

Universitaria  
ANADA  
A  
6  
292

39

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22

BIBLIOTECA  
UNIVERSITARIA  
DE  
GRANADA

100-71



*S. AMBROSIVS MEDIOLANENSIS EPISCOPVS*

*Vocatione Aaron, Zelo Phinees, Moyses Lenitate, Dei  
Vindax, Arx Ecclesiae, Imperii Arbitr, Cali Discipulus,  
Fidei Doctor, Doctorum Parens, Poenitentiae Assertor,  
Poenitentium Patronus*

*J. Bap. de Champagne delin.*

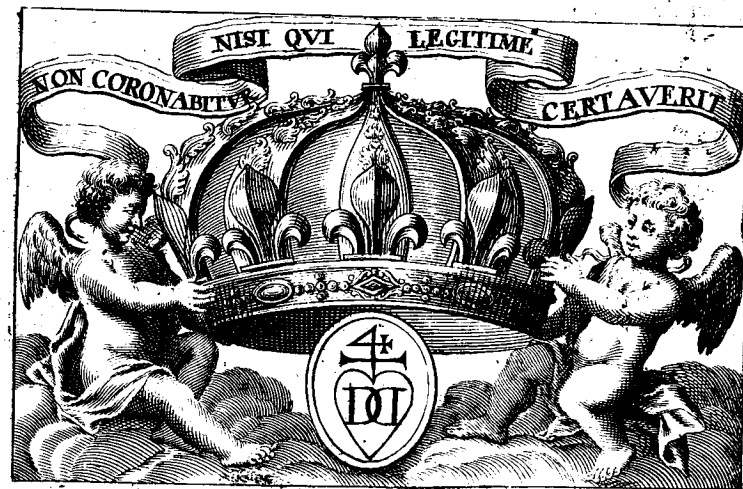
*G. Eddinck sculp. cum pri. re.*

LA VIE  
DE  
**S. AMBROISE**  
ARCHEVESQUE DE MILAN,  
DOCTEUR DE L'ÉGLISE  
ET CONFESSEUR.

*DIVISÉE EN DOUZE LIVRES.*

Dont les neuf premiers contiennent l'histoire de sa Vie, & les principaux evenemens de l'Eglise & de l'Empire qui y ont quelque liaison. Et les trois derniers representent son esprit, sa conduite & sa Morale.

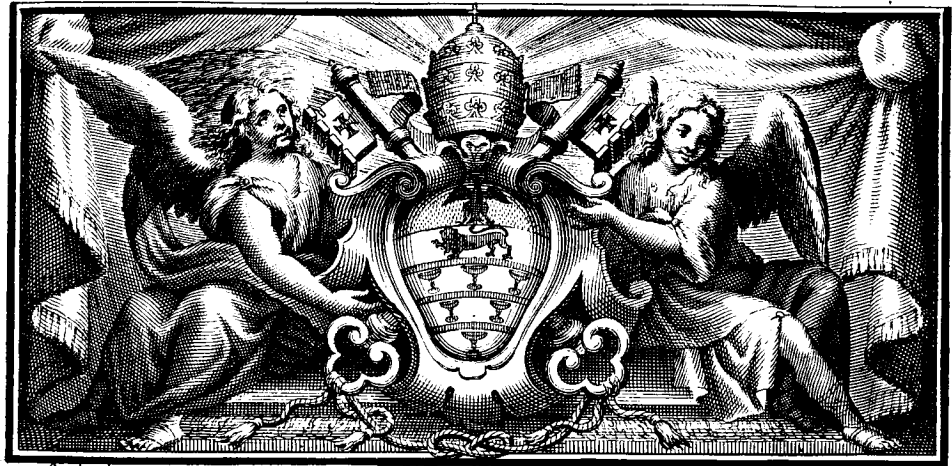
Par M. GODEFROY HERMANT Docteur en Theologie  
de la Maison & Société de Sorbonne, & Chanoine  
de Beauvais.



A PARIS,  
Chez la veuve JEAN DU PUIS, Libraire, rue S. Jacques,  
à la Couronne d'or.

M. DC. LXXVIII.  
*Avec Approbations & Privilege du Roy.*





Seutin invc.

Hobler Sculp.

SANCTISSIMO PATRI  
INNOCENTIO XI.  
PONTIFICI MAXIMO

GODEFRIDUS HERMANNUS Doctor Sorbonicus  
& Canonicus Bellovacensis  
æternam Felicitatem.



QUOD SANCTITA-  
TEM VESTRAM,  
BEATISSIME PATER, *in summo Ecclesia fasti-  
gio feliciter presidentem, & Apostolicis curis diu*  
ã ij

noctūque exercitam ignotus fortè Presbyter, & à Romanâ Curiâ tot regionum intervallo disjunctus Theologus audeo tantisper interpellare, non ulla mea, si meipsum intelligo, ambitio facit, sed caelestis providentiæ lex quæ suprema quæque sic moderatur, ut etiam infima non negligat. Opportunè enim, nec sine divino nutu contigit, ut eo ipso tempore, quo me eruenda è priscis Ecclesiæ thesauris S. Ambrosii vita vigilem detinebat, Deus Optimus Maximus charissimo gregi per universum, quæ patet, orbem diffuso SANCTITATEM VESTRAM Pastorem præficeret, & redivivum ac spirantem in illâ Ambrosium Christiana plebs publico applausu gratularetur. Illum, BEATISSIME PATER, in Galliis sub Patris Præfecturâ natum, inter præcipua gentis suæ decora nostrates jure sibi vindicant: SANCTITATEM VESTRAM è Galliis oriundam quasi prominentem è glorioso stipite caudicem venerantur. Illum Româ in Liguriam Emiliamque Præfecti dignitate transmissum Mediolanensis sedes invitum licet ac renitentem sibi Episcopum adscivit: VESTRAM SANCTITATEM relicto patrio Mediolanensium solo Romæ à teneris annis educatam primaria Petri sedes trementem quantumlibet, & sacro tanti muneris horrore perculsam difficillimis Christianæ Reipublicæ temporibus evexit. Ille non domesticâ solùm pietate subnixus, sed uberrimis etiam divinæ gratiæ donis cumulatus observavit Liberium, stetit à

Damaso, Siricium sustentavit: VESTRA SANCTITAS sub multorum Pontificum oculis ad sublimiora quælibet formata, & meritorum quam ævi maturior sospitatricem manum admovit totius Ecclesiæ gubernaculo. Ille Ariariorum furori intrepidus obstitit; VESTRA SANCTITAS de excindendis per totum orbem hæresibus piè sollicita virgineum illibatæ fidei candorem omni ope ac studio tueri non desinit. Ille locupletissimam Christi paupertatem ardentissimis concionibus predicaturus prævit exemplo, seque opulentissimo patrimonio in pauperum gratiam exonerandum procuravit: VESTRA SANCTITAS domesticarum opum generosa contemptrix augustissimam dignitatem, non splendore ac fastu, sed creditarum animarum pretio, & effuso pro illis Servatoris nostri sanguine metitur. Illo denique uterque Valentinianus, Gratianus ac Theodosius Magnus non amico solùm usi sunt ac consiliario, sed in rebus etiam artissimis modò patronum, interdum medicum, semper parentem experti sunt: VESTRA SANCTITAS communis Christianorum Regum parens, & dissidentium inter se filiorum conciliatrix provida publicam pacem tenacissimo vinculo religandam assiduis precibus è cælo elicere conatur. Nullus igitur dubito, BEATISSIME PATER, quin faciles ad SANCTITATEM VESTRAM aditus inventurus sit quisquis illi, quod per Epistolam venerabundus aggredior, offerendum Ambrosium suscipiet; nec mihi verendum arbi-

tror nè indigna offerentis manus de mune-  
 ris pretio quidquam imminuat. Habet enim,  
 BEATISSIME PATER, vel nudum Ambro-  
 sii nomen annexam sibi commendationem  
 non minimam : quippe cum in Pontificali  
 SANCTITATIS VESTRÆ pectore idem vi-  
 geat disciplina sanctioris ardor qui tantum Ec-  
 clesie Doctorem inflammavit dum viveret; nec  
 agrè, uti spero, latura sit omnibus per Christia-  
 num orbem fidelibus eadem Hierarchicarum  
 virtutum exempla proponi, quibus illa in Apo-  
 stolicum virum, & eximium seculi nostri or-  
 namentum evasit. Æqui bonique consulat  
 SANCTITAS VESTRA, BEATISSIME  
 PATER, qualecumque hoc non tam industria  
 mea specimen quàm humillime in sacratissi-  
 mam Petri sedem reverentia monumentum; &  
 quo studio sinceram pietatem, ac puriorem mo-  
 rum disciplinam in universâ Ecclesiâ promo-  
 vet, eodem Ambrosium hunc nostrum Galli-  
 co idiomate Gallos nostros erudientem exci-  
 pere non dedignetur. Ita SANCTITATEM  
 VESTRAM, BEATISSIME PATER, procu-  
 randis caelestis Agni sponsa commodis excuban-  
 tem divinum numen foveat ac tueatur, donec  
 Apostolicorum operum fructibus diutissimè locu-  
 pletatam calo restituat, ac gloriosa consecret  
 aternitati. Ita volebam Bellovaci Prid. Kal.  
 April. An. R. S. M. DC. LXXVIII.



## AVERTISSEMENT.



UOYQU'IL y ait moins d'embarras &  
 de difficultez historiques dans la vie de  
 S. Ambroise que dans celles des quatre  
 Docteurs de l'Eglise Grecque que j'ay  
 données au public; neanmoins m'estant trouvé en-  
 gagé par la priere de quelques Prelats, & de quel-  
 ques personnes de pieté à travailler sur cette matie-  
 re lorsque j'y pensois le moins, j'ay sujet de crain-  
 dre que tous mes efforts ne se trouvent beaucoup  
 au dessous des sentimens de respect que j'ay con-  
 ceus depuis long-temps pour le merite d'un si grand  
 Saint, dont la vocation à l'Episcopat a esté l'un des  
 plus merveilleux effets de la conduite de Dieu sur  
 son Eglise, & de la toute-puissance de sa grace.  
 Ce fut luy qui combla de joye le grand S. Basile  
 lorsqu'il apprit sa promotion à cette dignité sacrée;  
 & on ne peut rien ajoûter à l'éloge qu'il luy donne  
 en luy écrivant; *Que Dieu qui a attiré autrefois un* Ep. 55.  
*Pasteur de la conduite de son troupeau pour en faire le*  
*chef & le conducteur de son peuple, & qui après avoir*  
*rempli Amos de la divine vertu de son esprit dans le temps*  
*mesme qu'il estoit occupé à mener paistre des chèvres, pour*  
*l'élever à la dignité de Prophete, venoit de le tirer de la*

## A V E R T I S S E M E N T.

splendeur d'une ville Imperiale où il avoit le gouvernement de toute sa nation, luy qui tenoit un si haut rang dans le monde par sa prudence. & sa sagesse, par l'éclat de sa naissance, par toute la suite d'une vie illustre, par la force de son éloquence, par la grandeur de ses actions, pour luy confier la conduite du troupeau de JESUS-CHRIST. Et il regardoit comme un effet visible de la divine misericorde ce desinteressement si genereux, par lequel ayant abandonné volontairement toutes les richesses temporelles & perissables, & les ayant considerées comme une perte pour pouvoir gagner JESUS-CHRIST, il venoit d'estre chargé du gouvernement de l'un des plus grands & des plus celebres vaisseaux de l'Eglise pour la deffense de la Foy de cét adorable Sauveur. Il se promettoit toutes sortes de benedictions du ministere spirituel de cét homme de Dieu, puisqu'il n'avoit point appris l'Evangile par l'instruction des hommes, mais que c'estoit JESUS-CHRIST luy-mesme qui l'avoit appellé du rang des sages du siecle pour le faire asseoir sur l'auguste siege des Apostres.

*Gaudent.  
Brix. serm.  
in die Ordina-  
tionis sue.*

C'est de S. Ambroise que S. Gaudence Evêque de Bresse a dit en sa presence, & en presence de plusieurs autres Evêques d'Italie, en le priant de prescher après luy au jour de son Ordination; Que le saint Esprit dont il estoit tout rempli formeroit luy-mesme ses paroles, que des fleuves d'eau vive sortiroient de son ventre; & que succedant en cela au grand Apostre S. Pierre, il seroit la bouche de tous les Prelats dont il le voyoit environné.

*Aug. l. 1. in  
contra Iu-  
lian. c. 3.*

S. Augustin, qui estoit sa conqueste spirituelle, a toujours fait gloire de l'honorer comme son pere, depuis qu'il avoit reçu de luy une divine naissance dans le Baptême. Il l'a toujours regardé comme un

*fidele*

## A V E R T I S S E M E N T.

fidele dispensateur des sacrez mysteres, & a reconnu par sa propre experience, & par le témoignage public de tout le monde la grace dont Dieu l'a comblé pour la deffense de la Foy Catholique, sa fermeté & sa constance inébranlable, les travaux qu'il a entrepris pour ce sujet, & les perils auxquels il s'est exposé, & qui ne sont pas moins visibles dans ses actions que dans ses discours & ses Traittez. Il l'a reveré comme un homme de Dieu, comme un <sup>l. 2. c. 9.</sup> Catholique qui a exposé son sang & sa vie pour la deffense de la verité Catholique contre les heretiques qui l'attaquoient.

Cassien nous le represente comme un excellent <sup>Cassian. l. 7. de lucarnat. c. 25.</sup> Prestre de Dieu qu'il a toujours porté dans sa main, & qu'il a porté dans l'un de ses doigts comme une pierre precieuse.

Il a esté appellé venerable par Vincent de Lerins, <sup>Vincent. Li-  
rin. Com-  
mont. 1. apud  
Phot. Cod.  
330. Chron.  
Marcellin.  
apud Phot.  
Biblioth.  
Cod. 331.</sup> admirable par S. Euloge Patriarche d'Alexandrie, fortresse de la Foy, & Orateur Catholique par le Comte Marcellin. Et Sophrone Patriarche de Hierusalem releve la force & la constance invincible avec laquelle il a soutenu les dogmes divins de la Religion & de la pieté Chrétienne.

Cassiodore confidere ses discours comme une source <sup>Cassiodor.  
Divinar.  
Lect. c. 20.</sup> d'où coule sans cesse la douceur du lait, où la subtilité se trouve jointe à la gravité, & l'agrément du langage à la force de la persuasion. Et il ajoute que la sainteté de sa vie a esté egale à la pureté de sa doctrine, & que Dieu l'a favorisé du don d'operer de grands miracles.

Facundus Evêque d'Hermiane en Afrique en a <sup>l. 7.</sup> parlé comme d'une lumiere qui a éclairé toutes les contrées de l'Occident.

Abogard Archevesque de Lyon ne le peut citer <sup>Abogard.  
de imagin.</sup> que pour reconnoistre cette sainteté & cette doctrine si extraordinaire qui éclatroit en sa personne.

## AVERTISSEMENT.

Lup. Ferrar.  
de tribus  
Queston.

Le Bien-heureux Loup Servat Abbé de Ferrieres le joint avec S. Cyprien, S. Augustin, & S. Hierôme pour dire qu'ils ont penetré dans la plus profonde intelligence des divines Ecritures, & qu'ils nous les ont expliquées d'une maniere avantageuse à nostre salut.

Bernard.  
Serm. 22.  
de divers.  
Aug. l. 4.  
ad Bomfac.  
c. 11.

S. Bernard luy donne dans un de ses Sermons le nom de *celeste chalumeau*, l'envifageant comme l'organe de JESUS-CHRIST souverain Pasteur de nos ames.

Enfin le merite de S. Ambroise a esté si universellement reconnu dans toute l'Eglise, que les Heresiarques mesme n'ont pû s'empescher de luy donner des loüanges, Pelage ayant avoué que ses ennemis n'ont pû rien trouver dans ses livres qui fournisse aucune matiere à leur censure. La force de la verité a obligé jusques aux démons à rendre témoignage à sa sainteté pendant sa vie, & ils luy ont demandé pardon devant tout le monde dans le temps que Dieu se servit de luy pour découvrir miraculeusement les corps de S. Gervais & de S. Protas.

Je me suis donc persuadé que c'estoit rendre quelque service à l'Eglise, que de m'appliquer tout de nouveau avec toute l'exactitude dont j'ay pû estre capable parmi mes autres occupations, à recueillir le détail des actions de l'un de ses plus celebres auteurs, & de marcher en cela sur les traces du sçavant Cardinal Baronius qui en a fait une histoire particuliere, outre ce qu'il en a remarqué dans ses Annales Ecclesiastiques. Il est vray que je me suis quelquefois départi de ses sentimens dans quelques legeres circonstances qui ne regardent ny la Religion, ny la morale; mais ç'a esté sans esprit de contestation,

## AVERTISSEMENT.

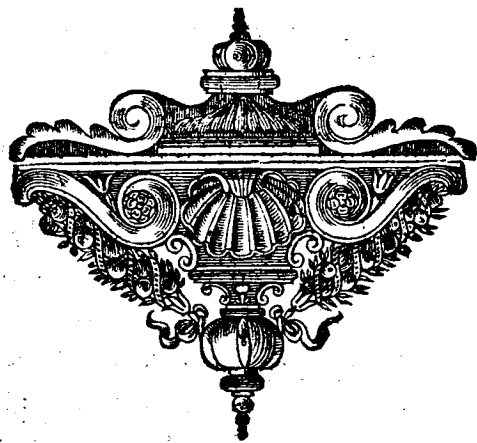
& sans vouloir tirer aucun avantage personnel de la liberté de cette critique. Car outre que l'on peut dire sans flatterie que cét illustre auteur a esté beaucoup plus exact dans la vie de ce Saint, que dans aucun autre de ses ouvrages, on pourra aussi remarquer par ma conduite combien je suis éloigné de vouloir rien diminuer de sa reputation, puisque j'ay entrepris de le deffendre particulièrement sur le sujet du Concile d'Aquilée contre les remarques d'un auteur moderne, que je croy l'avoir repris sans fondement.

J'avoüe que j'aurois pû m'étendre moins dans cét ouvrage, & que cela auroit esté du goust de plusieurs personnes, dont l'extreme délicatesse ne peut souffrir ny les longues histoires, ny les grands livres. Mais j'en ay usé ainsi par l'avis de quelques autres personnes tres-judicieuses & tres-habiles, qui ne croient pas que l'on doive apprehender d'estre ennuyeux quand on n'écrit rien qui ne soit capable d'éclaircir l'histoire des premiers siecles de l'Eglise. Mais de plus, je supplie les sçavans de considerer que S. Ambroise ayant eu part à tout ce qui s'est passé de grand dans l'Eglise & dans l'Empire pendant son Episcopat, mon premier livre qui est comme le plan de tous les autres doit tenir lieu d'une Preface necessaire pour l'intelligence de l'estat où le Saint avoit trouvé les choses lorsqu'il fut appelé à cét auguste ministere. Et si j'ay fait quelque course jusques dans le fond de l'Orient pour y chercher l'entiere destruction du Paganisme, cét evenement si considerable & si curieux ne peut estre regardé comme étranger à l'égard de l'histoire d'un Saint qui a eu la meilleure part à tout ce que le grand

## AVERTISSEMENT.

Theodose a fait de plus important pour la Religion Chrétienne.

J'attends donc encore une fois de mon Lecteur cette faveur ou cette justice de recevoir agreablement les motifs qui m'ont porté à executer ainsi mon dessein. Et s'il est touché d'une histoire si édifiante, je le supplie de demander à Dieu pour moy que j'en puisse tirer moy-mesme toute l'utilité & tout l'avantage que je souhaite à tous ceux que le lien d'une mesme Religion, & l'esperance des mesmes biens eternels m'obligent d'aimer & d'honorer comme mes freres en JESUS-CHRIST.



## APPROBATIONS DE MESSEIGNEURS LES PRELATS.

*DE Monseigneur l'Evêque d'Angers.*

LA vie du grand S. Ambroise Archevesque de Milan, que Monsieur Hermant Docteur de Sorbonne a composée, & qu'il a recueillie tant de ses ouvrages, que de ceux des plus celebres auteurs du siecle où il a vécu, nous découvre tant de merveilles en la personne de ce grand Saint, que l'on ne scauroit n'en estre point touché, si l'on a quelque affection pour l'Eglise, quelque zele pour sa discipline, & quelqu'amour pour la pieté Chrétienne. Car on y voit que ce Saint a parfaitement répondu en toutes choses à la pureté de la vocation qui a esté toute miraculeuse; qu'il a esté infatigable dans la destruction de l'Arianisme; & qu'il a travaillé sans relasche & avec un courage & une sagesse admirable à la conversion des pecheurs, des Heretiques & des Infideles. C'est ce qui nous fait esperer que ce Livre, dans lequel nous n'avons rien trouvé que de tres-conforme à la Foy Catholique, Apostolique & Romaine, & à la pureté de la Morale Chrétienne, sera receu de tout le monde aussi favorablement que les autres que l'auteur a déjà donnez au public, & qu'il pourra donner à tous ceux qui le liront une grande idée de la sainteté de nostre Religion. Fait à Angers ce 8. May 1678.

HENRY E. D'ANGERS.

*De Monseigneur l'Evêque & Comte de Beauvais, Vidame de Gerberoy, Pair de France.*

COMME il n'y a point de vocation plus miraculeuse que celle de S. Ambroise que Dieu a tiré de la magistrature seculiere pour en faire un successeur des Apostres, & l'élever à la conduite de l'Eglise de Milan par la sainte conspiration des peuples, & la voix mesme des enfans: aussi ne peut-on pas se figurer une grace & une vertu plus féconde que la sienne. Il a deffendu la Foy, aboli l'Arianisme dans cette ville Imperiale, achevé la destruction du Paganisme par toute la terre, & fait regner avec vigueur la discipline de la penitence. Il a soutenu les Papes, conduit, conseillé, & converti les Empereurs, & éclairé tout le Clergé de son siecle, formé les Prelats & les Prestres, instruit les vierges & les veuves, exhorté les riches au bon usage de leurs biens, consolé & nourri liberalement les pauvres, & marqué à tous les fideles la veritable voye du salut. La conversion de S. Augustin, dont il a esté le Docteur par ses predications & ses conferences, & le pere spirituel par le Baptesme, renferme elle seule une source entiere de benedictions sur toute l'Eglise, puisqu'il luy a acquis cét invincible deffenseur de la Foy, & le plus grand Docteur au point de la predestination qui ait esté depuis les Apostres, selon l'expression d'un sçavant Cardinal de nostre siecle. Il y a donc lieu d'esperer un heureux succès pour cette vie de S. Ambroise que Monsieur Hermant Docteur de Sor-



bonne, & Chanoine de nostre Eglise a recueillie des ouvrages mesme de ce Pere, & de ceux de tous les auteurs de son temps, & que tant de grands exemples qu'elle contient augmenteront la veneration des fideles pour une sainteté, que Dieu a confirmée par une infinité de miracles. C'est ce qui nous porte à en recommander la lecture à nos Diocesains, en leur declarant que non seulement il n'y a rien dans ce Livre qui ne soit conforme aux principes de la Foy, & aux regles des bonnes mœurs, mais mesme qu'il est capable de contribuer avec le secours du Ciel à la sanctification des ames. Donnée à Beauvais le 9. Avril 1678.

NICOLAS E. & C. de Beauvais,

*De Monseigneur l'Evesque d'Aulonne.*

CEux qui cherchent des modèles dans l'antiquité de l'Eglise pour allumer dans le cœur des Chrétiens de ces derniers siècles le feu divin de la piété, ne se peuvent proposer un original plus achevé que la Vie du grand S. Ambroise Archevesque de Milan. Sa vocation miraculeuse à l'Episcopat par un ordre tout particulier de la divine providence, ne le destinoit pas seulement à la ruine de l'Arianisme dans cette ville Imperiale, mais cette grandeur d'ame que le Ciel luy avoit donnée, devoit fournir des exemples à tous les autres Prelats; & l'odeur de sa sainteté n'avoit pas moins de vertu pour attirer au service de JESUS-CHRIST des personnes de toute sorte de conditions, que l'operation de ses miracles avoit de force pour la conversion des heretiques & des infideles. Il faut donc esperer que la Vie de ce S. Docteur que Monsieur Hermant Docteur de Sorbonne a recueillie de ses ouvrages, & de tous les plus celebres auteurs du mesme siecle, sera receüe agreablement par les gens de lettres, qui y trouveront beaucoup de lumiere pour mettre dans un beau jour tant de fameux evenemens, & que les personnes qui respirent avec joye l'odeur de la solide piété seront parfumées de cette onction celeste qui se rencontre dans toutes les actions de cet Evesque incomparable. Et si sa réputation luy a attiré pendant sa vie le respect des Marcomans & des Perles qui sont partis de l'extremité du monde pour le consulter, ou qui luy ont demandé par lettres des instructions pour la conduite de leur vie, on peut se promettre que tous les Catholiques de ce Royaume très Chrétien seront ravis de voir rassemblées dans un mesme corps tant de précieuses richesses. C'est le fruit que nous souhaitons de cet ouvrage, où nous n'avons rien remarqué qui ne soit conforme aux principes de la véritable Foy, & aux regles de la morale la plus pure. Fait à Laon le 30. Avril 1678.

JEAN E. d'Aulonne.

*Approbation de Monsieur Pirot Docteur & Professeur de Sorbonne.*

JE sous-signé Docteur & Professeur en Theologie de la Maison & Société de Sorbonne, Certifie avoir leu un Livre qui porte pour titre,

*La Vie de S. Ambroise Archevesque de Milan, & n'avoit rien remarqué dans cet ouvrage qui ne soit conforme à la Foy Catholique, Apostolique & Romaine, & aux bonnes mœurs. En Sorbonne ce 15. Octobre 1677.*

Signé, PIROT.

## PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE. A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Grand Conseil, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hôtel, Prevost de Paris, Baillifs, Seneschaux, Juges, leurs Lieutenans, & autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra; Salut. Nostre bien amée la veuve de JEAN DU PUIS, Libraire à Paris, nous a fait remontrer qu'on luy a mis entre les mains un Livre intitulé, *La Vie de Saint Ambroise Archevesque de Milan, composée par le Sieur GODEFROY HERMANT Docteur de la Maison de Sorbonne, & Chanoine de l'Eglise de Beauvais*, qu'elle desireroit faire imprimer s'il nous plaisoit luy accorder nos Lettres sur ce necessaires. Desirant favorablement traiter l'Exposante, & luy donner des marques de bien-veillance, Nous luy avons permis & accordé, permettons & accordons par ces presentes, d'imprimer ledit Livre en tel volume, marge, caractere, & autant de fois que bon luy semblera, pendant le temps de vingt années consecutives, à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiere fois; Iceluy vendre & distribuer par tout nostre Royaume. Faisons defenses à tous autres Libraires, Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre & distribuer ledit Livre sous quelque pretexte que ce soit, mesme d'impression étrangere ou autrement, sans le consentement de ladite Exposante, ou de ses ayans cause, sur peine de confiscation des exemplaires contrefaits, trois mil livres d'amende payables sans deport par chacun des contrevenans, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu, & l'autre tiers à l'Exposante, & de tous dépens, dommages & interets, à la charge d'en mettre deux Exemplaires en nostre Bibliotheque,

un en celle du Cabinet de nos Livres de nostre Chasteau du Louvre, & un en celle de nostre tres-cher & feal Chevalier le Sieur d'Aligre Chancelier de France, avant que de l'exposer en vente : Et de faire registrer ces presentes dans le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de nostre bonne ville de Paris en la maniere accoutumée, à peine de nullité ; du contenu desquelles vous mandons faire jouir & user ladite Exposante plainement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empeschemens au contraire. V O U L O N S qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre un Extrait des presentes, elles soient tenues pour dûement signifiées à tous ceux qu'il appartiendra. M A N D O N S au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, faire pour l'exécution des presentes tous exploits requis & nécessaires, sans pour ce demander autre permission, nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & autres Lettres à ce contraires. C A R tel est nostre plaisir. D O N N E' à Versailles le vingtième jour d'Octobre l'an de grace mil six cens soixante & dix-sept, & de nostre Règne le trenté-quatre. Signé, Par le Roy en son Conseil, D E S V I E U X.

*Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le 3. Novembre 1677. suivant l'Arrest du Parlement du 8. Avril 1653. & celuy du Conseil Privé du Roy du 20. Fevrier 1665. Signé, C O U T E R O T, Syndic.*

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 28. jour de May 1678.

*Les Exemplaires ont esté fournis.*

LA VIE



LA VIE  
DE SAINT AMBROISE  
ARCHEVESQUE DE MILAN,  
DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

LIVRE I.

Contenant la naissance, l'éducation, & les emplois de ce Saint, & les affaires de l'Empire & de l'Eglise jusques à sa promotion à l'episcopat.

CHAPITRE I.

*Projet general de la vie de ce Saint.*



LA VIE DE S. AMBROISE m'a toujours paru un sujet si grand & si auguste, que je n'espere presque point de pouvoir répondre à la haute idée que j'en ay conceüe ; & je n'ay jamais eü plus d'occasion d'estre convaincu de ma foiblesse, que quand je me suis engagé à exposer aux yeux de tous les fidelles la force & la generosité plus qu'humaine du plus vigoureux Evesque que Dieu ait suscitè dans son Eglise depuis les Apostres. On adore la toute-puissance de la grace dans tous les Saints ; mais elle n'a jamais éclaté plus visiblement que dans la vocation extraordinaire & toute miraculeuse de ce Saint à la dignité de l'episcopat.

A

Une mesme disposition luy a suffi pour devenir un véritable Chrétien par le baptême, & un saint Evesque par l'ordination. Il a passé du tribunal de la magistrature au throsne de l'une des premieres Eglises du monde sans faire remarquer dans toute la suite de ses actions la moindre trace de faste & d'orgueil, qui sont comme inevitables aux Neophytes. L'onction a esté pour luy une école toute celeste qui ne l'a pas moins rempli de la lumiere & de la science des Saints, que d'un courage & d'une fermeté intrepide; & le saint Esprit qui l'avoit choisi pour estre le protecteur de son Epouse dans ses besoins les plus pressans l'a mis en estat de tenir un des premiers rangs parmy ses Docteurs, sans l'avoir presque jamais assujetti à l'instruction des hommes, & à la qualité de disciple. Dieu s'est plû à faire voir par l'heureux succès de son ministere qu'il est au dessus des regles; & comme il avoit confondu toute la sagesse des hommes dans la vocation des Apostres par le peu de proportion qui se trouvoit entre leur premier estat & les fonctions divines auxquelles il les destinoit, il a humilié en quelque maniere la sagesse mesme des Chrétiens en rendant ce Saint le plus grand Evesque de son siecle par des moyens qui avoient si peu de rapport à cette haute elevation.

Il avoit reservé à son eloquence & à son zele l'avantage de donner le coup mortel à l'idolatrie en empeschant le rétablissement de l'autel de la Victoire; & jamais la religion Chrétienne n'a esté plus triomphante de toutes sortes d'ennemis que quand cet homme apostolique s'est vû obligé d'en estre le deffenseur. Il a soutenu la pureté de sa foy contre la fureur d'une Imperatrice Arienne. Il a fait regner la vigueur de sa discipline en faisant pratiquer la penitence à un Empereur victorieux, & en interdisant la communion à un autre Empereur pour les crimes qu'il avoit commis. Il a maintenu la liberté de l'Eglise contre un Ministre tout-puissant. Il a conservé les dépôts des veuves avec une fidelité inviolable; & nulle autorité souveraine n'a pû les arracher de ses mains.

Mais s'il a esté inébranlable pour le service de l'Eglise contre les entreprises des Empereurs, il n'a pas eü moins de chaleur pour le service des Empereurs contre les Tyrans

& les usurpateurs de l'Empire, ny moins de tendresse pour ces souverains de l'univers qu'il avoit soumis à la severité de la penitence. Sa persecutrice ayant esté reduite à implorer sa protection, il ne la luy a pas refusée; & ceux que l'ambition avoit soulevés contre leurs Princes legitimes n'ont eü que du respect & de la veneration pour sa vertu.

JESUS-CHRIST qui l'avoit donné à son Eglise s'est servy de luy pour enfanter par le baptême l'incomparable S. Augustin qui a esté appelé par quelques Papes *le maître de l'Eglise*. Il n'en a pas seulement esté le pere en le retirant des tenebres de l'heresie, & le faisant passer à la lumiere des enfans de Dieu par ce sacrement de nostre regeneration, mais en luy fournissant par avancé des armes toutes celestes pour terrasser la plus subtile & la plus pernicieuse de toutes les heresies, qui est celle des Pelagiens. Il a esté à son égard ce que S. Estienne avoit esté à S. Paul en attirant sur luy les graces du ciel par la fecondité de ses prieres, comme il avoit esté à l'égard du grand Theodose, ce que Nathan fut autrefois à David en luy ouvrant les yeux de l'ame pour le porter à expier ses crimes par la penitence.

Enfin on n'a peut-estre jamais vû dans la loy nouvelle aucun Saint qui ait eü plus de conformité avec les anciens prophetes; ce qui n'a pas seulement esté sensible dans sa maniere d'agir, & dans la sublimité de ses expressions & de ses écrits, mais aussi dans la revelation que Dieu luy a faite de plusieurs corps de saints Martyrs, dont la découverte a esté comme la recompense & le témoignage de sa sainteté, qui a encore esté consommée plus parfaitement par ses miracles personnels.

Il y a donc lieu d'esperer que son histoire renfermant tout ce qu'il y a eü de plus grands evenemens pendant son siecle soit pour les interets de l'Eglise, soit pour les affaires de l'Etat & de l'Empire Romain, elle sera tres-agréable à ceux qui se plaisent à adorer la divine Majesté de JESUS-CHRIST dans la sanctification de ses fidelles serviteurs. C'est de sa seule benediction qu'il faut attendre qu'elle soit utile à tout le monde; Que les Prelats puissent trouver un parfait modèle de la charité pastorale en la personne de

4 LA VIE DE S. AMBROISE,  
ce saint Eveſque, qui a eſté luy-meſme le vicaire & le lieutenant de l'amour de JESUS-CHRIST, pour luy attribuer l'éloge dont il a honoré le merite de S. Pierre; Que les Rois & les grands du monde conçoivent par ſon exemple que ceux qui les reprennent avec une liberté evangelique également éloignée de flatterie & d'orgueil, ſont ceux qui ont le plus d'affection pour leur perſonne & pour leur Maieſté ſacrée; Que les vierges s'inſtruient par ſa conduite & par ſes écrits, de l'eminence & de l'elevation de ce genre de vie ſi ſublime dont il a eſté ſi ſouvent le paranymphe; Que les veuves à qui il a preſcrit des regles l'honorent comme leur maieſtre & comme leur protecteur; Enfin que tous les Ordres du Chriſtianisme trouvent des leçons dans ce merveilleux original de toutes les vertus evangeliques, qui n'a reüni en luy-meſme tant de differentes conditions que pour pouvoir eſtre imité par un plus grand nombre de perſonnes.

Mais comme le poids de cette matiere ſeroit capable de m'accabler ſans le ſecours de la grace, je la demande tout de nouveau à celui qui en eſt le ſouverain diſpenſateur, afin que mon indignité ne ſoit pas capable de former aucun obſtacle au ſuccès d'un ouvrage qui me paroît d'une difficulté toute nouvelle, quelque eſſay que j'aye pû faire juſques icy en publiant les vies de quatre celebres Docteurs de l'Egliſe grecque.

## CHAPITRE II.

*Nobleſſe de la famille de S. Ambroïſe. Quel rang ſon Pere tenoit dans l'Empire. De ſainte Sotere Martyre qui eſtoit l'ornement de ſa maiſon.*

**I**L y avoit déjà pres de 20 ans que l'Egliſe combattoit ſous l'étendart de la croix contre l'impieeté des Ariens, lorsque S. Ambroïſe, qui devoit achever la ruine de cette ſecte imperieuſe naquit vers l'année 340. Il eut pour pere Ambroïſe Prefet du Pretoire des Gaules dont la juridiction ne comprenoit pas ſeulement toutes les Gaules, mais encore l'Angleterre, l'Eſpagne & peut-eſtre la Mauritanie Tingitane, qui eſtoit une partie de l'Afrique. Cela n'alloit

*Eclairciſſ.  
Paulin. vit  
S. Ambroſ.  
Zof. l. 2.*

LIVRE I. CHAPITRE II. 5  
à rien moins qu'au tiers de tout l'Empire Romain, & devint dans la ſuitte le partage de Gratien, comme ç'avoit déjà eſté celui de Conſtance Chlore, & du jeune Conſtantin. Dieu qui n'a pas beſoin du ſecours des Grands du monde pour executer les grands deſſeins de ſa providence, & qui avoit rejetté les nobles & les puiffans dans le choix de ſes Miniſtres pour l'établiſſement de ſon Eglife, en a neanmoins uſé quelquefois d'une autre maniere dans la ſuitte quand il a voulu employer les moyens humains pour operer les plus grands miracles, & les cacher en meſme temps. Car comme le courage humain eſt ordinaire aux perſonnes d'illuſtre naiſſance, il avoit permis que noſtre Saint qui devoit eſtre le plus intrepide de tous les Eveſques de ſon ſiecle tiraſt ſa naiſſance de l'une des principales familles de tout l'Empire Romain. Mais la magnanimité que la grace inſpire ſurpaſſe ſans nulle comparaiſon la generoſité Romaine; & il faut aimer quelque choſe au deſſus du monde pour vouloir bien perdre tout ce qu'il y a de grand & d'agreable dans le monde, & la vie meſme par le ſeul motif de l'amour de Dieu. Cette force qui eſt la plus excellente preuve de noſtre religion, & qui a éclatté dans tous nos Martyrs, s'eſt toujourns trouvée dans le cœur de S. Ambroïſe; & il auroit donné plus d'une fois ſon ſang & ſa vie pour la deſſeſſe de la verité & de la juſtice, ſi Dieu qui luy en inſpiroit le deſir, & luy en faiſoit acquerir le merite ne l'eût tiré d'une autre maniere des dangers où il s'expoſoit pour le ſervir.

Auſſi ce n'eſtoit pas ſeulement le ſang qu'il tiroit de ſes anceſtres qui luy donnoit quelque diſpoſition à cette vertu, mais il s'y animoit encore par une emulation plus noble & plus relevée, & ſa principale gloire eſtoit de s'y pouvoir exciter par des exemples domeſtiques. Car il avoit eü dans ſa famille une illuſtre Vierge & Martyre en la perſonne de ſainte Sotere dont l'Egliſe honore encore aujourd'huy la memoire le 10<sup>e</sup> de Fevrier, & qu'on croit avoir ſouffert à Rome ſous Diocletien.

Cette Vierge qui contoit des Conſuls & des Prefets du Pretoire au nombre de ſes ayeux, & qui n'eſtoit pas moins conſiderable par les avantages de ſa beauté que par la grandeur de ſa naiſſance, ayant eſté condamnée à ſouffrir

*Ambroſ. l. 1.  
de virginib.  
& exhortat.  
ad virginum  
tatem.*

d'horribles coups, & de sanglantes flétrissures sur son visage, s'estoit présentée avec joye à ce supplice ignominieux. Elle avoit esté ravie de souffrir pour JESUS-CHRIST un traitement qui n'avoit esté jusques alors la punition que des esclaves. Le bourreau mesme qui executa sur elle un si cruel chastiment avoit plustost manqué d'haleine & de force pour l'outrager, qu'elle n'avoit manqué de constance pour souffrir la violence de ses mains. Elle n'en avoit point détourné ses jouties. Elle n'avoit point laissé échapper de son cœur le moindre soupir, ny couler de ses yeux la moindre larme; & enfin apres auoir fait paroistre sa fermeté en endurent un tres-grand nombre d'autres tourmens elle avoit trouvé l'avantage qu'elle recherchoit avec tant de passion en perdant la vie par le fer & par l'épée.

Lors que S. Ambroise fut élevé à l'episcopat il regarda cette Sainte comme sa mere, & comme l'honneur de sa maison; & se proposant sa vertu comme un exemple domestique il l'eut souvent devant les yeux dans les grandes occasions qui se presenterent à luy de temps en temps pour signaler sa constance. Il declara que les Evesques ont leur noblesse aussi bien que les gens du monde, qu'ils font gloire de la preferer aux Prefectures & aux Consulats, & qu'ils ont des dignitez fondées sur la foy qui ne perissent pas comme les autres.

Quoyque Rome fust le país de S. Ambroise parce que sa famille en estoit, neanmoins il naquit en France dans le temps de la prefecture de son pere, & dans son palais; & il y fut élevé estant encore au berceau lors que ce grand Magistrat exerçoit cette dignité. Pendant qu'il dormoit un jour la bouche ouverte dans la cour de ce palais, un essain d'abeilles vint voltiger tout au tour de son berceau, & environna son visage. Une servante qui estoit chargée de sa nourriture voyant que ces mouches à miel entroient dans sa bouche, & en sortoient les unes apres les autres, se mettoit en peine de les chasser de peur qu'elles ne blessassent son cher nourriçon. Mais le pere qui se promenoit alors dans cette cour avec sa femme ou sa fille, deffendit à cette servante d'en user ainsi, parceque l'affection paternelle dont il estoit animé l'obligeoit d'attendre avec patience quelle seroit la fin & l'evenement de ce prodige. Sa pré-

caution ne fut pas vaine. Car ces abeilles s'envolant quelque temps apres s'éleverent si haut dans l'air qu'on les perdit tout à fait de veüe. Le pere en fut surpris & epouvanté, & dit que cet enfant seroit un jour quelque chose de grand si Dieu luy conservoit la vie. Car l'operation de la grace de JESUS-CHRIST paroissoit déjà visiblement dans l'enfance de son fidelle Serviteur, & on remarquoit deslors en sa personne l'accomplissement de cette parole du Sage qui dit, *que les excellens discours sont un rayon de miel.* Et en effet cet essain d'abeilles, dit Paulin, estoit la figure de ses écrits qui nous devoient enseigner les doins celestes, & élever les esprits des hommes des affections basses des choses du monde jusques au plus haut du ciel. C'est ce mesme prodige que Ciceron & Valere Maxime rapportent estre arrivé en la personne de Platon, & que toute l'antiquité a consideré comme le présage de la douceur de ses discours. Mais si l'eloquence de Platon a esté plus grande que celle de S. Ambroise, elle a esté moins heureuse & moins feconde que celle de ce saint Prelat qui a fait regner la pieté dans l'Eglise de Milan & embrasser la penitence par les Grands du monde, au lieu que ce Philosophe n'a produit que des idées sans effet, & ayant dressé le plan d'une Republique n'a pû trouver un pouce de terre dans tout le monde pour executer le projet qu'il en avoit formé dans son esprit.

*Prov. 16. 24.*

*Cicero l. 15 de divinat. Valer. Maxim.*

### CHAPITRE III.

*Du frere & de la sœur de Saint Ambroise. Quelle fut sa premiere education.*

Dieu avoit déjà donné deux enfans à Ambroise Prefet des Gaules lorsque S. Ambroise vint au monde, savoir une fille nommée Marcelline, qui estoit beaucoup plus âgée que ce Saint, & un fils nommé Urane Satyre qui estoit le second fruit de son mariage. Il faut donc que S. Ambroise fust le dernier de sa famille dans l'ordre de la naissance: Car l'histoire ne nous apprend pas qu'il ait eü d'autres freres, ny d'autres sœurs que luy; au moins il est certain qu'il n'en avoit point d'autres lorsque Satyre mourut.

*Ambros. de obitu Satyri fratris. Tom. IV.*

Après la mort de son pere, sa mere qui estoit retournée

à Rome, l'y retira avec elle & avec sa fille sainte Marcelline qui avoit déjà fait profession de virginité, & en remplissoit les devoirs dans la compagnie d'une autre vierge dont la sœur nommée Candide vivoit encore à Carthage lorsque Paulin écrivoit cette circonstance de la vie de notre Saint. Une si sainte compagnie fut une grace particulière du ciel qui luy procuroit une education Chrétienne & le préparoit par là aux grandes occasions qui devoient estre l'épreuve de sa vertu apostolique. Et quoy que Rome fust une ville où toutes sortes de desordres regnoient alors, & fust capable de corrompre par la contagion des mauvais exemples les plus fermes & les plus saintes resolutions, comme S. Paulin Evêque de Nole le reconnoist parmy les Chrétiens & Ammien Marcellin entre les Payens, l'union sainte qu'il a toujours eüe dès son enfance avec ces saintes épouses de JESUS-CHRIST luy estoit un puissant secours pour conserver la pureté de ses mœurs, & l'innocence de son ame au milieu de cette licence publique; de sorte que l'amour si tendre & si particulier qu'il a toujours eüe pour les vierges suffit pour persuader qu'il a toujours eüe part à leur couronne.

Paulin. Ep.  
46.

Eclaircissement 1.

Baron. de  
vita S. Ambrosii.

Ambrosii. l.  
4. Hexæmer. c. 5.

Il y a encore à Rome une ancienne Eglise de S. Ambroise, qui est presentement un Monastere de Vierges; & l'on croit par tradition que c'est le lieu où ce Saint fut élevé. Les grands sentimens qu'il y conceut l'empescherent de se laisser prévenir des maximes de la superstition payenne; & lors qu'il refutoit estant Evêque les folies de l'astrologie judiciaire, il dit que c'est avec peine qu'il s'arreste à les rapporter dans sa vieillesse s'en estant mocqué dès son enfance.

Les moindres particularitez des grands hommes estant fort considerables, on a eüe soin d'informer la posterité d'un fait qui arriva pendant sa jeunesse, & qui a esté regardé comme un présage du rang qu'il devoit tenir un jour dans l'Eglise. Comme il voyoit pendant qu'il estoit encore jeune, que sa mere, sa sœur, & cette autre vierge qui demouroit avec elles, baisoient la main de l'Evêque, peut-estre du Pape Libere, il leur presentoit aussi la sienne en se joüant pour la leur faire baiser disant qu'il seroit aussi Evêque. Et quoy qu'elles le rejettassent comme un enfant qui ne sçavoit ce qu'il

qu'il disoit, on reconnut dans la fuite que c'estoit le saint Esprit qui parloit dès-lors par sa bouche & qui marquoit par avance la dignité pour laquelle il le nourrissoit.

Pendant qu'il croissoit en âge & en connoissance, sa sœur sainte Marcelline faisoit de jour en jour de plus grands progrès dans les exercices de la virginité Chrétienne. Elle n'avoit eu personne pour luy inspirer l'amour de cette vertu; mais demeurant d'abord à la campagne sans avoir auprès d'elle ny aucune vierge qui luy en monstret l'exemple, ny aucun maistre & aucun directeur spirituel qui luy en prescrivit les regles, elle avoit conceu d'elle-mesme un tres grand amour pour cet estat, comme pour un des principaux ornemens de sa famille, & une qualité que sainte Sotere luy avoit laissée en heritage. Elle fut assez fidelle à la grace pour en faire une profession ouverte en changeant d'habit le jour de Noël dans l'Eglise de S. Pierre de Rome en presence d'une infinité de peuple, & de quantité de vierges qui souhaitoient toutes de demeurer avec elle. Le pape Libere qui presidoit à cette ceremonie luy fit un discours qui fit une si profonde impression dans son cœur, que long-temps après elle avoit accoustumé de s'en entretenir souvent avec S. Ambroise. Il a eu soin de nous en faire part dans ses ouvrages en luy donnant un style bien different de celui du pape Libere, qui estoit fort simple, pour ne pas dire grossier. Et comme ce Pape succeda à Jules le 22. de May de l'an 352. elle n'a pû faire profession de la virginité qu'à la fin de cette année.

Ambrosii. l. 3.  
de virginib.

Baron. de  
vita S. Ambrosii.

Eclaircissement 2.

Bücherij  
Canon pasch.  
Eclaircissement 2.

Mais quelque excellentes que fussent les instructions que Libere donna pour lors à Marcelline, S. Ambroise qui n'a jamais esté flatteur, dit qu'elles estoient encore au dessous de ce que sa sœur pratiquoit. Il témoigne qu'elle ne se contentoit pas de jeusner tous les jours jusques au soir, mais qu'elle passoit plusieurs jours & plusieurs nuits de suite sans rien manger; Que quand on la prioit de quitter son livre pour prendre quelque nourriture, elle répondoit, que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu; Que quand elle estoit obligée de manger, ce n'estoit seulement que des choses les plus communes, afin que le goust & le plaisir qu'elle y prenoit luy rendissent le jeusne plus agreable; Qu'elle ne beuvoit que

Ambrosii. de  
virginib. l. 3.

Matth. 4.



de l'eau; Qu'elle arrosoit ses prieres de ses larmes; & qu'elle s'endormoit sur son livre. De sorte que S. Ambroise n'avoit pas d'autre avis à luy donner, sinon qu'il la prie de diminuer ses austeritez, & de se moderer un peu pour servir de maistresse aux autres.

Mais si S. Augustin a dit que l'on possède le saint Esprit à proportion de l'amour qu'on a pour l'Eglise, il n'y a rien de comparable aux soins & au zele de cette Sainte pour les affaires de l'Eglise. Nous luy avons obligation du charitable empressement qu'elle avoit d'en demander des nouvelles à son frere. Car comme de sa part il ne manquoit pas de l'en informer tres particulierement, nous sommes redevables à la pieté de cette Sainte des principales particularitez de la vie que nous écrivons. Son cœur s'estant occupé de ces pensées durant le jour, elle en estoit encore toute pleine durant la nuit; & il arrivoit mesme quelquefois que lorsque son frere se trouvoit engagé dans quelques affaires perilleuses, Dieu en donnoit des sentimens à cette genereuse Vierge par des songes qui l'inquietoient durant son sommeil.

Il paroist qu'elle demeura à Rome depuis mesme que S. Ambroise fut monté sur la chaire archiepiscopale de Milan, & ce fut en ce temps-là que la Vierge Indicia, dont nous parlerons dans la suite, demeura avec elle en l'absence de nostre Saint. Elle alloit néanmoins de temps en temps à Milan, & elle y estoit lorsque S. Ambroise y fut fort malade vers l'an 378. comme nous croyons, & encore dans l'affaire d'Indicia: S. Hierosme en partant de Rome en 385. salüe une Marcelline, qui pouvoit estre cette Sainte. Nous apprenons de son Epitaphe qu'elle survéquit à ses deux freres, & qu'elle est morte apres la my-Juillet. En effet sa Feste est marquée dans le Martyrologe le 17. du mesme mois.

#### CHAPITRE IV.

*Etudes de S. Ambroise. Son frere Satyre & luy sont faits  
Gouverneurs de Provinces.*

**C**E fut un grand avantage à S. Ambroise d'avoir une sœur si vertueuse qui partagea avec sa mere le soin de son education, comme sainte Macrine la jeune avoit élevé dans le

mesme siècle le grand S. Basile, & avoit conspiré en cela avec sa mere sainte Emmelie. Mais cette excellente vierge eut la consolation de trouver en luy toute la correspondance imaginable & d'entretenir avec luy dès sa premiere jeunesse une liaison de charité & de grace qui dura toute leur vie.

Il joignit l'amour de la science aux exercices de pieté, & passa les premieres années de sa vie dans l'étude des lettres humaines où il réussit de la maniere qu'on le peut juger par les livres qu'il composa dans la suite & qui font voir en plus d'un endroit la connoissance qu'il avoit des belles lettres. Il étudia la langue grecque aussi bien que la latine, & l'intelligence qu'il en avoit acquise dans sa jeunesse le mit en estat de puiser principalement la science de l'Eglise dans les écrits de S. Basile, de S. Didyme, & de plusieurs autres auteurs grecs. Et quoy qu'il n'ait peut-estre pas sceu parfaitement cette langue, comme on peut former de luy ce jugement sur l'interpretation de quelques mots grecs, qui n'est pas tout à fait exacte, on peut dire néanmoins qu'à la reserve de S. Hierosme il n'y a peut-estre pas de Pere latin qui paroisse en avoir sceu plus que luy.

Dès qu'il eut achevé ses études, il sortit de Rome pour commencer à en faire l'usage qu'il s'estoit proposé, se mit dans le barreau, plaida quelque temps dans l'auditoire du Prefet de Rome, & parut avec tant d'éclat dans l'exercice de cette profession, que le Prefet le choisit pour luy servir de Conseiller, c'est à dire, apparemment qu'il le fit son Assesseur.

Ce Prefet du Pretoire estoit l'illustre Anice Petrone Probe, qui apres la division que Constantin fit de tout l'Empire en quatre grandes Prefectures Pretoriennes, fut choisi par l'Empereur Valentinien en 369. pour grand Maistre ou Gouverneur de l'Italie, de la Sicile, des isles voisines & de l'Afrique. Il estoit de l'illustre race des Probes & des Aniciens où le consulat & les plus grandes charges de l'Empire estoient des dignitez si ordinaires que l'on a vû en mesme temps deux freres élevez à l'auguste titre de Consuls. Mais cette famille a esté celle de toutes les Maisons de Rome sur qui Dieu a versé plus de benedictions & de graces, & qui a contribué davantage à la gloire de JESUS-CHRIST & à l'honneur de la religion Chrétienne. Elle a merité que Prudence poëte Chrétien fist son éloge; & elle est devenue plus celebre par les

*Paulin vita  
Ambros.*

*Ambros. Ep.  
45.*

*Prudent l. 1.  
advers. Sym-  
mach.*

*Ambros.  
Epist. 14.*

*Paulin. vita  
Ambros. Ep.  
80.*

*Baron. ad  
an. 383.  
Ambros. Ep.  
46.*

*Epist. Secun-  
dini ad Au-  
gust. Tom.  
6.* grands hommes qu'elle a portez que par le magnifique palais  
qu'elle avoit fait construire dans Rome.

*Amm. l. 27.  
p. 332. 333. l.  
28 p. 362. l.  
36. p. 413.  
414.* Ammien Marcellin parle amplement en plus d'un endroit  
de ce Probe Prefet du Pretoire; mais comme cét historien a  
beaucoup de peine à dire du bien des Chrétiens, il mesle  
beaucoup de reproches & d'injures aux loüanges qu'il luy  
donne, & les vices qu'il luy attribüe dans le portrait qu'il en  
fait surpassent de beaucoup ses vertus.

*Id. l. 26. p.  
316. l. 29. p.  
410. l. 30. p.  
417.* Il faut ou que de Prefet d'Italie il soit devenu Prefet d'Il-  
lyrie, ou, ce qui est plus probable, que ces deux Prefectures  
ayent esté réunies en sa personne, comme elles l'avoient esté  
en celle de Mamertin au commencement du regne de Valen-  
tinien. Car on voit qu'en 374. il residoit à Sirmich, com-  
mandoit en cette province, & informoit l'Empereur Valenti-  
nien de l'estat où elle estoit; & en l'an 375. il avoit l'Epire sous  
sa jurisdiction.

*l. 27. p. 391.  
Baron. vita  
S. Ambros.  
p. 4.* Outre l'amitié & la protection de Probe que l'histoire re-  
présente comme un Magistrat tres magnifique envers ses  
amis, & qui se faisoit un honneur de les élever, on croit que  
S. Ambroise estoit encore porté par Symmaque grand seigneur  
Romain, mais qui estoit aussi attaché à l'idolatrie. que Probe  
& S. Ambroise avoient de zele pour la religion Chrétienne;  
& nous verrons dans la suite que cette superstition le ren-  
dra l'un de ses plus grands adverfaires. Il y a encore diver-  
*Symmach. 3.  
Ambros.  
Tom. 14. p.  
313.* ses lettres de ce Payen écrites à un Ambroise avec lequel il  
paroist fort uni; & il y a bien de l'apparence que cét Am-  
broise est nostre Saint, qui d'ailleurs l'appelle le pere, ou le  
parent de son frere Satyre.

*Paulin. p.  
78.* Le merite personnel de S. Ambroise, & l'appuy de deux  
personnes si puissantes estoient comme des gages infailibles  
de sa prochaine elevation aux dignitez les plus eminentes.  
Aussi il changea bien-tost sa dignité de Conseiller en celle de  
Gouverneur de la Ligurie & de l'Emilie, c'est à dire, autant  
que nous en pouvons juger, de tout ce que comprend aujour-  
d'huy l'Archevesché de Milan & ceux de la Ligurie, de Turin,  
de Genes, & de Boulogne.

Ayant receu cét-office de l'Empereur Valentinien avec les  
marques du Consulat, il prit de Probe Prefet du Pretoire les  
ordres de la maniere dont il se devoit conduire; & cette pro-  
motion arriva vers l'an 373. ou 374. Car on peut tirer de ce

que Paulin en a écrit qu'il fut presque aussi-tost fait Evef-  
que que Proconsul.

*Ambros. de  
obitu fratris  
Satyri p. 316.* Cependant son frere Satyre, qui avoit pris le mesme che-  
min que luy s'avança aussi dans le monde avec le mesme  
succés. Il fit admirer son eloquence dans le barreau, & parut  
dans l'auditoire de la Prefecture avec un éclat & une estime  
extraordinaire. Estant passé de cét employ au gouverne-  
ment d'une province, il se fit tellement aimer des peuples  
qu'ils le confideroient plutôt comme leur pere que comme  
leur Juge. Il terminoit comme un arbitre commun les diffé-  
rens des familles avec la satisfaction de tout le monde, & ren-  
doit la justice avec une fidelité inébranlable. Mais quelque  
grande que fust la probité de ces deux freres, ils estoient si  
éloignez de rechercher les honneurs du siècle, que les plus  
éclatantes dignitez leur estoient à charge, parceque les fon-  
ctions qui y estoient attachées les obligeoient de se sepa-  
rer l'un d'avec l'autre, & ils ne les acceptoient que par la  
crainte qu'ils ne parussent les negliger par je ne sçay quelle  
basseffe d'esprit, & par quelque espece de dissimulation &  
d'hypocrisie.

*Paulin. p.  
79.  
Baron. ad  
ann. 369.* On a remarqué que comme S. Ambroise partoit pour son  
gouvernement apres avoir pris les ordres de Probe, ce Prefet  
l'exhorta à son devoir par cette parole considerable; *Allez,*  
dit-il, *& agissez non en juge, mais en Evefque;* & l'événement  
fit voir que cette exhortation fut une espece de prophétie.  
Mais la raison qu'il eut de luy parler de la sorte fut l'extrême  
rigueur, pour ne pas dire la cruauté, dont usoient alors les  
Magistrats, & qui leur estoit inspirée par l'exemple de l'Em-  
pereur Valentinien, que tout le monde avoit avoüé avoir esté  
porté à une severité excessive. C'est ce qui nous engage à  
en dire icy quelque chose. Et mesme comme la suite de  
l'histoire de S. Ambroise a beaucoup de liaison avec les plus  
considerables événemens de l'Empire, principalement dans  
l'Occident, il est à propos de reprendre en cét endroit l'hi-  
stoire tant de Valentinien que du Pape Damase dès son origi-  
ne, afin de faire mieux concevoir quel estoit l'estat de l'Eglise  
& de l'Empire lorsque S. Ambroise fut appellé à l'épiscopat  
de Milan.

## CHAPITRE V.

*Loix Chrétiennes de Valentinien, particulièrement touchant les Evêques.*

**J**ULIEN surnommé l'Apostat ayant reçu dans la Perse la juste punition de ses crimes le 26. Juin 363. & Jovien prince tres catholique n'ayant pas tenu l'Empire après luy huit mois entiers, c'est à dire, autant de temps seulement qu'il en falloit pour se faire regretter par ceux qui à peine commençoient à respirer sous son regne, Valentinien fut élu en sa place le 26. jour de Fevrier de l'an 364. en la maniere que nous avons rapportée dans la vie de S. Athanase. L'élévation de ce prince à l'Empire fut d'autant plus glorieuse qu'on ne pouvoit point luy reprocher de l'avoir brigüée, parce qu'il n'estoit pas à l'armée quand elle se fit; & on la peut regarder comme une récompense visible de cette merveilleuse fermeté qu'il avoit fait paroître pour la foy Chrétienne sous le regne de Julien. Aussi Dieu luy fit la grace de suivre toujours la verité Catholique, quoyque Valens son frere fust tombé dans l'Arianisme; & nous avons vü ailleurs comme il témoigna particulièrement son zele sur ce sujet par la lettre qu'il écrivit aux Eglises d'Asie & de Phrygie sur la fin de l'an 368.

Zof. l. 4.  
Cod. Theodos.  
xvi. 7. p.  
252.

Entre les loix qu'il fit en faveur de nostre foy, & pour maintenir l'honneur de la religion Chrétienne, il y en a une dattée du 9. de Septembre de l'an 364. par laquelle il deffendoit sur peine de la vie les ceremonies payennes, les superstitions magiques, & les sacrifices que l'on offroit pendant la nuit.

Eclaircis. 1.

Il en fit une autre qui est dattée de Milan le 17. Novembre 363. par laquelle il deffendit de commettre des Chrétiens à la garde des temples. C'estoit pour eux une fascheuse servitude d'estre chargez de ces sortes de commissions. Mais Baronius croit que les Payens affectoient de leur faire donner cet employ pour les empescher de piller ou de démolir les temples de leurs idoles.

Cod. Theodos.  
13. x. p. 432.  
433.

Il ordonna encore par une loy du 22. Novembre 365. que les filles & les veuves qui gardoient la continence seroient exemptes de contributions & de taxes, sçavoir les garçons &

les pupilles jusqu'à l'âge de 20. ans, & les filles jusqu'à ce qu'elles fussent mariées; & il renouvela cette ordonnance par une autre loy donnée à Trèves.

Par une autre loy dattée du mesme lieu il defendit de faire aucune poursuite les dimanches contre les Chrétiens.

La loy du 5. May 367. & du 6. Juin 368. ordonne d'ouvrir toutes les prisons, & de mettre les criminels en liberté à cause de la feste de Pasques, à la reserve neanmoins de ceux qui estoient coupables de crimes enormes. La premiere de ces deux loix est attribuée aux trois Augustes Valentinien, Valens & Gratien, & dattée de Rome quoyque Gratien n'ait esté fait Auguste que le 24. Aoust 367. & qu'il n'y eust alors aucun Empereur à Rome.

La loy qu'il donna à Rome le 14. de Mars en faveur de ceux qui venoient étudier à Rome est tout-à-fait confidentielle; & elle produisit de tres-bons effets, puisque S. Augustin témoigne que les écoles estoient beaucoup mieux reglées à Rome qu'à Carthage.

Il ordonna à Trèves le 2. Mars 372. que les Docteurs des Manichéens seroient condamnez à de grosses amendes & les lieux où ils feroient leurs leçons adjugez au fisc.

Il declara aussi indignes du sacerdoce les Evêques qui reitroient le baptesme; & cette loy donnée à Trèves le 2. Fevrier 373. regarde directement les Donatistes.

S. Ambroise releve beaucoup une autre loy que cet Empereur avoit faite, que dans les causes qui regardent la foy & l'ordre de l'Eglise il falloit que le juge fust égal en dignité & en autorité à la personne dont il estoit juge, c'est à dire que des Evêques ne devoient estre jugez que par des Evêques. Et ce Saint ajoûte que lors mesme qu'un Evêque estoit accusé d'un crime personnel, & qu'il s'agissoit d'informer de ses mœurs & de ses actions, Valentinien vouloit que ses accusations fussent examinées par le jugement des Evêques. Voilà, dit ce Saint, quel estoit le sentiment de ce grand Empereur qui a fait paroître sa foy par la constance avec laquelle il a confessé JESUS-CHRIST & a fait louer sa sagesse par la prosperité dont l'Empire a joüy sous sa conduite.

On a écrit qu'au commencement de son regne, quelques Evêques d'Orient luy parlant des disputes touchant la foy, il répondit que c'estoit aux Prelats à traiter ces questions,

Sox. om. l. 6.  
c. 7.

& que pour luy qui estoit laïque, il ne luy estoit pas permis de s'en embarrasser. Mais quoyque cette reponse convienne fort bien à l'esprit de Valentinien, & au respect qu'il avoit pour l'Eglise, neanmoins nous avons déjà monstre ailleurs, le sujet qu'il y a de la croire fausse à cause des circonstances qui l'accompagnent.

Vie de S. Ba-  
sil. p. 255.  
627.

Cod. Theod.  
11. xxxvi.  
20.  
Eclaircissim.  
3.

Pour la loy si digne de la pieté de ce Prince, & des eloges de Saint Ambroise, Baronius croit qu'elle est marquée dans un Rescrit donné sur l'affaire de Chronope Evesque, qui ayant esté jugé par une assemblée de 70. Evesques, & apparemment déposé, en avoit appellé à Claude Prefet de Rome, & avoit encore appellé de luy. C'est ce qui oblige Valentinien de déclarer que puisqu'il a mal appellé, il sera contraint de payer l'amende ordonnée generalement en tel cas; mais que cette amende au lieu d'estre ajugée au fisc, sera distribuée aux pauvres; ce qu'on observera aussi dans les autres affaires Ecclesiastiques.

Toutes ces loix si avantageuses à l'Eglise sont des monumens de la pieté de cet Empereur; & nous en font concevoir d'abord une haute idée, quoy qu'en cela mesme sa conduite n'ait pas toujours esté uniforme.

## CHAPITRE VI.

*Suite des qualitez de Valentinien suivant le jugement que les Payens en ont porté. Sa conduite à leur égard & envers les Heretiques.*

ON pourroit croire que les loüanges que les Chrétiens ont données à l'Empereur Valentinien leur auroient fait dissimuler ses defauts ou par un esprit de reconnoissance, ou par un motif de flaterie, si les Payens mesme n'avoient reconnu en luy d'excellentes qualitez.

Ammien Marcellin, qui est toujours plein de zele pour le paganisme & que l'on sçait avoir esté extraordinairement attaché à Julien, donne à ce Prince Chrétien la gloire d'avoir esté extrêmement chaste, & d'avoir arresté par son exemple les dereglemens de la Cour. Il nous le représente comme un homme qui parloit peu, mais avec sagesse, & avec quelque sorte d'eloquence. Il dit de luy qu'il estoit propre,

mais

mais sans luxe, & sans superfluité; Qu'il avoit du genie & de l'adresse pour les arts, & pour quantité de petites choses; ce que l'on a encore remarqué de l'Empereur Adrien; Qu'il est loüable de n'avoir pas élevé ses parens à de grandes dignitez horsmis son frere. Mais sur tout, il relève beaucoup sa science militaire, & avouë de bonne-foy qu'il n'y a point d'ennemi si déraisonnable qui ne soit contraint de reconnoître la prudence & la vigilance infatigable avec laquelle il s'appliquoit au bien de l'Etat & à l'asseurer contre les courtes des barbares.

Amm. l. 29.  
p. 397.

De plus, il le loüe d'avoir esté fort exact à ne pas donner les grandes charges de l'Empire à des personnes indignes; & dit que l'on ne vit point durant son regne vendre les Offices & les gouvernemens des provinces à des personnes incapables, si ce n'est peut-estre au commencement qu'il n'avoit pas encore le loisir de s'y appliquer. Et c'est peut-estre cette exception qui a donné lieu à Zofime de luy reprocher d'avoir donné les charges indifferemment à tous ceux qui les demandoient sans aucun discernement du merite des personnes.

Zof. l. 4.

Il est étrange que le mesme Ammien, qui reconnoit qu'il contribuoit de tout son possible au soulagement des Provinces, & les soulageoit par la diminution des tributs, le presente comme un Prince infatiable d'argent, & qui s'efforçoit de s'enrichir par toutes sortes de moyens justes & injustes.

l. 30. p. 432.  
p. 423. 430.  
431.

Aurele Victor qui estoit payen aussi bien que luy, se declare pour le premier de ces deux jugemens, & loüe ce Prince d'avoir haï & puni particulièrement l'avarice entre tous les autres vices. Mais Zofime ne luy est pas si favorable, prétendant que sur la fin de son regne il parut tout different de ce qu'il avoit esté au commencement, & qu'il se rendit odieux à tout le monde par les contributions extraordinaires qu'il exigeoit avec une rigueur insupportable.

Zof. l. 4.

Ammien est peu d'accord avec luy mesme quand après luy avoir attribué tant de grandes qualitez pour la guerre, il le veut faire passer pour un Prince lasche & timide. Cét auteur luy reproche encore d'avoir esté jaloux & envieux du bien que faisoient les autres, voulant seul avoir la gloire d'exceller en toutes choses. Il le blâme aussi d'avoir trop favorisé

l. 30. p. 432.

l. 27. p. 343.

les gens d'épée, & d'avoir commencé le premier à les élever excessivement.

*Baron. ad an. 369.* Ce n'est pas sans fondement que le Cardinal Baronius l'a blâmé d'avoir esté trop indifferant pour la foy Chrétienne & pour la religion Catholique, & qu'il a attribué la cause du malheur de sa famille & de la mort funeste de Gratien & Valentinien II. ses enfans, à cette disposition d'esprit trop humaine & trop politique. Et en effet on ne peut point disconvenir qu'il n'a pas toujours témoigné tout le zele qu'on eust pû attendre d'un Confesseur de JESUS-CHRIST. Il fut trop favorable aux heretiques & aux Payens, lorsque dès le commencement de son regne il leur laissa par des loix expressees la liberté de suivre chacun ce qui luy sembleroit le meilleur, sans inquieter personne sur ce sujet, & sans contraindre ses sujets par des Edits menaçans à suivre la religion dont il faisoit profession, ainsi qu'il s'estoit pratiqué sous le regne de Constance.

*Symmach. l. 10. Ep. 54.* Il eut assez de condescendance pour laisser subsister pendant quelque temps l'autel de la Victoire, que Constance avoit fait ôter du Senat de Rome comme un reste du Paganisme, & que Julien l'Apostat avoit rétabli.

*Zof. l. 4.* Il laissa même abolir une de ses loix du 9. Septembre 364. par laquelle il avoit deffendu les sacrifices de nuit, & il avoit baissé jusques à cét excès d'indulgence en consideration de Pretextat Proconsul de Grece, sur ce que cét Officier tres attaché au Paganisme luy avoit representé que la rigueur de cette ordonnance estoit insupportable aux Payens, & ruinoit leurs plus augustes mysteres.

*Cod. Theod. 9. xvi. 9.* Nous avons encore une loy du 29. May donnée à Tréves par laquelle il declare qu'il ne deffend nullement ny la discipline des Aruspices, ny tout autre exercice de religion permis par les anciens pourveu qu'on n'y meslast pas la magie. Et par un excès de liberalité politique il accorda même des privileges aux grands Pontifes des provinces ainsi qu'il paroist par la loy du 28. Juin 372. donnée à Tréves.

*Ibid. l. 2. J. 75.* Mais les fautes qu'il fit en faveur des heretiques sont encore tout autrement importantes pour l'Eglise. Car au lieu de chasser Auxence du siege Archiepiscopal de Milan, non seulement il le tolera dans cette fonction si importante, mais il se joignit même positivement à sa communion, & donna

*Vie de S. Athanase l. 11. c. 8.*

ordre à S. Hilaire de se retirer de Milan à cause qu'il luy parloit sur ce sujet avec sa generosité ordinaire.

Il fit aussi beaucoup de tort à l'Eglise par son second mariage qu'il contracta avec Justine, qui des-lors estoit Arienne & qui entreprit ensuite la protection de l'Arianisme avec beaucoup de chaleur & de violence. Mais la faute de cét Empereur estoit excusable en quelque maniere, puisqu'il estoit une femme artificieuse cacha toujours son heresie tant qu'il vescu, & qu'il ne découvrit ce venin que quand la malignité de son cœur se trouva fortifiée en sa personne par la souveraineté du gouvernement.

*Ruffin II. c. 15.*

## CHAPITRE VII.

*Extreme severité de Valentinien. Supplice des Innocens de Milan, & d'un Prestre de Sirmich.*

CE que nous venons de remarquer des qualitez de Valentinien nous fait voir que ses vertus personnelles & royales ont esté meslées de quantité de defauts. Mais après tout rien n'a rendu si odieux le nom & la memoire de ce Prince, que sa rigueur excessive qui luy estoit inspirée par la chaleur de son tempérament.

*Amm. l. 5. p. 429. Aurel. Viator.*

L'histoire nous le dépeint comme un homme extraordinairement severe, vehement, grand & irreconciliable ennemi des vices. Le portrait qu'en fait S. Hierosme n'est gueres plus avantageux; & après avoir dit que pour le reste il estoit un excellent Empereur, semblable à Aurelien, il ajoûte que sa trop grande severité & son épargne passioient dans l'esprit de quelques-uns pour cruauté & pour avarice.

*Hieron. Chron. nic.*

Ammien Marcellin est celuy de tous les auteurs de son temps, qui en parle avec plus d'affectation & plus d'étendue, jusques à donner lieu de croire, comme il l'a reconnu luy même, qu'il recherchoit à dessein tout ce qu'il pouvoit pour exagérer les defauts de ce Prince d'ailleurs excellent. Il dit de luy qu'il ne se lassoit point de faire tourmenter ceux qu'on appliquoit à la question, & que cette rigueur alloit quelquefois jusqu'à leur faire perdre la vie dans la torture,

*l. 29. p. 397.*

*l. 30. p. 430.*

Que jamais il n'a changé une Sentence de mort en quelque peine plus douce; Qu'il renvoyoit toujours les affaires aux juges mesmes que l'on recusoit; & qu'il condamnoit à la mort les débiteurs insolvables. Cependant au lieu d'attribuer cette extreme severité à l'amour que ce Prince avoit pour la justice, Ammien prétend que la rigueur excessive estoit en luy un effet de mollesse & de foiblesse de cœur, & qu'en effet autant qu'il estoit inflexible dans le chastiment des personnes moins considerables, autant il estoit foible & relâché dans la punition des plus grands crimes des personnes illustres & puissantes.

*l. 29. p. 377.* Cét historien rapporte encore une circonstance assez étrange qui marque autant que toute autre chose le caractère de l'esprit de cet Empereur, sçavoir qu'il prenoit un soin particulier de la nourriture de deux ourses extremement carnacieres, & que mesme il vouloit qu'on en lâchast une, comme pour recompense d'avoir déchiré quantité d'hommes.

*l. 27. p. 242.* Il estoit à plaindre d'avoir l'empire souverain de tant de peuples, & d'estre l'esclave de sa colere. Aussi connoissant luy mesme un si grand défaut, il fit ce qu'il pût au commencement de son regne pour moderer l'impetuosité de cette passion. Mais comme la douceur qu'il faisoit paroistre n'estoit nullement naturelle elle ne fut pas aussi de longue durée, & le panchant qu'il avoit à la violence l'emporta bien-tost à des actions de cruauté.

*ibid. p. 343. Ex agente in rebus.* L'histoire en fournit plusieurs exemples que nous laissons à dessein pour nous contenter de rapporter ce qui a plus de liaison avec l'histoire de l'Eglise. Un nommé Diodore, qui avoit esté Huissier Imperial, ayant appellé un Comte en justice devant le Vicaire du Prefet d'Italie, & trois sergens ayant signifié à ce Comte un ajournement personnel lorsqu'il alloit à la Cour, Valentinien au lieu de renvoyer cet Officier au tribunal de celui devant lequel il estoit appellé, fit mourir cruellement & Diodore sa partie, & les trois sergens qui l'avoient ajourné. Cette Sentence si inhumaine fut executée dans Milan, & Ammien témoigne que leur memoire estoit honorée de son temps par les Chrétiens qui appelloient le lieu où ils estoient enterrez, *les Innocens*. Ce fut apparemment pour ce sujet que ce mesme Empereur ayant

*ibid.*

commandé dans une autre occasion qu'on fist mourir des Officiers qui avoient executé une sentence donnée legitime-ment, un Intendant de ses finances se donna la liberté de luy faire une tres humble remonstrance pour l'en détourner, en luy representant que tout ce qu'il gaignoit par là estoit de donner sujet à la religion Chrétienne d'honorer comme des Martyrs & des amis de Dieu ceux qu'il faisoit punir comme des criminels & des scelerats.

Certes il y a lieu d'admirer en cette rencontre la misericorde de Dieu qui se conserve de fidelles serviteurs dans les conditions les plus dangereuses & les plus disproportionnées à la sainteté du Christianisme, telle que paroist à l'exterieur celle des sergens; & il ne faut pas une moindre bonté ny une moindre puissance que la sienne pour leur fournir des occasions non seulement de se sauver, mais mesme de remporter la couronne du martyre.

Le Cardinal Baronius a quelque raison de remarquer que ne paroissant point par aucun monument ecclesiastique que l'Eglise de Milan ait honoré comme Martyrs ces trois sergens de Milan, dont Ammien rapporte le supplice vers l'an 367. ou 368. il est difficile, & mesme dangereux de s'en fier absolument à ce qu'en a écrit un payen. Mais après tout, cet historien, quelque payen qu'il soit, écrivant une chose arrivée publiquement de son temps sous Theodose & sous S. Ambroise, il y a peu de lieu de douter que ces sergens n'ayent reçu dans Milan le culte que les Chrétiens rendent aux Martyrs. On pourroit dire que ce n'estoit que quelques particuliers qui en usoient de la sorte par une devotion qui n'estant pas assez réglée les portoit à honorer comme Innocens, parce qu'ils les croyoient tels, des gens qui pouvoient estre veritablement coupables. Mais cette raison aura peu de poids si l'on considere que ces sortes de devotions estant moins croyables dans une Eglise qui avoit S. Ambroise pour Eveque, que dans toute autre, le rapport d'Ammien nous doit paroistre tresvray-semblable, s'il n'est pas tout-à-fait certain.

Cét historien rapporte encore un autre exemple de la cruauté de Valentinien que S. Hierôme remarque aussi dans sa Chronique sur l'année 372. c'est à dire 371. selon nostre supputation ordinaire. Octavien, que Julien l'Apostat avoit fait

*Baron. ad ann. 367.*

*Amm. l. 29. p. 356. Hieron. in Chron.*



Proconsul d'Afrique au commencement de 373. s'estant caché au fortir de cette charge chez un Prestre d'Epire pour se garantir de quelques poursuites que l'on faisoit contre luy; ce Prestre n'ayant pas voulu le découvrir, fut décapité à Sirmich par une injustice & une inhumanité d'autant plus étrange, qu'on avoit vû autrefois des payens se laisser fléchir par une constance si genereuse. Car nous apprenons de S. Augustin que du temps que les Empereurs estoient encore payens il y avoit eu à Tagaste petite ville d'Afrique un saint Evesque nommé Firmus, chez qui un homme que l'on poursuivoit, s'estant réfugié, il le receut & le cacha du mieux qu'il luy fust possible. Et sur ce que l'on envoya des sergens chez luy par ordre de l'Empereur pour chercher cet homme, ce genereux Evesque répondit, qu'il ne pouvoit ny mentir, ny livrer celuy qu'on cherchoit. Quelques tourmens qu'on luy fist souffrir, on n'eut jamais le pouvoir de luy faire changer de résolution. Enfin après qu'on l'eut mené à l'Empereur, il admira tellement sa fermeté & sa constance qu'il luy accorda mesme sans peine la grace de celuy qu'il avoit caché. Ce fut ainsi que ce genereux Prelat apprit à tous les Chrétiens à garder la fidelité qu'on doit à ses amis sans violer celle qu'on doit à la verité par une obligation encore beaucoup plus étroite. Cette constance inébranlable l'a fait mettre au nombre des Confesseurs, & l'Eglise honore sa memoire le 31. de Juillet.

Cependant on n'a pas rendu le mesme honneur à ce Prestre de Sirmich; soit qu'on n'ait pas osé l'honorer comme martyr, de peur de faire passer Valentinien pour un Tyran; soit que l'Eglise de Sirmich ayant esté fort infectée d'Arianisme sous l'Evesque Germaine, sa foy n'ait pas esté aussi pure que son action estoit glorieuse.

Voilà un échantillon de ce que l'histoire nous fournit touchant les mœurs & la severité de Valentinien. Il faut passer maintenant du caractere de son esprit à l'histoire de son regne que nous décrirons en abrégé selon la suite des années.

Baron. ad  
an. 372.  
Aug. de men-  
dacio ad Con-  
sent. c. 13.

## CHAPITRE VIII.

*Abregé des actions de Valentinien dans les trois premieres années de son regne.*

VALENTINIEN ayant esté proclamé Empereur à Nicée le 26. Fevrier 364. se rendit aussi-tost à Constantinople, où dès le 28. ou 29. Mars il associa à l'Empire son frere Valens, ainsi que nous avons rapporté ailleurs; & luy laissant l'Orient pour partage, il se réserva l'Occident, & s'en alla à Milan où il estoit arrivé des le 1. de Juin selon le Code.

Il y commença l'année 365. par son premier Consulat; mais ensuite il fut obligé de faire un voyage dans les Gaules pour s'opposer aux Allemans. Car ces peuples n'estant pas satisfaits de ce qu'on avoit usé de trop de ménage & d'épargne dans les presens qu'on leur avoit faits en ce commencement de regne, rompirent la paix, coururent le país des Romains dès le premier mois de l'année, deffirent mesme les Romains dans une bataille, emporterent le drapeau des Hollandois & celuy des Herules, & tuerent deux Comtes, sçavoir Charietton & Severien qui avoient la conduite de l'armée.

Zosime prétend que Valentinien mesme estoit present à cette journée qui apparemment arriva dans les País-Bas; & qu'ayant sceu que les Hollandois avoient ployé les premiers, il les avoit tous cassez, & commandé qu'on les vendist pour esclaves; mais qu'ils eviterent ce chastiment ignominieux en promettant de reparer par des actions de generosité la faute qu'on leur reprochoit, & qu'en effet ils allerent aussitost attaquer le camp des ennemis & en firent un grand carnage. Mais il est certain par la relation d'Ammien que Valentinien n'estoit point present à la deffaite.

Il arriva à Paris sur la fin d'Octobre, & le jour mesme qu'il y devoit entrer, il apprit la nouvelle de la revolte de Procopé qui s'estoit soulevé en Orient contre Valens. Il vouloit y aller à l'instant mesme afin de secourir son frere; mais la crainte de laisser les Gaules en proye à la fureur des Allemans, le fit demeurer. Il envoya de Paris Daga-

Vie de S.  
Athanasie l.  
II. c. 7.  
Vie de S. Ba-  
file l. 3. c. 5.  
Zof. l. 4.  
Amm. l. 26.  
c. 27.  
Zof. l. 4.

laïphe General de la Cavalerie pour reparer les pertes qu'il avoit souffertes, & luy s'estant avancé jusques à Reims, il mit les armées en estat, & munit la frontiere du Rhein.

Dagalaïphe manqua de cœur ou d'adresse pour executer une commission de cette importance. Bien loin de repousser les Allemans, il n'osa mesme les attaquer, s'excusant sur ce qu'ils estoient répandus de toutes parts, & ayant ensuite esté rappelé pour la solennité de son Consulat en 366. Jovin General de la Cavalerie eut de plus heureux succès que luy. Car il vainquit par trois fois les Allemans, & dans la troisième rencontre auprès de Châlons où d'abord il pensa estre déffait, après avoir opiniâtré le combat jusques à la nuit, il en sortit avec avantage, n'y ayant eu que 200. hommes de tuez de son costé, & autant de bleffez, au lieu qu'il y en eut six mille de tuez & autant de bleffez dans l'armée ennemie. Le Roy mesme des Allemans qui estoit à la teste de leurs troupes fut pris en fuyant & pendu par les soldats, qui pousserent jusques-là l'insolence de leur victoire sans avoir reçu de sa part aucun ordre d'en user ainsi. Jovin estoit sur le point de faire sentir les effets de sa colere au Mestre de Camp qu'il croyoit leur avoir permis cét emportement, & il avoit tout à fait resolu de le condamner s'il n'eust reconnu par des preuves infaillibles qu'une action si noire & si atroce n'avoit esté l'effet que de la boutade & de l'impetuosité de ses soldats.

*Mat. Fast.*

C'est sans doute dans la veüe de cette victoire qu'Idace dit sur cette année que Valentinien deffit les Allemans.

Jovin en vint recueillir le fruit en rejoignant l'Empereur qui alla au devant de luy avec beaucoup de reconnoissance & de joye, & l'ayant désigné Consul pour l'année suivante 367. il remplit ses troupes par les levées qu'il fit faire tant de ses terres que des barbares qui demeuroient le long du Rhein : Ce qui le rendit si redoutable, que durant 9. ans qu'il regna depuis ce temps-là nul barbare n'osa entreprendre de passer le Rhein pour attaquer les villes de l'Empire.

Mais ce n'estoit pas seulement le corps de l'Etat qui estoit alors exposé à de si violentes agitations; l'Eglise avoit aussi ses orages & ses tempestes; & au mesme temps qu'elle éprouvoit la fureur de l'heresie, elle se voyoit déchirée en elle

elle mesme par un schisme pernicieux dont nous sommes engagez de représenter la naissance & l'origine.

CHAPITRE IX.

*Qualitez de Damase & d'Ursin. Ils sont tous deux élus Evêques de Rome.*

CE fut en cette mesme année 366. que Damase Espagnol de naissance & fils d'un nommé Antoine, fut élevé au Pontificat. Une ancienne inscription nous apprend que cét Antoine avoit esté Ecrivain, Lecteur, Diacre & Prestre dans l'Eglise de S. Laurent à Rome.

Il avoit une sœur nommée Irene, qui fit profession de virginité & mourut à 20. ans. Quelques-uns l'ont mise au nombre des Saintes le 21. de Fevrier; & les Espagnols, qui la prétendent estre de leur país, en ont donné une petite histoire écrite en un latin fort barbare, & qui se détruit d'elle mesme par des circonstances incompatibles.

Damase passa une grande partie de sa vie dans le ministère de l'Eglise, & servit aussi bien que son pere dans l'Eglise de S. Laurent, ayant plus de 60. ans quand il fut fait Pape.

Il estoit Diacre de Rome lorsque Libere fut banni par Constance en 355. & s'engagea par un serment solennel avec le reste du Clergé de Rome de ne recevoir jamais d'autre Pape tant qu'il vivroit. Apres l'avoir accompagné quelque temps à Beroée, il revint à Rome; & ce retour a fourni de prétexte à ses ennemis pour écrire sans un légitime fondement que l'ambition l'ayant corrompu, il avoit abandonné Libere dans sa disgrâce. Ils semblent mesme vouloir l'accuser d'avoir violé son serment, & de s'estre attaché aussi bien que beaucoup d'autres à la communion de Felix, depuis qu'il estoit devenu Antipape; ce qui n'a pas de vray-semblance, non plus que ce que quelques autres disent que Libere ayant esté contraint de quitter Rome une seconde fois l'an 359. pour éviter la persécution de Constance, apres le Concile de Rimini, il y laissa en sa place Damase, qu'ils qualifient Prestre, pour estre son grand Vicaire.

*Hieron. Chron.*

*Libell. Marcell. & Faust. Anas. 38. Baron. an. 384.*

*in append. Bolland. 21. Fevr. 8. p. 244.*

*Eclaircissens.*

Après la mort de ce Pape qui arriva le 24. Septembre 366. l'Eglise Romaine se trouva dans un estat plus déplorable qu'auparavant & tomba dans un schisme tres fascheux. Car il se forma deux partis dans l'élection que l'on fit pour luy donner un successeur; & les uns ayant donné leurs suffrages à Damase, les autres nommerent Ursin appelé Ursin par les nouveaux, qui avoit une tres mauvaise reputation.

Ruffin l. 1.  
c. 10.

Libell. Marc.  
& Faust. p.  
5. 6.

Marcellin & Faustin, Prestres de la secte des Luciferiens, qui se declarerent hautement pour ce dernier, prétendent qu'Ursin fut élu dans la Basilique de Jules par les Diacres Amance & Loup, & par le peuple qui estoit toujours demeuré dans la communion de Libere; & que l'élection de Damase se fit dans S. Laurent *in Lucinis* par ceux qui avoient esté attachez à la communion de Felix que les Ariens avoient fait Antipape contre Libere. Ils ajoûtent que Felix fut ordonné le premier par Paul Evêque de Tivoli; Que Damase l'ayant sceu, luy qui avoit toujours ambitionné l'episcopat, il amassa une troupe de cochers & de personnes de basse condition & de la lie du peuple, qui entrerent par force dans la Basilique de Jules le baston à la main, & y firent durant trois jours de grands massacres; Que sept jours après il s'estoit emparé de la Basilique de Latran par le moyen de cette populace venale, & y avoit esté ordonné Evêque.

Il ne tient donc pas à ces Prestres schismatiques que Damase ne passe pour l'auteur de tous les maux, & des cruautés dont le schisme fut suivi. Mais il n'est pas juste que n'ayant pu persuader ce fait aux Catholiques de son siècle, ils trouvent maintenant des personnes assez credules pour se rendre à leur témoignage. Il est plus à propos d'en juger par l'assemblée des Evêques les plus saints & les plus éclairés qui fussent alors dans l'Occident & qui ne peuvent estre suspects n'ayant point eu d'autre interest dans cette affaire que celui de la verité & de la justice. Ce sont les Peres du Concile tenu à Aquilée l'an 388. qui attribuent à la temerité d'Ursin tant de choses funestes & tragiques que l'on avoit veües, l'accusant de s'estre efforcé d'usurper par violence un rang qui ne luy estoit point dû, & où il n'auroit pu arriver par les voyes ordinaires & légitimes.

Append. Cod.  
Theod. p. 68.  
69.

Le Concile de Rome qui peut avoir esté tenu en 378. impute à la fureur d'Ursin les efforts qu'il avoit faits pour ravir un honneur qui ne luy appartenoit pas. Mais l'éloge que luy donne S. Ambroise, en disant qu'il avoit esté élu Evêque par le jugement de Dieu, vaut luy seul une apologie entiere. S. Hierosme a marqué les particularitez de son élection; & son témoignage est d'autant plus considerable qu'il pouvoit estre à Rome en ce temps-là mesme. Il dit que Damase ayant esté ordonné Evêque, Ursin fut établi peu de temps après, & s'empara du Sicinne. C'estoit une Basilique où les Chrétiens tenoient ordinairement leurs assemblées dans le quartier appelé *Exquilie*, selon ceux qui ont fait la description de Rome. La suite donne sujet de croire que c'est celle qui a esté nommée depuis ce temps-là la Basilique de Libere, qui en effet estoit dans le mesme quartier selon le Breviaire Romain, & Baronius. Et c'est l'Eglise, que l'on nomme presentement sainte Marie Majeur.

ibid. p. 80.

Ambros. Ep.  
11.

Hieron. Chron.  
an. 367.

Hieron. Chron.  
11.

Amm. l. 27.  
p. 337.

Marcellin. &  
Faust. p. 6. 7.

Socrate prétend que quand on fit l'élection d'un Evêque, Ursin s'estant trouvé avoir presque autant de voix que Damase, en prit sujet de tenir ses assemblées à part, & de se faire ordonner dans un lieu de la Basilique de Sicine. Ruffin dit que Damase avoit déjà receu le sacerdoce, c'est à dire la dignité du Pontificat, lors qu'Ursin ne pouvant souffrir qu'on le luy eust préféré, s'emporta à cet excès de fureur, d'assembler une troupe de feditieux, qui l'ordonnerent Evêque à sa priere dans la Basilique de Sicinin ou Sicine, malgré les loix de l'Eglise, l'ordre de la discipline, & les regles de la tradition, ayant gagné pour cela un Evêque fort ignorant & d'un esprit fort grossier. C'estoit, comme nous venons de remarquer, Paul Evêque de Tivoli. Et comme tout estoit irregulier dans cette ordination, il ne s'arresta nullement à l'ancienne coûtume des Evêques de Rome qui ordinairement estoient sacrez par ceux d'Ostie.

Socrat. l. 4.  
c. 2.

Ruffin l. 2.  
c. 10.

On ne pouvoit attendre que toute sorte de maux d'un Sacre si illegitime. L'exercice de cette autorité qu'il avoit usurpée si injustement ne tarda gueres à le rendre encore plus coupable, & elle fut bien-tost suivie d'une entreprise sacrilege par la licence qu'il se donna d'ordonner diverses personnes. Et comme s'il ne luy eust pas suffi de déchirer

la robe de JESUS-CHRIST par la division de son Eglise, il la trempa dans le sang d'une infinité de personnes, & crût que le crime de son intrusion devoit estre soutenu par un tres grand nombre d'autres crimes qui en furent comme les fruits & les suites naturelles.

CHAPITRE X.

*Troubles & meurtres dans Rome à cause du schisme. Bannissement d'Ursin. Eloge de Damase. Jugement d'Ammien Marcellin touchant le luxe des Evêques.*

**L**E schisme dont Ursin estoit l'auteur excita d'abord de si grands troubles dans Rome, que ceux qui estoient obligez de pourvoir à sa seureté tascherent d'y apporter un prompt remede. Jurence ou Virence, qui en estoit alors Gouverneur, & Julien qui y avoit la charge d'Intendant des vivres dès le mois de Juin 366. selon le Code Theodosien, envoyerent Ursin en exil avec ses Diacres Amance & Jules. Les deux Prestres Luciferiens, qui sont les ennemis declarez de ce saint Pape, ajoûtent dans leur Requeste à trois Empereurs, qu'après son bannissement, Damase voulut forcer à coups de bastons & d'épées le peuple de leur parti à rentrer dans sa communion, & qu'ayant tenté de faire chasser de la ville par les Officiers de la Justice sept Prestres attachez à Ursin, le peuple les sauva, & les emmena dans la Basilique de Libere. Damase, continuant ces deux auteurs schismatiques, ramassa tous ses sectateurs & tout le Clergé, les arme de bastons, d'épées & de haches, & les amene investir la Basilique le 25. Octobre 366. à 8. heures du matin. Les uns brisent les portes, ou y mettent le feu, & y entrent par force. Les autres découvrent le comble & attaquent le peuple à coups de tuiles. Enfin il y eut 160. hommes ou femmes de tuez du parti d'Ursin, outre beaucoup de blesez, dont quelques-uns moururent de leurs blessures; mais il n'en cousta la vie à personne du costé de Damase.

Ammien ne se declare ny pour l'un ny pour l'autre de ces deux partis, mais les condamne également, & dit que les partisans de Damase & d'Ursin estoient si furieusement

animez les uns contre les autres, que plusieurs personnes receurent des blessures dans cette querelle & mesme y perdirent la vie. Il ajoûte qu'il est constant que l'on trouva pour un seul jour 137. morts dans la Basilique de Sicine, mais que Damase demeura enfin victorieux par les efforts de son parti; & que la sedition fut si grande, que Jurence avec toute la prudence de son esprit, & toute la sagesse de sa conduite ne pouvant ny punir les seditieux, ny les adoucir, fut contraint de se retirer dans les fauxbourgs. Ce qui fait voir qu'il n'estoit pas trop favorable à Damase, n'estant pas croyable qu'il eust eu aucun sujet de rien craindre s'il eust appuyé ce parti, qui estoit incontestablement le plus fort.

Il est vray que nos auteurs mesme ont parlé de ces meurtres arrivez à Rome. Ruffin dit en general que l'ordination illegitime d'Ursin contre Damase, causa une telle sedition ou plûtost une guerre si furieuse parmi le peuple qui se partageoit pour l'un ou pour l'autre, que les lieux de prieres furent remplis du sang des hommes. S. Hierosme reconnoist aussi qu'Ursin s'estant saisi de la Sicine, & le peuple du parti de Damase estant accouru en foule, diverses personnes de l'un & de l'autre sexe y furent massacrées cruellement.

L'animosité qui divisoit les esprits de part & d'autre estoit si grande, qu'ils demurerent long-temps en cet estat avant qu'on les pust appaiser. Trois jours après tant d'horribles meurtres commis dans la Basilique de Libere, c'est à dire le 28. d'Octobre, le peuple d'Ursin s'estant assemblé cria hautement contre Damase, & la Basilique de Libere retentit souvent de leurs cris, parce que c'estoit le lieu ordinaire de leurs assemblées. Ils demandoient que l'on convoquast les Evêques pour juger ce different; & il y a bien de l'apparence que cela se fit ainsi, quoy qu'il n'y en ait pas de preuves.

On peut croire avec raison, que ne faisant nulle difficulté de verser le sang des hommes, ils n'épargnoient pas les injures les plus atroces contre l'honneur des Evêques. Sur tout, ils se railloient publiquement de Damase à cause qu'il estoit fort aimé & fort supporté des Dames; ils luy suscitèrent mesme un accusateur qui le défera comme adultere.

*Hieron. Ep. 50.* C'estoit faire le dernier outrage à un Prelat que S. Hierosme appelle un amateur de la chasteté, & un Docteur vierge de l'Eglise vierge, un homme excellent & habile dans les Ecritures. Et afin qu'on ne croye pas que l'étroite liaison que S. Hierosme avoit avec luy soit capable d'affoiblir son témoignage, *Theodoret l. 1. c. 1. l. 4. p. 27.* Theodoret louë ce Pape comme une homme d'une vie tres sainte, qui estoit prest de dire & de faire toutes choses pour maintenir les dogmes Apostoliques, & qui perceoit les Ariens de ses traits, quoy qu'ils ne l'attaquassent que de loin. Ruffin dit que les cruautez que l'on commit en faveur de la cause de ce bon Prelat contre Ursin rendirent son nom odieux, quoy qu'il en fust innocent; & il le louë d'avoir surmonté ses ennemis sans leur faire de tort après sa victoire.

p. 337.

Voila ce que l'antiquité nous a donné de lumiere touchant l'origine de cette fameuse contestation. La reflexion qu'Ammien Marcellin a faite sur ce sujet est aussi devenuë tres celebre. Car il dit qu'après avoir consideré le faste & l'éclat de ce qui se passe dans Rome, il tombe d'accord que ceux qui aspirent à la Papauté, ont raison de faire tous les efforts imaginables pour soutenir ce qu'ils souhaitent avec tant de passion, parce que lors qu'ils sont arrivez au comble de cette haute dignité, ils sont assurez de s'enrichir des oblations des Dames Romaines, ils paroissent en public estant assis dans des chars, il sont vestus richement, & font des festins si magnifiques que ceux des Roix ne leur sont pas comparables.

Il ajoûte que ces Prelats pourroient estre veritablement heureux si en méprisant la grandeur de cette ville qu'ils opposent à ses vices & à ses dereglemens, ils prenoient pour modele le genre de vie de quelques Evesques des Provinces qui attiroient les louanges de Dieu & de ses veritables adorateurs par la pureté de leurs mœurs, & la pudeur de leurs visages, par leur extrême abstinence dans le boire & dans le manger, par la simplicité de leurs habits, & par la modestie de leurs regards continuellement baïssés vers la terre.

*Hieron. Ep. 6.*

La reflexion de cét historien a beaucoup de conformité avec ce que S. Hierosme rapporte de Pretextat. Car quoy que ce Magistrat, qui estoit fort attaché au Paganisme, fust dans les plus grands emplois de l'Empire, & qu'il soit mort designé Consul, neanmoins il ne laissoit pas de dire en riant

au Pape Damase, Faites moy Evesque de Rome, & aussi-tost je seray Chrétien. Il est vray que l'on a entrepris de justifier Damase en faisant voir qu'il estoit innocent de celuxe qu'on semble luy reprocher, & qu'il n'est nullement compris dans la censure que fait S. Hierosme des Evesques qui tombent dans ce defaut. Mais quoy qu'il en soit, ce raisonnement d'Ammien est d'un tres grand poids pour monstrier que les Prelats qui veulent relever leur dignité, & s'attirer la veneration des peuples par cet éclat, & cette magnificence exterieure, se trompent grossierement; & que la modestie ne leur est pas moins avantageuse pour s'acquérir de l'estime, qu'elle leur est commandée par l'Evangile, par les Canons, & par l'exemple des Saints.

*Baron. ad an. 367.*

## CHAPITRE XI.

*Valentiniën eleve Gratien à l'Empire, & épouse Justine.  
Enfans de ce mariage.*

**V**ALENTINIEN fut attaqué d'une si grande maladie en l'an 367. que l'incertitude de l'evenement donnoit déjà occasion à plusieurs personnes de former de grands desfeins pour l'Empire. Pour prevenir de semblables inconveniens, dès qu'il fut gueri, il se sentit obligé de declarer Auguste son fils Gratien, qui n'estoit encore âgé que de 8. ans & quelques mois. Il fit cette importante declaration dans Amiens le 24. jour d'Aoust; & il suivit en cela le conseil de sa belle-mere & de sa femme, c'est à dire de la mere de Gratien sa premiere femme, qui est nommée Severe par Socrate & Marine dans la Chronique d'Alexandrie.

*Amm. l. 27. Zof. l. 4.**Socr. 5. c. 11. Sozom. 7. c.*

Sa seconde femme fut la fameuse Justine mere de l'Empereur Valentinien II. Mais il n'y a rien de plus étrange que ce que Socrate a écrit de ce mariage. Car il raconte que Juste pere de Justine, & Gouverneur de la Marche d'Ancone ayant esté tué par ordre de Constance sur ce qu'on prétendoit qu'il avoit eu quelque présage qu'il seroit pere d'un Empereur, Justine qui estoit demeurée orpheline estant devenuë grande se mit à la suite de Severe femme de Valentinien, & entra dans sa plus étroite familiarité; Que cette Princesse fut si ravie de son extrême beauté qu'elle ne pût s'empescher

*Socrat. 4. c. 6.*

d'entretenir son mari, ce qui luy donna envie d'épouser une fille si bien faite ; Mais que comme il ne vouloit pas aussi repudier sa femme, il fit une loy par laquelle il permettoit aux maris d'avoir deux femmes à la fois, & qu'usant le premier de la permission qu'il avoit donnée à tous les autres, il épousa Justine quelque temps après que Severe eust esté déclaré Auguste.

Rien au monde ne sent davantage la fable & le Roman que cette relation qui paroît un conte fait à plaisir, & sa seule lecture est capable de la refuter. Car il n'y a jamais eu d'auteur qui ait parlé d'une loy aussi étrange qu'auroit esté celle-là qui permettoit d'avoir deux femmes, ce qui ne s'est jamais vû parmy les Romains dans le temps mesme que les Empereurs estoient idolatres, quoy qu'une nouveauté si surprenante eust dû faire un tres grand bruit. Ny Ammien, quelque zelé qu'il fust pour son Paganisme, ny Zosime ennemi déclaré des Princes Chrétiens n'ont jamais rien remarqué de semblable ; & au contraire on peut se servir de leur témoignage mesme pour refuter invinciblement Socrate. Car Zosime dit que la mere de Valentinien le jeune ( qui est Justine ) avoit auparavant esté mariée à Magnence. Elle n'estoit donc pas fille. Et nous avons déjà remarqué les éloges qu'Ammien donne à Valentinien I. tant pour le dedans que pour le dehors de sa maison ; & s'il s'estoit engagé dans un mariage de cette nature, cét historien n'auroit pas dit de luy que son exemple servit mesme de frein à toute la Cour, & en modera l'insolence.

Mais quoy qu'on ne puisse excuser Socrate de s'estre trompé lors qu'il a écrit que Valentinien avoit eu deux femmes à la fois, ce n'est pas néanmoins sans quelque sorte de fondement qu'il a avancé ce fait. Car au lieu de dire avec Baronius que Valentinien épousa Justine, il avoit peut-estre répudié Severe sa premiere femme. Il est vray que ce sentiment pourroit paroître peu recevable s'il n'estoit fondé que sur la Chronique d'Alexandrie. Car c'est Ammien mesme qui dit qu'après la mort de Valentinien, Gratien par le conseil de sa mere fit enlever Doryphorien de la prison où on l'avoit mis à Rome. Or comme tout le monde convient que Gratien n'estoit pas fils de Justine, mais d'une premiere femme, on est contraint d'avouër que Valentinien avoit deux femmes

femmes vivantes en mesme temps, mais dont la premiere pouvoit avoir esté répudiée. Et en effet la Chronique d'Alexandrie nous apprend qu'après la mort de Valentinien, Gratien rappella Marine sa mere, & elle avoit déjà remarqué que cette Princesse ayant acheté une terre, que sa qualité luy avoit fait acquerir pour un tres vil prix, Valentinien en fut si indigné quand il le sceut, qu'il la chassa de la ville, & fit rendre la terre à la personne qui l'avoit vendue.

Quoyque le mariage de Valentinien avec Justine après la répudiation de Severe fust conforme aux loix Romaines, s'il s'est fait de cette sorte, il est visible néanmoins qu'il estoit contraire aux regles de l'Eglise, qui obligeoit les personnes mariées en cette maniere à se séparer avant que de recevoir le Baptême. Que si Valentinien avoit des raisons assez considerables pour répudier Severe, quoyque selon les loix de l'Eglise il ne dût pas se remarier ensuite, néanmoins S. Augustin qui raisonnoit de ces choses selon la discipline de son siècle ne l'eust pas osé condamner de peché mortel.

Justine avoit pour freres Constantin grand Escuyer, & Cereal qui eut apparemment la mesme charge après la mort de son frere.

Plusieurs enfans furent le fruit de ce mariage. Car outre Valentinien II. qui succeda à l'Empire, Justine eut encore trois filles, Juste, Grata, & Galla, dont les deux premieres demeurèrent vierges, & Galla fut la seconde femme du grand Theodose Empereur.

## CHAPITRE XII.

*Exploits du Comte Theodose. Revolte de Valentin en Angleterre. Pillage de Mayence. Assassinat de Vitticabe.*

**P**EU de jours après l'élevation de Gratien à l'Empire, Mamertin Préfet d'Italie étant revenu de Rome fut accusé de péculat, & Valentinien mit en sa place Vulcace Ruffin dont Ammien Marcellin parle avec éloges. C'est à ce Ruffin que succeda Probe.

Cependant l'Angleterre se trouvoit presque entierement ruinée par les ravages des Pictes, & des Escossois qui avoient tué le Comte Nectaride, & surpris dans leurs embusches le Duc

Chron. Alex.

Aug de fide  
& operib. c.19.  
Amm. l. 28.  
p. 287. l. 30.  
p. 426.

Amm. l. 30.

Amm. l. 28.

c. 366.

Eclaircissem.



Fallosaride. Valentinien en ayant appris la nouvelle lorsqu'il estoit en chemin pour aller d'Amiens à Trèves, il y envoya ses plus illustres Generaux. Mais comme le mal croissoit toujours, il crût que le Comte Theodose, qui avoit acquis une grande reputation dans les armées pourroit estre employé utilement à éteindre le feu de la revolte qui venoit de s'allumer dans cette extrémité du monde.

Ce Comte, qui est le pere de l'Empereur du mesme nom, justifia par la generosité de son cœur, & le succès de sa conduite le choix que Valentinien avoit fait de sa personne pour une commission si importante, & conquit sur les Barbares une province à qui l'Empereur donna le nom de Valence, qu'elle conserva depuis ce temps-là. Elle fut gouvernée par un Consulaire & devint la 5<sup>e</sup> province des Isles Britanniques.

*Amm. l. 27.  
p. 369.*

*ibidem.  
Hieron.  
Chron.*

Il y avoit alors dans ces mesmes Isles un homme de Pannonie nommé Valentin ou Valentinien beau-frere du Préfet Maximin qui y avoit esté rélegué pour un crime énorme, & que l'inquietude & la malignité de son esprit avoit engagé à broüiller tout de nouveau dans le lieu mesme de son exil, & qui n'avoit point des moindres prétentions que de s'emparer de l'Empire. Comme il connoissoit que le Comte Theodose estoit la plus puissante barriere de sa revolte & de son ambition, il s'éleva publiquement contre luy avec beaucoup d'orgueil & d'insolence, & ne laissa pas néanmoins d'entretenir de secretes intelligences avec d'autres exilés & les gens de guerre pour les engager dans son parti, en leur promettant tout ce qui estoit capable de les ébloüir dans cette presente conjoncture.

Le Comte Theodose ayant appris cette nouvelle faction, remit Valentin & quelques-uns des principaux conjurez entre les mains de la justice pour les punir du supplice capital qu'ils n'avoient que trop mérité. Mais comme il estoit le plus sage & le plus prudent homme de son siècle, il ne voulut pas que l'on informast de tous les complices de cette revolte de peur d'allumer plus que jamais un feu qu'il avoit dessein d'éteindre.

*Idem.  
l. 27.  
p. 349.*

*Amm. l. 27.  
p. 349.*

Il y avoit déjà quelque temps, c'est à dire vray-semblablement vers l'an 367. qu'un Prince Alleman nommé Randon qui avoit formé depuis long-temps de secrets desseins sur Mayence, la trouvant sans garnison en une feste de Chré-

tiens, durant que Valentinien estoit allé faire quelque expedition, se prévalut de cette occasion pour la piller, & pour en enlever hommes, femmes & une tres grande quantité de meubles.

Les Romains n'estoient plus alors ce qu'ils estoient au commencement de leur Republique. Car au lieu qu'ils renvoyoient autrefois à leurs ennemis declarez ceux qui venoient pour faire avec eux un commerce du sang & de la vie de leurs Princes, la plus noire perfidie leur paroissoit en ce temps-là une action innocente, pourveu qu'elle leur donnast le moyen de se vanger. Ils ne firent nulle difficulté de s'en servir en cette rencontre. Vitticabe l'un des Roix d'Allemagne fils de Vadomaire, qui estoit un homme de cœur, quoy que d'une fanté fort foible, leur donnoit souvent des affaires, & leur faisoit chaudement la guerre de temps en temps. Ils firent inutilement tous les efforts imaginables ou pour le vaincre par force, ou pour le surprendre par trahison. Enfin ils eurent recours à un de ses domestiques dont ils corrompirent la fidelité, & l'ayant fait assassiner par ce perfide, qui avoit préféré quelque argent à son honneur & à son devoir, ces émotions civiles qui leur avoient esté si importunes se rallentirent pour quelque temps. Mais le scelerat qui avoit commis ce meurtre ne croyant pas pouvoir trouver aucune seureté parmi les siens s'il eust esté convaincu de crime, se retira fort promptement sur les terres des Romains.

### CHAPITRE XIII.

*Ursin est rappellé à Rome & banni une seconde fois. Histoire celebre d'une femme de Verceil que Dieu garantit du supplice. Valentinien remet au Pape le jugement des Evesques.*

**V**ERS le mesme temps que cecy se passoit en Allemagne, Pretextat avoit succédé à Probe dans la Préfecture de Rome sur la fin de l'an 347. & avoit trouvé le moyen de se faire aimer par ceux mesmes qui le craignoient, ce qui est assez difficile & assez rare dans les personnes d'autorité.

*Amm. l. 27.  
p. 349.*

Il y avoit un an qu'Ursin competeur de Damase avoit esté banni de Rome dont il vouloit usurper le gouvernement. Mais comme son parti subsistoit toujours, ses sectateurs qui

*Libell. Marc.  
& Faust. p.*

ne pouvoient souffrir son éloignement & son absence, firent tant d'instance auprès de l'Empereur Valentinien pour obtenir son rappel, qu'il leur accorda cette grace sans en considérer assez les suites.

*Baron. ad  
an. 368.*

C'est probablement à ce retour d'Ursin qu'il faut rapporter le Rescrit donné au public par Baronius, où Valentinien mande à Pretextat, que quoy qu'il trouvast tres juste la severité dont on avoit usé en punissant la faction qui s'estoit élevée dans l'Eglise & dans une affaire Ecclesiastique, le tumulte estant d'autant plus punissable en ces choses qu'elles portent d'elles-mêmes à la modestie & à la paix, néanmoins il aime mieux user de douceur en faveur de la Religion mesme qui avoit esté offensée, & qu'ainsi il luy ordonne de delivrer tous ceux qui avoient esté relégués depuis peu pour ce tumulte, & de les rétablir dans leur premier estat, mais à la charge que s'ils continuent à troubler la paix, ils seront punis sans aucune misericorde, n'y ayant personne plus indigne de pardon que ceux qui ne cessent pas de commettre les mesmes fautes après qu'on les leur a pardonnées.

*Hieron. Ep.  
49.*

S. Hierosme avoit peut-estre ce mesme événement dans la pensée quand il disoit que le Pape se trouva presque enveloppé dans les filets que la faction luy avoit tendus, mais qu'il surmonta enfin ses ennemis par l'assistance d'Evagre qui estoit alors en Italie où S. Eusebe de Verceil l'avoit amené en 363. d'Antioche lieu de sa naissance, dont il fut depuis fait Evêque de la communion de Paulin. Voicy quelle fut l'occasion de ce voyage de Rome.

*Hieron. ibid.*

Un homme & une femme de Verceil que l'on accusoit d'avoir commis ensemble un adultere, ayant esté appliquez à la torture, l'homme qui aimoit mieux une prompte mort que de longs & cruels supplices confessa, contre le témoignage interieur de sa conscience, qu'il estoit coupable; mais la femme plus genereuse que luy maintint toujours qu'elle estoit innocente de ce crime, & conserva cette fermeté mesme dans une seconde question beaucoup plus rude que la premiere, appellant JESUS-CHRIST à son secours comme le témoin & le juge de son innocence. Néanmoins cette constance inébranlable n'empescha pas que le Consulaire ne la condamna à la mort, avec son adultere prétendu, qui eut aussi-tost la teste tranchée. Mais quand on voulut executer

cette femme, on la frappa jusques à quatre fois sans luy pouvoir faire aucune playe considerable, & à la quatrième fois, l'épée se replia contre la garde lorsque l'on essaya de la faire mourir en cette maniere.

Un miracle si surprenant causa une émotion generale parmi le peuple, qui dans la chaleur de son indignation contraignit le bourreau de prendre la fuite, & tascha de sauver la femme. Mais celuy qui estoit chargé de l'exécution ayant representé qu'il y alloit de sa vie si on la salvoit, on la ramena au lieu du supplice, où après avoir receu encore trois coups elle tomba comme morte. Les Ecclesiastiques chargés du soin de la sepulture des morts, l'emporterent hors du lieu du supplice pour luy rendre ce devoir, & firent une fosse pour l'enterrer. Mais pendant que l'on estoit occupé à ce ministère, elle donna des marques de quelque reste de vie, & on la pensa avec tant de bonheur & de succès, qu'elle fut enfin tout à fait guerrie de ses blessures.

Soit que la severité de l'Empereur se répandist sur tous ses ministres subalternes, soit que le Consulaire en particulier eust renoncé à toute sorte d'humanité, quoy qu'il en soit la Justice fut assez injuste pour la poursuivre encore tout de nouveau, & pour vouloir oster la vie par la dernière cruauté à une femme que Dieu salvoit visiblement du supplice par tant de miracles. Mais Evagre estant venu trouver l'Empereur, obtint par ses pressantes sollicitations la vie & la liberté de cette femme, qui estant assez genereuse pour aimer mieux souffrir toutes choses que de porter un faux témoignage contre elle-mesme, estoit redevable de cette disposition si louable aux salutaires instructions qu'elle avoit reçues de S. Eusebe son Evêque.

Il est vray-semblable qu'Evagre prit cette occasion pour avertir l'Empereur de ce qui se passoit à Rome dans l'affaire de Damase; & c'est sans raison que les deux Prestres schismatiques Marcellin & Faustin accusent ce Pape d'avoir gagné par argent toute la Cour de ce Prince, attribuant à ses artifices l'Edit par lequel il ordonnoit d'envoyer Ursin en exil pour faire cesser le trouble & la division de la ville.

Ammien est plus equitable quand il attribue à la sagesse de Pretextat d'avoir appaisé enfin par le poids de son au-

*Ann. l. 17.  
p. 349.*

LA VIE DE S. AMBROISE,  
torité, & par les justes suffrages de la verité, le tumulte que les querelles des Chrétiens avoient excité dans Rome, ajoutant qu'Ursin ayant esté chassé, tous les habitans de Rome se réunirent dans un mesme sentiment, & jouirent d'une profonde tranquillité.

p. 10. Il sortit de Rome par ordre de l'Empereur le 16. de Novembre selon le témoignage de ces deux Prestres Luciferiens, qui le loüent de s'estre livré luy-mesme entre les mains de ceux qui le cherchoient, pour épargner le sang du peuple.

Baron an. 371. Un endroit des Gaules fut le lieu que l'on marca pour son exil, & où il demeura jusque vers l'an 371. On enveloppa aussi avec luy sept de ses complices nommez Gaudence, Urse, Rufe, Auxanon, Auxane, Adiede, & Ruffin; mais on sépara d'avec luy ceux qu'il avoit engagez dans son parti pour exciter des troubles & des tumultes.

Append.  
Cod. Theod.  
p. 80.

Dans le temps mesme que Valentinien condamna Ursin dès le commencement du schisme, il ordonna que l'Evesque de Rome examineroit la cause des autres Prelats, afin de ne pas soumettre les causes de la Religion au jugement des juges profanes, mais pour en réserver la connoissance à un Pontife de la Religion, avec ses collegues.

p. 85.

Les Evesques assemblez à Rome en 378. furent sensiblement touchez de la justice de cette ordonnance, & luy donnerent de grandes approbations, tant parce qu'elle honoroit beaucoup le divin ministere des Evesques, qu'à cause que leur jugement estoit beaucoup plus assuré que celui des Magistrats, & qu'en effet avant la disposition de cette loy il estoit bien dur à des Evesques de ne pouvoir prouver leur innocence que par la voye des tourmens & des supplices que les Juges faisoient souffrir le plus souvent à des personnes tres innocentes.

Blondel  
Primaire p.  
165.

Ces Prelats semblent étendre cette exemption des Evesques sur toutes sortes d'actions, soit Ecclesiastiques, soit civiles; & c'est sans raison qu'on voudroit restreindre aux seuls Evesques du ressort du Pape, le pouvoir qu'il a par cette Ordonnance de l'Empereur, de connoître des causes des Prelats. Car nous verrons dans la suite qu'ils ne se renfermeront pas dans des bornes si étroites, & qu'ils s'en serviront pour y faire soumettre bien d'autres Evesques que

ceux qui se trouveront compris dans l'étendue de leur ressort.

Les Prelats de cette Assemblée tenue à Rome en 378. p. 80. parlent comme si cette Ordonnance avoit esté faite par Gratien; & en effet il regnoit dès ce temps-cy. On voit de mesme que Gratien s'attribue ce qui avoit esté fait par son pere; p. 91. & c'estoit, ce semble, le style ordinaire des Empereurs de parler de ce qu'avoient fait leurs predecesseurs comme s'ils l'avoient fait eux-mesmes.

#### CHAPITRE XIV.

*Les sectateurs d'Ursin troublent encore Damase,  
& sont bannis.*

QUOY que la sortie d'Ursin hors de Rome appaisast Libell. Marcell. & Faust. p. 19. sans doute beaucoup le trouble dont il estoit l'auteur; neanmoins elle n'empescha pas que malgré l'Empereur, malgré l'application du Gouverneur de la ville, malgré tous les soins de Damase, le peuple de ce parti schismatique ne continuast à tenir des assemblées dans les cimetières des Martyrs. Et cette opiniâtreté estoit d'autant plus étrange, qu'il n'y avoit mesme aucun Ecclesiastique pour leur présider; ce qui venoit vray-semblablement de ce que la crainte d'estre traittez comme le chef de leur revolte, les obligeoit de se tenir cachez.

Comme ils possédoient encore une Eglise qui estoit peut-estre celle de sainte Agnés, le Défenseur de l'Eglise Romaine, & Damase en donnerent avis par une requeste à Valentinien, qui crut la chose d'une assez grande importance pour y remedier promptement. Car dans la crainte qu'il eut que cette étincelle ne rallumast tout de nouveau le feu qu'on avoit tasché d'éteindre par la déposition & le bannissement d'Ursin qui l'avoit allumé, il commanda à Pretextat de mettre encore cette Eglise dans la puissance de Damase. Baronius en a rapporté le Rescrit, qu'il dit avoir tiré d'un ancien Manuscrit du Vatican; & il ne contient rien que de conforme aux circonstances de l'histoire.

Baron. ad  
an. 368.

Ce fut peut-estre dans l'exécution de cet ordre de Valentinien qu'arriva ce que rapportent les deux Prestres Lu-

riciferiens Marcellin & Faustin, qui sans doute ajoutent beaucoup de choses à la vérité, afin de rendre odieuse la conduite de leurs adversaires; & c'est dans cet esprit qu'ils attribuent uniquement à Damase, ce que les Magistrats faisoient en faveur de l'Eglise Catholique que ce Pape gouvernoit.

p. 107. 11.

Ils disent donc que ceux du parti d'Ursin étant assembles en grand nombre à sainte Agnès, Damase accompagné de ses satellites vint en armes se jeter sur eux, & y fit un ravage & un carnage tout à fait étrange.

Ruffin, l. 2.  
c. 10.

Il y a assez d'apparence que c'est à cet endroit qu'il faut rapporter ce que dit Ruffin, que les meurtres causez dans Rome par le schisme rendirent Damase odieux par la faction de Maximin Intendant des vivres, homme très cruel, & que la chose alla si avant, que l'on employa même la voye de la torture pour connoître d'une affaire purement Ecclesiastique; mais que Dieu protecteur de l'innocence n'abandonna point Damase, & fit retomber la punition sur ceux mêmes qui avoient dressé le piège.

Il semble donc que les schismatiques ayant demandé que l'on informast de ce qui estoit arrivé à sainte Agnès, Maximin l'ait fait avec son inhumanité ordinaire, dont nous parlerons dans la suite, & que les schismatiques s'étant eux-mêmes trouvez coupables, en ayant été punis. Ce qui favorise ce sentiment n'est pas tant que Maximin estoit encore en Toscane lorsqu'arriva ce grand meurtre dans la Basilique de Sicine, puis qu'on pourroit présumer que Ruffin, qui n'est point exact, auroit mis le nom de Maximin pour quelque autre; mais c'est qu'outre ceux qui furent relégués en 367. avec Ursin, & qui ne furent relâchez que sous Ampel, & ne le furent même qu'à l'exclusion des régions suburbicaires, il est visible par un Rescrit de Valentinien datté du 12. Janvier ou Juin 368. & rapporté par Baronius, que Pretextat avoit encore banni diverses personnes qui estoient les compagnons & les ministres d'Ursin. Car Valentinien ne veut pas qu'on les relégue en aucun lieu, & il leur accorde la liberté d'aller où ils voudroient, pourveu seulement qu'ils ne retournassent point à Rome.

Baron. ad  
an. 368.

Eclaircissement.

Les Prestres Marcellin & Faustin ajoutent que les cruautés exercées dans l'Eglise de sainte Agnès déplurent extrêmement

mement aux Evêques d'Italie, & que Damase ayant invité quelques Evêques à sa feste, après les avoir assemblez à Rome pour cet effet, il tâcha d'obtenir d'eux par argent & par prières qu'ils condamnaient Ursin, ce qu'ils refusèrent absolument, en luy remontrant qu'ils estoient venus pour solenniser sa feste, & non pour condamner un homme sans connoissance de cause, & sans l'entendre. On pourroit croire sur la prétention de ces deux Prestres schismatiques, que jusqu'alors Ursin n'avoit pas encore esté jugé par aucun Concile, ce qui seroit assez étrange; mais il faudroit vouloir se tromper pour appuyer un fait de cette importance & si extraordinaire sur le témoignage seul de deux auteurs aussi passionnez que ceux-là.

Damase qui avoit des sentimens pleins de tendresse pour ses plus grands ennemis, s'engagea par un vœu exprès fait à des Martyrs pour obtenir par leur intercession le retour des Ecclesiastiques qui suivoient le parti d'Ursin; & ayant esté exaucé dans ses prières, il fit paroître sa reconnaissance envers ces Martyrs par le soin qu'il prit d'orner leurs tombeaux. Il arriva même que des personnes extrêmement animées pour Ursin l'avoient tout d'un coup abandonné comme par miracle, & s'estoient rangées dans la communion de ce legitime Pontife. C'est ce que Baronius tire de quelques vers de Damase, ou de quelque autre auteur de son temps.

Ce Pape étant alors plus libre des insultes du parti d'Ursin, qu'il n'avoit pas encore esté depuis le commencement de son Pontificat, il se prévalut de cette occasion pour assembler à Rome un Concile, dont nous avons parlé dans un autre ouvrage, & où Ursace & Valens furent condamnés avec ceux qui estoient attachez à leurs sentimens, sans néanmoins toucher à Auxence qui s'estoit emparé de l'Eglise de Milan.

Une epître synodique fut le resultat de tout le Concile, & l'Orient en recut une si sensible consolation, que saint Athanase s'étant assemblé vers ce temps-là avec les Evêques d'Egypte, en témoigna sa reconnaissance par une lettre qu'il récrivit à Damase en l'informant des crimes d'Auxence afin de le faire déposer. Ce n'est que dans cette lettre de S. Athanase qu'il est parlé d'un autre Con-

Athanas. ad  
African. p.  
931. 941.  
Vie de S. A-  
thanasel. xi.  
c. 12.

cile, qui venoit d'estre tenu en Italie, & il ne nous en est point resté d'autre connoissance.

### CHAPITRE XV.

#### *Guerres en Allemagne. Punition severe de Rhodane Grand Chambellan.*

**L**A guerre d'Allemagne occupoit toujours les Romains pendant ces contestations de l'Eglise, & ils n'oublioient rien pour la terminer. Ayant fait de grands préparatifs après l'Assassinat de Vitticabe, dès que la chaleur fut venue ils passerent le Rhein & firent de si grands degasts dans l'Allemagne, qu'enfin après avoir chassé les ennemis d'une montagne où ils s'estoient fortifiez auprès d'un lieu appellé *Solicinium*, & que l'on croit estre celuy que l'on nomme maintenant Sults, Valentinien revint à Tréves.

*Amm. l. 27  
& 30.*

*Eclairciss.* Ce fut en ce temps-là que Pretextat fut fait Préfet du Pretoire à la fin de 368. ou au commencement de 369. & succeda à Probe, qui estoit mort.

Valentinien employa l'année 369. à munir toutes les rives du Rhein par des forts, des chasteaux, & des tours qu'il y fit construire en plusieurs endroits. Le plus remarquable est celui qu'il bastit sur le Meckar, c'est à dire, au lieu où cette riviere se rend dans le Rhein, où est aujourd'huy la ville de Manhein. Mais après avoir entrepris de faire un fort sur la montagne appellée *Piri*, les Allemans n'ayant pû obtenir la grace qu'ils demandoient avec instance qu'on ne rompist point la paix par cette hostilité, vinrent attaquer les soldats qui y travailloient, les tuerent avec deux Ducs qui y commandoient, & Siagre fut le seul qui en échappa pour en porter la nouvelle; ce qui le fit tomber alors dans la disgrâce de l'Empereur, quoy que depuis il fust Consul en 381.

*Amm. l. 28.  
p. 366. 367.*

La Gaule & la Syrie estoient pillées dans ce mesme temps par des voleurs qui se rendoient redoutables à tout le monde. Constantien grand Escuyer, & beau-frere de Valentinien, qui avoit épousé sa sœur Justine, éprouva leur violence; & ils le tuerent dans les Gaules.

*p. 367.*

Mais l'un des plus considerables événemens de cette année fut le supplice de Rhodane, que Suidas touche en abrégé,

& que la Chronique d'Alexandrie rapporte en cette maniere. Sous le Consulat de Valentinien [ fils de Valens ] & de Victor, l'Empereur Valentinien fit mourir beaucoup de Senateurs & de Gouverneurs de Provinces, à cause de leurs injustices, de leurs pilleries, & des mauvais jugemens qu'ils rendoient. Il avoit pour premier Eunuque un nommé Rhodane, à qui sa qualité de Grand Chambellan donnoit grande autorité dans le Palais. Cét homme qui estoit riche, puissant, & en grand credit, s'estoit emparé du bien d'une veuve nommée Berenice, par quelque fourberie qu'il luy avoit faite. L'Empereur à qui cette femme s'estoit adressée, commit Salluste pour connoistre de ce differend, & ayant sceu que Salluste l'avoit condamné, il commanda à Rhodane de rendre ce qu'il avoit pris à cette veuve. Mais l'insolence de Rhodane estant assez grande pour le porter à quereller Salluste, au lieu d'obeir à l'Empereur, Salluste picqué de cette injure conseilla à la veuve d'aller trouver Valentinien lors qu'il seroit au Cirque. Elle le fit en presence de l'Eunuque qui estoit auprès de luy; & Valentinien sans differer d'un moment fit prendre l'Eunuque sur son siege, & commanda qu'on le menast dans l'Amphitheatre du Cirque où il fut aussi-tost bruslé tout vif à la veüe de tout le monde. Il donna ensuite tous ses biens à la veuve à qui il avoit refusé de rendre ce qu'il avoit pris. La Chronique ajoûte que cette justice & cette severité fut approuvée de tout le peuple & du Senat; que ceux qui se plai-soient à faire du mal aux autres & à prendre leur bien, en furent saisis de crainte, & que la justice demeura victorieuse.

*Chron. Alex.*

Certes il faut avouer qu'une juste severité est souvent tres necessaire, & qu'elle est autorisée non seulement par les maximes de la politique, mais aussi par les principes de la Religion, selon ce que dit S. Paul, *Que ce n'est pas en vain que le Prince porte l'épée. Car il est le ministre de Dieu pour exercer sa vengeance, en punissant celuy qui fait mal.* Mais il est difficile de douter que Valentinien n'ait trop donné en cela à son inclination, & de croire qu'il ait pris assez de soin de conserver quelque reste d'humanité dans la rigueur de la justice, à laquelle un Prince Chrétien ne se doit porter que par contrainte & avec regret.

*Rom. 13. 7.*

*4.*

*Amm. l. 28.**Baron. 44.*

369.

*Eclaircissm.*

2.

Rome venoit encore de changer de Préfet, & Olybre ayant succédé à Pretextat dans cette charge dès le 18. Aoust selon le Code, en faisoit encore la fonction en l'an 369. comme il paroist par un tres grand nombre de loix; & en mesme temps Aginace exerçoit dans la mesme ville la fonction de Probe Préfet du Pretoire. Olybre, qui estoit extrêmement doux de son naturel, fit tout ce qu'il put pour maintenir la paix dans la ville & dans l'Eglise, comme il le manda à Valentinien; mais avec toute sa vigilance & sa sagesse il ne luy fut pas possible d'empescher qu'il n'y restast quelque petit trouble; & quoy qu'il eust deffendu à ceux du parti d'Ursin de s'assembler dans la ville, ils le firent en tres grand nombre hors de l'enceinte des murs. Aginace en ayant informé Valentinien, ce Prince pour établir entierement la paix dans l'Eglise, deffendit aux schismatiques de tenir aucune assemblée dans l'étendue de huit lieues des environs de Rome, & écrivit tant à Olybre qu'à Aginace pour tenir la main à l'execution de cét ordre.

Il paroist par un autre Rescrit adressé à Olybre, que ce Préfet avoit assuré l'Empereur qu'il avoit absolument appaisé le trouble qui divisoit les Chrétiens; mais ce calme ne fut pas de longue durée; & comme l'inquietude est naturellement attachée au schisme, les sectateurs d'Ursin ne cessèrent pas pendant plusieurs années d'exciter de nouveaux tumultes contre Damascé.

*Amm. l. 28.*

p. 368.

Pendant qu'Olybre faisoit cette fonction de Préfet, un nommé Chilon s'estant plaint qu'on avoit usé contre luy de quelques malefices, Olybre ne put, à cause de ses grandes maladies, poursuivre l'examen de cette affaire, & accorda à la priere de Chilon qu'elle fust jugée par l'Intendant des vivres nommé Maxime ou Maximin.

p. 362.

Aginace en fut picqué vivement; & croyant que la connoissance de ce différend luy appartenoit, plutôt qu'à ce subalterne à qui on en donnoit la commission, il chercha tous les moyens de le perdre, mais il se perdit luy-mesme en irritant un si dangereux ennemy. Car ce Maximin, qui estoit d'une fort basse extraction, est représenté dans l'histoire comme un homme extraordinairement cruel & vindicatif.

p. 365.

Cét homme ayant esté d'abord Correcteur ou Gouverneur de Toscane, & ayant paru en cette qualité à Florence le 17. de Novembre 366. fut fait ensuite Intendant des vivres à Rome. Comme il fut ravi de trouver dans l'affaire de Chilon de quoy exercer sa cruauté, il fit entendre à Valentinien que beaucoup de personnes estoient coupables de ces malefices magiques. De sorte que ce Prince naturellement porté à la rigueur, le fit Vicaire des Préfets du Pretoire, au lieu d'Aginace, luy donnant pouvoir d'appliquer à la question les personnes mesmes que leur qualité exemptoit de ce supplice en toutes rencontres, horsmis dans le crime de leze Majesté, dans lequel Valentinien voulut comprendre celui de magie. Ce qu'Ammien dépeint comme une cruauté insupportable, que Valentinien mesme desavoüa quelque temps après.

p. 357.

*Eclairciss. 3.*

Entre ceux que Maximin fit mourir on remarque Marin Avocat, Cethegue Sénateur, Paphie & Corneille qui tenoient le mesme rang, & encore plusieurs Dames de qualité convaincues d'adultere. Hymece qui avoit esté Proconsul d'Afrique & que l'on prétend avoir esté frere de Toxote mari de sainte Paule, pensa aussi perdre la teste. Il avoit premierement comparu devant Maximin & Ampele Préfet de Rome; mais en ayant appelé à l'Empereur, ce Prince le renvoya au Senat, qui l'ayant seulement relégué dans la Dalmatie, au lieu de le condamner à mort, Valentinien qui s'attendoit à luy voir souffrir un supplice plus rigoureux fut mal satisfait de ce jugement.

*Val. in**Not. ad**Amm. p.*

351.

*Eclairciss. 4.*

Cette extrême severité de l'Empereur & la cruauté de Maximin faisoient trembler tout le monde. Neanmoins le Senat ayant deputé quelque temps après Pretextat & deux autres personnes de qualité vers ce Prince, il obtint de luy la revocation du pouvoir donné à Maximin d'appliquer à la question toutes sortes de personnes en cas de magie. Mais Maximin ne laissa pas de conserver toujours son employ, & ne quitta sa charge de Préfet de Rome, que pour venir à la Cour, où il fut fait Préfet du Pretoire des Gaules en 372.

*Eclairciss. 5.*

La seule crainte de sa cruauté fit perir Lollien fils de Lampade, qui avoit esté Préfet du Pretoire, & puis de Rome vers l'an 365. Ayant esté convaincu d'avoir eu part à quelque magie en un âge fort peu avancé, comme on crut



que Maximin l'alloit condamner au bannissement, son pere luy conseilla d'appeller à l'Empereur; Mais Valentinien luy ayant donné pour Juge le Gouverneur de la Betique, cét homme plus cruel encore que Maximin l'obligea de se repentir de son appel, & luy fit trancher la teste. Voilà quels estoient les Juges & les Officiers dont Valentinien se servoit.

### CHAPITRE XVI.

*Descente des Saxons, & des Bourguignons. Histoire de Romain, Loy contre les Ecclesiastiques & les Moines, pour les exclure des successions.*

Amm. l. 28. p. 375. Oros. l. 7. c. 32. **I**L n'arriva rien de plus celebre en l'année 370. pour les affaires de l'Empire Romain que l'irruption des Saxons. C'estoit originairement des peuples d'Allemagne qui habitoient sur les bords de l'Océan, & parmi des marais inaccessible, & qui se rendoient alors terribles tant par leur courage que par leur agilité & leur promptitude. Ayant donc traversé l'Océan, ils s'en venoient fondre sur les Romains dont ils avoient déjà deffait quelques troupes, & s'estoient fort enrichis de leurs butins. Mais dès-que Severe General de l'Infanterie fut arrivé, & eut déployé les Aigles Romaines, ils en furent tellement épouvantés & se trouverent dans un si étrange desordre, qu'ils se virent réduits à demander humblement la paix. Les Romains la leur accorderent à telles conditions qu'il leur plut, & leur permirent de s'en retourner en leur pais, après avoir pris une partie de leur jeunesse pour la mesler parmi les troupes Romaines. Mais comme il s'en retournoient sur la bonne foy de ce traité, ceux qui l'avoient fait furent assez lasches pour leur dresser des embusches, & assez perfides pour les massacrer tous; ce qui n'arriva pas néanmoins sans s'estre exposés eux-mêmes au peril d'estre deffaits.

Certes après ces violemens si honteux de la foy publique sous des Princes Chrétiens, il ne faut point s'estonner que Dieu qui est le juste vangeur des crimes ait permis la ruine des Romains, & qu'il les ait livrés à ces mesmes peuples, dont ils s'imaginoient se rendre les maîtres par la perfidie. Car au lieu que l'aggrandissement de leur Empire avoit au-

trefois esté le fruit & la récompense temporelle de leur justice & de l'amour qu'ils avoient eu pour les actions de vertu; il estoit juste que ceux qui commençoient à se vouloir faire un merite de la perfidie, fussent à leur tour le jouet de la justice de Dieu. Aussi je ne croy pas que Tite Live eust jamais entrepris de vouloir excuser une action de cette nature, & de la faire passer pour un succès favorable, ainsi que fait Ammien. Quoy qu'il en soit, S. Hierosme & Orose ont écrit que les Saxons furent taillez en pieces sur les terres des François, & ce massacre arriva à Deufone qui estoit alors un Chasteau au delà du Rhein, vis à vis de Cologne, & que l'on nomme maintenant Tuits.

L'imprudence des Romains les portoit par un secret jugement de Dieu à chercher dans les pais loingtains des allies qui devoient un jour devenir leurs ennemis & les destructeurs de leur Empire. L'année mesme de cette deffaitte des Saxons on vit inopinément 80000. Bourguignons camper sur les rives du Rhein. Valentinien qui les avoit sollicités secretement de venir attaquer Marcien Roy d'Allemagne, leur avoit donné parole que de son costé il passeroit aussi le Rhein pour attaquer les Allemans par un autre endroit; mais ne s'estant pas trouvé prest pour les seconder, il s'en retournerent sans rien faire. Néanmoins cette irruption ne fut pas inutile aux Romains; & Theodose General de la Cavalerie s'en prévalut pour faire quelques courses sur les Allemans, & prendre quelques prisonniers à qui il donna des terres à cultiver le long du Po.

Parmi tous ces troubles & les maux que causoit à la ville de Tripoli en Libye le Comte Romain qui faisoit en sa personne tous les crimes dont est capable un Officier meschant, adroit, & autorisé, Valentinien donna la loy celebre qui est adressée à Damase, & qui fut leuë dans les Eglises de Rome le 29. ou 30. de Juillet 370. Elle deffend aux Ecclesiastiques & à ceux qui faisoient profession de continence de frequenter chez les veuves & les orphelins, ny de rien recevoir des femmes avec lesquelles ils auroient contracté quelque liaison particuliere sous pretexte de religion & de pieté, ny par don, ny par testament, ny par fideicommiss, déclarant que tout ce qui leur sera donné à l'avenir par ces personnes sera confisqué.

*Aug. l. 1. de ci vit. Dei c. 15.*

*Hieron. Chron. Oros. l. 7. c. 32.*

*Eclairciss. 1.*

*Hieron. Chron. Amm. l. 28. p. 376. 377.*

*Cod. Theod. 16. II. 26. De Episcopis Ecclesiis & Clericis.*

Cette loy estant restrainte dans ces termes qui n'excluent les Ecclesiastiques que des donations des femmes avec lesquelles ils auroient quelque liaison particuliere sous pretexte de pieté, c'est à dire, de ces sœurs spirituelles & devotes contre qui les Peres & les Conciles se sont élevez tant de fois, n'a rien que de tres juste & de tres utile pour l'honneur de l'Eglise. Il estoit necessaire de remedier aux abus qui se couvroient d'un voile si specieux de religion. S. Ambroise s'y opposa luy-mesme fortement quand il fut élevé à l'Episcopat. Il consideroit comme un brigandage ce moyen de ravir le bien des veuves. Il reconnoissoit que les flatteries & les caresses ont quelquefois plus de force, & exercent plus de violence sur les esprits que les questions & les tortures n'en exercent sur les corps; & il disoit qu'à l'égard de Dieu ceux qui usurpent le bien d'autrui sont également criminels, estant de tres petite importance de distinguer s'ils l'ont enlevé par force, ou s'ils s'en sont rendus les maistres par leurs artifices & leurs fourberies. Aussi n'est-il pas difficile de croire avec Baronius que ce fut Damase mesme qui sollicita cette loy. Mais on peut fonder comme luy ce sentiment sur ce qu'elle fut leuë dans les Eglises contre l'usage ordinaire de la publication des loix. Car cette pratique n'estoit pas nouvelle, & il est aisé de produire plusieurs exemples de loix des Empereurs Chrétiens qui ont esté leuës dans les Eglises.

Il faut donc dire ou que l'usage & l'interpretation commune ait étendu cette loy à exclure generalement les Ecclesiastiques de la jouissance des donations que les personnes de pieté leur pourroient faire, ce qui nous paroist plus vray-semblable; ou que l'on en ait fait vers le mesme temps quelque loy expresse, puisque l'on voit clairement par S. Ambroise & par S. Hierosme que les Clercs & les Moines estoient alors exclus de toutes les successions que les particuliers leur pouvoient laisser; & l'Empereur Marcien attribué cette loy à Valentinien, Valens & Gratien. On prétend qu'il ne l'entend qu'à l'égard des veuves.

Mais quoy que cette severité fust tout à fait honteuse à l'Eglise, comme S. Hierosme le remarque, puis qu'elle estoit une preuve du dereglement de ses Ministres; Elles ne laissoit pas d'estre utile pour arrester, au moins en partie, le cours de

de leurs vices & de leurs desordres; & S. Hierosme en convient quand il dit au nom de tous les Ecclesiastiques de son siècle; Qu'il ne se plaint pas de la loy, mais qu'il est seulement affligé de ce qu'ils l'avoient meritée. Et S. Ambroise dit excellemment sur ce sujet, Que les Ecclesiastiques n'ayant point de regret de perdre de l'argent, ils ne croyent pas que cette loy leur fasse aucun tort; Qu'il n'en parle pas pour s'en plaindre; mais pour faire voir aux Payens qu'il ne se plaint point de ces fortes de pertes, aimant mieux que le Clergé ait moins d'argent & plus de vertu & de grace.

Theodose poussa la chose plus avant 20. ans après, & fit une loy qui estoit encore plus severe que celle-cy; mais il la revoqua aussi-tost, comme nous le dirons dans la suite.

## CHAPITRE XVII.

*Persecution excitée dans l'Eglise d'Orient par Valens. S. Basile député Sabin vers Damase. Concile tenu à Rome.*

CE fut proprement en cette année 370. que l'Eglise d'Orient commença à sentir les agitations d'une tempeste tres dangereuse, dont l'Empereur Valens l'avoit menacée quelques années auparavant, & qui estoit d'autant plus à craindre que les Orthodoxes sur lesquels elle éclattoit, ne se trouvoient point assez unis pour s'animer d'un mesme esprit à en soutenir le poids, estant divisez entre eux par plusieurs schismes dont le plus considerable estoit celuy de l'Eglise d'Antioche, où S. Melece appuyé de la communion de tout l'Orient, & Paulin qui avoit pour luy celle de l'Occident formoient deux partis opposez.

Aprés que les Orientaux eurent perdu l'esperance qu'ils avoient conceuë d'estre secourus par l'Occident, & de voir S. Melece demeurer seul Eveque d'Antioche, selon les lettres que Silvain leur en avoit apportées de leur part, S. Basile que Dieu venoit de leur donner depuis peu pour protecteur en l'élevant sur la chaire de Cesarée en Cappadoce, fit paroistre sa charité vigilante & industrieuse par la resolution qu'il prit avec le conseil de S. Athanase d'écrire au Pape Damase par Dorothee Diacre d'Antioche, pour l'interesser dans la mediation de la paix; & les Orientaux en corps

Ep. 2.

Ambros.  
Ep. 12.

i. y. ambros.

Ambros.  
serm. 7.Baron. ad  
an. 372.

Eclairciss. 2.

Godefroy  
Tom. 6. p.

49.

Ambros. Ep.

12.

Hieron. Ep.

2.

Nov. III. 6.

Eclairciss. 3.

Basile. Ep.  
50. Et 222.

chargerent aussi ce Diacre d'une lettre aux Evêques d'Occident pour les prier de leur envoyer des Députés qui pussent les réühir, & leur donner tous les autres secours nécessaires.

Dorothee revint au commencement de l'année suivante avec le Diacre Sabin, & ils rapportèrent à S. Basile & aux autres Prelats d'Orient une lettre des Evêques d'Illyrie, d'Italie & des Gaules, qui est appelée Synodique, & contenoit une confession de foy écrite avec des caracteres Apostoliques, qui exprimoient la creance des Saints Peres sans ambiguité & sans reserve.

*Theodoret. l. 2. c. 17.*

Comme il paroît par cet endroit qu'il y avoit eu vers ce temps-là un Concile des Evêques des Gaules & d'Italie, nous croyons que ce peut estre celui de Rome, dont Theodoret a conservé la lettre adressée à ceux d'Illyrie; ce que nous jugeons d'autant plus probable que dans un exemplaire latin, cette lettre est adressée aux Evêques Catholiques de l'Orient, à cause sans doute qu'on leur en avoit adressé une copie. Et ce qui confirme ce sentiment, c'est qu'à la fin Sabin Diacre de Milan & Legat declare qu'il a donné cette lettre copiée sur l'original. Il y a donc tres grande apparence que ce Sabin est celui mesme qui vint en Orient avec Dorothee; que cette attestation est celle qu'il donna aux Orientaux; & que la confession que les Orientaux approuverent si fort, est cette lettre mesme écrite aux Evêques d'Illyrie. Car en effet elle autorise fortement la foy de Nicée, établit clairement la divinité du S. Esprit, & casse absolument le Concile de Rimini, ce que les Orientaux demandoient expressément.

*Coll. Rom. p. 165.*

*Theodoret. l. 2. hist. c. 17.*

*Soz. om. l. 6. c. 22.*

*Eclairciss.*

Le Concile qui écrivit cette lettre fut tenu à Rome par l'autorité d'un Rescrit Imperial, où il se trouva 90. ou 93. Evêques de plusieurs païs, c'est à dire de l'Italie & de la Gaule. Theodoret ne nomme que le Pape Damase & Valerien. Le texte latin de la lettre qu'ils y écrivirent & que l'on ne peut gueres douter en estre l'original, si l'on en considere le style, en compte huit autres que nous ne connoissons point. Nous nous arresterons à ce texte latin à la reserve de l'adresse qui doit estre pour les Evêques d'Illyrie.

Les plaintes que faisoient les Prelats des Gaules & de Venetie estoient, dit Sozomene, contre Auxence & quelques autres que l'on accusoit de soutenir la Doctrine des Ano-

mæens; & les Evêques de plusieurs provinces s'estant assemblez en grand nombre à Rome pour ce sujet, excommuniere Auxence & ses sectateurs, confirmerent de nouveau la foy de Nicée, & declarerent invalide tout ce qui s'estoit fait à Rimini.

C'est à peu près ce qu'on peut tirer de la lettre du Concile selon le grec. Le latin est plus doux à l'égard des Prelats condamnez. Car il dit seulement que les Evêques dénoncez ne voyoient pas quel estoit le sentiment des Peres qu'il falloit suivre, d'autant que leur esprit estoit balancé par les differens Conciles alléguez de part & d'autre; ce qui ne venoit pas d'aucune affection qu'il eussent pour l'heresie, mais de simplicité & d'ignorance. De sorte que l'on ne peut entendre cecy ny d'Ursace, ny de Valens, ny d'aucun autre heretique déclaré; autrement le Concile auroit esté fort éloigné de les appeller des Prelats de Dieu, qui est le nom qu'il donne à ceux-cy.

*Col. Rom. p. 168.*

*p. 166.*

Il parle d'Auxence aussi-tost après; mais il est mal-aisé d'entendre ce qu'il en dit ou selon le latin, ou selon le grec. Tout ce que l'on en peut tirer est qu'il est visible qu'il avoit esté condamné; mais ce Concile n'en exprime ny la maniere, ny le temps, ny les auteurs. On voit par l'inscription de ce Concile qu'il avoit esté assemblé en partie pour examiner la cause d'Auxence. Et cela estant, il faut que l'on ait fait contre luy quelque autre Decret, qui ne soit pas venu jusques à nous.

## CHAPITRE XVIII.

*Pierre succede à S. Athanase dans le siege d'Alexandrie, & est obligé de se réfugier à Rome. Suite du schisme d'Ursin. Etat des affaires de l'Empire Romain dans l'Allemagne & dans l'Afrique. Eloge du Comte Theodose.*

IL suffit de marquer icy pour la suite de l'histoire que S. Athanase estant mort en cette année 371. après 46. ans d'un episcopat continuellement traversé & éternellement glorieux, Pierre qui estoit un homme d'un tres grand merite, que les Catholiques luy avoient donné pour successeur, en fut bien-tost chassé par les Ariens, qui mirent Luce en sa

*Vie de S. Ba-  
sil. l. 5. c. 18.* place avec des cruautés & des violences étranges que nous avons rapportées ailleurs.

Damase ressentit luy-mesme les effets de l'insolence de ces heretiques. Car ayant envoyé un Diacre à Alexandrie porter à Pierre des lettres de communion & de consolation, les Ariens se saisirent de ce Député, & l'envoyèrent travailler aux mines de Pheno avec des inhumanitez qui paroistroient incroyables, si elles ne leur avoient esté ordinaires. Pierre fut assez habile pour se sauver de leurs mains, & assez heureux pour se retirer à Rome, où il trouva de la part de Damase toute l'assistance que le temps & la fâcheuse conjoncture du schisme luy permettoit de rendre à un Evesque persecuté; & il y demeura jusqu'à son retour à Alexandrie en l'an 378.

*Eclairciss.  
Baron. an.  
372.*

Durant qu'Ampele estoit encore Gouverneur de Rome, vers l'an 371. Valentinien, qui avoit relégué Ursin en France avec ses complices, luy donna quelque liberté, en leur permettant de se retirer où ils voudroient, pourveu que ce ne fust ny à Rome, ny dans les provinces suburbicaires. Baronius rapporte les Rescrits qui en furent adressez tant à Ampele Préfet, qu'à Maximin Vicair de Rome; & il paroist assez clairement par ce que l'Empereur écrit au dernier, que les Provinces suburbicaires sont celles mesmes qui estoient de la juridiction du Vicair de Rome. Au moins il est visible qu'on ne peut entendre tout l'Occident par ce terme sans la dernière des absurditez, puis qu'il faudroit dire que Valentinien voulant relascher quelque chose de la rigueur de l'exil d'Ursin, luy auroit accordé comme une grace de le chasser de tous ses Estats.

L'Empire estant toujours dans l'agitation & dans le trouble, Valentinien ne s'endormoit pas pour trouver les moyens de reduire ses ennemis. Il marcha luy-mesme en personne à la teste de son armée pour surprendre en Allemagne le Roy Macrien. Mais les nouveaux pièges qu'il luy tendoit ne luy réussirent pas mieux que les premiers. Il eut encore le déplaisir de le voir sauvé de ses mains, comme il avoit eu le regret de le voir échappé de celle des Bourguignons. Car ses gens ayant fait un peu trop de bruit dans l'exécution de cette entreprise, contre l'ordre qu'il leur en avoit donné, ce Roy d'Allemagne eut le loisir de se retirer; & l'Empereur

fut contraint de revenir à Trèves, après avoir fait le dégast dans 20. lieux de pais.

Cependant les violences que le Comte Romain continuoit d'exercer dans l'Afrique, poufferent à bout la patience de Firmus. Ce Roy de Mauritanie se voyant continuellement exposé aux suites funestes des mauvais offices que ce Préfet & ses amis luy rendoient auprès de Valentinien, & ne pouvant souffrir davantage l'insolence & l'avarice des Officiers, crut qu'il n'y avoit plus rien à ménager, & qu'une révolte toute ouverte estoit l'unique ressource qui luy restoit. Il en vint donc aux actes d'hostilité, & brûla la ville d'Alger qui s'appelloit alors Cesarée.

*Id. l. 30.  
Zof. l. 4.  
Ofor. l. 7. r.  
33.*

Le Comte Theodose qui fut envoyé contre luy, usa de beaucoup de cruauté dans cette guerre. Il avoit engagé dans son parti Gildon frere de Firmus, qui se révolta depuis contre l'Empereur Honoré, & n'oublia rien pour se deffaire de son ennemi. Car après avoir tenté le sort des combats qui ne luy furent pas toujours favorables, enfin il dégagea Igmazon Roy des Issaliens de l'amitié de Firmus, dont il avoit toujours esté le protecteur, & l'obligea de luy mettre entre les mains par une horrible perfidie ce Prince avec lequel il avoit toujours esté uni si étroitement. Mais Firmus ne pouvant survivre à la perte de sa liberté & de son honneur, s'abandonna au desespoir, & ayant enyvré ses gardes il fortit de son lit sans faire de bruit, se traîna des pieds & des mains sur un escalier, & y ayant trouvé vne corde qu'il attacha à un clou le long de la muraille, il s'en étrangla.

Cette guerre ne fut pas achevée en une année; & comme Orose n'en commence la relation que sous Gratien, elle dura peut-estre jusqu'à ce temps-là. Dés-qu'elle commença, le Comte Theodose fit arrester à Stiffe le Comte Romain; & comme il avoit ordre de visiter tous ses meubles, il trouva parmi ses papiers la conviction de ses crimes.

Orose relève le merite de ce grand Capitaine en parlant de luy comme d'un homme qui avoit réglé toute l'Afrique avec une extrême sagesse, & y avoit fait revivre l'ancienne autorité des loix; mais qui enfin ayant succombé à l'envie, eut la teste tranchée à Carthage par l'ordre de Gratien. Ce fut une triste récompense des services qu'il avoit ren-

du à tout l'Empire Romain ; mais son fils le grand Theodose devoit effacer la honte & l'ignominie de cette tache par l'élévation de sa Maison, & faire entrer son pere dans la gloire d'avoir donné la naissance à un fils, qui sera toujours considéré par toute la posterité comme l'un des plus rares modeles des Princes Chrétiens.

### CHAPITRE XIX.

*S. Basile se plaint de Damase, qui est presque surpris par Vital.*

**L**E Prestre Evagre estant revenu de Rome à Antioche en 372. jeta dans une nouvelle affliction tous les Prelats d'Orient, qui ne purent apprendre de luy sans douleur, que non seulement leurs plus pressantes sollicitations envers les Evesques d'Occident avoient esté inutiles, mais mesme qu'au lieu de faire office pour les réunir entre eux, & pour les soutenir contre les persecutions des Ariens, on avoit esté mal satisfait des lettres qu'ils avoient écrites sur ce sujet. S. Basile qui avoit eu la plus grande part dans cette députation, fut sensiblement touché de cette conduite des Occidentaux ; & quelque instance qu'Evagre fist luy-mesme de leur envoyer encore de nouveaux députés, il avoit conçu tant de dégoût du mauvais succès de cette affaire, qu'il ne pouvoit se résoudre à prendre encore une fois ce parti. Mais soit par le conseil de S. Eusebe de Samosates, pour lequel il avoit une extrême déference, soit par quelque autre consideration, il tomba d'accord d'envoyer à Rome au commencement de l'année 373. le Prestre Dorothee, & mesme S. Gregoire de Nyssé son frere ; quoy qu'on ne vove pas que cette délibération ait esté executée, & qu'il semble que Dorothee y vint seulement avec un autre Prestre nommé Sanctissime. Il nous reste sur cette matiere deux lettres de S. Basile, qui sont des preuves eternelles de son mécontentement, & des plaintes qu'il croyoit avoir sujet de faire touchant le procedé de Damase. Mais comme d'une part ne voyant les choses que de loin, il pouvoit aisément se tromper dans le jugement qu'il faisoit de la disposition de ce Pape, & des autres Prelats d'Occident, parce qu'il la

*Basil. Ep.  
250. & 8.*

croyoit plus criminelle qu'elle n'estoit ; aussi de l'autre les Occidentaux ont reconnu de bonne foy par la bouche de S. Ambroise, qu'on les avoit souvent accusez de mépriser l'union des Orientaux, & de rejeter les offres qu'ils leur faisoient pour la paix & la réunion des esprits.

Mais S. Basile estoit particulièrement choqué de la maniere dont on agissoit à l'égard de S. Melece, puisqu'au lieu de se reconcilier avec luy, on le traitoit d'heretique aussi bien que S. Eusebe de Samosates, quoy que ces deux Prelats meritaissent d'autant moins un traitement si dur & si ignominieux, que dans le temps mesme qu'on leur faisoit cet outrage, ils estoient actuellement bannis pour la deffense de la foy. Aussi l'on vit dans la fuite, que S. Eusebe ajoûta la couronne du martyr aux autres merites qui le signaloient déjà extraordinairement parmi les Evesques de son siècle.

Dorothee & Sanctissime estant revenus de ce voyage d'Occident en l'année 374. en rapporterent, ce semble, des lettres d'un Concile que Damase venoit de tenir à Rome, où les Occidentaux témoignoient un desir extrême de secourir leurs confreres d'Orient, & n'attendre qu'une occasion favorable pour cela. Ils y faisoient voir aussi leur foy sur la divinité du S. Esprit, & sur le mystere de l'Incarnation.

Cette définition condamnoit tacitement Apollinaire, contre lequel on n'avoit encore rien prononcé nommément. Mais en mesme temps que Damase s'élevoit contre l'erreur de cet heretique, il pensa par mégarde & contre son intention luy donner un grand avantage, pour opprimer la verité, & ruiner la doctrine de l'Eglise. Car Vital Prestre du parti d'Apollinaire, estant venu à Rome cette mesme année, comme nous croyons, Damase se laissa tellement surprendre par ses détours & ses artifices, qu'il approuva une confession de Foy ambiguë & équivoque qu'il luy avoit présentée. Ensuite l'ayant renvoyé à Paulin d'Antioche pour estre receu dans la communion de l'Eglise avec une lettre écrite au mesme Paulin sur ce sujet, ce fut un tres grand accablement pour S. Melece, & pour ceux de sa communion, parce que ceux du parti contraire se voyant autorisez par l'Evesque de la premiere Eglise du monde, en firent de tres grands trophées.

*Append.  
Cod. Theod.  
p. 98.*

*Vie de S. Basile l. 5. ch. 9. & 10.*

*Ibid. c. 7.*

Dieu ne permit pas néanmoins que Damase qui n'avoit que de saintes intentions, demeurast plus long-temps dans cet estat. Il se douta quelque temps après de la surprise qu'on luy avoit faite, récrivit à Paulin, & luy envoya une confession de Foy dressée dans un Concile de Rome pour la faire signer à Vital avant que de le recevoir à la communion de l'Eglise. Mais Vital le refusa, autant que l'on en peut juger par l'événement. Car ce fourbe leva le masque & fit schisme contre Paulin en 376. au plus tard; & nous verrons sa condamnation & celle des autres Apollinaristes par le Concile de Rome.

### CHAPITRE XX.

*Rescrit adressé à Simplicie contre les Luciferiens. Condamnation de Florent de Pouzzoles. Damase poursuit les schismatiques.*

Ann. l. 28. **S**IMPLICIE qui avoit esté Conseiller ou Assesseur de Maximin, dont nous avons parlé, & que l'histoire décrit comme un homme qui n'avoit pas moins de cruauté que luy, fut fait cette année Vicaire de Rome selon le Code. Cod. Theod. 9. xxix. 1. App. Cod. Theod. p. 92. Pendant sa Magistrature l'Empereur luy adressa un Edit, par lequel il ordonnoit que tous ceux qui feroient des assemblées illicites au mépris de la Religion, comme les Luciferiens, seroient bannis à cent mille ou quarante lieuës de Rome, afin qu'au moins leur obstination ne pust nuire qu'à eux-mêmes; & il vouloit de plus que ceux qui avoient esté condamnés par le jugement des Evesques Catholiques, ne pussent plus retourner aux Eglises qu'ils avoient corrompues par leurs erreurs, (c'est à dire apparemment qu'on les chassast de leur ville Episcopale & de tout son territoire) & que mesme il ne fust plus en leur liberté de demander à l'Empereur la révision de leur procès. p. 92. 94.

Il est assez vray-semblable par la premiere partie de cet Edit, que les Luciferiens avoient encore causé quelque nouveau trouble dans Rome; mais il semble que Florent de Pouzzoles avoit pû donner lieu à la derniere précaution de ce Rescrit. Car ayant esté déposé à Rome par les Evesques, ce qui estoit peut-estre arrivé cette année ou la precedente, & s'estant adressé à l'Empereur pour se garantir

du

du jugement de l'Eglise par l'autorité souveraine de ce Prince, il n'en eut pas d'autre réponse, sinon que s'il avoit esté condamné à Rome par le jugement des Evesques, il ne luy estoit plus permis de faire la moindre poursuite pour sa justification devant aucun Tribunal. Mais la plus grande rigueur de la discipline Ecclesiastique n'est pas capable de reprimer les esprits ambitieux; & nous verrons que Florent fera encore de nouveaux efforts dans cinq ou six ans, & excitera de nouveaux troubles pour se maintenir dans sa premiere dignité.

Je ne sçay si l'on ne pourroit point apporter icy une nouvelle conjecture sur le sujet de la déposition de Florent. Car les Prestres Marcellin & Faustin parlent d'un Florent de la communion de Damase, qui ayant sçeu que Macaire Prestre Luciferien banni à la poursuite de Damase, avoit esté enterré dans un vieux sepulcre, le fit transporter de là dans la Basilique de Damase, & l'y fit enterrer parmy les Prestres Catholiques par l'estime qu'il avoit pour sa vertu. Il est vray que ces deux Prestres font ce Florent Evesque d'Ostie. Mais ils peuvent s'estre trompez pour le lieu; & si cela s'estoit passé à Pouzzoles, & non à Ostie, on pourroit dire qu'une action de cette nature auroit esté la cause de la déposition de cet Evesque. Mais cette pensée n'est qu'une simple conjecture, que l'on soumet au jugement du public. Libell. precum. Marcell. p. 68.

Macaire est représenté par ces deux Prestres Luciferiens, p. 65. comme un homme d'une vertu extraordinaire. Mais il ne peut y avoir de veritable vertu dans les schismatiques. Ils disent de luy qu'il vivoit dans une merveilleuse abstinence, ne beuvant point de vin, & ne mangeant point de viande, mais seulement se nourrissant d'huile & d'alimens secs, dans le jeusne & dans la priere. Ils prétendent mesme qu'il chassoit les Démons des p. 66. 68. Possédez.

Et quant à la cause de sa mort, ils disent que comme Damase perfecutoit les Luciferiens, & ne leur permettoit pas de s'assembler durant le jour, Macaire leur procura une maison pour y tenir leurs assemblées durant la nuit; Que p. 67. les Clercs de Damase l'ayant sçeu, ils y entrerent avec des sergens, chasserent le peuple, se saisirent de Macaire; qui estant traîné plûtoft que mené sur des cailloux, se fit une grande blessure à la cuisse; Qu'en cet estat ayant esté mené le lendemain devant le Juge, & s'obstinant toujours à rejeter la

H



communion de Damase, ce Magistrat l'envoya en exil, & qu'il y mourut de sa blessure. Il dit que ce fut à Ostie, & selon nostre conjecture, il faudroit dire que ce fut à Pouzzoles.

p. 69.

Ils ajoûtent que Damase estant autorisé par l'Empereur, fit bannir par les Juges plusieurs autres Prestres Catholiques, & mesme quelques laïques, & l'accusent d'avoir fait plaider ces sortes de causes par des avocats payens. Ils semblent mesme prétendre qu'il n'y avoit aucun Edit de l'Empereur qui condamnaist nommément les Luciferiens; & que Damase leur appliquoit les loix faites en general contre les Heretiques. Mais ils sont peu recevables dans toutes les accusations qu'ils font de la conduite de ce saint Pape; & leur témoignage doit toujours passer pour tres suspect quand il se trouvera unique.

p. 65.

Nous apprenons de leur Requeste, que les Luciferiens avoient un Evêque à Rome nommé Aurele, qui y demeura jusqu'à sa mort, quoy que Damase eust fait souvent de grands efforts pour le chasser. Ils luy donnent Ephese pour successeur, ordonné, à ce qu'ils disent, par Taorge, & toujours persecuté par Damase. Mais cette succession n'est qu'une suite de leur révolte; dont nous aurons encore occasion de parler plus d'une fois. Et comme il n'est pas possible de marquer la difference des temps de ce que nous venons de rapporter, nous avons esté réduits à nous contenter de recueillir en cet endroit ce qui s'est passé sur ce sujet en plusieurs années.

### CHAPITRE XXI.

*Assassinat de Gabinius. Les Quades en prennent occasion de ravager l'Illyrie.*

Les meurtres & les assassinats des Rois étrangers estoient devenus depuis quelque temps si ordinaires aux Romains, qu'ils ne firent nulle difficulté d'en commettre deux tout à fait atroces en cette année 374. Para Roy d'Armenie ressentit les effets de leur perfidie, ayant esté massacré au milieu d'un festin où ils l'avoient invité; Et pendant qu'ils se deshonorioient dans l'Orient par des actions si honteuses, voicy comment ils se défirent dans l'Occident de Gabinius Roy des Quades.

Ann. 1. 30.

Id. l. 29. p.

408.

Zof. l. 4.

Comme Valentinien prenoit un soin tout particulier de fortifier les frontieres, il avoit commandé de bastir quelques Chasteaux au delà du Danube. Les Quades, à qui le pais appar-

H

tenoit, s'en estant plaints par l'obligation qu'ils avoient de pourvoir à leur seureté, ils obtinrent d'Equitius alors General des troupes dans l'Illyrie, qu'on interromproit ce travail jusqu'à ce qu'on eust receu la réponse de Valentinien. Maximin, qui estoit alors Préfet du Prétoire des Gaules, attribua ce retardement à l'opiniâtreté & à la moleste d'Equice, & s'engagea à faire achever les forts, pourveu que l'on fist son fils Marcellin Duc de Valérie, qui estoit l'une des Provinces de l'Illyrie.

Marcellin estant élevé à cette dignité, ne perdit pas un moment de temps à faire avancer le travail de ces fortereffes, & ne se mit nullement en peine de ménager l'esprit des Quades & de les gagner par la douceur. Neanmoins Gabinius leur Roy l'estant venu trouver pour traiter équitablement de cette affaire, & l'ayant prié avec beaucoup de moderation de ne vouloir rien innover, il le receut avec beaucoup d'apparence de civilité, témoigna estre dans le dessein de luy accorder ce qu'il demandoit, & le retint mesme pour le faire manger avec luy. Mais ce festin fut funeste pour ce Prince; & comme il s'en vouloit retourner sans se deffier de rien, Marcellin le fit assassiner à sa propre table.

Eclaircissement  
I.

Une action si noire & si indigne de l'ancienne vertu Romaine, jetta les Quades & les peuples de leur voisinage dans la dernière consternation; mais ils se mirent plus en peine d'en poursuivre la vangeance, que de donner des marques de leur douleur par des larmes steriles & impuissantes. Ils prennent aussitost les armes, passent le Danube, pillent toute la campagne, & font le degast dans un temps où les paisans estoient uniquement occupez à la moisson.

La Province se trouvoit alors assez dépourveuë de soldats, parce qu'on en avoit envoyé une partie en Afrique avec le Comte Theodose. La personne la plus exposée à cette incursion fut la fille de l'Empereur Constance, laquelle passoit alors actuellement par l'Illyrie pour épouser l'Empereur Gratien. Cette Princesse qui estoit née après la mort de son pere, & qui s'appelle dans les médailles Flavie Maxime Constancie, fut en danger d'estre prise; mais on eut assez de loisir pour se sauver dans Sirmich, qui n'estoit pas tout à fait un lieu de seureté pour elle. Car Probe Préfet du Prétoire estoit déjà prest d'abandonner cette place & de s'enfuir; mais s'estant rassuré il se mit en estat de la deffendre contre les Quades en cas qu'ils la

Valef. not. in  
Marc. p.  
202.

H ij

Hieron.  
Chron. an.  
371.

Eclaircissim.  
2.

voulussent attaquer. Ils l'eussent peut-estre fait s'ils n'eussent jugé plus à propos de poursuivre Equice, dont ils desfirent deux legions qui eussent esté en estat de leur tenir teste, si elles eussent voulu s'unir. C'est ainsi que Dieu punissoit les violences de ce Comte d'Illyrie, que S. Hierosme accuse d'avoir pillé par des exactions injustes les Provinces qu'il gouvernoit, avant qu'elles eussent esté ravagées par des barbares.

Ils jetterent par tout une si grande terreur par cette irruption si inopinée, que toute la Pannonie leur demeura en proye; car toute la resistance des soldats Romains se réduisit à garder les villes, où ils faisoient autant de mal que les ennemis.

Les Sarmates s'estoient unis aux Quades pour poursuivre la vengeance de l'assassinat de leur Roy; & ayant voulu attaquer de leur costé la haute Mysie, ils furent tellement repouffez par la valeur du jeune Theodose, qui commandoit alors les troupes de cette Province en qualité de Duc, & qui depuis fut élevé à l'Empire, qu'il réduisit les ennemis à luy demander la paix, & elle leur fut accordée.

Hieron.  
Chron.

Les ravages qu'ils avoient faits dans la Pannonie causerent un si grand desordre dans tout l'Empire Romain, qu'on ne nommâ point de Consuls pour l'année suivante; & en effet elle n'est marquée dans les Fastes que par les Consuls de celle-cy.

Post Consulatum Gratiani III. & Equitii.

Valentinien estoit alors auprès de Basle où il vouloit faire bastir un fort. Ce fut là qu'il apprit la nouvelle de l'irruption des Quades par les lettres de Probe; & elle luy fut confirmée sur la fin de l'Automne de l'an 374. par la relation de Paternien qu'il y avoit envoyé exprés. Son premier dessein estoit d'accourir promptement en Illyrie pour surprendre d'abord les Barbares, & les épouvanter par l'éclat & la reputation de ses armes. Mais l'Automne estant déjà fort avancé, la rigueur de la saison l'en empescha, & luy fit remettre son voyage jusqu'au Printemps de l'année suivante; & après avoir fait la paix avec Macrien auprès de Mayence, il alla passer l'hyver à Trèves.

Ce fut là qu'il donna les ordres pour l'élection de S. Ambroise, où il est temps de passer en finissant la relation abrégée de tous ces évènements de l'Eglise & de l'Empire, qui nous a paru nécessaire pour représenter l'estat où il les trouva lors que Dieu, qui luy vouloit donner une grande part dans l'administration des plus importantes affaires de ces deux Estats, changea son autorité Séculiere en une dignité toute sainte & toute sacrée.



## LIVRE II.

### DE LA VIE DE S. AMBROISE

#### ARCHEVESQUE DE MILAN,

DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

#### CHAPITRE I.

*Autorité des Eglises de Milan & d'Aquilee. Mort d'Auxence.  
Le peuple de Milan demande S. Ambroise pour Evêque.*



**P**LUS l'Eglise de Milan tenoit un rang illustre parmi celles de l'Occident, & plus elle estoit à plaindre d'avoir depuis tant d'années un aussi méchant Evêque qu'estoit Auxence, qui outre l'heresie Arienne dont il faisoit profession, se trouvoit encore coupable de divers crimes qu'il avoit commis à Alexandrie avec Gregoire usurpateur du siége de S. Athanase.

C'est ce Saint mesme qui qualifie la ville de Milan Metropole de l'Italie, c'est à dire du Vicariat d'Italie, qui comprend ce que nous appellons aujourd'huy la Lombardie & quelque chose de plus. On prétend qu'elle en estoit alors Metropole aussi bien selon l'estat Ecclesiastique que selon le civil; que cet usage a duré jusqu'à l'erection de la Metropole de Ravenne sous Valentinien III. & S. Leon; & que l'Evêque de Milan exerçoit dans toute son étendue les droits de Metropolitain & d'Exarque ou Patriarche. On voit en

Athan. ad  
solitar. p.  
831.

*Paulin. vit.*  
*Ambros. Gaudent.*  
*Tract. 16.*  
*Ambros. Ep. 6.*  
*Sur. 18. lnl.*  
*Eccl. air. ciffem.*

effet que S. Ambroise a ordonné des Evesques à Pavie, à Bresse, à Come, à Bergame, villes de la Ligurie; & la lettre qu'il a écrite sur ce sujet à l'Eglise de Verceil est conceüe en des termes qui portent un caractere d'autorité. Il a exercé sa jurisdiction sur des villes de l'Emilie & de la Venetie; & on croit qu'il en marquoit l'étenduë lors qu'il disoit que dans la Ligurie, l'Emilie, la Venetie & les autres provinces voisines qui estoient de l'Italie, il n'y avoit aucune Eglise sans Evesque, que celle de Verceil. Quelques-uns y ont voulu ajoûter Aquilée comme dependante de Milan; mais il n'y a pas de fondement suffisant pour appuyer ce sentiment & encore moins pour prétendre que toute l'Illyrie Occidentale fust de son ressort.

Auxence n'estoit devenu le chef de cette grande Metro-pole que par une pure usurpation & par la faveur de Constance, qui l'ayant fait venir de Cappadoce l'avoit intrus par violence à la place de S. Denys qu'il avoit banni. Aussi lors qu'il se fut emparé de cette Eglise il y fit un si grand desordre que S. Denys aima mieux obtenir de Dieu la grace de mourir dans son exil que de retourner à Milan.

On auroit crû que les choses auroient changé de face lors que Valentinien Prince Catholique fut élevé à l'Empire. Mais Auxence qui avoit une Religion & une conscience accommodante n'oublia rien pour paroître Catholique comme luy, & eut un tel succès dans ses artifices que S. Hilaire, qui avoit tâché de détromper l'Empereur, eut ordre luy mesme de se retirer de Milan. Et tous les efforts que S. Eusebe de Verceil, S. Philastre de Bresse & Evagre d'Antioche firent contre Auxence furent entierement inutiles.

*Hilar. fragm.*  
*Athanas. Ep. T. 1. 582.*  
*Id. ad Afri. can. p. 932.*  
*Theodoret. l. 4. c. 5.*

Damase n'osa agir contre luy dans le Concile de Rome; & s'il le fit depuis, comme S. Athanase l'en avoit pressé, ny le rang qu'il tenoit dans l'Eglise, ny l'autorité du Concile de Paris, dont nous avons encore la lettre, ny celle des autres Conciles de France, d'Espagne, de Pamphylie, d'Isaurie, & de quantité d'autres Provinces de l'Orient & de l'Occident qui s'estoient separées de sa communion, n'eurent pas la force de luy oster la possession de l'Eglise de Milan.

*Hieron. Chron.*

Mais après qu'il eut opprimé la foy Catholique en Italie pendant 20. ans, & gouverné son Diocese plutôt en tyran qu'en Evesque, Dieu luy osta la vie pour faire place à S.

Ambroise, qui devoit reparer ses ruines, & rétablir la veritable Religion dans toute l'Italie dont cet Arien avoit esté le corrupteur.

*Theodoret. l. 4. c. 6.*

Auxence donc estant mort, Valentinien, dit Theodoret, fit venir les Evesques pour luy nommer un successeur, & leur parla en cette maniere. Vous sçavez, dit-il, comme ayant esté nourris dans l'étude des Ecritures Saintes, quelques doivent estre les qualitez d'un Prelat élevé au gouvernement de l'Eglise, & qu'il n'est pas seulement obligé de conduire ses inferieurs par la lumiere de sa science, mais aussi par la sainteté de sa vie en faisant voir dans ses actions un parfait modele de toutes sortes de vertus; & faisant rendre par l'innocence de sa conduite un fidelle témoignage à la pureté de sa doctrine. Elevez donc maintenant sur le siége Archiepiscopal de Milan un homme qui possede toutes ces perfections, afin qu'estant chargez comme nous sommes du gouvernement de l'Empire, nous puissions soûmettre nos testes à son autorité sacrée avec un humble sincerité, & recevoir la severité de ses reprehensions comme une médecine salutaire. Car estant hommes comme nous sommes, il ne se peut que nous ne commettions beaucoup de fautes.

*7.*

L'Empereur ayant parlé de la sorte, le Concile le pria de vouloir luy mesme decider cette election par son suffrage, n'y ayant personne qui ne fust persuadé de sa pieté & de sa sagesse. Mais il s'en deffendit absolument reconnoissant que cette entreprise estoit au dessus de ses forces, & que cette election seroit mieux faite par des Evesques qui estoient eux-mesmes remplis de cette grace & de cette vocation divine, & avoient receu l'éclat celeste de cette éminente dignité.

*Ann. l. 30. p. 418.*

Ce recit de Theodoret suppose que Valentinien estoit présent à tout ce qui se passoit à Milan pour l'élection d'un Archevesque, & il le dit expressément dans la suite. Mais Paulin, qui en qualité de disciple de S. Ambroise en estoit beaucoup mieux instruit que Theodoret, témoigne que l'Empereur en estoit absent en ce temps-là; & il est visible par ce qu'Ammien en a écrit, qu'il estoit à Trèves pendant l'hyver où cecy arriva. De sorte que si l'on veut recevoir ce que dit Theodoret, il faut entendre que Valentinien exprimoit par ses lettres ce que cet historien luy a fait dire de vive voix. Et en effet il est assez probable que dès-qu'Auxence fut

mort, les Evêques du Vicariat d'Italie écrivirent à Valentinien sur l'élection de son successeur.

Paulin. vit.  
Ambros.  
Ruffin. l. 2.  
c. 11.

Mais comme le peuple de Milan devoit avoir part à cette élection il s'y forma une division tres dangereuse qui estoit inevitable dans cette animosité de partis. Car les Orthodoxes d'un costé & les Ariens de l'autre vouloient avoir chacun un Evêque de leur sentiment, & faisoient de grandes menaces contre ceux qui s'opposoient à leurs desirs. Le démon jouïoit de son reste ; & prévoyant la destruction de son Empire, il inspiroit à ses organes toute l'animosité & la chaleur dont une secte heretique peut estre capable.

Cette contestation estoit déjà sur le point d'éclatter par une sedition toute formée lors qu'Ambroise qui estoit alors à Milan, & qui en qualité de Gouverneur de la Province se sentoit obligé d'y maintenir l'ordre & la paix, s'en vint à l'Eglise, parla au peuple, & luy representa doucement toutes les considerations dont sa sagesse se put aviser pour le porter à faire cette élection sans tumulte.

Mais dans le temps mesme qu'il parloit encore, Dieu qui est le maistre des cœurs, & qui dispose absolument des esprits les plus rebelles, réunit tellement toute l'assemblée, que par une conspiration universelle, tous autant qu'ils estoient tant les Ariens que les Catholiques s'écrierent en un mesme moment qu'ils demandoient Ambroise pour Evêque, & protesterent que jamais ils ne recevroient ny un mesme Evêque, ny une mesme foy si on ne leur donnoit ce Magistrat pour les conduire.

On tient que ce fut un enfant, qui ayant commencé le premier à crier, *Ambroise Evêque*, fut aussi-tost suivi de tout le monde, Dieu ayant délié sa langue en le faisant comme le premier executeur des decrets de sa providence éternelle & l'organe innocent du S. Esprit pour dispenser un Magistrat & un simple Catechumene des regles que l'Eglise a si saintement établies pour le choix de ses ministres. On vit par là que la sagesse divine se plaît à rendre éloquents les langues des petits enfans, & qu'elle tire de leur bouche sa louange la plus parfaite ; & comme elle commença la vocation de S. Ambroise à l'episcopat par ce miracle, la conspiration de tout le peuple dans un mesme sentiment fut comme le sceau d'une élection si surprenante.

CHAP.

CHAPITRE II.

*Resistance de S. Ambroise. Il fait des efforts extraordinaires pour éviter l'episcopat. Valentinien autorise son élection.*

IL est difficile de s'imaginer quel fut l'étonnement de S. Ambroise en se voyant appelé à l'episcopat par les suffrages de tout le peuple. N'ayant differé son Baptesme que par la haute idée qu'il avoit conceüe de la grandeur de nostre Religion, il estoit fort éloigné de remarquer en sa personne les qualitez necessaires à un successeur des Apostres. La sainteté de cet estat le faisoit trembler, & ne croyant pas avoir encore assez de vertu pour tenir dans l'Eglise le rang d'un enfant de Dieu, il ne pouvoit concevoir par quel motif tant de fideles avoient jetté les yeux sur luy pour le faire devenir leur pere & leur conducteur dans les voyes du salut.

Ambros. Ep.  
25. l. 3.

Il n'ignoroit pas combien il est dangereux d'enseigner aux autres ce que l'on n'a point encore appris ; & quoy que sa mere & sa sœur eussent pris un soin particulier de son éducation dans la pieté & dans les maximes de la Religion Chrétienne, c'estoit cette éducation mesme qui luy inspiroit la crainte de l'episcopat, & qui le portoit à faire des choses inouïes pour s'en deffendre.

Estant donc sorti de l'Eglise après avoir vû avec une extrême douleur ce consentement de tout le peuple pour son élection, le premier moyen dont il se servit pour s'en garantir fut de faire dresser son tribunal, & de faire donner la question à quelques criminels, contre sa coûtume. Car comme le caractère d'un Evêque doit estre un esprit d'humanité & de douceur, il fit violence à son inclination naturelle, & affecta de paroistre un homme cruel afin de se faire juger indigne du sacerdoce par ceux qui avoient plus d'estime pour sa vertu qu'il n'auroit souhaité. Mais quelque subtil que fust cet artifice, on n'eut pas de peine à découvrir son dessein ; & une précaution si étonnante n'empescha point le peuple de crier en un sens bien different de celui des Juifs, *Que vostre peché retombe sur nous*, & de luy promettre par ces paroles le pardon de tous ses pechez, qu'il devoit recevoir dans le Baptesme.

Paulin. vit.  
Ambros.

I

Ce premier moyen luy ayant si mal reüssi, il se retira chez luy dans une grande inquiétude, & forma la resolution d'embrasser à l'avenir la profession de la Philosophie Chrétienne, c'est à dire la vie religieuse & monastique, de fouler aux pieds la pompe du siècle, & de marcher sur les traces de ces saints Pêcheurs qui ont assemblé les peuples pour le service de JESUS-CHRIST en employant non le fard & l'artifice des paroles, mais les plus simples discours, & les raisonnemens de la véritable foy; & qui estant envoyez pour prescher sans biffac & sans baston ont converti mesme les Philosophes.

Mais comme on se fut encore opposé à l'exécution de ce dessein, la crainte luy inspira un nouveau moyen beaucoup plus extraordinaire que le premier, & qui n'auroit rien d'édifiant, si on en vouloit juger selon la rigueur des regles. Ce fut de faire entrer chez luy tout publiquement des femmes prostituées, afin que leur veüe empeschast les citoyens de Milan de l'élever avec tant d'opiniastreté à une dignité qui demande une pureté angelique. Mais le peuple estoit trop prévenu de l'estime de sa vertu pour en prendre aucune occasion de scandale, & ne laissoit pas de crier toujours de plus en plus; *Que vostre peché tombe sur nous.*

Voyant donc que tous ses artifices estoient épuisez, & que tous les moyens dont il s'estoit servi jusques alors estoient inutiles, il crut que l'unique parti qu'il avoit à prendre dans l'extrémité pressante de cette sainte frayeur dont il estoit tout saisi, estoit de se garantir par la fuite, & d'abandonner un troupeau dont il ne pouvoit se refoudre de prendre possession. Dans ce dessein estant sorti à minuit pour prendre la route de Pavie, lors qu'il croyoit avoir déjà fait beaucoup de chemin, il reconnut vers le point du jour combien il est impossible de résister à la volonté de Dieu; & par un égarement mystérieux il se trouva à celle des portes de Milan que l'on appelloit alors la porte de Rome.

Ce fut en cette maniere miraculeuse qu'il fut livré encore une fois à la discretion du peuple qui pour l'empescher de luy échapper, luy donna aussi-tost des gardes, & eut soin d'envoyer à Valentinien une relation de tout ce qui s'estoit passé, avec une tres humble supplication de sa part, dont le but, estoit de luy demander Ambroise pour son Evesque. Et certes il ne falloit pas une moindre autorité que celle de

Ruff. l. 2. c.

11.

Ambros. Ep.

13.

Eclairciss. 1.

l'Empereur pour surmonter la résistance d'Ambroise, & sans ce secours il estoit beaucoup plus aisé de se saisir de son corps, que de luy arracher par force un consentement qui estoit absolument nécessaire pour son Ordination.

Une nouvelle de cette nature combla de joye Valentinien. Il fut ravi d'apprendre qu'on luy demandast avec tant d'instances pour estre Evesque un homme qu'il avoit envoyé pour estre Juge. Il reconnut que le doigt de Dieu se faisoit remarquer visiblement dans toute cette conduite, & luy rendit graces de ce qu'il autorisoit le choix qu'il avoit fait, en confiant les ames de ses sujets à celui à qui il avoit confié leurs corps. Comme d'un costé il jugeoit bien que des personnes si opposées dans leur doctrine & dans leurs desseins ne s'estoient pas trouvées unies en sa faveur sans une conduite particuliere de Dieu; de l'autre il connoissoit déjà la genereuse liberté de ce Saint à reprendre les personnes les plus éminentes. De sorte que non seulement il consentit à la nomination qu'on en avoit faite, mais il ordonna de plus qu'elle seroit promptement executée, enjoignant à Italique Vicaire d'Italie de faire ses diligences pour cet effet. Theodoret. l. 4. c. 6. Eclairciss. 2.

Soit que S. Ambroise luy eust écrit de son costé pour empescher son election, en luy representant qu'il ne pouvoit se refoudre à se charger de la conduite d'une Eglise troublée par l'heresie, comme estoit celle de Milan; soit que l'amour de la paix portast l'Empereur à se servir de cette union des peuples dans le choix d'un mesme Evesque, pour faire cesser leurs differens; il est certain que Valentinien promit à S. Ambroise que s'il vouloit accepter l'episcopat, il luy rendroit toute l'Eglise de Milan paisible; & ce fut une des choses qui eut le plus de poids sur l'esprit de S. Ambroise pour ne plus résister à son Ordination.

Probe Préfet du Prétoire eut aussi beaucoup de joye de ce succès, & prit beaucoup plus de part que les autres à cette election qu'il avoit prédite en quelque maniere sans y penser, en disant au Saint d'agir non en Juge, mais en Evesque.

Pendant que toute la ville de Milan estoit dans l'attente de la réponse de l'Empereur, S. Ambroise qui n'estoit pas encore sorti de la crainte d'un si redoutable engagement, avoit pris la fuite une seconde fois, & s'estoit caché auprès de la ville chez une personne de qualité nommé Lconce.

Mais le Vicaire ne s'endormoit point dans l'exécution de l'ordre qu'il avoit reçu de l'Empereur ; & ayant fait une ordonnance publique contre ceux qui ne dénonceroient pas le lieu où il s'estoit retiré, Leonce le déclara par une innocente trahison ; de sorte que ce nouveau Jonas ayant fait d'inutiles efforts pour éviter l'ordre de Dieu, fut pris & amené à Milan.

Jamais l'ambition de ceux qui aspirent à la Prelature ne fut condamnée plus fortement que par cette humilité de S. Ambroise, qui épuisa son esprit pour se défendre de l'episcopat, au lieu que ceux qui le considerent comme une dignité toute humaine & toute profane, mettent toutes choses en usage pour l'usurper, & souvent mesme par des voyes qui ne sont pas fort innocentes.

Son exemple estoit une regle inviolable à tous les Ecclesiastiques ; & ceux que sa crainte ne fait pas trembler ont sujet d'accuser leur cœur d'une insensibilité effroyable. Mais les Empereurs mesme en ont pris occasion de s'instruire des qualitez que doivent avoir ceux qui sont destinez à remplir des sièges si sacrez & si augustes, & de détester la temerité de ceux qui y montent par les seuls degrez de l'ambition. Et c'est peut-estre ce qui a dicté les termes si remarquables dans l'une des loix de l'Empereur Leon, qui dit qu'un Evesque doit estre tellement éloigné de toute sorte d'ambition & de brigue, qu'il faut le chercher pour le contraindre d'accepter cette dignité ; qu'il doit se retirer quand on l'en prie, & prendre la fuite quand on le sollicite ; & que le seul parti qui luy reste en ces occasions est l'obligation de s'en excuser, puis qu'il est indigne de l'episcopat si on ne l'ordonne malgré luy.

*Cod. de Ep.  
& Clericis.*

### CHAPITRE. III.

*Baptême de S. Ambroise & son Ordination. Il donne tout son bien aux pauvres.*

**T**OUT ce qui s'estoit passé sur le sujet de l'élection de S. Ambroise confirmoit visiblement sur la terre le choix que Dieu en avoit fait de toute éternité pour l'élever à l'episcopat ; & après une si longue résistance il fut convaincu

luy-mesme qu'il falloit céder aux ordres de la providence, & qu'une plus longue fuite seroit une révolte manifeste. Car il sçavoit que comme ceux qui s'appellent d'eux-mesmes à un ministère si terrible, sont les usurpateurs de la puissance de JESUS-CHRIST ; aussi ceux qui n'étoutent point sa voix quand il les appelle, se rendent coupables d'une extrême desobeissance. Il se soumit donc, quoy qu'en tremblant, à la volonté de son souverain Seigneur, qui ne luy pouvoit plus estre inconnuë ; & comme il falloit commencer par le Baptême, il ne voulut recevoir ce Sacrement que par les mains d'un Evesque Catholique, prenant extrêmement garde de n'estre pas surpris par la perfidie des Ariens.

*Paulin. vita  
S. Ambros.*

Et parce que son Ordination luy estoit inévitable malgré toute sa résistance, il demanda comme une grace, que puis qu'il estoit contraint de recevoir l'episcopat, au moins on differast son Ordination de quelque temps, pour observer en quelque sorte les loix de l'Eglise. Mais toutes les raisons qu'il put alléguer furent trop foibles contre la violence du peuple qui brûloit d'une sainte impatience de le voir placé sur le thrône archiepiscopal de Milan. De sorte que si l'on n'observa point en cette rencontre l'ordre qui se doit garder dans les Ordinations, il n'en faut attribuer la cause qu'à la seule violence que l'on exerça sur sa personne. Et quoy que S. Paul en défendant d'ordonner un Neophyte fonde cette discipline de l'Eglise sur la crainte d'exposer à la vanité ceux qui entreroient si promptement dans le ministère episcopal, neanmoins si quelqu'un a toute l'humilité nécessaire pour le sacerdoce, le violement de cette loy ne luy est point imputé, puisqu'il ne tombe pas dans le défaut qui a donné l'occasion à l'établissement de cette loy. Or c'est ce que l'on ne peut manquer de dire à l'égard de S. Ambroise, puisque bien loin de s'enfler d'orgueil pour cette estime extraordinaire qui l'avoit fait enlever du Tribunal des Proconsuls, pour le faire monter au thrône archiepiscopal, il ne parle jamais de son élection qu'avec beaucoup de confusion & de douleur, & se sert de cette occasion pour relever la grâce & la miséricorde de JESUS-CHRIST par les louanges qui luy sont deus.

*Ambros. Ep.  
25.*

*Id. l. 2. de  
penit. c. 8.*

Après avoir donc fait toutes les fonctions ecclesiastiques p. 80.



Eclairciss.

ensuite de son Baptême, il fut enfin Ordonné Evêque huit jours après avoir reçu ce Sacrement. Cette Ordination s'estant faite le 7. de Decembre, qui est celuy auquel les Grecs & les Latins en font memoire, elle fut autorisée positivement par le jugement des Prelats d'Occident; & apparemment elle ne se fit qu'avec l'approbation & par le ministere de tous les Evêques de sa Province, & peut-estre de tout le Vicariat d'Italie.

Voila quel fut l'événement de l'une des plus celebres vocations qui soient jamais arrivées dans l'Eglise depuis les Apostres, & que l'on peut considerer comme la victoire de toute l'Eglise, & le triomphe de la grace sur le cœur de ce grand Saint, par l'acceptation qu'il fit d'une charge si redoutable après vne si longue resistance. Il se fit sur luy ce qui estoit arrivé le jour de la Pentecoste en la personne des Apostres, lorsque le S. Esprit descendit sur eux, & ce qui arriva aussi d'une maniere miraculeuse en la personne de S. Paul extraordinairement appellé. Il se vit renouvelé par une double plenitude de graces par le Baptême & l'episcopat; & toutes les excellentes qualitez qu'il possédoit par sa naissance, par son progrès dans les sciences humaines, par la réputation que l'éloquence du Barreau luy avoit acquise, par sa sagesse, & son équité dans l'administration des charges civiles, furent extraordinairement rehaussées par la grace de son Baptême, qu'il n'avoit receuë qu'après une longue préparation, accompagnée des exercices de penitence, & de la pratique de toutes les vertus Chrétiennes.

Basile. Ep. 55.

Ce fut ainsi, pour nous servir des expressions de S. Basile, que Dieu qui sçait choisir dans tous les siècles ceux qui luy sont agreables, après avoir autrefois tiré David de la conduite d'un troupeau de moutons pour en faire le Prince de son peuple, & avoir élevé à la grace de la Prophetie Amos, qui n'estoit qu'un pauvre pastre, en le remplissant de son esprit, choisit alors un citoyen de la ville regnante, & un Magistrat, à qui l'on avoit donné le commandement de toute une nation. Après avoir permis qu'il eust esté relevé dans le monde par l'eminence de son esprit, par la grandeur de sa naissance, par la splendeur de sa vie, par la force de son éloquence, par son experience dans les affaires, il le contraignit de prendre soin des brebis de JESUS-CHRIST; &

après que ce Saint eut renoncé à toutes les grandeurs du monde, ne les regardant plus que comme des biens méprisables, dont la perte luy estoit avantageuse pour acquerir son divin Sauveur, il luy mit entre les mains le grand & celebre vaisseau de l'Eglise, dont il luy avoit confié le gouvernement. On vit par là avec combien de sagesse il sçait diversifier ses ouvrages, & sanctifier la noblesse des grands du monde, & l'éloquence des Orateurs, aussi bien qu'élever aux grands emplois les personnes de la plus basse naissance.

Comme le ministere episcopal ne manque jamais d'occasions pour signaler le courage de ceux qui y sont appellez, S. Ambroise peu de jours après son Ordination se plaignit à Valentinien de quelques desordres que commettoient les Gouverneurs, & non seulement cette liberté fut agreable à l'Empereur, ainsi qu'il le luy témoigna, mais il le pria aussi de traiter les playes de son ame selon les regles de la loy de Dieu.

Theodoret.

Le desinteressement de ce saint Evêque estoit égal à sa generosité; & il en fit voir des marques édifiantes dès-qu'il fut Ordonné, en distribuant ou à l'Eglise ou aux pauvres tout l'or & l'argent qu'il pouvoit avoir. Il donna mesme dès-lors toutes ses terres à l'Eglise, & en reserwa seulement l'usufruit à sa sœur sainte Marcelline. Son unique dessein estant de suivre JESUS-CHRIST avec d'autant plus de facilité & de promptitude qu'il se seroit plus parfaitement déchargé de toutes choses, il s'étudia à n'avoir plus rien sur la terre qu'il pust dire luy appartenir, & à faire ses richesses de la pauvreté Evangelique. Il alla mesme encore plus loin; & pour n'estre point embarrassé de la conduite temporelle de sa maison, & de ce qu'il réservoir pour la subsistance de sa sœur, il paroist qu'il en laissa tout le soin à Satyre leur commun frere, qui avoit

Ambros. de obitu Satyri.

peut estre quitté Rome pour s'établir à Milan, & venir demeurer avec luy. Mais Dieu ne luy laissa pas long-temps cette consolation, & estant luy-mesme devenu bien-tost après heritier de Satyre, qui luy avoit laissé tout son bien, en le priant d'en donner aux pauvres ce qu'il jugeroit à propos, il se considera à l'avenir non comme maître & possesseur hereditaire, mais comme simple dispensateur de cette grande possession.

Id. T. p. 14.

C'est donc avec verité qu'il protestoit dans sa persecution,

que tout ce qu'il possédoit estoit aux pauvres; & il pouvoit bien le dire après le leur avoir tout donné, ou s'estre réduit à n'estre plus que leur dispensateur & leur œconome. Après un desintéressement si parfait il avoit droit d'en faire une regle à tous les Ecclesiastiques, à qui il est deffendu de s'engager dans les affaires du siècle, depuis qu'ils se sont enrollez dans la milice divine. Et il estoit penetré de ces sentimens ecclesiastiques, quand il disoit que s'il estoit deffendu par les loix humaines à ceux qui sont au service de l'Empereur d'entreprendre des procès, de traiter des affaires du Barreau, & de s'appliquer à la marchandise & au commerce; il est encore bien plus juste que tout homme qui fait profession de la milice de la foy s'abstienne de toute sorte de trafic, & se contente de ce que sa terre & son champ luy peut produire, s'il possède quelque champ & quelque terre, ou de ce que l'Eglise luy donne pour sa subsistance, s'il ne possède aucun fond.

*Id. Offic. l. 1. c. 30.*

#### CHAPITRE IV.

##### *Des études & de l'éloquence de S. Ambroise.*

LA vie de S. Ambroise avoit esté si réglée & si Chrétienne avant son Baptême, qu'il n'eut pas beaucoup de choses à y ajouter pour la rendre digne de l'episcopat qu'il venoit de recevoir. Quoy qu'il l'eust rempli de la science des Saints, & de cette lumiere celeste dont Dieu est l'unique source, il ne laissa pas de se servir des moyens humains pour s'instruire de la doctrine de l'Eglise & des regles saintes de sa discipline, qui sont absolument nécessaires aux Evêques pour la conduite des ames.

*Baron. An. 375. & 385. vita S. Ambros. 13.*

*Aug. l. 8. Conf. c. 2.*

Le Cardinal Baronius a cru que le Pape Damase luy avoit envoyé pour cet effet Simplicien Prestre de Rome; & il a esté tellement persuadé de ce fait qu'il l'a repeté plus d'une fois comme une chose fort indubitable. Mais quelque liaison que S. Ambroise ait eue avec cet excellent Prestre qui depuis fut son successeur, je n'ay point encore trouvé de preuve que Damase l'ait envoyé de Rome pour l'instruire dans la science de l'Eglise. Ce que l'antiquité nous apprend de Simplicien, est qu'il demouroit à Rome sous Constance,

où

où il procura la conversion celebre de Victorin; qu'il estoit à Milan sous Valentinien II. en l'an 382. & qu'il estoit pere spirituel de S. Ambroise; ce qui signifie peut-estre ou qu'il l'avoit instruit à Rome dans la Foy Chrétienne, ou qu'estant Prestre de Milan il l'avoit catéchisé lors qu'il fallut le baptiser pour le faire Evêque. L'expression mesme dont se sert S. Augustin semble marquer qu'il avoit esté pere spirituel de S. Ambroise avant son episcopat.

*Pater in accipienda gratia tunc Episcopi.*

Il faut donc se réduire sur ce point à dire que S. Ambroise le consultoit tres souvent, tant par l'estime qu'il en faisoit à cause de sa profonde doctrine, que parce qu'il luy estoit uni depuis long-temps par les liens d'une amitié tres étroite; & le respect qu'il avoit pour luy estoit si grand, qu'il l'aimoit comme son pere, & luy donnoit souvent ce nom. Nous apprenons de Gennade qu'il avoit esté Prestre avant que d'estre Evêque; & il est qualifié Moine dans l'argument d'une lettre que S. Ambroise luy écrit.

*Ambros. in Exod. Tom. 1. p. 436. 438. in 1. f. 104. Gennad. Catal. script. Ambros. 27. Id. l. 1. Officior. c. 1.*

Comme ce Saint estoit persuadé combien la science est nécessaire aux Evêques, il se plaint fort de ce qu'ayant esté arraché des tribunaux de la magistrature séculiere, pour estre aussi-tost élevé à l'episcopat, il n'avoit pas eu le loisir d'estre disciple avant que d'estre maistre, & avoit esté contraint d'enseigner aux autres ce qu'il n'avoit pas encore appris. Mais voyant que le ministère dont on l'avoit chargé malgré luy l'engageoit indispensablement à faire l'office de Docteur, il demanda à Dieu non la gloire des Apostres, non la grace des Prophetes, non la vertu des Evangelistes, non la discretion des Pasteurs, mais l'application & le soin nécessaire pour l'intelligence des divines Ecritures, afin que travaillant pour l'instruction des autres il apprît luy-mesme la verité dans l'école de JESUS-CHRIST.

Dieu qui avoit exaucé la priere de Salomon, parce qu'elle estoit conforme à ses besoins, ne refusa point à S. Ambroise la grace qu'il luy demandoit pour la conduite de son peuple: Et comme c'estoit luy qui l'avoit fait passer du tribunal des juges de la terre à la dignité des Apostres, ce fut aussi de luy plutôt que des hommes qu'il receut l'intelligence de l'Evangile de JESUS-CHRIST. Il s'en remplit avec tout le soin possible afin d'en raffaier les autres; & l'on ne peut exprimer quelle estoit sa joye lorsque

*Basil. Ep. 55.*

*Aug. l. 6. Conf. c. 3.*

K

son cœur se nourrissoit du pain si délicieux des Ecritures. Il joignoit à l'étude la priere pour en acquerir l'intelligence; & les frequentes citations que l'on trouve dans ses ouvrages des divers interpretes de l'Ecriture, font voir combien il les avoit lûs exactement.

C'est une chose étonnante, que parmi les emplois continuels dont il estoit accablé, tant pour les affaires de l'Eglise, que pour celles de l'Estat, il ait pû trouver assez de loisir pour faire tant de lectures ecclesiastiques, & pour puiser ses lumieres & ses connoissances dans la source de la tradition. Car il paroist qu'il avoit beaucoup étudié Orige-

*Hieron. l. 1.  
in Ruff. Ep.  
65.*

*Ambros. de  
Paradis.  
c. 4. 5.*

ne, puisque S. Hierosime remarque que presque tous ses livres sont pleins des discours de cét interprete.

Il a suivi aussi quelquefois S. Hippolyte. Il cite quelquefois Philon; & les ouvrages mesme des heretiques n'avoient point échappé à son extrême exactitude. Car il cite en un endroit le 38. Tome d'Apelle, qui estoit un disciple de Marcion.

Mais ce qui peut paroistre plus extraordinaire que tout le reste dans l'ordre de ses études, c'est que quoyque S. Basile ait vescu de son temps, & que nostre Saint ne l'ait pas survescu de 20. ans, neanmoins il se servoit des ouvrages de ce Saint autant que de quelque ancien auteur que ce fust, & en suivoit les pensées dans ses écrits; ce qui n'est pas moins glorieux à l'humilité de S. Ambroise, qu'à la reputation de S. Basile.

*Aug. l. 6.  
Conf. c. 3.*

S. Augustin qui l'avoit étudié jusqu'aux moindres choses, dit de luy que lorsqu'il lisoit, ses yeux couroient les pages du livre, mais son esprit s'arrestoit pour en penetrer l'intelligence, & sa langue & sa voix se reposoient. Et il ajoûte qu'il lisoit ainsi tout bas, ou pour éviter que ceux qui estoient dans sa chambre ne luy fissent des questions sur ce qu'il lisoit, & ne l'empeschassent de lire autant qu'il vouloit, ou plutôt pour conserver sa voix qui s'enrouoit fort aisément. Enfin S. Augustin témoigne que quelque raison qui le portast à en user de la sorte, elle ne pouvoit estre que bonne, estant aussi sage & d'aussi grande vertu qu'il estoit.

Le peuple recueilloit tous les Dimanches le fruit de ses veilles & de ses études aussi bien que celuy de ses prieres;

& ce Saint luy expliquoit si excellemment la parole de la verité, que ceux de Milan firent voir dans les plus importantes occasions le progrès qu'ils avoient fait pour la pieté dans l'école d'un maistre si habile & si éclairé.

Ce ne fut pas sans raison que ses discours luy acquirent la reputation d'estre fort éloquent; & quoyque la solidité & la science fust leur principal caractere, & que par cette consideration ils fussent moins agreables & moins remplis de charmes en ce qui estoit des expressions & de la grace de s'expliquer, que ceux de quelques personnes qui n'avoient point d'autre avantage que d'une éloquence pleine de faste & de pompe; ils avoient neanmoins assez de douceur pour estre écoutez avec beaucoup de plaisir par ceux mesmes qui n'y consideroient que les paroles. En un mot, il pratiquoit dans ses predications & dans ses traittez ce qu'il enseigne, que le discours d'un Ecclesiastique doit estre pur, simple, clair, net, plein de poids & de gravité, sans y affecter l'élegance, & sans y mépriser l'agrément.

*Ambros. l. 1.  
Offic. c. 21.*

Mais puisque Dieu s'est servi de l'éloquence de S. Ambroise pour attirer insensiblement S. Augustin à la connoissance de la verité, cette seule consideration est assez forte pour la faire juger digne du respect & de la veneration de l'Eglise, où il meriteroit de tenir le rang de Docteur par cette seule conquête, quand il ne se le feroit point acquis par la fecondité de sa doctrine, qui se répand encore aujourd'huy sur tout le corps des fideles.

## CHAPITRE V.

*Mort de Valentinien I. Son fils de mesme nom est élevé à l'Empire.*

**L'**UN des plus signalez avantages que S. Ambroise tira de la lecture des livres divins, fut de n'établir sa confiance qu'en Dieu seul, & de ne pas s'appuyer sur la faveur des Princes & des Grands du monde, dont la protection nous est ostée tous les jours ou par leur mort ou par leur legereté & leur inconstance.

S. Ambroise eut besoin d'en estre fortement persuadé pour porter avec patience la mort si prompt de Valentinien,

son cœur se nourrissoit du pain si délicieux des Ecritures. Il joignoit à l'étude la priere pour en acquerir l'intelligence; & les frequentes citations que l'on trouve dans ses ouvrages des divers interpretes de l'Ecriture, font voir combien il les avoit lûs exactement.

C'est une chose étonnante, que parmi les emplois continuels dont il estoit accablé, tant pour les affaires de l'Eglise, que pour celles de l'Estat, il ait pû trouver assez de loisir pour faire tant de lectures ecclesiastiques, & pour puiser ses lumieres & ses connoissances dans la source de la tradition. Car il paroist qu'il avoit beaucoup étudié Origene, puisque S. Hierosime remarque que presque tous ses livres sont pleins des discours de cét interprete.

*Hieron. l. 1.  
in Russ. Ep.  
65.  
Ambros. de  
Paradis.  
c. 4. 5.*

Il a suivi aussi quelquefois S. Hippolyte. Il cite quelquefois Philon; & les ouvrages mesme des heretiques n'avoient point échappé à son extrême exactitude. Car il cite en un endroit le 38. Tome d'Apelle, qui estoit un disciple de Marcion.

Mais ce qui peut paroistre plus extraordinaire que tout le reste dans l'ordre de ses études, c'est que quoyque S. Basile ait vescu de son temps, & que nostre Saint ne l'ait pas survescu de 20. ans, néanmoins il se servoit des ouvrages de ce Saint autant que de quelque ancien auteur que ce fust, & en suivoit les pensées dans ses écrits; ce qui n'est pas moins glorieux à l'humilité de S. Ambroise, qu'à la reputation de S. Basile.

*Aug. l. 6.  
Conf. c. 3.*

S. Augustin qui l'avoit étudié jusqu'aux moindres choses, dit de luy que lorsqu'il lisoit, ses yeux couroient les pages du livre, mais son esprit s'arrestoit pour en penetrer l'intelligence, & sa langue & sa voix se repositoient. Et il ajoûte qu'il lisoit ainsi tout bas, ou pour éviter que ceux qui estoient dans sa chambre ne luy fissent des questions sur ce qu'il lisoit, & ne l'empeschassent de lire autant qu'il vouloit, ou plutôt pour conserver sa voix qui s'enroûoit fort aisément. Enfin S. Augustin témoigne que quelque raison qui le portast à en user de la sorte, elle ne pouvoit estre que bonne, estant aussi sage & d'aussi grande vertu qu'il estoit.

Le peuple recueilloit tous les Dimanches le fruit de ses veilles & de ses études aussi bien que celui de ses prieres;

& ce Saint luy expliquoit si excellemment la parole de la verité, que ceux de Milan firent voir dans les plus importantes occasions le progrès qu'ils avoient fait pour la pieté dans l'école d'un maistre si habile & si éclairé.

Ce ne fut pas sans raison que ses discours luy acquirent la reputation d'estre fort éloquent; & quoyque la solidité & la science fust leur principal caractere, & que par cette consideration ils fussent moins agreables & moins remplis de charmes en ce qui estoit des expressions & de la grace de s'expliquer, que ceux de quelques personnes qui n'avoient point d'autre avantage que d'une éloquence pleine de faste & de pompe; ils avoient néanmoins assez de douceur pour estre écoutez avec beaucoup de plaisir par ceux mesmes qui n'y consideroient que les paroles. En un mot, il pratiquoit dans ses prédications & dans ses traittez ce qu'il enseignoit, que le discours d'un Ecclesiastique doit estre pur, simple, clair, net, plein de poids & de gravité, sans y affecter l'élegance, & sans y mépriser l'agrément.

*Ambros. l. 1.  
Offic. c. 21.*

Mais puisque Dieu s'est servi de l'éloquence de S. Ambroise pour attirer insensiblement S. Augustin à la connoissance de la verité, cette seule consideration est assez forte pour la faire juger digne du respect & de la veneration de l'Eglise, où il meriteroit de tenir le rang de Docteur par cette seule conquête, quand il ne se le seroit point acquis par la fécondité de sa doctrine, qui se répand encore aujourd'huy sur tout le corps des fideles.

## CHAPITRE V.

*Mort de Valentinien I. Son fils de mesme nom est élevé à l'Empire.*

**L'**UN des plus signalez avantages que S. Ambroise tira de la lecture des livres divins, fut de n'établir sa confiance qu'en Dieu seul, & de ne pas s'appuyer sur la faveur des Princes & des Grands du monde, dont la protection nous est ostée tous les jours ou par leur mort ou par leur legereté & leur inconstance.

S. Ambroise eut besoin d'en estre fortement persuadé pour porter avec patience la mort si prompte de Valentinien,

qui estant dans vne sincere disposition de le soutenir par son autorité souveraine & Imperiale, luy fut osté dans le temps presque qu'il commençoit à le connoistre.

Amm. l. 30.

Ce Prince que nous avons laissé à Tréves, dans la resolution d'aller promptement en Illyrie pour arrester les courses des Sarmates & des Quades, s'y rendit en effet en diligence au Printemps de l'année 375. Ayant rencontré en chemin les députez des Sarmates qui luy demandoient la paix, il remit à leur répondre quand il seroit sur les lieux. L'Empire s'en seroit mieux trouvé s'il eust traité avec eux sur le champ; mais il ne sçavoit pas ce qui luy devoit arriver.

P. 423.

Ammien le blâme de n'avoir fait aucune recherche de l'assassinat de Gabinus Roy des Quades, ny de la perfidie ou de la lâcheté de ceux qui avoient si mal gardé les frontieres, & luy reproche de n'avoir fait ressentir les effets de sa colere qu'à Probe Préfet du Prétoire, qu'il traittoit avec une animosité implacable.

Sabaria.

Après avoir passé trois mois à Carnunte ville d'Illyrie, il passa le Danube à Acincum que l'on appelle maintenant Gran, & alla faire le degast dans les terres des Quades. L'Automne estant déjà fort avancé, il marcha à Sarvar pour y prendre son quartier d'hyver.

Ce fut là que les députez des Quades vinrent le trouver pour luy demander l'amnistie des choses passées luy offrant des soldats pour combattre sous ses étendarts, & luy faire quelques autres conditions avantageuses à l'Empire. Mais sa colere estoit si grande, & le desir de la vengeance le transportoit tellement qu'il ne pouvoit presque se refoudre à leur donner audience, & il ne l'auroit pas fait s'il n'y eust esté contraint par la disette des vivres, & par l'approche de l'hyver.

Equice ayant donc esté leur introducteur, ils declarerent avec serment que les choses dont on se plaignoit d'eux ne regardoient pas tout le corps de leur nation, mais qu'il n'y avoit eu que quelques larrons des extremités de leur pais, & du voisinage du Danube qui eussent eu part à cette incivilité, & qui n'avoient pû souffrir sans emportement que l'on eust construit injustement & à contre-temps une forteresse au delà de leurs frontieres. Valentinien qui n'avoit jamais

pu retenir les mouvemens de sa colere fut tellement frappé de ce discours, & se laissa emporter à une si grande impatience, qu'après leur avoir reproché avec toute l'aigreur & la chaleur imaginable l'ingratitude de toute leur nation, il se sentit frappé d'apoplexie en un instant qui luy osta la respiration & l'usage de la parole, & obligea ceux qui estoient auprès de luy de le reporter promptement dans son cabinet, où l'on s'efforça en vain de luy ouvrir la veine. Ainsi quelque secours qu'on luy apportast dans cet accident, il mourut le 17. Novembre de l'année 375. âgé de 55. ans après avoir régné 12. ans moins cent jours.

On a attribué son mal à diverses causes; Victor à une repletion de viandes, & S. Hierosme à un vomissement de sang; mais ce que ce saint Docteur ajoûte qu'il laissoit impunis ceux qui avoient ravagé son pais est une plainte dont on ne voit pas le fondement.

Aurel. Victor.  
Hieron. Ep. 3.

Ainsi ce Prince qui avoit esté toute sa vie esclave de sa colere, y trouva sa mort par le peu de soin qu'il avoit pris de la reprimer, & d'empescher que la souveraineté de sa puissance ne luy fust une occasion continuelle de nourrir au fond de son cœur cette beste furieuse qui le devoit.

Ammien remarque que montant à cheval le jour mesme qu'il mourut, & son cheval s'estant dressé contre son ordinaire, il commanda en colere qu'on coupast la main à l'Escuyer qui l'avoit aidé à monter; & Cerealis n'empescha l'effet de cette cruelle execution qu'au dépens de sa propre vie. Cette violente passion estoit en luy une tache fort honteuse, n'y ayant rien de plus indigne de la generosité d'un Prince que de commander à tant de peuples, & ne pouvoir estre maistre de soy-mesme.

Son corps fut embaumé pour estre porté à Constantinople, & y estre inhumé avec les autres Princes Chrétiens; mais il y demeura long-temps en depost, & ne fut mis en terre que le 21. Février de l'an 381. sous Theodose.

Valentinien laissa deux fils, dont Gratien, qui estoit l'aîné, ne pouvoit avoir que 17. ans, selon que nous avons remarqué, & Valentinien n'en avoit que quatre. Après la mort de l'Empereur, les Generaux de ses armées éloignerent le Comte Sebastien qui est ce Manichéen celebre dont S. Athanase avoit éprouvé la violence dans Alexandrie.

Amm. l. 30.

& firent venir Merobaud. Ensuite ayant envoyé querir le petit Valentinien qui estoit avec Justine sa mere à 40. lieus de là, ils le déclarerent Empereur six jours après la mort de son pere, c'est à dire le 22. Novembre; & ils usèrent de cette diligence pour prévenir le soulèvement des soldats Gaulois dont les troupes se rendoient les arbitres des couronnes & des Empires, & que le respect de Gratien qui estoit à Trèves, n'eust point esté capable de retenir. C'estoit mesme dans ce dessein, qu'ils avoient éloigné le Comte Sebastien qui ne sçavoit point encore la mort de l'Empereur, non qu'ils apprehendassent sa revolte, mais parce qu'ayant un tres grand credit parmi les soldats il estoit à craindre dans une telle conjoncture.

Ce fut un coup fort hardi aux Generaux de faire de leur propre autorité une action de cette importance; & ils crurent bien eux-mesmes que Gratien auroit un juste sujet de s'en plaindre. Mais l'extrême bonté de Gratien leur donna cette confiance; & quoyqu'il eust témoigné d'abord estre fâché que cette election se fust faite de la sorte, il leur osta bien-tost tout sujet de crainte par le soin qu'il eut toujours de son frere, & par les marques d'amitié qu'il luy donna jusques à la mort. Valens avoit aussi témoigné d'abord le mesme ressentiment; mais il fit bien voir dans la suite qu'il n'avoit trouvé à redire qu'à la maniere de cette election, & la conduite qu'il tint en fut une approbation expresse.

Les historiens sont partagez touchant les auteurs de l'élevation du jeune Valentinien à l'Empire. Quelques-uns l'attribuent à Equice & à Merobaud, dont le dernier estoit son parent, selon Victor. D'autres croient que cette resolution fut l'ouvrage de Probe, ou du moins qu'il en fut le fidele executeur.

Le partage de l'Empire se fit ainsi. On donna au jeune Valentinien l'Italie, l'Illyrie, & l'Afrique; & Gratien eut pour luy les Gaules, l'Espagne & l'Angleterre; mais tant qu'il vescu il gouverna tout l'Occident; & comme Valentinien estoit encore fort jeune, on ne voit point qu'il ait rien fait de considerable.

Valens qui estoit jaloux des grandes qualitez & du bonheur de Gratien fut mal satisfait de ce que ce partage s'estoit fait sans le consulter; & ce procedé fit naître quelque jalou-

sie & quelque mauvaise intelligence entre luy & ses neveux. Mais Gratien mesme n'avoit eu aucune part à cette distribution de provinces, & les Grands de la Cour l'avoient faite de leur chef.

## CHAPITRE VI.

*Eloge de Gratien. Il refuse l'habit de Souverain Pontife des Idoles.*

GRATIEN estoit un Prince fort bien fait de corps & de visage, d'un excellent naturel, bien instruit dans les belles lettres pour lesquelles il avoit du genie, nullement sujet ny au sommeil, ny au vin, ny à aucune débauche, belliqueux, vigoureux, prompt & vigilant dans la guerre, & avec cela plein de bonté, de moderation & de douceur. Enfin il se feroit vû en estat d'égaliser les plus grands Princes de l'antiquité s'il eust vescu plus long-temps, & s'il n'eust eu auprès de luy des personnes dont la mauvaise conduite fit tort à ses excellentes qualitez qui n'avoient point encore toute la maturité & toute la stabilité necessaire. Car estant porté aux divertissemens par une forte inclination, & ceux qui l'approchoient ne prenant nul soin de le retenir, le plus grand de ses plaisirs estoit de s'exercer jour & nuit à tirer & à tuer des bestes dans un parc; & pour satisfaire à l'ardeur de sa passion il ne faisoit aucune difficulté de negliger les affaires de l'Estat en un temps qui demandoit un Prince extraordinairement appliqué, laborieux & vigilant. Ammien en a pris le sujet de le comparer à Commode; mais il n'y a rien de si opposé à la cruauté de ce monstre que la moderation de ce jeune Prince.

Entre les loüanges que Ruffin luy donne, il avoie que sa jeunesse le rendoit un peu trop enjoué, & il parle de sa pudeur excessive comme d'une qualité qui n'estoit pas trop utile au bien de l'Estat. Mais outre que ses défauts se fussent bien-tost corrigez avec l'âge, il est certain que ses ennemis tâcherent de deshonorer sa memoire par une infinité de calomnies, & que leur malice fut assez grande pour vouloir mesme flétrir sa pudicité par des médifances envenimées, quoy qu'il fust tres pur de cœur & de corps, & n'eust ja-

Socrat. l. 4.  
c. 26.

Aurel. Victor.  
Zos. l. 4.  
Ruffin. l. 2.  
c. 12.

Euseb. legat.

Amm. l. 27.  
Aurel. Victor.  
Amm. l. 31.  
p. 455.  
Ruff. l. 2. p.  
15.  
Amm. l. 30.  
p. 434.

Ambros. in  
psalm. 61.

Id. de div. 2.



mais connu d'autre femme que celle qu'il avoit épousée.

*Sulp. Sever.  
l. 2. Histor.*

Mais si ses Officiers luy firent un préjudice notable en luy permettant de s'abandonner aux divertissemens au lieu de s'occuper aux affaires importantes, leur avarice luy fut encore beaucoup plus pernicieuse, n'y ayant rien que l'on n'obtint de leur autorité pour de l'argent; ce qui fit une grande playe à l'Eglise dans l'affaire des Priscillianistes.

C'est aussi avec raison qu'on le blâme d'imprudence d'avoir négligé la milice Romaine, pour mettre toute sa confiance aux Alains qu'il avoit à sa solde; & s'estant par là attiré d'abord l'averfion des soldats il y trouva enfin sa ruine.

Il a mérité les éloges de toute la postérité par le choix qu'il a fait d'un Collegue de grand mérite pour partager avec luy le gouvernement de la partie de l'Empire qui luy estoit échue par la division qu'il en avoit faite avec son pere; & ce choix si judicieux sera un monument éternel de sa moderation & de sa sagesse.

*Ambros. de  
fide.*

Mais sa piété & sa religion est ce que l'on a principalement relevé en sa personne; & c'est en cela qu'il a surpassé presque tous les Princes ses predecesseurs. Il a eu au dessus du grand Constantin l'avantage d'y estre élevé dès son enfance. Aussi a-t-il eu le bonheur de tomber en de meilleures mains que ce premier Empereur Chrétien, qui se laissa surprendre par les artifices d'Eusebe & des autres Evesques Ariens; au lieu que comme S. Ambroise estoit alors l'un des plus rares ornemens, & des plus fameux oracles du Christianisme, Gratien s'adressoit à luy pour estre encore plus particulièrement instruit des matieres de la foy. L'un de ses plus grands desirs auroit esté d'estre continuellement avec luy; & lors qu'il ne pouvoit y estre de corps, il y estoit en esprit, & tâchoit de se le rendre present par son souvenir & par sa pensée.

Il luy écrivit de sa main une lettre toute pleine de sentimens de piété & d'humilité; & c'est en répondant à cette lettre que S. Ambroise luy donne le titre de tres Chrétien. Aussi ce saint n'omettoit rien de sa part pour répondre à l'amour que cet Empereur luy portoit, & nous lisons dans ses écrits que rien ne le consolait davantage que la foy, l'honneur & la gloire de ce Prince.

Il s'est rendu considerable par plusieurs loix qu'il a faites

en

en faveur de la Religion Catholique. Mais Zosime, qui en estoit l'ennemi, luy rend un glorieux témoignage quand il dit, que tous les autres Empereurs Chrétiens & Valentinien mesme n'ayant fait nulle difficulté de recevoir l'habit de souverain Pontife du Paganisme, Gratien le refusa lorsque les Pontifes le luy apportèrent pour le prendre, & dit qu'il n'estoit pas permis à un Chrétien de se revestir de cet habit.

*Zos. l. 4.*

On a prétendu au sujet de quelques marbres où le titre de Grand Pontife est donné à Constantin, à Valens & à Gratien mesme, que ces Empereurs l'ont pris par la seule consideration de la grande autorité qui estoit attachée à cette charge, & qu'ils en ont usé ainsi par des raisons d'Etat sans s'estre jamais soumis à en recevoir la consecration en la maniere que Prudence la décrit. Mais comme cette autorité n'avoit jamais subsisté que durant la Republique, & que celle des Empereurs estoit incomparablement plus grande, on ne voit point qu'il ayent jamais eu aucun besoin de ce sacerdoce profane pour l'établissement de leur souveraineté. Et ce que l'on peut conclure plus raisonnablement de ces marbres est que Gratien ne prenant pas ce titre de luy mesme, n'empeschoit point absolument que les autres ne le luy donnassent.

*Baron. an.  
312.*

*Prudent.*

Zosime, qui est toujours plein de zele pour les superstitions du Paganisme, ajoute que l'habit de Grand Pontife ayant esté rendu aux Pontifes qui l'avoient apporté à Gratien, le premier d'entre eux dit aussi-tost, que si ce Prince refusoit le nom de Pontife, Maxime seroit bien-tost Pontife, prédisant l'Empire par ces paroles à celuy qui en fut depuis l'usurpateur. Mais à moins qu'il ne sceust déjà la révolte de Maxime, & qu'il ne se déclarast hautement pour luy, à quoy il n'y a nulle apparence, on ne voit pas quel sens il pouvoit donner à ces paroles ambiguës; & il est à croire que cette pointe n'a esté trouvée qu'après la mort de Gratien, lors qu'il estoit fort aisé de prédire les choses passées.

#### CHAPITRE VII.

*Valens de Pettau tasche avec Ursin de troubler l'Eglise de Milan.*

**L**Es Ariens qui avoient dominé si long-temps dans l'Eglise de Milan, ne manquerent pas de faire tous leurs ef-

L

82 LA VIE DE S. AMBROISE,  
forts pour traverser le ministère de S. Ambroise ; & il eut besoin de toute l'autorité de Gratien pour se défendre de la conspiration de ces hérétiques, & conserver son diocèse dans la paix qui leur étoit insupportable. C'est pour ce sujet que dans l'éloge qu'il fit de cet Empereur quelques années après il le remercie de luy avoir rendu la paix de l'Eglise, & d'avoir fermé la bouche des perfides & leur cœur mesme autant qu'il l'avoit pû ; & il attribue ce succès autant à l'autorité de sa foy qu'à sa puissance Imperiale.

Ambros. de  
fid. Tom. IV.  
p. 112.

L'inquiétude des Ariens n'est pas surprenante ; mais il n'y a rien de plus honteux à la mémoire d'Ursin que d'avoir conspiré avec eux pour une entreprise si criminelle. Car nous trouvons dans une lettre du Concile d'Aquilée que cet Antipape s'étoit uni & joint à eux dans le temps qu'ils s'efforçoient par une conspiration detestable de troubler l'Eglise de Milan ; qu'il s'assembloit secrettement avec eux tantost devant les portes de la Synagogue, tantost dans les maisons des Ariens ; que n'osant pas se trouver ouvertement dans leurs assemblées publiques, il y envoyoit ses partisans, pour leur donner les avis & les ouvertures qu'il jugeoit propres pour troubler la paix de l'Eglise ; & qu'ayant subsisté jusques alors par le secours de ces hérétiques, il leur rendoit ces bons offices pour mériter de plus en plus leur assistance & leur protection par ce moyen.

Append.  
Cod. Theod.  
p. 69.  
Amb. Ep.  
1. p. 167.

Une autre édition de cette lettre ajoute qu'Ursin s'assembloit avec Valens ; ce qu'il ne faut point entendre de l'Evesque de Murse, quelque considerable qu'il fust dans l'Arianisme, mais d'un autre plus nouveau, sçavoir de celui qui ayant esté fait Evesque de Pettau à la place de Marc Prélat de grande reputation & de sainte vie, fut chassé honteusement de la ville par le peuple dont il vouloit usurper le gouvernement spirituel.

Superposi-  
ti. s.

Les Ariens vraisemblablement l'avoient fait Evesque du vivant de Marc, puisque le Concile d'Aquilée parle de luy comme d'un intrus qui avoit pris la place d'un autre, & qui n'avoit pas mesme commencé d'estre Evesque. Comme il n'avoit plus la liberté de demeurer à Pettau, il vint se réfugier en Italie ; mais ce ne fut que pour en troubler les principales villes en tâchant d'y répandre son impiété par des Ordinations illicites, & de se former une troupe de gens sem-

blables à luy. Milan étoit de ce nombre ; il y avoit assez de personnes de sa secte dans cette fameuse ville pour luy donner lieu d'y entretenir une étroite correspondance ; & il y étoit encore caché en l'an 381.

Non seulement cet Evesque suivoit l'impieeté des Gots par la profession de l'Arianisme, mais mesme il est probable qu'il tiroit d'eux son origine ; & il affectoit tellement de se conformer à eux en toutes choses qu'il vouloit mesme en donner des marques extérieures & sensibles. Car nous apprenons du Concile d'Aquilée inferé dans les œuvres de S. Ambroise, qu'il eut la hardiesse de paroître devant l'armée Romaine habillé à la Gothique avec un collier & des brasselets, ce qui n'étoit pas seulement sacrilege en la personne d'un Evesque, mais étoit mesme indigne d'un Chrétien & d'un Romain qui auroit eu le moindre sentiment pour l'honneur de sa nation.

Quoyque cecy ne soit arrivé apparemment qu'à la fin de l'an 378. après la mort de Valens, rien n'empêche néanmoins que l'Antipape de Rome & le faux Evesque de Pettau n'ayent troublé l'Eglise de Milan dès le commencement de l'année 376. Et cela paroitra encore plus clairement dans la suite qui nous fera voir qu'Ursin étoit, ce semble, banni à Cologne à la fin de 378.

Ce fut apparemment ce qui porta Gratien à faire une loy en l'année 376. contre les assemblées des hérétiques, ainsi qu'il paroît par une autre loy adressée à Hespere Préfet du Prétoire, par laquelle il ordonne que tous les lieux où les hérétiques tiendront leurs assemblées, seront confisquez ; & il condamne à la mort ceux qui contreviendront à cette ordonnance ou par la dissimulation des Juges, ou par leur propre malice. Car Hespere à qui la loy de Gratien est adressée n'estant encore que Proconsul d'Afrique en l'an 376. & n'ayant esté fait Préfet du Prétoire qu'en 378. il faut que cette ancienne loy dont l'Empereur fait mention l'ait précédée de deux années ; & ce fut en ce temps-là qu'arriva le trouble de l'Eglise de Milan causé par Ursin & par Valens de Pettau au commencement de l'episcopat de S. Ambroise.

Mais quelque grande que fust l'autorité de Gratien pour appuyer nostre Saint de sa protection Imperiale, & empêcher la division de son Eglise, le calme dont il la fit jouir fut

Cod. Theod.  
l. 16. Tit.  
v. l. 4.  
Eclaircissem.  
P. Godefroy  
Tom. 6. p.  
115.

troublé tout de nouveau de son vivant ; & nous verrons encore une fois ce Saint Archevesque avoir besoin du secours des loix, & de la pieté de ce Prince qui luy estoit tout acquis, pour conserver la paix & l'union parmi son peuple.

### CHAPITRE VIII.

*Union de S. Ambroise avec S. Basile. Execution de plusieurs Grands de l'Empire.*

**S**AINT Ambroise ayant esté élevé sur le siège de l'Eglise de Milan en la maniere toute extraordinaire que nous avons rapportée, avoit trop de zele pour le renfermer dans l'étendue de sa province, ou dans les limites de l'Occident. Comme il sçavoit que la deffense de la foy luy estoit commune avec tous les Evesques de l'Eglise, il écrivit, ce semble, aux plus considerables d'entre eux, ainsi que l'on en peut juger par la réponse de S. Basile, qui rendit à Dieu des loüanges & des actions de graces pour une élection si avantageuse à son Eglise, la regardant comme un effet particulier de sa bonté & de sa misericorde ; & mit au nombre des plus grandes graces qu'il en eust receuës l'union qu'il formoit entre luy & ce saint Archevesque de Milan par cette lettre fraternelle. Il y reconnut dans les paroles sorties de la plénitude du cœur de S. Ambroise la beauté interieure de son ame ; & le jugement qu'il en fit dès-lors s'est trouvé par l'évenement aussi veritable qu'il est glorieux à nostre Saint.

Il y répondit donc par une lettre pleine de témoignages de joye & d'estime pour sa personne & pour son merite, exhortant à la fin cét homme de Dieu à combattre genereusement pour consommer la ruine de l'Arianisme, & achever dans leurs ames par la continuation de ce commerce ecclesiastique & episcopal l'edifice de la divine charité dont il venoit luy mesme de jeter le fondement par une lettre si obligeante.

On prétend, & nous l'avons rapporté ailleurs, que saint Basile pour lier une plus étroite correspondance avec saint Ambroise accompagna cette réponse d'un riche & precieux présent, sçavoir du corps de S. Denys Confesseur son prédecesseur dans l'Archevesché de Milan qui avoit fini ses jours

dans la Cappadoce, où il avoit esté banni sous Constance pour la deffense de la foy. Il est assez vray-semblable que les Prestres Dorothee & Felicissime avoient esté chargez de la lettre de <sup>S. Basile</sup> Sebaſte, ayant esté envoyez cette année par les Orientaux pour demander aux Evesques d'Occident la condamnation d'Eustache de Sebaſte, & de l'heresiarque Apollinaire.

Nous avons fait voir ailleurs le trouble general & particulier où estoient alors les Eglises d'Orient. La contestation de S. Melece & de Paulin qui dispuoient le siège d'Antioche, partageoit les esprits de leurs confreres. Il paroist que ces deux Evesques écrivirent vers ce mesme temps aux autres Evesques sur le sujet de leur differend ; & les Prelats du Concile d'Aquilée témoignent qu'ils estoient prests d'y envoyer quelques-uns d'entre eux, c'est à dire quelques Evesques pour tascher d'y appaiser les divisions des Orthodoxes, dont l'union estoit si visiblement necessaire pour la conservation de la foy. Mais les barbares arresterent l'effet de cette mediation par les ravages qu'ils commencerent à faire dans l'Empire dès l'année suivante.

La consideration que les Orientaux avoient pour S. Ambroise peut avoir beaucoup contribué à leur faire prendre cette resolution. Ils estoient fortement persuadés de son extrême amour pour la paix de toute l'Eglise, & pour l'union particuliere qu'il venoit de contracter avec S. Basile, qui jusques alors avoit toujours pressé cette députation sans la pouvoir obtenir. Au moins il est difficile de croire que Rome pust avoir contribué à cette resolution dans la préoccupation extraordinaire qu'elle avoit contre S. Melece, & dont Dorothee député des Orientaux venoit d'estre témoin tout fraichement. Car il n'avoit point remporté d'autre satisfaction d'une conference qu'il avoit eüe avec le Pape Damase & Pierre d'Alexandrie, que de voir mettre au rang des Ariens S. Melece & S. Eusebe de Samosates, qui estoient les Prelats de l'Orient les plus illustres, & les plus universellement aimez de tous ceux qui en jugeoient sans prévention.

Cette mesme année fut funeste à plusieurs personnes de qualité, & entre les autres la mort du Comte Theodose executé à Carthage après ses triomphes, est une tache & une

flétrissure assez fascheuse pour le regne de Gratien. Elle fut suivie de la disgrâce du fils de cét illustre General; & ce grand homme que ses merites éleverent depuis à l'Empire se vit tellement accablé par la calomnie, qu'il fut contraint de se retirer en Espagne. L'histoire ne reproche aucune faute ny au pere ny au fils; l'éclat seul de leur vertu fit leur crime; & leurs grandes actions les exposèrent à l'envie qui n'épargne rien quand il s'agit de satisfaire à sa vengeance.

*Amm. l. 28.  
p. 266.*

Nous en sçaurions plus de choses par le détail, si l'endroit de l'histoire d'Ammien qui nous promettoit les particularitez de ces executions, ne s'estoit perdu dans la suite des années. Car après s'estre engagé dans un endroit de son histoire de nous parler de la mort de Maximin, & de quelques autres, on n'en trouve maintenant pas un seul mot dans son histoire; & on n'y voit mesme quoyque ce soit de ce qui se fit dans l'Empire d'Occident depuis la mort de Valentinien I. jusqu'au commencement de l'année 378.

*Valesin not.  
p. 257.*

Nous avons fait cy-devant le portrait de Maximin, qui de Vicaire de Rome avoit esté fait Préfet du Prétoire des Gaules. Son orgueil croissant toujours après la mort de Valentinien, qui estoit l'auteur de son élévation, il se rendit si insupportable que Gratien fut obligé de le faire exécuter cette année mesme.

*Col. Theod.  
l. 9. l. 13.*

Cét Empereur adressa aussi au Senat une loy pour juger la maniere dont les Senateurs devoient estre jugez à l'avenir, & qui fut leuë cette année dans le Senat, parce qu'elle estoit fort favorable.

La justice divine qui éclatloit sur Maximin n'épargna point ses complices, & se servit de Gratien pour les punir. Car Simplicie qui avoit esté Préfet de Rome en l'an 374. eut la teste tranchée en Illyrie; & Doryphorien son successeur ayant esté condamné à mort, & reserré à Rome dans la prison Tullienne, Gratien le fit amener en France, d'où il estoit, & il y perdit la vie par des supplices tres rigoureux. Cét Empereur ayant rappelé à la Cour sa mere Macrine après la mort de Valentinien I. fit cette execution par son conseil. Voilà quelle estoit alors la face de l'Empire Romain dans l'Occident; & pendant que le Prince s'exerçoit à tuer

des bestes, le sang des Grands de l'Empire n'estoit pas considéré comme une chose de grande importance.

### CHAPITRE IX.

*S. Ambroise écrit ses trois livres de la Virginité.*

**Q**UOYQU'IL n'y eust pas encore trois ans que S. Ambroise estoit Evesque, l'odeur de son grand merite n'estoit pas capable de se renfermer dans les environs de Milan, & la réputation de sa pieté s'estoit déjà répandue jusques dans la Mauritanie. Comme il estoit convaincu que l'exemple de la sainteté des Vierges consacrées à JESUS-CHRIST luy estoit d'une grande utilité pour la sanctification de son peuple, son inclination & la reconnoissance de cette grace le portoit à prescher continuellement les loüanges de la virginité. Mais cette matiere n'estoit pas fort agreable à la plupart de ses auditeurs, & au lieu d'en profiter ils ne pouvoient s'empescher de faire paroître combien ces fortes de discours les rebutoient. Il se trouvoit à la verité quantité de filles qui estant instruites de l'excellence de cét estat avoient vne sainte passion de l'embrasser; mais leurs meres & celles mesme qui estoient veuves ne les vouloient pas seulement laisser sortir, & usoient de toute leur autorité, ou pour leur oster le moyen d'assister aux exhortations de leur Evesque, ou de peur qu'en s'échappant de leur maison elles ne vinssent consacrer leur virginité entre les mains de ce saint Prelat qui en relevoit le merite par tant d'éloges.

Cependant cette semence Evangelique qu'il répandoit avec tant de soin, ne tomboit point inutilement sur toutes fortes de terre, & par un miracle assez extraordinaire, ses exhortations sur ce sujet qui faisoient si peu d'effet à Milan, produisoient un tres grand fruit dans les pais étrangers. On luy amenoit de Plaisance & de Boulogne des Vierges à consacrer; & on en voyoit mesme accourir des extremitez de de la Mauritanie, dans le dessein de recevoir de ses mains le voile, & l'auguste ceremonie de sa consecration; ce qui luy fait dire qu'en mesme temps que toutes les familles de leur Province gemissoient dans les liens, & subissoient le

*Ambros. l. 2.  
de Virg. T.  
4. p. 72.*

*l. 2. p. 472.*

*l. 1. p. 465.*

88 LA VIE DE S. AMBROISE,  
joug de la fervitude, peut estre en punition de la révolte de Firmus, ces genereuses filles avoient l'avantage de devenir Reines en devenant les Epouses de JESUS-CHRIST.

Aussi en voyant un si heureux succès que sa reputation luy donnoit dans les pais étrangers, il disoit agreablement sur ce sujet, que puisque les discours qu'il prononçoit à Milan faisoient un si grand effet dans les Provinces éloignées pendant que son peuple estoit insensible, il estoit d'avis d'aller prescher dans les Provinces éloignées pour toucher ceux de Milan.

p. 466.

. . . . .

. . . . .

Baron. an.

377.

Ital. Sacra

Tom. 2. p. 3.

Ambros. Ep.

1.

De Virgin. l.

3. p. 496.

Ital. Sacra

Tom. 3.

de Virginib.

l. 2. p. 467.

Il loüe particulièrement les Vierges de Boulogne, qui ayant renoncé à toutes les délices du siècle, & s'estant retirées de la maison de leur pere chantoient des cantiques spirituels, vivoient du travail de leurs mains, & en nourrissoient les autres. Elles estoient alors au nombre de vingt; mais ces chastes colombes avoient receu de Dieu la grace d'une si heureuse fecondité, qu'elles avoient une adresse merveilleuse pour gagner d'autres Epouses à JESUS-CHRIST, ressentant une joye extrême lors qu'elles les avoient engagées dans la mesme profession. Il compare cet exercice tantost à une chasse, tantost à une pesche spirituelle; & dit que la ville de Boulogne avoit alors pour pescheur un homme tres habile à prendre ces sortes de poissons. C'est le nom qu'il donne à l'Evesque du lieu, qui estoit un Prelat de fort grand merite, si c'estoit Eusebe, comme Baronius l'a crû. Nous le verrons dans quatre ans assister au Concile d'Aquilée, & y éclatter le plus après S. Ambroise. Ce digne Evesque que l'Eglise honore comme vn Saint le 26. de Septembre, estoit à Milan en l'an 377. lorsque nostre Saint y faisoit les choses que nous rapportons presentement sur cette année; & S. Ambroise luy rend un glorieux témoignage, en disant que Dieu le luy avoit donné pour l'assister dans le travail de son ministere, & l'aider à prescher la virginité.

S. Sabin qui gouvernoit l'Eglise de Plaisance luy estoit aussi uni tres étroitement par les liens de l'amitié Chrétienne; & on peut attribuer à sa fecondité spirituelle & pastorale ce grand nombre de Vierges qui florissoient dans sa ville.

Tant de saintes Epouses de JESUS-CHRIST sollicitent S. Ambroise de leur donner quelques discours sur la Virginité,

Virginité; & comme il avoit beaucoup de respect pour elles, l. 1. p. 467. il ne crut pas pouvoir leur refuser cette demande qu'il jugeoit si conforme à ses obligations. Car en qualité d'Evesque il n'estimoit pas se pouvoir dispenser de distribuer aux autres le talent de la parole de Dieu pour le faire profiter, & il s'y portoit avec d'autant plus d'inclination, qu'il sçavoit que ce que Dieu exigeoit de luy estoit plutôt son travail que le fruit qu'il pouvoit faire.

Il jugea aussi plus à propos de s'en acquitter par un livre écrit, que par un discours de vive voix, parce qu'outre qu'un livre ne rougit point, sa voix ne pouvoit s'étendre sur toutes les Vierges qui luy demandoient ce discours, plusieurs d'elles estant éloignées de Milan.

Il n'y a rien de plus humble que le commencement de cet ouvrage qu'il divisa en trois livres, & qu'il commença le 21. de Janvier jour de sainte Agnés de l'année 377. ce qui luy donna occasion d'en faire d'abord l'éloge.

En s'acquittant par ces trois Traittez de ses obligations Episcopales, il eut soin de payer ses dettes domestiques, & de rendre à sa sœur sainte Marcelline ce qu'il tenoit d'elle pour son éducation. Il s'adresse quelquefois à elle en particulier, & rapporte mesme l'exhortation que luy fit le Pape Libere en la voilant: mais cela ne suffiroit pas pour dire que ce discours luy est particulièrement adressé, si S. Hieron. Ep. 22. me ne le citoit de cette maniere.

Hieron. Ep.  
22.

Il y déploye toutes les beautés de son éloquence; & les deux premiers livres sur tout sont si fleuris, qu'il s'est luy-mesme crû obligé d'en faire quelque sorte d'excuse.

Entre autres histoires qu'il y rapporte, il y en a une de son temps qui merite bien de trouver icy sa place, n'y ayant rien de plus édifiant que la generosité d'une de ces Vierges. l. 1. p. 466.

Cette fille de noble naissance selon le siècle, avant sa consecration, mais qui avoit acquis un plus haut degré de noblesse devant Dieu depuis ce temps-là, estant pressée par son pere, par sa mere & par ses proches de s'engager au mariage, eut recours au saint Autel pour y trouver un asyle dans le mesme lieu où la Virginité a accoutumé de s'offrir en sacrifice. C'estoit un spectacle merveilleux de voir cette victime de la chasteté, tantost prendre la main du Prestre, & l'imposer elle-mesme sur sa teste en luy demandant les

prieres dont l'Eglise se sert ordinairement dans ces sortes d'occasions, tantost baiffer la teste au pied de l'Autel, ne pouvant plus souffrir que l'on differast davantage l'execution de son dessein. Ensuite adressant sa parole à sa mere qui estoit presente à cette action, elle luy demanda si le voile qu'elle luy vouloit donner dans le mariage luy pourroit estre plus avantageux que celui qu'elle estoit sur le point de recevoir du saint Autel qui sanctifie tous les voiles. Elle déclara qu'elle ne pouvoit se l'imaginer, n'y ayant rien de plus illustre que ce saint voile dans lequel on consacre tous les jours JESUS-CHRIST. Puis parlant à ses proches dont elle estoit environnée, elle leur dit, qu'ils se fatiguoient inutilement à la vouloir marier, puisqu'il y avoit déjà un si long temps qu'elle y avoit pourveu elle-mesme; Qu'elle avoit trouvé un plus excellent Epoux que celui qu'ils luy offroient; Qu'en vain ils tascheroient de faire une superbe ostentation des richesses de celui qu'ils luy vouloient donner pour mari; Qu'ils prendroient une peine fort inutile de vouloir ou relever sa noblesse, ou vanter son autorité & sa puissance, puisqu'elle en possedoit déjà un qui estoit au dessus de toute comparaison, riche dans le monde, puissant dans l'étendue de son empire, & dont la noblesse estoit dans le Ciel; Qu'au cas que celui qu'on luy proposoit possedast toutes ces excellentes qualitez, elle ne refusoit pas de le choisir & de l'agréer pour mari; mais que s'il avoit de moindres perfections que celles-là, ils envioient son bon-heur sous prétexte de vouloir procurer son avantage.

Et sur ce que l'un des assistans rompit brusquement le silence que tous les autres gardoient, pour luy dire que si son pere vivoit encore, il ne souffriroit nullement qu'elle demeurast en cet estat sans s'engager au mariage, elle augmenta les sentimens que la Religion luy inspiroit; & redoublant sa pieté elle luy dit, que Dieu avoit peut-estre permis la mort de son pere, afin qu'il ne s'opposast point à son dessein. La prompte mort de celui qui avoit tenu ce langage fut une espece de prophetie; & cet exemple servant à rendre les autres plus sages & plus retenus, ils ne s'opposèrent plus à sa resolution sainte; de sorte que non seulement cette Vierge conserva les biens qu'on ne luy pouvoit oster

sans une extrême injustice, mais mesme elle receut dès icy bas la recompense de la pureté qu'elle avoit consacrée à Dieu. S. Ambroise employe ce chastiment exemplaire pour détourner les parens d'une semblable temerité; & comme elle n'est pas nouvelle en nostre siècle, il y a lieu d'en tirer pour eux de grandes instructions.

L'antiquité sainte a eu tant de consideration pour ces trois livres, que S. Augustin en rapporte deux endroits pour servir de modeles, l'un d'une éloquence vive & pressante, l'autre d'un style plus doux & plus temperé.

S. Hierosme parle de cet ouvrage en plus d'un endroit, & dit que S. Ambroise s'y est répandu avec une si grande éloquence, qu'il y a recherché, exprimé & mis en ordre tout ce qui se pouvoit dire à la louange des Vierges.

## CHAPITRE X.

*Ecrits du Saint sur les veuves.*

Ces trois livres de la Virginité ne furent pas les seuls que le Saint publia sur cette matiere. Mais l'ordre des temps ne permettant point que nous rapportions icy les autres, nous nous contenterons de dire qu'après avoir honoré par un si excellent ouvrage cette profession angelique en l'année 377. ces trois livres furent bien-tost suivis de celui dans lequel il traite des veuves.

Il l'entreprit non seulement pour relever la gloire de leur estat qui approche d'assés près de celui des Vierges, estant obligées les unes & les autres de ne s'occuper que de Dieu seul, & d'estre saintes de corps & d'esprit; mais aussi pour leur faire voir les obligations auxquelles elles s'estoient engagées en embrassant ce genre de vie.

L'occasion particuliere qui le porta à composer ce Traité, fut, ce semble, l'inconstance d'une veuve qui après avoir receu de sa part une tres grande consolation dans l'affliction que luy causoit la mort de son mari, non seulement paroïssoit avoir perdu entierement le souvenir de ses remontrances, mais se dispensoit mesme des loix de la bien-seance humaine, par la resolution qu'elle avoit prise de se remarier, quoyqu'elle eust déjà des filles mariées.

Comme il luy avoit sans doute parlé avec beaucoup de



force touchant les obligations de la vie qu'elle devoit mener en qualité de veuve Chrétienne, elle s'estoit plainte de ce qu'il ne l'avoit point épargnée. Mais le Saint fait gloire de reconnoître la verité de ce fait, & ne s'en excuse qu'en disant qu'il ne s'épargnoit pas davantage luy-mesme, estant fortement persuadé de la grande pureté que doivent avoir les Prestres pour estre en estat de purifier les lepreux lorsqu'ils se presentent à eux selon les ordres de JESUS-CHRIST.

Mais quoyque l'inconstance de cette veuve obligeast le Saint à la luy reprocher avec une juste severité, il est néanmoins fort éloigné de l'excès, & ne va point jusqu'à condamner en general tous les seconds mariages non plus que l'Apostre. Car il déclare que tout ce qu'il a dit de plus fort sur le sujet de la viduité, n'est pas un precepte, mais un conseil; & qu'il n'a nullement en veüe de tendre des pièges pour faire tomber les autres, mais qu'il se croit obligé d'en user ainsi pour s'acquitter de la charge qu'il a de cultiver le champ de son Eglise, d'y voir fleurir la pureté virginale dans tout son éclat, d'y faire regner la gravité des veuves dans toute sa force & sa vigueur, & d'y recueillir les fruits de la continence conjugale avec toute sa fécondité & son abondance.

Il est encore beaucoup plus exprés pour autoriser les premiers mariages selon les regles de l'Eglise: & comme il connoissoit que le troupeau de JESUS-CHRIST estoit composé d'agneaux qui vivent de lait, & de brebis qui paissent dans les campagnes, il parle fortement contre ces loups revestus de peaux de brebis, qui sous prétexte de porter indifferemment tout le monde à une chasteté parfaite qu'ils ne gardoient pas eux-mesmes, accabloient les autres sous un fardeau qu'ils ne vouloient pas toucher du bout du doigt, & leur donnoient occasion de tomber dans des desordres & des impuretez plus honteuses.

Il y avoit aussi alors un abus assez commun à plusieurs personnes, qui estoit de se couper & de se mutiler eux-mesmes pour garder la chasteté. Le Saint s'abstient de déclarer son sentiment sur ces personnes, sinon qu'il dit qu'il n'est pas permis d'en user ainsi, & les renvoye sur ce sujet aux anciens reglemens de l'Eglise, entendant peut-estre le

premier Canon du Concile de Nicée. Il représente que si ces sortes de remedes estoient permis pour éviter les tentations & les perils, il ne seroit plus permis d'aller à la guerre de peur d'y estre vaincu, l'usage des pieds seroit interdit parce qu'en s'en servant on peut faire de fausses démarches, & les yeux ne devoient plus faire leurs fonctions de peur que la liberté des regards n'allumast la concupiscence. Enfin il soutient que c'est la chasteté de l'ame & non la foiblesse du corps que JESUS-CHRIST exige de nous; qu'il veut que nous ayons les yeux purs, & non pas que nous nous les arrachions; & qu'il n'est pas permis de se mutiler soy mesme, mais qu'il se faut vaincre.

S. Ambroise cite luy mesme cét ouvrage en deux endroits de ses Commentaires sur S. Luc: & S. Hierosme en rapporte aussi divers passages dans l'Apologie des livres qu'il avoit publiez contre l'heresiarque Jovinien.

l. 3. & 4.  
Comment. in  
Luc.  
Hieron. Ep.  
50.

## CHAPITRE XI.

*Saint Ambroise écrit ses deux premiers livres de la foy.  
D'Endeleque Orateur Chrétien.*

L'ESTAT déplorable où l'Empire d'Orient se trouva réduit en cette année ayant obligé Gracien d'y passer pour secourir son Oncle Valens qui portoit tout à la fois la peine de son imprudence & celle de son impiété, ce Prince qui avoit le cœur plein de zele pour les veritez de nostre Religion engagea S. Ambroise à en entreprendre la deffense contre les blasphemés des Ariens.

Nous avons rapporté ailleurs cette funeste revolution de l'Empire & le malheureux succès de la bataille d'Andrinople, où Valens après avoir vü perir toutes les forces de l'Orient, fut enfin brûlé luy mesme le 9. d'Aoust 378. dans une méchante cabane où il s'estoit retiré. Son indiscretion fut la cause extérieure de ce malheur. Car ayant permis aux Gots chassés par les Huns de passer le Danube dès l'an 376. & de se retirer sur les terres de l'Empire, ces peuples soit par leur propre perfidie, soit par l'avarice des Generaux Romains prirent les armes en 377. deffirent deux fois cette année les troupes Imperiales, pillèrent toute la Thrace, & enfin deffirent Valens en personne.

Greg. Naz.  
orat. 14.  
Ambros. 1.  
2. de fide.

Mais les Saints Peres de l'Eglise ont remonté plus haut pour découvrir la cause de cette dérouté, en attribuant cet événement tragique à la cruelle persecution que la foy Catholique de la divinité de JESUS-CHRIST'avoit soufferte jusques alors dans l'Orient. Car Dieu ne laisse point impunis les crimes des Princes qui luy font la guerre, & il se plaist quelquefois à leur faire trouver leur ruine dans les choses mesmes qu'ils avoient considerées comme les forces & le principalappuy de leur Estat.

Gratien qui avoit toujours suivi avec une profonde humilité cette foy sainte dont son Oncle estoit l'ennemi déclaré, eut un succès tout different. Car les Allemans ayant fait une irruption dans les Gaules sur le bruit qu'ils eurent de la premiere dérouté de Valens, il gagna sur eux dès le mois de Fevrier la bataille de Colmar où il en tua au moins trente mille, & poursuivit si chaudement sa victoire qu'il obligea tout le país de se rendre à luy. Ensuite ayant pris sa marche en diligence le long du Danube pour y joindre son Oncle, il l'auroit infailliblement tiré de cet horrible embarras, si ce Prince n'eust malheureusement précipité la bataille, & n'eust fait voir par un emportement plein de desespoir, qu'il aimoit mieux se perdre luy-mesme que de partager l'avantage de la victoire avec son neveu dont la vertu luy donnoit de la jalousie.

Ambros. l. 2.  
de fide c. 4.  
l. 1. in Pref.

Dans le temps donc que Gratien se préparoit à la guerre contre les Gots, c'est à dire vers le printemps de l'année 378. ou plutôt à la fin de 377. il crut devoir se munir contre ces barbares du bouclier de la foy, & de l'épée du Saint Esprit, parce qu'il estoit persuadé que la victoire dépend davantage de la foy du Prince que du courage des soldats; & dans cette veüe il s'adressa à S. Ambroise pour luy demander un discours sur la foy, où il prouvaist contre les heretiques la divinité de JESUS-CHRIST. Le Saint qui avoit beaucoup d'humilité & de modestie, eut d'abord quelque peine à s'y résoudre; mais Gratien l'ayant mandé, apparemment dans les Gaules où il estoit, l'en pressa si fort de vive voix, que nonobstant la repugnance qu'il avoit à traiter les choses de la foy en maniere de dispute, il luy accorda ce qu'il desiroit de luy, il composa en diligence deux livres intitulez de la foy, & les envoya promptement à ce Prince, dont il

p. 113.

craignoit d'arrester le voyage s'il eust differé davantage à luy donner cette satisfaction. Gratien qui avoit le goust excellent pour le discernement des choses saintes dans lesquelles il avoit esté instruit, agréa fort cet ouvrage, & luy donna l'approbation qu'il meritoit; & sa pieté receut par cet aliment spirituel une nouvelle force pour marcher contre les ennemis de JESUS-CHRIST & de l'Empire.

Il y parle de la deffaité des Romains, non de celle qui fit perir Valens, mais de celle de Lupicin & de Trajan: mais il relève le courage de l'Empereur en luy promettant la victoire sur les Gots dont l'alliance avoit esté si funeste jusques alors. Il fonde cette prédiction sur les anciennes propheties; & dit que comme on a porté la peine qui estoit due à la perfidie de ces étrangers, on éprouvera le secours du Ciel pour récompense de la foy dont ce jeune Prince estoit un protecteur si vigoureux. On peut dire que l'effet a répondu à sa promesse. Car Gratien a vaincu les Gots par le moyen de Theodose depuis qu'il l'eut associé à l'Empire.

S. Ambroise qui avoit un cœur plein de zele pour le bien de l'Eglise & de l'Estat contribua à cette victoire en la maniere dont un Evêque estoit capable d'y prendre part. Car il accompagna Gratien dans toutes les démarches de ce grand voyage. L'amour qu'il avoit pour luy le suivit par tout, & il ne cessa jamais de l'assister de ses prieres. Quoiqu'il demeurast pendant tout ce temps dans sa ville Metropolitaine, il dit qu'il estoit en esprit dans son armée; qu'il se trouvoit jour & nuit au milieu de son camp, pour y tenir son rang avec les autres par ses soins & par les sentimens de son cœur; qu'il y veilloit & y faisoit la sentinelle par ses prieres; & qu'il tâchoit de récompenser par l'activité & la vehemence de son zele son défaut de force & de merite.

Ces deux livres sur la foy estoient si celebres dans l'antiquité qu'ils se trouvent citez dans le Concile d'Ephese; & le second l'a esté non seulement par Theodoret, qui l'appelle quelquefois l'Epitre à Gratien, mais aussi par S. Hierosime, par Vincent de Lerins & par S. Leon.

Dieu chastioit alors l'Empire Romain par les trois differens fleaux de sa plus terrible vengeance. Car vers le mesme temps que plusieurs de ses provinces estoient ravagées par les débordemens des Barbares, une famine universelle en

Theodoret.  
Dialog. 2.  
Hieron. Vind.  
cent. Lirin.  
l. 1. c. 7.  
S. Leo Ep. 97.  
Eclairciss. 1.

defoloit une tres grande partie ; & la peste y emportoit une si grande quantité d'hommes , de bœufs , & de toutes sortes de bestiaux , que les pais , où la guerre ne s'estoit pas allumée , comme l'Italie , n'estoient pas en meilleur estat que les autres. Un Poëte Chrétien de ce temps-là en fit la peinture dans une Eclogue où il dit que la contagion qui ravageoit les troupeaux avoit ravagé auparavant la Pannonie , l'Illyrie , & la Belgique ; mais que les Chrétiens en préservoient leurs brebis par le signe de la Croix. La Religion de cét auteur paroist particulièrement par ce qu'il dit que JESUS CHRIST seul estoit alors adoré dans les grandes villes ; & c'est ce qui convient tout à fait à ce temps-là où le Paganisme estoit presque réduit à Rome seule & à la campagne. On a attribué ce Poëme à Endeleque , qui s'estoit caché sous le nom de Severe Sancte. Et nous apprenons de S. Paulin qu'Endeleque homme Chrétien & de ses amis l'avoit engagé à faire le Panegyrique de Theodose. Nous trouvons aussi dans une vieille annotation que l'Orateur Endeleque enseignoit la Rhetorique à Rome en l'an 395.

## CHAPITRE XII.

*Charité de S. Ambroise envers les captifs. Il vend les vases sacrez pour les racheter.*

*Ambros. Ep. 29.*

**L'**INCURSION des Barbares ayant obligé divers Illyriens d'abandonner leur pais , & de se retirer en Italie aux environs d'Imola , où il semble qu'on leur avoit donné des terres , l'ennemi de nostre salut se servit de cette funeste occasion pour tâcher d'infecter de leurs erreurs ceux qui leur avoient ouvert cét asyle. Car ces peuples avoient apporté avec eux leur heresie Arienne , par laquelle ils avoient attiré sur eux les chastimens qu'ils souffroient ; & leur communication ne pouvoit estre que fort contagieuse aux veritables enfans de l'Eglise. Ce fut ce qui obligea S. Ambroise d'avertir Constance qui avoit esté fait Evêque d'Imola en ces quartiers-là depuis peu de temps , qu'il prist garde à eux de fort près , & qu'il empeschast ces nouveaux hostes d'avoir aucun commerce avec les Catholiques de sa province. Il auroit souhaité d'y pouvoir aller luy mesme en personne pour prévenir

prévenir par sa vigilance & son application pastorale les mauvais effets qu'il y avoit lieu d'en apprehender. Mais il dit que les occupations qui le retenoient dans son Diocese à cause de l'approche du Carefme ne luy permettoient pas d'entreprendre un si long voyage , & il en charge le zele de cét Evêque.

Mais ce ne fut pas seulement sur le sujet de la foy que tout le monde reconnut que les malheurs publics de l'Empire servoient à faire éclatter davantage la pieté de S. Ambroise. La desolation des provinces devint la matiere de sa charité ; & il se crut obligé de faire des efforts extraordinaires de misericorde & de liberalité pastorale dans cette grande affliction de tant de peuples ravagez. Les Barbares avoient fait une infinité de prisonniers dans la Thrace & dans l'Illyrie. On ne voyoit de toutes parts que des captifs exposez en vente ; & il y en avoit assez pour peupler une province toute entiere. Comme les Eglises en racheterent plusieurs , S. Ambroise qui avoit au fond de son cœur une source de charité inépuisable se signala entre les autres Prelats dans cette liberalité , qu'il consideroit avec raison comme la plus grande & la plus importante qu'on puisse faire à des Chrétiens. Car il est aisé de concevoir qu'il n'y a rien de plus dur que de tomber entre les mains des ennemis , & d'estre réduit à leur seule discretion , particulièrement lors que ce sont des barbares qui ne donnent rien aux sentimens de l'humanité , & qui ne sont touchez de compassion qu'autant que l'avarice , & le desir de s'enrichir par une grande rançon les rend capables d'en conserver quelque miserable reste dans le seul dessein de s'assurer de leur proye. Nostre Saint crut qu'en cette rencontre il falloit faire tout ce qu'on pouvoit , & mesme plus qu'on ne pouvoit ; & qu'il valoit beaucoup mieux se voir réduit à se justifier des actions de misericorde & de charité qu'on a exercées , & s'attirer par ce moyen la censure & les reproches des mal-veillans & des envieux , que de témoigner de la dureté pour les miserables.

Estant donc persuadé que l'Eglise ne possedoit pas de l'or pour le garder , mais pour l'employer à soulager les necessitez des pauvres , il fit rompre & mettre en pieces les vases les plus precieux qui estoient destinez au ministere des autels , & s'en servit pour en racheter ces captifs. Il eut néanmoins la discretion de ne le faire que par degrez & avec ordre ; &

N

il fit rompre premièrement les vaisseaux qui n'avoient pas encore servi aux divins mystères, de peur que les vases sacrés tombant en des mains profanes, on ne les employast à des usages criminels par le mépris que les Barbares faisoient des choses les plus saintes & les plus augustes. Mais quoyqu'il ne paroisse point qu'il en ait employé d'autres que ceux-là pour les nécessitez des pauvres, & pour la rançon des captifs, il crut néanmoins pouvoir légitimement se servir des vaisseaux les plus sacrés, s'il y eust eu des besoins assez pressans pour en venir jusque-là.

Néanmoins de quelque réserve & de quelque modération qu'il eust usé dans l'exercice de cette libéralité, les Ariens qui ne cherchoient que des prétextes pour le reprendre & pour blâmer sa conduite, luy firent un crime d'une action qui ne pouvoit pas leur déplaire dans le cœur, & qu'ils approuvoient sans doute secrètement en eux-mêmes. Ce fut ce qui l'obligea d'en parler au peuple, & de monstrier qu'il avoit pû faire légitimement encore plus qu'il n'avoit fait. Ayant demandé s'il se peut trouver une personne assez dure, assez inhumaine, assez de fer pour n'approuver pas qu'on délivre un homme de la mort, & une femme des impuretez des Barbares qui sont plus insupportables que la mort même, il dit

» qu'il a prouvé au peuple qu'il est plus utile de conserver des  
 » ames à Dieu, que de luy conserver de l'or, puisque c'est luy  
 » qui sans or a envoyé les Apostres, & sans or a assemblé toute  
 » l'Eglise en un corps; Qu'il n'est pas besoin de garder de  
 » l'or, puis qu'estant gardé il ne sert de rien à celui qui le  
 » conserve; Qu'on n'ignore pas combien les Assyriens empor-  
 » terent d'or & d'argent du Temple de Dieu; Qu'il vaut mieux  
 » que l'Evesque le fasse fondre pour en nourrir les pauvres,  
 » s'il manque d'autres moyens pour les secourir, que non pas  
 » que les sacrilèges profanent cet or sacré, & que les étrangers  
 » le ravissent; Que le Seigneur nous dira; Pourquoi avez  
 » vous souffert que tant de pauvres mourussent de faim? N'avez  
 » vous pas de l'or avec lequel vous pouviez leur fournir  
 » des vivres? Pourquoi avez vous enduré que tant de captifs  
 » ayant esté exposés en vente, & n'ayant point esté rachetés,  
 » ayent esté mis à mort par les ennemis? Ne valoit-il pas mieux  
 » que vous conservassiez des vases vivans que des vases inanimés?  
 » On ne sçauroit, disoit-il, apporter de réponse à ce

reproche de JESUS-CHRIST. Car que direz-vous? J'ay eu peur que les ornemens ne manquaissent au Temple de Dieu? Ne vous répondra-t-il pas: Les Sacremens & les Mystères n'ont pas besoin d'or, & ce n'est pas l'éclat de l'or qui les rendre venerables, puis qu'on ne les achete pas avec de l'or. Le rachat des captifs est l'ornement des Mystères, & ces vases-là sont véritablement précieux qui rachètent les ames de la mort. C'est là le véritable thésor du Seigneur, qui fait ce qu'a fait son sang. Je ne reconnois jamais davantage qu'un Calice est un vase qui contient le sang du Seigneur, que lors que je voy qu'il sert au rachat des hommes comme ce sang, & que le vase rachete de la puissance des ennemis ceux que le sang a rachetés de la servitude du péché.

Combien est-il beau & agreable, continuë ce saint Docteur, que lorsque l'on voit des troupes de captifs qui sont rachetés par l'Eglise, on dise, ce sont-là ceux que JESUS-CHRIST a rachetés? C'est là l'or qu'on peut estimer; c'est là l'or qui est utile; c'est là l'or de JESUS-CHRIST qui délivre de la mort, qui rachete la pudicité, & qui conserve la chasteté. J'ay mieux aimé vous les rendre libres que de garder tout cet or & cet argent. Ce nombre de captifs, & ce long ordre de personnes rachetées est plus excellent que ce long ordre de vases & de calices. Il n'y avoit point d'employ auquel le sang du Redempteur des hommes dût plutôt servir que pour racheter des misérables. Et je reconnois en cette rencontre que non seulement le sang de JESUS-CHRIST reluisoit & éclattoit dans ces vases d'or, mais même qu'il y a imprimé la vertu de son operation divine en le faisant servir à racheter des captifs.

Ce fut cet or, ajoûte-t-il, que le Martyr S. Laurent conserva pour Dieu, lorsque le Juge luy demandant où estoient les thésors de l'Eglise, il promit de les luy monstrier, & le lendemain emmena les pauvres, & les presenta au Juge, en disant, *Voilà les thésors de l'Eglise.* Et c'estoit véritablement les thésors de l'Eglise, puisque JESUS-CHRIST y estoit, puis que la foy de JESUS-CHRIST y estoit. Quels meilleurs thésors peut-on conserver à JESUS-CHRIST que ceux en qui il a dit qu'il seroit luy même; lors qu'il a dit, *J'ay eu faim, & vous m'avez donné à manger, & je tiendray pour fait à moy-même ce que vous aurez fait à l'un d'eux?* On n'a jamais dit à

» S. Laurent; Vous ne deviez pas distribuer les threfors de  
 » l'Eglise aux pauvres, & vendre les vases qui servent à la dis-  
 » pensation des Sacremens.

» Il faut, conclut nostre Saint, que cette distribution se fasse  
 » avec une foy sincere, & une sagesse clair-voyante & circonf-  
 » pecte. Car c'est un crime à des Diacres & à des Evesques  
 » de les appliquer à leur profit; mais c'est une action de mi-  
 » sericorde & de charité de les distribuer aux pauvres, & en  
 » racheter les captifs. Qui peut dire, pourquoy faut il que ce  
 » pauvre vive? Qui peut se plaindre pourquoy des captifs sont  
 » délivrez? Qui peut reprocher qu'on a édifié le Temple de  
 » Dieu? Qui peut se fâcher de ce qu'on a acheté une place  
 » pour accroistre les cimetieres des Chrétiens? Il est permis  
 » en ces trois rencontres de rompre en pieces, de fondre &  
 » de vendre les vases mesmes qui sont consacrez. Il faut d'a-  
 » bord y employer ceux qui n'ont point encore servi aux di-  
 » vins Mysteres, s'il y en a quelques-uns, mais s'il n'y en a point,  
 » je croy que tous les autres peuvent estre legitimement &  
 » pieusement convertis en ces saints usages.

S. Augustin qui tenoit à gloire d'estre le disciple de saint  
 Ambroise, l'imita depuis dans cette liberalité si heroïque,  
 & fit rompre sans scrupule les vases sacrez pour le soulage-  
 ment des pauvres, & le rachat des captifs. Et comme cette  
 conduite si genereuse fut improuvée par quelques personnes,  
 Poffid. c. 24. Posside la deffend hautement contre leurs sentimens charnels,  
 parce que S. Ambroise, Prelat, dit-il, dont la memoire est  
 venerable, avoit presché à son peuple, & écrit dans ses li-  
 vres qu'il n'en falloit faire nulle difficulté.

### CHAPITRE XIII.

*Desintereffement de S. Ambroise dans une affaire importante  
 de l'Evesque Marcel.*

**C**ETTE matiere de la liberalité de nostre Saint nous  
 oblige de placer en ce lieu une de ses plus illustres ac-  
 tions, qui a fait voir à toute l'Eglise, que ne se contentant  
 pas d'avoir surmonté l'avarice si ordinaire aux gens du mon-  
 de par le dépoüillement de ses biens, il avoit encore surmon-  
 té celle qui se couvre ordinairement sous le voile & l'appa-  
 rence de pieté, & dont il y a peu de personnes, & peu de

communauté qui se deffendent, quand il s'agit de la con-  
 servation du sacré patrimoine de JESUS-CHRIST.

Un Evesque nommé Marcel ayant une sœur qui estoit <sup>Ambros. Ep</sup>  
 veuve, & un frere dans le monde nommé Letus, il donna <sup>49. Marcello</sup>  
 à sa sœur une terre qui luy appartenoit, à la charge qu'en  
 mourant elle la laisseroit aux pauvres & à l'Eglise qu'il gou-  
 vernoit. Letus ayant contesté cette donation, cela forma  
 entre eux un procès fort embarrassé qui dura long-temps, &  
 qui outre l'argent & la dépense qu'il cousta, donna encore  
 occasion à quantité de choses fascheuses que l'on disoit  
 s'estre passées de part & d'autre. S. Ambroise se portant  
 donc à le terminer, enfin Letus & sa sœur s'accorderent à  
 luy en remettre à luy-mesme le jugement & la décision ab-  
 soluë; à quoy ils se porterent d'autant plus volontiers, que  
 s'agissant de l'affaire d'un Evesque, il estoit plus dans la bien-  
 seance que les choses que l'aigreur de la dispute avoit pro-  
 duites entre des freres, fussent soumises à la connoissance d'un  
 Evesque, qu'à celle d'un Magistrat seculier. Outre que ne  
 restant plus que quelques heures du temps qui leur avoit  
 esté donné pour se faire juger, & le Préfet se trouvant oc-  
 cupé à d'autres affaires, il eust peut-estre fallu recommen-  
 cer de nouvelles procedures, & s'engager à de nouveaux  
 frais. Ils obtinrent donc du Préfet une prorogation de quel-  
 ques jours, & une commission à S. Ambroise de les juger,  
 sauf l'appel.

Le Saint ne put le refuser tant pour les raisons que nous  
 avons dites, que parce que S. Paul commande aux Eves-  
 ques de terminer les differens des fideles. Mais au lieu de  
 décider cette affaire comme Juge, il aima mieux la regler  
 comme arbitre & ami commun, tant par la consideration  
 des autres inconveniens, que parce que l'Evesque, en cas  
 qu'il eust gagné, n'eust pû honnestement demander à ses  
 freres les dépens du procès. Outre que cette voye estoit  
 plus naturelle & plus propre non seulement pour faire cesser  
 entierement toute cette affaire, mais aussi pour oster toute  
 la division & l'averfion qui sans cela fust demeurée entre  
 des personnes si proches.

Il fit donc convenir les parties suivant presque entiere-  
 ment l'offre que Marcel en avoit faite dès auparavant,  
 que la terre dont il s'agissoit, seroit donnée en propriété à

Letus, qui fourniroit de son costé à sa sœur sa vie durant, une certaine quantité de bled, de vin & d'huile; & que sa sœur estant morte, personne ne pourroit luy rien demander ny au nom de Marcel, ny au nom de l'Eglise, à laquelle il ne donneroit rien s'il ne le vouloit de luy-mesme. S. Ambroise manda cette décision à Marcel pour la luy faire agréer par une lettre tres adroite, & tres digne d'estre écrite par un Saint à un Evesque.

Cependant on auroit dit que S. Ambroise auroit negligé les interets de l'Eglise, & qu'elle estoit la plus lesée par cette convention. Mais il répond admirablement à cette difficulté en disant, que ce n'est pas oster rien à l'Eglise que d'acquérir quelque chose en faveur de pieté, puisque la charité est plutôt un gain qu'une perte à l'égard de JESUS-CHRIST. Et il ajoûte pour porter l'Evesque Marcel à embrasser ce parti, qu'il ne doit pas craindre que la liberalité ne se répande point sur l'Eglise, & qu'elle n'y ait nulle part; Que non seulement elle possède les revenus de ce Prelat, mais qu'elle les possède mesme avec plus d'abondance que les autres; Qu'elle trouve le fond de sa subsistance dans le merite de sa vie sainte, & de ses actions Episcopales; Que par son moyen elle jouit d'une merveilleuse fécondité qu'il a comme arrosée par ses divines instructions; Que s'estant enrichie de ces biens si avantageux elle ne se met pas en peine de chercher des biens temporels, parce qu'elle en possède d'éternels; Qu'il a augmenté son opulence par des fruits non seulement Apostoliques mais Evangeliques; Que nostre Seigneur ayant dit dans l'Evangile, *Employez des richesses injustes à vous faire des amis*, il avoit eu le bonheur de s'acquérir des amis de cette sorte, & que le moyen dont il s'estoit servi pour réussir dans ce dessein estoit encore plus merveilleux, puisque le procès de deux personnes qui plaidoient l'une contre l'autre luy avoit fait acquérir ces amis; Qu'il avoit reconcilié un frere & une sœur, & les avoit fait rentrer dans les droits de l'union fraternelle, & que par cette charité & cette grace il les avoit mis en estat de pouvoir se promettre l'assurance d'estre reçeus dans les pavillons éternels. Enfin il conclut sa lettre par cette maxime; Que JESUS-CHRIST ne peut rien posséder de plus excellent & de plus noble que les vertus d'un

Luc. 16.  
v. 9.

Evesque qui luy est consacré pour le service de son Eglise; & que les fruits qu'il a à recueillir par ses soins sont ceux de l'intégrité & de la continence, & ce qui est encore plus considerable, ceux de la charité & de la tranquillité.

On voit par là combien il estoit éloigné du défaut si ordinaire à plusieurs Ecclesiastiques qui se font une maxime de pieté de conserver ce que les fideles ont laissé par leur testament à l'Eglise, & à quelque communauté, & de les maintenir par la voye de la justice avec une chaleur & une attache beaucoup plus grande que celle qu'on condamne justement dans les seculiers en les voyant trop ardens pour la conservation de leur bien propre. Ce faux zele pour les interets de l'Eglise fait qu'ils préfèrent cet interest, qui pour estre particulier ne laisse pas d'estre commun, non seulement à ce que la bienfaisance demande des personnes de leur profession sainte, mais aussi à ce que la charité, l'Evangile, & quelquefois mesme la justice la plus rigoureuse exigent du moindre des Chrétiens. On voit tous les jours que l'on ruine des familles & qu'on perd son propre repos pour faire revenir à l'Eglise des terres qu'on prétend luy avoir appartenu plusieurs siècles auparavant. C'est dans cette miserable veüe que l'on aime mieux laisser perir des provinces toutes entieres, que de vendre ou d'engager des terres, qui souvent ont esté assez mal acquises par la flatterie & la complaisance aveugle que l'on a renduë aux vices des Grands du monde, & qui du moins ne servent le plus souvent qu'à donner un vain éclat & à parer d'une magnificence toute seculiere des temples consacrez à JESUS-CHRIST pauvre, & où l'on presche d'ordinaire aux autres la pauvreté, l'aumosne, & le mépris des richesses.

S. Ambroise ne negligeoit point la bienfaisance extérieure dans le culte que l'on doit à Dieu. Il estoit persuadé que l'ornement & la décoration des Eglises estoit une occupation digne d'un Evesque qui veut honorer son ministere; & il montoit quelquefois en chaire pour apprendre au peuple qu'il ne devoit pas rendre vuides les troncs dont on tiroit dès ce temps-là les dépenses nécessaires aux sacrez Autels; en quoy il fut depuis imité de S. Augustin. Mais s'il avoit égard à la bienfaisance en ces sortes de rencontres, il sçavoit aussi preferer la charité à toutes choses, & distinguer le

Ambros. l. 2.  
Offic. c. 21.

Paulin. Vit.



superflu des temples matériels, du nécessaire des temples vivans, & des membres de JESUS-CHRIST; & il s'étudioit sur toutes choses à édifier toute l'Eglise par son désintéressement que S. Augustin apprit admirablement dans son école, aussi-bien que la pureté de la doctrine de la Foy.

#### CHAPITRE XIV.

*Excellentes qualitez de Satyre frere du Saint. Il fait naufrage allant en Afrique, & est baptisé.*

TOUTES les richesses du monde n'estant pas capables de tenter S. Ambroise, ny mesme de l'ébloüir, Dieu éprouva vers ce temps-là sa patience par une occasion dans laquelle il eut besoin de recueillir tout ce qu'il avoit de vertu pour ne pas succomber à la douleur de la perte de son frere unique.

*Ambros. de  
vita Satyri.*

Satyre, qui comme nous avons veu estoit son aîné, avoit suivi le Barreau aussi-bien que luy, & s'estoit gouverné en pere plutôt qu'en juge dans la province dont il avoit eu le gouvernement. Il excelloit en pureté, en innocence, en modestie, en simplicité. Mais quoyqu'il parust avoir toutes les qualitez d'un enfant, il estoit néanmoins fort agissant & fort industrieux dans les affaires. Il estoit chaste de corps, & encore plus de cœur & d'esprit; & n'ayant nulle inclination pour le mariage, il n'y renonçoit pas néanmoins par une déclaration publique, soit pour éviter la vanité qu'il eust pû craindre par la profession de la continence, soit pour n'estre pas contraint de se separer de ses freres, ainsi qu'il le témoigna luy-mesme au lit de la mort. Les grands biens qu'il possédoit n'avoient point à son égard cette secrète malignité qui accompagne ordinairement les richesses, parce qu'il en usoit de telle sorte qu'ils ne l'empeschoient point d'estre véritablement pauvre d'esprit.

Tant d'excellentes qualitez qui le rendoient aimable à tout le monde l'avoient uni avec S. Ambroise par le lien d'une parfaite amitié. La nature les avoit rendus si semblables de visage, qu'on les prenoit souvent l'un pour l'autre; mais la grace avoit formé en eux une union si parfaite, &

il s'y trouvoit une si grande conformité d'esprit & de cœur, qu'ils sembloient ne pouvoir vivre l'un sans l'autre, quoyqu'ils ne s'amussent pas à se témoigner leur affection par des caresses extérieures. Ils n'avoient fait aucun partage de leurs biens, & tout estoit commun entre eux, hormis le secret de leurs amis qu'ils gardoient inviolablement de part & d'autre. C'estoit un grand avantage à nostre Saint d'estre déchargé de tous les soins domestiques par la bonté d'un frere si charitable, qui s'estoit mesme chargé de la punition des valets quand ils avoient fait quelque faute; mais il s'y conduisoit avec une extrême douceur. Et pour laisser à Saint Ambroise l'avantage de tout ce qu'il y avoit d'agréable dans la conduite de leurs serviteurs, ayant resolu avec luy de faire quelque présent à celui d'entre eux qui avoit soin de leur bien, il en donna tout le mérite à ce Saint Evesque. Il rend aussi à Satyre le témoignage d'une si grande sagesse, & luy attribua tellement l'esprit de paix, qu'il dit qu'il se rapportoit à luy des petites difficultez qu'il pouvoit avoir avec sa sœur pour délibérer s'il falloit faire une chose plutôt qu'une autre, & que l'ayant rendu leur arbitre il les satisfaisoit tous deux. Enfin il estoit prévenu d'un si grand respect pour sa penetration & pour son mérite, que quand il avoit à prononcer quelque discours dans l'Eglise, il craignoit de dire quelque chose qui luy déplust.

Pendant qu'il trouvoit en sa personne le sujet d'une si grande consolation, il en fut privé, autant que l'on en peut juger, par une affaire domestique que Satyre fut obligé d'entreprendre en sa faveur.

Un nommé Prosper, que nous ne connoissons pas d'autre part, avoit usurpé quelque bien qui appartenoit à S. Ambroise avant son episcopat. Le Saint & ce cher frere ayant commencé à le poursuivre, cet usurpateur crut devoir trouver l'impunité de son crime & la jouissance paisible du fruit de son injustice dans l'episcopat de S. Ambroise; à qui les obligations de sa charge ostioient les moyens de continuer cette poursuite. Mais Satyre l'entreprit généreusement, & jugea qu'il falloit encore rendre à son frere cette preuve de sa piété, en faisant voir à tout le monde jusqu'où alloit sa charité avant que de quitter la terre.

S. Ambroise craignoit beaucoup ce voyage; comme s'il

eust prévenu quelque malheur, & fit tous les efforts possibles pour tâcher d'en détourner son frere, & d'y envoyer quelqu'un au lieu de luy. L'événement fit voir que sa crainte n'estoit pas vaine, & qu'elle naissoit en luy d'un secret instinct de sa pieté & de sa charité fraternelle. Car Satyre fit naufrage; & son vaisseau estant échoué parmi des écueils & des bancs de sable, fut enfin entr'ouvert par la violence des flots.

On peut juger de la disposition où l'image affreuse de ce peril le réduisit, puisqu'il n'estoit encore alors que Catechumene, & qu'ayant assez de generosité pour ne pas craindre la mort, toute son apprehension estoit de mourir avant que d'avoir receu une nouvelle naissance en JESUS-CHRIST par le Baptesme, & d'avoir esté admis aux sacrez Mysteres. Mais sa foy le délivra d'un si grand danger. Car ayant demandé à ceux de sa compagnie qu'il sçavoit estre baptisez, & qui selon l'usage de l'Eglise de ce temps-là avoient apporté avec eux la tres-sainte Eucharistie, ce divin Sacrement des fideles, il en fit l'unique objet de sa confiance pour en tirer le secours que sa foy luy faisoit esperer, & non pour penetrer par une vaine curiosité dans ce profond secret de l'Eglise. L'ayant fait mettre dans un mouchoir qu'il noia au tour de son cou, il se jetta dans la mer avec ce linge sans chercher aucune planche du vaisseau, & crut qu'une si vive foy suffisoit seule pour le garantir d'une extremité si pressante. Une prompte & divine protection fit voir en cette rencontre que son esperance ne l'avoit pas trompé; & ayant gagné la terre tout le premier, il aida ensuite à sauver ses serviteurs. Ce fut peut-estre en cette rencontre qu'il fit des vœux à S. Laurent pour obtenir par son intercession le temps de revenir de son voyage.

Après que luy & ses domestiques furent garantis de ce peril, il ne s'amusa point à chercher les restes de ce naufrage, ny à regretter les biens qu'il venoit de perdre. Mais n'estant nullement touché du soin du recouvrement de ces choses temporelles & perissables, son unique empressement fut de demander aussi tost où estoit l'Eglise de Dieu pour luy rendre grâces de sa délivrance, disant que la plus grande de toutes nos obligations estoit de reconnoître les biens que nous avions receus; & encore pour participer aux

Mysteres eternels, dont il venoit d'éprouver la vertu & la puissance, c'est à dire qu'il avoit ressenti les effets de la misericorde de Dieu, en recevant le Baptesme, la Confirmation & l'Eucharistie selon la pratique de ces premiers siècles. C'estoit l'effet d'un zèle ardent, mais qui n'estoit ny indiscret, ny temeraire. Car sçachant qu'il n'y a point de vraye grace sans la vraye foy, il fit venir l'Evesque du lieu, & luy demanda s'il estoit d'accord avec les Evesques Catholiques, c'est à dire dans les sentimens & la communion de l'Eglise Romaine. Certes on ne peut gueres attribuer cette sage précaution qu'à un secret mouvement de Dieu, & à une operation interieure de son saint Esprit. Car il se trouva que cette Eglise estoit dans le schisme de Lucifer, qui s'estoit separé des Evesques Catholiques par un excès de rigueur & de dureté, en les accusant d'avoir usé d'une trop grande indulgence envers ceux de leurs confreres qui estoient revenus de l'Arianisme, comme nous avons rapporté ailleurs: & c'est ce qui peut faire croire que cecy arriva en Sardaigne, où ce schisme dominoit principalement.

Satyre craignoit avec raison de s'exposer tout de nouveau aux perils de la mer, sans avoir reconnu, en recevant les trois premiers Sacremens de nostre Religion, la grace dont il se sentoit redevable à la divine misericorde. Mais néanmoins sçachant que nostre reconnoissance envers Dieu dépend beaucoup plus de nostre foy & de nostre charité que des Sacremens extérieurs, il aima mieux differer son Baptesme jusqu'à ce qu'il le pût recevoir sans craindre de s'exposer au peril de se fouiller par une communion schismatique. Et cette sainte disposition de son cœur parut en ce qu'il ne manqua point, dès qu'il eut trouvé une Eglise Catholique, de se faire baptiser pour recevoir la grace qu'il fouhaitoit depuis si long-temps.

Ce fut apparemment en Afrique où il alloit, qu'il devint enfant de JESUS-CHRIST par ce Sacrement de nostre renaissance spirituelle. Car toutes les circonstances de cette histoire marquent que ces choses sont arrivées en y allant, & non pas à son retour de ce voyage, puisque S. Ambroise assure qu'après son voyage il traversa plusieurs fois les mers, & courut de grandes provinces. Mais n'ayant differé son Baptesme que pour s'y preparer mieux, il en conserva la

grace sans fouiller par la tache d'aucun crime la robe précieuse de son innocence, & passa le reste de sa vie dans une entière pureté de corps & d'esprit.

p. 311.

Il eut l'avantage de terminer heureusement & Chrétienement tout ensemble l'affaire qui l'avoit fait venir en Afrique, & qui apparemment l'avoit aussi fait aller en Sicile. D'une part il poursuivit si vigoureusement Prosper, qu'il l'obligea de luy payer tout ce qu'il devoit à nostre Saint; mais de l'autre il le traitta avec tant de moderation & de douceur qu'il luy osta tout sujet de plainte, & le réduisit à ne pouvoir luy en sçavoir mauvais gré.

p. 314.

Pendant son absence, & apparemment au commencement de cette année, S. Ambroise tomba si dangereusement malade que tout le monde crut qu'il en mourroit; & c'estoit aussi ce qu'il souhaitoit avec ardeur. Sainte Marcelline sa sœur, qui estoit auprès de luy, ne manquoit pas de luy rendre tous les services dont elle estoit capable. Mais quelque grande que fust pour luy cette consolation, il ne laissoit pas de s'affliger de ce que l'éloignement de Satyre le mettoit hors d'estat de partager cette peine avec elle, & de luy fermer les yeux.

p. 313.

Aussi dès que Satyre eut achevé cette affaire, l'impatience qu'il eut de revenir d'Afrique pour procurer à son frere & à sa sœur la consolation & la joye de son retour, l'empescha de se mettre en peine de chercher un bon vaisseau; & cet extrême empressement l'obligea de se remettre en mer sur un vieux navire entr'ouvert de tous costez. Il y a apparence que pour venir à Milan il passa par Rome, où il semble qu'estoit Symmaque. Cét homme illustre qui estoit ou son ami, ou son parent, s'efforça de le retenir & de l'empescher d'aller en Italie, c'est à dire à Milan. Il luy representa fortement que tout y estoit en feu, & que ce voyage fait à contre-temps l'exposoit visiblement au danger de tomber entre les mains des Barbares impudiques & cruels, qui menaçoient l'Italie de toutes sortes de maux; de sorte qu'on estoit obligé de fortifier les Alpes Juliennes pour servir de barrières contre leurs incursions. Car outre les Allemans qu'on avoit pû craindre en Italie au commencement de cette année, Ammien nous apprend qu'après la mort de Valens, les Gots & les autres Barbares,

Amm. 7. 31.

p. 469.

entre lesquels estoient les Taifales peuples extrêmement impudiques, ravageoient sans aucune résistance toutes les provinces de l'Illyrie jusqu'au pied des Alpes Juliennes; & il ne falloit pas se promettre d'eux qu'ils épargnassent ny le violement des vierges, ny le massacre des enfans, ny aucune sorte de violences.

Mais Satyre au lieu de s'arrester à Rome par ces remontrances que luy fit Symmaque, se contenta de luy répondre que c'estoit cela même qui l'obligeoit de se rendre promptement à Milan, parce qu'il ne vouloit pas laisser son frere tout seul dans un temps si perilleux. Il s'y rendit donc en diligence, sans que la saison de l'hyver fust capable de le détourner de l'execution de son dessein; & il fit voir qu'il se soucioit aussi peu de la rigueur du froid, que des dangers qu'on avoit tasché de luy faire craindre.

## CHAPITRE XV.

*Mort de Satyre. Affliction de S. Ambroise.*

AUTANT que nostre Saint ressentit de joye de l'heureux retour de son frere que Dieu avoit garanti de tant de périls dans ce grand voyage d'Afrique, autant fut-il obligé de reconnoître que les plus douces & les plus aimables consolations de cette vie sont de très courte durée. Le voyant sauvé des incommoditez de la mer, & échappé du naufrage, il ne croyoit pas qu'aucun accident fust capable de le luy ravir. Mais la prompte mort de ce cher frere trompa tellement ses esperances, & suivit de si près son retour, qu'il sembloit que Dieu ne luy eust conservé la vie qu'afin qu'il vinst expirer entre les bras de son frere.

*Ambros. de obitu Satyri.*

Quoyque nostre Saint l'eust pressé de faire un testament, il n'en fit rien; de peur de blesser en quelque chose les inclinations de son frere, ou de témoigner qu'il estoit capable d'avoir d'autres veües & d'autres sentimens que luy. Il se contenta en le faisant heritier de tout son bien de luy recommander quelques personnes qu'il aimoit, & de le prier de donner aux pauvres ce qu'il trouveroit juste & raisonnable. Mais c'estoit assez dire à S. Ambroise. Car ce saint Prelat jugea aussi tost qu'il estoit juste de distribuer aux pauvres tout ce qu'il avoit de bien, s'en considerant non comme l'heritier,

*Idem de obitu Satyri.*

Il marque expressement qu'il mit ce discours par écrit, & il le qualifie mesme un livre aussi-bien que le précédent. On voit par plusieurs autres endroits de ses ouvrages qu'il avoit accoustumé d'en user ainsi, & qu'après avoir prononcé des Sermons devant le peuple, il en faisoit des livres en y ajoutant ce qu'il jugeoit à propos. Et c'est ce qui fait que ses Traitez ont tout ensemble la forme de Sermons & celle de livres. Le Saint dans l'explication qu'il a faite du premier Pseaume de David, cite apparemment cet ouvrage en parlant des livres qu'il a faits de la Consolation & de la Resurrection. S. Augustin s'est aussi servi de l'autorité de ce livre pour presser Pelage qui faisoit profession de considerer S. Ambroise entre les Peres latins, & de luy deférer plus qu'à aucun autre, & il le produit contre luy sous le titre d'ouvrage de la Resurrection.

*Id. in Psal. 1.  
p. 668.  
Aug. l. 2.  
de Peccat.  
Orig. c. 41.*

Nostre Saint finit ce Traité par des paroles édifiantes, & pleines de consolation pour tous les fideles. Car après avoir établi solidement la doctrine de la Resurrection, il proteste de vouloir vivre & mourir dans cette croyance. C'est mon avantage, dit-il, de croire cette verité. C'est mon plaisir de me nourrir de cette esperance. Ce me seroit un supplice de ne la point croire, & ce m'est une grace de l'esperer. Que si je suis dans l'erreur en ce que je croy qu'après ma mort j'aime mieux estre dans la société des Anges, que dans la compagnie des bestes, cette erreur m'est tres agreable; & je ne souffriray jamais d'estre privé de ce sentiment tant que je vivray. Car quelle est la consolation qui me reste sinon, mon frere, de venir à vous dans peu de temps, & que vostre sortie hors du monde ne causera point en nous une longue separation & un long divorce, & que vostre intercession auprès de Dieu me procurera l'avantage de m'attirer plus promptement auprès de vous dans l'ardeur extrême que je ressens de m'y rejoindre? Et en effet y a-t-il quelqu'un dans le monde qui ne doive souhaiter sur toutes choses que ce corps corruptible soit revestu de l'incorruptibilité, & que ce corps mortel soit revestu de l'immortalité, afin que nous qui succombons presentement sous la fragilité de ce corps pesant & périssable, nous nous mettions en estat de ne pouvoir plus craindre la mort en nous élevant au dessus de la nature? Mais

il

il faut revenir à Rome & voir la suite de la persecution du Pape Damase.

---

 CHAPITRE XVI.

*Damase accusé par Isaac est absous par Gratien,  
& par le Concile de Rome.*

DURANT les cinq mois qui se passerent depuis la mort de Valens jusqu'à l'élection de Theodose, Gratien estant demeuré seul maistre de tout l'Empire avec Valentinien son frere & son pupille, se servit de toute son autorité pour rendre la paix à l'Eglise d'Orient, en rappelant les Prelats Orthodoxes que Valens avoit bannis. Mais en rendant cette justice à l'Eglise, il ne la luy voulut pas faire qu'avec quelque ménagement, & crut que c'estoit assez pour lors de la remettre en liberté, sans faire encore aucune peine aux Ariens, ny aux autres Heretiques qui dominoient dans l'Orient.

Cependant Damase gouvernoit toujours l'Eglise Romaine; mais il n'avoit pas chez luy le repos qu'il taschoit de procurer aux autres. Dès le commencement de l'année il avoit donné une marque, sinon de son autorité, au moins de son affection pour la Foy & pour l'Eglise, en accompagnant d'une lettre fort avantageuse Pierre Archevesque d'Alexandrie, qui retournoit prendre possession de son siége où son peuple le rappelloit. C'estoit une sensible consolation à Damase de donner à un Prelat injustement persecuté, la mesme protection que Jules son predecesseur avoit autrefois donnée à S. Athanase dans une semblable rencontre en l'année 349. Mais la joye qu'il avoit de voir les autres Evesques rétablis dans leur dignité, estoit accompagnée du déplaisir de se voir continuellement troublé dans la sienne par la faction d'Ursin. Outre les peines que ces schismatiques luy avoient causées dans les premieres années de son Pontificat, ils subornerent contre luy un Juif nommé Isaac, qui non seulement avoit suivi les superstitions de ceux dont il avoit tiré la naissance, mais qui ayant fait durant quelque temps profession de la Religion Chrétienne, profana les divins Mysteres en retournant à la Synagogue. Ayant jetté les yeux sur cet homme comme sur un digne

*Append.  
Cod. Theod.*

P

instrument de leur fureur, ils le poufferent à former une conspiration contre la teste de Damase, & à inventer mille fourberies sur ce sujet, pour répandre le sang des innocens, & dépouiller l'Eglise de la pluspart de ses ministres en les occupant à deffendre leur Evesque, ou en les faisant arrester sous pretexte d'instruire son procès, ou en les rendant eux-mesmes complices du crime dont on l'accusoit, & qui n'est point exprimé.

Ils avoient pour but par cette accusation de Damase, de le rendre luy mesme partie, & de luy oster l'autorité de juger les autres selon le devoir de sa charge & l'ordre qu'il en avoit receu de l'Empereur. Mais Dieu qui eclaire les Rois, & regne absolument dans leur cœur, découvrit leurs artifices à Gracien par une secreta inspiration. Cét Empereur rompit toutes leurs machines, & ce fut apparemment en évoquant à sa personne cette cause qui avoit d'abord esté portée devant les Juges seculiers. L'innocence de Damase fut reconnue publiquement par le jugement que ce Prince prononça en sa faveur. Son integrité recut les loüanges qu'elle meritoit; & Isaac ne pouvant prouver les crimes dont il s'estoit rendu dénonciateur contre luy, y trouva la juste punition de ses calomnies, ayant esté relégué aux extremitez de l'Espagne.

Ursin à qui Valentinien avoit laissé vers l'an 371. la liberté d'aller où il voudroit, à l'exception des provinces suburbicaires, & qui troubloit l'Eglise de Milan au commencement de 376. ainsi que nous avons rapporté, fut aussi relégué à Cologne dans les Gaules par le jugement de Gracien; & il fallut user contre luy de cette précaution, de peur qu'il ne troublast l'Eglise tout de nouveau par son inquietude ordinaire. Ce schismatique n'oublia rien pour faire par le moyen de ses partisans, ce qu'il ne pouvoit par luy-mesme dans l'éloignement où il estoit de la Cour de l'Empereur. Il employa plütoft de longues & de fréquentes importunités, que des prieres respectueuses pour obtenir de luy une audience de laquelle il se promettoit toutes choses. Mais après l'avoir obtenuë, tout le fruit qu'il en recueillit fut que Gracien fit paroître qu'il ne l'avoit écouté que pour le porter à abandonner ceux qui le suivoient, & à quitter le parti dont il estoit chef.

On ne peut pas dire assurément quelle fut la fin de l'accusation d'Isaac. Mais il paroist tout à fait probable que Damase ne se contenta pas d'avoir évité les pièges & les poursuites des hommes, qu'estant absous par Gracien il ne crut pas qu'une justification de cette nature dust suffire à un Evesque; & qu'il se soumit encore luy mesme au jugement des Prelats. Il estoit persuadé qu'on ne pourroit plus douter de son innocence quand elle seroit reconnue authentiquement par un Tribunal dont le jugement est d'autant plus severe, que ceux qui y sont établis ne se contentent pas des preuves que peut alleguer un accusateur, mais regardent encore davantage les mœurs & la conduite de l'accusé. Car ce Pape consideroit que si le jugement de l'Empereur & la pureté de sa conscience mettoient sa personne hors de tout danger, ce seroit néanmoins une tache à la Religion qu'un calomniateur pust encore déchirer ses Ministres par des accusations qui auroient toujours quelque couleur & quelque apparence de verité, tant qu'il n'auroit point esté déclaré innocent par le jugement des Evesques qui sont les Juges naturels de ces sortes de jugemens.

Cela se fit vray-semblablement dans le Concile de Rome tenu comme nous verrons à la fin de cette année; puisque la lettre que nous en avons, dit qu'on ne doit point recevoir pour accuser des Evesques ny un ennemi, ny un calomniateur, ny des hommes de la qualité de ceux que l'on avoit vû depuis peu se rendre dénonciateurs; ce qui paroist tout à fait se rapporter à l'histoire d'Isaac, qui fut l'un des principaux sujets de cette lettre, quoyqu'il n'en fust pas l'unique matiere, ainsi que nous allons voir.

Il faut avouer que l'insolence de la calomnie monte bien haut, puisque la Tiare mesme des plus saints Papes n'est pas exempte de ses atteintes. Et Dieu le permet ainsi dans l'ordre de sa sagesse, afin que ceux qui sont établis dans les plus sublimes dignitez de l'Eglise ne croient pas legèrement les crimes que l'on impose aux Ministres inferieurs, quand la reputation qu'ils s'estoient acquise dans le monde, avoit long-temps esté soutenuë par l'innocence de leur vie. Damase qui estoit assis sur le siége de S. Pierre trouvoit sa force & l'évidence de sa justification dans la soumission volontaire qu'il rendoit aux loix de l'Eglise; & la persecution

que luy faisoient ses ennemis & ses calomniateurs, ne luy estoit pas seulement avantageuse pour luy faire remporter la couronne de la patience; mais elle luy servoit aussi à le rendre plus retenu lorsque l'on portoit jusques à son Tribunal l'accusation des Prestres.

### CHAPITRE XVII.

*Troubles excitez dans l'Eglise par les Evesques de Parme & de Pouzoles, par Restitute & par Claudien Donatistes. Lettre du Concile de Rome à Gratien qui rescrit à Aquilin. Incur-sion des Lombards.*

Append.  
Cod. Theod.  
p. 90. 91.

p. 82.

**Q**UOYQUE Valentinien eust ordonné, ainsi que nous avons vû, que les Evesques seroient jugez par celuy de Rome; neanmoins les Magistrats qui estoient chargez de l'execution de cette Ordonnance n'agissoient point en cela avec la vigueur & la vigilance que leur ministere demandoit. Ursin quelque relégué qu'il fust à Cologne, avoit toujourns son intrigue & de puissans partisans. Ceux qu'il avoit ordonnez sollicitoient secretement de sa part les personnes les plus méprisables & les plus viles; & l'exemple de leur révolte animoit quelques méchans Evesques, qui par un attentat temeraire, & par un mépris profane ne se mettoient pas en peine du jugement de Damase. Desorte que se voyant condamnez par ce Pape, ou près de l'estre à cause de leurs crimes, ils s'assuroient à prix d'argent de la conspiration d'une populace dévouée à tous leurs excès; contraignoient les Juges de se retirer en les menaçant de les tuer; & ainsi sans se mettre en peine de ceux qui devoient prendre connoissance de leurs affaires, ou leur ayant fait prendre la fuitte, ils se conservoient le Sacerdoce par le violement des loix.

p. 83.

Celuy qui tenoit l'un des premiers rangs dans cette insolente faction estoit l'Evesque de Parme, qui ayant esté condamné dans le Concile de Rome, c'est à dire vray-semblablement par celuy qui y fut tenu en 377. contre les Apollinaristes, demouroit toujourns neanmoins dans son Eglise, qu'il tourmentoit nonobstant sa déposition; & mesme il semble qu'il causoit du trouble dans Rome, parce que Parme pou-

voit estre alors du Vicariat de Rome, & mesme de sa Metropole, si neanmoins il n'y a pas de faute dans le nom. p. 92.  
Eclaircis.

D'un autre costé Florent de Pouzoles, que nous avons vû déposé à Rome par la sentence des Evesques premiere-ment, & ensuite par celle de l'Empereur à qui il avoit eu recours, estant rentré secretement dans Pouzoles, & s'estant emparé de l'Eglise, avoit excité beaucoup de seditions dans la ville, qui estoient le fruit des assemblées illicites qu'il y tenoit, & de la malignité avec laquelle il avoit corrompu ceux du peuple qui avoient assez peu de lumiere pour le suivre. p. 92. 93.

Dans ce mesme temps Restitute Evesque d'Afrique, au lieu de répondre devant les Evesques de sa province selon l'ordre qu'il en avoit de l'Empereur, avoit assemblé une troupe de gens cruels & violens pour éviter un jugement qui ne luy pouvoit estre favorable. p. 83.

Ce n'estoit pas là les seuls scandales qui divisoient l'Eglise Romaine, & affligeoient les Evesques d'Italie. Quoyque les Empereurs eussent souvent employé toute leur autorité pour réprimer les Donatistes, neanmoins leur parti subsistoit encore, & s'estant glissez jusques dans Rome, quoyqu'en petit nombre, ils y avoient acquis le nom de *Montagnars ou Rochistes*, parce qu'ils avoient commencé à y avoir une Eglise sur une montagne. Optat. Mile-  
vit. l. 2.

Comme les Donatistes d'Afrique avoient accoustumé de leur envoyer des Evesques pour leur en ordonner un, ou de leur en envoyer d'Afrique un tout ordonné, ils pratiquerent la mesme chose en ce temps-là. Car après Lucien, qui estoit leur quatrième Evesque à Rome, Claudien dont parle S. Optat, fut choisi par ces schismatiques pour estre aussi envoyé à Rome en cette mesme qualité. Dès que l'Empereur en fut averti, il ordonna qu'on l'en chassast promptement, & qu'on le renvoyast en Afrique, qui estoit le lieu de sa naissance. Mais quoyqu'on l'eust souvent mis en prison pour l'obliger de s'en aller; neanmoins il s'opiniâtroit à y vouloir demeurer, & continuoit non seulement à profaner par son Baptême illegitime ceux qui n'avoient pas encore participé aux Mysteres de nostre Religion, mais aussi à corrompre par un crime beaucoup plus énorme ceux qui les avoient déjà receus. Car il les baptisoit une seconde fois, & donnoit pour cela de l'argent aux pauvres, Aug. Ep.  
165.  
Id. de Hæres.  
69.

Append.  
Cod. Teodos.



afin qu'en vendant leur ame & leur conscience ils souffrissent qu'on les baptisast.

L'obligation que tous les Evêques d'Italie avoient de remedier à tous ces maux, les obligea de s'assembler à Rome en fort grand nombre de tous les endroits de l'Italie, à écrire à Gratien pour luy représenter ces desordres, & à le supplier de faire executer l'ordre que luy mesme avec son pere avoit donné que les Evêques fussent jugez par celuy de Rome, & non par les Magistrats seculiers.

Il y a bien de l'apparence que l'Empereur n'avoit prétendu autre chose que d'autoriser à l'égard du Pape les Canons de l'Eglise qui rendent le Metropolitan juge avec son Concile des Evêques de sa province dans les causes Ecclesiastiques; & peut-estre seulement qu'il luy avoit encore attribué la connoissance des causes civiles qui concernoient les Ecclesiastiques de sa province. Mais il est certain que le Concile de Rome, dont nous parlons, tâche d'étendre plus loin l'autorité du Pape. Car il prie Gratien d'ordonner que ceux qui seront condamnez par le jugement du Pape ou des autres Evêques Catholiques, & qui voudront demeurer dans leur Eglise après cette condamnation, soient bannis de leur Evêché; & que ceux qui ne voudront point comparoître devant les Evêques où ils auront esté citez, seront contrains par le Préfet d'Italie ou par son Vicaire de venir à Rome; Que si l'Evêque accusé est dans des provinces éloignées, il soit contraint par les Juges des lieux de comparoître devant son Metropolitan, ou si le Metropolitan luy est suspect, il puisse appeller au Pape ou au Concile de quinze Evêques voisins. Mais que si l'accusé est luy mesme Metropolitan, il soit obligé de venir luy mesme à Rome, ou de comparoître devant ceux que l'Evêque de Rome aura nommez pour estre ses juges; & que ceux qui auront esté condamnez de cette sorte demeurent en repos sans avoir la faculté de se pourvoir autre part.

Le Concile représente aussi que le Pape est relevé au dessus des autres Evêques par la prérogative du siège Apostolique; quoyqu'il leur soit égal pour le ministère de l'episcopat; & sur ce fondement il demande pour luy en particulier qu'il ne soit pas assujetti aux Juges publics, puis que les autres Evêques avoient esté exemptez de leur jurisdiction;

mais qu'il puisse répondre devant le Concile, ou que l'Empereur se reserve à luy mesme la connoissance de ce qui le regardera, laissant aux Juges ordinaires l'instruction des faits, mais non l'autorité de prononcer.

On ne sçait pas ce que Gratien récrivit au Concile. Mais nous avons un Rescrit de l'Empereur adressé au Vicaire Aquilin où reprenant la plupart des faits de la lettre du Concile, après avoir blasimé fort rudement le peu de soin qu'avoient les Officiers de faire executer les loix Imperiales, il confirme absolument le Rescrit envoyé à Simplicien en 374. ordonne sous de grandes peines que l'Evêque de Parme, Florent de Pouzoles, Claudien le Donatiste, & tous ceux que les Conciles avoient condamnez comme perturbateurs de la Religion, seront chassés de leur Diocèse, & bannis à cent mille de Rome. Il confirme tout ce que le Concile luy avoit demandé touchant le jugement des Evêques, ajoûtant au jugement du Pape que c'est celuy qu'il aura rendu avec le conseil de cinq ou de sept Evêques. Il finit par une défense de recevoir des personnes infâmes à se rendre dénonciateurs contre les Evêques, & que ceux qui auront esté condamnez seront bannis seulement de leurs Eglises; mais il ne parle nullement de ce que le Concile avoit demandé pour le Pape en particulier.

Cette lettre du Concile estant adressée à Gratien & à Valentinien, & le Rescrit à Aquilin portant aussi les mesmes noms sans parler ny de Valens, ny de Theodose, nous oblige à mettre cette lettre en ce temps-cy, où il n'y avoit point d'autres Empereurs que ceux qui y sont exprimez.

S. Prosper remarque sur cette année que les Lombards venus de l'extremité de l'Allemagne, & de la grande isle de Scandinavie pour chercher de nouveaux pais sous la conduite d'Iborée & Ajon leurs chefs, vainquirent premierement les Vandales.

## CHAPITRE XVIII.

*Gratien accorde à Pallade la convocation d'un Concile à Aquilée.*

**G**RATIEN étant à Sirmich, & y ayant déclaré Auguste le 19. de Janvier le grand Theodose en la maniere que nous avons rapportée dans la vie de S. Gregoire de Nazianze, c'est à dire s'étant déchargé sur luy de tout l'Empire de l'Orient qu'il augmenta mesme de la Macedoine & de la Grece, ce jeune Prince ne laissa pas de s'appliquer aux affaires de l'Eglise encore qu'il fust extraordinairement occupé du soin de celles de l'Empire, qui estoient alors dans l'estat le plus funeste que l'on eust vû depuis longtemps.

Depuis le pas de Sucques, qui divisoit l'Empire d'Orient de l'Occident, jusques à l'Océan, tout l'Occident se trouvoit uni par une mesme foy & une mesme communion. Il y avoit seulement deux personnes dans un coin de la Dace inferieure & de la Misie qui troubloient cet accord par leur herésie. C'estoit les Evesques Pallade & Secondien dont on ne marque point le siége, mais que l'on sçait avoir esté sectateurs de l'herésie d'Arius, & encore plus pourris & plus corrompus par leur perfidie & l'impureté de leurs sentimens que par le grand nombre de leurs années. L'antiquité nous fournit un Secondien Prestre d'Illyrie dont il est parlé en l'an 366. parmi les Ministres d'Urface & de Valens de Mursé. Pallade avoit esté l'un des disciples de Photin, Ordonné par les Photiniens, & condamné avec eux peut-estre en l'an 351. Mais quoyqu'il y ait un Pallade nommé entre les Evesques Ariens à qui Germaine de Sirmich rendoit raison de sa foy en 366. il est certain neanmoins que c'est plutôt l'autre Pallade aussi Evesque d'Illyrie dont Valens & Urface défendoient la cause contre Germaine de Sirmich, dont les Cleres, disoit-il, l'avoient outragé contre Cajus celebre Ariens d'Illyrie.

Quoyque S. Ambroise parle de ce Pallade comme de l'un des principaux chefs de l'Arianisme, neanmoins il avoit l'effronterie de dire qu'il ne sçavoit qui estoit Arius, & qu'il n'estoit

n'estoit pas du nombre de ses sectateurs. Et comme toutes ces protestations n'empeschoient pas qu'on ne le traitast d'Arien, il s'en plaignoit hautement, & s'adressa mesme à l'Empereur lorsqu'il estoit à Sirmich pour luy demander qu'il fist assembler un Concile de toutes les provinces de l'Empire, mesme de celles de l'Orient qu'il pretendoit estre de son parti, en sorte que ce fust un Concile general. Les Prelats Catholiques consentoient que Gratien fust luy-mesme l'arbitre de la dispute, mais cet Empereur sçachant que les Evesques sont les veritables interpretes des Ecritures, il renvoya à leur jugement la connoissance de ce differend. Il marqua Aquilée pour le lieu du Concile que les Evesques luy avoient demandé, assurant Pallade qu'il avoit commandé aux Evesques de chaque Diocèse d'y venir. Mais S. Ambroise qu'il consideroit comme un Evesque illustre & par le merite de sa vie & par les graces qu'il avoit receuës de Dieu, luy remontra qu'il n'estoit pas raisonnable que pour un fort petit nombre de provinces, dont il s'agissoit, on engageast un si grand nombre de Prelats à la fatigue d'un si long voyage, & que luy & les autres Evesques d'Italie suffisoient pour répondre à tout ce qu'on voudroit objecter.

Gratien suivant cet avis exempta de venir au Concile les personnes âgées ou foibles de corps, ou incommodées de pauvreté. Il ordonna donc que tout le monde pourroit y venir sans y contraindre personne, comprenant sans doute les Heretiques dans cette permission. Nous n'avons que le commencement d'une lettre qu'il écrivit à S. Valerien d'Aquilée sur le sujet de cette seconde convocation; & nous y voyons la révocation qu'il fait de l'ordre qu'il avoit donné aux Evesques de se rendre à ce Concile, sans marquer ce qu'il ordonnoit de nouveau. Mais si nous en jugeons par l'évenement, il paroist qu'en voulant faire un Concile general de l'Occident, il voulut qu'il fust composé des Evesques du Vicariat d'Italie & des députés des autres provinces d'Occident, avec liberté à tous les autres de s'y trouver s'ils vouloient, sans en excepter mesme les Evesques d'Orient, à qui le Préfet d'Italie en écrivit.

Nous sommes obligés de mettre la convocation de ce Concile en l'an 379. parce que nous ne voyons point que

Gratien ait esté à Sirmich depuis ce temps-là; si ce n'est peut-estre dans une Loy datée de Sirmich le 8. Septembre 380. Mais outre que ces dates de Loix ne sont point d'une fort grande autorité, on voit que cette Loy est attribuée à Valentinien I. & à Valens, ce qui ne convient nullement à l'an 380. Cependant le Concile d'Aquilée ne fut assemblé que deux ans après cette seconde convocation; soit que Gratien ait voulu prendre beaucoup de temps pour l'assembler à cause des guerres qu'il avoit alors sur les bras, & qui luy en ostioient la liberté; soit que S. Ambroise l'ait retardé de quelque temps, comme Pallade le luy reprocha dans le Concile. Mais il est certain que dès l'année suivante on sçavoit & à Constantinople & à Rome qu'il se devoit tenir un Concile à Constantinople, ce qui fait voir que l'on avoit alors perdu la pensée d'en tenir un à Aquilée qui fust composé de l'Orient & de l'Occident tout ensemble. Il faut donc réserver à ce temps là à rapporter la suite de cette histoire, & voir dans l'ordre des temps l'affermissement du grand credit de nostre Saint sur l'esprit de l'Empereur.

Gregor.  
Carm. I.  
Ep. ad Cled.

### CHAPITRE XIX.

*S. Ambroise écrit trois autres livres sur la Foy. Il Ordonne Aneme Evêque de Sirmich.*

Zof. l. 4.

Ambros. de  
fide p. 112.

**A**PRES que Gratien eut confié l'Empire de l'Orient à Theodose, il s'en retourna dans les Gaules pour les deffendre contre les ravages des Allemans, & des autres peuples qui habitent le long du Rhein. En revenant donc d'Illyrie, il écrivit de sa main Royale à S. Ambroise une lettre toute pleine de pieté & d'humilité, par laquelle il luy mandoit de le venir trouver pour l'instruire encore de la verité, dont néanmoins il estoit tres fermement persuadé; & il témoigna ne pas desirer sa presence & son entretien par un esprit de contestation & de dispute, ou par aucun desir de parler de Dieu plutôt que de l'adorer, & de l'embrasser en esprit; mais dans le seul dessein de luy ouvrir plus particulièrement son cœur, afin d'y faire entrer plus profondément la connoissance des divins Mysteres. Il le prioit de

luy envoyer une seconde fois le Traitté qu'il avoit fait sur la Divinité du Fils, & d'y ajoûter quelque chose pour prouver celle du S. Esprit.

Une lettre si obligeante toucha sensiblement le cœur paternel de S. Ambroise, qui ne pouvoit estre que tres edifié des saints mouvemens que ce jeune Prince avoit pour son salut, & du respect qu'il remarquoit en luy pour la connoissance de nos Mysteres. Et quoyqu'il ne manquast pas de volonté pour venir au devant de luy, il luy declara qu'il n'en avoit pas eu la hardiesse. Il se contenta donc de luy récrire pour le remercier de sa lettre, à qui il donna de grandes loüanges, mais sans flatterie. Il s'excusa néanmoins pour lors d'écrire sur la Divinité du S. Esprit, ne luy envoyant que les deux premiers livres sur la Foy; ce qui montre qu'il n'avoit pas encore composé les trois autres; & il promit de l'aller trouver le plutôt qu'il pourroit.

Le Cardinal Baronius croit que le Saint ne manqua point d'exécuter cette promesse. Mais si nous recevons l'autorité du Code, il faut dire que Gratien le prévint en venant luy mesme à Sirmich, d'où nous avons une Loy datée du 3. Aoust, que l'on peut regarder apparemment comme un fruit de la pieté de S. Ambroise en quelque endroit qu'elle ait esté donnée. Car Gratien ayant esté obligé l'année precedente d'accorder la liberté à toutes les sectes à cause de celles qui dominoient dans l'Orient, comme nous avons rapporté dans un autre ouvrage, il cassa par cette dernière Loy celle qu'il avoit donnée à Sirmich, & deffend généralement à tous les Heretiques de prescher leur Dogme, sur tout à ceux qui rebaptisoient, c'est à dire aux Donatistes & aux Ariens.

Cependant Gratien ayant témoigné à nostre Saint qu'il attendoit encore quelque ouvrage de sa façon, & les Heretiques ayant fait quelques objections contre ses deux premiers livres sur la Foy, il se crut obligé de s'expliquer plus au long, de peur que les ennemis de l'Eglise ne fissent passer son silence pour un effet d'impuissance & de foiblesse. C'est ce qu'il fait dans ses trois derniers livres sur la Foy, qui semblent estre écrits particulièrement contre Pallade & Secondien, qui, comme nous avons dit, suivoient la do-

cod. Theod.  
16. v. 5.

Vie de S.  
Greg. de  
Naz.

doctrine des Ariens, & en rejettoient néanmoins le nom, parce qu'il estoit devenu trop odieux. Il y remarque qu'on l'avoit repris d'avoir parlé, quoyqu'en passant, & en un seul mot, des fables de l'Hydre & de Scylla; & il s'en justifie par l'exemple de S. Paul, qui cite quelques vers des poëtes grecs, & par ceux d'Isaye, & de Jeremie qui ont parlé des Sirenes. Il cite luy mesme en plus d'un endroit ses cinq livres de la Foy; & ils ont aussi esté citez par Vincent de Lerins, & par Leon de Byzance.

*Ambros. l. 1. de Spir. Sancto. c. 10. L. 3. in Luc.*

Aneme de Sirmich ayant esté l'un des principaux Evêques qui composerent le Concile d'Aquilée, il est tres probable que ce Saint eut une tres grande part à son éléction qui arriva en 380. La ville de Sirmich estoit alors la capitale de l'Illyrie Occidentale. Mais comme les grandes Eglises estoient ordinairement les plus briguées en ce temps-là, & par conséquent estoient sujettes à avoir de mauvais Evêques, elle estoit tombée malheureusement entre les mains de l'heresiarque Photin, qui en ayant esté chassé en 351. on luy donna pour successeur Germiné l'un des principaux chefs des Ariens, quoyqu'en l'an 368. il ait semblé se desunir d'Urface, de Valens, & des autres purs Ariens d'Illyrie, pour se réduire au parti des Semiariens.

*Vie de S. Achanase.*

On ne sçait pas quel fut depuis ce temps-là l'estat & le gouvernement de cette Eglise. Mais le siége Episcopal y estant venu à vaquer vers le temps que nous rapportons, l'Imperatrice Justine mere du jeune Valentinien, qui estoit, ce semble, à Sirmich mesme, souhaittoit extrêmement d'y faire Ordonner un Evêque par les Ariens. Et S. Ambroise y vint au contraire pour y établir un Catholique. Ceux qui ont voulu que ce lieu fust de sa jurisdiction, n'en apportent aucun fondement legitime. Et il y a grande apparence qu'il ne vint à Sirmich que pour l'obligation qu'ont tous les Evêques de procurer autant qu'il leur est possible, le bien de toute l'Eglise, sans avoir besoin dans les cas extraordinaires d'autre jurisdiction que de celle de leur charité, & du caractere Episcopal, qui les rend peres de tous les fideles. Il pouvoit aussi y avoir esté appelé par les Evêques Catholiques de la province, comme S. Eusebe de Samosates se trouva à l'éléction de S. Basile.

*Paulin. vit. Ambros.*

*Eclairciss. 1.*

Lors que nostre Saint fut arrivé à Sirmich, il eut à combattre non seulement la puissance de l'Imperatrice, mais aussi la conspiration du peuple qui la secondoit, & qui s'efforçoit de le chasser de l'Eglise. Cette double difficulté ne l'empescha pas de monter sur le thrône Episcopal sans se mettre en peine de tout ce que l'Imperatrice faisoit contre luy. Mais comme la phrenesie donne des forces aux malades les plus foibles, l'heresie inspira une extraordinaire fureur à une Vierge Arienne, & pour se signaler au dessus des autres par l'exces de son impudence, elle y monta insolemment après luy, & le tira par ses habits, voulant le faire tomber du costé des femmes afin qu'elle le chassast de l'Eglise après l'avoir battu outrageusement. La fermeté du Saint ne l'abandonna point en cette rencontre. Car on luy a souvent ouï rapporter qu'il luy avoit dit ces paroles; *Quoy que je sois indigne d'un rang aussi élevé qu'est celui de mon sacerdoce, encore ne convient il ny à vostre sexe, ny à vostre profession de mettre la main sur un Evêque, quelque méprisable qu'il soit.* Cette prédiction fut bien-tost suivie de son effet; & le lendemain le Saint assista luy-mesme aux funerailles de cette fille, luy rendant cet honneur pour l'affront qu'elle avoit tâché de luy faire. Une vengeance de Dieu si visible jetta la terreur dans le cœur des Ariens, & procura aux Catholiques toute la paix & la liberté qui leur estoit nécessaire pour l'Ordination d'un Evêque. Ce fut Aneme qu'ils Ordonnerent; Et quoyque nous ne sçachions rien de ses actions, néanmoins le soin que prit S. Ambroise de la faire réussir, les efforts que les Démons firent pour la traverser, & les miracles dont Dieu la favorisa, font juger que ce Prelat estoit digne du rang où il estoit élevé.

*Eclairciss. 2.*

## CHAPITRE XX.

*Les Ariens troublent l'Eglise de Milan tout de nouveau. Damase rejette Maxime le Cynique. S. Ambroise écrit sur le S. Esprit. Jugement de S. Hierosme touchant ce Saint.*

**L**E Saint estant revenu à Milan après l'Ordination d'Aneme, fut regardé par l'Imperatrice Justine, comme le

*Paulin. vit. Ambros.*

*Eclairciff.*

plus grand ennemi de l'Arianisme dont elle faisoit profession. Après avoir éprouvé sa fermeté dans Sirmich, elle l'attaqua par une infinité d'embusches. Et quoyque tout ce qu'elle put faire en ce temps-cy ne fust nullement comparable à ce qui se passa après la mort de Gratien, néanmoins il semble que vers ce temps-cy mesme elle ait fait instance auprès de cét Empereur pour faire donner une Eglise dans Milan à ceux de sa secte, & que ce soit pour ce sujet que Gratien ait mis cette Eglise en sequestre; ce que S. Ambroise dit n'estre pas venu de luy.

C'estoit blesser nostre Saint dans la prunelle de ses yeux que de donner cét avantage aux Ariens. On ne voit pas néanmoins ce qu'il fit alors, sinon de recourir à la priere; mais il le fit avec tant de ferveur & d'efficace, que s'estant adressé au Saint Esprit il agit enfin sur le cœur de Gratien. Car ce Prince eut tant de joye de l'engagement qu'il prit en ce temps-là d'écrire sur la Divinité du S. Esprit, comme il l'en avoit prié dès l'année precedente, que sans en estre sollicité de personne, & mesme sans qu'on y pensast, il commanda qu'on rendist cette Basilique à l'Eglise Catholique. Et comme cét Empereur avoit voulu éprouver la foy des Orthodoxes en leur ostant cette Eglise, la prompte restitution qu'il leur en fit témoignoit assez combien il estoit satisfait de leur conduite.

*Prosper Chron.*

S. Prosper a marqué sur cette année 379. que S. Ambroise a écrit beaucoup d'ouvrages pour la foy Catholique d'une maniere fort relevée. Mais nous n'en voyons aucun que l'on puisse rapporter à ce temps-cy; si ce n'est peut-estre les livres sur le Saint Esprit, qu'il n'acheva néanmoins que l'année suivante.

L'Orient eut cette année la joye de voir baptiser Theodose son Empereur par les mains de S. Ascole Archevesque de Theffalonique. Et l'on croit que ce fut ensuite de cela qu'il publia sa Loy du 18. Fevrier, où il declare qu'il veut que tous ses sujets suivent la foy que l'Eglise Romaine avoit receüe des Apostres, & qui estoit alors enseignée par le Pape Damase, & par Pierre d'Alexandrie.

Ce fut sans doute une grande consolation pour nostre Saint, & pour Damase. Mais ce Pape receut vers ce mesme

temps un nouveau sujet d'affliction. Il avoit souvent écrit aux Evêques de Macedoine de prendre garde qu'on ne fist rien de mal à propos à Constantinople, où S. Gregoire de Nazianze rétabliroit l'Eglise Catholique entierement abbatuë par les Ariens, sans vouloir néanmoins en accepter l'episcopat. Néanmoins la prévoyance de Damase ne put empescher que quelques Evêques d'Egypte n'entreprissent par une temerité insupportable d'y Ordonner pour Evêque un Cynique nommé Maxime, que le peuple chassa aussitost de la ville, & que Theodose rejetta de mesme lorsque ce fameux imposteur vint le trouver. Les Evêques de Macedoine dont S. Ascole estoit chef, manderent cecy à Damase, qui témoigna par deux de ses lettres l'extrême indignation qu'il avoit eüe de l'Ordination de Maxime; & au contraire la joye qu'il avoit ressentie en apprenant que l'Empereur l'eust détruite. La premiere de ces deux lettres est adressée aux Evêques de Macedoine, & l'autre à S. Ascole en particulier.

Pendant que ces choses se passoient ainsi à Constantinople, Dieu se dispoit à faire voir l'année suivante qu'il s'estoit reconcilié avec cette ville Imperiale, depuis que la foy Catholique y avoit esté rétablie par le ministère de S. Gregoire de Nazianze, & que les Eglises y avoient esté renduës aux Orthodoxes par Theodose le 26. Novembre 380. Car au lieu que durant le regne de l'Arianisme cette ville s'estoit veüe toute environnée de Gots qui venoient piller jusqu'à ses fauxbourgs, elle eut la consolation de voir l'11<sup>e</sup> Janvier 381. Athanaric le chef & le plus puissant des Rois de cette nation venir en posture de suppliant se soumettre à Theodose, & le 25. du mesme mois elle fut témoin de la pompe de ses funeraillles.

Ce fut après ce triomphe de la Foy que S. Ambroise s'acquitta de la promesse qu'il avoit faite à Gratien, & écrivit, ou publia ses trois livres du S. Esprit. Mais ce fut aussitost après cét heureux succès de l'Eglise & de l'Empire, puis qu'il suppose que Pierre d'Alexandrie vivoit encore. Or il est certain que Timothée successeur de Pierre assista vers le mois de May de cette année au Concile de Constantinople. Baronius croit que S. Ambroise tira une

*Coll. Rom. p. 39.**Ambros. l. 1. de Spir. San. Prefat.**Ambros. l. 1. de Spir. San. p. 413. Baron. ann. 381. Vie de S. Gregoire de Nazianze.*

partie de ce Traitté de celui que S. Basile a adressé à S. Amphiloque. Ruffin ayant dit que ç'a esté de S. Basile, rapporte sur ce sujet un endroit de S. Hierosme, qui certainement est si surprenant & plein d'un si grand mépris pour S. Ambroise, que je m'abstiendray de le rapporter en nostre langue, laissant aux sçavans à le lire dans l'original, & à tous les fideles à s'humilier par la consideration de ce qui peut arriver aux plus grands Saints, lorsqu'ils se laissent prévenir. Il est vray que S. Hierosme en parlant avec tant de mépris de l'auteur, qu'il dit avoir mis en mauvais latin un excellent ouvrage grec, ne dit pas que ce soit S. Ambroise. Mais Ruffin suppose tellement comme une chose constante que c'est de luy dont il veut parler, qu'il ne se met nullement en peine de prouver ce fait. Et de plus il montre fort bien qu'on ne pouvoit blasmer ce Saint d'avoir pris des grecs ce qu'il avoit mis dans ses livres : S. Hierosme ayant fait non seulement la mesme chose, mais ayant mesme déclaré que s'il se trouvoit des personnes qui l'en blâmassent, pour luy il croyoit ne pouvoir mieux faire. Mais comme Ruffin estoit piqué en ce temps-là contre S. Hierosme, il tire un grand avantage de la maniere si desobligeante dont il a déchiré un Saint digne de l'admiration de tous les hommes, qui avoit esté la colonne & le rempar inviolable non de la seule Eglise de Milan, mais aussi de toutes les autres. Il luy reproche d'avoir traité de la sorte un homme choisi de Dieu pour la gloire de toutes les Eglises de JESUS-CHRIST, qui portoit la Loy de Dieu devant les Rois ses persecuteurs sans en rougir, & qui apres avoir deffendu la Divinité du S. Esprit par ses paroles, a esté dans la disposition de la deffendre par son sang.

Baron. an.  
381.

Baronius se declare contre cette censure de Ruffin, & prétend que S. Hierosme avoit déjà traduit le Traitté de Didyme sur le S. Esprit, avant que S. Ambroise eust écrit de cette matiere. Mais il est aisé de montrer par les paroles mesmes de S. Hierosme, qu'il commença cette traduction de Didyme sur la fin de la vie de Damase vers 383. & qu'il ne la publia qu'après la mort de ce Pape lorsqu'il fut retourné en Jerusalem. La lettre 225<sup>e</sup> de Saint

Saint

S. Hierosme, que Baronius rapporte pour luy, n'est pas contraire au sentiment que nous deffendons; & il l'a écrite apparemment à Rome mesme, & non à Jerusalem.

Mais il y a encore d'autres endroits de S. Hierosme où il semble n'avoir pas apparemment toute l'estime de S. Ambroise, qu'un si grand homme meritoit. Outre la maniere dont il en a parlé dans son Commentaire sur S. Luc en 378. ce qu'il en dit dans son Traitté des Ecrivains Ecclesiastiques paroist assez surprenant. *Il écrit encore, dit-il, & je m'abstiens d'en dire mon sentiment, parce qu'il est vivant. Car de quelque maniere que j'en parlasse, j'aurois peur, ou qu'on ne m'accusast de flatterie, ou qu'on ne s'offensast de la verité.* On ne voit pas bien comment on auroit pu accuser S. Hierosme qui demouroit alors en Palestine, de vouloir flatter S. Ambroise; & dans la haute reputation que ce saint Prelat avoit acquise en 392. il estoit difficile de croire que les plus grandes loüanges que ce sçavant & illustre Prestre eust pu luy donner, eussent paru excessives. Aussi on ne voit pas que S. Hierosme ait usé de cette reserve à l'égard des autres personnes vivantes, ny que la crainte de passer pour flatteur l'ait empesché de louer ny Evagre d'Antioche, dont il soustenoit le parti contre l'Orient, ny Gelase de Cesarée Metropolitain de la Palestine où il estoit, ny Sophrone de Jerusalem son ami particulier, ny mesme les ouvrages de Maxime le Cynique ennemi déclaré de S. Gregoire de Nazianze son Maistre.

On voit aussi qu'en d'autres rencontres il censure les sentimens de S. Ambroise, comme d'avoir dit que Gog dans l'Ecriture marquoit les Gots. Et il assure sur une raison assez foible que les Pseaumes ne font qu'un seul volume, quoy que quelques-uns, au nombre desquels est S. Ambroise, croient qu'ils sont divisez en cinq livres.

Mais ces manieres desobligeantes n'ont pas empesché S. Hierosme d'écrire avantageusement de nostre Saint, & de le mettre entre les colonnes de l'Eglise. Il parle avec éloge de ses Traitez sur la Virginité, & appuye ses sentimens sur l'autorité des ouvrages de ce grand Docteur, le qualifiant nostre Ambroise, & le traitant mesme de Saint. Aussi ne rapportons-nous ces petites inegalitez de S. Hierosme.

R

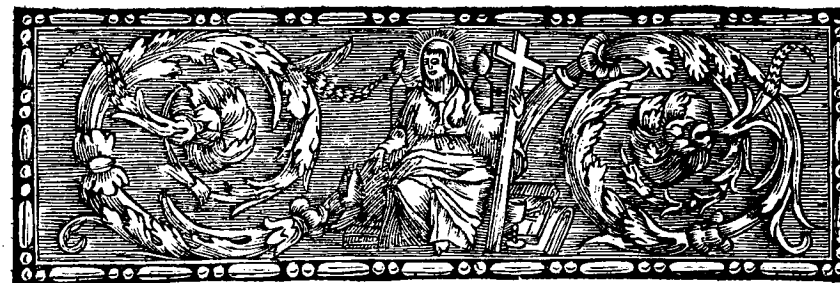
Hieron. Cat.  
Script. Eccl.  
de j.

Hieron. Ep.  
134.  
Ambros. in  
Psal. 40.

Hieron. l. 1.  
in Ruffin.  
Ep. 22.  
50.



130 LA VIE DE S. AMB. LIVRE II. CHAP. XX.  
rosme, que pour satisfaire entierement à l'exactitude de l'histoire pour la satisfaction des doctes, sans que les simples en puissent estre mal édifiez ; puisque les differens goûts des Saints pour les ouvrages des auteurs de leur temps n'ont point esté capables d'alterer en eux la charité, & que leurs fautes mesme sont édifiantes à ceux qui apportent à la lecture de leur histoire l'esprit solide de l'humilité Chrétienne.



LA VIE  
DE SAINT AMBROISE

ARCHEVESQUE DE MILAN,  
DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

LIVRE III.

Où il est traité de ce qui se passa jusques à la mort de Damase.

CHAPITRE I.

*Des Evêques qui se trouverent au Concile d'Aquilée, & principalement de S. Iust de Lyon.*

**L**Es embarras qui avoient suspendu la tenue du Concile d'Aquilée ne servirent qu'à le rendre plus celebre & plus libre lors qu'il s'assembla en cette année 381. Nous avons vû qu'il y avoit déjà deux ans, que Gratien l'avoit convoqué pour juger tous les differens qui restoient en l'Occident sur le sujet de la foy, & particulièrement pour terminer la cause de Pallade & Secondien Evêques Ariens dans l'Illyrie.

Comme ces deux Heretiques avoient demandé un Concile de l'Orient & de l'Occident, le Préfet d'Italie donna aux Orientaux par ses lettres la liberté de s'y trouver, s'ils le jugeoient à propos ; mais ils ne crurent pas le devoir faire. Tous les Evêques de toutes les autres provinces de l'Occident s'y rendirent ou en personne, ou par leurs députez,

*Ambros.  
Conc. Aquil.*

qui apportoit des preuves authentiques du sentiment de leurs Confreres, & de l'approbation qu'ils donnoient tous à la foy du Concile de Nicée. Néanmoins il n'y eut proprement que les Evesques du Vicariat d'Italie, & quelques-uns des Gaules & de l'Illyrie, qui y assisterent. Le corps de l'Eglise Gallicane, & celle d'Afrique y envoyerent des députez. Anème chef de l'Eglise d'Illyrie s'y rendit aussi, & y parla comme au nom de toute sa province. Il y avoit encore parmi les Prélats Illyriens Constance de Scissie ou Sciffeg & Felix de Jadre, que l'on appelle maintenant Jadra sur la coste de Dalmatie.

Ep. 2.

Les Députez des Gaules estoient S. Just de Lyon pour les Gaules Chevelties; & pour la province de Narbonne, Constance & Prôcule tous deux Evesques, le premier d'Orange, & l'autre de Marseille. Il y avoit encore outre cela Theodore d'Octodure ou Martigny, Donime de Grenoble, & Amance de Nice.

Les Legats d'Afrique estoient Felix & Numide dont le siège n'est point exprimé. Ils apportoit le sentiment de tous les Evesques de cette province, qui s'estoient réunis en corps d'Assemblée pour les députer, & avoient condamné par avance ceux qui ne reconnoissoient pas le Fils de Dieu égal au Pere.

Il y a un Evagre Prestre qualifié Legat; mais il n'est point marqué de qui il tenoit sa députation; & il est probable que c'estoit de quelque Evesque particulier plutôt que d'une province entiere, puisque quand on demanda le sentiment des Nations qui avoient député vers ce Concile, Evagre ne parla point.

On n'y trouve point de député de l'Eglise d'Espagne; & si la conjecture de Baronius est recevable, c'est parce qu'elle estoit alors toute en trouble par l'heresie des Priscillianistes. Mais il est encore bien plus étrange qu'il n'y en paroisse aucun de la part du Pape, ny de toute sa Metropole; & je ne sçay s'il suffiroit de dire que cela estoit arrivé ainsi, parce que Damasc estoit alors inquieté par une nouvelle accusation qu'on luy suscita, comme nous verrons dans la suite.

Pour les Evesques du Vicariat d'Italie, outre S. Ambroise & S. Valerien d'Aquilée il y avoit S. Eusebe de Boulogne,

Limene de Verceil, S. Sabin de Plaisance, Abondance de Trente, Heliodore d'Altino dans la Marche Trevifane maintenant détruite, Evence de Cenedo dans la mesme province, Exuperance de Tortone, & Diogene de Genes. Tous ces Evesques ne faisoient ensemble que 24.

Il y avoit outre cela neuf personnes sans titre & sans qualité; mais c'estoit apparemment des Evesques. Car en un autre endroit leurs noms sont meslez parmi ceux des Evesques; & Janvier l'un d'eux opine en qualité & avec le titre d'Evesque. Anisi il y avoit en tout 32. ou 33. Evesques. Car dans le commencement il n'y en a que 32. de nommez.

Mais si ce nombre estoit petit, il estoit bien recompensé par les eminentes qualitez de ceux qui le composoit, puisque sans parler de S. Ambroise, nous avons déjà veu quelle estoit la vertu de Valerien d'Aquilée, de S. Eusebe de Boulogne, & de S. Sabin de Plaisance; & le miracle que Dieu avoit fait pour élever Anème sur le siege de Sirmich, & pour faire reüssir son Ordination par les soins de S. Ambroise malgré l'opposition des hommes & des Démons.

S. Just de Lyon est honoré par l'Eglise le 2. de Septembre; & on peut voir toute sa vie dans Surius avec assurance de la trouver belle & bien écrite. Elle porte qu'il avoit esté Diacre de Vienne. Mais Adon se trompe, en disant d'une part que ce Saint avoit esté instruit par Pascale Evesque de Vienne, & fait Diacre de Claude son successeur; & voulant de l'autre que ce Claude ait assisté au grand Concile d'Arles en 316. ce qui est visiblement incompatible. On croit que c'est ce mesme S. Just qui est nommé le 7<sup>e</sup> dans le Concile de Valence en 374. Sa vie porte qu'il quitta son Evesché, parce que le peuple de Lyon luy avoit manqué de parole en faisant mourir un furieux, qui après avoir commis une infinité de meurtres s'estoit retiré dans l'Eglise, & que le Saint l'avoit remis entre les mains d'un des principaux de la ville, avec assurance qu'on se contenteroit de mettre en prison ce criminel jusqu'à ce que l'émotion populaire fust apaisée. L'auteur de sa vie ajoute qu'il se démit de son Evesché au retour d'un Concile d'Italie où il avoit esté appelé avant mesme que de rentrer dans Lyon; & ce fut apparemment au retour du Concile d'Aquilée, où il avoit pu conferer de cette affaire avec

S. Ambroise, & les autres Saints qui y estoient.

*Ambros. in  
Exod.*

On ne sçait pas si c'est ce mesme Just à qui S. Ambroise écrit sur un endroit de l'Escriture, dont il luy avoit demandé l'explication, en le priant de quitter les discours de civilité dont on remplit ordinairement les lettres, pour ne les employer qu'à s'entretenir des livres saints; ce qui marque dans ce Just une grande pieté, & une étroite union avec S. Ambroise, qui ne l'auroit point traité de frere, comme il fait dans sa réponse, s'il n'eust esté Evêque. Il y a encore une autre lettre de nostre Saint à Just, pour montrer qu'encore que les livres saints soient écrits selon l'esprit de la grace qui est élevé au dessus de tous les arts du monde, tout l'art necessaire ne laisse pas de s'y rencontrer.

*Id. Ep. 10.*

L'humilité de S. Just le porta à se retirer dans les solitudes d'Egypte, après avoir quitté son Evêché de Lyon; & le soin qu'il prit apparemment de changer de nom afin d'estre plus caché, a peut-estre esté la cause de ce que nous ne trouvons rien de luy dans les vies des anciens Solitaires. Après y avoir vescu quelques années il mourut le 14. d'Octobre, & son corps fut rapporté à Lyon le 2. de Septembre avec celui de S. Viateur son Lecteur qui l'avoit suivi. Il fut mis dans l'Eglise des Macabées, qui a depuis porté son nom. Elle estoit alors hors la ville; mais ayant esté ruinée par les Heretiques, elle a esté rebastie dans la ville.

*S. Amb. l. 5.  
Ep. 17.*

Nous apprenons d'une lettre de S. Sidoine Apollinaire, que tous les ans au commencement de l'automne la feste de ce Saint se faisoit dans une fort grande Eglise à son tombeau, & par consequent hors la ville. On y celebrait les Vigiles dès devant le jour; l'Evêque mesme s'y trouvoit; & le clergé & le peuple y chantoient l'office alternativement.

*Ambros. Ep.*

7.

*Ep. 19.*

Quant à Constance d'Orange & à Theodore de Martigny, ils assisterent encore à un autre Concile avec S. Ambroise. Mais on n'a pas dû rapporter à un Evêque d'Orange la lettre que nostre Saint écrit à un Constance nouvellement élevé à l'episcopat, puisqu'en luy recommandant de visiter souvent l'Eglise d'Imola, dont il estoit fort proche, il est visible que c'estoit un Evêque de la Romagne ou du Boulonnois, & non de Provence.

Procule Evêque de Marseille qui estoit l'un des plus celebres Prelats de son siècle, loué hautement par S. Hierosme, tint un rang considerable dans le Concile de Turin, aussi-bien que dans celui-cy d'Aquilée. *Hieron. Ep. 4.*

Limene de Verceil avoit succédé l'an 379. au grand Eusebe; & ce fut après sa mort que S. Ambroise écrivit la lettre celebre à l'Eglise de Verceil.

Nous ne sçavons rien d'Abondance de Trente, sinon qu'en 385. il eut pour successeur S. Vigile qui honora son siège 20. ans après par la couronne du Martyre.

S. Philastre de Bresse est celebre dans l'Eglise aussi-bien par sa sainteté que par le livre qu'il a fait des Heresies.

Emone, dont Maxime estoit Evêque, est apparemment celle qu'on appelle aujourd'huy Laubach dans la haute Carniole, qui conserve encore le siège episcopal. *Eclairciss. 1.*

S. Bassien de Lodi est honoré publiquement par l'Eglise le 19. de Janvier. Outre le Concile d'Aquilée dont nous parlons, il assista à celui que tint S. Ambroise contre Jovinien. On voit par une lettre de nostre Saint qu'il avoit basti une Eglise sous le nom des Apostres, & que s'en entretenant avec S. Ambroise, & luy témoignant souhaiter que S. Felix de Come vinst assister à sa Dédicace qui estoit vers le mois de Septembre, S. Ambroise s'assure que S. Felix y viendrait; mais il ne promet rien par luy-mesme. *Ambros. Ep. 60.*

La ville de Lodi ayant esté ruinée par les Milanois vers l'an 1158. & rebastie à trois milles du lieu où elle estoit auparavant, le corps de S. Bassien y fut transporté le Lundy 4. Mars de l'an 1169. & l'Empereur Frederic dit Barberouffe, Victor Antipape, & quelques autres personnes illustres porterent eux-mesmes ses Reliques. *Bolland. 15. Janv. p. 221.*

La vertu de Saint Heliodore est assez connue par les éloges que S. Hierosme luy a donnez.

Baronius appelle Evence Evêque de Pavie, & dit que l'on en fait la feste le 8. de Fevrier. *Eclairciss. 2.*

Exuperance de Tortone disciple de S. Eusebe de Verceil & Confesseur n'estoit pas moins illustre que ses Confreres.

Voilà les Evêques d'Italie qui assisterent à ce Concile dont on peut dire assurément que S. Ambroise estoit l'ame. C'est luy qui y parle & qui y agit par tout, & mesme qui recueille les voix pour former la conclusion. Mais après tout

il n'y est jamais nommé le premier ; & quoyque les autres s'y trouvent placez indifferemment, tantost d'une maniere & tantost d'une autre, neanmoins il n'y est jamais nommé que le second, S. Valerien y estant toujourns mis à la teste de tous les autres.

On ne peut pas douter que plusieurs Prestres n'ayent assisté à cette illustre assemblée ; mais nul d'eux n'y est nommé que S. Chromace alors Prestre, & depuis Eve sque d'Aquilée.

Pallade & Secondien furent seuls entre les Ev esques Ariens qui assisterent à ce Concile ; & ils s'y estoient accompagnés d'un Prestre nommé Attale, qui avoit pu bliquement son crime, & faisoit une profession publique d'impieté & d'Arianisme. Il avoit autrefois signé le Symbole de Nicée sous son Ev esque Agrippin ; mais depuis il s'estoit joint aux Ariens & avoit esté souvent condamné. Cette flétrissure si honteuse devoit luy fermer la porte du Concile. Mais les Ev esques Catholiques eurent assez de condescendance pour luy permettre de parler, & le silence qu'il voulut garder fut une marque publique de sa confusion & de sa honte.

Valens de Pertau qui est appelé son Maistre, estoit alors caché à Milan par un juste remors de ses crimes. Quoy qu'il fust si proche d'Aquilée, il n'eust pas le front neanmoins de paroistre devant le Concile, ny de se produire en public devant les Ev esques qui y estoient assemblez, de peur d'estre obligé de répondre sur ce qu'il estoit accusé d'avoir trahi ses citoyens & ruiné sa patrie.

## CHAPITRE II.

*Ouverture du Concile d'Aquilée. Commencement de la dispute de S. Ambroise avec Pallade.*

Concil.  
Aquil.

LES Ev esques Catholiques & les Ariens dont nous venons de parler, estant arrivez à Aquilée, il paroist que S. Ambroise eut durant quelques jours des conferences particulieres avec Pallade & Secondien ; & ces Heretiques profererent dans cet entretien de si horribles blasphemes, que l'on ne pouvoit se les imaginer qu'avec peine. Mais enfin

le 1. jour de Septembre estant arrivé, Pallade fut le premier qui demanda qu'on fist l'ouverture de l'Assemblée, promettant qu'il ne manqueroit pas de s'y trouver. Il renouvella encore les mesmes instances deux jours après, marquant mesme le lieu & le temps où il desiroit qu'on s'assemblast ; & ce fut ensuite de ces pressantes sollicitations que l'ouverture de cette Assemblée se fit le 5. de Septembre dès le commencement du jour, sans attendre plus longtemps les autres Ev esques qui pouvoient encore venir.

Les Ev esques s'estant donc assemblez dans l'Eglise d'Aquilée, & ayant fait mettre au milieu d'eux l'Evangile, S. Paul, & toutes les saintes Ecritures, ils trouverent que Pallade & Secondien les avoient déjà devancés sans attendre l'heure dont on estoit convenu ; & tout le Concile fut extrêmement consolé d'ouïr de leur bouche qu'ils venoient en qualité de Chrétiens trouver des Chrétiens pour soutenir leurs sentimens par la dispute, & rendre raison de leur creance dans l'esperance qu'ils avoient de prouver sans peine qu'ils estoient Chrétiens. Car les Orthodoxes avoient l'avantage de voir que ceux qui venoient disputer contre eux les reconnoissoient Chrétiens, & s'offroient en mesme temps de faire voir qu'ils l'estoient aussi ; ce qui estoit fort à souhaiter, parce que chacun eust bien-tost esté d'accord, s'ils se fussent trouvez tous unis dans les mesmes sentimens.

Mais cette joye ne dura gueres. Car ayant jugé à propos de donner aux Ariens une entiere liberté de soutenir leurs sentimens dans une matiere déjà décidée par les écrits des Saints Peres, dont ils sçavoient qu'on ne pouvoit s'éloigner sans impieté & sans sacrilege, ces Heretiques se plainquirent d'abord qu'on les rendoit odieux sous le nom d'Arius, parce que pour reprendre la chose dès son origine, on avoit fait lire avec leur agrément mesme la lettre écrite de Nicomedie à S. Alexandre par cet Heresiarque. Et sur ce qu'on leur donnoit le choix ou de condamner ses blasphemes, ou de les deffendre & de reconnoistre qu'on avoit raison de les traiter d'Ariens, ils commencerent à éviter la dispute, & à tascher de se retirer de l'Assemblée, parce qu'ils n'avoient ny la volonté de rejeter Arius, ny la hardiesse de le deffendre.

Le prétexte dont ils se servirent pour cela, comme on

le juge par la fuite, fut de dire que les Orientaux n'estoient pas venus au Concile, & que S. Ambroise avoit employé toute son autorité pour empêcher qu'il ne fust Oecuménique. C'estoit presser vivement nostre Saint, & il semble qu'il ait donné en cette occasion une déclaration de sa foy.

Dans le cours de cette dispute qui dura long-temps, & qui donna occasion aux Ariens de dire une infinité de blasphemes, S. Ambroise craignant que dans la fuite ils ne voulussent nier ce qu'ils avoient dit en présence de tant d'illustres témoins, demanda que l'on écrivist tout ce qui se diroit, & qu'on en dressast des Actes; & les Evêques y ayant consenti, ces Actes se sont conservés jusques à nous, au moins la meilleure partie. On voit que ce Saint y parle presque par tout, & S. Eusebe de Boulogne après luy.

Le Rescrit de Gratien à S. Valerien pour la convocation du Concile ayant esté leu d'abord, on parla ensuite de la lettre d'Arius; & Pallade se voulant tirer de cét embarras sous le vain prétexte de l'absence des Orientaux, on luy fit voir que cette deffaitte estoit d'autant moins recevable, que c'estoit luy-mesme qui avoit pressé l'ouverture de cette Assemblée sans s'arrêter à cette considération. Et quoy qu'il ne pût rien repartir de raisonnable pour éluder cette instance, il ne laissa pas de dire qu'en cela il avoit eu dessein d'empêcher qu'on ne fist rien au préjudice du Concile general devant lequel seul il vouloit répondre. Il ajoûta encore en un autre endroit qu'il ne les avoit pressés de s'assembler que pour leur faire des reproches.

Nostre Saint qui ne croyoit pas devoir s'amuser à de si vaines & si ridicules deffaittes, luy fit seulement instance de dire, si Arius avoit eu raison d'écrire que le Pere seul fust éternel; & sur ce qu'il refusoit de répondre, S. Eusebe de Boulogne luy dit, que quand ce seroit des Payens qui luy demanderoient raison de sa Foy, il ne pourroit se dispenser de la confesser. Enfin après beaucoup de discours, tous les Evêques à l'exemple de S. Eusebe de Boulogne, dirent anatheme à quiconque ne confessoit pas JESUS-CHRIST coéternel à son Pere. Les Evêques des Gaules & de l'Afrique le prononcèrent aussi solennellement, après que S. Ambroise eust demandé particulièrement leurs avis; & Aneme de Sirnich fit aussi la mesme chose après eux.

On passa ensuite selon l'ordre des erreurs contenuës dans la lettre d'Arius, à demander à Pallade s'il reconnoissoit le Fils pour vray Dieu. Mais quelque instance qu'on luy fist, il se contenta de dire qu'il estoit vray Fils de Dieu, quoy qu'il declarast néanmoins qu'en le reconnoissant vray Fils, il reconnoissoit une veritable Divinité. Mais sur ce que nostre Saint luy demanda si c'estoit la Divinité du Fils, ou seulement celle du Pere, il ne voulut pas s'en expliquer; de sorte que S. Ambroise & les autres Evêques Orthodoxes prononcèrent anatheme à quiconque ne confessoit pas que le Fils de Dieu estoit vrayment Dieu.

Il ne paroist point par les réponses de Pallade, qu'il voulust nier que JESUS-CHRIST ne fust incorruptible selon sa generation Divine. Mais il parloit avec tant d'embarras & d'obscurité sur cette matiere, que le Concile fut obligé de prononcer anatheme à celui qui n'expliquoit pas librement sa Foy.

On ne put pas l'accuser de déguisement & de réserve affectée sur le sujet de la sagesse du Fils. Car il dit nettement & sans hesiter qu'il n'estoit pas sage; & quelque instance qu'on luy fist de s'expliquer plus clairement, & de se retracter, il n'en fit rien, se contentant de dire que le Fils estoit la sagesse. De sorte que l'on fut encore contraint de luy prononcer anatheme. On fonda ensuite le sentiment de Secondien, mais il ne voulut pas dire un seul mot.

Sur ce qu'Arius avoit écrit que le Pere seul estoit bon, Pallade avoia que le Fils estoit bon. Mais comme on le pressa de dire s'il estoit bon comme les hommes sont bons, ou comme Dieu, il ne voulut point s'ouvrir, & le Concile luy dit anatheme.

Il avoia ensuite que le Fils est puissant. Et comme on luy demanda s'il condamnoit Arius qui avoit attribué la puissance au Pere, il dit, comme il avoit fait souvent, qu'il ne sçavoit qui estoit Arius, qu'il n'estoit garand que de son fait, & ne répondoit que pour luy-mesme; sans vouloir jamais avouer que le Fils fust un Dieu puissant; ce qui attirera encore sur luy les anathemes du Concile.

Il y avoit déjà plusieurs heures que la dispute duroit, sans que l'on eust encore rien avancé, sinon que l'impiété de Pallade se produisoit de plus en plus au dehors, & se faisoit

reconnoître de tout le monde. On voyoit croître à chaque moment les blasphemes de cét Evêque, mais on ne voyoit pas qu'il se corrigeast en rien. Enfin cét Heretique se voyant pressé par les blasphemes d'Arius, il tascha d'interrompre la lecture de sa lettre, pour ne pas faire remarquer davantage la conformité de leurs erreurs; & S. Ambroise luy ayant demandé si le Fils avoit reçu du Pere la qualité de Juge par nature, ou seulement par grace comme les hommes, au lieu de répondre il demanda luy-mesme à ce Saint si le Pere estoit plus grand que le Fils.

S. Ambroise repartit que Pallade auroit droit de proposer des questions aux autres, & de les interroger quand il auroit condamné les impietez d'Arius; mais comme il insistoit toujours qu'on luy répondist, on y consentit enfin par condescendance, quelque déraisonnable que fust sa prétention, & on luy dit que le Fils entant qu'homme estoit inférieur au Pere, & entant que Dieu, luy estoit égal.

Depuis ce temps-là il n'y eut plus d'ordre dans la dispute; parce que Pallade ne voulut plus écouter de raison, ny répondre avec modestie. Il se levait quelquefois pour s'en aller, & puis demouroit. Il accusoit les Evêques d'impieété, disant qu'il ne leur vouloit pas répondre, ny les reconnoître pour Juges; & quand S. Sabin le pressoit de dire, quelle estoit cette impieté qu'il reprochoit à S. Ambroise, il repliquoit qu'il répondroit dans un Concile, & quand il auroit des auditeurs. Il avoit l'impudence de se plaindre qu'on n'écrivoit pas ses paroles, quoyqu'on luy montraist que tout estoit écrit exactement. Il demandoit qu'on fist venir des écrivains de son parti; & quand on luy accordoit de faire écrire qui il voudroit, il recommençoit à dire qu'il répondroit devant un Concile general.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette confusion, c'est que Pallade ayant allegué ces paroles comme tirées de l'Evangile, *Qui me misit, major me est*, S. Ambroise & tous les Evêques sachant qu'elles ne s'y trouvoient point, crièrent anatheme à celui qui ajoûtoit ou diminuoit aux divines Ecritures. Mais au lieu de se corriger, cét Heretique prétendit par un nouveau blaspheme, que le Fils selon sa nature Divine estoit sujet au Pere; & il parut soutenir que JESUS-CHRIST estoit mort non selon l'humanité qu'il

avoit prise, mais par la foiblesse de la Divinité; de sorte que les Evêques ayant horreur de tant de sacrileges & de blasphemes, resolurent de le déposer, & d'oster le Sacerdoce de JESUS-CHRIST à un Evêque qui renonçoit à JESUS-CHRIST.

### CHAPITRE III.

*Condamnation de Pallade, de Secondien, & d'Attale. Le Concile d'Aquilée écrit en faveur de Damase & sur les affaires d'Orient.*

**L**A resolution que ces Prelats avoient prise de prononcer la déposition de Pallade estoit tres juste, mais ils s'y affermirent encore par la consideration d'un dernier excès de cét Heretique, qui dit se voyant pressé qu'il ne pouvoit répondre qu'après le Dimanche, & en cas qu'il eust des auditeurs. Il répéta plusieurs fois cette réponse qu'il vouloit qu'il y eust des écrivains & des auditeurs de part & d'autre. Et comme S. Ambroise luy demandoit quels auditeurs il vouloit, il répondit qu'il y avoit là plusieurs personnes de qualité. S. Ambroise qui aimoit l'ordre & la discipline de l'Eglise luy representa que c'estoit aux Evêques à juger les Laïques, & non aux Laïques à estre juges des Evêques; & néanmoins il luy demanda encore une fois quels juges il desiroit avoir. Mais Pallade se contenta de répondre d'une maniere vague & confuse qu'il vouloit qu'il y eust des auditeurs.

Ce fut pour satisfaire à la dureté de son cœur que saint Chromace dit à ceux de dehors que s'il y avoit là quelqu'un qui voulust prendre le parti de Pallade, on estoit prest de l'écouter, sans préjudice néanmoins de l'autorité qu'avoient les Evêques de juger & de condamner. Et Pallade ayant encore tenu quelques discours sur cela, S. Ambroise s'adressa aux Evêques, & dit que quoyque Pallade eust déjà esté convaincu de plusieurs impietez, & qu'ainsi il ne fallust pas douter que les Laïques mesme n'en eussent horreur; néanmoins il leur seroit honteux qu'on pust douter que les Laïques eussent condamné un homme qui prenoit le nom d'Evêque: de sorte que son avis estoit qu'il falloit déposer Pal-



lade de l'épiscopat, & luy donner un successeur Catholique, tant parce qu'il avoit voulu estre jugé par des Laiques, que pour les impietez qu'il avoit ou avouées, ou refusé de condamner.

Tous les Evesques le condamnerent ensuitte & luy dirent anatheme, premierement tous ensemble, & puis en disant chacun leur avis en particulier à la requisition de S. Ambroise. Les suffrages neanmoins qui sont exprimez dans les Actes, ne vont qu'à 25. ceux des derniers Prelats & d'Evaigre Legat ayant apparemment esté perdus.

Lors qu'on commença à les prendre, Pallade dit ces mots; *Vous commencez donc à vous jouer? Hé bien jouez. Nous ne vous répondrons point que quand les Evesques d'Orient s'y trouveront.* Et depuis cela il ne dit plus rien.

Secondien, comme nous avons vû, n'avoit pas voulu répondre. Il sortit mesme de l'Assemblée, mais il revint quelque temps après. Et quoyqu'on eust vû avec regret qu'il n'avoit rémoigné aucune horreur de l'impiete de Pallade; neanmoins lors que celuy-cy eust esté condamné, on voulut encore sçavoir distinctement le sentiment de Secondien.

On luy demanda donc s'il reconnoissoit que le Fils fust véritablement Dieu; mais jamais il ne le voulut avouer; & déclara mesme qu'il ne vouloit point entendre parler de cette proposition, prétendant qu'elle n'estoit point dans l'écriture. Après une confession si manifeste de son impieté, Saint Ambroise se pressa encore pour voir s'il ne se retracteroit point; mais jamais on n'en put tirer autre chose. Nous n'avons point la conclusion de son interrogatoire. Neanmoins il est certain qu'après que la dispute eust duré jusqu'à une heure après midy, il fut déposé du sacerdoce aussi bien que Pallade, & qu'Attale Prestre qui avoit refusé de répondre, & qui faisoit une profession ouverte de l'Arianisme, qui fut compris dans la mesme Sentence de déposition.

Le Concile en écrivit aussi-tost aux Empereurs par les députez qu'il envoya à Gratien, tant pour les remercier de la convocation du Concile, & leur en faire sçavoir le succès, que pour les prier d'appuyer ses décrets de leur autorité Royale en envoyant leurs ordres aux Officiers des lieux, pour faire sortir ces deux Evesques déposés des villes de leur résidence, & donner moyen aux Deputez du Concile de

mettre d'autres Evesques en leur place. Il les pria aussi de faire sortir Valens d'Italie où il n'excitoit que du trouble, & de le renvoyer chez luy. Il demanda encore que l'on empêchast les Photiniens de s'assembler comme ils faisoient à Sirmich, & il citoit pour cela une loy qui leur défendoit toutes fortes d'assemblées. *Eclaircis. 1.*

Cette lettre selon son inscription est adressée aux trois Empereurs Gratien, Valentinien & Theodose, comme c'estoit la pratique des Romains: mais elle est proprement écrite à Gratien qui gouvernoit tout l'Occident durant le bas âge de son frere.

Le Concile d'Aquilée ayant ainsi terminé l'affaire de l'Arianisme pour laquelle il avoit esté convoqué, les Peres crurent ne devoir pas rompre leur assemblée sans en regler encore quelques autres. Celle du Pape Damase fut de ce nombre; & comme elle estoit capable de troubler tout le corps de l'Eglise, elle ne leur causoit pas moins de douleur que celle des Ariens. Quoyque l'on ne voye pas clairement ce que c'estoit, on entrevoit neanmoins qu'Ursin qui estoit alors à Cologne, ainsi que nous avons dit, ne laissoit pas de troubler la ville de Rome par les lettres qu'il y envoyoit, & par les cabales d'un Eunuque nommé Paschasin qui s'efforçoit de soulever les Payens & les gens perdus. Il faisoit en mesme temps entendre à Gratien des choses qui bleffoient sa pudeur, & qui estoient également indignes d'estre dites par un Laique, & d'estre entendues par un Empereur tel qu'estoit Gratien. Ce qui a un tres grand rapport à ce que dit Anastase, que Damase fut accusé d'adultere par Concorde & Calixte Diacres. Car ils pouvoient estre des emissaires de la faction d'Ursin, quoyque cet historien ne le marque point. *Anastaf. Bibliothec. 38.*

Le Préfet de Rome, qui estoit cette année Valerien ou Siagre selon le Code, avoit envoyé à Gratien une relation de tout ce qui se passoit; & c'estoit peut-estre pour exécuter ce que le Concile avoit demandé en l'an 378. que les causes des Papes, fussent renvoyées à l'Empereur mesme. Tout le peuple Romain attendoit avec beaucoup d'inquietude le succès de cette relation; & les Prelats mesme qui estoient hors le ressort de la juridiction ordinaire de Rome, croyoient avoir perdu leur repos & leur tranquillité par le trouble qui agitoit cette teste de tout le monde Romain, *Ambros. Ep. 4. Append. Cod. Theod. p. 88.*

d'où le droit de la communion sacrée couloit & se répandoit sur tous les autres.

Ursin au contraire voulant profiter du trouble dont il estoit le principal auteur, pressoit Gratien par de continuelles sollicitations, & l'importunoit même au milieu des guerres, pour tâcher de le surprendre. Quoyqu'il eust souvent esté rejetté, il ne se rebutoit pas, mais il s'efforçoit de toucher Gratien de compassion pour luy, & ne cessoit pas de luy représenter des choses honteuses, c'est à dire apparemment de flétrir Damase dans son esprit, en luy imposant un aussi grand crime qu'estoit l'adultere dont il l'accusoit sans aucun legitime fondement. La confusion & le desordre des affaires de ce temps-là n'inspiroit pas de mediocres desseins à ce Schismatique. Il ne bernoit pas ses prétentions à estre rappelé de son exil; mais il aspiroit même à la déposition de Damase, pour s'élever sur son thrône Apostolique.

Les Evesques assemblez à Aquilée estant informez de cette intrigue jugerent la chose d'une assez grande importance pour en écrire à Gratien, & le supplier de n'avoir aucun égard aux importunités d'Ursin, tant à cause du trouble que cela causeroit dans Rome, que parce qu'il leur estoit impossible d'avoir jamais aucune communion avec luy. Car outre qu'il vouloit usurper une dignité qui ne luy appartenoit pas, il avoit attiré sur luy la haine de tout le monde par les maux qu'il avoit causez, & il estoit convaincu d'avoir cabalé avec les Ariens contre l'Eglise Catholique de Milan.

Tout ce que l'on sçait de l'évenement de cette affaire est que Damase demeura toujours paisible possesseur du Pontificat. Anastase qui est le seul historien qui a parlé de l'accusation d'adultere, que l'on avoit formée contre luy, dit qu'ayant esté portée à un Concile de 44. Evesques, ce saint Pape en fut purgé, & que les Diacres Concorde & Calixte ses accusateurs furent chassés de l'Eglise.

Outre ces deux lettres le Concile d'Aquilée en écrivit encore une aux Empereurs, mais qui s'adresse proprement à Theodose, pour demander que l'on indiquast un Concile Oecumenique à Alexandrie, afin de terminer les differens qui divisoient les Eglises d'Orient, & les separoient des Occidentaux. C'estoit particulièrement sur le sujet de l'Eglise d'Antioche, qui depuis plusieurs années avoit

deux

deux Evesques, S. Melece porté par l'Orient, & Paulin par l'Occident, ainsi que nous avons rapporté dans chaque vie des quatre principaux Docteurs de l'Eglise Grecque. Cette année même S. Melece estoit encore dans le Concile de Constantinople; mais ce Concile qui passe aujourd'huy pour le second Oecumenique avoit ordonné qu'on luy donneroit un successeur, & en effet on éleut Flavien quelque temps après par une précipitation & un contre-temps qui ne servit qu'à renouveler le trouble de l'Eglise. Aussi les Occidentaux ne differerent pas long-temps à changer d'avis; & au lieu que l'on avoit marqué Alexandrie pour le lieu où ce Concile se devoit tenir, ils demanderent que l'on en assemblast un à Rome; comme en effet il s'y en tint un l'année suivante, comme nous verrons dans la suite. Mais nous avons déjà fait voir ailleurs qu'il ne fut pas Oecumenique.

Avant que le Concile d'Aquilée se separast, il écrivit aux Evesques de la province de Vienne & de Narbonne pour les remercier de leur avoir envoyé des députés, & leur faire part de la condamnation de Pallade & de Secondien. On tint vray-semblablement la même conduite à l'égard du reste des Gaules qui avoit député S. Just, & à l'égard de l'Afrique; mais nous n'en n'avons pas les lettres.

Voilà ce que l'antiquité nous a appris du Concile d'Aquilée. Nous n'ignorons pas qu'un auteur moderne a voulu faire passer ses Actes pour supposés dans un livre qu'il a publié depuis quelques années. Mais après avoir leu ses raisons avec quelque soin, nous n'avons pas cru y devoir déferer, ny abandonner en ce point le Cardinal Baronius.

On croit que ce fut au retour du Concile d'Aquilée que nostre Saint prononça le discours qui tient le 5<sup>e</sup> rang parmi ses divers Sermons. Et en effet il y témoigne assez luy-même qu'il avoit esté contraint de s'absenter de Milan durant quelque temps pour se trouver à une assemblée d'Evesques; & il y reprend le peuple & le Clergé de n'avoir pas esté assez assidus durant ce temps-là au service de l'Eglise. Quelque legitime & nécessaire que fust son absence & l'obligation qu'il avoit d'assister à un Concile dont il estoit comme l'ame pour condamner l'Arianisme, il ne laissa pas de reconnoître à son retour à Milan combien sa présence estoit nécessaire à son troupeau; & si les Evesques qui se dispen-

T

*Vie de S.  
Gregoire de  
Nazianze.*

*Ambros.  
Ep. 2.*

*Eclairciss. 5.*

*Baron. vit.  
Ambros. co.  
24.*

*Eclairciss. 2.*

*Ambros.  
Ep. 3.*

sent de résider dans leurs Diocèses sans aucun sujet solide estoient capables de quelques remors, cet exemple seul seroit pour eux une importante leçon.

CHAPITRE. IV.

*S. Ambroise prédit la disgrâce de Macedone Grand Maître du Palais, & obtient la vie à un Officier.*

*Magister Officiorum.*

GRATIEN qui avoit, ce semble, passé à Milan le commencement de l'an 382. avoit pour Grand-Maître de son Palais un nommé Macedone dévoué à l'iniquité, & capable de faire les plus grandes injustices pour de l'argent. Saint Ambroise ayant un jour esté obligé d'aller chez luy pour obtenir la grace d'une personne, & de s'acquitter par cet office de l'une des plus importantes fonctions de la dignité Episcopale, cet homme qui avoit résolu de ne se point laisser fléchir par des prières, perdit tout respect, & par un excès d'incivilité luy fit fermer la porte de sa maison, en sorte que le Saint ne put entrer pour luy parler. Mais il luy dit ces paroles ; *Vous viendrez aussi à l'Eglise ; mais vous n'y entrerez pas, quoyque les portes en soient ouvertes.* L'événement fut conforme à cette prédiction. Car Gratien ayant esté tué l'année suivante par Maxime, Macedone voulut s'enfuir à l'Eglise ; mais quoyque les portes en fussent ouvertes, il n'en pouvoit trouver l'entrée, la crainte l'ayant sans doute frappé d'une espece d'aveuglement, & Dieu ne permettant pas qu'il trouvast un lieu de refuge dans sa maison sainte, après avoir fait fermer la porte de sa maison à S. Ambroise son fidele & genereux serviteur.

*Soz. om. l. 7. c. 25.*

Gratien honoroit trop S. Ambroise pour luy défendre l'entrée de son Palais comme avoit fait Macedone ; mais ses Officiers qui connoissoient le grand credit qu'il avoit sur l'esprit de l'Empereur tâchoient quelquefois de luy oster le moyen de luy parler, & de luy demander les graces qu'ils ne vouloient pas qu'il obtinst. Il arriva donc un jour qu'un Magistrat Payen s'estant emporté en quelques injures contre Gratien, & ayant dit de luy qu'il estoit indigne de son père, peut-estre à cause qu'il ne toleroit pas les Payens avec la mesme indulgence que luy, fut condamné à mort

en punition de son insolence. On le menoit déjà au supplice, & l'imperance de sa langue luy alloit couster la vie ; lorsque S. Ambroise qui avoit des entrailles de compassion pour tout le monde, vint au Palais pour obtenir la grace de ce mal-heureux, sans avoir d'autre liaison avec luy que celle de l'humanité, puis qu'il estoit d'une Religion si différente de la nostre. Mais ceux qui estoient bien aises de sa mort, & qui vouloient se prévaloir de cette occasion pour se défaire de luy, avoient fait en sorte que Gratien se trouva alors occupé à voir une chasse de bestes dans son parc, afin que ce divertissement le rendant inaccessible à tout le monde, il n'eust pas le temps de moderer sa colere ; & il ne se trouva personne qui voulust aller l'avertir que le Saint le demandoit, sous prétexte qu'il sollicitoit cette audience à contre-temps. Mais comme la charité de S. Ambroise n'estoit pas moins ingenieuse qu'elle estoit infatigable, il trouva moyen de se glisser secretement par une porte avec les veneurs qui menotent les chiens, & s'estant présenté à Gratien qu'il trouva tres peu disposé d'abord à luy accorder la grace qu'il demandoit, il ne voulut point se retirer quelque instance que luy en fist cet Empereur, & tous ceux qui l'accompagnoient, qu'après avoir obtenu la vie de ce Magistrat que l'on conduisoit au supplice.

On voit par là combien ce Saint estoit fidele à pratiquer le conseil que donne le Sage, quand il dit ; *Tirez du peril ceux que l'on mene à la mort, & ne cessez point de délivrer ceux qu'on entraisne pour les faire mourir. Si vous dites : Les forces me manquent ; celui qui voit le fond du cœur le sçaura bien discerner ; rien n'échappe au Sauveur de vostre ame ; & il rendra à l'homme selon ses œuvres.* Il aimoit mieux faire des fautes contre les regles de la civilité & de la bien-seance humaine en importunant un Empereur, que de ne pas satisfaire à tous les devoirs de la charité Episcopale. Il se plaisoit à l'étendre jusques sur les Payens en amassant des charbons ardens sur leur teste ; & en sauvant la vie à ce Magistrat, il procuroit à Gratien l'avantage d'une victoire signalée sur ses passions. Car quoyque l'injure qu'il avoit receuë fust atroce, elle ne meritoit peut-estre pas le dernier supplice, & il estoit à craindre que ce jeune Prince n'agist plutôt en cela par le motif d'une vengeance personnelle, que par le zele de la justice. Comme

*Prov. 24. 11. 12.*

ce Saint propose souvent l'exemple de David, il n'est pas impossible qu'il s'en soit servi en cette rencontre, & qu'il n'ait dit de ce Roy outragé par Semei ce qu'il en a dit dans l'un de ses livres des Offices, *que la douleur de cette injure l'échauffoit & luy estoit tres sensible entant qu'homme, mais qu'en qualité de bon soldat il la surmontoit en esprit; qu'il la souffroit paisiblement comme un genereux athlete; mais qu'il se proposoit pour fin & pour but de sa patience l'accomplissement des promesses de Dieu.*

### CHAPITRE V.

*Punition miraculeuse de deux Chambellans de l'Empereur. Sermon de S. Ambroise sur l'Incarnation. Epistre à Sabin sur l'Incarnation. Discours sur le peché d'Adam.*

**C**E fut vray-semblablement en ce temps-cy que Dieu fit un terrible exemple de deux Chambellans de ce Prince, qui reconurent par une mort funeste que l'on ne se moque pas impunément ny des Ministres de JESUS-CHRIST, ny des Mysteres de nostre Religion.

*Paulin. vit.  
Ambros.*

Ces deux Officiers qui faisoient profession de l'Arianisme avoient proposé à nostre Saint une question sur le Mystere de l'Incarnation; & il s'estoit engagé de l'expliquer le lendemain dans la Basilique appelée Portienne où tout le monde avoit promis de se rendre pour l'écouter. Ces deux miserables n'agissoient pas de bonne foy, & avoient plus en veüe de se divertir en le joüant devant tout le monde, que de chercher quelque éclaircissement de leur doute pour se convertir. L'orgueil dont ils estoient remplis leur faisant oublier l'execution des promesses dont ils estoient convenus, & mépriser Dieu en la personne d'un Eveſque qui estoit tout à luy, sans s'arrester à ce que JESUS-CHRIST a dit dans l'Évangile; Que si quelqu'un est un sujet de chûte & de scandale à un de ces petits qui croient en luy, il vaudroit mieux pour luy que l'on luy pendist au cou une de ces meules qu'un âne traîne, & qu'on le jettast au fond de la mer; au lieu de se rendre à leur assignation, & de se trouver à l'assemblée, monterent en un chariot, comme dans le dessein de faire exercice pour leur santé selon l'usage de ce temps-là;

& s'en allerent se promener hors la ville, sans en avertir ny S. Ambroise, ny son peuple qui les attendoient dans l'Eglise.

Dieu ne souffrit pas le mépris qu'ils faisoient si insolument de son serviteur & des veritez de nostre Religion; & leur insolence attira de sa justice un chastiment que l'on ne peut rapporter sans horreur. Estant tombez inopinément du haut de leur chariot ils se casserent la teste; & furent portez au tombeau dans le temps mesme qu'ils avoient dessein de joüer l'Assemblée des Catholiques.

S. Ambroise qui ne se mettoit en peine que de faire son devoir, & de deffendre la Foy contre ses ennemis declarez, ne sçavoit rien de cét accident, & s'imaginait que ces deux Chambellans après l'avoir fait attendre long-temps viendroient lorsqu'il n'y penseroit plus, pour le surprendre & pour le troubler. Mais ne pouvant pas retenir davantage le peuple, il fut contraint de monter en chaire, & de traiter la question qui luy avoit esté proposée.

Il commença son discours par ces mots. J'ay soïn, mes Freres, de m'acquitter de ma dette; mais je ne voy point icy ceux qui se firent hier mes creanciers. C'est peut-estre parce qu'ils esperent de nous troubler en venant icy à l'improviste; mais la veritable Foy ne se trouble point. En attendant donc qu'ils viennent, comme il se pourra peut-estre faire, parlons de Caïn & d'Abel, qui sont le sujet de l'entretien que vous exigez de moy.

*Ambros.  
de Incarn.  
tionis  
Domini  
mysterio.  
c. 1.*

Le reste de son Sermon est dans le livre intitulé, *Du Mystere de l'Incarnation de Nostre Seigneur*. Car il le publia en forme de livre selon son usage ordinaire, après y avoir ajouté diverses choses. Il l'appelle luy-mesme un livre; & il s'y adresse à l'Empereur, qui assurément n'estoit point à l'Assemblée où ses deux Chambellans avoient manqué de se trouver.

Après y avoir parlé d'abord contre les Ariens, il y traite ensuite la matiere de l'Incarnation. Il y parle fortement contre les Apollinaristes sans les nommer; mais il rapporte quelques paroles d'un livre qu'il avoit lû, afin, dit-il, que par les paroles on connoisse le nom de l'auteur, & que l'on soit convaincu que les raisonnemens les plus recherchez, & les paroles les plus pompeuses ne sont pas capables d'obscurcir la force de la verité.

Il employe deux Chapitres entiers à traiter de la qualité de *non engendré*, & à montrer que ce nom ne marque pas la substance. Ce qu'il fait pour satisfaire à l'Empereur qui l'avoit obligé de traiter cette question; parce qu'en ayant parlé dans un Sermon on y avoit trouvé une occasion de dispute. Et c'est ce qui nous porte à croire que tout cecy se passa durant que Gratien estoit à Milan. Mais quoy qu'il en soit, il est tres certain que ce fut après l'an 379. puisqu'il y cite ses cinq livres sur la Foy.

S. Leon, Theodoret & Leonce de Byzance citent divers passages de ce que S. Ambroise a fait sur l'Incarnation contre les Apollinaristes, qui sont sans doute le livre dont nous parlons. S. Jean de Damas le cite aussi sous le titre de Livre à Gratien sur le dessein qu'a eu le Verbe Dieu en prenant une chair humaine.

Ce n'estoit pas une chose extraordinaire à nostre Saint d'avoir de ces sortes de disputes sur la Foy, qu'il traitoit devant le peuple; & nous en avons divers exemples dans ses écrits, qui nous font voir combien cette maniere de prescher estoit nécessaire dans une ville où l'Arianisme avoit fait de si grands ravages.

Il y avoit alors un homme dont le nom n'est point marqué, qui après avoir couru toute la terre pour chercher des personnes qui pussent plutôt devenir la matiere de sa médifance, & de sa censure, que celle de son imitation, estoit venu à Milan, où il déchiroit secrettement la réputation du Saint, particulièrement sur ce qu'en un endroit de ses écrits expliquant ces paroles, *Je vous rends gloire, mon Pere, Seigneur du Ciel & de la Terre*, il avoit dit que le Pere estoit Seigneur de JESUS-CHRIST comme homme, & avoit donné à JESUS-CHRIST le nom de serviteur.

S. Ambroise prit d'abord cet homme pour un ignorant qui luy portoit envie, & luy fit dire, que quelque obligation qu'il luy eust de l'avertir des défauts qui se pouvoient rencontrer dans ses écrits, il avoit tort néanmoins de luy faire ce plaisir par une mauvaise intention, en médifant de luy en secret, au lieu de luy venir dire en particulier ce qui le choquoit dans ses ouvrages; qu'il n'ignoroit pas qu'il pouvoit quelquefois se tromper, & ne pas prendre garde à certaines choses; qu'il y en avoit aussi d'autres que l'on

pouvoit entendre autrement qu'il ne les avoit dites; que pour éviter tous ces inconveniens il estoit bien aise de recevoir humblement tous les avis qu'on luy pouvoit donner, & qu'il n'estoit nullement surpris que l'on blamast, & que l'on n'entendist pas tout ce qu'il avoit écrit. Mais après luy avoit satisfait d'abord en cette maniere generale, il apprit depuis qu'il y avoit quelque chose de pis que tout cela dans l'esprit de ce censeur, & ayant sçeu qu'il estoit infecté du venin d'Apollinaire, il se sentit obligé de le réfuter publiquement.

Cet homme ayant esté ainsi refuté, prit la fuite & s'en alla, ce semble, à Plaisance; & continuant d'y semer ses médifances & son heresie, S. Sabin Evêque du lieu le réfuta par divers passages de l'Ecriture, après avoir esté consulté sur ce sujet par une personne; & donna en mesme temps avis de tout cela à nostre Saint, qui luy apprit ce qui s'estoit passé à Milan, & luy fit mesme un abrégé de son Sermon. S. Leon cite un endroit de cette lettre à Sabin; & Leonce de Byzance en rapporte quelques lignes.

Nous avons encore une autre Conference de cette nature parmi les œuvres de S. Ambroise sur le peché d'Adam, que quelques personnes de ce temps-là pretendoient venir, non du libre arbitre de l'homme, mais de la qualité mauvaise du fruit deffendu; ce qui estoit en faire Dieu auteur. Il y a quelque apparence que c'estoient des Marcionites, Car d'une part ils rejettoient l'ancien Testament, & ne recevoient que le Nouveau; & de l'autre ils reconnoissoient que le vin est bon; ce qui ne convient pas à des Manichéens. Il paroist aussi que ces Heretiques avoient offert un deffi au Saint, comme l'autre dont nous venons de parler. Car il les appelle aussi ses creanciers.

Ce fut donc là l'occasion du discours que nous avons de luy sous le titre de *l'Arbre deffendu*, où quelques-uns de ces Heretiques qui l'y avoient engagé se trouverent présens, & les autres n'y vinrent pas. Il paroist que ceux qui y assisterent, & qu'il ne nomme pas autrement que calomnieux & blasphémateurs, l'interrogeoient publiquement, & qu'il leur répondoit. La difficulté n'ayant pu estre épuisée dans un seul discours, il remit le reste à un autre temps, parce qu'il estoit trop tard.

Leo Ep. 77.

Ambros. de arbore interd. Tom. I.

Jovin.

Eclairciss.

Ces disputes si frequentes contre les Heretiques nous font voir que S. Ambroise faisoit dans Milan la mesme chose qui estoit arrivée à Esdras lorsqu'il avoit voulu rétablir les murailles de Jerusalem ; que comme luy il avoit esté obligé de prendre la truelle d'une main, & l'épée de l'autre ; & qu'en édifiant les fideles pour la conversion de leurs mœurs, il avoit souvent esté contraint de resister aux vaines subtilitez des Heretiques, aussi-bien que de se defendre de leurs intrigues & de repousser leur violence.

#### CHAPITRE VI.

*S. Ambroise vient à Rome. D'un miracle qui luy est attribué dans le cours de son voyage. Il y fait amitié avec Ascole.*

**N**ous avons déjà parlé en plus d'un endroit de Maxime le Cynique, le plus grand fourbe de son siècle, qui par la permission de Dieu sembloit n'estre au monde que pour humilier les Saints, ou pour les surprendre. Ayant esté condamné l'année précédente par le Concile de Constantinople, & exclus du siège de cette seconde Rome, il estoit venu à Milan pendant que Gratien y estoit, pour y trouver du support contre l'Orient. Le Concile d'Italie s'estant laissé tromper par ses artifices, ne l'avoit pas seulement receu en sa communion, mais avoit mesme écrit en sa faveur à Theodose ; & cét Empereur ayant eu assez de discernement & de lumiere pour se deffier des fourberies de cét hypocrite, ne fut pas satisfait de leur procedé ; & ils furent obligez de luy adresser encôre une autre lettre.

*Eclairciss.*

Cette affaire donna occasion à un Concile qui se tint à Rome sur la fin de cette année ; & il fut tres nombreux, quoyqu'il n'ait jamais passé pour Oecumenique. Jusques icy S. Ambroise avoit toujours esté attaché à son Eglise de Milan par des chaines si étroites, que depuis huit ans qu'il en avoit esté fait Archevesque il n'estoit pas encore venu à Rome. Mais comme les affaires de l'Eglise universelle sont celles de tous les Evesques, il se rendit avec les autres dans cette Capitale du monde, non comme dans le lieu de sa naissance, & par l'amour que tous les hommes ont pour leur patrie, mais comme dans une ville où son devoir l'appelloit

pour

pour le service de la Religion, & pour la conservation de la discipline Ecclesiastique.

Ce fut dans le cours de ce voyage que Dieu fit éclatter sa vangeance par la punition d'un homme superbe, s'il faut croire ce que Baronius rapporte sur ce qu'il en avoit appris par une tradition commune, mais qui n'est pas autorisée par les anciens auteurs. On dit donc que S. Ambroise en venant à Rome, & ayant logé en une hostellerie, le maistre de la maison qui estoit un homme plein de vanité luy parla de l'estat de ses affaires & de sa prosperité avec une ingratitude prodigieuse, & loua sa bonne fortune avec tant d'orgueil, & si peu de reconnoissance envers la bonté Dieu, à laquelle il estoit redevable de cette benediction temporelle, que le Saint ne douta nullement que le jugement effroyable dont Dieu menace les superbes, ne fust prest de tomber sur luy ; & que de peur de s'y voir luy-mesme enveloppé, il sortit en haste de cette maison avec les siens. Sa précaution ne luy fut pas inutile. Car dès qu'il fut un peu éloigné de cette hostellerie, la terre s'estant ouverte tout d'un coup abisma la maison avec tous ceux qui l'habitoient ; & il se forma un lac au mesme lieu comme pour servir de monument d'une punition exemplaire, & d'une perpetuelle leçon à l'égard des superbes & des ingrats qui s'attribuent à eux-mesmes l'heureux succès de leurs affaires temporelles, au lieu de l'attribuer à Dieu seul. Cette histoire seroit plus considerable si elle estoit plus autorisée. Mais il n'est pas inutile de la remarquer après cét illustre Cardinal.

Nous avons remarqué dans la vie de S. Gregoire de Nazianze le resultat de ce Concile de Rome, & la maniere dont les Prelats qui le composoient se justifient envers Theodose de la protection qu'ils avoient donnée à Maxime sans le connoistre. Il eust esté à souhaiter qu'ils se fussent deffiez davantage des artifices de cét esprit si couvert & si corrompu. Mais Dieu humilie ses serviteurs, & la surprise d'un Concile tout entier estoit peut-estre avantageuse à la justification de S. Gregoire de Nazianze, qui s'estoit attiré par une trop grande credulité aux paroles de ce fourbe, les maux dont il porta long-temps la peine par les traverses que ce malheureux Cynique luy causa.

Ce fut apparemment dans ce voyage de Rome que

V

*Baron. vita  
S. Ambros.*



*Theodoret. l. 1.*  
*S. C. 9.*  
*Ambros. p. 21.*  
S. Ambroise vit S. Ascole Archevesque de Theffalonique, qui assista aussi-bien que luy à ce Concile. Nostre Saint estoit malade lorsque ce grand homme arriva en Italie, & ce fut ce qui l'empescha d'aller audevant de luy. Car quoy-qu'ils ne se fussent pas encore veus, le S. Esprit qui les animoit tous deux, les avoit remplis de beaucoup d'amour & d'estime l'un pour l'autre. S. Ascole eut l'avantage de prévenir S. Ambroise, en luy rendant le premier la visite; & rien ne fut si tendre & si charitable que cette premiere entreveuë. Le Saint declare luy-mesme ne pouvoir assez exprimer l'ardeur & l'impetuositè charitable avec laquelle ils se jetterent d'abord l'un sur l'autre, ny les soupirs & les gemissemens qu'ils pousserent du fond de leurs cœurs pour déplorer les desordres & les maux dont le monde estoit alors accablé, & les funestes evenemens de leur siècle. La douleur qu'ils en conceurent leur fit verser une si grande abondance de larmes, que leurs habits mesme en furent tous trempés; & la joye qu'ils ressentirent d'une entreveuë si agreable, estoit proportionnée au desir extrême qu'ils avoient eu depuis si long-temps de se pouvoir embrasser l'un l'autre. Il attribua à la bonté de cét illustre Prélat l'execution d'un dessein dont il avoit conservé si long-temps le desir au fond du cœur, & il conserva toujourns pour luy une grande estime, comme on voit par les louanges extraordinaires qu'il luy donne après la mort.

*Paulin. vit.*  
*Ambros.*

La mere de nostre Saint estoit morte lorsqu'il vint à Rome; mais il y trouva encore sa chere sœur Sainte Marcelline dans la mesme maison où ils avoient esté élevez ensemble, & il eut l'occasion de luy témoigner sa reconnoissance pour l'obligation qu'il luy avoit de sa premiere education. Il y trouva aussi Candide cette Sainte Vierge, à qui il avoit accoutumé de donner sa main à baiser pendant qu'il estoit encore enfant, en luy disant qu'il seroit Evesque; & comme elle baisoit alors sa main selon la coûtume de ces temps-là, il la fit ressouvenir en souriant de cét innocent présage qui avoit esté suivi de son effet.

Dieu qui l'avoit conduit à Rome dans le dessein de l'exposer aux yeux de tous les fideles, y voulut faire eclatter sa sainteté par un miracle. Une Dame des plus celebres de toute la ville l'ayant prié de venir dans sa maison au delà

du Tybre pour y offrir le Sacrifice, une baigneuse que la paralysie arrestoit au lit, s'y fit porter dans une chaise, & baissant les habits de ce digne Evesque pendant qu'il prioit pour elle, & luy imposoit les mains, elle fut guerie, & commença à marcher dans cét instant mesme; Dieu se plaissant à accomplir en sa personne ce qu'il avoit autrefois promis à ses Apostres, que ceux qui croiroient en luy feroient de plus grandes œuvres que luy. Ce miracle se répandit dans toute la ville de Rome; & Paulin qui l'a écrit dans la vie de ce Saint, dit l'avoir appris plusieurs années après par la relation de quantité de saints personnages. La providence ayant dessein de le faire connoistre à toute l'Eglise par la generosité de sa conduite envers les Empereurs & les Grands du siècle pour la défense de la Foy, de l'Eglise, & de l'Empire, le vouloit autoriser par avance, & le rendre comme heritier de la puissance miraculeuse de ses Apostres, avant que de luy faire produire au dehors des actions dignes de leur ancienne vigueur.

## CHAPITRE VII.

*Damase poursuit les Luciferiens. Gracien abolit les privileges des Pontifes & des Vestales, avec l'autel de la Victoire.*

LA ville de Rome eut pour Préfet sur la fin de cette année un Magistrat nommé Basse, que les Luciferiens prétendent leur avoir esté favorable, & avoir rejetté une Requeste que Damase avoit présentée contre eux par ses deffenseurs pour faire déposer Ephese, que ces schismatiques y avoient Ordonné en qualité d'Evesque de leur parti. Car la plus grande ambition des sectes qui s'estoient séparées de l'Eglise, estoit d'avoir un Evesque à Rome, afin de pouvoir se vanter par toute la terre d'estre unies à cette Eglise par les liens de la Communion. Les Prestres Marcellin & Faustine, dont nous avons une Requeste présentée aux Empereurs Valentinien, Theodose & Arcade, prétendent que Basse ne voulut pas recevoir l'accusation d'Ephese chef de leur parti, alleguant que les Loix Imperiales ne regardoient que les Heretiques, & non les Catholiques qui conservoient la pureté de la Foy, sans rien prétendre dans le siècle.

Mais si ce fait est véritable, au lieu qu'il doit être fort suspect dans la plume de ces Prestres Luciferiens, il s'en faut d'autant moins étonner, qu'ils ne disent point que Basse fust Chrétien, mais seulement qu'il honoroit depuis long-temps la Foy Catholique, & qu'il connoissoit fort bien Lucifer Evêque de Cagliari. Ainsi ce pouvoit être un Payen qui avoit quelque affection pour Lucifer & pour les siens; & il y a même quelque contradiction assez visible dans la relation de ces deux Prestres. Car au lieu de fixer le siège de leur Eglise dans Rome, ils l'en font sortir peu de temps après pour venir à Oxyrinque en Egypte; de là ils le font passer à Eleutherople en Palestine; & ils le font même aller jusques en Afrique; de sorte que par leur confession même il ne peut pas être demeuré long-temps à Rome après les poursuites de Damase contre luy.

Vers ce temps-cy Gratien fit un Règlement qui fut une nouvelle preuve de sa piété & de son amour pour l'Eglise, & qui dans la suite procura un avantage signalé à S. Ambroise pour couvrir de confusion les défenſeurs des restes du Paganisme. Quoique la Religion Chrétienne fust triomphante dans Rome depuis que le grand Constantin avoit embrassé la Foy; néanmoins il y avoit encore dans le Senat un autel de la Victoire, qui n'étoit pas seulement un simple ornement, puisque l'on avoit accoutumé d'y jurer, & que l'on y offroit même des sacrifices aux Idoles, où les Senateurs Chrétiens estoient contraints de se trouver. Constantine étant venu à Rome en l'an 377. en avoit eu de l'horreur; & quoiqu'il ne fust encore que simple Catechumene, il fit ôter cet autel, croyant que sa seule veue estoit capable de souiller ses yeux. Néanmoins cet ordre ne put subsister long-temps. Car Julien grand observateur de toutes les superstitions Payennes fit rétablir cet autel profane; & tout le regne de Valentinien se passa sans qu'il y touchast, soit qu'il ne fust pas instruit de ce fait, soit que selon sa manière ordinaire d'agir il voulust laisser tout le monde dans une entière liberté pour l'exercice de la Religion, sans vouloir gêner les consciences.

Mais Gratien eut d'autres veues que luy. Il crut en appuyant la Foy Chrétienne rendre son nom immortel, remporter une éternelle victoire sur le Démon & sur le siècle,

élever un trophée de piété & de vertu, & offrir à JESUS-CHRIST les dépouilles de cet ennemi commun de tous les hommes. Ce fut ce qui obligea ce jeune Prince non seulement d'ôter de nouveau cet autel de la Victoire, mais aussi les revenus destinez pour entretenir les sacrifices & les Pontifes des Idoles, & les terres qu'on avoit données aux temples, enrichissant son Epargne de cette confiscation. Et comme les Prestres Payens jouissoient encore de très grandes immunités qui avoient fait tomber plusieurs Chrétiens dans l'apostasie au milieu de la paix de l'Eglise, il abolit ces malheureux privilèges, & tarit, s'il faut ainsi parler, la source d'une infinité de crimes qui en estoient comme la suite naturelle.

Il ôta aussi ce que l'on donnoit encore aux Vestales, abolit leurs privilèges, & ordonna que le fisc se sairoit de ce que l'on donneroit par testament aux temples, ou aux Prestres, ou à ces Vestales; car on ne les excluait pas des autres legs.

Cette Ordonnance si sainte qui combloit de joye les Anges dans le ciel, & les véritables Chrétiens sur la terre, fut le sujet d'une très vive & très profonde douleur à tous les Senateurs Payens. Et c'est peut-être pour ce sujet que Pretextat l'un des plus considérables d'entre eux se plaignoit si fort de son siècle, & ne put survivre à un changement qui luy paroissoit insupportable.

Le Démon ne pouvant souffrir l'entière destruction de son Empire se servit d'eux comme de ses principaux organes & de ses supports, pour s'y opposer de tout son pouvoir. Il leur inspira dès ce temps-là le dessein de présenter une Requête à Gratien au nom du corps du Senat; & Symmaque fut député pour porter ses plaintes. Mais les Senateurs Chrétiens en très grand nombre donnerent de leur part une autre Requête, pour déclarer qu'ils ne consentoient nullement à celle que les Payens vouloient présenter. Ils s'en plaignirent en public & en particulier, & déclarerent même touchant cela qu'ils ne viendroient plus au Senat, si on accorderoit aux Payens ce qu'ils demandoient. La correspondance de Damase avec S. Ambroise, & le crédit que ce Saint avoit sur l'esprit de l'Empereur rompit en cette rencontre toutes les machines de l'Enfer. Le Pape en-

voya cette Requête à nostre Saint ; & il la fit tenir à l'Empereur ; ce qui donne lieu de juger que ce n'estoit point le corps du Senat qui avoit envoyé ces députés, & qu'ils prestoient seulement leur ministère contre les ordres & la piété de ce jeune Prince. Aussi il eut si peu d'égard aux remontrances de ces impies, qu'il ne daigna pas même les écouter ; & c'est ce qui irrita la bile de Symmaque à un tel point, qu'il se plaignit que cette audience leur avoit esté refusée par des meschans ; ce qui pourroit bien marquer S. Ambroise l'un des plus saints Prélats de son siècle, parce que sa piété & son zèle pour nostre Religion le rendoient criminel dans l'esprit de ce Payen, qui ne pouvoit souffrir que l'Empereur persuadé de son grand mérite deferaît à ses conseils dans une occasion où il s'agissoit d'arracher jusqu'aux fondemens de l'Idolatrie.

*Symmach. l. 10. Ep. 54.*

### CHAPITRE VIII.

*Dieu afflige Rome d'une grande famine. Les riches se cottoient pour faire subsister les étrangers.*

*Ambros. in Symmach. p. 197. Ep. 12. Eclairciss.*

**D**IEU qui exige de ses serviteurs une entière soumission aux decrets de sa providence, & qui se plaît à purifier ses élus par des fleaux publics aussi bien que par des afflictions particulieres, permit que l'intemperie de l'air causât dans Rome une effroyable famine en l'an 383. Elle ne fut pas universelle, comme Symmaque le prétendit l'année suivante, puisque nostre Saint soutient contre luy que les Gaules, la Pannonie, la Rhetie avoient esté autant ou plus fécondes que les années precedentes, & que cela avoit même attiré les Barbares à venir piller la Rhetie, entendant peut-estre parler des courses de Juthunges dans cette province.

Mais quoyque cette sterilité fust particuliere, Rome en fut tellement affligée par le seul défaut de la moisson, qu'elle se vit bientôt réduite aux dernières extrémités de la famine. Les peuples n'eurent plus de quoy soutenir leur vie que par les arbrisseaux qui estoient dans les forests, par les glands que l'on abbatoit des chesnes, & par les racines des herbes sauvages.

Il falloit que la nécessité fust bien pressante, puisque pour soulager & faire vivre les citoyens naturels de cette capitale du monde on en fit sortir les étrangers par une conduite qui attira la censure des Payens même. Car Symmaque en parle avec douleur comme d'une inhumanité qui rendoit la ville de Rome odieuse à toutes les provinces du monde, & comme d'une précaution qui seroit peut-estre inutile. Le Sophiste Libanius blâme aussi ce procédé, quoy qu'il reconnoisse qu'Auguste en avoit autrefois donné l'exemple.

Ammien Marcellin qui écrivoit sous Theodose dit que l'on avoit tenu cette conduite dans une famine arrivée peu de temps auparavant. Et il remarque qu'elle avoit paru d'autant plus indigne, que dans le temps même qu'on en usoit de la sorte à l'égard des étrangers, on laissoit dans la ville jusqu'à trois mille Comédiennes, & toutes les autres personnes qui servoient à ces divertissemens.

Il est aisé de juger qu'une politique si contraire à la charité, à l'humanité naturelle, & à la confiance que nous devons avoir en Dieu fut condamnée par S. Ambroise, puisque les Payens même de ce temps-là n'en pouvoient parler sans indignation. Comme il avoit plus de lumière qu'eux, il s'élevait contre cet abus avec plus de force ; & l'on voit que pour en rendre la difformité plus sensible, il relève la générosité & la sagesse qu'un Prefet de Rome, qui estoit sans doute Chrétien, avoit fait paroître dans une famine que l'on peut croire avec beaucoup de vray-semblance estre celle de cette année. Car après avoir blâmé la dureté de ceux qui bannissent les étrangers de leur ville dans le temps de la famine, c'est à dire lorsque la misere les réduit à avoir un plus grand besoin de leur secours ; & avoir représenté combien les hommes sont injustes de se chasser ainsi les uns les autres, quoyque les bestes feroces n'en usent pas de la sorte, il rehausse par ses éloges la sage conduite de ce Prefet de Rome, qui estant déjà d'un âge fort avancé, & la plupart des habitans demandant, comme il arrive assez ordinairement dans le temps des grandes nécessités & de la famine, que l'on chassât de la ville les étrangers, pour satisfaire aux obligations d'une aussi grande charge que la sienne, c'est à dire à la plus pénible de toutes les Magistratures, fit assembler les Citoyens les plus riches & les plus qua-

*Ambros. l. 3. Officior. c. 7.*

lifiez, & les pria de l'assister de leurs conseils dans cette affliction publique. Il leur remontra quel excès de cruauté c'estoit que de bannir ainsi des étrangers; Que c'estoit se dépouiller de tout sentiment d'humanité que de refuser du pain à des hommes qui sont sur le point de mourir de faim; Qu'il seroit étrange que ceux qui donnent tous les jours du pain à leurs chiens, & qui ne les souffrent point autour de leur table sans les nourrir, eussent tant d'empressement de bannir des hommes hors de l'enceinte de leurs murailles; Combien il seroit inutile de laisser perir à l'égard du monde tant de peuples consumez par un mal si violent & si cruel; Que ce seroit perdre pour leur ville une infinité de personnes qui luy estoient d'ordinaire d'un tres grand secours ou pour y contribuer des subsides, ou pour y rendre le commerce plus celebre; Que personne ne trouve son avantage dans la faim d'un autre; Que cette précaution n'iroit pour le plus qu'à vivre un jour plus qu'on ne seroit sans cela, mais que ce ne seroit pas un remede contre l'indigence; Qu'au contraire la mort de tant de laboureurs & de villageois seroit la ruine perpetuelle du secours que l'on tire d'eux & de leur agriculture pour les vivres & la subsistance. Qu'il n'y avoit point d'apparence de chasser ainsi des personnes qui ont accoustumé de fournir aux autres des alimens, & de ne pas vouloir nourrir dans le temps d'une necessité pressante ceux par qui on a esté nourri en tout temps; Que dans l'occasion mesme de cette famine publique on reçoit d'eux une infinité de services; Que l'homme ne vit pas seulement de pain; Que la famille des citoyens Romains se rencontre en leur personne; Qu'ils sont leurs parens pour la pluspart; Qu'ainsi il faut leur rendre ce que l'on a receu d'eux; Qu'il ne faut pas craindre qu'en les conservant dans la ville on n'en augmente l'indigence, puisque d'une part la compassion generale se fortifie par un secours reciproque au lieu d'estre tout à fait abandonnée, & que de l'autre il est à propos que tout le monde se cottise pour acheter au prix de l'or les vivres qui sont necessaires pour leur subsistance; Que puis qu'il faudroit racheter d'autres laboureurs pour cultiver la terre quand ceux-cy s'en seroient allez, il coustera beaucoup moins à nourrir ceux-cy qu'à en acquerir de nouveaux à prix d'argent dans la suite des temps; Que l'on ne prévoit pas bien

bien en quel lieu on en ira chercher, ny où l'on trouvera des personnes de cette qualité pour les former une seconde fois à l'usage du pais; Que si l'on en trouve qui soient ignorans dans la pratique qui s'y observe, & qui n'en ayent pas l'experience, ils ne serviront que de nombre, & seront inutiles au labourage.

S. Ambroise témoigne que le discours de ce Préfet produisit tout l'effet qu'il prétendoit, & que l'on acheta du bled aux prix de l'or que tout le monde avoit contribué; de sorte qu'il trouva dequoy fournir des vivres aux étrangers sans diminuer en rien l'abondance de la ville. Et le Saint fait une attention particuliere sur la conduite si sage & si charitable de ce saint vieillard, en disant qu'elle fut d'un tres grand merite devant Dieu, & luy acquit beaucoup de gloire devant les hommes; que la grandeur de ce Magistrat parut avec beaucoup d'éclat par une action si genereuse, & qu'il fut en estat de pouvoir dire à l'Empereur en luy montrant les peuples de toute la province; J'ay conservé pour vostre service tous les hommes que vous voyez; ils sont redevables de leur vie à la bonté de vostre Senat; voilà des personnes que vostre Cour a arrachées d'entre les bras de la mort.

On vit en cette rencontre que toute la politique du monde ne vaut pas la sagesse de l'Evangile, & que sa lumiere toute pure & toute divine n'est pas moins utile pour la conservation des villes & la subsistance des Estats, que pour le salut & la sanctification des particuliers.

## CHAPITRE IX.

*Revolte de Maxime. Il prend la pourpre en Angleterre. Gratien trahi par les siens est tué à Lyon. Maxime refuse son corps.*

CETTE famine de Rome estoit certainement un tres grand fleau; mais tout l'Empire Romain & l'Eglise ensuite receurent encore une plus grande punition par l'ordre de la justice de Dieu dans le cours de la mesme année par la revolte de Maxime, qui fut suivie de la mort d'un jeune Prince dont on avoit conceu avec raison de tres grandes esperances.

Magne Clement Maxime estoit Espagnol de naissance, & *Eclairciss. 1.*

Latin. Pa-  
cat.

non Anglois, ainsi qu'un auteur moderne a prétendu. Le nom de son pere est inconnu. Il avoit néanmoins un oncle paternel. Il se vançoit d'estre allié de Theodose, que l'on sçait tres certainement avoir esté Espagnol; mais quoyqu'il eust esté élevé dans sa maison, ce n'estoit qu'en qualité de valet, qui rendoit les services les plus bas sous une casaque de Garde; & il avoit servi en Angleterre sous cet Empereur qui apparemment y accompagnoit son pere dans la commission qu'il y eut vers l'an 368. ayant accoutumé de le suivre dans ses expéditions militaires.

Zof. l. 4.

Le dépit qu'il eut de n'avoir pû encore parvenir à aucune charge considerable lorsque Theodose fut élevé à la dignité Imperiale, luy causa un si grand chagrin qu'il se porta à foment de plus en plus l'aversion que les soldats avoient déjà contre Gratien parce qu'il favorisoit trop les étrangers, & leur inspira la revolte. Et comme il publioit fausement pour engager les armées dans son parti, que Theodose l'appuyoit de sa faveur, ces soldats seditieux le déclarerent luy mesme Empereur & le revestirent de la pourpre & du diademe.

Sulpic. Se-  
ver. de vitâ  
S. Martini  
c. 23. Dial.  
2.  
Paul. Oros. l.  
7. c. 34.

Il assuroit néanmoins qu'il n'avoit pas usurpé l'Empire, mais que les soldats l'avoient contraint de l'accepter; & quoyque l'on ne s'arreste gueres à ces fortes de protestations, les Tyrans estant indignes de toute creance, néanmoins le témoignage que luy rendent sur ce sujet S. Sulpice Severe & Paul Orose tous deux auteurs contemporains, est d'autant plus considerable qu'il est assez rare de voir les historiens dire du bien des vaincus. Car ils disent qu'il fut fait Empereur presque malgré luy, n'ayant pû refuser le diademe que les soldats luy offrirent dans une sedition; & ils le representent plutôt comme malheureux d'avoir esté contraint de monter sur le thrône imperial par un crime, que comme le premier auteur de cet attentat. L'autorité de S. Sulpice Severe est en cela d'un poids d'autant plus grand qu'il estoit de France, où Pacatus celebre Panegyriste de Theodose dit que Maxime s'estoit rendu plus odieux par sa cruauté & par son avarice. Car il dit que l'or ne luy plaisoit pas quand il avoit esté tiré des veines des montagnes ou du sable des rivieres, mais que pour luy estre agreable, il falloit qu'il eust esté lavé dans les larmes des mal-

heureux, & meslé avec le sang des testes qu'il faisoit couper. Enfin il le traite nettement de Phalaris. Cependant S. Sulpice Severe qui reconnoist que cet Empereur estoit fier & attaché à l'argent, l'excué néanmoins en ce point mesme par les grandes dépenses qu'il avoit à faire, & semble ne pas rejeter la protestation qu'il faisoit de n'avoir jamais fait mourir aucun de ses ennemis que dans le combat.

Orose l'appelle un homme de cœur & de probité, & dit qu'il auroit esté digne de l'Empire s'il n'y fust monté par la tyrannie, & en violant la foy qu'il devoit à son Empereur. Le mesme S. Sulpice Severe va encore plus avant, & témoigne que toute sa vie estoit digne de loüange & d'estime, hors son exaltation à l'Empire, & les violences où il se trouva de luy-mesme inévitablement engagé. Il ajoûte qu'il estoit bon, & qu'il fit beaucoup de choses excellentes. Il faut avoüer que son zele contre les Priscillianistes estoit excessif, & contraire à la douceur de l'Eglise qui avoit toujours eu de l'horreur jusqu'à ce temps-là pour l'effusion du sang des Heretiques; mais cet emportement ne venoit que du mauvais conseil des Evesques, & ils estoient en cela beaucoup plus coupables que luy.

Maxime poursuivit sa pointe avec beaucoup de chaleur. Après avoir remporté des victoires dans l'Angleterre, & y avoir deffait & chassé de l'isle les Pictes & les Ecoissois qui la couroient, il passa dans les Gaules avec une grande armée. Estant abordé à l'embouchure du Rhein, il souleva les peuples l'un après l'autre contre Gratien, moins par la force des armes que par l'adresse, augmentant, dit Gildas, par les mensonges & par les parjures l'Empire qu'il n'avoit acquis que par le crime & par la rebellion.

Gratien estoit alors occupé à faire la guerre aux Allemans. Mais il avoit plus à craindre les ennemis domestiques qu'à se deffendre des étrangers. Une partie de ses gens l'ayant d'abord abandonné, il eut encore assez de cœur pour presenter la bataille à Maxime auprès de Paris; mais les troupes qui luy restoient l'abandonnerent encore dans le besoin estant animées contre luy, & se rangerent du parti du Tyran; ce que l'on a cru sans fondement estre arrivé par la trahison de Merobaud General de ses armées.

Eclairciss.

Ne luy restant plus que 300. chevaux, il voulut s'enfuir vers les Alpes pour passer en Italie, mais les villes luy fermerent les portes sur son passage. Ainsi il se trouva abandonné de tous les siens, sans avoir personne pour le secourir, personne pour l'assister, personne pour luy tenir compagnie. Mais, comme dit S. Ambroise, il avoit appris de  
 „ celui à qui il s'estoit consacré, à dire ces paroles ; Mon ame  
 „ n'est-elle pas entre les mains de Dieu seul ? Vous pouvez  
 „ tuer mon corps, mais vous ne pouvez nuire à mon ame, ny  
 „ à ma vertu. Vous pouvez m'oster la vie du corps, mais il  
 „ n'est pas en vostre pouvoir de détruire mon merite. Car il  
 „ est écrit ; *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, & qui ne*  
 „ *peuvent tuer l'ame ; mais craignez plutôt celui qui peut per-*  
 „ *dre dans l'Enfer & le corps & l'ame.* Celui à qui je me suis  
 „ abandonné me deffendra après ma mort, me resuscitera,  
 „ & me vengera. Enfin estant arrivé à Lyon il y fut pris &  
 Eclairciss. 3. tué par ses ennemis, Dieu permettant qu'il leur servist de jöüet.

Nostre Saint mieux instruit des circonstances de cette mort que Socrate & Sozomene qui l'ont rapportée d'une autre maniere, nous apprend que Gratien fut trompé par celui à qui il avoit confié des provinces ; que ce traistre l'ayant invité à un festin, il le refusa dans la juste crainte que ce ne fust pour l'assassiner ; mais qu'on le trompa par de faux sermens, & ce semble, en jurant sur les Evangiles ; qu'on le revestit mesme de l'habit Imperial qu'il avoit peut-estre quitté en fuyant pour n'estre pas reconnu, ou en se rendant à ses ennemis à condition d'avoir la vie sauve ; mais qu'au sortir du festin, il fut assassiné par ceux qui venoient de manger avec luy.

Zosime fait un tres grand honneur à ce Prince, lorsque pour flétrir sa réputation, il attribüé l'infamie apparente de sa mort à sa pieté, & à l'aversion qu'il avoit pour le Paganisme. Car autant que cette mort a esté déplorable & honteuse selon les hommes, autant luy a-t-elle pü estre avantageuse devant Dieu, qui ne l'a peut-estre permise que pour purifier ce jeune Empereur des fautes dont il pouvoit estre coupable, ou qu'il n'auroit pü éviter dans un estat aussi dangereux qu'est celui d'un Souverain. C'est le jugement que S. Ambroise a porté quand il a dit, *Que ce*

*juste a esté enlevé de peur que son esprit ne fust corrompu par la malice, & qu'il faut plutôt regarder sa mort comme un éloignement du peché, que comme une perte & un mal à l'égard de celui qui l'a soufferte. C'estoit aussi pour montrer aux Princes qu'ils doivent servir Dieu uniquement pour luy-mesme & pour la felicité eternelle, & non pas pour une prosperité temporelle & passagere.*

Gratien qui avoit eu beaucoup de respect pour S. Ambroise pendant sa vie, ne put l'oublier à la mort. L'idée de ce grand Prelat se presentant à son imagination dans ce moment où il auroit eu tant de besoin de son assistance, il le nommoit & le demandoit souvent, & deploroit moins son propre malheur, qu'il n'estoit touché de la douleur dont il sçavoit que ce Saint seroit penetré quand il apprendroit une si triste nouvelle. Aussi ce Saint ne manqua point de rendre à sa memoire tous les devoirs dont un fidele serviteur de Dieu qui fait profession d'honorer son Prince peut estre capable. Il protesta qu'il ne l'oublieroit jamais, & qu'il ne cesseroit point de reciter son nom dans les sacrifices qu'il offriroit à Dieu. Et quoyqu'il ne doutast nullement que sa pieté ne l'eust élevé dans le Ciel, & mis mesme en estat d'y élever les autres, il ne laisse pas néanmoins de donner souvent des marques de la douleur que sa mort luy avoit causée, en parlant de son affliction comme d'un supplice violent, & la nommant la succession que les Princes laissent dans le cœur de ceux qu'ils ont aimez.

On croit que c'est la mort de Gratien qu'il pleure tout de nouveau, lorsqu'il deplore les maux que Dieu avoit envoyez depuis ce temps-là à tout l'Empire Romain, pour punir le meurtre de l'Empereur, & l'usurpation de ses Estats ; & il attribüé à cette cause l'irruption des Barbares, & le massacre d'une infinité de personnes. La justice divine paroissoit alors endormie ; mais elle se réveilla quelque temps après, & se servit de Theodose pour vanger la mort d'un Prince innocent.

Gratien fut tué le 25. Aoust de cette année 383. âgé de 24. ans, après avoir regné seize ans & un jour depuis qu'il avoit esté fait Auguste, & trois ans & neuf mois depuis la mort de son pere.

Il avoit esté marié deux fois ; la premiere dès l'an 374.



ou 375. avec Constancie fille posthume de l'Empereur Constance, de qui il avoit un fils lorsqu'il éleva Theodose à l'Empire en 379. estant touché vray-semblablement des conseils que luy donnoit S. Ambroise l'année précédente, en l'exhortant de préférer la Foy à ses enfans dont l'histoire ne nous apprend rien davantage.

Après la mort de Constancie, dont le corps fut porté à Constantinople cette année mesme, il épousa peu de temps avant sa mort Leta, dont la mere se nommoit Pissamene. Tout ce que l'on sçait de ces deux Princesses, fut que Theodose leur ayant donné une pension considerable sur l'Epargne pour soutenir avec éclat le rang & la dignité d'Impetratrices, elles l'employèrent utilement pour le soulagement des pauvres de Rome, durant le siège qu'Alaric y mit en 408.

Les ennemis mesme & les meurtriers de Gratien laisserent pendant quelque temps son corps revestu des marques de la dignité Imperiale. Mais il semble, autant que l'on en peut juger par des expressions de S. Ambroise qui marquent quelque chose de funeste, qu'on luy ait voulu faire ensuite quelque indignité qui fut arrestée par les soins de ceux qui pleuroient sa mort. Il est probable que le Saint se décrivait luy-mesme, & sa députation vers Maxime, lorsqu'il dit que cet homme ayant découvert le projet d'une action si barbare remontra dans le sentiment de sa juste douleur à ce superbe vainqueur, que l'on n'en usoit ainsi qu'avec les Tyrans, & non pas avec les Rois & les Princes legitimes; & que cette parole si perçante couvrant Maxime de confusion & de honte, luy fit abandonner en un instant l'exécution d'une action si détestable.

Outre ce voyage que nostre Saint n'auroit jamais fait dans une telle conjoncture, s'il n'eust esté intrépide au point qu'il l'estoit, il en fit encore un second vers le mesme Maxime pour luy demander les cendres de Gratien; & il témoigne avoir tasché de s'acquitter en cette occasion de l'office de Joseph d'Arimathie, quoyque son humilité l'empesche de prendre la qualité de juste que l'Evangile donne à Joseph. Mais Maxime plus inhumain que Pilate, ne voulut pas rendre le corps de Gratien, de peur, disoit-il, que le transport de ses cendres ne renouvelast la douleur

des soldats. Ce qui faisoit voir combien il avoit esté peu fincere, en protestant quelquefois qu'il n'avoit pas donné ordre qu'on le fist mourir. Car il découvroit la veritable disposition de son cœur en luy refusant la sepulture; & lorsqu'il s'en lavoit les mains, cette excuse ne servoit qu'à le rendre plus coupable. Et ce fut peut-estre pour diminuer l'horreur de son crime par quelque apparence d'équité, qu'il n'avoit pas encore abrogé en l'année 384. les Loix & les Ordonnances de ce Prince, & louoit mesme celles qu'il avoit faites contre les Payens.

On ne peut lire sans indignation la dureté avec laquelle Maxime refusa le transport des cendres de Gratien. Mais il paroist par S. Ambroise qu'il fut depuis enterré à Milan, & que son sépulcre y estoit près de celui de Valentinien le jeune.

## CHAPITRE X.

*Maxime s'établit dans Trèves; fait mourir Merobaud & Ballion; & y prend connoissance de l'Herese des Priscillianistes. Erreurs de ceux de cette secte, & leurs livres apocryphes.*

**M**AXIME ayant affermi sa victoire par ce parricide commis en la personne de Gratien, associa à l'Empire Victor son fils, & luy donna le nom de Flave pour autoriser sa prétention politique d'estre descendu de Theodose, donnant à ce fils le nom d'Auguste selon Aurele Victor, quoyque Zosime ne luy attribue point d'autre titre que celui de Cesar. Il choisit Trèves qui estoit alors la capitale des Gaules, pour y établir le siège de son Empire, & étendit ses ailles, l'une sur l'Espagne, & l'autre sur l'Angleterre, estant demeuré maistre de tout ce que Gratien avoit retenu pour sa part.

Son ambition ne se contenta pas de cette seule victime. Merobaud & Ballion furent traittez comme leur Prince, quoyque tout leur crime fust de luy avoir esté fideles. Le premier avoit exercé les plus grandes charges de l'Empire, avoit esté General de l'armée de Valentinien contre les Quades, & on luy attribue l'élection de Valentinien le jeune, dont on dit qu'il estoit parent. Il avoit esté Consul avec Gra-

Aug. l. 5.  
de Civit. c.  
25.

Vales. in  
Ammian.  
p. 202.  
Sozomen. l.  
7. c. 13.  
Zos. l. 5.

Ambros. in  
psal. 61.

pomp. fera-  
lis.

Ep. 56.

dund.

Ep. 11.

Serm. 2. de  
Diversis.  
116.

Zos. l. 4.  
Vissarius Hi-  
stor. Brit.  
p. 1071.  
Gild. sep.

Latin. Pa-  
cat. Pane-  
gyric. Theod.

327. 63 tien dès l'année 377. & il l'estoit encore cette année avec Saturnin. Maxime qui l'avoit veu à la teste des armées de l'Empereur, dont il venoit d'usurper le thrône, ne le put souffrir, & l'obligea de se faire mourir luy-mesme.

Ambros. Ep. 56. Le Comte Ballion ou Vallion, qui estoit un grand Capitaine, ne fut pas mieux traité que luy. Maxime qui apprehendoit son courage, dit à S. Ambroise quand il alla le trouver, qu'il avoit commandé qu'on le menast à Chalons sur Saone, & qu'on l'y écorchast tout vif; ce qui l'obligea aussi de prévenir la cruauté de ses bourreaux en s'ostant la vie; quoyque le Panegyriste Pacatus ait écrit que les soldats Anglois l'étranglerent chez luy, & répandirent le bruit qu'il s'estoit deffait luy-mesme.

Sulpic. Sever. Dial. 3. de vitâ S. Martin. c. 15. Le Comte Narsé & le President Leucade qui avoient soutenu avec chaleur le parti de Gratien, & qui d'ailleurs irritoient l'avarice insatiable de Maxime par le desir qu'il avoit de s'emparer de leurs grands biens, furent conduits au supplice, & n'en furent garantis que par le credit que S. Martin avoit sur l'esprit de cet usurpateur. Mais comme cet événement fut une fuite du supplice des Priscillianistes que Maxime fit executer à Trèves, où il voulut prendre connoissance de l'affaire de ces Heretiques; il faut reprendre plus haut une histoire de cette importance, & rapporter en ce lieu la naissance, le progrès & la condamnation d'une secte si pernicieuse.

Vincent. Lirin. Commentator. 1. Sulpic. Sever. l. 2. hist. Eclairc. 1. L'Herésie des Priscillianistes, qu'un ancien appelle le dernier rejetton des impietez de Simon le Magicien, eut pour auteur un nommé Marc né à Memphis en Egypte, & disciple, c'est à dire sectateur de Manichée; ce qu'il faut entendre de ses erreurs, & non pas de sa personne.

Hieron. contra Ctesiph. Eclairciff. 2. Ce Marc estant venu d'Egypte en Espagne, y eut pour disciples & pour auditeurs une femme de qualité nommée Agape, & Elpide Rhetoricien qui se laissa entraîner dans le précipice par cette malheureuse femme. Et c'est apparemment le mesme Elpide qui fut ensuite condamné par le Concile de Saragosse. Ce fut dans leur Ecole détestable que fut formé Priscillien, qui rendit cette secte si celebre, & qui luy donna son nom.

On ne peut se former une veritable idée des dogmes des Priscillianistes, sans se figurer que c'estoit une confusion horrible

Aug. Hæres. 70. Leo Epist. 63. ad Turribianum. horrible de toutes sortes d'impieteze qui estoient venu fondre & se ramasser dans cette secte comme des ordures dans un cloaque; & les auteurs de cette Herésie sembloient avoir bû jusques à la dernière goutte toutes les erreurs les plus sales dont les autres Heretiques s'estoient contentez de goûter un peu. Non seulement il n'y avoit presque aucune secte Heretique dont celle-là n'eust tiré quelque impieté; mais elle y avoit encore ajouté les extravagances & les folies du Paganisme, les curiositez sacrileges de la Magie, & les rêveries des Astrologues. Mais elle s'attachoit plus particulièrement aux dogmes des Manichéens, & des Gnostiques ou des Basilidiens; car c'estoit la mesme chose.

C'est une chose assez étonnante que ces Heretiques eussent trouvé l'art de joindre deux impietez aussi incompatibles que l'estoient celle des Sabelliens, & celle des Ariens sur le Mystere de la Trinité. Car quoyqu'ils enseignassent que le Père, le Fils, & le S. Esprit n'estoient qu'une seule Personne, & qu'ainsi ils dissent positivement que le Fils n'estoit point né, ils vouloient d'autre part que Dieu eust produit dans le temps certaines vertus qui luy estoient consubstantielles, & que neanmoins il n'avoit pas toujours eues. Et je ne sçay si ce sont ces noms de Divinité qu'ils mettoient hors la Trinité comme les Gnostiques selon le Concile de Brague. Ainsi ils pretendoient avec les Manichéens, que l'ame estoit de la nature & de la substance Divine; & ils disoient la mesme chose des Anges.

D'un autre costé ils vouloient avec Paul de Samosate & Photin, que JESUS-CHRIST n'eust point esté avant que d'estre né de la Vierge, & qu'il ne fust Fils de Dieu que parce qu'il estoit né d'une Vierge. Mais cette naissance mesme qu'ils luy attribuoient n'estoit qu'une simple apparence. Car ils ne vouloient pas qu'il eust pris veritablement une nature humaine, estant en cela du sentiment de Marcion & de Manichée, & ils se declaroient hautement contre la Croix & la Resurrection de JESUS-CHRIST; ce qui porta les Evêques d'Espagne à établir particulièrement la verité de la nature humaine, de la mort, & de la Resurrection du Divin Sauveur, lorsqu'ils condamnerent cette Herésie.

Ils disoient de plus, que le Diable n'avoit jamais esté

l'ouvrage de Dieu; mais qu'il estoit sorti du Chaos & des tenebres eternelles, c'est à dire, qu'il ne tenoit son origine de personne, qu'il n'avoit jamais esté bon, mais qu'il estoit le principe & la substance du mal. Et c'est peut-estre en cette maniere qu'ils ont esté accusez de reconnoistre deux principes.

Ils croyoient que cet esprit de tenebres avoit fait diverses creatures dans le monde; qu'il estoit le maistre absolu des tonnerres, des foudres, des tempestes, des sécheresses, & mesme qu'il avoit fait le monde.

Ils supposoient que les ames avoient peché dans le Ciel; qu'à cause de cela elles estoient tombées sur la terre entre les mains de divers Princes, & de diverses puissances de l'air & des astres, les unes plus moderées, les autres plus rudes, qui les avoient enfermées dans des corps; & que la difference qui se trouve dans la condition & la vie des hommes vient de la difference des pechez qu'ils ont commis dans le Ciel.

Aug. ad Oros. Tom. 6. heres. 70.

S. Augustin & Orose ne disent pas que selon eux les ames eussent peché dans le Ciel, mais que sortant de je ne sçay quel reservoir, elles promettoient à Dieu qu'elles combattroient; qu'après cela elles descendoient par certains cercles, c'est à dire, par sept Cieux, & par certaines principautez qu'elles rencontroient l'une après l'autre, jusques à ce qu'elles fussent arrivées en terre pour le combat auquel elles s'estoient engagées volontairement, & que tombant entre les mains du Prince du monde, il les distribuoit comme il vouloit dans les corps.

Eco Ep. 93.

Cette opinion ne regardoit peut-estre que les Elûs, qu'ils appelloient les enfans de la promesse, & qu'ils distinguoient tellement des autres, qu'encore qu'ils voulussent bien qu'ils fussent nez des femmes, ils ne laissoient pas néanmoins de soutenir quelquefois qu'ils estoient nez du S. Esprit.

Ces Princes prétendus que les ames, selon eux, rencontroient en descendant du Ciel, & qui les enfermoient dans des corps, n'estoient autres que les Démons mesmes. C'est à eux qu'ils attribuoient la formation de l'homme; & c'est pour ce sujet qu'ils abhorroient la naissance des enfans & l'usage du mariage, qu'ils deffendoient de manger de la

Y

horrible

chair des animaux comme d'une chose impure, & qu'ils ne vouloient pas mesme croire la resurrection de la chair. Et quand ils disoient que les enfans de la promesse estoient conceus du S. Esprit, c'estoit de peur de faire Dieu auteur des corps qui naissent par la voye de la generation ordinaire.

Ils ajoûtoient que le Démon en enfermant les ames dans les corps, leur avoit imprimé son caractere, que JESUS-CHRIST avoit depuis effacé & attaché à la Croix. C'est à cause de ce caractere qu'ils vouloient soumettre les corps & les ames des hommes à des étoiles fatales; ce qui les engageoit à toutes les superstitions de l'Idolatrie.

Ils prétendoient encore que nostre corps estoit composé par rapport aux douze signes du Zodiaque, attribuant le signe du Belier à la teste, & les autres de mesme; & ils divisoient aussi l'ame en autant de parties, à chacune desquelles ils attribuoient un conducteur & une vertu, soutenant que ces douze vertus, à qui ils donnoient les noms de Ruben, de Juda, & des autres Patriarches de l'ancien Testament, operoient la reformation de l'homme interieur par le combat & l'opposition qu'elles avoient avec les douze Astres qui presidoient au corps. C'est à cela qu'ils appliquoient toute l'Escriture.

Presidem.

Ils recevoient toutes les Ecritures Canoniques, non qu'ils eussent plus de foy que les Manichéens qui en rejettoient une partie, mais par une malice plus adroite que la leur, & qui ne seroit qu'à les rendre plus miserables & plus criminels. Car ils corrompoient par de fausses allegories tous les endroits de ces livres saints qui les combattoient, & mesme ils en alteroient souvent le texte par des falsifications visibles. Ils ajoûtoient encore, & préferoient mesme aux divers livres de l'Escriture, divers écrits apocryphes composez sans doute par Manichée, ou par ses disciples, sous le nom des Apostres, qui sous quelque apparence de pieté trompoient les peuples par l'attrait de leurs fables agreables, & leur faisoient boire le venin de l'erreur sous prétexte de leur apprendre des miracles, & des prodiges extraordinaires.

On remarque entre autres les Actes de S. Thomas, ceux de S. André, ceux de S. Jean faits par un malheureux Leucius.

Y ij

Mais celuy de tous qui estoit le plus rempli de blasphemes, estoit un écrit qu'ils appelloient la Memoire des Apostres, dont Orose rapporte un endroit qui est également impie & ridicule. Ils y introduisoient JESUS-CHRIST qui détruisoit toute la Loy de l'ancien Testament, & tout ce que Moysé à écrit par l'inspiration de Dieu sur la creation du monde, sans parler des autres impietez de ce Livre.

Le cours que ces écrits avoient dans l'Espagne, faisoit qu'on n'y entendoit plus parler que des Livres de l'Ascension d'Isaye, que de l'Apocalypse d'Elie, que d'Armagil, de Barbilon, d'Arbaxas, de Balsame, du Thresor de Maniché, du ridicule Leusibaros, & de tous ces autres noms, ou plutôt de ces monstres qu'ils se vantoient de tirer de l'Hebreu, & qu'ils inventoient à plaisir pour soulever les femmes & les ignorans, & effrayer par ces noms Barbares les personnes grossieres, qui admirent tout ce qu'elles n'entendent pas.

## CHAPITRE XI.

*Mœurs des Priscillianistes & de Priscillien. Ils cachent leurs sentimens.*

*Sulpic. Sever. l. 2. Histor.*

*l. 3. Dialog. c. 15.*

**Q**UOY QUE les mœurs de ces Heretiques fussent conformes à leurs erreurs, & tout à fait abominables, néanmoins on a remarqué que Priscillien témoignoit dans son visage, & dans tout son extérieur une humilité & une modestie qui le faisoit honorer & respecter de tout le monde; & il y a apparence que ceux de sa secte l'imitoient aussi en cela. On voit en effet que l'on faisoit passer en ce temps-là pour Priscillianistes les personnes les plus saintes, qui aimoient la lecture, qui mortifioient leur corps par les jeunes; & que jugeant de la Foy par les yeux, on traitoit d'Heretiques non ceux qui suivoient les dogmes de Priscillien, mais ceux qui en avoient la paille & les habits. Ce qui peut faire juger qu'ils faisoient profession au dehors de l'estat Monastique. Et c'est peut-estre à cette occasion que le Concile de Sarragosse a deffendu aux Cleres de quitter leurs degrez Ecclesiastiques sous prétexte de se faire Moines; & qu'un Panegyriste Payen a dit qu'Evérocie femme de cette

secte estoit coupable d'avoir eu trop de Religion, & d'avoir honoré la Divinité avec plus de soin & d'empressement que les autres.

Mais le fond ne répondoit guères à cette apparence extérieure. Car Priscillien fut non seulement soupçonné d'avoir corrompu des Dames de qualité, mais il fut aussi convaincu de malefice, d'avoir étudié des sciences honteuses, d'avoir tenu durant la nuit des assemblées de femmes de mauvaise reputation, & d'avoir accoutumé de prier nud. S. Augustin l'appelle un impie, un detestable, condamné pour des crimes horribles.

Il est donc visible par les mœurs de ces Heretiques, que s'ils abhorroient le mariage & la generation des enfans, ce n'estoit pas tant qu'ils le crussent venir d'un mauvais principe, que parce qu'il donnoit quelques bornes aux voluptez & au déreglement de la chair. Ainsi ils rompoient les mariages autant qu'il leur estoit possible, ostant les maris aux femmes, & les femmes aux maris, malgré qu'ils en eussent; mais c'estoit pour demeurer eux-mêmes impudemment avec ces femmes sous le titre de sœurs adoptives, pour les mener avec eux dans leurs voyages, & pour s'enfermer seuls avec elles, c'est à dire pour commettre tous les desordres que l'on peut s'imaginer, & dont ils estoient capables.

L'infamie de leurs mysteres égaloit celle des Manichéens, & passoit de beaucoup tout ce que l'on en peut concevoir de plus detestable; de sorte que c'est avec sujet que S. Sulpice Severe les appelle la secte infame des Gnostiques, & une superstition execrable qui souilloit l'Eglise.

Mais plus leur secte estoit honteuse, plus ils avoient soin de se cacher. C'est pour cela qu'ils venoient à l'Eglise avec les Catholiques, & y recevoient mesme l'Eucharistie, mais ils ne la consommoient pas. C'estoit encore pour cacher leurs infamies & leurs souillures qu'ils tenoient pour une de leurs principales maximes, & celle de toutes leurs erreurs, qu'ils établissoient avec plus de soin, qu'il suffisoit de retenir la verité dans le cœur, & qu'il n'y avoit point de peché à dire pour ceux qui n'estoient pas de nostre Religion le contraire de ce qu'on pensoit; & mesme de l'assurer par de faux sermens; ayant ce vers à la bouche.

*Aug. hæres. ref. 7. & cont. mendac. c. 14.*

*Iura, perjura, secretum prodere noli.*

Jurez, & parjurez vous, pour ne pas deceler vostre secret. Ce déguisement alloit jusqu'à ne se pas mettre en peine d'anathematifer pour cela Priscillien mesme, & tout ce qu'ils reveroient le plus dans leur secte. Car ils se faisoient une Religion de cacher une perfidie par une autre, & de nier sans honte les choses mesme qu'ils enseignoient presque publiquement. Aussi S. Augustin a eu une si grande horreur de cette maxime, qu'il les a estimez pires que les autres Heretiques, n'y ayant peut estre qu'eux seuls qui fissent une regle de cacher ce qu'ils croyoient estre la verité; ce qui est un crime égal à l'adultere, & peut estre encore plus grand.

Ils avoient encore quelques pratiques que l'Eglise a esté obligée d'anathematifer, comme de jeusner le Dimanche & le jour de Noel, & de rompre le jeusne du Jeudy Saint des neuf heures en disant des Messes des morts. C'estoit sans doute pour cela qu'ils s'abstenoient de venir à l'Eglise au temps de Noel, & durant le careme, mais se retiroient à la campagne pendant ce temps-là, ou dans des trous & des montagnes pour y tenir leurs assemblées à part. Il semble aussi qu'ils observoient dans ce temps-là de marcher nuds pieds.

S. Sulpice Severe nous a laissé un portrait de Priscillien, qui a donné le nom à cette secte, à peu près semblable à celui que Salluste a fait de Catilina. Il avoit selon luy de fort grands biens; il estoit prompt, inquiet, éloquent, avoit beaucoup de lecture, une grande facilité à s'expliquer & à disputer. En un mot, il eust esté heureux s'il n'eust pas corrompu un genie aussi excellent que le sien par l'attache à son Heresie. Il avoit de bonnes qualitez de corps & d'esprit, dormoit peu, supportoit aisément la faim & la soif, n'estoit point du tout attaché à l'argent, & dépensoit fort peu pour luy-mesme. Mais d'un autre costé il estoit extrêmement vain, & la connoissance qu'il avoit des sciences humaines & profanes luy avoit fort enflé le cœur. On a mesme cru qu'il s'estoit exercé dès sa jeunesse à la Magie. S. Hierosime le qualifie un Magicien tres grand disciple de Zoroastre. Et ce Pere ajoûte qu'il avoit avec luy une Galla ou Gauloise de nom, & non de naissance, laquelle avoit laissé sa sœur qui couroit de tous costez, heritiere d'une Heresie differente de la sienne, mais qui ne s'en éloignoit pas beaucoup.

*Contra Ciceronem.*

Cét homme s'estant donc laissé surprendre à la detestable doctrine de Marc & d'Elpide y en attira en peu de temps beaucoup d'autres, tant des personnes de qualité que du peuple. Les femmes sur tout qui aiment naturellement la nouveauté, dont la Foy est assez changeante, & qui sont curieuses de sçavoir tout, coururent comme en troupe à ce nouveau Docteur, qui de son costé ne s'endormoit pas pour l'établissement de sa secte. Les femmes d'Espagne & de Portugal, qui estoient du nombre de celles que S. Paul dit estre chargées de pechez & possédées de diverses passions, lesquelles apprennent toujourns, & qui n'arrivent jamais jusqu'à la connoissance de la verité; ces femmes, dis-je, se laissoient abuser par les nouvelles Ecritures qu'on leur produisoit sous des noms specieux, & recevoient avec joye des fables mêlées des charmes de la volupté. Ainsi presque toutes les parties de l'Espagne se trouverent infectées de cette peste, & il y eut mesme quelques Evesques qui s'y laisserent emporter, comme entre les autres un nommé Vegetin & Symphose, dont nous parlerons dans la suite. Mais les plus celebres estoient Instance & Salvien, dont les Eveschez n'estoient pas loin de Cordouë, & qui ne se contentant pas de suivre les sentimens de Priscillien, avoient fait avec luy une espece de conjuration & de ligue inviolable.

## CHAPITRE XII.

*Condamnation des Priscillianistes par le Concile de Sarragosse. D'Idace, Ithace, Cartere, & de quelques autres sectateurs de cette Heresie.*

CE feu ayant esté couvert sous la cendre pendant quelque temps commença, ce semble, à éclatter l'an 379. auquel S. Prosper met dans sa Chronique, que Priscillien forma une Heresie de son nom tirée des dogmes des Manichéens & des Gnostiques. Au moins il est certain par la suite que cette découverte n'arriva pas plus tard.

Le premier qui s'opposa ouvertement à la naissance de cette Heresie fut un Evesque de Cordouë, que les uns nomment Hygin, les autres Igin & quelques-uns Adygin. C'est apparemment cet Hygin d'Andalousie dont les Luciferiens

*Libell. Petrum Marce lin. p. 63. 64.*

se plaignoient comme d'un persecuteur de Vincent Prestre de leur secte, & qu'ils disent assez clairement avoir signé le Concile de Rimini; de sorte que l'on peut croire avec raison qu'il avoit succédé au grand Osius. Ce Prélat qui estoit voisin d'Instance & de Salvien, ayant esté informé de la conjuration, que ces deux Evêques avoient faite avec Priscillien, il en donna avis à Idace, que les autres nomment Hytace, & différent d'Ithace dont nous parlerons incontinent.

Eclairciss. 1.

Cét Idace qui estoit extrêmement âgé & peut estre Evêque de Meride l'un des principaux sièges d'Espagne, est blâmé de n'avoir point éteint ce feu dès qu'il avoit commencé à s'allumer, & de l'avoir augmenté en poussant Instance & les autres sans aucune moderation; de sorte qu'il aigrit le mal plutôt qu'il ne l'arresta. Au contraire Hygrin de Cordoue tomba dans une autre extrémité. Car après s'estre rendu le premier dénonciateur contre ces nouveaux Heretiques, il se laissa tellement surprendre à leurs artifices qu'il les recut à sa communion; ce qui marque qui les en avoit separez auparavant.

Enfin après beaucoup de disputes & de combats memorables qui se firent entre Idace d'une part & les Priscillianistes de l'autre, l'affaire fut portée devant le Concile de Sarragosse où les Evêques d'Aquitaine se trouverent avec ceux d'Espagne. Il s'y tint plusieurs sessions, dont il nous en reste encore une dattée du 4. d'Octobre de l'an 418. de l'ere d'Espagne, qui commence 38. ans devant l'ere commune, & ainsi ce Concile est de l'an 380.

Eclairciss. 2.

Les Evêques qui souscrivirent ce que nous avons de ce Concile ne font qu'au nombre de douze dont les noms sont fort corrompus. Mais Baronius croit qu'ils estoient davantage,

Le premier nommé Firade est assez probablement le celebre S. Phocbade, d'Agen, à qui l'on pouvoit avoir déferé le premier rang par la consideration de son antiquité, de sa science, & de sa vertu, dont nous avons parlé dans la vie de S. Athanase.

On ne doute pas que Delphin qui le suit ne soit l'Evêque de Bordeaux, que le grand S. Paulin a toujours honoré comme son pere, parce qu'il l'avoit baptisé, & que  
l'Eglise

l'Eglise toute entiere honore parmi ses Saints le 24. Decembre.

Ithace qui est le 7<sup>e</sup> est appelé Itace par S. Isidore de Seville, & surnommé *Clarus*, c'est à dire illustre. C'estoit un Evêque d'Espagne & assez vray-semblablement d'Osoboba. Ce Prélat dont nous serons obligez de parler plus particulièrement dans la suite, estoit illustre pour son éloquence, & fort ardent dans l'exécution de ses desseins. Mais du reste c'estoit un homme fort entreprenant, grand causeur, impudent, de grande dépense, qui n'épargnoit rien pour les plaisirs du goust & de la bouche, ne consideroit personne, & ne croyoit pas qu'il y eust rien d'inviolable pour luy.

Isidor. Hispal. Catal. Eclairciss. 3.

Valere qui est le 9<sup>e</sup> de ces Evêques estoit, à ce qu'on croit, l'Evêque de Sarragosse. Car celui qui l'estoit au commencement du 4. siècle, & sous lequel S. Vincent estoit Diacre, n'empesche pas qu'il n'y en ait eu un autre de mesme nom en 380. Prudence témoignant qu'il y avoit eu plusieurs Valeres Evêques; quoyqu'il semble dire qu'ils estoient aussi Martyrs, ce qui ne conviendrait gueres à celui dont nous parlons.

Prudent. Peristephan.

Sympose dont le nom se trouve dans ces souscriptions après celui de Valere, ne peut estre le mesme que Symphose qui avoit suivi le parti de Priscillien, & que nous verrons bien-tost condamné par ce Concile.

Cartere qui suit Sympose, est cet ancien Evêque d'Espagne dont parle S. Hierosme, & en qui ses envieux ne pouvoient reprocher autre chose sinon qu'il avoit eu une premiere femme avant le Baptême, & encore une autre depuis; Sirice & l'Eglise après luy, ayant cru que ces sortes de personnes ne devoient point estre admises à l'Episcopat, contre ce que soutient S. Hierosme.

Hieron. Ep. 83.

Idace qui est le dernier des Prélats nommez au Concile de Sarragosse, est sans doute celui qui avoit poussé si chaudement les Priscillianistes dès l'année précédente. Mais le rang qu'on luy donne ne convient ny à un ancien Evêque, ny à un Archevesque de Meride.

Eclairciss. 4.

Tout ce que l'on sçait du Concile de Sarragosse, dont les Actes ont esté perdus, est que les Heretiques n'osèrent pas s'y presenter, dans la crainte qu'ils avoient de se sou-



mettre au jugement des Evêques. Symphose y ayant assisté un jour seulement s'en retira aussi-tôt, pour éviter une condamnation qui luy paroïssoit inévitable. Ainsi ce ne peut estre luy qui signe les Actes de ce Concile.

Mais la fuite & l'absence des coupables n'empescha pas les Evêques qui y estoient assemblez de prononcer un jugement contre eux, & de condamner nommément Instance & Salvien Evêques, & Priscillien & Elpide Laïques. On n'ordonna rien en particulier contre Vegetin. Mais il est difficile de croire que Symphose n'y eust pas esté condamné personnellement, quoyque S. Sulpice Severe n'en ait rien écrit.

On ordonna de plus que si quelqu'un admettoit à l'avenir à la Communion des personnes du nombre de celles qui venoient d'estre condamnées, on prononceroit contre luy la mesme Sentence. Et en effet le Concile excommunia Hygin de Cordoüe, parce qu'il avoit reçu ces Heretiques contre lesquels il s'estoit déclaré tout le premier.

Ithace fut chargé de la commission de publier par tout le Decret des Evêques, & d'en poursuivre l'execution, tant contre Hygin, que contre les Priscillianistes dont le Concile avoit sans doute anathematifié les erreurs; & ce furent ces anathemes qui furent relûs le 4. Octobre dans la Sacrificie de l'Eglise de Sarragosse; ce qui peut faire juger que cette Session fut la dernière du Concile, & sa conclusion. Et comme ces anathemes se rapportent visiblement aux Priscillianistes, il n'y a aucune raison de douter, comme quelques uns ont fait, que ce Concile ne soit celui dont S. Sulpice Severe rapporte les décisions.

### CHAPITRE XIII.

*Priscillien devenu Evêque d'Avila est chassé d'Espagne avec ses sectateurs. Il séduit Euchrocie & Procule, & est rejeté par Damase & par S. Ambroise.*

**L**A condamnation que le Concile de Sarragosse avoit prononcée contre Instance & contre Salvien ne fut pas capable d'arrester leurs emportemens. Au lieu de se soumettre avec respect à l'autorité de l'Eglise, ils troublèrent

son repos par de nouvelles conspirations; & s'estant persuadé que ce seroit fortifier notablement leur parti, s'ils armoient de l'autorité Pontificale un homme aussi hardi & aussi adroit que Priscillien, qui estoit l'auteur de tout le mal, quoyqu'il ne fust encore que Laïque, ils l'établirent Evêque d'Avila qui est encore aujourd'huy un Evêché dans la vieille Castille, mais qui estoit autrefois de Galice; d'où vient que S. Prosper appelle Priscillien Evêque de Galice. Eclairciss. 1.

Idace & Ithace qui estoient chargez de la commission de poursuivre les nouveaux Heretiques, crurent que le mal pouvoit s'étouffer en y remédiant de bonne heure; mais ils reconurent trop tard que les remedes les plus violens ne servent qu'à irriter les maladies dangereuses. Ils s'y appliquèrent avec une chaleur & une vehemence excessive; & par un conseil que S. Sulpice Severe a nommé peu salutaire, ils s'adresserent aux Juges Seculiers pour faire chasser par l'autorité des Magistrats les Heretiques des villes qu'ils occupoient. Ainsi après beaucoup de poursuites aussi honteuses qu'elles avoient esté inconnues à l'Eglise jusqu'à ce temps-là, Gratien donna un Rescrit sur la Requête d'Idace, qui ordonnoit que les Heretiques fussent chassés non seulement de leurs Eglises & de leurs villes, mais generalement de toutes les terres d'Espagne. Eclairciss. 2.

La terreur de cét Edit dissipa de costé & d'autre ceux des Priscillianistes qui estoient les moins considerables. Leurs Evêques n'osant plus se deffendre en justice, quitterent d'eux-mesmes leurs Eglises; & Priscillien qui avoit déjà esté oüi en quelques Synodes, dit Idace le Chronologiste, s'en alla en Italie & à Rome. Instance & Salvien qui avoient aussi entrepris le mesme voyage, se joignirent avec luy, pour se justifier, disoient-ils, devant Damase alors Evêque de Rome, de ce qu'on leur imposoit; mais leur veritable dessein estoit en effet de surprendre, s'ils pouvoient, ou ce Pape, où S. Ambroise, qui estoient les deux Evêques les plus illustres, & qui avoient le plus d'autorité.

Ayant pris le chemin de l'Aquitaine, où les ignorans les receurent magnifiquement, ils y répandirent les semences de leurs erreurs, & corrompirent principalement par leur mauvaise doctrine la ville d'Eause, que l'on croit avoir esté la Metropole de la troisième Aquitaine, & dont le peuple

estoit alors fort religieux & fort affectionné à la pieté. La vigilance de S. Delphin les empescha d'entrer dans Bordeaux; mais ayant passé quelque temps dans les terres d'Euchrocie, ils y infecterent quelques personnes, & Euchrocie mesme qui estoit veuve d'une illustre Poëte, c'est à dire de Delphide le Rhetoricien, qui professoit avec beaucoup de réputation dans l'Aquitaine vers l'an 335. & qu'Ammien appelle un Orateur fort vehement. S. Hierosme, Sidoine Apollinaire, & Aufone relevent beaucoup son éloquence; & ce dernier dit que par une faveur particuliere de Dieu il estoit mort assez jeune pour ne pas voir le supplice de sa femme, & la faute de son fils, ou, comme lisent quelques autres, de sa fille.

Tacet.

Prosper.  
Chronic.  
Eclairciss. 3.Sulpic. Se-  
ver. l. 2.

Priscillien partit donc de chez Euchrocie avec sa compagnie pour continuer son voyage de Rome; mais il ne faisoit point de démarches pour s'y rendre qui ne fussent autant de suites de sa honte & de son scandale. Car il marchoit à la teste d'une troupe de femmes, dont les unes estoient encore avec leurs maris, & les autres les avoient abandonnez, ou n'en avoient plus; & Euchrocie mesme avec sa fille estoit de ce nombre.

Idat. Chron.

Damase qui estoit un Pape éclairé, & qu'ils avoient entrepris de surprendre par une fausse justification, eut une si grande horreur de leur conduite, qu'ils ne purent seulement obtenir de luy qu'il les voulust voir. Salvien mourut à Rome dans le temps qu'ils poursuivoient leur audience; & les autres furent contrains de s'en retourner sur leurs pas, voyant qu'ils n'y gaignoient rien, & prirent le chemin de Milan pour voir s'ils ne seroient pas plus heureux à l'égard de S. Ambroise. Mais un Prélat aussi sage & aussi penetrant que l'estoit nostre grand Saint, n'eut pas de peine à se garantir de leurs pièges, & les rebuta avec horreur.

## CHAPITRE XIV.

*Macedone Grand-Maistre du Palais de Gratien se laisse corrompre par les Priscillianistes qui sont rétablis malgré les efforts d'Idace.*

**N**ous avons déjà veu que Macedone, Grand-Maistre du Palais de Gratien, traittoit S. Ambroise avec beau-

coup de mépris, & que l'avarice le rendoit capable de toutes sortes d'injustices. Ainsi il eut beaucoup de disposition à se laisser corrompre par les Priscillianistes, & leur fit obtenir un Rescrit tout contraire au précédent, qui ordonnoit de les rétablir dans leurs Eglises; de sorte qu'Instance & Priscillien estant revenus en Espagne, ils rentrerent sans peine en possession de leurs Eveschez en l'an 381. ou 382. ayant outre l'autorité de leur Rescrit, la protection du Proconsul Volvence, qu'ils avoient aussi corrompu par leurs presens.

Comme il est plus que vray-semblable que l'on avoit mis des Evesques en leur place lorsqu'ils furent déposés, il ne faut pas douter qu'en rentrant dans leurs Eveschez ils n'ayent persécuté ces Evesques, & ne les ayent peut-estre fait bannir. C'est ainsi que nous croyons qu'il faut expliquer ce qui est dit d'Ortige, qui ayant esté Ordonné Evesque de Cele-nes, avoit esté banni pour la Foy Catholique par les poursuites des Priscillianistes, qui ne paroissent pas avoir jamais eu de credit qu'en ce temps-cy. Il est néanmoins assez étonnant qu'Ortige n'ait esté rétabli qu'après le Concile de Toledé tenu en l'an 400.

Idat. Chron.

Eclairciss. 1.

Idace ne manquoit pas de courage pour s'opposer à un aussi grand scandale qu'estoit celuy du rétablissement des Priscillianistes. Mais il manquoit de forces, parce que le Proconsul Volvence usoit de toute son autorité pour appuyer les Heretiques. Et mesme Ithace ayant peut-estre voulu faire quelque bruit, fut mis en justice comme un perturbateur de l'Eglise; & par une violence étrange, on decreta prise de corps contre luy, ce qui l'obligea de s'enfuir promptement dans les Gaules.

Sulpic. Se-  
ver. l. 2. Hi-  
stor.

Eclairciss. 2.

Dés qu'il y fut arrivé, il alla aussi-tost trouver Gregoire Préfet du Prétoire; & ce Magistrat après avoir esté informé par sa bouche de ce qui se passoit en Espagne, commanda aussi-tost qu'on luy amenast les auteurs du trouble, & informa promptement l'Empereur de toutes choses pour l'empescher de se laisser surprendre par les Heretiques. Mais l'avarice de quelques personnes puissantes à la Cour, où toutes choses estoient venales, rendit inutiles toutes ses diligences & toutes ses précautions. Car les Heretiques ayant donné une grande somme d'argent à Macedone, ils obtinrent que la connoissance de leur affaire fust ostée au

Préfet, & commise à Macedone. Ainsi cette province n'ayant plus de Proconsul, Macedone envoya des Sergens pour prendre Ithace, qui estoit alors à Trèves, & le conduire en Espagne. Mais il évita cette violence premierement par adresse, & puis par la protection de l'Evesque Britanne.

Eclairciss. 3.

C'estoit une chose déplorable de voir un Officier de l'Empire se joüer ainsi de la Religion, & des choses les plus saintes, & employer toute son autorité à la protection d'une Heresie qui n'estoit pas moins contraire à l'honnesteté des mœurs qu'aux veritez de la Foy. Mais son avarice qui estoit la cause de tous ses crimes, receut la juste punition de tant d'injustices qu'elle luy avoit fait commettre; & l'on vit bien-tost éclatter sur luy les effets funestes de l'indignation de Dieu par la disgrâce où il tomba après la mort de Gratien.

Il faut aussi reconnoître avec le Cardinal Baronius, que cette conduite estoit une tache honteuse à la pieté de Gratien; & il y a lieu de croire que ce fut l'une des fautes que Dieu voulut purger en sa personne par les afflictions temporelles qui l'exercerent pendant tout le reste de son regne, & qui furent suivies de la mort cruelle qu'il souffrit par la lascheté & la perfidie de ses deserteurs. Car lorsque ce que nous venons de dire arriva, le bruit commençoit déjà à se répandre que Maxime avoit pris la Pourpre en Angleterre, & qu'il estoit sur le point de descendre en France. Aussi Ithace se resolut d'attendre la suite de ce soulèvement, & cependant de demeurer en repos. Il ne fut nullement trompé dans ses conjectures; & les révolutions de l'Empire firent prendre en tres peu de temps une nouvelle face à cette affaire.

## CHAPITRE XV.

*Concile de Bordeaux contre Priscillien qui appelle à Maxime. S. Martin tasche inutilement d'empescher sa mort. Execution de cét Heresiarque, & de quelques autres personnes de sa secte. Leurs Ecris.*

Sulpic. Se-  
ver. l. 2.

**Q**UOY QUE Maxime eust l'ambition & l'injustice d'un usurpateur, il ne laissoit pas de témoigner beaucoup

de zele pour la Foy & la discipline de l'Eglise; & ce fut ce qui luy fit donner une audience favorable à Ithace, lorsque l'estant venu trouver à Trèves, il luy presenta une Requeste, par laquelle il luy exposoit avec beaucoup de vehemence les crimes de Priscillien & de ceux de sa secte. Il en fut mesme touché si vivement, qu'il envoya aussi-tost des ordres au Préfet des Gaules & au Vicaire d'Espagne pour faire conduire à Bordeaux tous ceux qui estoient infectez de ce venin, & les assujettir au jugement d'un Concile assemblé pour cét effet, & dont il ne nous reste rien que ce que S. Sulpice Severe, & la Chronique de S. Prosper nous en ont conservé.

Instance qui avoit esté amené avec Priscillien, eut ordre de parler pour sa deffense; mais il se justifia si peu, que le Concile le declara indigne de l'Episcopat. Et comme Priscillien qu'il estoit aisé de convaincre des mesmes erreurs & des mesmes crimes, vit qu'un pareil traitement luy estoit inévitable, il tascha de se garantir du jugement des Evesques en appellant à l'Empereur.

Eclairciss. 1.

C'est une chose étonnante, qu'au lieu que l'Empereur Constantin n'estant encore que Catechumene, avoit regardé avec indignation un appel pareil à celuy de Priscillien, les Prelats du Concile de Bordeaux ayent eu assez de foiblesse pour y déferer; au lieu que selon les regles de l'Eglise ils devoient prononcer contre Priscillien malgré son opposition, ou s'ils luy estoient suspects, reserver la connoissance de ce differend à d'autres Evesques, & non pas remettre, comme ils firent, au jugement de l'Empereur des crimes aussi certains & aussi manifestes que ceux-là.

Après ce Concile, que nous croyons avoir esté tenu en l'an 384. Priscillien & ceux qui estoient accusez avec luy, furent conduits à Trèves devant le Tribunal de Maxime, conformément à leur appel, suivis d'Idace & d'Ithace leurs accusateurs, qui eussent sans doute merité des loüanges par l'ardeur qu'ils témoignioient à poursuivre des Heretiques, si le desir de vaincre & de réussir dans leur entreprise ne les eust portez jusques à l'excès, & engagez dans une affaire qui alloit à répandre le sang des accusez.

Eclairciss. 2.

S. Martin la gloire du Clergé de France, ce grand serviteur de Dieu, qui s'estoit déjà rendu si celebre par un tres

grand nombre de miracles, & par la fuite de tant de saintes actions, estoit à Trèves lorsqu'une affaire de si grande conséquence pour l'Eglise, & si contraire à sa liberté, y fut portée au Tribunal de Maxime. Ce Saint qui aimoit l'honneur de son caractère, remarquoit une si prodigieuse irrégularité dans le procédé d'Ithace, qu'il se sentit obligé de le reprendre fortement dans toutes les occasions qui s'en presentoient, & de le presser de se désister de son accusation. Mais comme il avoit affaire à un Prelat qui n'avoit ny moderation, ny pudeur, ainsi que nous avons dit, Ithace eut l'impudence de dire publiquement que Martin estoit un Heretique & un Priscillianiste; ce que S. Sulpice Severe a estimé le dernier de tous les outrages, estant fait à un Eveque digne d'estre comparé aux Apostres. Ithace n'en demuroit pas là. Il traitoit en cette maniere generalement tous ceux qui avoient de l'amour pour la lecture & pour la retraite, ou qui combattoient leurs corps par les jeunes; & il estoit assez fou pour les accuser d'estre compagnons ou disciples de Priscillien.

Enfin S. Martin voyant qu'il ne pouvoit rien gagner sur luy, s'adressa directement à Maxime, & usa de tout le credit que son grand merite luy avoit donné sur luy, pour le supplier de s'abstenir de répandre le sang de ces malheureux, luy representant que c'estoit bien assez qu'ils fussent declarez Heretiques par le jugement des Eveques, & chassés de leurs Eglises; mais que c'estoit un crime inouï & sans exemple qu'une cause Ecclesiastique fust soumise à un Juge seculier.

Ses remontrances furent assez fortes pour faire differer la décision de cette affaire tant qu'il demeura à Trèves; & lorsqu'il fut prest à en partir, il obligea Maxime par l'autorité Apostolique dont il usoit ordinairement envers luy, à luy promettre que les accusez ne seroient point punis de mort. Mais après qu'il fut parti de Trèves, Maxime qui estoit bon de luy-mesme, se laissa emporter par les mauvais conseils des Eveques Magne & Rufe, dont le dernier estoit, à ce que l'on croit, cet Eveque d'Espagne, qui fut depuis convaincu d'avoir adoré un jeune homme qui se faisoit passer d'abord pour Elie, & puis pour JESUS-CHRIST mesme, & qui abusoit le monde par des miracles & des

prodiges

prodiges apparens; & après cette conviction il fut depose de l'Episcopat.

Maxime ayant donc quitté à la persuasion de ces deux Eveques la resolution qu'il avoit prise de traiter avec douceur l'affaire de Priscillien, la renvoya à Evode Prefet du Pretoire, qui estoit un homme extrêmement juste, mais severe & vehement. Ce Magistrat l'examina donc à Trèves en deux audiences, & le convainquit tellement de diverses infamies, qu'il n'osa le desavoier. Maxime en fut persuade par sa propre confession & par celle de ses complices; de sorte que ce fait passant pour une verité incontestable, Evode après l'examen prononça que Priscillien estoit coupable des crimes dont ses accusateurs l'avoient chargé, & le fit garder en prison jusqu'à ce qu'il en eust fait la relation à Maxime, qui après avoir veu le rapport, fut d'avis que Priscillien & ses complices devoient estre condamnez à mort.

C'estoit une chose honteuse à des Eveques, tels qu'estoient Ithace & Idace, d'avoir assisté en qualité d'accusateurs à toutes les procedures de cette affaire, où la question mesme fut employée, comme un Panegyriste Payen semble le dire. Mais comme il falloit examiner cette affaire tout de nouveau, Ithace considerant combien il se rendroit odieux à tous les Eveques, s'il s'opiniastroit à vouloir estre present jusques à la derniere extremite à un jugement criminel, il ne voulut point y paroistre à l'examen. Mais il estoit bien tard de se retirer de la participation d'un crime, lorsqu'il estoit déjà executé.

Maxime commit au lieu de luy pour accusateur, un Procureur Fiscal nommé Patrice; & à sa poursuite en vertu de l'Arrest prononcé par Maxime, on trancha la teste à Priscillien, & à Felicissime & Armene deux Ecclesiastiques qui avoient depuis peu abandonné les Catholiques pour suivre Priscillien. Latronien qui estoit Laïque, & Euchrocie dont nous avons parlé auparavant, souffrirent aussi le mesme supplice; & ces executions furent faites en l'an 385. ainsi que l'on en peut encore mieux juger par les circonstances de l'histoire, que par le témoignage des

Historiens. L'Eveque Instance qui avoit esté condamné au Concile

Aa

de Bordeaux, fut banni en l'isle Syline au delà de l'Angleterre, que l'on croit estre un assemblage de plusieurs isles à l'Occident de la pointe de Cornouaille, qu'on appelloit autrefois Cassiterides, & aujourd'huy les Sorlingues.

Après cette execution on continua encore la poursuite des autres Priscillianistes; & par divers jugemens rendus contre eux on condamna à mort Asarin & Aurele Diacre. On osta les biens à Tiberien, & on le reléqua dans l'Isle Syline. On se contenta de deffendre à Tertulle, Potame & Jean de sortir des Gaules durant quelque temps; & ils furent moins punis que les autres, non seulement parce qu'ils estoient moins considerables, mais aussi parce que sans attendre la question ils avoient avoué leur crime & celui de leurs complices.

Le peuple de Bordeaux assomma en ce mesme temps à coups de pierres une femme nommée Urbique, parce qu'elle estoit obstinée dans la deffense de l'Herésie de Priscillien, dont elle faisoit profession publique d'estre disciple.

*Eclairciss. 4.*

*Hieron. Catal. de Script. Eccles.*

Nous apprenons de S. Hierôme, que Priscillien avoit écrit un tres grand nombre de petits ouvrages, & il semble dire qu'il en avoit veu quelques-uns.

Orose rapporte quelques endroits d'une de ses lettres qui sont également impies & ridicules. Et on a remarqué en general que ses écrits, aussi bien que ceux de beaucoup d'autres Heretiques, estoient pleins de passages, de citations & d'exemples des livres saints, dont il abusoit pour deffendre son Herésie.

S. Hierôme appelle Matronien celui d'entre les disciples de cét Heresiarque, que S. Sulpice, Idace le Chronologiste, & S. Prosper appellent Latronien. Il estoit Espagnol de naissance, homme fort éloquent, & mesme comparable aux anciens pour la Poësie dont il a laissé après sa mort divers ouvrages, où la beauté de son genie s'est fait voir à tout le monde.

Tiberien qui estoit de la Betique écrivit une apologie d'un style nombreux & fort enflé, pour se deffendre de l'Herésie qu'on l'accusoit de soutenir. Mais enfin le chagrin de son exil luy ayant fait quitter le parti qu'il avoit embrassé, il tomba dans une nouvelle faute pour se disculper sans doute de la réputation d'estre encore dans l'Herésie des

Priscillianistes qui estoient ennemis du mariage: car ayant une fille qui avoit consacré sa virginité à JESUS-CHRIST, il la maria; ce qu'il ne pouvoit faire sans violer l'une des plus saintes regles de l'Eglise.

Ce fut apparemment aussi-tost après l'execution de Priscillien & de ses complices, que Maxime écrivit au Pape Sirice une lettre que nous avons encore, & où il luy parle en ces termes. Nous vous protestons que l'un de nos plus ardens desirs est de voir la Foy Catholique demeurer pure & inviolable, d'en voir bannir toutes les divisions, & de voir tous les Prelats servir Dieu dans un mesme esprit & dans une union parfaite. C'est ce que nous avons déjà assez témoigné, puisqu'ayant trouvé à nostre avenement à l'Empire, que les choses estoient dans un si étrange desordre par la malice de quelques scelerats, qu'on estoit sur le point de voir naistre quelque grand malheur & une division tres dangereuse, nous n'avons pas perdu un moment de temps pour y apporter un prompt remede, & pour arrester par le secours de Dieu un mal qui sans cela fust bien-tost devenu sans remede. Car pour ce que nous venons de découvrir tout fraischement des crimes que commettent les Manichéens, & qui ont esté verifiez en jugement, non par des inductions & de simples conjectures, ny par des soupçons qui sont toujours douteux & incertains, mais par l'aveu qu'ils en avoient fait eux-mesmes, j'aime mieux que vostre Sainteté l'apprenne de ces Actes mesmes, que de nostre bouche, ne pouvant proferer sans rougir des crimes qui sont également honteux à faire & à dire.

Il est mal aisé de juger si cét endroit marque deux affaires differentes, ou si ce n'en est qu'une seule. Mais comme nous ne sçavons point qu'il y en ait eu alors aucune autre de conséquence, que celle des Priscillianistes, nous y rapportons volontiers le sujet de cette lettre de Maxime.

*Eclairciss. 5.*

Ce Prince qui croyoit avoir fait une action fort utile à l'Eglise en punissant si severement ces Heretiques, & leur faisant souffrir un supplice qui n'avoit point encore eu d'exemple, ne fit qu'augmenter le trouble qu'il avoit dessein d'appaiser, & se rendit luy-mesme odieux à ceux dont il attendoit des loüanges & des applaudissemens. Les Payens

mesme luy en ont fait un crime enorme ; & Pacatus dans le Panegyrique celebre qu'il prononça à Rome l'an 389. en presence de Theodose & du Senat, exagere cette inhumanité de Maxime, qu'il accuse d'avoir fait mourir une Dame pour avoir eu trop de Religion; ce qu'il dit parce que les Priscillianistes faisoient profession d'une vie plus austere & plus retirée que les autres. Mais il invective particulièrement contre les Prelats qui avoient poursuivi la mort de ces miserables, & dit qu'ils meritoient mieux le nom de satellites & de bourreaux, que celui d'Evesques; puisque ne se contentant pas d'avoir réduit leurs freres à la pauvreté, en leur faisant perdre le bien qu'ils avoient herité de leurs ayeuls, ils se servoient de calomnies pour leur faire perdre la vie, & après avoir assisté à leurs supplices & à leurs tourmens, portoient à l'Autel des mains, ou au moins des langues toutes sanglantes. Certes si un Payen en avoit horreur, il n'est pas possible que l'Eglise en ait moins d'averfion.

Hieron. ad  
Cteseph.

Aug. contra  
Mendac. c. 5.

Quest. E-  
vang. l. 1.  
c. 12. Ep.  
127.

Il est vray que S. Hierôme dit simplement que Priscillien avoit esté condamné par l'autorité de toute la terre, & par l'épée seculiere qui luy avoit osté la vie. Et S. Augustin semble ne point desapprouver qu'on donnaft de grandes loüanges aux Evesques Catholiques, par qui cette Heresie avoit esté combattuë & étouffée. Mais ny l'un ny l'autre de ces Peres ne fait attention sur ceux qui avoient poursuivi la mort de ces Heretiques, parce qu'il n'en estoit pas question; & S. Augustin ne sçavoit peut-estre pas le détail de cette histoire si tragique & d'une execution si contraire à la douceur de l'Eglise dans ces premiers siècles. Il est toujours certain que ce Saint n'a jamais approuvé que l'on fist mourir les Heretiques; & que luy & les autres Evesques d'Afrique aimoient mieux souffrir toutes les violences des Donatistes, que de s'en plaindre aux Magistrats seculiers, lorsqu'ils prévoyoit que leurs plaintes eussent esté la cause de les faire condamner à mort.

Leo. Ep. 17.  
ad Turribium.

S. Leon semble plus formel pour autoriser la procedure que l'on tint contre les Priscillianistes. Neanmoins il ne parle que de Maxime, dont la cause est certainement bien differente de celle des Evesques; & il recommande plutôt l'utilité que l'Eglise avoit tirée de sa severité, que sa severité mesme. Aussi reconnut-on par l'évenement, que cette rigueur

R S A

nuisit davantage à la verité & à la Foy qu'elle ne luy fut utile; & qu'elle fut condamnée par Sirice, & par tout ce que l'Eglise Occidentale avoit de plus Saints Evesques en ce temps-là.

### CHAPITRE XVI.

S. Martin vient à Trèves & se separe de la communion des Ithaciens, quoyqu'absous par un Concile.

L'AUTORITÉ de la justice, l'apparence du bien public, & l'appuy de l'Empereur Maxime qui soutenoit ouvertement Ithace & tous ceux de son parti, empescherent d'abord qu'on ne les traittast comme des Evesques qui ayant procuré la mort de leurs propres freres quoyque criminels, s'estoient rendus indignes du rang qu'ils tenoient dans l'Eglise. Ainsi il ne se trouva d'abord que le seul Theogniste ou Theoniste parmi les Evesques, qui fut assez genereux pour se separer de leur communion par une Sentence publique; & c'est avec quelque regret que l'on ne sçait pas le lieu dont il estoit Evesque. Car non seulement tous les autres Prelats approuverent la conduite d'Ithace par leur dissimulation & par leur silence; mais il se tint mesme en ce temps-là une assemblée qui declara qu'il n'estoit nullement coupable. Elle estoit sans doute composée des Evesques qui estoient venus à Trèves pour l'Ordination de Felix, & dont la cause estoit devenuë commune avec Ithace, parce qu'ils communiquoient tous les jours avec luy.

Sulpic. Sev.  
ver. l. hist.  
& Dial. 3.

Mais l'arrivée de S. Martin à Trèves pendant qu'ils y estoient assemblez, pensa rompre toutes leurs mesures. Beaucoup d'affaires pressantes avoient engagé ce Saint à venir à la Cour dans le fort de cette tempeste; sa charité l'obligeoit de secourir diversës personnes qui imploroient sa protection; & ceux qui en avoient le plus de besoin estoient le Comte Narse & le President Leucade qui estoient tombez dans la disgrace de Maxime, & avoient attiré l'indignation de ce victorieux pour avoir deffendu avec trop de generosité le parti de Gratien.

Les Evesques qui n'attendoient nullement S. Martin en ce temps-là, furent bien embarrassez à refoudre entre eux

A a iij



ce qu'ils avoient à faire dans une telle conjoncture. Car comme ils se sentoient coupables, ils craignoient fort que ce Saint, dont la fermeté estoit connue de toute l'Eglise, ne se separast de leur communion; & ils ne doutoient nullement que son exemple n'eust l'autorité d'en attirer plusieurs autres. Ils sçavoient combien Maxime avoit d'estime & de veneration pour le merite de cet illustre Evefque de Tours, & ce qui s'estoit passé entre eux quelque temps auparavant, lorsque ce Saint se trouvant à Trèves dans un temps où plusieurs Prélats venoient de tous costez pour luy rendre des devoirs honteux, & acquerir ses bonnes graces par les plus basses flatteries, il avoit esté le seul qui s'estoit conservé dans un courage digne de sa sainteté, & dans l'autorité Apostolique. Car lors qu'il avoit eu des recommandations à luy faire, il les avoit plutôt obtenues avec empire qu'en employant des prieres & des supplications, & avoit souvent refusé de manger à sa table quelque instance qu'il luy en eust faite, disant qu'il ne pouvoit se résoudre d'avoir cette sorte de société avec un homme qui avoit fait mourir un Empereur, & en avoit dépoüillé un autre. Ils ne pouvoient oublier le soin que Maxime avoit pris de repousser cette accusation, en disant que ce n'estoit pas par son propre mouvement qu'il estoit monté sur le throné, mais que les soldats de son armée l'y avoient contraint par une inspiration divine, & que Dieu s'estoit déclaré en sa faveur par la victoire qu'il luy avoit fait remporter sans verser une seule goutte de sang de ses ennemis si ce n'est dans la bataille qu'il avoit gagnée. Mais de plus, ces Evefques se souvenoient de la joye que cet usurpateur avoit ressentie lorsque S. Martin avoit enfin bien voulu manger avec luy par condescendance, & de l'approbation qu'il avoit donnée à sa generosité en voyant qu'au lieu de luy presenter le verre dans lequel il avoit bû, il l'avoit présenté à son Prestre, & qu'il luy avoit prédit que s'il passoit en Italie il remporteroit d'abord la victoire, mais qu'il y periroit peu de temps après; ce qui arriva effectivement.

Il ne faut donc pas s'estonner que des Evefques qui avoient violé les loix de l'Eglise par la maniere dont ils avoient fait condamner Priscillien, apprehendassent S. Martin. Mais outre les excés qu'ils avoient déjà commis, il n'y avoit en-

core que deux jours qu'ils avoient persuadé à Maxime d'envoyer des Tribuns en Espagne avec un plein pouvoir d'informer souverainement contre les Heretiques, & d'oster les biens & la vie mesme à ceux qui se trouveroient coupables; & comme la calomnie donnoit alors le nom de Priscillianistes aux plus gens de bien, & les confondoit avec eux, une commission de cette nature n'estoit capable que de causer un tres grand trouble.

Ces Evefques estant donc persuadez que S. Martin n'approuveroit point du tout leur conduite, ils resolurent avec Maxime d'envoyer au devant de luy des archers du Maître des Offices, pour luy deffendre d'aprocher de la ville à moins qu'il ne promist de garder la paix avec les Prélats qui y estoient. Le Saint conservant toute la liberté de son esprit dans cette Signification, répondit adroitement qu'il garderoit de tout son cœur la paix de JESUS-CHRIST; & puis estant entré durant la nuit il s'en alla à l'Eglise pour y faire sa priere, & non pour communiquer avec personne.

Il se rendit au Palais le lendemain pour les affaires qui l'avoient appellé à Trèves, & principalement pour faire office de mediateur en faveur de Narsé & de Leucade; mais ce qu'il regardoit comme l'affaire la plus importante de son voyage, estoit d'empescher qu'on n'envoyast des Tribuns en Espagne avec pouvoir de juger à mort; croyant qu'il estoit digne de sa pieté non seulement d'arrester la persecution que l'on vouloit faire aux Catholiques en les traitant d'Heretiques, mais de délivrer mesme les Heretiques. S. Sulpice Severe dit que Maxime qui ne manquoit pas d'artifice, différa un jour ou deux de luy accorder ce qu'il demandoit. Mais on ne sçait si par là il veut marquer la grace de Narsé & de Leucade, ou de ne point envoyer de Tribuns en Espagne, ou toutes ces deux choses ensemble; quoy qu'il paroisse neanmoins que ces Tribuns soient partis dès ce temps-là pour executer une si cruelle commission. Et Maxime affectoit ce retardement soit pour rendre plus considerable la faveur que le Saint attendoit de luy, soit qu'il ne pust vaincre sa colere (ce qui ne semble convenir qu'à Narsé & à Leucade) soit parce qu'il souhaittoit de s'enrichir de leurs biens.

Cependant les Evefques estant tout allarmez de ce que S. Martin s'abstenoit de leur communion, accoururent vers

Maxime pour se plaindre de cette conduite qui estoit leur condamnation. Ils dirent que c'estoit fait de leur Episcopat, & qu'ils ne pourroient plus se maintenir dans ce rang si Martin armoit de son autorité la Sentence que Theogniste avoit eu la hardiesse de prononcer contre eux ; qu'il eust esté à souhaiter qu'on ne l'eust pas laissé entrer dans la ville ; qu'il n'estoit plus seulement le deffenseur des Heretiques, mais le vangeur de leurs injures ; & que l'on n'avoit rien gagné à faire mourir Priscillien , puisque Martin prétendoit vanger sa mort. Enfin se jettant aux pieds de Maxime avec larmes & gemissemens ils imploroient son autorité Royale, & le conjuroient de faire ressentir à un seul homme les effets de sa puissance.

Des sollicitations si pressantes ébranlerent tellement Maxime qu'il s'en fallut peu qu'il ne se laissast aller à traiter le Saint comme il avoit fait les Priscillianistes. Mais quelque attaché qu'il fust à ces Evesques inhumains il n'ignoroit pas que Martin surpassoit en foy, en sainteté, en vertu tout ce qu'il y avoit d'hommes au monde. Il se resolut donc de prendre un chemin tout contraire à la violence que les Ithaciens luy inspiroient ; & ayant mandé le Saint en particulier, il ne luy parla qu'avec douceur & avec careffe. Il luy remontra que les Heretiques avoient esté punis ainsi qu'ils le meritoient selon l'ordre de la justice ordinaire, plutôt qu'à la poursuite des Evesques ; Qu'il n'avoit pas sujet pour cela de rejeter la communion d'Ithace & des autres qui y estoient attachez ; Qu'à la reserve de Theogniste qui s'en estoit plutôt séparé pour satisfaire à sa haine particuliere qu'à son devoir, aucun autre Prélat n'en avoit usé de la sorte ; & que mesme l'innocence d'Ithace venoit d'estre reconnue par une déclaration publique de tout le Synode.

Comme S. Martin témoignoit estre fort peu touché de ces raisons, Maxime en fut tellement irrité qu'il le quitta tout d'un coup, & envoya aussi-tost des ordres pour executer Narsé & Leucade dont il luy avoit demandé la grace. Le cœur paternel de S. Martin fut tellement allarmé de cette nouvelle qu'il apprit durant la nuit, qu'à l'instant mesme il accourut au Palais, & promit d'entrer dans la communion des Evesques, à condition que ce Prince pardonneroit à Narsé & à Leucade, & qu'il rappellerait les Tribuns qu'il

qu'il avoit déjà envoyez en Espagne, & qui alloient sans doute y renverser les Eglises. Maxime cessa d'estre inexorable dès qu'il se vit assuré de la communion de ce Saint ; & dès qu'il eut obtenu de luy l'unique chose qu'il en attendoit, il luy accorda tout le reste sans nulle difficulté.

Le lendemain on devoit Ordonner Evesque Felix, qui estoit un tres saint homme, & tres digne d'estre sacré, si la ceremonie s'en fust faite en un temps moins fâcheux que celui-là. C'est luy sans doute dont parle le Concile de Turin en faisant mention des Députez des Evesques des Gaules, qui communiquoient avec l'Evesque Felix ; & ce Concile ajoûte suivant les lettres de S. Ambroise & du Pape, que ceux qui voudront se séparer de la communion seront receus dans l'Eglise. Comme cette Ordination se fit à Trèves, on croit que ce fut pour estre Evesque de Trèves mesme, qui estoit alors la principale des Gaules ; & il y a des auteurs posterieurs qui le disent expressement. L'addition d'Ufuard marque le 26. de Mars S. Felix deuxième du nom Evesque de Trèves.

Ce fut donc à la ceremonie de l'Ordination de Felix que S. Martin prit part à la communion des Ithaciens, croyant qu'il valoit mieux ceder pour un peu de temps, que de manquer à sauver la vie à des personnes qui avoient déjà, pour dire ainsi, le cousteau sur la gorge. Mais quoyque ces Evesques qui luy avoient tendu ce piège, fissent de tres grands efforts pour l'obliger à attester cette communion par une signature expresse, ils ne purent jamais l'y obliger. *Eclaircis.*

Dès le lendemain il partit de Trèves en diligence pour s'en retourner comme en se déroband d'une assemblée si préjudiciable à l'Eglise, gemissant en chemin, & témoignant beaucoup de douleur de s'estre joint pendant une heure de temps à une communion criminelle. Lors qu'il fut arrivé vers le bourg d'Echternach à l'entrée du Luxembourg éloigné de Trèves d'environ trois lieuës & demie Françoises, & qu'il se vit en un endroit où les grandes forests de ces quartiers-là luy laissoient la liberté d'une entiere solitude, il laissa aller devant ceux qui l'accompagnoient dans ce déplorable voyage, & s'arrestant un peu derriere il se mit à examiner dans sa conscience cette derniere action qui estoit le justé sujet de sa douleur.

Comme il estoit en cet estat agité de différentes pensées, tantost condamnant, & tantost excusant ce qu'il avoit fait, il vit tout d'un coup un Ange qui venoit pour le consoler & luy remettre son peché, & qui luy parla en ces termes ; C'est avec raison, Martin, que vous estes touché de douleur. Mais vous n'avez pû en sortir d'une autre maniere. Maintenant il faut rappeler vostre constance ; il faut reprendre courage, de peur que si vous demeurez toujours dans l'abattement, vous ne soyez en danger de perdre, non plus vostre gloire, mais vostre Salut. Fortunat donne encore une plus grande étendue à ces paroles de l'Ange dans les vers qu'il nous a laissez sur S. Martin.

Certes les jugemens de Dieu sont toujours justes & mesme toujours favorables aux plus grands Saints, lorsqu'il leur retire un peu de sa grace, & qu'il les laisse tomber dans quelque faute. Quelque grande que fust l'humilité de saint Martin qui a excellé particulièrement en cette vertu, neanmoins l'éclat de ses miracles luy estoit une tentation bien dangereuse, & il avoit peut-estre besoin de quelque humiliation pour luy servir de contre-poids après les applaudissemens qu'il avoit receus la premiere fois à la Cour de Maxime.

*Apolog. David. c. 2.*

S. Ambroise nous fournit encore une raison plus favorable à sa sainteté. Car les hommes estant naturellement portez à chercher des excuses dans leurs defauts lors qu'on leur propose l'exemple des Saints qui ont fait paroistre une éminente vertu, ils s'imaginent volontiers que c'estoit des personnes d'une autre nature que nous, & tâchent de les faire passer pour inimitables afin de n'estre pas obligez de les imiter. C'est donc pour ce sujet que Dieu a quelquefois permis que les plus grands Saints sont tombez dans des fautes assez visibles, afin que voyant qu'ils estoient hommes comme nous, nous rougissions de n'estre pas Saints comme eux, & de ne pas imiter leur penitence après que nous sommes tombez dans des fautes beaucoup plus considerables. C'est donc avec raison que S. Bernard après avoir marqué cette fausse excuse des hommes, qui ne veulent point imiter JESUS-CHRIST ny les Patriarches, ny les Prophetes, ny les Apôtres comme estant trop au dessus d'eux, leur propose l'exemple de S. Martin qui n'avoit rien au dessus des autres hommes.

*Bernard. serm. de S. Martin.*

Depuis ce temps-là S. Martin évita avec un grand soin de se mesler jamais dans la communion des Ithaciens, & tant qu'il vescu depuis, c'est à dire durant seize ans, ou du moins durant onze ans, il ne se trouva jamais à aucun Concile, & se retira de toutes les Assemblées. Il reconnoissoit depuis ce temps-là par une experience humiliante, qu'il luy falloit plus de peine & plus de temps qu'au paravant pour guerir les possédez ; & il avoit en pleurant à ses disciples, qu'il sentoit de grands affoiblissements dans la vertu qu'il avoit eue pour l'operation des miracles à cause de la faute qu'il avoit faite en prenant part à la communion des Ithaciens, quoyque ce n'eust esté qu'en passant, & par une nécessité apparemment inévitable. Mais la penitence qu'il en fit luy fit bien-tost reparer cette faute, & l'Eglise vit en sa personne un notable accroissement de graces.

S. Ambroise fut en cela plus heureux que luy ; & condamnant de tout son cœur l'Herésie des Priscillianistes il ne prit aucune part à la condamnation irreguliere de ceux qui en estoient les auteurs.

#### CHAPITRE XVII.

*Valentinien député S. Ambroise pour faire la paix avec Maxime. Le Saint refuse de communiquer avec cet usurpateur.*

P A R M I cette consternation si generale de tout l'Empire d'Occident, on peut bien juger quel fut alors l'étonnement & le desordre du jeune Valentinien qui n'estoit âgé que de douze ou treize ans, & quel effet produisit dans son esprit une nouvelle aussi funeste qu'estoit celle de l'assassinat de son frere Gratien. Justine sa mere oublia en cette rencontre qu'elle estoit Arienne, & suspendit son inimitié contre S. Ambroise, parce qu'elle ne pouvoit ignorer l'étendue de sa generosité, ny oublier que les saints Evêques sont incapables de vengeance, & mettent leur gloire & leur pieté à soutenir l'innocence & l'autorité de leurs Souverains dans les occasions les plus dangereuses aux dépens mesme de leur vie. Elle mit son fils encore enfant entre les bras de ce protecteur si intrepide, comme pour dire qu'elle n'attendoit du secours que de luy seul dans un peril si extrême.

Le Saint le receut & l'embrassa avec tendresse, & sans considerer le peril d'une commission si delicate, ny l'approche de l'hyver, il entreprit d'aller en ambassade pour luy vers Maxime son ennemi; croyant d'une part estre obligé comme Evesque de deffendre la cause d'un Prince pupille, & voulant de l'autre arrester les progrès de Maxime, qui eust passé aussi-tost en Italie s'il n'eust esté retenu.

Il n'estoit rien de plus aisé au jeune Valentinien que de vanger la mort de son frere Gratien sur celuy de Maxime qu'il avoit alors entre les mains. C'estoit Marcellin, que le Panegyriste Pacatus appelle la Megere de la guerre civile. Mais lorsque les plus jeunes Princes sont bien conseillez, ils portent la veüe de leur esprit sur la suite des grandes affaires, & ne s'arrestent pas seulement à se satisfaire par quelques avantages présens & passagers. Valentinien retint les mouvemens de sa douleur, & renvoya avec honneur à Maxime le frere de ce Tyran qu'il luy estoit tres facile de faire égorger; & il se peut faire qu'il le mit en la compagnie de S. Ambroise ou dès le temps de sa premiere ambassade, ou lorsque le Saint eut fait conclurre la paix.

*Ruffin. l. 2. c. 15.* Ce Saint & genereux Ambassadeur arrivant à Mayence dans les Gaules, rencontra le Comte Victor que Maxime avoit déjà envoyé à Valentinien pour luy demander la paix dans le dessein de le tromper. Estant arrivé au lieu où estoit le Tyran, il fut appelé au Conseil, & y alla, sans s'arrester à la bien-seance de la dignité Episcopale; & crut devoir obeïr en cela à Maxime qu'il consideroit alors comme superieur de Valentinien, puisque ce Prince l'avoit député vers luy pour luy demander la paix de sa part.

Maxime luy ayant dit que Valentinien devoit le venir trouver comme estant son fils, il luy répondit qu'il n'y avoit nulle apparence qu'un enfant allast passer les Alpes avec une femme veuve durant la rigueur de l'hyver, & qu'il ne pouvoit pas aussi entreprendre sans sa mere un voyage tel que celuy-là; qu'au moins il ne pouvoit pas luy donner parole qu'il viendroit, n'ayant receu aucun ordre sur cela, & sa commission n'estant que pour traiter de la paix. Surquoy le Tyran conclut qu'il falloit voir quelle réponse Victor apporterait d'Italie. Ainsi S. Ambroise fut retenu jusques au retour de Victor; ce qui justifioit assez que ce Saint Am-

assadeur ne s'estoit pas accommodé aux volonte de Maxime, & n'avoit pas cédé à sa violence au préjudice des interets de Valentinien & de la paix qu'il estoit venu demander. Aussi ne luy demanda-t-on jamais aucun compte de cette Legation; & l'Imperatrice Justine ne s'avisâ jamais de luy en faire aucun reproche dans tous les differens qu'elle eut à demesler avec luy.

Paulin qui a écrit la vie de S. Ambroise, ne parle point de cette premiere ambassade; mais il dit sur la seconde, que le Saint separa Maxime de la communion, l'avertissant que s'il vouloit avoir Dieu favorable, il estoit obligé de faire penitence d'avoir répandu le sang de son Prince, & de plus le sang d'un Prince innocent. Cependant il semble que cela se puisse plutôt rapporter à la premiere ambassade qui dura assez de temps, qu'à la seconde, où il ne paroist pas avoir eu beaucoup de loisir de faire aucun acte de communion avec Maxime, ny de la luy refuser; ou au moins il faut dire qu'il luy refusa la communion à l'une & à l'autre ambassade, puisqu'il n'eust pû luy refuser à la seconde à cause de la mort de Gratien, s'il la luy eust accordée à la premiere. Et c'est apparemment ce qu'il faut croire de ce fait, puisque dans la seconde ambassade il s'abstint de la communion des Evesques qui communiquoient avec luy. *Ep. 56.*

Pendant qu'il retenoit S. Ambroise dans les Gaules, Victor qui negocioit la paix à Milan, la conclut avec Valentinien; ce jeune Prince ayant feint de la recevoir volontiers, de la mesme maniere que cet usurpateur la luy offroit. *Ruffin. l. 2. c. 15.*

On ne voit pas ce que S. Ambroise fit en particulier pour porter Maxime à la paix, dont il apprit la nouvelle de la bouche mesme de Victor à son retour. On sçait seulement en general qu'il falloit qu'il eust agi bien puissamment pour la faire reüssir, puisque Maxime se plaignit depuis que c'estoit sa députation qui l'avoit empesché de passer en Italie; & le Saint n'en disconvenoit pas, puisqu'il luy avoit déclaré parlant à luy-mesme, qu'il luy auroit volontiers bouché de son corps le passage des Alpes, & ne craindroit nullement les reproches qu'il luy en pourroit faire à l'avenir. Mais sur ce que le Tyran prétendoit qu'il l'avoit joié, & abusé de sa bonne foy par de fausses promesses, puisqu'après l'avoir assuré que Valentinien le viendroit trouver, il l'a-

voit détourné luy-mefme de l'exécution de cette parole ; nostre Saint , dont la sincerité estoit hors de toute atteinte , se deffend ferieusement de ce point , en niant luy avoir jamais rien promis de semblable , & soutenant que ce n'estoit point luy qui avoit détourné le jeune Empereur de ce voyage.

Maxime faisoit le mesme reproche au Comte Bauton François de naissance, dont S. Augustin prononça le Panegyrique dans Milan le premier jour de Janvier de l'année 385. & qui est loué par Zosime comme un homme tres affectionné aux Romains, incorruptible à l'argent, également prudent & genereux dans la guerre. Mais S. Ambroise soutient que ce Comte ne l'avoit nullement trompé, & qu'il avoit seulement rendu à Valentinien les services dont il ne pouvoit se dispenser sans le trahir : ce qui donne sujet de croire assez vray-semblablement, que Bauton avoit esté joint à S. Ambroise dans sa députation vers Maxime.

Ce fut ce mesme Bauton qui voyant les Iuthunges ravager la Rhetie dans le temps que les soldats Romains estoient occupez à garder les passages des Alpes contre ce Tyran, fit venir les Huns & les Alains pour luy faire la guerre. Ils avoient déjà pillé les terres des Allemans, & approchoient des Gaules lorsque Maxime se plaignit qu'on les avoit suscitez contre luy. Valentinien qui avoit interest de vouloir la paix, luy offra cette occasion de rupture, & fit retirer ces peuples au milieu de leur victoire en leur donnant de l'argent. Mais cela n'empescha pas Maxime de se plaindre de cette descente des Huns ; & pour rendre Bauton inutile à Valentinien en le luy rendant suspect, il l'accusa d'avoir voulu luy-mefme usurper l'Empire, sous prétexte de deffendre le legitime Empereur.

S. Ambroise ayant eu enfin la permission de s'en retourner, rencontra à Valence en Dauphiné de nouveaux Ambassadeurs que Valentinien envoyoit à Maxime pour l'empescher de l'aller trouver. Il vit en passant par les Alpes des marques de la précaution de l'un & de l'autre parti, par le soin que chacun prenoit de garder tous les passages, Mais il ne revint apparemment qu'au commencement de l'année suivante.

## CHAPITRE XVIII.

*Mort de S. Ascole. Histoire de S. Anyse de Thessalonique. Theodoze traite avec Maxime.*

LORSQUE les provinces par lesquelles on passoit de Macedoine en Italie estoient occupées par les Barbares, S. Ascole Archevesque de Thessalonique, intime ami de nostre Saint, fut appelé de Dieu pour aller recevoir dans le Ciel la recompense de ses merites. S. Ambroise en apprit la nouvelle lorsqu'il méditoit actuellement sur les grandes actions de ce Prelat, qu'il taschoit d'avoir toujours dans l'esprit ; & il semble qu'il en fut informé par quelque voye extraordinaire, & peut-estre par une apparition miraculeuse du Saint mesme, qui ne voulut pas donner la peine à son ami de luy souhaiter inutilement une longue vie sur la terre.

Les Prelats de Macedoine au nombre d'onze, & le Clergé de Thessalonique, luy manderent encore depuis cette nouvelle si affligeante ; & il en estoit d'autant plus touché, qu'il le regardoit comme le mur de la Foy, de la grace & de la sainteté qui s'estoit rendu impenetrable aux traits & aux machines des Barbares mesmes, & pour lequel ils n'avoient toujours eu que du respect lorsqu'ils s'estoient presentez devant sa ville dans leurs plus violentes irruptions.

S. Anyse disciple de ce grand Evesque, qui avoit esté élevé sous sa discipline, & s'estoit rendu l'imitateur de sa piété avant que de devenir son successeur dans sa dignité & dans son thrône, luy écrivit en particulier pour luy apprendre cette mort. Il avoit appris aussi bien que son predecesseur & son maistre, à n'avoir aucun commerce avec la chair & le sang, & à ignorer volontairement son pere & sa mere. Car c'estoit ne les point voir, que de les voir sans attache, & le desir qu'il avoit de connoistre Dieu luy avoit fait negliger la connoissance de ses freres & de ses proches.

Ascole qui l'avoit formé dans cette science divine, se loüoit souvent de l'assistance qu'il recevoit par ses soins, par son travail, par son service, comme s'il eust déjà préveu qu'il seroit son successeur, & qu'il l'eust voulu declarer

*Ambros.  
Ep. 21.*

pour tel aux autres par cette marque ; faisant voir qu'il arriveroit à cette dignité non comme à une fonction qui luy fust nouvelle, mais comme à un employ qu'il avoit exercé par avance depuis long-temps.

En effet dès que S. Ascole fut mort, on ne douta pas mesme un moment du choix de celuy qu'on luy devoit donner pour successeur ; & on rendit ce témoignage si illustre à la vertu d'Anyse, qu'il estoit capable de soutenir le poids d'une succession si difficile. Ce qui fait dire à S. Ambroise, qu'Ascole comme un nouvel Elie avoit couvert Anyse de son manteau au moment qu'il montoit au Ciel, & l'avoit revestu des ornemens de son Sacerdoce.

Les Prelats de Macedoine & le Clergé de Theffalonique, qui l'avoient élevé sur ce thrône par leur jugement en confirmant la désignation secreta de son predecesseur, firent son éloge dans la lettre qu'ils en écrivirent à S. Ambroise ; mais le Saint n'y apprit rien de nouveau, & y apprit seulement avec joye ce qu'il connoissoit dès auparavant. Le merite de ce nouveau Prelat ne luy estoit nullement caché, quoyqu'il ne l'eust jamais veu, ny receu aucune lettre de sa part. Aussi les réponses qu'il fit, tant aux Evesques de Macedoine, qu'aux Ecclesiastiques de Theffalonique, ne sont autre chose qu'un éloge de luy & de son predecesseur. A la fin de la premiere il souhaite à Anyse les graces du Ciel, & prie Dieu de benir sa foy, sa sainteté, & son application au travail.

*Collect. Rom. Holstenij p. 46.* Damase qui sçavoit quelle estoit sa sainteté & son zele pour la justice, luy remit la connoissance de tout ce qui se passoit en ces quartiers-là, c'est à dire qu'il luy donna le soin de juger en son nom les causes qui naistroient dans l'Illyrie Orientale, comme il avoit fait à S. Ascole son predecesseur. Sirice en usa de mesme après luy, & ordonna dans une lettre portée par l'Evesque Candidien, qui mourut apparemment avant que de l'avoir renduë, qu'on ne pourroit Ordonner aucun Evesque dans l'Illyrie Orientale sans le consentement d'Anyse.

*p. 43.* Il arriva ensuite beaucoup de troubles en cette province par les Ordinations des Evesques ; & le trouble alla si avant, que dans une seule Eglise on en avoit Ordonné jusques à trois. Le Pape doutant par la consideration d'une conduite

conduite si irreguliere, que sa lettre eust esté renduë à Anyse, ( ce qui fait voir que cet Evesque ne s'estoit pas meslé de ces Ordinations ) il luy en écrivit une autre dans laquelle il luy manda, qu'estant animé par la ferveur du S. Esprit il devoit veiller à arrester ces desordres, & faire luy-mesme les Ordinations, ou s'il ne le pouvoit, y envoyer des Evesques qu'il en jugeroit capables, avec ses lettres & son consentement.

Nous le verrons recevoir un autre employ tres important par l'ordre du Concile de Capouë. Anastase luy donna le mesme soin que ses predecesseurs ; & Innocent ayant esté élevé au Pontificat, ne crut pas en devoir donner les premieres nouvelles à d'autres qu'à cet homme si excellent, & qui travailloit toujours si fidellement pour Dieu. Ce ne fut pas sans luy confirmer dans la mesme lettre en des termes tres honorables, la charge que ses trois predecesseurs luy avoient donnée.

S. Anyse vivoit encore en l'an 406. selon l'histoire de S. Jean Chrysostome qui luy écrivit deux lettres pour le remercier de la protection qu'il en avoit receuë, l'une qui estoit adressée à luy en particulier, & l'autre à luy & aux autres Prelats de Macedoine ; mais il estoit mort en 412. lorsqu'Innocent continua la mesme commission à Rufe son successeur dans le siège de Theffalonique.

Voilà l'idée que l'antiquité nous donne de ce digne successeur de S. Ascole dont nous venons de rapporter la mort en 383.

Pour poursuivre la relation des événemens de l'année suivante, il faut sçavoir que Maxime croyant sa Couronne affermie par le traité qu'il venoit de faire avec Valentinien, envoya vers Theodose son grand Chambellan qui estoit un homme fort âgé, dont la fidelité luy estoit connuë pour avoir demeuré avec luy dès son enfance ; & il ne confia point, dit Zosime, cette députation à un Eunuque, parce qu'il les avoit tous exclus de la garde du Palais. Neanmoins lorsque S. Ambroise fut encore envoyé à Maxime en 384. il y avoit encore en ce temps-là un Eunuque qui faisoit auprès de luy la charge de grand Chambellan.

On auroit pu croire que cette ambassade envoyée par Maxime vers Theodose eust marqué en sa personne quel-



que diminution de la fierté qui luy estoit naturelle, ou qu'il eust voulu se justifier des crimes qu'il avoit commis. Mais il n'avoit nul dessein de s'excuser de sa révolte & de la mort de Gratien, son unique but estant de faire alliance avec Theodose contre tous les ennemis des Romains, s'il la vouloit accepter; ou de luy dénoncer la guerre, s'il la refusoit.

*Latin. Pa-  
est.*

*Eclairciss.*

Cependant Theodose qui ne se sentoit pas encore assez fort pour le combattre, & qui estoit, ce semble, alors occupé à faire la guerre en Orient, prit le parti de l'alliance qu'il luy offroit, le receut pour Collegue, & ordonna à Cynege Préfet du Prétoire qu'il avoit envoyé en Egypte, d'y faire proclamer Maxime Auguste, & d'y exposer son image à Alexandrie.

Zosime qui est toujours animé contre la memoire de Theodose par des interets de Religion, dit que ce Prince ayant fait la paix avec Maxime, ne laissoit pas de faire dès lors de secrets preparatifs de la guerre, & que toutes les flatteries dont il usoit envers luy, & les caresses qu'il luy faisoit n'estoient que des amusemens pour le tromper. Il est vray que Theodose pouvoit prévoir que Maxime ayant auprès de luy un Prince foible & enfant tel qu'estoit alors Valentinien, il ne demeureroit pas long-temps en repos, & que le meurtrier d'un Empereur pourroit bien manquer de parole à l'égard d'un autre. Il estoit donc de sa sagesse de se préparer de bonne heure à le soutenir, s'il y estoit obligé, comme il arriva en effet. Mais cette prudente précaution est fort différente de la perfidie que Zosime luy impose; & Theodose avoit trop de generosité pour rompre le premier un accord qu'il avoit fait, quoyqu'il ne l'eust fait que par force. Aussi cet historien passionné contre les Princes Chrétiens se contredit luy-mesme visiblement, puisque dans la suite il l'accuse d'avoir trop souhaité de conserver la paix avec Maxime, lorsque toutes sortes de raisons d'Etat & d'honneur l'obligeoient à luy déclarer la guerre.

### CHAPITRE XIX.

*Theodose fait fermer les temples des Idoles par Cynege.*

*Il est surpris par les Luciferiens.*

*Idas. Fast.*

**C**E n'estoit pas seulement pour proclamer la paix faite avec Maxime, & le faire reconnoître Empereur, que

Theodose envoya Cynege en Egypte. Cét officier de l'Empire qui estoit Espagnol aussi-bien que luy, fut choisi de luy pour cet employ dans le dessein qu'il avoit de détruire l'Idolatrie dans l'Egypte, qui de tout temps avoit esté le siège de l'impieté & de la superstition. Car, comme dit Theodoret, quoyque le grand Constantin voyant toute la terre furieusement engagée dans l'Idolatrie, eust deffendu à tout le monde de sacrifier aux Démons, il s'estoit néanmoins contenté de faire fermer leurs temples sans les démolir entierement. Ses enfans avoient aussi marché sur ses traces. Mais Julien qui leur succeda, renouvela l'impieté par ses Edits, & ralluma la flamme des anciennes erreurs. Après luy Jovien estant parvenu à l'Empire, condamna encore tout de nouveau le culte des Idoles. Ensuite le premier des Valentinien fit observer ces mesmes Loix dans l'Europe. Valens tint une conduite toute différente de la sienne. Car il accorda à tous les autres une entiere liberté de Religion, & leur permit d'adorer ce qu'ils voudroient; mais il ne cessa de persécuter durant tout le cours de sa vie ceux qui soutenoient la doctrine des Apostres. Ainsi dans tout le temps de son regne on brûloit de l'encens sur les autels, les Payens offroient des sacrifices à leurs Idoles, faisoient des épanchemens en leur honneur, & reconnoissoient leur Divinité par des festins au milieu des places publiques. Ceux qui celebrent les mysteres de Bacchus couroient dans les rues revestus de peaux de chèvres, mettoient en pieces des chiens, & commettoient tous les excès que la manie & la fureur pouvoient inspirer à ceux qui honoroient ce maistre si détestable par des festes profanes & sacrileges. Theodose ayant trouvé dans ses Estats une pratique si contraire à la Foy dont il faisoit profession, entreprit de la détruire entierement, & d'en abolir la memoire; & il y réussit si heureusement, que le culte des Idoles tomba tout à fait sous son Empire, & qu'il ne resta plus aucune trace des ceremonies Payennes.

Cela ne se fit néanmoins que par degrez. Car quoyque la Chronique d'Alexandrie marque dès l'année 379. qui estoit la premiere du regne de ce Prince, qu'il renversa les temples des Payens jusqu'aux fondemens; néanmoins il faut au plus s'en tenir à ce qu'écrit Sozomene, que quand il commença à

*Theodoret. l.  
4. Hist. c.  
21.*

*Ruff. l. 2. c.  
10.*

*Ambros.  
Serm. 3. de  
Divers.  
Chron. Alex.  
xan.*

*Sozom. l. 7.  
c. 20.  
Zos. l. 4.*

regner, il deffendit d'aller dans les temples & d'y offrir des sacrifices. Encore Zosime prétent-il que les Payens avoient alors la liberté d'aller aux temples, & d'y faire leurs ceremonies. Mais dès que Theodose vint à Constantinople à la fin de l'an 380. peu de mois après son Baptême, le mesme Zosime en son style ordinaire, plus digne de la violence d'une invective, que de la moderation d'une histoire, dit qu'il attaqua les temples des Dieux dans toutes les villes & dans toute la campagne, & que l'on ne pouvoit impunément ny croire qu'il y eust des Dieux, ny seulement regarder le Ciel, & adorer les astres qui y brillent.

*Cod. Theod.* Il osta le 2. May de l'an 381. le droit de tester à ceux qui de Chrétiens estoient tombez dans le Paganisme, comme cela arriroit quelquefois à cause des privileges dont les Prestres Payens jouissoient encore. Et par la Loy du 20. May 383. il leur osta encore le pouvoir de rien recevoir par testament, les privant absolument du droit Romain ou de bourgeoisie.

*Zos. l. 4.* Mais comme les plus excellentes Loix des Princes font peu d'effet s'ils n'employent toute leur autorité pour les faire observer, Theodose ayant élevé Cynege à la dignité de Préfet du Prétoire de l'Orient, l'envoya vers ce temps-cy en Egypte, ainsi que nous avons dit, avec commission de deffendre à tout le monde d'adorer les Idoles, & de commander de fermer les temples. Cynege s'acquitta très fidèlement de cette commission. Car il interdit les sacrifices & toutes les ceremonies du Paganisme, & boucha l'entrée de tous les temples dans l'Orient, dans toute l'Egypte, & mesme dans Alexandrie. Idace ajoûte qu'il renversa mesme les simulacres des Gentils. Ainsi il délivra toutes les provinces de la corruption de l'Idolatrie qui trompoit les peuples depuis si long-temps, & les rétablit dans leur ancienne pureté. De sorte qu'estant mort en revenant d'Egypte, selon Zosime, ou plutôt à Constantinople l'année mesme de son Consulat avec Theodose en l'an 388. son corps fut porté en l'Eglise des Apostres accompagné des larmes de toute la ville le 19. de Mars, & fut transporté l'année suivante en Espagne par les soins de sa femme Acanthie.

Nous sommes icy obligez à l'occasion de Cynege, de

remarquer une faute du grand Theodose, & de reconnoître qu'il ne l'auroit jamais faite s'il eust eu dès-lors auprès de luy un Ambroise au lieu d'un Nectaire. Car Marcellin & Faustin Prestres Luciferiens luy ayant présenté à Constantinople une Requête, dont nous avons parlé ailleurs, pour luy demander sa protection contre les Catholiques qui les poursuivoient par l'autorité des Loix, il leur accorda un Rescrit adressé à Cynege, dans lequel il leur donne sa protection comme à des Catholiques & à des personnes saintes & louïables, & traite mesme leurs persecuteurs de meschans & d'Heretiques. C'est ainsi que les meilleurs Princes sont souvent d'autant plus aisez à se laisser surprendre par des personnes artificieuses, qu'ils ont plus de pieté & plus de zele pour la Religion, particulièrement quand les Prélats qui les gouvernent manquent de lumiere ou d'application pour les conseiller sagement dans ces importantes occasions, comme on sçait que la capacité & le merite de Nectaire estoient au dessous de la mediocrité.

Mais quoyque l'on ne puisse entierement excuser l'imprudence de Theodose, on peut neanmoins au milieu de cét obscurcissement louer cette parole veritablement digne de sa pieté, que ces deux Prestres ont rapportée; Qu'il ne veut point ajoûter aucune chose à la foy par son autorité. Car, dit-il, personne n'a jamais eu l'esprit assez déreglé & assez profane pour prescrire aux Docteurs Catholiques ce qu'il faut faire, & ce qu'il faut suivre, puisque c'est d'eux qu'on le doit apprendre.

Quelque fâcheux que fust ce Rescrit, il ne paroist pas qu'il ait fait grand tort à l'Eglise, ny que la secte des Luciferiens en ait tiré des avantages fort considerables; au moins nous n'en trouvons rien dans l'antiquité. Il ne sert presque qu'à faire voir la negligence de Nectaire, qui fut la cause que Theodose se laissa encore surprendre aux Heretiques dans une autre occasion, en leur accordant des Rescrits plus préjudiciables à son honneur qu'à l'Eglise.

*Libell. Præ-  
cum Marc.  
& Faustini.  
Vie de S. A-  
thanase. l.  
10. ch. II.*

*p. 101.*

*Vie de S.  
Greg. de  
Naz. l. 10.  
c. 13.*

## CHAPITRE XX.

*Succès des armes de Theodose. Il fait la paix avec les Perses.  
S. Augustin vient enseigner la Rhetorique à Milan.*

LE Panegyriste de Theodose disant de luy, que Maxime prit occasion de sa revolte de l'éloignement de cet Empereur qui portoit alors ses armes jusques aux extrémités du monde, & au delà des bornes de la nature, nous donne sujet de croire par ces paroles qu'il fit en ce temps-là quelque expedition contre les Sarrazins. Car ce mesme auteur marque entre les victoires de ce Prince qu'il avoit fait porter aux Sarrazins la peine de leur rebellion, & du violement de l'alliance qu'ils avoient faite avec l'Empire.

Il n'y eut rien de plus glorieux pour luy pendant cette année que l'ambassade que les Perses luy envoyerent jusques à Constantinople pour luy demander la paix, & l'humiliation inopinée d'une nation si fiere fut une chose surprenante. Et c'est ce qui a fait dire à Pacatus parlant d'Artaxerxes, ou de Sapor, qui regnoit alors dans la Perse, qu'il confessoit qu'il avoit de la crainte pour Theodose, quoy qu'avant cela il dedaignast de se reconnoistre pour homme. Il parle aussi des presens de perles, de soyes, & d'Elephans pour traîner son char de triomphe qu'il luy fit offrir par ses Ambassadeurs, honorant ce Prince dans les mesmes temples où il estoit luy mesme honoré; ce qui seroit plus considerable si cette expression si magnifique estoit moins obscure qu'elle n'est.

Orose qui vivoit vers l'an 420. témoigne que l'Orient jouissoit encore d'une heureuse tranquillité lors qu'il écrivoit, par le moyen de ce traité de paix fait avec les Perses. Ce qui d'abord paroist contraire à ce que Pacatus assure que mesme après la mort de Maxime les Perses n'estoient pas encore entrez dans l'alliance des Romains, soit qu'il distingue entre une paix & une alliance, soit que cet accord ayant commencé à se traiter en ce temps-cy, il n'ait esté conclu que quelques années depuis. Et c'est ce qui paroist plus veritable. Car Theodose étant à Rome en 389. y receut des Ambassadeurs de Perse pour luy demander la paix, & Sti-

licon, qui estoit encore jeune, fut envoyé en Perse pour en estre le negociateur. Aurel. Victor.

Mais pendant toutes ces Victoires de Theodose & ces avantages de l'Empire, Dieu ménageoit à S. Ambroise une victoire qui devoit estre plus utile à toute l'Eglise que la conquête de plusieurs provinces entieres ne l'auroit pu estre à l'Empereur, en faisant venir S. Augustin à Milan pour y trouver la guerison de ses erreurs, & y devenir par le Baptesme enfant de l'Eglise, dont il devoit estre le pere par sa dignité Episcopale, par sa sainteté, & par sa doctrine.

Il n'entreprit point ce voyage par un motif de pieté, dont l'idée luy estoit encore inconnue par l'engagement malheureux qu'il avoit avec la secte des Manichéens, & par les vices & les passions dont il faisoit gloire d'estre esclave. La mesme vanité qui l'avoit fait passer d'Afrique à Rome, le faisoit venir à Milan pour y faire ostentation de son esprit & de son éloquence par la profession de la Rhetorique. Ceux de Milan ayant écrit à Symmaque, qui estoit Préfet de Rome en cette année, afin qu'il luy plust de leur donner un Professeur en éloquence, que la ville devoit faire venir à ses dépens; il poursuivit cet employ par ceux mesmes qui estoient possedez des resveries des Manichéens, qui ne sçavoient pas non plus que luy qu'il en dust estre dégagé par ce voyage. Et Symmaque luy ayant ordonné de faire une harangue pour juger s'il estoit capable de cette fonction, il en fut satisfait & l'y envoya.

Cela arriva en cette année 384. un an avant le Consulat de Bauton que l'on sçait avoir esté Consul en 385. comme il paroist par le Code. L'Empereur Valentinien tenoit alors sa Cour à Milan, & l'y tint toujours, au moins depuis la mort de Gratien, jusqu'à ce que Maxime entra en Italie en rompant le Traité de paix qu'ils avoient fait. C'estoit un grand attrait pour S. Augustin qui cherchoit à établir sa réputation, & n'avoit en ce temps-là que des pensées humaines.

Y étant arrivé, il alla trouver S. Ambroise qui estoit alors illustre par toute la terre, & considéré comme l'un des plus grands personnages de son siècle. La difference de Religion pouvoit former un obstacle à leur communication reciproque. Car S. Augustin, comme nous venons de dire, estoit engagé dans les folies des Manichéens; & quoy qu'il

Marcell.  
Chron.  
Oros. l. 7. c. 34.  
Socrat. l. 5. c. 12.  
Euseb. l. 10. c. 12.

Marcell.  
Chron.  
Oros. l. 7. c. 34.  
Socrat. l. 5. c. 12.  
Euseb. l. 10. c. 12.

Claudian. in  
Silicon.

Aug. l. 5.  
Confess. c. 13.

Id. l. 3. contra  
litteras  
Petilian. c. 25.  
Cod. Theod. II. xxx. 44.  
Possid.

l. 5. Confess.  
c. 11.

n'eust pas d'attache à leurs sentimens, il ne pouvoit pas néanmoins encore goûter ceux de l'Eglise Catholique. Mais voyant que cela n'avoit pas empêché S. Ambroise de le recevoir en pere, & qu'il luy avoit témoigné d'abord se réjouir de sa venue avec une charité digne d'un Evêque, il commença à l'aimer, non pas d'abord comme un maître de la verité, mais comme une personne qui avoit de l'affection pour luy.

Il l'alloit écouter avec grand soin comme pour éprouver si son éloquence répondoit à la réputation qu'il avoit acquise, sans se mettre en peine d'apprendre ce qu'il disoit, mais seulement de juger de la maniere en laquelle il le disoit. Mais en s'appliquant à remarquer l'éloquence de ses discours, il en reconnut peu à peu la force & la verité. Car d'abord il luy sembla que ce que disoit saint Ambroise se pouvoit défendre, & que luy de son costé avoit eu tort de croire qu'on ne pût sans temerité soutenir la Foy Catholique contre les argumens des Manichéens : en quoy il se confirma davantage après luy avoir entendu expliquer souvent avec une merveilleuse clarté quelques passages des plus difficiles & des plus obscurs de l'ancien Testament, qui faisoient mourir son ame, lors qu'il les interpretoit selon la lettre qui tuë. C'est pourquoy après luy avoir vû expliquer selon le sens spirituel & allegorique plusieurs endroits de la vieille Loy, il commença à condamner cette fausse creance qu'il avoit eue, qu'il fust impossible de répondre à ceux qui faisoient mille railleries, & vomissoient mille blasphemes contre la Loy & les Prophetes. Toutefois il n'estimoit pas qu'il dût dès-lors embrasser la foy Catholique, parce qu'elle pouvoit avoir des hommes capables de la défendre & de répondre avec éloquence & avec des raisons vray-semblables aux objections de ses adversaires; ny aussi qu'il dût dès-lors condamner les Manichéens, parce que la Religion qu'ils combattoient luy sembloit aussi soutenable que la leur. Car si la Foy Catholique ne luy paroïssoit plus alors vaincue comme auparavant, elle ne luy paroïssoit pas néanmoins encore victorieuse. Ainsi ne pouvant encore se déterminer à rien, il résolut néanmoins d'abandonner les Manichéens, & de demeurer Catechumene dans l'Eglise Catholique jusqu'à ce qu'il eust trouvé quelque chose de plus certain.

Sainte

Sainte Monique sa mere dont la pieté genereuse ne trouvoit rien de difficile, l'ayant suivi par mer & par terre, arriva ensuite à Milan, où elle fut ravie d'entendre S. Ambroise qu'elle aimoit & reveroit comme un Ange de Dieu, à cause qu'il avoit mis S. Augustin le fils de ses soupirs & de ses larmes dans l'estat où il estoit alors, & qu'elle esperoit que Dieu s'en serviroit pour le sauver; ce qui fit qu'elle se rendit aisément à l'ordre qu'il avoit donné de ne point apporter de viandes aux tombeaux des Martyrs.

Saint Ambroise de sa part l'aimoit extrêmement à cause de sa pieté extraordinaire; & lors qu'il voyoit S. Augustin, il ne pouvoit s'empêcher de la louer, & de se réjouir avec luy de ce qu'il avoit une telle mere. Mais il ne sçavoit pas quelles estoient les incertitudes dont l'esprit de son fils estoit agité, ses grandes occupations empêchant S. Augustin de s'éclaircir avec luy de ses doutes, comme il l'eust bien désiré, & de consulter ce grand Prélat qui estoit comme l'oracle de Dieu, à moins que ce ne fust sur quelque chose qui pût s'expliquer en peu de mots. Néanmoins continuant toujours de l'aller entendre tous les Dimanches, il se détrompoit peu à peu des erreurs des Manichéens, & des fausses impressions qu'il avoit eues jusqu'à ce temps-là contre la Foy Catholique; & apprenoit sur tout de ses discours de quelle maniere l'Eglise expliquoit les endroits de l'ancien Testament, qui luy paroïssent contenir de plus grandes absurditez par la préoccupation que les Manichéens n'avoient point cessé de luy en donner; Dieu qui gouvernoit le cœur de ce saint Evêque luy faisant résoudre les difficultez que ces Heretiques avoient accoutumé de former contre la Loy. Mais le grand effet de sa parfaite conversion ne fut que l'ouvrage de plusieurs années; & il suffit d'en marquer icy les dispositions, en attendant que nous le rapportions en son temps.

### CHAPITRE XXI.

*Symnaque demande le rétablissement de l'autel de la Victoire.  
S. Ambroise l'empêche.*

**L**A mort de Gratien n'avoit pas seulement esté la joye & le triomphe de Maxime, les Payens qui avoient esté  
D.d.

fort humiliez sous la fin du regne de cét Empereur qui se conduisoit par les conseils de S. Ambroise, crurent que la foiblesse de Valentinien, qui n'estant âgé que de quatorze ans estoit obligé de se deffendre des usurpations d'un Tyran, leur feroit accorder tout ce qu'ils luy demanderoient. Symmaque qui avoit si mal reüssi dans sa députation vers Gratien, & n'avoit pas mesme pû obtenir de luy d'estre ouï sur le rétablissement qu'il luy demandoit tant de l'autel de la Victoire que ce Prince avoit fait oster du Senat, que des droits & des revenus accordez par les Empereurs Payens aux Prestres Idolatres & aux Vestales, crut devoir profiter d'une conjoncture si favorable pour rentrer en possession de tout ce qu'on leur avoit osté.

*Ambros.*  
*serm. 196.*  
*Ep. 11.*  
*195.*

*Symmach.*  
*apud Am-*  
*brof. p. 196.*

Pour cét effet il fit faire un Decret au nom du Senat en forme des plaintes, & en l'absence des Senateurs Chrétiens, autant que l'on en peut juger, les autres les ayant empêchez par violence d'affister à cette deliberation. Il dressa ensuite la relation des plaintes du Senat pour demander ce rétablissement, & l'envoya à Valentinien tant en qualité de député des autres Senateurs, que comme Préfet de Rome, ce qui l'obligeoit de faire rapport à l'Empereur de tout ce qui se passoit dans la ville.

Cette relation qu'il adresse aux trois Empereurs Valentinien, Theodose, & Arcade, fut présentée à Valentinien dans son Conseil, avant que personne eust seulement ouï dire que le Senat eust rien demandé sur ce sujet; & cette surprise empêcha les Evêques de s'assembler pour s'y opposer, comme ils eussent fait sans cela.

*Ambros.*  
*Ep. 12.*

Mais lorsque cette nouvelle fut portée à S. Ambroise, il dressa une Requeste dans l'instant mesme, & la presenta à Valentinien pour le garantir de l'importunité des Payens, qui avoient formé entre eux le dessein de le surprendre.

Il luy remontre que la demande qu'ils luy faisoient estoit la chose du monde la plus infame, la plus déraisonnable, & la plus indigne d'estre faite à un Prince Chrétien; que l'Empereur ne pouvoit après ce qui s'estoit passé rendre aux Démons ce qui avoit esté jugé au fisc, sans leur donner du sien propre; & que l'ardeur mesme avec laquelle les Payens vouloient rétablir leur fausse Religion estoit l'exemple du zele qu'il devoit avoir pour la veritable Foy, n'estant pas juste

qu'il deffendist foiblement la verité, quand il voyoit tant de chaleur dans Symmaque pour soutenir la vanité & la superstition. Après luy avoir représenté l'importance de cette affaire, il le prie au moins de consulter Theodose le nommant son pere, comme il avoit accoustumé de faire sur les autres matieres importantes à son Estat. Il demande aussi à avoir une copie de la relation de Symmaque tant pour y répondre que pour l'envoyer à Theodose, & en avoir son avis; & il proteste à son jeune Prince que s'il accorde aux Payens ce qu'ils luy demandent, il pourra venir à l'Eglise; mais qu'il n'y trouvera point d'Evêque, ou qu'il n'y en trouvera que pour luy resister, & rejeter ses Offrandes.

Que répondrez vous, dit-il, au Prestre de JESUS-CHRIST quand il vous dira; l'Eglise ne se met pas en peine de vos présents, après en avoir offert pour l'ornement des temples des Payens. L'Autel de JESUS-CHRIST rejette vos dons, puisque vous avez fait élever un autel pour le culte des Idoles. Car il faut regarder vostre parole, vostre écriture, & vostre soufcription comme vostre ouvrage. Nostre Seigneur JESUS-CHRIST refuse vostre obeïssance & la rebute depuis que vous l'avez rendue si honteusement aux Idoles; car c'est luy qui a dit, Vous ne pouvez servir à deux maîtres. Est-il possible que les Vierges Vestales puissent rentrer dans la possession de leurs Privileges, pendant que les Vierges consacrées à JESUS-CHRIST ne jouissent pas de ceux qui leur ont esté accordez? Quel dessein pouvez vous avoir en vous adressant aux Prestres de Dieu, après avoir préféré à leur Requeste les demandes profanes des Payens? Il ne nous est nullement possible d'entrer dans la société de leurs erreurs.

Qu'aurez vous, continuë-t-il, à répondre à ces paroles? Direz-vous que vous estes encore enfant, & que la foiblesse de vostre âge est la cause de cette faute? Mais il n'y a point d'âge qui ne soit parfait en JESUS-CHRIST, & Dieu n'approuve point l'enfance quand la plénitude de la Foy n'y est pas jointe. Il s'est aussi trouvé des enfans qui ont confessé sans trembler le nom de JESUS-CHRIST contre leurs persecuteurs. Que répondrez vous à Gratien vostre

» frere, quand il vous dira ; Je n'ay pas cru estre vaincu parce  
 » qu'après moy je vous laissois Empereur ; je suis mort sans  
 » regret, parce que je vous laissois mon heritier ; je n'ay point  
 » eu de douleur de quitter l'Empire, parce que j'estois persuadé  
 » que toutes mes Ordonnances particulièrement sur le fait  
 » de la Religion subsisteroient à jamais. Ce sont les titres de  
 » pieté & de vertu que j'avois érigés publiquement. Ce sont là  
 » les armes que j'avois arrachées au Demon ; ce sont les dépouilles  
 » que j'avois remportées sur le Diable ; c'est le butin que j'avois  
 » osté à l'ennemi commun de tous les hommes, & je l'offrois à Dieu  
 » comme le monument d'une éternelle victoire.

» Maxime mon ennemi pouvoit-il m'oster quelque chose de plus  
 » que ce que vous me faites perdre ? Vous avez aboli mes Ordonnances,  
 » ce que n'a point encore fait celui qui a pris les armes & s'est  
 » revolté contre moy. Les traits dont il m'a percé sont moins  
 » penetrans & moins funestes que celui que j'ay reçu de la main  
 » de mon propre frere quand il condamne mes Decrets. Le péril que  
 » je cours presentement auprès de vous est plus grand que celui  
 » qui a esté suivi de la perte de ma vie, puisque c'est la meilleure  
 » partie de moy mesme qui s'y trouve exposée, & que la mort que  
 » je souffre maintenant est celle de la vertu, après n'avoir souffert  
 » dans ce dernier accident que celle du corps. C'est maintenant que  
 » l'on détruit mon Empire, & ce qui est plus insupportable, qu'il  
 » est détruit par les vôtres ; qu'il est détruit par ceux qui sont à  
 » moy, & que l'on détruit ce que mes propres ennemis ont loüé  
 » en ma personne. Que si c'est de bon cœur que vous vous estes  
 » rendu à la demande des Payens, vous avez condamné ma Foy ; & si  
 » ce n'est que par contrainte, vous avez trahi la vostre. C'est ce  
 » qui me fait courir encore un plus grand péril en vostre  
 » personne, & qui est encore plus insupportable que tout le reste.

» Que répondrez vous aussi à nostre pere, lors qu'il vous donnera  
 » encore des marques d'une plus grande douleur en vous disant ; Il faut,  
 » mon fils, que vous ayez formé de moy un jugement bien désavantageux,  
 » en croyant que j'eusse esté capable d'user à l'égard des Payens  
 » d'une dissimulation & d'une condescendance pareille à la vostre ?  
 » Personne ne m'a ja-

mais rapporté qu'il y eust aucun autel au milieu du Senat de Rome.  
 Je n'ay jamais crû qu'il y eust un crime & un désordre de cette nature ;  
 & que dans cette assemblée si celebre qui est composée de  
 Chrétiens & de Payens, les Payens eussent la liberté de présenter  
 leurs sacrifices, c'est à dire d'insulter aux Chrétiens en leur  
 présence, & que les Chrétiens fussent contraints malgré eux  
 d'assister à ces sacrifices. Il s'est commis un tres grand nombre  
 de differens crimes sous mon regne. J'ay puni rigoureusement  
 tous ceux qui ont esté découverts. S'il y en a quelqu'un qui soit  
 échappé à ma connoissance, devez-vous donc dire que j'aye  
 approuvé ce que personne n'a déferé à mon Tribunal ? Vous  
 avez porté de moy un jugement tres injuste, si vous avez crû  
 que mon Empire s'est conservé non par ma Foy & par ma Religion,  
 mais par la superstition des autres.

S. Ambroise conclut sa Requête en remontrant à l'Empereur,  
 que puisque ce qu'on demande de luy est une injure que l'on  
 fait premierement à Dieu, & ensuite à son pere & à son frere,  
 il ne doit rien ordonner en cette rencontre que ce qu'il  
 sçaura estre utile pour son salut devant Dieu.

Il falloit estre S. Ambroise pour écrire à l'Empereur avec  
 cette generosité apostolique. Mais on peut avoir la liberté de  
 S. Ambroise, & dire & écrire tout ce que l'on veut, lorsqu'on  
 a une innocence & une sainteté pareille à celle de cet incomparable  
 Evesque, & que l'on soutient devant un Prince Chrétien la cause  
 de la Religion de JESUS-CHRIST. Aussi cette piece qui est venue  
 jusques à nous, servit beaucoup à fortifier le jeune Valentinien,  
 & à luy inspirer les excellentes réponses qu'il fit. Car quoyque  
 la Relation de Symmaque eust esté présentée à cet Empereur  
 avant que nostre Saint en eust appris la nouvelle, néanmoins il  
 y a bien de l'apparence que l'affaire ne fut pas terminée à l'heure  
 mesme ; & il est certain que la Requête de S. Ambroise fut lûe  
 dans le Conseil, où estoient entre autres le Comte Bauto General  
 des armées de Valentinien, & Rumoride qui tenoit le mesme rang,  
 & avoit esté nourri dans la veneration des Idoles. Et quoyque  
 l'on ne sçache pas distinctement si Bauto estoit Payen comme  
 luy ; néanmoins les loüanges que luy donne Zosime le rendent  
 d'autant plus



suspect de Paganisme, que cét Historien passionné est fort peu accoutumé à louer des Chrétiens.

Cette affaire si importante fut certainement le sujet d'une grande tentation à Valentinien; & outre son âge & la foiblesse de son Empire, sa conscience estoit exposée à un tres grand danger de se corrompre par les considerations politiques de ceux qui entroient dans son conseil, tant Payens que Chrétiens, puisqu'ils opinoient tous à accorder la demande de Symmaque. Et c'est apparemment ce qui fait dire à S. Ambroise, que si c'estoit des Chrétiens qui le portoient à cela, ils ne l'estoient que de nom; qu'il estoit obligé de l'en avertir pour ne s'y pas laisser surprendre; & que quiconque estoit de cét avis, sacrifioit aux Idoles.

Dieu garantit Valentinien de tous ces pièges, en l'affiliant d'une lumiere d'en haut qu'il préfera à toutes les considerations de la prudence humaine; & ce jeune Prince qui n'estoit encore qu'un enfant, mais que la vigueur de sa Foy rendoit déjà comme parfait, ne fit en cette rencontre

*Ambros. Conc. in obitu Valentiniani p. 108.* „ que ce que la pieté demandoit de luy. Semblable au jeune „ Daniel, dit S. Ambroise, il fut le seul qui ayant excité en „ luy mesme l'esprit de Dieu, reprochoit aux Chrétiens leur „ perfidie, & prevenoit les instances des Payens, en leur di- „ fant; Comment me croyez vous estre capable de vous ren- „ dre ce que mon frere ne vous a osté que par un sentiment „ de pieté, puisqu'il s'agit d'une chose où la Religion & mon „ frere sont offensez en mesme temps, & que s'il vivoit en- „ core il ne voudroit pas que l'on eust l'avantage de la pieté „ au dessus de luy? Lorsqu'on le pressoit autrefois par l'exem- „ ple de l'autorité paternelle, en luy remontrant que person- „ ne n'avoit aboli ces usages sous le regne de son pere, il leur „ répondit; Vous louiez mon pere de ce qu'il ne les a point „ abolis; aussi n'ay-je fait. Mais mon pere vous les a-t-il ré- „ tablis, pour me presser comme vous faites de les rétablir „ par son exemple? Enfin quand mesme mon pere vous au- „ roit rendu les choses que vous me demandez, mon frere „ vous les avoit-il renduës? Pour moy, j'aimerois beaucoup „ mieux estre l'imitateur de mon frere, que d'agir en cela par „ l'exemple de mon pere. Est-ce que mon pere seul a tenu le „ rang d'Empereur, & que mon frere n'a point eu aussi cette

dignité? Je leur dois à tous deux un mesme respect, & l'Empire leur est à tous deux également redevable. Je les imiteray donc tous deux, en ne rendant point d'une part ce que mon pere n'a pû rendre, parce que personne ne l'a voit encore osté; & de l'autre en observant l'Ordonnance de mon frere. Que Rome qui m'a donné la naissance de- mande de moy tout ce qu'elle voudra, je dois l'aimer en qualité de ma mere, mais je dois rendre à Dieu une exacte obeissance comme à l'auteur de mon salut.

Cette réponse si sage & si genereuse estoit un effet des semences de pieté que S. Ambroise avoit jettées dans l'esprit & dans le cœur de ce jeune Prince. Sa fermeté combla de joye toute l'Eglise, & remplit le Paganisme de confusion; & les adorateurs du veritable Dieu des batailles eurent la consolation de voir ruiner tout de nouveau l'Empire des fausses Divinitez, qui vouloient renouveler leur tyrannie sous le nom specieux de la Victoire.

## CHAPITRE XXII.

*S. Ambroise réfute Symmaque. Inceste d'une Vestale. Symmaque est accusé de maltraitter les Chrétiens.*

**Q**UOY QUE nostre Saint ne craignist plus rien pour la Foy de Valentinien après une declaration si publique de ses sentimens, il crut neanmoins que pour l'honneur & la seureté de la verité, il ne devoit pas laisser sans replique la Relation de Symmaque; & il le fit par une lettre adressée à l'Empereur, qui a passé dans toute la posterité pour une des plus celebres apologies de nostre Religion. *Ambros. Ep. II.*

Il veut d'abord que l'on juge de la verité plutôt par le fond & la substance des choses, que par le brillant de l'éloquence, dont il donne l'avantage à son adversaire. Et en effet Symmaque avoit acquis une si grande réputation dans cét art, que les auteurs Chrétiens & les Payens ont esté d'accord sur ce point pour en parler avec éloges; & il n'est pas moins relevé par Prudence que par Macrobe. Cependant avec tout son zele superstitieux, & tous les avantages de son art, il n'eut jamais rien à repartir à l'excellent *Paulin. vit. Ambros.*

livre de S. Ambroise, puisque c'est l'éloge que luy donne Paulin auteur de sa vie. Il fut lu dans le Conseil, & les Comtes mesme qui y assisterent, donnerent les mains à ce que demandoit le Saint. Prudence entreprit depuis ce temps-là de faire en vers ce que ce Saint Docteur de l'Eglise avoit fait en prose. Ennode Evêque de Pavie a renfermé l'heureux succès de ce fameux événement dans une Epigramme, qui est devenue fort celebre, & qui peut se rendre ainsi en nostre langue.

*C'est en vain que Symmaque adore la Victoire ;  
A son cher Orateur elle enleve la gloire,  
Passe au parti d'Ambroise, & nous apprend à tous  
Combien son amitié vaut moins que son courroux.*

Eclairciss.

Cela arriva sur la fin de l'an 384. après la moisson & la vendange, puisque S. Ambroise parle de la grande quantité de bled que cette année avoit rendu, pour faire voir que la sterilité de la précédente ne pouvoit estre attribuée sans extravagance à l'enlèvement de l'autel de la Victoire hors du milieu du Senat.

Dieu se déclara encore dans ce mesme temps pour la Religion Chrétienne contre la superstition du Paganisme. Car comme on sçait la chaleur avec laquelle Symmaque avoit exprimé sa Relation pour les interets des Vestales Vierges du Démon, dont il vouloit rétablir les privileges par l'avilissement des veritables Vierges de JESUS-CHRIST, il reçut une grande humiliation par la honte qu'il eut du crime de Primigenie l'une de ces Vestales, qu'il fut obligé de poursuivre jusques à la condamnation ; & cette méchante action commise dans la ville d'Albe, & que les Payens traitoient d'inceste en ce temps-là, estant suivie d'un supplice ignominieux, l'exécution qui s'en fit le couvrit de confusion. Son embarras paroist par deux de ses lettres, dont l'une est adressée au Préfet de Rome, à qui il dit que cette execution appartenoit, au lieu que dans l'ancienne Rome la connoissance de ce crime estoit du ressort du grand Pontife ; & l'autre à un autre Officier, le Préfet de Rome ayant refusé de s'en mesler, sous prétexte que sa charge, ne luy permettoit pas de s'éloigner de la ville, & que la grandeur de ce crime défendoit à ceux qui en estoient coupables l'entrée de cette capitale du monde.

Symmach. l.  
9. Ep. 122.

Ep. 123.

II

Il est assez probable que ce scandale n'arriva qu'après la Relation de Symmaque, n'estant pas à croire que S. Ambroise eust oublié de s'en prévaloir dans sa réponse, si ce fait fust venu à sa connoissance.

Ce ne fut pas la seule occasion où Symmaque eut à se plaindre des Vestales & de leurs Pontifes. Pretextat l'un des principaux appuis du Paganisme estant mort cette mesme année, les Vestales voulurent luy dédier une statuë, & les Pontifes y consentirent. Mais Symmaque persuadé que cela n'estoit ny dans la bien-seance de la condition des Vierges, ny autorisé par la coûtume, s'y opposa de tout son pouvoir. Il fit néanmoins d'inutiles efforts pour l'empescher. Car il paroist par les monumens qui nous sont restez, que Concordie l'une des Vestales fit élever cette statuë ; ce qui fait voir que Pretextat estoit plus considéré que Symmaque mesme dans le Paganisme, puisque l'on violoit les usages anciens pour honorer sa memoire.

Ces deux Officiers de l'Empire avoient esté broüillez entre eux par une autre occasion. Symmaque entre les fonctions de sa Préfecture avoit reçu ordre de l'Empereur d'informer des degasts que l'on avoit faits aux murailles des villes, & Pretextat Préfet du Prétoire ayant aussi reçu de semblables ordres sur la mesme matiere, avoit dessein de s'en prévaloir pour persécuter les Chrétiens dont il estoit le plus mortel ennemi. Symmaque qui ne l'estoit gueres moins que luy, ne voulut pas executer ces ordres qui luy avoient esté envoyez, de peur que ses ennemis ne le soupçonnassent d'avoir voulu profiter de cette commission pour tourmenter les Ecclesiastiques en haine de la Foy Chrétienne.

Néanmoins comme il voulut informer selon l'ordre de l'Empereur, toutes ses précautions n'empescherent pas qu'on ne l'accusast d'avoir abusé des ordres donnez à Pretextat, d'avoir fort mal-traitté les Catholiques, d'en avoir fait enlever quelques-uns des Eglises pour leur faire donner la gesne, & d'avoir fait emmener prisonniers des Evêques des villes voisines & éloignées. L'Empereur en ayant reçu des plaintes en fut irrité, & envoya un Rescrit au peuple où il reprenoit Symmaque fort aigrement, révoquoit l'ordre donné à Pretextat, & commandoit de mettre les prisonniers en liberté.

Ee

Nous avons encore la lettre que Symmaque luy écrivit sur ce sujet, & par laquelle il repoussa cette calomnie. Il y joignit les Actes de tout ce qui s'estoit passé, avec la déposition des Officiers de la Justice, qui rendoient témoignage à son innocence; & il obtint mesme une lettre de Damase, par laquelle ce Pape reconnoissoit que ce Préfet n'avoit fait aucune injure, ny aucun mauvais traitement aux Catholiques, & qu'aucun d'eux n'avoit esté enchaîné, ny mis en prison. Symmaque atteste de son chef la mesme chose dans cette lettre, & soutient sur le rapport de ses Officiers, que quoyque les prisons fussent pleines de personnes accusées de divers crimes, il n'y en avoit néanmoins aucun qui fust Chrétien.

L'adresse de cette lettre est faite dans les Annales de Baronius, à Valentiniën, Theodose & Arcade, qui est la véritable inscription; quoyque plusieurs éditions de Symmaque ne marquent que les noms de Theodose & d'Arcade, comme si la lettre n'eust esté écrite qu'après la mort du jeune Valentiniën. Mais outre que cét Empereur a certainement survescu Damase, on voit que Symmaque y parle d'un Empereur fils d'un Empereur, ce qui ne se peut rapporter à Theodose.

### CHAPITRE XXIII.

#### *Mort du Pape Damase, & ses Ecrits.*

*Eclairciss.*

**C**E témoignage que Damase rendit à l'innocence de Symmaque est l'une des dernières actions de son Pontificat, Dieu l'ayant appelé à luy l'11<sup>e</sup> jour de Decembre de cette année 384. à l'âge de 80. ans, après avoir esté assis 18. ans sur le siège de S. Pierre.

*Baron. an.*  
384.

Son premier dessein, selon Baronius, avoit esté de se faire enterrer en un lieu où estoient les Reliques de S. Sixte, & de plusieurs autres Martyrs; mais son humilité luy fit changer de pensée, de peur, dit-il, de troubler les cendres des Saints, c'est à dire de faire remuer pour sa sepulture une terre qui estoit consacrée pour le repos de leurs précieuses dépouilles. Il fut donc enterré en une Eglise qu'il avoit fait bastir dans les Catacombes sur le chemin d'Ardea, auprès de sa mere & de sa soeur. Il proteste dans les vers qui forment

*Anastaf.*

son Epitaphe qu'il espere la resurrection, & on croit qu'il en est l'auteur.

Cette Eglise n'estoit pas la seule qu'il eust bastie. Il y en avoit encore une autre dans Rome qu'il avoit construite auprès du theatre sous le nom de S. Laurent, dont il fit un titre, c'est à dire une paroisse; ou pour mieux dire, puisqu'il y avoit autrefois servi luy mesme avec son pere, il ne luy en faut attribuer que le rétablissement & la décoration; & on croit mesme que son corps y a esté transferé.

Anastase luy attribuë la pratique de chanter des Pseaumes le jour & la nuit dans les Eglises. Mais il est certain que cét usage est plus ancien que luy, s'il ne s'agit que de la recitation des Pseaumes qui ont toujours fait partie de l'Office Divin. Car S. Augustin semble dire que l'Occident ne l'avoit receu que de l'Orient, & par l'Eglise de Milan; & nous verrons que ce ne fut que deux ans après la mort de ce Pape.

Quant à la coûtume de chanter l'Alleluia dans l'Eglise Romaine, S. Gregoire le grand a écrit que l'on croyoit qu'elle l'avoit receuë de Jerusalem par le moyen de S. Hierôme, mesme hors le temps de Pasque; & cela se pourroit rapporter à l'an 382. parce que S. Hierôme estoit à Rome en ce temps-là, quoyqu'il y ait grand sujet de douter qu'il eust déjà esté à Jerusalem. Il est vray que Sozomene a écrit le contraire, pretendant que l'Alleluia ne se chantoit qu'une seule fois à Rome en toute l'année, sçavoir le jour de Pasque. Mais outre que son autorité est toujours fort foible, elle est d'autant moins considerable en cecy, que S. Augustin qui avoit enseigné la Rhetorique à Rome avant que de venir à Milan, assure que l'Alleluia se chantoit par tout dans les cinquante jours du temps de Pasque; & S. Hierôme témoigne qu'à Rome on le chantoit mesme aux funerailles.

*Greg. Magn.*  
l. VII. Ep.  
64.

*Sozom. l.*  
VII. c. 19.

*Aug. Ep.*  
119.

*Hieron. Ep.*  
30.

Ce Saint Docteur de l'Eglise qui avoit eu une liaison particuliere avec luy, le met au nombre des auteurs Ecclesiastiques, à cause de beaucoup de petits ouvrages qu'il avoit publiez. Aussi a-t-on cru en ce siècle-là qu'il avoit beaucoup de genie pour la poésie, quoyque les vers qui nous restent sous son nom ne soient pas fort achevez. Outre ce qu'il avoit fait en vers & en prose sur la Virginité, nous avons quelques lettres de luy parmi les œuvres de S. Hierôme à qui elles s'adressent;

*Id. Catal. de*  
*Scriptor.*

*Id. Ep. 22.*

& il n'y a pas long-temps que l'on en a publié deux écrites à S. Ascole de Thessalonique, & une grande à Paulin Evêque d'Antioche, dont Theodoret a rapporté une partie dans son histoire. Ce mesme auteur en cite encore une autre que ce Pape écrivit aux Orientaux sur le sujet de Timothée disciple d'Apollinaire.

On luy a peut-estre attribué plus de vers qu'il n'en a fait. Car outre ceux qui sont inferez dans la Bibliothèque des Peres, & ceux que Baronius rapporte, un auteur moderne en a fait encore un nouveau recueil. On peut tirer de ceux dont parle Baronius, & qui paroissent les plus fideles, quelques monumens pour les tombeaux des Martyrs que ce Pape avoit fait bastir ou orner.

S'il en faut croire les traditions Romaines, il n'estoit pas moins magnifique par la construction des édifices publics, que celebre par son erudition. Car il avoit, à ce qu'on dit, fait sécher les eaux qui incommodoient le cimetiere du Vatican; & il avoit fait conduire à l'Eglise de S. Pierre du mesme Vatican une fontaine pour servir de fonds baptismaux, & que l'on croit estre celle que décrit Prudence.

Nous n'avons plus les vers dont il accompagna quelque ouvrage qu'il avoit fait au monument de S. Chrysanthe & Sainte Darie, mais nous avons encore ceux par lesquels il témoigne avoir orné le tombeau de S. Maur enfant martyrisé peu de temps avant S. Chrysanthe. On luy est aussi redevable de la décoration de celui de S. Felix & de S. Adaucte par un Prestre nommé Verus. Celui de Saint Prote & de S. Hyacinthe, qui estoit couvert de terre, fut une de ses découvertes; & il orna aussi de peintures l'Eglise de Sainte Anastasie.

Les traverses de son Pontificat ont contribué à le rendre plus illustre, & la calomnie qui s'est efforcée de noircir son innocence, n'a point empêché les plus Saints Evêques de son temps, & les plus celebres Docteurs de l'Eglise, de l'honorer non seulement par la consideration du rang sublime qu'il y tenoit, mais aussi par celle de son grand merite; & la posterité luy a rendu la justice qui luy estoit due en le mettant au nombre des meilleurs Papes.



# LA VIE DE SAINT AMBROISE

ARCHEVESQUE DE MILAN,  
DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

LIVRE IV.

Contenant ce qu'il a fait depuis la mort de Damase  
jusques au Baptesme de S. Augustin.

## CHAPITRE I.

*Election de Sirice. Il écrit à Himere Evêque de Tarragone.  
Maxime luy écrit.*



LE Saint Siège ayant vaqué onze jours, Sirice Anastas.  
Baron. in  
Append.  
Tom. 4. Romain de naissance fils de Tiburce, & qui avoit esté Prestre du titre du Pasteur, où il avoit fait les fonctions Ecclesiastiques avec un autre Prestre nommé Sifinne & le Diacre Tigride, fut élu par le peuple Romain qui s'éleva encore une fois contre les prétentions d'Ursin, & s'opposa à l'ambition indomptable de ce Schismatique.

L'Empereur qui estoit bien aise de voir une si grande union parmi le peuple, apprit avec joye la nouvelle de cette élection qu'il prit pour une grande marque de l'innocence & de la probité de Sirice; & par un Rescrit adressé à Pinien Prefet de Rome, il ordonna qu'il demeureroit

E c iij

Evesque ; ce qui fait voir qu'apparemment Ursin demandoit sa place.

*Siricius Pape Ep. I.*

Sirice avoit commencé son Pontificat par une action d'autorité & d'une tres grande importance en qualité d'Evesque de Rome. Himere qui depuis long-temps estoit Evesque de Terragone l'une des principales Eglises d'Espagne, avoit envoyé le Prestre Bassien avec une Relation adressée au Pape pour le consulter sur divers desordres qui estoient alors en Espagne, & demander l'avis de l'Eglise Romaine comme à celle qui estoit la teste de son corps. Cette Relation n'estant arrivée à Rome qu'après la mort de Damase & la promotion de Sirice, ce nouveau Pape la fit lire en l'assemblée des freres, ce qui marque peut-estre les Evesques qui avoient assisté à son Ordination ; & ayant meurement pesé & considéré les questions qui luy estoient proposées, il y répondit par articles selon l'obligation de son rang, après avoir averti Himere de sa promotion, comme il le falloit, ainsi qu'il le témoigne luy mesme.

*cap. 2.*

Quelques Evesques d'Espagne voulant rejeter le Baptesme des Ariens, ce Pape leur oppose l'autorité de Libere, la decision du Concile de Nicée, la pratique de Rome, & celle de tout l'Orient & de tout l'Occident.

*cap. 2.*

Quant à ce qui regarde le temps du Baptesme, il dit qu'il ne se doit pas donner ny à Noël, ny à l'Epiphanie, ny aux festes des Apostres & des Martyrs, mais seulement à la feste de Pasque avec sa Pentecoste, ce qui semble marquer tout le temps de Pasque, ainsi qu'il se pratiquoit à Rome, & dans toutes les Eglises. Il en excepte néanmoins non seulement les personnes pressées par quelque danger, comme à l'occasion d'un naufrage, d'un siège de ville, d'une incurfion d'ennemis, de quelque maladie desesperée, mais aussi les enfans qui ne savent pas encore parler ; & il veut qu'en ces rencontres on se haste de donner le Baptesme à tous ceux qui le demanderont.

*cap. 3.*

Il ordonne de retrancher les Sacremens aux Chrétiens qui seront tombez dans l'Apostasie, & qui auront sacrifié aux Idoles ; mais il veut que s'ils ont passé toute leur vie dans la penitence & dans les larmes on les reconilie à la mort.

*cap. 4.*

Il declare qu'il faut empescher autant que l'on peut qu'une fille fiancée, qui a reçu la Benediction du Prestre pour

épouser une personne, n'en épouse une autre ; le violement de cette Benediction passant pour une espece de sacrilege dans l'estime des fideles.

Sur la consultation qu'Himere luy avoit faite touchant ceux qui après s'estre acquitez de la penitence que l'Eglise leur avoit enjoite, retournoient comme des chiens à leur premier vomissement, & se rouloient dans leur ordure, soit en portant les armes, soit en recherchant tout de nouveau les divertissemens du siècle, soit en donnant des marques de leur incontinence par les enfans qu'ils mettoient au monde après avoir reçu l'absolution ; il ordonne que comme ces personnes ne peuvent plus avoir recours comme autrefois à la penitence, c'est à dire, qu'il n'y a plus lieu pour eux de la pratiquer en la maniere publique & solemnelle avec laquelle ils l'avoient faite, on leur accorde seulement la liberté de s'unir aux autres fideles dans l'Eglise par la priere, d'assister à la celebration des saints Mysteres, quoy qu'ils ne le meritent pas ; mais qu'on ne leur permette point d'approcher de la sainte Table, afin que cette severité les oblige de punir en eux-mesmes les excès qu'ils ont commis, & que cet exemple serve pour empescher les autres de se laisser entraîner par leurs passions deshonestes. Il veut néanmoins qu'on leur accorde la communion à la mort ; & que l'on garde aussi la mesme conduite envers les femmes qui seront tombées après avoir fait penitence.

Il condamne à de rigoureuses prisons les Religieux & les Religieuses qui ayant commis de secretes impuretés dans les Monasteres, auront eu ensuite l'insolence de vivre comme s'ils estoient mariez, & d'avoir des enfans, sans se mettre en peine ny des loix publiques, ny des jugemens Ecclesiastiques ; & il veut qu'on leur fasse passer tout le reste de leur vie dans les larmes, & qu'on ne leur accorde qu'à la mort la grace de les rétablir dans la communion de l'Eglise.

Il oblige absolument les Diacres & les Prestres à garder la continence par la consideration de la sainteté de la Loy nouvelle qui nous oblige à une plus grande sainteté que l'ancienne, & qui engage les Ministres des Autels à garder toute leur vie la pureté que ceux de l'ancien Testament gardoient si exactement dans le temps de leurs fonctions sacerdotales. Et comme plusieurs s'estoient dispensés de cet

ordre de l'Eglise, il permet à ceux qui reconnoissent leur faute, & qui pourront s'excuser sur leur ignorance, de demeurer dans leurs degrez sans monter plus haut, pourveu qu'ils vivent à l'avenir dans une parfaite chasteté. Mais pour ceux qui voudront deffendre cet abus comme un usage legitime, il déclare qu'ils sont deposez par autorité du siége apostolique de toutes les dignités qu'ils ont dans l'Eglise, de l'Episcopat, de la Prestrie & du Diaconat, estant necessaire d'appliquer le fer à des playes que des remedes doux & ordinaires ne peuvent guerir. C'est cet article celebre de Sirice qui a esté cité & transcrit mesme en partie par le Pape Innocent I. dans la lettre à S. Exupere de Toulouse.

cap. 8. 9.  
10. 11.

Il marque avec étendue la vie innocente que doivent avoir menée ceux qui se sont devoiez dès leur enfance au service de l'Eglise, ou ceux qui seront élus dans un âge plus avancé par le Clergé ou par le peuple; sur tout il en exclut ceux qui auront esté mariez deux fois, ou qui auront épousé une veuve, & ne veut pas mesme que les Lecteurs se marient d'une autre maniere sur peine de déposition.

cap. 12.

Il renouvelle le reglement du Concile de Nicée touchant la qualité des femmes qui peuvent demeurer legitimement chez leurs parens Ecclesiastiques.

cap. 13.

Il prescrit le temps necessaire pour élever les Moines aux Ordres mineurs, au Diaconat, à la Prestrie, & à l'Episcopat, & veut qu'ils ayent gardé beaucoup de distance & d'intervalles entre chacun de ces degrez.

cap. 14.

Il déclare qu'un homme qui a esté une fois mis en penitence, doit estre exclus de la Clericature pour tout le reste de sa vie; & il ordonne que ces definitions soient une regle generale pour toutes les Eglises du monde, prononçant plusieurs fois que ceux qui n'y obeiront pas seront séparés de la communion de l'Eglise par la Sentence du Synode, & menaçant les Souverains Prélats de toutes les provinces, que le Saint Siége prononcera sur leur dignité la Sentence qu'ils mériteront; s'ils negligent de les observer. C'est pourquoy il prie Himere de faire notifier sa lettre à tous les Evêques non seulement de son Diocese, c'est à dire de sa province, mais aussi de la Carthagene, de la Betique, de la Lusitanie, de la Galice, & à tous ses voisins, ce qui semble mesme comprendre ceux des Gaules. Et en effet Innocent I. suppose que

eux, & à laquelle ils n'arriveroient peut-estre jamais; puis qu'avec ce peu d'argent que ce pauvre avoit ramassé de ses aumônes, il avoit acquis ce qu'ils tâchoient d'acquiescir par tant de travaux, tant de tours & de retours, savoir la joye d'une felicité temporelle. Il est vray que le sujet de la joye de ce pauvre n'estoit ny honneste, ny legitime; mais après tout il suffisoit qu'il fust joyeux pour estre envié par ce Saint qui ne l'estoit pas encore.

Comme il avoit déjà atteint l'âge de trente ans, il se croyoit obligé de choisir un genre de vie dans lequel il pût passer doucement tout le reste de ses jours. Il y avoit plus d'onze ans qu'il avoit commencé à brûler de l'amour de la sagesse sans la pouvoir découvrir; & il se voyoit encore plongé dans la fange & dans la boue où il estoit alors né pensant qu'à jouir des choses presentes qui luy échappoient des mains, & qui divisoient son esprit par une infinité de desirs & de passions. Il remettoit toujours au lendemain la découverte de la verité; & ressentoit un très grand chagrin de ce que S. Ambroise n'avoit point de temps pour luy résoudre ses doutes, & de ce que luy de son côté n'en avoit point pour pouvoir lire, ny d'argent pour acheter les livres qui luy estoient necessaires. Il se resolut néanmoins de regler son temps, & de distribuer ses heures d'une telle sorte qu'il luy en restast pour songer à son salut. Mais ce n'estoit pas sans inquietude qu'il se reduisoit à ce parti; & comme il pensoit à s'établir, dans le monde, il vouloit se réserver tous les jours quelque temps pour rendre ses principaux devoirs à ses principaux amis, & aux personnes de condition, dont le support & la faveur luy estoient necessaires. Il vouloit aussi s'en réserver pour luy mesme, afin de donner quelque relasche à son esprit après tant de soins & tant de veilles.

1. 6. Confess.  
c. 11.

Quelquefois il se voyoit assez genereux & assez desintéressé pour abandonner toutes les choses du monde, reconnoissant combien elles estoient vaines & inutiles, & de se donner tout entier à la recherche de la verité. Il consideroit que cette vie n'estoit que misere, & que l'heure de la mort estoit incertaine; & il se representoit le triste estat dans lequel il en sortiroit si elle le surprenoit tout d'un coup, ne restant plus aucun lieu où il pût apprendre ce qu'il n'auroit pas appris par sa faute, ou plustost ne luy restant rien sinon



d'estre puni d'une negligence si criminelle. Sur cela son esprit formoit encore de nouveaux doutes; & il se disoit à luy-mesme que peut-estre il ne restoit plus aucun sentiment à l'homme après sa mort, & que l'ame estant éteinte toutes ses inclinations cessoient avec elle. Mais il retractoit aussitost ce doute comme une tres mauvaise pensée, & disoit que ce n'estoit pas en vain que la Religion Chrétienne s'estoit élevée en un si haut point de gloire, & s'estoit acquis une si grande autorité par toute la terre, n'estant pas croyable que Dieu eust fait pour nous tant de prodiges & tant de merveilles, si nostre ame devoit mourir avec nostre corps. D'où il concluoit qu'il ne falloit pas differer davantage de renoncer à toutes les esperances du siècle, pour s'employer tout entier à connoître Dieu, & à rechercher une vie bien-heureuse.

La volupté néanmoins formoit de nouveaux obstacles contre cette resolution, & luy inspiroit qu'il falloit attendre encore un peu; Que cette vie qu'on mene dans le monde avoit ses douceurs & ses charmes; Qu'il ne falloit pas aisément s'en retirer, parce qu'il seroit honteux d'y rentrer après en estre sorti; Qu'il estoit sur le point d'obtenir quelque employ considerable, & que quand il en seroit venu à bout il auroit sujet d'estre content; Qu'il avoit beaucoup d'amis qui estoient tres contens; Que quelque haste qu'il eust de borner ses esperances, il pouvoit toujours aspirer à quelque charge de Judicature; Qu'après cela il pourroit prendre une femme qui auroit du bien, afin de pouvoir entretenir une famille, & que son ambition & ses desirs seroient alors satisfaits; Qu'en effet on avoit vû quantité de grands personages, & tres dignes de servir d'exemple à tous les autres, qui pour s'estre engagez dans le mariage n'avoient pas laissé de s'appliquer à l'étude de la sagesse.

Ibid. c. 12.

Alipe son ami qui estoit tres chaste faisoit tous ses efforts pour tâcher de le détourner du Mariage, disant que s'ils s'y estoient engagez, ils ne pourroient jamais vivre ensemble avec un parfait repos dans l'amour de la sagesse, ainsi qu'ils le desiroient depuis long-temps. Mais saint Augustin resistoit de son costé en luy opposant les exemples de ceux qui après s'estre mariez estoient toujours demeurez dans l'étude de la sagesse, dans le service de

que ces Decrets de Sirice estoient connus de Saint Exupere de Toulouse, & pouvoient l'estre de beaucoup d'autres dans ces pais-là.

Cette lettre est dattée du 11. Fevrier de l'année 385. sous le Consulat d'Arcade & de Bauton, & elle est la premiere de toutes les Decretales des Papes que les sçavans reconnoissent aujourd'huy pour veritables, toutes les precedentes qui ont esté inserées depuis dans les Collections modernes estant fausses & supposées. Aussi est-elle la premiere qui se trouve dans les anciennes Collections de l'Eglise Latine. Et en effet on ne la peut revoquer en doute, puis qu'elle se trouve seule dans la Collection de Denys le Petit, & que tout ce que Cresconius cite des Decrets de Sirice est aussi tiré de cette Epistre.

Ces reglemens Ecclesiastiques n'épuiserent pas les premiers soins de ce Pape. Il écrivit encore vers ce mesme temps à Maxime tant pour l'exhorter à suivre inviolablement la vraye foy, craignant peut-estre qu'il ne se laissât surprendre par les Priscillianistes, que sur la promotion irreguliere d'Agrece qui avoit esté fait Prestre contre l'ordre. C'est ce qui paroît par la réponse que luy fit Maxime, & que le Cardinal Baronius a inserée dans ses Annales. Car après luy avoir protesté la sincerité de son amour pour la Foy Catholique, & luy avoir promis d'assembler tous les Evesques des Gaules & des cinq provinces de la Narbonnoise pour juger de l'affaire d'Agrece, il l'assure qu'il fait ce qu'il peut pour conserver dans l'Eglise la pureté de la Foy, maintenir l'union des Evesques, & corriger les defordres qu'il avoit trouvez à son avenement à l'Empire, reconnoissant qu'ils estoient capables de produire un jour des maux irremediables, s'il n'y eust pourveu promptement.

Ces paroles peuvent avoir rapport à l'affaire des Priscillianistes. Et en effet il ajoûte que l'on venoit de découvrir des abominations étranges des Manichéens, non par de simples conjectures & des soupçons incertains, mais par la confession qu'ils en avoient faite eux-mesmes devant les Juges, comme le Pape le pouvoit apprendre des Actes qui en avoient esté dressez.

## CHAPITRE II.

*Progrès de la grace dans l'ame de Saint Augustin. Il prononce un Panegyrique en l'honneur de Valentinien & du Consul Bauton.*

*Aug. lib. 6.  
Confess. c. 6.*

PENDANT que Sirice d'une part & Saint Ambroise de l'autre travailloient si utilement à la tranquillité de l'Eglise, Dieu se servoit de ce saint Evesque pour y faire entrer Saint Augustin, quoy qu'ayant renoncé aux resveries des Manichéens, il ne connoist pas encore pleinement en ce temps-là la verité de nostre Religion.

L'ambition & la volupté possedoient encore son cœur, & ses chaisnes luy paroissent si aimables, qu'il apprehendoit de les rompre. Il soupiroit après les honneurs, les richesses & le mariage; mais Dieu se moquoit de luy; & dans l'ardeur de ces passions, quoy qu'il souffrist des douleurs tres ameres & tres cuisantes, Dieu luy estoit d'autant plus favorable qu'il luy laissoit moins trouver de douceurs & de delices hors de luy.

Ce fut au commencement de cette année que pour contenter son ambition, & chercher les occasions de l'établissement de sa fortune, il prononça un Panegyrique en l'honneur, non de Maxime, mais du jeune Valentinien, & du Consul Bauton.

Dans le temps qu'il s'y preparoit, son esprit estant inquiet sur ce sujet, & comme agité d'une fièvre ardente par les pensées qui troublent les hommes en ces rencontres, lors qu'il passoit par une rue de Milan, il apperçeut un homme qui à son avis avoit un peu bû, & qui se réjoüissoit & se jouoit. Le voyant il soupira, & se tournant vers quelques-uns de ses amis qui l'accompagnoient, il leur parla avec sentiment de tant de maux que sa folie & la leur leur faisoit souffrir; & leur representa que par tous les efforts pareils à ceux qui luy donnoient alors tant de peines, & qui par les aiguillons d'une ardente ambition le contraignoient de traîner la chaisne si pesante de sa misere, & de l'augmenter en la traînant, ils ne prétendoient autre chose que de posséder une joye aussi tranquille que celle dont ce pauvre jouïssoit déjà devant

*renvoie à la page 227.  
à devant.*

Dieu, & dans l'affection & la fidelité qu'ils devoient à leurs amis.

Cependant on travailloit avec soin pour le marier. Il avoit déjà fait la recherche d'une fille, & on la luy avoit promise. Sainte Monique sa mere fit tout ce qu'elle put pour avancer cette affaire, dans le desir qu'elle avoit qu'après qu'il seroit marié il receust le Baptesme, auquel elle reconnoissoit avec grande joye qu'il se dispoit chaque jour de plus en plus, esperant trouver ainsi dans la profession de foy de son fils l'accomplissement de ses vœux & des promesses de Dieu. Mais lorsqu'elle recommandoit cette affaire à Dieu à la priere de son fils mesme, luy demandant sans cesse, & du plus profond de son cœur, qu'il luy plust de luy faire connoistre en songe quelque chose de son mariage à venir, elle ne put jamais obtenir cette grace. On continuoit néanmoins de faire instance sur ce mariage; & la fille que l'on demandoit pour S. Augustin ne pouvant estre de deux ans en âge de se marier, on estoit resolu d'attendre, parce qu'on jugeoit ce parti avantageux.

Afin d'en ôter les obstacles, il avoit souffert que l'on éloignast de luy la femme qu'il entretenoit; & elle s'en retourna en Afrique, luy ayant laissé un fils qu'il avoit eu d'elle. Mais il en reprit une autre, tant il estoit esclave de la volupté; & il estoit encore tellement possédé de cette mal-heureuse passion, qu'encore qu'il regardast S. Ambroise comme un homme heureux selon le monde, le voyant si fort honoré des puissances de la terre, néanmoins son celibat luy sembloit difficile à supporter. Il ne pouvoit encore s'imaginer, comme ne l'ayant jamais éprouvé, quels estoient les combats de ce grand Saint contre les attaques de la vanité; quelles estoient ses esperances; quelles estoient les consolations dont Dieu le favorisoit dans les evenemens les plus fascheux; & quelles estoient ses joyes, lorsque son cœur se nourrissoit du vin si délicieux de ses Ecritures saintes.

Il avoit avec beaucoup de reconnoissance, que plus sa misere l'éloignoit de Dieu, plus la misericorde de Dieu s'approchoit de luy; que Dieu avançoit déjà sa main pour le tirer de la fange de ses crimes, & le laver dans les eaux sacrées du Baptesme, lorsqu'il n'avoit pas la moindre pensée de ce qui estoit si prest d'arriver; & enfin que dans la

passion qu'il avoit pour des voluptez charnelles, il n'estoit retenu que par la seule apprehension de la mort & du jugement, la diversité de tant de fausses opinions qui luy estoient passées par l'esprit n'ayant pû en effacer cette crainte. Mais le moment de sa parfaite conversion ne luy estoit pas encore arrivé, & Dieu vouloit qu'avant cela il fust dans Millan l'un des témoins d'une tres grande perfection de l'Eglise, qui devoit estre la couronne de S. Ambroise.

### CHAPITRE III.

*L'Imperatrice Justine persecute S. Ambroise à la sollicitation d'Auxence Arien. Euthyme veut enlever le Saint. Justine tâche d'obtenir de luy la Basilique Portienne, & puis la neuve.*

*Eclairciss. 1.* **L**es services que S. Ambroise avoit rendus à l'Empire estoient assez considerables pour luy procurer quelque repos, & il n'estoit pas juste de luy envier ce qu'il venoit de donner si liberatement aux autres. Mais la fureur d'une femme Imperatrice, & mere d'un Empereur, qui a esté appellée une nouvelle Iesabel par un Saint de ce temps-là, n'estoit capable ny d'équité, ny de moderation. Son faux zele pour l'Arianisme étant armé de la souveraine puissance, rompit enfin les barrieres que sa prudence politique avoit respectées pendant quelque temps; & il ne falloit plus attendre d'elle raisonnablement que des effets conformes à l'aveuglement de son esprit, & aux pernicieux sentimens de la fausse Religion dont elle estoit la protectrice.

*Ruffin. l. 2. c. 15. Theodoret. l. 3. c. 15.* Elle avoit eu l'industrie de cacher son venin durant la vie de Valentinien son mari, n'osant entreprendre d'engager dans ses passions un Prince dont elle connoissoit le zele & la fermeté. Les différentes tentatives qu'elle fit en faveur de ceux de sa secte n'eurent aucun succès sous le règne de Gratien, ainsi que nous avons vû. Mais après la mort de ce Prince, Justine voyant la puissance du jeune Valentinien son fils affermie, ce sembloit, par l'accord dont S. Ambroise mesme avoit esté le mediateur avec Maxime, elle crut pouvoir abuser de la jeunesse de son fils, & de

l'autorité que la qualité de mere luy donnoit sur son esprit.

Outre son inclination personnelle pour l'établissement de son parti, elle estoit appuyée par les Dames de la Cour qui se succedoient les unes aux autres pour faire la guerre à l'Eglise; & elles n'y pouvoient gueres mieux réussir qu'en irritant ce jeune Prince contre nostre Saint.

Mais le principal instigateur de ses desseins pernicieux & le premier ministre de ses violences, estoit un nommé Auxence originaire de Scythie, où il avoit commis de si grands crimes, qu'en sortant de son pais il avoit voulu changer de nom pour n'estre pas reconnu à cause de son infamie. Il estoit aussi bien aise d'éviter le nom d'Auxence, qui estoit devenu fort odieux à tout le peuple de Milan, à cause que c'estoit le nom de l'ancien Evesque des Ariens. Et ce fut peut-estre pour ce sujet qu'il se faisoit appeller Mercurin. Mais ce n'estoit qu'un mesme monstre qui s'estoit caché sous deux noms differens.

S. Hierôme nous semble obliger de croire qu'il fut fait Evesque des Ariens presque aussi-tost que S. Ambroise le fut par les Catholiques. Car écrivant au Pape Damase durant la persecution de Valens, il dit par ironie, qu'il faudra que l'on joigne Urfin avec sa Sainteté dans une mesme Eglise, & que l'on allie Auxence avec Ambroise. Or il est difficile de croire qu'il parle ainsi du premier Auxence qui estoit mort avant la promotion de S. Ambroise à l'e-  
*Hieron. Ep. 57. Eclairciss. 2.*

pisopat de Milan. Quoyque ce Scythe prist la qualité d'Evesque des Ariens, ses sectateurs ne consistoient neanmoins qu'en un petit nombre d'Officiers de la Cour, & en quelques Gots qui n'avoient point d'autre Eglise que le chariot de Justine. Car quelque part qu'allast cette femme, elle traïnoit avec elle toute sa bande; mais nul habitant de Milan n'estoit engagé dans cette secte. Et c'est ce qui fait dire à S. Ambroise, que puis qu'Auxence se vançoit de la faveur de quelques étrangers, il devoit donc s'en aller estre Evesque au pais de ceux qui le reconnoissoient pour tel. Ce n'est pas qu'il ne preschast tous les jours; mais comme il ne persuadoit personne, il estoit obligé de chercher dans la puissance de Justine des moyens plus efficaces pour multiplier le nombre de ses sectateurs.

Justine en avoit tout le dépit que l'on peut bien s'imaginer; & c'estoit ce qui luy rendoit S. Ambroise aussi odieux qu'il luy devoit estre venerable par les grands services qu'elle venoit d'en recevoir en affermissant la couronne sur la teste de son fils. Elle ne manquoit à rien de ce qui luy paroissoit utile pour luy dresser tous les pièges dont elle se pouvoit aviser. Elle taschoit d'engager le peuple dans son parti, en l'excitant contre luy par la promesse des honneurs, des charges & des dignitez publiques. Elle leur promettoit la qualité de Tribuns, pourveu qu'ils entreprissent de l'enlever; & plusieurs l'ayant essayé sans aucun succès, Euthyme se laissa emporter contre luy à un si grand excès de fureur, qu'il bastit une maison auprès de l'Eglise, & y fit faire un chariot pour avoir plus de facilité à executer l'enlèvement de ce Saint Evesque, & l'entraîner en exil. Mais il ne sçavoit pas que la structure de cette machine luy devoit estre funeste.

Paulin. vit.  
S. Ambros.

Cela se passoit de la sorte au milieu du mois de Mars de l'an 385. Mais un peu avant cela, & lorsque l'on ne parloit pas encore de bannir le Saint, il fut mandé au Palais par l'Empereur qui vouloit luy enlever une Eglise pour la donner aux Ariens, sçavoir la Basilique Portienne qui estoit hors de l'enceinte des murs de la ville. Cette affaire ayant esté traitée en plein Conseil devant les plus grands Seigneurs de l'Empire, tout Evesque qui n'auroit point eu la fermeté de S. Ambroise, & qui auroit eu assez de prudence humaine pour s'accommoder au temps, n'auroit pû résister à une si redoutable autorité, & à des sollicitations si pressantes. Mais tout l'éclat de la Cour ne put ébloüir le Saint, ny ébranler sa constance Episcopale, ny luy faire rien relascher des droits de l'Eglise.

C'est ce qu'il déclara luy-mesme quelque temps après par ces paroles du Psalmiste, *Les méchans seront exterminés, mais ceux qui attendent le Seigneur recevront la terre pour héritage.* Car il dit qu'il s'estoit trouvé des Ariens, qui estant appuyez de la puissance de l'Empereur, croyoient qu'on leur devoit donner une Eglise consacrée à Dieu, & menaçoient déjà des supplices les plus cruels. Mais à Dieu ne plaise que la crainte des tourmens ait plus de poids & plus de pouvoir que les regles de la pieté sur une ame qui est dévouée

voüée à son service. La perfidie n'eut point en cette rencontre les avantages qu'elle se promettoit, parce que la Foy luy résista genereusement.

Cependant le peuple sçachant que son Saint Evesque estoit au Palais, y accourut en foule de toutes parts, & avec une si grande impetuosité, que rien n'estoit assez fort pour le soutenir. Ce fut inutilement que l'on envoya un Comte avec des soldats pour dissiper cette multitude de citoyens: car ils s'offrirent tous à perdre la vie pour la Foy de JESUS-CHRIST. Ainsi ceux qui avoient voulu intimider S. Ambroise, furent contraints de le prier humblement de vouloir appaiser le peuple; & afin de l'y engager ils luy donnerent parole malgré eux, que personne n'entreprendroit rien sur la Basilique que les Ariens demandoient.

Mais ceux qui avoient oublié si facilement les bons offices qu'il avoit rendus à l'Empire l'année precedente, ne conserverent pas long-temps le souvenir de ce service si important qu'il venoit de rendre à la Cour qui l'en avoit pressé instamment; & quoyqu'il n'eust aucune part à cette émotion du peuple, on ne laissa pas de luy en faire un crime comme s'il en avoit esté complice. Ce fut en cette rencontre qu'il garda le juste temperament de sagesse & de force qu'un Evesque de l'Eglise de JESUS-CHRIST, & un serviteur de l'Empereur estoit obligé de garder. Il eut esté bien aisé de diminuer ce prétexte que l'on prenoit de décrier sa fidelité, & de le rendre odieux à la Cour. Mais il ne le craignoit pas jusques au point de rien relascher de son devoir, sçachant qu'il n'y avoit rien à craindre lorsqu'on faisoit tout pour JESUS-CHRIST.

Sa sœur Marcelline, comme nous avons dit cy-dessus, estoit à Rome, où son extraordinaire pieté ne luy permettoit point de demeurer indifférente aux choses qui regardoient la Religion. Et comme dans toutes les lettres qu'elle écrivoit à S. Ambroise, elle s'informoit avec soin des affaires de l'Eglise, le Saint luy avoit sans doute mandé le trouble que l'on excitoit contre luy; & c'est peut-estre ce qui fut cause que par la lettre qu'il en receut le Jeudy de devant le Dimanche des Rameaux, elle luy mandoit qu'elle estoit extraordinairement inquietée par ses songes. C'estoit un présage & un présentiment prophétique de ce qui devoit

G.g.

De Basilicâ  
non tradenda.

Eclairciss.

Ep. 19.

arriver à son cher frere. Car dès le lendemain, qui estoit le Vendredy 14. Avril, on remia contre luy des machines qui luy causerent de si grandes inquietudes, qu'elles eussent esté capables de l'accabler si Dieu ne l'eust soustenu. Jusques là les Ariens s'estoient contentez de solliciter la Basilique Portienne qui estoit hors des murs de Milan; mais ce jour là on demanda à S. Ambroise la Neuve qui estoit dans la ville, & plus grande que l'autre. Il est mal-aisé de dire si c'estoit la Basilique que l'on appelloit déjà Ambrosienne, & qui n'estoit pas encore dediée en ce temps-là, ne l'ayant esté qu'après la révelation des Reliques de S. Gervais & de S. Protas; ou si c'estoit celle des Apostres *in Romana*, ou à la porte de Rome, que S. Ambroise avoit dediée quelque temps auparavant, y ayant mis des Reliques des Apôtres, qui avoient excité une extrême devotion dans le cœur de ceux qui avoient assisté à cette sainte ceremonie. Car quoyque l'on voye que l'on faisoit déjà l'Office dans cette Basilique Neuve, nous avons vû dans la vie de S. Athanase qu'on le faisoit alors dans les Eglises qui n'estoient pas encore dediées, ny mesme achevées.

Mais quelle que puisse estre cette Basilique Neuve, des Conseillers vinrent trouver S. Ambroise pour luy dire de la livrer, & d'empescher que le peuple ne fust aucun trouble. Il répondit selon l'obligation de son rang, qu'un Evesque ne peut pas livrer le peuple de Dieu. On luy commanda précisément de la part de l'Empereur de livrer cette Basilique, & il répondit ainsi; Seigneur, comme il ne m'est pas permis de la livrer, aussi il ne vous est pas avantageux que je vous la livre. Vous n'avez nul droit de vous emparer de la maison de quelque particulier que ce soit, croyez-vous pouvoir enlever ainsi avec violence la maison du Seigneur? On luy objecta que tout estoit permis à l'Empereur; mais il répondit en ces propres termes; Seigneur, ne chargez pas vostre conscience à un tel point, que vous vous persuadiez avoir quelque droit par vostre qualité d'Empereur sur les choses qui sont à Dieu. Ne vous élevez pas comme vous faites; mais si vous voulez regner long-temps, soyez soumis à Dieu, puis qu'il est écrit qu'il faut rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, & à Cesar ce qui appartient à Cesar. Les Palais appartiennent à l'Empereur, & les Eglises

à l'Evesque. Vous avez droit sur les murs publics qui sont confiez à vos soins, & non sur les murs qui sont consacrez à Dieu. On luy rapporta que l'Empereur renouvelant ses premiers ordres, avoit dit; Je dois aussi avoir une Basilique en ma disposition. Mais le Saint repartit; Qu'avez-vous de commun, Seigneur, avec une femme adultere? Car cette société n'estant point unie avec JESUS-CHRIST comme à un legitime Epoux, ne peut passer que pour adultere.

Ceux qui estoient venus de la part du jeune Valentinien pour luy apporter cet ordre, n'ayant eu de luy que cette réponse si ferme & si genereuse, ils se retirerent pour ce jour là; & le lendemain qui estoit le Samedi 5. d'Avril, le peuple confirma dans l'Eglise par ses acclamations tout ce que le Saint avoit fait. Le Préfet du Prétoire, qui estoit en ce temps-cy Neotere selon le Code, vint à l'assemblée, & conseilla à S. Ambroise, & à ceux qui estoient assemblez avec luy, de céder au moins la Basilique Portienne; mais cette proposition ayant esté rejetée par les cris & par le fremissement du peuple, il fut obligé de s'en retirer, en disant qu'il en feroit son rapport à l'Empereur.

## CHAPITRE IV.

*De ce qui arriva le Dimanche des Rameaux touchant la Basilique Portienne, & puis la Neuve.*

LA semaine Sainte donnoit assez d'occupation à un Prelat aussi zelé qu'estoit S. Ambroise, sans qu'il fust nécessaire que l'on troublast ses fonctions par une persecution de cette nature. Le Dimanche des Rameaux 7. d'Avril, dans les saints jours de cette derniere semaine du Careme, qui estoit le jour destiné à donner le Symbole à ceux des Catechumenes, que l'on appelloit alors *Competentes*, c'est à dire à ceux qui estoient admis au Baptême, & qui le devoient recevoir le samedi suivant, la nuit de Pasque, S. Ambroise ayant renvoyé les simples Catechumes après la lecture & le Sermon donnoit actuellement le Symbole aux *Competens*, lorsque des Officiers de la ville vinrent l'interrompre au milieu de cette fonction. Car on luy vint rapporter que

l'on avoit envoyé du Palais des Dizeniers à la Basilique Portienne, où ils mettoient déjà des tentures, & que sur ce bruit une partie du peuple Catholique y alloit pour empêcher cette violence. Il eut assez de présence d'esprit, & d'application au Mystere qu'il celebrait, pour continuer ce qui luy restoit à faire, & commença la Messe, c'est à dire ce qui regardoit particulièrement l'oblation du Sacrifice. Pendant qu'il offroit, on luy vint dire que le peuple s'estoit saisi d'un nommé Castule qu'il avoit rencontré en passant dans la place, & que les Ariens disoient estre un de leurs Prestres.

Une nouvelle qui estoit si importante en elle-mesme, & qui pouvoit estre si fascheuse dans ses suites, le fit pleurer amerement; & s'adressant à Dieu dans le temps de l'oblation, il luy demanda son secours & sa protection, afin qu'il ne se répandist point de sang dans l'Eglise, & luy protesta qu'il estoit prest de verser le sien, non seulement pour le salut de son peuple, mais mesme pour les impies & les persecuteurs de l'Eglise. Enfin ayant envoyé promptement des Prestres & des Diacres pour appaiser le tumulte, il tira Castule par leur moyen des mains de cette populace irritée, & le garantit d'une injure qui sans cela luy estoit inevitable.

La Cour irritée de ce tumulte du peuple, prononça aussitost de tres rigoureuses condamnations, premierement contre tout le corps des Marchands. De sorte que dans les saints jours de la derniere semaine du Careme, où avant cela on avoit accoustumé de relascher les liens de ceux qui estoient en prison pour leurs dettes, & où Valentinien avoit accoustumé environ six semaines auparavant de delivrer tous les prisonniers, on n'entendoit de toutes parts que le bruit confus & desagréable que faisoient les chaines de ceux que l'on arrestoit prisonniers, & on chargeoit les innocens pour les obliger à payer dans trois jours deux cens livres d'or. Le zele de la Religion leur fournit une réponse genereuse; & il y en eut qui dirent qu'ils en payeroient une fois autant, si l'on vouloit, pourveu qu'ils conservassent la Foy.

Mais les prisons n'estoient pas seulement pleines de Marchands. On deffendit encore à tous les Officiers de Justice, c'est à dire aux Greffiers, Sergens & Huiffiers de divers

tribunaux de sortir de leurs maisons, sous prétexte d'empêcher qu'ils ne se meslassent dans la sedition, & en effet parce qu'ils estoient pour S. Ambroise.

On menaçoit aussi les personnes de qualité des plus mauvais traitemens, s'ils ne donnoient la Basilique. Enfin la persecution s'échauffa à un tel point, que si les Ariens eussent esté seurs du Palais, ils eussent apparemment fait de grands desordres.

Sur cela les Comtes & les Tribuns vinrent trouver saint Ambroise pour le sommer tout de nouveau de livrer promptement la Basilique, en disant que l'Empereur ne faisoit en cela qu'user de son droit, puisqu'il estoit maistre absolu de toutes choses. La réponse de S. Ambroise fut, que si on ne luy demandoit que ce qui luy appartenoit en propre comme ses terres, son argent, & en un mot ce qui estoit personnellement à luy, il n'y resisteroit point, quoyque tout ce qui luy appartenoit fust le bien des pauvres; mais que les choses qui estoient à Dieu ne dépendoient pas de la puissance de l'Empereur. Si vous demandez, dit-il, mon patrimoine, saisissez vous-en. Si vous en voulez à mon corps, j'iray au devant de vous pour l'abandonner à vostre discretion. Si vous voulez ou m'entraîner en prison, ou me donner la mort, vous ne me sçauriez faire un plus grand plaisir. Ne craignez pas que je me fasse environner d'une grande multitude de peuples pour me servir comme de rempart. Je ne suis nullement en disposition d'aller embrasser les Autels, pour demander que l'on me sauve la vie; mais j'auray beaucoup plus de joye de m'immoler pour les Autels.

Le Saint ajoûte qu'il estoit saisi d'horreur en apprenant que l'on avoit envoyé des hommes armez pour se saisir de la Basilique, & qu'il craignoit que la resistance que les Catholiques feroient pour la deffendre, ne fust l'occasion de quelque massacre capable de faire perir toute la ville. Il demandoit à Dieu qu'il luy fist la grace de ne pas survivre à l'embrasement & aux cendres du tombeau d'une ville si considerable, ou peut-estre mesme de toute l'Italie. Il ne vouloit point se charger de l'envie d'avoir fait répandre du sang; & pour se garantir de l'accusation d'un crime qui l'auroit rendu si odieux, il presentoit luy mesme sa teste pour estre égorgé.



Entre les Officiers de l'armée que l'on avoit envoyez de la Cour pour cette execution, il y avoit quelques Tribuns Gots; & ce genereux Prélat qui demouroit toujours intrépide au milieu de ce tumulte s'adressant à eux, leur disoit; N'avez vous donc esté receus sur les terres des Romains que pour estre les ministres d'un trouble si public & si malheureux? Que deviendrez vous si on fait ce rapport à l'Empereur? Et comme on vouloit exiger de luy qu'il appaisast cette émotion populaire, il dit qu'il estoit veritablement en son pouvoir de ne la point exciter, mais que Dieu seul avoit entre ses mains les moyens de l'appaiser. Enfin que si l'on estoit persuadé que ce fust luy qui eust allumé le feu de cette sédition, il falloit ou luy en faire porter la punition sur l'heure, ou l'enlever en tels deserts qu'ils jugeroient à propos.

Ils se retirerent enfin après avoir ouï cette réponse de sa bouche; & après qu'il eut passé toute la journée dans la ville, il s'en alla coucher chez luy, afin que si quelqu'un avoit dessein de l'enlever, on le trouvast disposé à souffrir cette violence. C'est tout ce que l'on peut sçavoir de ce qui arriva le Dimanche des Rameaux touchant la Basilique Portienne. Il y a apparence que les soldats que l'on y avoit envoyez pour s'en saisir, voyant que le peuple y estoit le plus fort, s'en retirerent avec leurs tentures; & qu'en mesme temps que la fermeté de saint Ambroise ruinoit l'entreprise des Ariens, & conservoit la pureté de la Foy, & la liberté de l'Eglise; sa sagesse & sa moderation empescherent les mauvais effets qui estoient comme les suites naturelles de l'émotion d'un peuple irrité.

#### CHAPITRE V.

*Relation de ce qui se passa le Mercredi touchant la Basilique Neuve.*

*Ambros.  
Ep. 13.  
Eclairciss.*

**L**E Saint estant sorti de chez luy le Mercredi dès devant le jour, il apprit que la Basilique estoit environnée & occupée par les soldats; & quoy qu'il ne marque pas si c'estoit la Neuve ou l'ancienne, je croy néanmoins que c'estoit la Neuve dans laquelle il faisoit l'Office ce jour-là. Les soldats s'en estant donc saisis, ils y apporterent sans dou-

te les tentures du Palais, comme ils avoient fait à l'ancienne. On publia en ce temps-là qu'ils avoient fait dire à l'Empereur, que s'il vouloit sortir & venir à l'Assemblée des Catholiques, ils estoient tout prests de l'accompagner, sinon qu'ils iroient à l'assemblée d'Ambroise. Ce qui fait voir combien ils estoient éloignés de vouloir executer les passions de Justine par une obeissance aveugle. Les Seigneurs de la Cour s'efforçoient aussi de leur part d'adoucir l'esprit de ce jeune Prince par leurs prieres, & de le rendre favorable aux Catholiques. De sorte que les Ariens se trouvant trop foibles, aucun d'eux n'osoit sortir.

Les Catholiques au contraire craignant que l'Eglise de Dieu ne fust livrée aux Heretiques, y accoururent en si grand nombre que la Basilique Neuve se trouva toute remplie; & il n'y avoit jamais eu un si grand concours en ce saint lieu, lors mesme que les Catholiques jouissoient d'une entiere liberté. Lors qu'ils y furent entrez, ils commencerent par demander un Lecteur pour leur lire l'Ecriture.

Pendant ce temps-là S. Ambroise qui estoit dans une autre Eglise, connut par le gemissement du peuple ce qui se passoit dans la Basilique Neuve, & qu'elle estoit environnée de soldats. Il se contenta pour lors d'exprimer librement sa douleur par ses gemissemens & par ses soupirs, & de commander que les soldats fussent separez de la communion pour avoir pris quelque part à cette entreprise.

Durant les leçons, qui estoient du livre de Job selon la suite ordinaire, on luy vint dire l'estat où estoit le peuple dans la Basilique Neuve, & les violences dont il estoit menacé. Les fideles croyoient voir alors une image vivante de ce qui est dans le Pseaume 78. que l'on avoit lû le matin, & pouvoir s'adresser à Dieu pour luy dire comme David, *Mon Dieu, les nations sont entrées dans vostre heritage: elles ont profané vostre Temple saint; elles ont fait un monceau de pierres de Jerusalem.* Car il y avoit à craindre que l'on ne vist l'Eglise remplie de tumulte, & peut-estre de meurtres & de carnage. Mais Dieu mesme sans se servir de l'entremise de personne se mit au milieu, & arresta les soldats armez. La crainte de l'excommunication les fit sortir promptement de la Basilique dont ils s'estoient emparez, & dès qu'ils sceurent l'ordre que le Saint avoit donné de les separer de la com-

*Psal. 78.  
v. 1.*

munion des fideles, ils vinrent aussi-tost à l'Eglise où il tenoit son assemblée. Plusieurs des Catholiques qui les y virent arriver, & qui ne sçavoient pas leur dessein, ne les purent voir sans agitation & sans trouble; & une femme entre les autres en fut tellement émue, qu'elle sortit de l'assemblée avec beaucoup de précipitation. Mais ces soldats déclarèrent hautement qu'ils ne venoient dans cette Eglise que pour prier Dieu, & non pour combattre.

Ce fut un événement assez étrange que S. Ambroise eust pour deffenseurs contre la violence des Ariens ceux mesme qu'il regardoit comme ses ennemis, & comme persecuteurs de son peuple. Il semble néanmoins que tous ces soldats n'ayent pas esté d'un mesme sentiment en cette rencontre, & que laissant le peuple en liberté dans l'Eglise Neuve, quelques-uns d'eux pour executer les ordres de la Cour, se soient toujours tenus autour, & en ayant gardé les entrées.

Le peuple qui estoit avec nostre Saint, dit quelques paroles également pleines de moderation & de generosité, ou plustost ce fut le S. Esprit mesme qui les prononça par leur bouche. Nous n'usons envers vous que de prieres, disoient-ils en s'adressant à l'Empereur; & nous n'avons pas la temerité de combattre contre vous. Mais aussi nous ne craignons rien, & nous nous reduisons à vous presenter nos supplications & nos requestes. Ce discours parut alors si admirable à S. Ambroise, qu'il ne put s'empescher de dire en écrivant à sa sœur, que des Chrétiens ne pouvoient rien dire de plus excellent & de plus rare; puis qu'il n'y a rien en effet qui convienne mieux à des Chrétiens, que de souhaiter la tranquillité de la paix, & de conserver en mesme temps avec une constance inébranlable l'amour de la foy & de la pieté au peril mesme de sa propre vie.

Cependant le peuple souhaitoit fort que le Saint allast à la Basilique Neuve, où l'on disoit que ceux qui estoient assembles souhaitoient extrêmement sa présence. Mais quoyque plusieurs personnes luy conseillassent de le faire, il ne voulut pas prendre ce parti; & il répondit sur cette proposition, que comme il ne pouvoit se refoudre à livrer la Basilique, aussi il ne devoit pas combattre.

Il fit ensuite un discours au peuple au sujet du livre de Job qu'on avoit lû; & voicy une partie de ce qu'il dit en

cette

cette rencontre. Vous avez entendu aujourd'huy, mes chers enfans, la lecture que l'on a faite du livre de Job, qui est ce luy que l'on parcourt maintenant selon l'ordre solemnel de l'Office de l'Eglise. Le Diable a sceu que ce livre estoit présentement en usage parmi nous, & que comme il devoit estre lû en ce saint temps, les fideles y pourroient découvrir toute la force de ses tentations; & c'est ce qui l'a obligé à faire aujourd'huy des efforts plus violens pour troubler nostre repos. Mais il y a sujet de rendre graces à Dieu de ce qu'il vous a ainsi affermis dans la Foy & dans la patience Chrétienne. Je n'estois monté en cette chaire que pour admirer un seul Job, & j'ay trouvé autant de Jobs qui meritent mon admiration, que j'ay d'auditeurs en cette Eglise. On voit revivre Job en vous tous; & la patience & la vertu de ce saint Patriarche à éclaté dans les paroles & dans la conduite de tous les particuliers qui m'écoutent. Mais venons à la lecture qui nous a esté proposée pour matiere de cet entretien.

Vous voyez que Dieu accorde au Démon la permission de tenter les gens de bien, afin de les éprouver. Cét ennemi de nostre salut a de l'envie contre nostre avancement spirituel, & nous tente en plusieurs manieres différentes. Il a tenté Job dans ses biens, il l'a tenté dans ses enfans, il l'a tenté dans la douleur de son corps. Ceux qui sont forts comme luy sont tentez dans leur propre corps; ceux qui sont foibles comme moy sont tentez dans le corps des autres. Il vouloit aussi m'oster mes richesses que je possédois en vostre personne, & dissiper vostre tranquillité qui est à vostre égard comme un patrimoine spirituel. Il avoit aussi un desir extreme de vour arracher de moy, vous qui estes mes tres bons fils; & il s'efforçoit de vous enveloper dans les ruines de cette sedition publique. J'ay donc soutenu déjà deux sortes de tentations. Et si Dieu ne luy a pas encore accordé aucun pouvoir sur mon corps, c'est peut-estre parce qu'il connoist ma grande foiblesse. Quoyque je souhaite de tout mon cœur de perdre la vie, quoyque je me presente de moy-mesme, il juge peut-estre que je n'ay point assez de force pour sortir avec avantage de ce combat, & il m'exerce par plusieurs peines différentes. Aussi Job n'a pas commencé luy-mesme par ce combat, & il n'a esté que la fin & la consommation de sa constance.

Hh

Ce saint homme a esté tenté par une foule de diverses  
 personnes qui sont venues les unes sur les autres luy rap-  
 porter les maux qui luy estoient arrivez ; & il a aussi esté  
 tenté par une femme qui luy a dit, *Prononcez quelque parole*  
*de blasphème contre Dieu, & puis mourez.* Vous voyez combien  
 de machines on remue tout à la fois contre nous ; les Gots,  
 les armes, les Payens, l'amande à laquelle on condamne les  
 Marchands, la punition des Saints. Vous remarquez à quoy  
 on me veut obliger lorsque l'on me vient dire par ordre de  
 l'Empereur, *Livrez la Basilique.* Car cela veut dire, *Pro-*  
*noncez quelque parole de blasphème contre Dieu, & puis mourez.*  
 Et on ne se contente pas de m'obliger de dire quelque cho-  
 se contre Dieu, mais on veut aussi que je l'offense par mes  
 actions. Car voicy l'ordre que l'on m'apporte de sa part ; *Li-*  
*vrez les divins Autels.*

Il est vray que l'on nous presse par l'autorité & le com-  
 mandement de l'Empereur ; mais les paroles de l'Écriture  
 m'affermissent & m'inspirent la constance, quand elle dit,  
*Vous avez tenu le langage d'une femme folle.* C'est donc point  
 icy une tentation mediocre, puisque nous sçavons que les  
 plus fascheuses tentations sont celles qui nous sont suscitées  
 par le ministère des femmes. C'est ainsi qu'Eve a autrefois  
 supplanté Adam ; & c'est elle qui l'a détourné de la voye  
 Royale des commandemens de Dieu.

Après avoir représenté la chute d'Adam, sa nudité &  
 son supplice, il continue ainsi son discours. Que diray-je,  
 de ce que Jesabel a persecuté si cruellement le Prophe-  
 te Elie ; de ce qu'Herodiade a fait mourir Jean Baptiste ?  
 Cependant ces deux femmes n'ont persecuté que deux hom-  
 mes particuliers ; mais les tentations auxquelles je suis expo-  
 sé sont d'autant plus dangereuses, que je me reconnois ex-  
 tremement éloigné des merites de ces deux Saints. Ma ver-  
 tu est beaucoup plus foible que la leur ; mais mon peril est  
 plus grand. Les femmes se succedent les unes aux autres  
 pour conspirer contre moy ; elles me font ressentir alterna-  
 tivement l'effet de leur haine. On diversifie les impostures  
 & les calomnies que l'on invente pour maccabler ; on va  
 chercher les anciens Officiers & les Magistrats pour en con-  
 férer avec eux ; & pour prétexte de ma persecution on al-  
 legue que j'ay fait injure à l'Empereur. Et quelle raison y

a-t-il donc d'exciter de si grandes tentations contre un aussi  
 petit vermicelle que je suis, sinon parce que ce n'est pas moy  
 seul qu'ils persecutent, mais toute l'Eglise.

## CHAPITRE VI.

*Suite de la persecution du Mercredy Saint.*

**D**ANS le temps mesme que S. Ambroise tout brûlant  
 de son zele Apostolique animoit le peuple à la constan-  
 ce par la conformité de cette tentation avec celle du saint  
 homme Job, & par la relation des réponses qu'il avoit fai-  
 tes le Dimanche aux Officiers de l'Empereur, on luy vint  
 dire que l'on avoit osté de la Basilique Neuve les rentures de  
 ce Prince, & que l'Eglise estoit toute pleine de monde qui  
 demandoit qu'il y vinst. Mais quelque instance qu'on luy en  
 fist, il ne voulut point y aller, & il y envoya seulement des  
 Prestres, ajoutant qu'il esperoit en JESUS-CHRIST que  
 l'Empereur mesme seroit pour eux. En suite il continua son  
 discours en cette maniere.

Que les oracles du saint Esprit sont sublimes & profonds !  
 On a lû ce matin, comme vous vous souvenez, mes fre-  
 res, ce que nous avons répondu avec une extreme dou-  
 leur, *Mon Dieu, les nations sont venues dans vostre heritage.* Et  
 en effet les nations y sont venues, & il y est venu des gens  
 pires que des infideles. Car des Gots & des hommes de  
 différentes nations y sont venus ; ils y sont venus avec ar-  
 mes ; & environnant la Basilique, ils s'en sont saisis. C'est  
 le sujet de nostre douleur, parce que nous ignorions la  
 profondeur de vos jugemens ; mais nostre imprudence se  
 persuadoit toute autre chose. Les nations sont venues, mais el-  
 les sont vrayement venues dans vostre heritage. Car ceux qui  
 y estoient venus comme des Payens, sont devenus Chrétiens  
 dès qu'ils y sont arrivez. Ceux qui y estoient venus pour s'em-  
 parer de vostre heritage, sont devenus les coheritiers de Dieu.  
 J'ay pour défenseurs ceux que je croyois estre mes ennemis. Je  
 possède au nombre de mes alliez ceux que je mettois au rang  
 de mes adverfaires. On a vû accomplir en cette rencontre ce  
 que le Prophete David avoit prédit autrefois de JESUS-CHRIST,  
*Que son lieu est le séjour de la paix ; Que c'est là qu'il a brisé les*  
*arcs, les boucliers, l'épée & la guerre. Quel est l'auteur de cet-*

H h ij

» te grace & de cét ouvrage, sinon vous seul, Seigneur JESUS ?  
 » Vous voyiez venir à vostre Temple des hommes armez, pen-  
 » dant que le peuple qui en gemissoit ne laissoit pas d'y venir  
 » en foule, de peur qu'une Basilique où Dieu estoit adoré ne  
 » fust livrée à ses ennemis. Les soldats & l'Empereur mesme  
 » estoient en danger que le peuple ne repouffast leur insulte  
 » par une autre violence ; & je ne considerois pour moy en  
 » tout cela qu'une mort inévitable. Mais, Seigneur, de peur  
 » que la fureur dont les esprits estoient animez ne s'attribuast  
 » quelque licence funeste, vous vous estes mis entre deux, &  
 » de ces deux partis si opposez vous n'avez fait qu'une seule  
 » chose. Vous avez arresté ces soldats armez, en leur disant ;  
 » Si c'est pour faire la guerre que vous venez icy en foule avec  
 » des armes, si vous excitez des querelles jusques au milieu  
 » de mon Temple, quel avantage trouverez vous dans l'effa-  
 » sion de mon sang ? Je vous en rends donc graces, ô JESUS-  
 » CHRIST. Ce n'est ny un Ambassadeur, ny un Messager,  
 » mais c'est vous seul, Seigneur, qui avez sauvé vostre peu-  
 » ple ; *Vous avez rompu le sac que je portois, pour me revestir d'un*  
 » *habit de joye.*

Le Saint continuoit ainsi son discours pour rendre graces à Dieu de la paix qu'il rendoit à son Eglise ( car il croyoit en effet que l'Empereur se fust laissé fléchir aux prieres des soldats, des Seigneurs & de tout le peuple ) lorsqu'on luy vint dire qu'un Secretaire porteur des ordres de Valentinien demandoit à luy parler. S. Ambroise ayant interrompu sa prédication, se retira un peu à l'écart pour donner lieu à cét Officier de luy signifier de la part de ce jeune Prince ce qu'il avoit à luy dire. Ce Secretaire commençant par des reproches, luy demanda dequoy il s'estoit avisé d'agir contre ce qui avoit esté arresté par l'Empereur. Le Saint luy répondit qu'il n'avoit eu nulle connoissance de cét arresté, & qu'il ne sçavoit point aussi ce que l'on pouvoit trouver à redire à sa conduite, pour l'accuser ainsi de temerité. L'Officier luy demanda pourquoy il avoit envoyé des Prestres à la Basilique, ajoûtant qu'il vouloit sçavoir s'il estoit tyran, afin de sçavoir ce qu'il seroit obligé de faire pour se préparer à repouffer sa violence.

Cette demande estoit tout-à-fait injurieuse à l'honneur d'un Saint, qui après avoir rendu tout fraichement de sa

grands services à l'Empereur & à l'Empire, en se faisant une loy du respect que tous les sujets doivent à leur Prince, ne pouvoit estre traité de tyran que par une horrible calomnie. Il s'en justifia néanmoins avec beaucoup de moderation. Il dit pour rendre raison de son procedé, que dans tout ce qui s'estoit passé de sa part, il n'avoit rien fait au préjudice de l'Eglise ; Que dans le temps qu'il avoit sçeu que les soldats s'estoient emparez de la Basilique, il ne disconvenoit pas qu'il n'en eust fait paroistre sa douleur par un gemissement assez public & assez libre ; & que sur ce que plusieurs des assistans l'exhortoient alors d'aller au lieu où ce tumulte s'estoit excité, il leur avoit dit qu'il ne devoit pas livrer la Basilique, mais qu'il ne devoit pas aussi faire la guerre à l'Empereur ; Qu'ayant appris ensuite que l'on avoit osté les tentures, il n'avoit pas encore voulu y aller, quoyque le peuple l'en pressast ; mais qu'il avoit dit qu'il croyoit en JESUS-CHRIST que l'Empereur mesme seroit pour eux ; Que si cette maniere d'agir passoit pour une conduite tyrannique, il avoit des armes, mais au nom de JESUS-CHRIST ; Qu'il estoit en son pouvoir de presenter son corps à la discretion de ceux qui blasmoient son procedé ; Que si celuy qui le chargeoit de ce crime estoit persuadé qu'il fust un tyran, il ne devoit pas differer plus long-temps à luy donner le coup mortel pour se deffaire de luy ; mais qu'on ne voyoit nulle part que les Prestres eussent jamais usurpé les Royaumes & les Empires ; & que JESUS-CHRIST au contraire s'estoit enfuy de peur qu'on ne le fist Roy. Nous avons, ajoûta-t-il, une tyrannie qui nous est particuliere. La tyrannie d'un Prestre & d'un Evesque, c'est sa foiblesse, selon cette parole de S. Paul, *Lorsque je suis foible, c'est alors que je suis fort.* Que Valentinien devoit néanmoins prendre garde de ne se pas faire luy-mesme un tyran de celuy que Dieu ne luy avoit pas suscité pour ennemi ; Qu'il ne passoit pas pour tyran de Valentinien dans l'esprit de Maxime, qui se plaignoit de ce qu'il avoit voulu faire un rempart de son propre corps pour l'empescher de passer en Italie. Enfin il ajoûta que les Prestres & les Evesques n'avoient jamais esté tyrans, mais qu'il estoit souvent arrivé qu'ils avoient esté exposez à souffrir la violence des tyrans.

Tout le reste de cette journée du Mercredi se passa dans la tristesse sans aucun autre événement considerable, sinon que les enfans pour se mocquer des Ariens, déchirerent les tentures de l'Empereur. Mais S. Ambroise ne put retourner en son logis, parce qu'il estoit environné de soldats qui gardoient la Basilique Neuve, auprès de laquelle il est aisé de juger qu'il avoit fait bastir la maison où il demuroit alors. Au lieu donc d'aller chez luy, il passa la nuit à chanter des Pseaumes avec les autres Ecclesiastiques ses freres dans la petite Basilique de l'Eglise. Car s'il n'est pas extraordinaire de voir encore maintenant dans les grandes Abbayes de petites Eglises auprès de la grande, cet usage pouvoit déjà avoir esté introduit à Milan.

Ce chant de Pseaumes, & cette application infatigable de S. Ambroise à la priere, furent les principales armes qui le rendirent victorieux de la violence des Ariens. Dans le temps que l'on veilloit au Palais de l'Imperatrice Justine pour l'accabler, il veilloit pour implorer avec ses Prestres la protection du Ciel; & meslant ses gemissemens & ses larmes avec ses prieres, il en composoit un parfum spirituel qui montoit jusques au thron de Dieu, & en faisoit descendre en mesme temps une pluye de benedictions & de graces pour éteindre le feu de la persecution.

## CHAPITRE VII.

*Dieu arreste la persecution. Histoire de l'Eunuque Calligone.*

*Ambros. Ep. 23.* **L**E jour suivant estoit celuy auquel JESUS-CHRIST s'est livré pour nous, & qui est destiné selon l'usage de l'Eglise à remettre la Penitence, c'est à dire le Jeudy Absolu. Le peuple s'estant encore assemblé dans l'Eglise ce jour là, après que l'on eust lû le livre de Jonas selon la coutume, S. Ambroise commença son Sermon par ces paroles.

» On vient, mes freres, de lire tout presentement un livre  
 » qui prédit que les pecheurs retourneront à Dieu, & ren-  
 » treront en eux-mesmes par la penitence. Dès qu'il eut ou-  
 vert la bouche chacun crut que cela alloit arriver effecti-  
 vement; & le presentiment du peuple se trouva tout-à-fait  
 conforme à la verité. Car le Saint ayant encore prononcé

quelques autres paroles, on luy vint rapporter que l'Empereur avoit commandé aux soldats de se retirer de la Basilique Neuve, & que l'on fist rendre aux Marchands l'argent qu'ils avoient déjà payé de l'amande à laquelle ils avoient esté condamnez.

On ne scauroit exprimer par des paroles quelle fut alors la joye de tout le peuple, avec combien d'applaudissement il receut cette nouvelle, & jusques à quel point il en fut touché de reconnoissance. Le Saint remarqua sensiblement que Dieu venoit d'accomplir en cette rencontre la Prophetie de Jonas, en frappant un vermisséau pour sauver toute la ville. Les soldats publioient à l'envy aux habitans de Milan un changement si heureux, & jetoient doucement les yeux sur les autels, afin que leurs regards fussent des marques sensibles de la paix que Dieu venoit de donner à son peuple.

Toute la prudence humaine fut heureusement trompée par une si prompte & si inopinée révolution. Car lorsque l'on n'attendoit que les plus grandes & les plus funestes extremitez, que l'on croyoit qu'une Imperatrice Arienne alloit mettre toute la ville à feu & à sang, & que rien ne l'empescheroit de faire ressentir à S. Ambroise les effets de sa vengeance par l'exil ou par la mort, la persecution s'appaisa en un instant; & celuy qui commande souverainement aux vents & à la mer, calma la tempeste lorsque le naufrage paroissoit inevitable à tout le monde.

Mais au milieu de cette joye universelle le Saint Archevesque craignit avec raison que la persecution ne recommençast bien-tost avec plus de violence. Car il apprit que comme les Seigneurs de la Cour prioient Valentinien avec instance de venir à l'Eglise où les Catholiques estoient assemblez, ajoûtant que c'estoient les soldats qui le souhai- toient, & qu'ils l'en supplioient de leur part, ils avoient esté surpris de la réponse qu'il leur avoit faite, en leur di- sant; *Vrayement je croy que si Ambroise vous le commande, vous me livrerez lié & enchainé à sa discretion.* Cette parole qui fit trembler tout le monde, donna lieu à S. Ambroise de ju- ger ce qu'il devoit attendre d'un Prince que l'on avoit si étrangement prévenu contre luy, & qui ne le regardoit que comme son ennemi déclaré.

En effet ces mauvais sentimens estoient inspirez à Valentinien par des personnes qui se prévalaient de cette occasion pour l'irriter contre luy. Outre l'Imperatrice & les Dames de sa Cour, Calligone grand Chambellan, & par consequent premier Eunuque, eut l'insolence de faire dire de sa part à ce saint Prelat ces paroles si outrageuses; *Est-il possible que vous méprisiez ainsi Valentinien de mon vivant? Certes je vous vas faire couper la teste. Mais le Saint sans s'étonner luy répondit; Je souhaite que Dieu vous permette de faire la chose dont vous me menacez. Je ne souffriray en cela que ce que les Evêques ont accoutumé de souffrir; & vous ferez ce que font ordinairement les Eunuques. Je ne crains point vos menaces. Car quoyque vous puissiez tuer mon corps, il n'est pas en vostre pouvoir de faire mourir mon ame. Vous pouvez m'oster la vie du corps; mais vous ne pouvez pas me faire perdre mon merite, puisqu'une ame qui est soumise à Dieu n'est nullement assujettie à la puissance des hommes. Pensez vous me faire beaucoup de mal? Au contraire vous me procurez un tres grand bien. Vous m'ostez une vie temporelle, afin qu'elle soit suivie d'une autre vie eternellement durable.*

Cependant cette fermeté du Saint n'empeschoit pas la tendresse de son cœur, & ne craignant rien pour luy mesme, il craignoit toutes choses pour l'Eglise & pour son peuple. Ce fut cet esprit de charité qui luy fit dire ces paroles dignes du zele des premiers Apostres; *Que Dieu détourne s'il luy plait de son Eglise ceux qui en sont les ennemis, & qu'il tourne tous leurs traits contre moy, afin qu'ils étanchent leur soif dans mon sang.*

S. Ambroise finit icy l'histoire de cette premiere persecution, dont il envoya la relation à sa sœur Sainte Marcelline. Mais S. Augustin nous apprend que Calligone porta enfin la peine de son insolence, ayant eu la teste tranchée pour une action deshonneste, dont il sembloit qu'un Eunuque dufft estre incapable.

C'est de luy apparemment que parle nostre Saint dans le livre qu'il a fait du Patriarche Job; & quelque obscur que soit cet endroit, parce qu'il ne s'est pas mis en peine d'éclaircir un fait qui estoit connu de tous ceux à qui il parloit, & qu'il y mesle cette histoire de son temps avec le sens allegorique & litteral de Joseph, il paroist néanmoins qu'il

Aug. 1. 6.  
cont. Julian.  
c. 14.

Ambros.

qu'il avoit en vëtie la disgrâce & le supplice de Calligone. Car sous le nom des Eunuques de Pharaon, & de Doeg Ministre de Saül, il décrit un Syrien chef des Eunuques, qui estant ennemi de JESUS-CHRIST comme Arien se rendoit délateur contre le Pontife du Seigneur, aigrissant contre luy l'esprit du Prince par ses mensonges, & le portant à persecuter celuy qu'il ne connoissoit pas, & qu'il favorisa depuis lorsqu'il le connut.

Cet Eunuque se confiant sur sa grandeur, menaçoit les autres sans faire nulle reflexion sur le dernier supplice qu'il alloit luy mesme souffrir. L'injure qu'il faisoit à l'Eglise toucha vivement S. Ambroise, & arracha de sa bouche un discours tres vehement dont il ne vouloit pas depuis se ressouvenir. Mais il luy prédit dès-lors que le Prince dont la confiance luy inspiroit un si grand orgueil, luy feroit trancher la teste, & laisseroit manger son corps aux oiseaux, marquant sur cela l'Eunuque à qui Joseph prédit qu'il seroit pendu. Cet homme enflé par le faste de sa puissance, & enyvré de son bonheur imaginaire, avoit les oreilles trop bouchées pour écouter cet oracle. Mais il en éprouva la verité environ deux ans après, & eut recours, quoyqu'un peu trop tard, à l'intercession de celuy qu'il avoit méprisé si insolamment. Eclairciss. 2.

On ne sçait rien davantage de cette premiere persecution, qui fut l'épreuve de la constance de S. Ambroise; mais quoyqu'elle parust éteinte, elle ne fut qu'interrompue; & Dieu ne luy accorda ce rafraichissement passager que pour luy donner quelque temps pour faire provision de nouvelles forces, & le mettre en estat par sa grace de soutenir l'année suivante un choc beaucoup plus rude que cette premiere épreuve.

#### CHAPITRE VIII.

*Saint Vigile Evêque de Trente demande une instruction à S. Ambroise pour sa conduite. Le Saint luy écrit.*

**Q**UOYQUE la vie de S. Ambroise fust un excellent modele pour la conduite de tous les Evêques du monde, & que les Prelats d'Italie ayant l'avantage de le



voir de plus près que les autres, n'eussent qu'à considérer ses actions pour remplir tous les devoirs de leurs fonctions pastorales; néanmoins S. Vigile qui estoit un de ses amis, ne fut pas plustost élevé sur le siège Episcopal de Trente, qu'il le pria de luy donner quelques regles pour exercer dignement son Ministère.

*Ambro.  
Ep. 23.*

Nostre Saint qui avoit beaucoup de zele pour l'Eglise, & de tendresse pour ses amis, ne put pas luy refuser ce charitable secours qu'il luy demandoit avec tant d'instance. Il luy écrivit sur ce sujet une grande lettre, dans laquelle il luy dit d'abord, qu'après avoir travaillé exactement à sa propre édification par une vie innocente qui l'avoit fait juger digne d'une charge si importante, on estoit obligé de luy faire connoître l'obligation qu'il avoit de s'appliquer à l'édification des autres.

La premiere chose qu'il luy represente, c'est que l'Eglise de JESUS-CHRIST ayant esté commise à ses soins, il doit éviter sur toutes choses qu'il ne s'y glisse insensiblement aucune occasion de scandale, comme il arriveroit si elle devenoit comme un mesme corps avec les Payens & les infideles, en permettant que les Chrétiens qui la composent entraissent en société avec eux par le Sacrement du Mariage. C'est le principal avis qu'il luy donne dans tout le corps de sa lettre; comme en effet S. Vigile ayant à conduire un peuple au milieu duquel il y avoit quantité de Payens, avoit besoin de cette précaution, pour ne pas permettre que les vices des infideles & le déreglement de leurs mœurs s'introduisissent insensiblement dans l'Eglise par le moyen de leur alliance.

*1. Cor. 7. 7.  
12. 13. 14.*

Il est vray que dans l'établissement de l'Eglise S. Paul avoit deffendu aux Chrétiens qui se trouvoient mariez avec les Infideles, de s'en separer sous prétexte de la contrariété de leurs sentimens, & de la diversité de leur Religion. *Pour ce qui est des autres, leur disoit-il, ce n'est pas le Seigneur, mais c'est moy qui leur dis; Que si un fidele a une femme qui soit infidele, laquelle consente de demeurer avec luy, qu'il ne se separe point d'avec elle. Et que de mesme si une femme fidele a un mari qui soit infidele, lequel consente de demeurer avec elle, qu'elle ne se separe point d'avec luy. Car le mari infidele est sanctifié par la femme fidele; & la femme infidele est sanc-*

*tiifiée par le mari fidele: autrement vos enfans seroient impurs & profanes, au lieu que maintenant ils sont saints.* Mais ce sont deux choses bien differentes de ne pas rompre un lien aussi indissoluble qu'est celuy du mariage lorsqu'il est déjà contracté, & de ne pas s'engager dans un mariage dont les suites ne peuvent estre que très dangereuses à cause de cette diversité de Religion, particulièrement depuis que le nombre des Chrétiens estoit devenu si grand, & qu'il n'y avoit plus dans tout l'Empire Romain qu'un petit reste de Paganisme

S. Ambroise conseille donc à S. Vigile son ami d'enseigner au peuple qu'il ne faut point aller chercher des femmes parmi les Payens & les étrangers, comme les anciens Patriarches ne vouloient point que leurs enfans s'alliassent avec les filles des Chananéens; mais qu'il faut que le mariage des Chrétiens se contracte avec des familles Chrétiennes. Il luy represente que c'est s'exposer à toutes sortes de crimes, que d'épouser des femmes Payennes, & que ces alliances sont des sources d'impuretez, de discorde, & de sacrileges; Que puisqu'il faut que le mariage des fideles trouve sa sanctification par le voile dont le Prestre couvre la teste des mariez, & par la benediction qu'il leur donne, on ne voit pas comment on puisse donner le nom de mariage à la société des personnes qui ne sont pas unies par la société d'une mesme Foy; Qu'estant obligez de ne faire qu'une mesme priere l'un avec l'autre, on ne peut pas concevoir comment la société du mariage soit capable d'unir étroitement dans une mesme charité ceux dont la devotion & la Religion sont si differentes; Que l'on voit dans l'histoire du peuple Juif, & par ce qui s'est passé en Beelphegor, que plusieurs ont souvent abandonné la Foy par l'excès d'amour qu'ils ont eu pour leurs femmes; & que ce fut ce qui porta Phinées à prendre l'épée à la main pour égorger un Israélite & une femme Madianite, de peur que tout le peuple ne périss, & que cette action si genereuse appaisa l'indignation de Dieu. Il s'étend particulièrement sur l'exemple de Samson pour prouver cette verité, & montre par les maux que luy causa l'affection de Dalila, combien l'alliance avec des femmes étrangères est dangereuse aux plus grands hommes.

Le second avis que nostre Saint donne à S. Vigile pour la conduite de son peuple, est de leur enseigner de ne pas faire perdre aux ouvriers que l'on employe le salaire qui leur est dû, parce que tous tant que nous sommes, nous portons cette qualité de mercenaires à l'égard de Dieu, & que nous attendons de luy la felicité eternelle, comme la récompense de nostre travail. Que si les negociateurs & les Marchands quels qu'ils puissent estre, refusent à leurs ouvriers une chose aussi vile & aussi perissable qu'est le salaire, & la récompense pécuniaire qui leur est due pour leur travail, Dieu leur refusera les biens eternels qu'il leur avoit promis pour récompense.

Il luy conseille de plus de s'élever contre l'usure qui estoit fort ordinaire en ce temps-là, & de faire la guerre à ce vice qui se répandoit alors sur quantité de personnes. Il luy remontre sur ce sujet, que l'Escriture promet une demeure eternelle dans les pavillons du Seigneur à ceux qui n'auront pas donné leur argent à usure; Que c'est supplanter son frere que de se servir de ce moyen pernicieux pour profiter de son indigence & de son affliction; Que si un Chrétien a de l'argent, il le doit donner sans obliger à le luy rendre, ou du moins sans esperer d'en rien retirer au dessus du fort principal; Que la grace de Dieu qu'il attend pour prix de sa liberalité est une usure assez grande; Qu'autrement c'est plustost tromper son frere, que de l'assister dans son besoin; Qu'il n'y a rien de plus dur que de donner son argent à un homme qui n'en a point, afin de l'obliger ensuite d'en donner deux fois autant, estant impossible que celui qui n'a pas la somme qu'on luy a prestée, soit en estat d'en rendre le double. Il apporte sur ce sujet l'exemple du Saint homme Tobie, qui attendit jusques à l'extremité de sa vie à redemander l'argent qu'il avoit presté, & eut plus en veüe en cela de ne le pas faire perdre à son fils & à son heritier, que de le retirer & le recouvrer pour son usage. Il ajoûte que l'usure a fait souvent perir des peuples entiers, & a esté la cause d'une ruine publique. Enfin il dit que le soin de retrancher ces fortes d'abus si contagieux regarde particulièrement les Evêques.

La dernière instruction qu'il luy donne est sur le sujet de l'hospitalité dont il luy prescrit des regles. Car il dit que

quand on reçoit en sa maison des personnes du dehors, ce ne doit point estre par contrainte, mais par un mouvement libre de sa volonté, de peur qu'en pratiquant l'hospitalité on ne fasse paroître par une conduite peu obligeante une disposition de cœur fort éloignée de l'affection de cette vertu, & qu'on ne reçoive les hostes d'une maniere injurieuse, au lieu de les obliger par une reception civile & charitable; Qu'en ces rencontres il faut rendre tous les devoirs de l'humanité, & s'acquitter envers eux de tous les bons offices qui la peuvent cultiver; Qu'en effet on n'exige point de nous en ces rencontres de riches & magnifiques présens, mais des devoirs libres & volontaires, & qui fassent paroître au dehors que nostre ame est pleine de l'esprit de paix, & de la concorde qui doit se trouver parmi les hommes; Qu'il vaut mieux faire manger à ses hostes un peu d'herbes avec beaucoup de douceur & d'amitié, que de leur préparer un magnifique festin, & faire servir devant eux les viandes les plus exquises & les plus delicieuses, si on les leur presente avec chagrin & en leur faisant mauvais visage.

S. Vigile receut ces avis avec une docilité édifiante, & les pratiqua avec une fidelité inviolable. Ce ne fut pas sans résistance de la part des infideles dont son Diocèse estoit rempli. Car il mourut par leurs mains, & finit une vie Apostolique par un Martyre glorieux dont il remporta la couronne le 23. de Juin, qui est celui auquel l'Eglise fait sa memoire.

*Martyrolog.  
Vuard. &  
Baron.*

#### CHAPITRE IX.

*Sirice tient un Concile à Rome au commencement de l'an 386.*

LE sixième jour de l'an 386. il se tint un grand Concile à Rome, non pour la decision des matieres de la Foy, mais pour l'établissement de la discipline de l'Eglise. Sirice alloit alors commencer la seconde année de son Pontificat; & on pourroit croire que c'estoit pour celebrer l'anniversaire de son élévation au saint Siège qu'il tenoit son assemblée, si le nombre de 80. Evêques qui s'y trouverent, ne sembloit trop grand pour cette cérémonie.

Comme le but de ces Prélats assembles estoit à l'imi-

ration de S. Paul, de contribuer ce qui leur seroit possible pour rendre l'Eglise sans tache & sans ride, ils voulurent renouveler quelques anciennes Ordonnances que la negligence & la paresse avoient laissé abolir, & executer ce dessein par une lettre en faveur de ceux qui n'auroient pû venir au Concile à cause de leur infirmité & de leur vieillesse.

cap. 1. Cette lettre qui ne porte que le nom de Sirice seul, defend aux autres Evêques de faire des Ordinations sans la connoissance & la participation du siège Apostolique, c'est à dire du Primat, un jugement estant entier & ayant toute sa force quand il est suivi du sentiment de plusieurs.

cap. 2. Elle renouvelle la définition du Concile de Nicée qui defend à un Evêque seul d'en Ordonner un autre, de peur de faire paroître en cela sa présomption, & que l'on ne croye que cette Ordination ne se soit faite par une espece de surprise & de larcin.

cap. 3. Elle deffend d'admettre dans le Clergé celui qui après la remission de ses pechez (c'est à dire apparemment après le Baptesme) aura porté l'épée de la milice du siècle, marquant par ces paroles celui qui aura eu charge à la Cour, ou dans les armées.

cap. 4. Elle ne permet point aussi aux Clercs d'épouser des femmes veuves.

cap. 5. Elle exclut de l'entrée du Clergé les Laïques qui en auront épousé.

cap. 6. Elle condamne comme des usurpateurs d'une puissance illegitime les Evêques qui entreprennent d'Ordonner des Clercs des autres Eglises & des autres Diocèses.

cap. 7. Elle veut que quand un Clerc est chassé de son Eglise, une autre Eglise n'ait pas la liberté de le recevoir.

cap. 8. Elle ordonne de recevoir par l'imposition des mains les Novatiens & les Montagnars ou Donatistes, horsmis ceux qu'ils auroient rebaptiséz.

cap. 9. Elle s'étend particulièrement sur la continence des Diacres & des Prestres, parce qu'ils sont obligez tous les jours de servir au ministère divin.

Enfin Sirice déclare par cette lettre, que ceux qui refuseront d'observer ces choses sont separez de sa communion, & seront punis dans les Enfers.

A juger de cette lettre par elle-mesme, il semble qu'elle

est proprement écrite pour les Evêques du Concile, & pour ceux que la vieillesse ou la maladie avoient empêchez d'y venir, c'est à dire pour les seuls Evêques du Vicariat & de la Primatie de Rome, n'y ayant point d'apparence que la rigueur de l'hiver ait permis d'appeler à cette assemblée les Evêques les plus éloignez. Le premier Canon le confirme. Car il porte que l'on n'Ordonnera aucun Evêque sans le sçeu du siège Apostolique, c'est à dire du Primat. Il veut donc apparemment que le Pape soit averti de tous les Evêques qui s'Ordonneront dans sa Primatie, c'est à dire dans le Vicariat de Rome, & cela selon le droit commun des Primats ou Chefs de Diocèses: car il paroît que l'Evêque d'Alexandrie avoit ce droit dans la Libye, & ainsi on peut juger qu'il parle proprement aux Evêques de sa Primatie.

Il y parle néanmoins pour tous les Evêques Catholiques, & quoique cela se puisse encore restreindre à ceux de sa Primatie, il est vray-semblable que ce qu'il ordonnoit pour ceux-cy, seroit aussi observé par tous les autres. Aussi la copie que nous avons de sa lettre est adressée aux Evêques d'Afrique qui estoient fort éloignez du Vicariat d'Italie & de la Primatie de Rome, soit qu'il la leur eust envoyée depuis par quelque occasion particuliere, soit qu'il en ait adressé de mesmes à toutes les autres Provinces.

On a voulu douter dans ce dernier siècle de la verité de cette Epître, parce qu'elle est inserée presque mot à mot dans celle du Pape Innocent I. à S. Victrice Evêque de Rouen. Mais on ne voit pas qu'on puisse rien conclure de là, sur tout après avoir vû que le mesme Pape écrivant à S. Exupere de Toulouse avoit inseré dans sa lettre une partie de celle de Sirice à Himere. Et depuis ce temps-là Saint Gregoire le Grand avoit accoutumé d'en user ainsi, comme on voit que quelques-unes de ses lettres les plus certaines & les plus incontestables sont repetées presque en mesmes termes à plusieurs personnes différentes.

Mais la lettre de Sirice ne peut plus laisser aucun soupçon, puis qu'elle est inserée toute entiere dans le Concile de Telepte ou Zeles en Afrique, tenu en l'an 418. où on lût deux lettres de ce Pape, sçavoir celle-cy, & une autre dont nous n'avons pas de connoissance. Car Ferrand Diacre, qui a fait une celebre Collection de Canons, en a marqué quel-

ques-uns que le Concile de Zeles avoit tirez de Sirice ; & qui se trouvent dans cette Epistre de ce Pape aux Africains ; & il pouvoit encore y comprendre quelques autres Canons qu'il n'a pas citez comme estant de luy.

Ambros. l. 1.  
1. de Offic.  
c. 49.

On voit par toute la conduite de S. Ambroise combien il estoit un religieux observateur de cette discipline de l'Eglise, particulièrement pour la continence de ceux qui estoient destinez au ministere des Autels ; & il établissoit par ses écrits la mesme chose que Sirice & les Evêques d'Italie ordonnoient par leurs Canons. Il est à propos, dit-il, afin de ne pas déroger à la sainteté de nos charges & de nos emplois, que nos actions soient autorisées par le témoignage avantageux d'une estime & d'une approbation publique, afin que la seule veüe d'un Ministre des Autels éclatant par l'ornement de toutes les vertus qui sont convenables à ses fonctions, porte tout le monde à louer celui qui en est l'auteur, & à adorer Dieu qui a des serviteurs d'un si grand merite. Car c'est la loüange d'un maistre qu'il y ait beaucoup de netteté dans sa maison, & que toute sa famille observe une discipline innoente. Je ne diray rien de la chasteté, puis qu'un seul mariage est permis à ceux qui ne veulent pas s'exclure des dignitez de l'Eglise, ne leur estant pas licite de le réiterer. De sorte que dans le mariage mesme il y a une Loy qui deffend de le réiterer, & qu'il est deffendu à ceux qui veulent estre capables du ministere des Autels, d'épouser une seconde femme après la mort de la premiere. Il est vray que cette severité paroist étonnante à plusieurs personnes, qui ont peine à concevoir comment les seconds mariages que l'on a contractez avant la reception du Baptême, forment un empeschement qui ferme l'entrée aux charges & aux dignitez Ecclesiastiques auxquelles on auroit pû estre élu sans cela, & privent des droits & des prérogatives de l'Ordination, veu que les crimes mesme les plus énormes n'y peuvent mettre aucun obstacle lors qu'ils ont esté remis par le Baptême. Mais nous devons concevoir sur ce sujet que le Baptême a le pouvoir de remettre les pechez, & non d'abolir la Loy ; & que la Loy se trouve dans le mariage, quoy qu'il n'y ait pas de crime. Le Baptême efface donc tous les pechez, mais le mariage ne nous délivre point des obligations de la Loy qui y est attachée. Or vous n'avez pas de peine à comprendre comment un homme

me qui s'est marié plus d'une fois est peu propre à exhorter les autres au veuvage. Vous sçavez que le ministere que vous devez rendre à Dieu doit estre pur & sans tache, & qu'il ne doit point estre souillé par aucune action du mariage. Vous le sçavez, vous qui avez receu la grace de ce sacré ministere, après y avoir apporté la pureté de vostre corps, & une chasteté incorruptible, & qui vous estes mesme éloignez de tout usage du mariage. Et j'ay bien voulu ne point passer sous silence une remarque si considerable, parce que j'ay appris qu'il y a eu des Diacres, & mesme des Prestres qui ont eu des enfans en plusieurs endroits écartez, & qu'ils veulent deffendre leur procedé par l'usage de l'ancien Testament, lorsque l'on n'offroit à Dieu le sacrifice que par l'interval de quelques jours particuliers. Cependant on sçait que dans ce temps-là mesme le peuple se purifioit l'espace de deux ou trois jours, afin d'estre pur lors qu'il approchoit du sacrifice ; & nous lisons dans l'ancienne Loy qu'ils lavent leurs vestemens. S'il falloit garder une si grande exactitude dans la figure, combien en faut-il garder davantage dans la verité ? Apprenez Prestre, apprenez Levite & Diacre ce que c'est que laver vos vestemens, afin d'apporter un corps pur à la celebration de nos Mysteres ? S'il estoit alors deffendu au peuple de se presenter au sacrifice sans avoir lavé ses habits ; est-il possible que ne vous estant lavés ny dans le corps ny dans l'ame, vous osiez prier pour les autres, vous osiez offrir pour eux le sacrifice ?

Ce passage de nostre Saint fait voir que comme les desordres & les abus donnent occasion aux meilleures loix, aussi ces desordres qui se commettoient déjà dans les lieux les plus écartez contre la loy de la continence, obligeoient Sirice de renouveler de temps en temps des regles si salutaires. Ce qui montre que les Heretiques des derniers siècles ne peuvent accuser Sirice sans condamner S. Ambroise, qui ne parle pas de la chasteté des Prestres & des Diacres comme d'une Loy établie dans son siècle, mais comme d'une discipline aussi ancienne que l'Eglise, & tout à fait conforme à la sainteté de la Loy nouvelle.

## CHAPITRE X.

*Victoires de Theodose. Il épouse Galla.*

*Idac. Fast. & Chron. Marcell. Chron. Cl.udian. Consul. II. Honor.*

**D**ANS le temps que le successeur de S. Pierre conféroit par de si sages & de si saints reglemens la pureté de la maison de Dieu, la divine providence qui avoit élevé le grand Theodose à l'Empire, benissoit ses armes par des succès avantageux & par des suites continuelles de victoires. L'entiere ruine de la nation des Greuthonges qui fut vaincue, terrassée, & emmenée captive dans les terres de l'Empire, estoit capable de le combler d'honneur & de gloire. Aussi il en recueillit le fruit lors qu'il entra en triomphe avec Arcade le 12. d'Octobre de cette année, après qu'ils eurent esté deffaits sur le Danube estant conduits par Odothée.

*Zof. l. 4.*

C'est sans doute cette victoire signalée que décrit Zosime, qui fut remportée par Promote sur des peuples que cét Historien dit avoir esté inconnus jusques alors, & qu'il appelle Prothinges. Mais les Greuthonges qui sont le veritable nom de cette nation barbare, sont fort connus dans l'histoire d'Ammien Marcellin.

Zosime rapporte ensuite que des Barbares qui estoient à la solde de Theodose, & que ce Prince aimoit & favorisoit beaucoup parmi toutes les autres troupes de ses armées, ayant fait des insolences à Tomes en Scythie où estoit leur quartier, Geronce qui y commandoit, les attaqua, les taila en pieces, & reduisit ceux qui restoit après le combat de chercher un asyle dans une Eglise de Chrétiens; de quoy, dit-il, Theodose estant irrité, Geronce au lieu des récompenses qu'il pouvoit attendre pour un service si signalé qu'il avoit rendu à l'Etat, eut peine à garantir sa propre vie aux dépens de tout son bien, qu'il fallut distribuer aux Eunuques pour acquerir leur faveur.

On ne peut nullement douter que cét ennemi des Princes Chrétiens n'ait beaucoup envenimé une histoire dont il est le seul garand, & dont on ne trouve aucune trace nulle part ailleurs.

Il semble aussi qu'il n'ait décrit le mariage de Theodose avec Galla sa seconde femme de la maniere qu'il le fait, que

pour décrier ce Prince; & au lieu qu'il recule le temps de ce mariage d'une année ou deux, prétendant qu'il ne fut fait qu'après que Valentinien eust esté chassé de l'Italie par Maxime, on voit par la Chronique de Marcellin qu'il se fit en cette année.

*Chron. Marcell.*

Galla estoit sœur du jeune Valentinien, fille de Valentinien I. & de Justine. Philostorge est le seul qui prétend qu'elle ait esté Arienne, & cela n'est nullement autorisé. Elle eut de l'Emperer Theodose une fille nommée Placidie, que la Chronique d'Alexandrie appelle Galla Placidia. Cette jeune Princesse donna son nom de Placidie à une maison qu'elle bastit dans Constantinople; mais elle se rendit bien plus celebre dans l'Occident sous le regne d'Honoré son frere, & sous celui de Valentinien III. son fils, qu'elle avoit eu de Constance.

*Eclairciss. 1.*

*Chron. Alexand.*

Le mariage de Theodose avec Galla le fit encore pere d'un fils nommé Gratien, qui mourut enfant, quoyque quelques-uns prétendent qu'il n'y a point eu d'autre Gratien que celui à qui Maxime fit perdre la vie & la Couronne. Que si Theodose a eu veritablement un fils nommé Gratien, ce ne peut avoir esté que de Galla sa seconde femme. Car Flaccille, dont Baronius le fait fils, n'a point eu d'autres enfans, que les deux Princes Arcade & Honoré, & la petite Pulcherie, comme il est visible par S. Gregoire de Nyffe.

*Eclairciss. 2.*

Pendant que ces choses se passoient ainsi dans l'Orient, Baronius rapporte sur cette année une lettre qu'il prétend avoir esté écrite par Valentinien le jeune à Salluste Préfet de Rome, par laquelle il luy ordonne de faire rebastir l'Eglise de S. Paul auprès de Rome, & de l'aggrandir en coupant mesme le chemin public, si le peuple & le Senat y consentoient; & il luy ordonne de consulter toutes choses avec le venerable Evêque de Rome, & de faire sçavoir ses ordres au Senat & au peuple Chrétien. Le Poëte Prudence nous a laissé la description de cette Eglise placée sur le chemin d'Ostie, & où le corps de S. Paul estoit encore alors.

*Prudent. Peristephan. Hymn. 12.*

Baronius qui reconnoist qu'elle ne fut achevée que sous Honoré, prétend néanmoins que l'ordre en fut donné dès cette année, parce, dit-il, qu'on voit par le Code que c'est certainement celle où Salluste estoit Préfet de Rome. Mais

les Loix qu'il cite pour cela le qualifient Préfet du Prétoire; & felon le Code Pinien estoit Préfet de Rome un mois après la date des Loix attribuées à Salluste.

Aussi il est difficile de montrer que le jeune Valentinien ait pris le soin de faire bastir une Eglise dans Rome en faveur des Catholiques dans le temps mesme qu'il avoit pris le deffein de rallumer le feu de la persecution, & qu'il ait donné ordre d'en conferer avec le Pape, lors qu'il se déclaroit si fort contre les Catholiques à l'instigation de l'Imperatrice Justine sa mere. Nous sommes obligez de rapporter icy les violences qu'elle commit contre les Eglises Catholiques, & particulièrement contre celle de Milan, où estoit alors la Cour, & qui avoit Ambroise pour Evefque.

### CHAPITRE XI.

*Justine recommence la persecution. Generosité d'un Officier du Palais nommé Benevole. Loy de Valentinien en faveur du Concile de Rimini.*

**L**A prévoyance que le Saint avoit eüe l'année précédente sur le fujet de la persecution, n'estoit point une crainte mal fondée, & il avoit raisonné tres justement quand il avoit prédit qu'elle recommenceroit bien-toft. Justine qui n'attendoit qu'une occasion favorable pour rétablir la cause de son parti, ne crut pas devoir différer plus long-temps à user de toute la souveraineté de sa puissance pour faire revivre l'Arianisme. Estant à Milan avec Valentinien son fils, elle commença à y troubler tout de nouveau le repos & la tranquillité des Eglises, & à menaquer les Evefques de les bannir de leurs sièges s'ils ne renouvelloient les Decrets du Concile de Rimini, qui n'avoient esté faits autrefois que pour corrompre la veritable doctrine de l'Eglise, & violer la Foy de ses Peres.

Elle ne pouvoit s'engager dans cette guerre sans attaquer directement S. Ambroise qui estoit comme le mur, la tour & la forteresse de l'Eglise; & taschant de l'ébranler par des menaces, de l'affoiblir par la terreur, & de faire tous les efforts imaginables pour lasser sa patience, elle cherchoit les premiers moyens de parvenir enfin jusques à la destruction

generale de toute l'Eglise. Mais quoyqu'elle fust armée, dit Ruffin, de l'esprit de Jefabel dans ce combat, neanmoins S. Ambroise qui estoit revestu de la vertu & de la grace d'Elie, luy resistoit fortement. Elle couroit sans cesse dans les Eglises pour y babiller, pour y murmurer, pour échauffer les esprits, & animer les peuples à la discorde contre leur Evefque. Elle croyoit avoir receu une grande injure lorsque les choses ne luy reüssissoient pas selon ses intentions, & elle s'en plaignoit à son fils. Enfin elle irrita tellement ce jeune Prince en le portant à la vangeance de l'affront qu'elle disoit faussement avoir receu, qu'il s'en voulut faire la raison par la voye des armes.

Il y avoit parmi les Officiers de la Cour un nommé Benevole, qui y faisoit auprès de luy la mesme fonction que font maintenant les Secretaires d'Estat; & Sozomene pour l'expliquer, dit que c'estoit luy qui avoit l'intendance sur ceux qui écrivoient les Loix. C'estoit un homme qui avoit esté élevé dès son enfance dans l'amour & dans la veneration de la veritable Foy; mais comme il n'estoit point encore baptisé, Justine ne le crut pas tellement affermi dans la doctrine de l'Eglise, qu'on ne püst disposer de luy pour luy faire préférer les ordres & les mouvemens du Palais aux sentimens de la Religion. Cependant elle reconnut bien-toft qu'elle estoit trompée, & qu'il estoit mal-aisé d'ébranler un homme qui avoit esté instruit dans la doctrine admirable de S. Philastre Evefque de Bresse, & qui tenant le premier rang dans la ville de ce celebre Prelat, avoit appris de luy à ne pas faire dépendre son salut de ses interets temporels. Dès qu'on luy eut proposé la publication de ce Decret, il dit qu'il ne pouvoit se résoudre à prononcer des paroles si impies, & à se déclarer contre Dieu par ses discours. Ceux qui ne s'attendoient point à trouver tant de résistance de sa part, & qui vouloient faire reüssir l'entreprise de l'Imperatrice à quelque prix que ce fust, luy promirent de l'élever à un rang plus considerable, s'il vouloit executer l'ordre qu'on luy avoit prescrit. Mais ayant dessein de se rendre plus illustre par la Foy que par les honneurs & les dignitez du siècle, il répondit qu'il estoit inutile de luy promettre pour récompense de l'impiété qu'on luy proposoit, de le faire monter à un degré plus relevé & plus subli-



me, puisqu'il vouloit bien mesme qu'on luy ostast la charge qu'il occupoit, pourveu qu'il eust l'avantage de conserver inviolablement la pureté de la Foy, & de ne rien faire contre sa propre conscience. Ayant dit ces mots il jetta son baudrier, qui estoit la marque de sa dignité, devant ceux qui vouloient l'engager dans l'exécution d'une Ordonnance si impie, & il aima mieux vivre dans la condition d'un homme privé, que d'estre Officier de la Cour aux dépens de son salut, & de la vie de son ame.

Le reste de sa vie répondit à une action si Chrétienne & si genereuse. Après avoir reçu le Baptême il devint habile dans les Ecritures, & ne parut pas moins le premier des Chrétiens de Bresse par sa pieté, que le chef des personnes de qualité de la mesme ville par sa charge & le rang d'honneur qu'il y tenoit. Il ne prit pas moins de soin d'observer les Commandemens de Dieu que de s'en instruire; & ayant fait une profession si genereuse de la Foy Catholique, il s'étudia à ne la point démentir par ses actions, & à faire que ses merites répondissent à l'éclat de la pureté de sa Foy. L'Eglise de Bresse fut édifiée de sa conduite, tant sous S. Philastre, que pendant l'Episcopat de S. Gaudence son successeur; & nous luy sommes redevables de la plupart de ce qui nous reste des discours de ce Pere de l'Eglise, parce que la foiblesse qui luy restoit d'une grande maladie l'ayant empêché de venir à l'Eglise pour y entendre les predications de ce Saint à la feste de Pasques, il l'engagea à les mettre par écrit avec cinq autres petits Traitez.

Benevole n'avoit en veüe que le salut de son ame en refusant de dresser la Loy qu'on luy demandoit, & il ne doutoit nullement qu'à son deffaut Justine ne trouvast assez d'autres personnes qui se feroient un merite d'avoir cette complaisance pour elle. En effet la Loy fut publiée le 21. Janvier de cette année, & elle portoit une liberté entiere à ceux qui suivoient les Decrets eternels du Concile de Rimini, de tenir des assemblées, avec deffense à ceux qui croyoient avoir seuls ce droit (c'est à dire aux Catholiques) d'y faire aucune opposition sur peine de la vie, & avec menaces de les punir par le dernier supplice comme auteurs de seditions, perturbateurs du repos public, & criminels de

leze Majesté; étendant la rigueur de cette peine sur ceux mesmes qui tascheroient d'obtenir secretement quelque ordre contraire.

C'est sans doute cette Loy dont S. Ambroise parle souvent, par laquelle il dit que Valentinien s'estoit assez déclaré, & qu'il avoit combattu la Foy en autorisant le Concile de Rimini. Il ne fait nulle difficulté de l'appeller une Loy de sang qui établissoit des Decrets de perfidie, & qui s'emparoit de toutes les Eglises. On y peut aussi rapporter ce qu'il ajoûte, que l'on commandoit de chasser par tout les Prelats Catholiques, & de trancher la teste à ceux qui resistoient aux ordres de l'Empereur; & que l'ordre portoit que quiconque refuseroit de livrer le Temple de Dieu seroit décapité. Mais comme on n'y trouve pas que les Officiers des villes ayent reçu aucun commandement de faire executer cette Loy sur peine d'estre tous proscrits, comme le dit S. Ambroise, on peut croire que cette circonstance y a esté ajoûtée depuis; au moins Sozomene ne reconnoist point d'autre Loy sur ce sujet que celle que nous venons de rapporter.

Il ne falloit pas chercher d'autre auteur de cette Loy qu'Auxence mesme, qui l'ayant écrite & dictée, envoya dans toutes les villes cette épée volante, représentée par la faux du Prophete Zacharie, pour tuer en un moment, s'il eust pû, tous les peuples de l'empire, les uns par l'épée du bourreau, les autres par celle du sacrilege, selon l'expression de nostre Saint. Aussi il dit en parlant de cet Heretique; Il portera ses loix en l'autre monde, quand mesme il ne le voudroit point; il y portera sa conscience, quand mesme il n'y porteroit point son petit écrit; il y portera son ame toute teinte & toute trempée de son sang, comme d'une funeste écriture. Juda, ton peché est écrit avec un burin de fer, & une ongle de diamant; & il est écrit dans ton cœur, parce que c'est ton cœur qui en est l'origine & le principe.

*Ambros. de  
Basilic. non  
tradendis.*

*Id. Ep. 13.*

*Sozom. l. 7.  
c. 13.*

*De Basil.*

## CHAPITRE XII.

*S. Ambroise refuse tout de nouveau de donner aux Ariens l'Eglise qu'ils avoient obtenuë de l'Empereur.*

*Baron. ad  
ann. 387.*

**I**L ne falloit attendre de cette Loy qui estoit écrite generalement contre tous les Catholiques, qu'un renversement universel de toutes les Eglises de l'Occident; & dès qu'elle fut venuë à la connoissance des peuples, elle remplit toutes les villes de gemissemens & de larmes. L'Empereur Maxime tout usurpateur & tout tyran qu'il estoit, n'en parla luy-mesme que comme d'une persecution universelle où les Catholiques de Rome, d'Italie, & des autres provinces avoient perdu & leurs Evêques & leurs Eglises. Mais quoyque ce jugement fust tres bien fondé, & que l'on n'en dût attendre raisonnablement que l'entiere destruction des Eglises, on ne voit pas néanmoins qu'aucun Evêque ait esté tourmenté pour ce sujet, horsmis S. Ambroise. Cependant quelque zèle qu'il eust pour la conservation de la Foy, la justice que Dieu luy rendit sur le champ en punissant d'une maniere terrible l'un de ses plus grands persecuteurs, ne fit pas cesser la persecution que l'on avoit excitée principalement contre luy. Car Euthyme ayant esté envoyé en exil cette mesme année, & le jour mesme qu'il avoit choisi l'année précédente pour enlever le Saint, & dans le mesme chariot qu'il avoit destiné pour cet effet, reconnut publiquement que sa disgrâce estoit une juste punition de ce qu'il avoit fait contre luy. Mais cette confession que la force de la verité avoit arrachée malgré luy de sa propre bouche, n'arresta pas la fureur des Ariens & de Justine, & ne les empescha pas de vouloir s'emparer de la Basilique Portienne.

*Dr Basilic.  
non traden-  
dis.*

L'Empereur surpris & irrité par sa mere avoit bien pû la leur accorder; mais il ne luy estoit pas si aisé de vaincre la résistance de S. Ambroise, que de gratifier les Ariens. Lorsque l'on vint signifier de sa part à ce genereux Prelat qu'il eust à leur livrer cette Eglise, il dit qu'il demandoit à Dieu pour luy-mesme la grace de ne pas livrer l'heritage de JESUS-CHRIST. Il allegua l'exemple de Naboth,

&

& dit que si ce particulier n'avoit pas voulu livrer à Achab une vigne qui estoit l'heritage de ses peres, il seroit étrange que luy qui estoit Evêque abandonnast ainsi à la discretion des Ariens l'heritage de JESUS-CHRIST. Il ajouta qu'il estoit aussi fort éloigné de livrer l'heritage de ses peres, c'est à dire l'heritage de Denys son prédecesseur dans l'Evêché de Milan, qui estoit mort pour la deffense de la Foy, l'heritage du Confesseur Eustorge, l'heritage de Mirocles, & de tous les autres Evêques ses prédecesseurs; Qu'ayant répondu sur ce point ce qu'un Evêque devoit répondre, c'estoit à l'Empereur à agir en Empereur, mais qu'il luy osteroit plustost la vie que de luy faire perdre la Foy.

Et comme en luy demandant une Eglise on vouloit aussi qu'il en livrast les vases & les ornemens necessaires pour le service divin, il dit que si on demandoit de luy quelque chose qui luy appartinst en propre, des terres, des maisons, de l'or, de l'argent, il donneroit tres volontiers son propre bien; mais qu'il ne pouvoit rien prendre ny rien diminuer du Temple de Dieu, ny livrer une chose dont la seule garde luy avoit esté confiée, & non le pouvoir de la livrer quand on la luy demanderoit. Que de plus, en agissant de la sorte il avoit pour but le salut de l'Empereur; parce, disoit-il, qu'il ne seroit point avantageux ny à moy de la luy livrer, ny à luy de la recevoir de mes mains. Qu'enfin il le supplioit de recevoir en bonne part ce qu'un Prestre de JESUS-CHRIST luy disoit avec liberté, que s'il vouloit s'appliquer utilement à son salut, il devoit s'abstenir de faire injure à JESUS-CHRIST.

Le Saint ne croyoit ny rien faire, ny rien dire en cela qui ne fust tout-à-fait conforme aux regles de l'humilité, & rempli de ces sentimens d'affection & de tendresse qu'un Prestre & un Evêque doit avoir pour l'Empereur. Car il disoit depuis à son peuple, qu'ils estoient témoins de la conduite qu'il tenoit envers ses Princes, & de ce qu'il avoit appris à avoir pour eux toute sorte de deférence, sans leur ceder néanmoins par une obeissance servile, & à se présenter volontiers de luy-mesme aux supplices qu'on luy destinoit; Que s'il ne s'agissoit que du payement du tribut, il ne refusoit pas de s'acquitter de ce devoir, puisque les terres

LI

payoient tribut à l'Eglise; Que si l'Empereur desiroit de prendre ces terres, il pouvoit s'en mettre en possession; Que personne d'entre eux ne s'opposeroit à cela; & que le peuple pouvoit contribuer plus d'aumosnes qu'il n'en faudroit pour la subsistance des pauvres; Qu'il ne falloit pas les rendre odieux sur le sujet de ces terres; Qu'on n'avoit qu'à les prendre si on vouloit; & qu'encore qu'il ne les donnast point à l'Empereur, il ne les luy refuseroit pas aussi. Qu'il ne disconvenoit point que les tributs ne fussent à César; mais que l'Eglise estant à Dieu, il ne falloit pas l'abandonner à l'Empereur, parce que le Temple de Dieu ne pouvoit point estre du ressort & de l'appartenance du droit de César; Que personne ne pouvoit nier que ce ne fust honorer extrêmement l'Empereur, que de parler de la sorte, n'y ayant rien de plus honorable, ny de plus glorieux à l'Empereur que d'estre appelé fils de l'Eglise; Qu'en effet un bon Empereur estoit dans l'Eglise, & non au dessus de l'Eglise, puisqu'un bon Empereur cherchoit le secours & la protection de l'Eglise, & ne la refusoit point; Que comme il disoit humblement ces choses, aussi il les exposoit & les racontoit avec beaucoup de constance & de fermeté; & qu'encore qu'on le menaçast de le brûler, de luy trancher la teste, & de l'envoyer en exil, il avoit appris en qualité de petit serviteur de JESUS-CHRIST à ne rien craindre, & que la terreur que l'on veut donner à ceux qui ne craignent rien, ne leur fait jamais aucun mal.

Ce langage estoit digne de S. Ambroise; mais il ne luy estoit pas nouveau dans les grandes & importantes occasions, où un veritable Evêque doit toujours parler en successeur des Apostres; & sa fermeté estoit trop connue de la Cour, pour donner lieu d'esperer qu'on le pust fléchir par promesses, ny par menaces. Il falloit donc se résoudre à le faire sortir de Milan, si l'on vouloit oster cet obstacle.

On en avoit en effet pris le dessein; & ce fut comme une espece de miracle que cet ordre ne fust point executé par des personnes qui avoient entre leurs mains la souveraine puissance. Car on ne l'arrestoit point, quoyqu'il sortist tous les jours soit pour faire des visites, soit pour se rendre avec son peuple aux tombeaux des Martyrs, qui estoit l'une des plus grandes dévotions de ce temps-là, & que

mesme il passast souvent devant le Palais en allant & en revenant, & qu'il se presentast ainsi à tout le monde sans estre gardé de personne. Mais, comme il le dit luy-mesme, ceux que Dieu garde ne peuvent estre arrestez par les hommes, quoyqu'ils soient exposez à la veüe, & entre les mains de ceux qui les cherchent: & comme JESUS-CHRIST son divin maistre avoit passé au milieu des habitans de Nazareth qui le vouloient jeter de la pointe d'une montagne, sans qu'ils pussent mettre les mains sur luy; ainsi ce grand Saint receut les effets sensibles d'une protection toute puissante, quoyqu'il se trouvast tous les jours au milieu de ceux qui le vouloient enlever, & qui sembloient ne manquer de rien pour l'execution de ce dessein.

Luc. 4. 7.  
30.

## CHAPITRE XIII.

*S. Ambroise refuse de sortir de Milan. Le peuple veille plusieurs nuits dans l'Eglise pour le garder.*

**Q**UELQUE aversion que l'Imperatrice Justine eust contre son saint Archevesque à cause qu'il estoit tout à fait irreconciliable avec l'Arianisme dont elle avoit entrepris le rétablissement, il paroissoit néanmoins qu'il luy restoit encore à son égard quelque petite apparence de retenüe, & elle avoit un peu de peine à en venir contre luy aux dernieres violences, pour le moins en ce temps-là, à cause de l'opposition qu'elle avoit trouvée quand elle avoit voulu se servir de cette voye de fait. Ce fut dans cette veüe qu'elle luy fit expedier un ordre de sortir de la ville pour s'en aller où il voudroit, sans luy marquer aucun lieu d'exil, & d'emmener avec luy ceux qui auroient dessein de le suivre. Et comme elle ne doutoit pas que le nombre n'en dult estre fort grand, elle crut que ce moyen luy seroit avantageux, pour se deffaire tout à la fois de quantité d'ennemis de la secte dont elle estoit la protectrice.

Cet ordre fut apporté à S. Ambroise par des Tribuns de la part de l'Empereur; & on fit en mesme temps courir le bruit, que s'il ne sortoit volontiers, il y avoit un chariot tout prest pour l'enlever de force, comme Euthyme avoit voulu faire l'année de devant. On ajoutoit quantité d'autres

Ambros.  
Ep. 13. &  
de Basilic.  
non tradus.  
dis.

menaces, qu'on avoit entendu faire à Auxence; & cela alloit mesme jusques à dire, que l'on avoit arresté de le faire mourir, & qu'on s'estoit assuré de quelques personnes pour l'assassiner.

Son cœur y estoit tout préparé. Car de sa part il estoit bien souffrir quelque chose de grand & de considerable pour JESUS-CHRIST, & il n'attendoit rien moins que de passer ou par l'épée, ou par le feu; mais il l'attendoit avec joye, n'ayant pas de plus grand souhait que de souffrir le martyre. Il demandoit à Dieu comme une grace de répandre son sang, non seulement pour son peuple qu'il portoit amoureusement dans ses entrailles, mais mesme pour ses persecuteurs dont il ne haïssoit que les erreurs, n'ayant qu'une charité toute Apostolique pour les personnes. Ainsi quand on luy parla de se retirer de Milan, il dit que cét ordre estoit moins pour luy un supplice, que des delices & un agreable divertissement. Et certainement il y eust déferé tres volontiers, s'il eust pû s'assurer que son exil durt estre la fin de la persecution, & que l'on eust quitté le dessein de donner l'Eglise aux Ariens. Mais comme le contraire estoit tout visible, les Prélats qui estoient avec luy, dirent qu'il importoit peu qu'il livrast l'Autel de JESUS-CHRIST, ou qu'il l'abandonnast volontairement; puisque c'estoit le livrer à la fureur de ses ennemis, que de le quitter.

Il se resolut donc de demeurer ferme à moins qu'on ne l'enlevast par violence, craignant que s'il se retiroit de luy-mesme, on ne crust qu'il abandonnoit son Eglise pour ne s'exposer pas à une plus grande persecution. Que s'il a tenu en cette rencontre, aussi bien que S. Jean Chrysostome & quelques autres, une conduite differente de celle de saint Eusebe de Samosates, & de quelques Saints, qui ont jugé devoir obeir aux Princes en des occasions qui paroissent semblables à celle-cy, & qui ont mesme allegué pour cela l'autorité de l'Ecriture; l'exemple de ceux qui se sont soumis sans resistance, ne doit pas néanmoins passer pour une regle generale; mais on doit suivre en chaque rencontre particuliere ce que la prudence éclairée par la charité, & reglée par l'esprit de Dieu fait juger estre le meilleur.

*Theodoret l. 1. c. 13.* S. Ambroise répondit donc à ceux que l'Empereur luy avoit envoyez, qu'il ne pouvoit avoir la moindre pensée d'a-

bandonner son Eglise, parce qu'il craignoit davantage le Seigneur du monde, que l'Empereur de ce siècle; Que si on l'en arrachoit par violence, on pourroit en enlever son corps, mais non son cœur; & qu'en cas que l'Empereur vult employer les voyes dont la puissance Royale a accoustumé d'user, il estoit prest de souffrir ce que les Evesques ont accoustumé d'endurer en de semblables occasions. En effet il n'avoit ny le pouvoir, ny la volonté de resister à la force. Tout ce qu'il pouvoit faire estoit de pleurer, de soupirer, & de gemir; & se considerant comme Evesque, il n'avoit pas d'autres armes à opposer à la fureur des soldats & à la violence des Goths, que ses larmes & ses prieres. Au lieu de se servir de traits & d'épées, il se contentoit d'attirer sur luy & sur l'Eglise la protection de Dieu, qu'il invoquoit par des jeusnes, par des veilles continuelles aux pieds des Autels, & par des prieres ferventes. Il mettoit encore sa confiance dans les oraisons des pauvres, quoyque les Ariens luy fissent un crime des aumosnes qu'il leur distribuait; & il croyoit que les aveugles, les boiteux, les paralytiques, & les vieillards trouveroient plus de force pour le deffendre, que les plus braves guerriers n'en auroient pour l'attaquer. Il sçavoit que Dieu se tenoit obligé de l'assistance qu'on rendoit aux pauvres, au lieu que la force des soldats dont on s'apuye, ne merite pas pour l'ordinaire sa grace & sa protection. Bien loin de se deffendre de l'accusation que l'on formoit contre luy, de ne faire des aumosnes que pour engager les pauvres dans sa deffense, il tiroit sa gloire d'un si beau crime, & reconnoissoit de bonne foy que non seulement il recherchoit cette sorte de secours, mais mesme qu'il le briguoit avec beaucoup de passion & d'ardeur.

Ceux que l'Empereur avoit envoyez vers luy n'en ayant receu que cette réponse si genereuse, s'en retournerent à la Cour avec la confusion & le regret de l'avoir menacé inutilement. Mais le peuplé qui craignoit que le Saint ne se tirast de luy-mesme, ou qu'on ne l'enlevast de force, passa plusieurs jours & plusieurs nuits desuite à le veiller & à le garder dans l'Eglise, resolu de mourir avec son Evesque. La Cour en estant irritée tout de nouveau, elle envoya des soldats armez pour garder les portes de l'Eglise, & empêcher les Catholiques d'y entrer; & sans doute encore pour

faire violence contre S. Ambroïse, & l'enlever s'ils le pouvoient. C'est ce que l'on peut inferer de ce qu'il témoigne luy-mesme, qu'ils cherchoient toutes les avenues de l'Eglise.

Sozom. l. 7.  
c. 17.

Sozomene a cru qu'ils y entrèrent en effet, & qu'ayant déjà pris le Saint pour le mener à l'heure mesme en exil, le peuple se trouva le plus fort, & les contraignit de le relâcher. Mais il a confondu les événemens de cette année avec ceux de la précédente, où les soldats estoient entrez dans la Basilique, non pour enlever S. Ambroïse, mais pour se joindre aux Catholiques dans les prieres qu'ils y faisoient avec eux. Ainsi le silence de S. Ambroïse & de Paulin auteur de sa vie, ruine sur ce fait particulier la relation de Sozomene.

Mais Dieu prit un soin particulier de faire voir par quelque chose de fort éclatant, que c'estoit luy qui gardoit saint Ambroïse plustost que le peuple. Car il permit qu'on trouvaît une fois les deux battans de la Basilique tout ouverts, quoyque ses deffenseurs les eussent fermez & barricadez avec soin; & l'on disoit qu'ils avoient esté ainsi ouverts par un aveuglé qui s'en vouloit retourner chez luy. Cét accident troubla tout le monde; mais Dieu qui n'a pas besoin de portes, ny de verroux pour garder ses serviteurs, ne cessa pas de protéger le Saint par une particuliere misericorde.

Il arriva encore que le Jeudy de devant le Dimanche des Rameaux, c'est à dire le 26. de Mars (car tout cecy se passoit à la fin du Careme) on reconnut qu'une des entrées de la Basilique que l'on croyoit estre fermée & barricadée, estoit néanmoins demeurée ouverte, sans que ceux qui estoient dans cette Eglise s'en fussent apperceus, non plus que les soldats qui estoient autour depuis plusieurs nuits, & qui avoient tenté tous les endroits pour entrer; tant il paroïssoit visiblement que Dieu, pour ruiner leurs entreprises, les avoit frappez d'un aveuglement pareil à celuy des habitans de Sodome.

Mais, ce qui estoit encore plus admirable, ces soldats mesmes que l'on avoit envoyez pour opprimer les Catholiques, en devinrent enfin les deffenseurs. Car ils ne bouchoient pas les avenues de l'Eglise à ceux qui vouloient y entrer, & empeschoient seulement que personne n'en sortist. Lors mesme que le peuple protestoit par ses acclamations son attachement à la Foy Catholique, ces soldats mesloient leurs voix

à ces témoignages si publics de pieté, que les citoyens de Milan faisoient retentir dans la Basilique; & on ne pouvoit attribuer un effet si extraordinaire & si surprenant, qu'à la puissance de celuy qui dans le temps mesme que l'Eglise semble accablée, se fert de ses propres ennemis pour la faire triompher.

#### CHAPITRE XIV.

*S. Ambroïse établit les veilles & le chant; & compose diverses Hymnes.*

CE fut dans le temps de cette persécution que l'on commença à célébrer les veilles dans l'Eglise de Milan, & que pour empescher l'ennuy & l'attiedissement du peuple dans un si long & si penible travail, on ordonna que l'on chanteroit des Hymnes, des Pseaumes & des Antiennes selon l'usage de l'Eglise d'Orient. S. Ambroïse qui sçavoit par l'exemple de David combien la Psalmodie a de force pour arrêter la fureur du malin esprit, se servit de cette occasion pour introduire parmi les siens une coûtume si salutaire & si sainte; & on continua depuis de l'observer non seulement dans l'Eglise de Milan, mais dans plusieurs autres, & dans presque toutes les Eglises de l'Occident, qui se sont portées à imiter une institution si digne du zele des Prélats, & de la pieté des fideles.

Il n'y avoit pas long-temps que S. Basile avoit institué les veilles dans la Cappadoce. Et quant à l'institution du chant, S. Augustin qui en avoit goûté les douceurs spirituelles, témoigne que cet usage luy avoit esté fort utile vers le temps de sa conversion, un an après que S. Ambroïse eust commencé de l'introduire dans Milan. Car il dit qu'il versoit une infinité de pleurs par la violente émotion qu'il ressentoit, lors qu'il entendoit dans l'Eglise chanter des Hymnes & des Cantiques à la louange de Dieu; qu'en mesme temps que ces sons si doux & si agreables frapportoient ses oreilles, la divine verité se couloit par eux dans son cœur; qu'elle excitoit en luy des mouvemens d'une devotion extraordinaire; qu'elle tiroit des larmes de ses yeux; & luy faisoit trouver du soulagement & des delices mesme dans ces larmes.

Aug. Conf.  
l. 10. c. 7.

l. 9. Confess.  
c. 6.

L'effet que ce chant produisoit dans l'esprit de ceux de Milan, estoit insupportable aux Ariens; & ce fut ce qui les obligea de se plaindre publiquement que S. Ambroise trompoit le peuple par le charme de ces Hymnes. Aussi il ne rougit pas d'un crime de cette nature; & il avouë qu'il se sert du plus puissant de tous les charmes, sçavoir de la confession de la Trinité que le peuple avoit apprise dans ses vers, & qu'ils confessoient tous d'une mesme voix en les chantant. De sorte que par cette maniere innocente d'insinuer la verité dans les esprits, ceux qui pouvoient à peine estre des disciples, devenoient des Maîtres & des Docteurs.

Les enfans mesme chantoient la gloire de JESUS-CHRIST selon les Prophetes de David; & les railleries que les Ariens en faisoient, les rendoient semblables aux Pharisiens, qui n'avoient pû souffrir sans murmure la maniere dont les enfans de Jerusalem applaudissoient à JESUS-CHRIST, lors qu'il entroit dans leur ville. Mais en mesme temps ces Heretiques joignoient à leurs plaintes une accusation plus atroce, & n'imposoient rien moins à nostre Saint que d'exciter une sedition contre eux, & de soulever tout le peuple pour les massacrer.

Nous avons encore dans l'Eglise plusieurs Hymnes que l'on attribue à S. Ambroise; mais quoyqu'il y en ait quelques-unes qui soient incontestablement de luy, il y en a d'autres qui portent son nom sans aucun legitime fondement.

S. Augustin cite de luy ces vers qu'on chante le Dimanche à Laudes en quelques endroits, & qu'il dit estre dans la bouche d'un grand nombre de personnes;

*Hoc ipsa petra Ecclesie*

*Canente culpam diluit.*

Il cite encore l'Hymne qui commence par ces paroles;

*Deus creator omnium,*

*Polique rector &c.*

que l'on sçait estre en usage dans plusieurs Eglises. Sainte Monique cite aussi le dernier vers de la mesme Hymne;

*Fove precantes Trinitas.*

se ressouvenant de ces paroles que son ardente pieté avoit fortement enracinées dans sa memoire. Car elle estoit des premieres à veiller dans l'Eglise pendant la persecution de  
Saint

S. Ambroise, & prenant beaucoup de part à cette affaire de Dieu, elle ne vivoit que d'oraisons. S. Augustin mesme, quoyque la grace du S. Esprit n'eust pas encore fondu les glaces de son cœur, ne laissoit pas néanmoins d'estre fort touché de voir la ville dans cét étonnement & dans ce trouble.

Pour les autres Hymnes qui portent le nom de S. Ambroise, il y en a plusieurs que l'on sçait estre d'autres auteurs; & d'autres que l'on ne peut pas luy attribuer sans faire tort à sa reputation, tant elles sont indignes de luy.

On aura peut-estre de la peine à concevoir que le peuple de Milan ait pû demeurer plusieurs jours & plusieurs nuits dans l'Eglise sans en sortir, la plus ardente devotion ne dispensant pas des necessitez de la vie, auxquelles il est difficile de satisfaire dans les lieux saints. Mais il faut considerer que les Eglises estoient ordinairement en ce temps-là comme sont souvent aujourd'huy les Collegiales, c'est à dire, enfermées ou jointes à une grande enceinte de bastimens, qui servoient à loger les Ecclesiastiques, & aux autres choses necessaires pour l'Eglise. On appelloit Basilique, Temple, où Eglise toute cette enceinte, qui n'estoit pas si petite que l'on n'y pult passer un temps considerable en se retirant dans les maisons les uns après les autres. Et c'est aussi ce qui fait qu'il y a moins lieu de s'estonner que pendant cette persecution il y ait eu quelque porte ouverte sans que l'on s'en soit apperceu.

#### CHAPITRE XV.

*On mande S. Ambroise pour aller disputer contre Auxence devant l'Empereur, & il le refuse.*

**D**URANT que S. Ambroise estoit ainsi renfermé avec le peuple, ou au moins depuis qu'il avoit eu ordre de se retirer, Dalmace Tribun & Notaire le vint sommer de la part de Valentinien de choisir des Juges, comme Auxence avoit déjà fait de son costé, pour disputer ensemble dans le Palais en presence de l'Empereur, qui decideroit leurs contestations par son autorité souveraine. Cét Officier ne luy nomma pas les Juges qu'Auxence avoit proposez. Tout



ce que l'on en sçait, est que c'estoient quatre ou cinq Payens; & que cét Heretique avoit peu d'égard à la deffense que S. Paul a faite de prendre des infideles pour Juges. Mais il se proposoit pour regle de sa conduite l'imitation de la malice de ses Peres les premiers chefs de l'Arianisme; & comme ils avoient rendu l'Empereur Constance Juge de toutes les affaires de l'Eglise, Auxence vouloit l'engager de plus en plus à la deffense de son parti par cette basse & honteuse soumission.

Il avoit aussi dessein de prendre pour l'un de ses arbitres un jeune Catechumene peu instruit dans les choses de la Religion, afin de luy rendre les Catholiques odieux par la recusation qu'ils feroient de sa personne, & l'engager par ce moyen dans l'impieté d'Arius. Car nostre Saint remarque fort judicieusement, que ç'a toujours esté l'artifice des ennemis de la verité de faire passer les serviteurs de Dieu pour peu obeïssans aux Princes, & de prévenir contre eux ceux qui ne sçauroient mieux employer leur souveraine puissance qu'à soutenir les deffenseurs de la vraie Religion.

Certainement c'estoit une chose bien indigne de voir Auxence parler de conference & de dispute, luy qui estoit tout couvert du sang qu'il avoit tasché de répandre par l'épée des soldats, & couvrir ainsi sa violence sous un voile & un prétexte si specieux. Aussi son dessein sans doute estoit moins de soutenir son opinion dans une dispute réglée, que de tirer S. Ambroise hors des mains du peuple par quelque moyen que ce fust, & l'attirer en un lieu où il seroit le maistre de sa personne, après luy avoir fait perdre par cét artifice l'unique secours qui luy restoit sur la terre.

Le Saint se fust néanmoins exposé à ce danger, s'il ne se fust agi que de luy-mesme. Mais ny les Evêques, ny le peuple ne pouvoient consentir qu'il troublast toute son Eglise en s'engageant dans le Palais. De plus, il consideroit que ceux qui seroient choisis pour Juges, n'auroient pas la liberté nécessaire pour connoître de ce differend; puisque l'Empereur s'estant déclaré contre l'Eglise aussi ouvertement qu'il avoit fait par sa Loy, ces arbitres ne pouvoient manquer de se conformer à son inclination, & de suivre son jugement, à moins que de s'exposer à la proscription & à la mort; & quelque zele que le Saint eust pour l'Eglise, il

n'eust pas voulu leur demander qu'ils s'engageassent pour son sujet à une occasion si dangereuse. Enfin il ne croyoit pas que la cause de la Foy se pust traiter autre part que dans l'Eglise en la présence du peuple fidele, ny se décider que par l'autorité des Evêques.

Il fit donc réponse à l'Empereur par une Requête signée de luy, & composée de concert avec les autres Prélats; & il s'excusa par cét écrit d'aller au Palais pour y disputer ny devant ce Prince, ny devant d'autres Laïques. Il luy representa l'indignité de cette prétention, que des Laïques soient Juges des Evêques en matiere de Foy, puisque Valentinien I. avoit renvoyé aux Conciles les causes mesme qui regardoient les personnes particulieres des Evêques. Ambroise, *Ep. 17.* dit-il excellemment, n'est pas assez considerable pour ren-  
 verser le Sacerdoce à cause de luy. La vie d'un seul homme  
 ne doit point entrer en comparaison avec la dignité de tous  
 les Evêques. Il ajoûte qu'ils luy avoient fait la charité de  
 l'avertir de prendre garde qu'entre les Juges nommez par  
 Auxence il y auroit peut-estre quelque Juif, ou quelque  
 Payen; ce qui marque qu'il ne sçavoit pas encore positive-  
 ment que ce fussent des Payens, comme il le dit dans le  
 discours qu'il prononça pour montrer qu'il n'avoit pas dû  
 livrer les Basiliques, qu'on peut juger par là avoir esté fait  
 après cette Requête présentée à l'Empereur.

Il fait ensuite une protestation solennelle d'abhorrer le Concile de Rimini, & de soutenir au contraire celui de Nicée, sans que la mort, ny l'épée soient capables de l'en separer; Que c'est cette Foy dont l'Empereur Theodose fait profession; Que toutes les Eglises de la Gaule & de l'Espagne la gardent inviolablement, aussi bien que la sainte creance de la divinité du S. Esprit. Il remontre que s'il faut traiter des matieres de la Foy, il a appris que c'est dans l'Eglise qu'il en faut traiter, ainsi qu'ont fait les Evêques ses predecesseurs; Que s'il faut conferer de la Foy, cette conference doit estre reservée aux Evêques, ainsi qu'il s'est pratiqué sous Constantin d'auguste memoire, qui n'a pas prévenu par des Loix le jugement des Evêques, mais leur a laissé une pleine & entiere liberté d'en definir ce qu'ils trouveroient à propos; Que la mesme chose s'est aussi pratiquée sous Constance son fils, & son successeur dans la di-

gnité Imperiale ; mais que l'assemblée qui se tint alors ayant bien commencé, finit tres mal ; parce que les Evesques ayant d'abord dressé une profession de Foy qui estoit pure & sincere, leur jugement fut changé par l'inquiétude & les artifices de ceux d'entre eux qui voulurent disputer des matieres de la Foy dans le Palais de l'Empereur ; Que neanmoins ils revoquerent promptement un avis auquel ils ne s'estoient rangez que par contrainte ; de sorte qu'il se trouva à Rimini mesme des Evesques, quoy qu'en petit nombre, qui approuverent la Foy de Nicée, & condamnerent les Decrets des Ariens.

Enfin il déclare que si Auxence veut faire juger son affaire par un Concile, quoyqu'on ne doive point troubler la paix de l'Eglise pour un seul homme, n'estant pas mesme permis de déferer en cela à un Ange qui viendrait du Ciel, il ne manquera pas d'y assister ; mais qu'il ne sçait ce que c'est que de se trouver à un Conseil, à moins que ce ne soit pour le service mesme de sa Majesté, comme il avoit fait devant Maxime ; & qu'il ne sçauroit se résoudre à aller combattre dans le Palais, parce que les secrets de la Cour luy sont des mysteres inconnus, & qu'il ne se met nullement en peine de les apprendre.

Ce procedé de S. Ambroise nous découvre de plus en plus les dons extraordinaires de grace dont son ame estoit comblée, & le secours qu'il recevoit du Ciel pour ne point faire de mauvaises démarches dans une occasion où il s'agissoit de conserver le precieux dépost de la Foy, que son peuple estoit prest de deffendre aux dépens mesme de sa vie. Car s'il avoit besoin d'un courage Apostolique pour resister à des ordres suggerez par une Imperatrice Arienne, & à la violence des Heretiques qui la portoient aux plus grandes extremitez ; il ne luy falloit point aussi de moindres lumieres, ny une moindre sagesse que celle qui le conduisit alors au milieu de tant de précipices, pour penetrer dans les artifices des ennemis de la verité. Mais s'il combattoit pour Dieu, Dieu combattoit avec luy ; & sous une si puissante protection il pouvoit sans temerité s'assurer de la victoire.

## CHAPITRE XVI.

*S. Ambroise prononce un discours contre Auxence. Justine employe inutilement pour le perdre les crimes les plus noirs & les plus atroces.*

**A**PRES que le Saint eut écrit cette lettre, & présentée cette Requête au jeune Valentinien, il prononça devant le peuple de Milan l'excellent discours qui nous a fourni jusques icy les particularitez de cette histoire, & dans lequel il avoit dessein de montrer qu'il ne falloit pas livrer les Basiliques aux Heretiques ou aux Payens, contre Auxence qui en estoit l'usurpateur.

*De Basilicis non tradendis Hereticis, aut Gentilibus. p. 98.*

Ce fut le 29. de Mars jour des Rameaux ; & on avoit lu dans l'Eglise l'Evangile qui rapporte l'entrée de JESUS-CHRIST dans Jerusalem sur un asnon. Il y avoit déjà plusieurs jours que l'Eglise estoit environnée de soldats, & comme le peuple pour en empêcher la violence gardoit avec soin son Archevesque, ce Saint qui ne craignoit rien pour luy-mesme, apprehendoit que ceux qui avoient entrepris de le deffendre n'attirassent sur eux quelque mal-heur, dont il auroit esté plus touché que de tout ce qui luy pouvoit arriver de plus outrageux en sa personne.

*Eclairciss. r.*

Afin de prévenir ce mal il exhorte le peuple à le laisser combattre seul, & souffrir mesme le martyre, comme c'estoit son plus grand desir. Ce fut par cette occasion qu'il fit une exacte relation de tout ce qui luy estoit arrivé sur cette affaire, en la maniere que nous venons de rapporter. Et parce que ce jour là mesme le peuple avoit crié en parlant d'Auxence, *Qu'il s'en aille avec ses Loix* ; ce Saint relève cette expression si genereuse avec les éloges qu'elle meritoit.

Il y avoit dans cette nombreuse multitude plusieurs Catholiques dont la tendresse pour leur pere & pour leur Pasteur eust esté capable d'ébranler une vertu mediocre, & qui ne pouvant se résoudre à sa séparation, eussent esté ravis de pouvoir trouver les moyens de le conserver, parce qu'ils regardoient son enlèvement comme la dispersion inevitable de tout le troupeau. Pour les fortifier contre une

tentation si subtile, il leur rapporta une histoire de S. Pierre, qu'il ne pouvoit avoir apprise que par une tradition dont nous ne trouvons pas l'origine. Il dit que ce Prince des Apôtres qui avoit esté sauvé par le ministère d'un Ange, de la prison où Herode l'avoit arrêté, se trouva exposé ensuite au même peril par une autre occasion. Car après la victoire qu'il avoit remportée sur Simon le Magicien, s'estant appliqué à répandre parmi le peuple la semence de l'Évangile pour leur apprendre les Commandemens de Dieu, & leur enseigner la chasteté, il irrita les Payens à un tel point, qu'ils le cherchoient de toutes parts pour luy faire perdre la vie; ce qui obligea les Chrétiens de luy demander avec instance qu'il usast de condescendance pour s'accommoder un peu à une si fascheuse conjoncture; de sorte qu'encore qu'il eust un grand zele pour le martyre, il se laissa néanmoins un peu fléchir par les prières de son peuple, qui le conjuroit de se réserver pour l'instruire & pour l'affermir dans la Foy; Que S. Pierre estant déjà forti hors des murs de la ville, & ayant rencontré en son chemin JESUS-CHRIST qui y entroit, luy demanda où il alloit; à quoy JESUS-CHRIST avoit répondu; *Je m'en viens à Rome pour y estre crucifié encore une fois.* Ce qui fit comprendre à ce grand Apôtre qu'il devoit estre crucifié luy-même, JESUS-CHRIST ne pouvant plus estre crucifié après l'avoir esté une fois, luy qui est mort une fois pour le péché, & ne vit plus que pour Dieu; Que S. Pierre ayant reconnu par cette réponse, que JESUS-CHRIST devoit estre crucifié en la personne de son serviteur, estoit revenu sur ses pas; avoit justifié ce changement de conduite par cette parole du Divin Sauveur; & ayant esté fait prisonnier peu de temps après, avoit honoré JESUS-CHRIST par le supplice de la Croix.

On reconnoist aussi par ce discours de S. Ambroise, qu'Auxence ne se contentant point d'avoir séduit les Catholiques, les rebaptisoit, quoyque cette pratique fust contraire à celle des premiers auteurs de l'Arianisme. Mais cette nouveauté trouva bien-tost des imitateurs; & les Barbares qui embrasserent cette Herefie, comme les Vandales d'Afrique, se conformerent à cet abus, & rebaptiserent les Catholiques.

Il est sans doute que cette affectation d'Auxence ne s'étendoit pas sur un grand nombre de personnes, estant difficile que ceux qui avoient esté instruits par S. Ambroise dans la doctrine de l'Eglise, se laissent tromper par cet Arien. Il y en eut néanmoins quelques-uns qui furent entraînez par la violence de la persécution, & abandonnerent la Foy. Le Saint en marque un en particulier, qu'il appelle son ami, mais qu'il n'avoit jamais voulu recevoir dans le Clergé à cause de son extérieur qui estoit fort éloigné de la modestie exemplaire, & de la bien-seance que demande la profession Ecclesiastique.

On rapporte aussi à l'histoire de cette persécution un Sermon du Saint, où il exhorte son peuple à ne se point décourager pour une tentation & une affliction qui leur estoit arrivée dans les jours du Carême, leurs ennemis leur dressant des embusches, & taschant de les épouvanter par leurs menaces pour les faire tomber du comble de la Religion, c'est à dire de la Foy de JESUS-CHRIST. Mais on peut révoquer en doute si ce Sermon est du Saint, ne paroissant pas qu'il ait la force des autres.

On peut bien s'imaginer quel fut le dépit & la confusion de Justine, voyant si peu de succès d'une entreprise que sa Souveraine puissance luy avoit fait concevoir comme indubitable. Cependant elle se crut trop avancée pour en demeurer au milieu du chemin, & tascha d'exécuter par les crimes les plus noirs & les plus indignes d'une ame Royale, ce qu'elle n'avoit pu faire par une persécution ouverte. Car elle entreprit de faire assassiner le Saint par un homme qui entra pour cet effet jusques dans sa chambre avec d'autant plus de facilité, qu'elle estoit ouverte à tout le monde, ainsi que nous avons vû. Ce miserable avoit déjà tiré l'épée, & levé la main pour le tuer; mais cette main armée pour un si horrible assassinat demeura immobile en un instant; & estant frappée de paralysie, elle ne put achever un crime si énorme sur le point de sa consommation. La confession qu'il en fit fut sa guérison; & dès qu'il eut reconnu que l'Imperatrice Justine l'avoit envoyé pour tuer son Archevesque, ce bras qu'il avoit étendu si injustement pour un dessein si pernicieux, fut guéri par l'aveu qu'il fit de cette action si noire & si détestable. Ce ne fut

pas le seul effort que l'on fit pour massacrer S. Ambroise; & on découvrit encore un autre assassinat après la mort de Justine, c'est à dire deux ans après le temps de cette seconde persécution. Car un Sacrificateur Payen nommé Innocent, étant appliqué en ce temps-là à la question par la Sentence d'un Juge à cause de ses maléfices, confessa un crime sur lequel on ne l'interrogeoit point. Il cria qu'un Ange destiné à la garde & à la conservation de S. Ambroise, le tourmentoit bien d'une manière plus cruelle que le bourreau dont on se servoit pour luy faire dire malgré luy la vérité; & qu'il enduroit ce supplice, parce que dans le temps de l'Imperatrice Justine il estoit monté à minuit sur le comble de l'Eglise, & y avoit offert le Sacrifice en sa manière abominable, pour attirer sur cet Evêque la haine & l'aversion du peuple; mais qu'il avoit eu la confusion de voir croistre l'amour du peuple envers la Foy Catholique, aussi bien qu'envers ce Prelat consacré à JESUS-CHRIST, à proportion des efforts qu'il faisoit pour faire réussir ses opérations magiques, & de l'empressement avec lequel il s'y appliquoit. Il confessa aussi, sans en estre sollicité par personne, qu'il avoit envoyé des Démons pour faire mourir ce Saint; mais que ces Démons luy avoient rapporté, non seulement qu'ils n'avoient pû approcher de sa personne, mais que les portes de la maison où demouroit cet Evêque leur avoient esté inaccessibles, parce que tout cet édifice estoit environné d'un feu extraordinaire, comme d'une forteresse invincible, qui brûloit mesme ceux qui en estoient les plus éloignés; & qu'il avoit reconnu à sa honte l'inutilité & l'impuissance de ces maléfices qu'il avoit crû pouvoir faire perir ce Prestre de JESUS-CHRIST.

Cette confession n'estoit pas moins ignominieuse à l'Imperatrice Justine, qu'à ce miserable Sacrificateur du Démon, qui déclaroit par une admirable permission de Dieu ce qu'on ne luy demandoit point. La mesme fureur qui avoit animé dans ce mesme siècle Julien l'Apostat contre les Chrétiens par un faux zele du Paganisme, inspiroit à cette Princesse les moyens les plus odieux & les plus noirs pour rétablir la secte des Ariens par la ruine & la mort de S. Ambroise. Mais le mesme Dieu qui avoit protégé l'Eglise contre un Empereur Apostat, garantit S. Ambroise de la fureur d'une

Impe-

Imperatrice Arienne; & fit voir d'une manière éclatante, que c'est inutilement que l'on arme les puissances des ténèbres contre ceux qui combattent avec des armes de lumière, & qui ont des Anges au nombre de leurs confederés.

## CHAPITRE XVII.

*La révélation miraculeuse des corps de S. Gervais & de S. Protas.*

UNE si longue & si opiniâtre persécution ne pouvoit finir que par quelque coup du Ciel extraordinaire. Mais quoyque l'on ne puisse gueres demander à Dieu de miracles sans le tenter; il se plaist néanmoins assez souvent à prévenir les prières de ses serviteurs, & n'abandonne jamais ceux qui combattent pour la Foy & pour l'Eglise, & qui établissent d'autant plus leur confiance en sa protection, qu'ils se voyent destituez de toute sorte d'appuy & de secours de la part des hommes.

Le zele de S. Ambroise étant un feu tout divin que les eaux des plus violentes afflictions n'estoient pas capables d'éteindre, il ne pensoit qu'à augmenter parmi son peuple le culte de JESUS-CHRIST, dans le temps que l'Imperatrice Justine & toute sa Cour faisoient des efforts pour l'abolir. Il s'agissoit en ce temps-là de dédier une Basilique, que l'on appelloit Ambrosienne; & le peuple ayant souhaité à ce Saint qu'il fist cette cérémonie avec la mesme solemnité qu'il avoit fait celle des Apostres à la porte Romaine, il répondit qu'il le feroit, pourveu qu'il trouvast des Reliques des Martyrs; & en prononçant ces paroles, il se sentit tout transporté comme par l'ardeur d'un présage.

L'Eglise de Milan possédoit depuis plusieurs siècles un thésor qu'elle ne connoissoit point. C'estoit deux Saints Martyrs dont on avoit ignoré jusques alors & le nom & le lieu de leur sepulture, quoyque l'on ressentist dans les besoins l'effet de leur protection, & qu'on les foulast souvent aux pieds sous les barreaux qui les couvroient pour aller aux tombeaux des Saints Martyrs Nabor & Felix. Ce riche thésor estoit S. Gervais & S. Protas, qui avoient

Nn

Ambros. Ep.

54.

Aug. l. 9.

Confess. c. 7.

l. 22. de Ci-

vit. Deic. 8.

Paulin. Ep.

12.

In Roman.

receu la couronne du martyr pendant la persécution de Neron. Enfin Dieu qui les avoit cachez si long-temps dans son secret, les découvrit à S. Ambroise par une vision qu'il eut en songe, en luy révélant qu'ils estoient dans cette Eglise.

La piété des fideles trouva dans ces précieuses Reliques tout ce qu'elle pouvoit desirer, & elle s'en assura par des marques tres évidentes. Car elle eut la satisfaction de voir deux hommes extrêmement grands, comme ceux du temps passé, tous les os entiers, & en leur disposition naturelle, la teste separée du corps, & tout le tombeau plein de sang.

On amena aussi-tost dans ce lieu là mesme plusieurs Possédez pour leur imposer les mains; & c'estoit peut-estre une maniere de verifier les Reliques. Avant que l'on commençast les exorcismes, le premier témoignage de la vertu de ces Saints fut que le Démon se faisoit d'une Possédée, & la jetta sur le lieu du saint Sepulchre.

Quand les os eurent esté levez de terre, on les mit dans des litières chacun selon leur rang & leur situation naturelle; on les revestit de quelques ornemens; & comme il estoit déjà tard, on les transporta dans la Basilique de Fauste. Mais ce ne fut que pour redoubler la devotion des assistans: car toute cette nuit & la suivante furent une veille & une prière continuelle avec un concours extraordinaire de peuple qui y venoit en foule de toutes parts; & les Possédez sur lesquels on imosoit les mains pendant tout le temps que ces Reliques furent exposées, témoignoiient publiquement qu'ils estoient extrêmement tourmentez.

Le lendemain du jour de leur découverte, pendant qu'on les transportoit en la Basilique Ambrosienne avec l'honneur & le respect qui leur estoient dûs, un aveugle nommé Severe bourgeois de Milan, fort connu dans toute la ville, fut guéri d'une maniere tout-à-fait miraculeuse. Il avoit esté autrefois boucher; mais il avoit esté obligé de quitter cet employ public à cause de son incommodité, & ne subsistoit que par la charité de quelques personnes. Cét homme ayant demandé & appris quel estoit le sujet de la joye qui causoit un si grand bruit parmi le peuple, il se leva, & pria celly qui le conduisoit, de le mener au lieu où

estoiient ces saintes Reliques. Y estant arrivé, & ayant obtenu permission de toucher avec un linge le cercueil où estoient les corps de ces Saints, il n'eut pas plustost porté ce linge à ses yeux, qu'ils s'ouvrirent à l'heure mesme. Ce miracle se fit en présence d'une infinité de peuple; & S. Augustin qui estoit alors à Milan, où il enfançoit sa conversion avec des tranchées bien douloureuses, a rendu à toute la posterité un fidele témoignage de ce grand & miraculeux événement.

Cét aveugle ne se contenta pas de publier hautement la grace que Dieu luy avoit faite; mais pour donner de plus grandes marques de sa reconnoissance, il promit de servir toute sa vie dans l'Eglise où estoient les corps de ces Saints. Il s'aquitta religieusement du vœu qu'il en avoit fait. Car il servoit actuellement dans cette Eglise, quand S. Augustin quitta Milan; & il perseveroit encore dans cet exercice, lorsque Paulin écrivoit la vie de S. Ambroise.

Ce ne fut pas là le seul miracle que Dieu opera par la vertu qu'il avoit communiquée à ces précieuses Reliques. On y jettoit beaucoup de linges & de vestemens, dont les malades estoient guéris, lorsqu'ils en touchoient seulement l'extrémité; & la seule ombre & l'attouchement de ces saints corps estoit un souverain remede de toute sorte de maladies. Les Démons mesmes avoient par la bouche des Possédez, que ces Saints estoient de véritables Martyrs; & reconnoissoient que les peines qu'ils leur faisoient souffrir, leur estoient insupportables. Non seulement ils leur attribuoient le redoublement de leurs supplices, en prononçant hautement le nom de S. Gervais & de S. Protas; mais ils nommoient aussi S. Ambroise qui estoit alors occupé à quelque autre chose, & les conjuroient tous de leur pardonner. Aussi plusieurs Possédez furent délivrez en présence de tout le monde; & Dieu fit voir qu'il n'avoit permis le redoublement de l'agitation si violente de ces Energumenes, que pour rendre le miracle de leur guérison plus sensible par une conviction plus publique & plus palpable de la vérité de leur Possession.

On recueillit une partie du sang de ces Martyrs avec du plâtre. On y trempa plusieurs linges, qui se distribuèrent en beaucoup de lieux; & c'est par ce moyen que nostre

Aug. Serm.  
53. de De-  
ver.

Gregor. Tur-  
ronens. de  
Martyribus.



Eglise de France se trouve remplie de leurs Reliques.

S. Ambroise qui avoit destiné son tombeau sous l'autel de la Basilique Ambrosienne, retint pour luy le costé gauche, & ceda la droite aux Martyrs qu'il vouloit y enfermer le mesme jour. Le peuple témoigna souhaiter que l'on en remist la ceremonie jusqu'au Dimanche; mais le Saint ne voulant pas la differer si long-temps, obtint que ce seroit le lendemain.

Dieu fit voir en cette rencontre quel motif il avoit eu dans la révélation de ces Reliques, & dans l'operation de ces miracles. Car le jour auquel elles devoient estre mises sous l'autel estant venu, il en fit un tout nouveau en faveur de la créance Catholique de son Eglise touchant le Mystere de la tres sainte Trinité, qui estoit alors la matiere de la persécution; & le Diable déclara par un de ceux auxquels on imposoit les mains, que nul ne pouvoit estre fauvé s'il refusoit de croire le Pere, le Fils, & le S. Esprit; & que quiconque nieroit la Divinité du S. Esprit, endureroit les mesmes peines qu'il souffroit alors.

Tous les Ariens fremissoient de rage en voyant une condamnation si publique de leurs erreurs, prononcée par toutes sortes de langues. Mais leur confusion s'augmenta par la punition exemplaire de l'un des plus emportez de leur secte, qui voulant s'opposer insolemment à la gloire de ces Saints, fut tout d'un coup possédé par l'esprit impur, & commença à crier qu'il souhaitoit que tous ceux qui combattoient les Martyrs, ou qui nioient l'unité de la Trinité que preschoit Ambroise, éprouvassent les mesmes supplices que luy. Mais les Ariens au lieu de se convertir par tant de prodiges, ne purent souffrir le témoignage que ce malheureux rendoit à la verité malgré luy, & s'animerent contre luy d'une si horrible fureur, qu'ils le noyerent, pour ne pas estre exposez plus long-temps à ses remontrances & à ses reproches.

Cependant comme ils mettoient toute leur confiance dans le mensonge, ils firent ce qu'ils purent auprès de Justine pour prétendre que ces Saints n'estoient pas de véritables Martyrs, que tout ce qu'on en publioit par la ville estoit faux, & que la guérison de cet aveugle estoit une pure réverie; quoy qu'ils ne laissent pas de s'en informer

exactement dans le particulier. Ils avoient aussi assez d'effronterie pour soutenir que ce que les Demons reconnoissoient souffrir beaucoup de supplices à la veüe de ces Reliques, estoit une réverie, ou une imposture; & leur malice alloit jusques à dire que S. Ambroise avoit gagné des hommes à prix d'argent pour les obliger à feindre d'estre Possédez, & que c'estoit luy qui leur avoit distribué le personnage qu'ils jouoient en disant qu'ils estoient tourmentez par les Martyrs, & par ce saint Archevesque.

Comme le Saint estoit fortement persuadé que le disciple n'est pas de meilleure condition que le maistre, il n'estoit nullement surpris de voir que les Ariens le traitassent en cette occasion comme les Juifs avoient autresfois traité JESUS-CHRIST mesme, & qu'ils fussent les imitateurs de l'incrédulité de ce peuple ingrat, comme ils estoient les heritiers de leur herefie. Il representoit à ses auditeurs combien il estoit étrange que ces ennemis de la verité voulussent prétendre que la guérison de cet aveugle fust une fable, dans le temps mesme qu'il la publioit, & que tout le monde en avoit des preuves aussi sensibles & aussi palpables que son aveuglement avoit paru reel & effectif aux yeux de toute la ville de Milan pendant l'espace de plusieurs années. Il leur reprochoit d'estre plus incredules que les Juifs ne l'avoient esté autrefois à l'égard de l'aveugle né, dont ils avoient reçu le témoignage quand il leur avoit dit, qu'ayant toujours esté aveugle il avoit commencé à voir la lumiere depuis que JESUS-CHRIST l'avoit touché. Il attribuoit cet endurcissement des Ariens à leur envie; mais il en tiroit une preuve convainquante pour la doctrine de l'Eglise, en disant que ce n'estoit nullement luy que cette envie regardoit, puis qu'il ne faisoit point de miracles; que cette guérison ne s'estoit point faite en son nom; & que s'ils envioient la gloire de ces Martyrs, ils faisoient voir par cette conduite, qu'ils estoient d'une Religion differente de celle de ces Saints, puis que leur operation miraculeuse ne leur causeroit point de jalouſie, s'ils estoient unis avec eux par les sentimens d'une mesme Foy, qui avoit esté affermie par la suite de la tradition; & reconnüe par les Demons mesmes dans le temps que ces ennemis de la Trinité la combattoient.



## CHAPITRE XVIII.

*S. Ambroise presche devant le peuple de Milan sur le sujet de la découverte de ces Reliques.*

**I**L y avoit une si grande liaison entre S. Ambroise & Sainte Marcelline sa sœur par le zele que Dieu leur avoit donné pour les interets de l'Eglise, & par l'union de l'amitié Chrétienne & fraternelle, qu'il ne crut pas devoir cacher plus long-temps à cette Vierge Chrétienne le sujet de sa consolation & de sa joye, afin qu'elle en rendist graces aussi bien que luy à leur divin liberateur. Il luy écrivit donc en diligence pour luy apprendre ce qui s'estoit passé à Milan sur le sujet de la découverte de ces précieuses Reliques; & il inféra dans sa lettre le Discours qu'il avoit prononcé devant son peuple dans cette occasion si avantageuse à la Religion Catholique.

Il dit d'abord qu'en considerant une si grande & si extraordinaire affluence de peuple, & les dons de grace qui venoient d'éclater publiquement dans ces Saints Martyrs, il ne se croyoit pas capable de satisfaire à une fonction si importante, ny pouvoir rien dire qui fust digne d'une si grande ceremonie, puis qu'à peine pouvoit-il concevoir dans son esprit l'étendue de cette grace, ny mesme l'appercevoir de ses yeux. Mais que la lecture qu'on venoit de faire des Ecritures saintes, luy avoit fait esperer que le mesme S. Esprit qui avoit parlé par les Prophetes, luy feroit la grace de dire en cette rencontre quelque chose qui fust digne d'une si nombreuse assemblée, de l'attente de ses auditeurs, & du mérite de ces Saints Martyrs. Il en prenoit le sujet de ces paroles du Psalmiste, *Les Cieux racontent la gloire de Dieu; & monstroit qu'elles se devoient plustost entendre du mérite des Saints, que des Cieux materiels & sensibles; Que la lecture de ce Pseaume que l'on venoit de faire par hazard, avoit appris à tout le monde quels sont les Cieux qui racontent la gloire de Dieu. Il invitoit ses auditeurs de regarder à sa main droite & à sa gauche ces Reliques saintes & sacrées que l'on venoit d'y placer, & qui par la veüe des trophées de ce grand courage dont ils avoient donné des preuves si éclat-*

Ps. 13.

tantes, leur faisoient voir des hommes d'une conversation toute celeste; Que c'estoit là les Cieux qui racontoit la gloire de Dieu, & le firmament qui publoit l'excellence de l'ouvrage de ses mains; puisqu'ils n'avoient point esté élevez à une action aussi forte qu'estoit la souffrance d'un si Saint martyr, en se laissant aller aux charmes trompeurs de l'esprit du monde, mais que ce rang si sublime où ils estoient montez estoit l'ouvrage visible de la grace; Que long-temps avant que de répandre leur sang, ils avoient montré par la pureté de leurs mœurs, & par la pratique de toutes fortes de vertus, qu'ils estoient de veritables Martyrs, en demeurant fermes & inébranlables pour résister aux tentations du siècle, qui sont la cause de tant de chûtes. Il faisoit voir ensuite que S. Paul, S. Jacques, S. Jean, & JESUS-CHRIST mesme estoient de veritables Cieux par l'abondance de leur lumiere; & representoit Job comme un firmament qui publoit par sa constance l'ouvrage des mains de Dieu.

Comme on avoit aussi lû le mesme jour dans l'Eglise le Pseaume 112. il faisoit une reflexion particuliere sur ces paroles, *Qui est semblable au Seigneur, qui bien qu'il habite en un lieu si haut & si sublime, se rabaisse neanmoins pour voir toutes choses dans le Ciel & sur la Terre?* & il en prenoit sujet de dire, que Dieu avoit veritablement jetté les yeux sur la terre & sur les lieux les plus bas, en révélant à son Eglise les Reliques de ses Saints dont les ames estoient dans le Ciel, & les corps sous la terre où leurs Reliques avoient esté si long-temps cachées sous l'obscurité d'un vil & méprisable gazon. Il ajoutoit du mesme Pseaume, *Que Dieu relève les hommes les plus vils de la poussiere, & tire les plus pauvres du fumier pour les faire asscoir sur des sièges honorables avec les Princes, avec les Princes de son peuple; Que ces Princes n'estoient autres que les Martyrs, qui après avoir esté si long-temps inconnus sortoient de l'obscurité de leurs tombeaux, & venoient d'enrichir l'Eglise de Milan par cette nouvelle acquisition; & qu'au lieu qu'elle paroïssoit autrefois sterile en Martyrs, elle avoit la joye d'estre la mere de plusieurs enfans par les glorieux titres de leurs combats, & par la fécondité de leurs exemples; Que c'estoit par leur moyen que le jour annonçoit la grandeur de Dieu au jour qui le suit, puis que leur vie estoit un grand modele pour regler celle des autres, &*

Ps. 112. 7.

5.

7. 6.

leur resurrection dans la gloire un grand témoignage de la resurrection future ; Que leur nuit apprenoit à la nuit à louer Dieu , parce que la generosité de leurs souffrances avoit enseigné à tout le monde la veritable science de la Foy ; Que les nuits où ce bonheur estoit arrivé, estoient des nuits heureuses & éclatantes par le brillant de ces nouvelles étoiles , S. Paul disant , *que comme entre les étoiles l'une est plus éclatante que l'autre , il en arrivera de mesme dans la resurrection des morts* ; Que c'estoit avec raison que plusieurs donnoient le nom de resurrection à cette nouvelle découverte de Martyrs ; mais que c'estoit à luy à leur dire si ces Martyrs estoient ressuscitez pour leur propre gloire , ou pour l'utilité de son peuple ; Qu'ils avoient vû de leurs yeux que plusieurs avoient esté delivrez par leur moyen des Démons qui les possedoient ; Que plusieurs avoient esté gueris de leurs maladies par le seul attouchement des vestemens de ces Saints ; & que l'on voyoit renouveler heureusement les miracles qui estoient arrivez dans les premiers temps , lorsque l'abondance de la grace de JESUS-CHRIST commença à se répandre par toute la terre ; Que la seule ombre de ces saints corps avoit rendu la santé à plusieurs personnes ; Qu'ils estoient témoins du grand nombre de mouchoirs & d'habits que l'on jettoit de toutes parts sur ces Reliques si précieuses , & que l'on redemandoit ensuite avec instance , parce qu'ils avoient tiré de ce simple attouchement une secrète vertu pour la guerison des maladies ; & enfin que l'on s'estimoit heureux d'y pouvoir toucher par l'extrémité d'une baguette , parce que ceux qui y pouvoient atteindre estoient assurez d'estre gueris.

La joye de nostre Saint s'augmentant de plus en plus , il exprimoit sa reconnoissance & sa pieté par ces paroles ; Je vous rends graces , Seigneur JESUS , de ce que vous nous avez fait paroître les esprits de ces Saints Martyrs dans un temps où vostre Eglise soupire après une grande & extraordinaire protection. Je veux bien que tout le monde connoisse que ce sont ces protecteurs que je desire , qui ayant la force de nous deffendre n'ont jamais accoutumé de nous attaquer. Saint peuple , je vous ay acquis ces deffenseurs qui sont utiles à tout le monde & ne nuisent à personne. Ce sont ces protecteurs que je recherche avec tant de passion. Ce sont ces  
soldats

soldats que je possède , c'est à dire des soldats de JESUS-CHRIST , & non de la qualité de ceux du siècle ; & je ne crains pas de me rendre odieux par le secours que j'en reçois , puisque leur assistance est d'autant plus assurée qu'elle est plus forte. Je desire mesme qu'ils soient les protecteurs de ceux qui me regardent avec envie. Qu'ils viennent donc , & qu'ils voyent les gardes dont je suis environné. Je ne nie point que ce ne soient là les armes qui me couvrent de toutes parts. Ceux qui m'attaquent mettent toute leur confiance dans leurs chariots & dans leurs chevaux ; mais pour moy je la mets au nom de mon Dieu que j'invoque. Nous lisons dans l'Ecriture qu'Elisée estant assiégré par l'armée des Syriens , dit à son serviteur le voyant saisi d'épouvante , qu'il ne craignist rien , parce qu'il y en avoit plus pour eux que contre eux ; & qu'ayant demandé à Dieu pour prouver la verité de ces paroles , que les yeux de Giezi fussent ouverts , ce disciple vit une armée innombrable d'AnGES qui estoient autour de ce Prophete pour le secourir. Quoyque nous ne les puissions point voir , nous ne ne laissons pas néanmoins de les sentir. Nos yeux estoient fermez pendant que les corps de ces Saints Martyrs estoient encore couverts de terre. Quoyque nous ne les vissions point , nous ne laissons pas de les posséder. Il semble que Dieu nous ait dit pour nous delivrer de cette crainte , Voyez quels puissans Martyrs je vous ay donnez. Ainsi nos yeux ayant esté ouverts , nous contemplons la gloire du Seigneur , qui est presente par l'operation de ses Martyrs , quoyque leurs combats soient passez. Nous voilà enfin garantis d'une grande honte qui estoit capable de nous accabler. Nous avons des patrons sans le sçavoir. Nous avons trouvé cet avantage au dessus de nos ancestres. Ils ont perdu avec le temps la connoissance de ces Saints Martyrs , & nous venons de l'acquérir tout de nouveau. On tire d'illustres Reliques de l'obscurité d'un vil tombeau , & on élève jusqu'au Ciel des trophées glorieux. Le sepulchre en est encore tout sanglant. On voit encore des marques sensibles de ce sang qui a eu le triomphe pour sa recompense. On a trouvé ces Reliques toutes entieres dans le mesme lieu & dans la mesme situation où elles avoient esté mises , & la teste est separée du reste du corps. Les vieillards commencent maintenant à se ressouvenir qu'ils ont autrefois oüi parler de ces Martyrs ,

» & qu'ils ont lû l'inscription de leur monument. Ainsi cette  
 » ville avoit perdu ses propres Martyrs, elle qui en a ravi d'é-  
 » trangers par une sainte violence. Quoyqu'en general nous  
 » devions attribuer cet événement à une faveur de Dieu, qui  
 » nous est commune à tous, je ne puis pas nier néanmoins que  
 » nôtre Seigneur JESUS-CHRIST ne m'ait fait une grace toute  
 » particulière dans le temps de mon Episcopat, puisque je vous  
 » ay acquis ces Martyrs, ne meritant point de l'estre moy-mes-  
 » me. Mettons ces victimes triomphantes dans un lieu où JESUS-  
 » CHRIST mesme est offert comme une hostie. Mais il est rai-  
 » sonnable qu'il soit élevé sur l'Autel, parce qu'il est mort pour  
 » tout le monde; & que ces Saints soient au dessous de l'Autel,  
 » parce qu'ils ont esté rachetez par sa passion. C'est le lieu que  
 » je m'estois destiné moy-mesme pour ma sepulture: car il est  
 » juste que le mesme lieu où le Prestre a accoutumé d'offrir, soit  
 » celuy de son repos. Mais je cede de bon cœur le costé droit à  
 » ces victimes sacrées, puisque c'est la place qui estoit due à  
 » des Martyrs. Resserons donc ces Reliques si saintes & si sa-  
 » crées; portons-les dans une Eglise qui soit digne de leur ex-  
 » cellence, & passons tout ce jour en devotion.

### CHAPITRE XIX.

*Justine arreste la persecution. Un Ange parle à S. Ambroise.  
 Plusieurs Eglises basties sous l'invocation du  
 nom de S. Gervais & de S. Protas.*

*De viro per-  
 fecto apud  
 Hieron.  
 Tom. V.*

**U**N ancien auteur que l'on trouve à la fin des ouvrages  
 de S. Hierosme, fait une reflexion importante à l'oc-  
 casion de la découverte des Reliques de S. Gervais & de  
 S. Protas. Car il dit qu'après que Dieu a glorifié les Martyrs  
 à la veüe des Anges par leurs souffrances, il les a encore glo-  
 rifiéz un certain temps à la veüe des hommes, pour confondre  
 les Démons par la révelation de leurs Reliques, & par l'éclat  
 des miracles qu'il leur accordoit de faire dans toute la terre.  
 Et cette pensée n'est pas sans fondement, puis qu'outre les  
 Saints dont nous parlons, S. Ambroise a encore découvert  
 à Milan les corps de S. Nazaire & de S. Celse, & à Boulogne  
 ceux de S. Vital & de S. Agricole. La révelation du corps de  
 S. Estienne dans la Palestine se répandit avec éclat par toute  
 l'Eglise au commencement du 5<sup>e</sup> siècle; & l'histoire de ces

temps-là nous fournit encore plusieurs exemples d'autres  
 événemens semblables.

Il y avoit donc long-temps, dit cet ancien auteur, que les  
 Martyrs se préparoient à paroître, & à se réveler au monde;  
 mais ils cherchoient un homme à qui ils pussent se déclai-  
 rer, ne voulant se produire au dehors que sous la mesme Foy  
 pour laquelle ils avoient merité le martyre. Ainsi ils accorde-  
 rent à S. Ambroise ce qu'ils avoient refusé à Auxence, parce  
 que l'un preschoit la verité que l'autre avoit attaquée par  
 ses blasphemes. Ce fut pour cela que quoyqu'ils dussent se  
 réveler dans toutes les provinces, ils commencerent par Mi-  
 lan où l'Arianisme avoit dominé, pour confirmer l'esperance  
 & la Foy des Catholiques, & confondre leurs adversaires, en  
 leur faisant voir que toute la gloire du Ciel, & tous les Mar-  
 tyrs suivoient la Foy que nous preschons.

Les Ariens ne pouvoient empescher par leurs intrigues &  
 leurs violences, qu'un si grand effet de la providence ne dimi-  
 nuast leur parti autant qu'il augmentoit la Foy de l'Eglise; &  
 si cet événement n'eut pas assez de force pour guerir l'esprit  
 de Justine, & la ramener dans la veritable créance, il en eut  
 assez néanmoins pour arrester la fureur avec laquelle elle per-  
 secutoit les Catholiques, & s'efforçoit de faire chasser S. Am-  
 broise.

Depuis ce temps-là elle n'osa plus témoigner sa passion  
 contre luy, que par les railleries impies qu'elle faisoit dans  
 son Palais des Saints Martyrs, & de leurs miracles. Car un mi-  
 racle aussi puissant que celuy-là ne fut pas assez fort pour gue-  
 rir l'esprit des Heretiques, & si l'on estoit étonné des prodig-  
 es que Dieu operoit par les tombeaux des Saints, on devoit  
 l'estre encore davantage de l'endurcissement des Ariens, qui  
 s'opiniastroient à ne vouloir pas suivre un Eveque dont ils  
 voyoient que les Martyrs mesme embrassoient la communion.

Mais leur obstination ne fut pas si generale que Dieu ne prist  
 plaisir à faire reluire sa puissance, en guerissant l'aveuglement  
 spirituel de celuy d'entre eux qui faisoit paroître plus de cha-  
 leur & d'emportement dans la dispute, & que l'on croyoit  
 moins capable que les autres de se convertir à la Foy & à la  
 Religion Catholique. Cet Arien estant un jour dans l'Egli-  
 se, & entendant prescher S. Ambroise, vit un Ange qui luy  
 parloit à l'oreille, de sorte que le Saint ne faisoit que repeter à

son peuple les mesmes paroles que cét Ange luy avoit dictées, ainsi que cét Arien le témoignoit luy-mesme après sa conversion. Car un si heureux changement le rendit deffenseur de la mesme Foy qu'il avoit attaquée avec tant de violence.

Ce ne fut pas là l'unique cœur dont Dieu changea la disposition en cette rencontre. Nous avons vû les plaintes que Maxime usurpateur de l'Empire avoit faites de S. Ambroise, qui n'alloient à rien moins qu'à l'accuser de l'avoir trompé, & d'avoir empesché qu'il ne se rendist maistre de l'Italie. Ce Tyran ayant appris par la renommée les troubles que Valentinien excitoit dans son Empire par de nouveaux Edits, & ayant sçeu qu'il ruinoit la Loy tres sainte de l'Evangile & de la vraye Foy, sous prétexte de l'obligation qu'il croyoit avoir de maintenir une certaine Loy qui n'estoit autre que celle qu'il avoit faite le 21. de Janvier de cette année; après avoir esté informé de la violence qu'il exerçoit contre les Eglises Catholiques, & qu'il affiegeoit les Prélats dans les Basiliques, il écrivit une lettre à ce jeune Prince pour le conjurer de faire cesser la guerre que l'on faisoit à la verité, & de ne pas abandonner la Foy de son pere & de ses ancestres.

Soit qu'il y parlât selon ses veritables sentimens, soit qu'il l'eust écrite selon les lumieres que luy suggeroient son interest & sa politique, elle suffit pour montrer qu'il n'y avoit pas encore alors d'apparence de rupture entre Valentinien & luy dans le temps qu'elle fut écrite, ce qui ne peut estre plustost que vers le milieu de cette année.

Il y fait de grandes protestations de ce que le seul amour de la verité l'a porté à l'écrire pour l'avantage de Valentinien auquel il l'adresse, puisque s'il eust eu quelque dessein contre luy, il eust dû se réjouir de la division & du trouble que ce Prince mettoit luy-mesme dans ses Estats, & contribuer de tout son pouvoir à l'entretenir. Mais il témoigne qu'il n'estoit pas moins de son interest de s'attirer les Catholiques par cét office qu'il leur rendoit. Il ajoûtoit dans cette lettre que cette principauté de Rome estoit pour les choses de la Religion, aussi bien que pour celles de l'Empereur; & l'on y peut remarquer cette excellente parole dont Valentinien éprouva bien-tost la verité; *Que c'est une chose bien perilleuse de toucher à ce qui regarde Dieu.*

On a jugé diversément de la disposition de cét usurpateur

de l'Empire. Ruffin dit qu'il fut bien aise de se prévaloir de cette occasion de faire une action digne d'un Prince legitime, pour effacer la honte & l'infamie de son usurpation; mais qu'en mesme temps qu'il écrivoit si raisonnablement à cét Empereur, il s'approchoit de l'Italie pour le surprendre. Neanmoins la fuite nous fera voir que Ruffin joint en cela des choses fort séparées.

Quant à ce que dit Theodoret, que Maxime menaçoit Valentinien de luy faire la guerre, s'il ne faisoit cesser la persecution; il faut ou que cét historien ait veu quelque seconde lettre de cét usurpateur, qui contiust ce qu'il en rapporte; ou qu'il ait mal compris, & étendu avec exaggeration celle qui nous est restée, & qu'il pouvoit n'avoir pas lûe; ce qui paroist plus vray-semblable. L'histoire ne nous dit rien sur ce sujet du grand Theodose. Mais il y a beaucoup d'apparence qu'il n'en fit pas moins que Maxime.

C'est par la consideration de cette persecution de Justine, que S. Leon a donné à S. Ambroise le titre de Confesseur; & qu'il a fait dire de luy, qu'il a écrit pour deffendre la Divinité du S. Esprit, non seulement avec de l'encre, mais aussi avec son propre sang, puisqu'il l'avoit offert de bon cœur aux persecutions, & qu'il l'avoit répandu autant qu'il avoit dépendu de luy. Mais quelque grande & quelque importante que fust cette occasion, Dieu le reservoit encore pour d'autres travaux.

L'Eglise de Milan celebre tous les ans la grace de cette révelation, puisque l'on voit par S. Augustin que la feste de cette translation se faisoit jusques en Afrique, & qu'il fit mesme un Sermon au peuple dans une Eglise qui estoit dédiée sous leur nom. Ce que dit S. Ambroise en expliquant le Pseaume 118. & ce qu'il rapporte d'une feste de Martyrs dont on avoit trouvé les corps, & qui avoient esté envoyez comme des agneaux au milieu des loups, convient tout-à-fait à S. Gervais & S. Protas, qui parurent au milieu de la persecution des Ariens. Le Martyrologe Romain joint cette translation avec le martyre de ces deux Saints, qu'il rapporte le 19. de Juin. Et en effet, comme avant cette révelation on n'en avoit nulle connoissance, il n'y a pas d'apparence qu'on ait choisi d'autre jour pour faire leur feste, que celuy de leur translation. Mais il est probable que le 19. fut le jour où ils furent posez sous

l'autel de l'Eglise Ambrosienne, deux jours après qu'on eut trouvé leurs Reliques.

Paulin. Ep.  
22.

S. Paulin Evêque de Nole en mit quelques parcelles dans l'Eglise qu'il fit bastir à Fondi. Il y avoit une Eglise en leur nom à une lieuë d'Hippone, où il se faisoit plusieurs miracles du temps de S. Augustin, qui en rapporte un tres considerable; & si c'est dans Hippone qu'il a presché un discours qui est maintenant le 39<sup>e</sup> de ses divers Sermons, comme il y a beaucoup d'apparence, il faut dire qu'il y avoit aussi en cette ville-là une Eglise bastie en leur nom. Ce qui fait voir que leurs Reliques avoient esté apportées jusques en Afrique, les Canons d'Afrique deffendant de bastir aucune Eglise de Martyrs à moins que d'en avoir des Reliques. S. Gaudence mit dans son Eglise appelée l'Assemblée des Saints, du sang de ces Martyrs, recueilli avec du plâtre. Il y en avoit aussi une à Rome, qui portoit leur nom sous le Pontificat de S. Gregoire le Grand; & une à Paris dès le temps de S. Germain, qui est encore des plus considerables de la ville. Il y a bien de l'apparence que c'est de S. Gervais & de S. Protas que parle S. Augustin, quand il dit qu'il y avoit à Milan une Eglise de Martyrs, où un voleur estant entré dans le dessein de nier le crime dont il estoit accusé, le confessa malgré qu'il en eust, y estant forcé par une vertu secrete.

Ascehos  
12.

Conc. Carthag. V. c.  
14.

Gaudent.  
Serm. 17.  
Gregor. l. 9.  
c. 22.

Sur. 28.  
Maii.

Aug. Ep.  
137.

Ce fut vers ce temps-là qu'un homme illustre nommé Probe ayant amené à S. Ambroise un de ses domestiques, qui estoit tourmenté du Démon, & qui estoit Notaire ou Secretaire de profession, le Diable l'abandonna dès qu'il fut sorti de Rome, dans la crainte qu'il avoit qu'on ne l'amenast à nostre Saint. De sorte que pendant tout le séjour de ce jeune homme dans Milan, il ne ressentit nulle atteinte de la domination du Démon. Mais il commença à en estre tourmenté tout de nouveau dès qu'il approcha de Rome. Et comme les Exorcistes qui le conjuroient, luy demanderent pourquoy le malin esprit ne s'estoit point fait paroistre en luy dans tout le temps qu'il avoit esté à Milan, le Diable répondit, que la crainte qu'il avoit eüe d'Ambroise l'avoit obligé de se retirer pour un temps du corps de ce Possédé, & qu'il avoit attendu son retour dans le lieu où il l'avoit laissé, pour y rentrer ensuite comme dans un vaisseau qui estoit à luy.

Paulin. vit.  
Ambros.

Vir. c.  
211.

Tant de graces & de faveurs extraordinaires que Dieu fai-

soit à nostre Saint, auroient esté capables d'enfler un cœur qui eust esté moins humble que le sien; mais tous ces succès si avantageux ne le rendoient que plus modeste & plus retenu. Il renfermoit les dons du Ciel en luy-mesme par une profonde reconnoissance; & croissoit tous les jours en foy & en charité devant Dieu & devant les hommes à la veüe de tout le monde. Aussi il avoit luy-mesme que le temps de la persecution est un temps d'humilité, & que lorsqu'un homme est abandonné aux épreuves d'un persecuteur, il trouve sa consolation & sa force dans l'honneur que Dieu luy fait de luy parler interieurement, & de l'entretenir luy-mesme. C'est sans doute ce qui arriva en sa personne; & au lieu de s'élever de ce que Dieu l'avoit délivré de tant de dangers, qui luy estoient humainement inevitables, il dit que Dieu qui connoissoit sa foiblesse, ne luy a point accordé la grace du martyre qu'il souhaitoit avec ardeur, & dont il estoit si proche, de peur qu'en aspirant à un si grand don, il ne fust privé des moindres faveurs qui luy avoient esté accordées par la Divine misericorde, *ne dum majora cupio, minora amittam.*

Ambros. in  
Psalm. 118.

Ep. 40.

## CHAPITRE XX.

S. Ambroise compose ses Commentaires sur S. Luc. Il écrit sur la Pâque, pour marquer le jour auquel on devoit la celebrer l'année suivante.

**N**OUS croyons avoir de fortes raisons pour rapporter sur cette année les Commentaires que S. Ambroise nous a laissés sur S. Luc, & qui n'estant d'abord que des Sermons prononcez devant le peuple, ont pris la forme où nous les voyons maintenant, depuis qu'il les a rédigés en Traitez, ainsi qu'il avoit accoustumé de faire de la pluspart de ses Discours. L'une des principales preuves que nous en avons, est qu'il y est parlé fort clairement de la persecution de Justine & d'Auxence. Car après y avoir fait une description des loups, qu'il finit en disant, ainsi que l'on prétend assez ordinairement, qu'ils ostent la voix à ceux qu'ils voyent les premiers; il dit qu'il a fujet d'apprehender que si la grace des mysteres spirituels ne brille point dans le discours qu'il est obligé de faire au peuple en ce jour là, on ne s'imagine que les loups ne l'ayent veu les premiers, & ne luy ayent osté l'usage & la liberté de la parole publique.

Eclairciss. 1.

Ambros. l.  
7. Comment.  
in Luc. c.  
10. p. 128.



Ce qui marque ce qui se passoit en ce temps-là mesme. Il ajoûte ensuite que ces loups sont les Heretiques qui dressent des embusches aux brebis de JESUS-CHRIST, & qui frémissent autour des bergeries plustost la nuit que le jour, parce qu'il est toujours nuit pour les Infideles, qui couvrent des nuages de leurs pernicieuses interpretations la lumiere de ce Divin Sauveur, & font ce qu'ils peuvent pour l'obscurcir. C'est ce qui a un entier rapport au temps où les soldats le tenoient enfermé dans l'Eglise avec le peuple.

Il semble aussi marquer l'Edit du 21. Janvier de cette année, en disant que ces loups observent l'absence du pasteur, & que c'est ce qui les porte à vouloir faire mourir, ou envoyer en exil les Pasteurs des Eglises, ne pouvant persecuter le troupeau de JESUS-CHRIST en présence de ceux qui en sont les conducteurs, parce qu'ils n'ont pour but que de le dépouiller, & de le ravager.

On voit de plus dans ce mesme endroit qu'il parle des faux Prophetes; & il est tres vray-semblable qu'il fait le portrait d'Auxence en disant à son peuple, que l'on entend quelquefois parler d'un homme qui tient dans l'Eglise le rang de Prestre & d'Evesque, mais que l'on ne connoist pas ses rapines; qu'il a les habits d'une brebis, & fait les actions d'un brigand; qu'il est brebis au dehors, & loup au dedans, parce que ses rapines & ses violences n'ont point de bornes, & qu'ayant les membres comme endureis pendant la nuit par une glace de la Scythie, & la bouche toute sanglante, il vole de toutes parts en cherchant quelqu'un qu'il puisse devorer comme sa proye. Il demande à ses auditeurs s'ils ne prennent pas pour un loup celui qui ayant une cruelle & insatiable passion de faire mourir les hommes, desire d'assouvir sa rage par le massacre des peuples fideles. Il dit que cet homme hurle comme un loup, & n'explique point l'Ecriture, lorsqu'il nie JESUS-CHRIST qui est l'auteur de la parole; & que ses discours sacrileges sont comme le bruit confus d'une beste feroce, lorsqu'il ne confesse pas ce Divin Sauveur qui est le chef & le principe de la vie eternelle. Il ajoûte qu'ils ont entendu aussi bien que luy ses hurlemens, lorsque l'on a mis l'épée à la main pour exterminer le monde, & qu'avec ses cruelles dents & son visage tout enflé il pensoit oster aux brebis l'usage de la voix que seul il avoit perduë. Il nous paroist presque impossible de douter que

que cet endroit ne se doive entendre d'Auxence, & de la persecution de l'Imperatrice Justine. Au moins il est certain que le Saint parle d'une persecution toute ouverte que les Ariens luy faisoient souffrir, & qu'ils suscitoient contre l'Eglise, où ils ne le menaçoient de rien moins que du bannissement & de la mort. Or nous n'en pouvons pas trouver une autre durant sa vie que celle de Justine, dont nous venons de faire l'histoire.

Le Saint dit encore en un autre endroit, que les Ariens ne fongeoient qu'à se relever dans le siècle, & qu'ils affectoient de s'autoriser de leur credit auprès des personnes Royales, pour attaquer la verité de l'Eglise par les armes des soldats.

Il avoit commencé cet ouvrage dès l'hyver, parce qu'il dit qu'il avoit jetté le filet de la predication à l'Epiphanie, mais qu'il travailloit encore en vain, & durant la nuit; que Dieu sans lequel tout son travail estoit inutile, ne luy avoit pas encore fait la grace de prendre aucun poisson, & qu'ainsi personne n'avoit jusqu'alors donné son nom pour recevoir le Baptesme; qu'il attendroit donc l'ordre de Dieu avec lequel il jettoit encore le filet, esperant qu'il ne manqueroit pas de prendre. Il parloit donc avant le Carefme, au commencement duquel au plus tard les Catechumenes donnoient leurs noms pour estre baptisez.

Mais il n'acheva cette explication de l'Evangile de S. Luc que vers l'esté, lorsque Dieu eut rendu la paix à son Eglise, comme il est visible par ces paroles. Voicy, dit-il, le temps souhaitable où la terre n'est plus glacée par la froidure de l'hyver, ny couverte des tenebres de l'infidelité, ny défigurée par la glace & les neiges profondes de la perfidie; mais où estant délivrée des tempestes du sacrilege qui l'environnoient, elle produit de nouveaux fruits, & neglige ceux qu'elle a portez autrefois. Car l'orage de toutes les divisions précédentes est entierement calmé, & toutes les ardeurs & les chaleurs violentes de la cupidité seculiere, qui brûloient & consumoient le peuple d'Italie par l'embrasement funeste d'une cruauté, laquelle de Judaïque qu'elle estoit autrefois, estoit devenue Arienne, viennent d'estre temperées par l'agreeable serenité d'un doux zephyr. La tempeste est appaisée, la concorde vogue à pleines voiles, la foy respire. Les navires se rendent à l'envy au port de la Foy, qu'ils avoient abandonné; ils baissent avec plaisir le rivage du lieu de leur



» naissance, estant ravis d'estre délivrez des hazards qu'ils  
 » avoient courus, & dégagez des erreurs dans lesquelles ils  
 » estoient tombez. Je vous saluë, ô vigne sainte, qui avez  
 » merité d'avoir un gardien de si grand merite.

*De Benedict. Patriarch. c. 4. T. 1. in Pf. 40. p. 764. in Pf. 118. p. 1004.* S. Ambroise renvoye à ce Commentaire sur S. Luc en plusieurs endroits de ses ouvrages; & S. Augustin le cite souvent, soit pour l'expliquer, soit pour en tirer des autoritez & des preuves.

*Aug. l. 3. in Julian. c. 7. Ep. 12. Ruffin. l. 2. hist.* Si nous en croyons Ruffin, il faut entendre de cette explication de l'Evangile de S. Luc par nostre Saint, ce que dit S. Hierosme, que Sainte Paule & Sainte Eustochie. ayant lû les Commentaires de quelques auteurs sur S. Matthieu & sur S. Luc, avoient jugé que l'un estoit bas & grossier dans l'expression & dans le sens, & que l'autre qui se joüoit dans les paroles, estoit fort froid dans les pensées; & que ces deux Dames l'avoient prié pour ce sujet de traduire les Homelies d'Origene sur S. Luc, au lieu de ces badineries. Ruffin prétend sur cela que tout le monde sçavoit que S. Hierôme avoit voulu parler de S. Ambroise; qu'il le luy avoit déclaré à luy-mesme dans une lettre qu'il luy en avoit écrite; & que de plus on ne le pouvoit entendre d'aucun autre, que de nostre Saint, puisque c'estoit le seul de tous les Latins qui eust écrit sur S. Luc. Mais cela n'a pas empesché S. Hierosme dans ses derniers ouvrages de renvoyer quelquefois à ce Commentaire du Saint.

*Hieron. Ep. 151. q. 6.*

Nous croyons aussi que ce fut en cette année que S. Ambroise écrivit aux Evesques de l'Emilie, qui fait aujourd'huy l'Archevesché de Boulogne, sur le jour auquel on devoit faire Pasque l'an 387. Car après les supputations des Egyptiens, & les définitions tant de l'Eglise d'Alexandrie que de l'Evesque de Rome, plusieurs personnes voulurent encore avoir son sentiment sur ce sujet; & il soutient qu'il falloit faire cette feste, non au 14. de la Lune, qui tomboit au 18. d'Avril, mais le Dimanche suivant qui estoit le 25. du mesme mois, en quoy il suivoit les Egyptiens,

*Ambros. de Paschalis celebratione p. 304.*

*Eclairciss. 2.*



# LA VIE DE SAINT AMBROISE ARCHEVESQUE DE MILAN,

DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

LIVRE V.

Contenant la suite de son histoire depuis la conversion de S. Augustin jusques à la fin de l'an 389.

## CHAPITRE I.

*Conversion & Baptême de S. Augustin.*



Nous ne pouvons commencer la relation de ce que fit S. Ambroise en l'an 387. par un événement plus glorieux à sa memoire, & où le doigt de Dieu se soit fait remarquer plus visiblement, que par le Baptême de S. Augustin, qu'il ne receut que la veille de Pasque de la mesme année. Il estoit de l'ordre de Dieu qu'il fust la conquête de la grace dont il devoit estre le plus grand Docteur après S. Paul, & qu'au lieu que cét Apôstre des Nations avoit esté converti en un instant par un coup miraculeux de la Divine toute-puissance, le changement de ce cœur rebelle qui avoit esté si long-temps esclave de l'erreur, de la vanité, & de l'amour

Pp ij

deshonneste, ne se fist que par succession de temps, & après de tres longs & tres penibles combats.

Le Ciel qui l'avoit conduit à Milan pour y connoistre insensiblement la lumiere de la verité par le ministere de S. Ambroise, permit que la mesme année, où ce genereux Archevesque avoit esté victorieux de la conspiration de l'Arianisme, des menaces de la Cour, & de la fureur d'une Princesse Heretique, Augustin fust la conquête spirituelle de ce saint Prelat. Le goust qu'il prenoit dans la lecture des Epistres de S. Paul, les conferences frequentes qu'il avoit eues avec Simplicien Prestre de l'Eglise de Milan, aussi celebre par sa pieté que par sa doctrine, & l'exemple de Victorin Professeur de Rhetorique dans Rome, dont ce saint vieillard luy avoit appris la conversion, luy estoient de puissans motifs pour embrasser la verité en faisant profession de la Religion Chrétienne. Mais en mesme temps qu'il soupiroit après la liberté de ne penser plus qu'à Dieu, il se sentoit attaché, non par des fers étrangers, mais par sa propre volonté qui estoit plus dure que le fer. Le Démon la tenoit en sa puissance; il en avoit fait une chaisne, & il l'en avoit lié. Car c'estoit par une triste experience qu'il reconnoissoit luy-mesme, qu'en se déreglant dans la volonté, on s'engage dans la passion; qu'en s'abandonnant à la passion, on s'engage dans l'habitude; & qu'en ne resistant pas à l'habitude, on tombe dans la necessité de demeurer dans le vice. Ainsi cette suite de corruptions & de defordres, comme autant d'anneaux enlassez les uns dans les autres, formoit cette chaisne avec laquelle son ennemi le tenoit captif dans une cruelle servitude. Il avoit bien une volonté de servir Dieu avec un amour tout pur, & de jouir de luy, en qui seul se trouve une joye solide & veritable. Mais cette volonté nouvelle qui se faisoit que de naistre, n'estoit pas capable de vaincre l'autre qui s'estoit fortifiée par une longue habitude dans le mal. Ainsi il avoit deux volontez, l'une ancienne, & l'autre nouvelle, l'une charnelle, & l'autre spirituelle, qui se combattoient, & en se combattant déchiroient son ame.

La providence luy avoit ménagé peu de temps après la visite d'un Gentilhomme d'Afrique nommé Politien, qui ayant apperceu chez luy sur un damier les Epistres de

S. Paul, prit occasion de luy raconter la conversion de saint Antoine, ne pouvant assez s'étonner de ce qu'Alipe & luy, à qui il faisoit la relation de ce grand effet de grace, n'en eussent jamais oüi parler.

Ce discours ayant fait une profonde impression dans son ame, l'avoit obligé pour faire cesser les agitations de son esprit, de se retirer avec Alipe, & de s'écrier en se tournant vers luy; Que faisons-nous? Que dites-vous de ce que nous venons d'entendre? les ignorans ravissent le Ciel; & nous avec toute nostre science sommes si stupides & si hebetez, que nous demeurons toujours ensevelis comme des bestes dans la chair & dans le sang. Est-ce à cause qu'ils nous precedent dans la voye de Dieu que nous avons honte de les suivre? Et ne devons nous pas plustost rougir de honte de n'avoir pas mesme le courage de les suivre? Il n'avoit pas prononcé ces mots d'une maniere ordinaire; & son front, ses yeux, ses jouës, la couleur de son visage, & le ton de sa voix estoient comme un langage vivant & visible, qui faisoit beaucoup mieux connoistre que ses paroles, ce qui se passoit dans son ame.

S'estant retiré dans le jardin de sa maison, où Alipe le suivit à l'heure mesme, il s'estoit veu dans un frémissement d'esprit, & avoit esté troublé d'une violente indignation contre luy-mesme, de ce qu'il ne se soumettoit pas aux volontez de son Dieu, & ne s'unifioit pas à luy, lorsque toutes les puissances de son ame luy crioient qu'il devoit s'attacher entierement à ses ordres, & sembloient l'élever dans le Ciel par les louanges qu'elles luy donnoient.

Resstant de grandes foibleffes, & souffrant de grands tourmens par cette division interieure, il s'accusoit luy-mesme beaucoup plus aigrement qu'à l'ordinaire; & il s'estoit tourné & roulé dans ses liens, jusqu'à ce qu'il en fust tout delivré. Mais en mesme temps qu'il avoit fait de nouveaux efforts pour se convertir sans differer davantage, les niaiseries & les folles vanitez qui estoient ses anciennes amies, representant à son esprit toute sorte d'ordures & d'infamies, le retenoient, & le tirant comme par la robe de sa chair, luy disoient d'une voix basse; Voulez-vous nous abandonner? sera-ce dès ce moment que vous nous quitterez pour jamais? Et ce mesme moment vous otera-t-il pour jamais la liberté de

faire cette action, ou cette autre ? Mais cette violente habitude ne luy parloit plus alors que foiblement, parce que du costé vers lequel il portoit ses yeux, & où il craignoit de passer, la Chasteté se presentoit à luy avec un visage plein de majesté & de douceur, & joignant à un modeste souris des caresses sans affeterie, elle étendoit pour le recevoir & pour l'embrasser, ses bras charitables, entre lesquels il y avoit une infinité de personnes qui luy pouvoient servir d'exemple. Il y appercevoit un grand nombre de jeunes garçons, & de jeunes filles, des hommes & des femmes de tous âges, des veuves venerables, & des vierges arrivées jusqu'à la vieillesse. Et la chasteté l'exhortoit de se jeter entre les bras de Dieu, afin de faire par sa grace ce que ces hommes & ces filles qui pratiquoient la continence, n'avoient pas pû par eux-mêmes.

Cét heureux penitent a voulu laisser la connoissance de ces particularitez à toute l'Eglise; & c'est luy qui nous apprend que s'estant couché par terre sous un figuier, & ne pouvant plus retenir ses larmes, il en sortit de ses yeux des fleuves & des torrens que Dieu reçeut comme un sacrifice agreable; Que luy ayant demandé jusques à quand il remettrait toujours sa conversion au lendemain, il avoit entendu sortir de la maison la plus proche une voix comme d'un jeune garçon ou d'une fille, qui disoit & repetoit souvent en chantant, **PRENEZ ET LISEZ. PRENEZ ET LISEZ.** Qu'il changea soudain de visage, & commença à penser en luy-mesme, si les enfans avoient accoustumé de chanter en certains jeux quelque chose de semblable, & qu'il ne se souvint point de l'avoir jamais remarqué; Qu'ainsi arrestant le cours de ses larmes, il se leva sans pouvoir penser autre chose, sinon que Dieu luy commandoit d'ouvrir le livre des Epistres de S. Paul, & de lire le premier endroit qu'il trouveroit; parce qu'il avoit appris que S. Antoine avoit esté converti par une parole de l'Evangile qu'il avoit entendu chanter dans l'Eglise. Il ajoûte qu'il retourna aussi-tost vers le lieu où Alipe estoit assis, parce qu'il y avoit laissé les Epistres de S. Paul lors qu'il en estoit parti; qu'il prit le livre, l'ouvrit, & leur tout bas ces paroles; sur lesquelles d'abord il jetta les yeux;

*Ne vous laissez point aller aux débauches & aux yvrogneries, aux impudicitez & aux dissolutions, aux querelles & aux envies;*

*mais revestez-vous de nostre Seigneur JESUS-CHRIST, & ne cherchez pas à contenter vostre sensualité en satisfaisant à ses desirs déreglez.* Qu'il n'en voulut pas lire davantage, comme en effet il n'en estoit pas besoin, puis qu'il n'eut pas plustost achevé de lire ce peu de lignes, qu'il se répandit dans son cœur comme une lumiere qui le mit dans un plein repos, & dissipa toutes les tenebres de ses doutes; Qu'Alipe ayant pris pour luy les paroles suivantes, *Assistez celuy qui est foible dans la Foy;* ils se rapportèrent l'un à l'autre ce qui leur estoit arrivé, s'affermirent dans la resolution sainte de se donner tout à fait à Dieu, & firent part d'un si heureux changement à sainte Monique qui rendit graces à Dieu, voyant qu'il luy avoit beaucoup plus accordé qu'elle ne luy avoit demandé par ses gemissemens & par ses larmes. Car il avoit converti son fils à luy d'une telle sorte qu'il ne pensoit plus à se marier, & renonçoit pour jamais à toutes les esperances du siècle, pour demeurer ferme dans cette regle de la Foy, où il luy avoit revelé tant d'années auparavant qu'il seroit avec elle.

Cette conversion estoit arrivée peu de jours avant les vacations qu'on donnoit durant les vendanges; & c'estoit une conjoncture favorable à S. Augustin pour quitter la profession qu'il faisoit d'enseigner la Rhetorique. Il s'estoit retiré ensuite à Cassiaque, maison de Vereconde son ami, au commencement de l'automne de l'an 386. & ayant écrit à S. Ambroise pour luy apprendre par lettres la disposition où il estoit, & ce qu'il devoit principalement lire des saintes Ecritures, pour se bien préparer à recevoir une aussi grande grace qu'estoit celle du Baptême; nostre Saint luy ordonna de lire le Prophete Isaïe, ayant jugé vray-semblablement que cette lecture luy estoit fort propre à cause que c'est celuy de tous les Prophetes qui parle plus clairement des veritez de l'Evangile, & de la vocation des Payens. Mais S. Augustin ne pouvant rien comprendre à ce qu'il en lut d'abord, & s'imaginant que tout le reste luy seroit aussi obscur, il le quitta pour le reprendre lors qu'il seroit plus exercé dans le langage de l'Ecriture sainte.

Enfin six ou sept mois après sa conversion, lors que le temps fut venu de s'enroller par le Baptême dans la milice sainte de nostre Religion, sa mere & luy avec ses amis quit-

terent la campagne pour retourner à Milan, & Alipe voulut aussi renaître avec luy en JESUS-CHRIST. Alipe estoit déjà rempli d'une humilité qui le rendoit digne de participer aux Sacremens; & il faisoit souffrir à son corps de si rudes penitences pour le dompter, que par une action d'une austerité inouïe il eut le courage de marcher nuds pieds durant la glace dans cette province de l'Italie. S. Augustin mena aussi son fils Adeodat qui estoit un fruit de son péché, mais auquel il avoit plû à Dieu de donner des inclinations excellentes. Il avoit alors environ quinze ans; & son esprit estoit déjà si fort avancé, qu'il surpassoit celuy de plusieurs graves & sçavans personnages: de sorte que son pere mesme estoit estonné de la grandeur de cet esprit.

Ce fut le Samedi 24. jour d'Avril que S. Augustin, Alipe & Adeodat receurent le Baptême dans l'Eglise de Milan par les mains de S. Ambroise, qui avoit prouvé fortement l'année précédente, ainsi que nous avons veu, que le jour de Pasque devoit estre célébré le 25. de cette année 387.

On a prétendu que le fameux Cantique, *Te Deum, &c.* qui se chante encore dans l'Eglise, fut entonné la premiere fois dans cette ceremonie en action de graces d'un événement si avantageux, & que S. Ambroise & S. Augustin en reciterent alternativement les versets. Mais l'antiquité n'en fait nulle mention; & ceux qui depuis ce temps-là ont recherché plus exactement l'origine des choses, l'ont attribué les uns à S. Abundius, les autres à S. Sisebute, & quelques-uns à S. Nisier, mais sans marquer si c'est celuy de Trèves, ou celuy de Lyon.

Il seroit inutile de parler d'un Sermon dont on fait auteur S. Ambroise sur le sujet de ce Baptême de S. Augustin, parce que c'est une piece visiblement supposée.

## CHAPITRE II.

*Deux Histoires arrivées à Milan lorsque S. Augustin y estoit. Il s'en retourne en Afrique. Sainte Monique meurt à Ostie.*

LA joye de la conversion de S. Augustin ne fut pas renfermée dans la seule Eglise de Milan. Les Anges qui se réjouissent de la conversion d'un seul pecheur qui fait penitence,

tence, en firent une feste dans le Ciel par la connoissance qu'ils avoient de l'avantage que l'Epouse de JESUS-CHRIST en devoit recevoir par toute la terre. Et en mesme temps que les Manichéens fremissoient de rage de la perte qu'ils faisoient d'un si puissant deffenseur de leur parti, & d'un si dangereux ennemi qu'ils auroient sur les bras à l'avenir, les libertins mesme ne pouvoient s'empescher d'admirer un changement qu'ils ne pouvoient attribuer ny à l'inconstance humaine, ny à aucune foiblesse d'esprit, dont ce grand homme ne paroïssoit pas susceptible.

Durant qu'il estoit encore à Milan, il y arriva deux choses assez singulieres, qui meritent bien de trouver icy leur place; parce que l'une a quelque chose de merveilleux, & que l'autre sert à faire voir que l'amour de la justice, dont le cœur de S. Ambroise estoit embrasé, brûloit celuy de ses moindres Diocésains.

S. Augustin rapporte donc que pendant son séjour à Milan il avoit appris, que comme on obligeoit un homme de payer une dette de son pere en vertu d'un de ses billets, quoyque celuy qui l'avoit contractée s'en fust acquité de son vivant, ce fils à qui on la redemandoit encore une fois s'affligeant extrêmement, & s'étonnant de ce que son pere ne luy en avoit rien déclaré avant sa mort, quoyqu'il eust mesme fait un testament pour disposer de ses affaires, ce pere mort luy apparut en songe pour le retirer de l'extreme inquiétude où il estoit, & luy montra l'endroit où estoit la quittance de cette dette; de sorte que ce jeune homme l'ayant trouvée & montrée à son créancier, non seulement il se garantit de la poursuite injuste qu'on luy faisoit, en le voulant obliger de payer une seconde fois un argent qu'il ne devoit point; mais mesme il retira l'obligation que son pere en avoit donnée, & qu'il n'avoit pas reprise des mains de son créancier, quand il luy avoit payé la somme dont il luy estoit redevable. Cette Histoire est d'autant plus considerable que la solidité de l'esprit de S. Augustin est connue de tout le monde, & que l'on sçait combien il estoit éloigné de se laisser prévenir par des bruits vagues & populaires, & d'établir des dogmes sur des faits douteux & incertains.

Quoyque la seconde histoire ne paroisse pas si miraculeu-

De verbis  
Apost. serm.  
19.

se que celle-cy, elle l'est peut-estre encore plus en quelque maniere; n'y ayant point de plus grands miracles que les operations de la grace dans les ames. Aussi S. Augustin a bien voulu la rapporter à son peuple comme un modele qu'il luy proposoit non seulement de la fidelité avec laquelle on doit rendre ce que l'on a trouvé, mais mesme d'une grandeur d'ame d'autant plus extraordinaire, qu'un homme de la profession dont estoit celuy duquel il parloit, ne paroissoit gueres capable d'un si grand desintéressement.

Il dit donc qu'un habitant de Milan si pauvre qu'il estoit réduit à garder la porte d'un Grammairien, mais qui estoit Chrétien, quoyque ce Grammairien fust Payen, & plus propre au mestier de matelot qu'à enseigner des enfans, ayant trouvé une bourse où il y avoit environ deux cens escus, se souvint de ce que la Loy exigeoit de luy en cette rencontre, & fit afficher un placard pour donner avis qu'il avoit trouvé cét argent. Car il sçavoit bien qu'il falloit le rendre; mais ne connoissant pas la personne qui l'avoit perdu, il ne sçavoit à qui faire cette restitution. Le placard portoit, que quiconque avoit perdu quelques escus vinst à un tel lieu, & s'adressast à une telle personne. Celuy qui avoit fait cette perte couroit toutes les ruës de la ville, s'abandonnant aux plaintes & à la douleur; & ayant lû cette affiche, il vint se rendre au lieu qui luy avoit esté marqué. Celuy qui avoit trouvé cét argent, ayant pris ses seuretez pour voir s'il ne redemandoit point ce qu'il n'avoit pas perdu, & l'ayant obligé de luy dire par le détail la qualité, la marque & le nombre de ces pieces de monnoye, les luy rendit dès qu'il eut reconnu qu'il luy satisfaisoit exactement sur chacune de ses demandes. L'autre tout transporté de joye d'avoir recouvré une somme si considerable, & voulant luy donner des marques de sa reconnoissance, le pria d'agréer qu'il luy présentast vingt escus, qui en estoient comme la dixme; mais ce veritable Chrétien les refusa. Il le supplia au moins d'en vouloir bien accepter dix; & cét homme si pauvre s'en défendit encore avec la mesme fermeté. Il se réduisit à luy en offrir cinq; mais l'autre les refusa tout de mesme. Surquoy celuy-cy tout en colere jetta la bourse qu'il venoit de luy rendre, & luy dit, que s'il ne vouloit rien recevoir de luy, il luy déclaroit aussi qu'il n'avoit rien perdu. S. Augustin ne

peut contenir son étonnement pour un combat si surprenant, pour une querelle si sainte, pour une contestation si charitable, dont le monde estoit le theatre, & Dieu mesme le spectateur; & il ajoûte qu'enfin celuy qui avoit trouvé cette bourse se laissa vaincre, & reçut l'argent que l'autre luy offroit; mais qu'il en usa avec un desintéressement si merveilleux, qu'à l'instant mesme il le distribua tout à fait aux pauvres, sans en rapporter un escu en sa maison.

La pauvreté de cét habitant de Milan rendoit son desintéressement plus merveilleux. Et si l'on a crû devoir rapporter comme une action heroïque & digne d'admiration, la conduite que tint dans Jerusalem un solitaire nommé Philagre, qui rendit de la mesme sorte une bourse de mille escus, qu'il avoit trouvée dans un marché où il avoit vendu quelques ouvrages de ses mains pour acheter du pain; l'estat où estoit ce Milanois réduit par sa nécessité au service d'un Payen, meritoit bien que S. Augustin apprist cette histoire à toute la posterité, en la preschant à son peuple. Mais si la vertu des disciples est glorieuse à leur maistre, cette action est fort propre pour nous faire concevoir une haute idée du merite de S. Ambroise, puis qu'il estoit comme le canal dont Dieu se servoit pour faire couler ses graces sur les moindres citoyens de sa ville, qui ne pratiquoient en ces rencontres que ce qu'il leur avoit enseigné.

S. Augustin ayant resolu de quitter Milan avec sainte Monique sa mere, & ceux de ses plus intimes amis qui s'estoient retirez avec luy, se sépara de S. Ambroise, pour suivre Dieu où sa providence l'appelloit. Mais il ne quitta jamais le respect & la veneration qu'il avoit pour ce saint Evesque, & il continua jusques au tombeau à le considerer toujours comme son maistre & son pere en JESUS-CHRIST. Sa mere qui l'avoit enfanté par ses soupirs & par ses larmes, eut une grande conference avec luy dans Ostie touchant l'éternelle félicité; & dans la joye qu'elle ressentoit de voir que tout ce qu'il y a de charmant & d'agréable dans le monde, ne luy sembloit digne que de mépris, elle luy dit; Mon fils, je vous avoüe que pour ce qui est de moy, il n'y a plus rien en cette vie qui soit capable de me plaire; & je ne sçay plus ce que j'y fais, ny pourquoy j'y demeure davantage, puisque je n'ay plus rien à y esperer. Car la seule chose qui me faisoit un peu

l. 5. de vitis  
Patrum Ref-  
veyd. p.  
525. in ver-  
bis seniorum.

c. 102

desirer de vivre, estoit de vous voir Chrétien & Catholique avant ma mort. Dieu a plus fait, puisqu'il ne m'a pas seulement accordé une telle grace, mais aussi celle de vous voir son serviteur par le mépris que vous faites pour l'amour de luy de tous les biens & de tous les avantages de ce monde. Que fais-je donc icy davantage?

f. xi.

Dieu qui luy avoit fait traverser les mers par une charité infatigable, pour luy faire donner une nouvelle naissance à son fils, acheva peu de jours après sa course dans Ostie mesme, d'où elle alla au Ciel, qui est la véritable patrie des prédestinez, au lieu de s'en retourner en Afrique. Elle ordonna à ses enfans de l'enterrer dans la ville où elle estoit sur le point de rendre l'esprit. Mais le frere de S. Augustin ayant dit quelque chose qui témoignoit le desir qu'il avoit pour la consolation particulière, qu'elle fust plustost morte en son pays, que non pas dans un pays étranger, elle le regarda d'un œil severe, comme le reprenant des yeux de ce qu'il estoit dans ces pensées. Et puis s'adressant à S. Augustin, elle luy dit; Voyez ce qu'il vient de me dire; Et leur parlant ensuite à tous deux, elle ajoûta: Enterrez ce corps où vous voudrez, sans vous en mettre en aucune peine. La seule chose que je vous demande, est de vous souvenir de moy à l'Autel du Seigneur.

Ainsi les dernières paroles de cette sainte femme furent une excellente preuve de la priere des morts, & de la vertu du Sacrifice de la nouvelle Loy pour le soulagement des ames des fideles après cette vie. S. Ambroise qui l'avoit détournée comme d'une pratique superstitieuse, d'aller manger sur le tombeau des Martyrs, avoit nourri son ame des sentimens de cette pieté pour les morts, qui estoit alors universellement répandue dans toute l'Eglise; & S. Augustin son fils n'a pas jugé indigne de la gravité & de la solidité d'un Eveque, d'achever l'éloge de sa mere par la relation du soin qu'elle avoit pris de se recommander à leurs Sacrifices & à leurs prieres après sa mort.

## CHAPITRE III.

*S. Ambroise est député vers Maxime. De ce qui se passa entre eux dans le Conseil.*

A peine le feu de la persécution que l'on avoit faite à S. Ambroise sur le sujet des Basiliques estoit éteint, que ceux mesmes qui la luy avoient suscitée, & qui connoissoient assez sa vertu pour l'estimer incapable de ressentiment, le députerent une seconde fois vers Maxime, qui témoignoit estre assez mal avec Valentinien. Tout paroiffoit disposé à la guerre; & ceux de la Cour de ce jeune Empereur craignant qu'on ne les demandast pour les faire mourir, s'estoient retirez avec Theodose.

Outre les considerations generales qui engagerent le Saint à cette députation, pour demander le corps de Gratien, & pour affermir la paix, dont la restitution des cendres de ce jeune Prince devoit estre un gage; il en avoit de particulieres qui regardoient sa personne, estant bien aisé de se justifier du reproche injuste que Maxime luy faisoit de l'avoir trompé dans sa premiere députation. Il pouvoit encore avoir un quatrième motif de son voyage, sçavoir de penetrer, comme il fit, dans les véritables intentions de cet usurpateur.

Il ne partit qu'après Pasque; & estant arrivé à Trèves, il alla dès le lendemain au Palais, où un Eunuque Gaulois qui en estoit garde, vint luy parler. L'ayant prié de luy faire donner audience, cet Officier luy demanda s'il n'estoit point porteur de quelque lettre de Valentinien; & le Saint luy ayant répondu qu'il en avoit une, cet Eunuque luy dit qu'il ne pouvoit estre veu que dans le Conseil. S. Ambroise luy repliqua que les Eveques n'avoient pas accoustumé d'en user ainsi, & qu'il avoit des choses de grande importance à dire à son Prince dans le secret. Cet Officier estant allé trouver Maxime pour sçavoir son intention sur cela, il n'en rapporta que la mesme réponse; ce qui fit voir que c'estoit déjà par son ordre qu'il la luy avoit faite la premiere fois. Le saint Prelat dit que cette maniere de traiter estoit fort éloignée de la bien-séance, & de la dignité Epif-



copale; mais que cela ne l'empescherait pas de s'acquitter des devoirs dont il avoit bien voulu se charger; & qu'il souffroit avec joye d'estre humilié pour le service de son Prince, ou plustost pour seconder les desirs que sa pieté luy donnoit de rendre les derniers devoirs à son frere.

Maxime s'estant assis dans son Conseil, & voyant entrer S. Ambroise, se leva pour le baiser; mais le Saint demeura debout parmi les Conseillers d'Etat, dont les uns luy firent signe de monter, & les autres l'appellerent pour cet effet. S. Ambroise dit alors à Maxime; *Pourquoy voulez-vous baiser un homme que vous ne connoissez pas? Car si vous me connoissiez, vous ne me verriez point au lieu où je suis.* Maxime luy dit sur cela; *Evesque, vous estes emû.* *Je le suis veritablement,* répondit le Saint, *non de l'injure que vous me faites, mais de la confusion que j'ay d'estre debout en une place qui n'est pas la mienne.* Maxime luy disant qu'il estoit déjà entré dans le Conseil au temps de sa premiere Légation; le Saint luy répondit, qu'on ne luy devoit point attribuer cette faute, & qu'elle venoit non de celuy qui y estoit entré de la forte, mais de celuy qui l'y avoit appellé. Maxime luy demanda pourquoy donc il y estoit entré; & il repartit que c'estoit parce qu'en ce temps-là il luy estoit venu demander la paix pour un Prince qui estoit comme son inferieur, mais qu'il la luy demandoit maintenant comme estant son égal. *Comme mon égal,* dit Maxime; *Comment le pretendez vous? Et de qui avez vous receu cette grace? Nous la tenons de Dieu,* dit le Saint, *qui a conservé à Valentinien l'Empire qu'il luy avoit donné.* Enfin cet usurpateur ne pouvant plus se retenir, luy dit en colere: *Vous devriez dire plustost que c'est parce que vous m'avez joié, aussi-bien qu'un certain Bauton qui a voulu s'emparer du Royaume sous prétexte de le conserver à un enfant, & qui a fait venir des Barbares contre moy, comme si je n'en pouvois pas aussi faire venir de mon costé, moy qui ay tant de milliers de Barbares à ma solde, & qui subsistent à mes dépens. Que si lors que vous estes venu vers moy, je n'avois esté retenu par vos artifices de l'execution de mes desseins, qui auroit pu me resister, & aux forces que j'avois en ce temps-là?*

S. Ambroise luy répondit ainsi avec beaucoup de moderation: *Il n'est nullement necessaire que vous vous mettiez si fort en colere, puisque vous n'avez aucun sujet de vous échauffer;*

*mais je vous supplie d'écouter avec patience ce que j'ay à répondre au reproche que vous me faites. C'est le sujet de mon voyage, parce que vous m'avez accusé de vous avoir imposé dans ma premiere Légation, pour avoir esté trop crédule à mes paroles. Certes ce crime n'est glorieux, & je tiens à honneur d'en estre accusé pour le salut d'un Empereur pupille. Car quelles personnes les Evesques doivent ils deffendre davantage que les orphelins; puisqu'il est écrit, assistez l'opprimé; faites justice à l'orphelin; deffendez la veuve. Et Dieu est appellé ailleurs le Juge des veuves, & le pere des orphelins. Je me garderay bien neanmoins de reprocher à Valentinien le bon office que je luy ay rendu. Et pour vous dire la verité, où pouvez vous dire que j'aye résisté à vos legions pour empescher vostre passage en Italie? Quels rochers, quelle armée, quelles troupes vous ay-je opposées pour vous en fermer l'entrée? Est-ce que j'ay fait une barriere de mon corps, afin de vous réduire à l'impuissance de passer les Alpes? Et plüst à Dieu que cela fust; je ne craindrois pas que vous m'en fissiez un crime, & n'apprehenderois pas vos accusations & vos reproches. Quelles promesses vous ay-je faites pour vous joié & vous surprendre dans le dessein de vous contraindre d'acquiescer à la paix? Pouvez-vous disconvenir que le Comte Victor ne soit venu par vos ordres au devant de moy dans les Gaules auprès de Mayence, pour me supplier de vous accorder la paix? En quoy donc pouvez vous dire que Valentinien vous ait trompé, luy à qui vous avez demandé la paix avant qu'il vous l'ait demandée? En quoy vous a trompé Bauton qui a donné à son Empereur des preuves du zele qu'il avoit pour son Prince? En quoy donc est-ce que je vous ay surpris moy, qui dès que je suis arrivé vers vous, sur ce que vous me distez que Valentinien vous devoit venir trouver comme estant son pere, vous ay répondu qu'il n'estoit point à propos qu'un jeune Prince s'exposast avec sa mere à passer les Alpes dans la plus rude saison de l'hyver, ny qu'il entreprist un si grand voyage sans estre assisté de sa mere, dans l'estat si incertain & si douteux où estoient alors les affaires de l'Empire? Vous savez que je vous representay que le sujet de ma Légation estoit de traiter la paix avec vous, mais que je n'avois nulle commission de vous promettre qu'il vous viendroit trouver; qu'il estoit certain que je n'avois pu vous engager ma parole pour cela, parce que je n'en avois aucun ordre; & je m'y estois si peu engagé, que vous me distes mesme sur ce sujet, qu'il nous falloit*

attendre la réponse de Victor. Or il est certain que n'ayant retenu auprès de vous, il alla jusqu'à Milan; qu'il n'obtint rien de ce qu'il demandoit touchant ce voyage; que tout ce qu'il y apprit, fut que tout le monde se portoit à la paix par une conspiration générale; & qu'il ne fut point parlé du voyage de l'Empereur, parce que l'on estoit convaincu qu'il ne falloit pas qu'il sortist du lieu où il estoit. J'estois présent lorsque Victor revint vous trouver après cette députation. Comment est-ce donc que j'ay arrêté Valentinien? Les autres Ambassadeurs que l'on avoit envoyez vers luy dans les Gaules, & qui rapportèrent qu'il ne viendroit point, me trouverent à Valence. A mon retour je trouvay des soldats des deux partis qui s'estoient saisis des montagnes pour en garder les avenues. Quelles armées aviez vous sur pied en ce temps-là, que vous me puissiez accuser legitimelement d'avoir rappellées? Quelles aigles & quels étendarts ay-je détourné de la route d'Italie? Quels Barbares le Comte Bauton a-t-il fait venir sur les terres de l'Empire? Et quand mesme il en auroit usé ainsi, qu'y auroit-il de surprenant qu'un homme né au delà du Rhin en eust usé de la sorte, puis que vous menacez l'Empire Romain d'appeller à vostre secours des Barbares & des escadrons de cavalerie qui sont au delà des frontieres, à qui les habitans des provinces payoient des tributs pour avoir des vivres? C'est à vous à considerer quelle difference il y a entre vos menaces, & la douceur du jeune Empereur Valentinien. Vous demandez à venir fondre sur l'Italie, vous faisant escorter par des troupes de Barbares, au lieu que Valentinien voyant des Huns & des Alains qui approchoient d'Italie, les a fait retourner sur leurs pas par les terres d'Allemagne. Quel crime a commis Bauton, qui le puisse rendre si odieux s'il a obligé des Barbares de combattre contre des Barbares? S'il en a usé de la sorte, c'est parce que les Iuthonges ravageoient les Grisons au milieu de l'Empire Romain pendant que vous vous estiez emparé de ses soldats, & qu'ils se faisoient la guerre les uns aux autres; & c'est pour cela que l'on a fait venir les Huns pour s'opposer aux Iuthonges. Neanmoins parce que ces Huns en approchant de l'Allemagne, la ruinoient, & que les Gaules estoient déjà serrées de près par la proximité du mal qui se repandoit jusques sur ses frontieres, ils ont esté contraints d'abandonner leurs triumphes, de peur que leurs succès avantageux ne vous fussent un sujet de crainte. Comparez vostre conduite avec celle de l'Empereur. Vous avez commandé que l'on fist des

incursions

incursions dans les Grisons & la Valteline, pendant que Valentinien donnoit son or pour vous racheter la paix. Considerez celuy que vous avez maintenant auprès de vous à vostre main droite, & que Valentinien a fait retourner vers vous avec honneur, quoy qu'il pust se vanger sur luy du sujet de sa douleur. Quoy qu'il le tint dans les terres de son Empire, il a arrêté les mouvemens de sa colere dans le temps mesme qu'on luy a apporté la nouvelle de la mort de son frere; & il s'est abstenu de vous rendre la pareille, comme il luy estoit aisé de faire ayant en sa disposition une personne qui vous estoit aussi proche que Gratien l'estoit à son égard, quoy que de differente condition. Soyez vous-mesme le juge de sa conduite & de la vostre, & comparez-les l'une avec l'autre. Il vous a renvoyé son frere en vie, pouvant le faire mourir; rendez luy le sien pour le moins après sa mort. Pourquoi refusez-vous les cendres d'un frere à un Prince qui ne vous a pas refusé un secours que vous deviez employer contre luy? Mais vous craignez que la douleur des soldats ne se renouvelle au retour de sa dépouille mortelle; & c'est ce que vous alleguez pour vous dispenser d'en faire la restitution, de peur qu'ils ne deffendent après sa mort celuy qu'ils ont abandonné pendant sa vie. Mais pouvez-vous craindre après sa mort un Empereur que vous avez fait mourir, lorsque vous luy pouviez sauver la vie? Si vous dites que vous avez fait mourir vostre ennemi, je vous répondray qu'il ne l'a jamais esté, mais que vous avez esté le sien. Il n'est pas maintenant en estat de ressentir le soin que l'on prend de sa deffense; mais c'est à vous à considerer quel est le merite de vostre cause. Si quelqu'un vouloit maintenant s'emparer de l'Empire que vous possédez dans ces provinces, vous diriez-vous son ennemi, ou ne diriez-vous pas plustost qu'il seroit le vostre? Il me semble que l'on doit traiter comme usurpateur celuy qui fait la guerre, & que le veritable Empereur est celuy qui conserve son droit. Comment donc pouvez-vous refuser ce qui reste du corps d'un Prince, que vous n'avez pas dû faire mourir? Que l'Empereur Valentinien possède du moins les cendres de son frere, comme les gages & les ostages de la paix qui s'est faite entre vous deux. Et comment pretendiez-vous de n'avoir pas ordonné que l'on fist mourir celuy dont vous empeschez encore presentement la sepulture? Est-ce donc que l'on pourra croire que vous ne luy ayez pas envoyé la vie, puis que vous luy enviez encore maintenant le droit du tombeau? Mais pour revenir à ce qui me touche, on m'a

R r

*rapporté que vous vous plaigniez de ce que ceux qui sont avec l'Empereur Valentinien, ont mieux aimé se retirer vers Theodose, que de se livrer à vostre discretion. En attendiez vous autre chose, lorsque d'une part vous vouliez punir ceux qui se refugioient vers vous, & que vous faisiez mourir les prisonniers, & que de l'autre Theodose les combloit d'honneurs & de presents ?*

Maxime luy ayant demandé sur cela, qui estoient ceux qu'il avoit fait mourir; il luy nomma Ballion qui estoit un homme d'un merite extraordinaire, & un illustre guerrier, & le pria de luy dire si la fidelité que cét Officier avoit eüe pour son Prince, avoit dû estre la cause de sa mort. L'usurpateur vouloit nier que c'eust esté luy qui l'eust fait mourir. Mais le Saint luy ayant répondu, qu'il avoit oüi dire qu'il y avoit eu des ordres donnez pour cét effet; Maxime repliqua que cét Officier avoit prévenu les ordres qu'il avoit donnez de le conduire à Chalon sur Saone pour le brûler vif, & qu'il s'estoit tué luy-mesme. Aquoy S. Ambroise repartit, que c'estoit ce qui avoit donné sujet de croire que Maxime l'avoit fait mourir: mais qu'après un traitement si étrange, personne n'avoit dû se promettre aucun pardon de sa part, & qu'il n'y avoit plus rien à esperer, depuis que l'on avoit veu la mort violente d'un si brave guerrier, d'un si fidele soldat, d'un Comte de si grand service.

Voila le détail de l'entretien qu'eut S. Ambroise avec Maxime; & il eust esté inutile de chercher d'autres paroles pour le rapporter, après la relation qu'il en a faite luy-mesme en écrivant à Valentinien. Cét Empereur eut sujet de redoubler son respect & sa veneration pour un Archevesque, qui n'ayant pas plus de fiel qu'une innocente colombe, ny aucun ressentiment des injures qu'il venoit de recevoir de sa part, soustenoit ses interets devant Maxime avec la confiance & la force d'un lion, & parloit à ce Tyran victorieux comme s'il l'eust tenu sous ses pieds. La fuite de ce premier entretien fut, que Maxime luy dit qu'il délibereroit de cette affaire; & le Saint se retira.

## CHAPITRE IV.

*Inflexibilité de Maxime qui n'accorde rien à S. Ambroise, & trompe l'autre Ambassadeur de Valentinien.*

**Q**UOY QU'ON ne puisse douter de la fidelité de S. Ambroise dans cette relation, il se peut faire néanmoins que sa modestie luy en ait fait supprimer quelques circonstances, & qu'il ait encore parlé à Maxime avec plus de force qu'il ne l'a mandé à Valentinien. Car nous apprenons de Paulin, qu'il separa cét usurpateur de la communion, l'avertissant de faire penitence de la mort de Gratien. Et il témoigne luy-mesme ailleurs que Maxime le menaça, quoyqu'il n'en témoigne rien en cét endroit.

Baronius a voulu réduire ce retranchement de communion au refus que fit le Saint de communiquer avec cét usurpateur de l'Empire. Mais outre que les termes de Paulin sont plus forts, & marquent quelque chose de plus que cela; S. Ambroise dit luy-mesme qu'il s'abstint de la communion des Evesques Ithaciens qui demandoient la mort des Heretiques, ou qui communiquoient avec Maxime. Ce qui fait voir qu'il regardoit la communion de ce Tyran comme un crime, & comme une chose qui luy estoit deffenduë par les régles de l'Eglise; & que Dieu luy fit la grace d'éviter un piège dans lequel S. Martin estoit tombé quelque temps auparavant.

Il ne faut donc pas s'étonner de ce que Maxime irrité par une conduite si genereuse, & incité par les Evesques de sa Cour, luy fit commandement de s'en retirer, & de partir incessamment. Et ce fut peut-estre en cette occasion qu'il luy parla avec menaces, dequoy le Saint se fait un sujet de gloire & de joye, au lieu de s'en plaindre.

Il partit tres volontiers de cette Cour, quoyque plusieurs fussent persuadés qu'il n'y auroit pas de seureté pour luy sur les chemins, & qu'on luy feroit quelque mauvais parti. Mais le seul regret qu'il eut, fut de voir mener en exil un Evesque nommé Hygin, si âgé qu'il ne luy restoit plus que le dernier soupir, sans qu'on luy donnast ny habits, ny aucune des choses dont une personne de son âge avoit

besoin. Le Saint fut tellement touché d'une inhumanité si barbare, qu'il ne put s'empêcher d'en parler aux Seigneurs de la Cour, & de leur représenter l'obligation qu'ils avoient de le pourvoir au moins des choses nécessaires à la conservation de la vie; mais au lieu d'avoir égard à ses remontrances, ils le chasserent luy-mesme avec dureté. On ne connoist pas précisément quel est cet Hygin.

*Marcellin.*  
*et Rufin. li-*  
*bell. Pre-*  
*eum p. 63.*  
*64.*  
*Sulp. Sever.*  
*l. 2.*

Marcellin & Ruffin Prestres Luciferiens parlent d'un Hygin Evêque d'Andalousie, grand ennemi de ceux de leur secte, & semblent le mettre au nombre de ceux qui s'estoient autrefois tiré de peine en signant le Concile de Rimini. S. Sulpice Severe marque aussi un Adygin Evêque de Cordoûe, qu'il appelle ensuite Igin, qui s'estant rendu le premier dénonciateur contre les Priscillianistes, avoit ensuite eu la foiblesse de les admettre à sa communion; ce qui obligea le Concile de Sarragosse tenu en l'an 380. à le déclarer excommunié. Mais ce n'est pas là le caractère d'un Evêque, qui merite par sa fermeté d'attirer sur luy la persécution de Maxime.

*Ambros.*  
*Ep. 52.*

S. Ambroise ayant témoigné par ses actions l'éloignement qu'il avoit de la cruauté des Ithaciens, il ne s'épargna pas contre eux dans ses écrits. Car il les compare aux Pharisiens, qui sous prétexte de maintenir l'autorité de la Loy de Moyse, avoient deféré à JESUS-CHRIST la femme adultere, pour la luy faire condamner. Il dit que le pardon accordé à cette femme avoit toujours esté fort celebre, particulièrement depuis que des Evêques avoient commencé à accuser devant les tribunaux civils des personnes coupables de crimes capitaux; que d'autres les avoient poursuivis jusques à la mort, & au dernier supplice; & que d'autres avoient approuvé ces accusations, & ces triomphes sanglans des Evêques. Leur cause, dit-il, n'est différente de celle des Pharisiens, qu'en ce qu'elle est plus odieuse; les uns n'ayant accusé qu'une femme, & les autres ayant voulu faire mourir un grand nombre de personnes.

Voilà quel fut le succès de la Legation de S. Ambroise, les pechez de ceux qui gouvernoient, & la persécution qu'ils venoient de faire tout fraischement à l'Eglise, n'ayant pas permis qu'elle fust suivie d'un événement plus favorable.

Mais comme les negotiations qui ne réussissent pas, sont toujours exposées aux atteintes de la calomnie; S. Ambroise qui sçavoit que la Cour des Princes est un pays où l'on juge des choses par les événemens qu'elles ont, & qui craignoit avec raison que l'on ne donnast de mauvaises impressions de sa Legation au jeune Empereur qui luy avoit confié ses interets, avant qu'il fust revenu pour l'en informer de bouche, crut qu'il luy en devoit envoyer une relation immédiatement avant que de se remettre en chemin pour son retour, ou du moins aussi-tôt après. Il dit qu'il en use ainsi, parce que Maxime l'avoit réduit à la nécessité de combattre contre luy; & il marque peut-estre par ces paroles la crainte qu'il avoit qu'on n'attribuast le peu de succès de sa Legation à la maniere trop haute & trop ferme dont il auroit agi avec Maxime. Aussi Paulin en rapportant cette relation, loue la generosité que le Saint y fit paroître. S. Ambroise la finit par un avis tres important qu'il donne à Valentinien, de se précautionner contre un homme qui sous l'apparence de la paix se préparoit à la guerre.

Il avoit assez penetré dans sa disposition, pour ne se pas tromper dans ce jugement qu'il en faisoit. Car cet ambitieux n'estant pas encore satisfait de l'Empire de Gratien, avoit entrepris de dépoüiller Valentinien d'une partie de ses Estats, s'il ne les luy pouvoit oster tous. C'estoit pour cela qu'il avoit déjà préparé toutes les choses qui luy estoient nécessaires pour passer les Alpes, & venir fondre en Italie. Mais il attendoit une occasion plus favorable pour l'exécution de cette entreprise, après en avoir considéré davantage la difficulté.

Cependant Valentinien qui se flattoit toujours de l'esperance d'une paix que son ennemi n'avoit nul dessein de luy accorder, ne cessoit pas de redoubler les Ambassades, pour voir si la fuite des negotiations ne seroit pas plus heureuse que le commencement. Comme il avoit une confiance toute particuliere en la personne de Domnin natif de Syrie, qui passoit pour le plus expérimenté & le plus fidele de tous ses Ministres, il le choisit entre plusieurs autres pour cette députation. Mais quelque habile que fust ce Seigneur, il se laissa surprendre par la duplicité de Maxime, qui le receut si agreablement après avoir écouté sa commission, luy fit

tant de civilité & de caresses, & l'ébloüit par tant de promesses avantageuses, que cét Ambassadeur trop credule tomba le premier dans le piège, & fut persuadé de bonne foy, que Valentinien n'avoit pas dans tout le reste du monde un meilleur ami que ce Tyran, dont l'unique but estoit de luy enlever la couronne, & de luy oster la vie. Il se laissa mesme persuader d'emmener avec luy une partie des troupes de Maxime, pour servir sous Valentinien contre les Peres qui couroient la Pannonie; & ne reconnut que trop tard, que les présens & les gratifications des ennemis sont de véritables embusches.

### CHAPITRE V.

*Maxime passe en Italie. Valentinien s'enfuit en Orient, & se jette entre les bras de Theodose.*

**M**AXIME qui avoit donné des ennemis à Valentinien sous prétexte de luy envoyer des troupes auxiliaires, ne différa pas de s'en servir contre luy; & dès qu'il vit que Domnin estoit parti, il se mit en estat de le suivre le plus secretement qu'il put, & donna tous les ordres nécessaires pour empescher que ce Seigneur ne pust apprendre des nouvelles de sa marche. Mais comme il vouloit s'assurer des Gaules en son absence, il y laissa son fils Victor, sous la conduite de Nannius & Quentin ses Generaux, à qui il confia la deffense de cette portion si considerable de son Empire.

*Thros. l. 7.  
c. 37.*

*Zof. l. 4.*

*Melaireff. l. 1.*

Domnin n'eut pas plustost passé les Alpes & les marescages qui sont au pied de ces montagnes, que Maxime ne différa point de les passer après luy; ce qu'il fit sans aucun obstacle: & s'estant rendu maistre de l'Italie sans y trouver de resistance, il marcha droit à Aquilée pour surprendre Valentinien.

Il ne porta pas seulement la terreur & l'effroy par tous les lieux où il passa, mais il jeta mesme l'épouvante & la consternation dans le cœur de ce jeune Empereur, qui ne se trouvant pas en estat de résister à la fureur d'un si redoutable ennemi qu'il regardoit comme le meurtrier de son frere Gratien, & craignant de souffrir un semblable traite-

ment, ne trouva pas d'autre seureté pour sa personne, ny d'autre ressource dans le desordre de ses affaires, que de se jeter entre les bras de Theodose. S'estant donc mis sur un vaisseau vers le mois d'Aoust, il s'en alla par mer à Thessalonique, éprouvant par une funeste experience quel estoit le fruit des mauvais conseils de sa mere. Cette mal-heureuse Princesse ne se sentant pas moins pressée par la conscience de ses crimes, que par les forces de son ennemi, s'enfuit incessamment avec son fils, & par un juste jugement de Dieu elle souffrit elle-mesme l'exil dont elle menaçoit les saints Prélats.

*Sulpic. Sc.  
ver. de vit.  
S. Martin.  
c. 25.  
Theodores.  
Ruffin. l. 2.  
c. 16.*

Dès qu'elle fut arrivée à Thessalonique avec Valentinien, après avoir traversé beaucoup de mers, & costoyé toute la Grece, elle envoya à Theodose pour le conjurer de secourir enfin la maison de Valentinien dans l'extreme besoin qu'elle avoit de sa protection, après ce second affront qu'elle venoit de recevoir. Cét Empereur qui avoit des sentimens tout à fait Chrétiens, voulut joindre une charitable remonstrance au secours qu'il estoit resolu de luy accorder, & luy dit qu'elle ne devoit pas s'étonner du mauvais succès de ses affaires, ny du progrès de celles du Tyran, après avoir combattu la Foy véritable que le Tyran avoit soutenüe, puisque la Foy & Dieu qui en est l'auteur, sont toujours d'un mesme costé. Estant venu ensuite à Thessalonique avec une partie du Senat, il y guerit d'abord Valentinien des playes que la Doctrine impie de sa mere avoit faites dans son ame, & le fit rentrer dans la Foy des Peres, & dans la doctrine de l'Eglise.

*Theodores. l.  
5. c. 15.*

Suidas rapporte une partie du discours que cét Empereur luy tint sur ce sujet, & il peut l'avoir tiré de quelque ancien auteur. Il luy dit donc, que l'affermissement des Royumes & des Empires dépend plustost des bons sentimens, que de la force des armées; Que tous les Empereurs qui ont fait profession de pieté, ont connu cette verité par experience, & luy en peuvent donner des leçons, ayant remporté la victoire sur leurs ennemis, & les ayant soumis à leur puissance, sans employer la force de leurs troupes, & de leurs armées; Que le grand Constantin luy en a aussi laissé une excellente instruction par l'avantage qu'il a remporté sur le Tyran Licine; Que le regne de Valentinien son pere a esté comblé

*Suidas in  
Valeriano.*



pour ce sujet de toutes sortes de prosperitez, & s'est passé dans une feureté merveilleuse, par la protection que Dieu luy a fait la grace de luy accorder en consideration de la pureté de sa Foy; Qu'il est sorti heureusement d'une infinité de combats, a remporté un nombre incroyable de victoires, & a surmonté une quantité prodigieuse de Barbares; au lieu que Valens oncle de ce jeune Prince a esté miserablement brûlé par les Gots, Dieu permettant un si horrible chastiment, pour luy faire porter la peine du mépris qu'il avoit fait de ses saintes Loix, de la persécution qu'il avoit livrée à son Eglise, du meurtre des Saints qu'il avoit cruellement massacrez, & de la proscription des Evesques; Que son persécuteur qui estoit du nombre des adorateurs Orthodoxes de JESUS-CHRIST, le persécutoit avec justice, & que c'estoit son infidelité qui estoit la véritable cause de la prosperité de Maxime; Qu'enfin il est impossible d'avoir aucune solide confiance dans les combats, à moins que d'envisager JESUS-CHRIST.

Theodose n'en demeura point à la severité de cette correction. Il mesla l'huile avec le vin, pour imiter la compassion charitable du Samaritain de l'Evangile. Après avoir exhorté ce jeune Prince à prendre courage, il s'appliqua à son rétablissement, & il y employa avec ardeur toutes les forces de l'Orient, non seulement à cause de l'assistance que tous les Princes se doivent les uns aux autres, mais aussi par la consideration des obligations particulieres dont il estoit redevable à Gratien; ne croyant pas se pouvoir dispenser d'une guerre qu'il entreprenoit pour vanger le sang d'un Empereur à qui il estoit redevable de la Couronne, & pour en rétablir un autre dans les Estats dont on l'avoit dépotuillé.

Il faut donc mettre au rang des fables, ou plustost des calomnies, ce que Zosime a écrit, que s'estant tenu pour cette importante occasion un grand Conseil où tout le monde avoit conclu à la guerre contre Maxime, Theodose seul avoit opiné de faire accord avec luy; mais que l'Imperatrice Justine luy ayant fait voir sa fille Galla, il se resolut de l'épouser; ce qu'on ne luy accorda qu'à condition qu'il feroit la guerre à Maxime, & qu'il rétabliroit Valentinien. Car outre que nous avons déjà remarqué l'aversión de Zosime con-

vire

tre Theodose à cause de sa Religion, nous avons aussi déjà veu que le temps de ce mariage n'est pas tout à fait assuré, & que Zosime ne peut attribuer à Theodose cette aversion de la guerre, sans se contredire luy-mesme.

Quelques Historiens on dit que Maxime envoya en ce temps-là des Ambassadeurs à Theodose, qui ne voulut ny les recevoir, ny les rejeter ouvertement. Mais ce qui est de plus certain est que ce genereux Empereur, qui pouvoit par des considerations humaines & politiques tirer avantage du desordre des affaires d'un pupille, pour usurper sa Couronne, merita par sa pieté Chrétienne les éloges que S. Augustin luy donne, pour avoir ainsi reçu ce jeune Prince, l'avoir entretenu avec une affection de pere, l'avoir maintenu dans l'honneur de la dignité Imperiale, & l'avoir consolé par sa douceur & par sa generosité, avant que de le pouvoir rétablir par la force de ses armes. Car s'il eust esté touché de la passion d'étendre les bornes de son Empire, plustost que du desir de pratiquer la vertu, il eust pu tres facilement se défaire d'un jeune Prince qui manquoit alors de tout secours. Mais les Empereurs & les Roys solidement Chrétiens mettent leur gloire à entreprendre la protection des foibles, plustost qu'à achever l'accablement de ceux qui sont déjà opprimez; & ne tenant leur Couronne que de Dieu seul, ils ne veulent s'aggrandir que par son ordre, & selon les regles de sa justice inviolable; parce qu'ils sont persuadez qu'il leur seroit inutile d'avoir esté Roys sur la terre, si leur injustice les empeschoit de l'estre encore dans l'éternité.

*Sozom. l. 5.  
c. 13.  
Socrat. l. 2.  
c. 12.*

*Aug. l. 5.  
de civit.  
Dei c. 26.*

## CHAPITRE VI.

*Maxime se rend maistre de l'Occident. Divers Traitez que l'on prétend avoir esté composez en ce temps-cy par saint Ambroise.*

LA fuite de Valentinien estoit la chose du monde la plus souhaitable à Maxime, qui ne perdit pas l'occasion de se rendre maistre de presque tout son Empire. Rome mesme le reconnut pour Empereur. Il avoit déjà épui- sé l'Afrique; & quoyqu'Aquilée ait resisté assez long-

*Ambros.  
Ep. 15.  
Latin. P.  
cat.  
Zos. 4.*

S f



temps, & jusques à l'année suivante, enfin néanmoins elle fut obligée de se soumettre à la puissance de cet usurpateur.

La ville d'Emone qui se nomme maintenant *Cittanova*, fut prise après avoir soutenu un long siège; & toute l'Italie reçut de profondes blessures par la violence de Maxime.

*Baron. Ann. 387.* On rapporte sur ce sujet ce que S. Ambroise dit de la ruine de diverses villes comme Quaderna, Boulogne, Modene, Regge, Plaisance, & toute la coste de l'Apennin, qui n'étoient plus que des cadavres de villes à demi détruites, selon l'expression de ce saint Docteur, qui en prend l'occasion de consoler son ami Fautin sensiblement affligé de la mort d'une de ses sœurs; mais après tout, il ne dit pas ny quand, ny comment la ruine de ces villes est arrivée, & elle pouvoit avoir quelque autre cause que l'irruption de Maxime.

*Eclairciss. I.*

Baronius rapporte à ce mesme temps divers Traittez de S. Ambroise, & croit pouvoir en tirer, que le peuple voulant s'enfuir de Milan pour éviter les maux dont la guerre les menaçoit, le Saint les exhorta à demeurer, les assurant qu'ils n'auroient rien à craindre, pourveu qu'ils fissent penitence de leurs pechez; dequoy ce Cardinal croit qu'il avoit eu revelation. Mais quoyqu'il paroisse visiblement que ces Traittez de S. Ambroise ont esté faits dans un temps de guerre, on ne voit pas néanmoins dans quelle guerre ils ont esté composez. Car outre celle de Maxime & d'Eugene, dont l'Italie fut le theatre, elle fut encore exposée à l'incursion des Barbares, si elle n'éprouva point leurs ravages en l'an 378. après la mort de Valens, & en 392. immédiatement après la mort de Valentinien II. sans parler des autres rencontres qui peuvent bien n'avoir pas esté marquées. Néanmoins comme il n'est pas impossible que ces Discours n'ayent esté prononcez pendant la guerre de Maxime, ils sont trop édifiants pour ne pas trouver leur place dans cette histoire.

*Serm. I. in  
Eliseum.  
Tom. I. p.  
565.*

Dans le premier Sermon sur Elisée, le Saint exhorte son peuple à ne pas craindre les forces des ennemis, mais à mettre sa confiance en Dieu, en s'armant du jeusne, de la misericorde, & de la priere; & faisant reflexion sur la conduite de ce Prophete, il reprend par son exemple l'impieté de ceux qui disoient, que les armes des soldats avoient plus de force que les prieres des Saints.

Dans le second, qui fut fait peu de jours après, il se plaint

du déreglement de ceux de son temps, disant qu'il estoit alors plus aisé de vaincre la malice des ennemis, que la corruption des mœurs.

Il est plus visible que les deux Sermons sur Josias ont esté faits durant une guerre. On voit par le premier, que S. Ambroise avoit ordonné un jeusne à son peuple dans une affliction publique; & il l'exhorte à l'accomplir avec soin, pour surmonter les ennemis par la priere & par l'abstinence.

*Serm. I. in  
Ios. Tom. II.  
p. 1130.  
1131.*

Dans le second, qui fut fait le Dimanche suivant, il exhorte directement le peuple à fuir les pechez, plustost que de s'enfuir en d'autres villes, non seulement parce qu'il est honteux d'abandonner sa patrie, & que la fuite apporte avec soy de grandes incommoditez; mais aussi parce que c'est se deffier extrêmement de la vertu de ses concitoyens, ou de la misericorde de Dieu, qui accorde souvent le salut de toute une ville à la priere de dix hommes de bien, & quelquefois mesme à celles d'un seul juste.

Il reconnoit dans un de ses Sermons sur les Saints, que l'on ne parloit de son temps que de guerres, que d'incursions, que de combats; & il marque qu'on fortifioit alors la ville avec grand soin, pour la mettre en estat de se deffendre. D'où il tire cette instruction pour les mœurs de ses auditeurs, qu'ils doivent commencer par fortifier en eux-mêmes les portes de la justice.

*Serm. 24. de  
Sanctis p.  
157.*

Baronius rapporte aussi à la guerre de Maxime la liberté genereuse & charitable par laquelle nostre Saint rompit les vases sacrez pour racheter des captifs. Mais outre qu'il n'en apporte aucune raison, nous avons déjà remarqué cet événement en l'an 378. parce que ce grand nombre de captifs convient beaucoup mieux aux ravages faits en ce temps-là dans la Thrace & dans l'Illyrie par les Gots, dont le Saint avoit parlé peu auparavant.

*Ambros. I. 2.  
Offic. c. 15.*

Ce Cardinal croit aussi que ce fut en ce temps-cy que S. Ambroise écrivit la lettre qui est adressée à Severe Evêque dans la Campanie, & dans laquelle il se fait âgé de 53. ans. Mais il est plus vray-semblable qu'elle fut écrite pendant la guerre d'Eugene.

*Id. Ep. 126.*

Il fait aussi une reflexion particulière sur ce qu'il ne paroist point que Maxime ait fait aucun mauvais traitement ny à S. Ambroise, ny à son Eglise, quoyqu'il eust tant de

sujet de l'apprehender après les menaces qu'il luy avoit faites. Mais ce fait est du nombre de ceux que l'on n'établit que sur de simples conjectures, ne s'en trouvant aucune preuve ny pour ny contre.

Ce qui est certain dans tout le cours de cette guerre, est que le Saint qui avoit employé tous ses soins pour la détourner par deux différentes Legations, eut sujet de s'humilier en voyant la déroute de son Prince, & la desolation de son peuple pour lequel il avoit une tendresse de pere. Mais Dieu le purifioit luy-mesme de plus en plus en punissant Valentinien, & luy fournit la matiere d'une nouvelle couronne de patience, dans le temps qu'il permettoit que la Couronne de ce jeune Prince fust ébranlée par la violence d'un Tyran.

### CHAPITRE VII.

*Maxime arme puissamment. Theodose est assuré de la victoire par une prédiction de S. Jean d'Egypte. Histoire de Senuphe.*

**U**N Panegyriste de ce temps-là a attribué à un effet particulier de la justice divine sur Maxime, l'aveuglement où le fit tomber son ambition insatiable. Car au lieu qu'en demeurant paisible dans les Gaules, il pouvoit éviter selon le monde la peine du crime qu'il avoit commis contre Gratien, il se porta de luy-mesme à un nouveau crime, en entreprenant une nouvelle guerre contre Valentinien, qui devoit mettre Theodose dans la nécessité de vaincre, & de punir ce double attentat.

Mais toute la suite fit voir encore d'une maniere plus sensible, que Dieu estoit l'auteur & le conducteur de cette guerre, puisque Maxime y perit mal-heureusement, quoy que tous les avantages humains parussent estre de son costé. En effet il s'estoit rendu si redoutable, que la seule terreur de son nom contraignoit les Allemans de luy payer les tributs & les contributions qu'il demandoit. Ses troupes estoient également puissantes par le nombre & par la valeur des soldats; & Andragathe qui en estoit le General, avoit fortifié par un tres sage conseil, au delà de ce qu'on peut croire, les Alpes Juliennes, & les rivieres par lesquel-

les on peut passer d'Illyrie en Italie. Aussi ce fier & insolent usurpateur de l'Empire avoit placé son siège à Aquilée, comme n'ayant plus rien à faire à l'avenir qu'à estre le spectateur de la victoire, qu'il tenoit déjà toute assurée pour ses troupes.

Mais quoy que Theodose luy fust inferieur en tout le reste, c'estoit assez qu'il eust au dessus de ce Tyran l'avantage de la Foy, & de la confiance en Dieu. Sa pieté luy avoit fait concevoir un grand respect pour un saint Solitaire d'Egypte nommé Jean, qui joignoit le don de prophetie à toutes ses autres vertus. Il crut que c'estoit l'oracle qu'il devoit consulter en cette rencontre. Et c'est ce qui luy a fait meriter les éloges de S. Augustin, qui le loue de cette conduite entre autres choses, quand il dit de luy, que parmi les inquietudes que cette guerre contre Maxime luy donnoit, il ne se laissa pas emporter à des curiositez sacrileges & illicites; mais qu'il envoya vers Jean Solitaire d'Egypte, qu'il avoit ouï dire estre un grand serviteur de Dieu, rempli de l'esprit de Prophetie, & receut de luy l'assurance de la victoire. Ce saint Docteur parle encore en un autre endroit de la consultation que luy fit cet Empereur touchant la guerre de Maxime; & il estoit persuadé qu'il avoit le don de la Prophetie, ce qu'il prouve par une autre histoire qu'il avoit apprise d'un homme de qualité, & qui meritoit une entiere créance par la consideration de la gravité de sa personne.

Ce Seigneur avoit raconté à S. Augustin, qu'une femme ayant un desir extreme de conferer avec ce saint Solitaire d'Egypte, & ayant employé inutilement son mari pour obtenir cette grace, parce qu'il estoit inaccessible à toutes les femmes, il luy promit neanmoins qu'elle le verroit cette nuit-là mesme en dormant; que la chose arriva ainsi qu'il s'y estoit engagé; & qu'elle receut de luy en songe tous les avis que l'on peut donner à une femme Chrétienne établie dans le mariage; de sorte qu'à son réveil elle en informa son mari, luy representant ce Solitaire tel qu'il estoit, & luy faisant part de toutes les instructions qu'elle avoit ouïes de sa bouche.

Lorsque Theodose consulta ce Saint touchant la guerre de Maxime, il ne le connoissoit encore que de reputation, com-

*Aug. l. 5. de Civ. Dei c. 26.*

*Id. de curâ pro mortuis. c. 17.*

*Pacat.*

*Dros. l. 7. c. 35.*

Ruffin. l. 2.  
hif. c. 32.  
Pallad. hif.  
Lauftac. c.  
43.

me nous venons de voir par l'autorité de S. Auguftin. Mais depuis ce temps-là il eut avec luy une liaifon fi particuliere, que les Hiftoriens Ecclefiaftiques ont écrit qu'il luy avoit souvent prédit l'événement de fes guerres, le foulevement des Tyrans, la maniere dont il en pouvoit demeurer victorieux, les ravages que les Barbares devoient faire dans fes terres, mais qui devoient eftre fuivis promptement de leur deffaite & de leur ruine. Ils difent de luy, qu'il n'entreprenoit jamais de faire la guerre aux Tyrans, qu'après avoir efté animé par les réponfes, qu'il recevoit avec refpect comme des oracles que Dieu luy envoyoit du Ciel.

Il femble mefme que Ruffin ait voulu dire que Dieu n'avoit donné à ce Solitaire le don & la lumiere de la Prophe- tie qu'en faveur de Theodofe, le luy ayant accordé par une providence particuliere, pour le récompenser de fa pieté, afin qu'il pult apprendre de la réponfe de ce Saint le choix qu'il devoit faire des momens de la paix ou de la guerre.

Baron. ad.  
ann. 387.  
Bo land. 31.  
Janv. p.  
1087.

On a voulu joindre à cette prédiction une hiftoire tirée des Actes de S. Cyr & de S. Jean, qui porte que Theodofe fe trouvant prefé par une defcente de divers peuples Barbares qui s'eftoient liguez enfemble, il manda à Theophile alors Evefque d'Alexandrie, de luy envoyer à Constantinople un Solitaire de Sceté nommé Senuphe, homme d'une grande pieté, & celebre par des miracles; Que Theophile ayant efté exprés en Sceté, ne put obliger Senuphe par fes plus preffantes follicitations de quitter fa folitude; mais que ce folitaire fe contenta d'envoyer à Theodofe un capuce & un bafton, l'affurant que pourveu qu'il mift l'un fur fa tefte, comme un cafque, & l'autre à fa main, il ne manqueroit point de remporter la victoire fur fes ennemis fans aucune perte; Que l'événement ayant efté conforme à cette prédiction, les Alexandrins firent faire une ftatuë de Theodofe avec ce capuce & ce bafton, & que depuis ce temps-là ils celebrent toujours la fefte de cette victoire, qu'ils appellerent la fefte de l'Image.

Excerpt.

Il n'y a gueres d'apparence de prendre cette hiftoire pour une piece de bon aloy, puisqu'il eft affez difficile que Theodofe ait paru à la tefte de fes troupes avec l'équipage qu'elle luy donne. Auffi la piece qui rapporte un fait fi extraor-

dinaire, eft tout au plus du 7<sup>e</sup> fiécle; & c'eft une chofe étrange que Senuphe qui devoit eftre tres celebre dans l'hiftoire, eft entierement inconnu foit aux Martyrologes, foit aux auteurs qui ont écrit des Solitaires de ce temps-là. On trouve veritablement un Penuphe; mais il paroift pofte- rieur à ce temps-cy, & ne demuroit point en Sceté. Il eft donc plus à propos de nous contenter fur ce fujet de ce que l'antiquité nous en apprend, que de flatter la curio- fité du lecteur par des fables, qui ont efté l'inutile amufe- ment des fiécles pofterieurs.

### CHAPITRE VIII.

*Theodofe fe prépare à la guerre. Sédition d'Antioche.*

**L**A pieté de Theodofe fut une excellente préparation à la guerre contre le Tyran, qui prétendoit s'emparer du refte de tout l'Empire Romain; mais il s'y difpofa en- core par des actions de justice, & par l'établiffement de diverfes Loix qu'il fit, partie à Theffalonique, partie dans fa marche mefme, tant contre les Apollinariftes, que contre les autres Heretiques. Mais comme il avoit appris de l'exemple des Ifraélites à ne pas fe difpenfer d'ufer de tous les moyens humains qui font utiles pour l'execution des promeffes de Dieu, quelque affurance que l'on puiſſe avoir de fon fecours & de fa protection, il fe prépara à cette guerre avec le mefme ſoin & les mefmes précautions, que s'il euſt entierement douté de fon succès.

Il eut la ſageſſe de ſ'affurer par de nouvelles alliances, de tous les Princes qui eftoient voifins de l'Empire du coſté de l'Orient, afin de n'avoir qu'un ſeul ennemi à combattre; & comme il ne luy ſuffiſoit point de procurer la tranquillité au dehors de ſes Eſtats, ſi le dedans ne demuroit pas pai- ſible, il donna les principales charges de l'Empire à des perſonnes tout-à-fait capables de bien gouverner les peuples, & de conduire ſagement les affaires durant ſon abſen- ce. On peut juger de la prudence du choix qu'il en fit, par l'approbation de Zoſime, qui eſtant toujours envenimé contre luy, ne l'auroit nullement épargné ſur la nomination de ces Officiers, ſ'il y euſt trouvé quelque chofe à redire.

Zoſ. l. 4.

*Idat.*

Cynege qui estoit Préfet du Prétoire depuis l'an 384. estoit mort en ce temps-là vers le 19. de Mars. Ce ne fut qu'après une longue délibération que Theodose luy donna un successeur, & remplit sa place de la personne de Tatien, qui estoit un homme d'un merite & d'une capacité extraordinaire, & qui avoit exercé diverses charges sous Valens. Il le manda pour cét effet d'Aquilée, ce qui fait voir que Maxime n'en estoit pas encore maistre, & fit Probe son fils, Gouverneur de Constantinople. C'est celuy-là mesme qui est appellé Procule dans plusieurs Loix qui luy sont adressées.

*Pacat.**Ambros. Ep.*

17.

Un des Panegyristes de cét Empereur semble dire qu'il remit au peuple l'obligation de fournir des soldats; mais il est certain que son armée estoit composée de plusieurs nations barbares, Gots, Huns, Alains, qui y accouroient en foule, & qu'il recevoit tres volontiers, tant afin de grossir ses troupes, que pour les empescher d'exciter de nouveaux troubles sur les frontieres. Il faut attribuer à un effet d'une providence toute particuliere de Dieu, l'union étroite qui se trouva jusques à la fin entre tant de nations différentes, & incapables de discipline. Car elles garderent une entiere fidelité à leur Prince, sans sortir des regles de leur devoir par aucun tumulte, par aucune confusion, par aucun pillage, & sans manquer à observer tous les ordres de la guerre.

*Philostorge.*

T. 8.

*Oros. l. 7. c.*

35.

Theodose les ayant divisées en trois corps, tant pour faire paroistre son armée plus nombreuse, que pour envelopper les ennemis dans leur fuite; il établit deux Generaux pour les conduire, sçavoir Promote pour la cavalerie, & Timasé pour les gens de pied, & eut pour eux tant de consideration, qu'il les fit tous deux Consuls l'année suivante. Philostorge outre ces deux Generaux en ajoûte encore deux autres, sçavoir Arbogaste & Ricomer, & Orose attribue particulièrement à Arbogaste la déroute de Maxime.

Mais il n'y a gueres de Prince si sage qui ne fasse de mauvaises démarches, dans le temps mesme qu'il prend de plus grands soins pour observer toutes les regles de la plus exacte prudence. Theodose dont la Foy n'estoit pas encore aussi parfaite, qu'elle fut depuis ce temps-là, & qui consideroit que l'argent s'appelle ordinairement le nerf de la guerre,

parce

parce que c'est le moyen le plus visible de la subsistance des armées, crut que les necessitez de son Estat estoient assez pressantes pour y établir un nouvel impost, sans considerer la disposition des peuples qui vivoient sous son obéissance. Il ne porta point sa prévoyance sur toutes les suites de l'imposition de ce tribut, & crut que l'estime & l'affection pour son gouvernement estoient trop bien affermiées dans le cœur de ses sujets, pour apprehender qu'ils fussent capables de troubler par cette occasion la paix & la tranquillité de son Empire. Cependant il s'estoit trompé dans sa supputation; & ceux d'Antioche irrités de cette nouvelle exaction, que les Officiers de l'Empereur faisoient avec beaucoup de dureté, perdirent toute sorte de respect, & passerent des plaintes publiques & du murmure jusques aux derniers excès de la sédition & de la revolte.

L'insolence de cette populace mutinée alla si loin, qu'elle déchargea sa fureur sur la statuë d'airain de l'Imperatrice Flaccille, qu'elle abbatit, ne pouvant pas se vanger contre l'Empereur. Nous en avons rapporté toutes les particularitez dans un autre ouvrage, où nous avons tasché de faire comme une espece de journal de cét événement, qui est l'un des plus fameux de son siècle. Aussi la temerité de cette multitude séditeuse fut bien-tost suivie de la consternation generale de la ville d'Antioche, qui ne tarda gueres de ressentir les effets funestes de l'indignation de l'Empereur. Car il estoit si vivement picqué de l'atrocité de cette injure, que l'on proposa d'abord dans son Conseil de confisquer tous les biens des citoyens d'Antioche, de les brûler du mesme feu avec lequel on vouloit réduire en cendres toutes leurs maisons, & d'y passer la charrüe pour abolir jusques aux moindres traces & aux moindres vestiges de ce qu'elle avoit esté autrefois. Et quoyque dans la suite cét Empereur prist des résolutions plus humaines & plus moderées, neanmoins Elebeque & Césaire qui tenoient des premiers rangs dans sa Cour, n'y furent pas plus tost arrivez de sa part, qu'ils luy osterent la qualité de Metropolitaine de la Syrie & du Comté de l'Orient, & ils auroient réduit tous ses habitans au desespoir, s'ils n'avoient esté soutenus par la protection de Flavien leur Evesque, & par la consolation de S. Jean Chrysofome, qui leur distribuoit de-

*Vie de S.  
Chrysofome  
l. 2. c. 10.*

T t

puis quelque temps l'aliment solide des veritez de l'Évangile.

Ce tumulte estant arrivé vers le mois de Fevrier, tout le Carefme se passa à Antioche en gemiffemens & en larmes, aussi-bien qu'en emprisonnemens & en proscriptions; & on attribua à une grace extraordinaire du Ciel l'avantage qu'eut Flavien de fléchir enfin le cœur Royal de Theodose, & d'obtenir de sa clemence le pardon d'un crime, qui sans cela eust toujours paru irremissible.

Eclairciss.

Il seroit inutile de repeter en cet endroit ce que nous avons déjà rapporté ailleurs dans un détail assez étendu. Nous ajoûterons seulement que nous sommes portez plus que jamais à placer cet événement avant la guerre de Maxime, en nous arrestant plustost sur ce point au témoignage de Zosime, qu'à celui de Theodoret.

On vit en cette rencontre par la conduite de Theodose, que si tous les Princes sont sujets à faire des fautes, parce qu'ils sont hommes, & que s'il n'y a rien de si difficile que de garder une grande modération dans une souveraine puissance, les Princes Chrétiens mettent leur honneur à corriger promptement celles qu'ils ont faites, & à préférer la crainte des jugemens de Dieu aux maximes d'une fausse bien-seance, qui veut leur faire une loy inviolable de ne se fçay quelle inflexibilité dans les premieres résolutions.

La mesme chose luy arriva dans une autre affaire de grande importance. Car Sainte Olympiade qui estoit l'un des plus riches & des plus illustres partis de tout l'Empire Romain, ayant refusé constamment après la mort de son premier mari, d'épouser Elpide cousin de Theodose, ce Prince fit saisir tous ses revenus jusqu'après son retour de la guerre de Maxime; mais il changea de conduite quand il fut mieux informé de sa vertu, & cessa d'agir avec souveraineté, quand il reconnut ne le pouvoir faire sans une extreme violence.

### CHAPITRE IX.

*Andragathe quitte les Alpes pour se mettre sur mer. Maxime favorise les Juifs, & non les Payens.*

Zof. l. 4.

L'ARMEE de Theodose estoit sur le point de marcher contre Maxime, lorsqu'il apprit que ce Tyran avoit

employé de grandes promesses, pour corrompre la fidelité des Barbares qui s'estoient rangez sous les étendars avec les legions Romaines, & que quelques-uns avoient presté l'oreille à ses sollicitations. Mais la prompte découverte de cette trahison ayant obligé ces Barbares de s'enfuir dans les marais, & dans les forests de la Macedoine, il les y fit poursuivre si chaudement, que la plus grande partie fut taillée en pieces, & que n'ayant plus rien à craindre de ce costé là, il alla fondre en toute diligence contre l'ennemi.

Il est difficile de croire ce que dit Zosime, qu'il envoya en mesme temps à Rome par la mer Ionienne l'Imperatrice Justine, avec son fils Valentinien & sa fille Galla. Car c'estoit extremement exposer toute cette Maison Imperiale. Cét Historien ajoûte, que Maxime l'ayant sçeu envoya aussi-tost Andragathe avec quelques vaisseaux, pour les prendre sur leur route; mais qu'ils avoient déjà passé le trajet. Cependant il en demeure là, & ne dit point ny s'ils aborderent à Rome, ny s'ils y furent receus, ny ce qui arriva de tout ce voyage; quoyque ce duff estre l'un des plus grands événemens de cette guerre. Il est donc bien plus vray-semblable que Valentinien n'aborda à Rome qu'après la victoire de Theodose, ou plustost qu'il l'accompagna dans ses combats, comme nous en verrons des marques dans la suite. Il paroist mesme que Justine estoit morte avant le temps de ce voyage. Et puisque nous trouvons dans l'histoire, que Galla fut chassée par Arcade en 390. il y a bien de l'apparence que Theodose l'avoit laissée à Constantinople, aussi bien que ses deux fils Arcade & Honoré.

Marcell.  
Chron.  
Theodoret. l.  
5. c. 12.  
Oros. l. 7. c.  
35.  
Ambros. Epi.  
17. p. 235.

Cependant Andragathe ayant formé une armée navale, gardoit avec soin toutes ces mers, pour surprendre & prévenir Theodose, qu'il s'imaginoit devoir passer par là. Mais cette vaine précaution ne tendoit qu'à faciliter sa défaite, en se détachant de Maxime; & Dieu permettoit cette séparation par une providence particuliere, en luy laissant abandonner à Theodose les passages des Alpes, qu'il avoit si bien fortifiez.

Aussi estoit-il bien juste que Dieu commençast à ruiner les affaires de Maxime, puisqu'il avoit attiré sa malediction par une action qui ne luy estoit point agreable, quoyqu'elle

eust quelque apparence d'équité. Car peu de jours avant le commencement de la guerre, ayant appris qu'on avoit brûlé à Rome une Synagogue de Juifs, il y envoya un Edit severe, sous prétexte de maintenir la discipline & la police; ce qui fit dire au peuple Chrétien, qu'apparemment il ne réussiroit pas dans son entreprise, parce qu'il s'estoit fait Juif. Les soldats mesmes que l'on avoit envoyez pour l'exécution de l'Edit, ne l'épargnoient pas plus que les autres, & disoient hautement; *Comment JESUS-CHRIST pourroit-il nous assister, puisque nous combattons contre luy en faveur des Juifs?* Et quoyque la chose n'allast pas plus loin qu'à des paroles & à des menaces, S. Ambroise ne craint pas de dire qu'il fut abandonné de Dieu, & perit mal-heureusement pour ce sujet.

Baron. Ann.  
387.

On a voulu dire que le seul dessein de s'attirer l'affection de tout le monde, luy fit commettre cette faute, & qu'il ne fut pas moins favorable aux Payens qu'aux Juifs, ayant pris le nom de grand Pontife, que Gratien avoit refusé, ayant rétabli l'autel de la Victoire, & rendu aux Gentils tout ce que cét Empereur Chrétien leur avoit osté. Mais on n'apporte aucune preuve de tous ces faits. Il est vray que Symmaque qui estoit le plus illustre de tous les Payens de son siècle, a prononcé un Panegyrique dans Rome en l'honneur de Maxime avant sa deffaitte. Mais quoyque cét ouvrage d'éloquence luy ait presque cousté la vie par le crime qu'on luy en fit depuis ce temps-là, on ne peut pas se servir de cette preuve, pour montrer que Maxime ait esté Payen; comme on ne peut pas prétendre que Theodose l'ait esté, quoyque Pacatus ait relevé son merite par un celebre Panegyrique, qui ne peut estre que l'ouvrage d'un Payen, comme il est visible par la lecture de toute la piece. Mais de plus, Symmaque l'a traité de Tyran après sa mort, & s'est plaint dans l'une de ses lettres, qu'il en avoit esté mal-traitté à la suggestion de son frere Marcellin.

Symmach.  
l. 2. Ep. 31.

Il est aussi tout-à-fait incontestable, que Maxime n'a jamais rien rendu aux temples des Payens; puisque S. Ambroise rapportant tout ce qui s'est passé sur ce sujet, ne fait nulle mention de luy, & parle uniquement du refus que Theodose & Valentinien ensuite leur firent de leur

Ep. 15.

rendre les mesmes choses, sans dire qu'ils les leur eussent ostées tout de nouveau, comme il faudroit croire necessairement qu'ils eussent fait, si Maxime les avoit rendües.

Il n'est donc pas necessaire de charger Maxime de plus de crimes qu'il n'en a commis. Sa memoire est devenue assez odieuse à toute la posterité par l'usurpation de l'Empire, & par le meurtre de Gratien, sans qu'il soit besoin de le faire considerer dans l'histoire comme un restaurateur du Paganisme. Et si l'on en peut mesme juger par des conjectures; bien loin d'avoir negligé la Religion par des sentimens politiques, il semble mesme avoir pris le contre-pied de cette conduite, & avoir toujours affecté une apparence de zele pour la Foy & la Religion Chrétienne. Mais Dieu qui n'aime ny les sujets rebelles, ny les usurpateurs des Couronnes, ny les hypocrites, ne se contenta pas de cét éclat extérieur, par lequel il taschoit de surprendre les plus crédules en cachant son ambition insatiable, & luy fit porter la peine de sa dissimulation & de son déguisement, aussi bien que celle de son injustice, de sa perfidie, & de sa violence.

#### CHAPITRE X.

*Theodose remporte plusieurs victoires sur Maxime, qui est pris en fin, & décapité.*

**D**URANT que Maxime plein de confiance pour le grand nombre de ses troupes demouroit en Italie, Theodose s'avançoit à grandes journées par la Pannonie, & fit une si grande diligence, qu'il surprit ses gens avant qu'ils pussent se mettre en estat de luy tenir teste. Il les défit premierement auprès de Sciffeg sur la Sav, les ayant trouvez en desordre; & ce luy fut presque la mesme chose de les attaquer & de les vaincre. Ceux qui ne teignirent pas de leur sang les eaux de ce fleuve, en trempèrent les campagnes des environs; & ceux qui voulurent se refugier dans la ville, ou comblèrent les fossez de leurs corps, ou furent assommez à coups de leviers, ou empescherent en tombant morts aux portes de la ville, que les autres n'y entrassent.

Pacatus qui nous apprend toutes ces particularitez, rapporte que le porte-enseigne de cette faction sacrilege fut en-

Zof. l. 4.  
Ambros.  
Ep. 17.  
Pacat.



Sulpic. Se-  
ver. de vita  
S. Martini.

glouti dans les eaux du fleuve, sans que l'on pût seulement trouver son corps, marquant par là le General de cette armée, dont on ne sçait pas le nom, si ce n'est que l'on veut dire que c'estoit l'oncle de Maxime, dont parle S. Sulpice Severe. Theodose qui avoit manqué de vivres pour la subsistance de son armée, en trouva abondamment par cette victoire; Dieu luy ayant ouvert les greniers de ses ennemis par leurs propres mains, & permettant qu'ils luy donnassent malgré eux ce qu'ils n'avoient préparé que pour eux-mêmes.

Ensuite de cette journée de Seiffeg Maxime fut encore deffait à Pettav; & ce fut sans doute la seconde bataille dont ce Panegyriste de Theodose fait la description, & qui fut d'abord un peu disputée, parce que le frere du Tyran commandoit des troupes. Sa présence n'empescha pas néanmoins qu'une partie de cette armée ne se rendist à Theodose; mais on ne voit pas bien si ce fut dans la bataille même, ou un peu après sa victoire, qu'ils se rangerent de son parti. Et c'est peut-estre de cette victoire que S. Ambroise veut parler, lors qu'il dit en écrivant à cet Empereur, que Dieu la luy avoit accordée au milieu des Alpes.

Thros. l. 7.  
c. 35.

Ces montagnes si escarpées auroient pû arrester sa course, & s'y opposer comme de fortes barrières, si Andragathe ne les eust abandonnées par son imprudence. Car il les passa non seulement sans aucun obstacle, mais même sans que personne le sceust. Il entra ensuite dans Hemone, où le peuple le receut avec des demonstrations de joye d'autant plus grandes & plus extraordinaires, qu'il venoit d'estre ruiné par le Tyran, qui se vangea cruellement de la maniere genereuse avec laquelle il luy avoit resisté.

Helairciff.

Cependant Maxime qui avoit témoigné tant de fierté dans le commencement de cette guerre, se tenoit toujours renfermé dans Aquilée, & ne s'estoit rencontré vraysemblablement à aucune de ces batailles, puisque selon Pacatus il s'enfuit sans avoir vû Theodose. Il faut néanmoins qu'il se fust avancé, puis qu'il s'enfuit tantost d'un costé, tantost de l'autre, regardant toujours derriere luy pour voir si Theodose ne le suivoit point. Ce desordre & ce trouble de son esprit fut la cause de sa ruine. Car Dieu le luy avoit tellement lié, & l'avoit frappé d'un si terrible aveugle-

ment, que quoyqu'il eust une entiere liberté de s'enfuir en quelque lieu de seureté, il ne se servit nullement de cet avantage, qui estoit son unique ressource après sa deffaitte, & s'enferma luy-mesme avec les siens dans Aquilée; comme si son unique soin eust esté non de deffendre sa vie, mais de differer son supplice, & d'oster aux compagnons de sa déroute les moyens de s'échaper.

Theodose qui le suivoit pas à pas, & qui sçavoit prendre tous les avantages de sa victoire, arriva devant Aquilée lorsque l'on y songeoit le moins, & il y parut avec une partie de ses troupes qui avoient fait une diligence extraordinaire pour le suivre. Car il avoit fallu pour cet effet, qu'elles eussent fait en un jour tout le chemin qui est depuis l'Illyrie jusqu'en cette ville.

Il est mal-aisé de se figurer ailleurs une revolution plus prompte, & plus surprenante que celle des affaires de ce Tyran, qui voulant donner la Loy à deux Empereurs, se vit dans un même moment assiégré, pris, & executé sans difficulté, & sans artifice quelconque. Car comme il y avoit peu de soldats dans la ville, ceux de Theodose y entrerent aussitost sans resistance, & se jetterent sur le miserable Maxime qu'ils trouverent sur son thrône, où il commençoit à distribuer de l'argent à ceux qui avoient soutenu son parti, c'est à dire, à quelques Maures qu'il avoit enfermez avec luy, pour l'accompagner à sa mort comme un escadron d'enfer, qui devoit faire toute la pompe de ses funerailles. Quelques-uns d'entre eux furent tuez d'abord comme les premières victimes de la guerre, qui devoient expier par leur sang une partie des violences qu'il avoit commises.

Lorsque l'on eut arrêté Maxime, on le dépoüilla des marques de la dignité Imperiale, & on l'amena les pieds nuds, & les mains liées devant les deux Empereurs jusques à trois milles de la ville. Theodose qui auroit pû luy insulter dans ce miserable estat, s'il eust eu moins de moderation qu'il n'avoit, se contenta de luy reprocher en peu de mots ses excès & sa tyrannie; & la conscience de cet usurpateur luy tint lieu à l'instant même de question & de bourreau. Dès que Theodose eut ouvert la bouche, Maxime luy avoüa sans hesiter, & sans chercher aucun détour, que pour s'attirer les soldats, & les engager dans le dessein qu'il avoit d'envahir l'Empire, il avoit dit que c'estoit du consentement

de Theodose mesme qu'il avoit formé cette entreprise.

Après la confession si expresse d'une si horrible insolence, il n'y avoit point de supplice qu'il ne méritast. Un Prince victorieux qui auroit moins commandé à ses passions, que ne faisoit Theodose, l'auroit fait pendre à l'instant mesme, ou mettre en pieces, ou enfermer dans un sac pour estre jetté dans l'eau, comme on en usoit autrefois à l'égard des parricides; ou on luy auroit fait arracher la langue. Mais ce Prince au lieu de s'emporter contre luy, sembloit mesme en avoir déjà de la compassion, & délibérer si après de si grand crimes il ne luy sauveroit pas encore la vie. La rougeur paroissoit sur son visage; & il tournoit la teste d'un autre costé, pour ne pas faire voir aux assistans l'agitation interieure de son esprit qui estoit balancé entre l'amour de la justice, & sa douceur naturelle qui le portoit à pardonner à ses ennemis capitaux les plus sanglantes injures. Mais son Panegyriste dit sur ce sujet, qu'il estoit juste qu'il ne pust pas tout ce qu'il vouloit, & que ses gens prissent malgré luy le soin de vanger ses injures. Cette consideration les obligea à arracher Maxime de sa présence, de peur que sa clemence Royale ne l'emportast sur sa justice, qui devoit pour le bien & la satisfaction publique punir ses crimes; & ayant passé par une infinité de mains de ceux qui se le jettoient les uns aux autres comme un objet d'abomination & de mépris, ils le porterent enfin jusques entre les bras de la mort, qui estoit le juste & inévitable supplice de sa tyrannie. Elle luy fut plus douce qu'il ne l'avoit méritée par tant d'excès & de violence. Car il en fut quitte pour avoir la teste trenchée; & la douceur de Theodose le dispensa d'un châtiment plus rigoureux.

*Idat. Chron.* Cette execution se fit à trois milles d'Aquilée, le 27. d'Aoust selon Socrate; ou le 28. Juillet selon Idace dans ses fastes & dans sa Chronique. Les autres Historiens n'ont pas pris le soin d'en marquer le jour précisément. Pacatus n'en dit rien aussi, parce que le Panegyrique qu'il a composé en l'honneur de Theodose, n'estoit ny une Chronologie, ny une histoire. Il appelle seulement la domination de ce Tyran un lustre d'interregne; ce qui marque qu'il avoit duré environ cinq ans.

Voila de quelle maniere perit un Capitaine ambitieux que  
Dieu

Dieu avoit choisi pour punir Justine, & humilier Valentinien, & qui auroit pû passer tout le reste de ses jours dans l'abondance & dans l'éclat, s'il avoit sceu mettre des bornes à sa cupidité insatiable. Mais après avoir esté employé par la providence divine pour le châtiment des autres, il fut luy-mesme à son tour le but de la justice & de la vengeance du Ciel; & il éprouva par sa fin tragique la verité de ce que S. Martin, cét homme vraiment Apostolique, luy avoit prédit dans nostre France, que s'il passoit en Italie pour faire la guerre au jeune Valentinien, ses premiers succès seroient d'une tres courte durée, & qu'il y periroit miserablement. Quelque respect qu'il eust pour ce Saint, il n'en eut point assez pour regler ses desseins par cét oracle; & le mépris qu'il en fit dans l'ardeur de sa passion qui aspiroit à la domination absolue de tout l'Empire Romain, le fit descendre du Thrône jusques au fond du précipice.

#### CHAPITRE XI.

*Deffaitte & mort du fils de Maxime, & de ses Generaux.  
Humanité de Theodose après sa victoire.*

**C**E que S. Ambroise a dit, que Maxime fut en mesme temps deffait par les Saxons, par les François, & par Theodose, nous donne lieu de croire que ces peuples firent une irruption dans les Gaules, en mesme temps que Theodose descendoit en Italie pour en chasser le Tyran. S. Gregoire de Tours le témoigne des François, & cite pour cét effet un ancien Historien nommé Sulpice Alexandre, qui dit qu'ils coururent le país jusques à Cologne sous la conduite de Genebaud, Marcomer, & Sunnon, & que s'estant retirez avec leur butin, ils laisserent une partie des leurs pour continuer le pillage. Il ajoûte que Nannius & Quentin, Generaux de Maxime, taillerent en pieces ces derniers vers les Ardennes; mais que Quentin ayant passé le Rhin à Nuys, pour poursuivre ceux qui restoient, il s'engagea dans un embarras de bois abbatu, & dans des marais dont ils ne put ramener qu'un tres petit nombre de ses gens.

Le jeune Victor que Maxime avoit laissé dans les Gaules avec le titre de Cesar, & qui n'estoit encore qu'un jeune

garçon, ne fut pas plus heureux que son pere. Car Theodose y ayant envoyé en diligence le General Arbogaste, il se faisit de luy, & le fit mourir peu de jours après ce Tyran.

Eclairciss.

Cependant Andragathe, qui estoit toujours sur la mer Ionienne, ayant appris la ruine d'un parti dont il avoit esté le chef, & dans lequel il s'estoit rendu plus fameux que Maxime mesme, si nous en croyons Paul Orose, crut qu'ayant tué autrefois Gratien, il n'y avoit plus de ressource dans ses affaires, ny rien à esperer pour luy de la part du victorieux; & pour prévenir sa justice par un dernier coup de desespoir, il se précipita luy-mesme dans la mer, & s'y noya. Une fin si funeste & si tragique estoit digne du meurtrier de son Empereur; & il ne pouvoit recevoir un supplice plus rigoureux d'un crime si noir, que d'estre ainsi abandonné à luy-mesme, en craignant moins la confusion éternelle des reprovez, qu'une ignominie passagere.

Oros. l. 7.  
c. 35.  
Pacat.

La fin de cette guerre si redoutable fut d'autant plus glorieuse à Theodose, qu'il y eut très peu de sang de répandu, n'ayant cousté la vie qu'à deux ou trois personnes seulement, en y comptant mesme le jeune Victor. Car il usa de la victoire avec tant de moderation, qu'il accorda une abolition generale à tous ceux qui avoient suivi le parti du Tyran, & les receut plustost dans son sein comme une mere pleine de tendresse, qu'il ne leur pardonna leur rebellion comme un Prince plein de clemence. Il ne confisqua le bien d'aucun d'eux, il ne fit perdre la liberté à qui que ce soit; & personne n'y perdit le rang ny la dignité qu'il tenoit avant cela dans l'Empire. Pas un n'en receut ny aucune marque de flétrissure & d'infamie, ny aucune parole injurieuse, & cet Empereur victorieux eut la bonté d'épargner leur confusion, en s'abstenant mesme de blesser leurs oreilles par des reproches de leur crime, & par des injures. Il les rétablit tous tant qu'ils estoient dans leurs maisons, dans la société domestique de leurs femmes & de leurs enfans, & ce qui leur estoit encore plus doux & plus agreable, dans leur premiere innocence; c'est à dire qu'il eut la bonté de les maintenir tous dans les charges qu'ils avoient exercées avant leur revolte sous des Princes legitimes. Car Theodose osta par des Loix que nous avons encore, tout que ce Maxime avoit

Cod. Theo-  
dos. 15.  
Tit. XIV. l.  
7. & 8.

fait pendant son usurpation dans l'Italie & dans les Gaules, & réduisit à leur premier estat ceux qu'il avoit élevez.

Une si grande moderation meritoit bien des éloges extraordinaires; & les auteurs de son siècle ne les luy ont point épargnez, comme on peut voir dans l'un des poëmes de Claudien, où il le loüe d'avoir gagné par des liberalitez & par des bienfaits le cœur & l'affection de ceux de ses sujets & de ses soldats, dont la rebellion n'avoit merité que des supplices.

Claudian. de  
I v. Consula-  
tu Honorii.

Voilà de quelle maniere se conduisent les Princes véritablement Chrétiens, lors qu'ils se trouvent inévitablement engagez dans la fascheuse necessité des guerres civiles. Ils se contentent de l'avantage de la victoire, & mettent leur principale gloire à ne pas répandre le sang de leurs citoyens, ou à n'en répandre que peu, lors qu'ils ne peuvent s'en dispenser.

Oros.

Mais on ne peut relever cette douceur de Theodose, sans reconnoître que S. Ambroise y a eu beaucoup de part par la sagesse de ses conseils, puis qu'il fit en cette rencontre ce que de veritables Evêques doivent faire en de semblables occasions, pour se rendre mediateur en faveur des miserables. Il se servit avantageusement du grand credit qu'il avoit auprès de ce Prince; & ce fut à sa priere que quantité de personnes furent garanties de l'exil, de la prison, & mesme du dernier supplice.

Ambrosio  
Ep. 17.

Theodose étendit mesme cette douceur & cette clemence Royale jusque sur la famille de Maxime. Car il fit donner de l'argent de l'Epargne pour la subsistance de sa mere; & ayant rappelé ses enfans de l'exil, il les mit entre les mains de leurs parens pour les élever. Cette maniere d'agir si genereuse & si charitable estoit une seconde victoire qu'il remportoit sur luy-mesme, & sur son ressentiment; & il enseignoit à tous les Souverains, que le plus excellent moyen de se vanger de leurs ennemis est de les accabler de bienfaits.

Eclairciss.

Mais il se signala encore en cette rencontre par une action plus estimable que tout le reste, parce qu'elle ne pouvoit estre l'effet que d'un desinteressement & d'une generosité dont il seroit mal-aisé de rapporter beaucoup d'exemples. Ce fut qu'ayant en sa puissance tout l'Empire Romain, au lieu de se prévaloir de cette occasion pour s'en rendre le

Aug. l. 5. de  
civ. c. 26.

maître absolu, il aima mieux par un respect plein de miséricorde rétablir le jeune Valentinien dans toutes ses terres; & il y ajouta même toutes celles qui avoient esté à Gratien, quoyqu'il pust apparemment les retenir avec assez de justice comme le fruit de sa victoire. Ainsi ce jeune Prince devint paisiblement possesseur de tous les Estats qui avoient appartenu à son pere, & fut redevable de sa Couronne à Theodose, comme Theodose estoit redevable de la sienne à Valentinien pere de ce jeune Empereur.

*Zof. l. 4.* Si on en veut croire Zosime, sa mere Justine estoit avec luy, & suppleoit autant qu'une femme en estoit capable à la prudence qu'il ne pouvoit encore avoir, n'estant âgé que de dix-sept ans. Mais *Ruffin. l. 2. c. 17.* Ruffin qui vivoit alors, nous apprend que cette Princesse mourut en ce temps-là même; & S. Prosper ajoute que cette mort arriva avant qu'elle pust recouvrer l'Empire avec son fils: ce que l'on peut attribuer au soin continuel que Dieu prend de la conduite de son Eglise. Car la mort de cette persecutrice de la Foy Catholique donna lieu à Theodose d'empescher le succès de l'Arianisme, en rétablissant Valentinien dans ses Estats; de sorte que l'on peut dire que cette victoire fut l'affermissement de la véritable Religion.

## CHAPITRE XII.

*Duplicité de Theophile d'Alexandrie. Tumulte des Ariens à Constantinople. Mort de S. Valerien Evêque d'Aquilée.*

*Vie de S. Jean Chryf. l. 3. c. 3. Socrat. l. 6. c. 2.* **P**OUR consommer la relation de cette guerre de Maxime, nous ne pouvons nous dispenser de rapporter en ce lieu ce que nous avons déjà raconté dans un autre ouvrage, & ce que Socrate a écrit de la conduite de Theophile Evêque d'Alexandrie pendant que tout l'Empire Romain attendoit la décision d'une affaire de cette importance. Cét Historien dit donc, que pendant la guerre de Theodose contre Maxime, Theophile envoya à Rome le Prestre Isidore chargé de présens, & de deux lettres, l'une à Maxime, & l'autre à Theodose, avec ordre de ne donner les présens qu'à celui des deux qui seroit victorieux, & de les luy rendre avec la lettre qu'il luy adressoit; mais que durant qu'il

Isidore estoit à Rome dans l'attente du succès de cette guerre, un Lecteur qui l'avoit accompagné dans ce voyage se faisoit des lettres, & découvrit toute l'affaire; ce qui obligea Isidore de s'enfuir promptement à Alexandrie; Que Theophile pour le récompenser d'un service si perilleux, s'efforça de le faire élire Archevesque de Constantinople après la mort de Nectaire; mais que ses sollicitations furent inutiles, & qu'il fut obligé d'ordonner S. Jean Chrysostome contre son inclination.

On est fort porté à croire la vérité de ce fait honteux, quand on le voit attribué à Theophile, son caractère estant plustost celui d'un habile politique, que d'un saint Evêque. Outre que l'on sçait qu'il avoit des Ecclesiastiques à Constantinople, pour prévenir en sa faveur contre ses adversaires les Magistrats que l'on devoit envoyer en Egypte, & s'acquiescer leur affection. Mais si cét Isidore que l'on charge d'une députation si indigne d'un bon Prestre, est le grand Isidore Hospitalier d'Alexandrie, comme le dit *Sozom. l. 8. c. 2.* Sozomene, sa piété semble devoir éloigner de luy une obéissance si aveugle. Aussi Sozomene ne rapporte ce fait que comme un bruit incertain; & le silence de Pallade sur ce sujet est assez considerable, puisqu'il est étrange qu'il n'en ait rien dit dans son Dialogue de la vie de S. Chrysostome, quoyqu'il s'y étende assez sur tout ce qui se passa entre Theophile & Isidore. Outre que l'on ne voit pas avec quel front ce Prelat auroit proposé Isidore pour Evêque de Constantinople sous Arcade, si cette histoire eust esté connue à la Cour de cét Empereur. A quoy l'on peut ajouter, que quand Pallade vint pour la première fois à Alexandrie, qui estoit cette année-là même, il y trouva cét Isidore âgé pour lors de 70. ans. Il faut donc que ç'ait esté un autre Isidore que luy, si cette histoire de Socrate a quelque chose de véritable.

Selon cét auteur, les Ariens de Constantinople eurent moins de précaution que Theophile, pour découvrir quelle estoit la disposition de leur cœur à l'égard de Theodose, pendant que ce Prince estoit occupé à la guerre contre Maxime. Comme les hommes sont naturellement portez à inventer de fausses nouvelles, ou à ajouter toujours quelque chose à celles qu'ils ont apprises, il arriva durant ce

temps-là, que l'on publia dans Constantinople, sans qu'il y eust aucun fondement, & sans que cét Empereur eust reçu aucune perte, que Maxime estoit demeuré victorieux. On comptoit déjà le nombre des morts, on en marquoit la qualité, & on soustenoit mesme que Theodose après une si grande déroute, estoit sur le point de tomber entre les mains des ennemis. Les Ariens qui estoient fort animez contre luy, à cause qu'en l'an 380. il leur avoit osté les Eglises de Constantinople qu'ils avoient possédées si long-temps, se trouverent fort disposés à ajoûter foy à cette nouvelle qui estoit tout-à-fait conforme à leur passion; & sans se donner le loisir de s'en éclaircir, ou d'en attendre la confirmation, ils accoururent aussi-tost à la maison de Nectaire Evesque de cette ville Imperiale, y mirent le feu, & la réduisirent en cendres. Arcade qui estoit alors à Constantinople, avoit esté sensiblement offensé par cette sedition, que ces Heretiques avoient excitée en sa présence; mais comme il avoit appris par l'exemple de Theodose à pardonner les injures, il se laissa toucher par les prieres qu'on luy fit de ne pas punir cét outrage, qui le bleissoit personnellement; & se rendant mesme mediateur auprès de son pere pour les coupables, il le pria instamment de ne pas vanger sur eux l'injure qui luy estoit faite, & d'accorder l'impunité à cét incendie. Theodose fut plus touché de la douceur & de la generosité de son fils, que de l'insolence de ces Heretiques seditieux, & ne crut pas luy pouvoir refuser l'effet d'une priere si digne d'un jeune Prince.

On voit par le Code de cét Empereur, qu'il estoit encore à Aquilée le 22. de Septembre de cette année; mais il en partit vers ce temps-là, puisqu'il estoit à Milan dès le 10. d'Octobre; & il paroist par diverses Loix, qu'il y passa l'hyver, & y demeura jusques au 5. de May de l'année suivante.

On ne sçait pas bien quelle occasion appella S. Ambroise à Aquilée au commencement du séjour que Theodose fit à Milan. Baronius présume que ce fut peut-estre pour donner un successeur à S. Valerien Evesque d'Aquilée. Mais cette conjecture auroit plus de vray-semblance, si l'on connoissoit l'année de la mort de ce Prelat, dont le Martyrologe Romain fait la feste le 27. de Novembre. Ce Cardi-

Ambros. Ep.

17.

et. l. 1. 109

Cod. Theo-

dos. l. 15. tit.

xiv. l. 6. §

7. lib. 16.

tit. v. l. 17.

Ambros. Ep.

18.

Paulin. vit.

Ambros.

nal luy donne pour successeur immédiat S. Chromace. Mais selon le P. de Noris, Janvier doit estre placé entre eux deux, & un autre auteur de nostre siècle y en ajoûte encore deux autres, sçavoir Augustin & Adelphe.

Henricus d' Noris. Hist. stor. Pelag. l. 2. c. 12.

### CHAPITRE XIII.

*Theodose veut contraindre un Evesque de rebâsir une Synagogue de Juifs. S. Ambroise s'y oppose.*

QUELLE qu'ait pû estre l'occasion qui obligea S. Ambroise de faire en ce temps-là le voyage d'Aquilée, il est constant que ce fut de là qu'il écrivit à Theodose une lettre qui est devenue fort celebre parmi les siennes; & en voicy l'occasion.

Ambros. Ep. 18.

Il y avoit alors dans le Comté d'Orient en la province d'Ostroëne un fort grand Chasteau nommé Callinique, que d'autres qualifient du nom de ville, & que l'on appella depuis Leontople. Les Juifs y avoient une Synagogue, que les Chrétiens brûlerent par le conseil, à ce qu'on croit, de l'Evesque du lieu. Il arriva encore dans ce mesme lieu, que des Moines allant pour celebrer la feste des Saints Martyrs Machabées, qui estoit alors fort celebre dans l'Eglise, comme on le voit par des Homelies des anciens Peres; quelques Heretiques Valentiniens ne purent souffrir qu'ils chantassent des Hymnes par le chemin, selon qu'ils avoient toujours accoustumé de faire depuis long-temps, & se jetterent au milieu d'eux pour leur faire insulte, les empeschant de continuer leur marche. Une si grande insolence contre le respect qui est dû aux prieres & aux ceremonies de l'Eglise, ayant mis ces Moines en colere, ils s'en vangerent sur un Temple que ces Heretiques avoient aux environs de Callinique dans un méchant village au milieu des bois.

Id. Ep. 17. Valer. in Amm. p. 254.

Celuy qui gouvernoit l'Orient pour les affaires de la milice, manda aussi-tost à Theodose ce qui s'estoit passé en ces deux rencontres. Ce desordre estoit arrivé vray-semblablement à la fin de Juillet, puisque l'Eglise a toujours fait la feste des Machabées le premier jour d'Aoust; mais outre qu'il fallut faire pour cét effet des procédures en Orient, Theodose avoit alors sur les bras l'importante af-

faire de la guerre de Maxime. Il se passa donc plus de deux mois avant qu'il en pût connoître; & ce ne fut qu'au mois d'Octobre, que dans la pensée qu'il eut que la discipline & la police avoient esté violées, & par un zele qui avoit plus de chaleur que de sagesse, au lieu de donner à l'Evesque de Callinique le loisir de se deffendre, il ordonna qu'il rétablirait luy-mesme la Synagogue, ou qu'il en payeroit le prix; que les Moines & le peuple qui estoient coupables de l'embrasement, en seroient punis avec toute la severité que meritoit une entreprise de cette nature; & que l'on informeroit des dons & des richesses de ce Temple, qui auroient esté enlevées. Comme il vouloit que cette Ordonnance fust executée promptement de point en point, il donna pour cet effet une commission extraordinaire, se plaignant mesme de ce qu'on l'avoit consulté sur une affaire qui ne demandoit ny délibération, ny procédure, & qu'il avoit fallu décider d'abord par la punition du crime.

S. Ambroise ne put apprendre la nouvelle de cette Ordonnance, sans en estre penetré d'une profonde douleur. Il fut fortement persuadé qu'elle estoit honteuse à la Religion Chrétienne, & qu'elle l'exposoit aux insultes & aux railleries de ses ennemis, parce qu'elle leur donnoit le moyen de faire toutes sortes d'outrages aux Chrétiens, par la perfidie qui leur estoit si naturelle. Ce n'estoit pas qu'il ne crust que l'Evesque de Callinique avoit peut-estre agi dans cette affaire avec trop de précipitation & de chaleur; mais il estoit convaincu qu'il ne pouvoit sans crime se soumettre à la Sentence renduë contre luy, puisqu'elle le contraignoit, ou de souffrir le martyre, s'il y résistoit, ou d'estre prévaricateur de sa Foy & de sa Religion, s'il estoit assez lasche pour contribuer de son argent à la construction d'une Synagogue.

2. Machab.  
4. v. 19.

Il avoit lû dans le second livre des Machabées, & il citoit cet exemple dans une autre occasion, que les Juifs dans le plus grand abbatement de leur pieté, aussi-bien que de leurs Estats, n'avoient neanmoins pû souffrir qu'on employast au sacrifice d'Hercule l'argent qu'on avoit levé sur eux; & que les Payens mesme avoient eu assez de respect pour leur accorder cette grace.

Il se souvenoit que durant la persecution de Julien l'Apostat,

postat, S. Emilien de Durostole qui avoit esté executé par la Sentence d'un Magistrat pour avoir abbatu un autel des Idoles, avoit esté honoré dans l'Eglise comme un Martyr, & que le Juge qui l'avoit condamné à la mort pour cette action, avoit esté abhorré de tout le monde, & traité de persecuteur, n'y ayant personne après cela qui voulust avoir aucun commerce avec luy, ny luy rendre les civilités ordinaires.

Ambros. Ep.  
17. p. 214.

On avoit veu dans le mesme temps d'autres exemples semblables; & on avoit sur tout admiré la constance de Marc Evesque d'Arethuse, qui avoit souffert les tourmens les plus cruels plustost que de donner seulement un escu pour rebastir un temple d'Idoles, qu'il avoit démoli dans le transport de son zele.

Outre ces considerations generales, S. Ambroise croyoit de sa part qu'il n'y avoit rien de plus dangereux pour un Evesque, à l'égard de Dieu, ny de plus honteux devant les hommes, que de cacher ses sentimens par timidité, & de manquer à ce devoir le plus essentiel de la charge Pastorale. Il se consideroit comme responsable aux autres Evesques, de tout ce que Theodose pourroit faire pendant son sejour à Milan. Enfin l'amour mesme qu'il portoit à ce Prince, dont il estimoit beaucoup la pieté, luy donna du courage en cette rencontre; & la reconnoissance des graces qu'il en avoit receües le fit résoudre mesme à luy déplaire, si cela estoit necessaire, plustost que de luy cacher la verité dans une occasion où il s'agissoit de son salut: de crainte qu'il ne le condamnast luy-mesme un jour, si un faux respect le tenoit dans le silence, & qu'il ne luy reprochast justement de l'avoir laissé tomber dans une faute de cette nature par sa dissimulation & sa flatterie. Car il estoit dans cette disposition à son égard, de souffrir pour luy & de s'exposer avec patience pour son service en cette rencontre, s'il pouvoit par là le garantir du supplice qui estoit dû pour cette entreprise sur la Religion Chrétienne; mais si son silence & sa dissimulation ne pouvoient servir qu'à le rendre luy-mesme criminel sans en décharger l'Empereur, il aimoit mieux passer dans son esprit pour importun, que pour inutile, & pour un homme qui deshonorast son Ministère; parce que S. Paul, dont

p. 212.



*1. Timoth. 4.* Theodose ne pouvoit combattre la doctrine, luy avoit donné sur cela la regle de sa conduite, en luy disant; *Pressez les hommes à temps, à contre-temps; reprenez, suppliez, menacez sans vous laisser jamais de les tolerer, & de les instruire.*

Il concluoit de toutes ces reflexions, que les Evesques s'exposent à un plus grand danger que les autres, s'ils sont assez mal-heureux pour déplaire par leur lascheté à celui qu'ils ne peuvent offenser impunément; veu principalement que les Empereurs n'ont nullement defagreable que chacun s'acquitte de son devoir, qu'ils écoutent avec patience ceux qui taschent de satisfaire à cette obligation, & qu'ils n'épargnent pas mesme les corrections à ceux qui ne gardent pas l'ordre & le rang de leur milice; Que si les Empereurs Chrétiens écoutent sans peine les Officiers de leur Cour, & ceux qui sont attachez à leur service par les devoirs de la milice temporelle, ils ne doivent point estre choquez de la liberté des Evesques qui ne leur disent que ce que Dieu les oblige de leur dire, & non ce qui est conforme à leurs propres inclinations; Qu'enfin ce Prince ne pouvoit igno-

*Matth. 10. 7. 19. 20.* rer ces paroles que l'on lit dans l'Evangile: *Lors qu'on vous mettra entre les mains des Gouverneurs & des Roys, ne vous mettez point en peine comment vous leur parlerez, ny de ce que vous leur direz; ce que vous leur devez dire vous sera donné à l'heure mesme. Car ce n'est pas vous qui parlez; mais c'est l'esprit de vostre Pere qui parle en vous.*

*Ambros. Ep. 28. p. 216.* Comme cette affaire estoit de la derniere importance, S. Ambroise employa divers moyens pour y réussir; & son but estoit de faire revoquer l'ordre donné contre l'Evesque de Callinique. Son zele le poussa mesme jusqu'à demander qu'on luy en imputast le crime à luy-mesme, & qu'on luy en fist porter la peine, s'estimant heureux de trouver une si belle occasion d'emporter la couronne du martyr. Mais n'ayant pû rien obtenir par toutes ses sollicitations, & n'ayant pas non plus le loisir d'aller trouver l'Empereur, il prit le parti de luy écrire une lettre en diligence, de peur qu'il n'eust déjà envoyé ses ordres en Orient.

## CHAPITRE XIV.

*Sommaire de la lettre de S. Ambroise à Theodose sur l'affaire de la Synagogue.*

**L**A préoccupation de Theodose contre l'Evesque & les *Ambros. p. 18.* Chrétiens de Callinique, obligeant S. Ambroise à joindre toutes les mesures de la prudence Ecclesiastique avec la fermeté Episcopale, dans la lettre qu'il adressoit à l'Empereur, après luy avoir rendu raison de la liberté avec laquelle il la luy écrivoit, il luy représente avec une force extraordinaire la faute qu'il avoit commise par son Ordonnance. Et comme ce Prince se fondoit sur l'obligation qu'il croyoit avoir de maintenir l'ordre & la police dans le gouvernement de son Empire, il luy dit que la police doit quelquefois ceder à la Religion; & que l'on est souvent obligé de souffrir des desordres d'une bien plus grande importance que celui-là, sans les punir.

Il le fait souvenir de ce qui arriva du temps de Julien, lorsque le feu du Ciel brûla les travaux des Juifs, qui avoient entrepris de rebastir le Temple de Jerusalem, & luy fait craindre que la mesme chose n'arrive encore; Que l'exemple de cet Apostat l'a dû empescher de faire cette Ordonnance, & qu'il luy suffisoit pour ne pas donner cet ordre, de considerer que Julien en avoit autrefois donné un tout semblable. Il luy demanda quel motif il peut avoir eu en cela, si c'est à cause que l'on a brûlé un édifice public, ou si c'est pour punir l'incendie d'une Synagogue; Que s'il est touché de l'embrasement d'un édifice tres chetif, n'y en ayant pû avoir de considerable dans le Chasteau de Callinique, il devoit rappeler dans sa memoire tant de maisons de Préfets, qui ont esté brûlées à Rome, sans que personne se soit mis en peine d'en faire aucun chastiment; Que quand mesme il s'est trouvé que quelques-uns des Empereurs en ont voulu faire une rigoureuse justice, cela n'a servi qu'à rendre plus odieux ceux qui avoient souffert ce dommage; Que s'il falloit punir ces incendies, il eust esté bien plus à propos d'employer la severité des Loix pour chastier ceux qui avoient brûlé des maisons de Rome,

que ceux qui avoient mis le feu à un petit bastiment des environs du Chasteau de Callinique ; Qu'il sçait ce qui s'est passé il y a long-temps au sujet de l'embrasement de la maison de l'Evesque de Constantinople, & de la grace qu'il avoit accordée à son fils Arcade en faveur de ceux qui en estoient les auteurs ; Qu'en ce temps-là le pere & le fils avoient partagé leurs graces entre eux, l'un s'estant laissé fléchir par les prieres de l'autre, & chacun de son costé avoit pardonné l'injure qui luy estoit faite ; mais que dans l'occasion presente il n'y a rien qu'il puisse réserver à son fils, & qu'il doit seulement prendre garde de ne refuser rien à Dieu ; Qu'ainsi il ne voit pas que ce Prince ait un si grand sujet de s'emporter à cét excés de colere, ny qu'il y ait dequoy punir si rigoureusement tout un peuple pour l'incendie d'un édifice, veu principalement que c'est une Synagogue qui a esté brûlée, c'est à dire un lieu destiné à la perfidie, une maison d'impieté, un receptacle de folie, que Dieu a condamné luy-mesme par le Prophete Jeremie, où il declare qu'il ne veut pas que l'on prie pour les Juifs, ce qui estoit bien éloigné de les vanger, comme cét Empereur avoit dessein de faire.

Que s'il falloit regler cette affaire par le droit des gens, il auroit bien d'autres dédommagemens à demander aux Juifs pour un grand nombre de Basiliques qu'ils ont brûlées sous le regne de Julien ; Que des deux qu'ils ont brûlées à Damas, il n'y en a eu qu'une qui ait esté rétablie, mais aux dépens de l'Eglise mesme, & non de la Synagogue, & que l'autre est demeurée dans l'estat affreux de cette ruine ; Qu'encore que l'on ait brûlé des Eglises à Gaze, à Ascalon, à Beryte, & presque dans tous ces lieux-là, personne neanmoins n'a recherché la punition de ce crime ; Que les Juifs & les Gentils ont aussi brûlé une Eglise à Alexandrie, qui seule estoit plus considerable que toutes les autres ; & il demande si on vangerà la Synagogue, l'Eglise n'ayant pas esté vangée dans ces occasions.

Qu'il seroit aussi fort étrange que l'on vangeast l'incendie du temple des Valentiniens, qui dans le fond ne peut passer que pour un temple d'Idolâtres, & pour une assemblée de Payens, puisque si les Payens adorent douze Dieux, ces Hétiques font profession d'en adorer trente sous le nom d'Eons.

Il luy remonstre sur la restitution des richesses que l'on dit avoir esté enlevées de ces deux temples, que quand les Juifs avoient brûlé les Eglises des Chrétiens, ils n'avoient fait nulle restitution des biens qui y avoient esté perdus, que l'on ne leur avoit rien demandé pour le dédommagement, & qu'il ne s'en estoit fait aucune recherche, ny aucune information ; Que la Synagogue des Juifs ne pouvoit rien avoir dans l'extrémité de ce chasteau, puisque le chasteau tout entier n'a rien de precieux ny de riche ; Qu'ainsi on n'avoit pû rien faire perdre à ceux qui faisoient une plainte extravagante ; Que c'estoit-là un de leurs artifices ordinaires, & qu'ils ne demandoient qu'à publier des calomnies, afin d'obliger l'Empereur à s'en informer, & que pour cét effet on donnaist une commission extraordinaire à quelque Officier de la milice ; ou que l'on envoyast des soldats qui diroient peut-estre encore une fois sur ce sujet ce que d'autres avoient dit avant que l'Empereur vinst à Aquilée, Qu'il ne seroit pas possible que JESUS-CHRIST les pust aider, eux qui portoient les armes contre luy en faveur des Juifs ; Qu'après que ceux que l'on envoyoit pour vanger les Juifs, avoient perdu leurs armées, ils vouloient perdre celle des Romains ; Qu'après le faux témoignage que les Juifs avoient rendu contre JESUS-CHRIST, il n'y avoit plus de calomnies qu'ils ne fussent capables de publier ; Qu'estant convaincus de mensonges touchant les choses de Dieu, il n'y avoit plus de faussetez & d'impostures dont ils ne fussent capables ; Qu'il leur estoit libre de rendre auteurs de cette sedition ceux qu'il leur plairoit ; Qu'ils pouvoient rendre coupables ceux qu'ils voudroient, quand mesme ils ne seroient pas de leur connoissance, afin d'avoir la satisfaction de voir une infinité de personnes du nombre du peuple Chrétien chargées de chaînes, & de pouvoir estre les spectateurs de leur esclavage & de leur captivité : afin que les serviteurs de Dieu soient renfermez dans les tenebres des plus obscures prisons, qu'on leur tranche la teste, qu'on les brûle, ou qu'on les condâgne aux mines, pour faire durer plus long-temps leurs supplices.

Il luy demande s'il peut bien se résoudre de fournir aux Juifs cette matiere de triomphe sur l'Eglise de Dieu ; s'il leur permettra d'élever le trophée de leur secte sur la ruine du

peuple de JESUS-CHRIST ; s'il donnera ce sujet de joye à des infideles & à des perfides, cette gloire éclatante à la Synagogue, ces pleurs & ces larmes à l'Eglise ; Qu'il ne doute nullement que le peuple Juif ne mette cette solemnité dans la liste de ses festes, & qu'il ne luy donne rang entre les jours auxquels il a triomphé des Amorrhéens, ou des Chananéens ; & où il a esté délivré de la puissance de Pharaon Roy d'Egypte, ou de Nabuchodonosor Roy de Babylone ; Qu'il fera de cette feste un monument public de son triomphe sur les Chrétiens ; Qu'il est étrange que dans la prétention qu'ils ont de n'estre point assujettis aux loix Romaines, ils veuillent s'appuyer de l'autorité des Loix Romaines pour poursuivre la vangeance de leurs injures. Et où estoient donc ces Loix lors qu'eux-mesmes brûloient jusques au comble les Basiliques des Chrétiens ? Que si Julien n'a pas puni cet excés, parce que c'estoit un prévaricateur & un Apostat, il seroit étrange que Theodosé punist l'injure dont se plaint la Synagogue, sous prétexte qu'il est Chrestien.

Et pour toucher plus sensiblement cet Empereur, il le fait souvenir de ce que le Prophete Nathan dit autrefois à David de la part de Dieu, & le menace des reproches que JESUS-CHRIST mesme luy fera un jour en ces termes ; Je vous ay choisi parmi vos freres dont vous estiez le cadet, & de particulier je vous ay fait Empereur. J'ay placé vostre posterité sur le thrône Imperial. J'ay soumis à vostre puissance les nations Barbares. Je vous ay donné la paix. Je vous ay amené captif vostre ennemi le livrant à vostre discretion. Comme vous n'aviez pas de bled pour la subsistance de vostre armée, je vous ay ouvert de ma propre main les portes & les granges de vos ennemis, & il vous ont donné eux-mesmes les vivres qu'ils avoient préparé pour leurs troupes. C'est moy qui ay mis le trouble & le desordre dans les desseins de vostre ennemi capital, & qui ay permis qu'il se soit affoibli luy-mesme, & dépoüillé par sa propre faute. J'ay serré de si près cet usurpateur de l'Empire, j'ay lié si étroitement son esprit, que n'ayant rien qui l'empeschast de prendre la fuite en toute seureté, il s'est néanmoins enfermé luy-mesme, avec tous les siens, comme si toute sa crainte eust esté qu'il n'en échapaist aucun à vostre victoire. J'ay rassemblé dans un mesme lieu le compagnon

de sa tyrannie avec toute son armée en un autre élément, les ayant dispersez avant cela, de peur qu'ils ne s'unissent ensemble pour vous combattre. Vostre armée estant composée du concours, & de l'assemblage de plusieurs nations indomptables, je l'ay obligée de garder une fidelité, une tranquillité, & une concorde aussi grande que si ce n'eust esté qu'un seul peuple. Lorsque vous aviez sujet de craindre que les Barbares ne passassent les Alpes, je vous ay fait remporter la victoire dans l'enceinte mesme de ces montagnes qui leur servoient de fortresses, afin que leur deffaitte ne vous coustast rien. Après que je vous ay fait triompher de vostre ennemi, donnerez-vous à mes ennemis l'avantage de triompher de mon peuple ?

Après luy avoir dit que ce n'est pas pour luy reprocher son ingratitude, mais seulement pour augmenter sa reconnoissance & son amour envers JESUS-CHRIST, qu'il luy remet devant les yeux tous ses bien-faits, il luy demande que s'il ne se contente pas de ce qu'il luy écrit, il fasse assembler des Evesques, & qu'il prenne leurs avis sur cette affaire qui concerne la Religion, puisque dans celles où il ne s'agit que d'argent, il prend la peine de consulter ses Officiers.

Il le prie de considerer combien l'Eglise a d'ennemis qui l'observent, & qui luy dressent des embusches, & ne cherchent que la moindre petite ouverture pour la percer de la pointe de leurs traits ; Que tout ce discours est humain & plein de condescendance ; mais qu'il faut craindre Dieu plus que les hommes, puis qu'il le faut préférer aux Empereurs mesmes ; Que si les hommes croient devoir déferer à leurs amis, à leurs peres, & à leurs proches, il a plus de raison de croire qu'il faut déferer à Dieu, & le préférer à toutes choses.

Il presse cet Empereur de prendre soin de ses interests, ou de trouver bon qu'il prenne luy-mesme quelque soin des siens ; Qu'il ne sçait pas ce qu'il pourra répondre à l'avenir, si à l'occasion de cette Loy de l'Empereur il arrive que quelques Chrétiens ayent fini leurs jours ou par l'épée, ou à coups de bastons, ou par des verges de plomb ; Qu'il ne prévoit pas comment il pourra justifier cette conduite, ny comment il l'excusera auprès des Evesques qui gemissent

déjà, & ont une grande indignation de voir que par son ordre quelques Prestres, ou des Ministres de l'Eglise, qui ont exercé les fonctions du Sacerdoce pendant l'espace de trente ans & plus, sont arrachés de cette fonction sainte pour entrer dans les charges penibles & onereuses des corps de villes; Que cette surcharge d'affliction le mettra hors d'estat de pouvoir deffendre sa conduite auprès des Evesques qui se plaignent déjà sur le sujet des Ecclesiastiques, & écrivent que cette oppression si violente est la ruine de leurs Eglises.

Pour conclusion, il le conjure de ne se contenter pas de changer quelque chose dans son Rescrit, soit qu'il fust déjà envoyé ou non, mais d'en faire dresser un autre digne de sa pieté. Car il craignoit que s'il se contentoit de changer quelques articles dans son Ordonnance, dont le corps entier estoit favorable aux Juifs, ses Officiers ne s'en servissent toujours pour tourmenter les Chrétiens. Ainsi il vouloit qu'il abolist absolument cette affaire.

Il finit en protestant que c'est son respect pour l'Empereur qui l'oblige à luy donner cet avis par une lettre qui ne devoit point sortir du Palais, afin qu'il ne fust pas contraint de le faire reprendre publiquement dans l'Eglise. C'estoit luy dire ce qu'il estoit resolu de faire, en cas qu'il ne se rendist pas à sa lettre.

*Paulin. vit. Ambros. p. 212. 213.* Paulin y remarque cette excellente parole, *Que s'il estoit indigne que l'Empereur l'écoutast, il estoit donc indigne que Dieu l'écoutast, lors qu'il le prioit pour l'Empereur.* Il observe encore la protestation que fait le Saint d'estre prest d'endurer la mort pour cette affaire. C'est lorsque S. Ambroise renouvelle l'offre qu'il avoit déjà faite, de prendre sur luy tout le crime de ceux qui avoient brûlé la Synagogue de Callinique. Et s'objectant pourquoy il n'avoit donc pas brûlé celle de Milan, il dit que c'est parce que Dieu avoit commencé luy-mesme à la brûler; ce qui semble marquer que le tonnerre y estoit tombé.

## CHAPITRE XV.

*S. Ambroise oblige l'Empereur à revoquer son rescrit touchant cette Synagogue.*

ON auroit pu esperer raisonnablement qu'un Prince aussi Religieux qu'estoit Theodose, devoit changer de conduite dès qu'il auroit lû cette lettre si genereuse, & si fortement écrite par un Prélat pour lequel il avoit tant de respect. Il paroist néanmoins qu'elle ne fit pas sur son esprit un effet aussi prompt qu'on auroit crû pouvoir se le promettre de sa pieté; & le Saint fut obligé de parler de cette affaire dans l'Eglise, comme il avoit déclaré à Theodose qu'il le feroit.

S. Ambroise estant donc revenu à Milan, lorsque l'Empereur fut venu à l'Eglise, il fit un discours sur le baston de noyer, dont il est parlé dans Jeremie que l'on avoit lû ce jour-là; & il se servit de cette occasion pour monstrier que les Pasteurs sont obligez de faire des reprimendes dures & severes en apparence, mais dont le fruit est utile & agreable.

Il parla ensuite du pardon des ennemis à l'occasion de l'Evangile qu'on avoit lû, qui estoit celuy de la femme pecheresse dont il fit l'histoire toute entiere, expliquant les actions de cette femme par rapport à la misericorde. Il passa de là à représenter les reproches que Dieu avoit faits au peuple d'Israël & à David, en les accusant d'avoir oublié les biens qu'ils avoient receus de luy. Tout cela se rapportoit à Theodose, qui n'eut pas de peine à le reconnoître luy-mesme, & à s'en faire l'application. Enfin sans user plus longtemps d'insinuation & d'artifice, il s'adressa directement à ce Prince, qu'il conjura de pratiquer la misericorde envers ses sujets, & de deffendre le corps de JESUS-CHRIST, afin que JESUS-CHRIST fut aussi le deffenseur de son Empire.

Après avoir demeuré quelque temps debout, il ajoûta ces paroles; *Mettez-moy en estat d'offrir pour vous le Sacrifice sans inquietude & sans trouble. Rendez la liberté à mon esprit.* Il parloit ainsi dans la résolution qu'il avoit prise de ne point aller à l'Autel, que l'Empereur ne luy eust promis precisément de faire cesser toutes sortes de poursuites sur l'affaire de la Synagogue; & par cette action de fermeté il vouloit obtenir de luy la revocation d'un ordre qu'il croyoit injurieux à l'Eglise.

Y y

se. C'est pourquoy voyant que ce Prince demouroit assis, & qu'encore qu'il marquast son consentement par quelques signes extérieurs, il ne luy donnoit néanmoins aucune parole formelle, il continua à se tenir debout sans passer outre. L'Empereur qui s'en apperçut, luy dit enfin qu'il corrigeroit son Rescrit; mais le Saint luy repartit à l'instant mesme qu'il falloit faire cesser absolument la procedure.

Paulin. vit.  
Ambros.

Il ne se pouvoit pas faire que cette generosité Episcopale fust au goust de toute la Cour, & que la politique ne trouvast des Avocats de la bien-seance, comme la Religion trouvoit des deffenseurs des interets de l'Eglise en la personne de S. Ambroise. Cela fut cause que les Seigneurs qui estoient présens, dirent qu'il falloit punir les Moines qui avoient brûlé cette Synagogue. Mais le Saint leur repliqua qu'il avoit à faire à l'Empereur & non à eux, & que quand il auroit à leur parler, il le feroit d'une autre maniere; voulant dire qu'il n'useroit point envers eux d'un si grand ménagement, & leur parleroit encore avec plus d'autorité. Enfin il obtint de l'Empereur tout l'effet de sa priere; & luy ayant dit par deux fois qu'il alloit offrir le Sacrifice sur sa parole, Theodose luy répondit à la seconde, *Oüy, offrez sur ma parole.*

Comme il descendoit de chaire, l'Empereur luy dit qu'il venoit de prescher contre luy: à quoy le Saint répondit, que bien loin d'avoir presché contre luy, il avoit presché pour luy. Aussi ce Prince, qui ne faisoit cette plainte que par un motif d'amitié, ouvrit les yeux sur la conduite qu'il avoit tenue à l'égard de l'Evesque de Callinique, & reconnut qu'il avoit donné des ordres bien rudes contre luy.

Enfin le Saint s'estant approché de l'Autel, il y celebra les divins Mysteres avec tant de consolation, qu'il prit cette douceur & cette paix interieure pour une marque que Dieu avoit approuvé sa conduite, & qu'il l'avoit assisté de son secours & de sa protection.

Comme il avoit écrit à Sainte Marcelline sa sœur & sa confidente l'inquietude que cette affaire luy donnoit, & qu'il ne pouvoit ignorer la part qu'elle y avoit prise, non seulement par la consideration de leur amitié fraternelle, mais aussi parce que cette genereuse Vierge envisageoit les interets de l'Eglise comme les siens; dès que Dieu luy eut rendu la paix, il ne manqua pas de luy en mander la nouvelle. Mais la lettre qu'il

luy écrivit sur ce sujet, ne luy ayant point esté rendue, elle luy manda par une des siennes, que sa peine continuoit toujours; ce qui obligea le Saint de luy en écrire une seconde qui nous est restée, & dans laquelle il avoit eu soin d'insérer le discours qu'il avoit fait devant Theodose, & tout ce qui s'estoit passé dans la fuite. *Eclairciss.*

Toute l'Eglise considéra cette action de S. Ambroise comme l'une des plus genereuses qu'il eust faites dans tout le cours de sa vie, & Paulin qui en a esté l'Historien, luy en donne de grands éloges. C'est ce qui nous donne sujet d'admirer la multiplicité de l'esprit de Dieu dans la maniere d'agir des plus saints Evesques, & les diverses vetes qu'il leur donne sur les mesmes evenemens. Car S. Gregoire le Grand a tenu depuis ce temps-là une conduite toute differente à l'égard des Juifs. Quelque zele qu'il eust pour leur conversion, il ne veut pas que l'on use de voye de fait & de contrainte pour les reduire à embrasser la Foy Catholique; & il s'en explique si clairement dans plusieurs de ses lettres, que l'on peut croire que s'il eust eu à traiter sur ce sujet avec Theodose, il n'auroit point agi avec tant de fermeté que S. Ambroise. Il manda à Victor Evesque de Palerme, que comme les Juifs ne doivent rien entreprendre dans leurs Synagogues au delà de ce qui leur est permis par la Loy, il ne faut aussi faire aucun préjudice aux choses qui leur ont esté accordées. Et sur les plaintes que les Juifs de Rome luy avoient faites de quelque violence qu'on avoit faite à leurs confreres dans Palerme, où l'on s'estoit saisi de leurs Synagogues, il luy ordonne que s'il y a quelque restitution à faire, on nomme des Juges de part & d'autre pour la regler. Il écrivit encore de la mesme chose quelque temps après à Fantin deffenseur de Palerme, auquel il manda qu'ayant appris de Salere son secretaire, que les Chrétiens de la mesme ville s'estant emparez de ces Synagogues les avoient consacrées legérement, & en avoient fait des Eglises, il veut que l'Evesque du lieu leur en paye le prix pour les en dédommager, & que l'on cherche aussi les livres & les ornemens qui leur ont esté ostez, afin de les leur restituer. Il manda à Pasque Evesque de Naples, qu'il leur laisse celebrer leurs festes avec une entiere liberté sans leur faire aucune violence, afin de les gagner par la tolerance & par la douceur. Et ayant appris que dans la ville de Cagliari un Juif nouvellement con-

Gregor. l. 7.  
Indict. 1.  
Ep. 15.

l. 6. Ep. 15.  
Indict. 6.  
Id. l. 7. Ep.  
5. Indict. 2.

verti, nommé Pierre, s'estant fait accompagner de quelques hommes fort emportez le lendemain de son Baptesme, c'est à dire le jour mesme de la grande solemnité du Dimanche de Pasque, s'estoit emparé de la Synagogue des Juifs, & y avoit mis l'image de la Sainte Vierge, celle de la Croix si digne de veneration, & le bonnet blanc dont on luy avoit couvert la teste au sortir des fonts Baptismaux; il manda à Janvier Eveque du lieu, sans la participation duquel toutes ces choses s'estoient passées, que l'on oste cette image de la Vierge, & cette Croix avec tout le respect qui leur est dû, parce que comme la Loy, dit-il, ne permet pas aux Juifs de bastir de nouvelles Synagogues, elle leur donne aussi le pouvoir de posséder sans inquietude celles qui leur ont esté accordées par le passé. Mais la charitable condescendance de S. Gregoire envers les Juifs dont il desiroit la conversion, ne dimintie rien du prix de la fermeté Episcopale de S. Ambroise; & outre qu'il y avoit peut-estre des circonstances particulieres dans la conduite de ce saint Pape, qui luy servoient alors de motifs, & qui nous sont inconnues présentement, nous devons apprendre par cet exemple à ne pas soumettre légèrement à nostre censure les actions des grands Saints, pour lesquelles les Empereurs mesmes, qui pouvoient trouver quelque prétexte de s'en plaindre, n'ont eu que du respect & de la veneration.

### CHAPITRE XVI.

*Plainte du Saint de ce qu'on oblige les Ecclesiastiques de quitter le service de l'Eglise. Ce que c'estoit que les Curies.*

Ambros.  
Ep. 17.

**N**ous avons passé légèrement un endroit important de la lettre de S. Ambroise à Theodose, où il joint à l'affaire de la Synagogue la plainte que faisoient les Prélats, de ce qu'on ostoit à l'Eglise les Prestres & les Ministres qui la servoient depuis trente ans & plus, pour les rendre aux Curies, c'est à dire à la Communauté des habitans sujets aux impôts. Il faut icy reprendre l'éclaircissement de ce point, que la suite de la narration nous a obligé d'interrompre.

On voit par les Loix Romaines, que les personnes qui possédoient les terres, ou peut-estre encore ceux qui faisoient profession de la marchandise, ou qui avoient d'autres revenus

considerables, portoient ordinairement tout le fardeau des contributions, & de diverses charges publiques, à l'exception de ceux qui estoient dans la milice, ou engagez dans les charges de la Cour, ou qui tenoient le rang de Senateurs Romains. Car ces personnes distinguées du commun par leur dignité estoient exemptes de ces charges & de ces impôts, dont le menu peuple n'estoit dispensé que par la consideration de sa pauvreté, qui le mettoit hors d'estat d'y satisfaire. Les autres qui les portoient estoient appelez par les Latins, *Curiales* ou *Decuriones*; & par les Grecs, *Βουλευταί*. C'estoient ceux qui composoient le corps de ville appellé Curie, où ils estoient obligez en leur rang de passer par certains emplois, qui leur estoient plus onereux qu'honorables. Plus le nombre de ces Decurions estoit grand, plus leurs charges estoient faciles à supporter. Et comme c'estoit d'eux que les Empereurs tiroient les tributs, ils avoient soin de ne pas augmenter le nombre des personnes privilegiées.

Ainsi Constantin ayant excepté generalement tous les Ecclesiastiques des charges publiques, il ordonna quelque temps après, que l'on ne recevoit au nombre des Clercs aucun de ceux qui devoient entrer dans les Curies, mais que l'on n'y admettoit que ceux-là seuls à qui leur pauvreté estoit un titre d'exemption; & que pour les autres qui y seroient receus ensuite, on les tireroit du Clergé pour les rendre aux corps de ville, & aux services civils. Car il faut, dit-il, que les riches portent & soulagent les necessitez de l'Estat, & que les pauvres soient entretenus des richesses de l'Eglise.

On voit en diverses Loix de Constance, qu'il exempté des charges les Ecclesiastiques pauvres. Dans celle du 29. Aoust de l'année 361. il excepte positivement les Evêques de cette rigueur; & entre les Ecclesiastiques il excepte aussi ceux qui auront esté Ordonnez avec le consentement du corps de ville, s'il a esté donné solennellement devant les Juges. Pour tous les autres, il les oblige à donner les deux tiers de leurs biens à leurs enfans & à leurs parens, pour porter les charges publiques; & en cas qu'ils n'ayent point de parens, il ordonne que le corps de ville se faisira de mesme des deux tiers de leur bien, & le possédera en propriété.

Valentinien & Valens furent encore plus rigoureux. Car ils ordonnerent le 10. de Septembre de l'an 364. que si les Clercs

Cod. Theod.  
II. l. 2. &  
alibi, & l. 3.

Ibid. lib. 46.  
tit. II. l. 15.

Lib. 12. tit.  
I. l. 48.

l. 59.



qui appartenoient aux Curies, vouloient continuer à servir l'Eglise, il falloit qu'ils donnassent leur bien à un de leurs parens, ou qu'ils le cedassent à leur ville.

l. 104.

La Loy du 7. Novembre de l'an 383. est encore plus severe, & tend à inspirer aux Ecclesiastiques une étrange maniere de désintéressement. Car elle porte, que ceux qui sont du ressort des Curies, & qui préfèrent à ces emplois le service des Eglises, s'ils veulent estre effectivement ce qu'ils feignent d'estre, ils doivent mépriser les choses qu'ils taschent d'oster; & cét Empereur déclare qu'il ne leur laisse la liberté des fonctions Ecclesiastiques, qu'à condition qu'ils mépriseront leurs biens patrimoniaux, n'estant pas juste que des esprits qui sont engagez dans un Ministère si divin, s'occupent du desir de leur patrimoine. C'est ce qui fit dire à S. Ambroise en l'an 384. que les Prestres estoient contraints d'acheter l'exemption des charges Curiales aux dépens de tout leur bien.

Ambros. Ep.  
12.

Il y a mesme des Loix si dures sur ce sujet, qu'elles ne parlent pas seulement de cette liberté de ceder son bien à un autre. Car outre celles qui deffendent generalement aux Ecclesiastiques de quitter le corps de ville, mesme en substituant leurs enfans en leur place, la Loy du 17. d'Octobre de l'an 365. ou plustost de 375. ordonne absolument que les Clercs qui appartiennent aux Curies y seront soumis, leurs personnes & leurs biens. Et Valentinien ordonne la mesme chose le 17. Mars 371.

Eclairciss.  
l. 16. tit. II.  
l. 85. l. 21.

Neanmoins il arrivoit quelquefois, que les Empereurs adoucissoient quelque chose de cette grande rigueur. Car les deux dernieres Loix ordonnent une pleine & entiere exemption à tous ceux qui estoient dans l'Eglise avant l'an 384. selon la derniere, & dix ans avant la date de la premiere. Mais soit que l'on en eust fait depuis de contraires, soit par la malice des Magistrats, on ostoit cette année à l'Eglise ceux mesme qui la servoient depuis trente ans & plus, quoyque ceux qui avoient quitté leurs Curies pour se mettre dans les armées ou dans la Cour, fussent maintenus dans leur exemption après un certain temps, c'est à dire, après avoir passé cinq ans dans les armées, ou trente dans quelque charge de la Cour, selon la Loy de Gratien, affichée à Carthage le 9. d'Avril 381. qui paroist confirmée par celle du 19. Avril 383.

Ibid. lib. 12.  
tit. I. l. 88.

l. 100.

Les Evesques qui voyoient ruiner leurs Eglises par cette vexation, & qui ne pouvoient s'empescher d'en jetter de pro-

fonds soupirs, en écrivirent à S. Ambroise comme au Prelat du monde qui avoit le plus de zele pour l'honneur de son caractere, & pour les immunités de l'Eglise. Il porta leurs plaintes à l'Empereur, ajoutant neanmoins qu'il en ordonneroit comme il luy plairoit, & ne témoignant pas la mesme chaleur sur cette affaire, qu'il avoit fait paroistre dans celle de la Synagogue de Callinique. Car dans le fond il n'estoit peut-estre pas faché que l'on obligeast les Ecclesiastiques à quitter leurs biens patrimoniaux, & à se contenter de JESUS-CHRIST pour partage, selon les paroles que nous avons rapportées de Ep. 12. luy en une autre occasion.

Quoyqu'on ne voye pas précisément dans l'histoire, si la lettre de S. Ambroise fit quelque effet sur l'esprit de Theodose pour ce point, on y remarque neanmoins en general, que cét Empereur témoigne dans une Loy du 31. Juillet de l'an 391. qu'il avoit ordonné, que quand une personne auroit quitté les fonctions de sa ville pour entrer dans la Clericature, si l'honneur ou la Religion empeschoient de toucher à sa personne, neanmoins le bien qu'il retiendroit, ou qu'il auroit donné à d'autres, seroit sujet aux charges publiques. Et dans celle du 17. Juin de l'an 390. il décharge absolument les Prestres, Diacres & Exorcistes qui estoient entrez dans la Clericature avant l'an 388. mais pour tous ceux qui y seront entrez depuis, il les oblige absolument à quitter tout leur patrimoine; ce qu'il faut entendre de ceux d'entre eux qui estoient sujets aux fonctions des villes. Tant il est vray que les meilleurs Princes & les plus affectionnez pour l'Eglise, ont souvent exercé la patience de ceux dont ils se disoient les protecteurs, & que l'intérest a presque toujours esté la souveraine Loy des Souverains qui ont voulu joindre la politique à la Religion.

Cod. Theod.  
l. 12. tit.

## CHAPITRE XVII.

*Theodose refuse de rétablir l'autel de la Victoire, & bannit Symmaque qui le demandoit.*

**T**OUT autre que Symmaque auroit esté rebuté d'avoir fait tant d'inutiles efforts pour le rétablissement de l'autel de la Victoire, ou du moins des revenus que Gratien avoit ostés aux Payens, & une moindre opiniâtreté que celle de ce Sénateur, n'en seroit jamais venue à une troisième tenta.

tive, après qu'il s'estoit vû couvert plus d'une fois de confusion & de honte sur ce sujet, sous le regne de deux differens Empereurs. Cependant il eut l'adresse de faire solliciter Theodose par le Senat, ou du moins par une partie du Senat, qui luy envoya des Députez pour cét effet. Mais ceux qui avoient entrepris de gagner ou de surprendre Theodose, ne prévirent point qu'il n'estoit pas en leur pouvoir de lier la langue de S. Ambroise, ny d'éteindre dans son cœur les sentimens de generosité qui animoient toutes ses paroles.

Il en parla donc à ce Prince avec une liberté toute entiere, & luy dit tout ce que son zele pour la verité luy inspira. Et comme il remarquoit peut-estre en luy un secret panchant à user de condescendance envers les Payens, & à leur accorder ce qu'ils demandoient, il s'abstint quelques jours de le voir, sans que l'Empereur le trouvast mauvais, parce qu'il sçavoit qu'il ne le faisoit point par des interets temporels, & que le seul desir de sauver son ame & la sienne propre, le faisoit agir avec cette liberté. Enfin il approuva le conseil que ce saint Evefque luy avoit donné, & refusa la demande des Payens.

Il est vray-semblable que Symmaque leur avoit servi d'organe aussi-bien cette derniere fois, que les deux autres. Car il est visible qu'avant la Loy des Fideicommis affichée, ou plustost faite à Milan le 21. Janvier de l'année suivante, cét homme si celebre par son éloquence, & le premier des Senateurs Romains, prononça en plein Conseil l'Eloge de Theodose, loüant en peu de paroles ses grandes & excellentes qualitez, tant pour le gouvernement civil de l'Estat, que pour ses actions militaires. Mais comme il avoit beaucoup d'art & d'éloquence, il tascha de ménager adroitement les interets de son parti parmi les loüanges qu'il luy donna, pour demander encore le rétablissement de l'autel de la Victoire qu'on venoit de luy refuser.

Quoyque ce piege fust rendu avec toute la subtilité possible, Theodose eut assez de lumiere pour s'en appercevoir, & fit voir que c'est en vain qu'on dresse le filet devant les yeux de ceux qui ont des ailles. Comme il se souvenoit de ce que S. Ambroise luy avoit dit sur ce sujet, non seulement il n'accorda point à Symmaque la grace qu'il luy demandoit en faveur du Paganisme, mais il commanda aussi-tost qu'on enlevast cét Orateur, & qu'on le mist le jour mesme sur un chariot

tout

tout nud, pour le mener à cent milles de Rome. C'estoit traiter ignominieusement un Sénateur, mais son opiniâreté inflexible meritoit un chastiment exemplaire, & il ne falloit pas une moindre rigueur que celle-là, pour le réduire au silence sur une matiere qui estoit l'idole de son cœur.

Socrate donne le nom d'Apologetique à cette piece de Symmaque, & dit qu'elle fut prononcée à Rome, où nous voyons que Theodose n'alla que l'année suivante. Car cét illustre Payen, dit-il, estant poursuivi comme criminel de leze Majesté, & menacé du dernier supplice, pour avoir fait un Panegyrique de Maxime pendant son regne, se refugia dans l'Eglise comme dans un lieu d'asyle: & en effet comme Theodose avoit tant de respect pour la Religion Chrétienne, qu'il n'honoroit pas seulement les Evefques de sa communion & de sa créance, mais aussi les Novatiens, parce qu'ils tenoient la doctrine de la consubstantialité du Verbe, il luy accorda sa grace à la priere de Leonce Evefque des Novatiens de Rome; ce qui obligea Symmaque de faire cét Apologetique par esprit de reconnoissance.

On sçait combien il y a de sujet de se deffier du peu d'exactitude de Socrate dans les choses mesme les plus probables, mais sur tout combien son autorité est suspecte lorsqu'il s'agit des Novatiens, qu'il releve & favorise en toutes occasions. Ainsi il y a apparence que ce récit, aussi-bien que presque tout le reste de son histoire, est meslé de veritez & de fables. Car d'une part ce qu'il dit, que Symmaque fut obligé de composer un Apologetique du Panegyrique qu'il avoit fait de Maxime, est une verité confirmée par Symmaque mesme, qui témoigne la necessité à laquelle il s'estoit veu réduit de defendre son Panegyrique; & pour rendre sa justification plus plausible, il n'avoit pas oublié le mauvais traitement qu'il avoit reçu de Maxime. On peut encore produire en sa faveur ce que dit Pacate dans le Panegyrique de Theodose, qu'on devoit criminel sous le regne de Maxime, lorsque l'on ne flattoit pas sa vanité par des loüanges forcées.

Mais d'un autre costé il n'y a nulle apparence que Theodose, qui traittoit avec tant de douceur & d'indulgence la mere & les enfans de Maxime mesme, ait fait un grand crime à Symmaque de ce Panegyrique, à moins qu'il n'y eust meslé des injures & des invectives contre ceux qui résistoient à ce

Zz

Ambros. Ep.  
16.Symmach.  
l. 2. c. 13.  
Cod. Theodos.  
lib. 4. tit. 1. v.  
l. 2.Prov. 1. 7.  
17.Prosper. l. 3.  
de Promiss.  
c. 38.Socrat. l. 5.  
c. 14.Symmach. l.  
2. c. 31.Latin. Pa-  
cat. Pane-  
gyr. Theod.

Tyrans; ce qu'on ne dit point, & ce qui n'est pas fort probable.

La date de la Loy des Fideicommiss nous empesche aussi de dire que tout cecy soit arrivé l'année suivante à Rome; & quoyque dans le fond cette daté puisse estre fausse, l'autorité seule de Socrate n'est pas capable de nous le persuader.

Nous ne pouvons pas non plus ajouter beaucoup de foy à ce qu'il prétend, que Theodose pardonna à Symmaque à la priere de Leonce Evesque Novatien. Ce qu'on en peut dire, est qu'il n'est pas impossible que Symmaque chassé de la chambre de Theodose, ait esté se jetter dans cette Eglise, & que n'ayant pas manqué d'intercesseurs par la consideration du rang qu'il tenoit dans Rome, & par celle de son esprit qui luy avoit acquis l'estime & l'affection de plusieurs personnes, Leonce se soit voulu donner la gloire d'estre du nombre de ses protecteurs, ou se soit mesme vanté de l'avoir fait. Ce qui est certain, c'est que la colere de Theodose contre Symmaque ne fut pas de longue durée, & qu'estant persuadé qu'on luy faisoit un plaisir extreme lors qu'on le prioit de pardonner à quelqu'un, comme nous l'apprenons de S. Ambroise, non seulement il pardonna à Symmaque, mais il le traita mesme avec tant de civilité & de bonté, que cét Orateur s'est crû obligé de l'en louer en plusieurs de ses lettres, jusques à dire que sa faveur luy avoit attiré des envieux. Il l'éleva mesme quelques années après au Consulat, & ne luy envia point la plus haute dignité de l'Empire après la sienne. C'estoit un peu trop de gloire pour un proscrit; mais Theodose ne craignoit pas l'excès, quand il s'agissoit de faire voir combien il avoit de facilité à oublier les injures.

*Ambros.  
Serm. 3. de  
Divers.*

*Symmach.  
l. 2. c. 30. 31.*



# LA VIE DE SAINT AMBROISE ARCHEVESQUE DE MILAN,

DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

LIVRE VI.

Contenant l'histoire de l'année 389. & de la suivante,  
jusques au Massacre de Thessalonique.

CHAPITRE I.

*Theodose fait dans Milan deux Loix celebres. Il vient à Rome,  
& y ruine tout-à-fait le Paganisme.*



Eux Loix celebres de Theodose sont d'illustres monumens de son séjour à Milan pendant les six premiers mois de l'année 389. La premiere est celle que nous avons appelée des Fideicommiss, par laquelle il a laissé à toute la posterité une des plus glorieuses marques de son desinteressement, en déclarant qu'il ne veut point accepter les successions qu'on luy laisseroit par de simples Codicilles, ou par des Fideicommiss; & il deffend aussi à ses proches de rien recevoir par cette voye, quoyqu'il laissè ce droit aux particuliers. C'est cette Loy que Symmaque préfere à toutes les autres du mesme Prince, souhaitant que l'avarice des particuliers se reformast par cét exemple. Aussi Theodose

*Cod. Theodof.  
lib. 4. tit.  
14. l. 2.*

*Symmach.  
l. 2. Ep. 15.  
l. 2. de Ad-  
vocat. ffci.*

Zz ij

avoit marché en cela sur les traces du grand Constantin, qui avoit déclaré dans une de ses Loix, que la deffense du Fisc luy estoit moins considerable que la cause des particuliers.

Le 5. jour de May de la mesme année, il adressa une Loy à Tatien Préfet du Prétoire, pour priver les Eunomiens de tous les droits de la société humaine, & confisquer tous leurs biens après leur mort.

*Socrat. l. 5.  
c. 14.  
Sozom. l. 7.  
c. 14.  
Fast. Idar.*

De Milan il partit pour Rome, menant avec luy le jeune Empereur Valentinien, & Honoré son propre fils qu'il avoit fait venir de Constantinople après la deffaitte de Maxime. Il y entra en triomphe le 13. jour de Juin, & y fut reçu avec les acclamations publiques, & tous les témoignages de joye que meritoit une victoire aussi importante qu'estoit celle qu'il avoit remportée sur ce Tyran. Il y répondit de sa part avec une liberalité digne de luy, & il y fit en faveur du peuple une distribution generale de vivres, selon l'usage qui s'estoit toujours pratiqué dans ces augustes ceremonies.

*Claudian. de  
Consulat.  
Honor.*

Comme les ouvrages d'éloquence font une partie tres considerable de cette pompe, Latinus Pacatus Orateur des Gaules y prononça quelques jours après un Panegyrique de cet Empereur en sa présence, & devant le Senat; & il y loüa particulièrement la douceur & l'affabilité qu'il avoit fait paroître dans son entrée triomphante & les jours suivans, en visitant les raretez de cette capitale de l'univers, & mesme les maisons particulieres. Theodose reçut les Ambassadeurs de Perse qui luy venoient demander la paix; & cette députation fut le comble & la consommation de sa gloire.

*Prudent. l. 1.  
contra Sym-  
mach.*

Mais comme les Princes Chrétiens ont plus de zele pour celle de JESUS-CHRIST, que pour la leur propre, ce grand Prince fit servir son autorité à l'avantage de la Religion; & ce fut dans ce voyage de Rome, ou dans celui qu'il y fit deux ans après, que l'on y vit un merveilleux changement par la conversion presque generale tant du Senat, que du peuple de cette ville. Ce n'est pas que la Religion Chrétienne n'y fust déjà florissante dès le commencement de l'Eglise, & que le sang de S. Pierre & de S. Paul, & celui d'une infinité d'autres Martyrs, dont elle avoit esté

arrosée, n'eust esté comme une semence féconde qui avoit produit un tres grand nombre de plantes spirituelles dignes de l'éternité bien-heureuse. On voit mesme que dès le temps de l'Empereur Gratien, il y avoit un nombre presque infini de Senateurs Chrétiens qui resisterent genereusement à l'entreprise de Symmaque. Mais la présence de Theodose fut d'un tres grand poids pour augmenter encore le nombre des adorateurs de JESUS-CHRIST. Il n'y obmit ny exhortations, ny remonstrances, sans y employer neanmoins la violence & la contrainte. Et mesme pour faire voir que c'estoit la raison, & non l'autorité qui agissoit en cela, il donnoit les dignitez de la terre aux Payens qui l'avoient utilement servi dans les choses de la terre, jusques à élever Symmaque mesme au Consulat. Cependant cette douceur & cette moderation fit plus d'effet que n'auroit fait la plus grande violence. De tant de familles illustres qui composoient le Senat, il resta peu de personnes qui aimassent assez leurs tenebres, pour préférer leur aveuglement volontaire à la splendeur d'une lumiere si vive & si éclatante. C'estoit un agreable spectacle, & digne d'arrester les regards des Anges aussi-bien que ceux des hommes, de voir tous les autres grands & petits courir en foule au Baptême, & rapporter de l'Eglise de Latran le Signe sacré, & le Chresme Royal de JESUS-CHRIST.

*Ambros.  
Ep. II. 2.  
295.*

Prudence remarque que ce fut dans une occasion si heureuse, que quelques uns des plus qualifiez de Rome embrasferent la Foy. Il y nomme les Anices & les Probes en la personne d'Anice, que l'on tenoit avoir le premier annobli la dignité des Senateurs par la profession du Christianisme. Et c'est peut-estre ce mesme Anice Probe qu'il appelle l'heritier de la noblesse des Olybres. Il y joint les Paulins & les Basses, qui estoient des races Patriciennes. La premiere de ces deux familles nous a donné le fameux S. Paulin Evefque de Nole, grand par sa naissance, par son opulence & ses dignitez dans le siècle, mais encore plus grand par sa pauvreté volontaire, par sa charité inépuisable, par son extrême humilité, connu & aimé de S. Ambroise, de S. Hierosme, de S. Augustin, & de tous les plus saints Prélats de l'Eglise.

Prudence finit cette liste par les Gracques, qui estant les

premiers du Senat, & usant du pouvoir que leur donnoit leur dignité, commanderent que l'on arrachast les simulacres des Dieux, & se consacrerent à JESUS-CHRIST avec leurs Licteurs. Il veut sans doute marquer par ces paroles l'action de Gracque Préfet de Rome selon S. Hierosme, qui renversa, brisa, brûla un tres grand nombre d'Idoles, & obtint le Baptesme après avoir donné ce gage de sa Foy.

Hieron. Ep.  
7.  
Eclairciss.

Ce saint Docteur de l'Eglise employe agreablement son éloquence à représenter un si heureux changement, en disant que la superstition Payenne estoit comme recluse, & réduite à une triste solitude au milieu de la ville de Rome; & que ceux que l'on nommoit autrefois les Dieux des nations, ne se trouvoient plus que dans les greniers avec les chauve-souris & les hibous; Que la rouille & la poussiere commençoient à ternir l'éclat de l'or du Capitole; que la plupart des temples n'estoient plus tapissés que de toiles d'araignées; que la ville n'estoit plus ce qu'elle avoit esté; & que le peuple passant devant les temples profanes à demi ruinez couroit en foule aux sepulchres des Martyrs.

Prudent.  
Oros. l. 2. c.  
19.

Quoyque Theodose travaillast si utilement pour abolir l'impieté, & détruire l'adoration des Idoles, il permit néanmoins que l'on laissast subsister les statues pour servir d'ornement à la ville, parce qu'elles estoient faites par d'excellens ouvriers. Mais ces restes de Paganisme qu'Orose appelle des abominations, estoient plus capables de souiller cette ville consacrée à JESUS-CHRIST, que de l'orner; & ce fut peut-estre pour achever de la purifier que Dieu la livra quelque temps après entre les mains des Gots, qui briserent ces statues que la vanité & la curiosité seules rendoient estimables; & ce que ces barbares ne purent briser ou consumer par le feu, Dieu acheva luy-mesme de le détruire par les foudres & le feu du Ciel, qu'il fit tomber en mesme temps.

Aug. serm.  
29. de verb.  
Domini.

Que si nous lisons dans l'un des Sermons de S. Augustin, que devant la prise de Rome, & mesme devant la guerre de Rhadagaïse en l'an 400. tous les simulacres avoient déjà esté renversés dans cette ville Imperiale, il faut l'entendre seulement des Idoles que l'on adoroit dans les temples, & non des statues qui ne servoient que d'ornement aux edifices publics, Honoré fils de Theodose ayant deffendu d'y toucher par une Loy de l'an 399. c'est à dire du

temps mesme auquel il faisoit abbatre les Idoles, & qu'ils'appliquoit avec plus de chaleur & de zele à l'entiere destruction de l'Idolatrie.

Ainsi le triomphe de Theodose après sa victoire contre Maxime, fut le triomphe de JESUS-CHRIST mesme qui la luy avoit fait remporter; & il acquit plus de gloire en changeant par l'exemple de sa pieté les cœurs des Senateurs & des citoyens Romains, qu'il n'en avoit acquis par la deffaitte de ce Tyran. Ce qui fait voir que les Grands du monde à qui Dieu a communiqué sa puissance, sont capables de faire de tres grands biens, quand ils l'employent pour le service de celuy dont ils ne doivent pas moins estre les images par l'imitation de sa bonté, que par l'impression du caractere de sa puissance.

## CHAPITRE II.

*Theodose purge Rome de quelques desordres scandaleux.*

QUOYQUE le sejour de Theodose dans Rome pendant cette année, ne fust que de trois mois, la destruction de l'Idolatrie ne fut pas néanmoins l'unique secours que cette ville en tira; & il luy procura encore des avantages tres considerables, non seulement par ses liberalitez, mais aussi par la reformation de plusieurs abus. Socrate en marque deux entre les autres.

Socrat. l. 5.  
Hist. c. 18.

Il y avoit à Rome de toute ancienneté des maisons fort spacieuses, où se cuisoit le pain que l'on distribuoit aux habitans. Ceux qui en avoient l'intendance, & que les Romains appelloient *Mancipes*, parce qu'on les chargeoit de cette commission sans consulter leur inclination, avoient dans la fuite du temps fait de ces logemens qu'ils habitoient, des retraites de voleurs. Car comme les moulins de ces maisons estoient situés dans des lieux fort écartés, ils avoient basti au costé de chacune de ces maisons des cabarets où ils exposoient de mal-heureuses prostituées, pour y attirer ou ceux qui y venoient prendre leur repas, ou ceux qui avoient dessein d'assouvir leur passion deshonneste. Ils faisoient ensuite tomber dans le moulin par le moyen d'une machine ceux qui estoient entrez dans le cabaret; & ils en ufoient ainsi

particulièrement à l'égard des étrangers qui venoient à Rome, faisant travailler au service du moulin tous ceux qui estoient tombez dans cette embûche. Il y en avoit eu plusieurs d'entre eux qui y avoient vieilli, parce qu'on employoit la force & la violence pour les empêcher d'en sortir; & une si longue absence avoit persuadé à leurs parens qu'ils estoient morts.

Un des soldats de l'Empereur ayant esté pris comme les autres dans ce piège, & voyant qu'après avoir esté enfermé dans le moulin on luy en interdisoit la porte, prit le poignard en main, & s'en servit pour tuer ceux qui se mettoient en estat de le retenir malgré luy. La crainte qu'ils eurent à cause de ce qui venoit d'arriver les ayant contraints de le relâcher, il en avertit Theodose qui punit rigoureusement ceux qui avoient l'intendance de ces moulins, & fit abbatre ces maisons qui estoient des retraites de voleurs.

Il est visible par cette histoire que la pieté de Rome n'empeschoit pas le dereglement des mœurs de plusieurs particuliers dès ces premiers siècles de l'Eglise; & combien Saint Paulin avoit raison en ce temps-là d'avertir un jeune homme nommé Licence d'user de précaution contre les charmes & les attrait de cette ville, qui le sollicitoient en plusieurs manieres différentes, & qui estoient capables de corrompre & de renverser mesme les plus forts & les mieux établis dans la vertu.

L'autre histoire que Socrate raconte de cette reformation de Rome par Theodose, est moins bien établie que la premiere. Il dit qu'en ce temps-là on avoit inventé un supplice pour punir les femmes surprises en adultere, qui estoit beaucoup plus capable d'augmenter cet abus que de le corriger. Car il prétend qu'on les renfermoit dans un lieu de prostitution pour les abandonner à tout le monde, & que dans le temps de l'exécution d'un commerce si infame on en donnoit un signal public par une espece de carillon, afin de les exposer à la risée de tout le peuple. Mais je souscris volontiers sur ce sujet au sentiment du docteur M. Valois, & je n'ay pas moins de peine que luy à croire que les Romains eussent puni ainsi en ce temps-là les femmes convaincues d'adultere, puisque l'on voit par quantité de Loix des Empereurs rapportées dans le Code Theodose, & dans celui de

Valentinien,

Valentinien, que les femmes adulteres estoient punies de mort.

On consideroit en ce temps-là les Manichéens comme les plus abominables de tous les Heretiques, & ils paroisoient estre tombez dans l'abyssme le plus profond de la malice par les crimes qu'ils commettoient tous les jours. Cela obligea les Empereurs Chrétiens d'armer la severité des Loix pour reprimer leurs desordres. Dès l'an 372. l'Empereur avoit deffendu leurs assemblées dans Rome, condamnant les Docteurs de cette secte à une tres grande amende, & confisquant les maisons où ils s'assembloient. Theodose voyant que cette Loy n'avoit pas esté capable d'arrester leur insolence, & de remédier à la corruption de leurs mœurs, ordonna le 17. de Juin de cette année 389. qu'on les chassast de toute la ville, & s'il se pouvoit de toute la terre; & declara qu'ils ne pourroient à l'avenir ny recevoir ny laisser aucun bien par testament, mais que tout ce qu'ils possederont seroit confisqué au peuple; & qu'en un mot ils seroient privez de tous les avantages de la société civile.

Le Pape Sirice ayant découvert cette heresie jusques dans ses plus secrets replis, joignit ses soins à la vigilance de Theodose pour exterminer une secte si pernicieuse. Car ayant reconnu qu'ils se mesloient avec les Catholiques pour recevoir la Communion, il deffendit de la leur donner, & empescha par ce moyen qu'ils ne se cachassent, comme ils avoient fait jusques alors, sous le voile & l'apparence de la Religion, en s'unissant aux Catholiques dans la participation des Mysteres. Et parce qu'il avoit reconnu qu'ils ne faisoient nulle conscience de desavoüer leur detestable doctrine, & d'y renoncer des lèvres sans la quitter dans le cœur, il les empescha d'abuser plus long-temps de l'indulgence avec laquelle on les recevoit, & de tromper les fideles par une fausse conversion. Car il ordonna que ceux d'entre eux qui se voudroient convertir, & rentrer dans le sein de l'Eglise, seroient renfermez dans des Monasteres où il feroient une rigoureuse penitence, & qu'après s'en estre exactement acquitez, on leur accorderoit le Viatique à la mort. Le livre de la vie des Papes porte qu'il les envoya en exil; ce qu'il faut entendre par l'autorité de l'Empereur, l'Eglise n'en ayant jamais usé ainsi contre les Heretiques les plus manifestement convaincus.

Aaa

Paulin. Ep.  
46.

Paulin. Ep.  
46.

Valois. in no-  
tis ad So-  
crat. p. 66.  
Amm. l. 28.  
Cod. Theod.  
lib. 16. Tit.  
xvi. l. 65.  
sod. lib. 1. 3.

Baron. ad  
ann. 389.



Cette rigueur ne fut pas encore assez grande pour reprimer leurs excès ; & quelques années après Theodose fut obligé de publier encore une autre Loy , par laquelle il les bannissoit du voisinage de Rome.

Entre les abus qu'il y corrigea cette année , il diminua encore le trop grand nombre des jours feriaux , c'est à dire de ceux où l'on s'abstenoit de plaider , & de prononcer des jugemens , parce que c'estoit de frequentes occasions de dissolutions & de débauches. Cét abus avoit esté fort ordinaire dans Rome dès devant Auguste ; & après luy l'Empereur Claude , Neron , & Marc Antonin surnommé le Philosophe , avoient fait divers reglemens sur ce sujet. Mais c'est une chose assez surprenante que Theodose estant aussi Chrétien qu'il estoit , ait excepté de ce retranchement les jours de la naissance des villes de Rome & de Constantinople , pendant lesquels le barreau estoit fermé par respect , & par je ne sçay quelle bien-seance , peut-estre un peu superstitieuse , qui faisoit croire à leurs habitans que comme ces deux villes avoient esté la source & l'origine des Loix , il estoit juste que les Loix se tûssent aux jours auxquels elles avoient autrefois esté basties , c'est à dire le 18. Avril pour la feste de la naissance de Rome , & le 11. de May pour celle de Constantinople.

On trouve encore quelques autres Loix moins considerables , quoyque tres utiles au gouvernement civil , qui furent faites cette année par Theodose pendant son séjour à Rome. Ce qui montre que c'est sans flatterie que Prudence loüe cet Empereur de s'estre alors élevé d'illustres trophées qui ne luy avoient cousté aucune goutte de sang , & d'avoir affermi la domination Romaine par une alliance sainte avec le regne éternel.

### CHAPITRE III.

*Evagre succede à Paulin dans le siège d'Antioche.  
Divers prodiges.*

**C**E n'est pas sortir de l'histoire de S. Ambroise que de rapporter icy la succession des Evesques d'Antioche , où le schisme continuoit toujours , puisque ce saint Docteur

*Concl. Theod. lib. 2. tit. VII. l. 2. de Feriis.*

*Prudent. l. 1. advers. Symmach.*

de l'Eglise , aussi-bien que les plus illustres Prélats de son siècle , s'est trouvé engagé dans la connoissance de cette affaire qui a divisé l'Occident d'une partie de l'Orient.

Nous avons déjà marqué dans d'autres ouvrages l'origine de ce fameux differend ; & ce que nous sommes obligés de rapporter icy est que Paulin , qui avoit esté fait Evesque d'Antioche en l'an 362. & qui depuis ce temps-là y avoit toujours gouverné une partie des Catholiques de la mesme ville , pendant que S. Melece , & après luy Flavien conduisoit les autres , mourut cette année selon quelques Historiens.

Ce fut un tres grand mal pour l'Eglise que la division qui avoit séparé l'Eglise d'Antioche pendant sa vie , ne cessast point par sa mort. Car la providence offroit ce moyen de reconcilier tous les esprits de l'un & de l'autre parti , qui n'estoient nullement divisez sur les matieres de la Foy , & de les faire rentrer dans une mesme communion. Mais ceux de la communion de Paulin avoient tant d'aversion pour Flavien , qu'ils ne purent se résoudre à le reconnoistre pour leur Evesque ; & Paulin les entretint jusques à la mort dans cet éloignement contre luy. Car il se donna luy-mesme un successeur , sçavoir Evagre dont nous avons parlé ailleurs , & que S. Hierosime son ami intime fait descendre d'un General nommé Pompeien surnommé le François , sans doute à cause de sa nation , qui s'estoit autrefois signalé dans la bataille où Zenobie Reyne des Palmyréens fut prise par Aurelien.

Ce fut une tres grande imprudence à Paulin , & une entreprise trop hardie , non seulement de se donner luy-mesme ce successeur , mais mesme de l'Ordonner seul , & sans se faire assister d'aucun autre Evesque ; ce qui estoit violer manifestement les saints Canons de l'Eglise dans l'un & dans l'autre chef. Aussi S. Ambroise dit dans le Concile d'Aquilee , qu'Evagre & Flavien se confioient plus chacun sur les deffauts de l'Ordination de son competitor , que sur la validité de la sienne , & que si Flavien avoit sujet de craindre l'examen de sa cause , Evagre n'avoit pas raison de le presser.

Mais l'aversion des Catholiques d'Antioche du parti de Paulin contre Flavien , l'emporta à leur égard au dessus de toutes les autres considerations , & les Prélats d'Occident

*Vie de S. Jean Chrysostom.*

*Socrat. l. 5. c. 15. Sozom. l. 7. c. 15.*

*Theodoret. l. 5. c. 23.*

*Hieron. Chron. ann. Ch. 373.*

*Concil. Aquil. Ambros. Ep. 19.*

& de l'Égypte embrasserent leur communion. Ils ne perdirent nulle occasion de prévenir Theodose contre Flavien, & le pressèrent par de si fréquentes importunités, qu'enfin ils obtinrent de luy qu'il le mandast à Constantinople, où estant arrivé il luy donna ordre d'aller à Rome. Mais comme cét Empereur ne revint à Constantinople que plus de deux ans après la mort de Paulin, nous réservons en ce temps-là à parler de cette affaire, & mesme du Concile de Capoue, qui fut tenu en partie sur le sujet de cette contestation.

Marcellin.  
Philostorge.  
l. 10. c. 9.

Theodose ne partit de Rome que le premier de Septembre; & quelque temps avant son départ il tomba durant deux jours une gresle si furieuse, que les troupeaux & les arbres en furent notablement endommagés. Il parut aussi vers ce temps-là une comète en forme d'épée, qui ayant commencé à se montrer vers l'Orient, prit son cours ensuite vers le Nord, où elle disparut enfin au milieu de la grande Ourse, après avoir duré 40. jours selon Philostorge, qui s'arreste trop à la décrire. Marcellin ne luy donne que 26. jours, & ne s'accorde pas non plus tout à fait avec luy dans les autres circonstances de ce Phenomene; ce qui n'est nullement étrange. Car il est bien plus certain que ces Meteores sont plustost des sujets de disputes pour les personnes qui prétendent estre habiles en ces matieres, que de veritables présages des mal-heurs qui doivent arriver aux Estats, ou à la personne des Princes. Et il y a sujet de s'étonner de ce que la plupart des histoires en font remplies, puisque si l'on pardonne cette excessive curiosité aux Payens, qui estoient faussement persuadés de la domination des astres sur le sort des hommes, les Chrétiens en doivent estre tout à fait desabusés par la profession de la Religion qu'ils ont embrassée, & qui condamne entierement ces frivoles observations. Les fréquentes revolutions de l'Empire en ce temps-là, & le meslange des Chrétiens avec les Payens, donnoient lieu aux reflexions que l'on y faisoit; & nous n'en parlons icy que pour en remarquer l'abus, comme S. Augustin a fait souvent dans le mesme siècle; en quoy il a paru un digne disciple de S. Ambroise. Car il n'est pas possible de parler plus fortement qu'a fait nostre Saint contre ces présages de l'avenir par l'inspection des astres. Et il compare les pré-

Ambros. l.  
4. in Hexa-  
emer. c. 4.

dictions des Chaldéens à des toiles d'araignées, qui ne sont de nul usage, & ne sont capables de prendre & d'arrester que des mouches ou des moucherons, c'est à dire des esprits foibles, & non des colombes, ny des hommes sages & judicieux, qui s'envolent promptement pour ne pas tomber dans ces pièges.

Au sortir de Rome Theodose vint à une ville que l'on appelloit alors *Forum Flaminii*, & qui se nomme maintenant *Ponte Centesimo* sur le Topin près de Foligny dans le Duché de Spolete, où il deffendit par une Loy de faire aucune execution criminelle durant le Carefme, ny mesme d'informer en ce temps-là de ces sortes de matieres, pendant des jours où les ames des Chrétiens sont occupées de l'attente de l'absolution de leurs pechez. Car ce temps de penitence estant employé par l'Eglise pour obtenir en faveur des penitens le pardon de leurs offenses au temps de Pasque, & les plus justes d'entre les Chrétiens se purifiant par le jeusne, par l'aumosne, & par la priere, pour se rendre dignes d'avoir part à cette grande solemnité, Theodose ne croyoit pas que les Juges dussent estre occupez pendant ce temps-la à traiter les criminels selon la derniere rigueur, comme ils y auroient esté obligés par la fonction de leurs charges.

Il revint ensuite à Milan, comme le Code qui porte son nom nous le témoigne, & il y fit une Loy, par laquelle il ordonna le 26. de Novembre, que tous les Evêques Herétiques, Prestres, Diacres, Lecteurs, & generalement tous ceux qui sous le voile de leur Clericature taschoient de corrompre & de flétrir leur Religion, de quelque heresie ou de quelque erreur dont ils portassent le nom, fussent absolument chassés de la ville & des fauxbourgs où ils tenoient leurs funestes Conciliabules. Les termes de cette Loy sont fort conformes à l'estat de ces temps-là, puisqu'il n'y avoit pas d'heresie, de secte, & de division qui n'eust sa subdivision; & c'est ce qui obligeoit Theodose d'ajouter cette précaution aux Loix qu'il avoit données sur ce sujet à Constantinople & à Theffalonique, pour empêcher le progrès de l'heresie, & la corruption de la Foy. *Ibid. l. 12. 13. 14.*

## CHAPITRE IV.

*De l'Idole de Serapis, & de son temple.*

*Chron.  
Marcell.  
Socrat.  
Sozom. l. 7.  
c. 15.  
Eunap.*

*Cod. Theod.  
lib. 16, tit.  
x. l. 11.  
Eclairciss.*

*Macrob. l. 1.  
Saturnal. c.  
20.  
Ruffin. l. 2.  
hisor. c. 23.*

*Suidas voce  
Σεραπιδ  
Iul. Firm.*

DANS le temps mesme que Dieu se servoit de la victoire de Theodose & de son triomphe, pour abolir l'Idolatrie au milieu de Rome, il la détruisoit entierement dans Alexandria par la ruine du temple de Serapis. Evese, ou plustost Evagre, estoit alors Préfet d'Egypte; & Romain y commandoit la milice sous le titre de Comte d'Egypte, quoyque Sebastien eust porté le nom de Duc, lorsqu'il avoit exercé cette charge sous Constance.

On sçait que l'Egypte a esté la province du monde la plus attachée à l'Idolatrie, & que son peuple a passé pour le premier auteur du culte superstitieux des creatures. Serapis y estoit adoré comme le plus grand de tous les Dieux; mais les auteurs ne conviennent pas de ce que c'estoit que cette fausse divinité. Les uns l'ont pris pour le Soleil: d'autres luy ont donné diverses significations. Il s'est trouvé des écrivains qui ont prétendu que c'estoit le Fleuve du Nil; & quelques-uns mesme ont estimé que les Egyptiens touchez de reconnoissance envers le Patriarche Joseph pour les bien-faits qu'ils en avoient receus dans le temps de la famine, luy ont rendu des honneurs qui après sa mort ont dégénéré en une superstition criminelle; de sorte que les Démons s'estoient placez dans sa statuë, aussi bien que dans les autres Idoles, à cause des sacrifices que l'on y offroit continuellement.

Macrobe qui nous a laissé la description de cette statuë, dit qu'elle portoit un panier sur la teste; que le haut de cette teste représentoit la forme d'un lion, que le costé droit avoit la figure d'un chien qui flatte son maistre, le costé gauche celle d'un loup, & qu'un dragon envelopant ces trois animaux par ses replis, venoit se terminer sur la main droite de cette monstrueuse divinité. Ce qu'elle avoit de plus considerable estoit son excessive grandeur.

Ses adorateurs vouloient qu'elle n'eust point esté faite de main d'homme; mais ils ne s'accordoient pas sur les différentes choses qu'ils en disoient, quoyqu'ils semblaient

convenir qu'on ne l'avoit connuë que depuis les Ptolomées Roys d'Egypte. Il n'y a qu'un seul auteur, sçavoir S. Clement d'Alexandrie, qui prétend qu'un nommé Bryaxis fit entrer dans sa composition toute sorte de métaux, de pierres, & mesme de bois, & qu'il se forma de ce mélange une couleur bleüe. Il attribüe l'ordre de ce fameux ouvrage à Lefostris fils, à ce que l'on croit, d'Amenophis, qui fut submergé dans la mer rouge en poursuivant les Israélites.

*Clemens A-  
lexand. in  
Protreptic.*

Le temple de Serapis où estoit cette statuë, est représenté dans l'histoire comme un édifice dont la magnificence surpassoit tout ce qu'on en pouvoit dire, & qui ne cedit qu'au seul Capitole de Rome; & quelques-uns mesme ont prétendu qu'il n'y avoit rien de si beau & de si superbe dans tout le reste de la terre.

*Ann. Mar-  
cell. l. 22.  
Theodoret. l.  
5. c. 22.*

Mais Ruffin qui peut l'avoir vu des derniers, en parle avec plus d'étendue qu'aucun autre; & voicy la description qu'il en fait. C'estoit un lieu suspendu en l'air, non par la situation naturelle, mais par l'industrie de l'ouvrier qui luy avoit donné cette élévation par le moyen de cent degrez qu'il avoit faits pour y monter. Sa forme estoit quarrée, & d'une tres grande étendue dans tout ce qu'elle contenoit. Toute la structure qui conduisoit au haut du temple estoit voûtée, le comble en estoit éclairé par une infinité d'ouvertures & de fenestres, & on y arrivoit par plusieurs avenues séparées les unes des autres, où il y avoit des appartemens destinez à l'usage de divers ministeres, & aux fonctions des offices qui s'exerçoient en secret. Les espaces qui environnoient le comble de cet édifice, estoient remplis de cabinets, de chambres, & de maisons fort élevées, où habitoient ordinairement les Officiers & les Ministres qui avoient esté chargez de la garde & de l'administration du temple, & ceux dont la fonction consistoit à purifier les personnes qui venoient y assister aux sacrifices. Après tout cela, il y avoit quatre rangs de galeries en quarré, qui environnoient tout le reste de l'édifice: & au milieu de tout cet espace estoit situé ce temple composé de précieuses colonnes, & d'une pierre de marbre qui y regnoit au dehors dans une vaste étendue, & une magnificence merveilleuse. C'est là que l'on avoit placé la statuë

*Ruffin.*

de Serapis, qui estoit si extraordinairement grande, que de la main droite elle touchoit l'une des murailles, & l'autre de la gauche.

Les murailles interieures de ce temple estoient revesties premierement de lames d'or, au dessus desquelles il y en avoit d'autres d'argent, & encore d'autres de cuivre au dessus de celles-là, afin que cette diversité servist à la conservation des métaux les plus précieux. On y avoit aussi joint la subtilité & l'artifice de quelques ouvrages, pour exciter l'étonnement & l'admiration des spectateurs, en les trompant agreablement. Car on avoit disposé de telle maniere une petite fenestre du costé du Soleil levant, qu'en un certain jour marqué expressément pour faire entrer le Soleil dans le dessein de salüer la statuë de Serapis, après avoir observé les temps destinez à cét effet, le rayon du Soleil estant conduit adroitement par cette fenestre, jettoit sa lumiere sur la bouche & sur les lévres de Serapis, de telle sorte que l'on estoit persuadé que le Soleil avoit baisé Serapis à la veuë de tout le peuple.

On y pratiquoit encore une autre sorte de tromperie. On croit que l'ayman a naturellement la vertu d'attirer le fer, & de l'enlever. Pour cét effet la statuë du Soleil avoit esté fabriquée par la main de l'ouvrier d'un fer si subtil, qu'ayant attaché une pierre d'ayman au haut de la vouëte, & ayant placé cette statuë dans une distance juste & compassée sous le rayon du Soleil, & cette pierre attirant le fer par sa vertu naturelle, le peuple estoit persuadé que la statuë se levoit effectivement, & qu'elle estoit suspenduë en l'air. Et de peur que la fourberie ne se découvrist par la chute trop prompte de cette statuë, les Ministres disoient que le Soleil s'estoit levé pour dire adieu à Serapis, & s'en retourner chez soy.

Un ancien auteur dans un ouvrage inseré parmi ceux de S. Prosper, dit que c'estoit un chariot de fer que l'on tenoit ainsi suspendu dans Alexandrie; & l'on sçait que c'est ainsi que l'on représentoit ordinairement le Soleil dans un chariot traîné par quatre chevaux. Voilà de quelle maniere le Démon se joüoit alors d'un peuple superstitieux, & malheureusement credule. Car tout le monde accouroit en foule à ce temple, & le concours de tant de personnes aveu-

glées

*Prosper de  
Promiss.  
part. 3. pro-  
miss. 38.*

*Eunap. in  
Sofopatr.*

glées par l'impieté du Paganisme avoit rendu la ville d'Alexandrie si celebre, qu'on l'appelloit un second monde, mais un monde saint & sacré. Aussi un auteur Chrétien appelloit ce temple de Serapis la colombe qui soûtenoit encore l'édifice ruineux de l'Idolatrie. Et quoyque l'Egypte eust tiré cét avantage du sejour que JESUS-CHRIST y avoit fait pendant son enfance pour se garantir de la persecution d'Herode, que sa présence y avoit répandu une divine benediction pour la peupler un jour de Monasteres & de solitudes religieuses, cette impieté subsistoit encore au milieu de tant de saints solitaires, & de tant d'exemples de pieté.

*Chron.  
Prosper.*

## CHAPITRE V.

*On découvre les infamies des Payens dans Alexandrie. Ils y excitent une sédition, & tuent plusieurs Chrétiens.*

**E**NFIN le moment estant venu que Dieu vouloit effacer les restes de l'Idolatrie par le moyen de Theodose & de ses enfans, il ne souffrit pas que le culte de Serapis deshonorast plus long-temps la ville d'Alexandrie, où la Religion Chrétienne estoit établie depuis tant d'années, & qui avoit esté gouvernée depuis plusieurs siècles par un tres grand nombre de saints Evêques. L'occasion de la ruine de ce temple sacrilege vint de la démolition d'un grand bastiment fort ancien, mais fort négligé, & qui ne pouvoit estre de quelque usage que par les gros murs qui s'en estoient conservez. C'estoit un temple de Bacchus, que l'Empereur Constance avoit autrefois donné aux Evêques Ariens d'Alexandrie, c'est à dire à Gregoire ou à Georges, & que Theodose venoit d'accorder depuis peu à Theophile Evêque Catholique de la mesme ville, qui le luy avoit demandé pour en faire une nouvelle Eglise, à cause que les autres ne pouvoient contenir la multitude de tous les fideles, qui croissoit visiblement tous les jours.

*Ruffin. l. 2.  
c. 6.  
Socrat. l. 3.  
c. 16.  
Sozom. l. 7.  
c. 15.*

Theophile voulant donc mettre ce lieu en estat d'y celebrer les Mysteres, & ayant commencé par en ôster les statuës, & faire recherche des lieux obscurs & secrets, où l'on se persuadoit que les superstitions Payennes avoient esté

Bbb

exercées, on trouva en un endroit des cavernes cachées, & creusées sous terre, qui paroissent beaucoup plus propres à couvrir des crimes, & à receler des larcins, qu'à faire des ceremonies, & à celebrer des Mysteres d'aucune Religion. On y découvrit en effet les instrumens les plus ridicules & les plus infames des superstitions Payennes; & Theophile les ayant produits en public, les fit promener par toute la ville, pour se mocquer de l'usage si honteux que les adorateurs de Serapis en avoient fait jusqu'à ce temps-là, & donner à tout le monde une juste horreur de ces abominations.

Les Payens, & particulièrement ceux d'entre eux qui faisoient profession de Philosophie, voyant que l'on produisoit du fond des tenebres & des cavernes leurs crimes & leurs desordres les plus detestables, & ne pouvant souffrir que l'on exposast ainsi aux yeux du public des maux qu'ils avoient tenus cachez pendant tant de siècles, commencerent à faire les furieux & les enragez, comme si la cervelle leur eust esté renversée pour avoir bû du poison. Ils ne se contenterent pas, comme ils avoient fait par le passé, de troubler la ville par des cris seditieux, mais ils en vinrent aux mains, prirent les armes, livrerent souvent des combats aux Chrétiens au milieu des places publiques; & il se forma de part & d'autre une guerre toute déclarée entre ces deux corps de Religions, comme si ç'eust esté de differens peuples. Et quoyque les Chrétiens eussent au dessus de leurs ennemis l'avantage du nombre & de la force, neanmoins ils avoient moins de fierté qu'eux, parce que les sentimens de leur Religion les rendoient plus retenus. Ce qui faisoit que ces Payens après avoir blessé, & quelquefois mesme massacré plusieurs des nostres, se retiroient au temple de Serapis, comme à une citadelle de leur parti; mais ils estoient aussi contraints de laisser sur la place quelques-uns des leurs, qui y avoient esté tuez.

Lorsque l'on y pensoit le moins, on les voyoit quelquefois sortir de ce lieu comme de leur forteresse, pour faire des prisonniers; & quand ils les avoient entraînez dans ce temple, ils les contraignoient d'offrir des sacrifices sur les autels, où ils allumoient du feu pour ce sujet. Ils les faisoient mourir après leur avoir fait souffrir les supplices les

plus cruels. Ils en pendoient quelques-uns à des gibets; & ayant rompu les jambes aux autres, ils les précipitoient dans des cavernes que l'antiquité avoit bastie avec beaucoup de curiosité & de soin, pour servir d'égoûts au sang des victimes, & à toutes les autres ordures qui estoient les suites necessaires de leurs sacrifices.

Ce ne fut pas tout d'un coup qu'ils s'emporterent à ces violences, & ils ne les commirent que par degrez. Car ne les ayant exercées d'abord qu'avec crainte, & ensuite les ayant executées avec confiance, ils les commirent enfin par desespoir, comme des personnes qui n'avoient plus rien à ménager; & s'estant renfermez dans ce temple sacrilege, ils n'y vesquirent plus après cela que de brigandage & de butin. Enfin se laissant aller aux derniers excès de la fureur pour répandre le sang des citoyens d'Alexandrie, ils choisirent pour chef de leur entreprise criminelle un certain Olympe qui se disoit Philosophe, & qui en portoit l'habit, pour deffendre leur forteresse par ses ordres, & se maintenir impunément dans l'exercice de leur tyrannie.

Cét Olympe estoit venu expressément de Cilicie en Egypte pour se consacrer entièrement au culte de Serapis. C'estoit un homme d'une riche taille, d'une mine avantageuse, qui avoit l'abord tout à fait agreable, civil, courtois, & engageant au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, éloquent, & capable de rendre plausible tout ce qu'il avoit entrepris de persuader, & dont les excellentes qualitez estoient considerées par les Payens pour estre plustost quelque chose de divin, que des perfections purement humaines. Il ne faut donc pas s'étonner de ce qu'il fut choisi par une populace mutinée pour estre le chef & le conducteur de leur revolte, estant déjà engagé par sa propre inclination dans un parti fondé sur le zele du culte d'une fausse divinité, dont il avoit luy-mesme prédit la ruine.

Evagre Préfet d'Egypte, & Romain General de la milice, firent leur devoir en cette rencontre pour maintenir l'autorité des Loix Romaines, dont la conservation leur avoit esté confiée. Dès qu'ils eurent appris la nouvelle de ce tumulte, ils en furent tout à fait épouvantez, & accoururent au temple de Serapis avec beaucoup d'agitation &

de trouble. Ils s'informerent aussi-tost du sujet d'une si grande insolence, & demanderent à quoy tendoit ce concours de tant de personnes, & cette assemblée dans laquelle on répandoit le sang des habitans d'Alexandrie d'une manière si criminelle, & mesme devant les autels. Mais ces seditieux ayant fortifié les avenues de ce temple, ne répondirent aux plaintes de ces deux grands Officiers que par un bruit confus & par un tumulte tout nouveau, & se contenterent de témoigner leur mauvaise disposition par de grands cris, sans vouloir rendre aucune raison de leur conduite. Neanmoins ces Magistrats ne laisserent pas, pour les faire rentrer en eux-mêmes, de leur envoyer quelques personnes qui les avertirent de leur part de faire reflexion sur la puissance de l'Empire Romain, sur la rigueur avec laquelle les Loix punissent ces emportemens seditieux, & sur tous les mauvais effets qui sont les suites ordinaires de ces crimes. Mais comme ces revoltés, qui ne reconnoissoient point d'autres regles de leur entreprise si extravagante & si téméraire que l'excès de leur fureur, s'estoient fortifiés dans un lieu dont la situation estoit si avantageuse à leur deffense, & qu'on ne pouvoit rien faire contre eux qu'en y opposant de plus grandes forces, Evagre & Romain ne virent pas d'autre parti à prendre pour eux en cette rencontre, que d'en donner avis en diligence à Theodose.

Cependant ceux qui s'estoient ainsi renfermez dans ce temple de Serapis, s'affermissoient dans leur mauvaise resolution, tant par l'enormité du crime que leur propre conscience leur reprochoit d'avoir commis, que par les exhortations d'Olympe. Cét organe du Démon, qui demeurait avec eux revêtu de son habit de Philosophe, leur representoit qu'il ne falloit pas negliger les sacrifices ordinaires de leur patrie, & qu'il falloit mesme mourir pour leur deffense, si l'occasion s'en presentoit. Et comme il les voyoit abbatus & consternez à cause du renversement de leurs Idoles, il les avertissoit de ne pas abandonner pour cela leur Religion, disant que ces statuës n'estoient qu'une matière corruptible, & de simples representations, ce qui faisoit qu'elles pouvoient ainsi estre aneanties; mais qu'elles avoient esté habitées par des puissances divines qui s'estoient ensuite envolées dans le Ciel, lorsqu'on les avoit jettées par

terre. Voilà les discours que tenoit ce Docteur d'impieté à ceux qui s'estoient retirez avec luy dans le temple de Serapis.

## CHAPITRE VI.

*Theodose ordonne d'abatre tous les temples des Idoles à Alexandrie. On commence par la statue de Serapis.*

Cependant l'Empereur informé de ce qui se passoit à Alexandrie, envoya promptement ses ordres pour faire cesser le tumulte; & il y mesloit des loüanges pour relever le bon-heur des Chrestiens qui avoient esté massacrez par ces infideles, & reconnoissoit qu'ils avoient remporté en cette rencontre la couronne du martyre; en quoy l'Eglise a suivi son jugement, honorant ces Chrestiens comme des Martyrs le 17. de Mars.

*Bolland.  
Mart. 17.  
Tom. 2.*

Comme il estoit persuadé que le sang qu'ils avoient répandu devant les autels des Démons qu'ils refusoient d'adorer, les avoit rendus Martyrs, & que la douleur de leur mort estoit surmontée par la gloire de leurs merites, sa douleur ordinaire l'empescha d'en demander la vengeance. En quoy il agissoit selon l'esprit de l'Eglise qui en a toujours usé de la sorte en de semblables occasions, & s'est abstenüe de vanger par l'épée des bourreaux le sang des Martyrs, de peur, dit S. Augustin, que les souffrances des serviteurs de Dieu, qui doivent estre glorieuses & honorables à l'Eglise, ne luy devinssent honteuses par l'effusion du sang de ses ennemis, parce que ces sortes de supplices, quoyque justes en eux-mêmes, paroissent toujours odieux.

*Ruffin. l. 2.  
c. 23.  
Socrat. l. 5.  
c. 16.  
Sozom. l. 7.  
c. 15.*

*Aug. Ep.  
158.*

Theodose eut encore en cela un autre motif. Car comme il souhaitoit de corriger, & non pas de faire perir les coupables, il esperoit que sa bonté les feroit rougir de leurs crimes, & les porteroit à embrasser la Foy Chrétienne. Mais ne voulant pas que sa douceur fust une occasion de nouveaux excès, afin de couper la racine aux soulèvemens des Payens qui excitoient des seditious pour la deffense de leurs temples, il ordonna que l'on raseroit tous ceux qui estoient dans Alexandrie, & commit l'execution de cet ordre à Theophile qui l'avoit sollicité.



Lorsque l'on sceut à Alexandrie que les lettres de ce Prince estoient arrivées, & que les Chrétiens & les Payens eurent fait de part & d'autre une espece de trêve pour se rendre au temple, où l'on en devoit faire la lecture pour les régler; à peine en eut-on ouï la premiere page, dont le commencement estoit une condamnation de la superstition Payenne, que les Chrétiens commencerent à élever un grand cri de joye, & que les Payens furent saisis de crainte, & tomberent dans la consternation. Il n'y eut aucun d'eux qui ne cherchast quelque lieu à l'écart pour se cacher, & qui ne se mist en peine de trouver les sentiers les plus étroits & les moins connus pour s'enfuir plus seurement, & pour se jeter secretement sous nos autels; de sorte que tous les assistans estoient convaincus, que la présence de Dieu ayant donné au peuple la confiance & la hardiesse dont il avoit besoin, la fureur du Démon, qui avant cela s'estoit déchaînée dans Alexandrie, venoit d'en estre bannie entierement.

Olympe chef du parti des Payens, ce Philosophe si genereux & si brave, cet Orateur si intrepide qui avoit animé les autres à deffendre le culte de Serapis jusqu'à l'effusion de leur sang, s'estoit retiré dès la nuit de devant pour un sujet qui merite d'estre rapporté. Car estant cette nuit-là mesme dans le temple de Serapis, il y avoit entendu, comme Sozomene disoit l'avoir appris, une voix qui chantoit Alleluia, quoyque les portes fussent fermées, & tout le monde dans un grand repos. Il ne douta nullement que ce ne fust un présage de la victoire des Chrétiens, & sortant du temple à l'heure mesme sans faire de bruit, il monta sur un vaisseau, & s'enfuit en Italie, couvert de toute la confusion que sa lascheté & son inconstance luy rendoient inevitable.

Il y eut beaucoup d'autres Payens, qui ne se croyant pas en seureté après les violences qu'ils avoient commises, se cachèrent en divers endroits d'Alexandrie: d'autres l'abandonnerent absolument pour se retirer en d'autres lieux. On remarque particulierement au nombre de ces derniers deux Grammairiens Hellade & Ammone, sous lesquels Socrate dit qu'il avoit étudié à Constantinople; & il ajoûte que l'on tenoit qu'ils avoient tous deux esté Pontifes, cet Hellade de Jupiter, & Ammone du singe: car les bestes estoient ado-

rées en Egypte, & y avoient aussi leurs Prestres.

Hellade s'estoit tellement signalé dans cette derniere sedition, qu'il se vantoit quelquefois d'y avoir tué jusqu'à neuf Chrétiens. Et certainement il estoit juste que les Prestres du Démon qui a esté homicide dès le commencement du monde, fussent meurtriers comme luy, & servissent d'instrumens à sa fureur.

Le Rescrit de l'Empereur ayant donc esté lû publiquement, & les Payens se trouvant contraints de ceder à son autorité souveraine, Theophile soutenu par le Gouverneur & le General, se mit en estat d'abbatre les temples. Le peuple estoit tout prest de commencer par la source de l'erreur, c'est à dire par le temple de Serapis. Neanmoins cette premiere ardeur se rallentit insensiblement par l'effet d'une fausse persuasion, dont les Payens mesmes avoient esté les auteurs. Car ils avoient publié par tout que si une main humaine avoit la temerité de toucher à cette Idole, la terre s'entrouvriroit pour faire rentrer toutes choses dans le chaos d'où elles ont esté tirées, & que le Ciel à l'instant mesme tomberoit par terre. Mais pendant que cette vaine frayeur faisoit hesiter le peuple Chrestien d'Alexandrie, un soldat par l'ordre de Theophile, cherchant plustost sa seureté & sa force dans sa Foy que dans ses armes, prit une hache en main, & frappant de toute sa force en donna un tres grand coup dans la machoire de ce simulacre qui trompoit le monde depuis tant de siècles. Les Chrétiens & les infideles jetterent un fort grand cri de part & d'autre, mais le Ciel n'en tomba point pour cela, & la terre n'en fut pas engloutie dans les abysses. Ensuite redoublant ses coups de hache, il en frappa le genouil enfumé de ce bois pourri dont la statue estoit composée en partie, & l'ayant jetté par terre, il le brûla aussi aisément que l'on brûle ordinairement le bois sec. Après cela on arracha la teste de ce simulacre de dessus son cou, ayant fait tomber le boisseau de bled qui luy servoit d'ornement; ensuite on en abbatit les pieds, & les autres membres après les avoir coupez avec des haches, ou entraînnez avec des cordes; & ce fut ainsi que l'on dépoüilla pièce à pièce en présence de toute la ville d'Alexandrie ce lasche & ridicule vieillard qui s'y estoit fait adorer. Enfin on brûla dans l'amphitheatre le tronc de cette statue,

Theodoret. l.  
3. hystor.  
c. 22.

qui estoit tout ce qui en estoit resté. Telle fut la fin de Serapis, & avec luy celle de l'Idolatrie, & de l'ancienne erreur qui avoit dominé dans l'Egypte depuis tant de siècles. Il estoit juste que le Paganisme receust un coup mortel par le renversement de cette fausse divinité, dont la puissance paroissoit si honteusement à la veüe de tout le monde, & dont le creux de la teste n'estoit plein que d'une bande de souris qui y avoient établi leur demeure, & que l'on en vit sortir pour prendre la fuite aussi bien que les Payens, quand elle fut abbatüe.

Prosper Pro-  
miss. Part. 3.

On vit aussi cesser en cette rencontre le prétendu miracle de cette statue du Soleil élevée en l'air dans ce temple par une pierre d'ayman suspenduë à la voûte. Car un serviteur de Dieu ayant découvert cét artifice par une inspiration particuliere, osta l'ayman, & aussi-tost toute cette machine tomba par terre, & se brisa en plusieurs pieces.

#### CHAPITRE VII.

*Démolition du temple de Serapis. On y trouve des croix, & on bastit sur ses ruines l'Eglise de S. Jean Baptiste.*

Ruffin. l. 2.  
c. 21.  
Socrat. l. 5.  
c. 16.  
Sozom. l. 7.  
c. 15.

**A**PRE'S la démolition de l'Idole de Serapis, il n'estoit point à propos qu'un temple qui avoit servi long-temps à tant d'abominations, subsistast davantage au milieu de tant de Chrétiens, & dans une ville Patriarchale. Theophile poussa jusques au bout la victoire & le triomphe de nostre Religion sur le Paganisme; & ayant fait démolir ce temple profane, il en fit un monceau de ruines, sans en laisser autre chose que le fondement qu'il fut impossible de détruire à cause de la grandeur, & de la pesanteur des pierres.

En démolissant cette retraite des Démons, on y trouva des croix gravées sous diverses pierres de l'edifice; ce qui ayant surpris les assistans, les Payens & les Chrétiens vouloient chacun de leur costé tirer cette rencontre à leur avantage. Enfin quelques personnes qui entendoient les hieroglyphes, & les figures sacrées des Egyptiens, & qui avoient embrasé la Religion Chrétienne, découvrirent que selon les regles mystericues de cette science la croix estoit le symbole de la vie future. Ainsi ç'avoit esté par un ordre particuliere de la providence, que les Egyptiens qui avoient fabri-

qué

qué ce temple long-temps avant la naissance de JESUS-CHRIST sans connoistre le mystere de la Croix, que les Payens ont depuis regardé comme une folie, l'avoient en quelque sorte prophetisé pour servir un jour à la conversion de leurs successeurs.

Il y avoit mesme parmi eux une ancienne tradition, que leur Religion & le temple de Serapis dureroient jusques au temps que ce signe de la vie éternelle paroistroit publiquement dans le monde. De sorte que comme ils voyoient alors la Croix arborée de toutes parts, l'étonnement d'un succès si inopiné les portoit à embrasser la Religion Chrétienne, à confesser leurs pechez, & à recevoir le Baptesme. Et c'estoit pour cette raison que l'on voyoit principalement les Prestres & les Ministres des temples se convertir, parce qu'ils avoient sçeu ces prédictions plustost que le simple peuple qu'ils avoient trompé par leurs artifices.

Et comme la veneration de Serapis avoit esté si grande dans Alexandrie, que l'on avoit élevé ses bustes sur les murailles de chaque maison, sur le haut des portes, sur les poutres, & sur les fenestres, on prit alors un si grand soin de les mettre en pieces & de les raser, qu'il ne resta plus ny marque, ny trace, ny le nom mesme non seulement de cette figure monstrueuse, mais aussi de tous les autres Démons, & qu'au lieu de cela il n'y eut personne qui ne fist peindre le signe de la Croix sur les poutres, sur les portes, sur les fenestres, & sur les murailles de sa maison, & qui n'en ornaist les colonnes & les lambris.

On avoit aussi toujous pratiqué dans l'Egypte une coutume superstitieuse de porter au temple de Serapis la mesure dont on se servoit pour marquer la débordement du Nil, & jusques à quel endroit il avoit fait monter les eaux dans les plaines qui estoient au tour de ses bords; & on luy rendoit cét honneur comme à l'auteur de l'inondation, & de la fertilité de l'Egypte. Mais lorsque l'on eut abbatu sa statue, & qu'elle fut réduite en cendres, tout le monde estoit persuadé que Serapis se ressentiroit de cette injure, & qu'il ne falloit plus esperer à l'avenir qu'il continuast de donner ses eaux avec cette affluence qui faisoit toute l'abondance de la province. Cependant Dieu voulant monstrer que ce n'estoit pas de Serapis, qui estoit beaucoup moins ancien que le

Ccc

Nil, mais de luy-mesme, & de son commandement absolu qu'il falloit attendre l'accroissement des eaux, il permit qu'au lieu de voir cesser l'inondation ordinaire, ainsi qu'on l'apprehendoit, elle fut beaucoup plus grande cette année-là mesme, & les suivantes; qu'on ne se souvenoit qu'elle eust jamais esté par le passé. De sorte que depuis ce temps-là on commença à porter à l'Eglise l'aune dont on se servoit pour mesurer le débordement du Nil, afin d'en rendre hommage à Dieu mesme qui est le souverain Seigneur des eaux.

*Sozom. l. 7.  
c. 20.*

Ce fut peut-estre en cette occasion qu'ariva ce que Sozomene rapporte, que le Nil s'estant débordé un peu plus tard qu'à l'ordinaire, les Egyptiens s'en plainirent, & en attribuerent la cause à la deffense qu'on leur avoit faite de sacrifier selon l'usage ancien de leurs peres. Le Gouverneur d'Egypte craignant que leur insolence n'allast jusqu'à la sedition, en avertit l'Empereur, qui après avoir esté informé de l'affaire, manda qu'il falloit preferer la conservation de la Foy aux eaux du Nil, & la Religion à l'abondance des grains. Il vaut mieux, dit-il, que ce fleuve ne coule jamais, s'il est vray qu'on peut le faire sortir de son lit par des enchantemens & par des charmes, & s'il se plaist à se faire offrir des sacrifices, & à souiller par l'effusion du sang des victimes, des eaux qui ont leur source dans le Paradis terrestre. Mais cét Historien ajoûte que le Nil se déborda cette année à l'ordinaire; que l'inondation de ses flots couvrit mesme les lieux les plus élevez, & que paroissant encore enflé après estre arrivé jusqu'à la plus haute mesure des années précédentes, les peuples d'Alexandrie & de Libye craignirent d'estre noyez: ce qui donna occasion aux railleries publiques des Payens mesme d'Alexandrie, & leur fit dire en plein theatre, que le Nil estoit un vieux radoteur qui n'avoit pû retenir son eau. Mais le meilleur effet de cét événement fut la conversion de ces infideles qui renoncerent à la superstition de leur pays, & embrasserent la Foy de JESUS-CHRIST.

*Socrat. l. 1.  
c. 14.*

Theodose qui abolit cette vaine observation du culte du Nil, eut la gloire en cela de marcher sur les traces du grand Constantin, qui de son temps avoit déjà fait mettre dans l'Eglise d'Alexandrie la mesure du débordement de ce fleuve; mais il est plus que probable que Julien l'Apostat dans l'em-

portement de son zele pour le rétablissement du Paganisme, l'avoit fait rapporter dans le temple de Serapis. Dieu l'avoit ainsi permis pour quelque temps, afin que cette mesure en fust enlevée avec plus de honte & plus d'infamie, & que ceux qui mettoient toute leur confiance au Démon, fussent couverts d'une confusion aussi publique, que leur impieté avoit esté insolente.

Après avoir ruiné le temple de Serapis, on y bastit une Eglise d'un costé, & de l'autre une Chapelle de Martyrs toute enrichie d'or, à laquelle on donna le nom d'Arcade. On y mit les Reliques de S. Jean Baptiste, que l'on avoit apportées sous le regne de Julien à S. Athanase. La persécution de l'Eglise n'ayant pas permis que ce grand Saint leur fist rendre en ce temps-là la veneration qui leur estoit due, il les avoit fait ferrer secretement dans la muraille d'une Eglise, disant par esprit de prophetie qu'elles serviroient un jour à ceux qui viendroient après luy.

L'accomplissement de cette prédiction ne fut pas differé pour plusieurs années. Le mesme siècle vit executer sous un Prince Chrétien ce qui avoit esté prophetisé sous un Empereur Apostat; & le Precurseur de JESUS-CHRIST fut honoré après quatre siècles dans un lieu où le Démon avoit regné si long-temps par des sacrifices abominables.

Nous sçaurions encore plus de particularitez de la démolition de ce temple de Serapis, si l'histoire que Sophrone Patriarche de Jerusalem en avoit écrite, estoit venue jusques à nous. Mais cét ouvrage qui estoit tres considerable, selon le rapport de S. Hierosme, s'est perdu dans la suite du temps; & nous n'en avons que ce que les auteurs contemporains nous en ont laissé dans le corps de l'histoire generale de l'Eglise.

*Hieron. Catal. script. Eccles. c. 194.*

## CHAPITRE VIII.

*Theophile ruine tous les temples d'Alexandrie, & fait fondre les metaux des statues à la reserve d'une.*

**A**PRES la chute de Serapis qui n'avoit jamais esté au monde, dit Ruffin, il n'y avoit plus aucun Démon dont le temple fust encore capable de subsister. Ce ne se-

*Ruffin. l. 2.  
c. 24.*  
Ccc ij.

roit pas dire assez, si l'on disoit seulement que la ruine de cette Idole entraîna avec elle celle de toutes les autres statuës du Diable, qui estoient érigées dans les niches de presque toutes les colonnes d'Alexandrie. Car la mesme chose arriva dans toutes les villes de l'Egypte, dans les villages, dans les bourgs, sur tous les rivages du Nil, & jusques dans les deserts; & lorsque l'on y pouvoit découvrir des temples, ou plustost des bustes, ils estoient aussi-tost détruits & jettez par terre par les sollicitations & les instances qu'en faisoient les Evêques de chaque lieu: de sorte que les terres des champs, qui avoient esté destinées au culte du Démon par un abus tout à fait injuste, reprirent leur ancien usage, & servirent tout de nouveau à l'agriculture.

Toutes les statuës d'Alexandrie, ou plustost tous les monstres qui y estoient adorez, eurent le mesme sort, & souffrirent le mesme deshonneur que Serapis qui estoit le chef de l'Idolatrie; & par les soins de Theophile qui s'y appliquoit avec toute la vigilance possible, on publia un ordre de les abattre. L'histoire parle nommément d'un temple de Mithra, qu'il purifia, & dont il exposa les cruels mysteres à la veüe de tout le monde. Elle luy donne cét éloge, qu'estant également plein d'esprit & de vigueur, il ne se contentoit pas de raser les temples des Idoles jusques aux fondemens, mais il découvroit encore à ces peuples abusez les inventions criminelles dont leurs Prestres se servoient pour les tromper. Les auteurs qui se sont mis en peine de nous en apprendre le détail, ont témoigné qu'ils avoient horreur de rapporter les pièges que les Démons avoient tendus à ces miserables Payens par ces superstitions criminelles, les meurtres & les crimes horribles qui s'y commettoient secretement, combien on trouva dans des bassins dorez de testes d'enfans coupées, combien de différentes peintures des morts cruelles que l'on avoit fait endurer à ces miserables. Les Payens estoient si honteux & si confus de la découverte qui s'en fit lors qu'on les exposa à la veüe & à la lumiere de tout le monde, qu'ils furent contraints de prendre la fuite pour n'estre pas les spectateurs & les témoins de leur infamie; mais ceux d'entre eux qui ne purent pas s'en garantir, s'étonnoient de ce qu'ils s'estoient trouvez si mal-heureusement engagez pendant

*Socrat. l. 5.  
c. 16.  
Theodoret l.  
5. c. 22.*

*Ruffin.*

plusieurs siècles dans des fourberies si criminelles & si honteuses. La confusion qu'ils en eurent produisit un tres bon effet; & plusieurs d'entre eux ayant condamné leurs erreurs, & reconnu le crime dont ils s'estoient rendus coupables, embrasserent la Foy de JESUS-CHRIST.

Ces Prestres impies avoient eu la malice de fabriquer des statuës d'airain & de bois, qui estoient creuses par dedans, & d'en placer contre la muraille; & y entrant eux-mesme ensuite par des lieux secrets, ils s'en servoient pour commander ce qu'ils vouloient aux Payens miserablement abusez, qui executoient leurs ordres par un principe de Religion. Theophile découvrit ce mystere d'iniquité, & en détrompa le peuple.

Ruffin en rapporte une histoire horrible, pour faire juger par ce seul exemple de la malice de ces Prestres Idolatres, d'une infinité d'autres semblables qu'il se croit obligé d'omettre. C'est touchant un Prestre de Saturne nommé Tyran, qui abusoit des femmes les plus qualifiées de la ville, en persuadant à leurs maris que ce faux Dieu desiroit qu'elles passassent la nuit dans le temple. Car ces miserables maris se faisoient un honneur & un merite extraordinaire de leur infamie; & recevant cette proposition comme une grace toute particuliere de cette prétendue Divinité, ils ne se mettoient en peine que de parer & d'ajuster leurs femmes, & de les charger de présens, de peur que si elles y fussent venues sans cela, Saturne ne les eust rejettées comme indignes de ses faveurs. Après que l'on eut fermé les portes du temple sur une femme d'un citoyen d'Alexandrie, qui y estoit entrée à la veüe de tout le monde ensuite de la permission, & selon le desir de son mari; cét abominable Prestre éteignit toutes les lampes du temple, & se cacha dans le creux de son Idole pour parler à cette femme, comme s'il eust esté la Divinité à laquelle elle venoit de faire sa priere, & pour la remplir en mesme temps de joye & de frayeur. L'ayant ainsi surpris & épouvantée, il descendit de sa niche, luy déguisa l'adultere dont il avoit formé le dessein sous le nom d'une action sainte, & abusa de son excessive credulité pour assouvir sa passion en luy ravissant l'honneur. Il y avoit déjà fort long-temps qu'il seduisoit ainsi les femmes les plus considerables d'Alexandrie sous ce faux prétexte de Religion

& de pieté. Mais un jour ayant voulu engager dans ce commerce criminel une d'entre elles qui estoit moins credule, & plus sage que les autres, elle reconnut la voix de cét abominable sacrificateur du Démon, revint chez elle, avertit son mari de tout ce mystere d'iniquité; & cét habitant d'Alexandrie poussa la chose si loin pour en tirer la raison, que le fourbe estant appliqué à la question, avoua toute l'histoire de ses infamies. Tous les Payens generalement en furent couverts de confusion, voyant leurs familles deshonorées, leurs meres manifestement adulteres, eux-mesmes hors d'estat de pouvoir connoistre leurs peres, & leurs enfans illegitimes. Une découverte si publique d'une si longue suite d'abominations contribua beaucoup au renversement general des Idoles & des temples où l'on avoit commis tant de crimes; comme la révelation d'un mesme desordre avoit autrefois fait chasser les Juifs de Rome sous le regne de Tibere. C'est sans doute cette histoire si horrible de la ville d'Alexandrie, que S. Cyrille d'Alexandrie a voulu marquer lorsqu'il parle des crimes de cette nature, qui se commettoient tout publiquement dans le temple de Saturne.

*Ioseph. An-  
tiquit. In-  
daic. l. 18.  
c. 4.*

*Eunap.  
Sard. in  
Edef.*

La destruction de l'Idolatrie ne fut pas le seul fruit que l'on tira de ce renversement des statuës. Car Theodose les ayant données à l'Eglise d'Alexandrie pour servir à la subsistance des pauvres, Theophile les fit toutes fondre, à la réserve d'une seule, pour en faire divers vases, & les employer en d'autres necessitez. Il se peut faire que c'est ce qui a donné sujet à Eunape de dire, que cét Evefque & les Officiers Romains estoient revenus de cette entreprise du renversement des statuës non couverts de sang, mais chargez d'or, & qu'une partie de leur adresse estoit employée à voler & à cacher les statuës pour s'en enrichir. Le témoignage d'un ennemi aussi déclaré que l'est ce Payen, doit estre suspect par la consideration de sa personne; mais celle de Theophile peut donner quelque lieu à ce soupçon, si l'on en juge par la suite de ses actions, & par le reproche que S. Isidore de Damiete luy a fait d'avoir trop de passion pour les pierres.

Cét Evefque d'Alexandrie ne pouvoit faire un plus grand dépit aux Payens, que de faire placer en un lieu public cet-

te statuë qu'il avoit reservée, pour faire voir à la posterité quels Dieux les Payens avoient autrefois adorez, de peur qu'ils ne le desavouassent un jour. Ils en furent blesez tres sensiblement, & s'en plainquirent comme d'un affront que l'on faisoit à leur Religion. Mais leurs plaintes estoient fort inutiles, & ils furent contraints malgré eux de digerer cette amertume.

Tous les Chrétiens en general eurent sujet de benir Dieu pour un si heureux changement, quand ils virent que les soins & l'application vigoureuse de Theophile avoient purgé entierement la ville d'Alexandrie de l'Idolatrie qui y reugnoit depuis tant de siècles, & qui sembloit comme partager avec JESUS-CHRIST l'empire sur les peuples de l'une des plus considerables villes du monde. Mais Theodose qui estoit vivement touché de l'honneur du Christianisme, ne put contenir sa joye quand il apprit une si agreable nouvelle. Il étendit à l'instant les mains vers le Ciel, & dit, à ce que l'histoire remarque, ces mesmes paroles; *Je vous rends graces, JESUS-CHRIST, de ce que l'ancienne erreur est éteinte si heureusement, sans que la ville d'Alexandrie ait beaucoup souffert dans son estat temporel.*

## CHAPITRE IX.

*Ruine du temple de Canope. On y met des Reliqués,  
& des Moines.*

TOUTE l'Egypte jouit du mesme bon-heur dont Dieu avoit favorisé la ville d'Alexandrie pour la destruction de l'Idolatrie; mais on n'en sçait rien de particulier, si ce n'est ce qui arriva à Canope.

Cette ville estoit distante environ de dix ou douze stades d'Alexandrie, c'est à dire de prés d'une demi-lieue, ou selon les autres, de douze milles, située en un endroit tout à fait commode & agreable, & qui donnoit le nom à l'une des embouchures du Nil. On y voyoit quantité de temples & d'hostelleries, & c'estoit un lieu fort celebre & fort frequenté; ce qui y faisoit commettre une infinité de crimes. Car sous prétexte d'y enseigner l'ancienne science des Egyptiens, que l'on appelloit les Lettres Sacerdotales, on y te-

*Bolland. 35.  
Janv. Tom.  
II.  
Amm. Mar-  
cell. l. 22.  
Eunap. in  
Edef.  
Russin. l. 2.  
c. 26.*

noit une école presque publique de magie. On y avoit veu peu de temps auparavant un Philosophe nommé Antonin y faire profession de cet art diabolique. Car il est aisé de juger par Eunape, qu'il estoit magicien ; & quoyque sa mere Sosipatre qui y excelloit encore beaucoup plus que luy, eust prédit qu'il n'y acquerreroit pas une grande réputation, il s'y estoit rendu néanmoins si celebre, que la jeunesse y accouroit de toutes parts pour l'entendre. Mais il ne découvroit pas facilement ses secrets, parce que l'inclination du Prince n'estoit pas favorable pour cela.

Les Payens qui confideroient Canope comme la source & l'origine de la superstition, avoient tant de veneration pour cette ville, qu'elle estoit devenue plus celebre qu'Alexandrie mesme. Mais quoyque le Dieu qui y estoit adoré passast dans l'esprit des Egyptiens pour supérieur à tous les autres Dieux, il ne put néanmoins se deffendre du zele de Theophile. Car il ne faut nullement douter, ou qu'il ne travaillast immédiatement par luy-mesme, si ce lieu estoit de son Diocese ; ou qu'il n'appuyast de toute son autorité l'Evêque du lieu, s'il y en avoit un à Canope, ce qu'il n'est pas aisé de montrer par l'antiquité.

*Eclairciss. 1.*

Quoyqu'il en soit, on y abbatit tous les temples & toutes les statues profanes ; on y renversa de fond en comble tous ces monumens du Paganisme ; & on fit tout ce qui estoit nécessaire, afin de changer ce lieu si celebre & si fréquenté en une triste & affreuse solitude. Ces temples sacrileges qui n'estoient que des cavernes où l'on commettoit toutes sortes de crimes, & ces bustes d'impieté furent entierement jettez par terre, & démolis, & on bastit en leur place des temples en l'honneur de Dieu, & de hautes & magnifiques Eglises.

Au lieu des Démons qu'on adoroit auparavant, on y fit réverer les os & les chefs des Saints Martyrs, que l'on y apporta pour y estre les Ministres & les Ambassadeurs des fideles, en presentant à Dieu les prieres que les Chrétiens y adressoient. Et Dieu a permis qu'Eunape nous ait laissé un si visible monument de la veneration des Reliques, quoyqu'il mette le venin de son impiété dans le témoignage qu'il rend aux usages anciens, & aux ceremonies de nostre Religion. Car après avoir parlé avec indignation de ceux qui

avoient

avoient renversé les temples des faux Dieux, & brisé leurs simulacres dans l'Egypte, il dit ; Que les Chrétiens établirent aussi des Moines dans la ville de Canope, afin qu'en la place des Dieux visibles ils rendissent des honneurs divins à des esclaves & à des hommes criminels, en prévenant les esprits par l'engagement des ceremonies ; Qu'en effet après avoir salé les testes de ceux qui avoient autrefois esté punis pour avoir commis plusieurs crimes, & à qui les Juges avoient fait souffrir le dernier supplice, ils les faisoient passer pour des Dieux, se mettoient à genoux devant leurs tombeaux, & tenoient à grand honneur de se frotter de la poussiere de leurs sepulchres ; Que quelques-uns de ces hommes estoient appellez Martyrs, les autres Diacres, arbitres & mediateurs auprès des Dieux, quoyqu'en effet pendant qu'ils estoient au monde ils eussent esté des esclaves qui avoient porté le joug d'une infame servitude, que le fouet eust esté leur chastiment, & qu'ils portassent des cicatrices honteuses, & des marques de leurs crimes dans les images que l'on leur avoit dressées ; Que c'estoit là les Dieux que portoit encore cette terre.

*Eclairciss.*

2.

La conduite de l'Eglise dans la veneration des Reliques, ne pouvoit estre mieux justifiée que par le témoignage de ses propres ennemis ; & il estoit juste que les Heretiques qui ont eu l'insolence de condamner ce saint usage, fussent condamnés par le rapport des Payens mesmes. Car c'est si peu un Paganisme de rendre ce culte religieux aux ossemens de nos Saints, & aux moindres parcelles de leurs corps qui ont esté les organes du S. Esprit, que lorsque l'on a voulu abolir dans l'Egypte les restes du Paganisme, on substituoit à la place des Idoles des faux Dieux les images de nos Martyrs, & les précieuses dépouilles de leurs membres qui avoient esté ceux de JESUS-CHRIST mesme, & les temples de son S. Esprit. L'Eglise qui estoit conduite par ses lumieres, parloit le mesme langage, & observoit sur ce sujet la mesme discipline par toute la terre ; & dans le temps mesme que S. Ambroise faisoit dans Milan une partie de sa piété de la veneration des Reliques de S. Gervais & de S. Protas, de S. Nazaire & de S. Celse, & de toutes les autres qu'il regardoit comme les thresors de son Eglise, Theophile associoit dans l'Eglise au triomphe du Divin

D d d



Sauveur sur l'Idolatrie, les corps de ses Saints qui estoient morts pour la deffense de la Foy.

*Bolland. 31.  
Janv. p.  
1088.*

*Figuras &  
insignia.*

L'histoire des Saints Martyrs Cyr & Marc, qui peut avoir esté écrite au commencement du 7<sup>e</sup> siècle, nous apprend que Theophile bastit à Canope une grande & magnifique Eglise des Apostres, & que voulant de mesme purifier le village de Manuthe à deux stades de la mesme ville, parce que c'estoit une retraite de Démons, & y mettre les images des Apostres & des Evangelistes, pour préserver ce lieu contre l'operation des malins esprits, il fut prévenu par la mort, que l'on sçait luy estre arrivée en 412. mais que S. Cyrille son successeur y mit des Reliques de S. Marc, de S. Jean, & de S. Cyr, qui y furent fort reverez depuis ce temps-là; & que cette translation se fit avec beaucoup de ceremonie & de pompe, pour la seureté du lieu, pour en bannir les Démons, & pour la guerison des maladies.

Eunape se plaint encore de ce que Theophile avoit établi des Moines à Canope, & en divers autres lieux d'où il avoit osté les Idoles. Il les déchire outrageusement autant qu'il peut, les accusant de n'avoir rien d'humain que la figure, & de mener une vie de pourceaux. On apprend de luy que les personnes de cette profession estoient habillées de noir en ce temps-là. Car il dit que pourveu qu'un homme fust vestu de cette couleur, il avoit alors un pouvoir absolu de faire tout ce qu'il vouloit, Il y avoit en ce temps-là tant de vertueux Solitaires qui honoroient la profession Monastique, qu'Eunape ne pouvoit sans calomnie diffamer generalement tous ceux qui passoient leur vie dans le desert; & il est à croire que Theophile avoit choisi les plus vertueux pour répandre la pieté aux environs de Canope, après y avoir renversé les Idoles. On voit néanmoins par plusieurs lettres de S. Isidore de Damiete, qui écrivoit quelque temps après, que l'yvraye estoit meslée dès ce temps-là avec le bon grain, & qu'il y avoit dans l'Egypte mesme des Solitaires extraordinairement déreglez.

*Verba Senio-  
rum apud  
Rosveidum  
p. 572.*

Certainement il y en avoit parmi eux d'une pieté si consommée, que Theophile en fit venir quelques-uns chez luy pour l'aider par leurs prieres dans cette graude execution de la démolition des temples; & ils y donnerent des exemples

de sobrieté & d'austerité. Aussi S. Hierosime donne la préférence de la pieté aux Monasteres de l'Egypte & de la Mesopotamie au dessus de tous les autres de tout le reste du monde. Et c'est probablement le Monastere de Canope dont le mesme Saint dit en l'année 404. qu'on luy avoit donné heureusement le nom de la Penitence, & qui est si celebre dans les écrits de S. Jean Climaque.

*Hieron. l. 5.  
Comment. in  
Isaiam. c. 19.*

*Joan. Climac.  
Grad. 5.*

Voilà comment Dieu acheva d'accomplir merveilleusement dans l'Egypte la démolition des simulacres & des Idoles, qu'il avoit prédite en termes si clairs & si précis par le Prophete Ezechiel. Il arma premierement le bras de Nabuchodonosor pour ruiner cette province; & ce Roy qui estoit l'executeur de la vangeance de Dieu, y renveria les Idoles. Mais cette premiere destruction ne fut que l'image de celle qui arriva sous Theodose, & qui fit enfin tomber les Idoles des cœurs des Egyptiens, aussi-bien que de leurs temples, en leur faisant abjurer une superstition qui les avoit rendus également ridicules & criminels.

*Ezech. c. 30.*

#### CHAPITRE X.

*Les Démons prédisent eux-mesmes leur ruine. Theodose tasche de détruire entierement l'Idolatrie dans l'Empire.*

IL y eut encore d'autres prédictions de ce grand événement, que celle qui est renfermée dans le style mystereux du Prophete Ezechiel. Dieu qui estoit seul capable d'un ouvrage si important à son Eglise, & de si difficile execution, en avoit donné la connoissance à Bezariou l'un des plus illustres Solitaires qui fust alors dans l'Egypte, & le luy avoit découvert par avance dans une oraison qui dura 14. jours entiers, selon le témoignage de ceux qui rapportent cette histoire. Aussi n'estoit-ce pas pour luy seul qu'il eut cette révelation. Car il en fit part à S. Jean d'Egypte pour le consoler par la relation d'une nouvelle si agreable, & l'assura que Dieu avoit ordonné que les temples fussent détruits.

Le Démon qui pouvoit avoir appris ce secret de l'avenir, ou par le discours de ces Saints, ou par ceux des Prophetes qui l'avoient annoncé long-temps auparavant, voulut aussi

*Aug. de Di-  
vin. Demon.  
c. 5. 6. 7.*

se donner la gloire de l'avoir prédit, & fit de cette connoissance une preuve de sa grandeur & de sa divinité prétendue pour l'endurcissement des Payens.

*Eunap. in  
Etesf.*

Outre les marques qui s'en trouverent dans le temple de Serapis, où il y avoit des croix gravées, ainsi que nous l'avons rapporté; si nous en croyons Eunape, le fameux Magicien Antonin, dont nous avons aussi parlé, avoit prédit qu'après sa mort, & Serapis & tous les autres temples seroient ruinez, à cause des Martyrs qu'on y enterroit. Cette prédiction ne pouvoit que leur estre aussi glorieuse, qu'elle estoit honteuse à ces divinités impuissantes, qui n'avoient point la force de se deffendre contre les os & les cendres de ceux qu'ils avoient autrefois eux-mêmes fait massacrer par la fureur des Tyrans, & par l'épée des bourreaux qui estoient leurs supports & leurs organes.

*Ibid. c. 1.*

Cette prédiction de la ruine du temple de Serapis, que l'on disoit avoir esté faite par un Payen, donna occasion à un Livre que S. Augustin fit depuis, & qu'il intitula, *de la divination des Démons*, où après avoir montré dans un entretien qu'il eut avec ses amis sur ce sujet dans l'Octave de Pasque, qu'encore que Dieu permette que les Démons prédissent quelquefois des choses véritables, on ne peut pas conclure de là qu'il approuve qu'on les adore, il fait voir à peu près comme S. Antoine l'avoit déjà prouvé autrefois, de quelle maniere ils peuvent connoître ce que les hommes ne connoissent pas, pourquoy ils disent mesme les choses qui leur sont desavantageuses, & par quelle sagesse Dieu leur permet de connoître & de prédire l'avenir.

*Cod. Theodos.  
lib. 16. tit.  
x.*

Après tout, il ne faut pas se persuader que la démolition des temples des Egyptiens n'ait esté l'ouvrage que d'une seule année. Il y en avoit un trop grand nombre en Egypte, pour pouvoir estre renversez tous en si peu de temps. Et ce fut pour favoriser le zele de Theophile & des autres Evêques, & des Chrétiens de cette province, que Theodose mit la dernière main à ce grand coup de providence par une Loy qu'il adressa le 17. Juin à Evagre Préfet, & à Romain Comte d'Egypte, par laquelle il deffend à routes sortes de personnes de sacrifier aux Idoles, & d'entrer dans les temples. De plus il condamne les plus grands Magistrats qui le feroient à quinze livres d'or d'amande, &

oblige mesme leurs officiers & leurs subalternes, à payer la mesme somme, s'il se trouvoit qu'ils ne se fussent point opposez de toutes leurs forces à ce crime de leur chef.

Mais cette Loy ne fut qu'un effet du soin general qu'il avoit pour toute l'étendue de l'Empire dans les choses qui regardoient la Religion. Car il avoit déjà ordonné la mesme chose dans toutes les provinces le 27. de Février de la mesme année. Le 18. de Novembre de l'an 392. il deffendit absolument l'immolation des bestes, & les autres moindres actes d'Idolatrie, sous peine de confiscation des maisons & des terres où ils auroient esté exercez.

Il alla mesme encore plus loin, si l'on en croit Theodoret. *Theodoret. l. 2. s. c. 21.* ret, qui dit que cét Emperer avoit fait une Loy pour démolir les temples des Idoles par tout son Empire, & que les Magistrats alierent avec main forte dans toutes les villes pour executer cét ordre.

Mais les Evêques d'Egypte ne furent pas les seuls qui sçurent se prévaloir d'une occasion si favorable, & qui se servirent utilement du zele que Theodose avoit pour l'Eglise. Nostre France s'en ressentit plus qu'aucune autre province; & il luy suffit alors d'avoir S. Martin au nombre de ses Evêques, pour voir détruire l'Idolatrie dans la plupart de ses villages. Cét homme Apostolique, en qui Dieu avoit mis le don des miracles avec toutes les vertus nécessaires à la perfection d'un grand Prelat, s'y appliqua avec une activité incroyable, exposant sa vie une infinité de fois, pour empêcher que les Idoles ne fissent mourir plus long-temps une infinité d'ames rachetées par le précieux Sang de JESUS-CHRIST. Tantost on le vit accepter avec confiance la condition que les Payens luy offroient, de consentir que l'on abbatist un pin qui estoit planté auprès d'un temple sacrilege, pourveu qu'il voulust s'y laisser lier, & recevoir sur son corps le coup qu'il porteroit en tombant, & lorsque tout le monde le croyoit accablé sous la ruine de cét arbre, il le fit tomber de l'autre costé sans autre effort que du seul signe de la Croix; de sorte que les Payens qui s'y estoient mis en lieu de seureté pour en estre les spectateurs, furent sur le point d'en estre écrasés eux-mêmes. Tantost il surmonta la violence du feu, en se jettant luy-mesme au milieu des flammes que le vent avoit portées

*Sulpic. Ser.  
ver. de vit.  
S. Martin.  
c. 10. &c.  
Id. in Dial.  
log.*

avec une rapidité incroyable dans une maison voisine d'un temple profane qu'il avoit entrepris de brûler, & le feu n'eut point d'autre vertu que de brûler les endroits qui luy estoient marquez par ce Saint. Quelquefois on vit les Anges, la pique d'une main, & le bouclier de l'autre, luy témoigner qu'ils venoient de la part de Dieu luy prester main forte pour la démolition des Idoles; & en un instant les Payens qui l'avoient repoussé avec insolence & avec injures, le regarderent ruiner de fond en comble leur temple impie & sacrilege, & reduire en cendre leurs autels profanes, en reconnoissant publiquement l'impuissance de leurs Idoles, & faisant profession de vouloir à l'avenir adorer le Dieu de S. Martin. Quelquefois il vit tomber à ses pieds ceux qui vouloient, l'épée & le cousteau à la main, l'empescher de démolir ces temples & ces Idoles. Tantost Dieu luy fit la grace d'abatre par le seul effort de sa priere des temples qu'on luy assuroit ne pouvoir estre renversez par une grande troupe de soldats & de peuples. Et il en usa dans toutes ces occasions comme les Evesques d'Egypte, en bastissant des Eglises ou des Monasteres sur la ruine de ces lieux profanes.

*Chron. Alexand.*

*Eclairciss.*

Dans l'Orient on vit à Damas le temple des Payens changé en une Eglise de Chrétiens sous l'autorité de Theodose; & la mesme chose arriva à celui d'Heliople en Phenicie, qui est appellé dans la Chronique d'Alexandrie, le grand & celebre temple de Batavie, basti à trois rangs de pierres. Mais si ce miracle fut d'autant plus grand, qu'il changea en peu de temps toute la face extérieure de l'Egypte, ce fut encore une plus grande merveille de voir les cœurs de pierres changez inopinément en des cœurs de chair, Dieu faisant naistre des pierres mesmes des enfans à Abraham, c'est à dire en recevant au nombre de ceux qui luy rendoient un veritable culte religieux, un tres grand nombre de Payens qui s'estoient rendus semblables par l'Idolatrie aux pierres qu'ils faisoient profession d'adorer.

## CHAPITRE XI.

*S. Marcel Evesque d'Apamée ruine miraculeusement un temple à Apamée. Il est tué en ruinant un autre temple.*

*La Foy se répand par tout.*

**I**L n'y eut rien de plus celebre en ce temps-là dans cette histoire de la démolition des temples profanes, que ce qui se passa dans le renversement de celui d'Apamée par les prieres de S. Marcel; & cette relation seroit imparfaite, si nous supprimions cét evenement avant que de revenir en Occident.

Apamée estoit alors l'une des villes les plus considerables de la Syrie, située sur une riviere nommée Axée, selon Sozom. l. 7. c. II. Strabo. Plin. Marcian. sur l'Oronte. Elle avoit pour Evesque un saint homme nommé Marcel, successeur de Jean qui assista en 381. au Concile Oecumenique tenu à Constantinople. Theodoret. l. 5. hist. c. 21. Theodoret parle de luy comme d'un Prelat d'un merite extraordinaire parmi les Evesques de son siècle, & le represente comme un homme tout divin, excellent en toutes choses, & brûlant de l'esprit de Dieu selon le commandement de l'Apotre. C'estoit peut-estre le mesme Marcel, qui estant encore nouveau Solitaire aux environs de Berœe & de Calcide, sous les Abbez Acace & Paul, fut envoyé par eux à S. Epiphane, pour le supplier de faire quelque Traité contre les heresies, & en mesme temps pour satisfaire au desir que Marcel personnellement avoit d'entrer dans la connoissance d'un homme aussi celebre par sa pieté, qu'estoit celui vers lequel on l'envoyoit. Il recueillit tout le fruit qu'il attendoit d'une si importante députation; & c'est ce qui a enrichi l'Eglise de ce grand ouvrage de S. Epiphane, qui détruit encore tous les jours les nouvelles heresies par le récit & la refutation des anciennes. Cét Evesque d'Apamée écrivoit des lettres aux Martyrs, dit Theodoret, & en recevoit des réponses: ce qui peut faire juger qu'il avoit une habitude particuliere avec S. Eusebe Evesque de Samosates, qui est le seul Martyr que nous connoissons sous Valens parmi un tres grand nombre de Confesseurs. La familiarité des Martyrs

Epiphane. in Proem.

luy fut si avantageuse, qu'insensiblement elle luy apprit à s'appivoiser au martyr qui devint enfin la récompense de toutes ses autres vertus.

Il estoit chargé de la conduite d'un peuple attaché sur tous les autres à l'Idolatrie, jusques là mesme qu'il faisoit venir des Galiléens & des payfans du Mont Liban pour la garde de ses temples. Mais cette obstination criminelle fut ce qui luy fit concevoir la necessité de raser ces temples, pour retirer de l'erreur un si grand nombre de partisans de l'impieté. La Loy que Theodose venoit de faire de démolir les temples par toutes les villes, ne pouvoit rencontrer un zele plus embrasé que le sien pour l'execution d'un ordre si avantageux à l'Eglise. Il fut le premier à satisfaire promptement au desir de l'Empereur. Il ne pouvoit esperer sur ce sujet une occasion plus favorable que celle du Gouverneur de l'Orient, qui estoit venu en ce temps-là à Apamée accompagné de deux Tribuns avec leurs soldats, & qui alloit apparemment de ville en ville avec cette escorte par ordre de Theodose, pour y abattre les temples. Le plus grand zele des Payens pour leurs Idoles se trouvant incontinent rallenti par la veuë de ces soldats, le Gouverneur entreprit de ruiner un tres grand temple de Jupiter, qui estoit enrichi de tous les ornemens imaginables. Mais ayant reconnu par l'effort qu'il fit pour le démolir la solidité & la force de sa structure, il crut qu'il n'y avoit point de force humaine qui fust capable d'en desfunir & d'en abattre les pierres.

Le Saint Evesque Marcel voyant le découragement & la timidité de ce Gouverneur, l'envoya executer sa commission dans les autres villes, & demanda à Dieu pendant ce temps-là, qu'il luy fist la grace de luy découvrir les moyens d'executer luy-mesme cette démolition. Pendant qu'il estoit occupé de cette pensée, il vit venir chez luy un matin un homme qui n'estoit ny Architecte, ny Masson, & qui ne sçavoit nul autre mestier, mais qui gaignoit sa vie à porter des pierres & du bois sur ses épaules. Cependant ce porte-faix si méprisable en apparence luy engagea sa parole de démolir ce temple sans nulle difficulté, ne demandant pour toute récompense de cette entreprise, que le salaire de deux manœuvres. Ce qui luy ayant esté promis

par

par ce saint Evesque, voicy le moyen dont cét homme s'avisa.

Ce temple situé sur une montagne estoit accompagné de quatre galeries en quarré. Les colonnes qui le souvenoient estoient tres grandes, & de la hauteur du temple mesme. Chacune de ces colonnes avoit seize coudées de tour. Les pierres en estoient naturellement tres dures; & il n'y avoit gueres d'instrument de massons qui en pust venir à bout. Ayant donc fait des fossez en rond tout au tour de ces colonnes, & les ayant environnées de bois d'olivier, il passoit ainsi de l'une à l'autre; de sorte qu'en ayant déjà creusé trois en cette maniere, il mit le feu dans le bois qu'il venoit de préparer pour cét effet. Mais il parut aussi-tost un Démon fort noir & fort affreux, qui empescha que le feu ne prist à ce bois, & en arrestra la violence. Cét homme donc assisté de l'ouvrier qu'il avoit pris pour luy servir d'aide, voyant après plusieurs tentatives qu'il ne pouvoit venir à bout de faire brûler ce bois, il en avertit S. Marcel qui dormoit après midi. Ce Saint Evesque estant venu à l'heure mesme à l'Eglise, se fit apporter de l'eau dans un vaisseau, & l'ayant mise sous l'autel, & se prosternant contre terre, demanda à Dieu qui est si plein de misericorde, qu'il ne souffrist pas plus long-temps la tyrannie du Démon, mais qu'il daignast découvrir la foiblesse & l'impuissance de cét ennemi, & sa propre force, de peur que les infideles n'en prissent l'occasion de s'endurcir plus que jamais dans leur impieté.

Après qu'il eut fait cette priere, & formé le signe de la Croix sur cette eau, il commanda à un de ses Diacres nommé Equice, qui avoit beaucoup de foy & de zele, de prendre cette eau, de courir de toute sa force pour la jeter sur ces colonnes avec une grande confiance en Dieu, & d'y mettre luy-mesme le feu. Cét ordre ayant esté executé, le Démon qui ne pouvoit souffrir la vertu de cette eau, prit la fuite à l'instant mesme; & le feu prenant une nouvelle vigueur par le mélange de cette eau, comme si ç'eust esté de l'huile que l'on eust jettée dessus, prit aussi-tost au bois qu'on avoit préparé pour luy servir de matiere, & le consuma en un moment. Tout le costé du temple qui tenoit à ces colonnes fut aussi-tost entraîné avec elles, & tomba par terre. Ce fracas si épouvantable ayant excité

Eee

un tres grand bruit qui fut entendu par toute la ville, chacun y accourut de tous costez pour s'en instruire par ses propres yeux; & ayant appris aussi que le Démon avoit pris la fuite, il n'y eut point de langue qui ne fust occupée à en louer Dieu, & à luy chanter des Hymnes & des actions de grâces.

Ce fut ainsi que ce divin Pontife ruina tous les temples de la ville dont il avoit la conduite, & des villages qui en dépendoient, plustost par sa confiance au secours de Dieu, que par la force des hommes. Aussi son zele luy cousta la vie, & irrita tellement les Payens dont il abolissoit la fausse Religion, qu'ils trouverent enfin le moyen de se deffaire de luy. Car comme il eut appris que dans un canton des environs d'Apamée, nommé Aulon, il y avoit un fort grand temple, il s'y en alla pour le détruire, menant avec luy des gladiateurs & des soldats. Et s'estant approché de ce lieu, il se retira en un endroit assez éloigné, pour estre hors de l'atteinte des traits; parce qu'estant goutteux il ne pouvoit ny combattre, ny attaquer les ennemis, ny s'en garantir par la fuite. Mais pendant que les soldats & les gladiateurs estoient occupez à l'assaut de ce temple, quelques Payens ayant appris qu'on l'avoit abandonné seul dans le lieu où il s'estoit retiré, se détacherent du corps de leurs troupes par l'endroit où on ne leur avoit pas livré l'assaut, & estant venu fondre sur luy lorsqu'il y pensoit le moins, ils s'en faisirent, & le firent mourir en le jettant dans le feu, sans que l'on connust en ce temps-là ceux qui luy avoient osté la vie. Et lorsque dans la suite du temps on connut qui ils estoient, les enfans de ce saint Evesque se mirent en estat de faire vanger par la Justice la mort de leur pere. Mais un Concile de la province arresta cette poursuite, ne jugeant pas qu'il fust juste que l'on se mist en peine de faire punir une mort, pour laquelle tant celuy qui l'avoit soufferte, que ses enfans & ses amis avoient plustost sujet de remercier Dieu de la grace qu'il luy avoit faite de mourir pour luy.

Les Grecs & les Latins font la feste de ce Martyr le 14. jour d'Aoust; & l'on voit dans le Menologe des Grecs quelques particularitez de sa vie qui ne se trouvent pas dans les Historiens; comme entre autres choses, qu'il avoit esté Préfet

avant son Episcopat; au moins est-il certain qu'il avoit esté marié, puisque Sozomene luy donne des enfans. On marque cecy sous Theodose; & Agapet son successeur gouvernoit déjà l'Eglise d'Apamée vers le commencement du regne d'Arcade. *Theodoret. l. 1. c. 27.*

Mais quelque soin que Theodose apportassent pour détruire le Paganisme, il y eut encore quelques villes qui s'obstinèrent à la conservation de leurs temples. L'histoire remarque entre autres les peuples de Petra & d'Areople dans l'Arabie, ceux de Raplia & de Gaza dans la Palestine, qui se signalerent pour ce sujet par leur opiniâtreté. On y joint ceux d'Heliople en Phenicie, & d'Apamée en Syrie, dont nous venons de parler. Car la divine providence avoit permis que cet Empereur laissast quelque chose à la pieté de ses enfans, & au zele de S. Jean Chrysostome qui s'employa avec beaucoup de vigueur à la destruction du reste du Paganisme dans l'Orient, lorsqu'il fut élevé sur le siége de Constantinople. Il tascha aussi de faire abbatre le temple celebre de Marnas à Gaza; ce qui a fait dire à S. Hierosme, que depuis que Serapis estoit devenu Chrétien, Marnas renfermé dans son temple (car on l'avoit fermé) pleuroit sa désolation, & attendoit à tous momens qu'on le vinst jeter par terre. Enfin on ne peut mieux concevoir l'estat triomphant où l'Eglise estoit alors, que par ce qu'en dit ce Pere, qu'il arrivoit tous les jours des Solitaires qui venoient de l'Inde, de la Perse, & de l'Ethiopie; que les soldats d'Armenie quittoient leurs carquois; que les Huns apprenoient le Pseautier; que les glaces de la Scythie estoient échauffées par l'ardeur de la Foy; & que l'armée des Gots portoit de tous costez dans ses tentes la mesme Croix qui sert d'ornement à nos Eglises. *Sozom. l. 7. c. 19.*

Mais il faut finir cette année si glorieuse à Theodose, & retourner en Occident, pour y voir l'humiliation de ce grand Prince abandonné pour quelque temps aux tenebres de sa passion par une secreete permission de Dieu, qui l'en retira promptement par le zele ardent & la severité charitable de S. Ambroise. Et quoyque les sujets dont nous allons estre occupez soient moins agreables que les derniers dont nous venons de faire la relation, ils n'en sont pas moins édifiants, l'humilité des Roys & des Empereurs peni-

## CHAPITRE XII.

*Cruautéz exercées à Theffalonique par ordre de Theodose.*

L'ENNEMI de nostre salut, qui redouble ses tentations pour faire tomber les personnes dont l'eminente vertu luy paroist insupportable, ne put souffrir plus longtemps que la pieté de Theodose travaillast impunément avec un si grand succès à la destruction de son empire; & l'attaquant tout de nouveau par l'endroit où il le connoissoit plus foible, il le fit tomber dans ses pièges lorsqu'il s'en deffioit le moins. Ce ne fut ny par l'oisiveté, ny par les secretes amorces du plaisir des sens, comme il avoit fait autrefois tomber David: car il sçavoit que sa chasteté estoit à l'épreuve de cette sorte de tentation. Mais parce qu'il s'agissoit de faire tomber dans un desordre public & scandaleux le plus grand Prince du monde, il le porta à la vengeance & à la cruauté, sous prétexte de punir par la justice l'insolence d'un peuple rebelle; & voicy quelle en fut l'occasion.

En l'an 390. Butheric qui commandoit les troupes dans l'Illyrie, avoit un Echançon qu'un cocher public de Theffalonique Métropole de cette province, avoit sollicité de commettre un crime abominable, à cause duquel cét Officier de l'Empire l'avoit fait mettre en prison. On sçait combien la passion des spectacles estoit encore furieuse en ce temps-là, & sur tout combien le peuple avoit de curiosité & de chaleur pour la course des chevaux. Comme il s'en devoit faire une tres celebre quelque temps après cét emprisonnement, les habitans de Theffalonique demanderent la liberté du cocher qu'ils jugeoient nécessaire au divertissement public de leur ville; & sur le refus que l'on fit de l'accorder, ils firent une sedition si violente, que Butheric mesme y perdit la vie, sans parler de plusieurs autres Officiers qui furent traînez, & tuez à coups de pierres. Il estoit presque impossible qu'une action si insolente ne fust pas reprimée autant qu'elle meritoit. Car d'une part le crime estoit tout à fait enorme; & de l'autre le naturel de

*Socrat. l. 7.**c. 25.**Ruffin. l. 2.**c. 18.**Theodoret. l.**5.**Paulin. vit.**S. Ambros.**Aug. l. 5. de**Civit. Dei**c. 26.*

Theodose estoit assez violent, s'il ne s'en fust rendu maistre par le secours de la grace; & ceux qui entreprennoient de l'échauffer & de le porter à la vengeance, y trouvoient au fond de son cœur de tres grandes dispositions. Ainsi la premiere nouvelle de ce qui s'estoit passé dans Theffalonique excita dans l'ame de cét Empereur une colere qui eust pû paroistre equitable, si elle fust demeurée dans les bornes de l'humanité, & de cette moderation dont les grands Princes ne doivent jamais se départir, lors mesme qu'ils arment la severité des Loix pour punir les actions les plus criminelles. Neanmoins comme cét Empereur revenoit aisément à luy dans le temps qu'il estoit le plus émû, surmontant par sa pieté Chrétienne son impetuosité naturelle, & qu'il se laissoit aisément porter à la clemence, il promit de pardonner au peuple de Theffalonique à la priere des Evesques qui luy en firent instance.

*Ambros. Ep.**55. 59.**Ambros.**Serm. 3. de**Div.*

Comme S. Ambroise estoit celuy d'entre eux qui avoit le plus de crédit auprès de luy, il ne s'épargna nullement dans cette importante occasion. Il le conjura souvent de vaincre son propre ressentiment, & luy representa combien l'exacte punition qu'il vouloit faire seroit une chose cruelle. Mais oubliant ce premier engagement de bonté & de douceur, qui luy faisoit une heureuse nécessité de la parole qu'il avoit donnée à ces Prelats, il se laissa depuis emporter aux importunités des Seigneurs de sa Cour, qui obtinrent de luy par leurs sollicitations secretes, qu'il puniroit avec la derniere rigueur les habitans de Theffalonique. Et c'est ce qui a fait dire à S. Ambroise, qu'il estoit dans cette faute par la malice des autres.

Ruffin l'un de ses Ministres, dont la vie ambitieuse & la mort tragique devinrent depuis si celebres dans l'histoire, fut l'un de ceux qui luy inspirerent ce mauvais conseil. Il estoit alors Grand Maistre du Palais, & avoit succédé en cette charge à Cefaire, qui la tenoit encore le 3. Septembre de l'année précédente. Il la garda mesme jusqu'à ce qu'il fut fait Préfet du Prétoire d'Orient durant son Consulat en l'an 392.

*Magister of-**fictorum.**Cod. Theod.**l. 10. tit.**l. 3. tit. v.**l. 49.*

Ceux qui porterent Theodose à cette extreme severité contre la ville de Theffalonique, ne manquerent pas de raisons d'estat assez plausibles & apparentes pour la luy persuader.



Son autorité Imperiale y estoit entierement exposée; l'impunité d'un si grand crime pouvoit porter les peuples des autres provinces à en commettre de semblables; & le sang de Butheric & de plusieurs autres Officiers si cruellement massacrez par la mutinerie d'une populace seditieuse, sembloit estre une voix puissante qui sollicitoit hautement la vengeance de ce Prince. Car quel Magistrat, disoit-on, voudroit se mettre en peine à l'avenir de punir les crimes, si le zele que l'on avoit pour la justice, ne seroit qu'à fournir aux coupables la matiere d'en commettre encore de plus enormes? Et à quoy seroit-ce réduire la majesté des Souverains, si après avoir méprisé leurs ordres avec outrage, l'on égorgeoit encore leurs principaux Officiers sans crainte d'aucun chastiment?

Voilà une partie des considerations politiques que ces Grands du monde, qui approchoient de la personne de l'Empereur, luy representoient pour le fortifier dans sa premiere inclination naturelle contre les sentimens de douceur que les Evesques luy avoient inspirez. Mais ceux qui s'opposoient secretement à la clemence de Theodose, eurent grand soin que S. Ambroise n'eust aucune connoissance de leurs sollicitations, jusqu'à ce que la chose eust esté entierement executée, sçachant bien que si cette intrigue venoit à sa connoissance, il dissiperoit aussi-tost toutes leurs illusions.

C'estoit sans doute par leur instigation que cét Empereur se plaignoit souvent de ce qu'on rapportoit à nostre Saint tout ce qui se passoit dans son Conseil; & cela luy fermoit la bouche, & l'empeschoit de faire des remontrances sur les mauvaises resolutions qui s'y prenoient. Car il ne pouvoit en user autrement, sans exposer ses amis à l'indignation du Prince, auprès duquel on les auroit aussi-tost punis comme coupables d'avoir révelé ses secrets. Mais il avoüe qu'en cette rencontre il s'estoit trop fié à la bonté de Theodose, & que son excessive credulité l'ayant prévenu de la pensée que cét Empereur avoit resolu de pardonner un si grand excés, & de révoquer l'ordre qu'il avoit donné de le punir, il avoit laissé aux autres la liberté toute entiere de le préoccuper de leurs raisons politiques; de sorte que ne croyant pas devoir craindre le mal qui en arriva

depuis ce temps-là, il ne s'estoit pas mis en peine de l'arrester. Ainsi il ne put empescher pour cette fois que Theodose ne fist paroître qu'il estoit homme, & sujet à faillir comme les autres. Cette nouvelle experience luy fit connoître la misere humaine, & combien il est difficile de nous garantir des pièges que le Démon nous tend continuellement, nous tentant d'un costé quand nous l'avons surmonté de l'autre; & qu'à moins que l'ame ne veille sans cesse, & ne s'attache fortement aux choses du Ciel, il ne nous est pas possible de nous échaper de ses artifices.

Mais quoyque tout le monde convienne de l'injustice & de la cruauté de l'Arrest qui fut donné contre les citoyens de Thessalonique, on ne demeure pas d'accord de ce qu'il portoit. Nostre Saint ne nous en apprend rien, parce qu'il témoigne que c'estoit une chose connue. Ruffin dit que Theodose commanda de faire assembler le peuple dans le Cirque, pour l'y faire environner secretement par les soldats qui avoient ordre de mettre au fil de l'épée tout ce qui se rencontreroit; ce qui n'estoit pas punir un crime par les regles de la justice, mais satisfaire à la fureur. En effet la ville fut abandonnée à l'épée pendant trois heures, si nous en croyons Paulin, qui nous apprend que par ce moyen plusieurs innocens y perirent. Et cette particularité est assez conforme à ce qu'à écrit Theodoret, que Theodose ayant suivi en cette affaire, non la justice & la raison, mais une colere immoderée, tira l'épée contre tout le monde indifferemment, sans faire aucune recherche, ny aucun discernement des innocens & des coupables; & qu'on prétendoit qu'il y avoit eu jusqu'à sept mille hommes qui avoient perdu la vie dans ce massacre.

Sozomene seul a écrit que l'on commanda de tuer un certain nombre de personnes sans aucune distinction; en sorte que des passans & des étrangers se trouverent engagez dans ce carnage. Il loue particulièrement la generosité d'un esclave, qui voyant son maistre arresté, vint prendre sa place, & se mit en estat de souffrir au lieu de luy la mort à laquelle on le conduisoit. Mais il n'y a rien de plus touchant, ny de plus tragique, qu'une autre histoire qu'il témoigne estre arrivée en cette rencontre. Un Marchand voyant ses deux fils entre les mains des soldats qui estoient sur le point de

les égorger, s'offrit luy-mesme en leur place, & déclara qu'il vouloit bien souffrir la mort pour leur conserver la vie à tous deux, promettant pour reconnoissance de cette grace, de donner tout l'or & l'argent qu'il possédoit. Les soldats touchés de compassion pour sa misere, luy accorderent ce qu'il demandoit, mais seulement pour un de ses fils, ne croyant pas pouvoir les sauver tous deux, sans s'exposer eux-mesmes au danger d'estre recherchez, parce que le nombre des personnes qu'ils devoient tuer leur ayant esté donné par compte, il manquoit, s'ils se contentoient de ne faire mourir qu'une personne au lieu de deux. Mais le pere regardant ses deux enfans avec gemissement & avec larmes, ne put se résoudre sur le choix qu'on l'obligeoit de faire de l'un des deux; & comme il les aimoit également, tout ce qu'il put faire fut de demeurer dans l'inquietude de cette délibération jusqu'à ce qu'on leur eust osté la vie.

Ainsi la punition de Thessalonique, qui devoit estre le remede des crimes que cette ville rebelle avoit commis, devint elle-mesme un plus grand crime que n'estoient ceux dont Theodose poursuivoit la réparation; & l'on vit par l'emportement de ce Prince, que si la colere est une passion aveugle dans le cœur du commun des hommes, elle va quelquefois jusqu'à la fureur dans celuy des Roys, où elle se trouve armée de la souveraine puissance. L'esprit de vengeance qui luy estoit suggeré par ses Conseillers & ses Ministres, luy fit oublier en cette rencontre qu'il estoit homme, & responsable de sa conduite à la justice de Dieu; & puisque c'est un mal beaucoup moindre de laisser un crime impuni, que de punir un innocent, cét Empereur attiroit sur luy une terrible condamnation, en envelopant indifferemment les innocens & les coupables dans un mesme chastiment. Il est vray qu'estant rentré en luy-mesme, il révoqua l'ordre injuste qu'il avoit donné contre ceux de Thessalonique; mais il le fit trop tard pour en arrester l'execution, & il eut tout sujet de condamner à loisir la précipitation de sa colere.

## CHAPITRE XIII.

*S. Ambroise se retire à la campagne, & écrit à Theodose pour le porter à se reconnoistre.*

UNE si triste nouvelle se répandit en peu de temps dans tout l'Empire Romain. Mais lorsqu'elle fut portée à Milan on en fut extraordinairement surpris, Theodose ayant fait juger par ses actions précédentes qu'il n'estoit pas capable d'un si grand excès. On y tenoit alors un Synode à cause des Evêques des Gaules, qui y estoient venus pour les affaires de l'Eglise. Tous ceux donc qui s'y rencontrerent gemirent de cette inhumanité. Il n'y en eut pas un qui ne la considérast avec douleur comme un crime enorme; & on eust sans doute rendu S. Ambroise coupable du peché de l'Empereur, s'il n'eust eu la generosité de luy dire qu'il avoit besoin de se réconcilier avec Dieu. Car il se fust condamné luy-mesme par sa propre bouche, s'il fust demeuré muet par une lasche dissimulation, après avoir établi cette maxime qu'il avoit apprise de l'Escriture, que les Evêques ne doivent pas faire temerairement des affronts aux Princes, en les reprenant trop séverement pour des fautes peu considerables; mais qu'un Evêque ne les doit nullement épargner quand ils ont commis de grands pechez, & qu'il est obligé dans ces importantes occasions de les corriger, & de les reprendre avec une juste severité.

Ce fut ce qu'il pratiqua exactement en cette rencontre. Mais de peur de s'emporter luy-mesme à l'impetuosité de son zele, comme l'Empereur avoit fait à la violence de sa passion, il eut soin de s'y conduire avec beaucoup de précaution & de sagesse. En effet il aima mieux, comme il le témoigne luy-mesme, manquer en quelque sorte à son devoir, que de blesser le respect & la déference qui estoit due à l'Empereur. Il crut mesme devoir souffrir que les autres Evêques le blasmassent d'agir avec trop peu de force & d'autorité, plustost que de donner lieu à Theodose de se plaindre de ne le pas traiter avec assez de consideration pour la qualité de sa personne; & il craignit qu'en irritant son esprit, il ne le rendist moins capable de se reconnoistre.

Ce fut uniquement dans cette veüe, qu'ayant sçeu que ce Prince qui avoit esté faire quelque voyage, estoit prest de revenir à Milan, au lieu de l'attendre, comme il n'avoit point manqué en toute autre occasion, mesme au peril de sa vie, il sortit de la ville deux ou trois jours auparavant, sous prétexte de prendre l'air; & il en avoit effectivement un tres grand besoin, parce qu'il estoit fort incommodé. Outre cette importante consideration, il se croyoit encore obligé d'en user ainsi, parce que Theodose trouvant mauvais qu'il sçeuft les resolutions du Conseil, il falloit necessairement qu'il s'éloignast de la Cour, de peur d'en apprendre des choses qu'il ne pourroit ny dire, parce qu'il craignoit d'exposer ses amis, ny taire, parce qu'un Eveſque ne peut taire la verité sans blesser sa conscience. Mais la principale raison de sa retraite estoit pour laisser quelque temps Theodose aux mouvemens de sa propre conscience, dans l'esperance qu'il reviendroit de luy-mesme, comme cela luy estoit assez ordinaire, & dans la crainte qu'il avoit de l'aigrir par la maniere dont il seroit obligé d'agir avec luy, & peut-estre publiquement.

La retraite de S. Ambroise parloit assez hautement pour avertir Theodose de son peché; mais il falloit un langage plus exprés que celui-là pour le faire rentrer en luy-mesme. Car si David qui estoit Roy & Prophete tout ensemble, a eu besoin d'un autre Prophete pour luy faire appercevoir deux crimes enormes & tres grossiers qui avoient causé un tres grand scandale parmi son peuple, comme les Medecins, selon la pensée de S. Jean Chrysostome, ont besoin eux-mesmes de Medecins quand ils sont malades; il ne faut pas s'étonner que Theodose qui estoit Roy, & non pas Prophete, & qui avoit de son costé l'apparence de la justice, soit demeuré si long-temps dans une fausse paix de sa conscience, dont les flatteries de ses Ministres estoient capables d'empescher les justes remors.

Mais plus il estoit insensible, & plus S. Ambroise estoit touché de l'estat où il le voyoit réduit par un si funeste changement. Il se regardoit comme un laboureur qui après avoir cultivé un champ avec un grand soin, y voit tomber la gresle dans le temps mesme qu'il croit estre sur le point d'y faire une abondante recolte; & son affection tendre

*Chrysostom.  
de Peniten-  
tiâ & mo-  
sticiâ Regis  
Achab.*

pour l'Empereur l'eust rendu inconsolable, si la confiance qu'il avoit en Dieu, ne luy eust fait esperer qu'il écoute-roit ses gemissemens & ses prieres en faveur d'un Prince qui ne connoissoit pas l'enormité de son crime.

Comme il estoit tout occupé de ces pensées affligeantes, la nuit mesme qu'il estoit prest à partir, il crut voir Theodose venir à l'Eglise, & se representa fortement qu'il ne pouvoit offrir le Sacrifice pour l'amour de luy; ce qu'il prit pour une marque certaine que Dieu vouloit qu'il se soûmît à la penitence. Cependant il luy écrivit une lettre de sa main, afin que l'Empereur fust assuré que personne que luy ne l'avoit veüe. Elle est venüe jusques à nous; & pour estre pleine d'affection & de respect, elle n'en est pas moins genereuse.

Il luy represente la grandeur du crime qu'il avoit commis, & luy reproche d'avoir fait dans Thessalonique ce qu'on ne se souvenoit pas qu'il fust jamais arrivé. Il luy apporte l'exemple de la penitence de David, & luy montre qu'il ne doit point avoir de honte de faire ce qu'a fait un Roy Prophete, qui estoit auteur de la posterité de JESUS-CHRIST selon la chair; & que comme David reconaut humblement sa faute, après que Nathan la luy eut fait remarquer sous la parabole d'un homme riche qui avoit enlevé & tué l'unique brebis d'un pauvre, pour donner à manger à un hoſte nouvellement arrivé chez luy; ainsi s'il avoüe franchement son peché, & s'il prononce ces paroles d'un Roy Prophete; *Venez, adorons Dieu, prosternons-nous devant luy, & pleurons devant le Seigneur qui nous a créés; on luy répondra aussi comme l'on fit à ce Prince; Puisque vous avez du regret de vostre faute, Dieu vous la remet, & vous ne mourrez point. Et après luy avoir encore rapporté la penitence de ce saint Roy pour l'expiation de son peché ensuite du dénombrement qu'il avoit fait de son peuple, il conclut par ces excellentes paroles. Ce n'est pas pour vous confondre que je vous ay écrit toutes ces choses; mais seulement dans le dessein de vous exciter par ces exemples du plus saint des Roys à oſter ce peché de vostre regne: & vous l'osterez en humiliant vostre ame devant Dieu. Vous estes homme; voicy une tentation qui vous arrive; surmontez-la genereusement. Le peché ne s'abolit*

» que par la penitence & par les larmes. Ce n'est ny un Ange,  
 » ny un Archange, c'est Dieu seul qui nous peut dire après  
 » que nous avons peché, *Je suis avec vous* ; & il ne remet  
 » les pechez qu'à ceux qui en font penitence. Je vous le con-  
 » feille, je vous en prie, je vous y exhorte, je vous en aver-  
 » tis, estant touché d'une profonde douleur de ce que vous  
 » qui estiez le parfait modèle d'une pieté inouïe, qui estiez  
 » le Prince du monde le plus plein de douceur & de clemen-  
 » ce, qui ne pouviez souffrir qu'il y eust aucun innocent ex-  
 » posé au danger de perir, ne foyez pas maintenant affligé  
 » de la mort d'un si grand nombre d'innocens. Quoyque  
 » vous ayez eu d'heureux succès dans les batailles, & que  
 » vous meritez de grandes loüanges dans tout le reste de  
 » vostre conduite, on peut dire néanmoins que la pieté est  
 » le comble de toutes vos bonnes œuvres, & la principale  
 » de vos vertus. Le Diable vous a envié la plus noble & la  
 » plus excellente de toutes vos qualitez. Rempotez la victoi-  
 » re sur luy, puisque vous avez encore le moyen de le vain-  
 » cre. N'ajoutez point un nouveau peché à celui que vous  
 » avez déjà commis, en faisant ce que plusieurs n'ont pû faire  
 » sans se causer à eux-mesmes un notable préjudice.

Il ajoute ensuite qu'il n'a pas encore à se plaindre que Theodose n'eust pas voulu se soumettre à la discipline, luy dont il préféreroit la pieté à celle de plusieurs Empereurs, ne l'égalant qu'à un seul d'entre eux, quoyqu'il eust sujet de le craindre à l'avenir ; mais il luy déclare qu'il n'a pas la hardiesse d'offrir le Sacrifice s'il prétend d'y assister, ne croyant pas que comme il ne luy estoit pas permis de l'offrir en présence du meurtrier d'un seul innocent, il le puisse en présence d'un Prince qui a fait répandre le sang d'une infinité d'innocens ; & il luy proteste que c'estoit Dieu mesme qui le luy avoit deffendu la nuit précédente par le songe que nous avons rapporté, & encore par d'autres marques qu'il n'exprime pas.

Il le conjure donc d'attendre pour offrir le Sacrifice du corps de JESUS-CHRIST, qu'il en ait reçu le pouvoir, afin que son Hostie puisse estre agreable à Dieu ; & de se contenter cependant du sacrifice de la priere, qui est un sacrifice d'humilité capable de luy obtenir misericorde ; au lieu que l'autre eust esté pour luy une action de mépris,

qui eust attiré sur sa personne l'indignation de Dieu, s'il l'eust offert à contre-temps.

Seigneur, dit-il, plûst à Dieu qu'avant que vous en fus-  
 siez venu là, je me fusse plustost arresté à mes pensées  
 qu'à vostre maniere d'agir ordinaire. Dans la créance que  
 j'avois que vous pardonniez promptement, & revoquiez  
 sans retardement & sans peine les ordres severes que vous  
 pouviez avoir donnez pour la punition des coupables, vous  
 vous estes laissé prévenir, & je n'ay fait aucun effort pour  
 éviter une chose contre laquelle je n'avois pas dû me pré-  
 cautionner. Mais il en faut rendre graces à Dieu, qui veut  
 chastier ses petits serviteurs afin de ne les point perdre.  
 C'est une chose qui m'est commune avec les Prophetes, &  
 elle vous sera commune avec les Saints. Est-ce que je ne  
 feray pas plus d'estat du pere de Gratien, que de mes pro-  
 pres yeux ? Vos autres enfans, ces chers & aimables gages  
 de vostre Majesté, doivent m'obtenir ce pardon. Comme  
 je les aime tous tant qu'ils sont, j'ay commencé à vous  
 presser sur ce sujet par un nom qui m'est doux & agreable.  
 Je vous aime, je vous chers, vous estes le sujet de mes vœux  
 & de mes prieres. Si vous me croyez, suivez moy en fai-  
 sant ce que je vous exhorte de faire. Si, dis-je, vous me  
 croyez, reconnoissez la verité & la justice de ce que je vous  
 dis. Que si vous ne me croyez pas, pardonnez moy ce que  
 je fais, & ce que je ne ferois point si je ne préférerois Dieu à  
 vostre Royale personne. Je souhaite, auguste Empereur,  
 que vous jouissiez avec vos saints enfans d'une parfaite tran-  
 quillité, & que vostre Empire soit heureux & florissant.

## CHAPITRE XIV.

*Theodose accepte & exécute la penitence que S. Ambroise  
 luy impose.*

Ces remontrances estoient dignes du zele de S. Am-  
 broise ; mais il ne fut pas le seul qui en fit à Theodose,  
 s'il s'en faut tenir à l'expression de Ruffin, qui les attribue  
 generalement aux Evesques d'Italie. Et en effet il est aisé  
 de croire que les Evesques des Gaules & d'Italie qui estoient  
 alors assemblez à Milan, ainsi que nous l'avons remarqué,

& qui avoient témoigné tant de douleur de la faute qu'il avoit commise, ne demeurèrent pas muets quand il y arriva, & messèrent quelque remontrance aux respects qu'ils luy rendirent.

*Paulin. vit. Ambros.* Cependant il semble que Theodose n'ouvrit pas si tost les yeux pour reconnoître le desordre de sa conscience, & que ce ne fut qu'au bout de quelque temps qu'il se rendit à de si salutaires exhortations. Car nous apprenons de *Theodoret. l. 5. c. 15.* Theodoret, que cét Empereur étant à Milan, & voulant aller à l'Eglise selon sa coûtume, S. Ambroise qui estoit revenu depuis peu de la campagne, alla au devant de luy hors du vestibule, & luy tint ce discours pour l'empescher d'y entrer. Il semble, Seigneur, que vous ignoriez encore » quelle est l'enormité & l'étendue du crime que vous avez » commis en faisant mourir tant de personnes, & qu'après » que vostre colere est apaisée, la raison n'a pas encore re- » pris sa place pour connoître la grandeur de cét excès. » Il se peut faire que l'éclat de vostre Souveraineté vous » ébloüit, & vous empesche de remarquer vostre peché, & » que la licence dont vous jouïssiez de faire tout ce qu'il vous » plaist, offusque vostre raison. Il faut néanmoins que vous » considerez vostre nature qui est mortelle & fragile comme » celle des autres hommes, & que vous fassiez réflexion sur » la poussiere dont nous avons tous esté tirez, & en laquelle » nous retournerons un jour. Vous commandez, Seigneur, » à des hommes qui sont de mesme nature que vous, & qui » ont l'honneur d'estre serviteurs du mesme Maistre. Car il » n'y a qu'un seul Seigneur & qu'un seul Roy, & c'est celuy » qui a créé tout cét Univers. Avec quels yeux regarderez- » vous donc le Temple de ce commun Seigneur ? De quels » pieds vous servirez-vous pour marcher dans ce saint lieu ? » Comment pourrez-vous élever vers luy des mains qui sont » encore toutes trempées dans le sang que vous avez si in- » justement répandu ? Comment recevrez-vous sur ces mes- » mes mains le saint & sacré corps du Seigneur ? Comment » approcherez-vous de vostre bouche son sang si auguste & si » précieux, vous qui avez répandu injustement le sang de tant » de personnes par une parole pleine d'emportement & de » fureur ? Sortez donc d'icy, & n'avez point la hardiesse » d'augmenter vostre peché par de secondes actions encore

plus criminelles que la premiere. Acceptez un lien que Dieu le Seigneur de cét Univers autorise du haut du Ciel, & approuve par son suffrage. Car il renferme en luy- » mesme un remede souverain, & vous y trouverez vostre » salut. «

S. Ambroise parloit à cét Empereur avec le zele d'un Apôtre ; mais il ne laissoit pas de conserver pour luy au fond de son cœur toute la tendresse d'un pere. Il vouloit le soumettre à JESUS-CHRIST par l'humiliation salutaire de la penitence ; mais il estoit fort éloigné d'entreprendre sur les droits de sa Couronne, comme s'il eust cessé d'estre Souverain dès qu'il avoit commencé d'estre un grand pecheur. Le pouvoir qu'il se croyoit obligé d'exercer sur luy, estoit renfermé dans l'étendue d'une jurisdiction sainte & purement spirituelle, sans porter ses veües sur la puissance temporelle de ce Prince, qu'il sçavoit ne dépendre que de Dieu seul ; & en qualité de Prince de l'Eglise il demuroit dans les bornes qu'elle s'estoit toujours prescrites jusqu'en ce temps-là, un poëte Chrétien du mesme siècle ayant dit ce que nous chantons encore dans l'Office Di- *Sedul.* vin, que JESUS-CHRIST n'est pas venu pour oster aux Roys du monde les Royaumes de la terre, luy qui nous donne ceux du Ciel.

Ce fut peut-estre en cette rencontre que Theodose vou- *Paulin. vit. Ambros.* lant excuser sa faute par l'exemple de David, qui avoit joint l'homicide avec l'adultere dans une mesme action, nostre Saint luy repartit sur le champ ; *Puisque vous avez imité sa faute, imitez aussi son changement & sa penitence.* Cette replique si genereuse fit voir par une prompte & tres heureuse experience cette verité de l'Ecclesiaste, qui dit ; *Que les paroles des sages sont comme des aiguillons & com- Eccl. 12. 7. me des cloux enfoncez profondément, que le pasteur unique nous II. a donnez par le conseil & la sagesse des maistres.* S. Ambroise par cette parole ne fit pas seulement une blessure passagere dans l'esprit de Theodose ; mais il fit une vive impression dans son ame, & il l'enfonça profondément dans son cœur en y réveillant la crainte des jugemens de Dieu, qui y estoit comme assoupie. L'effet en fut tel qu'il le pouvoit souhaiter, & il eut la satisfaction de voir un lion devenir en un instant doux & traitable comme un agneau. Car cét Em-

*Theodoret.*

pereur ſachant par la lumiere qu'il avoit puisſée dans les oracles divins, dans leſquels il avoit trouvé depuis long-temps la nourriture de ſon ame, quel eſt le pouvoir des Eveſques, & quel eſt celui des Roys, il ceda auſſi-toſt aux avis de S. Ambroïſe, & ſe reſolut d'embraffer la penitence publique à la veüe de toute l'Egliſe. Tout Empereur qu'il eſtoit il ne rougit point d'une humiliation à laquelle les particuliers ont tant de honte de ſe ſoumettre; & ſon reſpect pour les Loix de l'Egliſe fut une condamnation ſolemnelle de tant de pecheurs impenitens dans tous les ſiècles à venir. Il reconnut humblement ſa faute; il la confeſſa avec larmes; & ſe proſternant en terre, il abaiſſa auſſi avec luy toutes les marques de la dignité Royale dont il eſtoit revêtu. Il pleura publiquement dans l'Egliſe le peché que les autres luy avoient fait commettre, & il en demanda pardon en gemiſſant & en ſoupirant. Ce vainqueur de tant de Tyrans, que l'on avoit veu peu de temps auparavant entrer dans Rome en triomphe, remporta une nouvelle victoire ſur la fauſſe honte qui détourne tous les jours de la voye du ſalut tant de foibles Chrétiens. Il s'éleva au deſſus des conſiderations humaines, dont l'ennemi de noſtre ſalut ſe fert ordinairement pour fortifier ſes tentations; & ſe regardant comme un grand malade, il receut de la main de S. Ambroïſe, comme de celle d'un charitable Medecin, le breuvage amer qui devoit le rétablir dans une parfaite ſanté.

*Aug. l. 5. de Civit.*

Plus ſon crime eſtoit enorme, & plus ſa converſion cauſa de joye aux Anges du Ciel, qui ſe réjouïſſent de la penitence des pecheurs. L'Egliſe dont il reconnoiſſoit le pouvoir, & éprouvoit la charité, en receut une édification publique. Le peuple l'afſiſta de ſes prieres, & joignit ſes larmes avec les ſiennes. Ses ſujets luy donnerent de nouvelles preuves de leur fidelité en ſe rendant ſes interceſſeurs; & cette grandeur Imperiale qui eſtoit auparavant ſi redoutable à tout le monde, n'inspiroit alors dans ſa profonde humiliation que des ſentimens de compaſſion & de douleur. Ceux qui avoient ouï avec tremblement les effets de ſa colere, furent plus affligez de l'eſtat de conſuſion où ils le voyoient réduit, qu'ils n'avoient eſté épouvantez des executions terribles qui s'eſtoient faites par ſon ordre dans Theſſa-

Theſſalonique, & autant qu'il avoit affecté de paroître au deſſus du commun des hommes par cette oſtentation cruelle de ſa Souveraineté, autant ſon exemple eut-il de force pour convaincre de l'infirmité & de la miſere humaine tous ceux qui furent aſſez heureux pour eſtre les témoins & les ſpectateurs de ſa penitence.

S. Ambroïſe luy en ayant impoſé le temps, il l'accomplit avec patience & humilité, en s'abſtenant du faſte & de l'orgueil qui eſt ſi ordinaire aux Roys & aux Grands de la terre. Et c'eſt peut-eſtre de là que Sozomene à tiré, que cét Empereur penitent conſidera tout ce temps-là qui luy avoit eſté preſcrit pour l'expiation de ſon crime, comme un temps de deuil & de larmes, & qu'il ne porta point les ornemens Imperiaux tandis qu'il fut réduit à cét eſtat d'humiliation.

*Absque regali ſubſigio Ruffin.*

## CHAPITRE XV.

*Absolution de Theodoſe. S. Ambroïſe le fait ſortir du cœur.*

**A**PRE'S que Theodoſe eut eſté banni des Autels par S. Ambroïſe, & que cedant aux raiſons de ce ſage medecin des ames, il eut accepté la penitence qui luy avoit eſté ordonnée pour la punition de ſon peché ſelon la diſcipline de l'Egliſe, il ſe retira dans ſon Palais fondant en pleurs. Huit mois ſe paſſerent de cette ſorte, juſqu'à la feſte de la naiſſance de noſtre Seigneur; & cette circonſtance du temps nous fait conclure que noſtre Saint l'avoit mis en penitence vers le mois d'Avril auſſi-toſt après Paſque.

*Theodoret. l. 5. c. 18. Aug. l. 5. de Civit. c. 26.*

Il n'avoit pas encore accompli tout le temps qui luy avoit eſté ordonné pour ſe tenir dans cét eſtat d'humiliation, lorſque Ruffin le voyant penetré de douleur, & baigné de larmes, luy demanda avec ſa liberté ordinaire, comme vivant avec luy dans une étroite familiarité, quel eſtoit le ſujet d'une ſi grande affliction. Mais cét Empereur pleurant encore avec plus d'amertume & plus d'abondance que jamais, luy parla ainſi: Je vois bien, Ruffin, que vous vous moquez de moy, parce que vous ne ſentez pas les maux que je ſouffre. Pour moy je ſuis penetré d'affliction & de



» douleur en faisant reflexion sur ma misere. Car l'Eglise est  
 » ouverte à des serviteurs & à des mendiens, & ils y entrent  
 » librement pour prier Dieu : mais l'entrée de l'Eglise m'est  
 » interdite; & ce qui m'afflige encore davantage, les portes  
 » du Ciel me sont fermées. Car je me souviens de ce que  
 » JESUS-CHRIST a dit si expressément dans l'Evangile;  
 » *Tout ce que vous lierez sur la terre, sera aussi lié dans le Ciel.*  
 Ruffin ayant oüi ce discours en fut touché de compassion,  
 & s'offrit de courir en diligence vers S. Ambroise, pour le  
 prier de rompre les liens dans lesquels il l'avoit engagé.  
 Mais Theodose luy répondit qu'il n'y gagneroit rien; qu'il  
 connoissoit trop combien la sentence que cét Evesque avoit  
 prononcée contre luy estoit equitable, & qu'il estoit trop  
 genereux pour violer la Loy de Dieu par la consideration  
 & le respect de la Majesté Imperiale. Ruffin persistant tou-  
 jours à luy dire qu'il se promettoit d'en venir à bout, & de  
 persuader à cét Evesque ce qu'on desiroit de luy, l'Empe-  
 reur enfin luy donna ordre de l'aller trouver, & ne tarda  
 gueres luy-mesme de le suivre, se laissant aller à l'esperan-  
 ce qu'il luy avoit fait concevoir de son rétablissement, &  
 se confiant en ses promesses.

Mais dès que le divin Ambroise apperçeut Ruffin, il luy  
 reprocha sa temerité, en luy disant qu'il imitoit l'impuden-  
 ce des chiens, puisqu'après avoir esté le conseiller & l'in-  
 stigateur d'un si grand carnage, il avoit effacé de dessus  
 son front toute sorte de pudeur, & qu'il ne rougissoit &  
 ne craignoit point après s'estre emporté avec cét excès  
 de fureur contre l'image de Dieu. Et sur ce que Ruffin re-  
 doubloit ses prieres & ses supplications, l'assurant que l'Em-  
 pereur viendroit bien-tost, ce saint Evesque embrasé d'un  
 zele tout divin, luy repartit ainsi; *Je vous avertis Ruffin, &  
 vous le dis par avance, que je l'empescheray d'entrer dans le  
 vestibule de l'Eglise; & s'il passe de son estat d'Empereur jusques  
 à la violence de la tyrannie, je souffriray la mort avec joye & avec  
 plaisir.*

Ruffin étonné d'une resolution si genereuse, en fit aussitost  
 donner avis à l'Empereur par un exprés qu'il luy en-  
 voya, pour luy conseiller de demeurer dans son Palais.  
 Mais Theodose ayant appris cette nouvelle au milieu de la  
 place publique, ne laissa pas de marcher; *Tiray*, dit-il,

*& m'exposeray à l'affront que j'ay merité.* Et estant déjà pro-  
 che des environs de l'Eglise, il n'entreprit pas d'y entrer,  
 mais se presentant à ce saint Evesque qui estoit dans une  
 sale voisine de ce saint lieu, où les Prelats de Milan rece-  
 voient ordinairement les personnes du dehors, & donnoient  
 leurs audiences, il le pria instamment de rompre les liens  
 de son excommunication. Mais le Saint conservant tou-  
 jours son zele, se plaignit hautement de la maniere dont  
 il venoit en ce lieu, disant qu'un tel voyage estoit une pure  
 tyrannie, & accusant Theodose de s'élever contre Dieu  
 mesme avec fureur, & de fouler aux pieds ses saintes Loix.  
 A quoy l'Empereur répondit, que ce n'estoit pas pour fai-  
 re paroistre aucune insolence qu'il estoit venu le trouver,  
 ny pour s'élever au dessus des Loix de l'Eglise, ny dans le  
 dessein d'entrer de force dans les sacrez vestibules par un  
 injuste mépris de sa discipline; mais qu'il luy demandoit  
 comme une grace, qu'il le dégageast de ses liens, qu'il  
 considerast la douceur & la bonté de Dieu leur commun  
 Maistre, & qu'il ne luy fermast pas la porte que nostre Sei-  
 gneur JESUS-CHRIST avoit commandé d'ouvrir à tous  
 ceux qui faisoient penitence de leurs pechez.

S. Ambroise ne relaschant rien de sa premiere vigueur,  
 quoyque fort touché des bonnes dispositions de ce grand  
 Prince, luy demanda quelle penitence il avoit faite jus-  
 qu'à ce temps-là d'un aussi grand crime qu'estoit celuy  
 qu'il avoit commis, & de quels remedes il s'estoit servi  
 pour guerir les blessures de son ame. Car quoyque cét  
 homme Apostolique n'eust jamais eu dessein de l'assujeter  
 à l'observation de la plus rigoureuse discipline de l'Eglise  
 contre les homicides, qui dans les premiers temps ne re-  
 cevoient qu'à la mort le bien fait de la reconciliation, &  
 que huit mois de penitence fussent quelque chose de con-  
 siderable pour un Empereur Chrétien; neanmoins il vou-  
 loit luy faire concevoir par la severité de cette reprimen-  
 de, qu'il n'avoit pas encore entierement satisfait à ce qu'il  
 luy avoit ordonné, & qu'il avoit mesme usé envers luy de  
 toute la condescendance possible dans l'imposition de sa pe-  
 nitence. Mais l'Empereur qui estoit penetré des sentimens  
 d'une veritable componction, luy repliqua que c'estoit luy  
 qui devoit luy indiquer, & luy appliquer les remedes

nécessaires pour la guérison des maladies de son ame, & que de sa part il estoit tout disposé à les recevoir. Le Saint le voyant dans une disposition si humble & si penitente, se laissa fléchir, & luy proposa de faire une Loy qui püst servir de précaution contre la colere des Princes, & empêcher à l'avenir de semblables emportemens.

Theodose n'eut pas de peine à accepter ce parti; & ayant promis dès-lors de faire cette Loy, dont nous parlerons dans la suite, il executa fidelement sa parole. De sorte que S. Ambroise sans differer davantage, leva le lien de la penitence, dans lequel il l'avoit engagé auparavant pour l'exclure de l'entrée de l'Eglise. Et cet Empereur n'accomplit le temps qui luy avoit esté prescrit, comme dit Ruffin, qu'en ce qu'il n'en retrancha rien par luy-mesme, mais seulement par l'autorité de l'Eglise qui le luy avoit imposé.

Ruffin. l. 2.  
c. 18.

Psal. 118.  
v. 25.

Ce ne fut qu'ensuite de tout cecy, que Theodose ayant pris la hardiesse d'entrer dans le temple, ne se contenta pas de se tenir debout, ou de se mettre à genoux pour faire sa priere à Dieu, mais se prosternant contre terre, il donna des marques de componction par ces paroles de David; *Mon ame est attachée à la terre; redonnez-moy la vie selon vos promesses.* Enfin après s'estre frappé le front, & arraché les cheveux de ses mains, & avoir trempé la terre de ses larmes qui tomboient de ses yeux à grosses gouttes, il demanda le pardon de son peché.

Theodoret, de qui nous avons emprunté toutes les particularitez de cette histoire si édifiante, y ajoûte encore une circonstance fort remarquable. Car il dit que le temps estant venu que l'on alloit offrir les dons sur la sainte table, l'Empereur versant des larmes avec autant d'abondance qu'auparavant, s'approcha de l'Autel, & ayant fait son offrande, demeura au dedans de l'enceinte de la balustrade du Sanctuaire, ainsi qu'il avoit accoustumé; mais que le grand Ambroise l'appercevant ne demeura pas dans le silence; & que luy ayant demandé ce qu'il vouloit, Theodose luy répondit qu'il demouroit là en attendant le temps d'estre admis à la communion des sacrez Mysteres: surquoy le Saint luy envoya un des Diacres pour luy dire de sa part, que l'interieur du Sanctuaire n'estoit destiné que pour les Prestres

seuls; que c'estoit un lieu qui devoit estre inaccessible à tous les autres; que les Laiques n'y devoient point aborder; & qu'ainsi il falloit qu'il s'en retirast, & qu'il demeurast avec le peuple, parce que la pourpre dont il estoit revestu faisoit les Roys & les Empereurs, & non pas les Prestres & les Evesques. Mais ce Prince si fidele prenant encore en tres bonne part cette remontrance, fit dire à S. Ambroise que ce n'estoit nullement par orgueil qu'il s'estoit arresté dans l'enceinte de la balustrade du Sanctuaire, mais seulement parce que c'estoit l'usage de l'Eglise de Constantinople; & qu'au reste il luy avoit encore une nouvelle obligation de cette remontrance si charitable qu'il luy avoit faite pour le guerir de la faute qu'il avoit commise contre son intention.

Quelque importante que soit cette relation de Theodoret, où le zele de S. Ambroise, & la pieté de Theodose paroissent également, il n'est pas néanmoins croyable que ce fait soit arrivé dans le temps de la penitence de l'Empereur. Car ayant déjà passé un temps considerable à Milan, & y ayant certainement assisté au Sacrifice de S. Ambroise, lorsqu'il luy fit révoquer l'ordre du rétablissement de la Synagogue des Juifs de Callinique, ce Saint le devoit déjà avoir averti de se tenir dans la nef; de sorte qu'il seroit plus naturel de dire que cela seroit arrivé en l'an 388. lorsque Theodose vint la premiere fois à Milan.

En effet Sozomene le rapporte comme une chose toute détachée de la penitence de Theodose, quoyqu'il le raconte immédiatement après. Cét auteur dit, que S. Ambroise voyant que la coûtume de laisser demeurer les Princes dans le chœur durant la celebration des Mysteres, estoit une basse complaisance, ou un desordre, ordonna que leur place seroit devant le balustre au haut de la nef, afin qu'ils fussent devant le reste du peuple, & après le Clergé; & que Theodose approuva fort cette regle si judicieuse.

Mais quoyqu'il en soit, & en quelque temps que la chose soit arrivée, Theodoret a un tres juste sujet d'admirer l'excellente vertu de l'Empereur & de l'Evesque, l'un pour la liberté de sa correction, l'autre pour son obeissance; l'un pour son zele, & l'autre pour la sincerité de sa Foy. Et il ajoûte qu'après que Theodose fut revenu à Constantino-

ple, il observa ces règles de piété & de respect pour les lieux saints, qu'il avoit apprises de S. Ambroise; & qu'en effet y estant allé à l'Eglise en un jour de feste, & s'estant retiré après avoir fait son offrande, Nectaire Evêque de Constantinople luy en demanda le sujet, & qu'il répondit en soupirant; Qu'il n'y avoit que fort peu de temps qu'il avoit appris quelle différence il y a entre un Empereur & un Evêque; qu'à peine avoit il trouvé un homme qui luy enseignast la vérité; & que dans tout son Empire il n'y avoit qu'Ambroise seul qui méritast le nom d'Evêque. Tant est avantageuse, dit Theodoret, la correction qui est faite par un homme d'une vertu extraordinaire.

### CHAPITRE XVI.

*Loy de Theodose pour suspendre les executions criminelles. Utilité de la penitence de cet Empereur. Deux Seigneurs de Perse viennent voir S. Ambroise.*

**N**OUS n'avons parlé jusques icy qu'en general de la Loy que S. Ambroise exigea de Theodose, avant que de le réconcilier, comme une juste précaution pour ne pas se laisser emporter à la colere dans l'exécution des jugemens criminels. Aussi les difficultez qui se rencontrent sur ce sujet demandent un éclaircissement particulier que nous avons crû devoir détacher du corps de la narration, de peur d'en interrompre la suite.

Theodoret. l. 5. c. 13. Theodose ordonna donc par le conseil de nostre Saint, que les arrests de mort & de confiscation ne seroient publiez que 30. jours après qu'ils auroient esté rendus, en sorte qu'après ces 30. jours ceux qui auroient prononcé cette Sentence l'apporteroient à l'Empereur pour l'examiner de nouveau, & la corriger, ou la confirmer, selon qu'il la trouveroit alors juste ou injuste.

Comme la penitence n'enferme pas seulement l'expiation des fautes passées, mais doit aussi prescrire des remèdes pour n'y plus tomber à l'avenir, il n'y avoit point de satisfaction plus propre pour le peché de Theodose, que cette Loy si judicieuse & si sage, qui laissoit aux Princes tout le temps dont ils avoient besoin pour dissiper l'impe-

tuosité de cette violente passion, & déferer toute l'autorité à la raison & à la justice.

Ruffin & Sozomene reconnoissent que cette Loy fut un fruit de la penitence de Theodose; mais selon eux elle ne regardoit que les arrests de mort, & suspendoit pendant 30. jours, non la validité & la publication de ces arrests, mais seulement leur execution; ce qui estoit bien different dans les pays éloignez de l'Empereur. Ce que disent ces auteurs, & particulièrement Theodoret, a un entier rapport à la Loy du Code, qui ordonne que quand les Empereurs auront rendu quelque arrest severe, l'estat & la fortune des condamnez seront suspendus durant 30. jours, pendant lesquels neanmoins les prisonniers seront gardez exactement & liez dans les prisons.

Ruffin. l. 2. c. 18. Sozom. l. 7. c. 24. Theodoret. l. 9. tit. xi. l. 13.

Mais le nom de Gratien qui se trouve dans cette Loy, y cause un si grand embarras, qu'il n'y a pas d'autre moyen d'en sortir, qu'en disant qu'il y a esté mis mal à propos, comme en plusieurs autres endroits du Code, par une bevue de compilateur, ou de copiste, la Loy estant certainement de cette année, & Gratien estant mort plusieurs années auparavant. Et l'on se sauve aussi de beaucoup de difficultez, en disant que Theodose n'a pas deffendu par cette Loy toutes sortes d'executions criminelles, mais seulement les arrests qui ajoûtoient quelque nouvelle & extraordinaire rigueur à la severité des Loix anciennes pour la punition des crimes. Si cette Loy avoit toujours esté exactement observée, le Comte Marcellin ne se liroit pas maintenant dans la liste de nos Martyrs, ayant esté condamné injustement à la mort par le Comte Marin dans la ville de Carthage avec beaucoup de précipitation, comme s'il avoit eu part à la conjuration d'Heraclius.

Eclairciss. 1. Hieron. l. 3. contra Pelag. Oros. l. 7.

Quoyqu'il en soit, il faut regarder cette Loy comme l'une des plus excellentes parties de la penitence de Theodose, qui a esté l'édification de toute l'Eglise, & que les saints Peres ont relevée par leurs éloges.

Aussi l'on remarqua plus de piété depuis ce temps-là en la personne de cet Empereur, qu'il n'en avoit fait paroître avant sa chute. Car on peut dire de luy tres justement, ce que S. Ambroise a dit de David; Que ce Prince ayant esté homme comme nous, l'infirmité de sa nature n'est pas une

Ambros. A. pol. 2. de David. c. 3.

» chose nouvelle, y ayant bien plus de sujet de s'étonner  
 » de voir qu'un homme ne peche point, que de luy voir com-  
 » mettre des fautes; Qu'il a peché, ce que les Roys font or-  
 » dinairement; mais qu'il a fait penitence, & qu'il a pleuré, ce  
 » que les Roys ne font point ordinairement; Qu'il a demandé  
 » pardon estant convaincu de sa propre infirmité, au lieu de  
 » s'enfler d'orgueil par la consideration de sa puissance Roya-  
 » le; Qu'il s'est prosterné en terre couvert d'un cilice, & a  
 » oublié qu'il estoit Roy pour se souvenir qu'il estoit pecheur;  
 » Qu'il est mal-aisé de trouver un homme de cette qualité,  
 » qui se voyant établi dans la souveraine puissance, ne soit  
 » pas porté à aimer ses pechez, à se vanter de ses excés, &  
 » à deffendre ses crimes; qui ne soit pas persuadé que les  
 » choses mesme les plus injustes luy sont permises, qui s'assu-  
 » jetisse à ses propres Loix, & qui reconnoisse de bonne foy  
 » que ce qui n'est pas conforme aux regles de la justice, n'est  
 » pas permis à la souveraine puissance.

Mais sans qu'il soit besoin d'avoir recours à cette confor-  
 mité avec David, pour relever la penitence de Theodose,  
 S. Ambroise s'en explique assez, lorsque rapportant après  
 sa mort les motifs qu'il a eus de l'aimer si tendrement, il  
 dit; Qu'il a eu raison d'aimer un homme qui recevoit plus  
 agreablement les corrections, que les complaisances & les  
 louanges; Que ce Prince a abbaissé sans peine toutes les mar-  
 ques les plus éclatantes de la Royauté dont il estoit environ-  
 né; Qu'il a pleuré publiquement dans l'Eglise un peché qu'il  
 n'avoit commis que par surprise, & à la persuasion des au-  
 tres; Qu'il a demandé pardon avec gemissement & avec  
 larmes; Qu'un Empereur n'a point eu de honte de faire en  
 cette occasion une penitence publique, de laquelle les par-  
 ticuliers ont tant de confusion; & que depuis ce temps-là  
 il ne s'est passé aucun jour de sa vie sans qu'il ait témoi-  
 gné un regret sensible d'estre tombé dans ce peché.

S. Augustin de mesme n'a rien trouvé de plus admira-  
 ble que l'humilité si religieuse de cet Empereur. Il la pro-  
 pose à son peuple comme un modèle illustre de penitence.  
 Il dit qu'après cela il est étrange que des enfans de pesti-  
 lence luy résistent en ces sortes de rencontres, à luy qui  
 est leur Evefque; qu'ils ayent honte de se mettre à genoux  
 pour recevoir la benediction de Dieu; & que ceux qui

tiennent

tiennent dans le monde un rang beaucoup au dessous de  
 celuy des Senateurs, & mesme des moindres Officiers, ont  
 de la confusion de faire ce qu'un Empereur a fait sans rou-  
 gir. Il attribue cette mauvaise disposition à leur orgueil, &  
 au déreglement de leur ame, avoiant que Dieu a voulu que  
 ce Prince se soumit à cette humiliation publique, afin d'in-  
 citer tous les pecheurs à imiter un exemple si excellent.  
 Aussi on a remarqué dans l'antiquité, que Theodose s'estoit  
 élevé en s'abbaissant de la sorte, & on a dit de luy qu'il avoit  
 mérité par là de remporter la victoire sur Eugene.

C'est aussi ce qui a fait déplorer dans les siècles suivans  
 la pauvreté de l'Eglise, qui ne produisoit plus d'Evesques  
 semblables à ce grand Saint, & ce qui a fait dire à un Eves-  
 que d'Afrique; Que si Dieu suscitoit encore présentement  
 quelque Ambroise, il se trouveroit aussi un Theodose; mais  
 qu'il n'est pas fort étrange, que ceux qui ont en main l'au-  
 torité de l'Eglise n'ayant pas assez de confiance pour exiger  
 de grands fruits de penitence, on ait aussi moins de devo-  
 tion à leur rendre ce qu'ils pourroient demander.

On peut juger combien cette generosité augmenta la ré-  
 putation de nostre Saint, qui n'avoit pas seulement annobli  
 dès avant ce temps-là toutes les regions de l'Occident par  
 l'éclat de sa doctrine & de ses vertus, mais qui avoit mesme  
 attiré par l'odeur de ses parfums spirituels des personnes de  
 l'Orient. Car nous apprenons de l'ancien auteur de sa vie,  
 que deux des plus puissans & des plus sages hommes de la  
 Perse vinrent à Milan vers ce temps-là, y estant attirés  
 par l'éclat de la grande reputation de ce Saint Evefque, &  
 qu'ils apporterent avec eux plusieurs questions qu'ils avoient  
 méditées pour éprouver sa sagesse; qu'après avoir confe-  
 ré avec luy par truchement depuis une heure de jour jus-  
 ques à trois heures de nuit, ils s'en retournerent avec des  
 sentimens d'admiration pour un si rare mérite; & que pour  
 faire voir que leur unique dessein estoit de s'affûrer par  
 leur propre experience d'une si extraordinaire capacité qui  
 leur estoit connue par reputation, ils prirent congé de  
 l'Empereur dès le lendemain, & s'en allerent à Rome. Il  
 faut avoier que cette curiosité estoit louable, & que quoy-  
 que l'Eglise possedaît en ce temps-là un grand nombre de

Hhh

Id. Conc.  
de obitu  
Theodos.

Aug. l. 5. de  
Civit. Dei  
c. 26.

Paulin. vit.  
S. Ambros.

Facund.  
l. 12. p.  
556.

Paulin. vit.  
S. Ambros.

Ambros. Ep.  
32.

Nous avons une lettre du Saint adressée à Severe Eves-  
que dans la Campanie, pour luy recommander un Prestre  
nommé Jacques, venu depuis peu des extremitez de la  
Perse, qui vouloit se retirer dans cette Province pour y  
passer tout le reste de ses jours. Mais nous croyons que  
cette lettre est écrite long-temps après tout cecy.



LIVRE VII.  
DE LA VIE DE S. AMBROISE  
ARCHEVESQUE DE MILAN,  
DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

CHAPITRE I.

*Concile de Milan contre les Ithaciens.*



ORSQUE le bruit du massacre de Thessalo-  
nique se répandit dans Milan, les Evesques  
d'Italie & des Gaules y estoient assemblez, ainsi  
que nous l'avons remarqué cy-dessus. C'estoit,  
autant que nous en pouvons juger, sur le sujet  
des Ithaciens, & l'Ordination qu'ils avoient faite de Felix  
de Trèves, & pour appaiser le trouble qu'elle avoit causée  
dans les Eglises de France. Car quoyque Felix eust du  
merite, il s'estoit neanmoins rendu odieux par sa commu-  
nion avec les Ithaciens, qui avoient attiré sur eux l'indi-  
gnation de tous les fideles, pour avoir esté la cause de la  
mort de Priscillien par leurs accusations.

*Sulpic. Ser-  
ver. Dial. 3.  
& l. 2. His-  
tor.*

La deffaitte & la mort de Maxime leur protecteur ayant  
détruit tout le crédit qui les avoit fait subsister jusqu'à ce  
temps-là dans leurs violences, nous apprenons de la Chro-  
nique de S. Prosper sur l'an 389. que les Evesques Ithace &  
Urface furent retranchez de la communion de l'Eglise, à  
cause de la mort de Priscillien, dont on les blasmoit d'avoir

Hhh ij

Sulpic. Se-  
ver. l. 2. Hi-  
stor.

esté les accusateurs & les parties. Car quoyqu'Ithace prétendist n'avoir point esté l'auteur de la mort de Priscillien, il l'avoüoit néanmoins assez ordinairement dans les disputes ; ce qui luy arrivoit peut-estre par l'impetuosité de son esprit, qui menaçoit apparemment ceux qui s'opposoient à ses desseins, de les traiter comme il avoit fait Priscillien. Enfin après avoir esté convaincu publiquement, il dit pour s'excuser, qu'il ne l'avoit fait que par l'ordre & par le conseil d'autrui. Mais on n'a point remarqué qui il vouloit exprimer par cette parole vague.

Outre l'excommunication dont il fut frappé dans ce jugement, il fut encore envoyé en exil, où il mourut sous Theodose I. & Valentinien que l'on sçait avoir esté tué le 15. May 392.

Cét Ithacé avoit fait un livre sous le titre d'Apologie, où il décrivoit tous les dogmes, les malefices, & les infamies de Priscillien. Quelques-uns le font aussi auteur d'un autre livre contre Varimond Diacre Arien. Mais il y a diverses raisons qui en font douter. Et véritablement le nom & la secte de ce Varimond donnent lieu de croire que ce Traité est du temps que l'Espagne estoit pleine de Barbares & d'Ariens, & par conséquent de quelque auteur du 5<sup>e</sup> siècle. Le P. Chifflet les a donnez sous le nom de Vigile Evêque de Tapse.

In Chron.

S. Prosper & S. Isidore ont écrit, qu'avec Ithace on excommunia encore l'Evêque Urface comme coupable de la mesme faute. Mais cela est tout à fait contraire à ce que S. Sulpice Severe a écrit, qu'Ithace fut seul déposé entre les Evêques. Si ce n'est que l'on veuille dire que cet Urface est celuy que cet auteur appelle Nardace, & que S. Prosper & S. Isidore ensuite en ont pris occasion d'écrire qu'il avoit esté déposé, parce qu'il renonça de luy-mesme à l'Episcopat, quoyqu'il fust beaucoup moins coupable qu'Ithace.

Eclairciss.

S. Sulpic. Se-  
ver. Histor. l.  
2.

Cependant la condamnation d'Ithace ne fut pas encore capable de donner la paix à l'Eglise de France, soit que Felix de Trèves ne voulust pas consentir à sa déposition, soit pour quelque raison secreete que l'histoire ne marque point. Et en effet jusques à l'an 400. que S. Sulpice Severe écrivoit, les Orthodoxes estoient divisez entre eux par

une guerre & une discorde continuelle qui produisit des effets tres fascheux, sans qu'on pust trouver moyen de l'éteindre. Ce fut l'occasion du Concile qui se tint à Milan vers le temps du massacre de Thessalonique ; & l'horreur que l'on avoit des Ithaciens y fit sans doute chercher les moyens de les reprimer une bonne fois.

Comme les Evêques de France les avoient condamnez dès l'année précédente, ils voulurent en celle-cy faire confirmer leur jugement par ceux d'Italie : en quoy il est à croire qu'ils n'eurent pas beaucoup de difficulté. Car nous avons vu que S. Ambroise s'estoit déjà abstenu à Trèves de la communion des Ithaciens dans le temps de sa députation vers Maxime ; & nous sçavons aussi que le Pape Sirice & luy declarerent par leurs lettres, qui furent lues & approuvées dans le Concile de Turin, que ceux qui se separeroient de la communion de Felix, seroient receus dans celle de l'Eglise Catholique. Cette lettre ne s'est pas conservée jusques à nous ; mais nous en avons encore une de nostre Saint adressée à un Seigneur nommé Stude, où il témoigne son aversion contre un procédé si contraire à l'esprit de douceur qui doit regner dans l'Eglise ; & il le blasme comme des triomphes sanglans que des Evêques remportoient sur des mal-heureux.

Ambros. Ep.  
56.

Conc. Turin.  
can. 6.

Ambros. Ep.  
52.

On trouve aussi qu'il écrivit aux Evêques d'Espagne pour les prier d'accorder la paix à Symphose Evêque Priscillianiste ; & qu'il se rendit son mediateur envers eux, à condition qu'il condamneroit ce qu'il avoit fait de mal, & qu'il accompliroit fidelement les autres conditions qu'il s'estoit imposées luy-mesme. Et ce Symphose ayant fait Prestre Dictine son fils, qui avoit fait plusieurs ouvrages contre la Foy, S. Ambroise ne laissa pas d'ordonner qu'il demeureroit Prestre, mais qu'il ne monteroit pas plus haut. Il paroist mesme que ce Saint avoit fait quelques ouvrages considerables contre les Priscillianistes, puisque Paterne Evêque de Brague, qui avoit esté engagé dans cette heresie, attribue sa conversion à leur lecture.



## CHAPITRE II.

*Condamnation de Jovinien dans le Concile de Milan. De la vie & des livres de cét Heretique.*

*Eclairciff.  
Ambros. Ep.  
7.*

**C**E fut aussi à Milan que l'Heretique Jovinien fut condamné vers ce temps-là, soit dans ce mesme Concile, soit dans quelque autre occasion, puisque nous voyons que sa condamnation est marquée pendant que l'Empereur y estoit, & sous le Pontificat de Sirice. Nous en parlerons donc icy, puisque S. Ambroise a eu beaucoup de part à la victoire que l'Eglise a remportée sur cette erreur dont la durée fut assez courte.

*Hieron. l. 2.  
contra Iovi-  
nian.*

Jovinien estoit Latin; & S. Hierosme qui l'a refuté vigoureulement, luy reproche qu'au lieu que depuis près de 400. ans qui s'estoient passez depuis l'établissement de l'Eglise, toutes les heresies avoient esté produites par des Grecs, des Caldéens & des Syriens, il s'estoit avisé de renouveler les infamies de Basilide, afin que la langue Latine eust aussi ses heresies.

*Aug. heres.  
30.*

Il estoit Moine de profession, ainsi qu'il s'en vantoit luy-mesme; & ce Docteur du relaschement & du plaisir avoit pratiqué dans les premieres années de sa vie d'aussi grandes austeritez que les plus vertueux Solitaires. Car on l'avoit veu autrefois aller nuds pieds, dompter sa chair par le jeusne, se contenter du pain le plus grossier, ne boire que de l'eau toute pure, revestu d'une meschante robe noire & toute sale, avec un visage passé, & faire paroître les marques de son travail par la dureté de ses mains toutes pleines de calus.

Estant sorti de son Monastere pour établir dans le monde une doctrine favorable aux sens, & qui tendoit visiblement à l'aneantissement de la Croix de JESUS-CHRIST, & à la destruction de son Evangile, il entreprit de la publier à Rome, c'est à dire dans une ville toute trempée du sang des Martyrs, & que les Princes des Apostres n'avoient éclairée des lumieres de la Religion Chrétienne, que pour y établir la sainteté des mœurs & l'amour de la penitence, aussi-bien que la pureté de la Foy. C'est pour cela que

S. Hierosme demande s'il n'y avoit donc aucune province dans le monde qui fust capable de recevoir l'impieté que cét Heretique preschoit, & où ce serpent se püst glisser, hormis celle que la doctrine de S. Pierre avoit établie sur JESUS-CHRIST la pierre ferme & inébranlable de la vérité. Mais on a toujours remarqué, que les Heretiques avoient affecté d'établir leur impieté dans Rome, comme dans le centre de la Religion; & Jovinien ne faisoit en cela que ce que les Manichéens & les Donatistes avoient déjà fait devant luy.

Quoyqu'on n'en sçache pas le temps fort precisément, il est certain que ce fut durant que S. Augustin estoit encore jeune sous le Pontificat de Sirice, comme la suite le montrera, & avant l'an 392. puisque cét Heretique estoit déjà condamné lorsque S. Hierosme écrivoit contre luy en cette année-là.

Jovinien eut la temerité d'y publier ses blasphemes par un ouvrage qu'il avoit composé pour répandre ce venin dans les cœurs de ceux qu'il affectoit d'avoir pour sectateurs; & quoyqu'il n'eust ny capacité ny eloquence, il ne manqua pas néanmoins de trouver plusieurs disciples, parce que la volupté dont il vouloit sanctifier les excès, ne manque jamais de partisans.

*Siric. apud  
Ambros. Ep.  
6.*

S. Hierosme qui en cite le second livre, en parle avec le dernier mépris, disant que c'estoit un homme sans langue & sans parole, & dont les discours estoient si fades, qu'il estoit plus digne de compassion que d'envie. Pour en décrire le style, il dit que ses écrits sont si barbares, & qu'il se trouve tant de confusion & d'impureté dans ses expressions, qu'il n'a pû comprendre ny ce qu'il vouloit dire, ny de quelles preuves il avoit dessein de se servir pour établir ses prétentions; Qu'estant tout enflé il ne laisse pas de ramper par tout, qu'il se guinde à chaque instant, & que comme un serpent qui a perdu toute sa force, il se brise & s'écrase luy-mesme par l'effort qu'il fait pour s'élever à contre-temps; Que de plus il brouille tellement toutes choses, & les embarrasse d'une maniere dont le dénoüement est si difficile, que tout ce que l'on trouve d'obscurité dans les anciens auteurs n'approche point des tenebres de ce grand faiseur d'enigmes; Qu'autant de fois qu'il s'ap-

*Hieron. l. 1.  
adv. Iovi-  
nian.*

pliquoit à le lire, il ne trouvoit ny pose, ny distinction, que quand l'haleine luy avoit manqué; Que toutes choses commencent les unes par les autres, & en dépendent inseparablement, qu'il est impossible d'en remarquer la liaison, & qu'à la réserve des passages de l'Écriture, que cét éloquent auteur a laissez tels qu'ils estoient, parce qu'il n'a osé les changer pour mettre en leur place les belles & agreables fleurettes de sa Rhetorique, tout le reste de son discours a du rapport à toutes les matieres dont il traite, parce qu'il n'en a aucune en particulier. Et veritablement un endroit de Jovinien, que S. Hierosme en rapporte en ses propres termes, ne convient pas mal à l'idée qu'il nous en donne, & nous laisse à juger par ce fragment de la qualité de tout l'ouvrage, qui estoit digne de la confusion & du déreglement de l'esprit de son auteur. Aussi ce saint Docteur de l'Eglise ayant entrepris de réfuter tout le livre de cét Heretique, en fait un abregé, & en cite divers endroits; mais il se contente d'en prendre seulement la substance, estant contraint d'en changer les termes & les expressions, qui sans cela n'auroient pas esté intelligibles.

Cependant il suffisoit au Démon que ce mal-heureux eust la hardiesse d'écrire, pour corrompre des esprits qui par leur inclination naturelle n'estoient déjà que trop portez à la licence & au desordre. Il ne laissoit pas avec tous les deffauts de son style, d'estre un digne organe de ce Prince des tenebres, qui ne luy avoit inspiré son heresie toute de chair & de sang, que parce qu'il est, selon l'expression du Pape Sirice, nostre ancien adverfaire, menteur dès le commencement, ennemi de la verité, & animé d'une si grande jalousie contre l'homme, qu'il s'est trompé le premier afin de le tromper ensuite. Ce Pape ajoûte qu'il a toujours fait la guerre à la chasteté, qu'il fait des leçons d'incontinence & de débauches, qu'il se nourrit de cruauté, qu'il considere l'abstinence comme son supplice, qu'il hait le jeusne, & fait prescher par ses Ministres qu'il est inutile de le pratiquer, & que n'ayant aucune esperance pour les biens de l'autre vie, il est condamné par ces paroles de l'Apostre; *Beweurons, mangeons, nous mourrons demain.* Jovinien estoit le digne Disciple d'un tel Maistre; mais comme il avoit commencé par l'esprit pour achever par la chair, il fit voir

par

par la publication de ses detestables maximes le progrès qu'il avoit fait en peu de temps dans cette école d'impieté.

## CHAPITRE III.

*Déreglement de Jovinien dans sa doctrine & dans ses mœurs.*

**QUELQUE** obscurité qu'il parust dans les écrits & dans les discours de cét Heretique, on ne laissoit pas de voir dans la maniere pleine d'affectation dont il relevoit le mariage, que son but estoit de rabaisser la virginité.

S. Hierosme réduit toute sa doctrine à ces quatre points. *Hieron. l. 2. contra Jovinian.*  
 1. Que les vierges, les veuves, les femmes mariées qui ont reçu le Baptême, sont dans un égal degré de merites, si leurs autres œuvres ne mettent entre elles quelque difference. 2. Que ceux qui ont esté regenerés par le Baptême avec une pleine Foy, ne peuvent plus estre vaincus par le Diable. 3. Qu'il n'y a point de difference entre s'abstenir des viandes, & en user avec action de graces. 4. Et enfin que tous ceux qui auront conservé leur Baptême, auront une mesme grace dans le Ciel.

Il est aisé de rapporter à ces quatre chefs les autres erreurs qu'on luy attribüe, sçavoir que ceux qui estoient baptisez pouvoient vivre sans peché, ce qui a donné lieu à S. Hierosme de le traiter comme le pere des Pelagiens; *Id. l. 3. contra Pelag. c. 1. Ambros. Ep. 6.*  
 Que les jeusnes estoient superflus; Que tous les pechez estoient égaux. Et c'est sur ce fondement que S. Augustin dit qu'estant Stoïcien quant à ce dogme, il estoit Epicurien dans la deffense qu'il entreprenoit de la volupté, & dans la recherche qu'il en faisoit. *Aug. hares. 82. Id. Ep. 29.*

Mais S. Ambroise & S. Augustin assurent qu'il attraquoit aussi la pureté de la sainte Vierge, enseignant qu'encore qu'elle eust conservé sa virginité en concevant JESUS-CHRIST, elle l'avoit perdue neanmoins en le mettant au monde; & qu'il prétendoit par ce faux raisonnement, quoy que tres subtil, que sans cela il faudroit dire avec les Manichéens, que le corps de JESUS-CHRIST n'auroit pas esté veritable, mais phantastique. *In Jul. l. 2. c. 2.*

Le déreglement des mœurs de cét Epicure des Mani-

chéens répondoit à la corruption de sa doctrine. Car ayant dessein de s'infinuer plus adroitement dans les esprits sous le prétexte de la profession sainte qu'il avoit toujours embrassée, & pour répandre le venin de ses erreurs avec plus d'efficace & de seureté, non seulement il n'avoit point abjuré la qualité de Moine, mais mesme il s'en faisoit un honneur, & s'en vantoit hautement; & cependant au lieu de pratiquer ses anciennes austeritez, il affectoit d'estre toujours bien mis & fort ajusté, d'avoir le teint vif & vermeil, de chercher les tables où l'on beuvoit des vins délicieux, & où l'on servoit des bisques & des ragouts dignes du luxe d'Apicius & de Baxame, & de frequenter les bains, les Academies de jeux de hazard, & les cabarets. Enfin il affectoit de passer pour un beau Moine, avec beaucoup de politesse, d'embompment, & de propreté, & marchoit comme un époux.

Il se fit raser la barbe pour se distinguer des autres Moines qui la portoient encore fort longue en ce temps-là, se revestit de lin, mesme de foye, & des plus belles étoffes de laine. Il avoit la bouche vermeille, la peau délicate, les cheveux bouclez & relevez avec soin sur le haut du front, le ventre gros & avancé, les épaules hautes, la gorge enflée, & si grasse, que les paroles entrecoupées qu'il prononçoit ne sortoient de son gosier qu'avec peine.

*Ambros. Ep.*  
7.

C'est la peinture qu'en fait S. Hierosme; & S. Ambroise dit aussi qu'il estoit tous les jours dans les festins & dans la débauche, comme si par une sorte de penitence fort extraordinaire il eust eu regret des austeritez qu'il avoit autrefois pratiquées, & eust voulu vanger son corps des jeusnes dont il l'avoit affligé. Avec tout cela il ne voulut pas se marier, non pas qu'il crust que la continence luy servist devant Dieu d'aucun merite pour la vie future, mais par le seul amour de son repos, pour ne pas s'engager dans les embarras de la vie présente, qui sont des suites du mariage.

Il ne faut pas s'étonner qu'une doctrine aussi charnelle qu'estoit la sienne, & qui flattoit les inclinations les plus corrompues des enfans d'Adam, ait trouvé beaucoup de sectateurs dans Rome; & S. Hierosme proteste de ne luy vouloir pas disputer la gloire qu'il s'attribuoit d'avoir un grand nombre de disciples. Ceux qui aimoient les délices,

suivoient volontiers un homme qui les autorisoit publiquement, & cette déclaration qu'ils faisoient en sa faveur, ne seroit la plupart du temps qu'à leur faire découvrir avec plus de liberté les crimes qu'ils commettoient en secret avant qu'ils s'avoüassent estre du nombre de ses sectateurs.

Mais il n'y avoit rien de plus déplorable en tout cela, que de voir que plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe, qui avoient embrassé la continence, & passé plusieurs années sans donner aucun sujet de douter de leur pudicité, se laissoient surprendre aux sophismes de ce mal-heureux, qui leur demandoit s'ils prétendoient estre plus saints qu'Abraham, que Sara, que les autres grands personnages de l'ancien Testament, qui avoient esté mariez; & par cette illusion ils abandonnoient leur profession, & s'engageoient dans le mariage.

Cependant quelque attrait qu'eust cette heresie pour les personnes sensuelles, Dieu ne permit pas qu'elle allast jusqu'à tromper aucun des Prelats; & elle fut bien-tost éteinte & assoupie par la fidele & genereuse resistance que luy fit l'Eglise Romaine. Car comme ces Heretiques cachant le poison de leur malice dans eux-mesmes pour faire paroistre au dehors un extérieur de sainteté, faisoient insensiblement glisser leur doctrine dans l'Eglise pour en corrompre les principales parties, & donner la mort à tout son corps; & qu'il estoit à craindre qu'ils n'entraïnassent avec eux dans le précipice beaucoup de personnes simples; Dieu pour rompre le piège qu'ils avoient tendu, suscita contre eux de fideles Chrétiens, illustres par leur naissance, & venerables par leur piété.

S. Pammaque possedoit toutes ces qualitez avec eminence; & après Dieu, on doit à sa poursuite la condamnation de Jovinien. Il fut secondé apparemment, selon S. Hierosme, par un Victorin qui n'avoit pas pu souffrir d'entendre à Rome cette proposition horrible, qu'une Vierge & une femme mariée sont la mesme chose. Ces personnes défererent donc tout d'un coup Jovinien & sa secte au Pape Sirice, par une requeste où ils exposoient des choses qui faisoient horreur, tirées, ce semble, du livre de cet Heretique; demandant qu'elles fussent verifiées par l'autorité Episcopale, & condamnées par la Sentence du S. Esprit.

Sirice ayant donc assemblé son Clergé, on demeura d'accord que la doctrine dont il s'agissoit estoit contraire à celle de l'Eglise. Et comme Jovinien, Auxence, Genial, Germinateur, Felix, Frontin, Marcion, Janvier & Ingenieux estoient convaincus d'estre les auteurs & les predicateurs de cette nouvelle heresie, tous ceux qui estoient presens à cette délibération, tant les Prestres & les Diacres, que les autres Ecclesiastiques, jugerent que selon la regle de S. Paul, Jovinien & ses partisans devoient estre bannis de l'Eglise pour toujourns par la sentence de Dieu, & le jugement du Pape.

Jovinien & ces autres que nous venons de nommer, se voyant condamnez à Rome, s'en allerent aussi-tost à Milan, sans doute pour surprendre l'Empereur qui y estoit. Mais la vigilance de Sirice empescha le mal que ce voyage pouvoit causer. Car il manda & leur heresie & leur condamnation à l'Eglise de Milan, ayant peut-estre écrit outre cela une lettre particuliere à S. Ambroise, afin qu'ils ne pussent tromper personne, ny se faire admettre à la communion sous le nom de Religieux & de Chrétiens, dont ils se couvroient. Il y envoya mesme trois Prestres, Crescent, Leopard, & Alexandre, pour maintenir avec le zele de la Foy dont ils estoient remplis la sentence qu'il avoit rendue à Rome.

Son soin pastoral réussit comme il le pouvoit souhaiter. Ses Legats furent témoins de l'horreur que l'Empereur & tous les autres eurent des Jovinianistes, dès qu'on les eut veus. On les regarda comme des Manichéens; & mesme après qu'ils eurent esté condamnez par l'execration de tout le monde, les Legats les firent chasser de la ville par leurs sollicitations.

*Cod. Theod. lib. 16. tit. III. l. 1.*

On a voulu dire que ce fut à l'occasion de ces Heretiques, que Theodose fit la Loy datée de Verone du 3. Septembre de cette année, par laquelle il ordonne que tous ceux qui faisoient profession de la vie Monastique, seroient contrainsts de se retirer dans les solitudes & dans les deserts. Mais cette Loy qui n'a duré que fort peu de temps sans estre revoquée par une autre toute contraire, ne regarde pas davantage Jovinien & ses sectateurs, que les autres Moines, dont plusieurs troubloient dès ce temps-là le

repos des villes par leurs voyages trop frequens.

S. Ambroise & les autres Evêques qui se trouverent alors à Milan receurent les lettres du Pape avec le respect qu'ils leur devoient; & dans la réponse qu'ils luy firent, après avoir loüé sa vigilance, ils réfuterent en peu de paroles l'impieté de Jovinien, s'arrestant particulièrement sur ce qu'il disoit contre la virginité de la Bien-heureuse mere de Dieu, d'où ils sembloient tirer que ces Heretiques ne croyoient pas que JESUS-CHRIST se fust veritablement incarné, & qu'ainsi ils tomboient dans l'heresie des Manichéens. Mais on voit par S. Augustin, que c'estoit une conclusion que Jovinien tiroit luy-mesme mal à propos contre les Catholiques, prétendant que si la sainte Vierge avoit conservé sa virginité, le corps de JESUS-CHRIST n'estoit qu'un phantome; ce qui estoit l'heresie des Manichéens.

*Aug. l. 2. contra Julian. c. 2.*

Cette lettre des Evêques assemblez à Milan est signée après S. Ambroise par Evence de Ceno, par Maxime d'Emone, Felix de Zara, S. Bassien de Lodi, Theodore de Martigny, Constance d'Orange, & S. Sabin de Plaisance, que nous avons veu tous avoir assisté en 381. au Concile d'Aquilée. Outre ceux qui ne sont pas nommez, on y trouve Eustase, Constance qui peut estre celui à qui S. Ambroise écrivit sur son Ordination, & Geminien qui signa par la main d'Aper son Prestre, quoyqu'il fust present en personne. On croit que c'est S. Geminien de Modene.

Cette flétrissure de Jovinien le fait disparoistre dans l'histoire pour plusieurs années; & on ne sçait pas ce qu'il devint jusques à une Loy celebre d'Honoré, par laquelle on voit qu'il tenoit des assemblées auprès de Rome; dequoy les Evêques s'estant plaints à cet Empereur, il ordonna que cet Heretique & ses complices seroient battus de fouets armez de plomb, & releguez en diverses isles, parmi lesquelles il détermine precisément celle de Boas dans la Dalmatie. Cette Loy est datée de Milan le 6. Mars sous le Consulat d'Honoré, & le 3. de Theodose, qui est le caractere de l'année 412. ce qui fait voir la longue opiniâtreté de Jovinien. Elle est adressée à Felix Préfet du Prétoire. Mais il est difficile d'ajuster cette Loy avec ce que S. Hierosme écrivit contre Vigilance en l'an 406. que cet Heretique avoit rendu l'esprit au milieu de la bonne chere,

*Cod. Theod. lib. 16. tit. v. l. 55.*

*Eclairciss.*

& qu'il estoit rené dans Vigilance, comme Euphorbe dans Pythagore; ce qu'il faut entendre de la conformité de leurs erreurs.

Aug. l. 2.  
Retractat.  
c. 22.

Depuis ce temps-là personne n'osa plus soutenir ouvertement le dogme de Jovinien; mais on ne laissa pas de l'enseigner encore en secret; & ce fut pour l'étouffer entièrement que S. Augustin composa ses deux livres du bien du mariage, & de la sainte Virginité.

#### CHAPITRE IV.

*Sarmation & Barbatien Moines de Milan exercent la patience de S. Ambroise.*

NOSTRE Saint jouïssoit alors d'un grand repos du costé de la Cour; & les deux Empereurs avoient beaucoup de veneration pour sa personne & pour son mérite, & une extreme déference pour la sagesse de ses conseils. Mais sa patience ne laissoit pas pour cela d'estre exercée de temps en temps par des persecutions domestiques qui sont le partage ordinaire des saints Evêques, & principalement de ceux qui sont chargez de la conduite d'un grand Diocèse, où les bons & les méchans sont meslez les uns avec les autres dans toutes les conditions.

Aug. de mo-  
ribus Eccles.  
Catholica c.  
33.

Il nourrissoit un tres grand nombre de Solitaires tres vertueux dans un Monastere hors les murailles de Milan, qui édifioient tout le monde par l'odeur de leur piété. C'est apparemment cette maison Religieuse que S. Augustin dit avoir veüe à Milan, remplie d'un tres grand nombre de Saints qui estoient tres éloignez de la vie commune, & qui avoient pour supérieur un Prestre tres sçavant & tres vertueux. Il est vray qu'il marque que ces personnes demeuroient dans la ville; mais c'est pour les distinguer des autres Solitaires qui s'estoient retirez dans les deserts, & ce nom de ville de Milan se doit étendre jusques sur son voisinage. Quoyque Jovinien ne fust pas du nombre de ceux qui s'estoient renfermez dans ce Monastere, comme quelques-uns ont voulu dire, il y a bien de l'apparence que quand il vint à Milan, il infecta une partie des Moines qui y demeuroient.

Au moins il est certain qu'il y en avoit deux nommez *Ambros. Ep.* Sarmation & Barbatien, qui faisoient de la peine à S. Ambroise à cause de beaucoup de choses dont on l'avoit averti sur le sujet de leur relaschement. Sa charité le porta à leur donner les avis nécessaires pour leur correction, mais ils n'en firent aucun profit. Car après s'estre retenus un peu durant quelque temps, & avoir jeusné comme les autres, le joug de la discipline commença à leur paroître insupportable. L'assujettissement où ils estoient de demeurer dans le Monastere sans en pouvoir sortir quand ils vouloient, choquoit tout à fait l'inclination qu'ils avoient pour la vie licentieuse. Ils auroient cherché inutilement des occasions de débauches parmi les mortifications & les austérités continuelles de leurs confreres; & comme leurs entretiens honteux & déreglez estoient absolument interdits dans ce lieu de priere & de silence, leur délicatesse ne put porter une telle rigueur à laquelle ils ne se soumettoient depuis quelque temps que par contrainte.

Ils abandonnerent donc cette sainte compagnie, de laquelle on pouvoit dire qu'ils n'avoient jamais esté, selon *1. Ioan. 2. v. 19.* l'expression de S. Jean; & y ayant voulu rentrer depuis ce temps-là, S. Ambroise le leur refusa, ne voyant sans doute dans leur conduite aucune marque de véritable conversion. Cette fermeté du Saint leur causa un si grand dépit, que pour se vanger de luy aux dépens de leur propre conscience, ils se mirent à dogmatiser; & ayant perdu volontairement le fruit des bonnes œuvres qu'ils avoient autrefois pratiquées, ils devinrent envieux de ceux qui les exerceoient. Ce fut par ce motif diabolique qu'ils prescherent hautement la volupté, conseillèrent à tout le monde la vie molle & délicieuse, soutenant que l'abstinence, la frugalité, la virginité n'estoient d'aucun mérite devant Dieu; que tous les hommes sont égaux les uns aux autres, quelques actions qu'ils ayent faites; que c'estoit une folie de mortifier sa chair par le jeusne, pour la soumettre à l'esprit; qu'il n'y avoit rien de dangereux dans l'abondance de la volupté; dans les festins & la bonne chere; qu'ainsi ceux qui estoient baptisez n'avoient aucun besoin de s'appliquer à la vertu; & que les filles & les veuves devoient se marier, quoyqu'elles eussent fait vœu de se contenir. Il est visible que ces deux

Moines apostats estoient dans les mesmes erreurs que Jovinien ; mais pour tout le reste, nous n'en osons rien assurer.

S. Ambroise fut penetré de douleur en voyant que ces disciples de la croix de JESUS-CHRIST avoient tellement renoncé aux sentimens de penitence, qu'ils se faisoient un merite de répandre dans le monde les maximes de la doctrine d'Epicure, pour détourner les Chrétiens de la voye étroite qui conduit à la vie, & les entraîner avec eux dans le précipice où se termine la voye large & relâchée. C'est d'eux sans doute qu'il a dessein de parler, lorsqu'il déplore le malheur de ceux qui abandonnent une profession sainte, dans laquelle ils avoient long-temps vescu. On peut

*Ambros.  
in Psal.  
36.*

» dire avec verité, preschoit-il publiquement à son peuple, que les pieds de ceux-là se sont détournez de la voye, dont l'esperance est tombée par terre, dont le travail est aneanti, dont les vœux sont abandonnez. Considerez un homme qui après s'estre appliqué pendant quelques années à la pratique de la vertu, à l'exacte observation de la continence, au desir d'une vie réglée & fort severe, à la résolution sainte de servir Dieu avec pieté, a changé de conduite en un moment, s'est retiré du Monastere, a dit adieu aux mortifications & aux jeusnes, a renoncé à l'abstinence, s'est abandonné aux plaisirs & aux délices, & fait son unique étude de la dissolution & de la débauche. Il y a déjà long-temps qu'ils sont sortis des Monasteres, & maintenant ils enseignent l'impureté. Ils répandent de toutes parts l'incontinence. Il portent les hommes à la débauche. Ils décrivent la chasteté. Ne peut-on pas dire avec raison que les pieds de ces personnes se sont détournez de la voye, puisqu'ils ont regret d'avoir bien vescu, & qu'ils font une nouvelle sorte de penitence en se repentant de leurs bonnes œuvres, & non de leurs pechez & de leurs crimes ?

*1. Joan. 2.  
v. 19.*

*Ils sont sortis d'avec nous, dit S. Jean, mais ils n'estoient pas d'avec nous. Car s'ils eussent esté d'avec nous, ils seroient demeurés avec nous.* Ce sont presque les mesmes termes dont il se sert en écrivant à l'Eglise de Verceil contre ces deux apostats qui y estoient allez pour semer leur doctrine Epicurienne ; & elle en estoit alors d'autant plus susceptible, qu'elle estoit en ce temps-là sans Medecin & sans Evesque, ne pouvant convenir de la personne qui devoit remplir ce siege vacant.

Mais

Mais S. Ambroise dans la province duquel cette Eglise estoit renfermée, ne manqua pas de luy donner d'excellens préservatifs par la lettre qu'il luy écrivit contre ces erreurs. Il luy représente par la consideration du peché d'Adam, que la volupté ne nous peut rétablir dans le Paradis, puisqu'elle est la seule qui nous en a fait sortir en la personne de nostre premier pere. Il luy montre la necessité du jeusne par la conduite de JESUS-CHRIST qui nous en a laissé le modele, pour nous apprendre la maniere de repousser les tentations du Démon ; par l'exemple de Moïse qui a reçu la Loy des mains de Dieu après un long jeusne ; par celui de Daniel qui a employé ce moyen pour fermer la gueule des lions, & entrer dans la connoissance de l'avenir ; par celui de S. Pierre, à qui Dieu n'a revelé le Mystere du Baptesme des Gentils qu'après son jeusne & sa prière ; par celui de S. Paul qui prouve que ses travaux & ses souffrances luy seroient entierement inutiles, s'il n'y avoit point d'autre vie que celle-cy, & si les morts ne devoient point ressusciter un jour, comme le prétendoient les Gentils qui croyoient qu'il n'y avoit point d'autre felicité que de manger & de boire, parce que nous devons mourir dans peu de temps.

Ce Saint s'étend aussi dans cette lettre à exposer les erreurs des Epicuriens, qui ont esté condamnées par les Payens mesmes ; & il en conclut qu'il seroit étrange que l'Eglise ne les rejetast point du nombre de ses enfans, puisque la Philosophie ne les a pas voulu reconnoître dans le rang de ses disciples. Il fait voir ensuite les avantages de la sobrieté & de l'abstinence, & fait l'éloge de la virginité Chrétienne.

Cette affaire de Sarmation & de Barbatien dura plusieurs années, & ce ne fut vray-semblablement qu'en l'an 396. que S. Ambroise écrivit cette grande lettre à l'Eglise de Verceil ; mais il estoit à propos de la rapporter tout de suite, en la joignant avec l'heresie de Jovinien, dont on peut dire qu'elle estoit un mal-heureux rejetton, au moins pour la corruption des mœurs.

Kkk



## CHAPITRE V.

*Histoire celebre de l'abolition des Penitenciers dans l'Orient. Loy de Theodose sur les Diaconisses.*

Baron. ad  
an. 390.  
Vie de S. Jean  
Chrysof. l.  
II. c. 17.

ON marque encore en cette mesme année 390. une histoire tres celebre que nous avons déjà rapportée ailleurs, d'une femme qui commit une action d'impureté avec un Diacre; en sorte que ce crime ayant esté connu, soit par la confession publique qu'elle en fit, ce qui ne paroist pas néanmoins; soit par la conjecture qu'en donna la déposition du Diacre, jointe à la penitence de cette femme, Nectaire Archevesque de Constantinople, par le conseil d'un Prestre nommé Eudemon, abolit dans son Eglise le Prestre qui avoit la charge des penitens; & les autres Evesques de l'Orient l'abolirent aussi dans leurs Dioceses à son imitation.

Voilà en abrégé le fond & la substance de cette histoire, dont nous ne rapportons pas icy les circonstances, parce qu'elle est connue de tout le monde. Les Catholiques & les Heretiques en ont tiré de differentes conclusions, quelques-uns contre la penitence publique qu'ils ont prétendu avoir cessé par cette occasion, & les autres contre la confession des pechez faite aux hommes, comme si depuis ce temps-là elle n'avoit plus esté en usage. C'est une matiere importante que nous avons déjà traitée ailleurs; mais qui doit encore icy trouver sa place, tant par l'ordre des temps, qu'à cause de la penitence publique imposée à Theodose par S. Ambroise, & que l'on soutient avec raison avoir encore esté pratiquée dans l'Orient mesme.

Socrat. l. 5.  
c. 19.  
Sozom. l. 7.  
c. 16.

Pour juger donc des conséquences que l'on peut tirer de cette histoire, il faut considerer que Socrate qui en est la source, & de qui Sozomene l'a empruntée, estoit un Avocat de Constantinople tres mal instruit de l'esprit & de la discipline de l'Eglise; d'où vient qu'il loüe également les Catholiques & les Heretiques, lorsqu'il trouve des choses qui luy paroissent équitables, ou qui sont conformes à son inclination. Et c'est pour cela que l'on trouve dans son histoire un si grand nombre d'éloges de la conduite des

Novatiens. De plus c'estoit un esprit fort crédule, & qui n'apportoit pas beaucoup de discernement dans le choix des pièces & des personues, sur l'autorité desquelles il compose son histoire; ce qui fait qu'elle est pleine d'une infinité de fautes, & que dans les choses même les plus veritables il y mesle plusieurs circonstances fabuleuses qui n'estoient fondées apparemment en ce temps-là que sur le seul bruit commun. Néanmoins pour luy rendre toute la justice qu'on luy doit, je ne croy pas que l'on puisse dire qu'il ait eu dessein d'abuser ses lecteurs, quoyque cela ne soit pas fort extraordinaire aux Grecs; ny qu'il ait agi contre sa propre conscience, en mettant dans son histoire des choses qu'il crust estre certainement fausses. Il s'est souvent laissé tromper; mais je n'estime pas qu'il trompe volontairement. Voilà, ce me semble, à peu près l'idée que l'on peut avoir tant de Socrate, que de Sozomene qui l'a copié en cet endroit, & en plusieurs autres. Ainsi l'on doit recevoir ce qu'ils rapportent dans les choses où il paroist qu'ils n'ont pû estre trompez; & pour tout le reste, sur tout en ce qui regarde l'Eglise, ceux qui ne les ont pas pour suspects, veulent se tromper eux-mêmes.

Suivant cette idée je ne pense pas qu'on puisse douter que Nectaire, & les autres Evesques d'Orient n'ayent osté de leurs Eglises le Prestre Penitencier, quoyqu'il paroisse par Sozomene, que dès le temps que se fit ce retranchement, on ne convenoit point de la raison qui en avoit esté le motif. Néanmoins il y a peu d'apparence de rejeter ce que Socrate dit avoir appris d'original de la bouche d'un Prestre, qu'on ne doit pas presumer l'avoir voulu tromper. J'entends pour le fond de l'histoire que nous venons de rapporter: car pour les circonstances, il peut n'avoir pas esté exact, ne l'estant nullement sur ce point dans tout le reste de son ouvrage.

Mais pour ce qu'il ajoûte, qu'en ostant le Penitencier on laissoit chacun à sa conscience pour s'approcher ou se retirer des Mysteres, & ce qu'il semble vouloir conclure, que par là on avoit osté la penitence, & ruiné la discipline de l'Eglise, je croy qu'il ne s'en faut nullement fier à luy. Car il y a bien plus d'apparence que ce Prestre Penitencier estant destiné pour entendre les confessions, on laissoit seulement

à chacun la liberté de choisir tel Prestre qu'il vouloit pour se confesser, & se conduire dans la penitence soit publique, soit secreta, selon l'ordre que les Canons prescrivoient, à quoy ce changement ne touchoit point. Outre les preuves que l'on en tire de S. Jean Chrysostome successeur de Nectaire dans le siege de Constantinople, & celles que fournissent aussi les autres Peres, qui montrent la necessité de la penitence & de la confession au Prestre; Sozomene mesme en rapportant cette histoire, reconnoist que pour obtenir la remission des pechez qui sont inevitables aux hommes, il faut les confesser; & il est visible qu'il entend la confession qui s'en faisoit aux hommes. Ainsi il n'a pû prétendre que l'on ait aboli dans l'Orient une chose qu'il reconnoist luy-mesme estre necessaire.

Mais avec tout cela Nectaire que l'on a fait voir ailleurs avoir esté un tres mediocre Evesque, ne laissoit pas de faire une grande playe à la discipline de l'Eglise par l'abolition du Prestre Penitencier qui avoit esté établi pour la conserver, puisque par l'introduction de cet usage nouveau chacun ayant la liberté de se choisir un Confesseur tel qu'il luy plaisoit, ceux qui aimoient encore leurs pechez, & n'estoient pas assez genereux pour faire une sainte violence à leurs mauvaises inclinations, & à leurs pernicieuses habitudes, cherchoient plustost des Directeurs doux & accommodans, que ceux d'entre eux qui estoient les plus capables d'une fonction si difficile. Car les hommes sont ordinairement assez injustes pour prendre beaucoup plus de soin de la guérison des maladies de leur corps, que du salut de leur ame; & au lieu qu'ils cherchent les plus habiles & les plus excellens Medecins, quand il s'agit de rétablir leur santé par des remedes, ceux qui ont le moins de lumiere pour le discernement des maux de leur ame, leur paroissent les plus commodes, pourveu qu'ils les traitent avec indulgence. Il y avoit dès ce temps-là beaucoup de dereglemens dans les mœurs des fideles des Eglises d'Orient. On en a fait ailleurs une peinture assez effrayante, dont on a emprunté les couleurs dans les Homelies de S. Jean Chrysostome; & il se plaignoit luy-mesme, que dès-lors il y avoit des Chrétiens qui ne l'estoient que de bien-seance. L'abolition du Prestre Penitencier favorisoit fort leur relaschement; & on en a

veu les fascheuses suites par l'affoiblissement de la discipline.

Sozomene croit que l'histoire dont nous venons de parler, donna lieu à la Loy par laquelle Theodose deffendoit de recevoir les veuves dans le rang des Diaconisses, à moins qu'elles ne fussent âgées de 60. ans selon S. Paul, & qu'elles n'eussent des enfans. Ce sont les caracteres de la Loy du 21. Juin de cette année: & c'est ce qui a obligé Baronius de mettre en la mesme année l'abolition du Penitencier de Constantinople; & Socrate n'y est pas contraire. Mais pour ce que Sozomene dit qu'il falloit qu'une Diaconisse eust des enfans, le texte de la Loy semble d'abord signifier qu'il ne falloit attendre l'âge de 60. ans que pour celles qui avoient des enfans, quoyque la suite semble comprendre celles mesmes qui n'en avoient point.

Theodose ajoûte que ces Diaconisses feront créer des tuteurs à leurs enfans, & que mesme pour ce qui regarde leur propre bien, elles n'en auront que l'usufruit dont elles pourront disposer absolument, horsmis qu'elles ne pourront rien laisser en mourant à l'Eglise.

Par cette mesme Loy il deffend encore aux femmes de couper leurs cheveux sous prétexte de faire profession de la vie religieuse, & ordonne mesme que les Evesques qui les recevront aux Sacremens en cet estat, seront déposés.

Quelque severe que fust cette Loy, l'avarice des Clercs l'avoit rendue si non legitime, au moins tolerable & comme necessaire pour cette seconde partie qui casse toutes les donations faites à l'Eglise. Neanmoins comme en s'opposant à un abus elle sembloit tomber dans un autre excés, en empêchant les legs pieux qu'une veritable charité pouvoit exiger, Theodose la revoqua promptement; & on croit que les sollicitations de S. Ambroise eurent ce pouvoir sur son esprit. Ce fut par la Loy du 23. Aoust de la mesme année, que cet Empereur deffendit absolument de se servir jamais de l'autre, ou de la produire en justice; de sorte que par ces paroles il paroist l'avoir cassée absolument dans tous ses points.

La dernière partie de cette Loy est tout à fait autorisée par le 17. Canon du Concile de Gangres, qui deffend aux femmes sur peine d'anatheme de se raser les cheveux sous

*Hieron. Ep.*  
48.  
prétexte de piété, & condamne ainsi ce qu'Eustathe de Sebaſte avoit introduit en ce temps-là par une vaine affectation. Neanmoins S. Hierosme dit que cét usage estoit ordinaire dans les Monasteres d'Egypte & de Syrie, quoy que cela se fist secretement. Et ce qui estoit alors si rigoureusement deffendu, est devenu depuis une sainte ceremonie affermie par les Canons de l'Eglise.

*Marcellin. Chron.*  
*Eclairciff.*  
Cette mesme année on dressa à Constantinople un obelisque dans le Cirque, & auprès de l'Eglise une colonne sur laquelle on mit une statue de Theodose, qui estoit d'argent. Mais s'il en faut croire le Comte Marcellin, les honneurs de cét Empereur furent meslez de quelque affliction domestique, son fils Arcade ayant chassé du Palais de Constantinople l'Imperatrice Galla sa Belle-mere. Comme cét endroit est singulier, tout ce que l'on peut faire est de le rapporter icy, n'estant pas possible d'en trouver d'autres lumieres.

#### CHAPITRE VI.

*Theodose retourne à Constantinople. Il remporte une nouvelle victoire dans la Macedoine. Grande elevation de Rufin.*

*Eclairciff.*  
**O**N voit par le Code de Theodose, qu'il demeura en Italie jusques à la fin de l'année 391. residant tantost à Milan, tantost à Vicence, & quelquefois à Concorde; & qu'il y donna de nouvelles marques de son amour pour la Religion Chrétienne par plusieurs Loix qui luy sont tres-avantageuses.

*Zos. l. 4.*  
Avant que de venir à Constantinople il remporta encore une nouvelle victoire, si nous en croyons Zosime qui défigure toujours cét Empereur autant qu'il peut, en envenimant ses plus grandes actions par des circonstances odieuses.

Estant donc revenu à Theſſalonique, selon cét auteur, il trouva toute la Macedoine dans un grand trouble. Car tous les Barbares qui s'estoient sauvez de la deſſaite de Maxime, s'estant cachez dans les marais & les estangs qui estoient aux environs des foreſts, se feroient avantageusement de l'embaras où ils voyoient Theodose pendant la guerre civile, & commettoient impunément toute sorte de brigandages dans la Macedoine, & dans la Theſſalie. Mais ayant

appris la nouvelle de la victoire & du retour de Theodose, & s'estant cachez dans ces mareſcages, ils en fortoient secretement au point du jour, pilloient & enlevoient tout ce qui se rencontroit en leur chemin, & se sauvoient ensuite si promptement dans le lieu de leur retraite, que ce Prince mesme doutoit si ce n'estoient pas plustost des spectres, que des hommes qui estoient auteurs de ce larcin.

Ne ſachant donc à quoy se refoudre, & n'ayant fait part à personne de ce qu'il avoit dans l'esprit, il prit avec luy cinq cavaliers qui menoient avec eux quatre ou cinq chevaux par la bride, afin que quand l'un d'eux seroit harassé, ils pussent monter sur l'autre, & qu'ainsi ils ne manquaſſent pas de montures pour l'execution de ce qu'il avoit projeté. Avec cette petite escorte il parcouroit la campagne, en se donnant de garde qu'on le puſt prendre pour l'Empereur; & lors qu'il avoit besoin de manger, il en demandoit aux villageois des lieux où il se trouvoit.

Enfin il s'arresta dans un petit logement habité par une vieille femme, à laquelle il demanda le couvert, & de quoy boire. Cette vieille l'ayant reçu avec civilité, & luy ayant donné à boire, & tout ce qui se trouva de vivres dans sa maison, elle le pria de demeurer à coucher chez elle, parce que la nuit approchoit. L'Empereur ayant accepté ce parti, trouva à l'écart dans un coin de cette maison un homme qui ne disoit mot, & avoit la mine de se cacher; & s'estant enquis de la vieille qui il estoit, & d'où il venoit, elle dit qu'elle n'en ſavoit rien, mais que ce qu'elle en pouvoit dire estoit que depuis que cét homme avoit appris que l'Empereur Theodose estoit revenu avec une armée, il s'estoit tous les jours retiré chez elle où il prenoit ses repas pour de l'argent, & qu'ensuite il couroit tous les jours la campagne d'un costé & de l'autre, & revenoit vers la nuit fort fatigué pour prendre son repos, & se coucher en la maniere qu'il le voyoit.

L'Empereur voulant profiter de l'avis de cette vieille femme, & connoistre par experience si elle luy disoit la verité, se saisit de cét homme pour l'obliger de luy déclarer qui il estoit. Mais il n'en put rien tirer, mesme après l'avoir fait tourmenter à coups de fouers; de sorte qu'il fut obligé d'ordonner aux cavaliers qui l'accompagnoient, qu'ils

luy donnassent par tout le corps de la pointe de leurs épées, en ajoûtant que c'estoit l'Empereur Theodose. Cét homme se voyant pressé si vivement, avoua qu'il servoit d'espion aux Barbares cachez en un lieu qu'il leur marca, & leur fit la description du pays, en leur déclarant à qui ils avoient à faire.

Après qu'ils luy eurent coupé la teste à l'instant mesme, dit Zosime, l'Empereur partit pour se rendre à son armée qui estoit campée aux environs de ce lieu; il conduisit ses soldats vers les marecages où ces Barbares s'estoient retirez; & venant fondre sur eux, les fit tous passer au fil de l'épée, soit après les avoir fait sortir du marais, soit en les égorgéant dans l'eau, de sorte qu'il en fit un tres grand carnage.

Timase qui estoit l'un de ses Generaux, admirant le courage de l'Empereur, le pria de luy permettre de faire repaistre les soldats, parce qu'estant encore à jeun ils ne pouvoient plus suffire à la fatigue de ce combat. Zosime prétend sur cela, que Theodose luy ayant accordé ce qu'il demandoit, on sonna aussi-tost la retraite, après laquelle les soldats ayant bû & mangé avec excés, les Barbares les trouvant yvres & dormans, ils les tuerent à coups de piques, d'épées, & de tous les instrumens qu'ils trouverent pour cet effet, de sorte que l'Empereur mesme eust esté taillé en pièces avec toute son armée, si quelques soldats qui n'avoient pas encore mangé, ne fussent accourus à sa tente pour luy en donner avis. Zosime luy fait prendre la fuite sur cette nouvelle avec ceux qui estoient autour de luy, & le fait sauver de ce peril par Promote qui poursuivit si vivement les Barbares, qu'il les tua presque tous à la reserve d'un tres petit nombre, à qui le marais servit encore une fois d'asyle.

Promote, à qui Zosime donne toute la gloire de cet événement, ne survéquit pas long-temps à cette victoire. Car il fut tué en cette mesme année dans une embuscade que les Barbares luy dresserent; & si l'on s'en veut rapporter à cet Historien, ce fut Rufin qui le fit tuer, à cause que luy ayant parlé avec beaucoup de fierté, ce Barbare qui ne le put souffrir, luy fit donner un soufflet. Neanmoins le silence de Claudien sur une circonstance si remarquable, la rend

rend suspecte en quelque maniere. Car ce Poëte qui raconte cette mort, & qui a fait deux livres d'invectives contre Rufin, ne luy reproche point une trahison si noire; & on peut dire qu'il avoit mesme esté déjà assez vangé de l'affront de son soufflet, puisque s'en estant plaint à Theodose, ce Prince qui avoit selon cet Historien trop de confiance en luy, répondit que si on continuoit à envier sa fortune, on le verroit bien-tost Empereur.

Stilicon qui estoit ami de Promote, vangea sa mort sur les Bastarnes qui l'avoient tué; & après les avoir deffaits il les enferma eux & les autres Barbares qui pilloient la Thrace depuis long-temps, dans une vallée fort étroite, où il les eust tous taillez en pièces, si Theodose suivant, dit ce Poëte, les mauvais conseils du traistre Rufin, n'eust mieux aimé faire la paix avec eux.

Ce Ministre si fameux par son élévation, & par sa chute funeste qui fut le juste supplice de son ambition desreglée, estoit Gaulois d'origine, & demouroit à Eauze en Gascoigne. Estant venu à la Cour de Constantinople, Theodose qui regnoit alors, luy donna la charge de grand Maistre du Palais; & il l'exerçoit encore en l'année dont nous marquons les plus celebres événements. Non seulement il faisoit profession de Christianisme, & fut baptisé en l'an 394. mais il avoit mesme une habitude particuliere avec S. Ambroise qui l'appelle son ami. Mais cette amitié ne l'empescha pas de luy reprocher d'avoir porté Theodose à la cruelle execution de Thessalonique, & s'il s'en faut rapporter à Claudien, il avoit toutes les mauvaises qualitez, & avoit commis tous les crimes dont un meschant homme est capable, sur tout pour l'avarice, l'ambition, la perfidie, & la cruauté.

## CHAPITRE VII.

*Concile de Capoue. Flavien Evêque d'Antioche refuse de s'y trouver.*

**A** la fin de cette année 391. ou au commencement de la suivante, il se tint un Concile en Italie accordé par Theodose, comme nous croyons, à l'instance pour suite de

Occidentaux qui desiroient terminer l'affaire d'Antioche, & faire cesser la division que l'on ne pouvoit y voir regner si long-temps, à moins que d'avoir de l'indifférence pour l'unité de l'Eglise. Il est à croire que l'Empereur étant encore en Italie avoit accordé la convocation de ce Concile; & parce que la présence de Flavien y paroïssoit nécessaire, on luy manda de se trouver à Constantinople pour le temps que Theodose s'y devoit rendre.

Il ne manqua pas de s'y trouver effectivement; mais l'Empereur luy ayant commandé d'aller à Rome, il s'en excusa sur la saison de l'hyver où l'on estoit alors, & ayant demandé terme jusques au printemps pour l'exécution de cet ordre, il obtint la permission de s'en retourner à Antioche, ayant mesme obtenu des Rescrits pour cet effet, autant que l'on en peut juger par le témoignage de S. Ambroise; & quoyqu'il en soit, il est certain qu'il ne fit pas le voyage de Capoue.

Mais les autres Evêques ne laisserent pas de s'y assembler, & d'y faire plusieurs reglemens pour la discipline de l'Eglise, que nous ne connoissons que par quelques endroits où il en est parlé, parce qu'il ne nous en est resté aucun acte. Les Canons de l'Eglise d'Afrique le qualifient de Concile *entier*, soit qu'il fust composé de tous les Evêques de l'Occident, soit que cela ne se doive entendre que des seuls Evêques d'Italie. S. Ambroise en parle comme y ayant eu un grand nombre de Prelats; & il est assez vray-semblable qu'il en avoit esté luy-mesme le chef avec le Pape Sirice.

Ce Concile deffendit de baptiser deux fois une mesme personne, de reïterer les Ordinations, & de transférer un Evêque d'un siege en un autre. C'est apparemment ce mesme Concile que les Evêques d'Afrique avoient eu en veüe quand ils citoient un Concile d'outre-mer, qui deffendoit de recevoir dans aucun degré de l'estat Ecclesiastique ceux qui avoient esté dans l'herésie; & ils attribuoient particulièrement ce Canon aux Evêques de Rome & de Milan.

On y traita de l'affaire d'un Bonose Evêque de Nare dont l'histoire nous fait voir que c'estoit en ce temps-là une ville dans la Macedoine, ou dans quelque autre province voisine. Un auteur moderne prétend que Bonose

estoit Evêque de Naïsse dans la Dace qui faisoit partie de l'Illyrie Orientale.

Le crime dont cet Evêque fut accusé, estoit l'herésie de Photin; d'où vient que depuis ce temps-là les Photiniens furent appellez Bonosiens; & lorsque le Pape Gelase condamne Bonose, il semble le joindre à Photin. On voit aussi par le second Concile d'Arles, que les Photiniens & les Bonosiaques suivoient une mesme erreur. Cependant c'estoit deux sectes & deux communions différentes, puisqu'il fut ordonné dans ce Concile que l'on baptiseroit les Photiniens, mais que pour les Bonosiaques, étant certain qu'ils estoient baptisez dans la Trinité, on se contenteroit de les recevoir dans l'Eglise avec l'onction & l'imposition des mains, en leur faisant faire profession de la Foy Catholique.

Bonose avoit aussi renouvelé l'erreur d'Elvide contre la Sainte Vierge, luy attribuant des enfans après la naissance de JESUS-CHRIST. Et c'est luy sans doute que S. Ambroise a marqué, lorsque voulant détruire cette erreur qu'il s'estoit abstenu jusque'à ce temps-là de réfuter, il dit qu'il est d'autant plus obligé de l'entreprendre, qu'il s'est mesme trouvé un Evêque accusé d'y estre tombé. Aussi l'on voit que Sirice dans la lettre qu'il a écrite à Anyse & aux autres Evêques de l'Illyrie, & qui a esté donnée au public depuis peu d'années, s'étend particulièrement à combattre cette impiété de Bonose, qu'il dit retomber dans l'erreur des Juifs, & montre que JESUS-CHRIST n'auroit jamais choisi la Sainte Vierge pour estre sa mere, si après l'avoir mis au monde elle eust perdu sa virginité par l'usage du mariage. Il fait voir aussi qu'il a eu soin de rendre un témoignage authentique à sa pureté, en la recommandant à S. Jean lorsqu'il alloit expirer sur la Croix; que ce fut là son testament touchant la chasteté de sa mere; que c'est le riche heritage qu'il luy a laissé en mourant, & le comble de sa perfection; qu'il a rendu l'esprit après avoir prononcé cette dernière parole; & qu'il a voulu confommer saintement tout le Mystere de nostre redemption par cette action de pieté.

On voit aussi par une lettre de S. Augustin, qu'un Elvide qui ne croyoit pas que le Fils fust égal au Père, luy mandoit

qu'il devoit passer la mer pour aller se faire instruire par Bonose & par Jason deux hommes tres doctes, & luy envoyoit par avance un livre d'un Eveſque de ſa ſecte. Ce ſaint Docteur receut avec beaucoup d'humilité une proposition ſi temeraire, & il y répondit avec charité, en aſſurant Elpide qu'il avoit déjà offert pour luy ſes prieres à Dieu, afin qu'il luy donnaſt l'intelligence d'un Myſtere ſi relevé.

*Ambros. Ep. 5.* Le Concile de Capouë ordonna donc que les Eveſques voiſins de Bonose & de ſes accuſateurs, particulièrement ceux de Macedoine, avec celui de Theſſalonique, connoiſtroient de cette affaire; & S. Ambroïſe, auſſi-bien que le Pape Sirice, s'abſtint d'en juger, pour déſerer à l'arresté du Concile qui en avoit renvoyé la déciſion à Anyſe, & à ces autres Prelats, parmi leſquels Theophile d'Alexandrie ſe trouva le plus conſiderable.

*Id. Ep. 9.* Quant à ce qui concerne l'affaire d'Antioche, il y a quelque apparence qu'Evagre qui en conteſtoit le ſiege avec Flavien, ſe préſenta au Concile de Capouë, parce que S. Ambroïſe qui ſe plaint que Flavien n'y eſtoit pas venu comme s'élevant au deſſus des Loix & des regles de l'Egliſe, n'accuſe point Evagre d'avoir refusé d'y venir, & témoigne meſme que de ſa part il preſſoit le jugement; mais l'abſence de Flavien empescha que l'on ne vinſt juſques à la déciſion d'une affaire que tous les amateurs de la paix euſſent ſouhaité avec paſſion de voir terminée par les voyes les plus Canoniques. Car il y avoit déjà long-temps que la tranquillité de toutes les Eglises du monde eſtoit troublée par cette diviſion; & ceux qui avoient tenté par ce Concile de faire ceſſer une conteſtation ſi ſcandaleuſe, reſſentoient une tres juſte douleur d'avoir eu ſi peu de ſuccés dans leur mediation.

Neanmoins cette ſainte aſſemblée qui cherchoit tous les moyens imaginables de faire ceſſer cette tempeſte, trouva un port aſſez tranquille pour y aſſurer la paix de l'Egliſe, qu'elle connoiſſoit eſtre ſur le point de faire naufrage. Ce fut d'accorder la communion à tous les Eveſques d'Orient qui confeſſeroient la Foy Catholique. Et pour ce qui regardoit le differend particulier de Flavien & d'Evagre, ils en commirent l'examen & le jugement à Theophile d'A-

lexandrie, & aux autres Eveſques d'Egypte, eſtant perſuadez que le jugement de ces Prelats ſeroit d'autant mieux receu, qu'ils n'avoient nul engagement dans cette affaire, n'ayant accordé leur communion à aucun des deux partis.

## CHAPITRE VIII.

*S. Ambroïſe travaille à la paix d'Antioche. Mort d'Evagre.*

**L**es Prelats du Concile de Capouë attendoient de cét *Ambros. Ep. 9. Eclairciſſ.* Expedient ſi équitable la réunion & la paix de l'Egliſe d'Antioche; mais l'exécution en fut plus difficile qu'ils ne s'eſtoient imaginez. Car Theophile ayant fait avvertir Flavien de ſuivre cét arresté, cét Eveſque qui s'eſtoit excuſé d'aller à Capouë, ne voulut point venir au lieu qu'on luy marquoit pour ce jugement, & eut recours à des Requeſtes & à des Reſcrits Imperiaux qui ordonnoient aux Occidentaux de ſe transporter en Orient pour y terminer l'affaire.

Theophile ayant mandé cette nouvelle à S. Ambroïſe, il en fut d'autant plus touché qu'il aimoit ſincerement la paix de l'Egliſe. Mais quoyqu'il ſe plaigne avec beaucoup de raiſon du procedé de Flavien, neanmoins il parle toujours de luy avec honneur; & ſon equité paroît viſiblement en cette rencontre. Car on ne pouvoit excuſer Flavien d'avoir commis par cette conduite une faute conſiderable, & d'avoir bleſſé tout à fait noſtre Saint, puisqu'outre l'intereſt de l'Egliſe, S. Ambroïſe eſtoit apparemment l'auteur de la déliberation du Concile de Capouë. Et de plus, Paulin & Evagre meſme ayant toujours eſté dans la communion de l'Occident, il ſembloit que le Saint avoit déjà pour toutes ces conſiderations un tres grand engagement à ſe déclarer en faveur de ce dernier. Il ne le fit pas neanmoins; & il dit meſme que comme Flavien avoit raiſon de fuir le jugement de ſa cauſe, Evagre n'avoit point ſujet de le preſſer, l'un & l'autre pouvant pluſtoſt fonder ſes prétentions ſur les deſſauts qui ſe rencontroient dans l'Ordination de ſon competeur, que ſur les avantages & la juſtice de ſa propre cauſe.

Il écrivit donc à Theophile, que puisſque le Concile de



Capoüe luy avoit remis le soin de cette affaire, il devoit fommer encore une fois Flavien, & que quand il s'opiniâtreroit à ne pas vouloir venir, il ne falloit pas laisser d'accorder la communion à tous les autres Evesques d'Orient qui suivoient la Foy de l'Eglise, selon ce qui avoit esté arresté à Capoüe. Il l'avertit seulement qu'il croit que quand il aura prononcé quelque chose sur ce sujet, il en doit donner avis au Pape, afin que l'Eglise Romaine l'ayant approuvé, comme il ne doute pas qu'elle ne fasse, toute l'Eglise se trouve unie dans un mesme sentiment, & soit en estat de recueillir avec joye le fruit & la recompense de ses travaux.

*Theodoret. l. 1. s. c. 23.* On peut juger que S. Ambroise ne manqua pas d'en écrire à Theodose. Le Pape le fit aussi. Il pressa vivement l'Empereur d'envoyer Flavien à Rome, s'il ne vouloit pas qu'il fust jugé par l'Evesque d'Alexandrie; & representa à ce Prince qu'il sçavoit vaincre les Tyrans qui s'élevoient contre luy, mais qu'il laissoit impunis ceux qui méprisoient les Loix de JESUS-CHRIST. Theodoret attribue ces sollicitations à Damase mort long-temps auparavant, à Sirice, & à Anastase dont le Pontificat ne commença qu'après la mort de Theodose; mais il est visible qu'il avoit voulu marquer par là ceux qui avoient pris part à la cause de Flavien.

Il ajoûte que Theodose pressé par de si fortes instances manda de nouveau Flavien, & le voulut obliger d'aller à Rome; à quoy il répondit en ces termes. Seigneur, s'il se rencontre des personnes qui trouvent à redire à ma Foy, comme si elle n'estoit point Orthodoxe, ou qui jugent que ma conduite soit indigne du Sacerdoce, je veux bien que mes accusateurs deviennent mes juges, & je suis prest de me soumettre à la sentence qu'ils prononceront sur mon sujet. Que s'il ne s'agit dans toute cette contestation que de mon siege Episcopal, & du seul point de la primauté & de la préeminence, je ne disputeray point contre eux, mais je cederay volontiers, & abandonneray le Pontificat. Theodoret relève par de grands éloges cette réponse de Flavien; & dit que l'Empereur l'ayant admise, luy commanda de retourner en son pays, & de reprendre le gouvernement de son Eglise. Mais il se peut

faire qu'il eust esté plus louable de préférer la paix de l'Eglise à cette generosité; & puisque le moyen si raisonnable que les Peres de Capoüe luy avoient proposé pour y parvenir, ne bleffoit pas sa conscience, il se pouvoit rendre à cét expédient.

Il y a apparence que la mort du jeune Valentinien, dont nous parlerons dans peu de temps, & la revolte d'Eugene, arresterent les poursuites des Occidentaux, & qu'ainsi on en demeura à ce qu'avoit resolu S. Ambroise après le Concile de Capoüe, qui estoit que si l'on ne pouvoit accorder Flavien & Evagre, il falloit néanmoins se retenir de communion avec ceux des Orientaux qui suivoient la Foy de l'Eglise. Mais comme Evagre vécut peu depuis son election, la cause de Flavien se trouva bien-tost la plus forte depuis sa mort, qui n'arriva pas néanmoins avant l'an 392. S. Hierosime parlant de luy sur cette année comme d'un homme encore vivant. *Socrat. l. 5. c. 13. Sozom. l. 7. c. 14.*

Flavien eut assez d'adresse pour empescher qu'on ne luy donnast aucun successeur après sa mort; & ce fut sans doute ce qui facilita beaucoup sa reconciliation avec l'Occident, que S. Jean Chrysostome moyenna depuis, & qu'il consumma entierement par sa prudence Evangelique. Mais ceux du parti de Paulin & d'Evagre continuèrent toujours leurs assemblées à part; & quelque effort que püst faire Flavien pour les réunir, ils demurerent dans leur separation jusqu'à l'Episcopat d'Alexandre. Nous apprenons d'Attique de Constantinople, que l'amour de la paix & de l'union des peuples avoit fait mettre dans les sacrez Diptyques les noms de Paulin & d'Evagre, qu'il appelle les chefs du schisme, mesme en écrivant à S. Cyrille d'Alexandrie. Car le parti de Flavien avoit enfin prévalu parmi les Evesques d'Orient; & comme ils parlent de luy avec éloges, ils n'épargnent nullement ses competeurs qui l'avoient troublé dans la possession de son siege. *Socrat. l. 5. c. 15. Theodoret. l. 5. c. 35. Collect. Rom. Ep. 56.*

#### CHAPITRE IX.

*Condamnation de Bonose par les Evesques de Macedoine.*

**L**E Concile de Capoüe, ainsi que nous venons de dire, ayant renvoyé l'affaire de Bonose devant les Evesques *Ambros. Epi*

voisins, & principalement devant Anyse de Theſſalonique, & les autres de Macedoine, ces Prelats rendirent une Sentence, par laquelle ils interdisoient à Bonose l'entrée de son Eglise. Ce n'estoit apparemment que pour le suspendre de ses fonctions en attendant l'entier éclaircissement de son affaire; puisqu'il paroist que les mesmes Evêques devoient encore rendre une autre Sentence. Si ce n'est que l'on veuille dire que ce jugement avoit précédé le Concile de Capoue, & que Bonose en ayant appelé au Concile, il fut renvoyé devant les mesmes Evêques pour y estre examiné de nouveau.

Quoyqu'il en soit, Bonose après son renvoy consulta S. Ambroise, pour sçavoir de luy s'il ne rentreroit pas, mesme par force, dans son Eglise, prétendant peut-estre faire casser tout ce qui avoit esté fait contre luy jusques alors. Mais nostre Saint luy répondit qu'il ne falloit rien entreprendre contre ce qui avoit esté fait, & qu'il devoit au contraire se conduire avec beaucoup de retenue, sans rien faire contre la Sentence de ceux à qui le Concile avoit donné l'autorité de juger en cette rencontre, afin de leur donner la liberté d'ordonner ce qu'ils trouveroient conforme aux regles de la justice. Il paroist par la suite, que Bonose méprisa l'avis de S. Ambroise, & ne laissa pas de faire ses fonctions.

Cependant les Prelats commis pour terminer son affaire en écrivirent au Pape Sirice, comme pour le faire juge, & en avoir son avis; & ils témoignoit en mesme temps une juste horreur pour l'erreur attribuée sans doute à Bonose, que la Sainte Vierge eust eu d'autres enfans que JESUS-CHRIST. Le Pape dans sa réponse approuva leurs sentimens sur ce point; mais pour ce qui regardoit Bonose, il déclara qu'il ne pouvoit pas en connoître, parce que le Concile de Capoue les avoit eux-mesmes nommez pour Juges; & qu'ainsi c'estoit à eux à le juger les premiers, puisqu'ils le faisoient au nom de tout le Concile, ce qu'il ne pouvoit pas faire.

Il témoigne aussi avoir appris de leur lettre, qu'on avoit donné Senecion à l'Evêque Basse pour gouverner son Eglise avec luy, & qu'il attend le reglement de leur Sentence sur quelques autres choses.

La

La cause de Bonose fut enfin terminée par le jugement d'Anyse, & des autres Prelats de Macedoine assemblez avec luy; & après avoir condamné Bonose, ils ordonnerent aussi par une meure délibération, que ceux qu'il avoit Ordonnez seroient receus dans leurs degrez, leur accordant cette grace contre la discipline ordinaire, à cause de la necessité présente, c'est à dire de peur que ces Ecclesiastiques ne demeurassent unis avec luy, & qu'ainsi ils ne causassent un grand scandale en fortifiant le parti de leur Evêque déposé par cette Sentence.

Il est assez étrange que l'on traite cette ordonnance de condescendance, comme fait le Pape Innocent, puisque ce n'estoit pas un crime d'avoir reçu l'Ordination d'un Evêque, quelque meschant qu'il fust, pourveu qu'il fust Evêque dans l'Eglise Catholique, comme la consultation que Bonose fit à S. Ambroise, suffit pour le justifier sur ce sujet en ce qui regarde sa personne. Il y a donc bien de l'apparence, qu'après le premier jugement rendu contre luy, il n'avoit pas laissé de faire ses fonctions, & de donner les Ordres contre l'avis qu'il avoit reçu de S. Ambroise, & que l'ordonnance faite par Anyse ne se doit entendre que de ceux qu'il avoit Ordonnez de la sorte.

En effet il est certain que depuis qu'il fut séparé de l'Eglise il continua toujours ses Ordinations, & que non seulement il recevoit aux Ordres sacrez des personnes sans aucun examen, mais qu'il estoit mesme accusé de les donner à quelques-uns malgré eux, & en les traissant par violence. Car il y a toujours eu dans l'Eglise des Evêques ennemis des plus saintes regles, & qui n'ont pas suivi d'autre loy que leur ambition & leur interest.

Les Prelats de Macedoine prétendoient que tous ceux qu'il avoit Ordonnez devoient estre receus dans l'Eglise Catholique avec leurs degrez, suivant le decret d'Anyse; de sorte que ceux à qui la conscience reprochoit des déreglemens & des vices qui les rendoient incapables d'estre élevez aux saints Ordres par l'Eglise, avoient recours à Bonose pour les recevoir par ses mains, & ensuite l'ayant quitté ils estoient receus dans l'Eglise comme Clercs. Le Pape Sirice voulant remedier à cet abus qui estoit un renversement scandaleux de toute la discipline Canonique,

M m m

déclara l'an 414. que le Decret d'Anyse avoit esté juste, tant qu'il avoit esté nécessaire pour faire cesser le schisme de l'Eglise d'Antioche, mais que cette nécessité estant tout à fait passée alors par la paix generale des Eglises, cette dispense ne devoit plus avoir de lieu; & que d'ailleurs si l'Eglise usoit quelquefois d'indulgence en cette matiere, ce n'estoit que pour favoriser le retour de ceux qui avoient toujours esté dans l'heresie, & non pas pour les apostats qui ne pouvoient estre receus que par le moyen de la penitence, laquelle estoit incompatible avec la Clericature.

Mais le Pape Innocent I. distingua fort bien ces personnes qui avoient receu l'Ordination dans l'heresie, de ceux qui l'avoient recetie de Bonose avant qu'il fust condamné, encore mesme qu'ils l'eussent suivi depuis. Car il ordonna, comme avoit déjà fait Anyse, que s'ils vouloient abandonner son parti, & condamner son erreur pour estre receus à l'Eglise, on les y recevroit avec joye dans leurs degrez. On peut juger par cette lettre que Bonose estoit déjà mort lorsqu'elle fut écrite, mais qu'il n'y avoit pas long-temps.

Gennad. Catal. Heretic. 14.

Gennade parle d'un Audience Evefque d'Espagne, qui avoit écrit un livre de la Foy contre tous les Heretiques, où il réfutoit les Manichéens, les Ariens, les Sabeliens, & particulièrement contre les Photiniens, que l'on appelloit, disoit-il, en ce temps-là Bonosiaques. Quelques-uns rapportent à ces mesmes Bonosiaques ce que le Pape Innocent dit des Photiniens. Il falloit bien néanmoins qu'ils fissent deux sectes & deux communions toutes séparées, puisque le second Concile d'Arles ordonne qu'on baptisera les Photiniens, mais qu'on se contentera du Chresme & de l'imposition des mains pour les Bonosiaques, estant certain qu'ils sont baptisez en la Trinité comme les Ariens.

## CHAPITRE X.

*Excellentes qualitez du jeune Valentinien.*

**L**ORSQUE Theodose retourna en Orient après avoir passé environ trois ans en Italie, comme nous avons veu l'année précédente, il y laissa en partant le jeune Valentinien paisible possesseur de tous les Estats de son pere

& ce qui est encore plus, affermi dans la pieté & dans la veritable Foy par les instructions que ce grand Empereur luy avoit données. Car ce jeune Prince se formant sur l'exemple de Theodose, avoit pour Dieu une devotion si fervente, & une affection si tendre pour S. Ambroise, qu'il le cherissoit autant qu'il l'avoit autrefois persecuté par la suggestion de sa mere, & des Ariens de sa Cour, & qu'il regardoit alors comme son pere celuy qu'il avoit voulu chasser comme son ennemi quelques années auparavant. Ainsi les instructions qu'il avoit receues de Theodose ayant effacé de son esprit les mauvaises impressions que Justine luy avoit données, il reparoit par les marques de son estime, & l'ardeur de son affection pour ce saint Evefque les maux que d'autres luy avoient fait faire sous son nom. Il se vantoit d'avoir esté nourri par luy, l'appelloit quelquefois son pere, & souhaitoit de l'avoir toujours auprès de sa personne, afin de recevoir les effets de sa sollicitude paternelle; estant persuadé qu'il ne recherchoit que son bien. C'estoit sans doute pour ce sujet qu'il demandoit pardon des pechez de sa jeunesse, Dieu luy ayant déjà fait la grace de s'en corriger, avant mesme que de sçavoir que ce fussent des pechez.

Ambros. Ep. 17.

Conc. 1. de obitu Valentin.

Il n'estoit pas moins changé pour tout le reste. Car il avoit déjà les mœurs & la gravité d'un vieillard, quoyqu'il ne fust presque encore qu'un enfant, estant mort à l'âge de 20. ans & quelques mois. On peut juger de tout le reste de ses rares qualitez par la resolution qu'il avoit prise de s'abstenir entierement du jeu & de tous les vains divertissemens de la jeunesse, & de retrancher absolument toute la licence de cet âge. Il s'étudioit aussi à adoucir tout ce qu'il y avoit de dur dans la severité publique qui semble estre attachée à la dignité d'Empereur, & croyoit devoir par avance user de toute la douceur d'un vieillard envers les personnes qui estoient en danger d'estre convaincues de quelque crime. Il avoit eu d'abord la réputation de se plaire à la course des chevaux, & aux exercices du Cirque; mais il avoit tellement effacé cette imperfection, qu'il ne vouloit pas qu'on fist de ces courses de chevaux dans le Cirque, non pas mesme dans les jours les plus solempnels des Empereurs, ny pour donner quelque chose à l'honneur de sa qualité Imperiale. Quelques-uns disoient que sa trop

Hieron. Ep. 3.

Conc. 1. in obitu Valentin. p. 167.

*Philostorge.*  
XI. I.  
grande occupation à la chasse & à tuer des bestes, le détournoit de l'application qu'il devoit avoir aux affaires de l'Empire; mais il fit cesser cette plainte en faisant tuer en un instant toutes les bestes qui estoient dans les parcs de ses Palais. Ce qui fait voir que Philostorge ne peut sans injustice luy reprocher un deffaut dont il s'estoit corrigé.

Il entendoit dans son Conseil le rapport des affaires de son Estat, & tout jeune qu'il estoit il y opinoit en vieillard, comme estant animé du mesme esprit dont Daniel estoit autrefois rempli dans les choses mesme où les vieillards hesitoient & avoient de la peine à se résoudre, ou se laissoient aller par la consideration des personnes. Ceux qui luy portoient envie, l'accusoient d'avancer l'heure de ses repas par intemperance; mais afin de leur fermer la bouche, il s'appliqua tellement au jeusne, que le plus souvent en régalant par de grands festins les principaux Officiers de sa Cour, il s'absteinoit de manger, pour satisfaire tout ensemble par cette conduite aux devoirs de nostre Religion, & à ceux de la bonté & de l'humanité avec laquelle il estoit obligé de traiter les siens en qualité d'Empereur.

On luy avoit rapporté que les jeunes gens des meilleures maisons de Rome avoient un amour passionné pour une belle Comedienne. Il resolut aussi-tost de la faire venir à sa Cour pour remedier à ce desordre. Et comme celuy qu'il y avoit envoyé s'en estoit revenu sans executer sa commission, s'estant laissé corrompre par argent, il en envoya un autre, de peur qu'il ne parust qu'ayant voulu corriger les vices de la jeunesse, il n'en avoit pû venir à bout. Quelques-uns qui interpretoient mal ses meilleures intentions, en prirent occasion de flétrir sa réputation par des médifances. Mais la verité est qu'ayant fait venir cette Comedienne chez luy, il ne voulut jamais la regarder, & qu'il luy commanda aussi-tost de sortir de son Palais, afin que tout le monde connust qu'il avoit sçeu se faire obeïr pour l'exécution de ses ordres, & que les jeunes gens apprissent par son exemple à reprimer leur passion pour cette femme, en considerant le peu d'estat qu'il en avoit fait, quoyqu'il l'eust en sa disposition. Il n'estoit point encore marié quand il agissoit ainsi, & pratiquoit une chasteté aussi exacte, que s'il y eust esté engagé par le lien du mariage.

Il n'y avoit pas de maistre qui eust autant de pouvoir sur un esclave, qu'il en avoit sur son corps, ny personne qui commandast aux autres avec tant d'empire, qu'il avoit d'autorité sur luy-mesme pour reprimer les mouvemens de sa jeunesse par la severité d'une exacte discipline. Sa pieté estoit admirable; & il en donna un jour un témoignage merveilleux, lorsque des personnes d'extraction noble, & d'une naissance tres opulente ( ce qui estoit capable d'exciter l'avarice d'un Empereur ) estant déferées par un accusateur, & le Préfet faisant instance pour les juger, ce jeune Prince répondit qu'il luy deffendoit de rien ordonner qui ressentist la cruauté, principalement pendant les saints jours qui occupoient alors la devotion de l'Eglise. Et lorsque cét accusateur eut fait lire quelques jours après le memoire des faits dont il les chargeoit, estant sur le point de prononcer sur cette affaire criminelle, il voulut que celuy qui en estoit accusé y fust présent avec une liberté toute entiere, jusqu'à ce que le Préfet en prist connoissance. Et ny devant cela, ny dans la suite personne n'eut sujet sous le regne d'un Empereur de cét âge de craindre d'estre en peine de se deffendre d'un aussi grand crime qu'est celuy de leze Majesté. Tout jeune qu'il estoit il se moqua d'une accusation de cette nature, dont les plus forts & les plus puissans Empereurs ne laissent pas d'apprehender les mauvais effets.

Comme il aimoit extremement ses sujets, aussi il s'en faisoit aimer par la consideration du soin qu'il prenoit de leur seureté & de leur repos; & il ne souffrit jamais qu'on levast sur eux de nouveaux impôts dans les provinces. Car il disoit qu'estant dans l'impuissance de payer les subsides anciens, il n'y avoit nulle apparence de leur imposer de nouvelles charges. Des provinces de l'Empire Romain avoient loué Julien d'avoir tenu une semblable conduite; mais il y avoit bien de la difference entre ces deux Empereurs, non seulement parce que l'un estoit plus jeune que l'autre, mais aussi parce que Julien ayant trouvé ses finances en fort bon estat, avoit épuisé toute son Eparagne, au lieu que Valentinien n'ayant trouvé aucun fond, ne laissa pas de vivre & de regner dans l'abondance de toute sorte de biens.

Id. de Joseph  
c. 17.

Je ne sçay si ce n'est pas de cette indigence d'argent, où se trouvoit Valentinien quand il entra en possession de l'Empire, qu'il faut entendre ce que dit S. Ambroise, lorsque parlant du songe de Pharaon interpreté par Joseph, il se plaint de ce que l'effet de ce songe s'estoit encore veu de son temps; parce que le mauvais usage de l'abondance des Empereurs précédens avoit esté suivie d'une indigence generale de toutes choses, ne s'estant trouvé aucun Joseph qui eust conseillé à l'Empereur de moderer ses profusions, & de réserver quelque chose pour l'avenir; mais ceux qui approchoient de luy, voulant se maintenir dans une pleine liberté de piller tout le bien de l'Empire, avoient empêché pour cét effet qu'il ne déférast aux avis de ceux qui luy en eussent conseillé un meilleur usage. Ce saint ajoûtoit qu'encore qu'il n'eust pas la hardiesse de se comparer à Joseph, n'y ayant personne qui pût s'attribuer cét honneur, il ne laissoit pas néanmoins de témoigner que ces vaches grasses n'estoient pas seulement la figure de la dissolution publique, mais aussi du peu de soin que l'on avoit de témoigner du respect envers Dieu; & que ce songe de l'abondance temporelle ne dureroit pas toujours, mais qu'il viendroit le temps qu'une faim cruelle succéderoit à cette opulence.

Pour reprendre l'éloge que S. Ambroise nous a laissé de Valentinien; ce Prince aimoit ses amis jusqu'à souhaiter de mourir plustost que de les exposer pour son service. La tendresse qu'il avoit pour ses sœurs estoit si grande, que non seulement il se consolait avec elles, & se délassoit des fatigues de l'Empire, mais se plaisoit mesme quelquefois à oublier la bien-seance de son rang, & la majesté Imperiale, pour leur donner des marques de son affection par d'innocentes caresses. Mais cela n'alloit pas néanmoins jusques à violer la justice en leur faveur. Car comme elles avoient un jour un procès injuste contre un orphelin pour la possession d'une terre que leur mere Justine leur avoit laissée, il en voulut connoître d'abord, & puis estant convaincu que leur affaire n'estoit pas bonne, il la renvoya aux Juges ordinaires; mais on crut qu'il avoit conseillé secrètement à ses sœurs de rendre la terre dont il s'agissoit, ce qu'elles firent.

Enfin il passoit pour posséder toutes les qualitez & du

corps & de l'esprit qui pouvoient le faire juger digne de l'Empire, & s'il eust pû arriver jusqu'à un âge avancé, il auroit mesme surpassé son pere en courage, & aux affaires de la Justice. Car s'il travailloit d'une part à l'administration de la Justice avec toute l'ardeur & l'application dont son âge estoit capable, d'un autre costé il rendoit l'Eglise illustre par sa Foy & par sa devotion. Sozom. l. 7. c. 21. Ruffin. l. 2. c. 31.

S. Ambroise voyant une si grande benediction du Ciel, & un si heureux changement dans un Prince qui se ressenoit si peu de la mauvaise education qu'une mere Arienne luy avoit donnée, en rendoit à Dieu de continuelles actions de graces; mais sa joye ne fut pas de longue durée, & nous l'allons bien-tost voir changer en une douleur égale à l'affection que Dieu luy avoit donnée pour luy.

## CHAPITRE XI.

*Valentinien refuse aux Payens de rétablir leurs privileges.  
Il mande S. Ambroise en France pour le baptiser, mais trop tard.*

CE jeune Prince estoit alors dans les Gaules, & y jouissoit de la paix qu'il procurait à ses Estats, sa grande moderation, & l'amour qu'il avoit pour la tranquillité publique ayant empêché les Barbares de faire aucune course dans la France. Oras. l. 7. c. 34. Ambros. in obitu Valentin. Ep. 15. Paulin. vit. Ambros.

Lorsqu'il estoit en cette province, après que Theodose eut quitté l'Italie, & s'en fut allé à Constantinople, le Senat députa vers luy pour luy demander encore une fois le rétablissement des privileges que son frere Gratien avoit ostés aux temples des Idoles. Il se trouvoit pressé de leur accorder cette demande par la majesté mesme du Senat qui l'en sollicitoit, par les instances des personnes pour qui il pouvoit avoir plus de déference, & par l'empressement d'un grand nombre de Payens qui l'environnoient. Ce luy estoit un desavantage de n'avoir point en ce temps-là S. Ambroise auprès de luy; & il ne luy avoit pas mesme écrit touchant cette affaire, qui s'estoit sans doute traitée en secret, & sans qu'il en eust eu connoissance. Néanmoins ce genereux Prince ne craignit point de déplaire aux hommes pour plaire à JESUS-CHRIST seul, & refusa absolument la deman-

de du Senat ; ce que quelques-uns ont crû avoir esté la cause de sa mort. Et en effet il y a beaucoup d'apparence qu'Arbogaste qui en fut l'auteur, & qui estoit Payen de Religion, avoit esté l'un de ceux qui le pressoient de se rendre à la priere du Senat. Mais il est rare de voir des gens de Cour, & des hommes ambitieux tel qu'estoit ce General, porter le zele de leur Religion vraye ou fausse jusques à en faire leur principal. Au moins S. Ambroise qui loüe Valentinien d'avoir fait cette grande action devant le jour de sa mort, c'est à dire peu de jours auparavant, ne marque pas cette circonstance.

Ce jeune Empereur ayant appris vers ce temps-là que les Barbares faisoient des ravages, & menaçoient les Alpes qui bornent l'Italie du costé de l'Illyrie, il eut peur que sous prétexte de faire la guerre à d'autres, & peut-estre à d'autres Barbares, ils n'attaquassent aussi ses Estats, où ils avoient déjà faits plusieurs prisonniers. Le repos dont il jouïssoit dans les Gaules commença à ne luy paroistre plus de saison ; & il se hastia de le quitter, & de s'exposer aux perils de la guerre pour secourir l'Italie. En effet estant sur le point de venir à Milan, comme il s'y estoit engagé, & ayant déjà donné les ordres necessaires pour son voyage, sa mort empescha l'execution de cette entreprise.

On ne laissa pas néanmoins de reconnoître dans cette occasion dequoy il eust esté capable s'il eust vescu plus long-temps. Car les Barbares s'estoient déjà retirez par le seul respect de son autorité, joint à l'affection qu'ils avoient pour luy à cause de sa moderation, & du soin qu'il avoit d'entretenir religieusement la paix avec eux. Ils userent mesme d'excuse en luy rendant les prisonniers, & tascherent de justifier leur conduite sur ce qu'ils n'avoient pas sçeu que ceux qu'ils avoient pris à la guerre, fussent Italiens, & sujets de cét Empereur.

Mais avant cét accommodement, & dans le temps que l'on craignoit encore l'irruption de ces Barbares, S. Ambroise qui estoit le refuge le plus ordinaire des Grands de l'Empire, & des peuples dans toutes les affaires publiques, avoit promis à la sollicitation du Préfet du Prétoire, & des autres personnes plus considerables, d'aller trouver Valentinien à Vienne, où il estoit alors, pour le prier de venir

en

en Italie, ne pouvant, dit-il, ny s'ingerer de foy-mesme d'aller à la Cour, lorsque nulle affaire ne l'y appelloit, ny aussi manquer à ce qu'il pouvoit faire pour le service de son peuple. Et jamais Prelat n'eut plus de lumiere & plus de discernement que luy dans ces fortes d'occasions. Mais Valentinien avoit déjà pris de luy-mesme la résolution de faire le voyage dont le Saint venoit le supplier, & dès le lendemain du jour qu'il avoit conclu de l'aller trouver, on apporta un ordre de tenir prest tout ce qui estoit necessaire pour ce voyage de l'Empereur. Ainsi celuy de S. Ambroise qui se voyoit heureusement prévenu, fut rompu par ceux mesmes qui le luy avoient demandé. Néanmoins la chose estoit déjà devenue si publique, que le bruit s'en estoit répandu de tous costez, & avoit couru jusqu'à Vienne. Et ce Saint semble mesme dire que quelques personnes avoient affecté cette publication de son voyage, & en avoient semé le bruit à dessein.

Valentinien qui souhaitoit beaucoup sa présence, apprit avec joye cette nouvelle, & dans l'impatience qu'il avoit de s'entretenir avec luy de plusieurs choses importantes, voyant qu'il ne venoit pas, il luy écrivit par un Silencieux, qui estoit alors un nom d'Office, de le venir trouver en diligence. Il avoit deux grandes affaires à luy communiquer, dont l'une estoit la necessité où il estoit réduit de se précautionner contre la grande autorité du Comte Arbogaste, qui ne pouvoit plus se contenir dans ses bornes ; & l'autre estoit le desir qu'il avoit de recevoir le Baptesme des mains de ce Saint qu'il honoroit déjà comme son pere. Car n'estant encore que Catechumene, il avoit résolu de recevoir ce Sacrement avant que de venir en Italie ; & cette seule consideration n'est que trop suffisante pour justifier son empressement.

Ce n'est pas qu'il n'y eust alors en France un tres grand nombre de saints Evêques ; & il semble mesme qu'ils y estoient actuellement assemblez pour y tenir un Concile. Valentinien qui estoit tous les jours exposé aux occasions dangereuses, eust mieux fait sans doute de jeter les yeux sur quelqu'un d'entre eux pour recevoir un Sacrement si necessaire, que d'attendre, comme il fit, l'arrivée de S. Ambroise par une affectation qui pour n'estre pas tout à fait raisonnable, estoit néanmoins fondée sur l'affection sincere qu'il avoit pour ce saint Prelat.

Il semble qu'il l'avoit déjà invité plusieurs fois à se rendre

N n n



auprès de luy en France, & qu'il s'en estoit toujourns excusé à cause des frequentes dissensions des Evesques; & on peut juger par S. Sulpice Severe, que ces disputes s'estoient élevées entre eux au sujet des Ithaciens. Mais après que S. Ambroise eut receu cette lettre de l'Empereur, n'ayant point de monture pour faire ce voyage à ses dépens, il partit sans delay par les voitures publiques, & avec tant de haste & de précipitation qu'il ne put faire réflexion sur les funestes indices du malheur dont l'Empereur estoit déjà menacé, ou plustost qui luy estoit déjà arrivé.

Il passoit déjà les Alpes lorsqu'il apprit la triste nouvelle de la fin tragique de Valentinien, qu'Arbogaste avoit fait mourir deux jours après qu'il eut mandé S. Ambroise. Il sçeut mesme que ce jeune Prince avoit passé ces deux jours dans une telle impatience & une si grande inquiétude de le voir, qu'ayant dépesché le courier le soir, il demandoit dès le matin du troisiéme jour s'il n'estoit pas revenu, & si le saint Evesque ne venoit pas.

Il faudroit connoître toute l'étendue du cœur paternel de nostre Saint, & son amour tendre pour ce jeune Prince, pour concevoir jusques à quel point il ressentit une si vive & si profonde douleur, que tant de circonstances particulieres luy auroient rendüe insupportable, si la vie de la Foy dont il estoit toujourns animé, ne l'eust soutenu dans une si grande & si surprenante affliction. Il se vit contraint de reprendre la route de Milan, arrosant tout le chemin de ses larmes qu'il mesloit avec les gemissemens de tous les peuples. Nous verrons incontinent les devoirs de pieté qu'il rendit à son ame, & à sa memoire; mais il n'est point à propos de passer legèrement les circonstances de cette mort; & comme elle luy fut procurée par Arbogaste, voicy le lieu de raconter qui il estoit, & par quels degrez il s'éleva jusques au comble d'une si cruelle tyrannie.

## CHAPITRE XII.

*Arbogaste s'éleve jusqu'à se rendre maistre de l'Empire de Valentinien. Ce Prince tasche en vain de se maintenir.*

Paulin. vit.  
Ambros.  
Zof. l. 4.

**A**RBOGASTE estoit François de naissance, & on prétend que c'estoit de ceux qui avoient esté autrefois

transferez en France, & qui se nommoient *Lati* en ce temps-là sans que nous en sçachions le fondement. Philostorge luy donne un Barbare pour pere; & on pourroit tirer de là qu'il a crû que pour luy il estoit Romain.

Philostorge  
XI. 22.

Pour ses qualitez, on en trouve des portraits fort differens dans l'antiquité, selon que les Historiens ont esté engagez d'affection ou pour la superstition du Paganisme, ou pour la Religion Chrétienne.

Zosime le décrit comme un homme incorruptible à l'argent, extremement genereux, tres grand Capitaine, & tres habile pour la guerre. Eunape qui estoit Payen aussi-bien que Zosime, dit de mesme qu'il estoit plein de feu & de courage, fort chaste, & ennemi capital de l'avarice, de sorte qu'il n'estoit pas plus riche qu'un simple soldat.

Suidas A.  
Hadrian.  
Vales. l. 2.  
rerum Fran-  
cicarum.

Au contraire tous les Chrétiens qui ont écrit l'histoire de l'Eglise parlent de luy tres desavantageusement. Socrate le traite d'esprit rude & extremement sanguinaire. Orose qui pouvoit encore le mieux connoître, l'appelle un barbare, & qui estoit excessif en toutes choses, en courage, en resolution, en execution, en hardiesse, & en puissance. Le Comte Marcellin a trouvé cette peinture si juste & si naturelle, qu'il s'est servi des mesmes termes en parlant de luy; & l'evenement semble assez le justifier.

Socrat. l. 5.  
c. 2.  
Oros. l. 7. c.  
35.

Chron.  
Marcell.

Gratien l'avoit employé avec le General Bauton qui estoit aussi François; & s'il en faut croire Zosime, il les avoit envoyez tous deux pour secourir Theodose pressé par les Gots en l'an 380. Bauton estant mort après son Consulat, que l'on marque en 385. Arbogaste s'éleva de luy-mesme à la dignité de General des armées de Valentinien II. sans que personne l'honorast de cette commission, mais par la seule confiance qu'il avoit en son mérite, & en la faveur des soldats.

Après la deffaitte de Maxime, qu'Orose luy attribüe particulièrement, il tua Victor fils de cet usurpateur, & fit la paix avec les François en l'an 389. Les Historiens qui le favorisent, disent qu'ensuite de ce grand evenement il demoura auprès de Valentinien, augmentant par sa gravité les inclinations justes & genereuses de ce Prince, soutenant la dignité Imperiale comme une colonne inébranlable, & empêchant qu'il ne se passât rien à la Cour contre les règles & contre l'ordre. Ils ajoûtent qu'il s'estoit rendu si puissant,

qu'il disoit hautement la verité à cét Empereur, & empeschoit toutes les choses qu'il ne jugeoit pas se devoir faire; & qu'encore que Valentinien se faschast quelquefois de l'autorité qu'il prenoit, & taschast de s'y opposer, il ne faisoit que d'inutiles efforts, parce qu'Arbogaste avoit gagné les soldats.

Sozom. l. 7.  
c. 22.

Cela est assez conforme à ce que Sozomene a remarqué, que quelques-uns prétendoient que l'ardeur de la jeunesse faisoit entreprendre à ce jeune Prince des choses qui ne se devoient pas, & qu'Arbogaste en arrestoit l'exécution. Mais pour en parler sainement, c'estoit plustost par une pure tyrannie de cét Officier, que par le zele de la justice. Car Sulpice Alexandre qui écrivoit en ce temps-cy mesme, selon qu'on en peut juger par S. Gregoire de Tours, rapporte qu'Arbogaste tenoit Valentinien enfermé à Vienne dans le Palais, avec presque aussi peu d'autorité, que s'il n'eust rien eu au dessus d'un simple particulier; qu'il donnoit toutes les charges de la milice à des François, & les civiles à des personnes de sa faction; & qu'il s'estoit tellement assujeti tout le monde, qu'aucun Officier de la Cour n'eust osé faire ce que l'Empereur luy eust dit dans l'entretien, ny mesme obeïr à ses ordres, s'ils n'eussent esté approuvez d'Arbogaste. Et c'est peut-estre pour expliquer cette servitude où on le tenoit, que S. Ambroise a dit qu'il eust dû l'envoyer querir plustost par une lettre secreete. Car cela montre qu'il n'estoit nullement le maistre de son secret, & de ses deliberations.

Gregor. Turon. l. 2.  
Histor.  
Franc. c. 9.

Comme cét estat de contrainte estoit un joug insupportable, il en écrivoit continuellement à Theodose, se plaignant du mépris que ce General faisoit de sa dignité, & le conjurant de ne differer pas davantage à le secourir, ou qu'il s'en iroit le trouver. Et cette particularité rapportée par Zosime peut servir à expliquer ce que dit S. Ambroise, que le dessein qu'avoit eu Valentinien de venir en Italie, fut la cause de sa mort. Car Arbogaste pouvant craindre raisonnablement qu'il ne fist ce voyage pour s'approcher de Theodose, & que la conference qu'ils auroient ensemble sur le sujet de sa conduite si insolente & si outrageuse, ne fust l'occasion de sa ruine par l'union de ces deux puissances, cette consideration le porta vray-semblablement à prévenir par une action de perfidie & de cruauté la destruction de cette

puissance souveraine où il s'estoit élevé depuis tant d'années par toutes sortes d'artifices & de violences.

Cependant Valentinien ne pouvant plus souffrir une servitude si honteuse qui le réduisoit à n'estre plus que l'ombre & le phantome d'un Empereur, pendant que la temerité d'un de ses sujets s'en attribuoit tous les droits, sans néanmoins en porter le nom, il chercha le moyen de se tirer de cette oppression par quelque action genereuse. Comme il estoit un jour assis sur son throsne Royal, voyant venir Arbogaste, il le regarda d'un oeil fier, & qui marquoit son indignation, & luy donna un brevet par lequel il luy ostoit sa charge de General. Mais il falloit quelque chose de plus que ce changement de visage, & cette nouvelle maniere de parler, pour soutenir cette action d'autorité. Aussi Arbogaste n'en rabbatit rien de sa premiere insolence, & luy répondit par un mépris qui ne marquoit rien moins qu'une revolte toute manifeste, Que comme ce n'estoit pas luy qui luy avoit donné sa charge, aussi il n'estoit pas non plus en son pouvoir de la luy oster. Il déchira en mesme temps le brevet, le jetta à terre, & s'en alla. Un Empereur qui auroit esté établi en autorité, l'auroit dû faire arrester à l'instant mesme; mais Valentinien en demeura là, parce qu'il craignoit les soldats, & qu'apparemment il n'avoit consulté que son courage & son juste ressentiment dans ce qu'il venoit de faire, sans avoir concerté cette déclaration avec aucun des siens; & tout ce qu'il en retira, fut d'avoir irrité Arbogaste comme une beste feroce, à laquelle on a voulu porter un coup d'épieu ou de javelot sans la blesser.

C'est apparemment en cette occasion qu'arriva ce que rapporte Philostorge, si on le veut recevoir pour veritable, qu'Arbogaste ayant une fois mis cét Empereur en colere par des paroles offensantes, Valentinien voulut prendre l'épée d'un garde pour le tuer; mais que le garde l'arresta, & tascha de moderer cét emportement, & de le cacher en disant que ne pouvant pas souffrir d'estre Empereur, & de ne pouvoir faire ce qu'il vouloit, il avoit voulu se tuer luy-mesme. C'estoit s'expliquer trop clairement en présence d'Arbogaste, qui n'en demanda pas davantage pour s'affûrer de son dessein, & pour faire porter promptement à ce jeune Prince la peine de son imprudence & de sa foiblesse.

Philostorg.  
XI. 1.

## CHAPITRE XIII.

*Arbogaste fait étrangler Valentinien.*

Zof. l. 4.  
Ambros. in  
obitu Valen-  
tin.  
Id. Ep. 15.

L'ANIMOSITE' secrete qui estoit depuis long-temps entre Valentinien & Arbogaste, estant devenue toute publique, ce dernier ne songea plus qu'à chercher les moyens de se deffaire de luy, sans garder à l'avenir aucune mesure. Afin de donner quelque couleur à une si noire perfidie, il disoit avoir sujet d'apprehender quelques personnes qui ne luy vouloient pas de bien; mais ces personnes estoient tout à fait innocentes, & Valentinien avoit assez de cœur pour protester hautement qu'il aimoit mieux mourir luy-mesme, que de souffrir qu'une accusation si injuste les exposast à quelque danger à cause de luy. On taicha de les reconcilier, pour faire cesser les vains prétextes de l'auteur de cette rupture; & il ne faut nullement douter que l'Empereur ne demeurast sincerement d'accord des propositions qui se firent pour moyenner cét accommodement, puis que l'un des motifs qui l'avoient porté à faire venir S. Ambroise en si grande diligence, estoit afin qu'il pust estre sa caution.

Ce Saint qui ne se mesloit point d'affaires de Cour, n'avoit pas sçeu le danger où son cher Prince estoit exposé; & lors mesme qu'il receut sa lettre pour l'aller trouver, il ne prit pas garde aux marques assez visibles qui en paroissoient dès ce temps-là. Cependant Valentinien esperoit tout de luy, l'attendoit comme son liberateur, & se disoit quelquefois à luy-mesme; *Seray-je assez heureux pour voir mon Pere?* Et certainement sa confiance n'estoit pas mauvaise, puisqu'il attendoit Dieu en la personne de son Pontife.

Aussi tout le monde fut persuadé depuis ce temps-là, que la présence du Saint luy eust infailliblement sauvé la vie; & le Saint mesme ne faisoit nulle difficulté de dire, que s'il l'eust trouvé en vie, il l'eust reconcilié avec Arbogaste, s'offrant d'estre sa caution, & de répondre personnellement de tous ceux que ce Comte vouloit tenir pour suspects. En effet outre que Valentinien avoit en luy une confiance toute entiere, Arbogaste mesme faisoit gloire d'estre son ami, & de manger souvent avec luy. Mais la modestie fait dire à ce Saint qu'il n'estoit pas un Elie, ny un Prophete, pour con-

Paulin. vit.  
S. Ambros.

noistre ce qui devoit arriver. Ainsi il ne put empescher la mort de cét Empereur, dont la vie luy estoit si chere & si précieuse; & neanmoins il dit que c'est à cause de ses pechez qu'il n'a pas pû la luy conserver.

Quoyque toute l'antiquité convienne que sa mort a esté tragique, neanmoins les auteurs en ont parlé diversement. Zosime a écrit, que pendant qu'il se divertissoit auprès de Vienne, Arbogaste y survint & le tua. Philostorge rapporte ce fait plus en détail, & dit que pendant que ce Prince se joutoit sur le bord du Rhosne après le dîner en l'absence de ses gens qui estoient allez prendre leur repas, les assassins envoyez par Arbogaste l'étranglerent avec leurs mains, & puis le pendirent à un arbre avec son mouchoir, pour faire croire qu'il s'estoit deffait luy-mesme. Cela est conforme à ce que S. Hierosime a dit, que cét Empereur fut tué, & qu'on s'efforça encore de le diffamer après sa mort en pendant son corps. Orose témoigne la mesme chose, & parle comme les autres de cét artifice cruel de ses ennemis, qui ne tendoit qu'à luy faire perdre la reputation après luy avoir osté la vie. Rufin, la Chronique de Marcellin, & S. Epiphane assurent qu'il fut étranglé; mais ce dernier ajoûte qu'il fut trouvé en cét estat dans son Palais; ce qui convient davantage à Socrate & à Sozomene, qui ont écrit que les Eunuques de son Palais gagez par Arbogaste l'étranglerent pendant qu'il dormoit. Idace & Tiro Prosper se contentent de dire en general, qu'il fut tué par le crime d'Arbogaste; & c'est ce qui doit passer pour constant, quoyque S. Augustin en ait parlé avec plus de retenue, ne voulant point déterminer si ce Prince mourut par la meschanceté des autres, ou de quelque autre maniere; ou si ce fut par accident.

Il conserva jusqu'au dernier moment cette affection tendre & fraternelle qu'il avoit toujours eüe pour ses sœurs; & S. Ambroise a bien voulu remarquer que le jour mesme de sa mort, c'est à dire apparemment lorsqu'il se sentit attaqué par les meurtriers, il ne dit autre chose dans une extremité si funeste, sinon; *Helas! mes pauvres sœurs!* prévoyant l'estat déplorable où ces Princesses seroient réduites par cét accident.

Cependant la fiction d'Arbogaste, que ce Prince dont il estoit le meurtrier, s'estoit étranglé luy-mesme; ne laissa pas de se répandre dans le monde, & de trouver créance

Philostorg.  
l. XI. 1.

Hieron. Ep.  
3.

Oros. l. 5. c.  
24.

Ruffin. l. 2.  
c. 21.  
Epiphane.

Socrat. l. 5.  
c. 24.  
Sozom. l. 7.  
c. 20.

Aug. l. 7.  
de Civit. c.  
26.

dans quelques esprits. Car Rufin & Sozomene rapportent ce bruit sans le rejeter, & mesme S. Prosper l'a inseré dans sa Chronique comme une verité constante. Certes c'est une chose assez surprenante que les auteurs Payens qui ont parlé avantageusement d'Arbogaste dans les autres choses, luy attribuent ce meurtre sans hesiter, & que quelques Chrétiens se soient laissez persuader par ceux qui n'ont deshonore la memoire de Valentinien, qu'en se laissant surprendre eux-mesmes aux artifices de son ennemi qui ne luy eust jamais osté la vie, s'il n'eust eu dessein de luy ravir la Couronne.

Mais le sentiment de S. Ambroise touchant le salut de cet Empereur, suffit seul pour prouver incontestablement qu'il n'est mort que par une violence étrangere. Car ce saint Docteur de l'Eglise qui avoit tant de discernement & de lumiere pour juger des actions humaines, n'auroit jamais parlé si avantageusement de ce jeune Prince après sa mort, s'il en eust esté l'auteur en exerçant sur luy-mesme une violence si criminelle. Il n'auroit pas consolé ses soeurs, comme il a fait, s'il ne l'avoit pû faire sans blesser la verité, & sans trahir sa consciencé; & il se seroit au moins mis en peine de justifier Valentinien sur ce fait, comme il s'est mis en devoir de parler avantageusement de son salut par l'empressement qu'il avoit eu de recevoir le Baptême, quoiqu'il ne l'eust pas receu effectivement. Cependant on ne voit pas qu'il en dise un seul mot dans un discours aussi étendu qu'est celuy par lequel il exprima publiquement sa douleur après la mort de cet Empereur; & il ne s'arreste point à répondre sur ce crime que toutes les personnes Chrétiennes ne peuvent concevoir sans horreur, n'y ayant personne qui puisse excuser d'homicide ceux qui se font mourir eux-mesmes.

Telle fut la fin déplorable de Valentinien II. arrivée le 12. May del'an 392. en la 20<sup>e</sup> année de son âge en y ajoûtant quelques mois, après avoir regné 16. ans & cinq ou six mois. On ne peut lire sans compassion un exemple si funeste; mais il merite aussi que l'on fasse reflexion sur la vanité & le neant des grandeurs humaines, en considerant la mort mal-heureuse de deux Empereurs Chrétiens qui avoient tant de bonnes qualitez. Et cette conduite de la providence sur deux testes couronnées doit apprendre à tous les Souverains qu'il n'y a point de Couronne inébranlable, que celle que Dieu réserve dans le Ciel à ses Elûs.

## CHAPITRE XIV.

*Le corps de Valentinien est enterré à Milan. S. Ambroise fait son éloge. Eugene est élevé à l'Empire par Arbogaste.*

L'AUTORITE' d'Arbogaste dans les armées estoit trop grande, pour souffrir que l'on se mist en peine d'informer de la mort de Valentinien, & d'en rechercher les auteurs. Il s'estoit élevé au dessus des Loix en executant une action si détestable, & un homme qui estoit en estat de placer les autres sur le throsne Imperial, ne se trouvoit point embarrassé à se procurer à luy-mesme l'impunité du meurtre de l'Empereur. Mais comme il n'avoit pas encore assez d'insolence pour se déclarer l'auteur de ce crime, il n'empescha point qu'on ne luy rendist les honneurs funebres; ce qui se fit dés le lendemain de cette mort, le propre jour de la Pentecoste. Et ce fut aussi cette consideration qui fit qu'il laissa porter à Milan le corps de ce Prince pour y estre inhumé.

Il fut accompagné dans tout le chemin par les gemissements des peuples qui pleuroient en sa mort la perte de leur pere commun, plustost que celle d'un Empereur: car il n'y avoit personne qui ne crût en le perdant avoir perdu le soutien de sa famille. Tout le monde fonda en larmes, les inconnus, ceux qui craignoient les funestes suites de cette mort, ceux mesmes qui eussent voulu ne pas pleurer, les Barbares, & ceux qui jusques à ce temps-là avoient passé pour ennemis: sur tout les personnes de pieté, & qui aimoient la Religion Chrétienne, ne pouvoient retenir le sentiment d'une si juste douleur. Et en effet S. Ambroise dit en ce temps-là avec beaucoup de raison, que l'Eglise avoit esté frappée sur une joüe en perdant Gratien, & qu'elle avoit présenté l'autre joüe, & y avoit receu un second coup, lorsqu'on luy avoit ravi Valentinien. Et pour ce qui regarde la douleur personnelle de ce saint Evesque qui pleuroit la mort de ce cher fils spirituel, comme s'il eust esté son fils unique, elle estoit si grande, que dans le triste estat où il voyoit les affaires il se fust volontiers retiré pour se cacher. Mais ne pouvant abandonner son Eglise, ny quitter le Sacerdoce, au moins il se cachoit en quelque sorte en demeurant dans le silence.

L'affliction de Juste & de Grate soeurs de ce Prince, qui

vinrent alors à Milan, si elles n'y estoient déjà, fut proportionnée à la grandeur de la reconnoissance dont elles luy estoient redevables. Elles pleurerent la mort de leur frere avec toute la douleur possible. Durant que ses cendres demurerent sans estre inhumées, elles ne pouvoient s'en separer, & toutes les fois qu'elles entroient au lieu où elles estoient en dépost, elles en sortoient presque mortes; ce qui dura près de deux mois, & jusques à ce qu'on eust receu les ordres de Theodose.

*Eclairciss. 1.*

Dés que cét Empereur eut appris la nouvelle de cette mort, il leur écrivit pour les consoler; & il en usa de mesme à l'égard de S. Ambroise, rendant un témoignage authentique à l'affliction dont il ne doutoit nullement qu'il ne fust touché jusques au fond du cœur. En mesme temps il donna tous les ordres necessaires pour enterrer à Milan le corps de cét Empereur, & pour luy faire rendre tous les honneurs qui luy estoient dûs.

Nostre Saint rompant son silence pour luy répondre, luy témoigna le dessein qu'il avoit de faire mettre le corps de Valentinien dans un magnifique tombeau de porphyre, qu'il avoit fait tenir tout prest auprès de celui de Gratien. Et ce fut, comme nous croyons, dans la pompe de cette auguste ceremonie qu'il prononça l'eloge funebre de Valentinien, qui se trouve encore parmi ses œuvres, puisqu'il dit qu'il alloit mettre ses cendres dans le tombeau.

On reconnoist par cette piéce, que la grandeur d'ame & la tendresse ne sont pas deux qualitez incompatibles. Car quel courage qu'il eust fait paroistre tant de fois dans les grandes occasions des affaires de l'Eglise & de l'Empire, il répandit dans ce discours tout ce que son cœur avoit d'affection. Et il ne paroist pas possible qu'il l'ait prononcé sans verser une infinité de larmes, & sans en faire répandre à ses auditeurs.

Il employe une grande partie de son discours à consoler les sœurs de Valentinien qui l'écoutoient; & comme en pleurant la mort d'un frere & d'un Empereur, elles pleuroient aussi celle d'un Catechumene, il ne craint pas de les assurer de son salut, quoyqu'il fust mort sans Baptême, parce que sa Foy l'avoit lavé, & que la demande qu'il avoit faite de ce Sacrement de nostre regeneration, l'avoit consacré. Il dit que Dieu accordera cette grace aux prieres & aux merites de Gratien, aux Mysteres qu'il va offrir pour luy, & aux oraisons de tout le

peuple. Il promet de prier tous les jours & toutes les nuits pour luy, aussi-bien que pour son frere, & de les nommer tous deux dans ses Oblations. Enfin il prie Dieu de ne le point separer d'eux après sa mort. Ce qui ne pouvant estre en sa personne un effet ny d'ignorance ny de flatterie, nous doit faire juger, que sans s'éloigner de la doctrine de toute l'Eglise, ny ruiner la necessité du Baptême, cette connoissance ne pouvoit venir que de cette sorte de confiance qu'une pieté solide & divinement éclairée inspire aux grands Saints, & à ceux qui joignent une vertu extraordinaire au poids de l'autorité dans laquelle Dieu les a établis pour le gouvernement de son troupeau.

Dieu fit la grace à ces deux Princeesses Juste & Grate, de préferer l'estat de la virginité Chrétienne à toutes les grandeurs du monde, & aux plus illustres alliances du siecle. Leur sœur Galla qui avoit esté mariée à Theodose, ainsi que nous avons veu, fit retentir son Palais de cris & de plaintes, lorsqu'elle reçut la nouvelle de la mort de son frere Valentinien. Mais Dieu abregea le temps de son affliction. Car lorsque Theodose estoit sur le point de partir de Constantinople pour vanger la mort de ce jeune Prince au commencement de l'année 394. elle mourut elle-mesme d'une couche.

*Socrat. l. 4.**c. 26.**Zof. l. 4.*

Pour revenir au traistre Arbogaste, il ne faut nullement douter qu'il n'eust esté bien aise de prendre la place dont son crime avoit dépoüillé Valentinien. Mais soit qu'il vist que c'estoit se déclarer publiquement auteur de sa mort que d'en vouloir user de la sorte, soit qu'il fust exclus de cette dignité par la qualité de sa naissance, n'osant ou ne pouvant regner par luy-mesme, il voulut le faire sous le nom d'un autre, & pour cela il choisit Eugene, dont l'élevation est l'un des plus remarquables evenemens de toute l'histoire de ce siecle.

*Philostorg.**Oros. l. 7. c.**31.*

Sa premiere qualité avoit esté celle de Grammairien, & ayant enseigné la langue Latine, & la Rhetorique, il en avoit acquis une assez grande intelligence. De là s'estant mis à la suite de la Cour, il y avoit obtenu une place de Secretaire, & son éloquence luy avoit fait acquerir de l'estime & de la réputation. Il y fut aussi pourveu d'une charge de Garde-sac.

*Socrat. l. 4.**c. 25.**Sozom. l. 7.**c. 22.**Eclairciss. 2.*

Il entra dans la connoissance d'Arbogaste par la recommandation de Ricomer qui avoit esté Consul en l'an 384. & qui le luy representa comme un homme tres capable de le servir.

*Zof. l. 4.*



Ambros. Ep.  
15.

De sorte que Ricomer ayant suivi Theodose, Arbogaste prit pour Eugene une entiere confiance, & le choisit pour le depositaire de ses plus secretes pensées. S. Ambroise l'avoit connu lorsqu'il estoit encore particulier, & témoigne l'avoir honoré avec une parfaite sincerité. Quoyqu'il ne fust pas Payen, ainsi que Philostorge l'a prétendu, & que la suite le fera voir, neanmoins il n'estoit pas aussi fort zelé pour la Religion Chrétienne.

Arbogaste le croyant capable de toutes choses, luy communiqua le dessein qu'il avoit de l'élever à l'Empire, en faisant perir Valentinien. Eugene y ayant resisté d'abord, succomba enfin à cette tentation, & ayant conçu assez d'ambition pour y prétendre, il contribua luy-mesme au meurtre de cet Empereur. Après l'execution d'une si noire & si cruelle perfidie, Arbogaste se fit déclarer Empereur sous le nom de cet homme qui luy estoit tout à fait assujeti, & qui luy estant redevable de cette grande obligation, devoit moins estre à l'avenir son ami, que son esclave.

Eugene estant donc ainsi monté sur le throsne de la tyrannie, il s'y conduisit de la maniere qu'on devoit attendre d'un tyran, & se rendit aussi-tost le maistre de tout l'Occident. Mais il ne bernoit point encore là son ambition; & ce n'estoit pas assez pour un petit Grammairien, de n'avoir que la moitié du monde sous sa puissance. Car il se laissoit aller aux vains présages des Payens qui luy promettoient une entiere victoire sur Theodose, se vantant de connoistre l'avenir, tant par l'inspection des victimes, que par la science des Astres. Entre les autres, Flavien Préfet du Prétoire, qui estoit en réputation d'estre fort habile pour les prédictions de l'avenir, flattoit son ambition par des promesses avantageuses, & l'assuroit de toutes sortes de prosperitez. Et certainement il ne faut pas s'étonner que les Payens luy fussent si favorables, puisque sans parler des graces qu'il leur accorda d'abord, comme nous le dirons dans la suite, ils voyoient Arbogaste, qui estoit de leur Religion, maistre absolu des affaires, & ne doutoient nullement que l'élevation d'Eugene ne leur fust aussi avantageuse, que la grandeur de Theodose leur estoit contraire.

Ambros. Ep.  
15.

Eugene ne laissa pas d'écrire à S. Ambroise dès le commencement de son regne; mais ce Saint qui prévoyoit ce qui devoit arriver, ne fit aucune réponse au meurtrier de Valentinien.



LA VIE  
DE SAINT AMBROISE  
ARCHEVESQUE DE MILAN,  
DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.  
LIVRE VIII.

Où l'on traite des principaux évenemens de l'Eglise  
& de l'Empire jusques à la mort de Theodose.

CHAPITRE I.

*Rufin est fait Préfet du Prétoire en Orient à la place de Tatien qui est banni, & son fils Procle decapité. Eugene envoie des Ambassadeurs à Theodose.*



A Cour des Roys estant le theatre ordinaire des revolutions des choses du monde, celle de Theodose ne fut pas exempte de quelque trouble, quoyque de moindre consequence, vers le mesme temps que la tyrannie d'Eugene avoit commencé à se former dans les Gaules. Rufin ce celebre Ministre d'Estat avoit esté fait Consul par Arcade, *Zof. l. 4.* quoyque le bruit public le fist auteur de la mort du General Promote. Mais ne se contentant pas de ce rang qui auroit pû satisfaire une moindre ambition que la sienne; il entreprit encore de perdre Tatien Préfet du Prétoire, &



Procle son fils Préfet de Constantinople. Si l'on en veut croire Rufin d'Aquilée, l'intégrité avec laquelle ils avoient exercé leur charge, estoit leur unique crime, & la seule chose dont Rufin pouvoit se plaindre contre eux. Il est vray qu'après leur disgrâce on abolit quelques loix qui avoient esté données à leur persuasion; mais cela ne se fit que par le grand credit de Rufin; & Arcade les rétablit dans leur reputation après la mort de son pere.

Dés le commencement du procès, Procle fils de Taticien qui en craignoit l'évenement, se retira & se tint caché. Ce parti qu'il avoit pris estoit le plus sage; & il ne se trouva pas bien d'avoir suivi le conseil de son pere qui l'avoit fait revenir sur les esperances que Rufin & Theodose mesme luy donnerent, ainsi que prétend Zosime. Car dès qu'il parut il eut sujet de se repentir de sa confiance, & on l'arresta prisonnier. Taticien fut aussi-tost relegué en son pays; & Procle ensuite d'un grand nombre de délibérations & de consultations, fut condamné à avoir la teste coupée. Theodose l'ayant sçeu luy envoya sa grace, mais celui qui la portoit agissant de concert avec Rufin, affecta d'aller si lentement, qu'il n'arriva qu'après l'exécution.

Aster.

S. Astere d'Amasée preschant publiquement le 1. jour de Janvier de l'an 400. mesle cét exemple avec celui de quelques autres Consuls de son temps qui estoient morts mal-heureusement après leur Magistrature; mais il rapporte cette histoire un peu autrement. Car il dit que cét homme fier comme un lion, & qui se croyoit invincible, vit premierement trancher la teste à son fils, & qu'ayant ensuite luy-mesme esté condamné à la mort, comme il avoit déjà la corde au col prest à estre étranglé, l'Empereur envoya arrester l'exécution; & qu'ayant ensuite traîné encore quelque temps sa miserable vie parmi l'affliction & la honte de sa disgrâce, il la finit avant l'an 400.

Coel. Theo-  
dos. l. 12. 13.  
de bonis  
proscripto-  
rum. l. 25 de  
amanā &  
tributis. l.  
131. de De-

L'indignation de Theodose contre luy estoit si grande, que non seulement il abolit en haine de sa personne les Loix qui avoient esté publiées par son conseil, mais que toute la Lycie fut engagée dans sa disgrâce, ayant esté déclarée incapable de charges & de dignitez, & flétrie dans sa réputation, sans qu'il paroisse dans l'histoire qu'elle

ait esté coupable d'aucun autre crime, sinon d'estre la patrie de Taticien. Mais comme cette flétrissure de sa memoire dans les siècles à venir n'avoit esté l'effet que du grand credit de Rufin sous Theodose, Arcade rétablit la memoire de Taticien & de Procle après la fin tragique de ce Ministre. Il fit une Loy expresse pour cét effet, deffendant de traiter injurieusement aucun citoyen de la province de Lycie, & attribuant toutes les Loix infamantes à la haine seule de ce cruel ennemi qui avoit esté son juge. Aussi Claudien rapporte le bannissement de Taticien, & la mort de Procle parmi les injustices de Rufin; de sorte que l'on peut dire que Zosime n'est pas le seul qui rend témoignage à l'innocence de ces deux Officiers de l'Empire.

curionibus l.  
12. de anno-  
nis civibus.

Ibid. lib. 9.  
tit. xxviii.  
l. 9.

Claudian. l.  
1. in Rufin.

Eclairciss.

On poursuivoit dans Constantinople le jugement de ce procès criminel, lorsque l'on y apporta à Theodose la nouvelle de la mort de Valentinien. Il l'apprit avec toute l'affliction & toute l'inquietude que l'on peut s'imaginer, en jettant les yeux sur l'avenir. Car il trouvoit une grande difference entre un jeune Prince son Beau-frere, qui luy estoit redevable de la conservation de ses Estats, & des gens avec lesquels il n'avoit aucune liaison, ny n'en pouvoit gueres avoir dans toute la suite de son regne, parce que leur courage, ou pour mieux dire, leur temerité & leur injustice estoit à craindre.

Estant résolu de se préparer à la guerre contre le nouveau Tyran qu'il voyoit comme renaître des cendres de Maxime, il chercha parmi les Officiers de son Empire ceux qu'il jugeoit capables de remplir dignement les principales charges de son armée. Il avoit dessein de donner à Ricomer la conduite generale de sa cavalerie, mais il mourut dans ce temps-là mesme.

Il estoit occupé de cette délibération, lorsqu'il luy arriva des Ambassadeurs envoyez de la part d'Eugene, pour sçavoir s'il vouloit traiter avec luy, & le recevoir pour Collegue dans le partage de l'Empire. Un Athenien nommé Rufin estoit le chef de cette députation, & quelques Evesques s'y joignirent aussi pour luy demander la paix, dont ils croyoient pouvoir estre d'agreables mediateurs par la consideration de leur sacré Ministère.

Ruffin. l. 23  
c. 11.

Comme cét Ambassadeur n'apportoit aucune lettre d'Ar-

bogaste, il s'abstint aussi de parler de luy; mais Theodose ne put s'empescher de se plaindre de sa perfidie, & de l'accuser de la mort de Valentinien. Surquoy les Evesques deputez prenant la parole, protesterent qu'il en estoit innocent; & nous ne croyons pas néanmoins qu'il leur ait esté fort facile de le luy persuader.

Cette occasion fut encore une preuve toute nouvelle de la sagesse & de la moderation de Theodose. Car au lieu de les traiter avec dureté, comme il auroit fait s'il n'eust consulté que son ressentiment, & de les estimer indignes de faire une telle proposition de la part d'un meurtrier & d'un Tyran à un Empereur qui s'estoit signalé dans tout le monde par ses victoires, il les retint quelque temps pour délibérer à loisir quelle réponse il leur feroit. Cependant il leur parla avec beaucoup de douceur, & les renvoya enfin chargez de présens considerables. Zosime qui luy rend justice en cela, ne nous apprend pas quelle réponse il leur fit. Mais soit que cette proposition de paix fust un piège qu'on luy tendoit pour l'empescher de se préparer à la guerre pour se deffendre contre cét usurpateur de l'Empire, soit qu'il crust luy mesme qu'il n'estoit ny feur ny honorable d'entrer en aucun traité avec luy, on reconnut par l'évenement que cette negociation ne produisit rien pour le repos de l'Estat, dont les affaires tenoient alors tous les esprits en suspens.

## CHAPITRE II.

*Theodose consulte S. Jean d'Egypte sur la guerre. Il s'y prepare d'une maniere fort differente de celle d'Eugene. Réputation de S. Ambroise parmi les François.*

**D**EPUIS le départ de ces Ambassadeurs, Theodose ne songea plus qu'à se préparer à la guerre contre Eugene, & ne voulant pas s'y résoudre de luy-mesme, il ne l'entreprit qu'après avoir consulté S. Jean d'Egypte ce fameux Solitaire son Prophete. Pour cét effet il luy envoya l'Eunuque Eutrope, qui devint depuis si celebre sous Arcade par son elevation & par sa chute, & il luy donna ordre ou de tascher de luy amener ce Saint, ou s'il ne le luy

Zos. l. 7.

Sozom. l. 7.

c. 22.

Ruffin. l. 2.

c. 11.

pouvoit

pouvoit persuader, il luy donna pour instruction de sçavoir par luy ce que Dieu desiroit de son ministere en cette rencontre, s'il vouloit qu'il fist la guerre au Tyran, s'il devoit attendre qu'Eugene le vinst attaquer, ou l'aller insulter luy-mesme en le prévenant.

Eutrope ne put obtenir de S. Jean qu'il quittast sa solitude pour venir trouver Theodose, ayant trouvé en sa personne un homme qui se conduisoit plustost par les regles les plus exactes de sa profession, que par celles de la civilité & de la bien-sance humaine. Il luy dit néanmoins sur cela tout ce que Dieu luy avoit fait connoistre, l'assurant que Theodose demeureroit victorieux, non pas néanmoins sans perte & sans effusion de sang, comme il luy estoit arrivé dans l'affaire de Maxime. Il ajoûta qu'il mourroit en Italie après sa victoire, & qu'il laisseroit à son fils l'Empire de l'Occident. Après cette consultation il fut visible à tout le monde que Theodose ne s'engageoit à cette guerre, non plus qu'il avoit fait à la précédente, que sur l'ordre que Dieu luy en avoit donné par son Prophete.

Aug. l. 5. de  
Civit. Dei  
c. 26.

Mais s'il l'entreprit en Prince Chrétien, on peut dire qu'il s'y prépara en Saint. Car pour nous exprimer sur ce sujet par les propres termes des Historiens de l'Eglise, il ne s'y prépara point tant en cherchant sa force & son secours dans les armes de ses Capitaines & de ses soldats, que dans ses jeusnes & ses prieres, & il eut plus de soin de passer les nuits en oraisons, que de mettre sa confiance dans la vigilance des gardes & des sentinelles de son armée. Il n'y avoit point de lieux destinez à la priere qu'il ne frequentast dans la compagnie des Prestres & du peuple. On le voyoit prosterné & revestu d'un cilice devant les chasses des Apostres & des Martyrs, & il taschoit d'attirer sur luy & sur ses troupes le secours du Ciel par l'intercession des Saints.

Ruffin. l. 2. c.  
33.

Eclairciss.

Afin de joindre les actions de justice aux œuvres de piété, il fit en cette année & dans les suivantes, d'excellentes Loix, soit pour le soulagement des peuples, soit pour faire vivre les soldats dans la discipline, soit pour réprimer l'insolence des Heretiques, soit pour pardonner ses propres injures, soit pour achever d'éteindre le Paganisme dans l'Orient, en mesme temps que le crédit d'Arbogaste, &

Voyez l'An-  
mosne Chré-  
tienne chap.  
22.

l'infidélité d'Eugene sembloit entreprendre de le rétablir dans l'Occident.

On a déjà rapporté ailleurs une grande partie de ces Loix ; & nous nous contenterons de parler icy de celle qu'il fit le 15. Juin de cette année, par laquelle il condamnoit tous les Heretiques qui auroient receu, ou qui auroient donné les Ordres sacrez, à payer dix livres par teste, & ordonnoit que tous les lieux où ils auroient fait exercice de leur Religion, seroient adjugez au Fisc.

*Aug. Ep. 48. c. 50.*  
*l. 1. cont. Ep. Parmen. l. 1. contr. Cresc. con. c. 48. Ep.*  
C'est cette mesme Ordonnance que S. Augustin cite plusieurs fois en écrivant contre les Donatistes ; & parlant des Loix que font les Souverains pour deffendre & pour punir par une juste severité les maux qui se commettent contre l'ordre de Dieu, il dit que c'est de cette maniere qu'ils s'acquittent du devoir de leurs charges, & qu'ils servent Dieu en Souverains, faisant pour luy ce qu'il n'y a que des Souverains qui puissent faire.

*Ps. 19. v. 8.*  
*Ruffin.*  
Ce David des Chrétiens, ainsi que le Cardinal du Perron l'appelle justement, pouvoit dire en cette rencontre comme le Prophete Royal ; *Ceux qui nous attaquent mettent toute leur confiance dans leurs chariots & dans leurs chevaux ; mais nous la mettons au nom du Seigneur nostre Dieu que nous invoquons.* Car Eugene son ennemi irritoit Dieu contre luy par une conduite toute opposée à la sienne. Les Payens renouelloient au milieu de Rome leurs sacrifices abominables avec une licence toute entiere. Le sang des victimes y couloit de tous costez ; on égorgeoit des brebis pour prédire l'avenir par l'inspection de leurs entrailles & de leurs fibres ; & Flavien qui estoit fort sçavant dans cet art diabolique, pratiquoit ces superstitions avec une pleine autorité, sous prétexte de l'assurance qu'il donnoit à ce Tyran de remporter la victoire. Aussi Eugene déferoit tant à leurs persuasions, que ce fut particulièrement sur cette vaine confiance dont il se laissa enyvrer, qu'il entreprit la guerre contre Theodose.

*Sax. om. l. 7. c. 20.*  
*Aug. de Civ. Dei l. 5. c. 26.*  
S'estant rendu le maistre des Alpes Juliennes, & voulant en fortifier les détroits pour en boucher le passage à cet Empereur, il souffrit, & peut-estre mesme il commanda que l'on y mist des statues de Jupiter armées de foudres d'or, consacrées contre ce Prince avec je ne sçay quelles

ceremonies. L'image d'Hercule faisoit la principale enseigne de son armée, comme s'il eust eu honte de la croix de JESUS-CHRIST, qui avoit toujours esté l'étendart des Chrétiens depuis le grand Constantin.

*Theodoret. l. 5. c. 24.*  
*Oros. l. 7. c. 5.*  
*Gregor. Tarcon. l. 2. Histor. Franc. c. 9.*  
Cependant il ramassa un nombre presque infini de soldats, partie des garnisons Romaines, partie de troupes auxiliaires des Barbares ; ce qui luy fut d'autant plus aisé, qu'Arbogaste estoit maistre des unes par l'autorité qu'il avoit parmi les Romains, & des autres par sa naissance & son extraction qu'il tiroit de ces Barbares. On doit remarquer à la gloire de nostre France, que dans ce grand nombre de nations dont son armée se grossit, elle ne luy fournit point d'abord de soldats, quoyqu'elle fust sa patrie. Car nous voyons qu'il leur fit la guerre l'année mesme qu'il avoit fait mourir Valentinien, les traitant comme ses ennemis en haine de Marcomir & de Sunnon leurs Chefs, qu'il haïssoit d'autant plus qu'ils estoient de leur nation. Ayant passé le Rhein vers Cologne, il les alla attaquer au milieu de l'hyver, & pilla & ravagea une grande partie de leurs pays. Il vint ensuite luy-mesme jusques sur le Rhein renouveler les alliances des Romains avec les Roys des François & des Allemans, & faire parade devant ces peuples de son armée qui estoit prodigieusement nombreuse. Il la grossit encore d'une grande quantité de François après ces avantages qu'il avoit remportez sur eux, & mena contre Theodose toutes les forces de ces peuples.

*Paulin. vit. S. Ambros.*  
Comme il ne faut pas douter qu'Arbogaste ne l'ait aussi accompagné dans ce voyage, on peut rapporter ce que Paulin dit estre arrivé à ce General, lorsque S. Ambroise fuïoit Eugene, c'est à dire en general pendant la domination de ce Tyran. Car il ne faut pas attendre de Paulin une si grande exactitude pour la Chronologie. Il arriva donc alors, dit-il, qu'Arbogaste ayant fait la guerre aux François, & en ayant deffait un grand nombre, il fit la paix avec les autres. Durant qu'il estoit à table avec leurs Roys, ils luy demanderent s'il connoissoit Ambroise. A quoy il répondit, que non seulement il le connoissoit, mais qu'il estoit mesme aimé de luy, & qu'ils avoient souvent mangé ensemble. Comte, luy répondirent ces Princes, il ne faut pas s'étonner que vous demeuriez victorieux, puisque

vous avez l'amitié d'un homme qui commande au Soleil de s'arrester, & il s'arreste auffi-toft. Paulin dit avoir appris cette parole de la propre bouche d'un jeune homme fort craignant Dieu, qui estoit present lorsqu'elle fut dite, & qui servoit alors à table pour donner à boire. Et il la rapporte pour faire voir combien la réputation du Saint estoit grande, mesme parmi les Barbares qui avoient tant de veneration pour sa vertu, & pour son crédit auprès de Dieu, qu'ils n'auroient pas esté surpris quand ils luy auroient veu arrester une seconde fois le Soleil comme un autre Josué. Car on ne voit pas dans l'histoire de sa vie qu'il l'ait jamais fait, quoyqu'on y lise d'autres miracles.

Nos François n'estoient pas les seuls qui estoient prévenus d'une si haute estime pour son merite. Nous avons déjà veu que sa réputation avoit attiré à Milan deux des plus grands Seigneurs de Perse; & nous verrons dans la suite qu'elle eut encore la mesme force sur une Reine des Marcomans.

Mais si Arbogaste avoit esté honoré de la connoissance & de la plus étroite familiarité de S. Ambroise en qualité de Chrétien, lorsqu'il le voyoit attaché au jeune Valentinien, auprès duquel Theodose l'avoit établi pour estre son conseiller, & le modérateur de sa jeunesse, il changea sans doute de sentiment & de conduite à son égard, quand il apprit qu'il estoit devenu son meurtrier; & ce perfide n'avoit plus aucun sujet de se vanter de cette ancienne amitié dont il s'estoit rendu indigne, & dont le souvenir ne pouvoit plus estre que la matiere de sa confusion.

### CHAPITRE III.

*S. Ambroise quitte Milan pour éviter Eugene, & luy écrit fortement.*

**C**E fut, comme nous croyons, au retour de ce voyage du Rhein, que l'on peut mettre à la fin de l'an 392. ou plus probablement au commencement de 393. qu'Eugene vint en Italie avec toute l'enflure de cœur que cét avantage remporté sur les François estoit capable de luy donner, & toute la confiance d'un Tyran plein d'ambi-

*Paulin. vit.  
S. Ambros.*

tion, qui se promet toutes choses de la force de son armée.

Son approche obligea S. Ambroise de quitter Milan, pour n'estre pas obligé de voir un Prince qui sous le nom de Chrétien sembloit vouloir faire revivre le Paganisme, en accordant aux Payens le revenu de leurs temples, & le rétablissement de l'autel de la Victoire.

Ce Saint qui pouvoit connoistre la foiblesse de la foy de cét usurpateur de l'Empire, & les engagements criminels qu'il avoit avec Arbogaste, avoit prévu d'abord qu'il tomberoit dans ce malheur. C'est pourquoy Eugene luy ayant écrit dès le commencement de son regne, il ne luy fit point de réponse; & comme on luy demandoit s'il ne récriroit pas, il répondit qu'il estoit résolu de n'en rien faire, parce qu'il prévoyoit qu'on le forceroit d'accorder des choses qu'il ne pourroit pas permettre en conscience. Neanmoins il ne laissa pas depuis ce temps-là de luy écrire, & de luy demander des graces pour plusieurs personnes qui avoient recours à sa recommandation. Car il avoit dessein de montrer à Eugene & à Arbogaste son grand Gouverneur, que comme dans les affaires qui regardoient la Religion & l'Eglise il craignoit plus Dieu que les hommes, & aimoit mieux sauver son ame que gagner leur faveur par des bassesses & des flateries; ainsi dans les choses que l'on pouvoit raisonnablement attendre d'eux, il ne manquoit point de leur rendre tous les devoirs qui appartenoient au rang qu'ils tenoient dans le monde. Et il enseignoit aussi par son exemple aux Prelats les plus zelez pour la conservation de l'honneur de leur caractère, que la loy de la charité les doit quelquefois abaisser jusques à faire des prieres en faveur des miserables aux personnes les plus injustes, quand elles sont revestues de l'autorité que Dieu leur donne pour un temps, quoyque l'usurpation qu'ils en ont faite, les expose dans la suite à la rigueur de sa vengeance.

Mais quelque engagement qu'Eugene eust pris avec Arbogaste par le Diadème Imperial qu'il luy avoit mis sur la teste, il n'accorda pas d'abord ce que les Payens luy demandoient, qui estoit de rendre à leurs temples sacrileges les revenus que l'on leur avoit ostez. Il le refusa aux premiers députez qui luy furent envoyez pour cét effet, & mesme aux

*Ambros.  
Ep. 15.*

seconde; mais il n'eut pas autant de constance à rejeter une demande si injurieuse à la Loy Chrétienne, que les autres eurent d'obstination à la poursuivre. Ainsi oubliant sa Foy, dit Paulin ( ce qui fait voir qu'il estoit Chrétien ) & foulant aux pieds le respect qu'il devoit au véritable Dieu, sans consulter les Evesques dans une affaire qui estoit toute de Religion, il donna les revenus qu'on luy demandoit. Il est vray que pour mettre en quelque maniere sa réputation à couvert, il déclara qu'il n'accordoit point cette grace aux temples mesmes, mais à ceux qui la demandoient pour les temples. Mais comme ils faisoient profession de Paganisme, quoy qu'ils fussent des hommes illustres & de grande consideration dans l'Etat, cette lasche & honreüse concession d'une chose tant de fois refusée par des Empereurs Chrétiens, ne pouvoit causer qu'un tres grand scandale. Les principaux de ceux qui luy demanderent cette grace, estoient Flavien Préfet du Prétoire, si celebre dans les lettres de Symmaque, & le Comte Arbogaste; ce qui fait voir que l'on ne peut nullement douter que ce dernier n'ait esté Payen de Religion. Mais ajoûtant à cette faveur le rétablissement de l'autel de la Victoire, il n'y avoit point de subtilité qui le püst mettre à couvert de cette injuste tolerance, puisque c'estoit opprimer visiblement la Religion Chrétienne dont il devoit estre le protecteur, & faire triompher insolemment la superstition des Idoles.

Nous n'avons appris cette particularité que de Paulin seul, & S. Ambroise n'en dit rien, soit qu'Eugene n'ait accordé ce rétablissement que dans la suite & par degrez, soit qu'il ne l'eust fait que par un consentement tacite, plustost que par une permission expresse.

*clairciff.*

Quelque douleur que S. Ambroise ressentist de cette faute qu'Eugene avoit commise au commencement de cette année 393. il retint le sentiment de son affliction caché dans luy-mesme, sans la communiquer à personne. Mais sçachant qu'Eugene se hastoit de venir à Milan, il jugea qu'il devoit s'en retirer, parce qu'il crut qu'après s'estre si hautement déclaré devant Dieu & devant les hommes contre les poursuites que les Payens avoient faites pour le rétablissement de l'autel de la Victoire sous plusieurs Empereurs differens, il ne pouvoit se taire en cette rencontre,

& dissimuler le tort que l'on avoit fait à la Religion. Ce n'est pas que la fermeté de son cœur fust ébranlée par la crainte de la puissance d'Eugene; mais il vouloit éviter la rencontre d'un homme qui s'estoit souillé par un sacrilege, afin que s'il ne pouvoit le porter à son devoir, au moins il eust la consolation de n'avoir rien fait contre le sien.

Il s'efforça néanmoins de le faire rentrer en luy-mesme par une lettre qu'il luy écrivit après son départ, pour luy rendre raison de sa conduite qu'il assure n'avoir point d'autre fondement, ny d'autre motif que la crainte de Dieu, laquelle il préfere à toutes choses; & je ne croy pas, dit-il, faire aucun tort à personne, en ne préférant personne à Dieu.

Il montre ensuite qu'il en a usé de la mesme maniere, & dans la mesme cause à l'égard des autres Princes, sans qu'ils l'ayent trouvé mauvais. Et pour ruiner cette vaine subtilité d'Eugene qui prétendoit donner ces revenus des temples, non aux temples mesmes, mais aux personnes illustres qui luy avoient demandé cette grace, il luy représente la grandeur & la majesté de Dieu qui considere le cœur & la volonté de tous les hommes, qui examine l'intérieur de leur conscience, qui connoist toutes leurs actions avant qu'elles paroissent au dehors, qui penetre par sa divine lumiere jusques au fond de leur ame; & que si les Empereurs qui sont hommes, ne veulent point estre trompez, il seroit étrange qu'ils prétendissent cacher quelque chose à Dieu. Il luy demande s'il n'y a point fait de reflexion. Il luy remontre qu'encore que ceux qui luy ont demandé cette grace l'en ayent pressé si instamment & avec tant de perseverance, il estoit de son devoir de persister encore avec une plus grande fermeté dans le refus qu'il leur en faisoit; que le culte & la veneration du vray Dieu qui est vivant, l'obligeoit à une plus forte & plus vigoureuse résistance, & qu'il devoit refuser absolument une chose si injurieuse à sa sainte Loy; que personne ne luy envie les dons qu'il a faits à d'autres personnes; que ce n'est point à luy en qualité d'Evesque de Milan, ny à ses semblables à luy faire rendre compte de ses liberalitez, & qu'il ne porte nulle envie aux avantages que les autres en reçoivent;

mais qu'il est le juge & l'interprete de ce qui regarde la Foy.

Il luy infinüe en mesme temps que JESUS-CHRIST & ses Prestres ne pouvoient point accepter ses dons & ses ofrandes; c'est dire qu'on ne pouvoit point le recevoir à la communion; que peu de personnes auront égard à ce qu'il aura fait, mais que tous feront reflexion sur ce qu'il aura eu deffein de faire en faveur du Paganisme; que tout ce que les Payens auront fait ensuite luy sera attribué, & que d'un autre costé ils croiront aussi avoir part aux choses qu'il a faites en leur faveur; & que s'il est Empereur, il en doit estre encore plus soumis à Dieu.

Machab.

Il luy demande comment les Prestres de JESUS-CHRIST pourront estre les dispensateurs de ses dons; & dit que cette mesme question s'estant autrefois proposée, les Juifs sur lesquels le Roy de Syrie avoit voulu faire lever une somme considerable pour estre employée aux Sacrifices, n'avoient pas voulu la payer qu'à condition qu'elle seroit employée à un autre usage, sçavoir à faire bastir des navires, & à quelques autres necessitez de la Republique; & que les Payens mesmes eurent de la déference pour cette conduite des Juifs qui estoient alors dans leur dépendance.

Enfin après avoir protesté qu'il a pour luy tout le respect que l'on doit avoir pour un Empereur, & que l'ayant aimé du fond de son cœur pendant qu'il n'estoit que simple particulier, il n'est pas possible qu'il ne l'honore depuis qu'il luy voit tenir ce rang, il ajoûte en finissant; *Si vous exigez de moy que je vous honore, souffrez que nous honorions aussi celuy que vous voulez faire croire estre l'auteur de vostre Empire.*

Cette lettre estoit si celebre dans l'antiquité, que Paulin en cite divers endroits. La prudence & la generosité s'y trouvent unies; & cette vigueur Episcopale qu'il témoigne à l'égard d'Eugene & des autres Princes, nous doit faire ressouvenir de cette excellente parole qu'il dit autre part; *Si vous voulez aussi bien que Dieu donner de la terreur aux pecheurs, vous faire craindre par les Roys, & qu'il paroisse à tout le monde qu'ils vous soient soumis comme à Dieu mesme, en considerant que vous agissez au nom de Dieu; méprisez genereusement toutes les choses du monde, & faites tous vos efforts*

Ambros. in  
Psal. 118.  
7. 936.

*efforts pour préférer l'ignominie de la Passion du divin Sauveur à toutes les richesses imaginables.*

Que si ceux qui ont veu jusques icy en toutes fortes d'occasions nostre Saint agir avec tant de force pour s'opposer aux plus redoutables puissances de la terre, sont surpris de le voir en cette rencontre quitter son Diocese dans une occasion si difficile & si dangereuse, & où il falloit un courage pareil au sien pour soutenir l'honneur & la discipline de l'Eglise, on peut leur répondre qu'il y a plus de sujet d'avoir de l'estime pour sa sagesse, que de soupçonner de sa part le moindre affoiblissement. Car sa sortie de Milan pouvoit faire un plus grand effet sur l'esprit d'Eugene, que ses remontrances n'en auroient fait dans cet entre-temps sur cet homme si emporté par la fureur de son ambition. On voit de plus qu'il ne se retiroit que pour mieux combattre, & pour faire davantage par une lettre forte & respectueuse, qu'il n'auroit peut-estre fait de vive voix. Et dans le fonds, il faut demeurer d'accord qu'il y a des rencontres importantes où un Evêque peut legitiment s'absenter de son Diocese, pourveu qu'il laisse en sa place des personnes capables de suppléer à son deffaut. Et c'est ce que fit S. Ambroise dans la connoissance qu'il avoit de la generosité de son Clergé, puisque nonobstant son absence on ne receut point les presens qu'Eugene voulut faire à l'Eglise par l'ostentation d'une fausse pieté, & on ne souffrit pas seulement qu'il s'unist à l'assemblée des fideles pour y prier, à cause du sacrilege qu'il avoit commis. De sorte que l'on peut dire qu'Ambroise estant absent de son Eglise de Milan, parce qu'il s'en estoit retiré par une profonde sagesse, il ne laissoit pas d'y estre encore présent en la personne de ses Prestres, à qui sa conduite Apostolique avoit appris à ne craindre que Dieu seul; & que leur résistance devoit estre encore plus sensible à Eugene dont ils rebuterent les dons, que si cette confusion luy fust venue de la part du grand Archevesque.



## CHAPITRE IV.

*Découverte des corps de S. Vital & S. Agricole Martyrs à Boulogne en présence de S. Ambroise.*

*Ambros. de Hortat. ad virginitatem. Paulin. de vita Ambros.*

*Ephes. 6. v. 8.*

APRÈS que S. Ambroise eut quitté Milan, il s'en alla à Boulogne, où il dit luy-mesme qu'il avoit esté invité pour se trouver au festin spirituel qui s'y faisoit pour la translation des saints Martyrs Vital & Agricole. Ils avoient souffert durant la persécution de Maximien & de Diocletien, & Dieu les ayant réunis dans la gloire du martyre malgré l'inegalité de leur condition, l'un estant le serviteur de l'autre, il avoit fait voir par leur exemple que chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait, soit qu'il soit esclave, soit qu'il soit libre. Vital qui estoit le serviteur d'Agricole, avoit esté exécuté le premier, & les bourreaux avoient éprouvé sa constance par de si cruels supplices, qu'il n'y avoit aucune partie dans tout son corps où il n'eust reçu quelque blessure. Mais Dieu l'avoit fortifié dans ce combat par la vision d'un Ange qui luy montrait une couronne; & il le témoigna luy-mesme publiquement dans une priere qu'il fit avant que de rendre l'ame.

Son maistre Agricole qui avoit l'esprit si doux qu'il se faisoit aimer mesme par ses ennemis, estant demeuré inébranlable dans la confession de la Foy, fut enfin crucifié. Il semble par la relation de Paulin qu'ils s'estoient découverts à S. Ambroise. Mais quoyqu'il en soit, on trouva leurs corps aux environs des tombeaux de quelques Juifs qui après les avoir persécutez pendant leur vie, avoient affecté de se faire enterrer auprès d'eux. Le Saint dit qu'on les en tira comme on cueille les roses parmi les épines. Il leva avec leurs os la croix & les cloux qui avoient esté les instrumens de leur supplice, & recueillit le sang qui se trouva encore dans leur tombeau. Il laissa aux amateurs des richesses le soin d'aller chercher de l'or & des pierres précieuses dans les entrailles de la terre; & il eut une joye extrême de voir l'Eglise s'enrichir de ces précieuses dépouilles. Il ajoûte qu'il y avoit une tres grande quantité

de ces cloux, ce qui fit connoître que S. Agricole avoit reçu plus de blessures qu'il n'avoit de membres dans son corps. L'Eglise de Nole eut sa part de ces saintes Reliques, & les joignit avec plusieurs autres à celles de S. Felix. On en apporta aussi à Clermont en Auvergne dans une Eglise que S. Namace l'un de ses Evêques y avoit fait bastir.

*Paulin. Natal. 9. S. Felicis. Gregor. Turonen. l. 2. c. 16.*

La ceremonie de cette translation estant achevée, S. Ambroise alla à Fayence où il demeura quelques jours, & puis il passa en Toscane à la priere des Florentins qui souhaitoient de l'avoir chez eux: car il n'avoit point eu dessein d'y aller; mais pour ne pas tromper l'esperance de ces citoyens, & faire qu'au moins ils trouvaissent dans ces Martyrs ce qu'ils avoient attendu de luy, il leur donna ce qu'il avoit apporté de leurs Reliques, quoyqu'il l'eust destiné pour d'autres, c'est à dire du sang de ces Saints, & du bois où S. Vital avoit esté crucifié. Il les plaça sur l'autel d'une Eglise qu'il dédioit alors à Florence; & il ne put refuser cette grace à une sainte veuve nommée Julienne, qui avoit eu la pieté de faire bastir cette Eglise qui est appellée par Paulin la Basilique Ambrosienne. En la dédiant il fit un Sermon au peuple, que nous avons encore parmi ses Traitez, sous le nom d'*Exhortation à la virginité*, parce que la plus grande partie en est employée à l'instruction des trois filles de cette sainte Dame.

Mais ce ne fut pas là l'unique benediction que les habitants de Florence receurent du séjour qu'il y fit en ce temps-là. L'un des plus considerables d'entre eux nommé Decens, qui faisoit profession de la Religion Chrétienne, avoit un fils nommé Panfophe, qui dans son enfance mesme estoit fort tourmenté par le Démon; & le Saint l'avoit souvent garanti de ces agitations violentes par le secours de ses prieres, & par l'imposition de ses mains. Il arriva quelque temps après que ce jeune enfant tomba malade, & mourut subitement. Sa mere qui avoit beaucoup de pieté, & qui estoit pleine d'une vive foy, & d'une grande crainte de Dieu, ayant enlevé le corps de cet enfant de l'appartement d'en haut où il estoit mort, descendit dans celui d'en bas, & le coucha dans le lit de S. Ambroise en son absence. Le Saint estant revenu de la ville, & ayant

*Paulin. vit. Ambros.*

trouvé cét enfant dans son lit, fut touché de compassion de l'estat où il voyoit cette mere si affligée, & considerant la foy qu'elle faisoit paroistre en cette rencontre, il fit pour cét enfant la mesme chose qu'Elisée avoit faite autrefois pour celuy de son hostesse, & après s'estre étendu sur luy comme ce Prophete, il le rendit vivant à cette mere qui pleuroit sa mort. Il écrivit mesme un livre pour l'instruction de ce jeune enfant, afin de luy faire apprendre par la lecture, quand il en seroit capable, ce qu'il ne pouvoit point encore connoistre à cause de son enfance. Mais il s'abstint d'y rapporter ce miracle; & on peut croire justement que sa seule humilité fut la cause de ce silence, quoyque Paulin ait écrit qu'il ne luy appartenoit pas de rendre raison de cette suppression. Nous n'avons plus maintenant ce Traité parmi ses ouvrages. Mais cette marque de sa sainteté vivra éternellement dans l'histoire de l'Eglise, & nous donnera occasion de reconnoistre, que s'il a eu assez de modestie pour dire qu'il n'estoit point Elie, il n'a point laissé d'en avoir le double esprit aussi-bien qu'Elisée son disciple, puisque Dieu luy a accordé la grace de ressusciter des morts d'une maniere si miraculeuse, & si conforme aux divines operations de ce grand Prophete.

*Ambros. Ep.*  
58.

*Paulin.*

Le Saint demeura à Florence jusques à son retour à Milan, qui fut le premier jour d'Aoust de l'année suivante; & il contracta une si étroite union avec cette Eglise pendant le séjour qu'il y fit, que quand il fut obligé de s'en séparer, il promit de la visiter souvent. On ne voit pas néanmoins qu'il y soit retourné depuis ce temps-là, parce que les engagements de la providence, & ses fonctions Episcopales ne le rendoient pas maistre de la disposition de son temps. Mais pour accomplir en quelque sorte sa promesse, il parut plusieurs fois priant devant l'autel de la Basilique Ambrosienne qu'il y avoit dédiée; & lorsque Rhadagaïse vint assiéger Florence en l'an 406. avec une armée de quatre cent mille hommes, selon Zosime, la ville ayant perdu toute esperance de ressource, le Saint qui estoit mort neuf ans auparavant, apparut à une personne dans la maison où il avoit logé lorsqu'il y vint pour fuir la rencontre d'Eugene, & promit que la ville seroit délivrée dès le lendemain. On en vit l'effet par le secours que

Stilicon y amena, & par la victoire qu'il remporta sur Rhadagaïse.

Et afin qu'on ne prenne pas ces apparitions de S. Ambroise pour des reveries, Paulin qui les rapporte dans sa vie, dit les avoir apprises de Zenobe qui estoit Evesque de Florence lorsqu'il écrivoit; & ce n'est pas sans sujet qu'il traite ce Zenobe d'homme saint, puisque l'Eglise l'honore en effet au nombre des Saints le 25. May. Il y a encore quelques autres histoires des apparitions du Saint; mais nous ne leur donnerons icy aucun rang, parce que leur nouveauté nous les rend suspectes.

Ces miracles de S. Ambroise estoient une grande & authentique approbation de son absence hors de sa ville de Milan pendant le séjour qu'y fit Eugene; & je croy que s'il se trouvoit encore des Evesques qui ressuscitassent des morts hors des limites de leurs Dioceses, tout le monde seroit porté à juger favorablement de leur absence, & à croire qu'elle ne seroit arrivée que pour de tres bons sujets.

#### CHAPITRE V.

*Honoré est déclaré Auguste. Theodose nommé pour Generaux Bacure, Stilicon & quelques autres. Il part de Constantinople après la mort de Galla. S. Ambroise revient à Milan non-obstant les menaces d'Arbogaste.*

UNE guerre aussi importante qu'estoit celle que Theodose entreprenoit contre Eugene, & dont la décision devoit donner tout l'Empire Romain à celuy qui y demeureroit victorieux, meritoit que ce Prince s'y préparast avec tout le soin & l'exactitude possible, afin de ne point affoiblir la justice de sa cause par des forces inégales; & c'est à quoy il employa sans doute toute cette année.

Ce fut durant ce temps-là qu'il fit déclarer Auguste Honoré son second fils, ce que Prosper & le Comte Marcellin rapportent generalement en cette année; mais Socrate marque plus particulièrement que ce fut le 1. jour de Janvier. Il y eut alors de grandes tenebres à neuf heures du

*Philostorg.*  
VI. 2.  
*Socr. om. l. 7.*  
c. 2.  
*Claudian. l.*  
1. de Consu-  
lat. Honor.

*Socrat. l. 5. c. 24. Eclairciff. 1.*  
 matin ; mais Claudien ajoûte qu'en mesme temps que les soldats firent cette proclamation de leur jeune Prince pour luy donner le titre d'Auguste, le jour & la lumiere revinrent par la dissipation des nuées. Il ajoûte aussi-tost qu'il parut une étoile, & que la lune estoit cachée ; ce qui doit faire concevoir une eclipse de soleil, la coûtume n'estant pas d'observer dans des Chronologies des tenebres qui ne viendroient que d'un amas de nuées. Et c'est ce qui fait rejeter cette particularité de Socrate, quelque exact qu'il soit d'ordinaire dans ses dates, estant impossible qu'il y ait eu cette année une eclipse de soleil le 1. jour de Janvier.

*Zof. l. 4. Socrat. l. 5. c. 24. Sozom. l. 7. c. 24. Claudian.*  
 Après cette précaution de Theodose qui regardoit tout ensemble & sa Maison & tout l'Estat, son premier soin pour l'heureux succès de cette guerre, fut d'établir de bons Generaux. Il choisit donc Timasé pour commander les troupes Romaines, & il luy joignit Stilicon. Et comme il avoit un grand nombre de Barbares auxiliaires à sa solde, qui estoient accourus de leur pays au delà du Danube, & de tous les endroits de l'Orient, s'il en faut croire Claudien, il en donna la conduite à Gainas & à Bacure. Ce dernier estoit originaire d'Armenie, ou plustost d'Iberie, dont mesme Rufin le qualifie Roy. Il estoit Chef des Domestiques parmi les Romains ; & si le témoignage de Zosime est recevable, outre la science militaire il avoit une bonté qui le rendoit incapable de toute sorte de malice. *Ruffin. l. 1. c. 10. Comes Domesticonum.*  
*c. 12.* Rufin qui l'avoit connu particulièrement pendant son séjour de la ville de Jerusalem, parce qu'il estoit Duc des marches de la Palestine, & qui avoit appris de luy l'histoire si admirable de la conversion de l'Iberie par une servante, l'appelle un homme tres fidele, qui avoit beaucoup d'amour pour la Religion & la verité, un digne compagnon de Theodose, un homme illustre en foy, en pieté, & en toutes sortes de perfections de corps & d'esprit.

*Dros. l. 7. c. 3.*  
 Stilicon qui a fait tant de bruit en son temps, estoit Vandale d'origine, & si l'on veut s'en rapporter à Orose, cette nation estoit lasche, perfide & trompeuse. Il faloit néanmoins qu'il eust de grandes qualitez, puisqu'il Theodose le choisit entre tous les Seigneurs de sa Cour pour luy

faire épouser Serene sa niece, fille de son frere Honore. Quoyque Claudien fasse profession d'estre son Panegyriste dans tous ses ouvrages, il ne fait pas pourtant remonter sa noblesse plus haut que son pere qui avoit commandé dans les armées de Valens.

Alaric qui devint depuis si celebre, eut aussi part à cette guerre ; & Stilicon luy confia la conduite de quelques Barbares. *Socrat. l. 7. c. 10.*

Les choses estoient dans cet estat au commencement de l'an 394. & Theodose se dispoisoit à partir de Constantinople, lorsque Galla sa seconde femme mourut en couche. Il n'eut le loisir de la pleurer que tres peu de temps, les affaires de son Estat luy paroissant préférables à son affliction domestique, & il partit avec son armée laissant à Constantinople Arcade & Honore ses enfans, & ayant établi auprès d'eux Rufin Préfet du Prétoire pour avoir l'Intendance des affaires de l'Orient. *Eclairciff. 2.*

Dés le commencement de ce voyage il se signala par sa pieté, & par la confiance qu'il avoit en l'intercession des Saints. Car estant arrivé à sept milles de Constantinople, il fit ses prieres à Dieu dans une Eglise qu'il avoit bastie en l'honneur de S. Jean Baptiste, & luy recommanda l'heureux succès de cette entreprise, tant pour sa personne, que pour son armée, & en general pour tous les Romains, invoquant particulièrement S. Jean Baptiste pour se le rendre favorable. Ensuite de cette priere il prit le chemin d'Italie. L'évenement fit voir que ce n'estoit pas sans fondement qu'il avoit mis sa confiance en l'intercession du saint Precurseur de JESUS-CHRIST, & que la pieté des Empereurs Chrétiens est fort agreable au Dieu des batailles, qui tient seul entre ses mains le fort des combats, & la distribution des victoires. *Socrat. l. 7. c. 24.*

Cependant Eugene se préparoit à la guerre d'une maniere bien differente. Car outre les sacrileges dont il s'estoit rendu coupable en accordant aux Payens ce qu'il ne pouvoit pas sans crime ne leur point refuser, & en attendant de la prédiction des Démons tout l'avantage de ses armes, il ne respiroit que la vengeance contre les Chrétiens lors qu'il partit pour cette entreprise. Arbogaste & Flavian irrités de ce qu'on refusoit de le recevoir à la *Paulin. vit. Ambros.*

communion de l'Eglise, aux affaires de laquelle leur Religion les devoit empêcher de prendre part, protestèrent en partant de Milan, que quand ils y reviendroient victorieux, ils feroient de l'Eglise une écurie pour leurs chevaux, & enrôleroient les Clercs pour leur faire porter les armes. C'est ce que S. Ambroise a marqué, lorsqu'après avoir dit que comme la paix de Dieu retourne sur ses serviteurs, quand ceux qu'ils vouloient combler de bénédictions refusent de la recevoir, ainsi la malice des pecheurs qui entreprennent de persécuter le juste, retourne à leur perte, & fait qu'ils se blessent eux-mêmes par leurs propres armes; il ajoute que dans la dernière guerre, qui estoit celle d'Eugene, des infideles & des sacrileges qui attaquoient un Prince dont la confiance estoit en Dieu, & qui luy vouloient ravir son Royaume, menaçoient encore les Eglises d'une cruelle persécution. Mais ces misérables se priverent eux-mêmes de l'esperance de la victoire par la malheureuse confiance qu'ils avoient aux promesses du Démon; & Dieu leur fit porter la juste punition de leur impiété & de leurs blasphemes, les ayant exterminés avant qu'ils fussent en estat d'exécuter leur vengeance contre l'Eglise & le Clergé de Milan.

14. Ep. 58.

Dés que S. Ambroise sçeut qu'Arbogaste en estoit parti pour aller contre Theodose, il quitta la Toscane, & reprit en diligence le chemin de sa ville Episcopale environ le 21. jour d'Aoust pour y attendre cet Empereur. Car il se tenoit bien assuré que Dieu dont la puissance dispose absolument des Estats, ne livreroit point entre les mains des impies un Prince qui se confioit en luy, & ne souffriroit pas que la domination des meschans s'affermist longtemps sur les justes, de peur que ce regne d'iniquité ne portast les justes à corrompre la pureté de leurs mains. Il estoit bien éloigné de croire que Dieu eust abandonné Theodose; & il avoit trop bonne opinion des merites de ce grand Prince, pour ne pas esperer qu'il l'aideroit à délivrer l'Empire Romain de la fureur d'un brigand, d'un barbare, & d'un usurpateur si indigne du throsne qu'il occupoit. Cette confiance ne fut pas sterile, elle attira les bénédictions du Ciel sur l'armée du legitime Empereur; & les prieres du Saint ne contribuerent pas peu à sa victoire.

CHAP. VI.

## CHAPITRE VI.

*Theodose force les Alpes. Ses auxiliaires sont deffaits.*

EUGENE qui croyoit s'estre rendu maistre absolu de tout l'Empire Romain en s'estant saisi du détroit des Alpes, ne s'estoit pas attendu que Theodose vint de Constantinople l'en chasser l'épée à la main. Mais il ne connoissoit point encore assez la conduite & le courage de cet Empereur qui vint à luy à grandes journées, & marcha avec tant de diligence qu'il le surprit avant qu'il eust le loisir de se préparer. Car il auroit pû par avance emprunter les paroles dont Dieu se sert dans un Prophete, & luy faire dire; *Vostre insolence & l'orgueil de vostre cœur vous a trompé, vous qui habitez dans les cavernes des rochers, & qui taschez de vous rendre maistre des montagnes escarpées; quand mesme vous éleveriez vostre nid aussi haut que celui de l'aigle, je sçauray bien vous en arracher.* Mais il aima mieux s'exprimer par des effets que par des paroles menaçantes; & Eugene fut surpris de le voir maistre du passage des Alpes contre toute sorte d'apparence dans un temps où il l'en croyoit encore fort éloigné. Tout le monde reconnut qu'il n'y a point de détroits, ny de montagnes inaccessibles aux Princes qui sçavent allier la valeur avec la pieté; comme au contraire les rebelles & les scelerats ne sont point en seureté sur la pointe mesme des rochers avec les armées les plus nombreuses, lorsque Dieu qui les a laissez regner pour un temps, en veut faire des exemples de sa justice. C'est aussi ce qui a fait dire à un auteur de ce siecle-là, que les Démons à qui l'on avoit en vain immolé tant de victimes, connoissant mieux que personne leurs propres fourberies, s'enfuirent tous les premiers, lorsque Theodose armé du zele qu'il avoit pour la Religion commença à approcher des montagnes. Il ajoute qu'après cela les maistres qui enseignoient dans le monde leurs erreurs superstitieuses, furent contraints de se cacher honteusement; mais que sur tout Flavien cet homme si sçavant dans la science de l'avenir, se sentant encore plus coupable par la confusion du mauvais succès de ses prédictions que par le crime de sa révolte, ne voulut pas se servir de la facilité qu'il

Claudian. de  
4<sup>o</sup> Consul.  
Honor.  
Eclairciss.Jerem. 49.  
v. 16.Ruffin. l. 2.  
c. 33.

Rrr

avoit de pouvoir se sauver comme les autres, & crut qu'il meritoit plustost la mort pour son erreur que pour son crime. Ce qui sembla marquer que ce Payen avoit eu la garde des Alpes, & que les voyant forcées il avoit mieux aimé mourir en combattant pour ne pas survivre à sa honte, que de se sauver par la fuite après les assurances de la victoire qu'il avoit données à Eugene de la part de ses Démons.

*Socr. l. 7. c. 22.*

Theodose ayant ainsi forcé l'entrée des Alpes, rencontra à la sortie des mêmes montagnes l'armée d'Eugene dans une plaine toute couverte de son infanterie & de sa cavalerie. Car ce Tyran sachant que Maxime, dont il imitoit la révolte, avoit esté deffait pour avoir entrepris beaucoup de choses à la fois, & pour avoir divisé ses troupes; il crut devoir prendre un conseil plus sage, & réunir ensemble toutes ses forces sans rien hazarder. Mais leur différente maniere de faire la guerre n'empescha pas que ces deux usurpateurs de l'Empire ne tombassent tous deux dans le même mal-heur, Dieu voulant les faire perir après s'estre servi d'eux pour exercer la patience des autres.

*Socrat. l. 5. c. 24.*

*Philostorg. III. 2.*

*Claudian. de 3. Consulato Honorii.*

Quelques anciens auteurs ont dit que cela arriva auprès d'une riviere appellée Froide; & il y a une ville de ce nom auprès d'une riviere, qui se nommoit aussi de même, à quelques lieues d'Aquilée, & que quelques-uns nomment aujourd'hui Vvittach ou Vvibach dans le Comté de Gorice sur la riviere de Vibac.

*Zos. l. 4. Oros. l. 7. c. 35.*

*35.*

Theodose qui aimoit mieux exposer les Barbares de sa solde que les Romains, les fit avancer les premiers avec Gainas & leurs autres chefs. Car il les regardoit comme des gens dont la perte estoit une espece de victoire. Zosime prétend que dans le combat il y eut une éclipse de soleil qui fut si grande qu'on crut que la nuit estoit venuë; mais on trouve par les tables astronomiques que ce sentiment est insoutenable en marquant le jour de ce combat après Socrate le 6. de Septembre; & on croit que cette éclipse prétendue n'estoit apparemment autre chose que l'orage qui arriva le lendemain pendant la bataille, qu'on peut juger aisément avoir esté accompagné de quelque obscurité extraordinaire.

Après un combat fort opiniastré de part & d'autre, les Barbares auxiliaires de Theodose commencerent à ployer,

ne pouvant plus soutenir contre les efforts des ennemis, ny résister au courage d'Arbogaste qui les pouffoit rudement. Ils tournoient déjà le dos laissant sur la place une grande partie des leurs; & Dieu le permettoit ainsi non afin que Theodose fust vaincu, mais afin qu'on ne dist pas que c'estoient les Barbares qui l'avoient fait vaincre.

L'Empereur qui ne pouvoit sans une peine extreme estre témoin de la déroute de ses troupes, estoit monté sur la cime d'un haut rocher, d'où il luy estoit aisé de voir l'une & l'autre armée, & d'en estre veu reciproquement. Dans cette grande inquiétude ayant mis les armes bas, il eut recours aux prieres qui estoient son secours plus ordinaire; & s'estant prosterné en la présence de Dieu avec toute l'humilité d'un suppliant, il luy adressa cette oraison; Vous sçavez, dit-il, Dieu tout-puissant, que j'ay entrepris ce combat au nom de JESUS-CHRIST vostre Fils, pour rechercher une vangeance que je croy juste. Si je me trompe dans cette pensée, punissez-moy de cette entreprise. Mais si j'ay eu raison de m'y engager, n'estant venu jusques icy que par la seule confiance que j'ay eüe en vostre protection, prestez vostre main favorable & toute-puissante à vos fidelles serviteurs, de peur que les nations idolatres n'ayent occasion de leur demander en leur insultant, où est leur Dieu.

Tous les Generaux qui estoient autour de ce Prince si religieux, estant assurez que Dieu avoit exaucé cette priere, ils en prirent une nouvelle vigueur pour mettre en pieces les ennemis; & Bacure particulièrement en fut animé à un tel point que venant fondre de tous costez sur ceux d'entr'eux qui estoient autour de luy, il les jetta par terre à coups de traits, de leviers, & d'épées; perça leurs escadrons les plus ferrez & les plus épais; & les ayant enfoncez se fit un chemin au travers de mille & mille corps morts étendus par terre en plusieurs monceaux, pour arriver jusques à la personne d'Eugene, & faire perdre la vie à ce Tyran.

Ainsi si Theodose perdit beaucoup de ses auxiliaires, il en tua aussi beaucoup du costé des ennemis. Mais il ne faut nullement douter que la perte n'ait esté plus grande de sa part. Car on tient qu'il y eut dix mille Gots de tuez. Bacure y mourut après s'estre exposé pour les siens, & pour la defense de la justice avec une generosité extraordinaire.

*Theodoret. l. 5. c. 2.*

*Oros.*

Il y eut sujet d'admirer en cette rencontre la profondeur des jugemens de Dieu. Car au lieu qu'il permit la mort de ce brave General qui pouvoit encore rendre de si grands services à la Religion Chrestienne & à l'Empire, il reserva au contraire Gaius & Saül, l'un pour chastier l'Empire d'Orient par sa perfidie, & employer son credit pour le progrès de l'Arianisme; & l'autre qui estoit Payen, pour mettre en danger l'Empire d'Occident par sa précipitation sacrilege.

Id. 7. c. 37.

## CHAPITRE VII.

*Theodose passe la nuit en prieres. Saint Jean & Saint Philippe luy promettent la victoire.*

Euf. l. 4.

LA nuit ayant séparé les deux armées, toute l'occupation d'Eugene qui se croyoit victorieux, fut de distribuer des recompenses à ceux qui l'avoient bien servi, & à les envoyer souper, sans se mettre en peine des suites de la bataille, comme si Theodose eust esté deffait sans ressource. La conduite de cet Empereur fut bien differente de celle de son ennemi. Car ayant fait marcher ses troupes dès le grand matin, il surprit celles d'Eugene dans leur camp encore toutes endormies, les tailla en pieces, & attaqua Eugene mesme qui avoit pris la fuite pour se sauver.

Oros. l. 7.

c. 24.

Sozem. l. 7.

c. 24.

Clandian.

Theodoret.

l. 5. c. 24.

Voilà comment Zosime tranche en peu de mots la relation de cette grande victoire de Theodose, dont il donne toute la gloire à la seule vigilance de ce Prince qu'il loïe contre son inclination, aimant peut-estre mieux en user ainsi, que d'attribuer cet heureux succès au Dieu de l'Empereur Theodose, comme il eust esté aisé de faire s'il eust rapporté la verité de ce qui se passa alors. Il faut donc que nous en apprenions le détail non seulement des ouvrages des plus illustres Peres de l'Eglise, & des plus fideles Historiens, mais aussi d'un Poëte Payen & tres-obstiné dans le culte des Démons, qui n'a pas laissé de rendre justice à ce grand Prince.

Après le combat du jour precedent, Eugene & Arbogaste borderent de soldats toutes les costes des montagnes pour enfermer Theodose, & le venir attaquer durant la nuit, ou luy fermer tous les passages favorables à sa retraite. Quoique

Theodose ne sceust rien de ce que l'on projettoit contre luy, il s'appercevoit assez néanmoins qu'il estoit abandonné de ses gens, les uns estant morts, & les autres ayant pris la fuite. Ses Generaux luy representant la foiblesse de ses troupes luy conseilloient de remettre la décision de cette importante guerre à une autre fois sans hazarder une seconde bataille, & de se retirer pour lever du monde dans le dessein de revenir l'année suivante au commencement du printemps.

Ce conseil estoit fondé sur toutes les regles de la prudence humaine; mais n'estant pas conforme à la vive foy de l'Empereur que sa ferme esperance en Dieu rendoit intrépide & inébranlable, il le rejetta absolument, disant genereusement que ce seroit une chose indigne de faire accuser d'une si grande foiblesse par les ennemis de nostre Religion la Croix sur laquelle le divin Sauveur a operé nostre salut, ou d'attribuer une si grande vertu à l'image d'Hercule par sa propre confession & par celle de son armée. Car l'image de la Croix marchoit à la teste des troupes de Theodose, & celle d'Hercule devant l'armée d'Eugene.

Ayant ainsi parlé d'un air genereux & intrépide, & ne luy restant que peu de troupes composées de Capitaines & de soldats dont le courage estoit abattu par le succès desavantageux de la derniere bataille, il se retira dans un Oratoire basti sur le haut de la montagne où estoit son camp, & il y passa toute la nuit en prieres, sans se mettre en peine de dormir ny de manger, le corps étendu & prosterné contre terre, & l'esprit élevé jusques au ciel, priant seul JESUS-CHRIST seul qu'il reconnoissoit pouvoir toutes choses. Et c'est ce qui a fait dire à Saint Augustin que ce Prince avoit vaincu Eugene plustost en priant qu'en combattant.

Aug. l. 5.  
de Civit. Dei  
c. 26.

Il ne fut pas long-temps sans ressentir par une profonde consolation la recompense de sa pieté, & le fruit de sa confiance en Dieu qui luy donna une assurance de la victoire avant la fin de la nuit. Car après l'avoir passée en prieres, il se trouva malgré luy accablé de sommeil vers le temps que le coq commence à chanter. Estant donc prosterné contre terre, il s'imagina voir deux hommes vestus de blanc, qui l'exhorterent à s'armer d'un grand courage, à bannir la crainte, à prendre les armes dès le point du jour, & à mettre

Theodoret.



ses troupes en bataille, l'assurant qu'ils luy estoient envoyez de la part de Dieu pour le secourir & pour le deffendre. L'un d'eux se disoit estre S. Jean l'Évangéliste, & l'autre S. Philippe. Mais quelque assurance que l'Empereur receust par cette vision, la consolation qu'il en ressentit ne l'empescha pas de continuer ses prieres, & au contraire il les offrit à Dieu avec plus de ferveur & plus de zele qu'auparavant.

Un soldat ayant aussi esté favorisé de la mesme vision, en fit le recit à son Capitaine qui la jugea d'une assez grande importance pour en faire part à son Tribun, le menant vers luy pour ce sujet, comme le Tribun le conduisit ensuite chez son General. Celuy-cy qui connoissoit la pieté de l'Empereur, & qui croyoit en devoir estre bien receu quand il luy porteroit une si agreable nouvelle, partit aussitost pour la luy communiquer. Mais Theodose l'écouta sans emotion, parce qu'il ne luy apprenoit rien de nouveau, & luy parla en cette maniere. Ce n'est pas pour moy que ce soldat a eu cette vision, ny pour me donner de la confiance par le rapport d'une prédiction si avantageuse. Car j'avois déjà donné une créance toute entiere aux discours de ceux qui m'avoient assuré que je remporterois la victoire. Mais le protecteur de mon Empire a voulu faire part de ce secret à ce soldat, afin que personne ne pût avoir le moindre soupçon que ce fust une fiction, & un artifice de mon esprit que j'eusse inventé pour autoriser la résolution où j'estois de ranger mon armée en bataille, & afin que je pusse avoir un témoin irréprochable & authentique de la relation que j'en ferois à mes troupes. Car j'avois eu le premier cette mesme vision par la révelation que Dieu nostre commun maistre m'en avoit faite. Bannissons donc de nos cœurs toute sorte d'apprehension & de crainte, & suivons genereusement nos Generaux & ceux qui portent nos étendarts. Que personne ne juge de la victoire par le plus grand ou le plus petit nombre des combattans, mais considerons uniquement la force & la puissance des conducteurs de nostre armée. Il parloit apparemment de ces deux Saints, qui ayant inspiré une nouvelle vigueur au fond de son ame par une vision si miraculeuse, devoient marcher à la teste de ses troupes, & le secourir avec les siens dans tous ses besoins.

Ayant dit ces paroles, il laissa dans l'Oratoire où il avoit fait sa priere, ses habits Imperiaux qui devoient estre comme le prix & la recompense du secours invincible que le Ciel luy promettoit, & sur lesquels il avoit versé une si grande abondance de larmes, qu'ils sembloient en estre devenus des fontaines. Il prit ensuite ses armes avec une confiance toute entiere que le signe de la Croix ne seroit pas seulement sa protection, mais qu'il luy feroit remporter infailliblement la victoire. Et s'estant muni du signe de la Croix, il donna le signal de la bataille, & s'y engagea avec toute l'ardeur imaginable, estant fortement persuadé qu'il en fortiroit victorieux, quand mesme il ne devoit estre suivi d'aucun des siens. En effet une foy aussi vive que celle-là meritoit bien que Dieu se déclarast en sa faveur, & qu'en laissant un si rare modele de pieté à tous les Princes Chrétiens lorsqu'ils se voyent exposez à des occasions perilleuses, il leur apprist par son exemple que JESUS-CHRIST est trop fidele dans ses promesses, pour abandonner à la fureur de leurs ennemis ceux qui attendent de luy seul toute leur protection.

### CHAPITRE VIII.

*Theodose remporte la victoire par plus d'un miracle. Mort d'Eugene & d'Arbogaste. Cette victoire est scëüe miraculeusement à Constantinople & en Egypte.*

**A**PRE'S que Theodose eut ainsi rendu l'assurance à son armée, il descendit de la montagne pour aller attaquer ses ennemis; & ce fut alors qu'il commença à appercevoir le grand danger où il estoit, en voyant derrière luy les troupes d'Eugene qui paroissoient toutes prestes à l'attaquer en queue dès qu'il seroit aux mains avec les autres. La veüe de ce peril l'obligea à se jeter aussitost à terre pour implorer tout de nouveau avec larmes le secours de Dieu, & il en ressentit incontinent l'effet. Car le Comte Arbitrion qui conduisoit les troupes d'Eugene postées dans une embuscade, touché de respect pour la présence de l'Empereur, se rangea de son parti, le délivra de ce danger où il l'avoit mis luy-mesme, augmenta ses

*Theodoret. l.*

*S. C. 24.*

*Soz. om. l. 7.*

*c. 21.*

*Oros. l. 7. c. 2.*

*35.*

forces, & cette jonction inopinée fut le premier signe de la victoire.

Son exemple fut suivi de plusieurs autres. Car la bataille estant déjà commencée, les Capitaines qui estoient à la teste des troupes d'Eugene, envoyerent s'offrir à Theodose, pourveu qu'il les voulust considerer. Cét Empereur ne délibérant nullement sur une demande qui luy estoit si avantageuse, leur accorda tout ce qu'ils desiroient de luy, & leur en ayant écrit sur des tablettes, faite d'encre, les conditions honorables, ils se rangerent sous ses drapeaux.

*Ambros. in  
obitu Theo-  
dos. p. 117.*

Mais dans le temps mesme que ces sujets rebelles se déclaroient en sa faveur, il trouvoit encore des matieres de crainte parmi ses plus fideles & ses plus anciennes troupes. Car comme elles se voyoient ferrées dans le détroit de la montagne, & que ses escadrons tardoient un peu à se rendre au champ de bataille à cause de l'embaras du bagage & des soldats qui leur en fermoient le chemin, ce Prince voyant déjà l'ennemi à cheval prendre de grands avantages de ce petit retardement, mit aussi-tost pied à terre, & s'avancant seul à la teste de son armée, les anime par ces saintes & vigoureuses paroles; *Où est le Dieu de Theodose ?* Il n'eust point ainsi parlé s'il n'eust déjà senti JESUS-CHRIST auprès de luy, n'y ayant personne qui puisse user de ce langage, à moins que d'estre fortement persuadé de son étroite union avec ce Divin Sauveur. Aussi cette parole luy suffit pour exciter tous les siens, & pour les armer tous par son exemple. De sorte que quoyque sa vieillesse leur donnast sur luy l'avantage des forces du corps, sa foy estoit beaucoup plus forte & plus vigoureuse que la leur.

Eugene l'ayant apperçu de loin qui descendoit pour combattre, commanda aussi à ses gens de s'armer & de se ranger en bataille. Puis s'estant posté sur un petit tertre, il disoit qu'assurément Theodose cherchoit à mourir l'épée à la main; mais pour ne luy laisser pas mesme cette gloire & cette consolation dans sa deffaitte, il commanda à ses Capitaines de le prendre vif, & de le luy amener pieds & mains liées. Il sembloit avoir quelque raison en cela, & pouvoir parler ainsi sans présomption, tant l'armée de Theodose paroissoit petite au prix de la sienne.

Mais

Mais l'Empereur legitime avoit de puissans protecteurs que le Tyran n'appercevoit pas; & lorsque l'on vint à lancer les premiers traits, ou devant mesme que la bataille commençast, les Saints Apostres S. Jean & S. Philippe, qui avoient promis leur secours à Theodose, luy en firent bientôt voir l'effet. Car il s'éleva tout d'un coup un vent si impetueux & si violent qui souffloit directement contre les soldats d'Eugene, que les armes leur tomboient des mains sans qu'ils les pussent tenir; il rompoit leurs rangs, & les exposoit tout nuds aux flèches de leurs ennemis. La poussiere qui leur donnoit dans le visage, les contraignoit de fermer les yeux de peur de les perdre. Tous les traits qu'ils s'efforçoient de lancer, non seulement manquoient d'atteinte, & ne pouvoient porter aucun coup sur leurs ennemis, mais rebrousoient promptement contre eux, & perçoient mal-heureusement ceux mesmes qui les avoient jettez. Cependant cette tempeste si furieuse n'estoit funeste que pour Eugene, & l'armée de Theodose n'en sentoit aucune incommodité. Tous les traits de ses soldats s'élevoient en l'air, & portoient mesme encore plus loin que la force ordinaire des hommes sembloit ne pouvoir permettre; il n'y en avoit presque aucun qui fust jetté à faux, & qui ne fust quelque blessure avant que de tomber à terre.

S. Ambroise & Rufin qui estoient alors tres celebres dans le monde, rapportent ainsi cette particularité. Orose ne l'a inserée dans son histoire, qu'en citant pour garans les yeux d'une infinité de personnes qui vivoient encore, & qui avoient esté spectateurs de ce miracle; & S. Augustin n'en parle que sur ce qu'il avoit appris des soldats d'Eugene, qui avoient eux-mesmes éprouvé les plus grands effets de la violence de ces tourbillons.

Claudien mesme, quoyque Payen, & tres fortement attaché à l'idolatrie, n'a pû s'empescher de rendre témoignage à la verité de ce miracle par de tres beaux vers que la posterité a préferé à tout ce qu'il a fait de plus magnifique & de plus pompeux. Il a attribué à l'amour que Dieu avoit pour Theodose, cette declaration que le Ciel avoit faite en combattant en sa faveur, & cette heureuse conjuration des vents qu'il avoit comme appellez au son de la trompette pour renverser ses ennemis. S. Au-

*Claudien. de  
3. Consul.  
Honor.*

Sff

gustin & Orose ont rapporté une partie de ces vers; quoyque ce Poëte enyvré de toutes les superstitions du Paganisme y flatte ridiculement l'Empereur Honoré, attribuant au destin du fils qui n'estoit encore qu'un enfant de dix ou onze ans, ce qui estoit dû à la seule Foy, & à la seule pieté du pere.

Mais ces tourbillons impetueux n'abbatirent pas moins l'ame que le corps des soldats d'Eugene, qui perdirent aussitost courage, parce qu'il ne leur fut pas difficile de reconnoître que Dieu combattoit contre eux. Ainsi quoyqu'ils n'eussent encore perdu qu'assez peu de monde, & qu'Arbogaste fist tout ce qu'on pouvoit attendre humainement d'un homme de cœur; néanmoins les uns prirent la fuite; & les autres mettant bas les armes demanderent grace à Theodose, qui la leur accorda aussitost.

Mais ce Prince victorieux voulant décider entierement des affaires de l'Empire dans cette seconde bataille, leur commanda de luy amener le Tyran. Pour satisfaire à cet ordre ils coururent en diligence au terre où il estoit demeuré durant la bataille dont il attendoit encore l'évenement. Il crut en voyant ses gens venir à luy à bride abattüe & hors d'haleine, qu'ils se hastoient de luy apporter la premiere nouvelle de sa victoire sur Theodose, & dans cette vaine confiance il leur demanda s'ils le luy amenoient lié & garroté. Mais il fut bien estonné lorsqu'ils luy dirent qu'ils ne luy amenoient point Theodose, mais qu'ils venoient se saisir de sa personne pour le mener luy-mesme à Theodose, parce que le Maistre de l'univers l'avoit ainsi commandé. Il le firent aussitost lever de son siege, le garroterent & l'emmenèrent en cet estat devant celui qu'un moment auparavant il prétendoit avoir son prisonnier. Zosime dit qu'il fut pris en fuyant; mais quoyqu'il en soit, on convient qu'il fut présenté à Theodose, dépoüillé des marques de la dignité Imperiale, & les mains liées derriere le dos.

Lorsque cet Empereur victorieux le vit devant luy, il luy reprocha la mort de Valentinien, l'usurpation criminelle de l'Empire, & l'injuste guerre qu'il avoit entreprise avec tant de temerité. Il le raila aussi de son Hercule, & de la vaine confiance qu'il avoit eüe en cette image; ce

qui devoit faire mourir de confusion cet usurpateur, qui ayant toujours fait profession du Christianisme, avoit voulu marcher en bataille avec cette vaine ostentation de sa complaisance pour les Payens qui l'avoient ébloüi par l'impieté de leurs présages.

Eugene passant de l'insolence & de la fierté d'un Tyran, à l'humble posture d'un suppliant réduit à n'attendre plus rien que de la seule clemence du victorieux, voulut user de prieres afin d'obtenir la vie dont il s'estoit rendu indigne par son ambition & par sa révolte. Mais durant qu'il estoit prosterné aux pieds de Theodose pour la demander, les soldats luy trancherent la teste suivant l'arrest si juste & si équitable que cet Empereur avoit prononcé contre luy.

Elle fut mise au bout d'une pique, & portée par tout son camp. Ce qui obligea ceux qui tenoient encore pour luy de venir se jeter aux pieds de Theodose, & luy demander pardon. Il le leur accorda sans peine; & unit tellement les vaincus avec les victorieux, qu'il ne se trouva entre eux aucune division, non pas mesme après sa mort.

Arbogaste qui estoit la cause de tout le mal, consumma tous ses autres crimes par un excès de fureur, en devenant luy-mesme son propre bourreau. Car comme il n'esperoit pas pouvoir obtenir la mesme grace que Theodose venoit de faire à ceux qui s'estoient abandonnez à sa clemence, il s'enfuit d'abord sur les montagnes les plus escarpées, & voyant qu'on le cherchoit par tout, il se passa l'épée au travers du corps deux jours après la bataille, & s'en donna plusieurs coups, comme Claudien le semble dire.

Voilà de quelle maniere Dieu prononça un jugement équitable entre ces deux partis, dont l'un esperoit avec humilité en luy seul sans s'appuyer sur les hommes, & l'autre s'élevoit insolemment par la confiance qu'il avoit en ses propres forces, & en celles des Idoles; de sorte que Theodose se réjouit moins dans sa victoire d'avoir fait mourir un Tyran, que d'avoir confondu les vaines esperances des Payens, entre lesquels ceux qui demurerent en vie furent plus sensibles à la honte qu'ils avoient de se voir trompez par leurs fausses divinations, que ceux qui

perirent par l'épée ne furent touchés de se voir défaits par la rigueur de leur sort.

Aug.

Theodose qui vouloit que sa piété eust la meilleure part à la décision de cette bataille, aussi-bien qu'au commencement, fit abbatre toutes les statues de Jupiter que l'on avoit mises sur les Alpes : & quelques-uns de ses gens luy disant avec la liberté que la victoire nouvellement remportée donnoit aux plus fideles serviteurs d'un si bon Prince, qu'ils eussent esté ravis de recevoir tous les coups de foudres de ces statues qui estoient d'or, il les leur donna liberalement.

On regarda moins cette victoire comme un effet ordinaire de la prudence humaine d'un Empereur sage, que comme une effusion extraordinaire de la grace du Ciel, qui se plaisoit à combler de ses dons en cette rencontre un Prince Chrétien ; & S. Ambroise qui l'attribue à la piété de Theodose, la compare à ces anciennes victoires toutes miraculeuses que Dieu avoit autrefois accordées à Moïse, à Josué, à Samüel, & à David.

Ambros. Ep.  
16.

Soz.

Ce que nous en avons rapporté jusques icy en est une preuve plus que suffisante. Mais il y faut encore ajoûter qu'un Démoniaque étant sorti du mesme temple où ce religieux Empereur avoit fait sa priere à Dieu à sept milles de Constantinople, & étant enlevé en l'air par le Démon, dit des injures à S. Jean Baptiste, & luy reprochant sa teste coupée, s'écria à haute voix ; *Est-ce ainsi que tu me surmontes, & que tu défaits mon armée ?* Ceux qui estoient présens lorsque la chose arriva, & qui avoient de l'impatience, aussi-bien que plusieurs autres, d'apprendre des nouvelles de la guerre, remarquerent cette parole avec étonnement, & sçeuèrent peu de temps après de ceux mesmes qui avoient assisté à la bataille, que cela estoit arrivé le propre jour de l'évenement décisif de cette guerre.

Mais on n'en fut pas moins instruit par la lumiere & par la joye des Saints, que par la confusion des Démons. Car lorsque l'on apporta à Alexandrie la nouvelle de cette défaite, Rufin qui en a laissé l'histoire à la posterité, & qui s'entretenoit alors dans la Thebaïde avec S. Jean d'Egypte, l'apprit le mesme jour de la bouche de ce saint Prophete, qui luy ajoûta que Theodose ne survivroit pas long-temps à cette victoire.

## CHAPITRE IX.

*Piété de Theodose. Il pardonne à ses ennemis.*

THEODOSE se sentant obligé de reconnoître la grace qu'il avoit reçue de Dieu, par une piété proportionnée à la grandeur de ce bienfait, ne vit pas de moyen plus avantageux pour s'en acquitter, que d'user d'une grande misericorde envers les vaincus ; & il le fit en une maniere qui n'a point d'exemple dans l'antiquité. C'est ce qui luy a fait meriter les éloges non seulement des Chrétiens, comme de S. Ambroise, S. Augustin, & Orose, mais aussi des Poëtes Payens qui n'ont pu refuser leurs loüanges à l'admiration d'une si grande vertu.

Ambros. Ep.  
16.  
Oros. l. 7. c.  
35.

En effet comme il estoit encore plus victorieux de luy-mesme, que de ses ennemis capitaux, se contentant de voir une si grande & si dangereuse guerre éteinte par le sang de deux personnes seulement, Eugene & Arbogaste ; & les autres révoltés ayant esté emportés par le sort des armes, & non tuez par son ordre, il pardonna à leurs enfans qui se réfugièrent à l'asyle de l'Eglise, quoyqu'ils ne fussent pas encore Chrétiens. Il voulut que cette occasion leur servist à embrasser le Christianisme. Il les aimait d'une affection toute Chrétienne ; & fut si éloigné de les priver de leurs biens, qu'il les honora au contraire des charges & des dignitez de sa Cour & de son Empire. Il ne souffrit pas qu'il restast aucune inimitié particuliere contre personne après la victoire, ne s'estant point comporté comme Cinna, Marius, Sylla & autres semblables qui n'avoient pas voulu finir les guerres civiles après qu'elles avoient esté terminées à leur avantage, & avoient porté leur ressentiment au delà mesme de leur victoire. Et comme son unique affliction estoit que ces guerres se fussent émues, il ne vouloit pas qu'elles nuisissent à qui que ce fust après qu'elles furent finies d'une maniere si glorieuse pour luy, & si heureuse pour la Religion Chrétienne.

Mais il faut reconnoître icy qu'une partie de la gloire qui est due à cette bonté de Theodose, appartient à S. Ambroise. Car comme cet Empereur veritablement

Ambros. Ep.  
18.

Chrétien estoit tres persuadé qu'il ne tenoit sa victoire que du Ciel, au lieu de faire élever des arcs de triomphe, & de se signaler par d'autres magnificences semblables, comme les autres Princes ont accoustumé de faire en de pareilles occasions, il écrivit à S. Ambroise pour le prier de rendre graces à Dieu de sa victoire.

Il croyoit nostre Saint fort éloigné de Milan, & luy témoignoit estre dans la pensée qu'il s'en estoit retiré comme desesperant du succès des armes de son Prince. Cependant il n'estoit rien de tout cela. Saint Ambroise estoit revenu à Milan, ainsi que nous avons veu, & l'assurance qu'il avoit des merites de Theodose, & que Dieu agréeroit l'hostie qu'il luy présenteroit en son nom, fit qu'il luy obeît avec joye. Ce fut par ce motif qu'ayant mis sur l'autel la lettre qu'il venoit de luy écrire, il la tint à la main en offrant le Sacrifice, afin que la Foy de l'Empereur parlât par la main de l'Evesque, & que les caracteres de la main de ce Prince si religieux fissent les fonctions sacerdotales, & offrissent la divine hostie par les mains du Pontife de JESUS-CHRIST.

Après s'estre acquitté de ce devoir envers Dieu, il récrivit ensuite à Theodose par un des Chambellans du mesme Prince, pour se réjouir avec luy de sa victoire. Il luy témoigne par la lettre qui nous en est restée, n'avoir rien à luy souhaiter que l'accomplissement de sa pieté, dont il le conjure de donner une nouvelle marque en pardonnant aux rebelles, principalement à ceux qui n'estoient pas encore tombez dans cette faute, c'est à dire qui n'avoient porté les armes que pour Eugene, & n'avoient point pris de part dans l'affaire de Maxime.

Il luy écrivit une seconde lettre que nous n'avons pas, & encore une troisiéme qu'il luy envoya par un de ses Diacres nommé Felix, que nous croyons apparemment estre celuy qui fut depuis Evesque de Boulogne. Ce n'estoit pas seulement pour luy rendre un devoir de civilité, mais c'estoit aussi pour interceder en faveur de ceux qui se sentant coupables de la part qu'ils avoient prise en cette rebellion, s'estoient réfugiés dans l'Eglise. Comme son plus grand soin estoit d'obtenir la grace de ces personnes, ne pouvant plus soutenir la douleur que leurs larmes luy causoient, il ne voulut

point attendre que Theodose vint à Milan, & il luy envoya exprés son Diacre pour solliciter leur pardon.

Il ne se contenta pas de cela, & il soutint genereusement le droit & la sainteté des asyles. Theodose avoit envoyé à Milan un de ses Secretaires d'Estat nommé Jean, qui devint depuis Prefet du Pretoire, & que nous croyons estre celuy qui prit la pourpre en l'an 423 après la mort d'Honoré; & l'ordre qu'il luy avoit donné dans cette commission, estoit de mettre en sa sauvegarde ceux qui s'estoient réfugiés dans l'Eglise; c'est à dire, ce semble, pour les mettre en seureté de leur vie jusqu'à ce que l'Empereur en eust ordonné.

Saint Ambroise qui n'avoit peut-estre pas osé s'éloigner de peur qu'on ne fist quelque violence à ces personnes, ayant appris que Jean estoit venu à Milan pour ce dessein, s'en alla luy-mesme trouver l'Empereur à Aquilée pour interceder en faveur de ces miserables. Il n'eut pas de peine à obtenir leur grace, ayant affaire à un Prince tres Chrestien qui n'avoit pour luy que de l'affection & du respect, & qui luy en donna à l'instant mesme des preuves extraordinaires en se jettant luy-mesme à ses pieds pour luy protester que c'estoit ses prieres & ses merites qui l'avoient conservé de tant de perils. De sorte que Theodose vainqueur d'Eugene tint à gloire d'estre vaincu par la pieté de Saint Ambroise. Le Saint ayant obtenu ce qu'il demandoit revint ensuite d'Aquilée à Milan, & Theodose y arriva un jour après luy.

Pendant le séjour qu'il y fit, il édifia tous les fideles par une action de pieté fort conforme, sinon aux ordonnances, au moins à l'esprit & aux desirs de l'Eglise. Car quelque juste que fust la guerre qu'il avoit esté obligé de soutenir, le déplaisir qu'il eut du sang qui s'estoit répandu dans la bataille, le porta à s'abstenir des Sacremens jusqu'à ce qu'il eust receu un témoignage de la grace divine par l'arrivée de ses enfans. Car selon la pensée d'un saint Pere, quelque justes & legitimes que puissent paroistre les meurtres qui se commettent dans les guerres, & quoyque les princes qui sont demeurez victorieux en répandant le sang de leurs ennemis, se fassent élever des trophées comme des monumens illustres à leur honneur; néanmoins si l'on veut considerer les choses dans la verité, & faire reflexion sur l'alliance si étroite que tous les hommes ont les uns avec les autres par la participation

Eclairciss. x.

Ambros. de  
obitu Theod.  
p. 211.Isidor. Pelaf.  
l. 4. Ep.  
200.

d'une mesme nature, ces sortes d'homicides ne peuvent pas passer absolument pour innocens; & ce n'est pas sans raison que Moyse avoit ordonné dans l'ancienne loy, que ceux qui revenoient du combat, demeurassent quelque temps hors du camp, & se purifiassent pour y entrer.

L'usage des derniers siècles peut faire regarder cette discipline comme rigoureuse. Mais il se peut faire que Saint Ambroise avoit conseillé luy-mesme cette humilité à Theodose, puis que parlant des Juges qui sont obligez de prononcer des jugemens de mort pour la punition des criminels, il répond à un Magistrat qui l'avoit consulté sur cette question, que quoy qu'il ne veuille pas leur refuser absolument la communion, comme d'autres faisoient de son temps, il ne peut pas néanmoins qu'il n'approuve & qu'il ne louë ceux qui s'en abstenoient eux-mesmes.

Quelques historiens font faire à Theodose sur la fin de cette année un second voyage à Rome: mais comme on ne le peut ajuster avec les autres circonstances de nostre histoire, nous nous abstenons de le mettre icy contre nostre sentiment.

## CHAPITRE X.

*Theodose fait venir Honoré, deffend les sacrifices Payens, soutient Flavien d'Antioche.*

**A**PRÈS la deffaitte d'Eugene, la principale application de Theodose fut de regler les affaires de son Estat, comme reconnoissant déjà ce qui luy devoit arriver, c'est à dire, qu'il devoit bien-tost mourir, selon l'expresse prédiction de Saint Jean d'Egypte. Il envoya aussi-tost en Orient pour faire venir son fils Honoré; & on croit qu'il manda aussi son fils Arcade, selon quelques historiens, quoy que d'autres disent le contraire, & que Ruffin particulièrement ait écrit que Theodose en faisant venir Honoré, ordonna qu'Arcade gardast dans l'Orient l'Empire qu'il possédoit depuis long-temps. De sorte qu'il y a apparence que Saint Ambroise & Paulin auteur de sa vie ont parlé par figure d'Honoré seul comme de plusieurs, ou qu'avec Honoré on amena à Theodose quelque autre de ses enfans, comme sa

filie

filie Placidie qui pouvoit estre demeurée depuis cela dans l'Occident.

Il est aussi certain que Serene femme de Stilicon, qui estoit nièce de Theodose, & qu'il consideroit comme sa fille, vint avec Honoré, ou plustost qu'elle vint d'Orient par l'Illyrie.

Honoré estant arrivé à Milan, son pere le receut dans l'Eglise, & le mit entre les mains de Saint Ambroise. Car il ne croyoit pas pouvoir procurer à ce jeune Prince une plus puissante protection, que l'amitié de ce saint Evesque dont il avoit receu tant de benedictions pour son ame, & pour la prosperité de son Empire; & en la partageant entre ses enfans il vouloit leur laisser comme une des plus considerables parties de sa succession, le respect & la veneration qu'il avoit toujours pour ce saint Prelat.

Ensuite il déclara Honoré Empereur, luy donnant pour son partage l'Italie, l'Espagne, les Gaules, toute l'Afrique, & l'Illyrie Occidentale, & nomma Stilicon pour General de ses troupes, & pour prendre soin de ses affaires. La jeunesse de son fils estoit un mal inevitable; & toute la prudence humaine n'y pouvoit remedier qu'en choisissant parmi tous ses sujets celuy qu'il jugeoit le plus capable de l'assister de ses conseils, & de deffendre ses Estats par la conduite generale de ses troupes. Il avoit eu cette idée de Stilicon quand il l'avoit fait entrer dans son alliance en luy donnant une de ses nièces, & il venoit tout fraichement d'estre convaincu de sa fidelité pour son service dans la derniere bataille. Mais les grands emplois sont de grandes tentations pour les hommes ambitieux, & il est difficile de ne pas se laisser éblouir par l'éclat d'une couronne, lorsque l'on en est si proche, & que l'on se voit en pouvoir de satisfaire à ses plus grandes & plus secretes passions. Theodose connoissoit assez la teste & la main de Stilicon; mais quelque éclairé qu'il fust, il n'avoit pas penetré jusques dans le fond de son cœur; & il ne sçavoit pas que la fidelité de cet Officier ne seroit point à l'épreuve de la qualité de Souverain, qui a fait commettre une infinité d'injustices & de crimes aux plus grands hommes dans tous les siècles.

Comme il ne faut nullement douter que le Senat de Rome ne manqua point d'envoyer à Theodose une députation so-

T t t



lemnelle après sa victoire, & qu'il avoit déjà accordé à leurs prières le Consulat de l'année suivante pour Olybre & pour Probin, ce fut apparemment à ces députés qu'il parla à Milan de la manière que Zosime dit qu'il fit à Rome dans l'assemblée du Senat. Il fit, dit-il, venir tous les Senateurs qui suivoient encore les anciennes ceremonies des Romains, & il leur fit un discours pour les exhorter de quitter la Religion où ils avoient vécu jusques alors, & d'embrasser la Foy Chrestienne qui nous delivre de nos pechez. Pas un, continue Zosime toujours zélé pour le Paganisme, ne voulut se rendre à cette remontrance, ny abandonner les ceremonies avec lesquelles la ville avoit esté fondée, & subsistoit depuis près de douze cens ans. Alors Theodose leur déclara que l'Epargne se trouvoit trop chargée des droits que l'on prenoit pour les sacrifices, & des autres ceremonies Payennes, & qu'ainsi il les vouloit abolir, tant parce qu'il avoit besoin d'argent pour la subsistance de ses armées, que parce que cette sorte de dépense ne luy estoit nullement agréable. Les Senateurs répondirent, continue Zosime, que les ceremonies ne pouvoient pas se faire legitiment & selon l'ordre, à moins que la dépense n'en fust fournie par l'Estat; mais ils ne purent rien obtenir. Ainsi les sacrifices cessèrent, & toutes les autres ceremonies du Paganisme furent negligées entierement. On chassa mesme les Prestres & les Prestresses des Idoles; & tous les temples consacrez à leur culte demurerent abandonnez.

Ce que ce Payen déplore comme un grand mal, n'a servi qu'à relever dans tous les siècles à venir la pieté de Theodose; & la malignité de sa plume envenimée a plus contribué à la gloire de cet Empereur Chrestien, que des Panegyriques entiers. Car il estoit juste que ce Prince employast à la gloire de JESUS-CHRIST l'unique auteur de sa victoire, l'avantage qu'il avoit reçu de la deffaitte d'Eugene; & que luy estant redevable de l'affermissement de sa couronne, il fist regner dans tout son Empire la Religion Chrestienne par l'abolition des sacrifices & des ceremonies Payennes que ce Tyran venoit de rétablir. Sans cette action de pieté sa victoire auroit esté fort imparfaite; & autant de sacrifices abominables que l'on auroit offerts dans les temples destinez à l'idolatrie, auroient esté autant

de monumens du crédit & de l'impiereté d'Arbogaste, & de la honteuse tolerance d'un Prince qui se contentant d'affurer son repos, n'auroit eu que de l'indifference & de la froideur pour les interests de Dieu qu'il faisoit profession d'adorer.

Pendant que Theodose estoit dans l'Occident, la division de l'Eglise d'Antioche continuant toujours, les Evêques Occidentaux qui n'estoient pas de la communion de Flavien, renouvelèrent les plaintes qu'ils luy avoient déjà faites contre ce Prélat, ne l'accusant de rien moins que de tyrannie contre l'Eglise. Mais l'Empereur leur demanda en quoy consistoit la tyrannie que l'on reprochoit à cet Evêque, & entreprit avec autant de chaleur sa deffense, que s'il eust esté luy-mesme Flavien, & qu'il eust parlé dans sa propre cause. Et sur ce qu'ils luy repliquerent qu'ils ne pouvoient pas combattre contre l'Empereur, ny entrer dans une contestation si inégale, il les exhorta de travailler à la paix & à la réconciliation des Eglises, de terminer ce differend, & d'assoupir cette dispute si injuste, leur représentant que Paulin estoit déjà mort, & que la promotion d'Evagre estoit injuste. Il y avoit mesme de l'apparence qu'Evagre estoit aussi déjà mort, comme nous avons remarqué cy-dessus. Theodose remontra aussi à ces Evêques, que toutes les Eglises d'Orient, toutes celles de l'Asie, du Pont, & de la Thrace, estoient attachées à la communion de Flavien, & que toute l'Illyrie reconnoissoit cet Evêque pour chef de tous les Prelats d'Orient. Theodoret dont nous venons de rapporter les propres paroles, dit que les Evêques d'Occident se soumettant aux remontrances de Theodose, promirent de faire cesser cette inimitié, & de recevoir les députés qu'on leur enverroit pour moyenner la réconciliation.

Certainement après le respect que cet Empereur avoit eu pour S. Melece dans le Concile de Constantinople, ainsi que nous avons rapporté en plus d'un ouvrage, il ne faut pas s'étonner qu'il ait soutenu la cause de celui qui luy avoit mis la couronne sur la teste, comme Dieu mesme le luy avoit fait voir en songe. Il avoit appris sans doute ce que Flavien avoit fait pour la conservation de la Foy de l'Eglise d'Antioche pendant l'exil de ce saint Evêque; & il se mettoit plus en peine de détromper sur son sujet les

Theodoret. 1.  
5. c. 23.  
Eclairciss. 2.

Occidentaux que l'on avoit prévenus, qu'il n'estoit en danger de se laisser prévenir luy-mesme, ou de succomber à l'opiniâtreté de leurs plaintes.

Theodoret ajoûte que ce fut sur cela que Flavien députa à Rome Acace de Beroë. Mais il joint dans une mesme relation par le seul engagement de sa matiere, des choses qui ne sont arrivées que long-temps après; & il ne faut pas s'imaginer que la réconciliation de Flavien avec l'Occident n'ait point eu d'autre cause que celle du mauvais succès des plaintes de ces Evêques contre luy, & la fermeté avec laquelle Theodose se déclara en sa faveur. Il suffit que cette réponse de l'Empereur ait contribué à y disposer les esprits, en faisant voir aux Evêques d'Occident qu'ils ne pouvoient esperer de vaincre Flavien, & de l'accabler par le poids de l'autorité Imperiale. Et s'ils cessèrent après cela d'y prétendre pendant le reste de sa vie, ils se flatterent encore moins de cette pensée après sa mort, la division qu'il avoit faite de son Empire entre Arcade & Honoré ses deux fils, ostant plus que jamais aux Occidentaux le moyen de gagner les Empereurs de l'Orient, & de les engager dans leur parti.

#### CHAPITRE XI.

*Présages de la mort de Theodose. S. Ambroise écrit à S. Severe de Naples. Retraite de S. Paulin à Nole.*

*Chronic.  
Marcell.*

*Ambros. de  
obitu Theo-  
dos.*

**L'**AGITATION de plusieurs provinces de l'Europe par de continuel tremblemens de terre depuis le mois de Septembre jusques à celui de Novembre, donna lieu à beaucoup de speculations. S. Ambroise fut luy-mesme persuadé que c'estoit des présages de la mort prochaine de Theodose, & qu'elle avoit aussi esté prédite par des pluyes continuelles & par des brouillars plus épais & plus tenebreux qu'à l'ordinaire, qui se virent en ce temps-là. Cét Empereur ne negligea point un avertissement si salutaire qu'il avoit déjà reçu de la bouche de son Prophete S. Jean d'Egypte, & recueillit sans doute dans son cœur tout ce qu'il avoit de piété pour se préparer à paroître devant le tribunal de ce Juge Souverain, dont la sentence fait le sort des Roys aussi-bien que celui de leurs sujets.

Ce fut apparemment en cette année que S. Ambroise écrivit à Severe Evêque de Campanie, pour luy recommander un Prestre que l'amour d'un saint repos & d'une tranquillité Chrétienne avoit fait venir des extremitez de la Perse, & qui avoit choisi les rivages & les delices innocentes de la Campanie, pour y servir Dieu hors du trouble & des inquietudes du monde. Nostre Saint faisant en peu de paroles la description d'un si heureux & si aimable séjour, témoigne qu'il estoit alors dans une disposition fort contraire à ce silence & à une retraite si paisible, puisqu'il estoit tous les jours exposé aux soulèvemens & aux secousses des Barbares, aux tempestes de la guerre, & à la cruauté des combats dont il se voyoit environné comme d'une mer orageuse; & après toutes ces traverses & tous ces perils, il craignoit encore ceux de l'autre vie qui estoient beaucoup plus grands. Cette crainte est le langage des Saints; & quelque paix qu'ils trouvent dans leur conscience, la justice de Dieu les fait trembler. C'est dans cette mesme lettre qu'il dit qu'il avoit déjà vescu 53. ans.

On croit que Severe à qui elle est écrite, est l'Evêque de Naples, que l'Eglise honore comme Saint le 30. d'Avril, & sous le nom duquel on voit à Naples une Eglise assez ancienne. Il y avoit aussi une Chapelle à Sorrento, que Jean Duc de Naples donna à l'Abbaye du Mont-Cassin.

Le Martyrologe Romain dit de S. Severe, qu'il ressuscita un mort pour convaincre l'imposture d'un calomniateur qui opprimoit une veuve & des pupilles sous prétexte d'une fausse dette. On commença depuis ce temps-là à invoquer en faveur des agonisâns. Sa réputation estoit si grande pendant la vie de nostre Saint, que les Payens mesme avoient de la veneration pour luy, Symmaque ayant déclaré que toutes les différentes sectes convenoient ensemble touchant le témoignage qu'elles rendoient à sa vertu & à son merite.

Mais la Campanie acquit vers ce mesme temps un hoste bien plus illustre que Jacques ce Prestre de Perse dont nous venons de parler. Ce fut le celebre S. Paulin, qui après avoir renoncé à la pourpre des Senateurs & à la dignité Consulaire, fit une profession toute ouverte de la perfection Evangelique vers l'an 392.

*Baron. 30.  
April.  
Ferdinand.  
Vghell. som.  
6. Ital. Sacr.  
Leo Ostiens.  
l. 1. c. 6.  
Bolland. ad  
30. April.  
p. 767.*

*Eclairciss. 1.*

*Paulin. Ep. 45.* Ce Saint avoit toujours esté nourri dans la Foy par la charité & par l'affection de S. Ambroise; & il l'appelle son admirable pere, & la source de tout ce qu'il avoit de bien, quoyqu'il eust esté baptisé à Bordeaux par S. Delphin, & Ordonné Prestre par Lampe après une conspiration generale & une sainte violence de tout le peuple. C'est ce qu'il écrit à S. Alype qui l'avoit sans doute connu à Milan en l'an 387. lorsqu'il y fut baptisé avec S. Augustin.

*Ambros. Ep. 30.* Aussi lorsque S. Ambroise apprit la nouvelle de cette retraite de S. Paulin qui abandonnoit tous ses biens pour se retirer à Nole, & de la sainte résolution de sa femme Terasia qui estoit assez genereuse pour se consacrer tout à fait à Dieu aussi-bien que luy, il ne put retenir en luy-mesme la joye qu'il en ressentit, sans la communiquer aussi-tost à son cher ami S. Sabin Evesque de Plaisance, pour se réjouir avec luy de ce chef-d'œuvre de la grace. Il est vray qu'il prévoyoit bien que cette action si extraordinaire de deux personnes de la premiere qualité qui renonçoient à toutes choses, trouveroit des censeurs parmi ceux qui estoient remplis de sentimens humains & des maximes du monde. Mais il se moquoit luy-mesme des vaines plaintes que les Grands du siècle en feroient, & des railleries qu'ils publieroient contre le changement d'habit qui estoit alors la suite de la conversion des mœurs, quand on s'y engageoit par une declaration publique. Il s'élevoit au dessus d'un jugement si injuste, & ne pouvoit souffrir que l'on fust si fidele & si exact à se conformer aux regles de la vanité & du mensonge, & si negligent quand il s'agissoit de la verité & du salut. Enfin il condamnoit hautement ceux qui par des considerations humaines s'abstenoient de faire une serieuse attention sur les devoirs de la Religion Chrétienne qui est si sainte & si sacrée, sans considerer les menaces que le fils de Dieu fait dans l'Evangile de rougir un jour devant son Pere celeste de ceux qui auront rougi de luy devant les hommes.

*Marc. 8. 7. 38.*

S. Ambroise n'avoit pas veu sans doute S. Paulin depuis son changement, lorsqu'il écrivit cette lettre ou en cette année, ou en la précédente. Mais ce nouveau converti s'en allant à Nole où il estoit resolu d'achever sa vie auprès du tombeau de S. Felix, avoit pu voir nostre Saint à Flo-

rence où il avoit passé la plus grande partie de cette année. Aussi le mesme S. Paulin témoigne l'année suivante que ce saint Archevesque l'avoit voulu unir à son Clergé, en sorte qu'en quelque lieu qu'il demeurast, il fust toujours réputé Prestre de Milan, quoyqu'il eust esté Ordonné Prestre en Espagne. On a prétendu qu'il y estoit porté par le desir de le pouvoir avoir pour successeur; & on a supposé qu'il l'avoit mesme aggregé effectivement à son Clergé. Mais les paroles de S. Paulin n'enferment pas positivement ce sens; & il est assez probable qu'il n'accepta point cette offre qui estoit contre la regle ordinaire de l'Eglise, puisqu'il ne la rapporte que pour faire voir l'affection de S. Ambroise pour luy, & l'obligation qu'il avoit de l'aimer & de l'honorer. On peut dire néanmoins d'autre part que S. Paulin n'estoit pas pour faire scrupule d'une chose qui estoit approuvée par un Archevesque si éclairé & si zelé pour la discipline de l'Eglise dans toute son étendue.

Quoyqu'il en soit, il est certain que la chose demeura sans execution, & que S. Ambroise n'eut pas la consolation d'enrichir son Eglise de Milan d'une si illustre conquête qui estoit destinée par la divine providence pour le peuple de Nole, ou plustost pour tout le Royaume spirituel de JESUS-CHRIST.

## CHAPITRE XII.

*Mort de Theodose. S. Ambroise fait son oraison funebre à Milan.*

**I**L y avoit déjà quelque temps que l'on attendoit Theodose à Constantinople; & on se préparoit à l'y recevoir comme l'Empereur de tout l'univers, avec des triumphes & des magnificences dignes de la grandeur qu'il s'estoit acquise par sa derniere victoire. Il s'y en retournoit effectivement au commencement de l'année 395. se faisant accompagner d'une armée Françoisse, & de toutes les forces du monde, lorsqu'il se vit attaqué d'une mortelle hydro-pisie causée par les grandes fatigues qu'il avoit souffertés dans la guerre contre Eugene.

Dés qu'il se sentit malade il se remit dans la memoire la prédiction de S. Jean d'Egypte, & crut qu'il n'en releve-

*Eclairciss. 2.*

*Ep. 40.*

*Baron. an. 394.*

*Zof. l. 4. Ambros. in obitu Theodose.*

*Socrat. l. 5. c. 25.*

*Sozom. l. 7. c. 29.*

roit pas. Mais afin de mourir en Empereur qui doit porter jusques au tombeau le soin & l'amour de ses sujets, plus il se voyoit proche de sa fin, plus il s'appliquoit au reglement des affaires pour empêcher les maux dont un Estat est ordinairement accablé après la mort de son Prince.

Comme il n'avoit rien à regler touchant ses enfans, leur ayant déjà donné tout ce qu'il avoit, il se contenta de les recommander à leur parent, c'est à dire à Stilicon qui avoit épousé leur cousine, & qui se vançoit que cet Empereur luy avoit confié en mourant le soin & la conduite des deux Princes Arcade & Honoré, & le gouvernement de leurs Estats. Sa principale application fut de les exhorter tous deux qu'en partageant les provinces qu'il leur laissoit en succession, ils s'efforçassent chacun d'avoir tout entier le zele qu'il avoit eu pour la pieté. Car c'est par elle, disoit-il, que la paix se conserve dans les Estats; c'est par elle que la guerre s'éteint, que l'on surmonte ses ennemis, qu'on s'éleve des trophées, & qu'on remporte des victoires.

N'ayant donc rien à ordonner touchant ses enfans, & ayant déjà accordé Honoré, selon Claudian, avec Marie fille de Stilicon & de Serene, pour affermir le repos de sa Maison par cette alliance, il ne fit son testament que pour le bien & l'avantage de ses peuples. Dans cette vetie il confirma le pardon qu'il avoit déjà donné à ceux qui avoient porté les armes contre luy, & qui n'avoit pu estre expédié jusqu'alors, quelque chagrin qu'il en eust, à cause de l'opposition d'une personne qui n'est pas nommée.

Il confirma encore la remise d'un impost, qu'il avoit promise à une infinité de monde, dont une personne avoit empêché l'effet, & qui ne servit qu'à rendre cette personne odieuse, & le testament de cet Empereur plus illustre & plus glorieux. Non seulement il chargea ses enfans de l'exécution de ces deux points; mais mesme par une plus grande précaution il en laissa une Loy toute dressée, afin qu'il ne fust point en la liberté de ses successeurs de pouvoir oublier à l'avenir cette disposition de sa dernière volonté. Et l'on croit que l'Empereur Honoré l'ayant executée fidelement, Claudien son Panegyriste y a trouvé la matiere de relever sa bonté par de beaux vers, où il dit que l'on a veu cesser sous son regne les accroissemens impitoyables des tri-

but

Theodoret.  
l. 5. c. 29.

Ambros.

Claudian.  
de Honoré.

Claudian.  
de Honoré.  
Eclairciss. 1.

but; que l'on ne voit plus vendre à l'encan les biens des citoyens; que l'avarice ne fait plus appeler à haute voix ceux qui en faisoient autrefois le partage, & que les finances du Prince ne s'augmentent point par la perte des particuliers.

Mais comme Theodose avoit toujours aimé l'Eglise, il fut plus en peine d'en procurer l'avantage jusques à la fin de sa vie, que de la violence du mal dont il estoit accablé luy-mesme; & en ayant toujours esté le protecteur, il crut devoir en prendre un soin particulier jusques dans ses derniers momens, afin de porter au tribunal de JESUS-CHRIST des marques de son zele pour les interets de son épouse. Ce fut par ces grandes actions de justice & de pieté, qu'il voulut couronner toutes les bonnes œuvres qu'il avoit faites durant le cours de sa vie.

Socrate & Sozomene ont écrit que s'estant trouvé assez bien après une maladie qu'il avoit eüe, il avoit mesme assisté à une course de chevaux, mais que ce jour-là mesme il se trouva tout d'un coup fort mal après avoir dîné, & qu'ayant envoyé son fils présider aux jeux en sa place, il mourut dès la nuit suivante. La confiance qu'il avoit en S. Ambroise, estoit si grande, qu'il l'appelloit encore en rendant le dernier soupir, ne pouvant l'oublier dans ce moment si précieux & si terrible duquel dépend l'éternité. Les Historiens Ecclesiastiques témoignent que cette mort arriva à Milan, & quelques-uns d'eux, comme Socrate, & l'auteur de la Chronique d'Alexandrie, disent que ce fut le 17. de Janvier. Il regna seize ans moins deux jours. On a parlé diversément de son âge, les uns ne luy donnant que 50. ans, & les autres 60.

Nostre Saint qui l'avoit toujours assisté de ses conseils, & soutenu par ses prieres, luy rendit après sa mort tous les devoirs de la pieté Chrétienne, & prononça son oraison funebre dans l'Eglise au service du quarantième jour, en présence d'Honoré & de l'armée. Il commença par les présages dont nous avons déjà parlé, qui estoient autant d'avertissemens publics de cette mort, & dit que l'on en voyoit alors le triste accomplissement. Il reconnoist que tout l'Univers avoit raison de pleurer par avance un Prince qui luy alloit estre enlevé, & qui avoit accoustumé d'adoucir pendant sa vie les afflictions de ce monde, & de prévenir par son indulgencé la punition des crimes; Qu'il avoit quitté la terre d'une manie-

V uu

Eclairciss. 2.

Ambros.  
Conc. in obi.  
in Theodos.

Psal. 47. v.  
7-

re qui luy estoit avantageuse à luy-mesme, & qu'il avoit changé de Royaume au lieu d'avoir abandonné la Royauté, ayant esté appellé par le droit & la consideration de sa Royauté à cette Jerusalem celeste, où estant si heureusement établi, il disoit, *Nous avons veu dans la ville du Seigneur des armées, dans la ville de nostre Dieu, tout ce que nous en avions entendu dire; Dieu l'a fondée pour durer eternellement.* Que plusieurs se trouvoient privez par cette mort de la protection paternelle qu'il leur avoit toujourns donnée, mais que ses fils estoient ceux qui avoient la plus grande part en cette perte; Qu'on ne pouvoit pas dire neanmoins qu'il les eust abandonnez, puisqu'il les avoit laissez les heritiers de sa pieté; Que ce n'estoit point les avoir abandonnez que de leur avoir acquis la grace de JESUS-CHRIST, & la fidelité de son armée qui avoit appris de luy cette importante leçon, que Dieu favorise la pieté, & punit rigoureusement la perfidie.

Il dit que l'Empereur Honoré qui assiste à cette ceremonie en présence des autels, luy rend ce devoir funebre au bout du quarantième jour à l'exemple de Joseph qui en avoit usé de mesme après la mort de son pere Jacob, préférant cét usage à la pratique de quelques autres qui choisissent d'autres jours pour ces sortes d'actions de pieté, les uns le troisième jour, les autres le septième, & les autres le trentième; mais qu'Honoré imitant Joseph, avoit voulu s'acquitter de cette obligation quarante jours après la mort de son pere Theodose qui avoit imité Jacob dans la qualité de supplantateur, ayant supplanté la perfidie des Tyrans, & détruit les Idoles des nations.

Il releve le testament de cét Empereur, qui estoit tout plein de charité, en accordant tout de nouveau aux rebelles de son Estat l'abolition du crime de leur revolte; & dit que si les dernieres volontez & les testamens des mourans ont une force & une fermeté toujourns durable, il ne se peut pas faire que le testament d'un si grand Prince demeure sans force & sans effet.

Après avoir loué la vive Foy de Theodose, il ajoûte que cette consideration engage ses enfans à luy garder une fidelité inviolable, & oblige ses sujets à avoir pour eux une affection paternelle, luy devant encore quelque chose de plus après sa mort, qu'ils ne luy devoient de son vivant; Qu'en effet puisque c'est un crime de violer les droits des mineurs quand il s'agit des enfans des particuliers, ce violement seroit

encore tout autrement criminel à l'égard des enfans de l'Empereur, & d'un Empereur tel qu'a esté celuy-là, plein de compassion, de pieté, & de foy; Que l'on ne peut rien voir de plus excellent que la Foy d'un Prince qui ne sçait ce que c'est de s'élever par la puissance, & de s'enfler d'orgueil, mais qui a de la condescendance pour les autres par un motif de compassion; Que cét Empereur d'auguste memoire croyoit avoir receu un bienfait quand on le prioit de pardonner quelque faute, & que plus il avoit fait paroître d'emotion dans sa colere, plus il estoit disposé à accorder le pardon à ceux qui l'avoient offensé; Que son indignation estoit une espece de privilege sur lequel on pouvoit se fonder, pour se promettre les effets de son indulgence; de sorte qu'au lieu que l'on craint ordinairement la colere dans les autres Souverains, on la souhaitoit en sa personne; & que c'estoit là le remede des criminels, parce qu'ayant le pouvoir & l'autorité au dessus des autres, il aimoit mieux faire doucement ses plaintes comme pere, que de punir comme Juge. Il témoigne qu'il avoit veu souvent trembler de crainte ceux qu'il reprenoit, & après avoir esté convaincus de crimes, & réduits au desespoir, en sortir avec une absolution qu'ils n'attendoient nullement; que son dessein estoit de vaincre, & non de punir; qu'il estoit juge equitable, & non rigoureux arbitre du chastiment, ne refusant jamais le pardon à ceux qui confessoient leur faute, ou réservant au jugement de Dieu ceux qui la cachoit dans les replis de leur conscience; & qu'il faisoit par cette conduite, que les hommes avoient plus d'apprehension de recevoir des corrections de sa bouche, que d'estre punis de leurs excès, parce qu'il agissoit avec tant de pudeur & de modestie, qu'il aimoit mieux engager les hommes par la religion que par la crainte.

Il se promet que cét Empereur ayant esté tout rempli de Foy & de compassion, est devenu un puissant intercesseur auprès de JESUS-CHRIST pour ses enfans & pour tout l'Empire, puisqu'un homme misericordieux est une chose précieuse, qu'en traitant favorablement les autres il travaille pour luy-mesme, & guerit ses propres blessures par le remede mesme qu'il apporte à celles de ceux qui l'ont offensé; Que quiconque sçait pardonner reconnoist qu'il est homme, & marche en cela sur les traces de JESUS-CHRIST, qui s'estant

*Psal. 114. 7.*  
 revestu de nostre chair a mieux aimé venir en ce monde comme redempteur, que comme juge; Que c'est ce qui a fait dire à David; *I'aime le Seigneur; parce qu'il daigne entendre ma voix lorsque je luy offre mes prieres.* Que l'on ne peut entendre réciter ce Pseaume dans l'Eglise, sans se persuader que c'est Theodose qui parle; Qu'il reconnoist cette parole pleine de pieté qui sort de sa bouche, parce qu'il en remarque les effets; Que ce Prince a aimé véritablement, parce qu'il a rempli tous les devoirs de l'amour, qu'il a conservé ses ennemis, qu'il les a affectionnez, qu'il a pardonné à ceux qui l'avoient offensé, & n'a point souffert que l'on vist périr les usurpateurs de son Empire. Il s'étend sur cette parole, & dit que quand l'ame de Theodose s'est separée de la terre si pleine de pieté & du saint Esprit, les Anges qui alloient au devant de luy l'ayant interrogé sur ce qu'elle avoit fait pendant qu'elle estoit au monde, elle s'est contentée de leur répondre; J'ay aimé, ce qui estoit dire, j'ay accompli la Loy, je n'ay rien obmis de l'observation de l'Evangile.

Le Saint ayant ainsi expliqué d'une maniere fort tendre tous les versets de ce Pseaume qu'il applique à Theodose, il releve ensuite l'humilité de cet Empereur, & particulièrement celle qu'il a fait paroistre par sa pénitence; & dit combien il a eu de sa part de différentes raisons d'aimer ce Prince, dont il represente la felicité éternelle avec de vives couleurs; ce qui luy donne occasion de parler de celle de Gratien & du grand Constantin.

Enfin il finit par une consolation de son fils Honoré devant lequel il prononce ce discours; & dit que le regret qu'il a de ne pouvoir accompagner le corps de son pere jusqu'à Constantinople, luy est commun avec eux, n'y ayant aucun des assistans qui ne voulust estre à la suite de cette pompe funebre. Il témoigne que ce jeune Empereur ne trouveroit nulle peine & nulle fatigue à s'acquitter de ce devoir, s'il n'estoit retenu à Milan par la necessité de la Republique que les bons Princes preferent à leurs peres & à leurs propres enfans; Qu'enfin son pere l'a fait Empereur, & que Dieu l'a affermi dans cette auguste qualité non seulement pour servir son pere, mais mesme pour commander à tout le monde; Qu'il ne doit pas craindre que la dépouille mortelle de Theodose demeure sans honneur en quelque lieu

qu'elle puisse estre portée; Que l'Italie ne sera jamais de ce sentiment, elle qui a esté la spectatrice de l'éclat de tant de triomphes de ce grand Prince, & qui ayant esté delivrée une seconde fois de la fureur des Tyrans honore l'auteur de sa liberté; Que Constantinople n'en fera pas moins après avoir envoyé une seconde fois cet Empereur pour remporter la victoire, ne l'ayant pû retenir dans l'enceinte de ses murailles pendant la guerre d'Eugene; Qu'il est vray qu'elle attendoit son retour pour honorer son triomphe par des solemnitez publiques, & par des trophées sur lesquels elle esperoit de graver tous les titres de ses victoires; & qu'elle se promettoit de voir l'Empereur de tout le monde environné de l'armée Françoisse, & accompagné de toutes les forces de l'univers; mais que Theodose y va rentrer avec plus de puissance & plus de gloire qu'il n'avoit jamais eue, puis qu'un escadron d'Anges & d'esprits celestes marchera à la teste de cette pompe funebre, & qu'une troupe innombrable de Saints le suivra dans ce voyage. Il envie néanmoins le bonheur de Constantinople qui va recevoir un citoyen du Paradis, & renfermer dans un auguste tombeau un habitant de cette cité celeste.

## CHAPITRE XIII.

*Le corps de Theodose porté à Constantinople. Eloge de cet Empereur.*

LE corps de Theodose ayant esté embaûmé après sa mort, fut conduit à Constantinople avec toutes les ceremonies & toute la pompe que l'on peut se figurer; & Arcade l'y ayant receu le mit en terre le 8. ou 9. de cette année mesme, dans le tombeau ordinaire des Empereurs. Socrat. l. 7. c. 1. Chron. Alexan. Zos. l. 4.

Voilà quelle fut la fin de ce grand Prince qui s'estimoit plus glorieux d'estre membre de l'Eglise, que d'estre Empereur de la terre, & de qui Saint Ambroise a dit que l'on auroit peine à luy trouver un semblable. Toutes les histoires Ecclesiastiques sont pleines des éloges de son courage & de sa pieté; mais il a encore receu le mesme honneur des plus illustres Peres de l'Eglise, de S. Ambroise en une infinité d'endroits, de S. Augustin, & de Synese Evêque de Ptolemaïde. Aug. l. 5. de Civit. Dei c. 26. Synes. de re- gno.

Entre les Payens sa vertu a obligé Symmaque de luy donner des louanges en plusieurs de ses lettres; quoyqu'il eust fort peu de sujet de l'aimer par sa propre inclination, & que Symmach. l. 3. Ep. 81. l. 2. Ep. 13.



la deffense des interets du Paganisme qui faisoit la passion dominante de ce Senateur, l'engageast à se declarer contre luy. Le Philosophe Themiste en a aussi usé de mesme.

Aurel.  
Victor.  
c. 75.

Mais on ne peut rien ajoûter à ce qu'Aurele Victor a dit de luy, quoyqu'il fust Payen, & qu'écrivant après sa mort il eust une pleine liberté de ne rien dissimuler de ses deffauts, & de se vanger par la flétrissure de sa memoire des persecutions que cet Empereur Chrestien avoit faites tant de fois au Paganisme. Theodose, dit-il, ressembloit à Trajan par la qualité de ses mœurs & de son corps, autant que l'on en peut juger par les écrits des anciens auteurs, & par les portraits qui nous en restent. Il estoit aussi-bien que luy de haute taille, & avoit les membres, la chevelure, & la bouche semblables à ceux de ce Prince, si ce n'est qu'il avoit un peu moins de poils aux jouës, à force de les arracher, & que ses yeux n'estoient pas si grands. Je ne sçay aussi s'il avoit tant d'agrément que luy sur le visage, le teint si vif, & tant de majesté dans son marcher. Mais pour ce qui est des perfections de l'ame, il y avoit tant de rapport entre ces deux Princes, que l'on ne peut rien dire de Trajan, qui ne puisse estre appliqué à Theodose, en le tirant des histoires anciennes. C'estoit un esprit plein de douceur, tout à fait populaire, & qui ne croyoit rien avoir qui le distinguast de ses sujets que les habits & les ornemens extérieurs, honorant generalement tous les hommes, mais caressant plus particulièrement les gens de bien. C'estoit un Prince qui aimoit également tous les esprits simples, mais qui avoit de l'admiration pour les sçavans, pourveu que l'innocence de leur vie fust jointe à leur erudition; qui faisoit avec un grand cœur de grandes liberalitez, qui aimoit les citoyens sans autre motif que de les avoir autrefois connus pour avoir demeuré avec eux lorsqu'il estoit encore homme privé, & qui les combloit d'honneur, d'argent & de toutes sortes de bienfaits, particulièrement ceux dont il avoit éprouvé la fidelité dans les événemens perilleux de sa vie. Neanmoins il avoit tant d'averfion des vices avec lesquels les bonnes qualitez de Trajan estoient meslées, particulièrement l'excès du vin, & le desir de se signaler par des triomphes, qu'il n'a jamais fait la guerre à personne, & n'a pris les armes qu'après s'y estre trouvé engagé; & qu'il a fait expressément une Loy pour deffendre de faire venir au milieu des festins, des jouteuses d'instrumens &

toutes sortes de ministres d'impureté, qui avoient esté en usage avant son regne; ayant un si grand soin de maintenir dans les Estats la chasteté & la continence, qu'il y avoit fait deffendre les mariages avec des cousines germaines, aussi-bien qu'avec des sœurs. Il estoit mediocrement sçavant, si on le compare avec ceux qui excelloient dans les lettres; mais il penetreroit dans les actions de ses prédecesseurs, & avoit une extreme curiosité de s'en informer, ne cessant de parler avec execration de ceux d'entre eux, dont il avoit leu les actions superbes, cruelles & contraires à la liberté: ce qui luy faisoit avoir de l'horreur de Cinna, de Marius, de Sylla, & generalement de tous ceux qui avoient usurpé la domination, mais sur tout des perfides & des ingrats. Il est vray qu'il se mettoit en colere quand on le traitoit avec indignité, mais il s'apaisoit promptement; & lorsqu'il avoit donné des ordres severes & rigoureux, il les moderoit quelquefois pour peu que l'execution en eust esté retardée. La nature luy avoit donné gratuitement ce qu'Auguste avoit appris d'un maistre qui luy avoit enseigné la Philosophie, & qui s'estant apperceu de la grande facilité qu'il avoit à s'émouvoir, de peur que cette passion ne luy fist commettre quelque violence, l'avertit que quand il auroit commencé à se mettre en colere, il repassast dans sa memoire les 24. lettres de l'alphabet Grec, afin que cette agitation d'esprit qui est d'une si grande importance, estant détournée à quelque autre objet, se rallentist dans ce petit intervalle. Mais ce qui est une vertu tout à fait rare parmi les hommes, après que ce Prince eut augmenté sa dignité Imperiale dans la suite des années, il en devint encore meilleur qu'il n'estoit auparavant, & principalement après estre sorti victorieux de la guerre civile. Car il s'appliqua depuis ce temps-là plus que jamais à établir un bon ordre dans les vivres, & à restituer à plusieurs personnes du fonds mesme de son Epargne une tres grande somme d'or & d'argent que le Tyran leur avoit pillé & dépensé; au lieu que les Princes qui passent pour les plus doux, ont à peine accoustumé dans ces fortes d'occasions de rendre à leurs sujets les fonds qu'ils avoient perdus dans la guerre, & leurs terres toutes ruinées. Que s'il faut parler du détail de ses bonnes qualitez, & de ce qu'il pratiquoit dans le cabinet & dans la Cour, qui pour estre des actions plus secretes & plus cachées attirent davantage les yeux & les oreilles des hommes qui sont naturellement curieux, il aimoit son oncle

» comme s'il eust esté son propre pere ; il traitoit les enfans de  
 » son frere mort comme s'ils eussent esté ses propres enfans ; il  
 » avoit une affection paternelle pour ses parens & ses alliez ;  
 » estoit poli & agreable dans ses festins, mais sans somptuosité &  
 » sans excés ; s'entreténoit familièrement avec toutes sortes de  
 » personnes, estoit d'une conversation douce sans perdre la gra-  
 » vité ; pere plein de tendresse pour ses sujets ; & mari vivant en  
 » paix avec sa femme. Quant aux exercices du corps, il n'y  
 » cherchoit point le plaisir, & ne les pratiquoit point jusques  
 » à se fatiguer ; il aimoit à se promener pour se délasser l'es-  
 » prit lorsqu'il en avoit le temps ; & se servoit de son abstinence  
 » & de sa sobriété comme d'un excellent regime de vivre.

*Philostorg.*  
*XI. 2.*

Philostorge disciple d'Eunome, que Theodose avoit per-  
 secuté plus qu'aucun autre Heretique, acausé cét Empe-  
 reur de s'estre laissé emporter aux delices de la bouche.  
 Mais outre que ce jugement est fort contraire à l'éloge qu'en  
 fait Victor, il ne laisse pas de loüer son zele pour l'abolition  
 du Paganisme, & de dire qu'il a merité de Dieu une felicité  
 toute extraordinaire.

Il n'y a que Zosime seul qui a dechiré cruellement la ré-  
 putation de ce Prince, mais quelquefois avec des contradic-  
 tions toutes visibles. Aussi le Cardinal Baronius s'est crû  
 obligé de réfuter ses calomnies. C'est une matiere qui n'est  
 pas fort difficile, & qui seroit encore plus aisée si nous n'avions  
 pas perdu un ouvrage que S. Paulin estant à Nole fit en l'hon-  
 neur de Theodose. S. Hierôme l'appelle une docte & élo-  
 quente apologie, & Gennade un excellent Panegyrique, dans  
 lequel ce saint entreprenoit de montrer que cét Empereur  
 Chrétien avoit vaincu les usurpateurs de l'Empire plustost  
 par sa Foy & par ses prieres, que par sa résistance & par la for-  
 ce de ses armes. Et S. Paulin parlant luy-mesme de cét ouvra-  
 ge, dit qu'il n'avoit pas tant loüé en la personne de Theodose  
 un Empereur, qu'un serviteur de JESUS-CHRIST ; ny un Sou-  
 verain qui usast de sa puissance en dominant avec orgueil,  
 qu'un Roy qui ne l'exerçoit qu'en obeïssant à Dieu avec hu-  
 milité comme à son seigneur & à son maistre, & qui estoit plus  
 Roy par sa Foy vive & ardente, qu'il ne l'estoit par son auto-  
 rité Royale. Aussi S. Hierosme a dit en écrivant à S. Paulin,  
 que Theodose estoit heureux d'avoir eu un tel orateur pour le  
 deffendre, & que ce saint avoit donné un nouvel éclat à sa  
 pourpre, & consacré l'utilité de ses Loix dans tous les siècles à  
 venir.

*Hieron. Ep.*  
*23.*  
*Gennad.*  
*Catal.*

*Paulin. Ep.*  
*9.*



LA VIE  
 DE SAINT AMBROISE  
 ARCHEVESQUE DE MILAN,  
 DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

LIVRE IX.

Où l'on traite des trois dernieres années de sa  
 vie, & de quelques-unes de ses actions  
 particulieres jusques à sa mort.

CHAPITRE I.

*Le Saint découvre miraculeusement les corps de S. Nazaire &  
 S. Celse Martyrs.*



Dieu qui avoit déjà donné tant de fois de si  
 grandes benedictions à la pieté de S. Ambroise  
 par la révelation des Reliques des saints Mar-  
 tyrs, voulut encore le favoriser de cette con-  
 solation par la découverte des corps de S. Na-  
 zaire & de S. Celse quelques années avant qu'il luy ac-  
 cordast dans le Ciel la récompense de tous ses travaux  
 Apostoliques. Paulin qui témoigne que ce Saint survesquit  
 encore trois ans à Theodose, rapporte cét événement im-  
 mediatement après avoir parlé de la mort de cét Empe-  
 reur, & nous suivrons aussi cét ordre.

*Paulin. vis.*  
*S. Ambros.*

Durant les persecutions de l'Eglise, comme on faisoit quelquefois servir aux spectacles & aux divertissemens populaires les Chrétiens condamnez à mort pour la deffense de la Foy & de la Religion Chrétienne, on entraisoit ceux de Milan au theatre qui estoit hors de la ville, ou pour estre tuez dans les jeux publics par les mains des habiles gladiateurs, ou pour estre déchirez par les dents des bestes feroces, ou pour perdre la vie par d'autres supplices plus cruels; & la severité des Edits des Empereurs alloit jusques à les priver de la sepulture. Neanmoins la pieté genereuse des autres Chrétiens qui les survivoient, les portoit à les enterrer dans les prairies ou dans les jardins des environs, en se contentant de jeter sur leurs corps un peu de terre.

On croit que Nazaire qui estoit un homme de naissance noble, martyrisé sous Neron avec un jeune enfant nommé Celse, avoit esté inhumé en cette maniere dans un jardin, & que Dieu avoit réservé à la sainteté de S. Ambroise la révelation de l'endroit de sa sepulture. Paulin qui fut luy-mesme témoin d'une si heureuse découverte, dit que le sang que l'on trouva dans le tombeau de Nazaire estoit aussi frais & aussi vermeil que s'il eust esté répandu le mesme jour. Et il ajoûte que la teste de ce Martyr, qui avoit esté coupée par ces impies, fut trouvée avec les cheveux & la barbe si entiere & si incorruptible, que l'on eust dit qu'elle venoit d'estre levée pour estre mise dans le tombeau. Mais il témoigne n'avoir nul étonnement de ce miracle, JESUS-CHRIST ayant dit à ses Disciples dans l'Evangile, *qu'ils ne perdroyent point un seul cheveu de leur teste.* Il ajoûte qu'il en sortoit une odeur si douce & si forte dont ils se trouverent remplis, que celle des plus agreables parfums ne luy estoit pas comparable.

Après que l'on eut levé de terre le corps de ce saint Martyr, & qu'on l'eut placé dans une litiere, tous ceux qui avoient assisté à cette premiere découverte allerent accompagner S. Ambroise pour faire la priere avec luy au lieu où estoit le saint Martyr Celse dans le mesme jardin. Cependant ils ne se souvenoient pas que ce saint Archevesque eust jamais fait sa priere en ce lieu-là. Mais dès que l'on remarquoit qu'il alloit faire sa priere en quelque lieu

où il n'avoit jamais esté auparavant, on en tiroit une consequence que Dieu luy avoit fait quelque nouvelle révelation. Neanmoins ils sçurent de ceux qui estoient commis à la garde de ce lieu-là, que leurs ancestres les avoient avertis par une ancienne tradition de pere en fils, de ne sortir jamais de cet endroit ny eux ny leurs descendans dans toute la suite de leur posterité, parce que l'on y avoit autrefois caché de tres grands thresors. Et veritablement c'estoit de tres grands thresors, puisqu'ils estoient de la nature de ceux que les vers & la rouille ne mangent point, & qui ne peuvent estre déterrez & dérobez par les voleurs, parce que JESUS-CHRIST est luy-mesme leur gardien, & que la Cour celeste est leur veritable demeure, comme ce Divin Sauveur a esté leur vie, & la mort un gain & un avantage à leur égard.

Après que l'on eut transporté, continue Paulin, le corps de ce saint Martyr à la Basilique des Apostres, où depuis long-temps on avoit mis les Reliques des Saints Apostres avec une devotion generale de tout le monde, pendant que S. Ambroise parloit au peuple, un homme qui estoit possédé du Démon commença à crier hautement qu'Ambroise le tourmentoit. Mais ce Saint se tournant vers luy; Taytoy, dit-il, miserable Démon, ce n'est nullement Ambroise qui te tourmente; mais c'est la Foy de ces Saints & ton envie, parce que tu vois des hommes monter au lieu d'où tu as esté précipité pour ton orgueil. Car Ambroise ne sçait ce que c'est que de s'enfler de vanité. Après qu'il eut ainsi parlé, celui qui crioit demeura muet à l'instant mesme, fut jetté par terre de tout son long, ne dit plus le moindre mot, & ne fit pas le moindre bruit.

Ce fut ainsi que l'Eglise de Milan ajoûta encore ce nouveau thresor de benedictions & de graces à ses anciennes richesses spirituelles; mais elle en fit part aux autres Eglises de son voisinage, & nostre France se ressentit de cette sainte liberalité dans la suite du temps. S. Paulin en fit l'un des plus précieux ornemens de la Basilique de Nole. S. Gaudence ayant eu du sang de S. Nazaire que l'on avoit apporté à Bresse dans du plâtre avec celui de S. Gervais & de S. Protas, dit qu'il s'estimoit trop heureux de le posseder, & qu'il n'en demandoit pas davantage; & plaça dans

## CHAPITRE II.

*S. Ambroise maintient le droit des asyles. Histoire de Theodule.  
Conversion de Fritigil Reyne des Marcomans.*

**L**Es deux Empereurs Arcade & Honoré ayant esté faits Consuls en l'année 396. il se présenta une nouvelle occasion à S. Ambroise de deffendre les droits de l'Eglise, & les immunitéz des lieux saints. Pendant que l'Empereur Honoré faisoit combatre dans l'amphitheatre des bestes sauvages qu'on luy avoit envoyées de la Lybie, & que le peuple accouroit en foule pour assister à ce spectacle, le Comte Stilicon, à la persuasion d'Eusebe Préfet de la ville, permit aux soldats d'aller enlever par force un nommé Cresconius de l'Eglise où il s'estoit réfugié. S. Ambroise voyant que ce criminel s'estoit sauvé jusques à l'autel pour y trouver un asyle, fit ce qu'il put pour le deffendre de la violence de ceux qui l'en vouloient arracher, & l'entoura avec quelques-uns de ses Ecclesiastiques qui se trouverent alors dans son Eglise. Mais comme ils estoient en petit nombre, & dans l'impuissance de résister à tant de soldats dont les chefs faisoient profession d'Arianisme, ils furent contraints de ceder à leur violence, & ne purent empescher qu'ils ne retournassent à l'amphitheatre avec ce miserable Cresconius qu'ils estoient ravis d'y traîner, laissant l'Eglise dans le deuil & l'affliction du violement de ses immunitéz saintes. S. Ambroise en ressentit une profonde douleur, & s'estant prosterné devant l'autel y versa des larmes en abondance pendant un long temps. Mais Dieu qui en avoit compassion vangea l'outrage que l'on venoit de faire à l'Eglise. Car après que les soldats y furent revenus de l'amphitheatre pour rendre compte à ceux qui les avoient envoyez, des leopards s'estant échappés de l'amphitheatre accoururent de toutes leurs forces vers le lieu où estoient assis ceux qui triomphoient déjà d'avoir ainsi outragé l'Eglise, & ne s'en allerent qu'après les avoir déchirez. Le Comte Stilicon voyant un si prompt effet de la justice divine, eut un tel regret des ordres qu'il avoit donnez, & qui avoient attiré un si terrible chastiment,

Xxx iij

532 LA VIE DE S. AMBROISE,  
son Eglise les Reliques de ces Martyrs, qui s'estoient, dit-il, révelez eux-mesmes quelque temps auparavant à Ambroise ce saint Evesque. Ennode de Pavie en envoya par un de ses Diacres à quelques Evesques d'Afrique, pour les animer à la constance dans la persecution qu'ils souffroient pour la deffense de la Foy, par l'exemple de ces invincibles soldats de JESUS-CHRIST; & par une Hymne qu'il fit à la louange de S. Nazaire, nous apprenons qu'il avoit souffert sous Neron. Car lorsque S. Ambroise trouva son corps & celui de S. Celse son compagnon dans le combat de la Foy, on ignoroit encore à Milan le temps auquel ils avoient souffert le Martyre.

La ville d'Embrun fut enrichie de ces Reliques avant aucune autre de la France; & les frequentes incursions des Barbares ayant osté la connoissance de la premiere acquisition qu'elle en avoit faite, S. Gregoire de Tours a crû sur de fausses relations, que ces deux Saints avoient souffert le martyre dans Embrun. Il y a eu en France une Basilique de S. Nazaire, à laquelle l'Evesque Leonce donna une forme plus auguste, comme nous apprenons par une epigramme de Fortunat. Les Reliques de ces deux Saints furent aussi apportées à Paris. Il y avoit mesme dans Constantinople une chapelle de S. Nazaire, que l'Empereur Basile rétablit. Enfin ces fleurs celestes qui avoient esté trouvées dans un jardin des environs de Milan, répandirent leur divine odeur par toute la terre; & ce fut le fruit de l'odorat spirituel de S. Ambroise, qui estant animé de l'esprit & de la force des Martyrs, avoit aussi reçu de Dieu un don tout particulier pour la découverte & le discernement de leurs Reliques.

Le miracle qui se fit quand il les trouva par l'aveu mesme des Démons, & par ce discours du Démoniaque auquel il imposa silence, estoit un témoignage authentique de la verité de ces Reliques, aussi-bien que de son humilité; & si Dieu ne permit pas que ce possédé fust delivré du malin esprit qui l'agitoit, ce fut par un secret jugement qu'il faut adorer avec respect.

*Ennod. Tit.  
cin. Ep. 11.*

*Paulin. vit.  
S. Ambros.*

*Gregor. Turon.  
de gloriâ  
Mart. c. 47.*

*Venant. Fortunat.  
l. 1.*

*Aimoin. l. 2.  
de gestis  
Francor.  
Cedren.*

*Paulin. vit.  
Ambros.*

qu'ils en fit satisfaction à S. Ambroise pendant plusieurs jours, & relascha Cresconius que l'on avoit ainsi enlevé de l'Eglise, & ne luy fit aucun mal. Mais parce qu'il estoit convaincu de crimes enormes dont il ne pouvoit faire la reparation d'une autre maniere, il l'envoya en exil, mais ce ne fut que pour luy accorder peu de temps après une entiere abolition de ses fautes.

4. Reg. I.

Le mesme Dieu qui avoit autrefois fait descendre le feu du Ciel pour devorer un Capitaine & les cinquante hommes d'armes qu'il conduisoit, fit connoistre par le chastiment exemplaire de ces soldats qui avoient méprisé les remontrances de S. Ambroise, combien les interets de son Eglise, & l'honneur dû à ce saint Evesque luy estoient considerables. Il est vray que l'on ne voit pas qu'il ait parlé imperieusement en cette rencontre, ny usé d'autorité absolue comme Elie avoit fait autrefois, se contentant de s'humilier devant Dieu, sans opposer à la violence de ses ennemis autre chose que sa foiblesse & que ses larmes. Car il se souvenoit sans doute de ce que JESUS-CHRIST avoit autrefois répondu à S. Jean & à S. Jacques deux de ses plus chers & plus intimes Apostres, lorsqu'en imitant le zele de ce Prophete ils luy avoient demandé la permission de faire descendre le feu du Ciel pour devorer les Samaritains. La réprimande qu'il leur avoit faite en leur disant qu'ils ne sçavoient à quel esprit ils avoient esté appelez, luy estoit demeurée dans la memoire; & il a écrit luy-mesme sur ce sujet; Qu'il ne faut pas toujours user de vengeance envers les pecheurs, parce que la douceur avec laquelle on les traite est tres utile à celuy qui la pratique, en luy faisant exercer la patience, & sert à la correction de celuy qui a commis la faute que l'on voudroit chastier. Mais ne s'agissant point en cette rencontre des interets personnels de S. Ambroise, Dieu n'attendit pas qu'il poursuivist la vengeance d'une injure faite à l'Eglise; il prévint luy-mesme ses demandes; & enseigna à Stilicon par la punition exemplaire des soldats qui venoient d'exécuter ses ordres, à n'en plus donner de cette nature si legerement.

Ambros.  
I. Com-  
mentar.  
in Luc.

Paulin.

Ce fut vray-semblablement vers ce mesme temps que S. Ambroise allant au Palais suivi de Paulin, & de quelques autres de ses officiers, il arriva que l'un d'eux fit un faux

pas, & tomba par terre; ce qui surprit tellement Theodule Notaire du Saint, qu'il ne put s'empescher d'en rire. Mais le Saint s'estant retourné, luy dit; *Et vous, qui estes debout, prenez garde de tomber.* La chose arriva aussi-tost; & Theodule qui rioit de la chute d'un autre, rougit de la sienne. C'estoit une instruction generale pour tous ceux qui par la malignité de nostré nature veulent tirer de grands avantages des fautes de leur prochain; & Paulin ayant remarqué luy-mesme cette histoire qui ne paroist pas si importante que les autres, nous n'avons pas crû la devoir obmettre. Theodule fut depuis Evesque de Modene, & gouverna cette Eglise avec beaucoup de benediction & de succès. Il semble de la maniere dont parle Paulin, qu'il fust déjà mort lorsqu'il écrivoit.

Eclairciss.  
Vghell.

Mais la conversion de Fritigil Reyne des Marcomans fut en ce temps-là un événement bien plus remarquable. Cette Princesse ayant ouï parler du Saint par le rapport d'un Chrétien qui estoit venu d'Italie en son pays, & étant touchée de sa grande réputation, elle crût en JESUS-CHRIST dont cet Evesque estoit un si fidele serviteur; & ayant envoyé des présens à l'Eglise de Milan par ses Ambassadeurs, elle se servit de leur ministere pour prier le Saint de luy donner par écrit l'instruction & la regle qu'elle devoit tenir pour sa conduite. Il le fit, & luy écrivit une excellente lettre en forme de catechisme, dans laquelle il l'exhorta de persuader à son mari de garder la paix avec les Romains. Cette lettre produisit dans l'esprit de cette Reyne tout l'effet que S. Ambroise avoit désiré, & ayant persuadé son mari, il se donna aux Romains avec son peuple. Elle entreprit aussi elle-mesme en personne le voyage de Milan avec toute la diligence possible; mais elle ne fut pas assez heureuse pour y trouver encore le Saint, parce qu'il estoit déjà mort quand elle y arriva.

Paulin.

Elle n'eut donc pas moins de zele que la Reyne de Saba, étant venue des extremités du monde, non par un motif de curiosité, ny par un simple desir d'éprouver la sagesse de S. Ambroise, comme cette celebre Princesse avoit voulu s'assurer de celle de Salomon par ses demandes & par la proposition de ses enigmes; mais par la consideration de son salut, pour entendre de vive voix celuy qui avoit eu la

charité de l'instruire par ses écrits également pleins d'ondtion & de lumiere. Elle jugea de la source par les ruisseaux, & tascha de prendre part à la distribution du pain celeste dont le peuple de Milan estoit rassasié tous les jours. Mais la mesme foy qui la faisoit venir de si loin luy dut tenir lieu d'une puissante consolation, en considerant que son voyage ne luy feroit point inutile, & que Dieu pour récompense de sa bonne volonté suppléeroit à son instruction & à son affermissement dans la pieté par d'autres manieres qui n'estoient connües que de luy seul, & qu'elle devoit attendre humblement dans l'ordre de sa providence.

Nous avons sujet de regretter la perte de la lettre que le Saint avoit écrite à cette Reyne, puisqu'outre les instructions generales de la Foy qu'elle contenoit, nous y trouverions sans doute un modele de la conduite qu'il faut observer en traitant avec des personnes de condition Royale, & d'excellentes leçons pour les nouveaux convertis. Mais il avoit fait assez voir l'esprit dont il estoit animé en cette rencontre, puisqu'en faisant une si illustre conquête à JESUS-CHRIST, il ménageoit aux Empereurs, & à tout l'Empire Romain cette nouvelle alliance; & la fécondité de la grace en sa personne ne pouvoit éclater plus visiblement qu'en attirant les Roys & les peuples les plus barbares par la seule odeur de sa pieté.

### CHAPITRE III.

*S. Ambroise écrit à l'Eglise de Verceil, & y va mesme pour procurer l'élection de S. Honorat.*

**L**IMENE successeur de S. Eusebe dans l'Eglise de Verceil estant mort vers ce temps-là, & le peuple qu'il avoit gouverné depuis l'an 381. ayant esté fort long-temps sans pouvoir convenir de la nomination d'un successeur, nostre Saint qui estoit leur Metropolitan en fut sensiblement affligé. Car c'estoit une chose déplorable, que cette Eglise à qui les autres avoient accoustumé de demander des Evesques, en manquaist elle seule, pendant que toutes celles de la Ligurie, de l'Emilie, de la Venetie, & des autres provinces

provinces d'Italie en estoient pourveües. Ce qui augmentoit sa douleur estoit que l'on en rejettoit la faute sur luy-mesme, quoyque tres injustement, puisqu'il ne falloit point esperer que le peuple fist une élection tandis qu'il seroit divisé, ny qu'en cét estat le Saint pust faire aucun decret capable de réduire les esprits, ny que personne voulust se résoudre à accepter la conduite d'une Eglise si pleine de trouble & de tumulte.

Ce fut ce sujet si affligeant qui l'engagea à leur écrire une grande lettre, dont il employe une partie à relever le merite de S. Eusebe, & une autre à louer la penitence, la virginité, & les autres vertus Chrétiennes que les Moines Sarmation & Barbation avoient l'insolence de décrier comme inutiles; & il donne ensuite plusieurs instructions à ceux de Verceil pour le règlement de leurs mœurs, & sur tout pour le pardon des injures, & pour assoupir toutes les disputes particulieres. Car c'estoit apparemment ce qui empeschoit qu'on ne s'accordast pour le choix d'un Evesque.

Comme cette lettre ne dit pas un mot de Limene successeur de S. Eusebe, quelques-uns ont crû qu'elle estoit écrite aussi-tost après sa mort; ce qui est entierement insoutenable. Car outre qu'Eusebe estoit mort dès l'an 370. selon S. Hierosme, cinq ans devant l'élection de S. Ambroise, il y est parlé de celle de Nectaire; & elle ne peut avoir esté écrite au plustost avant la fin de l'an 381. Et quant à ceux qui veulent que ce soit une piece fausse, leur prétention est tout à fait insoutenable. Si la vie de S. Gaudence de Novare, qui n'a esté écrite que vers l'an 760. du temps de Leon Evesque de la mesme ville contemporain du Pape Paul, merite quelque créance, on peut juger avec beaucoup d'apparence que cette lettre de S. Ambroise à l'Eglise de Verceil ne fut pas encore assez forte pour luy donner la paix, & qu'enfin il fut obligé d'y aller luy-mesme en personne. Car elle porte que pendant que S. Gaudence originaire d'Yvrée avoit fait la fonction de Lecteur à Verceil dont depuis il fut Evesque, & s'y estoit retiré après la mort de S. Eusebe dont il avoit gouverné l'Eglise pendant trois ans, S. Ambroise eut la pensée de le voir au retour d'un voyage qu'il avoit fait luy-mesme à Verceil, sans doute pour y donner un successeur à Limene. Le Saint,



selon cette vie, avoit eu la pensée de voir en passant Saint Gaudence; néanmoins comme il vouloit aller plus loin, il crut qu'il estoit trop tard pour cela. Mais quand il fut un peu avancé, son cheval s'arresta tout court, comme s'il eust esté sur le bord d'un précipice, sans qu'il le pût jamais faire marcher. Il crut donc que Dieu vouloit qu'il salut S. Gaudence; de sorte qu'ayant tourné bride vers la ville, son cheval marcha aussi-tost.

Gaudence estant venu au devant de luy, ils se saluerent & s'embrasserent; & dans l'entretien qu'ils eurent ensemble, nostre Saint luy dit comme en le menaçant; *Vous serez Evêque à ce que je voy.* A quoy Gaudence répondit sans s'émouvoir; *Ouy, je le seray; mais ce sera un autre que vous qui me sacrera.* Ainsi il parut que Dieu avoit révelé l'Episcopat de Gaudence à S. Ambroise, & la mort de S. Ambroise à Gaudence, & qu'ils avoient tous deux le don de prophetie. En effet s'estant separez, & S. Ambroise estant mort peu de temps après son retour à Milan, Gaudence fut élu Evêque de Novare par le peuple avec le consentement de l'Empereur Honoré.

Suivant cette suite on ne peut pas douter qu'Honorat de Verceil qui assista l'année suivante à la mort de S. Ambroise, n'ait esté successeur de Limene, ainsi que Baronius l'a écrit. C'estoit un Prelat d'un grand merite, & digne des soins que nostre Saint prenoit de son election, puisque l'Eglise l'honore comme un Saint le 28. d'Octobre, & que son epitaphé qui se lit encore à Verceil dans l'Eglise de S. Eusebe, contient de grands éloges de la pureté de sa Foy, de l'éloquence de ses discours, & de la sainteté de sa conduite.

Il estoit juste que tout ce qu'il y avoit de saints Evêques en Italie eust rapport à S. Ambroise qui estoit l'ornement de l'Episcopat de tout son siècle. Ce fut pour cela qu'il eut encore une étroite liaison avec un autre Gaudence qui honoroit alors l'Italie, & qui est devenu celebre dans l'Eglise par sa science, par ses écrits, & par les discours qui nous en restent, mais particulièrement par l'humilité avec laquelle il refusa l'Episcopat de Bresse après la mort de S. Philastre. De sorte que S. Ambroise qui présida à cette election, ne put vaincre son refus que par les

Ferdinand.  
Vghell. Ital.  
sacre Tom.  
4. p. 1049.

menaces de l'excommunication & des armes foudroyantes de l'Eglise. On n'en sçait pas le temps précisément; & cela n'a pû arriver au plus tard qu'en 385.

#### CHAPITRE IV.

##### *Diverses particularitez de la conduite de S. Ambroise.*

**A**UANT que de rapporter les dernières actions de S. Ambroise, sa maladie, & sa mort, nous parlerons icy de quelques-unes de ses actions particulieres que nous n'avons pû ranger dans l'ordre des temps, & qui sont d'une tres grande edification pour ceux que la pieté peut porter à chercher des modeles dans la conduite Apostolique du plus illustre & plus heroïque Prelat que le quatrième siècle le plus fécond en grands hommes ait donné à l'Occident.

Paulin voulant représenter la maniere dont il vécut depuis son Ordination, dit qu'il pratiquoit une abstinence extraordinaire, qu'il veilloit beaucoup, que c'estoit un homme de tres grand travail, qu'il affligeoit tous les jours son corps par le jeusne; & que pour l'ordinaire il ne disnoit que le samedi & le dimanche, ou aux festes des plus celebres Martyrs.

Il disnoit le samedi, parce qu'on ne jeusnoit point ce jour-là à Milan, non pas mesme en careme. Car il estoit persuadé que dans ces sortes de pratiques qui ne sont que de droit positif, l'usage doit faire la loy. Et c'est pour cela que lors qu'il se trouvoit en des lieux où on jeusnoit le samedi, il jeusnoit aussi ce jour-là, observant la regle qu'il avoit donnée à S. Augustin pour Sainte Monique, que dans les choses de cette nature il falloit suivre la coûtume de l'Eglise où l'on se trouvoit.

Il observoit encore de n'aller jamais à aucun festin dans son pays, quelque instance que l'on fist pour l'y obliger, de peur que ces occasions estant frequentes, comme elles l'estoient inévitablement dans une aussi grande ville qu'estoit Milan, où les Empereurs venoient si souvent, il ne s'accoutumast insensiblement à passer les bornes de la tempérance. Et S. Augustin prenoit cette pratique de S. Ambroise

son pere spirituel, aussi-bien que quelques autres semblables, pour une regle que tous les gens de bien devoient observer.

*Aug. l. 6.  
Confess. c. 3.*

Neanmoins lorsqu'il estoit hors de Milan, il accordoit quelquefois cette grace à ses amis, & traitoit mesme les plus grands Seigneurs de l'Empire, comme le Comte Arbogaste, des Consuls, & des Préfets, qui s'estimoient honorez de cette familiarité comme de l'un des plus grands avantages de leur vie, n'y ayant point d'homme de sa profession en ce siecle-là, qui eust acquis une plus grande estime que luy dans l'esprit des plus grandes puissances de la terre. Mais de prétendre, dit Baronius, que pour les traiter il fist des dépenses qui donnassent quelque atteinte à la pauvreté dont il faisoit profession, & vouloir justifier par sa conduite le luxe & la profusion qui n'estoit que trop ordinaire à plusieurs Prelats dans leurs festins, & qui offensoit dès ce temps-là les Payens mesmes, c'est un raisonnement assez étrange, & qui n'est pas moins contraire aux regles de l'Eglise, qu'à celles de la Logique & du bon sens.

*Possid. de  
vitâ Aug.  
c. 27.*

S. Augustin qui l'avoit étudié plus qu'aucun autre de son siecle, louoit encore en luy deux choses tres considerables. L'une de n'appuyer jamais de sa recommandation ceux qui se mettoient à la Cour dans la profession de l'épée, de peur que s'ils ne réussissent pas dans cet employ, ils n'en rejettassent la faute sur celui qui auroit employé son crédit afin de les y faire entrer. L'autre estoit de ne s'entremettre jamais d'aucun mariage, se contentant lorsque les parties estoient d'accord, d'y aller si on l'en prioit, ou pour affermir & autoriser leur contract, ou pour les benir. Car il craignoit, disoit-il, que ceux qu'il auroit mariez venant à estre mal ensemble, ne maudissent en se querellant celui qui auroit esté l'auteur de leur mariage.

*Ambros. Ep.  
65.*

Que s'il faut encore l'aller chercher jusques dans le cabinet pour s'instruire des particularitez de sa vie, Paulin nous apprend qu'il ne se dispensoit pas d'écrire ses livres de sa propre main, à moins que son corps ne fust abbatu par une si grande incommodité, qu'il n'eust point assez de force pour se passer en cela du ministère des autres. Et il en usoit ainsi en partie pour estre plus maistre de ce qu'il écrivoit, & peser ses ouvrages avec plus de maturité, &

en partie principalement lorsqu'il travailloit la nuit, pour ne pas incommoder ses gens; ce qui marque dans ce Saint une merveilleuse bonté, & une douceur qui a peu d'exemples.

Comme il portoit tout son peuple dans ses entrailles, il renouvelloit tous les jours le sacrifice pour luy; & pouvoit en user ainsi avec d'autant plus de sainteté, que toute sa vie estoit un continuel sacrifice de prieres, de justice & de misericorde, & qu'ayant conservé inviolablement jusques au tombeau l'innocence de son Baptesme, & la grace de son Ordination, il estoit toujours en estat d'apporter à l'autel un nouveau feu, & une nouvelle veneration pour la majesté des divins Mysteres. Estant toujours prest d'exposer sa vie pour son troupeau, il se préparoit avec une faim spirituelle, & une soif ardente à cette viande celeste qui seule estoit capable de le rassasier; & le saint usage qu'il faisoit du précieux sang de JESUS-CHRIST, luy apprenoit à répandre le sien pour la deffense de la Foy, pour la cause de l'Eglise, & pour la protection des foibles, quand il les voyoit accablez par l'injustice des puissans du siecle.

Il agissoit avec une grande autorité, & estoit si infatigable dans les ceremonies de l'Eglise, que cinq ou six Evêques n'auroient pû faire dans l'administration du Sacrement de Baptesme ce qu'il avoit accoutumé de faire luy seul: tant son zele luy donnoit de forces pour le service de son divin maistre, & pour contribuer de son ministère à luy procurer des enfans spirituels. Et au lieu que le jeusne & les mortifications continuelles qu'il pratiquoit avec tant de severité, sembloient luy devoir oster ses forces, ses austeritez précédentes luy donnoient une nouvelle vigueur dans ces grands jours de ceremonies, où il étonnoit tout le monde par la consideration d'une activité si infatigable.

Il estoit continuellement accablé de personnes qui avoient affaire à luy, & qu'il assistoit dans leurs besoins; & le peu de temps qu'ils luy laissoient libre, ne luy donnoit autre loisir que de réparer les forces de son corps par les soutiens si necessaires à la vie, & celles de son esprit par la lecture. La porte de sa chambre n'estoit jamais fermée à personne, & tout le monde y entroit librement, sans

*Aug. l. 6.  
Conf. c. 3.*

qu'on l'avertist de ceux qui y venoient. Il sembloit que sa maison fust celle de tout le monde ; & comme il n'y donnoit point d'audiences qui ne fussent toutes gratuites, il n'estoit pas besoin d'employer des introducteurs mercenaires pour approcher d'un saint Evesque que sa charité & son humilité rendoit accessible à tout le monde. Les pauvres y trouvoient un port après le naufrage & la perte de leurs biens, les miserables un lieu de refuge & un asyle, les affligez un consolateur, & toutes sortes de personnes des exemples continuels de vertu & de sainteté.

Au milieu de ces occupations il ne sortoit point d'un profond recueillement ; & quoyqu'il s'acquittast parfaitement des obligations de charité dont il se reconnoissoit redevable à tout le monde, il ne quittoit jamais le soin de payer à Dieu le tribut de ses loüanges, & d'en renouveler la ferveur à proportion des necessitez pressantes qu'il estoit engagé de luy recommander dans les différentes affaires de son Eglise, & de l'Empire Romain qui a trouvé si souvent en sa personne un invincible protecteur.

#### CHAPITRE V.

*Le Saint tasche de corriger divers abus parmi son peuple. Il defend de porter à manger sur les tombeaux.*

**Q**UELQUE vigilance que S. Ambroise apportast à la conduite de son troupeau, & quelque benediction qu'il fist descendre sur son Eglise par la ferveur de ses prieres, le mélange des bons & des méchans s'y rencontroit toujours aussi-bien qu'ailleurs. Il y avoit plusieurs Chrétiens dans Milan qui jouïssent de la santé & de la vigueur d'une vertu éprouvée & d'une piété solide ; mais il y en avoit aussi un tres grand nombre de malades & de blesez ; & comme un charitable Samaritain il appliquoit sur leurs playes le vin d'une correction severe, & l'huile de la tendresse paternelle & de la compassion.

Il se plaint quelquefois à son peuple de leur negligence à venir écouter ses Sermons ; & il leur remontre que comme les instructions qu'il ne cesse point de leur donner sont tres utiles pour le salut de ceux qui en profitent, & qui taschent de s'en corriger ; aussi elles rendent inexcusables

*Ambros.  
Serm. 5. de  
divers. p.  
126.*

ceux qui persistent dans leurs fautes, & ne servent qu'à augmenter leurs supplices.

Il se plaint aussi du peu de soin qu'ils avoient de se trouver à l'Eglise, particulièrement lorsque quelque necessité indispensable le contraignoit de s'absenter ; & il leur représente qu'en ces rencontres son absence est legitime, parce que la piété seule en est la cause, mais que la leur est inexcusable, parce que c'est un effet visible de leur negligence. Il leur remontre sur ce sujet, qu'encore qu'il soit absent de l'Eglise, JESUS-CHRIST ne laisse pas d'y estre toujours present, parce qu'on le trouve par tout, & que s'ils ne trouvent point leur Evesque en entrant dans ce lieu saint, pourveu qu'ils y viennent avec les dispositions que de veritables fideles sont obligez d'y apporter, ils y trouveront le Divin Sauveur qui est l'Evesque des Evesques. Il ajoute que si un Chrétien ne vient à l'Eglise que quand un Evesque y est present, il fait voir par sa conduite qu'il s'y est plustost rendu par le desir d'y voir un homme, que par un motif d'amour de Dieu, & qu'il ne s'est point acquitté du devoir d'un Chrétien, mais que son unique veüe a esté de satisfaire à la civilité d'un ami plein de déference. C'est ainsi qu'il tasche de leur causer une douleur salutaire par ses réprimandes ; & il dit excellemment, Que l'amour a des pointes & des aiguillons qui font des blessures d'autant plus douces & plus agreables, qu'elles causent une plus grande amertume ; parce qu'une correction sainte est préférable à une indulgence qui ne vient que de flatterie ; & que comme l'eau se purifie quand on l'a troublée quelque temps, ainsi la piété de ses auditeurs est un effet de la rigueur de ses corrections. Mais il les console par le discours suivant, & leur expliqua l'Evangile à son ordinaire.

Un jour qu'il avoit presché contre l'avarice, il entendit le soir un tres grand bruit, & ayant demandé quelle en pouvoit estre la cause, on luy dit que c'estoit pour secourir la lune qui tomboit en defaillance, c'est à dire, qui estoit sur le point de s'éclipser. Il ne put d'abord s'empescher de rire de cette folie qu'on voit estre venuë des Payens ; mais comme elle bleissoit la piété aussi-bien que la raison, il la reprit publiquement quelques jours après.

*Id. l. 1. in  
Hexamer.  
c. 1.*

*Id. Serm. 5.  
de divers.*

*Serm. 4. de  
divers.*

*Aug. lib. 6.  
Conf.  
Id. Ep. 64.*

Il fut obligé de livrer de grands combats pour abolir dans son Eglise une superstition d'autant plus difficile à vaincre qu'elle s'estoit répandue presque par tout, & qu'elle se deffendoit par un prétexte apparent de piété. Il s'estoit establi une coûtume en divers endroits de l'Eglise de porter du pain, du vin & des viandes sur les tombeaux des Martyrs, dans les lieux de prieres où l'on administroit les Sacremens, & dans les cimetieres, sous prétexte d'honorer ces Saints & de soulager les morts. Mais quoyqu'il y eust des personnes qui pratiquassent cette ceremonie avec sobriété, néanmoins ceux qui estoient sujets à l'ivrognerie & aux excès de bouche, en abusoient étrangement; de sorte que les lieux les plus saints estoient profanez par ces débauches honteuses & sacrileges; & les jours les plus solennels n'y estoient pas plus épargnez que les autres. Car ces miserables ne croyoient pas pouvoir estre exaucez de Dieu, à moins qu'ils n'eussent beu jusques au soir sur les tombeaux des Martyrs. Le Saint ne pouvoit s'empescher de déplorer une si étrange folie des hommes qui prenoient l'ivrognerie pour un sacrifice, & qui s'imaginoient se procurer par leurs débauches la faveur & la protection des saints Martyrs, qui n'avoient appris que par le jeusne à se préparer aux tourmens & à souffrir le martyre. Saint Paulin de Nole qui a esté Evesque dans le mesme siecle, déplore aussi cét abus, demandant si ces grands Saints approuvoient après leur mort ce qu'ils avoient condamné pendant leur vie, eux que nous devons honorer comme nos maistres; & si l'autel de Saint Pierre agréoit une pratique si contraire à sa doctrine. Il gémissoit de voir qu'au milieu de la foy & de la paix de l'Eglise le Demon insultast à JESUS-CHRIST & aux saints Martyrs par ces sortes de pechez qui se commettoient publiquement sans aucun remors.

*Paulin. Nal.  
sal. 9. S. Fe-  
licis. p. 614.*

Saint Ambroise ne pouvant donc souffrir plus long-temps une pratique qui entraisoit avec elle de si grands abus, & qui avoit trop de rapport à la superstition des Payens dans les funerailles, pour la pouvoir tolerer; ce saint Evesque & cét illustre predicateur de la parole de Dieu la défendit absolument à toutes personnes; & elle s'abolit de mesme dans la plus grande partie de l'Italie, & en plusieurs autres provinces par l'exacte discipline & la correction severe des saints Evesques

Evesques qui pensoient sérieusement à la vie future.

Saint Augustin qui estoit sorti de Milan tout plein de respect pour Saint Ambroise, & d'une exacte fidelité à pratiquer dans les occasions les divines leçons qu'il avoit apprises dans son école, s'efforça aussi lors qu'il fut Prestre d'Hippone, d'arracher du champ de l'Eglise d'Afrique cette mauvaise herbe qui y estoit enracinée depuis long-temps; & il en écrivit une grande lettre à Aurele qui avoit esté fait depuis peu Evesque de Carthage, & en cette qualité estoit Primat de toute l'Afrique. L'avertissement qu'il luy en donna ne fut pas sterile. Car le Concile tenu à Hippone en l'an 393. confirmé par le troisieme de Carthage en 397. deffendit aux Ecclesiastiques de manger dans les Eglises, & ordonna que l'on feroit aussi ce qu'on pourroit pour détourner les laïques de cette coûtume. Car les peuples en estoient tellement prévenus, que les Evesques qui assisterent à ces Conciles, ne jugerent pas qu'il y falust encore opposer autre chose que des remontrances, & commencerent cette reformation par le Clergé pour la faire passer ensuite jusques aux laïques, comme le Concile de Nicée en avoit autrefois usé sur le sujet de l'usure.

*Ep. 64.*

On bannit enfin l'ivrognerie de la Basilique de Carthage nonobstant l'opposition des hommes charnels qui voulurent soutenir leur ancienne superstition par une sédition dangereuse, où Saint Augustin se vit en danger de perdre la vie. Ce n'est pas qu'il s'agit alors de l'abolition des Agapes, puisque ce Saint deffend la coutume des Agapes contre les calomnies des Manichéens, au lieu qu'il n'a rien épargné pour détruire un abus si dangereux, & que son zele s'est allumé sur ce sujet en plusieurs de ses Sermons. Les Martyrs, dit-il, haïssent vos verres & vos bouteilles, ils haïssent vos grils & vos poëles, ils haïssent vos excès de bouche, & vos ivrogneries. Je le dis sans aucun dessein d'offenser ceux qui ne sont pas coupables de ces desordres & de ces abus; mais ceux qui en sont convaincus doivent en faire l'application sur eux-mêmes. Les Martyrs haïssent cette coûtume, & n'aiment pas ceux qui l'observent.

*Aug. serm. 5.  
de divers.*

*Paulin. vit.  
Ambr. c. 10.  
Aug. l. 20.  
contra Faust.  
c. 20.*

*Id. serm.  
101. de divers.  
vers.*

Il semble aussi que ce soit pour invectiver contre cét abus, que Saint Augustin faisant parler la débauche dans un autre de ses Sermons, luy fait tenir ce langage à ses sectateurs;

*Id. serm. 45.  
de divers.  
c. 6.*

» Vivez pendant que vous estes en vie ; traitez favorablement  
 » vostre ame. Vous mourrez un jour , & vous n'en sçavez pas  
 » le temps ny l'heure. Vous ignorez aussi qui sera un jour l'he-  
 » ritier des biens que vous possédez. Vous refusez à vostre  
 » bouche la satisfaction du boire & du manger ; & peut-estre  
 » que lorsque vous serez mort , vostre heritier ne se mettra  
 » point en peine de mettre un verre sur vostre tombeau ; ou  
 » s'il en met quelqu'un , c'est luy qui s'enivrera , & il n'en  
 » tombera pas sur vous la moindre goutte. C'est pour faire  
 concevoir à ses auditeurs de l'horreur contre l'intemperan-  
 ce que Saint Augustin fait ainsi parler la débauche ; & il  
 avoit appris de Saint Ambroise son pere & son maistre, qu'elle  
 n'est jamais plus dangereuse que quand elle se couvre du  
 prétexte de pieté.

### CHAPITRE VI.

#### *Conduite de Saint Ambroise dans l'administration de son Clergé.*

**L**A haute idée que nostre Saint a toujours eüe de la  
 grandeur & de la sainteté de l'estat Ecclesiastique, luy  
 a fait donner ses principaux soins à la discipline & à la ré-  
 formation de son Clergé ; & outre les regles qu'il a prescri-  
 tes pour le gouvernement des Ministres de JESUS-CHRIST,  
 qui doivent servir de canaux dignes de faire couler sur les  
 peuples les graces du Ciel, nous marquerons ici par avance  
 quelques faits historiques qui nous découvriront quels ont  
 esté ses sentimens sur ce sujet.

Lorsqu'il reprend le peuple de ce qu'il ne venoit point à  
 l'Eglise avec assez d'assiduité, il en reprend encore plus for-  
 tement une partie de ses Ecclesiastiques, ne pouvant souf-  
 frir la negligence des personnes obligées indispensablement  
 de travailler à la sanctification des autres.

On ne peut mieux juger de son extreme exactitude pour  
 ne pas souffrir les grands desordres des personnes consacrées  
 au ministere des autels, que par ce qu'il dit dans ses livres des  
 Offices de la vigilance qu'il a apportée pour faire le discer-  
 nement de ceux qui y aspiroient ; puisque l'on y voit qu'il  
 leur en donnoit l'exclusion pour des deffauts qui d'eux-  
 mesmes ne paroistroient pas fort considerables à en juger

selon la lumiere ordinaire du commun des hommes. Car il  
 témoigne qu'il n'avoit jamais voulu admettre à la Clerica-  
 ture un de ses amis qui sembloit chercher à dessein toutes  
 les occasions de rendre service à l'Eglise, seulement parce  
 qu'il avoit un geste fort indecent, ce qu'il prenoit pour une  
 marque d'un interieur peu réglé. La suite fit voir qu'il ne se  
 trompoit pas dans sa conjecture.

Un autre qui estoit engagé dans la Clericature avant son  
 Episcopat, fit une faute pour laquelle il le suspendit de ses  
 fonctions. Il l'y rétablit ensuite, mais en luy deffendant de  
 se trouver avec luy au service, à cause qu'il remarquoit dans  
 son exterieur une certaine démarche insolente qui bleffoit  
 ses yeux. Et l'évenement fit voir encore que ce n'estoit pas  
 sans fondement qu'il en jugea de la sorte. Car il abandonna  
 l'Eglise aussi-bien que l'autre. Le premier fut assez mal-heu-  
 reux pour renoncer à la Foy Catholique, lors qu'elle fut  
 persecutée par les Ariens sous l'Imperatrice Justine ; & l'au-  
 tre fit la mesme chose pour se dispenser de comparoistre  
 devant les Prelats & les Juges Ecclesiastiques à cause de  
 quelque argent qu'on l'accusoit d'avoir pris. Le seul man-  
 quement de modestie que le Saint avoit remarqué en leur  
 personne, les luy fit connoistre par avance pour tels qu'ils  
 estoient ; & la pesanteur de leur châte fit admirer à tout le  
 monde sa profonde penetration, & la sagesse de son grand  
 discernement.

Cette matiere nous engage à ne point obmettre une histoi-  
 re considerable rapportée par Sozomene. Quoyque cet au-  
 teur ait accoustumé d'estre peu fidele, sur tout pour les cir-  
 constances du détail ; neanmoins comme il est le seul qui ait  
 parlé d'un fait de cette importance, nous ne pouvons pas  
 nous dispenser de l'insérer dans ses propres termes, parce que  
 nous n'en avons pas de lumiere d'ailleurs.

Geronce, dit cet auteur, faisant la fonction de Diacre  
 sous Ambroise Evesque de Milan, soit par fourberie & dans  
 le dessein de tromper les autres, soit qu'il eust esté trompé  
 luy-mesme par les artifices & les illusions du Demon, pré-  
 tendit je ne sçay comment s'estre saisi d'une Lamie pendant  
 la nuit, l'avoir rasée & l'avoir enfermée dans un moulin.  
 Ambroise ayant appris qu'il avoit tenu ces discours si indi-  
 gnes de son divin ministere, l'obligea de ne pas sortir de la

» maison, & d'expier cette faute par la penitence. Mais Ge-  
 » ronce qui estoit excellent medecin, & qui ayant le don de  
 » parler & de persuader aux autres tout ce qu'il vouloit, avoit  
 » acquis un tres grand nombre d'amis, se retira à Constanti-  
 » nople comme pour se moquer de cét Evesque, & luy insul-  
 » ter. Quoyque Sozomene n'en marque pas le temps, on peut  
 » croire assez vray-semblablement que c'estoit entre les an-  
 » nées 383. & 388. Car Valentinien qui regnoit en Italie estoit  
 » encore enfant en ce temps-là, & il avoit accoustumé de  
 » consulter Theodose sur toutes les affaires de conséquence.

» Quoyqu'il en soit, s'il en faut croire Sozomene, Geronce  
 » s'insinua si avant en fort peu de temps à Constantinople  
 » dans l'amitié de quelques personnes qui avoient un tres  
 » grand crédit à la Cour, qu'il fut bien-tost élevé par leur  
 » recommandation à l'Evesché de Nicomedie. Il en receut  
 » l'Ordination des mains d'Hellade Evesque de Cesarée en  
 » Cappadoce, qui voulut bien luy donner cette marque de  
 » reconnoissance pour avoir procuré à son fils une charge des  
 » plus honorables de la Cour. Ambroise ayant appris ce qui  
 » se passoit à Constantinople, écrivit à Nectaire qui en estoit  
 » Evesque, pour le porter à la déposition de Geronce, & à  
 » ne pas souffrir en sa personne l'outrage qu'il faisoit à la dis-  
 » cipline de l'Eglise. Mais quoyque Nectaire fist tous ses ef-  
 » forts pour luy oster l'Episcopat, il n'en put jamais venir à  
 » bout, parce que tous les citoyens de Nicomedie s'y oppo-  
 » serent par une conspiration generale. Mais *Saint Jean Chry-*  
 » *sofome* qui avoit succédé à Nectaire dans le siege de Con-  
 » stantinople, le déposa après luy, & Ordonna en sa place  
 » Panfophe qui avoit esté precepteur de la femme de l'Em-  
 » pereur Arcade. Ce Panfophe estoit un homme de pieté, &  
 » qui dans ses mœurs & sa maniere d'agir avoit beaucoup de  
 » douceur & de moderation; néanmoins avec toutes ces bon-  
 » nes qualitez, il n'estoit nullement agréable aux Nicome-  
 » diens.

» S'estant donc soulevé souvent & emporté à la sédition,  
 » ils representoient en public & en particulier les obligations  
 » qu'ils avoient à Geronce, les assistances qu'ils recevoient  
 » de luy tous les jours par la grande capacité qu'il avoit dans  
 » l'exercice de la medecine, & la pratique charitable qu'il en  
 » faisoit, assistant également les riches & les pauvres avec

beaucoup d'affiduité & de desinteressément. Ils relevoient  
 » aussi ses autres vertus, & parloient de luy fort obligeam-  
 » ment, & avec toute la chaleur que les amis ont accoustumé  
 » de témoigner en parlant des personnes qu'ils affectionnent.

» Ils couroient dans toutes les rues de Constantinople &  
 » dans toutes les places publiques en chantant des pseumes,  
 » demandant à Dieu qu'il le leur conservast dans le rang d'E-  
 » vesque de Nicomedie, & faisant pour cét effet tout ce que  
 » le peuple pratique ordinairement dans les tremblemens de  
 » terre, ou dans un temps de secheresse, ou lorsque Dieu luy  
 » envoie quelque autre sorte de misere & d'affliction. Mais  
 » tous ces efforts leur furent entierement inutiles; & malgré  
 » eux ils se separerent enfin de Geronce avec gemissemens &  
 » avec larmes, & furent contraints de recevoir Panfophe  
 » pour leur Evesque, en conservant toujours contre luy de la  
 » haine dans le cœur, & de la crainte pour son gouverne-  
 » ment.

» Ce fut, selon Sozomene, une des causes de la déposition  
 » de Saint Jean Chrysofome, qui suivit en cela ou son zele  
 » personnel pour la justice, ou le respect qu'il avoit pour la  
 » memoire de Saint Ambroise, ou les prieres de Simplicien  
 » successeur de nostre Saint. Car Saint Ambroise estoit mort  
 » avant que Saint Jean Chrysofome fust monté sur le thrône  
 » Episcopal de Constantinople; & tout ce qu'il pouvoit avoir  
 » fait en cela par la considération de Saint Ambroise, estoit  
 » d'entretenir après sa mort la correspondance fraternelle qui  
 » doit se trouver parmi les Evesques, sans considerer la dis-  
 » tance des lieux, ny l'éloignement des provinces & des  
 » royaumes. Et si cette histoire est veritable, on peut dire avec  
 » raison que Saint Chrysofome a voulu suppléer ou à la tié-  
 » deur, ou au peu de créance de Nectaire son predecesseur.  
 » Mais après tout, la relation de Sozomene doit toujours estre  
 » suspecte lorsqu'il s'agit de Saint Chrysofome, contre lequel  
 » il ne laisse gueres échaper d'occasions de témoigner son  
 » animosité.





## CHAPITRE VII.

*Des disciples du Saint, particulièrement de Saint Felix de Come.*

ON peut dire certainement que Saint Ambroise ne fut pas heureux dans les trois Ecclesiastiques dont nous venons de parler, & qu'au lieu de la consolation & de la joye que les peres attendent de leurs enfans, ils luy furent un sujet d'humiliation & de douleur. Mais il ne manqua pas d'autres disciples qui honorerent l'instruction & la conduite qu'ils avoient receüe dans son école, & qui le consolerent de l'affliction que les autres luy avoient causée ou par leur chûte effroyable, ou par leurs intrigues & par leur ambition.

Nous ne parlons point icy de Saint Augustin dont la conversion a esté le plus illustre fruit de ses predications, & qui auroit pû épuiser raisonnablement la fécondité spirituelle du plus saint Evesque du monde, quand il n'auroit donné à l'Eglise qu'un seul homme de cét incomparable merite, & capable de luy acquerir par sa conversion une infinité de peres & d'enfans. Nous ne disons rien aussi de Saint Paulin Evesque de Nole l'un des plus illustres hommes de son siecle, qui se glorifie du soin & de la charité que Saint Ambroise avoit pour luy.

Paulin qui luy servoit de secretaire lors qu'il mourut, & qui a écrit sa vie, s'est rendu célèbre par cét ouvrage dont il a enrichi la posterité; & ce n'est pas là le seul endroit par lequel il est devenu considerable, puisque l'Eglise en receut un tres grand secours quand il se déclara dénonciateur contre Pelage & Celeste mal-heureux auteurs de l'une des plus détestables heresies qui soit jamais sortie de l'Enfer pour oster à JESUS-CHRIST sa qualité de Sauveur & de Redempteur.

*Paulin. vit.  
Ambros.*

Theodule qui a aussi servi le Saint en cette mesme qualité de secretaire, a gouverné l'Eglise de Modene avec beaucoup de benediction du ciel, & avec la satisfaction generale de tout le monde.

Venere & Felix qui avoient esté ses Diacres aussi-bien que Paulin & Theodule, furent depuis élevez à l'Episcopat, Felix à Boulogne, & Venere à Milan mesme. Tous deux

ont augmenté le Catalogue des Saints, le premier étant invoqué par l'Eglise le 4<sup>e</sup> jour de Décembre, & le second le 4<sup>e</sup> jour de May. Saint Venere a receu de grands éloges du Pape Anastase, de Saint Hierôme, de Saint Paulin Evesque de Nole, & de Saint Ennode Evesque de Pavie qui nous a laissé une épigramme à sa louange, où il le loue de la pureté de ses mœurs aussi-bien que de son éloquence, & du soin qu'il prenoit de nourrir du lait de la parole de Dieu les enfans spirituels de l'Eglise.

Entre ceux à qui Saint Ambroise a imposé les mains pour les élever à l'Episcopat, Saint Gaudence tient un rang illustre; & on croit que Saint Honorat de Verceil fut encore de ce nombre, ainsi que nous avons remarqué cy-dessus.

On y doit mettre incontestablement Saint Felix de Come que le Saint avoit Ordonné Evesque le premier jour de Novembre, & dont l'Eglise fait memoire le 14. jour de Juillet. La qualité de premier Evesque de Come le rend moins considerable, que l'amitié particulière qu'il a eüe avec Saint Ambroise qui semble répandre agréablement tout son cœur dans les lettres qu'il luy écrit.

Il est aisé de juger de sa vertu Apostolique par le choix que Saint Ambroise fit de sa personne pour l'établir en qualité d'Evesque dans cette ville de Come où il n'y avoit encore qu'un tres petit nombre d'ouvriers, quoyque la moisson y fust fort grande par la benediction que Dieu versa d'abord sur son ministere. Mais quoyqu'il n'y eust trouvé que tres peu de bons Prestres pour l'assister dans ses fonctions, il y convertit néanmoins la plus grande partie des bourgeois qui receurent la parole de Dieu par les instructions salutaires qu'il leur donna.

Saint Ambroise luy estoit uni par le lien d'une si étroite amitié, qu'il ne pouvoit s'empescher de se plaindre de ce qu'il ne le venoit pas voir assez souvent; & Felix ne s'en excusoit que sur ce qu'il manquoit de personnes qui pussent l'aider, & qui prissent soin de son Eglise en son absence. Mais nostre Saint luy repliquoit que le mesme Dieu qui luy avoit donné dans Come plusieurs personnes susceptibles de la verité de sa doctrine, & de la lumiere de ses instructions, luy accorderoit sans doute des ministres capables de le soulager, afin de luy oster la nécessité des excuses qu'il luy

*Martyrol.  
Roman.  
Ferdinand.  
Hughell.tom.  
2. & 4.  
Ital. sacræ.  
Anastaf. ad  
Ioan. Hiero-  
solymit.  
Hieron. A-  
poïog. 2. ad-  
vers. Ruffin.  
Paulin. Ep.  
10. ad Sever.  
Emod. Epi-  
gr. 79.*

*Ambros. Ep.  
60.  
Martyrol.  
Rom.  
Eghel. tom.  
5. p. 237.*

alleguoit pour se dispenser de le venir voir; & qu'ainsi il pût jouir plus souvent de la consolation de son entretien.

*Ambros. Ep. 60.* Un jour Felix luy ayant envoyé des truffes d'une grandeur extraordinaire, le Saint luy manda qu'il en avoit fait part à ses amis, & s'en estoit réservé quelques-unes pour luy; mais en le remerciant d'un présent qu'il reconnoissoit luy estre fort agreable, il ajouta qu'il ne devoit nullement se persuader que cette liberalité l'empeschast d'estre en colere contre luy, & fust capable de suppléer à son deffaut, & de faire valoir ses excuses.

*M. Ep. 60.* S. Felix luy ayant écrit une autre fois à l'occasion de l'anniversaire de son Ordination, dont il luy renouvelloit la memoire pour implorer sans doute tout de nouveau le secours de ses prieres, S. Ambroise receut sa lettre avec tant de joye, qu'après sa lecture il se trouva tout guéri d'une incommodité qu'il avoit auparavant. Il le prie dans sa réponse, ou plustost il luy commande en ami, de se trouver à la dédicace d'une Eglise que S. Bassien Evesque de Lodi avoit fait bastir, & pour laquelle ce Saint qui en avoit fait la dépense, souhaitoit extremement de l'avoir. Il luy fait une nécessité de ce voyage, parce qu'il l'y avoit engagé luy-mesme par la parole qu'il en avoit donnée à S. Bassien, en sorte qu'il ne pouvoit pas s'en excuser.

C'est cette lettre qui nous fait connoître particulièrement le merite de S. Felix. Car S. Ambroise luy promettant ses prieres pour l'anniversaire de son Ordination, luy demande réciproquement les siennes avec tout l'empressement imaginable. Il luy dit que comme il l'accompagnera en esprit, aussi il le supplie de le faire entrer avec luy en esprit dans ce second tabernacle qui est le grand Sanctuaire. Il le prie de ne le point oublier lorsqu'il parfumerá par ses prieres cet autel qui est tout d'or; Que c'est cet autel qui est dans le second tabernacle, d'où sa priere si pleine de sagesse l'élève directement jusques au Ciel; Que c'est là où se trouve l'arche du Testament couverte d'or de tous costez, c'est à dire la science de JESUS-CHRIST, & la doctrine de la divine sagesse; Que c'est là où se rencontre un vase d'or plein de manne, c'est à dire un vaisseau capable de recevoir l'aliment spirituel, & le réservoir de

de la connoissance des divines veritez; Que l'on y voit la verge d'Aaron qui est le symbole de la grace de son sacerdoce, cette verge qui estant seiche auparavant a poussé des fleurs en JESUS-CHRIST; Que l'on y peut appercevoir les Cherubins qui étendent leurs ailles sur les tables du Testament, par la connoissance qu'il possède des Ecritures saintes; Que l'on y peut aussi remarquer le propitiatoire, sur le haut duquel repose agreablement le Verbe qui est Dieu, l'image invisible de Dieu, qui luy dit comme à Moysé; *Je vous parleray du haut du propitiatoire au milieu des deux Cherubins.* Car JESUS-CHRIST parle tellement à nous que nous entendons son langage; parce que ses discours sont purement spirituels, & qu'il ne parle nullement des choses du monde, ainsi qu'il l'a déclaré luy-mesme quand il dit dans l'Evangile; *L'ouvriray ma bouche pour parler en paraboles.* *Matth. 23.*

Cet éloge de S. Felix par S. Ambroise est d'autant plus capable de nous faire concevoir son merite, que l'on sçait d'une part combien ce Saint estoit éclairé pour le discernement des vertus, & que l'on est convaincu de l'autre combien il estoit incapable de flatter personne. Mais contre son intention il se louoit insensiblement luy-mesme en louant ce saint Evesque qui avoit reçu de luy son institution dans le ministere Ecclesiastique, & qui s'estoit affermi dans la pratique de la vertu par les exemples que le Saint luy en avoit donnez en toutes sortes de rencontres.

### CHAPITRE VIII.

#### *Histoire de la vierge Indicie accusée de crime.*

UNE des plus importantes affaires & des plus embarrassées qui soient arrivées dans tout l'Episcopat de nostre Saint, fut celle d'un differend qui se presenta entre un Evesque & une vierge Chrétienne; & il eut besoin de toute sa sagesse & de toute sa vigueur Episcopale pour en faire la décision.

Il y avoit à Verone une vierge nommée Indicie, qui n'estoit entrée dans la profession de cet estat, qu'après une épreuve de plusieurs années, & avec l'approbation de

S. Zenon qu'on peut juger avoir esté Evêque de Verone, & dont elle avoit reçu la benediction. Elle avoit demeuré à Rome avec Sainte Marcelline dans la maison qui appartenoit à S. Ambroise son frere & à elle en l'absence de ce Saint; & on n'avoit jamais rien veu d'elle qui ne fust digne de la sainteté & de la modestie d'une vierge Chrétienne. Sa discretion l'avoit toujours éloignée de la conversation des hommes; & on n'avoit jamais remarqué qu'elle eust eu aucune familiarité avec eux. Les personnes qui la connoissoient le plus, & qui luy estoient les plus confidentes, rendoient un témoignage tres avantageux de l'innocence de ses mœurs & de sa conversation, & protestoient avec serment qu'elles n'avoient jamais rien veu en elle qui luy pût faire le moindre tort.

Estant à Verone où elle demeuroit avec sa sœur mariée à un nommé Maxime, elle y fut toujours honorée comme une personne qui vivoit selon les regles de l'estat que Dieu luy avoit fait la grace d'embrasser. Elle y estoit visitée par les autres vierges de la ville, & par les Prestres qui luy rendoient cet honneur à cause de la chasteté & de la charité dont on pouvoit dire qu'elle estoit un excellent modele. On ne luy pouvoit rien reprocher, sinon qu'elle n'alloit pas de maison en maison pour saluer toutes sortes de personnes, & pour leur rendre des civilités. Mais cette plainte tournoit à son avantage, & ne pouvoit estre fondée que sur ce qu'elle estoit trop exacte à se tenir en silence, en retraite & en solitude, qui est la chose la plus convenable à l'estat & à la pudeur d'une vierge.

Cependant quoyqu'il n'y eust aucun déreglement dans sa conduite, sa vertu mesme l'exposa à la persecution de quelques personnes qui s'offensoient de ce qu'elle ne rendoit pas à leurs femmes ce qu'elle leur devoit selon leur imagination; & le mécontentement qu'elles en conceurent alla si loin, que l'on croit que ce fut la véritable source de l'injuste accusation qu'on forma contre elle. Car on fit courir le bruit que quelques pauvres femmes estoient venues en grande haste à un Monastere, pour y publier qu'Indicie estoit accouchée d'un enfant que l'on avoit fait mourir, & que cette nouvelle si scandaleuse s'estoit répandue du Monastere dans la ville. Ces femmes estoient apparem-

ment Mercurie, Lea, & Theodule, dont nous parlerons dans la suite.

Maxime qui n'estoit allié avec Indicie que depuis fort peu de temps, & qui venoit d'épouser sa sœur, ayant à ce qu'il prétendoit, appris du bruit public ce qui estoit arrivé à cette innocente vierge, & touché, disoit-il, d'une douleur paternelle pour la honte & la flétrissure de sa famille, s'adressa aussitôt à Syagre Evêque de Verone pour luy demander justice, & l'en pressa si fort par l'importunité de ses prieres, & par la violence de ses cris, que ce Prelat par une étrange précipitation accorda ce qu'il demandoit, & fit appeler les témoins à l'Eglise. Mais les femmes qu'on disoit avoir semé le bruit ne parurent point, parce qu'on les avoit obligées de prendre la fuite, comme on le verifia depuis. Ainsi on se contenta de faire entendre René & Leonce, qui prétendoient avoir oüi dire à ces femmes ce qu'on leur attribuoit touchant Indicie; & ils devoient estre d'autant plus suspects, que Maxime qui poursuivoit ce jugement avec chaleurs les avoit amenez luy-mesme.

Le commencement d'une procedure si irreguliere marquoit assez dans toutes ses circonstances, que toute l'affaire dans le fonds ne rouloit que sur une pure calomnie. Car outre que l'évasion des femmes à qui on en attribuoit l'origine, paroissoit une pure affectation tant de leur part que de ceux qui les avoient subornées, personne ne se produisoit en qualité d'accusateur. Maxime mesme qui l'estoit en effet, n'en voulut point prendre le nom de peur d'estre convaincu de calomnie. C'estoit le principal auteur de toute la tragedie, qui avoit noué l'intrigue, formé le procès, déferé de bouche sa Belle-sœur, & qui en poursuivoit la condamnation par toutes sortes de moyens. Comme il se deffoit de ses preuves, ou pour mieux dire, qu'il reconnoissoit dans le secret de sa conscience n'en pouvoir produire aucune, il craignoit avec raison le mauvais succès de cette entreprise insoutenable, & de n'avoir fait un si grand éclat contre l'honneur de cette vierge innocente, & contre la réputation de sa famille, que pour avoir la confusion de se voir luy-mesme soumis par le jugement de son Evêque à la peine qu'il vouloit faire souffrir à sa Belle-sœur.

Pour les témoins, outre qu'ils furent convaincus de

fausseté par leur contradiction manifeste, le témoignage qu'ils rendoient estoit trop foible pour servir de preuve quand il auroit esté véritable. C'estoit des personnes de nulle consideration, que l'on prétendoit mesme estre Heretiques, personnes infames qui employoient le crime, l'avarice, la débauche, pour acquerir la liberté de s'emporter eux-mêmes impunément aux plus grands excès; enfin qu'Indicie avoit esté obligée de chasser de sa maison, à cause que leurs actions démentoient la profession qu'ils faisoient ou de continence, ou de Christianisme. En effet René qui estoit l'un de ces témoins se trouvoit coupable de crimes infames. De sorte qu'estant d'ailleurs les ennemis declarez de cette vierge, ils estoient eux-mêmes incapables de rendre aucun témoignage contre elle.

Pour Maxime, on ne voit pas quel pouvoit estre le sujet de son animosité contre sa Belle-sœur, & ce qui le portoit à la poursuivre d'une maniere si outrageuse, sinon qu'il semble que s'estant rencontrés ensemble à la campagne, Indicie n'avoit pas voulu loger avec luy, non par aucune averfion de sa personne, mais par le seul amour de la pureté, & par le juste soin de conserver sa réputation, de peur de blesser les yeux de ceux qui ne sçavoient pas qu'elle luy fust unie par le noeü d'une si étroite alliance. Cependant il porta si loin l'animosité qu'il avoit conceüe contre elle, qu'estant revenu à la ville, il la sépara entierement de sa sœur, en divisant par une muraille la maison où luy & sa femme demeuroient alors avec elle.

Tout Evêque qui auroit esté mediocrement éclairé, auroit rejeté fortement une accusation aussi visiblement défectueuse qu'estoit celle que l'on intentoit contre Indicie, & auroit remarqué sans peine qu'elle ne pouvoit estre l'effet que d'une passion violente. Mais Syagre Evêque de Verone, qui par la dignité de son caractere estoit obligé plus qu'aucun autre d'estre le protecteur des vierges, receut tout d'un coup une accusation si irreguliere & si injuste; & sans prendre l'avis d'aucun de ses freres, c'est à dire sans consulter aucun Evêque du voisinage, ne se mettant pas mesme en peine d'ouïr les deffenses de l'accusée, il ordonna sur champ qu'elle seroit visitée par des sages femmes.

Indicie qui ne pouvoit pas ignorer son innocence, & qui conservoit au milieu de cette persecution toute la pudeur que demandoit l'estat dont elle faisoit profession depuis tant d'années, ne put se résoudre de se soumettre à une sentence si injuste; & esperant de trouver autant d'appuy à Milan en la personne de S. Ambroise, que Syagre luy avoit fait ressentir de dureté & d'injustice, elle mit son affaire en estat d'estre jugée devant le tribunal de nostre Saint.

## CHAPITRE IX.

### *S. Ambroise casse la sentence de Syagre contre Indicie.*

**S**I le Saint n'eust esté affermi depuis long-temps dans cette force inébranlable qui s'éleve au dessus du respect <sup>Ambros. Ep. 56. 57.</sup> des plus illustres personnes, & de toutes sortes de considerations humaines, il auroit laissé accabler Indicie par l'autorité de Syagre qui estoit l'un de ses plus intimes amis, & qu'il appelloit une partie de luy-mesme. Mais on reconnut en cette rencontre la verité de ce qu'il avoit autrefois écrit à Theodose, que personne ne peut reprendre <sup>Ep. 17.</sup> avec plus de liberté que celui qui aime véritablement, & que pour parler particulièrement de luy-mesme, plus il estoit obligé à une personne, plus il croyoit luy devoir dire fortement la verité, quand mesme il eust reconnu que celui à qui il la déclareroit eust dû s'offenser de son peu de ménagement. S'estant proposé cette regle, & l'ayant toujours pratiquée inviolablement à l'égard des Empereurs mesmes, il ne pouvoit pas s'en démentir dans une rencontre où il s'agissoit de réprimer la faute d'un de ses confreres; & il estoit convaincu que la dignité qui éleve les Evêques au dessus du reste des hommes, ne leur donne pas la liberté d'agir en tyrans.

Il se vit donc juge souverain d'une affaire si fascheuse, que Maxime accompagné de deux témoins & des personnes qui avoient publié le bruit scandaleux contre Indicie, venoit poursuivre à Milan pour achever d'accabler sa Belle-sœur par le tribunal de cette Eglise Metropolitaine. Syagre qui n'avoit point ouvert les yeux sur l'irregularité de sa

procédure, luy écrivit amplement sur ce sujet, & luy manda, soit par une seule lettre, soit par plusieurs, qu'à moins qu'Indicie ne fust visitée, on ne pouvoit plus répondre à l'avenir de l'intégrité d'aucune vierge; Que le refus qu'elle faisoit de se soumettre à cette épreuve de sa pureté, estoit un aveu de son crime; Qu'il prist garde de ne pas donner lieu à ceux de Verone de n'estre pas satisfaits de ses jugemens; Qu'il avoit esté obligé de prononcer sur le sujet d'Indicie la sentence qu'il y avoit donnée, parce que des personnes luy avoient fait sçavoir qu'ils se retireroient de sa communion Episcopale, s'il prétendoit recevoir Indicie sans qu'elle eust esté visitée; & il demandoit qu'elle le fust en présence de Marcelline sœur du Saint. Enfin il s'efforçoit aussi de faire voir que Maxime ne devoit point passer pour accusateur.

Indicie ayant sçeu le contenu de cette lettre, quoyqu'elle ne l'eust pas lûe, en apporta une autre à S. Ambroise, par laquelle Syagre mesme qui l'avoit écrite au commencement de ce procès, luy mandoit que Maxime ou de son propre mouvement, ou poussé par d'autres la déferoit comme coupable d'un grand crime. Et elle représentoit que cette seule parole suffisoit pour faire voir que Maxime estoit véritablement son accusateur.

S. Ambroise qui vouloit agir dans cette affaire avec autant de moderation qu'il y avoit eu de précipitation dans le jugement de son confrere, en écrivit à Syagre, non pour luy reprocher une contradiction si manifeste, mais pour luy en demander l'éclaircissement; & Syagre ne pouvant dissimuler ce qu'il avoit écrit si précisément à Indicie, fut réduit pour l'expliquer, à dire que Maxime luy avoit rapporté qu'Indicie estoit accusée d'un crime infame; ce qui estoit tout à fait ridicule.

Cependant Maxime chaudement appliqué à la poursuite de cette instance criminelle, faisoit toutes les actions d'un véritable accusateur. Il pressoit le jugement de l'affaire, taschoit de l'avancer par ses artifices, écrivoit & envoyoit des lettres, & répandoit divers bruits pour exciter l'horreur & l'indignation de tout le monde contre l'accusée. Mais quand S. Ambroise voulut avant que de passer outre, que quelqu'un se déclarast accusateur, Maxime s'o-

pinât dans le refus qu'il fit d'en prendre la qualité; & ce fut en vain que le Saint le pressa sur ce sujet.

Pour les témoins Mercurie & Lea, que ce mesme Saint appelle des personnes tres méprisables par leur condition, & encore plus détestables par leur horrible meschanceté; ceux mesmes qui les avoient amenées avec eux à Milan, avoient esté contraints de les renvoyer; & Theodule avoit pris la fuite, sçachant bien qu'on l'interrogeroit sur un crime que l'on prétendoit qu'elle avoit commis avec René.

Ce n'estoit point là la seule meschante action dont on chargeoit ce miserable; on l'accusoit encore d'avoir abusé d'une servante qui estoit toute preste de le luy soutenir. Et de plus, lorsque S. Ambroise voulut l'interroger luy & Leonce, & s'informer de l'origine de l'affaire, ces deux témoins ne purent s'accorder entre eux, quoyqu'ils fussent venus ensemble à Milan, & qu'ils eussent concerté à loisir toute leur intrigue. Depuis cela, René ayant menacé hautement de s'en aller tout d'un coup luy & les autres, si on les traïsnoit plus long-temps, S. Ambroise se vit obligé d'arrester que l'on jugeroit ce procès le lendemain mesme sans differer davantage. Mais ces fourbes ne comparurent point.

Quoyque la décision de cette affaire ne fust pas fort difficile, n'y ayant ny accusateur ny témoins contre Indicie, S. Ambroise ne laissa pas de faire assembler les Evêques pour la juger avec luy; & il témoigna mesme à Sainte Marcelline sa sœur, que Syagre desiroit qu'Indicie fust visitée en sa présence. Mais cette Sainte rejetant cette proposition, se contenta de donner un témoignage solennel de l'estime qu'elle avoit pour la vertu d'Indicie. Elle ne pouvoit en donner aucun qui fust exprimé en des termes plus avantageux. Car elle déclaroit souhaiter de tout son cœur que JESUS-CHRIST luy donnast part avec cette vierge dans son Royaume.

Pendant toute l'instruction de ce procès, Indicie estoit toujours en la compagnie de Paterne que nostre Saint appelloit sa fille; & la vertu de cette vierge estoit si généralement reconnüe de tout le monde, que son amour pour Indicie estoit une preuve suffisante de l'intégrité de cette accusée, & un puissant préjugé de son innocence. Aussi

lorsque S. Ambroise l'interrogea, la simple parole d'une vierge si exemplaire & si accomplie pouvoit estre considérée comme un ferment. Mais ne se contentant point de parler pour sa justification, elle protesta solennellement qu'elle ne connoissoit rien dans Indicie, qui ne fust tres edifiant & tres éloigné des crimes dont on l'accusoit.

On interrogea encore la nourrice d'Indicie, qui par son âge & par sa condition ne pouvoit ignorer la verité du fait dont il s'agissoit, ny rien dire qui y fust contraire : & elle témoigna aussi qu'elle n'avoit rien veu ny rien sçeu d'Indicie qui fust contre son honneur.

Ensuite de toutes ces procedures, & de tant de témoignages si avantageux à Indicie, les Evesques prononcerent qu'elle n'avoit rien fait qui fist tort à sa virginité ; que Leonce & René demeureroient excommuniés jusques à ce qu'ils se fussent rendus dignes de la misericorde de l'Eglise par une veritable penitence, & qu'ils eussent pleuré amerement leur peché ; & que Maxime pourroit esperer d'estre receu à la communion, pourveu qu'il corrigeast son erreur.

S. Ambroise ayant prononcé ce jugement, le manda aussi-tost à Syagre par une lettre forte & severe ; & il la commence par dire, Que si ceux de Verone se plaignent de quelqu'un en cette rencontre, ce fera plustost de Syagre que de luy, puisqu'ils venoient souvent à Milan fort échauffez contre leur Evesque, & qu'ils en sortoient dans un esprit calme & tranquille ; Que si jusques alors il avoit crû les menaces qu'on luy avoit faites de se séparer de luy en cas qu'il receust Indicie sans estre visitée, il n'y avoit plus lieu de les craindre, puisqu'on l'avoit delivré de la peine qu'il auroit eue à la juger ; & qu'il sçait bien qu'il y a des personnes dans Verone qui ne doutent pas de l'innocence d'Indicie ; mais qu'il trouve fort étrange que cet Evesque souffre qu'on donne la loy à des Evesques, & qu'on leur prescrive les jugemens qu'ils doivent prononcer.

Il luy remontre la faute qu'il a faite d'ordonner la visite d'une vierge sans accusateur & sans témoins suffisans, ces visites estant tres fascheuses à des personnes d'honneur, & d'ailleurs fort incertaines selon le sentiment des plus habiles

les medecins, & selon l'experience ; Que sans en aller rechercher d'anciens exemples, tout le monde sçavoit ce qui estoit arrivé depuis peu de temps à Altine, où une personne de ce sexe ayant esté visitée, & y ayant receu un jugement desavantageux à sa pureté, elle fut exposée depuis à une seconde visite dans Milan mesme, non par son ordre quoy qu'il y fust en ce temps-là, mais par celui de Nicet Secrétaire d'Etat à qui elle appartenoit ; & que la sage femme qu'on ne pouvoit soupçonner ny d'ignorance ny de mauvaise foy, ayant jugé en faveur de sa virginité, la chose ne laissa pas de demeurer toujours indécisé.

En entrant mesme dans la question generale pour résoudre s'il est permis de se servir de cette sorte de moyen, il semble pancher à le rejeter absolument, ou du moins à ne s'en servir que pour celles que la crainte du deshonneur est capable de retenir dans leur devoir plustost que l'amour de la pureté. Saint Augustin son disciple a esté dans le mesme sentiment, & parle de cette épreuve de la chasteté des filles comme d'un moyen fort douteux & fort incertain.

Outre cette lettre, il en écrivit une seconde au mesme Syagre pour se plaindre de luy en ami de l'injure qu'il avoit faite à la virginité en cette occasion ; & pour luy montrer le soin que Dieu a toujours pris de vanger les injures faites à la chasteté, il luy rapporte sur cela toute l'histoire qui est dans les Juges touchant la femme du Levite, & la guerre dont elle fut le sujet. Un autre engagement nous a obligé d'en parler dans la vie de Saint Athanase.

## CHAPITRE X.

### *Dernieres actions du Saint.*

**I**L ne nous reste plus maintenant pour venir à la mort du Saint, qu'à rapporter ses dernieres actions qui sont comme le dernier parfum qu'il a fait monter jusques au thrône du Dieu vivant, avant que de s'offrir à luy en holocauste par son dernier sacrifice.

Ce Saint estoit alors plus rempli de merites que chargé d'années, & on pouvoit esperer raisonnablement que Dieu le conserveroit encore long-temps pour le service de son



Eglise, lorsqu'il fit voir en cette année 397. qu'il avoit jugé à propos de ne pas differer plus long-temps la recompense de ses travaux apostoliques.

*Aug. Epist.*  
112.

L'amour qu'il avoit pour Dieu augmentoit de jour en jour dans son cœur, & il brûloit d'une soif ardente de le posséder autant qu'il en estoit capable. Il avoit une sainte impatience de voir cette majesté divine en la maniere qu'elle se communique à ses enfans dans le royaume des cieux, en rassasiant leur desir par la manifestation de sa gloire. Il y avoit déjà plusieurs années qu'il avoit desiré de mourir aussi-tost après son frere Satyre, croyant qu'il luy estoit avantageux d'estre dégagé des liens du corps pour estre avec JESUS-CHRIST, & ne croyant pas estre du nombre de ceux à qui il est necessaire de demeurer en cette vie pour le bien de leurs freres, parce qu'il ne se jugeoit utile à personne, & estoit persuadé que la mort luy seroit avantageuse en ce qu'il ne pecheroit plus. Ainsi il demandoit à Dieu d'estre promptement délivré des miseres de cette vie. Car ce luy estoit un grand sujet de gemissement, dit Paulin, de considerer que l'avarice qui est la racine de tous les maux, croissoit tous les jours de plus en plus dans les hommes, & particulièrement dans les personnes établies en autorité; de sorte que comme ils faisoient ou renversoient toutes choses pour de l'argent, il n'y avoit rien de plus penible que de traiter avec eux en leur recommandant des affaires de justice ou de charité. Ce desordre estoit la cause de tous les maux qui estoient venus fondre sur l'Italie; les choses y empiroient à chaque moment; & le renversement general de tout l'Empire d'Occident en fut le funeste effet quelque temps après.

*Paulin. vit.*  
*Ambros.*

Saint Ambroise obtint donc par ses prieres de mourir en un âge assez peu avancé, & merita mesme pour sa consolation de connoître par avance le temps de sa mort, qu'il marqua à ses disciples en leur disant qu'il seroit encore avec eux jusques à Pasque.

Peu de temps avant sa mort on découvrit qu'un des serviteurs du Comte Stilicon, qui après avoir esté délivré de la possession du Démon demouroit dans la Basilique Ambrosienne, ayant esté fort recommandé par son maistre, falsifioit des lettres en vertu desquelles ceux qui traitoient

avec luy, estoient élevez à la dignité de Tribun; & il estoit si manifestement convaincu de ce crime, que l'on avoit mesme déjà arresté ceux qui alloient exercer cette charge après s'en estre fait pourvoir. Mais lors qu'il fut question de faire le procès à ce malheureux, son maistre Stilicon le tira d'affaire, & ne voulut pas qu'il fust puni. Il relascha mesme les prisonniers par l'intercession de Saint Ambroise, qui luy rémontra qu'ils avoient esté surpris par les artifices de son serviteur contre lequel le Saint faisoit de tres grandes plaintes. Mais la chose n'en demeura point là. Car ce saint Eveque ayant fait chercher ce faussaire dans le temps qu'il estoit de la Basilique Ambrosienne, & l'ayant fait venir devant luy, après l'avoir interrogé & reconnu qu'il estoit coupable de ce crime énorme, il prononça sa sentence par ces termes de Saint Paul; *Il faut qu'il soit livré à Satan pour mortifier sa chair*, de peur qu'il ne commette encore à l'avenir de pareils excés. Et dans le mesme moment, ce Saint n'ayant point tout à fait achevé de prononcer ces paroles, le malin esprit commença à mettre en pieces ce miserable domestique de Stilicon. Paulin qui estoit témoin de ce miracle dit que tous les assistans en furent remplis de crainte & d'admiration tout ensemble. Et en effet il n'y avoit rien qui pût faire éclater davantage la sainteté de cet homme apostolique. Car si Saint Jean Chrysostome a relevé le merite de Saint Paul par le pouvoir absolu qu'il avoit sur le Démon, se servant de luy dans le chastiment du Corinthien incestueux aussi souverainement que les Juges & les Magistrats se servent du ministere des bourreaux pour l'execution de leurs arrests; Saint Ambroise avoit fait paroître en cette occasion autant d'autorité que cet Apôtre, faisant rentrer le Démon dans le corps de ce faussaire qui en avoit esté delivré par les prieres de l'Eglise. Le grand credit de son maistre Stilicon allié de l'Empereur Honoré, General de ses armées, & premier Ministre de ses Estats pouvoit bien soustraire ce sceleerat à la severité des loix, & luy procurer l'impunité de son crime; mais il ne pouvoit pas le garantir du zele de Saint Ambroise. Et ce Saint voyant l'abus que ce miserable avoit fait de sa guerison après avoir esté délivré de la possession du malin esprit, crut que cette humiliation luy estoit absolument necessaire, & le livra par la seule puissance de sa pa-

*1. Cor. 5.*

*Chrysost. hom.*  
*mil. 25. ad*  
*pop. An-*  
*tioc.*

role à Satan dont il s'estoit rendu l'organe en commettant des fauffetez si préjudiciables à tout l'Empire Romain.

Que si cette grande action fut une marque de son zele apostolique, il fit voir vers ce temps-là des effets de sa bonté & de sa douceur, aussi-bien que du pouvoir que Dieu luy avoit donné sur les Démons. Car Paulin ajoûte qu'en ces jours-là mesme on vit plusieurs Démoniaques gueris & purifiez par l'imposition de ses mains, & par son simple commandement. Et au lieu que Saint Martin receut la correction d'un Ange, & vit quelque diminution dans le don qu'il avoit de faire des miracles pour avoir eu un peu trop de condescendance dans l'affaire des Ithaciens, on peut remarquer au contraire que Saint Ambroise qui ressuscitoit les morts, & chassoit les Démons aussi-bien que luy, fit voir dans les derniers jours de sa vie cette effusion de sa sainteté par l'operation des miracles.

Il arriva aussi en ce mesme temps que Nicet qui estoit tellement affligé de gouttes qu'il ne pouvoit presque jamais paroître en public, s'estant approché de l'autel pour recevoir les Sacremens, & ayant jetté un grand cri parce que le Saint luy avoit marché sur le pied sans y penser, il entendit une voix qui luy disoit; *Allez, vous vous porterez bien désormais.* Et l'effet suivit de si près cette parole, que quand le saint Evesque rendit l'ame, cét homme attestoit avec larmes qu'il n'avoit jamais ressenti aucune douleur aux pieds depuis ce temps-là. Ainsi ce qui auroit esté la douleur d'un autre fut sa guerison, & l'attouchement passager de Saint Ambroise en cette partie affligée, qui naturellement n'estoit propre qu'à augmenter son mal, luy valut incomparablement mieux que les secours de la medecine dont il avoit épuisé inutilement les remedes.

Nous avons l'obligation à Paulin secretaire de Saint Ambroise de nous avoir conservé la memoire de tant de miracles dont la relation ne se trouve nulle part ailleurs, & dont il peut rendre à toute la posterité un témoignage d'autant plus fidele que Dieu luy avoit fait la grace de les voir de ses propres yeux; ce qui ne se rencontre que tres rarement dans les plus considerables auteurs des premiers siecles. Ce que nous pouvons recueillir de tant d'actions extraordinaires de ce Saint, est qu'après que les Empereurs l'avoient reveré

comme le plus grand Evesque de leur siecle, & que les Tyrans mesmes avoient eu une profonde veneration pour sa vertu, Dieu avoit voulu luy rendre un témoignage éclatant par une visible anticipation des recompenses qu'il luy préparoit dans le ciel, & faire connoître à toute la terre la perte qu'elle estoit sur le point de faire d'un si aimable consolateur de tous ses maux.

C'est ce qui arriva encore plus particulièrement peu de jours avant sa mort. Car nous apprenons de Paulin, que Saint Ambroise estant déjà arresté au lit par la maladie dont il mourut, cét Historien qui écrivoit l'explication du Pseaume 43<sup>e</sup> que le Saint luy dictoit, vit toute sa teste couverte de feu en un instant en forme d'un petit bouclier, & que cette flamme entra insensiblement dans sa bouche, comme un maistre qui veut entrer dans sa maison; ce qui ayant rendu son visage plus blanc que la neige, il revint quelque temps après à son estat naturel. Paulin qui estoit témoin de ce miracle en fut tellement étonné qu'il demeura immobile, & ne se trouva plus en estat d'écrire ce que le Saint luy dictoit, qu'après que cette vision eut commencé à disparoître. Il se souvenoit néanmoins parfaitement bien de ce que le Saint luy dictoit d'un passage de l'Ecriture, parce que quelque malade que fust Saint Ambroise, il ne cessa point durant tout ce jour-là ou de dicter, ou d'écrire; & ne put néanmoins avec tout cela achever l'explication de ce Pseaume. Paulin qui avoit esté le spectateur de ce grand miracle, en fit part au Diacre Caste avec lequel il demouroit, & qui prenoit soin de ses besoins; & il apprit des instructions de cét homme plein de la grace de Dieu, & de la conformité qu'il luy montra entre cét événement & ce qu'on lit au commencement des Actes des Apostres, que cette vision estoit une marque sensible de la descente du Saint Esprit sur Saint Ambroise.

On voit encore dans l'explication de ce Pseaume, qui est venue jusques à nous, qu'elle est demeurée imparfaite, & qu'il y manque quelques versets. Mais ce que nous en avons, doit estre leu avec une veneration particuliere, puisque le Saint estoit si plein de Dieu quand il l'a dictée, que sa sainteté rejallit de son cœur sur son visage, comme un gage de la gloire dont il alloit estre couronné dans peu de temps.

## CHAPITRE XI.

*Maladie & mort de Saint Ambroise.*Paulin. vit.  
Ambros.

**A**PRÈS que le Saint eut sacré un Evêque de Pavie, dont Paulin ne rapporte pas le nom, il tomba dans une grande maladie qui fut la fin & le remede general de toutes les infirmités de son corps, puisqu'elle le fit passer à une vie plus heureuse. Dès que Stilicon sceut qu'il estoit arrêté au lit, il en craignit l'évenement par la consideration des interets de tout l'Empire, & dit que si un si grand homme venoit à mourir, toute l'Italie estoit menacée d'une ruine generale. Ce Politique n'avoit pas le don de prophetie, mais la fuite ne fit que trop voir la verité de cette prédiction; & il parut que la subsistance & la conservation de l'Etat dépendoit en quelque maniere de la vie de S. Ambroise, qui n'auroit pas esté moins venerable aux Gots & aux Vandales, qu'il l'avoit esté jusques alors aux autres ennemis de l'Empire, si Dieu luy eust prolongé ses jours.

Cette veüe de Stilicon ne fut pas seulement une marque de respect, ny une louange passagere: mais ensuite d'un témoignage si authentique, ayant fait assembler ceux d'entre les plus considerables & les plus nobles de la ville de Milan, qu'il sçavoit avoir la plus grande part à l'amitié de S. Ambroise, il les engagea en partie par menaces, & en partie par des persuasions douces & civiles, d'aller trouver ce Saint pour le porter à demander à Dieu qu'il le laissât vivre encore quelque temps. Mais quand ils luy en firent la proposition, il fit cette réponse digne de son extraordinaire sagesse; *J'ay vescu parmi vous d'une maniere qui m'empesche d'avoir honte de vivre encore quelque temps; & je ne crains pas aussi de mourir, parce que nous avons affaire à un bon maistre.* S. Augustin ayant appris cette réponse si pleine de sagesse & de pieté, en admiroit toutes les paroles, & leur donnoit de grandes louanges, comme n'estant pas possible de rien dire de plus juste & de mieux compassé sur ce sujet. Car pour entrer dans son véritable sens, en disant qu'il ne craignoit pas de mourir, parce que nous avons

affaire à un bon maistre, il vouloit montrer que l'extreme pureté de ses mœurs ne causoit en luy aucune enflure de cœur, ny aucune présomption: & en disant qu'il avoit vescu parmi eux d'une maniere qui l'empeschoit d'avoir honte de vivre encore quelque temps, il parloit selon l'idée & la connoissance du jugement que les hommes pouvoient porter de luy en qualité d'homme. Car comme il connoissoit la severité & la rigueur avec laquelle Dieu nous doit juger, il témoignoit avoir moins de confiance en ses merites qu'en la bonté du Seigneur, à qui il disoit tous les jours dans sa priere; *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.*

Dans ce temps mesme de la maladie du Saint, Caste, Poleme, Venere, & Felix qui estoient alors Diacres, estant tous ensemble au bout de la galerie où il estoit couché, pour conferer de celui qu'il faudroit Ordonner Evêque en sa place après sa mort, & ayant prononcé le nom de Saint Simplicien qui estoit un Prestre de Milan fort âgé, quoy qu'ils en parlassent d'une voix si basse qu'ils ne se pouvoient entendre qu'à peine les uns les autres, le Saint qui estoit couché dans l'autre extremité de la galerie, comme s'il eust esté present à leur entretien, & qu'il eust approuvé le choix qu'ils faisoient de ce Prestre, dit en s'écriant par trois fois; *Il est vray qu'il est fort vieux, mais c'est un homme de bien.* Ils furent si surpris & si épouvantés de cette parole, qu'ils prirent la fuite à l'instant mesme. Cependant il n'eut point d'autre successeur après sa mort que ce vieillard qu'il avoit nommé par trois fois pour Evêque de Milan; Venere dont nous venons de parler, succeda ensuite à Simplicien; Felix estoit Evêque de Boulogne dans le temps que Paulin écrivoit la vie de S. Ambroise; & Caste & Poleme qu'il avoit nourris comme les fruits d'un excellent arbre, continuèrent de faire la fonction de Diacre dans l'Eglise de Milan.

Ainsi S. Simplicien fut nommé Evêque par son suffrage, comme S. Athanase l'avoit esté le mesme siècle par S. Alexandre, & le Clergé & le peuple de Milan firent en cette rencontre par le respect qu'ils eurent pour le saint Prelat, ce que les Alexandrins avoient fait pour honorer le jugement de leur Evêque. C'est ce mesme Simplicien que nous avons veu avoir eu tant de part à la conversion de S. Augu-

stin, par le soin qu'il avoit pris d'éclaircir ses doutes dans des conférences, & qui avoit souvent rapporté à ce saint Docteur ce qu'il avoit luy-mesme ouï dire à un certain Platonicien, qu'il falloit écrire en lettres d'or dans les lieux les plus eminens des Eglises le commencement de l'Evangile de S. Jean.

Bassien Evêque de Lodi fut aussi un de ceux qui assistèrent S. Ambroise dans l'extrémité de sa maladie : & comme il estoit autour de son lit, & prioit avec luy dans ces momens si précieux & si importans, il vit nostre Seigneur JESUS-CHRIST qui venoit à luy avec un visage tout riant; & le Saint mourut peu de jours après une vision si consolante. C'estoit de la bouche de Bassien mesme que Paulin avoit appris cette particularité.

La ferveur de son amour s'augmentoît visiblement à mesure que les forces de son corps s'affoiblissoient. Et le jour mesme qu'il mourut depuis environ onze heures du jour jusques au moment qu'il rendit l'ame, il pria toujours les bras étendus en forme de croix avec une tres grande édification des assistans qui voyoient le mouvement de ses lèvres sans entendre ce qu'il disoit.

Honorat Evêque de Verceil s'estant couché dans un appartement d'en haut pour y prendre quelque repos, ouït une voix qui l'appelloit par trois différentes fois, en luy disant; *Levez-vous promptement, & hastez-vous, parce qu'il s'en va partir.* Estant donc descendu au lieu où le Saint estoit couché, il luy donna le corps de nostre Seigneur, & dès que S. Ambroise l'eust receu il rendit l'esprit, en emportant avec luy en l'autre monde un si excellent viatique; afin, dit Paulin, que son ame ayant esté nourrie & fortifiée par ce divin aliment, jouïst dans le Ciel de la conversation des Anges dont il avoit mené la vie pendant qu'il estoit sur la terre, & de la compagnie d'Elie avec lequel il avoit un si grand rapport, n'ayant jamais apprehendé, non plus qu'Elie, de parler aux Roys & aux plus redoutables puissances de la terre, par la considération de la crainte de Dieu dont il estoit tout penetré.

*Eclairciss.* Cette mort arriva, comme nous croyons, la 57<sup>e</sup> année de sa vie, la nuit du vendredy au samedy saint, comme on le peut tirer des paroles de Paulin, qui dit que son corps fut

fut porté dans la grande Eglise dès devant le jour, qu'il y demeura durant la nuit qu'on veilla pour la feste de Pasque, & qu'on le leva le jour que le Dimanche commença à luire. Il semble donc y avoir esté depuis le samedy dès devant le jour, jusques au dimanche au matin. Ce qui est certain, est qu'on a toujours pris le samedy pour le jour de sa mort, puisqu'à moins de cela le 4. d'Avril ne se rencontre point avec Pasque, ny dans cette année, ny dans celles qui sont un peu devant, ou un peu après.

Voilà quelle fut l'heureuse fin de l'un des plus grands & des plus saints Evêques que l'Eglise ait jamais nourris dans son sein depuis les Apostres; & qui a fait voir par toutes les démarches de sa vie Episcopale ce que peut un seul homme pour la sanctification des autres, lorsqu'estant visiblement appelé de Dieu il luy garde une fidelité inviolable dans les fonctions de son ministere. Il a rempli tous les devoirs d'un deffenseur de la Foy, d'un destructeur des heresies, d'un arbitre des Roys & des Empereurs, d'un conservateur de la pureté des vierges, d'un protecteur des veuves & des orphelins, d'un pere des pauvres, d'un consolateur des miserables. On l'a toujours veu ferme & intrépide dans les plus perilleuses occasions, moderé dans les honneurs, également incapable d'aigreur & de crainte, élevé au dessus de toutes les choses du monde, solidement humble dans l'operation des miracles, uniforme dans toutes ses actions, & parfaitement semblable à soy-mesme. La providence ne l'a engagé dans une infinité de combats, que pour l'en faire sortir victorieux sans effusion de sang. Il a accompagné sa force d'une sagesse incomparable, & a soutenu sa sagesse par une force plus qu'humaine. Il a eu pour l'Eglise un amour tendre, perseverant, invariable; exposant sans cesse sa vie pour la conservation de ses droits, & employant continuellement ses veilles, ses sueurs, & ses travaux pour faire regner JESUS-CHRIST dans le cœur de ses enfans. Sa charité l'a rendu accessible aux plus petits, en mesme temps que la grandeur de son ame faisoit trembler devant luy les grands du monde; & il a esté généralement aimé & estimé des uns & des autres, parce que son unique ambition estoit de les rendre dignes de servir fidelement son divin maistre. Ayant puisé sa doctrine dans

l'école du saint Esprit qui avoit presidé à son Ordination par une effusion extraordinaire de graces & de lumieres, il a formé un grand nombre de saints Evesques pour le gouvernement de plusieurs Eglises d'Italie; & ses écrits aussi bien que ses actions instruisent encore tous les jours les predicateurs de l'Evangile, & fournissent aux plus celebres Pasteurs d'excellentes regles pour leur conduite. Enfin tous ceux qui aimeront veritablement l'Eglise, & luy souhaitent des Pasteurs dignes de porter la qualité de successeurs des Apostres, ne luy en pourront jamais desirer de plus accomplis, qu'en demandant à Dieu qu'il en donne à son Epouse dans ces derniers temps, qui meritent d'estre comparez à S. Ambroise.

## CHAPITRE XII.

*Diverses apparitions de S. Ambroise le jour de ses funerailles; & quelque temps après sa mort.*

*Paulin.*

CETTE mort qui estoit une affliction sensible pour l'Eglise de Milan, n'empescha point que l'on ne celebrast le Baptesme à l'ordinaire; mais on reconnut en ce jour-là mesme quel infatigable ouvrier on venoit de perdre, puisque cinq Evesques qui s'employèrent dans l'administration de ce Sacrement, eurent bien de la peine à faire tous ensemble ce qu'il avoit accoustumé de faire tout seul.

Dieu qui s'est toujours plû à se communiquer aux ames simples & innocentes, & qui dans le temps de S. Cyprien révéloit à de petits enfans la persecution dont l'Eglise estoit menacée, choisit encore des enfans pour leur découvrir la gloire de leur saint Evesque. Plusieurs d'entre eux le virent au sortir des fonts où ils venoient de recevoir le Sacrement de Baptesme. Les uns disoient qu'il estoit assis dans sa chaire & sur son throsne Episcopal; les autres le montrant du doigt à leurs peres assûroient qu'ils le voyoient se promener; mais ceux qui n'avoient pas les yeux de l'ame aussi purs que leurs enfans, ne pouvoient appercevoir ce que ces petits assûroient de voir d'une maniere sensible, & la plupart témoignoient qu'ils voyoient une étoile sur son corps.

Lorsque le saint jour du dimanche de Pasque commença à paroître, & que les divins Sacremens furent achevez, (c'est à dire, ou les ceremonies ordinaires de la nuit de Pasque, ou peut-estre le sacrifice de l'autel offert sur le corps du Saint) comme l'on commençoit à lever son corps pour le porter à la Basilique Ambrosienne où il fut enterré, une troupe de Démons se mit à crier si hautement qu'il les tourmentoit, que l'on ne pouvoit supporter le bruit qu'ils faisoient par leurs plaintes & leurs hurlemens. Et ce ne fut pas seulement à Milan, mais en plusieurs différentes provinces que l'on entendit sur ce sujet des cris effroyables qui estoient autant de preuves du merite & de la sainteté de S. Ambroise; & ces miracles duroient encore lorsque Paulin écrivoit sa vie.

On voyoit aussi des hommes & des femmes venir en foule apporter leurs mouchoirs & leurs linges pour les faire toucher en quelque maniere au corps de ce Saint. Car il y avoit une foule innombrable de toute sorte de sexe & d'âge, & de la plus haute condition, qui accouroient de tous costez pour honorer la pompe de ses funerailles; & ce concours n'estoit pas seulement réduit au zele des Chrétiens, mais les Juifs & les Payens venoient aussi en prendre leur part. Neanmoins les nouveaux baptisez qui marchaient en fort bel ordre à la teste du convoi, faisoient la plus considerable partie d'une ceremonie si éclatante.

Le jour mesme de sa mort le Saint apparut dans l'Orient à des personnes d'une vie sainte, priant avec eux, & leur imposant les mains. Et cela parut par une lettre qui luy en avoit esté écrite de ces lieux-là, comme s'il eust encore esté en vie; & ayant esté recetie par son successeur Simplicien, elle fut conservée dans le Monastere de Milan avec sa date, dont la lecture fit voir qu'elle avoit esté écrite le jour mesme de sa mort.

Paulin témoigne aussi avoir appris de Zenon Evesque de Florence, que le Saint ayant promis à ses citoyens dans le dernier voyage qu'il y avoit fait, de les venir visiter souvent, on le voyoit après sa mort prier à l'autel de la Basilique Ambrosienne qu'il avoit fait bastir en leur ville. Et lorsque Radagaïse l'assiegeoit, & que les Florentins avoient perdu toute esperance de la deffendre, s'estant apparu à

un de leurs habitans dans la maison où il s'estoit retiré autrefois pendant qu'il fuyoit la persécution d'Eugene, il luy promit qu'ils seroient tout à fait libres & hors de crainte le lendemain; ce qui fit reprendre cœur à tout le monde. Et en effet Stilicon estant venu au secours le jour suivant avec toute son armée, il remporta la victoire sur les assiegeans. Panophie qui estoit une Dame de Florence, avoit appris cette particularité à Paulin qui a pris le soin d'en informer toute la posterité.

Ce ne fut pas seulement en cette rencontre que S. Ambroise voulut faire voir le soin qu'il prenoit encore après sa mort des interests de l'Empire Romain dont il avoit esté si souvent le protecteur pendant sa vie. Dès l'année 398. qui suit immédiatement sa mort, Mascezel qui commandoit l'armée Romaine en Afrique contre son frere Gildon, ne voyant plus aucune esperance de sauver, ny luy ny ses troupes, parce que n'ayant que cinq mille hommes il n'estoit point en estat de soutenir l'effort de 70. mille dont l'armée de Gildon estoit composée, il vit en songe S. Ambroise tenant un baston à la main; & ce General s'estant jetté à ses pieds avec un profond respect, le Saint frappa la terre avec son baston en un endroit qu'il luy marquoit précisément, & luy dit par trois fois, *Icy, icy, icy*; pour luy faire comprendre qu'au bout de trois jours il remporteroit la victoire dans le mesme lieu où il avoit bien voulu s'apparoistre à luy. Et ce fut sur l'assurance de cette révelation, qu'ayant donné la bataille il termina heureusement cette guerre, & en sortit victorieux comme le Saint luy avoit prédit.

Oros. l. 7. c.  
38.  
Marcellin.  
Chron.

Orose rapporte la mesme chose presque en mesmes termes; & Marcellin témoigne aussi que Mascezel demeura victorieux par le secours de S. Ambroise, & par l'avertissement qu'il en avoit reçu en songe. Et il n'est pas necessaire que ces deux auteurs ne l'ayent écrit que sur la foy de Paulin. Car Mascezel de la bouche duquel Paulin l'avoit appris à Milan, l'avoit encore raconté à beaucoup de Prelats d'une autre province, dont le récit l'avoit confirmé tout de nouveau dans la créance d'un fait si miraculeux. Et comme il dit qu'il estoit alors dans une province qu'il distingue clairement de Milan, c'estoit sans doute dans l'Afrique

où ce secretaire de S. Ambroise a esté tres certainement. C'estoit mesme par l'ordre de S. Augustin qu'il avoit écrit cette histoire; & il la luy a adressée. Outre que Mascezel ayant vaincu en Afrique, il est vray-semblable que ceux d'Afrique furent les premiers à qui il raconta de quelle maniere il avoit deffait la nombreuse armée de Gildon.

Lorsque l'on apporta à Milan les Reliques des Saints Martyrs Sisinne & Alexandre peu de mois après la mort de S. Ambroise, ce Saint apparoissant à un Evêque de Dalmatie, l'avertit de se trouver à leur entrée dont il luy marqua le jour, en l'assurant qu'il y recouvreroit la vetie, ce qui arriva. Eclairciss.

Mais on vit encore des miracles d'un autre genre pour la punition de quelques personnes qui offensoient la memoire du Saint, & le blessoient dans sa réputation; & Paulin a crû les devoir recueillir avec les autres, disant que Dieu les avoit permis tant pour la correction de ceux qui estoient sujets à la médisance, que pour faire louer sa grace dans son Saint, & pour faire voir la verité des paroles de l'Ecriture qui menace d'exterminer & de perdre ceux qui médissent en secret de leur prochain.

Un Prestre de l'Eglise de Milan, mais Africain de naissance, nommé Donat, outrageant par ses médisances la memoire de ce saint Evêque dans un festin où il estoit avec quelques personnes de pieté, qui n'avoient que de l'aversion & de l'horreur pour la malignité de sa langue, jusques à se séparer de luy, il reçut en un instant une tres dange-reuse blessure, & fut porté ensuite par les mains des autres du lieu où il estoit tombé par terre, sur son lit d'où il ne sortit que pour estre conduit au tombeau.

Paulin témoigne avoir veu de ses propres yeux la mesme chose arrivée dans Carthage. Car mangeant un jour à la table de Fortunat Diacre d'Aurele, avec Vincent de Colossite & Maurane Evêque de Bolite, & racontant cette histoire de la mort funeste de Donat à quelques autres Evêques, à quelques Diacres, & à Maurane qui médisoit aussi-bien qu'eux de S. Ambroise, tout le monde fut surpris de voir que Maurane éprouva sur le champ en sa personne l'accomplissement de la prophetie que l'on luy disoit d'un autre, ayant esté mortellement blessé dans cet instant



574 LA VIE DE S. AMB. LIVRE IX. CHAP. XII.  
mesme dans le lieu où ils estoient, porté sur son lit, & de  
là dans la maison où il logeoit, & ce ne fut que pour y  
mourir.

La conduite de ces personnes qui médisoient de S. Am-  
broise fait assez voir que les plus éminentes vertus sont ex-  
posées aux morsures envenimées de la calomnie, & que  
ceux qui ont eu de la haine contre les Saints sans aucun  
sujet pendant qu'ils vivoient, nourrissent cette animosité au  
fond du cœur jusqu'après leur mort. Mais le chastiment  
exemplaire de ces calomniateurs montre en mesme temps,  
que comme Dieu aime tendrement ses amis, il considère  
aussi comme ses propres injures les outrages que l'on fait  
à leur réputation, & ne réserve pas toujours jusques à la  
fin des siècles à faire ressentir à leurs ennemis, que ce n'est  
pas sans sujet que l'écriture l'appelle le Dieu des vangean-  
ces.



LA VIE  
DE SAINT AMBROISE  
ARCHEVESQUE DE MILAN,  
DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.  
LIVRE X.  
Où l'on commence à représenter son esprit  
& sa morale.

CHAPITRE I.

*Respect & amour du Saint pour l'Eglise.*



VOYQUE le caractère de l'esprit de S. Am-  
broise paroisse assez dans toutes ses actions, &  
qu'il n'y en ait aucune qui ne fasse voir la pu-  
reté de ses lumieres, la grandeur & l'élevation  
de son ame au dessus de toutes les choses du  
monde, & l'éminence de sa sainteté, nous avons crû nean-  
moins que cet ouvrage seroit imparfait, si nous ne taschions  
d'entrer dans sa vie interieure comme dans un divin sanc-  
tuaire, pour y découvrir la racine & le principe de tant de  
rares vertus qui nous l'ont fait admirer jusques icy comme  
un chef-d'œuvre de la grace.

Entre tous les mysteres dont Dieu luy avoit donné l'in-  
telligence, il luy avoit fait connoistre particulièrement le

Ambros. 1.  
2. Comment.  
10 Luc. c. 2.

plus grand de tous ses ouvrages, qui est son Eglise; parce qu'il l'avoit choisi de toute eternité pour en estre le pere & le deffenseur. Ce Saint en cherchoit l'origine dans le Paradis terrestre, & il sçavoit que cét édifice spirituel, qui ne trouveroit sa dernière perfection que dans le Ciel, lorsqu'il seroit consommé dans la gloire, occuperait jusques à la fin des siècles le zele des hommes apostoliques, & l'activité des Anges. Ce n'est pas sans sujet, dit-il, que Moÿse nous représente Dieu agissant comme avec des mains corporelles pour former Adam & Eve. Dés qu'il a commandé que le monde fust fait, le monde a esté fait à l'instant mesme; & l'Ecriture nous marque qu'il a esté formé & entièrement achevé par une seule parole. Mais quand il s'est agi de raconter la création de l'homme, ce Prophete s'est mis en peine de nous représenter les mains de Dieu occupées en quelque maniere de ce travail. Et quand je fais réflexion sur les œuvres qu'il a faites avec tant d'art & d'industrie, je me sens contraint de concevoir dans cét endroit de la Genese quelque chose de plus que ce que j'y lis d'abord. Mais l'Apostre vient à mon secours pour me tirer de mon doute, & me donne l'intelligence de ces paroles que je ne concevois point; *Cét os est tiré de mes os, & cette chair de ma chair; & elle s'appellera femme, parce qu'elle a esté tirée de son mari.* & il m'en a decouvert le sens par la révelation du S. Esprit, quand il a dit; *Ce Sacrement est grand. Quel Sacrement? Le voicy; De deux qu'ils estoient, ils deviendront une mesme chair. C'est pourquoy l'homme abandonnera son pere & sa mere pour s'attacher à sa femme.* Et il dit encore au mesme endroit; *Que nous sommes les membres de son corps, formés de sa chair & de ses os.* Quel est ce mari pour lequel nous abandonnons nostre pere & nostre mere? L'Eglise qui s'est assemblée des nations idolatres pour former un mesme corps, quitte son pere & sa mere: & c'est pour cela que David luy dit en esprit de Prophetie; *Oubliez vostre peuple & la maison de vostre pere.* Et quel est cét homme pour l'amour duquel elle doit renoncer à ses proches? sinon peut-estre celuy dont il est dit; *Il est venu après moy un homme qui a esté préféré à moy, parce qu'il estoit avant moy.* Car c'est luy qui s'est endormi, qui s'est reposé, & qui s'est levé, parce que le Seigneur l'a soutenu. Et quelle est cette coste dont

nous

nous avons esté formez, sinon une source de vie? Car lorsqu'un soldat luy perça le costé avec une lance, il en sortit aussitost de l'eau & du sang qui fut répandu pour la vie du monde. Cette vie du monde n'est autre chose que la coste de JESUS-CHRIST qui est le second Adam. Car Adam le premier homme a esté créé avec une ame vivante; & le second Adam a esté rempli d'un esprit vivifiant. JESUS-CHRIST est le second Adam, & sa coste est la vie de l'Eglise. Nous sommes donc les membres de son corps, tirez de sa chair & de ses os. Et il parloit peut-estre de cette coste quand il disoit; *J'ay reconnu qu'une vertu est sortie de moy.* C'est cette coste qui est sortie de JESUS-CHRIST sans aucune diminution de son corps; car c'est une coste spirituelle & non corporelle. Or l'esprit ne souffre point de division; mais il distribue ses dons à chacun ainsi qu'il luy plaist. C'est cette Eve qui est la mere de tous les vivans; Car lorsque vous entendez dire dans l'Evangile; *Que l'on cherche parmi les morts celuy qui est vivant,* cette expression vous fait entendre que ceux qui sont sans JESUS-CHRIST sont morts n'estant point participans de sa vie, parce que JESUS-CHRIST est la vie. L'Eglise est donc la mere des vivans, que Dieu a édifiée sur le fondement des Apostres & des Prophetes, dont JESUS-CHRIST luy-mesme est la principale pierre de l'angle.

Que Dieu vienne donc, continue nostre Saint, qu'il édifie la femme, je parle d'Eve qui a esté la coadjutrice d'Adam, & de l'Eglise qui est celle de JESUS-CHRIST, non que ce divin Sauveur ait besoin d'aucun secours, mais parce que nous-mesmes nous implorons son assistance, & desirons d'acquiescer la grace de JESUS-CHRIST par le moyen de l'Eglise. C'est maintenant qu'elle est édifiée, qu'elle est formée, qu'elle est figurée, & qu'elle est créée. Et c'est pour ce sujet que l'Ecriture employe une nouvelle expression, en disant que nous sommes édifiés sur le fondement des Apostres & des Prophetes. Et cette maison spirituelle s'éleve présentement pour former un ordre de saints Prestres.

Venez donc, Seigneur, édifiez cette femme, édifiez cette ville, & que vostre serviteur vienne avec vous. Car je vous croy lorsque vous dites; *C'est luy qui me bastira une ville.* Voilà la femme qui est la mere de tout le monde;

DDdd

voilà cette maison spirituelle; voilà la ville qui vivra éternellement, parce qu'elle ne sçait ce que c'est que mourir. Car c'est la ville de Jérusalem que l'on voit présentement sur la terre, mais qui sera un jour enlevée au dessus d'Elie qui n'a esté qu'un seul homme. Elle sera enlevée au dessus d'Enoch dont la mort ne se trouve pas dans l'Écriture, parce qu'il a esté enlevé de peur que la malice ne changeast son cœur: au lieu que l'Eglise est aimée de JESUS-CHRIST en qualité de son Epouse, pleine de gloire, sainte, sans souillure, & sans ride. Et n'est-il pas plus à propos que tout le corps de JESUS-CHRIST soit transporté un jour dans le Ciel, qu'un seul particulier à qui Dieu a fait cette grace? Car voilà quelle est l'espérance de l'Eglise. Elle sera ravie certainement, elle sera enlevée, elle sera transportée dans le Ciel. Elie a esté enlevé dans un chariot de feu, & l'Eglise fera aussi enlevée. Si vous ne m'en croyez pas, croyez-en S. Paul dans lequel JESUS-CHRIST mesme a parlé; *Nous serons emportez*, dit-il, *dans les nuées pour aller au devant de JESUS-CHRIST au milieu de l'air; & ainsi nous vivrons pour jamais avec le Seigneur.* Dieu envoie donc plusieurs fortes de personnes pour l'édification de cette ville. Il y envoie des Patriarches, il y envoie des Prophetes, il y envoie l'Archange Gabriel, il y députe une infinité d'AnGES; & une grande troupe de l'armée celeste loüe Dieu, parce que cette ville est sur le point d'estre édifiée. Plusieurs luy font envoyer, mais il n'y a que JESUS-CHRIST seul qui la bastit. On peut dire néanmoins que JESUS-CHRIST n'y est point seul, parce que son pere y est avec luy. Et quoyqu'il n'y ait que luy seul qui l'édifie, néanmoins il ne s'attribüe point à luy seul cette grace & cet avantage. Nous lisons dans l'Écriture, que pour bastir le temple de Salomon qui estoit la figure de l'Eglise, il y avoit 70. mille massons qui portoient des fardeaux sur leurs épaules, 80. mille tailleurs de pierres, & trois mille six cens directeurs de cet édifice. Que les Anges viennent pour ce grand ouvrage; qu'ils soient des tailleurs de pierres de ce bastiment spirituel; qu'ils taillent ce que nos âmes, qui en sont les pierres, ont de superflu; qu'ils ostent & aplanissent tout ce qu'elles ont d'inégal & de raboteux. Qu'il y vienne aussi des porte-fais,

1. Thessal.  
4. v. 17.

Luc. 1.

puisqu'il est dit des fideles; *Qu'on les portera sur les épaules.* *Isai. 60.*

## CHAPITRE II.

*Le Saint représente à son peuple les avantages de la communion de l'Eglise.*

SAINTE Ambroise ayant esté choisi de Dieu pour estre le dispensateur des richesses de l'Eglise, & l'œconome de ses délices spirituelles, il ne faut pas s'étonner de ce que voulant inspirer à ses enfans un saint dégoût des voluptez passageres, & des festins où regne le desordre & l'intemperance, il ait fait servir son éloquence à représenter à ses auditeurs les avantages que l'on reçoit dans la communion de l'Eglise. Si vous voulez manger, dit-il, si vous voulez boire, venez au banquet de la sagesse qui invite tout le monde à haute voix, en disant; *Venez, mangez le pain que je vous donne, & beuvez le vin que je vous ay préparé.* Si vous vous plaidez à entendre les cantiques que l'on a coûtume de chanter pour réjouir ceux qui se trouvent dans l'assemblée des festins, écoutez l'Eglise qui vous exhorte, & qui chante non seulement dans les Cantiques, mais dans les Cantiques des Cantiques ces paroles si agreables; *Mangez, mes chers amis, beuvez & enyvez-vous, mes freres.* Mais cette yvresse nous rend sobres, & produit plustost la grace qu'elle n'est un effet d'intemperance. Elle est la joye de l'ame, & ne fait pas chanceler le corps. Vous n'avez pas sujet de craindre que vous manquiez dans l'Eglise ny d'agreables odeurs & de parfums, ny de viandes délicieuses, ny de diverses fortes de breuvages, ny d'illustres compagnons de table, ny de ministres qui vous servent avec toute l'honnesteté & la bienveillance possible. Qu'y a-t-il de plus noble que JESUS-CHRIST qui sert & qui est servi dans le festin de l'Eglise? Attachez-vous étroitement à son costé; unissez-vous à Dieu mesme; & ne dédaignez point une table que JESUS-CHRIST a choisie en disant; *Je suis entré dans mon jardin, ma sœur, mon épouse, j'ay moissonné ma myrrhe avec mes parfums, j'ay mangé mon pain avec mon miel.* Le festin de l'Eglise est dressé dans un jardin, c'est à dire

Lib. 1. de  
Abel &  
Cain c. 5.  
Prov. 9.  
7. 5.

Cant. 5.

» dans le Paradis, où estoit Adam avant qu'il eust commis  
 » aucun peché. Eve estoit assise à cette table avant qu'elle  
 » eust produit & enfanté la faute dont elle s'est rendue cou-  
 » pable. C'est là que vous moissonnez la myrrhe, c'est à  
 Rom. 6.  
 Ps. 103.  
 » dire la sepulture de JESUS-CHRIST, afin qu'estant enseveli avec  
 » luy par le Baptesme pour mourir au peché, vous ressuscitez com-  
 » me il est ressuscité des morts. C'est là que vous mangerez de  
 » ce pain qui fortifie le cœur de l'homme. Vous gousterez  
 » de ce miel qui adoucira les conduits de vostre gosier. Vous  
 » boirez du vin meslé avec du lait, c'est à dire où la beauté  
 » & la sincerité se trouveront jointes, soit parce que la simpli-  
 » cité y est toute pure, soit parce que la grace s'y rencontre  
 » sans aucune tache pour la remission des pechez, soit parce  
 » qu'elle nourrit ses enfans du lait de ses consolations; afin  
 » qu'estant sevez des délices de la terre, ils arrivent à la ple-  
 » nitude d'un âge parfait. O Israël, que la maison de Dieu est  
 Baruch.  
 3. 7. 24.  
 » grande, & que le lieu de sa possession est d'une vaste étendue!  
 » Il est grand, & n'a point de bornes; il est haut, & sa gran-  
 » deur n'a point de limites..... Ce sera donc dans cette mai-  
 » son que vous vous rassasierez de viandes & de breuvages  
 » spirituels, afin de vous mettre en estat de ne plus souffrir  
 » ny de faim ny de soif à l'avenir. Car quiconque y mange,  
 » mange jusques à se rassasier, & quiconque y boit, boit jus-  
 » ques à s'enivrer.

Mais de peur que ces sentimens si pleins de consolation ne laissent encore dans l'esprit des pauvres quelque crainte d'estre exclus de cette grace par la consideration de leur indigence, le Saint leur fait perdre cette pensée basse & charnelle, en leur remontrant en plus d'un endroit de ses ouvrages, que l'Eglise est une mere commune qui ouvre indifferemment son sein à tous ses enfans, & qui n'exclut de ses biens spirituels ny les riches, ny les pauvres.

C'est ce que nous pouvons remarquer dans l'explication qu'il fait de ces paroles de David, qui demandant audience à toutes les nations du monde, s'adresse sans distinction aux hommes de la terre, & aux grands du monde, aux riches & aux pauvres. David use de ce langage, dit-il, pour montrer qu'il appelle tous les hommes. Car quel est l'homme de la terre, sinon le Fils de l'Homme? Et quel est l'homme spirituel, sinon celui qui porte la qualité d'enfant

de Dieu? L'un est composé de chair & de sang, & engendré par la volupté de l'homme; l'autre a tiré sa naissance de Dieu mesme. Il y en a dans l'Eglise qui sont riches en toute sorte de paroles & de sciences; il y en a d'autres qui ne possèdent aucuns de ces biens, mais qui estant pauvres à cet égard ne laissent pas d'estre riches & abondans en graces, parce que le pauvre a crié, & le Seigneur l'a exaucé. Au contraire il y a des riches qui sont superbes, & des pauvres qui sont humbles. Tous sont appellez à l'Eglise, afin que tous soient rachetez par JESUS-CHRIST. Les malades y trouvent un medecin; les personnes saines y acquierent de la sagesse; les captifs y rencontrent un redempteur; & ceux qui jouissent de la liberté un digne remunerateur de leurs bonnes œuvres. L'écriture sainte édifie tout le monde. Chacun y trouve ou la guerison de ses blessures, ou l'affermissement de ses merites. Et cette égale vocation du riche & du pauvre dans l'exhortation de David, nous invite à garder entre nous une espee d'humilité & d'égalité, afin que d'une part le riche ne regarde pas le pauvre avec dédain & avec mépris, & que de l'autre le pauvre ne porte pas d'envie au riche, mais qu'une mesme grace les unisse l'un & l'autre, parce que nostre divin Sauveur estant riche s'est fait pauvre, afin d'estre également le Sauveur des pauvres & des riches.

Il s'étend encore agreablement sur cette matiere en un autre endroit, lorsqu'ayant comparé l'Eglise à une vigne, il dit que les échallats qui en soutiennent tous les seps, & qui les égalent en cela les uns aux autres, nous enseignent qu'il faut conserver l'égalité dans l'Eglise, afin que ceux qui possèdent des richesses, ou qui sont établis en dignité, ne s'élevent point par l'orgueil, & que les pauvres & les personnes les plus méprisables par la bassesse de leur condition ne se laissent point abatre & ne tombent point dans le desespoir. Il faut, dit-il, qu'ils jouissent tous dans l'Eglise d'une mesme liberté, & qu'on leur rende à tous la mesme justice & la mesme grace. C'est pour ce sujet que la tour de cette vigne spirituelle est bastie au milieu d'eux, pour proposer de toutes parts les exemples de ces divins laboureurs & de ces pescheurs spirituels qui ont mérité d'estre élevez jusques au comble & à la plus haute forteresse des

» vertus Chrétiennes; afin que ces modeles éclatans soient  
 » capables d'élever l'affection de nos ames, & qu'au lieu de  
 » les laisser ramper dans leur basse nature, il n'y ait au-  
 » cun de nous dont l'esprit ne s'éleve aux choses du Ciel, &  
 » ne se mette en estat de pouvoir dire avec confiance; *Nostre*  
 » *droit de bourgeoisie est dans le Ciel.* C'est pour cet effet qu'afin  
 » que les orages & les tempestes du siècle ne soient pas capa-  
 » bles de faire pancher & tomber par terre cette vigne spiri-  
 » tuelle, elle embrasse tous ceux qui sont autour d'elle com-  
 » me par autant de clavicles & de cercles, qu'elle fait  
 » d'actions de charité; & elle trouve son repos dans leur  
 » union. C'est donc la charité qui nous unit aux choses d'en  
 » haut, & qui nous fait porter la teste jusques dans le Ciel.  
 » *Car quiconque demeure dans l'amour, Dieu demeure en luy, &*  
 » *luy en Dieu.* Et c'est ce qui a fait dire à JESUS-CHRIST,  
 » *Demeurez en moy & moy en vous. Comme la branche de la vi-*  
 » *gne ne scauroit porter de fruit d'elle-mesme, mais qu'il faut qu'elle*  
 » *demeure attachée au sep; ainsi vous n'en pourrez porter aucun, si*  
 » *vous ne demeurez en moy. Je suis le sep de la vigne, & vous*  
 » *en estes les branches.*

Il fait encore une autre réflexion sur cette union de tous  
 » les membres de l'Eglise, en disant; Qu'il n'y a pas de con-  
 » gregation qui ne tire son nom de quelque pays particulier  
 » auquel elle est redevable de sa naissance, comme les Egyp-  
 » tiens, les Ethiopiens, les Syriens, les Juifs, les Arabes por-  
 » tent chacun le nom de leurs provinces, & de leurs terres;  
 » mais que comme estant assemblez de plusieurs peuples dif-  
 » ferens nous ne pouvions porter le nom d'une seule nation;  
 » n'ayant point de nom particulier sur la terre, nous en  
 » avons receu un du Ciel, de sorte que nous nous appellons  
 » le peuple de JESUS-CHRIST.

Mais ce ne sont pas nos actions exterieures qui nous font  
 » meriter ce nom; nous n'en sommes dignes qu'autant que  
 » nous demeurons dans la charité & dans l'unité de l'Eglise,  
 » qui fait que nous luy sommes unis & à tous ses membres. Et  
 » comme les peuples qui sont fideles à leurs Princes, entrent  
 » dans leurs interests, & prennent part à la prosperité de  
 » leurs armes, & aux avantages qu'ils remportent de la def-  
 » faite de leurs ennemis; ainsi les Chrétiens qui sont le peu-  
 » ple de Dieu, s'interessent dans les biens & dans les maux de

l'Eglise leur sainte mere. L'Eglise, dit nostre Saint, est le «  
 modele de la justice; & tout le monde y a droit. Elle prie «  
 en commun, elle agit en commun, elle est tentée en com- «  
 mun. On y voit une vicissitude de persecutions; & quoy- «  
 qu'elle paroisse tomber quelquefois en défaillance comme «  
 me la lune, neanmoins il n'est pas possible qu'elle défaille en- «  
 tierement. Elle peut bien se couvrir de quelques ombres; «  
 mais elle ne peut pas manquer, parce qu'encore qu'elle «  
 souffre du déchet par la mort de ceux qui luy sont enlevez «  
 dans la persecution, neanmoins cela ne sert qu'à luy faire «  
 acquérir sa plenitude par la constance genereuse de ses Mar- «  
 tyrs, afin qu'estant devenue plus illustre par les victoires de «  
 ceux de ses enfans qui versent le sang pour JESUS-CHRIST, «  
 elle répande dans tout le monde une plus grande abondan- «  
 ce de lumiere par sa devotion & par sa foy. C'est en elle «  
 que l'on voit accomplir cette prédiction du Patriarche Ja- «  
 cob, que *Zabulon habitera le long de la mer*, afin qu'estant «  
 hors de peril il considere les naufrages de ceux qui peris- «  
 sent autour de luy, & qu'il les voye flotter par les diffe- «  
 rentes agitations de la mer orageuse de ce monde qui se «  
 laisse emporter à tous les vents des opinions humaines, pen- «  
 dant qu'il demeure ferme & immobile dans la racine de «  
 la Foy, afin d'estre semblable à l'Eglise qui est si sainte & «  
 si sacrée, qui estant fondée & enracinée dans la Foy con- «  
 sidere les tempestes des heretiques, & les naufrages des «  
 Juifs, parce qu'ils ont renié le divin pilote qui s'estoit char- «  
 gé de leur conduite. Elle habite donc le long des flots, «  
 mais elle n'en est point agitée, & elle se trouve plustost en «  
 disposition de secourir les miserables, que d'estre elle-mes- «  
 me exposée au peril; de sorte que si ceux qui sont tour- «  
 mentez par la violence des tempestes veulent se réfugier au «  
 port, l'Eglise est toute preste de les recevoir comme un ve- «  
 ritable port de salut, & d'étendre, s'il faut ainsi dire, ses «  
 bras, pour offrir son sein si tranquille & si paisible à ceux «  
 qui sont exposez aux perils, & pour leur montrer un lieu où «  
 ils se puissent retirer en seureté. Les Eglises sont donc en «  
 ce monde comme des ports de mer qui environnent tous «  
 les rivages, & qui s'offrent d'elles-mesmes à toutes les «  
 personnes agitées par la tempeste, pour leur dire qu'il «  
 y a un lieu de refuge tout prest pour recevoir les fideles,

Philipp.  
3. 7. 20.

1. Joan.  
4. v. 15.

Joan. 15.  
v. 4. 5.

Enarrat.  
in Ps. 36.

l. 1. de  
Offic. c.  
29.  
l. 4. in  
Hexam.  
c. 2.

où les vaisseaux battus des vents peuvent se mettre à l'abry.

Que si ceux qui sont frappez de choses exterieures, considerent la vaste étendue des Royaumes & des Empires, les Chrétiens doivent estre particulièrement touchez d'estre renfermez dans le corps de JESUS-CHRIST, qui a renfermé tous les Empires du monde dans une seule domination, afin de favoriser l'établissement de son Eglise par toute la terre quand il est venu au monde. C'est ce que nostre Saint fait voir admirablement, en expliquant ces paroles de David, qui dit que *Dieu a fait cesser les guerres dans tout l'univers*. Avant que l'Empire Romain, dit-il, se fust répandu dans tout le monde, non seulement les Roys de chaque ville se faisoient la guerre les uns aux autres, mais les Romains mesmes estoient souvent exposez à l'agitation des guerres civiles. Marius avoit livré la bataille à Cinna; & le sang Romain avoit esté répandu dans l'un & l'autre parti. Sylla se souleva ensuite & troubla la victoire de Marius par de nouvelles guerres civiles. Lepidus & Sertorius se revolterent après cela contre l'Empire Romain. Cesar attaqua Pompée, & excita la fureur des Gaulois contre les armes Romaines. Après avoir deffait le vieux Pompée, il surmonta son fils dans l'Espagne. Je ne diray rien des Triumvirs, qui d'ennemis estant devenus amis, s'emporterent ensuite à des tumultes & à des actes d'hostilité les uns contre les autres. Je ne parleray pas non plus de ce que la mer a esté souillée du sang des Romains dans la bataille d'Actium. Ce qui fut la cause que comme on estoit fatigué de cette longue & funeste suite de guerres civiles, on défera l'Empire Romain à Jules Cesar; & par ce moyen on vit cesser tant de batailles intestines. L'avantage que l'on a tiré de cette paix a esté que les Apostres ont esté envoyez utilement par tout l'univers, Dieu leur ayant dit, *Allez, enseignez toutes les nations*. Les Royaumes mesme qui sembloient estre separez de toute communication par des montagnes barbares, leur donnerent un passage libre, comme les Indes à S. Thomas, & la Perse à S. Matthieu. Mais afin qu'ils pussent parcourir une plus vaste étendue de pays, Dieu répandit par tout le monde la puissance de l'Empire Romain à la naissance de l'Eglise, & fit cesser les contestations

tions des esprits, & la division des royaumes & des provinces par la paix qu'il leur donna. Ce fut ainsi que des hommes qui vivoient sous un seul Empire sur la terre, apprirent à reconnoître humblement l'empire absolu d'un Dieu tout puissant, par la Foy qu'ils embrasserent, & dont ils firent une profession publique.

Aussi un Prophete appelle l'Eglise *une couronne de gloire*, & la joye de toute la terre, d'autant qu'elle couronne JESUS-CHRIST qui est son chef; parce que, comme dit nostre Saint, il n'estoit point en estat d'estre couronné d'une autre maniere. Car le Patriarche Joseph a eu la couronne de la chasteté, S. Paul celle de la Justice, S. Pierre celle de la Foy. Chaque vertu a eu sa couronne. JESUS-CHRIST seul a eu la couronne de la gloire que l'Eglise luy a donnée. Toutes les couronnes sont renfermées dans celle-là qui ne fait pas seulement partie d'une couronne particuliere, mais qui en est l'éclat & la gloire, & la récompense de toutes sortes de couronnes.

Enfin il n'y a personne qui ne doive préférer la qualité de membre de l'Eglise à tous les avantages imaginables, en considerant ce que dit nostre Saint, que c'est attaquer JESUS-CHRIST mesme que d'attaquer son Eglise, parce que JESUS-CHRIST est ou offensé ou honoré dans le moindre des fideles, comme il l'a déclaré luy-mesme par ces paroles de l'Evangile; *Autant de fois que vous avez rendu ces devoirs de charité aux moindres de mes freres, c'est à moy mesme que vous les avez rendus*. Et comme il n'y a point de Chrétien qui n'espere un jour d'estre enlevé dans le Ciel, il n'y en a aussi aucun qui ne doive regarder avec joye l'Eglise comme un chariot dont JESUS-CHRIST est le conducteur, & qui luy est destiné pour ce grand voyage.

### CHAPITRE III.

*Veneration du Saint pour les saintes Ecritures. Il en recommande la lecture à tous les Chrétiens.*

ENTRE tous les thresors spirituels qui composent les richesses de l'Eglise, S. Ambroise n'en connoist point de plus rares & de plus précieux que le corps de JESUS-



CHRIST, & le livre des divines Ecritures; & c'est par cette consideration qu'il la regarde comme la mystique Bethel, & comme une maison de pain, parce qu'elle nourrit ses enfans de cét aliment celeste.

Offon. 7. in  
Pf. 118.

Dans l'Offi-  
ce du saint  
Sacrement.

Matth.  
4. v. 4.

1. 4. Com-  
ment. in  
Luc. 6. 4.

On a recueilli ailleurs les plus beaux endroits de ses ouvrages touchant le mystere de l'Eucharistie. Nous en rapporterons icy quelques-uns de ceux où il represente la parole de Dieu comme l'aliment & la force de nos ames. Il en cherche la matiere dans la réponse que JESUS-CHRIST fit au Démon qui le tentoit de changer les pierres en pains. Car il eut recours à l'Ecriture pour repousser l'attaque de cét ennemi si insolent, en luy disant; *Il est écrit, l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* Voyez-vous, dit S. Ambroise, quelles fortes d'armes il employe pour deffendre l'homme de la malignité spirituelle de son ennemi, & pour le couvrir & l'environner de toutes parts contre les attrait & les amors de l'intemperance? Car il n'use point de son pouvoir absolu, & n'agit pas souverainement comme Dieu, parce que cette maniere d'agir m'auroit esté inutile; mais comme homme il employe pour sa deffense un moyen qui luy est commun avec nous, afin que son ame estant appliquée à se nourrir de la lecture des livres saints, il ne se mette pas en peine de la faim corporelle, & trouve son aliment dans la parole divine. C'est par le desir de cét aliment que Moysé ne se mettoit plus en peine de manger du pain. C'est par l'ardeur violente de ce mesme desir qu'Elie n'a pas ressenti la faim & l'incommodité que luy pouvoit causer un tres long jeufne. En effet quiconque est assez heureux pour estre le disciple du Verbe Divin, ne peut plus avoir aucun desir d'un pain terrestre & materiel, estant rassasié de la substance solide d'un pain celeste, les choses de Dieu estant indubitablement préférables à celles qui ne sont qu'humaines, & les biens spirituels à ceux du corps. Il est donc juste que ceux qui sont touchez de l'amour de la veritable vie, souhaitent ce pain qui fortifie le cœur des hommes par une substance insensible.

C'est ce qui fait encore dire à nostre Saint, qu'il n'y a rien de plus beau & de plus avantageux à nostre ame, que de detremper, s'il faut parler ainsi, sa secheresse par les

entretiens des divines Ecritures, & de faire qu'elles descendent sur nous comme une rosée: *Lors donc, dit-il, que vous serez assis pour manger avec le Prince, considerez quel est ce Prince, & estant entré dans ce Paradis si délicieux, & admis au festin de la sagesse, considerez avec attention ce qui sera servi devant vous. L'Ecriture est ce festin de la sagesse.* Autant qu'elle contient de livres, ce sont autant de services que l'Eglise vous présente. Faites une réflexion particuliere sur les mets qui composent chaque service, & après cela portez y la main, afin d'exécuter dans vostre conduite & dans vos œuvres les choses que vous lisez, ou que vous avez receües de la part de Dieu, & de faire paroistre dans vos actions la grace qu'il vous a faite.

Mais comme il ne suffit pas de se nourrir si l'on ne digere les viandes qui sont passées dans l'estomac; aussi les nourritures les plus solides que les Chrétiens ont receües ou par la prédication de l'Evangile, ou par la lecture des livres saints, ne les doivent pas seulement occuper dans le temps qu'ils écoutent ou qu'ils lisent cette divine parole; mais nostre Saint veut qu'ils les fassent passer dans la substance de leur ame par une continuelle meditation. Repassez, dit-il, continuellement dans vostre esprit nuit & jour les divines Ecritures, parce que si vous consultez un Juif & un Docteur de l'ancienné Loy, il ne vous pourroit rien répondre qui ne soit tiré de ce que contiennent ces livres saints. On ne parle nullement dans leurs synagogues des affaires temporelles; ils se succedent continuellement les uns aux autres, de peur qu'il ne se trouve dans leurs assemblées quelque vuide & quelque intervalle pendant lequel on cesse de s'occuper de cette divine parole; & vous, Chrétien, qui avez JESUS-CHRIST pour maistre, vous ne faites que dormir; & ne craignez-vous pas que l'on dise de vous, *Ce peuple ne m'honore pas mesme des lèvres?* Car au moins le Juif l'honore des lèvres; mais vous ne l'honorez pas mesme en cette maniere sensible & exterieure. Que si le cœur de ce peuple qui l'honore des lèvres est éloigné de Dieu, comment le vostre pourroit-il en estre proche, puisque vous ne l'honorez pas mesme des lèvres? Jusques à quand vous laisserez-vous occuper entierement du sommeil?

Offonar.  
19. in  
Psal. 118.

Isai. 29.  
Matth.  
15.

» des affaires temporelles, de l'inquietude de cette vie, du  
 » soin des choses de la terre? Partagez du moins vostre  
 » temps entre Dieu & le monde; & puisque vous ne pouvez  
 » pas toujours vous appliquer aux affaires de ce siècle, & que  
 » les tenebres de la nuit vous en ostent le moyen, occupez-  
 » vous de Dieu, trouvez vos délices dans la priere, chantez  
 » des Pseaumes afin de ne vous point endormir, dérobez  
 » quelque chose à vostre sommeil par un larcin qui soit utile  
 » à vostre ame; allez à l'Eglise dès le matin; offrez à Dieu  
 » les prémices de vostre devotion; & après cela s'il se trou-  
 » ve quelque nécessité de vous engager dans les affaires du  
 » siècle, rien ne vous empeschera de luy dire, *Mes yeux se*  
 » *sont adressez à vous avant le jour pour méditer vostre Loy; &*  
 » *allez faire vos affaires en assurance. Que c'est une chose*  
 » *agreable de commencer la journée par des Hymnes & des*  
 » *Cantiques, & par les beatitudes que vous lisez dans l'Evan-*  
 » *gile! Quel bonheur pour vous de vous mettre en estat de*  
 » *recevoir la benediction de la parole de JESUS-CHRIST,*  
 » *& de faire en sorte que dans le temps mesme que vous la*  
 » *repassez par vostre esprit & par vostre bouche comme*  
 » *un agreable cantique, vous vous exerciez à la pratique de*  
 » *quelque vertu, afin d'éprouver en vous-mesmes le merite*  
 » *de la benediction de Dieu!*

Mais la parole de Dieu n'a pas seulement la solidité du  
 pain pour la nourriture de nos ames, elle a aussi la douceur  
 du miel; & nostre Saint se plaît à nous en faire concevoir les  
 innocentes délices, en expliquant ces paroles du Psalmiste;  
*Que voz oracles me sont doux! Ils le sont plus que le miel ne l'est*  
*à ma bouche.* C'est avec raison, dit-il, que le Prophete at-  
 tribue une si grande douceur à ces oracles divins, parce  
 qu'ils nous enseignent la rémission de nos pechez, la vie eter-  
 nelle, & la resurrection des morts, dont la prédication a  
 adouci dans nos ames toute l'amertume de cette mort si  
 cruelle qui doit durer éternellement. *Ils sont,* dit David,  
*plus doux que le miel ne l'est à ma bouche.* Et parce que vos  
 paroles ont commencé de nous estre si douces & si agrea-  
 bles, vous dites à l'Eglise; *Mon Epouse, un rayon de miel*  
*coule de vos lèvres.* Nous apprenons de Salomon ce que  
 c'est qu'un rayon de miel; & il entend par cette figure

un discours doux & agreable. Certes ce rayon est excellent, « *Prov. 16.*  
 & l'Eglise y trouve une nourriture délicieuse qui a le goust «  
 & l'odeur d'un miel tiré de l'abondance spirituelle de plu- «  
 sieurs Prophetes, comme d'autant de différentes abeilles. «  
 C'est de ce miel dont l'Epouse dit dans le Cantique; *J'ay* « *Cant. 5.*  
*mangé mon pain avec mon miel, j'ay bû mon vin avec mon lait.* «  
 Le discours mystique des divines Escritures est comme un « *Ps. 103.*  
 pain qui fortifie le cœur de l'homme, & c'est comme la « *v. 17.*  
 force de la parole. Mais le discours moral qui nous porte à «  
 la pratique de la vertu, est beaucoup plus doux & plus ten- «  
 dre, parce que l'interieur de nostre ame se nourrit avec «  
 plaisir de ces sortes d'entretiens qui regardent la conduite «  
 de nos mœurs. Car comme le miel adoucit l'amertume de «  
 nostre bouche, qui estoit un effet ou de l'ardeur de la fièvre, «  
 ou de quelque autre maladie; ainsi les cœurs qui sont abba- «  
 tus par la tristesse de la penitence, s'adoucisent par ces «  
 discours tendres dont l'Escriture est toute pleine pour re- «  
 gler les mœurs des Chrétiens. Le miel coule des lèvres «  
 des predicateurs, lorsque les membres de nostre ame, qui «  
 estoient brisez par des chûtes & des ruines funestes, sont «  
 gueris par ces paroles tirées des livres saints. Car il y a «  
 une grande difference dans la force & dans la chaleur de la «  
 parole de Dieu, aussi-bien que dans celle du vin; & le lait «  
 est une figure de la netteté & de l'éclat des discours spiri- «  
 tuels. *Mangez, mes chers amis, dit la sagesse, beuvez & en-* «  
*yvrez-vous.* Que cette yvresse est avantageuse qui fait que «  
 l'ame s'emporte à de saints excès pour pratiquer des actions «  
 d'une excellente vertu avec un plaisir extreme, afin qu'estant «  
 dégagée de toute sorte d'inquietude, elle trouve sa joye «  
 dans ce vin si délicieux! Que l'yvresse de cette table spi- «  
 rituelle est avantageuse! Enfin *que la coupe de ce vin qui* «  
*enyvre saintement est agreable!* Mais vous avez encore ces «  
 paroles en un autre endroit des Pseaumes; *Remplissez d'eau* « *Ps. 124.*  
*ses ruisseaux, faites fructifier ses plantes;* parce que lorsque la «  
 terre est trempée & comme enyvrée par cette pluye ce- «  
 leste, on y voit ordinairement germer les semences, & les «  
 fruits se multiplier: ainsi lorsque la parole de Dieu comme «  
 une pluye qui tombe du Ciel, a enyvré, s'il faut ainsi dire, les «  
 veines de nostre terre, c'est à dire les puissances de nostre ame «

par le ministère de la predication, elle y fait naître les affections & les desirs d'un très grand nombre de différentes vertus, & elle y fait croître les fruits de la foy & d'une devotion sainte; de sorte que ce n'est pas sans sujet que l'on peut dire en cette rencontre, *Vous avez visité la terre, & vous l'avez enyvrée.* Car la sagesse divine l'a visitée en couvrant d'un corps humain pour la guérison des malades, & elle l'a enyvrée de la grace spirituelle, pour combler de plaisirs & de délices ceux qui estoient dans l'inquietude & dans le trouble.

Saint Ambroise se représente encore la parole de Dieu comme un feu celeste qui purifie nos ames, & les remplit d'une sainte ardeur pour leur rendre aimables toutes les actions de piété. C'est ainsi qu'il explique cet endroit du Psalmiste, *Vostre parole est toute brûlante, & vostre serviteur l'aime uniquement;* & qu'après avoir demandé quel est le feu que JESUS-CHRIST est venu allumer dans le nouveau Testament, il répond que c'est celui qui devoit embraser par l'ardeur de la connoissance de Dieu les plus secretes affections de nos ames, qui devoit faire brûler la foy & la devotion dans le cœur des hommes, & y allumer le desir de la vertu. Jeremie representoit la chaleur de ce feu divin quand il disoit, *qu'il y avoit un feu dont la flamme brûloit dans ses os.* Cleophas & cet autre disciple qui marchaient le jour de Pâques avec JESUS-CHRIST depuis la ville de Jerusalem jusques à une bourgade prochaine, estoient embrasés du feu de ses discours celestes quand ils se disoient l'un à l'autre; *N'est-il pas vray que nostre cœur estoit tout brûlant dans nous, lors qu'il nous expliquoit les Ecritures?* Ce feu donc n'est autre chose que la parole de JESUS-CHRIST, feu vraiment salutaire, qui en nous communiquant sa sainte chaleur ne brûle que nos pechez. C'est ce feu allumé sur un bon fondement qui éprouve l'or apostolique. C'est par ce feu que l'argent des mœurs ou des œuvres se purifie. C'est par ce feu que ces pierres précieuses acquierent un nouvel éclat, au lieu qu'il consume l'herbe & la paille. Il a donc la vertu de purifier nostre ame, & de détruire l'erreur. Ce qui a fait dire à ce divin maître, *Vous estes déjà purs à cause de la parole que je vous ay dite.* C'est ce feu qui brûle devant le Seigneur, n'étant pas possible d'estre en la presence de Dieu à moins que

d'avoir conçu en soy-mesme l'ardeur de la devotion. Allumez ce feu dans vostre ame afin que la lumiere de JESUS-CHRIST y éclate. Le buisson que voyoit Moysé estoit tout brûlant de ce feu, & ne se consumoit pas. Car la parole de Dieu ne brûle que pour corriger la conscience du pecheur, & non pour le détruire & pour le perdre. Ce feu amortit & éteint ordinairement le funeste embrasement des flammes materielles. Enfin les trois jeunes Hebreux étant brûlés de ce feu ne purent ny craindre ny ressentir l'effet de cette fournaise ardente dans laquelle on les avoit jettez. Ce n'est donc pas sans sujet que ce fidele serviteur témoigne un si grand amour pour la parole de Dieu qui est si brûlante, qui fait entrer la charité dans nos ames, & qui en bannit la crainte.

Mais comme cette parole est formée par l'opération du Saint Esprit qui est descendu sur les Apostres sous la figure des langues de feu, & que JESUS-CHRIST avoit promis comme une eau celeste; il ne faut pas s'étonner que Saint Ambroise qui estoit si sçavant dans l'intelligence des Ecritures, ait employé ces différentes comparaisons pour en recommander l'usage. Car pour l'inspirer à un Evêque, il luy dit, *Que l'Écriture Sainte est une mer qui a des sens fort interieurs & fort cachez; que l'on y trouve les enigmes & les plus profonds mysteres des Prophetes; & que plusieurs fleuves y sont entrez.* Il y en a quelques-uns, dit-il, dont l'eau est très douce & très claire; il s'y trouve aussi des fontaines d'eau vive, qui rejallissent jusques dans la vie éternelle: il y a des discours aussi excellens que des rayons de miel, & des sentimens agréables qui rafraichissent leurs auditeurs comme par une espece de breuvage spirituel, & qui leur font ressentir la douceur des maximes d'une Morale salutaire. Vous voyez donc en combien de differens fleuves les Ecritures saintes sont partagées. Vous y trouverez dequoy rassasier vostre soif avec ordre, ce qu'il vous en faudra boire d'abord, ce que vous en devez lire ensuite, & ce que vous en devez réserver pour la fin de vostre repas spirituel. Recueillez-y cette eau celeste dont JESUS-CHRIST est la source, & qui est celle dont on se sert pour louer Dieu. Recueillez de plusieurs endroits cette eau que l'on puise dans les écrits des Prophetes, comme la pluye

» tombe des nuées. Quiconque amasse l'eau qui coule du  
 » sommet des montagnes, ou qui la puise dans des sources, &  
 » l'attire jusques à foy, la fait ensuite descendre sur les autres,  
 » comme la rosée tombe des nuës. Remplissez-en donc le  
 » sein & la capacité de vostre ame, afin que vostre terre en  
 » soit trempée, & qu'elle soit arrosée par ces fontaines do-  
 » mestiques. Quiconque lit beaucoup l'Ecriture Sainte, & en  
 » possède l'intelligence, s'en remplit luy-mesme; & après s'en  
 » estre rempli il en arrose les autres, selon cette parole de  
 » l'Ecriture; *Lorsque les nuées sont remplies, elles répandent l'eau*  
 » *sur la terre.*

#### CHAPITRE IV.

*Que selon Saint Ambroise l'Eglise seule possède l'intelligence des  
 Ecritures, & que les Heretiques en corrompent le sens.*

**C**OMME il n'y a rien de plus divin que la parole de  
 Dieu, aussi son intelligence demande des ames puri-  
 fiées, & des oreilles spirituelles; & nostre Saint nous ap-  
 prend qu'il n'en faut pas chercher hors de l'Eglise. Car  
 plusieurs, dit-il, croient avoir cette intelligence & ces  
 oreilles interieures, & ne les ont nullement. Tous ceux qui  
 sont dans l'Eglise ont cet avantage; mais ceux qui sont hors  
 de l'Eglise n'y ont point de part.

C'est pour ce sujet qu'il compare les baisers des Juifs à  
 ceux de Judas qui n'a baisé JESUS-CHRIST que des lé-  
 vres, sans avoir aucune affection pour luy, comme le culte  
 des Juifs n'estant que purement exterieur n'est nullement  
 agreable à Dieu qui se plaint dans un Prophete, que ce  
 peuple l'honore des levres, mais que son cœur est fort éloigné de  
 luy. Celuy, dit nostre Saint, qui n'a ny la foy ny la charité,  
 est incapable de donner aucun baiser à JESUS-CHRIST.  
 Car le baiser exprime la violence de l'amour; & où il n'y a  
 point d'amour, il n'y a ny foy ny affection, dont la douceur  
 des baisers est la figure. L'Eglise au contraire ne cesse pas  
 de baiser les pieds de JESUS-CHRIST; & c'est pour cela  
 que dans le Cantique des Cantiques elle ne demande pas  
 seulement un baiser, mais plusieurs; parceque, comme Marie  
 Magdelaine cette sainte femme, elle s'applique à entendre  
 tous les discours de ce divin Sauveur; elle écoute toutes ses  
 paroles,

paroles, lorsque l'on lit l'Evangile & les Prophetes; & elle  
 les conserve fidelement dans son cœur. L'Eglise est donc  
 la seule qui a des baisers à donner à JESUS-CHRIST en  
 qualité de son Epouse. Car les baisers sont comme le gage  
 de l'affection conjugale, & le privilege du mariage. Et com-  
 ment se pourroit-il faire que les Juifs eussent des baisers à  
 donner à JESUS-CHRIST, eux qui ne croient point en  
 luy, & qui ne sont pas persuadez qu'il soit encore venu au  
 monde?

Mais les Juifs ne sont pas les seuls qui sont privez de l'in-  
 telligence des Ecritures; les heretiques qui se vantent de la  
 posséder n'en ont que l'écorce, & ne penetrent point dans  
 leur veritable sens, parce qu'ils n'ont ny la foy ny la charité.  
 Il est visible que le seul defaut de charité qui se trouve en  
 eux, suffit pour les convaincre de n'entendre pas le veritable  
 sens des Ecritures, parceque la charité seule en est la clef,  
 & qu'elles se reduisent toutes à cette divine vertu. Mais ils  
 auroient tort de prétendre de connoître les livres saints,  
 lorsqu'ils les corrompent par leurs pernicieuses interpreta-  
 tions, & qu'ils sont comme des vers qui rongent, percent,  
 & divisent insensiblement ce precieux vestement de JESUS-  
 CHRIST. L'Evangile, dit nostre Saint, est écrit à Theo-  
 phile, c'est à dire, à celuy qui aime Dieu. Si vous aimez  
 Dieu, c'est à vous que ce livre est écrit; si c'est à vous qu'il  
 est écrit, recevez ce present que vous fait un Evangeliste;  
 & gardez fidelement au fond de vostre ame ce gage si pre-  
 cieux de vostre ami. *Gardez par le Saint Esprit qui habite en*  
*nous le dépôt qui vous a esté confié.* Ayez soin de le considerer  
 & de l'examiner souvent. La fidelité est la premiere dispo-  
 sition que nous devons garder à l'égard des gages qui nous  
 ont esté confiez; mais il y faut joindre la diligence, de peur  
 que les vers ou la rouille ne les détruisent. L'Evangile est un  
 excellent gage, mais prenez garde que les vers ou la rouille  
 ne le mangent dans vostre ame. Les vers le mangeront, si  
 après l'avoir leu comme il le faut lire, vous ne croyez pas  
 ce qu'il en faut croire. Les heretiques sont des vers, Photin  
 est un ver, Arius est un ver. Quiconque separe le Verbe  
 d'avec Dieu, en déchire le vestement. Photin déchire ce  
 vestement en lisant ainsi le commencement de l'Evangile de  
 Saint Jean; *Au commencement estoit le Verbe, & le Verbe estoit*

„ avec Dieu, & Dieu estoit. Car pour conserver ce vestement  
 „ dans son entier il faut lire, & le Verbe estoit Dieu. Quicon-  
 „ que separe JESUS-CHRIST d'avec Dieu, déchire aussi ce  
 „ vestement. C'est le déchirer que de lire ainsi; *La vie eter-*  
 „ *nelle consiste à vous connoître, vous qui estes le seul Dieu verita-*  
 „ *ble, si l'on n'y joint aussi la connoissance de JESUS-CHRIST.*  
 „ Car la vie eternelle ne consiste pas seulement à connoître  
 „ le Pere comme un veritable Dieu, mais pour posseder la vie  
 „ eternellement durable il faut aussi connoître que JESUS-  
 „ CHRIST est Dieu de Dieu, & veritable Fils d'un Dieu  
 „ veritable. C'est un ver qui ronge ce vestement que de con-  
 „ noître JESUS-CHRIST sans croire sa divinité, ou le mystere  
 „ de son Corps & de son Incarnation. Arius est un ver,  
 „ Sabellius est un ver. L'esprit flottant de ceux qui ont des  
 „ doutes sur la foy est sujet à estre mangé par des vers; &  
 „ ceux-là y sont aussi sujets qui ne croient point que le Pere  
 „ & le Fils ne sont qu'une mesme chose quant à la nature di-  
 „ vine. C'est déchirer ce qui est écrit, *Mon Pere & moy som-*  
 „ *mes une mesme chose*, que de diviser cette unité du Pere & du  
 „ Fils par des natures differentes. Tout esprit qui ne croit  
 „ pas que JESUS-CHRIST soit venu dans la chair, est un ver,  
 „ estant un veritable Antechrist; au lieu que ceux qui sont de  
 „ Dieu, conservent la foy, & ne sont pas sujets à estre mangés  
 „ par ces vers qui déchirent les habits. Car tout ce qui est di-  
 „ visé en foy-mesme, aussi-bien que le royaume de Satan, ne  
 „ peut pas durer toujours.

Que si cette comparaison des vers doit estre capable de  
 couvrir de confusion les heretiques qui abusent de la pa-  
 role de Dieu, ils doivent encore avoir une honte extrême  
 de s'estre instruits dans l'école du démon mesme de cet  
 art si pernicieux de corrompre les Ecritures. Car nous ap-  
 prenons de Saint Ambroise que le diable s'est rendu le  
 maistre des heretiques en abusant de l'écriture pour tenter

„ JESUS-CHRIST dans le desert. Apprenez, dit-il, de cet exemple,  
 „ que Satan prend quelquefois la forme d'un Ange de lumiere,  
 „ & employe les Ecritures saintes comme des pieges qu'il tend  
 „ pour faire tomber les fideles. C'est ce qu'il fait en la per-  
 „ sonne des heretiques; c'est par ce moyen qu'il arrache la  
 „ foy comme du fond du cœur, & des entrailles des fideles;  
 „ c'est ainsi qu'il renverse la justice & la pieté. Ne vous lais-

sez donc pas surprendre par les heretiques sous prétexte de  
 ce qu'ils peuvent alleguer quelques exemples tirez des sain-  
 tes Ecritures; & qu'ils ne s'enflent pas de sentimens de pré-  
 somption & d'orgueil à cause de l'opinion trop avantageuse  
 qu'ils ont conceüe de leur doctrine. Car le diable se sert  
 aussi-bien qu'eux des témoignages des Ecritures, non pour  
 enseigner les hommes, mais pour les tromper & pour les  
 séduire.

## CHAPITRE V.

*Qualitez d'un parfait Chrétien vivement représentées  
 par Saint Ambroise.*

**C**E que nous venons de rapporter de l'écriture Sainte  
 suffiroit pour nous donner une grande idée de l'excel-  
 lence de la Religion Chrétienne, puisque la parole de Dieu  
 n'a esté écrite dans ces livres adorables que pour estre la  
 nourriture de l'homme Chrétien. Mais nostre Saint qui en  
 exprimait la réalité dans toutes ses actions, a voulu aussi nous  
 en laisser une parfaite image en plusieurs endroits de ses  
 écrits; & nous en recueillerons icy quelques-uns ou pour  
 nostre instruction, ou pour nostre honte, puis qu'il y a peu  
 de personnes qui ne doivent rougir d'une si grande dispro-  
 portion qu'est celle qui se rencontre entre les obligations  
 de leur estat, & le reglement de leurs mœurs & de leur  
 conduite.

Pour en tracer quelque crayon, il faut faire avec nostre  
 Saint une serieuse réflexion sur la qualité d'image de Dieu  
 qui nous a esté imprimée jusqu'au fond de l'ame par nostre  
 premiere création, & sur l'alliance que nous avons contrac-  
 tée avec JESUS-CHRIST par le mystere de nostre redem-  
 ption. Homme, dit S. Ambroise, appliquez-vous à la con-  
 noissance de vous-mesme. Dieu dit à vostre ame dans le  
 Cantique des Cantiques; *Si vous vous connoissez, vous qui estes*  
*la plus belle de toutes les femmes.* Connoissez donc que vous  
 avez esté formé non de la boüe, mais de la terre, Dieu  
 ayant mis en vous par son soufflé une ame vivante. En ef-  
 fet l'homme est un ouvrage magnifique formé par le souf-  
 fle de l'inspiration de Dieu. Faites une attention particulie-

Deuter. 4. re sur vous-mesme, comme dit la Loy; je dis sur vous-  
 mesme, c'est à dire sur vostre ame. Que les affaires du  
 siècle & du monde ne soient pas capables de vous occuper;  
 que les pensées de la terre ne vous arrestent nullement.  
 Appliquez-vous avec tout l'effort de vostre esprit à confi-  
 derer celuy dont le souffle a esté la cause & le principe  
 de vostre vie. *L'homme*, dit le Sage, *est une grande chose; il*  
*n'y a rien de si précieux & de si rare que celuy qui a de la com-*  
*passion; mais il est difficile d'en trouver un qui soit fidele.* Appre-  
 nez donc en quoy consiste vostre grandeur, & quel est  
 vostre prix & vostre excellence. La terre d'où vous avez  
 esté tiré, est une preuve de vostre bassesse; mais la vertu est  
 la marque de vostre gloire, la foy celle de vostre rareté, &  
 la qualité d'image de Dieu celle de vostre excellence & de  
 vostre prix. Y a-t-il rien de si précieux & de si grand que  
 d'estre l'image de Dieu? C'est ce qui doit répandre au fond de  
 vostre ame une grande fidelité pour sa grace, afin que vostre  
 cœur soit une représentation de la ressemblance de celuy  
 qui vous a formé, & qu'en consultant vostre ame il n'y  
 ait personne qui ne reconnoisse son auteur. Y a-t-il rien  
 de si précieux que l'humilité Chrétienne, qui fait que par  
 la connoissance que vous avez de vostre corps & de vostre  
 ame, vous vous abaissez par l'une de ces deux choses, &  
 vous vous reconnoissez par l'autre? La chair vous attire &  
 vous porte naturellement au mal; la compassion vous per-  
 suade que vous acquerez par vous-mesme ce que vous don-  
 nez pour l'assistance des autres; que tout ce qui vient de  
 vous retourne à vous; & que tout ce que vous faites con-  
 tribue à vostre avantage. La vigueur & la force de vostre  
 ame qui a tant de vivacité, ce sentiment qui est capable de  
 raison, d'intelligence & de jugement, & qui paroist visible-  
 ment un logement digne d'un si grand hôte, ne perdra  
 pas l'avantage de sa nature, & ne se réduira point à se  
 rendre indigne du nom & de la qualité d'homme. Car l'E-  
 criture n'appelle ainsi que celuy qui est créé à l'image & à  
 la ressemblance de Dieu; & pour marquer le pecheur, elle  
 ne luy donne pas le nom d'homme, mais le traite ou de fer-  
 pent, ou de mulet, ou de cheval, ou de beste brute; *Ne*  
*ressemblez pas*, dit David, *au cheval & au mulet qui sont sans*  
*raison. Serrez avec un mord & une bride la bouche de ceux qui*

*n'approchent pas de vous.* Et JESUS-CHRIST dit en parlant  
 d'Herode; *Allez dire à ce renard.* S. Jean a aussi appelé le  
 peuple Juif, *Race de viperes.* O homme, vous estes donc l'ou-  
 vrage de Dieu, & ce que Dieu vous a donné est un bien-  
 fait considerable. Prenez garde de ne pas perdre ce que  
 Dieu vous a donné. Vous avez receu de luy une grande  
 grace lorsqu'il vous a créé à son image, & c'est ce qui  
 vous expose à un plus grand chastiment lorsque vous en  
 abusez. Car Dieu ne punit point en vous sa ressemblance,  
 mais il punit celuy qui ayant esté créé à la ressemblance  
 de Dieu, n'a pas voulu garder la grace qu'il avoit receüe.  
 Sa punition tombe donc en cette rencontre sur ce qui cesse  
 d'estre à la ressemblance de Dieu, c'est à dire sur vostre  
 peché.

S. Ambroise pousse ce raisonnement encore plus loin, &  
 s'en sert pour relever l'homme au dessus des Anges. Les  
 Anges, dit-il, ont esté créés de Dieu pour estre employez  
 à son ministere, mais l'homme a esté formé à sa ressem-  
 blance. Quand mesme ils auroient esté créés aussi-bien  
 que nous à son image, l'Ecriture ne le dit point d'eux com-  
 me elle le témoigne de nous. Car nous avons quelque cho-  
 se que les Anges n'ont peut-estre point, Dieu ayant répan-  
 du une surabondance de grace où il y avoit eu une abon-  
 dance de peché. JESUS-CHRIST nous est né d'une Vier-  
 ge. Car nous lisons *qu'un petit enfant nous est né, & qu'un fils*  
*nous a esté donné.* C'est pour nous qu'il s'est revestu de  
 chair; ou plustost il s'est revestu de nous dans cette chair  
 qu'il a prise, lorsqu'il a placé le Fils de l'homme sur le  
 thrône de Dieu mesme. Je ne lis autre chose des Anges  
 sur ce sujet, sinon qu'ils sont debout devant le thrône de  
 Dieu, & s'acquittent envers luy de leur ministere. Ce n'est  
 pas des Anges, mais des hommes que je lis qu'ils sont ense-  
 lis avec JESUS-CHRIST, & ressuscitez en sa personne.  
 Enfin l'Apostre dit que nous avons esté vivifiés avec  
 JESUS-CHRIST, que nous avons esté sauvés par sa grace,  
 qu'il nous a ressuscitez avec luy, & que le Pere nous a  
 fait asseoir à sa droite avec JESUS-CHRIST. C'est donc  
 le Fils de l'homme qui est assis à la droite de Dieu, & ce  
 ne sont ny les Anges, ny les Archanges, ny les Cherubins,  
 ny les Seraphins qui ont eu cet avantage. Les Anges loüent



Hebr. 1.  
Apoc. 5.  
» Dieu dans le Ciel ; mais l'homme est assis à sa droite. Le  
» Fils de l'homme est loué par la bouche des Anges de ce  
» qu'il a vaincu les mauvais Anges, de ce qu'il a triomphé  
» des puissances spirituelles, de ce qu'il a rendu les hommes  
» semblables aux Anges, eux qui avant cela estoient sujets  
» à la contagion de la mort.

Mais pour posséder cette gloire il faut agir selon la meilleur & la plus excellente partie de nous-mêmes. Car, comme dit nostre Saint, ce que nous avons de fange & de boue est une qualité qui nous est commune avec les bestes ; & c'est pour cela que Dieu a donné à nostre ame une excellence & une prérogative particuliere, afin que l'homme commande au reste des animaux ; mais il faut qu'il soit soumis à Dieu pour leur pouvoir commander. On luy enseigne donc dans l'Escriture comment il doit servir Dieu, afin de pouvoir arriver un jour à la possession de ce Royaume. Car quiconque sert JESUS-CHRIST, sert la verité ; & par consequent il doit s'abstenir du mensonge. Quiconque sert la justice, doit repousser l'iniquité. Quiconque sert un Dieu si pur, & tout à fait exempt de souillure, doit garder exactement les regles & la discipline de la chasteté. Quiconque sert la lumiere, doit haïr les tenebres des pechez.

Aussi n'y a-t-il pas de Chrétien qui ne doive donner son sang & sa vie pour le service de JESUS-CHRIST, parce qu'il nous a rachetés par le prix inestimable de son sang. Vous luy estes redevable, dit S. Ambroise, du sang par lequel vous avez esté racheté ; & quoyqu'il ne l'exige pas toujours, vous ne laissez pas de luy en estre toujours redevable. Achetez donc JESUS-CHRIST non avec de l'or que peu de personnes possèdent, mais au prix même de vostre sang qui vous est commun avec tous les hommes. Tous les hommes le possèdent selon la nature, mais il y en a peu qui le luy offrent par la crainte religieuse qu'ils doivent avoir pour luy. Ce que JESUS-CHRIST vous redemande est une chose qui luy appartient déjà ; Il a donné la vie à tout le monde, il a offert sa mort à Dieu son Pere pour tout le monde. Acquitez-vous pour vostre auteur de ce que vous devez luy payer par l'étroite obligation de la Loy. Ce contract que vous avez fait avec luy n'est pas de peu d'importance. Il y a peu de personnes qui puissent entrer aisément

dans ce comete, & acheter JESUS-CHRIST. Les vierges dont il est parlé dans l'Evangile, & à qui ce divin Sauveur a fermé la porte, n'ont esté séparées de la compagnie de leur Epoux, que parce qu'elles ne s'estoient pas mises en peine d'acheter de l'huile. C'est pourquoy il leur avoit esté dit par les vierges sages ; *Allez plustost à ceux qui en vendent, & achetez-en ce qu'il vous en faut.* Et ce n'est pas sans sujet qu'un marchand est aussi loué dans l'Evangile d'avoir vendu tout son bien pour acheter une belle perle.

Mais quelque mérite que puisse avoir un Chrétien, il est indigne de ce nom s'il ne se considère sur la terre comme un étranger pour pouvoir dire avec David ; *Je suis sur la terre comme un voyageur & un étranger, ne me cachez pas la connaissance de vos préceptes.* Car, comme dit nostre Saint, ce langage n'est pas celui de toutes sortes de personnes, & il ne peut sortir avec raison que de la bouche d'un homme qui a renoncé à tous les plaisirs de la terre, & qui s'est dépouillé du desir de toutes les choses du monde. Celui-là seul est étranger sur la terre, qui peut dire, *Nostre droit de bourgeoisie est dans le Ciel ;* qui peut se plaindre de vivre trop long-temps sur la terre, qui se lasse & se fatigue de la trop longue durée de cette vie périssable, qui a du chagrin & du dégoût pour la longueur de cette demeure dont un Saint a dit, *Malheur à ceux qui demeurent sur la terre ;* qui ne craint pas d'estre dégagé des liens du corps, & qui a la confiance d'estre avec JESUS-CHRIST quand cela luy arrivera. Cét homme est véritablement étranger sur la terre, parce qu'il est citoyen de la même cité que les Saints, & domestique de la même maison de Dieu, & qu'il s'amasse un thresor dans le Ciel. Comme cet homme est sorti de cette Egypte spirituelle, il n'a nul desir d'y retourner, & ne craint nullement ny la fin de sa vieillesse, ny les approches de la mort. Il ne se bastit point de greniers pour y serrer sa moisson, comme s'il avoit encore à vivre au delà du terme que Dieu luy a marqué ; mais n'estant riche que par la fécondité de ses vertus, il amasse des biens plus solides, que la vieillesse n'est pas capable de luy faire perdre, & que la mort ne luy peut ôter.

## CHAPITRE VI.

*Que pour estre un veritable Chrétien il faut estre tout à JESUS-CHRIST. Excellent portrait de ses vertus & de ses perfections.*

**S**AINT Ambroise qui connoissoit les obligations d'un veritable Chrétien, n'en avoit point une idée fort commune; & il les renfermoit toutes dans une parole que la plupart des fideles recitent ordinairement, mais qui estant dans la bouche de presque tout le monde, ne se trouve dans le cœur que d'un tres petit nombre de personnes. Elles sont comprises dans ce verset du Psalmiste; *Sauvez-moy puisque je suis tout à vous, ne cherchant autre chose que vos preceptes.* Car, comme dit nostre Saint, cette parole est aisée à prononcer, & elle paroist commune à tout le monde; mais il y a peu de personnes qui soient en estat de s'en servir. Le nombre est assez rare de ceux qui peuvent dire à Dieu, *Je suis tout à vous.* Il faut pour cela qu'un homme s'attache à Dieu de toutes ses forces, & soit incapable d'aucune autre pensée. Afin qu'un homme puisse user de cette expression, il faut qu'il puisse dire à Dieu; *Montrez-nous vostre Pere, & il nous suffit.* Il y a plusieurs personnes à qui il ne suffit pas de connoistre Dieu, & le nombre en est tres grand. Tant de peuples, tant de nations, tant de personnes riches croient que c'est une pauvreté de servir Dieu; celui qui est au dessus de tous les hommes est petit & étroit à leur égard; & le Fils de Dieu, en qui toutes choses sont comprises, ne leur suffit pas. Enfin cét homme riche dont il est parlé dans l'Evangile, & à qui JESUS-CHRIST avoit dit; *Si vous voulez estre parfait, allez, vendez ce que vous avez, & donnez-le aux pauvres,* se persuada que Dieu ne luy suffisoit pas; & il s'en alla tout triste, comme si ce qu'on l'obligeoit d'abandonner n'estoit d'un plus grand prix que ce qu'il avoit eu dessein de choisir. Un homme peut donc dire, *Je suis tout à vous,* quand il peut dire, *Voilà que nous avons tout quitté, & que nous vous avons suivi.* Il n'appartient qu'aux Apostres à parler ainsi, & non pas mesme à tous les Apostres. Car Judas estoit Apostre, & estoit assis à la table de JESUS-CHRIST avec

avec les autres Apostres. Il disoit comme les autres, *Je suis tout à vous;* mais il ne le disoit que de bouche, & non de cœur. Satan vint s'emparer de luy, & après y estre entré, il commença à dire, *JESUS, cét homme n'est point à vous, mais il est à moy.* Son esprit n'est occupé que de ce qui concerne mes interets. Il ne repasse dans son cœur que ce qui me touche. Il mange à vostre table, mais il se repaist & se nourrit avec moy. Il a reçu le pain que vous luy avez donné, mais en mesme temps il a reçu mon argent. Il boit avec vous; mais il me vend vostre sang. il est vostre Apostre; mais il ne laisse pas d'estre à mes gages, & du nombre de mes serviteurs. Un homme du monde ne peut point aussi dire à Dieu, *Je suis tout à vous;* parce qu'il a une infinité de maistres. S'il l'entreprend, l'impureté vient luy dire, *Vous estes à moy,* puisque vous ne desirez que les voluptez du corps. Vous vous estes vendu à moy par l'amour que vous portez à cette jeune fille. Lorsque vous avez abusé de cette prostituée, j'ay compté l'argent par le prix duquel vous vous estes vendu à moy. L'avarice vient luy dire, *L'or & l'argent que vous possédez est le prix de vostre esclavage;* j'ay acheté un droit sur vostre personne lorsque vous avez acquis cette terre, & vous m'avez vendu vostre liberté en la possédant. La débauche vient luy dire, *Vous estes à moy;* le festin que vous avez fait en un seul jour, est le prix & la rançon de toute l'étendue de vostre vie; quand vous avez fait cette dépense de table si excessive, vous m'avez engagé vostre teste pour jamais, & passé avec moy un contract en vertu duquel je suis devenu vostre maistresse. Ce qui est mesme de pire pour vous, c'est que ce qui m'a coûté pour vous acquerir, est d'un plus grand prix que vous ne valez; vostre viande vaut beaucoup plus que vostre personne, & le luxe de vostre table pour un seul jour, est préférable à tout le temps de vostre vie. L'ambition vient luy dire; *Vous estes certainement tout à moy.* Ne sçavez-vous pas que mon dessein en vous faisant commander aux autres, a esté de vous rendre mon esclave? Ne sçavez-vous pas qu'en vous revestant de cette puissance, j'ay voulu vous assujettir à la mienne? Ne sçavez-vous pas que quand le Prince du monde a montré à JESUS-CHRIST mesme nostre divin Sauveur tous les Royaumes du monde, il luy a dit; «

Matth. 4. v. 9. „ *Je vous donneray toutes ces choses, si en vous prosternant devant*  
 „ *moy vous m'adorez?* Tout homme donc qui veut que les au-  
 „ tres luy soient soumis, s'est soumis luy-mesme le premier par  
 „ sa propre ambition. Tous les vices se présentent en foule  
 „ à cét homme qui aime le monde, & il n'y en a aucun qui  
 „ ne luy dise, Vous estes à moy. Y a-t-il un esclave plus mé-  
 „ prisable que celuy sur qui tant de maistres ont en mesme  
 „ temps les mesmes prétentions? Si vous estes donc dans  
 „ cette disposition si mal-heureuse, comment pouvez-vous  
 „ dire à JESUS-CHRIST, *Je suis tout à vous?* Car il vous  
 „ répondra aussi-tost; *Tous ceux qui me disent, Seigneur, Sei-*  
 „ *gneur, n'entreront pas pour cela dans le Royanme du Ciel; &*  
 „ *tous ceux qui me disent, Je suis tout à vous, ne sont pas à*  
 „ *moy pour cela. Vous estes vraiment à moy, si vostre con-*  
 „ *science ne dément pas vos paroles, si la disposition de*  
 „ *vostre ame & la qualité de vos œuvres ne détruisent pas vos*  
 „ *discours. Je ne nie point qu'un homme soit à moy, quand*  
 „ *il se renonce luy-mesme, & qu'il fait cela pour l'amour*  
 „ *de moy. Je ne veux point avoir au nombre de mes*  
 „ *serviteurs un homme qui a tant de maistres. Car com-*  
 „ *ment est-il à moy, si en mesme temps qu'il me dit de*  
 „ *bouche, Je suis tout à vous, il le renie par ses œuvres, &*  
 „ *s'abandonne & s'engage entierement au démon par ses*  
 „ *actions? Celuy qui brûle des flammes de l'impureté n'est*  
 „ *point à moy, parce que la chasteté est à moy. Celuy qui est*  
 „ *tourmenté de cette passion si inhumaine d'opprimer les foi-*  
 „ *bles, & de les dépouiller de leurs biens, n'est point à moy,*  
 „ *parce que la liberalité est à moy. Celuy qui est dans une agi-*  
 „ *tation & une inquietude continuelle, & qui se laisse aller à*  
 „ *tous vents & à toute mutation, n'est pas à moy, parce que*  
 „ *la tranquillité est à moy. Un homme n'est point à moy*  
 „ *lorsqu'il s'abandonne à l'yvrognerie & aux excès de bou-*  
 „ *che, qu'il se fouille & se corrompt par l'ambition, qu'il est*  
 „ *possédé d'un desir extreme de la vaine gloire du monde,*  
 „ *qu'il s'enyvre de cette passion si violente jusqu'à s'expo-*  
 „ *ser à toute sorte de perils, & qu'il ne scauroit se contenir*  
 „ *dans les justes & innocentes démarches d'une sage modéra-*  
 „ *tion. Je suis la paix, & ne scay ce que c'est que de querel-*  
 „ *ler & de contester. Comment pourrois-je reconnoistre au*  
 „ *nombre de ceux qui sont à moy, un homme sur le sujet*

Matth. 7.  
v. 21.

duquel le diable viendra me dire; Il est à moy; car il s'est  
 mis à genoux devant moy. Je trouve en luy plus de mar-  
 ques de ma souveraineté, que vous ne pouvez en prétendre.  
 Il est vray qu'il s'attribue vostre nom; mais il porte aussi  
 mes marques, & fait profession de mon service.

Personne n'est donc à JESUS-CHRIST, à moins que  
 d'estre exempt de crime. Personne n'est à JESUS-CHRIST,  
 s'il ne peut dire qu'il est toujours son serviteur. Car ceux  
 qui sont sujets à l'inconstance comme moy qui me change  
 ou par la tristesse ou par la colere, ne sont pas à JESUS-  
 CHRIST.

La colere vient encore dire à cét amateur du monde; Il  
 est à moy; il n'y a qu'une heure qu'il estoit à moy, & j'es-  
 pere qu'il y fera encore tout de nouveau. La tristesse vient  
 aussi luy dire; Il est à moy; il n'y a qu'une heure qu'il estoit  
 dans ma dépendance & dans ma possession; il estoit telle-  
 ment plongé dans la douleur, & si extraordinairement ab-  
 batu qu'il ne pouvoit retirer son esprit de cét estat de con-  
 sternation, ny lever les yeux; & s'il luy arrive quelque chose  
 de fascheux, il retournera à moy à l'heure mesme. Y a-t-il  
 donc quelqu'un qui puisse se promettre d'estre à Dieu, s'il  
 n'est en estat de dire comme Saint Paul, *La conscience ne me*  
*reproche rien?* C'est pour cela que cét Apostre se disoit ser-  
 viteur de JESUS-CHRIST, parce qu'il ne se reconnoissoit  
 sujet à personne. Mais pour moy, je suis tantost à Dieu, &  
 tantost à la tristesse; tantost à la colere, & tantost aux pa-  
 roles inutiles. Celuy donc qui a plusieurs maistres, ne peut  
 pas dire avec verité, *Seigneur JESUS, je suis tout à vous.* Et  
 je croy aussi que c'est au sujet de ces sortes de maistres que  
 Saint Paul a dit, *Encore qu'il y en ait qui soient appelez Dieux*  
*soit dans le ciel, soit dans la terre, & qu'ainsi il y ait plusieurs*  
*Dieux & plusieurs Seigneurs; il n'y a neanmoins pour nous qu'un*  
*seul Dieu, qui est le pere, duquel toutes choses tirent leur estre, &*  
*ont esté faites par luy.* Comme donc cét Apostre estoit  
 tout à fait au Verbe, il demandoit aux Corinthiens *s'ils vou-*  
*loient éprouver JESUS-CHRIST qui parloit par sa bouche.* Il  
 disoit, *Je suis à JESUS-CHRIST, & JESUS-CHRIST luy*  
 répondoit, *Vous estes à moy.* Enfin JESUS-CHRIST en-  
 voyant Ananie à Saint Paul pour le guerir, luy dit; *Allez le*  
*trouver, parce que cét homme est un instrument que j'ay choisi.* Et

» parce qu'il a persisté d'estre à JESUS-CHRIST, il a merité  
 2. Tim. 4. » de remporter la couronne de la justice comme ayant ache-  
 » vé son combat.

» C'est donc avec raison que le Prophete David a dit, *Je*  
 » *suis tout à vous*, parce qu'il est toujours demeuré dans le Sei-  
 » gneur. Et pour rendre raison de ce qu'il a dit, Je suis tout  
 » à vous, il a ajouté, ne cherchant autre chose que d'appar-  
 » tenir à JESUS-CHRIST ! comme s'il disoit ; Les autres se  
 » mettent en peine de chercher des pierreries, mais pour moy  
 » je ne cherche que vos preceptes, qui sont comme des pa-  
 » rures & des ornemens de la justice Chrétienne. Les autres  
 » joignent les maisons de la ville & de la campagne les unes  
 » aux autres, comme s'ils vouloient habiter seuls sur la terre,  
 » & s'emparer seuls de cet element qui est commun à tous  
 » les hommes. Les autres taschent de se rendre maistres d'une  
 » partie de l'air ; pour moy je trouve toute l'étenduë de mon  
 » heritage dans vos préceptes. Je ne sçaurois me résoudre à  
 » posséder que ce qui dépend de vous absolument. L'argent  
 » que je veux amasser est un argent spirituel qui consiste uni-  
 » quement dans vos oracles. Dieu est mon partage. Je suis  
 » tout à vous, parceque la part que je prétens dans mon he-  
 » ritage, ne consiste ny dans l'or ny dans l'argent, mais en  
 » JESUS-CHRIST seul.

Ce seul passage de Saint Ambroise doit suffire pour nous  
 faire concevoir combien le nombre des veritables Chrétiens  
 est rare dans ces derniers siècles, puisque l'on ne merite pas  
 de porter ce nom si l'on n'est en estat de pouvoir dire à  
 Dieu de cœur & de bouche, *Je suis tout à vous* ; & que la  
 domination du peché qui est si commune dans la pluspart  
 des fideles, est un obstacle à ceux qui voudroient faire une  
 telle déclaration.

Le Saint nous enseigne encore dans le mesme endroit,  
 qu'encore que la voye qui conduit à la vie soit étroite en  
 elle-mesme, elle ne laisse pas d'estre large aux veritables  
 Chrétiens, parce que la charité qui étend leurs cœurs les  
 porte à aimer jusques à leurs ennemis. O homme, dit-il, que  
 vous estes large si vous étendez le sein & la capacité de  
 votre ame jusques à la vaste étenduë des divins comman-  
 demens ! Que le commandement de la charité est large !  
 Matth. 5. » *Aimez*, dit-il, *vos ennemis*. Il a renfermé tous les hommes

dans la tendresse de la charité, en n'en excluant pas mesme  
 les ennemis. Car après que les ennemis y sont compris, se  
 pourroit-il faire que quelqu'un en fust excepté ? C'est ce qui  
 a fait dire à l'Apotre, *Vivez en paix, si cela se peut, & au-*  
 tant qu'il est en vous, avec toutes sortes de personnes. On ne peut  
 pas dire ny aux Juifs ny aux Payens qu'ils ayent la paix avec  
 tout le monde. Car à peine aiment-ils ceux qui leur sont les  
 plus proches, au lieu qu'il n'est pas permis à un Chrétien  
 de ne point aimer ses ennemis mesmes. Quand je parle d'un  
 Chrétien, je parle d'un homme parfait, toute la plenitude  
 de la divinité se trouvant en JESUS-CHRIST. Puisque  
 vous vous attribuez son nom, & que vous voulez bien por-  
 ter ce titre & cette qualité, pourquoy ne voulez-vous point  
 produire les effets qui y répondent, & d'où vient que vous  
 avez une aversion si grande de vostre perfection ? Ecoutez  
 ce commandement si large, *Benissez ceux qui vous persecutent,*  
 & ne les maudissez point.

## CHAPITRE VII.

*Que selon Saint Ambroise un Chrétien est un voyageur qui s'ef-*  
*force d'arriver au Ciel par la pratique de la perfection ; Que*  
*le service qu'il rend à JESUS-CHRIST le rend libre ; Que*  
*c'est un soldat, & quelles doivent estre ses armes.*

LA grace du Christianisme rétablissant un Chrétien dans  
 les droits de la felicité eternelle pour laquelle il avoit  
 esté créé, Saint Ambroise le considere comme un voyageur  
 qui se propose la Cour celeste & le palais de l'éternité com-  
 me le terme de son voyage. Car il est mal-aisé, dit ce saint  
 Docteur, de trouver un voyageur qui entre dans ces saintes  
 dispositions, un homme dont l'esprit & la volonté obser-  
 vent une regle si juste & si exacte, qui n'ait que tres peu de  
 commerce & de familiarité avec son corps, qui n'ait aucu-  
 ne societé avec les vices, qui ne soit nullement sensible à ce  
 qu'il y a de plus agreable & de plus doux dans les caresses  
 & les flatteries, qui se voyant dans l'élevation de la plus  
 pompeuse prosperité ne regarde point avec dédain ceux qui  
 sont au dessous de luy, qui ne se laisse point abattre par la  
 tristesse, qui ne s'oppose point aux loüanges des personnes

» de pieté en diminuant leur reputation & leur merite , qui  
 » soit au dessus de toute forte d'ambition & du desir ardent de  
 » la gloire , & qui éteigne au fond de son cœur tout ce qui  
 » pourroit y allumer des passions basses & terrestres par l'ava-  
 » rice , & l'amour des richesses perissables : un homme , conti-  
 » nue ce saint Pere , dont l'ame ne soit ny ébranlée par la  
 » tristesse , ny abbatüe par les outrages les plus ignominieux ,  
 » ny troublée par aucun soupçon , ny tourmentée par l'impu-  
 » reté , ny terrassée par les passions grossieres & corporel-  
 » les , & qui ne sorte de son calme & de son repos ny par la  
 » recherche des vanitez , ny par la consideration des voluptez  
 » & des delices. Si vous ajoûtez à toutes ces choses les plus  
 » solides vertus , la chasteté , la sobriété & la temperance ; si  
 » vous vous le figurez comme un homme qui peut sans peine  
 » réprimer les mouvemens impétueux des plus legeres pas-  
 » sions , qui sçait moderer ses cupiditez & ses plaisirs , qui a  
 » assez d'équité pour faire le discernement des affaires obscu-  
 » res & embarrassées , & pour regler avec un esprit tranquille  
 » celles qui sont douteuses & incertaines , qui ayant appai-  
 » sé en luy-mesme tous les mouvemens de son corps & de  
 » son esprit entretient l'homme interieur & exterieur dans une  
 » concorde & une union parfaite , comme un juge plein de  
 » sagesse & d'équité , & qui se trouve en estat de remporter la  
 » couronne du martyre lorsque l'occasion s'en presente , sans  
 » que la crainte qui est une mauvaise conseillere , soit capable  
 » de l'en détourner ; Dieu qui est son pere le fera monter au  
 » ciel non seulement comme son ami , mais mesme comme  
 » son fils , afin de le faire jouir des richesses de sa gloire & de  
 » son heritage eternal.

Mais cette élévation du Chrétien n'est pas le seul avan-  
 » tage qui se rencontre dans la grace de nostre Religion  
 » sainte. Elle fait aussi des alliances merueilleuses qui ne se  
 » trouvent nulle part ailleurs ; & il n'y a qu'elle qui puisse  
 » nous rendre libres & esclaves tout ensemble. Servir à la  
 » justice , dit nostre Saint , est la veritable liberté. Car un  
 » serviteur qui a esté appelé dans le Seigneur , est son affran-  
 » chi ; & au contraire un homme libre qui a esté appelé  
 » au service du Seigneur devient son serviteur & son esclave.  
 » L'un & l'autre de ces deux estats est une condition tres  
 » excellente & tres souhaitable , puisqu'elle consiste à estre

Id. l. 1. de  
 Jacob &  
 vita beata  
 c. 3.

soûmis à JESUS-CHRIST , sous lequel la servitude est pré-  
 » cieuse , & la liberté un avantage glorieux. La servitude est  
 » précieuse , comme estant acquise par le merite d'un sang si  
 » précieux & si divin ; & la liberté est un avantage glorieux ,  
 » parce que ses liens & ses chaines ne sont nullement les  
 » effets de l'esclavage où l'on tombe en commettant des pe-  
 » chez ; ce ne sont pas les crimes enormes qui en composent  
 » le fardeau ; & ce joug est tout à fait different de celuy au-  
 » quel s'affujettissent volontairement les personnes qui com-  
 » mettent des excès , & tombent dans l'iniquité & dans des  
 » desordres indignes de l'honneur de leur premiere naissance.  
 » Etudiez , ô homme , les leçons solides de la veritable humi-  
 » lité. Instruisez-vous dans l'école du grand Apostre , & ap-  
 » prenez quelle est la force & la vertu de ses maximes salu-  
 » taires. Vous dites que vous estes un esclave ; sçachez que  
 » vous estes un affranchi. Vous vous vantez d'estre libre ;  
 » vous estes un serviteur & un esclave. Car celuy qui a esté  
 » racheté comme esclave , possède la liberté ; & lors qu'un  
 » homme qui estoit libre par la condition de sa naissance , a  
 » esté à nostre Religion sainte , il luy est avantageux de con-  
 » noistre qu'il est esclave de JESUS-CHRIST , sous l'empire  
 » duquel la servitude & la liberté sont en assurance. Qui pour-  
 » roit avec justice blasmer S. Paul d'avoir esté ignorant dans  
 » la science du droit ? Car il a sçeu faire le discernement d'un  
 » affranchi & d'un homme libre ; & ce n'est pas sans dessein ,  
 » mais pour se servir des expressions les plus naturelles & les  
 » plus propres qu'il a dit ; *Celuy qui estant esclave est appelé*  
 » *au service du Seigneur , devient affranchi du Seigneur ; & de*  
 » *mesme celuy qui est appelé estant libre , devient esclave de*  
 » JESUS-CHRIST. En effet nous sommes tous les affran-  
 » chis de JESUS-CHRIST , & nul d'entre nous n'est libre ,  
 » puisque tous tant que nous sommes , nous sommes nez dans  
 » la servitude & dans l'esclavage. Pourquoi vous attribuez-  
 » vous la liberté par un orgueil insupportable vous qui estes  
 » esclave par la condition de vostre naissance ? Pourquoi vous  
 » vantez-vous injustement de ces vains titres de noblesse ,  
 » vous qui avez herité de l'esclavage en venant au monde ?  
 » Ne sçavez-vous pas que la faute d'Adam & d'Eve vous avoit  
 » engagé dans la servitude ? Ne sçavez-vous pas que JESUS-  
 » CHRIST ne vous a point acheté simplement , mais qu'il

1. Cor. 7.  
 c. 22.

I. Pet. I.  
7. 18.

vous a racheté ? L'Apôtre S. Pierre vous le dit à haute voix ; *Que ce n'a point esté par des choses corruptibles comme de l'or & de l'argent que vous avez esté rachetez de la vanité paternelle & hereditaire de vostre premiere vie ; mais par le précieux sang de JESUS-CHRIST, comme de l'agneau sans tache & sans deffaut.* Vous avez donc esté racheté par JESUS-CHRIST. Vous estes esclave par le titre de vostre création. Vous l'estes par celuy de vostre redemption ; & vous luy estes redevable de vostre service comme à vostre Seigneur & comme à vostre redempteur. Et ne vous imaginez pas que la qualité d'affranchi soit une moindre qualité à vostre égard, que celle de personne libre. Si vous confierez l'honneur & la dignité, elle est égale ; si vous avez égard à la feureté de vostre personne, elle est encore plus avantageuse & plus excellente ; égale pour ce qui concerne la grace d'une plus grande précaution pour vous empêcher de tomber ; plus feure, contre la tentation de l'orgueil. Vous n'avez esté mis en liberté qu'à condition que vous vous souviendriez à jamais de l'auteur de vostre affranchissement, & que vous seriez convaincu de l'obligation de connoître celuy à qui vous estes redevable d'une obeissance legitime, de peur de déchoir de cet état de liberté en punition de vostre extreme ingratitude. Qu'y a-t-il de plus heureux que vous, puisque vous regnez sous le Seigneur à qui vous rendez service, & que vous estes à la solde de vostre patron & de vostre protecteur ?

Enarrat. in  
Ej. 104.

On peut voir dans nostre Saint un tres long discours qu'il a fait pour prouver qu'il n'y a que le sage qui est libre. Et comme les Philosophes Payens avoient employé de grands raisonnemens pour s'attribuer cette sagesse, il montre qu'elle ne se trouve que dans la Religion Chrétienne, & par consequent qu'il n'y a que les Chrétiens qui soient libres. Car après avoir rapporté une lettre fort genereuse de Calanus Gymnosophe des Indes à Alexandre le grand, il fait cette reflexion. Voilà, dit-il, d'excellentes paroles ; mais après tout, ce ne sont que des paroles. Voilà une constance admirable & une merueilleuse lettre ; mais avec tout cela c'est une lettre d'un Philosophe. Mais parmi nous de simples filles se sont fait une échelle pour monter jusques au Ciel par le desir de la mort. *Que diray-je de Sainte*  
Tecla,

Tecla, de Sainte Agnes, de Sainte Pelagie, qui sembla-  
bles à de nobles & de rares plantes ont couru à la mort  
comme à l'immortalité ? Une vierge a tressailly de joye en  
se voyant au milieu des lions, & a paru intrepide en atten-  
dant les morsures de ces bestes feroces qui rugissoient au  
tour d'elle. Et afin de comparer les actions de nos Saints  
avec celles des Gymnosophistes des Indiens, S. Laurent a  
témoigné par ses actions ce que Calanus s'estoit vanté par  
ses paroles de vouloir faire, de sorte qu'estant brûlé tout  
vif, & survivant aux flammes qui estoient la matiere de  
son supplice, il a dit à son Tyran, *Retourne, mange.* Le com-  
bat des trois jeunes hommes de la posterité d'Abraham qui  
estoit captifs dans Babylone, & celuy des Machabées  
sont encore d'illustres monumens de cette generosité, puis-  
que les uns chantoient au milieu des flammes, & que les  
autres au lieu de demander pardon dans le temps qu'on  
les brûloit, disoient des injures à leur cruel persecuteur afin  
de l'irriter davantage. D'où il est visible que le sage est li-  
bre. Mais qu'y a-t-il de plus grand & de plus sublime que  
Sainte Pelagie, laquelle se voyant environnée de persecu-  
teurs, disoit avant que de se presenter devant eux ; C'est de  
bon cœur que je meurs ; personne ne portera la main sur  
moy pour me toucher deshonestement ; personne n'aura  
l'avantage de violer ma virginité par des regards impudi-  
ques ; j'emporteray avec moy mon honneur & ma chasteté ;  
je sauveray ma pudeur, & elle ne souffrira nulle atteinte ;  
ces brigands & ces bourreaux ne tireront nul avantage de  
leur insolence. Pourveu que Pelagie suive JESUS-CHRIST, au-  
cune personne ne luy otera sa liberté, personne ne luy ravira ny la  
generosité de sa foy, ny la gloire de sa pudicité, ny l'avan-  
tage de laisser dans les siècles à venir une grande réputa-  
tion de prudence & de sagesse qui luy tiendra lieu de poste-  
rité. Ce corps qui est en moy sujet à la servitude, demeurera  
sur la terre, mais il sera garanti de la cruauté de mes bour-  
reaux, parce qu'ils n'en pourront faire aucun usage. La li-  
berté de cette vierge a donc esté extraordinairement gran-  
de, puisqu'estant environnée d'une troupe de bourreaux elle  
n'a jamais esté ébranlée au milieu des perils où elle se voyoit  
exposée de perdre tout à la fois & la pureté & la vie.

S. Ambroise considere encore le Chrétien comme un sol-

HHhh



dat dont la vie se passe dans une guerre continuelle, mais qui doit combattre avec confiance ayant Dieu pour protecteur, & la pratique de ses commandemens estant des armes qui le rendent invincible. Je me souviens, dit-il en preschant devant son peuple, de vous avoir dit souvent que nous ne devons nullement craindre le bruit & le tumulte de la guerre, & que le nombre de nos ennemis, quelque extraordinairement grand qu'il puisse estre, ne doit pas nous épouvanter, parce que comme dit l'Apostre S. Jean, Celuy qui est en nous est plus grand que celuy qui est dans le monde; c'est à dire que JESUS-CHRIST a plus de force pour la protection de ses serviteurs, que le diable n'a de pouvoir pour nous susciter des ennemis. Car quoyque le démon rassemble ses troupes de toutes parts, & qu'il les arme de cruauté & de fureur contre nous, neanmoins il est aisé de les vaincre & de les détruire, parceque nostre divin Sauveur procure à son peuple un secours plus avantageux, & l'environne de tous costez de troupes auxiliaires. C'est ce que le Prophete nous enseigne par ces paroles; *Les Anges du Seigneur se campent au milieu de ceux qui le craignent, pour les mettre en seureté.* Que si l'Ange du Seigneur sauve des perils ceux qui le craignent, quiconque a la crainte du Sauveur ne doit nullement apprehender les barbares; & il ne doit pas redouter la fureur de ses ennemis, pourveu qu'il garde les commandemens de JESUS-CHRIST avec une fidelité inviolable. Car les commandemens de JESUS-CHRIST sont des armes qui couvrent les Chrétiens, & la crainte de Dieu bannit de leurs ames la vaine terreur de leurs ennemis. Ces armes qu'il nous a données pour nous deffendre sont la priere, l'aumosne, & le jeusne. Car il n'y a pas de rampart qui ait tant de force pour nous deffendre, que le jeusne; la violence & le larcin ont moins de vertu & d'efficace que l'aumosne; & il n'y a point de fléche qui porte si loin pour blesser nos ennemis, que la priere. En effet il faut voir ses ennemis de prés pour les blesser avec des fléches, mais la priere les perce quand mesme ils seroient éloignez de nous.

Serm. 1.  
de Eliseo  
Proph.

1. Joan. 4.  
v. 4.

Psal. 33.

## CHAPITRE VIII.

*Qu'un Chrétien doit honorer Dieu par l'action de graces, & par une priere continuelle.*

CE n'est pas seulement pour résister à nos ennemis que S. Ambroise établit la necessité de la priere; il nous la recommande aussi comme l'un des devoirs les plus essentiels de la Religion Chrétienne; & il ne peut souffrir l'ingratitude & l'aveuglement de ceux qui estant comblez des bienfaits de Dieu, & ne pouvant subsister sans son secours, ne se mettent en peine ny de le remercier de ses dons, ny d'attirer ses graces par de continuelles prieres.

Ce sont, dit-il, des ingrats qui estant serviteurs de Dieu ne le craignent pas comme leur maistre, & ayant l'honneur d'estre ses enfans, ne se mettent point en peine de l'honorer comme leur pere. Dieu dit par un Prophete; *Si je suis vostre Seigneur, où est la crainte que vous estes obligez d'avoir pour moy; & si je suis vostre pere, où est l'amour que vous me devez? C'est à dire si vous estes serviteur de Dieu, acquittez-vous envers luy du devoir d'une crainte respectueuse; & si vous estes son fils, rendez-luy comme à vostre pere ce qu'une pieté pleine d'affection & de tendresse exige de vous. Mais vous ne le remerciez nullement de ses bienfaits. Vous n'aimez point Dieu, & vous ne le craignez point aussi. Ce qui fait voir que vous estes à son égard ou un serviteur rebelle, ou un fils superbe.*

Celuy donc qui est veritablement Chrétien, doit publier sans cesse les loüanges de son pere & de son Seigneur, & faire toutes ses actions pour sa gloire, selon ces paroles de l'Apostre; *Soit que vous mangiez, soit que vous beuviez, & quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu.* Vous voyez quels doivent estre les festins des Chrétiens selon S. Paul, afin que ce soit plustost la grace de JESUS-CHRIST, que les viandes qu'on sert sur les tables, qui fasse leur nourriture & leurs delices; que la frequente invocation du nom de Dieu contribue davantage à la subsistance des hommes, que le grand nombre des mets que l'on présente devant eux; & qu'ils rassasient plustost leur faim par des actions de

» religion & de piété, que par la graisse des alimens corporels.

» *Faites tout*, dit ce grand Apôtre, *pour la gloire de Dieu.*

» Il veut donc par là que toutes nos actions soient faites dans

» la compagnie de JESUS-CHRIST, & en sa présence; de

» sorte que ce soit luy qui soit l'auteur & le principe de ce

» que nous faisons de bien, & que nous nous abstenions de

» faire du mal par la consideration de cette familiarité si

» étroite que nous avons avec luy. Car tout homme qui sçait

» que JESUS-CHRIST est avec luy, rougit de honte quand

» il est tenté de commettre de méchantes actions en sa pré-

» sence; & JESUS-CHRIST qui est nostre secours & nostre

» appuy dans les œuvres de piété, nous conserve pour nous

» empêcher de faire du mal.

» Lors donc que nous nous levons dès le point du jour,

» avant que de sortir de nostre chambre, nous devons ren-

» dre grâces à nostre Sauveur, & prévenir toutes les actions

» seculieres que nous pourrons faire dans la suite de la jour-

» née, par des actions de piété, en le remerciant de ce qu'il

» nous a conservez la nuit précédente, & laissé dormir paifi-

» blement dans nos lits. Car ne faut-il point attribuer à Dieu

» seul la conservation de l'homme pendant qu'il dort, puis-

» que s'abandonnant au sommeil, & oubliant tout ce qu'il

» avoit de vigueur & de force humaine, cét estat le met tel-

» lement hors de luy-mesme, qu'il ne sçait plus ny ce qu'il

» est, ny où il est, & se trouve réduit dans l'impuissance de

» s'assister. Il est donc nécessaire que Dieu assiste ceux qui

» dorment, puisque d'eux mesmes ils sont incapables de se

» procurer aucun secours; & c'est luy seul qui garantit &

» préserve les hommes des embûches de la nuit, parce que

» pendant ce temps-là nul autre ne veille pour eux. Je luy

» suis donc redevable de la bonté qu'il a de veiller, afin que

» je puisse dormir en seureté. Car c'est luy qui nous reçoit

» comme dans le sein d'un doux repos pendant que nous al-

» lons nous coucher, qui nous conserve comme dans une espe-

» ce de thresor de tranquillité & de paix, & qui nous deffend

» contre la lumiere par l'obscurité de la nuit dont il nous

» couvre & nous environne, afin que la malice des hommes

» qui nous persecutoient pendant le jour, soit repoussée par

» les tenebres, & que l'obscurité donne à ceux qui sont las

» & fatiguez une paix qu'ils ne trouvoient point dans leurs

semblables par un deffaut d'humanité. Et en effet les hom-  
mes qui vouloient du mal à leurs ennemis, ne sçachant plus  
où les trouver pendant la nuit pour continuer contre eux  
leurs persecutions & leurs violences, sont contraints malgré  
qu'ils en ayent, de leur donner la paix qu'ils n'avoient pas  
voulu leur accorder de bon cœur.

Nous devons donc en nous levant rendre grâces à JE-  
SUS-CHRIST, & faire toutes les actions de la journée en  
nous munissant du signe du divin Sauveur. N'estiez-vous  
pas curieux de signes lorsque vous estiez encore engagez  
dans la superstition du Paganisme, & ne recherchiez-vous  
point alors avec beaucoup de soin & de scrupule ceux qui  
paroissoient vous promettre des evenemens avantageux? Je  
ne veux pas présentement que vous manquiez touchant le  
nombre de ces signes; sçachez qu'il ne vous en faut qu'un  
seul, & que celuy de JESUS-CHRIST suffit pour assurer  
le bon-heur & la prosperité de tout le monde. Ceux qui  
auront consulté ce signe pour commencer à semer, moisson-  
neront la vie eternelle. Ceux qui l'auront devant les yeux  
en entreprenant le grand voyage du Ciel, y arriveront heu-  
reusement. C'est donc ce nom qui doit estre la regle de  
nostre conduite, & il y faut rapporter tous les momens de  
nostre vie, parce que, comme dit l'Apôtre S. Paul, *C'est*  
*en luy que nous avons la vie, le mouvement, & l'estre.* Il faut  
aussi louer Dieu le soir par la psalmodie, & chanter agrea-  
blement sa gloire, afin qu'ayant achevé tous nos travaux  
qui sont autant de combats, nous meritions de gouter la  
douceur du repos comme le fruit de nostre victoire; & que  
le sommeil qui nous fait oublier toutes nos fatigues, en soit  
comme la palme & la récompense.

Ce n'estoit pas à des solitaires ny à des vierges Chrétiennes  
seulement, mais à tout le monde de Milan que S. Ambroise re-  
commandoit la priere de la nuit, en expliquant ces paroles de  
David; *Je me levois au milieu de la nuit pour vous louer de la*  
*soveraine justice de vos commandemens;* & il ne croyoit nulle-  
ment imposer aux laïques de son temps un joug trop dur &  
trop insupportable, quand il leur proposoit de se lever à mi-  
nuit pour prier Dieu. Le jour, disoit-il, ne suffit pas pour la prie-  
re; il faut se lever la nuit pour s'y appliquer, & mesme à minuir;  
JESUS-CHRIST luy-mesme a passé toute la nuit dans cét

» exercice, afin de vous inviter par cet exemple à prier Dieu.  
 » Il demandoit à son Pere la rémission de vos pechez, quand  
 » il en ufoit ainsi ; & quoyqu'il la demandast à son Pere, il  
 » ne laissoit pas de l'operer par sa propre puissance, & par son  
 » autorité souveraine. Mais prenez garde que le Prophete ne  
 » vous dit pas seulement que vous vous leviez à minuit, mais  
 » qu'il vous oblige de vous lever durant la nuit, & principa-  
 » lement à minuit : car il avoit déjà dit auparavant qu'il fal-  
 » loit se lever durant la nuit ; *Seigneur, ce sont ses paroles,*  
 » *je me souviens de vostre nom durant la nuit.* Tout le monde peut  
 » se souvenir du nom de Dieu sans se lever pour cela. Tout le  
 » monde peut se lever, & ensuite demander à Dieu tout ce qui  
 » luy vient dans l'esprit. C'est pourquoy le Psalmiste a ajoûté,  
 » *Je me levois au milieu de la nuit ;* pour vous apprendre que  
 » c'est là le temps de vous lever. Mais ce n'est pas sans sujet  
 » qu'il a ajoûté les paroles suivantes, *pour vous louer ;* c'est à  
 » dire que nous devons prier Dieu principalement en ce  
 » temps-là, & pleurer nos propres pechez, & ne luy pas de-  
 » mander seulement pardon pour ceux que nous avons com-  
 » mis par le passé, mais aussi la grace d'éviter ceux que l'on  
 » pourroit commettre à l'avenir.

» C'est aussi, continue S. Ambroise, en ce temps-là qu'il  
 » se presente un grand nombre de tentations. C'est alors que  
 » les plaisirs de la chair nous attirent & nous sollicitent avec  
 » ardeur. C'est alors que le démon qui nous tente, cause en  
 » nous des illusions. C'est alors que se fait la digestion des  
 » viandes & du breuvage, que l'estomac est malade, que l'es-  
 » prit succombe au sommeil, que l'ame est embarrassée ; de  
 » sorte que la chaleur qui s'excite par le dormir, s'augmente  
 » dans le corps de ceux qui reposent, ou que si l'on ne dort  
 » point, on n'a point assez de vigueur pour se deffendre de  
 » ces agitations violentes. C'est donc dans ces occasions que  
 » le démon redouble tous ses efforts, & qu'il dresse ses piè-  
 » ges & ses filets pour faire tomber ceux qui ne se tiennent  
 » pas sur leurs gardes. C'est en ces rencontres que les esprits  
 » malins répandent sur nous leurs tenebres, & qu'ils taschent  
 » de nous porter à toutes sortes de desordres & de crimes,  
 » parce qu'il n'y a pour lors aucun homme qui puisse estre le  
 » juge de nos pechez, & que nous n'avons aucun complice de  
 » nos crimes, ny aucun témoin de nos excès & de nos éga-

remens. C'est dans cette conjoncture qu'ils jettent dans l'a-  
 me de ceux qui dorment la matiere d'une infinité de con-  
 testations & de disputes, afin que s'ils y trouvent de la ré-  
 sistance, ils les renversent & leur fassent perdre l'estat de  
 leur premiere fermeté, en leur proposant l'exemple de  
 quelques Saints qui ont autrefois commis des fautes sembla-  
 bles à celles qu'ils leur proposent, mais qui dans la suite  
 les ont expiées par la penitence, & ont obtenu le pardon  
 de ces sortes de pechez. Car quoyque nostre ennemi ait  
 une extreme averfion de nous voir faire quelque penitence  
 que ce puisse estre ; neanmoins afin de pouvoir abbatre  
 ceux qui veillent exactement sur eux-mesmes, il les amuse  
 pour un temps par l'esperance d'en obtenir un jour le par-  
 don, afin de les porter plus aisément à commettre les pe-  
 chez qu'ils leur suggerent. Et lorsqu'il trouve quel-  
 qu'un assez mal-heureux pour y avoir consenti, & qu'il  
 voit que ce n'est pas tant l'amour de la vertu que la confi-  
 deration de la peine & du chastiment qui le détourne du  
 vice, il luy fait faire plusieurs réflexions dangereuses, &  
 & luy fait dire en luy-mesme ; *De qui suis je veu présente-  
 ment ? Je suis environné de tenebres & de murailles. Le tres-  
 haut ne me voit point ; nos pechez ne vont pas jusques à luy ; &  
 il ne se met pas en peine de considerer nos actions deshonestes.*  
 L'usage & l'experience nous fait connoistre que cela se  
 passe ainsi ; & les exemples nous en convainquent, n'y ayant  
 personne qui soit exempt de tentation. Comme donc le  
 temps de la nuit est fort susceptible de tentations ; aussi  
 c'est le temps des chastimens & des supplices, comme il a  
 paru dans les premiers nez des Egyptiens qui furent exter-  
 minez à minuit.

S. Ambroise ayant expliqué cette histoire mystérieuse,  
 dit que comme Moysé pour prévenir l'effet terrible de la  
 vangeance de Dieu, fit manger l'agneau paschal à son peu-  
 ple ; aussi les Chrétiens doivent se deffendre des tentations  
 de leur ennemi en mangeant le corps de JESUS-CHRIST,  
 où l'on trouve la rémission des pechez, & la priere de la  
 divine reconciliation & de la protection éternelle. Recevez,  
 dit-il, avant cela nostre Seigneur JESUS-CHRIST dans  
 vostre ame comme dans un lieu où il doit faire sa demeure.  
 Où est le corps de JESUS-CHRIST, il y est aussi luy-mesme.

» Lorsque vostre ennemi verra que la demeure que vous luy  
 » aviez preparée, est occupée par la splendeur de sa divine  
 » présence, reconnoissant que le lieu dans lequel il esperoit  
 » de faire entrer ses tentations luy est fermé par le moyen de  
 » JESUS-CHRIST, il prendra la fuite & se retirera prom-  
 » ptement, & vous passerez le milieu de la nuit sans scanda-  
 » le & sans recevoir aucune atteinte. Le sacrifice du soir  
 » vous avertit aussi de l'obligation que vous avez de n'oublier  
 » jamais JESUS-CHRIST. En vous mettant au lit vous ne  
 » pourrez oublier un Dieu à qui vous aurez offert vostre  
 » priere vers la fin du jour, & qui aura rassasié vostre faim  
 » en vous donnant son propre corps pour aliment. Car la  
 » même pensée dont vous vous serez occupé le soir, repasse-  
 » ra promptement dans vostre esprit lorsque vous vous serez  
 » éveillé. JESUS-CHRIST luy-mesme vous éveillera; il vous  
 » avertira de vous lever; & vous vous couvrirez des armes  
 » de la priere dans un temps où le démon nous attaque par  
 » de plus violentes tentations.

Le Saint propose encore sur ce sujet la priere de S. Paul  
 & de S. Silas dans la prison pendant la nuit, & conclut par  
 » ces paroles. Levez-vous donc, & que vostre ame se réveil-  
 » le; celuy qui vous garde ne se laisse point surprendre au  
 » sommeil, s'il ne vous trouve point endormi; mais il se leve-  
 » ra si vostre vigilance l'excite, il commandera au vent, &  
 » vostre cœur qui estoit agité par tant de tempestes, jouïra  
 » d'une tranquillité merveilleuse. Il faut donc que nous nous  
 » levions au milieu de la nuit, parce que c'est le temps or-  
 » dinaire de l'avènement de l'époux. Prenez garde qu'il  
 » ne vous trouve dormant; prenez garde qu'estant ac-  
 » cablé du sommeil vous ne soyez dans l'impuissance d'allu-  
 » mer vostre flambeau. Il faut donc se lever pour louer Dieu,  
 » & pour luy rendre des actions de graces. Il faut aussi con-  
 » fesser ses jugemens éternels, & attribuer à sa justice tout le  
 » bien qui nous arrive. Et soit que nous soyons riches, soit  
 » que nous jouïssions d'une parfaite santé, rendons cette re-  
 » connoissance à la justice de Dieu, parce qu'il est juste pour  
 » conserver son ouvrage; afin que nous ayant livrés à cette  
 » infirmité corporelle par le mal-heureux sort de nostre na-  
 » ture qui est maintenant privée de ses avantages, il ait la  
 » bonté de revestir nostre pauvreté de la force & de la  
 vigueur

vigueur de nostre ame, qui en doit estre comme la dot. Il  
 est donc visible que ny jour ny nuit, ny en quelque temps  
 que ce soit, nous ne devons cesser de nous acquitter de ce  
 devoir, & qu'il n'y a aucun moment que nous ne soyons  
 obligés de rendre à Dieu cette action de graces sans nulle  
 interruption.

Il faut avouer que ce discours de S. Ambroise est peu  
 conforme aux mœurs de la plupart des Chrétiens de nostre  
 siècle, dont les oreilles seroient blessées si les predicateurs  
 qui leur annoncent les veritez de l'Evangile, les obligoient  
 de se relever la nuit pour prier Dieu. Mais nous ne devons  
 attribuer cette extreme délicatesse qu'à nostre tiédeur & à  
 nostre relaschement, sans accuser nostre Saint d'un excès  
 de zele, puisque nous avons remarqué que S. Chrysostome  
 a aussi recommandé au peuple de Constantinople cette pra-  
 tique de la priere pendant la nuit, & qu'il n'en a pas même  
 excepté les petits enfans.

#### CHAPITRE IX.

*Que la priere est un cri de l'ame, qui en marque la ferveur.  
 Qu'elle doit estre accompagnée de perseverance.*

CE que nous avons rapporté de la conduite de S. Am-  
 broise, & du succès que Dieu a donné à sa pieté dans  
 les affaires les plus perilleuses de l'Eglise & de l'Empire,  
 nous doit persuader fortement des lumieres extraordinaires  
 qu'il a eues sur le sujet de la priere, pour en inspirer l'a-  
 mour à son peuple. Mais l'une des plus importantes leçons  
 qu'il leur a données sur cette matiere, est de s'y appliquer  
 avec ferveur & avec perseverance, en ne demandant à Dieu  
 que des choses dignes d'une ame véritablement Chrétienne.

C'est ce qu'il fait particulièrement en expliquant ces pa-  
 roles du Psalmiste; *Mon Dieu, j'ay crié vers vous de tout mon  
 cœur, exaucez moy afin que j'observe vos commandemens.* Car  
 après avoir proposé l'exemple de ce grand Roy qui s'est  
 veu persecuté toute sa vie, tantost par Saül, & tantost  
 par son propre fils, il dit que ces ennemis visibles estoient  
 moins à craindre pour luy, que les ennemis invisibles qui  
 nous font la guerre; & que c'estoit pour se deffendre des  
 attaques des démons qu'il crioit vers Dieu de tout son cœur.

*Ambros.* „ En effet, dit-il, lorsqu'il s'agit de crier contre le diable,  
*Octon. 19.* „ il y faut plustost employer la grandeur d'ame & de cœur,  
*in Ps. 118.* „ que la force de la voix. Neanmoins le cœur ne laisse point  
 „ aussi d'avoir sa voix, comme le sang a la sienne qui va jus-  
*Gen. 4.* „ ques à Dieu, puisqu'il a dit à Caïn; *La voix du sang de ton*  
 „ *frere crie vers moy.* Nostre cœur forme donc son cri qui ne  
 „ consiste nullement dans le son exterieur & sensible, mais  
 „ dans la sublimité des pensées, & dans l'harmonie des vertus.  
 „ La Foy crie d'un ton fort haut & fort élevé; & c'est par  
 „ l'esprit de l'adoption des enfans de Dieu que nous crions,  
*Rom. 8.* „ Mon Pere, mon Pere; & que l'esprit de Dieu crie en nous.  
 „ La justice & la chasteté ont aussi une voix fort haute & fort  
 „ perçante, puisqu'elle fait parler les Saints jusques après leur  
 „ mort, & qu'elle ne les fait pas seulement parler, mais mes-  
*1. Tim. 4.* „ me crier comme Abel. Au contraire l'ame d'un pecheur  
 „ ne crie pas mesme pendant sa vie, parce qu'elle est morte.  
 „ Elle n'a rien de sublime, ny de magnifique, ny de pareil à  
*Ps. 18.* „ celle des Apostres, dont il est dit; *Que le bruit de leur voix*  
*Ps. 4.* „ *a retenti par toute la terre, & que leur parole s'est fait entendre*  
 „ *jusques aux extremités du monde.*  
*Exod. 4.* „ Moysé estoit bégue, & avoit peine à parler; neanmoins  
 „ Dieu l'entendoit mieux que tout le reste de son peuple. Il  
 „ se fait encore entendre tous les jours dans l'Eglise, & il n'y  
 „ a que les Juifs qui ne l'entendent point, parce qu'encore  
 „ qu'ils ouvrent l'oreille du corps pour ouïr ses discours, leur  
 „ cœur n'en a point l'intelligence. Dieu dit aussi à un autre  
*Isai. 54.* „ Prophete; *Elevez vostre voix de toutes vos forces.* Neanmoins  
*1. Reg. 1.* „ on ne voit pas qu'Anne ait crié dans son cœur comme  
 „ Moysé, mais il est dit seulement qu'elle parloit; & c'est  
 „ peut estre à cause qu'elle demandoit des enfans, c'est à dire  
 „ que la grace qu'elle demandoit avec tant d'instance, n'estoit  
 „ que des biens particuliers, & non des benedictions publi-  
 „ ques. Mais parce qu'elle s'adressoit à Dieu pour luy deman-  
 „ der des enfans, en promettant de les luy offrir quand il les  
 „ luy auroit donnez, il est dit qu'elle parloit à Dieu. Com-  
 „ me au contraire Moysé crioit, parce qu'il ne prioit pas pour  
 „ luy-mesme, mais pour tout son peuple; ce qui obligea Dieu  
 „ de luy dire; *Pourquoy criez-vous ainsi?* En effet il crioit par  
 „ un zele plein de pieté, & par un profond sentiment; & sa  
 „ voix retentissoit jusques au Ciel, en demandant une grace

digne des miracles les plus grands & les plus celestes, pour  
 pouvoir changer les elemens. Enfin pour rapporter icy la  
 suite de cette histoire, Pharaon estoit prest de fondre sur  
 luy & sur tout son peuple, & estant environné d'une infini-  
 té de chariots des Egyptiens, il pressoit fortement les Is-  
 raëlites. D'une part le peuple de Dieu se voyoit entouré  
 d'une multitude prodigieuse d'ennemis; de l'autre la mer  
 s'opposoit à son passage, & luy fermoit toutes les avenues  
 de sa retraite & de sa fuite. Il ne luy restoit plus ny de con-  
 fiance dans ses armes, ny d'esperance dans ses forces. Ce  
 Prophete entendoit seulement au tour de luy le bruit confus  
 d'une populace irritée qui ne meritoit aucune compassion  
 que par ses plaintes, luy reprochant qu'il luy eust esté plus  
 avantageux de s'assujettir dans l'Egypte aux plus insupportables  
 fardeaux, & à la plus dure oppression, que de perir  
 mal-heureusement dans le desert par une mort si cruelle:  
 & cette plainte ne luy apportoit aucun secours ny aucun  
 soulagement, & n'estoit capable que de rendre son peché  
 plus énorme. Moysé estoit donc au milieu d'eux accablé de  
 tristesse & de chagrin, plein d'inquiétude pour les perils où  
 ce peuple estoit exposé, & pour ses plaintes; il attendoit  
 l'accomplissement & la fin des promesses que Dieu luy avoit  
 faites; & sans dire le moindre mot il consideroit en luy-  
 mesme de quel moyen sa providence se serviroit pour l'affis-  
 ter en cette rencontre, en se ressouvenant de sa bonté, &  
 en oubliant l'injure que luy faisoit ce peuple si ingrat. Dieu  
 luy dit en cette rencontre; *Pourquoy criez-vous ainsi vers moy?*  
 Je n'entends pas le son exterieur de la parole de Moysé;  
 mais je ne laisse pas de reconnoître sa voix. Je ne lis dans  
 l'Ecriture que son silence; mais ses œuvres me font remar-  
 quer qu'il crie effectivement vers Dieu. Le peuple crioit;  
 & Dieu ne l'entendoit point: Moysé ne disoit mot; & Dieu  
 entendoit sa voix. Ce n'est point au peuple qu'il dit, *Pour-  
 quoy criez-vous ainsi?* Car le peuple ne crioit point vers  
 Dieu, lorsque par ses cris il demandoit des choses si injustes,  
 & si indignes d'estre demandées par des hommes. Mais  
 c'est à Moysé à qui Dieu dit; *Pourquoy criez-vous vers moy?*  
 C'est vous seul qui criez vers moy, puisque vous estes le  
 seul qui mettez en moy vostre esperance. Il n'y a que  
 vous seul qui criez vers moy, puisque vous estes le

seul qui attendez que mon nom soit annoncé par toute la terre. Moÿse crioit donc dans son cœur ; & il n'y a point de sage qui ne fasse la mesme chose. Enfin la sagesse mesme haussant le ton de sa voix, nous invite à nous rassasier de sa coupe, & nous dit ; *Laissez la folie, & cherchez la sagesse.* Ce discours est tout à fait sublime & relevé, cette exhortation ne peut venir que d'une voix forte & puissante, puisqu'elle promet la sagesse à des foux & à des insensé. JESUS-CHRIST mesme élevoit sa voix pour dire ; *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moy, & qu'il boive.* Et certes il crioit à haute voix, lorsque par ces paroles il appelloit les hommes au Royaume des Cieux, & les invitoit à ce breuvage si adorable qui verse au fond de nos ames le fruit de la vie éternelle.

Demandez donc de grandes choses quand vous priez ; c'est à dire demandez des biens éternels, & non des commodities passageres & perissables. Priez Dieu qu'il vous accorde des choses toutes divines & routes celestes, afin que vous soyez comme les Anges de Dieu dans le Ciel. Ne vous mettez pas en peine de prier Dieu pour de l'argent, parce que ce n'est que de la rouille, ny pour de l'or, parce que ce n'est que du métal, ny pour des fonds, parce que ce n'est que de la terre. Cette priere ne va pas jusques à Dieu. Il n'écoute que ce qu'il croit digne de ses graces & de ses bienfaits ; mais il écoute la voix que la pieté forme dans un cœur, cette voix si pleine de dévotion & de grace. Il ne faut donc pas seulement crier ; mais il faut crier de tout son cœur. Et comme dans le cri qui se forme par le corps on s'en acquitte parfaitement lorsque l'on ouvre toute la bouche pour crier ; ainsi il faut crier spirituellement de tout le cœur si nous voulons que Dieu nous accorde de grandes graces, & obtenir de sa bonté l'effet de nos prieres & de nos demandes. Il exigeoit du peuple cette sorte de voix & de cri ; mais parce qu'il n'entendoit pas ce mystere, il luy en faisoit un reproche en luy disant ; *Ce peuple m'honore des lèvres ; mais son cœur est bien éloigné de moy.* Dieu donc exauce ceux dont le cœur approche de luy. D'où il faut conclure qu'il faut necessairement que le cœur crie afin que son discours puisse estre écouté.

La grandeur & l'élevation du Chrétien paroist dans la

qualité des choses qu'il doit demander à Dieu ; & quand il approche de luy par la priere, il est obligé de se rehausser au dessus de luy-mesme, & de toutes les affections basses & terrestres, pour ne souhaiter que des biens spirituels, & dignes de l'excellence de son estat. Aussi nostre Saint nous apprend que c'est ce que JESUS-CHRIST a voulu marquer, quand il a fait sa priere sur une montagne. Tous ceux qui prient, dit-il, ne montent pas pour cela sur une montagne : car il y a une sorte de priere qui tourne à peché ; mais quiconque sçait prier comme il faut, s'élevant des choses de la terre à celles d'en haut, monte jusques au comble de ce qui peut occuper dignement ses soins par la recherche des biens les plus excellens & les plus sublimes. Tout homme qui a de l'inquietude pour les richesses & pour les honneurs de ce monde, ou qui veut s'emparer injustement de la terre de son prochain, ne monte pas sur une montagne. Mais celui-là y monte qui cherche Dieu, & qui luy demande le secours de sa grace pour achever sainement sa course. Tous ceux qui sont grands, tous ceux qui ont l'ame sublime & élevée, montent sur la montagne. Car ce n'est pas indifferemment à toutes sortes de personnes que le Prophete a dit ; *Montez sur une montagne, vous qui annoncez l'Evangile à Sion. Elevez vostre voix avec force, vous qui annoncez l'Evangile à Ierusalem.* Montez sur cette montagne, non par les démarches de vostre corps, mais par la sublimité de vos actions ; & suivez JESUS-CHRIST, afin de pouvoir vous-mesme devenir une montagne. Car il est environné de montagnes. Et c'est pour ce sujet que l'Evangile nous marque qu'il n'y eut que les disciples qui monterent sur la montagne avec ce divin Sauveur.

Mais quelque avantage que nous tirions de la priere, elle nous seroit inutile sans la confiance, & sans la perseverance. Car JESUS-CHRIST veut que l'on frappe à sa porte pour luy demander du pain, & nostre importunité luy est agreable. Aussi n'y a-t-il rien que nous ne devions esperer de luy après le commandement qu'il nous a si souvent reiteré de le prier. Car quiconque nous promet quelque chose, dit nostre Saint, doit nous animer de l'esperance d'obtenir ce que nous luy demandons, afin que comme ses exhortations attirent nostre obeissance, aussi nous ajoûtions créance



à ses promesses, & que nous relevions nostre esperance par l'attente des biens eternels, & de la misericorde de Dieu, en considerant la tendresse & la compassion dont les hommes ont accoustumé d'user envers leurs semblables; pourveu neanmoins que nous ne demandions que des choses justes, afin que nostre priere ne tourne point à peché. Aussi S. Paul n'a point eu de honte de redoubler souvent sa priere, de peur qu'il ne parust ou avoir de la deffiance de la misericorde de Dieu, ou de l'orgueil & du dépit de n'avoir pas tout d'un coup obtenu de luy ce qu'il demandoit. *C'est pourquoy, dit-il, j'ay prié trois fois le Seigneur; faisant voir par ces paroles qu'il arrive souvent que Dieu ne nous refuse les choses que nous luy demandons dans nos prieres, que parce qu'il juge qu'elles nous seroient inutiles, quelque prévention que nous ayons qu'elles nous sont avantageuses.*

2. Cor. 12.  
4. 8.

de Elie &  
jeunie.

6. 1.

Matth. 4.  
4. 3.

### CHAPITRE X.

*Eloge du jeusne & de l'abstinence Chrétienne tiré des écrits de S. Ambroise.*

**N**ous avons déjà parlé des austeritez du Saint, & de son amour pour la sobriété & pour le jeusne. Mais comme il estoit tout plein de cet esprit de mortification, il nous en a laissé un livre entier par l'engagement qu'il avoit pris de proposer à son peuple les vertus d'Elie, & ses actions merveilleses, afin de l'animer par l'explication de cette importante matiere, comme par le son d'une trompette, à se préparer à la grande feste de Pasque.

Après avoir dit d'abord que la croix de JESUS-CHRIST est la victoire des Chrétiens, & sa Pasque leur trophée, il ajoute que ce divin Sauveur a voulu combattre avant que de vaincre, non qu'il eust besoin de combat pour surmonter ses ennemis, mais afin de nous prescrire la maniere de les combattre, & nous donner ensuite la grace d'en triompher; Qu'il a jeusné, & que ce fut après son jeusne que le tentateur s'approcha de luy; Que le premier trait dont il se servit pour l'attaquer fut celui de la gourmandise, en luy disant; *Si vous estes le Fils de Dieu, commandez que cette*

*Pierre devienne du pain.* Mais que comme il s'estoit servi de ce piège pour faire tomber JESUS-CHRIST dans ses filets par le desir des alimens, nostre Seigneur employa le jeusne pour se deffendre de ses filets & de ses pièges, & luy dit; *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu.* De sorte qu'au lieu qu'Adam avoit esté étranglé dans ce piège du démon, tout homme a esté délivré de ses embusches par la réponse que JESUS-CHRIST fit à son ennemi pour se deffaire de cette question si capiteuse; Qu'il faut donc dire que la vertu du jeusne est bien merveillesse; Que cette milice est si belle & si agreable, que JESUS-CHRIST mesme a mis ses delices à jeusner; & qu'elle a tant de force & tant de vertu, qu'elle eleve les hommes jusques au Ciel. Et afin de me servir plustost d'exemples humains, que de celui de Dieu mesme, la parole qui sortoit de la bouche d'Elie après avoir pratiqué le jeusne, ferma le Ciel au peuple Juif qui estoit tombé dans le sacrilege. Car le Roy Achab ayant dressé un autel pour adorer l'Idole de Baal, dès que ce Prophete eut ouvert la bouche, il ne tomba ny pluye ny rosée sur la terre pendant trois ans & demi. Certes ils meritoient bien cette punition de leur gourmandise & de leur intemperance, & il estoit juste que le Ciel fust fermé pour des impies qui avoient souillé la terre par leurs desordres & par leurs crimes. Il estoit juste aussi que ce mesme Prophete fust envoyé de la part de Dieu vers la veuve de Sarepta dans la Sidonie, pour la condamnation de ce Prince sacrilege; & parce que cette femme avoit preferé la devotion de son ame à la nourriture de son corps, elle merita elle seule entre toutes les autres de n'estre pas comprise dans ce châtiment universel de la secheresse publique. C'est par le jeusne qu'il a ressuscité le fils de cette veuve. C'est par le jeusne qu'il ne luy a cousté qu'une parole pour faire tomber la pluye. C'est par le jeusne qu'il a esté enlevé au Ciel dans un chariot de feu; & un jeusne de quarante jours l'a fait jouir de la présence de Dieu. Enfin plus il a jeusné, & plus il a eu de merite. C'est ensuite de son jeusne qu'il a arresté les eaux du Jourdain, & passé à pieds secs ce fleuve qui venoit de secher en un instant.

de Elie  
c. 2.

6. 3. » S. Ambroise ajoûte que le jeusne est l'image d'une vie  
 » toute celeste, que c'est la nourriture de l'ame, la viande  
 » de l'esprit, la mort du peché, la destruction des crimes,  
 » un remede salutaire, la racine de la grace, le fondement  
 » de la chasteté. C'est un degré pour arriver à Dieu plus  
 » promptement. C'est par ce degré qu'Elie est monté au  
 » Ciel avant que d'estre enlevé dans un chariot : & c'est  
 » cet heritage de sobriété & d'abstinence qu'il a laissé à son  
 » disciple Elisée en se séparant de luy. S. Jean Baptiste est  
 » venu dans cette vertu & dans cet esprit d'Elie ; ils se font  
 » tous deux appliquer au jeusne dans le desert ; & le der-  
 » nier n'y a vescu que de sauterelles & de miel sauvage. Ce  
 » qui a fait que s'estant élevé par la continence au dessus de  
 » ce qui paroïssoit possible selon la nature, il n'a point passé  
 » pour un homme, mais pour un Ange. *Car c'est de luy*  
 » *qu'il a esté écrit, l'envoye devant vous mon Ange qui vous*  
 » *preparera la voye.*

6. 4. Le Saint représente ensuite le jeusne comme un veste-  
 ment qui nous couvre de sainteté & de lumiere, & nous  
 6. 6. garantit de cette honteuse nudité à laquelle nous avons  
 esté assujettis par le peché d'Adam. De là il passe au jeus-  
 ne que Moysé pratiqua sur la montagne pendant les qua-  
 rante jours qu'il passa avec Dieu pour recevoir la Loy de  
 ses mains. Il montre les avantages extraordinaires que les  
 6. 7. meres de Samson & de Samuel receurent après l'avoir ob-  
 servé ; & comment Elisée l'observa à l'égard de ses dis-  
 ciples. Il releve ensuite l'effet du jeusne des trois jeunes  
 6. 8. hommes qui furent jettez dans la fournaise de Babylone,  
 & celuy de Daniel dans la fosse des lions. Il déclare que le  
 jeusne est l'école de la continence, la discipline de la  
 chasteté, l'humilité de l'esprit, la mortification de la chair,  
 le modele de la sobriété, la regle de la vertu, la purifi-  
 cation de l'ame, le fond & l'épargne de la compassion  
 Chrétienne, l'art qui forme les hommes à la douceur, l'at-  
 trait de la charité, la grace qui rend les vieillards conside-  
 rables, & la sauvegarde de la jeunesse.

Le reste du livre de nostre Saint sur cette matiere est  
 une forte invective qu'il fait contre le luxe des festins, des  
 excès de bouche, & des desordres qui sont les suites na-  
 turelles de l'ivrognerie & de l'intemperance ; & il reproche  
 l'aveuglement

l'aveuglement & la dureté de ceux que ce mal-heureux  
 engagement empesche de s'approcher du Baptesme & des  
 Mysteres de l'Eglise. Comme il estoit un grand imitateur  
 de S. Basile, il avoit emprunté de luy plusieurs choses qui  
 sont inserées dans ce Traité ; mais l'onction de sa pieté  
 personnelle s'y fait toujours voir ; & il n'y a personne qui  
 ne reconnoisse qu'il parle & qu'il écrit en cela de l'abon-  
 dance de son cœur.

Nostre Saint s'étend encore ailleurs sur les merveilleux Enarrat. 1.  
in Lunam.  
 effets du jeusne dans la conversion des Ninivites, dont le  
 Roy paroissant oublier sa dignité quitta sa pourpre royale,  
 osta sa couronne de dessus sa teste, se revestit d'un sac &  
 d'un cilice, & n'ayant recours qu'au jeusne & à la prie-  
 re pour sauver son peuple menacé de la part de Dieu  
 d'une subversion generale, devint un veritable Roy de la  
 justice, en ne se souvenant plus du pouvoir souverain qu'il  
 avoit sur ses Estats. Toute la ville de Ninive imita ce  
 grand exemple par le jeusne general qu'elle pratiqua dans  
 l'extremité d'une affliction si pressante, sans en excepter  
 non seulement les vieillards & les petits enfans, mais mes-  
 me les bestes. Chose merveilleuse, dit S. Ambroise, les  
 bestes jeusnent pour le salut & la conservation de cette  
 ville, quoyqu'elles ne fussent pas engagées dans son cri-  
 me. Et c'est, mes freres, ce qui nous oblige, lorsque nous  
 sommes exposez à des afflictions publiques, de jeusner  
 tous tant que nous sommes, & d'implorer la misericorde  
 de Dieu par une abstinence generale. Car ce seroit une  
 chose étrange que les Chrétiens ne voulussent pas faire  
 pour leur propre salut ce que les bestes firent en cette  
 rencontre pour le salut des hommes. Et on peut dire  
 avec verité, que ceux qui n'observent pas le jeusne quand  
 les Prestres l'ont ordonné, sont plus stupides que des  
 bestes brutes. Car n'est-ce pas estre beste, que de ne  
 comprendre point les maux qui sont prests de fondre sur  
 eux, & qui panchent déjà sur leurs testes ? Lors qu'une  
 beste voit une fosse, elle s'en détourne, & elle évite les  
 précipices ; & vous ne voulez pas vous garantir par le  
 jeusne du peril que vous voyez devant vos yeux. Car il  
 faut estre tombé dans une espeece de desespoir, pour vou-

1. Cor. 15. 2. 32. » loir manger lors qu'on se sent obligé à l'abstinence, & se  
 » réjouir quand il faut pleurer. C'est de cette sorte de de-  
 » sespoir que l'Apostre a dit; *Ne pensons qu'à boire & à man-  
 » ger, puisque nous mourrons demain.* Que Dieu nous préserve  
 » de ce malheur.

1. 3. de fide 6. 2. » Mais tout ce que S. Ambroise a dit de plus pressant &  
 » de plus fort pour inspirer l'amour du jeusne aux Chré-  
 » tiens, se peut réduire à cette seule consideration, que  
 » JESUS-CHRIST n'ayant pas jeusné pour luy-mesme, mais  
 » pour nous, son exemple nous doit estre une loy inviola-  
 » ble. Car, comme dit ce grand Saint, ce n'est point par  
 » l'intemperance, mais par le jeusne qu'il nous a sauvez. Et  
 » le motif qui l'a porté à jeusner, n'a point esté de meriter  
 » quelque grace; mais il n'a pratiqué le jeusne que dans le  
 » dessein de nous instruire.

Pf. 68. Enarrat. in Pf. 72. » Il n'y a donc point sujet de nous étonner de ce qu'il  
 » nous exhorte après le Psalmiste de nous revestir du jeus-  
 » ne comme d'un précieux habillement, & de ce qu'il re-  
 » connoist que si le Saint Patriarche Joseph n'eust esté cou-  
 » vert de cet ornement si précieux de la sobrieté & de  
 » l'abstinence, la passion déreglée d'une femme impudique  
 » & aduftere l'eust dépouillé de la robe de l'innocence &  
 » de la sainteté: comme au contraire Adam ne se seroit pas  
 » veu réduit à une nudité honteuse, s'il eust voulu conserver  
 » le jeusne comme un riche vestement.

### CHAPITRE XI.

*Que S. Ambroise a établi dans ses Traitez & dans ses Sermons  
 la nécessité de faire l'aumosne, & prescrit des regles  
 pour s'en acquitter Chrétiennement.*

**I**L estoit impossible que S. Ambroise ayant la charité  
 dans le cœur, n'épuisast pas tout ce qu'il avoit d'es-  
 prit & d'éloquence pour inspirer à son peuple l'obligation  
 que nous avons tous de racheter nos pechez par des au-  
 mosnes. Après avoir rompu les calices & les vases sacrez  
 de l'Eglise pour assister les miserables dans les necessitez  
 publiques, ç'eust esté une chose étrange qu'il eust voulu

garder le silence sur une matiere qui est l'une des plus im-  
 portantes de toute la morale Chrétienne, & qui ne regar-  
 de pas moins le salut des justes, que la justification des  
 penitens. On a déjà recueilli dans un ouvrage d'excellens  
 endroits de ce saint Docteur pour établir cette grande  
 verité, & on a employé son autorité pour faire voir  
 que ceux qui par foiblesse ne peuvent jeusner durant le  
 Carefme, en doivent faire d'autant plus d'aumosnes. On a  
 aussi fait voir que selon luy il faut convertir en charité  
 l'instrument de l'avarice. Enfin on a rapporté quelques  
 regles qu'il prescrit pour satisfaire à ce devoir de justice  
 & de charité. Nous insererons encore icy quelques au-  
 tres considerations tirées de ses écrits, comme des pierreries  
 pleines d'éclat & de lumiere, que l'Eglise conserve pré-  
 cieusement dans ses thresors.

Il décrit les effets merveilleux de la liberalité Chré-  
 tienne par ces paroles du Sage; *L'eau éteint l'ardeur du  
 feu, & l'aumosne résiste aux pechez.* Voilà, dit-il, une gran-  
 de parole, & qui doit estre recueillie par tout le monde  
 avec un extreme empressement, puisqu'elle promet la gra-  
 ce d'une nouvelle resurreccion à des hommes qui sont déjà  
 presque morts, & que l'embrasement de leurs pechez a  
 réduits à une déplorable secheresse; afin que l'aumosne  
 fasse en eux ce que l'eau fait à l'égard des plantes seches  
 & arides qu'elle fait revivre par l'espece d'un nouveau  
 suc; c'est à dire que par le moyen de l'aumosne ceux d'en-  
 tre les hommes qui avoient esté assez mal-heureux pour  
 perdre la vie de la grace, & pour estre morts & déjà secs  
 par l'énormité de leurs crimes, sont ressuscitez; que l'a-  
 varice les ayant fait perir par un embrasement funeste, la  
 misericorde leur devient une source de salut; qu'ils étei-  
 gnent par de saintes liberalitez les flammes qu'ils avoient  
 eux mesmes allumées par leurs pechez & par leurs excés;  
 & que par un commerce qui leur est tout à fait avanta-  
 geux, ceux qui avoient prodigué leur argent pour commet-  
 tre des adufteres, le distribuent pour cesser d'en commettre  
 à l'avenir, & pour acheter en quelque maniere l'innocen-  
 ce comme ils avoient acheté le peché. Car JESUS-CHRIST  
 dit à ses disciples; *Donnez l'aumosne de ce que vous avez, &*

» toutes choses vous seront pures. C'est pourquoy quelque souil-  
 » lé & corrompu que vous puissiez estre, quoyque vous  
 » foyez accablé de toutes sortes de crimes, si vous avez fait  
 » l'aumosne vous commencez d'estre innocent. Car l'aumos-  
 » ne a la vertu d'effüier ce qui estoit souillé par l'avarice; &  
 » en distribuant aux pauvres vostre propre bien, vous effacez  
 » les taches que vous aviez contractées par vos brigandages  
 » & par vos larcins. Voyez donc combien il y a de graces  
 » & de benedictions attachées à l'aumosne, puisque c'est une  
 » vertu qui est capable d'elle-mesme & toute seule de rache-  
 » ter tous les pechez que l'on a commis.

Mais la justice à laquelle les Chrétiens sont obligez  
 d'aspirer, doit estre éternelle comme celle de Dieu mes-  
 me, de qui le Psalmiste a dit; *Vostre justice est la justice*  
*éternelle, & la verité est vostre Loy.* Car il y en a plu-  
 sieurs, dit nostre Saint, qui à la verité ne prennent pas  
 le bien d'autrui, mais ils ne sçavent ce que c'est que  
 de donner du leur. Il y en a d'autres qui s'emparent in-  
 justement du bien d'autrui, & qui pour s'attribuer quel-  
 que apparence de justice ont accoûtumé de donner  
 l'aumosne aux pauvres. Ce n'est pas là la justice eter-  
 nelle.

Il condamne encore ailleurs les aumosnes qui ne sont  
 pas faites avec une intention pure & sincere, & qui per-  
 dent tout leur fruit & tout leur merite par de mauvai-  
 ses circonstances. Je ne disconviens pas, dit-il, que le pe-  
 ché ne puisse estre diminué par les liberalitez que l'on  
 exerce envers les pauvres, mais il faut pour cela que la  
 foy fasse valoir cette sorte de dépense. Car que serviroit  
 de donner son bien, si l'on n'avoit la grace de la chari-  
 té? Il y en a qui affectent l'honneur de paroistre libe-  
 raux par un seul motif de vanité, afin que ne s'estant  
 rien réservé pour eux-mesmes, ils acquierent par cette  
 conduite l'estime & l'applaudissement du peuple. Mais parce  
 qu'ils cherchent leur récompense en ce monde, ils n'a-  
 massent rien pour l'autre vie, & n'ont plus rien à esperer  
 pour l'éternité, ayant déjà receu tout ce qu'ils préten-  
 doient sur la terre. Il y en a d'autres qui ayant donné  
 leurs biens à l'Eglise par une espece de boutade, & par

je ne sçay quelle précipitation d'esprit, au lieu d'y avoir  
 pensé meurement, & d'avoir pris sur ce sujet une réso-  
 lution ferme & constante, révoquent ensuite les dona-  
 tions qu'ils ont faites; & ces personnes ne reçoivent ny  
 la premiere ny la seconde recompense, parce qu'ils se sont  
 rendus indignes de la premiere en ne faisant point cet-  
 te bonne action avec jugement, & que le sacrilege  
 qu'ils commettent par cette révocation, les met hors  
 d'estat de pouvoir prétendre à la seconde. Il y en a d'au-  
 tres qui se repentent d'avoir distribué leurs biens aux pau-  
 vres.

S. Ambroise déplore l'aveuglement des avares qui ne  
 sçavent point amasser de veritables thresors, & il les ex-  
 cite à faire l'aumosne par la consideration mesme de leurs  
 propres interests. Lorsque nous mourons, dit-il, tout ce  
 que nous possédions des choses du monde demeure après  
 nous dans le monde, & tout ce que nous laissons à nos  
 heritiers est perdu pour nous. Car ce que nous ne pou-  
 vons emporter avec nous, ne nous appartient nullement.  
 Il n'y a que la vertu seule qui accompagne les morts;  
 il n'y a que la seule misericorde qui nous suit en l'autre  
 vie, & qui marche devant nous pour nous établir dans  
 ces demeures celestes. La dépense que l'on fait d'un  
 peu d'argent acquiert aux morts des tabernacles eter-  
 nels, comme nous l'apprenons des commandemens de  
 JESUS-CHRIST qui nous dit; *Employez les richesses in-*  
*justes à vous faire des amis, afin que lors que vous vien-*  
*dre à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles eter-*  
*nels.* Ce commandement est donc tout à fait avantageux  
 pour nostre salut, & capable d'animer les avares mesmes  
 à faire un eschange des choses perissables & corrupti-  
 bles avec les éternelles, & des biens terrestres & passa-  
 gers avec ceux de Dieu. Et c'est avec grande raison,  
 dit encore nostre Saint en expliquant ce passage de l'E-  
 vangile, que JESUS-CHRIST appelle les richesses in-  
 justes, parce que l'avarice nous tente en plusieurs manie-  
 res différentes, & qu'elle use de plus d'une sorte d'ar-  
 traits pour nous rendre esclaves des richesses. C'est pour-  
 quoy il dit; *Si vous n'avez pas esté fideles dans un bien*

» étranger, qui vous donnera les vôtres propres ? Les riches-  
 » ses sont étrangères à nostre égard, parce qu'elles sont  
 » hors du cours ordinaire de la nature, qu'elles ne nais-  
 » sent point avec nous, & ne passent point avec nous en  
 » l'autre monde. Mais au contraire JESUS-CHRIST est  
 » à nous, parce qu'il est la vie. Enfin il est venu chez soy,  
 » & les siens ne l'ont point reçu. Personne ne vous donne-  
 » ra donc ce qui est à vous, parce que vous n'avez pas crû  
 » qu'il fust à vous, & ne l'avez pas reçu comme vous  
 » appartenant. Il semble que ce passage soit une censure  
 » de la tromperie & de l'avarice des Juifs. Et c'est pour  
 » cela que n'ayant point esté fideles dans l'usage de leurs  
 » biens, qu'ils devoient partager avec les pauvres par la con-  
 » noissance qu'ils avoient qu'ils ne leur appartenoient pas en  
 » propriété, Dieu ayant donné les fruits de la terre à tous  
 » les hommes pour leur usage commun, ils ont mérité de  
 » ne recevoir pas JESUS-CHRIST qui est un bien si con-  
 » siderable, que Zachée a donné la moitié de tous ses biens  
 » pour l'acquérir. Ne soyons donc point assez lasches pour  
 » servir des étrangers, puisque nous n'avons pas d'autre  
 » maistre, ny d'autre Seigneur que JESUS-CHRIST.

Cette dureté envers les pauvres est un effet de l'or-  
 gueil des riches ; & ils ne seroient pas insensibles aux  
 afflictions des miserables, si le luxe ne les rendoit inhu-  
 mains. S. Ambroise déplore leur aveuglement & leur in-  
 justice par ces paroles perçantes. Est-ce, dit-il, que vos  
 grandes sales, & vos vastes appartemens vous enflent d'or-  
 gueil ? Au contraire ce vous devoit estre un sujet d'affli-  
 ction & de douleur, puisque ces grands edifices estant  
 capables de loger des peuples entiers, la voix des pauvres  
 ne peut se faire entendre si loin ; ce qui néanmoins ne leur  
 cause aucun préjudice, puisqu'il ne leur serviroit de rien  
 de s'y faire entendre. Mais vostre sale mesme ne vous  
 couvre-t-elle pas de confusion, & ne vous fait-elle pas  
 rentrer en vous-mesmes, puisque quelque dessein que  
 vous ayez d'exceder les bornes de vos richesses par ces  
 bastimens si magnifiques, vous ne les épuisez pas nean-  
 moins, & il vous reste toujours du superflu. Vous revestez  
 d'or les murailles de vostre maison, & vous dépoüillez

les pauvres, & leur ostez les habits qui couvroient leur  
 nudité. Un homme tout nud crie devant vostre porte, &  
 vous ne vous en mettez pas en peine. Un homme tout  
 nud vous expose sa misère par ses cris, & vous ne vous  
 mettez en peine que de sçavoir de quelle sorte de mar-  
 bre vous parerez vostre plancher. Le pauvre vous de-  
 mande inutilement que vous le secouriez de quelque ar-  
 gent. Un homme vous demande du pain, pendant que  
 vostre cheval marche fierement l'or sous ses dents. Vous  
 vous plaisez dans les précieux & superbes ornemens, pen-  
 dant que les autres n'ont pas de bled pour se nour-  
 rir. Riche impitoyable, quel terrible jugement n'atti-  
 rez-vous pas sur vous ! Le peuple meurt de faim, &  
 vous fermez vos greniers. Le peuple pleure & gemit,  
 & vous vous amusez à tourner & retourner une pierre  
 précieuse qui brille dans le chaton de vostre bague. Mise-  
 rable, qui pouvez garantir tant d'ames de la mort, & qui  
 ne le voulez pas. La seule pierrerie de vostre bague pou-  
 voit conserver la vie à un peuple tout entier. Apprenez  
 de Job comment doivent parler les riches ; *J'ay délivré,* Job 29.  
*dit-il, le pauvre de la main de l'homme puissant qui l'accu-*  
*bloit, & j'ay esté le protecteur de l'orphelin qui estoit sans*  
*secours. Ceux qui estoient sur le point de perir me combloient*  
*de benedictions, & la bouche de la veuve me les souhaitoit*  
*en abondance. Je me revestois de la justice, j'estois l'œil des*  
*aveugles, le pied des boiteux, & le pere des orphelins. Voicy*  
*ce qu'il dit encore dans la fuite ; L'étranger ne couchoit point* Job 31.  
*hors de ma maison ; & ma porte estoit ouverte à tous ceux*  
*qui venoient s'y retirer. Si j'ay peché par imprudence, je*  
*n'ay pas caché ma faute ; & la consideration de la multitu-*  
*de & de la populace la plus nombreuse n'a point esté capable*  
*de m'empescher de la declarer en presence de tout le monde.*  
*Je n'ay pas souffert qu'un malade sortist de chez moy sans*  
*assistance, & sans en rapporter quelque secours de ma libe-*  
*ralité. Si j'ay eu entre les mains quelque promesse d'un debi-*  
*teur, & quelque obligation par écrit, je l'ay déchirée à l'in-*  
*stant mesme, sans esperance de recouvrer jamais ma dette.*  
 Car qu'est-il nécessaire de répeter encore icy ce que dit  
 le mesme Job, qu'il a pleuré sur tous les malades ; qu'il

„ a gemi sur tous ceux qu'il voyoit en necessité pendant  
 „ qu'il estoit dans l'abondance; mais qu'il regardoit comme  
 „ de mauvais jours ceux dans lesquels il se voyoit posséder  
 „ beaucoup de biens, & les autres dans l'indigence? S'il  
 „ parle ainsi, luy qui n'a jamais fait secher l'œil de la veuve,  
 „ qui n'a jamais mangé son pain seul, & sans en faire part  
 „ à l'orphelin, luy qui l'a élevé, nourri & instruit dès sa  
 „ jeunesse avec une affection paternelle, qui n'a jamais mé-  
 „ prisé les nuds, qui a couvert & enseveli les morts, qui a  
 „ échauffé les épaules des malades avec la toison & la laine  
 „ de ses brebis, qui n'a point opprimé le pupille, qui n'a  
 „ jamais eu de complaisance dans ses richesses, & ne s'est  
 „ jamais réjoui de la chute de ses ennemis; si un homme  
 „ qui possédoit tant de biens a esté pauvre volontairement  
 „ au milieu de tant de richesses, & s'il n'a tiré nul autre  
 „ avantage d'un si ample patrimoine, que la commodité de  
 „ pratiquer les œuvres de misericorde, que deviendrez-vous  
 „ en l'autre monde, vous qui ne sçavez faire un bon usage  
 „ de vos biens, qui souffrez une triste & déplorable men-  
 „ dicité au milieu de vos grandes richesses, qui ne donnez  
 „ jamais rien, & n'assistez jamais personne?

„ Mais comme la charité de S. Ambroise estoit éclairée,  
 „ il marque ailleurs le discernement qu'il faut faire dans la  
 „ distribution des aumosnes; & quoyqu'il ait pour but  
 „ d'en instruire particulièrement les Ecclesiastiques, nean-  
 „ moins les regles qu'il leur prescrit peuvent servir de con-  
 „ duite à tout le monde, afin que ce ne soit pas la vanité,  
 „ mais la justice qui les applique à cét exercice de compas-  
 „ sion, n'y ayant jamais eu dans les pauvres une plus grande  
 „ avidité de demander. Il en vient, dit-il, de valides; il en  
 „ vient qui n'ont nul autre sujet d'agir ainsi, sinon le desir  
 „ de mener une vie errante & vagabonde, & ils veulent  
 „ épuiser les fonds destinez pour le soulagement des pau-  
 „ vres, & leur ôster les moyens de recevoir quelque secours;  
 „ & ne se contentant pas du peu qu'on leur donne, ils pré-  
 „ tendent des sommes plus considerables; ils veulent mesme  
 „ qu'on les envisage comme des personnes de qualité, afin  
 „ qu'on juge de leur condition par leur extérieur & par leurs  
 „ habits pour les assister selon leur mérite, & se servent de  
 „ leur

l. 2. Offi-  
 cior. c. 16.

leur prétendue naissance pour faire de plus grands gains  
 „ par cette espece de commerce & de trafic. S'ils trouvent  
 „ des personnes assez crédules pour se laisser surprendre par  
 „ leurs discours étudiés, ce sera le moyen d'épuiser & d'a-  
 „ neantir en peu de temps les fonds qui ne doivent estre em-  
 „ ployez que pour la subsistance des véritables pauvres. Il  
 „ faut donc garder quelque milieu & quelque modification  
 „ dans les charitez qu'on leur distribue, afin de ne les pas  
 „ laisser partir sans leur rien donner absolument, & de ne point  
 „ aussi faire passer la nourriture des pauvres entre les mains de  
 „ ces fourbes qui ne tendent qu'à les dépouiller. La mesure  
 „ qu'il faut observer en cela, est de ne point abandonner les  
 „ sentimens generaux de l'humanité, & de ne pas réduire aussi  
 „ ceux qui sont véritablement dans la necessité & dans l'in-  
 „ digence, à ne pouvoir plus estre secourus.

La plupart feignent d'estre accablez de dettes. Il faut  
 „ examiner avec soin s'ils disent vray. Quelques-uns disent  
 „ avoir esté dépouillez par les voleurs; il faut que l'injure  
 „ qu'ils ont soufferte, ou l'exacte connoissance de la qualité  
 „ de leur personne en fasse foy, afin de les assister plus ample-  
 „ ment & avec plus d'inclination. Il faut aussi faire des au-  
 „ mosnes à ceux qui sont bannis de l'Eglise, s'ils n'ont point  
 „ dequoy se nourrir. Quiconque donc garde en ces rencon-  
 „ tres toute la moderation necessaire, n'est avare à personne,  
 „ & est liberal à tout le monde. Car nous ne devons pas seu-  
 „ lement prester nos oreilles aux plaintes de ceux qui nous  
 „ demandent l'aumosne; mais il faut aussi ouvrir nos yeux  
 „ pour considerer leurs necessitez. La débilité & la foiblesse  
 „ d'un bon ouvrier crie plus fortement pour se faire assister  
 „ dans sa misere, que la voix pressante d'un pauvre. Et il ne  
 „ se peut pas faire que l'importunité de ceux qui crient à nos  
 „ oreilles, n'arrache quelquefois de nous plus qu'il ne seroit à  
 „ propos de leur donner; mais il n'est pas juste que l'impu-  
 „ dence l'emporte toujours au dessus des autres. Il faut voir  
 „ quelquefois ce pauvre qui ne nous voit point; il faut cher-  
 „ cher cét indigent qui auroit honte d'estre veu. Il faut  
 „ que cét autre qui est enfermé dans une prison, se presente  
 „ à vous; il faut que ce malade qui ne peut frapper vos oreilles  
 „ par le son de sa voix, fasse retentir ses plaintes jusques au  
 „ fond de vostre ame.



On ne peut attendre que de grandes benedictions du Ciel sur un si sage ménagement des liberalitez Chrétiennes. Et quoyque le soin que l'on a pris en nostre siècle de renfermer les pauvres dans les hospitaux generaux, pour empêcher les mauvais effets d'une mendicité vagabonde & faineante, soit une excellente précaution contre les abus que S. Ambroise vouloit empêcher; neanmoins les maximes qu'il établit pour la distribution des aumosnes seront toujours d'un tres grand usage dans l'Eglise; & toutes les personnes charitables y trouveront toute l'instruction & la lumiere dont elles peuvent avoir besoin dans un exercice si divin.



LIVRE XI.  
DE LA VIE DE S. AMBROISE  
ARCHEVESQUE DE MILAN,  
DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

CHAPITRE I.

*De la Foy du Saint.*



PUISQUE la Foy est la racine de toutes les vertus, selon S. Ambroise, c'est elle qui nous doit fournir les premieres couleurs pour commencer le portrait de ses plus eminentes perfections. Elle est la vie du juste, & sans elle il est impossible de plaire à Dieu; mais il se plaît à la répandre particulièrement dans le cœur de ceux de ses Saints qu'il a choisis de toute eternité pour en conserver le sacré dépôt dans son Eglise.

C'estoit la veüe qu'avoit sur luy la divine providence, lorsqu'elle l'appella d'une maniere extraordinaire & toute miraculeuse pour remplir le siege episcopal où l'Arianisme avoit fait tant de ravages dans le troupeau de JESUS-CHRIST, depuis qu'Auxence s'estoit emparé de sa conduite. Il falloit une force & une generosité non commune pour résister à la souveraine puissance d'une Imperatrice Arienne qui faisoit sa gloire de la protection de l'heresie; mais cette force supposoit en sa personne une vive foy qui

élevait son esprit & son cœur au dessus de la considération de toutes les choses visibles & passageres. Car c'est de luy-même que nous apprenons que ces deux vertus ont ensemble une liaison fort étroite ; & que comme la Foy est un excellent motif pour nous donner de la force, ainsi la force est l'affermissement de la Foy.

Il falloit que cette lumiere divine eust merueilleusement purifié les yeux de son ame, pour juger plustost, comme il a fait, de la divinité de JESUS-CHRIST par la mort qu'il a soufferte sur la croix, que par l'operation de ses miracles ; & ce qu'il a dit sur ce sujet, suffit pour nous faire concevoir comment il avoit penetré dans les plus profonds mysteres de nostre Religion. Car après avoir rapporté la réponse que fit ce divin Sauveur aux disciples de S. Jean Baptiste, qui luy venoient demander de sa part s'il estoit celuy qui devoit venir, ou s'il leur en falloit attendre un autre ; quoyqu'il reconnoisse que tant de guerisons miraculeuses estoient un fidele accomplissement des propheties, où l'on avoit veu par avance que toutes ces choses devoient arriver quand le Messie viendrait au monde ; il ajoûte néanmoins que ce ne sont encore là que les moindres témoignages de l'avenement de JESUS-CHRIST ; que c'est sa croix, sa mort, & sa sépulture qui établissent pleinement la foy du Christianisme ; & que c'est pour cela qu'ayant dit à ces disciples de son Précurseur, que les aveugles voyoient, que les boiteux marchaient, que les lepreux estoient guéris, que les sourds entendoient, que les morts ressuscitoient, que l'Evangile estoit annoncé aux pauvres, il avoit ajoûté une dernière preuve à toutes les autres, en disant ; *Et que bien heureux est celuy qui ne prendra point de moy un sujet de scandale & de chute.* Il est vray, dit S. Ambroise, que la croix pourroit causer du scandale aux élus même. Mais il n'y a pas un plus puissant témoignage de la divinité de JESUS-CHRIST que celuy-là, ny rien qui puisse paroître plus élevé au dessus de la condition des hommes, que de voir qu'un seul se soit offert pour tout le monde ; & c'est une preuve qui suffit seule pour nous faire voir qu'il est Dieu.

On peut se servir de ce même raisonnement pour relever le mérite de la foy de S. Ambroise. Car quoyqu'elle

ait esté assez vive pour estre récompensée par une infinité d'operations miraculeuses, on peut dire néanmoins qu'il n'a jamais paru plus visiblement en avoir toute l'étendue & toute la plénitude, que quand il a exposé sa vie pour son troupeau qui estoit celuy de JESUS-CHRIST même en une infinité d'occasions dangereuses, sans se laisser éblouir par l'éclat, ny intimider par les menaces de tout ce qu'il y avoit de grand dans le monde. Il consideroit que les choses que nous voyons de nos yeux, sont temporelles & passageres, & que celles que nous ne voyons pas sont éternelles ; & comme il vouloit que son edifice spirituel subsistast dans toute l'éternité, il taschoit de l'établir sur la pierre ferme, & sur un fondement inébranlable.

En effet il parloit de l'abondance de son cœur, & dans la veüe de ses dispositions interieures, quand il proposoit à tous les Chrétiens la foy de S. Pierre pour un modele qu'ils devoient avoir sans cesse devant les yeux. JESUS-CHRIST, disoit-il, est cette pierre, ainsi que S. Paul a écrit ; *Que les Israélites beuvoient de la pierre spirituelle qui les suivait, & JESUS-CHRIST estoit cette pierre ;* & il n'a pas voulu envier à son disciple l'avantage de ce nom & de cette qualité en luy donnant le nom de Pierre, afin qu'il empruntast de la pierre la solidité de sa constance & la fermeté de sa foy. Ne cherchez donc pas la pierre hors de vous ; mais trouvez-la en vous-même. C'est vostre action, c'est vostre ame qui est cette pierre. Vostre foy est une pierre, & la pierre est le fondement de l'Eglise. Bastifiez vostre maison sur cette pierre, afin qu'il n'y ait point de tempestes assez violentes qui soient capables de l'ébranler, quoyqu'elles soient suscitées par la malice de l'enfer. Si vous estes pierre, vous serez dans l'Eglise ; les portes d'enfer ne prévaudront pas contre vous. Les portes d'enfer sont les portes de la mort ; & les portes de la mort ne peuvent estre celles de l'Eglise.

Il n'ignoroit pas que ces paroles de JESUS-CHRIST à S. Pierre ne fussent la récompense de sa foy, & ne l'élevassent à un rang particulier qui le distinguoit des autres fideles ; mais cela n'empeschoit pas qu'il ne taschast d'inspirer à tous les Chrétiens ces sentimens de fermeté & de force dont il estoit penetré luy-même, & qui ne se

rencontrent que dans le fondement solide d'une vive foy.

1. 2. de  
fide.

C'est aussi par cette lumiere divine qu'il reconnoissoit la toute-puissance & la divinité du Sauveur du monde au milieu de ses foiblesses, & dans la plus profonde humilité de son incarnation. Que tous ceux, disoit-il, qui veulent estre gueris, viennent à ce medecin celeste. Qu'ils reçoivent de ses mains un remede qu'il a apporté de la part de son pere, & qu'il a préparé dans le ciel après l'avoir tiré du suc des plantes immortelles. Ce n'est pas la terre qui le produit, & toute la nature n'a nulle part dans sa composition. Car c'est par un dessein tout divin qu'il s'est revestu de cette chair, afin de faire voir par sa conduite que la loy de la chair doit estre soumise à celle de l'esprit. Il s'est revestu de nostre chair afin de remporter la victoire en qualité d'homme, & d'instruire les hommes par sa conduite. Que me feroit maintenant si comme Dieu il eust usé de toute l'étendue de sa puissance pour faire voir seulement sa divinité, & montrer qu'elle estoit entierement inviolable? Ou pourquoy se feroit-il revestu de nostre chair, si ce n'eust esté dans le dessein de souffrir d'estre tenté par la condition de ma nature & de ma foiblesse? Il a dû estre tenté; il a dû compatir à mes miseres, afin de m'apprendre la maniere de vaincre les tentations, & de les éviter quand je ressentirois les atteintes de la compassion Chrestienne. Il a remporté la victoire par le mépris des richesses, & par la foy. Il a foulé aux pieds l'ambition, mis en fuite l'intemperance, banni le luxe & la débauche. Saint Pierre a veu ce remede, & à l'instant mesme il a abandonné ses filets comme des instrumens d'avarice, en renonçant aux desirs de la chair comme à un vaisseau pourri dont une infinité de differentes passions sont la sentine. Ce remede est donc souverain, puisque non seulement il a emporté la cicatrice de nostre ancienne blessure, mais qu'il a mesme coupé la racine, & osté la cause du mal. O foy plus riche que tous les thresors du monde, & excellent remede de nos blessures & de nos pechez! Considerons serieusement combien il nous est avantageux de sçavoir que JESUS-CHRIST a pris pour l'amour de moy toutes mes foiblesses, qu'il s'est assujetti à tous les maux & à toutes les infirmités de mon corps, qu'il s'est fait peché pour l'amour de moy, c'est à dire pour tous les hommes du

monde, qu'il s'est fait malediction pour l'amour de moy, qu'il s'est assujetti & soumis pour l'amour de moy, & en ma nature; que c'est enfin pour l'amour de moy qu'il est devenu agneau, vigne, pierre, serviteur, fils de la servante, ignorant le jour & l'heure du dernier jugement. Car comment pourroit-il l'ignorer effectivement, luy qui a fait les jours & les temps? Il s'est donc fait malediction non selon la divinité, mais selon la chair, puisqu'il est écrit que tout homme qui est attaché à un arbre est maudit. Il y a esté attaché selon la chair, & c'est pour cela qu'il s'est fait malediction, parce qu'il a pris en luy-mesme les maledictions que nous avons encouruës. Il a pleuré, afin que vous ne pleurassiez pas long-temps, vous qui estes homme. Il a souffert les injures, afin que vous fussiez insensible à celles que l'on vous feroit. C'est un remede souverain de trouver sa consolation dans JESUS-CHRIST mesme. Car il a souffert tous ces maux avec une patience extrême. Et comment serions-nous ses disciples, nous qui ne les pouvons souffrir pour son nom sans impatience? Qui peut ne point pardonner les injures qu'il a receües, quand il considere que JESUS-CHRIST mesme a prié sur la croix pour ses bourreaux & pour ses persecuteurs? Ne voyez-vous pas que ce que vous appelez les infirmités de JESUS-CHRIST, ce sont vos vertus? Pourquoi le voulons-nous obliger de nous rendre compte des remedes qu'il nous a donnez? Ses larmes nous lavent, ses pleurs nous purifient, son doute nous affermit, afin que vous ne tombiez pas dans le desespoir lorsque vous commencez à avoir quelque peine & quelque doute. Plus l'injure qu'il a voulu souffrir pour l'amour de moy est grande, & plus je dois avoir de reconnoissance pour sa bonté. Mais reconnoissez sa divinité dans ses humiliations mesmes. Il estoit attaché à la croix, & tous les elemens luy estoient soumis. Le Soleil prit la fuite, le jour s'éclipsa, le Ciel se couvrit d'épaisses tenebres, la terre trembla, & celuy qui estoit attaché sur ce bois funeste ne trembla point. Tous ces evenemens marquent-ils quelque autre chose que le respect qui est dû à leur auteur? Si vous voyez qu'il est attaché à une croix, ne voyez-vous pas en mesme temps qu'il donne le royaume de Dieu à un larron? Si vous lisez qu'il a souffert la mort, ne lisez-vous pas aussi qu'il a porté un brigand à

» luy demander le Paradis? Si vous voyez des femmes qui  
 » pleurent à son tombeau, ne voyez-vous pas des Anges qui  
 » y sont en garde & en sentinelle? Si vous lisez ce qu'il a dit,  
 » ne lisez-vous pas aussi ce qu'il a fait?

Voilà de quelle maniere nostre Saint qui estoit suscité de Dieu comme un deffenseur de la Foy pour maintenir dans l'Eglise le mystere de la Sainte Trinité, trouvoit aussi dans celui de l'Incarnation des regles & des maximes de nostre conduite, & ne vouloit pratiquer luy-mesme, ny enseigner à tous les fideles que ce qu'il avoit appris dans l'école de ce divin maistre, qui ne s'est fait homme que pour enseigner aux hommes dans toutes les démarches de sa vie, & dans toutes les circonstances de sa mort la doctrine de leur salut.

## CHAPITRE II.

*De l'esperance de Saint Ambroise, & de son extrême confiance en Dieu.*

**L**es vertus Chrétiennes sont unies entre elles par un enchaînement si merveilleux, qu'il n'est pas possible qu'une Foy vive ne soit point accompagnée d'une esperance ferme & inébranlable: & c'est ce qui a paru dans toute la conduite de Saint Ambroise, aussi-bien que dans la pureté & l'élevation de ses sentimens.

Il n'y a rien de plus beau ny de plus considerable sur ce sujet que ce qu'il nous a laissé en expliquant ces paroles du Psalme 118. *Recevez-moy sous vostre protection, & je vivray, & ne me confondez point dans mon esperance.* Si ceux, dit-il, que le Patriarche Abraham a receus dans son sein font vivans, avec combien plus de raison un Chrétien est-il vivant, quand JESUS-CHRIST le reçoit sous sa protection? Car comment un Chrétien pourroit-il ne pas vivre éternellement lorsque la vie éternelle a entrepris de le recevoir, que JESUS-CHRIST l'a pris entièrement sous sa protection toute-puissante, qu'il est tout à fait au Verbe divin, & que sa vie est cachée en JESUS-CHRIST? Certainement on pourroit dire que la présomption de ce Prophete seroit tout à fait insupportable, lorsqu'il dit à Dieu, *Recevez-moy*.

*moy*, s'il n'ajoûtoit immédiatement après ces paroles la promesse que Dieu luy en a faite luy-mesme: comme s'il vouloit luy dire; C'est vous qui estes la cause de la hardiesse avec laquelle je vous fais cette priere. Je vous somme de l'obligation que vous vous en estes imposée à vous-mesme par écrit, après avoir effacé la cedula qui nous estoit contraire. Nous nous estions engagez à la mort par cette cedula, & vous avez écrit en nostre faveur une cedula de vie. Ne confondez donc pas l'attente de vostre serviteur, parce que j'espere en vous. *Car l'esperance ne confond point.* Et si nous sommes dans l'affliction, donnez-nous la patience qui est necessaire pour la pouvoir souffrir; afin que comme j'attens vostre assistance & vostre grace, je ne sois point accablé par mes foiblesses, je ne succombe point aux tentations, je ne sois point abbatu par les orages & par les tempestes qui mettent nostre patience à l'épreuve, & que cette épreuve soit une suite de l'esperance qui nous fortifie & nous affermit, & qui ne nous confond point. C'est à dire, que comme les peines & les travaux nous exercent & nous fatiguent souvent, nous tomberions necessairement dans la confusion & dans le trouble, si l'esperance ne nous soutenoit. Quand mesme il se trouveroit quelques personnes qui s'endurcissent aux travaux les plus penibles, & qui s'affermiroient dans la souffrance des injures, leur patience ne pourroit toujours durer, si vous leur ostiez l'esperance de voir un jour la fin de leurs peines. Car peut-il y avoir quelque épreuve en ces sortes de rencontres, à moins que de souffrir pour le nom de JESUS-CHRIST tous les maux & tous les dangers imaginables? C'est pourquoy il n'y a que l'esperance qui ne nous cause aucune confusion. Et par tout où elle se rencontre, ces paroles de l'Apostre qui dit, que ce n'est que *combats au dehors, & que frayeurs au dedans*, ne peuvent faire aucun préjudice.

Et comme il y a une autre version de cet endroit du Psalme, qui porte; *Ne nous faites pas rougir*; il est visible que quiconque espere en JESUS-CHRIST comme il doit, ne rougira jamais. C'est pourquoy quiconque espere en Dieu, a raison de dire avec David en un autre endroit; *Mon Dieu, je me confie en vous, je ne rougiray point.* Car cette confiance est la force qui soutient nostre esperance,

» & qui donne le poids de je ne sçay quelle autorité à ceux  
 » qui esperent. Ne cessez donc pas d'esperer, & person-  
 » ne ne vous causera de confusion sur le sujet de vostre at-  
 » tente. Ce que nous attendons, c'est la vie eternelle. Ce  
 » que nous attendons, c'est la compagnie des Anges, ce sont  
 » les benedictions spirituelles. Esperez tous les jours. C'est  
 » une chose qui ne doit jamais finir, & qui ne trouve pas de  
 » suspension. Si lorsque vous avez perdu quelqu'un de vos  
 » amis ou de vos proches, on vous vient dire en vous voyant  
 » touché de cét accident; Dequoy vous sert vostre justice? ne  
 » laissez pas d'esperer, & que vostre foy ne défaille point.  
 » Si quelqu'un vous dit; Dequoy vous a servi d'avoir jeusné  
 » tous les jours, d'avoir gardé la chasteté de vostre corps,  
 » & la pudicité de vostre ame? Vous voilà frappé de la main  
 » de Dieu, comme un pecheur & comme un impie. Que  
 » vostre foy ne défaille point si on vous insulte par ces sortes  
 » de discours. Car quoyque vous soyez infirme, JESUS-  
 » CHRIST néanmoins qui est fidele dans ses promesses, ne  
 » laisse pas de prendre un grand soin dans vos interets.  
 » JESUS-CHRIST dit à ses disciples; *Donnez-leur à manger*  
 » *de peur qu'ils ne tombent en défaillance sur les chemins.* Vous  
 » avez une viande apostolique; mangez-la, & vous ne tom-  
 » berez point en défaillance. Commencez par là à vous nour-  
 » rir, afin qu'ensuite vous arriviez à la viande de JESUS-  
 » CHRIST, à la viande du corps de nostre Seigneur, au  
 » festin de son Sacrement, à ce breuvage qui enyvra le desir  
 » & l'affection des fideles, afin que la rémission des pechez  
 » les comble de joye, & qu'ils se déchargent des soins de ce  
 » siecle, & de la crainte & de l'inquietude de la mort. Cette  
 » yvresse sainte ne fait pas chanceler le corps; mais elle l'af-  
 » fermit, le redresse, & au lieu de remplir l'ame de confusion,  
 » elle la consacre & la sanctifie.

Ce que nous avons veu de la conduite particuliere de  
 S. Ambroise dans les plus grandes occasions de son Episco-  
 pat, est un effet & une suite de ces nobles sentimens, qu'il  
 n'auroit pas inspirés aux autres avec tant de force & tant  
 d'efficace, s'il n'en eust esté rempli luy-mesme. Il a eu de  
 puissans protecteurs sur la terre, aussi-bien que de puissans  
 ennemis. Mais il ne s'est point fait un bras de chair pour  
 établir sa confiance dans les hommes, comme il n'a pas

craint l'animosité de ses plus redoutables ennemis. Les deux  
 Valentinien, Gratien & Theodose, ont eu pour luy toute  
 la consideration que l'on peut avoir pour un grand Evesque,  
 qui sert tout ensemble l'Etat & l'Eglise; mais si son esperan-  
 ce n'eust esté fondée que sur leur protection, elle seroit mor-  
 te avec eux, & au lieu de demeurer comme il a fait dans  
 la situation inébranlable d'un cœur intrepide, il auroit esté  
 le jouet des vents, & exposé à changer sans cesse de pen-  
 sées & d'interets selon les différentes révolutions de la  
 Cour & des affaires de l'Empire. L'Imperatrice Justine s'est  
 trouvée sans pouvoir contre un deffenseur de la divinité du  
 Verbe; & Calligone qui avoit entrepris de le chasser & de  
 le perdre, a souffert luy-mesme pour la punition de ses cri-  
 mes, la mesme peine qu'il vouloit luy procurer pour accabler  
 sa vertu. Mais comme il n'avoit pas d'autre objet de son es-  
 perance, que le Roy des siecles qui est immuable & im-  
 mortel, la confiance qu'il a eue en sa toute-puissante pro-  
 tection, a esté le principe de sa force; & la sainteté qu'il a  
 apportée à nos autels pour y offrir le grand sacrifice de  
 nostre Religion avec une pieté & une assiduité si édifiante,  
 a fait voir à toute l'Eglise quelle vigueur il faut atten-  
 dre d'un Evesque qui sçavoit faire un saint usage des mys-  
 teres les plus augustes & les plus sacrez. En y recevant  
 tous les jours le gage de la felicité eternelle, il y a appris  
 à regarder avec un genereux dédain toutes les choses pre-  
 sentes, & il n'a point eu d'autre crainte que de déplaire à  
 Dieu, parce que son unique prétention a esté de le posse-  
 der à jamais.

Il a considéré ce grand principe comme l'un des pre-  
 miers élémens de la Religion Chrétienne; & il a crû qu'il  
 suffisoit de sçavoir les articles du Symbole des Apostres,  
 pour mettre sa confiance en la croix de JESUS-CHRIST. In Symbo-  
lum Aposto-  
lorum.  
 Je fais, disoit-il, une profession publique de raconter les  
 supplices de celui en qui je croy; je les récite hautement,  
 & je ne rougis point de ce que le redempteur du monde a  
 bien voulu endurer pour mon salut, & qu'il a surmonté  
 par sa vertu toute-puissante. Que le Juif & le Payen se  
 mocquent tant qu'il leur plaira, de ce que je mets mon es-  
 perance en celui que je reconnois avoir esté crucifié, &  
 avoir souffert la mort; je ne laisseray pas malgré eux de

» faire ma gloire des blessures par lesquelles je reconnois estre  
 » agreable à mon redempteur qu'ils ignorent. Car, comme  
 1. Cor. I. » dit l'Apostre, *La parole de la croix est une folie pour ceux qui*  
 v. 18. » *se perdent, mais pour ceux qui se sauvent, c'est à dire pour nous,*  
 » *elle est la vertu & la puissance de Dieu.*

Cette profonde veneration qu'il avoit pour la croix de JESUS-CHRIST, luy faisoit trouver sa consolation & sa joye dans les souffrances; & les plus grands maux de cette vie luy paroissent des avantages tres considerables par l'esperance qu'il avoit de la resurrection & de la gloire que Dieu prepare en l'autre vie à ceux qui auront esté conformes à l'image de son Fils.

### CHAPITRE III.

*De l'amour du Saint pour JESUS-CHRIST, pour son peuple, pour ses ennemis, & pour les heretiques mesmes.*

UNE foy aussi vive, & une esperance aussi ferme qu'estoit celle de S. Ambroise, ne pouvoit produire dans son cœur qu'un amour tres pur & tout à fait desinteressé, qui le separoit de l'affection de toutes les choses du monde pour l'unir étroitement à JESUS-CHRIST, dans lequel seul il trouvoit tous les biens imaginables.

C'est ce qu'il établit clairement en expliquant ces paroles de David; *Que desiray-je au Ciel sinon vous; & qu'aimay-je dans la terre que vous seul? Ma chair & mon cœur languissent & tombent en deffillance pour vous; vous estes le Dieu de mon cœur, & mon partage pour jamais.* Car il nous apprend sur ces deux versets du Psalmiste, que c'est comme si ce Prophete vouloit dire; Vous estes mon partage, qui remplissez abondamment tous mes desirs; je n'ay point eu d'autre prétention que de vous avoir pour pere; je ne me suis jamais assujetti à aucune creature celeste, comme les Payens ont fait; je n'ay désiré en ce monde ny richesses, ny plaisirs, & je n'ay besoin de rien depuis que vous avez eu la bonté de me recevoir au nombre des vostres; & après cela il n'y a plus rien dans le Ciel à quoy je puisse pretendre. N'ayant rien je ne laisse pas de posseder toutes choses, parce que je possède JESUS-CHRIST. Car

le pere tres haut & eternel ne l'ayant pas épargné, & l'ayant livré à la mort pour nous tous, que ne nous donnera t-il point après nous l'avoir donné? Et c'est ce que S. Paul témoigne encore, quand il dit; *Que toutes choses sont en JESUS-CHRIST, puisque c'est par luy que toutes choses ont esté créées, & que toutes choses subsistent.* Quiconque donc possède JESUS-CHRIST, ne cherche point d'autre récompense que celle-là, parce qu'il est la récompense de tout le monde. Et c'est pourquoy il dit à l'homme parfait; *Chargez-vous de vostre croix, & suivez-moy.* Quiconque le suit, ne se propose pas la récompense comme un motif qui le fasse tendre à la perfection; mais la perfection qui consomme son merite, luy en fait obtenir la récompense. Car les imitateurs de JESUS-CHRIST ne sont pas bons & vertueux par l'esperance d'en estre récompensez, mais par le pur amour de la vertu, JESUS-CHRIST luy-mesme estant bon par sa nature, & non par aucun desir de récompense. Le but qu'il s'est proposé en souffrant pour nous, a esté le plaisir qu'il a trouvé à nous combler de bienfaits, & son intention n'a point esté de chercher dans sa passion aucun accroissement de gloire. Il faut donc que celui qui veut l'imiter ne cherche dans ses actions aucun avantage pour luy-mesme, mais qu'il travaille pour l'utilité des autres. Et c'est avec raison qu'il tombe dans la deffillance à l'égard des choses qui le concernent, en mesme temps que son progrès dans la vertu luy fait acquerir de nouvelles forces pour se rendre utile aux autres. Et il a raison de dire, Mon cœur & ma chair tombent dans la deffillance, vous estes le Dieu de mon cœur, n'estant pas possible que nous puissions jouir des biens eternels, si ceux de la terre ne nous manquent & ne nous deffillent. La chair tombe dans la deffillance, lorsque l'on mortifie les affections charnelles. Et ceux qui portent dans leur chair la mortification de JESUS-CHRIST, tombent aussi dans la deffillance, sa mort faisant mourir en leurs personnes tout ce qui les pourroit faire tomber dans l'erreur.

Dieu a toujours esté plus que suffisant à S. Ambroise; & son cœur estant uni inseparablement à JESUS-CHRIST, il a toujours trouvé en luy toutes les richesses, tous les honneurs, & toutes les délices imaginables, quoyqu'il fust



parfaitement détaché de l'affection de tous les biens, de toutes les vaines grandeurs, & de tous les plaisirs du siècle. Il estoit tellement penetré de ces divins sentimens, qu'il taschoit de les faire passer de la plénitude de son cœur dans l'ame de tout le monde. Nous possédons, disoit-il, toutes choses en JESUS-CHRIST. Que toutes les ames approchent de luy, soit celles qui sont encore affligées des maladies interieures pour avoir commis des pechez grossiers & corporels, soit celles qui sont engagées dans l'amour du siècle, & qui y sont attachées par leurs desirs comme par des cloux perçans, soit celles qui estant encore imparfaites ne laissent pas néanmoins de s'avancer dans la pieté par l'application qu'elles ont à méditer fortement les choses saintes, soit celles qui sont déjà parfaites par la pratique d'un grand nombre de vertus. Elles sont toutes sous la puissance de JESUS-CHRIST, & il nous tient lieu de toutes choses. Si vous voulez guerir vos blessures, il est vostre medecin; si la violence de la fièvre vous brûle & vous consume, il est une source & une fontaine capable de vous rafraischir; si vous estes accablé d'iniquité, il est la justice; si vous avez besoin de secours, il est vostre force; si vous craignez la mort, il est la vie; si vous desirez d'aller au Ciel, il est la voye qui vous y conduit; si vous fuyez les tenebres, il est la lumiere; si vous cherchez dequoy vous nourrir, il est vostre aliment. *Goustez & voyez combien le Seigneur est doux; heureux l'homme qui espere en luy.*

*Psal. 33.  
v. 8.*

Ces paroles sont comme autant d'étincelles qui sortoient du cœur du Saint comme d'une fournaise toute embrasée du divin amour. Il ne se contentoit pas d'aimer JESUS-CHRIST, mais il taschoit d'inspirer à tout le monde le desir de connoître la douceur & la force de la charité Chrétienne par une sainte experience; & il se croyoit heureux de pouvoir porter les pecheurs à la penitence, exciter les tiedés, & animer les parfaits. Comme il sçavoit que cét amour dont nous sommes redevables à Dieu, ne doit jamais estre sterile; aussi il n'y a rien de comparable à l'activité & au zele qui l'appliquoit aux fonctions de son ministère; & ce feu celeste qui luy donnoit des aïles pour voler jusques à Dieu par la contemplation des choses saintes,

MM

luy communiquoit aussi une agilité extraordinaire pour parcourir sans peine les royaumes & les provinces, lorsqu'il s'y trouvoit engagé par les necessitez de l'Eglise & de l'Estat. La charité, disoit-il, est une excellente vertu qui a des aïles d'un feu tout brûlant. Elle s'en sert pour prendre son vol dans le cœur des Saints; elle y consume tout ce qu'il y a de materiel & de terrestre; elle y éprouve tout ce qui s'y rencontre de pur & de sincere; & l'attouchement de son feu divin y augmente les vertus.

*l. de Isaac  
& avi-  
mâ.*

Mais si elle s'est reposée agreablement dans le cœur de S. Ambroise, elle luy a donné des aïles pour voler par tout où les necessitez publiques de l'Eglise & de l'Estat l'ont appelé, sans sortir de ce repos interieur & de ce calme profond dont jouissent les ames qui sont à Dieu; & les voyages qu'il a faits vers Maxime, & vers Eugene en France & en Allemagne, le doivent faire considerer comme un digne imitateur de S. Paul que S. Jean Chrysostome a appelé un oiseau celeste à cause des differentes provinces qu'il a parcourues pour y porter la lumiere de l'Evangile.

En exhortant ses diocesains de s'entr'aimer par cette consideration qu'il n'y a rien de plus doux ny de plus agreable à Dieu que la charité & que la paix, il propose pour modele l'amour qu'il avoit pour chacun d'eux. Aussi cét amour estoit tel, qu'il estoit ravi d'exposer sa vie pour leur conservation; & moins il apprehendoit pour luy-mesme la violence des puissans, & plus il la craignoit pour son peuple.

*l. 2. de Offic.  
c. 30.*

*Serm. 1. de  
divers.*

C'est ce qui le tenoit si étroitement attaché à son Eglise, qu'il ne s'en éloignoit jamais que par une necessité pressante. Et lorsqu'il y estoit contraint par les besoins des autres Eglises, son amour pour la sienne paroïsoit dans les inquietudes saintes qu'il avoit pour elles, comme il le décrit admirablement.

*Serm. 5.*

*Ep. 1.*

Il employoit souvent avec beaucoup de liberté & de confiance le credit qu'il avoit auprès des Grands, en faveur des personnes foibles, se rendant leur intercesseur & leur protecteur, quelque peine qu'il ressentist de l'avarice des Magistrats qui ne vouloient accorder aucune grace que pour de l'argent. Mais il croyoit obtenir le pardon de ses pechez, quand il estoit assez heureux pour délivrer une personne de la mort par les offices qu'il luy avoit rendus dans une

*Paulin. de  
vita S. Am-  
bros.*

*Id.  
In Psal. 118.  
Ofton. 8.*

l. 3. Officior.  
c. 9.

nécessité si pressante, jugeant qu'il estoit glorieux à un Eve sque de s'exposer à une infinité de maux, & à la mort mesme, pour sauver la vie à un homme. Car pour les procès où il ne s'agissoit que d'argent, il ne vouloit pas qu'un Eve sque s'en meslast, non seulement parce que dans ces rencontres on ne peut obliger l'un sans faire tort à l'autre, mais parce que c'est une folie de se faire des ennemis pour de l'argent.

l. 2. c. 29.

Neanmoins il n'éten doit pas generally cette regle à toutes les causes où il ne s'agissoit que d'argent & de quel que interest temporel. Car il dit que c'est une grande gloire aux Ministres de l'Eglise d'arrester les violences des puissans, en soutenant une veuve ou un orphelin qu'ils oppri ment, & de faire voir que le commandement de Dieu a plus de force sur leur esprit, que toute la faveur des riches; & il reconnoist qu'il s'est souvent exposé à l'autorité des Empereurs mesmes, pour deffendre les dépôts des veuves & de toute sorte de personnes, comme nous verrons dans la suite.

Mais si on le peut comparer à la colombe de l'Arche, pour avoir toujours procuré la paix dans tous les voyages où la divine providence l'a engagé, on doit aussi remarquer en sa personne la simplicité & la douceur d'une colombe sans fiel, par la tendresse qu'il a eue pour son peuple, & par la generosité avec laquelle il a pardonné à ses ennemis, ne se vangeant de leurs injures que par des bienfaits.

l. 1. Officior.  
c. 3.

La charité paternelle qu'il avoit pour ses enfans spiri tuels, luy fournissoit des expressions tendres & amoureuses que l'on ne peut encore lire dans ses Offices sans en estre vivement touché. Comme Ciceron, disoit-il, a traité au trefois de cette matiere pour enseigner son fils, aussi j'ay en trepris d'en écrire pour l'instruction de mes enfans, ne vous aimant pas moins vous que j'ay engendrez par l'Evangile, que si je vous avois eus comme le fruit & la benediction de mon mariage. Car la nature n'a pas plus de force & de ve hement pour nous inspirer de l'amour, que la grace. Aussi est-il juste que nous aimions davantage ceux que nous esperons devoir estre eternellement avec nous, que ceux avec lesquels nous n'avons à vivre qu'en ce monde. Les en fans que les peres ont engendrez selon la chair, degenerent assez

assez souvent de leurs vertus, & leur font un sujet de confusion & de honte; au lieu que nous vous avons choisis nous-mesmes pour vous aimer. Ainsi c'est la necessité qui engage les peres à aimer leurs enfans charnels, & elle n'est point une maistresse fort propre à leur faire concevoir pour eux une affection qui soit de longue durée, & qui ne finisse jamais; mais c'est par jugement & par choix que je vous aime, & il n'y a rien qui soit d'un plus grand poids pour augmenter l'étendue de la charité, que d'avoir éprouvé se rieusement ceux que l'on a dessein d'aimer, & d'aimer ceux que l'on a choisis soy-mesme comme dignes de son affection.

Enfin l'éminence de sa charité s'est fait voir par les bons offices qu'il a rendus à ses plus cruels persecuteurs, quand ils ont esté réduits à implorer son assistance; & personne n'a jamais eu moins de peine que luy à observer dans toute sa perfection ce grand commandement de l'Evangile, qui nous oblige d'aimer ceux qui nous haïssent, & de les com bler de bienfaits. Il dit en l'expliquant à son peuple, qu'au lieu que l'ancienne Loy faisoit vn précepte de la vangeance, & obligeoit de rendre le mal pour le mal, l'Evangile nous commande de n'opposer à la haine qu'amour & que cha rité, d'avoir de la tendresse & de la douceur pour ceux qui ont de l'aversion contre nous, de souhaiter toutes sortes de benedictions à ceux qui nous accablent d'injures, de souffrir avec patience nos persecuteurs, de les nourrir dans leur faim & dans leur indigence, & de ne nous vanger d'eux que par des faveurs & par des bienfaits. La conduite qu'il a tenue envers l'Imperatrice Justine, fera voir jusques à la fin des siecles à tous les enfans du siecle, que ce discours si relevé de la plus haute perfection n'estoit pas en sa personne une vaine idée & une pure speculation de Philosophe, puisqu'il a exposé sa liberté & sa vie pour assister cette Prin cesse Arienne qui les luy avoit voulu faire perdre. De sorte que sans y penser, il a fait luy-mesme son éloge lorsqu'il a dit, qu'entre les athletes celui-là est incontestablement le plus fort, qui est mes me insensible aux coups & aux injures. Sa charité luy a fait acquerir sans peine cette sainte & bien-heureuse insensibilité; & comme elle luy avoit fait deffendre les inte-

L. 5. in  
Luc. 6. 6.

650 LA VIE DE S. AMBROISE,  
 rests de Dieu en résistant à l'Imperatrice, elle luy a fait  
 aussi soutenir ceux de l'Empereur & de son Estat envers  
 Maxime, sans craindre les effets de l'indignation d'un Ty-  
 ran victorieux.

Cette charité si tendre dont il brûloit pour ses plus  
 grands persecuteurs, le portoit non seulement à faire d'ar-  
 dentes prieres à Dieu, mais à répandre mesme des larmes  
 devant luy pour luy demander la conversion des hereti-  
 ques. Et on ne peut se proposer un plus excellent modele  
 de la maniere dont il faut traiter avec eux, que la raison  
 qu'il apporte de la douceur de sa conduite, quand il dit,  
 lib. 2. de fide c. 4. » Que son dessein n'est pas de les vaincre, mais de les guerir,  
 » & qu'il ne leur tend pas des pièges, mais qu'il leur donne  
 » de saints avis pour leur salut, parce que l'on voit souvent  
 » que ceux que l'on n'avoit pû vaincre ny par l'autorité &  
 » la puissance, ny par la force de la raison, se laissent ga-  
 » gner insensiblement par la douceur.

#### CHAPITRE IV.

##### *De l'humilité de S. Ambroise.*

COMME l'humilité est le fondement de toutes les ver-  
 tus Chrétiennes, il ne faut pas s'étonner que la cha-  
 rité de nostre Saint ait esté si pure, si universelle, si infati-  
 gable, quand on remarque par toute la suite de ses actions,  
 qu'il a pris un soin particulier de la soutenir par une hu-  
 milité profonde.

Il nous a appris le merite de cette vertu en expliquant  
 In Psal. 118. ces paroles de David ; Seigneur, j'ay esté réduit dans une ex-  
 Oclon. 14. treme humiliation, redonnez-moy la vie selon vos promesses.  
 » Heureux, dit-il, celui qui se glorifie davantage de son ab-  
 » baïssement, que de sa puissance. En effet la puissance nous  
 » éblouit & nous trompe ; mais l'humilité ne nous abandon-  
 » ne jamais. Et cette humilité nous est si avantageuse, qu'elle  
 » a esté louée comme une vertu en la personne de JESUS-  
 » CHRIST mesme. Certainement j'ay plus de veneration  
 » pour elle en sa personne, que pour la creation de l'univers,  
 » parce que nous avons esté créez pour le travail, mais nous

#### LIVRE XI. CHAPITRE IV.

651

avons esté rachetez pour le repos eternel. Enfin luy-mesme a  
 voulant exhorter les peuples à recevoir les effets de sa divi-  
 ne misericorde, il tire sa gloire de sa propre humilité, en  
 disant ; *Je me suis produit en public à ceux qui ne me cherchoient* Isai. c. 65.  
*pas ; je me suis fait voir à ceux qui ne se mettoient pas en pei-* 7. 1.  
*ne de me connoistre. Et ailleurs ; J'ay abandonné mes épaules* Ibid. 50.  
*aux coups de foüets, & mes joües à ceux qui m'arrachioient le*  
*poil de la barbe. Je n'ay point détourné mon visage de ceux qui*  
*me couvroient d'injures & de crachats. C'est donc avec beau-*  
*coup de raison que David a voulu s'humilier, afin d'accom-*  
*plir en sa personne ce qui manquoit aux souffrances de*  
 JESUS-CHRIST. Et il se peut faire que c'est JESUS-  
 CHRIST luy-mesme qui a parlé par la bouche de ce Pro-  
 phete, quand il a dit ; *J'ay esté réduit dans une extreme hu-* Matth.  
*miliation ; luy qui a dit dans l'Evangile ; Venez à moy vous* 11. 7. 28.  
*tous qui estes fatiguez, & qui estes chargez, & je vous soulage-* 29.  
*ray. Prenez mon joug sur vous, & apprenez de moy que je suis*  
*doux & humble de cœur, & vous trouverez le repos de vos ames.*  
 Apprenons donc de celuy qui a voulu nous enseigner ces  
 maximes si salutaires, & qui nous dit pour exciter nostre  
 attention, *Apprenez de moy.* Ce ne seroit pas peu de chose  
 quand il ne nous diroit que ce seul mot, *Apprenez* ; mais il  
 a ajoûté ces paroles, *Apprenez de moy.* Tout homme qui  
 seroit enflé d'orgueil ne pourroit pas aisément enseigner  
 l'humilité, quelque sagesse humaine qu'il possedast ; n'y  
 ayant point d'ame qui ne soit enflée, quand l'orgueil de la  
 chair luy cause de l'élevation. Il se peut faire mesme que  
 l'on soit content de souffrir la pauvreté ; mais on n'est pas  
 dans la mesme disposition pour la souffrance des injures.  
 Il se peut faire qu'un homme aura assez de force pour souf-  
 frir avec patience la douleur des coups de foüets ; mais il ne  
 laissera pas neanmoins de ressentir de grandes agitations  
 dans son ame lorsqu'on luy dira des injures & des paroles  
 outrageuses ; & quand un homme a assez de generosité  
 pour mépriser le ministere, & le gouvernement des autres,  
 il ne laisse pas de ressentir de la douleur lorsqu'on luy fait  
 moins d'honneur qu'à quelque autre homme. C'est une  
 grande chose de garder les regles & la mesure de l'humili-  
 té en toutes choses. L'orgueil est le premier d'entre les  
 vices, qui a fait tomber l'homme de l'estat où il estoit, «  
 NNnn ij

» C'est pourquoy en voulant plus que nous ne devrions vou-  
 » loir, nous perdons pour l'ordinaire nos plus petits avantages.  
 » Au contraire l'humilité est une excellente vertu & tout à fait  
 » avantageuse, puisqu'en ne desirant rien, elle jouit de toutes  
 » les choses qu'elle méprise. Car JESUS-CHRIST nostre Sei-  
 » gneur s'est humilié pour nous élever; & il s'est humilié jus-  
 » ques à la mort de la croix. C'est pourquoy Dieu son pere l'a  
 » élevé, afin que tout genou fléchisse en son nom. Combien  
 » Dieu avoit-il fait de grandes choses, puisque j'ose parler ainsi,  
 » sans que pour cela j'aye fléchi les genoux devant luy? Mais  
 » depuis qu'il s'est humilié, je les ay fléchis, parce qu'il s'est  
 » servi de l'humilité & de la croix pour assembler son Eglise.

Philipp.  
2.

Ambros.  
Ofton. 20.  
in eundem  
Psal.

Il ne faut donc pas s'étonner de ce que S. Ambroise  
 s'estant toujours proposé pour objet la consideration de  
 JESUS-CHRIST comme auteur & consommateur de sa  
 foy, il a esté une fidele copie de cet adorable original,  
 qui a voulu se signaler sur la terre par une humilité pro-  
 fonde. Aussi il l'appelle la teste de toutes les vertus qui  
 soutient le corps de toutes nos actions; & il dit que c'est à  
 cette teste que se réduit tout l'abbregé de nos études &  
 de nos actions, de nos affaires, de nostre esperance, de nos  
 vertus; & que le point capital auquel nous aspirons tous, est  
 d'estre humbles, & de suivre la verité qui n'est nullement  
 connue de ceux qui s'élevant au dessus d'eux-mesmes sans  
 aucun sujet, ont le cœur enflé & tout charnel, & ne gar-  
 dent pas l'union qu'ils devraient avoir avec leur chef.  
 Aussi Dieu a permis que cette vertu ait paru en divers en-  
 droits des écrits de nostre Saint. Car quoyqu'elle soit or-  
 dinairement renfermée dans le cœur des Saints qui ont eu  
 aussi-bien que luy à soutenir devant les hommes la verité  
 & la justice, & qu'elle se conserve plustost au fond de leur  
 ame par l'attachement inviolable qu'ils ont eu avec Dieu,  
 que par des paroles humbles que l'orgueil affecte souvent  
 pour couvrir sa difformité; néanmoins on peut dire que la  
 providence a voulu qu'elle fust visible dans les Traitez de  
 S. Ambroise.

Quelque compassion qu'il eust pour les pauvres, à qui il  
 avoit donné tout son bien, quelque soin qu'il eust d'affister  
 toutes sortes de personnes, il ne laisse pas de déclarer,  
 qu'un Saint a droit d'user de ces paroles du Psalmiste;

Je suis lié d'affection & de société avec ceux qui vous craignent, «  
 & qui gardent vos commandemens; mais que pour luy il n'ose «  
 les dire. Car combien y a-t-il de personnes, dit-il, qui «  
 craignent Dieu sans que je compatisse à leurs miseres? Ils «  
 demandent quelque assistance, & je n'ay point pitié d'eux. «  
 Ils ont besoin que l'on fasse de la dépense pour les secou- «  
 rir, & je ne leur donne aucun secours, «

In Psal.  
118.  
Ofton. 8.

Il se reconnoist en un autre endroit coupable de grands l. 2. de fide  
 pechez, & il dit qu'il n'espere son salut que de la miseri- «  
 corde de JESUS-CHRIST, parce qu'il ne l'a pas renoncé, «  
 & qu'il luy fait un humble aveu de son peché & de sa  
 foiblesse.

In Psal.  
118.  
Ofton. 3.

Je souhaite de tout mon cœur, s'écrie-t-il ailleurs, que «  
 le divin Sauveur me dise aussi-bien qu'aux autres, Sors de «  
 tes liens, sors de l'engagement & de l'embaras de tes pe- «  
 chez; defais-toy de ton erreur dont tu es lié & environné «  
 comme avec des cordes. Car quoyque je sois le plus mé- «  
 chant de tous les hommes, & que je me sois rendu détesta- «  
 ble par l'habitude de mes pechez; néanmoins je me trou- «  
 veray libre, si celuy qui a garanti du supplice en un seul «  
 moment un criminel convaincu de larcin & condamné à «  
 la mort, & l'a établi dans son royaume, veut bien pronon- «  
 cer en faveur de ma liberté.

On seroit surpris d'oüir parler ainsi un homme aussi juste «  
 & aussi saint qu'estoit Saint Ambroise, si l'on ne sçavoit que «  
 les plus grands Saints reconnoissant en eux-mesmes le ger- «  
 me & le principe de tous les pechez imaginables par la «  
 concupiscence qui leur reste, ne se distinguent des scelerats «  
 que par la misericorde de Dieu, de laquelle seule ils atten- «  
 dent leur parfaite conversion & leur salut. Et c'est pour «  
 cela qu'expliquant ailleurs ce qui se passe dans la justification «  
 du pecheur, dont la resurrection du Lazare a esté la figure, «  
 il souhaite luy-mesme estre du nombre de ceux que ce divin «  
 Sauveur ressuscite par sa parole toute-puissante. Seigneur «  
 JESUS, dit-il, je souhaite de tout mon cœur que vous dai- «  
 gniez aussi venir jusques à mon tombeau, & me laver avec «  
 vos larmes, puisque mes yeux sont si durs qu'ils ne peuvent «  
 verser de larmes en une assez grande abondance pour laver «  
 tous mes pechez. Je seray sauvé, si vous avez la bonté de «  
 pleurer pour moy. Si je suis digne de vos larmes, route l'or- «

l. 2. de  
Penit. 4.  
8.

» dure & la puanteur de mes pechez sera effacée. Si je suis  
 » digne que vous pleuriez un peu sur moy, vous m'appelle-  
 » rez pour me faire sortir de ce corps comme du fond d'un  
 » sepulchre, & vous me direz, *Sortez dehors*; afin que je ne  
 » renferme plus mes pensées dans les bornes si étroites de ce  
 » corps mortel, mais qu'elles sortent de leurs tenebres pour  
 » aller à JESUS-CHRIST, qu'elles résident dans sa divine  
 » lumiere, & que mes œuvres ne soient plus à l'avenir des  
 » œuvres de tenebres, mais des actions de lumiere. Car qui-  
 » conque ne s'occupe que des pensées du peché, ne travaille  
 » qu'à se renfermer luy-mesme dans sa propre conscience.  
 » Appelez donc vostre serviteur pour le faire sortir dehors.  
 » Quoyque les liens de mes pechez m'ayent réduit à avoir  
 » les pieds & les mains liées, & que je sois déjà comme ense-  
 » veli par mes pensées & mes œuvres mortes, je sortiray  
 » néanmoins tout à fait libre & dégagé, si vous m'appellez;  
 » je me trouveray du nombre de ceux qui mangent à vostre  
 » table & sont admis à vostre festin; & vostre maison sera  
 » remplie de l'odeur d'un précieux parfum, si vous conservez  
 » par vostre grace celui que vous avez eu la bonté de rache-  
 » ter. On dira de moy en cette rencontre; Voilà cet hom-  
 » me qui n'ayant pas esté nourri dans le sein de l'Eglise, &  
 » n'ayant point esté assujetti à sa discipline dès sa jeunesse  
 » pour dompter ses passions, mais ayant esté enlevé des tri-  
 » bunaux de judicature, separé des vanitez de ce monde, &  
 » accoustumé à entendre les cantiques du Psalmiste, luy qui  
 » n'entendoit autrefois que la voix des herauts publics & des  
 » sergens, demeure dans le sacerdoce, non par sa propre  
 » vertu, mais par la grace de JESUS-CHRIST, & mange  
 » avec les autres conviez à la table celeste & toute divine.  
 » Conservez, Seigneur, la misericorde que vous m'avez faite;  
 » conservez le don que j'ay reçu de vostre bonté qui a vain-  
 » cu ma crainte & ma resistance. Je sçavois fort bien que je  
 » ne meritois pas le nom d'Evesque après m'estre engagé  
 » dans le siecle, mais c'est par vostre grace que je suis ce que  
 » je suis; & je me reconnois le moindre de tous les Evesques,  
 » & le dernier de tous en merite. Néanmoins parce que je  
 » n'ay pas laissé pour cela d'entreprendre quelque travail pour  
 » le service de vostre sainte Eglise, conservez ce fruit, & ne  
 » souffrez point que celui qui estoit perdu lorsque vous l'avez

appelé à l'Episcopat, perisse depuis qu'il est Evesque; &  
 accordez-moy sur toutes choses la grace de sçavoir compa-  
 tir aux pecheurs par le sentiment interieur d'une profonde  
 affection. Car c'est une tres grande vertu d'agir ainsi, puis-  
 qu'il est écrit; *Vous ne vous réjouirez point au jour que vous*  
*verrez perir les enfans de Iuda, & ne vous élevez point au*  
*jour de leur affliction en parlant avec orgueil*; mais qu'autant  
 de fois que l'on me rapportera la chute de quelque pe-  
 cheur, je compatisse à sa misere; qu'au lieu de le reprendre  
 avec orgueil, je pleure & je gemisse sur son déplorable estat;  
 & qu'en répandant des larmes au sujet des autres, je pleure  
 aussi sur moy-mesme, en disant, *Thamar est plus juste & plus*  
*innocente que moy*. Si peut estre une jeune fille s'estant lais-  
 sé séduire s'est précipitée dans quelque peché honteux  
 par l'engagement des occasions qui en sont l'aliment & la  
 matiere, considerons que nous qui sommes des vieillards  
 nous ne laissons pas de pecher. La loy de la chair resiste en  
 nous à la loy de nostre esprit, & nous entraîne au peché  
 comme des captifs, pour nous faire faire ce que nous ne vou-  
 lons pas. Et au lieu que cette jeune fille peut s'excuser sur  
 son âge & sur sa jeunesse, je ne suis plus en estat de pouvoir  
 alleguer cette excuse. Car c'est à elle à s'instruire, & c'est  
 mon devoir d'enseigner les autres. *Thamar est donc plus juste*  
*& plus innocente que moy*. Lorsque nous accusons quelque  
 personne d'avarice, rappelions dans nostre memoire si nous  
 n'avons jamais rien fait par ce motif; & si nous nous en  
 ressentons coupables, parce que *l'avarice est la racine de*  
*tous les maux*, & qu'elle se cache comme sous la terre,  
 & se glisse insensiblement jusques dans le fond de nostre  
 ame, disons tous tant que nous sommes, *Thamar est*  
*plus juste & plus innocente que moy*. Car en parlant ainsi  
 nous userons de précaution pour empescher que JESUS-  
 CHRIST, ou quelqu'un de ses disciples ne nous dise;  
*Vous voyez une paille dans l'œil de vostre frere, vous qui ne*  
*vous appercevez pas d'une poutre qui est dans vostre œil. Hy-*  
*pocrite, ostez premierement la poutre de vostre œil, & après*  
*cela vous verrez comment vous pourrez tirer la paille de l'œil de*  
*vostre frere*.

Cette humilité de nostre Saint fondée sur la considera-  
 tion de ses pechez paroist encore en un autre endroit. Car

Abdia 5.

Genes. 38.

Rom. 7.

1. Tim. 4.  
v. 10.Matth.  
7. v. 3. 5.

après avoir dit que tous les hommes doivent passer par cette épée de feu que Dieu avoit mise à la porte du Paradis terrestre, ainsi qu'il est rapporté dans la Genese, & qui doit faire l'épreuve & le discernement de leurs actions, il ajoute ces paroles ; Pour moy je seray éprouvé comme du plomb, & je brûleray jusqu'à ce que ce plomb soit desséché, & tout à fait purifié. Que s'il ne se trouve en moy aucun argent, hélas ! on me jettera jusques au fond de l'enfer afin d'y estre brûlé comme de la paille. Mais s'il se rencontre en ma personne ou quelque or, ou quelque argent, non pas de mon fonds, & de mes actions personnelles, mais par la grace & par la miséricorde de JESUS-CHRIST, à cause du ministère de mon sacerdoce ; j'auray peut-estre la confiance de luy dire ; *Tous ceux qui vous attendent avec patience ne seront pas confondus.* C'est donc cette épée de feu qui brûlera, & consumera l'iniquité que l'Écriture nous représente placée & comme assise sur un talent de plomb.

C'est une chose étonnante, mais qui nous doit édifier tout à fait, qu'encore qu'il n'y eust rien de plus glorieux pour ce Saint Docteur de l'Eglise, que la maniere dont il avoit esté élevé à l'Episcopat, il n'en parle néanmoins que comme d'un sujet d'humiliation pour luy, & n'en rappelle le souvenir que pour relever la miséricorde que Dieu luy avoit faite, & le conjurer par la consideration de cette premiere grace, de luy accorder les autres qui luy estoient nécessaires pour en bien user.

Nous avons déjà rapporté son extreme moderation après le succès de sa résistance aux ordres de l'Imperatrice Justine qui vouloit luy enlever des Basiliques en faveur des Ariens. Ce qui auroit enflé en cette rencontre le cœur d'un Evesque mediocrement vertueux, ne servit qu'à l'humilier davantage ; & il crut que Dieu ne l'avoit fait triompher des efforts de cette Princesse, que parce qu'il ne le jugeoit pas encore capable de souffrir pour luy jusques à la mort.

Cette mesme humilité luy inspiroit un si profond respect pour les mysteres de nostre Religion, qu'il n'en parloit jamais qu'avec tremblement, craignant de n'estre pas assez pur pour des choses si divines ; & c'est pour cette

mesme raison qu'il apprehendoit quelquefois de penetrer dans les sens cachez des Ecritures, quoyqu'en mesme temps il appellast ses auditeurs des personnes parfaites, & qui sçavoient fort bien distinguer le bien & le mal.

Nous voyons encore combien il avoit peu d'estime de ses lumieres, lorsqu'il ne soumettoit pas seulement ses écrits au jugement des personnes illustres, tels qu'estoient alors S. Simplicien & S. Sabin de Verone, mais qu'il consultoit aussi Romule qui n'estoit pas Evesque puisqu'il l'appelle son fils. Car il témoigne luy-mesme qu'il croyoit recevoir une grace, lorsqu'une personne quelle qu'elle fust l'avertiffoit de ce qu'on pouvoit trouver à reprendre dans ses écrits, estant persuadé qu'il pouvoit se tromper, ou faire des fautes par surprise, ou laisser quelques ambiguités susceptibles de mauvais sens, & que les autres estoient capables d'entendre contre son intention.

Enfin il falloit estre aussi humble que luy pour consulter Sainte Marcelline sa sœur, comme il faisoit ordinairement dans les plus importantes affaires de l'Eglise ; & pour assujettir en quelque maniere son autorité episcopale au conseil & au jugement d'une simple fille dont il estoit devenu le pere par son caractère.

## CHAPITRE V.

*Pieté du Saint, & son amour pour la priere & pour la retraite.*

L'HUMILITE' de S. Ambroise a produit en luy une si fervente & si continuelle priere autant la nuit que le jour, qu'il ne faut pas s'étonner si ses écrits en sont parfumez, & si l'odeur de sa pieté penetre insensiblement jusques au cœur de ceux qui lisent ses ouvrages. Il représente en plus d'un endroit l'importance de ce saint commerce de l'ame avec Dieu. Il regle les conditions d'une priere Chrétienne ; & il s'applique à y attirer tout le monde par la consideration des effets si avantageux que l'on en reçoit, quand on s'en acquitte dignement.

C'est sa pieté qui luy a fait souvent mesler des prieres & des aspirations à Dieu dans les discours qu'il prononçoit devant le peuple pour l'explication de l'Écriture ; & l'onc-



tion interieure dont il estoit penetré, se communiquoit aux autres par cette huile spirituelle. Voicy de quelle maniere il finit l'un de ses livres de la creation du monde. Après avoir parlé de la penitence & des larmes de S. Pierre que le chant du coq avoit réveillé de son assoupissement, il adresse son discours à nostre divin Redempteur par ces paroles tendres & amoureuses. Regardez-nous aussi, Seigneur » JESUS, afin que nous puissions aussi-bien que cét Apôstre » reconnoître nos fautes, que nous soyons en estat de les re- » parer par de saintes larmes, & que nous meritions d'obte- » nir le pardon de nos pechez. C'est dans cette veüe que » nous avons prolongé ce discours, afin que le coq chantast » aussi pour nous réveiller de nostre paresse, & qu'il vinst à » nostre secours dans le temps que nous parlons devant ce » peuple, pour obtenir de vostre grace le pardon des man- » quemens où nous pourrions estre tombez dans ce discours. » Donnez-nous, s'il vous plaist, des larmes de S. Pierre: » car la joye d'un pecheur n'est nullement ce que je veux. » Les Israélites ont pleuré, & la mer s'est entr'ouverte; ils » ont esté sauvez au milieu des flots du peril qui les mena- » çoit. Au contraire Pharaon s'est réjoui de ce qu'il les re- » noit enfermez, & il est luy-mesme peri mal-heureusement » avec son peuple, la mer ayant noyé toute son armée. » Judas s'est réjoui d'avoir receu la récompense de sa trahi- » son; mais cette récompense mesme a esté la corde dont il » s'est servi pour s'étrangler. » S. Pierre au contraire a pleuré sa faute, & il a merité » d'effacer les fautes des autres. Mais il est temps de finir » & de conclure ce discours. Voicy de tous les temps celuy » qui est le plus avantageux ou pour le silence, ou pour les » larmes, le temps destiné à celebrer la rémission de nos pe- » chez. Que ce coq mystique chante aussi pour nous dans » les sacrifices que l'on va offrir, puisque le coq de S. Pier- » re a déjà chanté dans nostre discours. Que S. Pierre pleu- » re pour nous, luy qui a pleuré si heureusement pour luy- » mesme, & qu'il nous procure la grace d'estre regardez d'un » œil de compassion par JESUS-CHRIST. Ce divin Sau- » veur dont la bonté est si grande, ne veut pas laisser aller » le peuple sans manger, de peur qu'il ne tombe en deffail- » lance sur les chemins. S'il a dit, *J'ay grande compassion de ce*

peuple, parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils demeurent continuel-  
lement avec moy, & ils n'ont rien à manger, & je ne veux pas  
les renvoyer sans avoir mangé, de peur qu'ils ne tombent en  
deffillance sur les chemins; & si Marie Magdelaine estant  
appliquée à entendre sa sainte parole, ne se mettoit nulle-  
ment en peine de prendre d'autre nourriture; combien  
sommes-nous plus obligez de considerer qu'il n'y en a pas  
beaucoup qui ne vivent que de la parole de Dieu, ce qui  
fait qu'ils ont besoin des alimens corporels, & qu'ils les  
desirent?

L'odeur celeste de sa pieté se reconnoist encore dans la  
Preface de l'ouvrage que l'Empereur Gratien avoit désiré  
de luy touchant la divinité du Saint Esprit. Car ayant parlé  
de l'eau dont JESUS-CHRIST s'estoit servi pour laver les  
pieds de ses Apôtres, & ayant témoigné qu'il parle à tous  
les fideles quand il dit à Saint Pierre; *Si je ne vous lave, vous  
n'aurez point de part avec moy*; il épanche son cœur devant  
JESUS-CHRIST par ces paroles. Venez donc, Seigneur  
JESUS, quittez les vestemens dont vous vous estes revestu  
pour l'amour de moy; reduisez-vous à la nudité, afin de  
nous revestir par vostre misericorde; prenez un linge, &  
mettez-le à l'entour de vous, afin de nous ceindre & de nous  
environner de l'immortalité de vostre grace. Mettez de l'eau  
dans un bassin, & ne lavez pas seulement mes pieds, mais  
lavez aussi ma teste. Je ne veux pas seulement effacer les ta-  
ches de mon corps, mais je veux aussi me dépouïller de  
toutes les affections de mon ame, & de toutes les ordures  
de nostre fragilité, afin que je dise comme l'Epouse; *Je me  
suis dépouïllé de mes vestemens, comment les reprendray-je encore?  
J'ay lavé mes pieds; comment les souïlleray-je tout de nouveau?*  
Que cette majesté est grande! Comme serviteur, vous lavez  
les pieds de vos serviteurs; & comme Dieu, vous faites tom-  
ber la rosée du haut du Ciel. Et vous ne lavez pas seulement  
leurs pieds; mais vous nous invitez aussi de nous asseoir à  
vostre table, & vous avez la bonté de nous y exhorter par  
ces paroles; *Vous m'appellez vostre maistre & vostre seigneur,  
& vous avez raison; car je le suis. Si donc je vous ay lavé les  
pieds, moy qui suis vostre seigneur & vostre maistre, vous devez  
aussi vous laver les pieds les uns aux autres.* Je veux donc aussi  
laver les pieds de mes freres; je veux executer le comman-

» dement de nostre Seigneur ; je veux n'en avoir pas de honte  
 » en moy-mesme, & ne pas dédaigner de faire ce qu'il a fait  
 » avant moy. Le mystere de cette humilité m'est avantageux,  
 » puisqu'en lavant les taches & les ordures des autres, j'efface  
 » les miennes. Mais tous n'ont pas esté capables de penetrer  
 » la profondeur de ce mystere. Abraham a aussi voulu laver  
 » autrefois les pieds des étrangers qui venoient chez luy, mais  
 » il ne l'a fait que par un motif d'hospitalité. Gedeon a vou-  
 » lu laver les pieds d'un Ange qui luy estoit apparu, mais ce  
 » n'estoit qu'à une seule personne ; & il ne le vouloit faire que  
 » pour donner des marques de son respect & de son obéissan-  
 » ce, & non pas pour faire entrer cet Ange en société avec  
 » luy. C'est un grand mystere que personne n'a connu. Enfin  
 » il a dit à Saint Pierre, *Vous ne savez pas ce que je fais, mais*  
 » *vous le savez bien-tost.* Il faut avouer que ce mystere est tout  
 » divin, & que ceux mesmes qui auront lavé les autres, ne lais-  
 » seront pas encore d'en rechercher l'intelligence. Car l'eau  
 » dont JESUS-CHRIST parloit, n'estoit qu'une eau simple ;  
 » mais elle ne laisse pas de renfermer un mystere tout celeste,  
 » qui nous met en estat d'avoir part avec JESUS-CHRIST.  
 » Il y a une autre sorte d'eau que nous devons verser dans  
 » nostre ame comme dans un bassin ; c'est l'eau de laquelle il  
 » est parlé dans le livre des Juges, qui couloit & dégouttoit  
 » d'une roison, cette eau dont il est fait mention dans les  
 » Pseaumes. Cette eau est la rosée des oracles & des Ecri-  
 » res celestes. Que cette eau, Seigneur JESUS, vienne donc  
 » & tombe en mon ame ; qu'elle descende en ma chair, afin  
 » de faire reprendre comme une nouvelle verdure à mon es-  
 » prit, comme la pluye trempe les plus basses & les plus pro-  
 » fondes vallées ; & qu'elle humecte mon cœur comme un  
 » champ sec & sterile. Que ces gouttes d'eau que vous faites  
 » tomber du haut du ciel, & qui y répandent insensiblement  
 » la rosée de la grace & de l'immortalité, viennent en mon  
 » ame. Reglez les démarches de mon cœur, afin que je ne  
 » peche plus à l'avenir. Lavez-en, s'il faut ainsi dire, le talon,  
 » afin que je puisse abolir la malediction qui a esté pronon-  
 » cée contre moy, que je ne sente plus la morsure du serpent,  
 » mais que je puisse impunément & sans me blesser écraser  
 » sous mes pieds les serpens & les scorpions, comme vous me  
 » l'avez commandé. Vous avez racheté tout l'univers, rache-

Ioan. 13.  
 7. 7.

» tez l'ame d'un seul pecheur. L'eminente prérogative de  
 » vostre compassion paroist en ce que vous avez racheté tout  
 » le monde en la personne de tous les particuliers. Elie n'a  
 » esté envoyé qu'à une veuve. Elisée n'a purifié qu'un seul  
 » lepreux. Aujourd'huy, Seigneur JESUS, vous en avez guéri  
 » mille pour nostre consolation.

Comme Saint Ambroise avoit puisé dans l'Ecriture les  
 regles de sa conduite ; aussi il y avoit appris quel est le me-  
 rite de la contemplation, & son avantage au dessus de la vie  
 penible & laborieuse. Il estoit fort éloigné du sentiment  
 de ceux qui croient que la vertu ne peut subsister que par  
 des œuvres exterieures, & qui s'imaginent qu'un homme ne  
 fait rien & demeure absolument inutile dans le monde, quand  
 toute son occupation se reduit à la recherche & à la con-  
 templation de la verité. Le desir le plus ardent de son cœur,  
 & celui qu'il s'efforçoit davantage d'inspirer aux autres par  
 ses discours, estoit de se rassasier de la veüe de Dieu dans  
 le ciel, & pour cet effet de se separer l'esprit de tous les sens  
 charnels & terrestres. Pour réussir dans une si sainte entre-  
 prise il taschoit de s'établir dans un repos où l'ame n'a plus  
 de desir pour toutes les voluptez de la terre, dans ce som-  
 meil si efficace qu'il attribue à son ami Saint Ascole Evê-  
 que de Thessalonique, & qu'il dit estre la vie des Saints ; &  
 dans ce saint desert, comme il l'appelle encore, où la volu-  
 pté n'a plus d'attraits, où l'abondance des richesses n'est  
 point capable de nous toucher, où l'élevation de la vanité  
 ne nous enfle plus.

In Psal. 118.  
 Oton. 11.

Aug. Ep.  
 112.

Ambros. l. 2.  
 de Abraham  
 c. 4.

Ep. 22.

Il trouvoit encore son repos dans la meditation des Ecri-  
 tures ; & c'estoit le but qu'il se proposoit en expliquant à  
 son peuple l'histoire de Noé, & le mystere de l'Arche, pour  
 se dégager de tous les soins & de toutes les inquiétudes du  
 monde que l'accablement des affaires luy causoit sans cesse.  
 J'ay honte, disoit-il, de survivre à mes enfans ; ce m'est un  
 grand sujet de chagrin d'estre encore au monde, & d'en-  
 tendre à chaque moment les afflictions & les traverses de  
 tant de personnes illustres, n'y ayant personne qui ait assez  
 de force & de fermeté pour se voir engagé sans cesse ou au  
 milieu des vagues & des tempestes dont les Eglises sont  
 agitées, ou à prévoir celles qui sont sur le point de s'exciter.  
 Nous avons donc esté obligés de rechercher ce repos avec

l. de Noé &  
 arcà c. 1.

» ardeur, afin qu'en nous appliquant à considérer Noé avec  
 » une grande application d'esprit, nous trouvions aussi dans  
 » cette meditation nostre rafraichissement & la reparation de  
 » nos forces, comme tout le genre humain a trouvé la fin &  
 » le repos de ses œuvres & de sa tristesse en la personne de ce  
 » Patriarche.

In Psal. 118.

Ocfon. 14.

Ep 17.

Il avoit compris excellemment la necessité de la retraite à l'égard de tous les Chrétiens; & il disoit que quand le Saint Esprit estoit descendu sur JESUS-CHRIST en forme d'une colombe, il nous avoit donné des aîles pour nous apprendre à nous envoler de la terre au Ciel. Il souhaitoit mesme quelquefois de se cacher à la veüe des hommes, en se retirant dans quelque lieu à l'écart. Mais les engagements de son ministère ne le luy permettant pas, il se cachoit au moins en quelque sorte en demeurant dans le silence; & cependant il honoroit toujours dans les autres cette vertu qu'il ne pouvoit pratiquer luy-mesme, & entretenoit, ainsi que nous avons veu, un Monastere de Solitaires auprès de Milan.

## CHAPITRE VI.

*Affection du Saint pour toutes les personnes de pieté,  
 & sa tendresse pour les penitens.*

**L**A charité Chrétienne n'estant pas jalouse, & n'ayant pour but que l'union parfaite avec Dieu & avec le prochain, on ne doit pas estre surpris de voir que nostre Saint qui brûloit d'un zele ardent pour JESUS-CHRIST & pour l'Eglise, se fist un sujet de consolation de la fidelité avec laquelle il aimoit de fideles serviteurs de son adorable maistre, & qu'estant convaincu que le nombre en estoit fort rare, il ait ressenti une profonde affliction lorsqu'il en voyoit mourir quelqu'un.

Paulin.  
vit. Am-  
bros.

Renfermant comme il faisoit dans son cœur toutes les » Eglises du monde, il pleuroit tres amerement, dit Paulin » auteur de sa vie, toutes les fois qu'il apprenoit les nouvelles » de la mort d'un saint Evesque, & ses amis, du nombre des- » quels cét Historien se met luy-mesme, ne pouvoient pas » l'en consoler, parce qu'ils ne connoissoient pas la sainte dis-

position de ce grand homme, & ne penetraient pas dans la cause & dans le motif d'une si grande affliction. Mais il leur en rendoit cette raison; Que le sujet de ses larmes n'estoit pas d'avoir appris que celuy dont on luy rapportoit la mort, estoit sorti de ce monde, mais de ce qu'il en estoit sorti devant luy; ou parce qu'il estoit difficile de trouver un homme qui fust digne de l'Episcopat.

Cette parole est terrible dans un siecle aussi florissant que l'estoit le sien, où l'on peut dire qu'il y avoit plus de gerbes dans la moisson de l'Eglise que nous n'y voyons maintenant d'épis, où la persecution n'estoit pas encore tout à fait finie, les Ariens taschant d'estre les maistres & les dominateurs du monde depuis que les Payens ne l'estoient plus, & où l'on ne pouvoit presque point s'engager au ministère Ecclesiastique sans s'exposer au martyre.

Mais S. Ambroise ne prenoit pas pour unique sujet de sa douleur la perte des saints Evesques. Il s'affligeoit generalement de la mort de tous les gens de bien; & voicy la raison qu'il nous en donne. Personne, dit-il, ne doit envier à un autre une loüange qui luy est avantageuse à luy-mesme; & quelque meschant que soit un homme, il imite souvent celuy qui l'a racheté. Certainement il le regarde au moins avec respect & veneration; & il arrive la pluspart du temps qu'il a de l'amour & de l'affection pour luy. Que si cét homme qu'il honore sçait qu'il sera utile à un plus grand nombre de personnes, son zele s'augmente par cette consideration, & cette grace unit les peuples, accroist la charité des citoyens, & la gloire des villes. Qu'une ville est heureuse lorsqu'elle possède un tres grand nombre de justes! Qu'elle merite d'estre loüée par la bouche de tout le monde! Qu'elle est seure d'estre comblée de benedictions dans toute son étendue à cause d'une de ses parties, & de ces gens de bien qui vivent dans son enceinte; & que c'est avec raison que l'on la croit établie dans une perpetuelle felicité! Que j'ay de joye quand je voy des hommes doux, humbles, & sages vivre long-temps; quand je considere que des vierges chastes & de graves veuves arrivent jusqu'à une grande vieillesse; que leur exterieur est à l'égard de l'Eglise comme un auguste Senat venerable par ses cheveux gris; & que les peuples en jettant les yeux sur elles, y trou-

» vent une matiere de respect, un modele de leur conduite,  
 » & des objets capables de leur donner la teinture des bon-  
 » nes mœurs pour la pratique de toutes sortes de vertus.  
 » Car je ne me réjouis point de ce qu'en vivant long-temps  
 » ces personnes sont exposées aux chagrins & aux afflictions  
 » de cette vie, qui y naissent tous les jours; mais de ce qu'el-  
 » les sont utiles à plusieurs autres. C'est dans cette mes-  
 » me vie, que lorsque quelqu'un d'entre eux vient à mou-  
 » rir, quoyqu'il ne soit conduit au tombeau qu'après une  
 » fort grande vieillesse, j'en suis sensiblement affligé, parce  
 » que la troupe des jeunes gens qui restent au monde, est  
 » privée de l'assistance de ces vieillards, qui leur tenoit lieu  
 » d'un ferme rempart. Enfin la premiere marque de la ruine  
 » d'une ville, ou des maux qui la menacent, ou de la corru-  
 » ption qui y doit arriver dans peu de temps, est la mort des  
 » hommes capables de leur donner de bons conseils, ou des  
 » femmes sages & graves. C'est ce qui commence d'abord  
 » à ouvrir la porte aux maux qui menacent de près cette  
 » ville.

C'estoit en partie pour cette mesme raison qu'il craignoit  
 quelque punition de Dieu sur l'Italie, lorsque son frere Sa-  
 tyre mourut; & il fonda son jugement sur ce qu'on voyoit  
 alors mourir un grand nombre de saintes veuves.

Mais ce n'estoit pas seulement les personnes d'une sain-  
 teté extraordinaire qui ressentoient les effets de sa plus ten-  
 dre affection, sa charité s'étendoit sur les pecheurs qui  
 avoient dessein de se convertir, aussi-bien que sur les in-  
 nocens; & comme il sçavoit se réjouir avec ceux qui  
 estoient dans la joye & dans la paix d'une bonne conscien-  
 ce, il sçavoit aussi pleurer avec ceux qui estoient dans l'af-  
 fliction, & qui gemissoient sous le poids de leurs pechez.

*Paulin.*  
*vii. Am-*  
*brof.* » Car lorsque quelqu'un, dit Paulin, luy venoit confesser ses  
 » pechez pour en recevoir la penitence, il pleuroit d'une  
 » maniere si sensible, qu'il arrachoit aussi des larmes des yeux  
 » de ce penitent; & il avoit une si grande condescendance,  
 » que l'on auroit dit qu'il fust luy-mesme tombé avec ceux  
 » que l'on voyoit jettez par terre. Et quant aux actions cri-  
 » minelles dont ces pecheurs venoient s'accuser à luy, il n'en  
 » parloit qu'à Dieu seul, pour interceder en leur faveur vers  
 » sa bonté, laissant aux Evêques qui devoient estre chargez  
 après

après luy du gouvernement de l'Eglise, ce saint exemple de  
 se considerer plustost comme intercesseurs auprès de Dieu,  
 que comme accusateurs des pecheurs à l'égard des hom-  
 mes. En effet si nous voulons suivre le conseil de l'A-  
 postre, c'est à un pecheur qui a dessein de se convertir qu'il  
 faut donner des preuves de la charité & de l'amour que  
 l'on a pour luy, parce qu'il se rend accusateur de soy-mes-  
 me, & qu'il prévient les reproches qu'on luy pourroit fai-  
 re pour ses crimes, sans attendre que personne l'en accuse,  
 afin de se soulager du fardeau de ses pechez par la confession  
 qu'il en fait, & que le démon son ennemi n'ait plus rien  
 dont il le puisse accuser devant le tribunal de JESUS-  
 CHRIST. C'est pour ce sujet que l'Ecriture dit, *Que le*  
*juste s'accuse luy-mesme au commencement de son discours.* Car  
 il oste la voix à son ennemi, & par la confession de son  
 peché il luy brise les dents, s'il faut dire ainsi, qu'il avoit  
 déjà toutes prestes pour le devorer comme une proye dont  
 il s'affuroit à cause des crimes dont ce cruel adverfaire avoit  
 dessein de le charger; & il rend en cela la gloire qui est  
 due à Dieu à qui toutes choses sont exposées à nud, &  
 qui se plaist davantage à la vie du pecheur, qu'à sa mort.  
 En effet il ne suffit pas qu'un penitent s'accuse simplement  
 de ses pechez, si ensuite de la confession qu'il en fait il ne  
 répare son crime & ne s'en corrige; s'il ne s'abstient  
 de commettre à l'avenir des actions qu'il faille expier par  
 la penitence; & s'il n'humilie son ame ainsi que fit autre-  
 fois le saint Prophete David, qui ayant ouï dire à Nathan  
 que son peché luy estoit remis, en devint plus humble dans  
 la penitence qu'il en fit avec tant d'austerité qu'il man-  
 geoit son pain comme de la cendre, & mesloit son breuva-  
 ge avec ses larmes.

Ce grand Saint n'ignoroit pas le zele que les Prestres  
 doivent avoir pour vanger les interets de JESUS-CHRIST;  
 & comme il a dit en un endroit de ses ouvrages, que les  
 Anges ne sont rien sans le zele, & perdent le préciput &  
 la prérogative de leur nature, si l'ardeur du zele ne les  
 soutient; il sçavoit aussi que ceux qui sont appelez aux  
 fonctions du sacerdoce, sont les Anges du Seigneur des ar-  
 mées. Mais aussi il estoit fort éloigné de la dureté des  
 Novatiens qui rejettoient les pecheurs sans avoir égard à

leur penitence, tenant un juste milieu entre la rigueur excessive de ces heretiques qui fermoient à tout le monde la porte de la reconciliation, & l'insensibilité des pecheurs qui sans faire une veritable penitence vouloient forcer l'Eglise à leur accorder la communion & la paix. C'est pour s'opposer à l'extremite de ces deux erreurs si opposees, qu'il a publié les deux livres de la penitence.

Ep. 29.

Nous avons encore de luy une excellente lettre qu'il écrivit à Florian qui estoit apparemment un Magistrat & un Officier public, auquel il donne d'excellens avis pour se relever d'une faute où il estoit tombé; & en mesme temps par une sage & charitable précaution il luy prescrit des regles pour mener à l'avenir une vie veritablement Chrétienne. Mon fils, luy dit-il d'abord, si vous aimez les larmes, ne differez pas de les répandre. Soyez aussi prompt à pleurer vos pechez, que vous l'avez esté à les commettre. Qu'il n'y ait rien au monde qui soit capable de vous oster le soin de les expier. Si vous ne pouvez pas éviter entierement la colere, tâchez au moins de la moderer. Ce vous sera une grande gloire de pardonner à ceux à qui vous aviez pû nuire. Si quelque personne vous offense, ne luy faites pas le traitement qu'il meriteroit par sa faute, & soyez persuadé que vous ferez jugé un jour. Car Dieu ne vous pardonnera pas, si vous ne pardonnez point aux autres.

## CHAPITRE VII.

*Sentimens du Saint, & sa conduite dans l'administration de la Penitence. Il recommande les larmes, & reconnoist leur efficace pour la remission des pechez.*

Tradition de l'Eglise sur le sujet de la Penitence & de la Communion.

IL n'est pas besoin de transcrire icy tout ce que l'on peut trouver sans peine, & lire avec edification de ce qui a déjà esté recueilli des sentimens de S. Ambroise sur le sujet de la penitence. Il suffit de dire que comme il en a laissé à l'Eglise le plus grand & le plus illustre exemple de toute l'antiquité, aussi l'on ne peut suivre de regles plus seures pour l'administration du sacrement de la reconciliation des pecheurs, que celles qu'il établit dans ses deux livres de la penitence.

Il est vray que l'on ne peut lire sans trembler ce qu'il dit de la rareté des veritables penitens dans un temps où l'Eglise observoit toute la rigueur de sa discipline, & où elle trouvoit des sujets tout à fait soumis à l'autorité de ses ordonnances & de ses loix. Car il témoigne d'une part qu'il a connu quelques personnes qui dans leur penitence se sont gasté le visage à force de pleurer; qui ont creusé leurs joies par le cours de leurs larmes continuelles; qui se sont prosternées en terre pour estre foulées aux pieds; qui jeusnoient perpetuellement, & que le jeusne avoit rendues si passées & si défigurées, qu'elles portoient dans un corps vivant l'image de la mort mesme. Mais cependant il ne laisse pas de dire d'un autre costé qu'il a trouvé plus de personnes qui ont gardé l'innocence de leur Baptesme, qu'il n'en a trouvé qui l'ayant perdue ayent fait penitence comme il faut. Ces paroles sont effrayantes; & quoy qu'il n'eust aucun dessein de jeter les pecheurs dans le desespoir, ny d'oster à l'Eglise le pouvoir de remettre les pechez, comme faisoient les Novatiens dont il combattoit les erreurs; Dieu a permis néanmoins qu'il ait écrit de la rareté des penitens, selon l'experience qu'il en avoit faite, afin que ceux qui devoient naistre dans des siecles plus relâchez, ne se flattassent point d'une vaine confiance par le grand nombre de ceux qui réduiroient la penitence à des paroles & à des promesses sans aucun effet.

Néanmoins il a toujours esté persuadé de la vertu & de l'efficace merveilleuse qu'ont les larmes de l'Eglise, & celles des penitens, pour obtenir de la misericorde de JESUS-CHRIST la resurrection spirituelle des pecheurs, comme celles de la veuve de Naim toucherent son cœur, & le porterent à ressusciter son fils unique dans le temps qu'on le portoit en terre. Si vostre peché, disoit-il, est si enorme que vous ne le puissiez laver vous-mesme par les larmes de la penitence, que l'Eglise vostre mere prie pour vous, elle qui employe son intercession auprès de Dieu pour chacun de ses enfans en particulier, comme une veuve l'employeroit en faveur d'un fils unique. Car la douleur spirituelle de la nature l'excite à compassion, lorsqu'elle voit que ses enfans sont sur le point de mourir eternellement par les pechez mortels qu'ils ont commis. Il y a des entrailles

» spirituelles; & S. Paul témoignoit assez qu'il en avoit de  
 » cette sorte, quand il disoit à Philemon; *Oùï, mon frere, Que*  
 » *je reçoive de vous cette joye dans le Seigneur; faites-moy ressen-*  
 » *tir en JESUS-CHRIST cette consolation jusques au fond de*  
 » *mes entrailles.* Nous sommes les entrailles de l'Eglise, par-  
 » ce que nous sommes les membres de son corps tirez de sa  
 » chair & de ses os. Que cette sainte mere conçoive donc  
 » de la douleur pour vous; qu'il y ait aussi une foule de per-  
 » sonnes qui vous assiste dans cette triste occasion, & non  
 » seulement une foule, mais une tres grande foule qui com-  
 » patisse à cette bonne mere si affligée; & vous ressuscitez  
 » de la mort à la vie, vous sortirez libre de vostre tombeau.  
 » Ces ministres de vos funeraillles qui vous portoient en ter-  
 » re s'arrestent aussi-tost; vous commencerez à donner des  
 » marques de la vie par vos paroles, & tout le monde crain-  
 » dra. Car il ne faut que l'exemple d'une seule personne pour  
 » en corriger plusieurs. Ils se porteront aussi à louer Dieu qui  
 » par son extreme bonté nous a donné tant de remedes pour  
 » nous faire éviter la mort.

Il excite aussi les pecheurs en un autre endroit à verser  
 des larmes à l'exemple de la femme pecheresse qui est si  
 celebre dans l'Evangile de Saint Luc, pour laver les pieds  
 » de JESUS-CHRIST; & il se met aussi de ce nombre. Mon-  
 » trez, dit-il, au medecin la blessure de vostre ame, afin que  
 » vous puissiez estre gueri. Il est vray qu'il la connoist déjà,  
 » quand mesme vous ne la luy montreriez point; mais il desi-  
 » re que vous la luy montriez vous-mesme; & il veut l'en-  
 » tendre de vostre bouche. Effacez vos cicatrices avec vos  
 » larmes. C'est ainsi que cette femme dont il est parlé dans  
 » l'Evangile, a essuyé son peché & l'ordure de son erreur;  
 » c'est ainsi qu'elle a effacé ses fautes, en lavant les pieds de  
 » JESUS-CHRIST avec ses larmes. Qu'il vous plaise aussi, ô  
 » mon JESUS, de me réserver la bouë dont vous avez souil-  
 » lé vos pieds en marchant sur la terre pour venir à moy.  
 » Qu'il vous plaise de me donner à essuyer les ordures que  
 » mes mauvaises actions y ont attachées. Mais où trouveray-  
 » je de l'eau pour pouvoir laver vos pieds? Si je n'en ay point,  
 » au moins j'ay des larmes; & que je seray heureux si en m'en  
 » servant pour laver vos pieds, je me lave aussi moy-mesme!  
 » Sans cela qu'ay-je en moy qui merite que vous me disiez;

*Beaucoup de pechez luy sont remis, parce qu'il a beaucoup aimé?* « Luc. 9.  
 J'avoüe que mes dettes ont esté plus grandes que celles de «  
 cette femme, & que Dieu m'a remis un plus grand nom- «  
 bre de pechez, moy qui ay esté tiré du bruit confus des «  
 procès & des affaires du barreau, & de la terreur de l'ad- «  
 ministration publique de la magistrature, pour estre élevé «  
 au Sacerdoce: & c'est ce qui me fait craindre d'estre con- «  
 vaincu d'ingratitude, si j'ay moins d'amour pour JESUS- «  
 CHRIST que cette femme, après avoir reçu de luy le «  
 pardon d'un plus grand nombre de pechez. Mais tous ne «  
 peuvent point égaler le merite de cette femme qui a mes- «  
 me esté préférée avec raison à Simon, quoyqu'il donnast à «  
 dîner à JESUS-CHRIST; & elle a donné des leçons à tous «  
 ceux qui veulent obtenir de luy le pardon de leurs pechez, «  
 en baisant ses pieds, en les arrosant de ses larmes, en les es- «  
 fuyant de ses cheveux, & en y répandant ses parfums. Le «  
 baiser est la marque de l'amour, selon ces paroles du Canti- «  
 que, *Qu'il me donne un baiser de sa bouche.* Les cheveux nous «  
 montrent qu'il faut abbaïsser tout l'éclat & les marques ex- «  
 terieures des dignitez temporelles, pour nous exciter à de- «  
 mander humblement pardon de nos offenses, & qu'il faut «  
 nous prosterner en terre avec larmes, afin d'attirer sur nous «  
 la misericorde de Dieu par cette humiliation volontaire. Le «  
 parfum nous represente aussi la bonne odeur d'une sainte «  
 conversation. Car quoyque David fust Roy, il ne laissoit «  
 pas de dire; *Je feray nager mon lit dans les pleurs toute la nuit,* «  
*je le perceray de mes larmes.* Et c'est ce qui l'a comblé d'une «  
 grace si excellente, que la Vierge qui a enfanté JESUS- «  
 CHRIST pour nostre salut, a esté choisie dans sa famille. «  
 C'est aussi ce qui fait que la vertu de cette femme qui a lavé «  
 les pieds à JESUS-CHRIST, est si hautement relevée dans «  
 l'Evangile. Que si nous n'avons point assez de vertu pour «  
 égaler son merite, nostre divin Sauveur sçait bien secourir «  
 les foibles, lorsque ceux qui ont besoin de son assistance ne «  
 se trouvent point en estat de luy préparer un festin, d'ap- «  
 porter des parfums pour les répandre sur ses pieds, & de «  
 porter avec eux une source entiere d'eau vive.

On ne peut aussi s'imaginer rien de plus touchant que ce  
 que dit Saint Ambroise des larmes & de la penitence de  
 Saint Pierre, qu'il propose aux penitens comme le modele



Serm. 48. » d'une parfaite conversion. Pierre, dit-il en preschant au  
 » peuple, fondit aussi-tost en larmes sans faire aucune priere  
 » de vive voix. Car je trouve dans l'Evangile qu'il a pleuré,  
 » & je n'y trouve pas ce qu'il a dit. J'y lis ses larmes, & je  
 » n'y lis pas sa satisfaction. Certes c'est avec raison que Pier-  
 » re a pleuré, & a gardé un profond silence, parce que l'on  
 » n'a pas accoutumé d'excuser ce que l'on pleure ordinaire-  
 » ment; & ce qu'il seroit impossible de justifier & de deffen-  
 » dre, peut estre effacé. Car les larmes lavent & effacent les  
 » pechez que l'on ne pourroit confesser de vive voix sans  
 » confusion & sans honte. Les larmes sont donc utiles &  
 » pour épargner la honte, & pour procurer le salut; elles ne  
 » rougissent point par des demandes honteuses, & elles ob-  
 » tiennent sans peine tout l'effet de nos prieres & de nos de-  
 » sirs. Les larmes, dis-je, sont comme des prieres secretes qui  
 » meritent le pardon des pechez sans le demander, & qui ob-  
 » tiennent la misericorde de Dieu sans entreprendre de plaider  
 » nostre cause par des paroles. Si ce n'est que l'on peut dire  
 » avec verité que les prieres qui se font avec des larmes, nous  
 » sont plus utiles que celles que nous exprimons par nos pa-  
 » roles, parceque les discours que nous employons dans nos  
 » prieres peuvent tromper, & que les larmes ne trompent ja-  
 » mais. Il arrive aussi quelquefois que les discours n'exposent  
 » point une chose dans toute son étendue; mais les larmes dé-  
 » couvrent toujours toute l'affection de nostre ame. C'est  
 » pour ce sujet que Saint Pierre n'employe plus dans sa peni-  
 » tence le langage dont il s'estoit servi pour tromper, pour  
 » offenser Dieu, pour perdre la foy; de peur que le mauvais  
 » usage qu'il en a fait en reniant JESUS-CHRIST, ne l'em-  
 » peche d'estre crû dans le dessein qu'il a de le confesser; de  
 » sorte qu'il aime mieux plaider sa cause par ses larmes que par  
 » ses paroles, & confesser avec ses pleurs ce qu'il avoit renié  
 » de vive voix. Je trouve aussi un autre motif du silence de  
 » S. Pierre; c'est qu'il a eu peur que la liberté qu'il se donneroit  
 » de demander si promptement le pardon de son peché ne  
 » passast pour une marque d'impudence, & n'offensast davan-  
 » tage celuy à qui il demanderoit cette grace, au lieu d'obte-  
 » nir tout l'effet de sa priere. Car tout homme qui prie avec  
 » confusion & avec honte, merite d'estre exaucé plus prom-  
 » ptement. Il faut donc commencer par pleurer, lorsque l'on

veut obtenir le pardon de quelque peché; & après cela  
 avoir recours à la priere. Cét exemple nous enseigne la  
 maniere dont il faut user envers Dieu pour la guerison de  
 nos pechez.

## CHAPITRE VIII.

*De la prudence de Saint Ambroise.*

SAINTE Ambroise, qui se sert souvent du sens allegori- *Ambros. l. 1. de animâ c. 8.*  
 que pour l'explication de l'Ecriture sainte, compare  
 l'ame du juste à un chariot dont JESUS-CHRIST tient les  
 resnes, & dit que les chevaux dont il regle les mouvemens,  
 & qui trouvent de la douceur à porter son joug, sont la  
 prudence, la temperance, la force & la justice; & que ce  
 sont ces quatre vertus qui enlèvent l'ame, & la font voler  
 jusques au ciel, comme au palmier dont il est parlé dans le *Cant. 7.*  
 Cantique, & dont les fruits sont si doux. Il ajoûte avec rai-  
 son que les Philosophes profanes ont parlé dans leurs livres  
 du combat de ces chariots; mais qu'ils n'ont pû parvenir  
 jusques au palmier, parce qu'ils ont ignoré la sublimité du  
 Verbe & l'élevation de l'ame.

Il compare ailleurs ces sages du siecle aux chauve-souris *l. 5. Hexaë- mer. c. 24.*  
 qui sont aveugles en plein jour. Il dit que s'estant égarés de  
 la foy, ils sont couverts & enveloppez des tenebres d'un  
 aveuglement perpetuel, quoyqu'ils ayent autour d'eux le  
 jour de JESUS-CHRIST, & la lumiere de l'Eglise; qu'en-  
 core qu'ils ne voyent rien, ils ne laissent pas d'ouvrir la bou-  
 che comme s'ils sçavoient toutes choses; qu'ils sont subtils  
 pour la vanité, stupides pour les veritez eternelles; & que  
 par les longs détours de leurs disputes ils font voir à tout le  
 monde l'aveuglement de leur ignorance.

Il suffit selon luy qu'ils n'ayent point la foy pour n'avoir *Enarrat. in Ps. 1.*  
 aucune veritable vertu. Car, comme il dit, les vertus sans  
 la foy ne sont que des feuilles; & quoyqu'elles paroissent  
 avoir quelque verneur, elles ne leur peuvent estre utiles. Le  
 vent les agite & les emporte, parce qu'elles n'ont pas de  
 fondement. Combien y a-t-il de Payens qui ont de la com-  
 passion & de la sobrieté, mais qui ne portent aucun fruit,  
 parce qu'ils n'ont point de foy? Ces feuilles tombent

» dès que le vent commence à souffler. Il y a aussi des Juifs  
 » qui vivent chastement, qui lisent avec beaucoup d'assiduité  
 » & de soin l'Écriture sainte; mais qui ne portent aucun  
 » fruit, & qui sont agitez de toutes parts, & enlevez com-  
 » me des feuilles. Ce sont peut-être les feuilles que nostre  
 » Seigneur a vetées dans ce figuier de l'Évangile où il ne  
 » trouvoit aucun fruit.

Matth.  
21.

Nostre Saint s'est veu dans un estat bien plus heureux,  
 puisqu'il a mis toute sa sagesse & sa prudence à conserver  
 inviolablement sa foy; & qu'ayant lû ce commandement  
 de JESUS-CHRIST qui dit à tous ses Disciples, *Soyez*  
*prudens comme des serpens, & simples comme des colombes*; il a  
 imité la conduite du serpent en prenant un soin tout parti-  
 culier de la conservation de sa teste, c'est à dire de JESUS-  
 CHRIST qui est le chef de tous les Chrétiens, & ne souf-  
 frant pas que sa foy receust jamais aucune atteinte.

Ibid. c. 10.  
v. 16.

Id. in Psal.  
37.

Le genereux mépris qu'il a fait de toutes les choses de  
 la terre, est une marque de sa prudence, & de la lumiere  
 de son discernement. Car ayant lû ces paroles que le mon-  
 de ne comprend pas; *Vous estes bien-heureux, vous qui pleu-*  
*rez maintenant, parce que vous rirez*; il en a esté persuadé, & il  
 l'a enseigné au peuple par son exemple, aussi-bien que par ses  
 paroles, quand il a dit que la prudence consiste à déplorer la  
 misere des choses perissables & passageres, à ne chercher que  
 celles qui sont éternelles, à fuir les choses du monde qui se  
 combattent & se détruisent elles-mêmes, & à poursuivre  
 avec ardeur le Dieu de paix, qui a choisi les moins sages se-  
 lon le monde pour confondre les plus sages, & qui a choisi  
 ce qui n'estoit rien pour détruire les plus grands.

Luc. 6. v.  
21.

l. 5. Com-  
mentarior.  
in Luc. c.  
6.

Il possedoit la véritable sagesse en possedant JESUS-  
 CHRIST mesme dans son cœur, puisque selon S. Paul,  
 c'est luy qui nous a esté donné de Dieu pour estre nostre veri-  
 table sagesse; & que c'est en luy que tous les thresors de la sa-  
 gesse & de la science sont cachez. Aussi a-t-il dit luy-mesme,  
 que si l'on veut trouver JESUS-CHRIST, il le faut cher-  
 cher dans le cœur d'un Prestre sage & prudent.

1. Cor. 1.  
7. 30.  
Coloss. 2. v.  
3.

1. 3. de  
virginib.

Sa prudence ne venoit pas seulement de l'expérience des  
 choses du monde, quoyqu'en cela mesme il eust un grand  
 avantage au dessus des sages du siecle par la solidité de son  
 jugement, & la part qu'il avoit eüe dans les plus grandes  
 affaires

affaires de son siecle; mais c'estoit un effet de sa pieté; &  
 Dieu l'ayant choisi pour donner de sages conseils à toutes  
 sortes de personnes pour la conduite de leur vie, luy avoit  
 donné pour récompense de ses prieres toutes les quali-  
 tez qu'il a exigées luy-mesme dans un sage directeur &  
 dans un fidele conseiller. Car pour nous servir de ses pro-  
 pres termes; Qui pourroit se résoudre à aller chercher une  
 fontaine dans un borbier? Qui voudroit étancher sa soif  
 dans une eau trouble? Qui voudroit aller puiser quelque  
 chose pour son soulagement dans un sujet qu'il sçait n'estre  
 rempli que de débauche, que d'intemperance, & que de  
 la confusion de toute sorte de vices? Pourroit-on ne pas  
 regarder avec mépris des mœurs toutes corrompues? Qui  
 pourroit se persuader qu'un homme qui est inutile pour la  
 conduite de sa propre vie, pust estre utile au gouvernement  
 de celle des autres? De plus qui n'éviteroit pas de con-  
 fier ses secrets à un meschant homme dont il connoistroit  
 la malignité & l'esprit outrageux, & dans lequel il remar-  
 queroit une continuelle disposition à faire du mal aux au-  
 tres? Et ne s'étudieroit-on pas plustost à s'éloigner de sa  
 conversation? Que si on reconnoist qu'un homme qui est  
 d'ailleurs tres capable de nous donner conseil, est nean-  
 moins d'un abord & d'un accès difficile, ne le regarde-t-on  
 pas comme s'il bouchoit luy-mesme une fontaine, & qu'il  
 en fermast les aventies & les conduits pour empêcher d'y  
 aller puiser de l'eau? Car que me sert que vous ayez beau-  
 coup de sagesse, si vous n'avez pas la bonté de me vouloir  
 donner conseil?

l. 2. Offi-  
cier. c. 12.

La prudence de S. Ambroise estoit un concert & un af-  
 semblage merveilleux de toutes sortes de vertus. Elle estoit  
 accompagnée d'une bonté qui le rendoit accessible à tout  
 le monde; & nous l'avons remarqué par le témoignage de  
 S. Augustin. Mais comme son ministère apostolique l'obli-  
 geoit d'estre tout à tous, il sçavoit se proportionner à tou-  
 tes sortes de personnes selon leurs besoins, & les différentes  
 circonstances des temps & des occasions. Comme la source  
 de ses conseils ne tarissoit jamais, aussi l'entrée n'en a jamais  
 esté interdite à personne. Les Empereurs, & leurs sujets,  
 les Roys, les Magistrats & les peuples, les riches & les pau-  
 vres, les vierges, les veuves & les personnes mariées, les

peres & les enfans, en un mot les personnes de toute sorte d'âge, de condition, & de sexe, ont trouvé en luy toute la lumiere dont ils avoient besoin; & il n'y a point eu de considerations humaines qui ayent esté capables de luy faire trahir sa conscience soit par la crainte des Grands du monde, soit par des interets temporels. Tous ont trouvé qu'il estoit dans les dispositions qu'il demande dans un sage & fidele Directeur que l'on consulte sur les affaires de conscience; qu'il n'y avoit en luy ny nuage, ny fourberie, ny fiction, ny déguisement, rien qui démentist la pureté de ses mœurs & de sa vie, rien de déréglé & de malin qui empeschast les autres de luy demander des conseils.

Ibid. c. 17.

Aussi sçavoit-il qu'il est impossible de faire cette fonction à l'égard du prochain, si l'on ne joint avec la prudence

Ibid. c. 14.

toutes les autres vertus principales. Car il reconnoist que c'est elle qui fait toutes choses, & qu'elle a une étroite société avec tous les biens & tous les avantages de l'ame.

Comment un homme, dit-il, seroit-il capable de donner aux autres de bons conseils, s'il ne possède la justice, s'il n'est armé de fermeté & de constance, s'il ne se met en estat de ne pas craindre la mort, s'il n'est au dessus de toute sorte de terreur & d'épouvante, s'il ne croit que les flatte- ries & les caresses ne doivent jamais le détourner de la voye royale de la verité, si estant persuadé que tout l'univers est la patrie du sage il n'est pas prest d'aller en exil, si estant vaincu que rien ne peut manquer au sage, parce qu'il possède un monde tout entier de richesses, il n'est incapable d'ap- prehender la pauvreté? Car qu'y a-t-il de plus sublime qu'un homme que l'or n'est point capable d'ébranler dans ses bonnes resolutions, qui méprise les richesses, & qui re- garde de haut en bas toutes les passions humaines? Certes quand un homme est monté jusques à cet estat de perfec- tion, on est persuadé qu'il est élevé au dessus de l'estat & de la nature de l'homme. Et c'est ce qui a fait dire au sage;

Ecl. 31.

*Qui est cet homme, & nous le louerons? Car il a fait des mer- veilles pendant sa vie.*

Nous avons trouvé cet homme en la personne de S. Am- broise; & son esprit a toujours esté une source inépuisable de sages avis, parce qu'il a toujours eu le cœur droit, l'ame grande & intrepide, & que les plaisirs des sens n'ont jamais

eu d'attraits pour luy. On pouvoit suivre en seureté un guide qui ne s'égaroit jamais par des détours artificieux, un sage qui donnoit de l'autorité à ses paroles par le poids & l'uniformité des actions, un medecin spirituel qui sçavoit traiter les malades selon leurs dispositions, & qui connois- soit parfaitement les temps & les momens dans lesquels il falloit observer une juste severité, & ceux qui estoient sus- ceptibles des adouciffemens d'une sage condescendance.

## CHAPITRE IX.

*De la justice du Saint, & combien il avoit d'averfion pour l'injustice. Histoires remarquables sur ce sujet.*

CE que nous venons de dire de la prudence de S. Am- broise comme d'une vertu universelle qui embrassoit toutes les autres, se peut encore appliquer à sa justice, qui ayant pour objet le bien public, le rendoit équitable à l'é- gard de tout le monde, & luy faisoit trouver une extreme satisfaction à combler les autres de graces & de bienfaits. C'est ce qui luy a fait écrire, Que la justice est une vertu d'un grand éclat, puisqu'estant plustost née pour les autres que pour elle-mesme, elle est d'un puissant secours pour la société des hommes, & qu'elle est dans une haute élévation pour soumettre toutes choses à son jugement, pour appuyer les autres de son secours & de sa protection, pour leur donner de l'argent dans leurs besoins, pour ne leur pas refuser tous les bons offices qu'elle est capable de leur rendre, & pour s'engager dans leurs perils.

l. r. de  
Offic. c.  
28.

Mais on ne peut mieux juger de son amour pour cette divine vertu, que par l'horreur & l'averfion qu'il avoit de l'injustice, & par l'indignation & le zele dont il brûloit contre ceux qui opprimoient les autres soit par leurs usures, soit par l'abus de leur puissance. C'est pour ce sujet qu'il représente avec une vehemence extraordinaire la dureté im- pitoyable d'un riche, qui manquant de vin pour sa table, fit piller tout ce qu'un debiteur avoit chez luy, & le con- traignit d'exposer ses enfans en vente pour trouver dequoy le payer, & differer pour quelque temps la peine à laquelle le vouloit faire condamner l'inhumanité de cet avare.

de Nabutho.  
c. 5.

Il ajoûte qu'il s'estoit trouvé une personne charitable qui l'avoit assisté dans cette misere; mais qu'estant revenu chez luy après ce soulagement passager, & n'y trouvant plus quoyque ce soit pour se nourrir luy & ses enfans, il fut contraint d'en vendre un après avoir ressenti d'étranges convulsions dans ses entrailles avant que d'en faire le choix, & que l'image affreuse d'une si grande misere ayant fait gemir tout le monde, ce riche seul n'en fut nullement touché, & ne rallentit en rien la cruauté de son avarice.

Il rapporte encore un autre exemple d'une dureté, finon plus inhumaine, au moins plus extraordinaire, & qui merite bien d'estre écrite en ses propres termes, puisqu'elle ne fait pas moins admirer la beauté de son esprit, que la sagesse de sa conduite. Combien de fois, dit-il, ay-je veu des usuriers se saisir des corps morts comme de gages pour s'assurer du paiement de leurs dettes, & empêcher de leur donner la sepulture, jusques à ce que l'on eust payé pour eux l'usure dont ils estoient convenus pendant leur vie? Lorsque je les ay veus dans cette disposition, je leur ay accordé de bon cœur la permission de contraindre leur debiteur, afin que l'ayant choisi pour l'assurance de leur dette il devinst leur pleige & leur garant. Voilà quelles sont les loix des usuriers. Je leur ay donc dit, Arrestez celuy qui est condamné à vous payer, & de peur qu'il ne vous puisse échaper, amenez-le chez vous, enfermez-le dans vostre chambre, parce que la prison n'est pas ouverte pour celuy dont vous vous estes saisis, & que le plus rigoureux executeur prononceroit son absolution. La prison met en liberté après leur mort ceux qui sont convaincus de crimes, & vous voulez les tenir enfermés. Les loix les plus severes prononcent l'absolution des criminels après qu'ils sont morts, & vous les arrestez en ce temps-là. Certes ils sont quittes de leur fort. Neanmoins je ne vous envie pas cette conduite. Assurez-vous de vostre gage. Il n'y a point de difference entre l'usure & la mort dans l'idiome des Latins; la mort & le fort qui est en usage dans le langage des usuriers, ont la mesme signification. Aussi l'usure fait retentir de toutes parts des cris & des hurlemens qui ne sont pas moins affreux que le détail des funerailles. Il est vray que celuy à qui vous vous adressez, n'a plus la disposition libre de sa per-

de Tobia  
6. 10.

ne; mais ne laissez pas de le lier & de le ferrer avec des liens fort troits, de peur qu'il ne soit insensible à vos chaisnes. Vous avez affaire avec un debiteur dur & inflexible, & qui n'est pas deormais capable de rougir de honte. Vous avez mesme cét avantage sur luy, que vous ne pouvez plus craindre de luy qu'il vous appelle en justice pour luy fournir des alimens. Je commanday donc en cette rencontre qu'on levast le corps, & que cette pompe funebre fust conduite jusques à la maison de cét usurier. Mais ceux qui conduisoient ce corps mort n'y furent pas plustost arrivez, qu'on y entendit des mugissemens qui retentissoient jusques au Ciel. Vous eusiez dit que l'on y faisoit encore des funerailles, & que l'on y pleuroit des morts. Aussi ne se trompoit-on pas dans cette pensée, si ce n'est qu'au lieu d'un mort que l'on avoit pleuré jusqu'en ce temps-là, on se persuadoit avec certitude que plusieurs personnes devoient mourir dans ce mesme lieu. L'usurier se rendant à l'usage du pays, & à quelque sentiment de religion, quoyque l'on prétendist qu'il y avoit quelques endroits où l'on recevoit ces sortes de gages, pria que l'on conduisist ce corps mort au lieu destiné pour sa sepulture. Ce fut pour lors que je commençay à dire que l'humanité fausse de ces usuriers m'estoit à charge, & qu'il estoit juste de les mettre en estat de ne pouvoir plus se plaindre à l'avenir qu'on leur eust fait perdre leur dette, jusques à ce que leurs épaules s'estant chargées de ce cercueil, ils fussent obligez de porter eux-mesmes ce cadavre à son tombeau, estant encore plus sensiblement affligez de la perte de leur argent, que de cette confusion.

Voilà comment il leur faisoit porter la peine de leur injustice, & les exposoit à la risée de tout le monde, pour condamner cette inhumanité si furieuse par laquelle ils n'épargnoient pas mesme les corps morts.

Mais l'amour de la justice l'engagea encore à quelque chose de plus fort & de plus genereux que tout cela: car se voyant obligé d'entreprendre la deffense & la protection d'une veuve contre l'autorité imperiale, il s'en acquitta avec autant de fermeté, que quand il avoit eu à soutenir ou l'honneur & les interets de l'Eglise contre les sollicitations des Payens & les regles de la politique, ou la pureté de la foy contre la fureur d'une Imperatrice Arienne.

2. Offic. 6. 29. Ce fut au sujet de la fidelité inviolable avec laquelle les Ecclésiastiques doivent garder les dépôts qui leur sont confiés ; & pour en instruire son Clergé, & particulièrement les Diacres qui estoient destinez à ces sortes de fonctions par leur ministère, il leur dit qu'il faut prendre garde à ne pas souffrir que les dépôts des veuves soient exposez à aucune violence, & les conserver si religieusement qu'ils ne reçoivent aucune atteinte : ce qui ne se doit pas seulement entendre des veuves, mais de toutes sortes de personnes ; parce qu'on doit la fidelité à tout le monde, quoyqu'on la doive garder particulièrement quand il s'agit de l'intérêt des veuves & des orphelins. Et ayant rapporté sur ce sujet l'histoire d'Heliodore tirée du second livre des 2. Machab. 6. 3. Machabées, il ajoûte ces paroles. Mes enfans, il faut avoir beaucoup de fidelité pour la conservation des dépôts, & en prendre un tres grand soin. C'est en cela que l'honneur de vostre ministère éclatera particulièrement, si vous arreztez par le secours & la protection de l'Eglise l'entreprise de quelque personne puissante, dont les veuves & les orphelins ne seroient pas capables de soutenir la violence, & si vous faites voir par vostre conduite que le commandement de Dieu a plus de pouvoir sur vos esprits, que la consideration d'un homme riche. Cette obligation m'estant commune avec vous, je vous rapporteray sur ce sujet un exemple arrivé depuis peu dans l'Eglise de Pavie, qui se voyoit en danger de perdre un dépôt qu'une veuve avoit confié à sa garde. Car celui qui s'en vouloit emparer employant pour cet effet un Rescrit de l'Empereur, le Clergé de cette Eglise n'avoit point assez d'autorité pour y résister, & les personnes de qualité & d'honneur qui luy avoient esté données pour estre ses intercesseurs en ces sortes de rencontres, disoient qu'il estoit impossible de se deffendre d'un ordre si exprés du Prince. On lisoit la forme & la teneur du Rescrit, l'adresse du Maistre des Offices, ce que les Officiers subalternes avoient réglé sur ce sujet ; & le sergent estoit déjà sur le point d'en venir à l'exécution. Enfin on alloit livrer ce dépôt. Neanmoins le saint Evesque de cette Eglise m'ayant communiqué son dessein, assiegea les sales & les appartemens où il sçavoit que le dépôt de cette veuve avoit esté transporté. De sorte que n'ayant pû en

estre enlevé, on reconnut par écrit qu'on l'avoit reçu. Ensuite on somma le Clergé de la mesme Eglise d'en faire la restitution en vertu de cet écrit. L'Empereur avoit reiteré ses ordres sur ce sujet, & m'en avoit luy-mesme pressé en propre personne. Je luy répondis que je n'en ferois rien ; & ce ne fut qu'avec beaucoup de peines que je le réduisis à entendre mes raisons sur cette affaire, après luy avoir exposé l'autorité de la loy divine, luy en avoir fait la lecture, & luy avoir representé le peril d'Heliodore. Cela n'empescha pas que dans la suite on n'essayast encore de le surprendre ; mais le saint Evesque de Pavie s'en estoit precautionné, en rendant entre les mains de cette veuve le dépôt qu'elle luy avoit confié. Par cette conduite la fidelité estoit à couvert, & la violence n'estoit plus à craindre, parce que s'il y avoit encore quelque peril, c'estoit pour la chose en elle-mesme, & non pour la fidelité de l'Eglise.

Ces genereux sentimens de S. Ambroise nous apprennent qu'un veritable juste l'est en toutes choses, & qu'il ne voit rien que de grand dans les affaires qui concernent la bonne foy, & les devoirs de la justice, parce qu'il est tout rempli de l'idée que l'on doit avoir de la grandeur & de la justice de Dieu. ●

## CHAPITRE X.

*De sa temperance.*

ON ne peut se figurer de plus excellentes regles des principales vertus, que celles que nostre Saint nous a laissées dans ses écrits ; mais quand il n'auroit enrichi l'Eglise d'aucun ouvrage, on les trouveroit toutes dans la suite de ses actions dont les moindres ont esté des modeles achevez de la perfection Chrétienne.

Il ne s'estoit pas seulement proposé la temperance comme une vertu qui consiste à moderer le plaisir du boire & du manger, ou à retrancher les autres voluptez du corps ; mais il luy donnoit une étendue beaucoup plus grande pour regler tous les mouvemens du corps & de l'esprit, & établir leurs fonctions dans une justesse & un temperament digne de la grandeur & de la dignité des enfans de Dieu.

» Ce que l'on regarde, dit-il, & ce que l'on recherche parti-  
 » culièrement dans la temperance, c'est la tranquillité de l'a-  
 » me, l'amour & la pratique de la douceur, la grace de la  
 » moderation, le soin de l'honnesteté, & la consideration de  
 » la bienfaisance. Il faut donc pour cet effet observer un ordre  
 » & une regle dans la conduite de nostre vie, de sorte que  
 » pour en jetter comme les premiers fondemens, on doit com-  
 » mencer par la pudeur qui est la compagne ordinaire & l'in-  
 » time amie de la tranquillité de l'ame, qui fait les emporte-  
 » mens, est éloignée de toute sorte de luxe, aime la sobriété,  
 » entretient l'honnesteté, & recherche la bienfaisance. Il faut  
 » après cela faire un choix de nos conversations, & nous lier  
 » d'amitié avec des vieillards de la vertu & de la probité la  
 » plus reconnüe. Car comme la frequentation des personnes  
 » de nostre âge a quelque chose de plus agreable & de plus  
 » doux; aussi la familiarité des vieillards nous est plus avan-  
 » tageuse & plus seure, parce qu'elle est à l'égard des jeunes  
 » gens comme une école dans laquelle ils s'instruisent conti-  
 » nuellement, & que la sage conduite de leur vie leur fait pren-  
 » dre une excellente teinture, & leur donne comme la cou-  
 » leur éclatante de la pourpre par la communication de leur  
 » probité. En effet si ceux qui ne connoissent pas les lieux  
 » où ils veulent arriver, ont soin de se mettre en chemin  
 » avec ceux qui en sçavent les routes, n'est-il pas beaucoup  
 » plus juste que les jeunes gens se joignent aux vieillards pour  
 » entrer dans la voye de la vie humaine, qui est un chemin  
 » tout nouveau à leur égard, afin de ne pouvoir pas s'égarer,  
 » ny s'éloigner du veritable sentier de la vertu? Certes il n'y  
 » a rien de plus beau que de trouver tout ensemble en leurs  
 » personnes des maîtres & des témoins de leur vie. Il faut icy  
 » chercher dans toutes nos actions ce qui convient aux per-  
 » sonnes, aux temps, & aux âges, & ce qui est proportionné  
 » à l'esprit & au genie d'un chacun. Car il arrive souvent que  
 » ce qui est bienfaisant à l'un, ne l'est pas à l'autre. Une chose  
 » aura de la convenance & de la proportion avec un vieillard,  
 » & ne fera nullement propre pour un jeune homme; & ce  
 » qui seroit à propos dans l'affliction, ne le sera pas dans la  
 » prosperité.

Toutes ces regles de la temperance forment le caractere  
 de S. Ambroise. La gravité de tout son extérieur a toujours  
 répondu

répondu parfaitement à la paix & à la tranquillité de son  
 ame. Il a eu une charité generale pour tout le monde; mais  
 il a esté tout à fait sage & judicieux dans le choix des ami-  
 tiez, & nous avons veu que tous les Saints de son siecle  
 ont eu avec luy une liaison particuliere. La cause de la so-  
 briété n'a pû estre confiée par l'ordre de la providence à  
 un plus digne deffenseur qu'à ce saint Evefque, qui l'avoit  
 choisie pour estre la compagne inseparable de son ministe-  
 re; & il l'a soutenüe avec une vigueur apostolique contre  
 l'heresie charnelle de Jovinien, & contre le dereglement  
 de quelques particuliers de son diocese, qui avoient entrepris  
 de sanctifier la volupté.

Il leur a representé par le témoignage de l'Apostre, que <sup>1. 3. Ep<sup>6</sup></sup>  
 l'usage du vin ne doit estre qu'un remede de nostre infir- <sup>25.</sup>  
 mité, & non une matiere de plaisirs & de délices; Qu'Elie  
 ayant trouvé un gasteau cuit sous la cendre, & un vase plein  
 d'eau, se contenta de cette nourriture qui luy donna assez  
 de force pour jeusner quarante jours; Que quand les Israë-  
 lites passerent la mer rouge, ils ne beuvoient que de l'eau,  
 & non pas du vin; Que Daniel, & les trois jeunes hommes  
 de la captivité de Babylone ne s'estoient nourris que des  
 viandes de leur pays, & d'un peu d'eau, lorsque l'un d'eux  
 arresta la fureur des lions, & que les trois autres se virent  
 environnez de flammes sans en ressentir la moindre attein-  
 te; Que pour passer des hommes aux femmes, Judith n'ayant  
 pris aucune part au festin d'Holoferne si plein d'excès & de  
 débauches, n'employa que le seul titre de sa sobriété pour  
 remporter un triomphe auquel les bras des hommes les plus  
 forts n'auroient pû prétendre; qu'elle délivra sa ville du  
 siege de ses ennemis; & qu'elle tua de ses propres mains ce  
 General, faisant voir par cet exemple manifeste que ce grand  
 guerrier s'estoit laissé amollir par sa débauche, & que cet-  
 te femme avoit acquis plus de generosité & plus de force  
 par le moyen du jeusne, que les hommes les plus courageux,  
 de sorte qu'en cette grande occasion la nature n'avoit point  
 esté surmontée dans son sexe, mais qu'elle avoit esté victo-  
 rieuse par la sobriété qu'elle avoit gardée dans l'usage des  
 alimens.

Il leur remontre qu'Esther par son jeusne avoit amolli le  
 cœur d'un Roy superbe; qu'Anne la prophetesse ayant passé



» quarante ans de viduité dans des jeufnes & des prieres  
 » continuelles, & ayant fervi dans le temple le jour & la  
 » nuit dans une fi Sainte occupation, eut l'avantage d'y  
 » reconnoître JESUS-CHRIST que S. Jean ce grand doc-  
 » teur de l'abftinence, & ce nouvel Ange fur la terre avoit  
 » annoncé; & que felon la prétention de ces deffenfeurs des  
 » plaifirs & des fens, il faudroit dire qu'Elifée estoit un fou,  
 » luy qui nourriffoit les Prophetes ses disciples d'herbes sau-  
 » vages; qu'Esdras avoit oublié les Ecritures, luy qui nous  
 » les a rétablies par l'exacte fidelité de sa memoire; & que  
 » S. Paul n'estoit pas sage de relever le jeufne au point qu'il  
 » a fait, s'il est vray que le jeufne ne fert de rien.

Il ne faut donc pas s'étonner de ce que S. Ambroise  
 avoit un si grand éloignement des festins, comme nous  
 avons remarqué; & s'il a tafché d'inspirer cette Sainte aver-  
 sion à tous les Ecclesiastiques comme une regle de leur  
 conduite, de peur de se deshonorer eux-mesmes, quoyqu'en  
 l.l. Offic. » mesme temps il leur recommande l'hospitalité. Car il y a,  
 e. 20. » dit-il, beaucoup d'embaras dans les festins de ceux du  
 » dehors; & ceux qui s'y trouvent souvent, marquent par là  
 » qu'ils aiment la bonne chere. Il s'y glisse aussi assez ordi-  
 » nairement des entretiens des choses du monde & des diver-  
 » tiffemens du siecle, que l'on ne peut se dispenser d'entendre  
 » n'estant pas permis de se boucher les oreilles, & qu'il est  
 » aussi impossible de faire cesser, à moins que de passer pour  
 » superbe dans l'esprit des assistans. On se trouve aussi enga-  
 » gé insensiblement à boire plus qu'on ne voudroit. Il est  
 » donc plus à propos si vous avez à faire des excuses, de  
 » les faire une seule fois chez vous, que d'en faire de si fre-  
 » quentes hors de vostre maison. Et quand mesme vous  
 » fortiriez de table sans avoir rien relafché de vostre sobrieté  
 » ordinaire; neanmoins il n'est pas juste que l'insolence des  
 » autres tire avantage de vostre presence pour autoriser leurs  
 » excés.

Quant à cette autre partie de la temperance qui regarde  
 le retranchement des plaifirs grossiers & charnels, non seu-  
 lement il n'y a rien eu de si pur sur ce sujet que S. Ambroi-  
 se, mais on ne peut pas se figurer une plus grande précau-  
 tion que celle qu'il a apportée, & qu'il souhaite que tous  
 les Ecclesiastiques apportent, en évitant la familiarité des

personnes d'un différent sexe. Il n'est pas à propos, dit-il, « *ibid.*  
 que les jeunes Ecclesiastiques entrent dans les maisons des  
 veuves & des vierges, si ce n'est pour les visiter reguliere-  
 ment; encore n'y doivent ils aller que dans la compagnie  
 des vieillards, c'est à dire ou dans celle des Evesques, ou si la  
 chose dont il s'agit est d'une plus grande considération,  
 dans celle des Prestres. Car quel besoin y a-t-il que nous  
 donnions aux laïques occasion de blasmer nostre conduite?  
 Quel besoin y a-t-il d'autoriser ces visites si frequentes par  
 nostre exemple? Que seroit-ce si quelqu'une de ces fem-  
 mes ou de ces filles que nous allons visiter tomboit dans  
 quelque faute scandaleuse? Pourquoi nous chargerions-nous  
 mal à propos de leur châte & de leurs pechez? Combien  
 y a-t-il eu de personnes, mesme des plus fortes & des plus  
 affermies dans la vertu, que cét attrait de la volupté a fait  
 tomber? Combien y en a-t-il eu qui ont évité les occasions  
 de tomber dans ces desordres, & qui ont donné lieu aux  
 soupçons que l'on en a conçus? Pourquoi n'employeriez-  
 vous pas dans la lecture des livres saints le temps que vous  
 avez de reste après le service de l'Eglise? Pourquoi ne  
 vous appliqueriez-vous point à voir JESUS-CHRIST tout  
 de nouveau, à l'entretenir, à l'écouter? Qu'y a-t-il de  
 commun entre nous & des maisons étrangères? Il y a une  
 maison commune, sçavoir l'Eglise qui nous renferme tous  
 tant que nous sommes. Que ceux qui ont besoin de nous,  
 viennent plustost nous trouver. Quel interest avons nous  
 aux bagatelles & aux vains entretiens du monde? Nous nous  
 sommes chargez du ministere des autels de JESUS-CHRIST,  
 & non de nous abbaïffer au dessous des hommes par une  
 lasche obeïssance. Il faut que nous soyons humbles, doux,  
 traitables, graves, patiens; & que nous gardions une juste mo-  
 deration en toutes choses, afin que ny la composition de  
 nostre visage, ny nostre maniere de parler ne fassent point  
 paroître qu'il y ait aucun déreglement dans nos mœurs.

Mais la continence de S. Ambroise n'estoit pas réduite à  
 sa personne particuliere; c'estoit une vertu féconde pour la  
 production des vierges qui doivent estre le fruit de la  
 chasteté des Evesques, & qui ont esté la benediction parti-  
 culiere de son episcopat, ainsi que nous l'avons déjà veu, &  
 que nous le verrons dans la suite.

## CHAPITRE XI.

*De sa force & de sa generosité.*

**A**PRE'S ce que nous avons remarqué de la force & de la generosité de S. Ambroise, qui a esté la compagne inseparable de toutes ses actions dans les plus grandes & les plus importantes occasions de son siecle, il semble que tout ce que l'on en pourroit dire icy ne seroit qu'une répétition ennuyeuse. Et certainement on peut luy attribuer avec raison les paroles de l'Ecclesiastique, que l'Eglise chante de tous les Saints Confesseurs, *Qu'il ne s'est trouvé personne qui luy ait esté semblable en cela, & que cette perfection a esté comme la vertu particuliere qui l'a rehaussé au dessus de tous les autres Prelats.* La fermeté avec laquelle il a resisté aux menaces, & soutenu les efforts des Grands du monde, a esté l'étonnement de tous ceux qui en ont esté les témoins, & fera le modele de tous les hommes apostoliques jusques à la fin des siecles.

Il connoissoit trop le merite & l'étendue de la force & de la generosité Chrétienne, pour ne luy pas donner pour compagnes toutes les autres vertus; & il faisoit son propre portrait quand il en marquoit les devoirs & les fonctions.

l. i. Offi-  
cior. c. 39.

La force de l'ame, dit-il, n'est point une vertu mediocre, ny separée des autres. Elle ne fait pas la guerre aux autres vertus; mais il n'y en a aucune dont elle ne deffende la gloire, & dont elle ne conserve les ornemens. C'est elle qui fait la décision du combat que l'on livre à tous les vices. Elle est infatigable & invincible dans les travaux, vigoureuse pour s'exposer aux perils, austere pour réprimer les voluptez, dure pour repousser les tentations les plus agreables; elle méprise l'argent, & fuit l'avarice comme une corruption capable d'affoiblir la vertu & de la rendre effeminée, n'y ayant rien de si contraire à la force que de se laisser surmonter par l'esperance du gain. Il est souvent arrivé qu'après avoir chassé les ennemis, & avoir fait prendre la fuite à leur armée, les plus genereux guerriers ont perdu miserablement la vie au milieu de ceux qu'ils avoient vaincus, pour s'estre arrestez à leur butin; & que les légions

victorieuses qui se laissoient éblouir par l'éclat de leurs triomphes, ont fait revenir sur elles les ennemis qu'elles avoient mis en fuite, & leur ont fait reprendre une nouvelle vigueur en les voyant trop acharnées au butin. Il faut donc que la force repousse & écrase une peste si pernicieuse; qu'elle se mette au dessus des tentations de toute cupidité; que la crainte n'ait pas le pouvoir de l'abbatre, parce que la vertu a assez de fermeté & de constance pour percuter vigoureusement tous les vices comme des poisons capables de l'infester & de la corrompre; qu'elle prenne les armes pour repousser la colere qui fait perdre aux hommes le jugement, & qu'elle l'évite comme une funeste maladie. Il faut aussi qu'elle renonce au vain desir de la gloire, qui a souvent esté nuisible à ceux qui l'ont souhaitée avec excès, & toujours à ceux qui l'ont usurpée.

On peut juger de la generosité Chrétienne & episcopale de S. Ambroise par ces grands principes. Il n'a rien craint dans le monde, parce qu'il n'y eseroit rien; & il n'a point crû qu'il pût souffrir de trop grands maux en cette vie pour acquerir une éternité de gloire, parce qu'il en reconnoissoit le prix. N'estant armé que de sa foy & de sa confiance en Dieu, il a deffendu la sainteté des Eglises contre des compagnies nombreuses de Capitaines & de soldats autorisez des ordres de l'Empereur; & après avoir surmonté les plus grandes difficultez avec une grandeur d'ame qui a esté l'admiration de ses plus grands persecuteurs, il s'est signalé par une victoire encore plus importante qu'il a remportée sur luy-mesme & sur ses propres ressentimens.

Que si la force éclate beaucoup plus dans l'affliction que dans la prosperité, il semble que Dieu ait voulu le faire naistre en un siecle plein de miseres publiques, afin qu'il eust de continuelles occasions d'exercer sa patience, & qu'ayant sans cesse devant les yeux les violentes inondations des peuples barbares dont l'Empire Romain estoit ravagé, il apprist à se détacher de l'affection de toutes les choses perissables, pour ne chercher son repos que dans le Ciel qui est le royaume inébranlable de tous les élus.

Il ne se contentoit pas de se fortifier luy-mesme par ces reflexions si salutaires & si saintes; mais il raschoit aussi de les exposer aux yeux de son peuple, afin de le dégouster de

l'affection du monde, dont la décadence paroïssoit toute visible. Car en expliquant ce que JESUS-CHRIST a dit dans l'Evangile de S. Luc, que *lorsque nous entendrons parler de guerres & de tumultes, il ne faut pas nous étonner, parce qu'il faut que cela arrive premierement, mais que la fin ne viendra pas si tost*; il fait voir l'accomplissement de cette prédiction dans son siecle. De combien de guerres, dit-il, & de combien de tumultes entendons-nous parler? Les Huns se sont élevés contre les Alains, les Alains contre les Goths, les Goths contre les Taïfales & les Sarmates. Les exils des Goths nous ont aussi bannis de nostre pays dans l'Illyrie, & la fin ne viendra pas encore si tost. La famine a causé d'horribles ravages; la peste a fait mourir les hommes & les troupeaux, & nous a réduits à la condition de ceux qui ont esté vaincus par la guerre, quoyque cette sorte de guerre ne se soit point étendue jusques sur nous. Comme donc nous approchons de la fin du monde, les maladies du monde sont comme autant d'avant-coureurs de sa ruine generale. La famine est une maladie du monde, la peste est une maladie du monde, la persecution en est une autre. Mais un Chrétien se trouve encore engagé dans d'autres guerres. Il est obligé de combattre contre un grand nombre de passions & d'affections différentes; & les ennemis domestiques que nous avons sur les bras, sont encore plus redoutables que les étrangers. Tantost nous ressentons les aiguillons de l'avarice, & tantost les flammes de l'impureté; quelquefois la crainte nous épouvante, quelquefois la colere causée en nous de grandes agitations; tantost l'ambition nous trouble; & tantost les esprits de malice répandus dans l'air taschent de nous donner de la terreur. Un Chrétien est donc pressé de ces tentations violentes comme d'autant de combats, & l'inconstance de son ame chancelante est exposée à ces mouvemens impetueux comme à des tremblemens de terre. Mais se trouvant plus fort que ses ennemis, il s'anime par ces paroles du Psalmiste; *Quand je serois assiegé par une armée ennemie qui camperoit à l'entour de moy, mon cœur ne seroit point étonné; & quand elle viendrait fondre sur moy pour me combattre, le combat mesme redoubleroit mon esperance.* Il demeure ferme & intrepide dans le combat en présentant la poitrine à son ennemi; & quand il verroit un Goliath s'élever

1. 10. in  
Luc. c. 21.

Pf. 26.  
7. 5. 6.

contre luy avec une cruauté & une taille extraordinairement terrible, néanmoins dans le temps mesme que tous les autres en seroient épouvantés, il vient le combattre avec une humilité pareille à celle de David, mettant bas les armes d'un Roy terrestre pour prendre en main les traits de la foy qui sont plus legers; & se servant d'une confession pure comme d'une fronde à trois cordeaux enlancez & entortillez l'un dans l'autre, il donne une blessure mortelle à l'impudence de son persecuteur, n'ayant que du mépris pour ses menaces, ne se mettant nullement en peine de sa puissance, & se rendant digne de faire parler JESUS-CHRIST mesme par sa bouche.

S. Ambroise a esté plus qu'aucun autre de son siecle, ce genereux Chrétien, dont il fait une si excellente peinture; & se rendant un fidele imitateur de l'humilité de David, & de sa confiance en Dieu, il a terrassé toute la puissance des démons, dont le superbe Goliath n'a esté que la figure.

Mais nous ne sçaurions faire qu'un crayon grossier de sa generosité & de sa force, si nous n'empruntons les couleurs dont il s'est servi luy-mesme pour peindre un parfait Chrétien. Il est, dit-il, du devoir d'un homme parfait de soutenir par la force de son ame la foiblesse d'une nature qui luy est commune avec le reste des hommes, d'en conduire & d'en regler les mouvemens pour la rendre capable des actions de vertu, & de ne se point laisser abbatre dans les occasions qui paroissent redoutables & terribles à la plupart, mais de soutenir comme un genereux soldat les attaques des rencontres les plus perilleuses, de s'engager aux combats les plus hazardeux, & comme un habile pilote gouverner adroitement son vaisseau au milieu de la tempeste, & prévoir si sagement les vagues qui sont sur le point de s'élever, qu'il évite plustost le naufrage en sillonnant les vagues, qu'en gauchissant pour les esquiver. Cét homme demeure intrepide dans la persecution; les tourmens n'amollissent point son cœur; & il ne craint pas d'irriter la fureur de ses bourreaux; mais comme un genereux athlete qui a reçu les coups de son adverfaire, il frappe à son tour celuy qui l'avoit attaqué, & s'il ne le fait pas avec un foïet extérieur & visible, il le fait du moins par la langue & par ses paroles, en méprisant des tourmens qui sont si redoutables à

1. 1. de  
Jacob &  
vit à bea-  
té c. 8.

» tant de personnes, & en disant, *Leurs flèches n'ont pas plus*  
 » *de force que si elles avoient esté lancées par la main des petits*  
 » *enfants.* Il combat contre les plus grandes douleurs, sans tom-  
 » ber dans aucune impatience qui le rende digne de la com-  
 » passion des autres; mais il montre par sa conduite que sa  
 » lumière dure toujours, & que sa lampe ne cesse pas d'estre  
 » allumée, c'est à dire que la force & la vertu de son ame lui  
 » toujours & ne s'éteint jamais, mesme parmi les plus horri-  
 » bles tempestes & la plus grande impetuosité des vents. Ce  
 » Chrétien ne relasche rien de sa vigueur par les injures que  
 » l'on fait aux siens, & ne se met nullement en peine de la  
 » sepulture de son corps, sçachant que son corps mesme a  
 » droit au Ciel comme à une chose qui luy est due. Si son  
 » peuple tombe sous la puissance de ses ennemis, il n'en est  
 » pas plus abbatu dans la captivité de ses citoyens; mais com-  
 » me un juge severe & rigide il condamne la perfidie & les  
 » erreurs des infideles, ainsi que fit Daniel qui dans cet  
 » estat d'humiliation ne laissoit pas de découvrir les larcins  
 » des Prestres, & de reprendre vigoureusement leurs super-  
 » stitions, en montrant que leur conduite n'estoit fondée sur  
 » aucune verité, mais qu'elle n'estoit appuyée que sur le men-  
 » songe & la fourberie. Enfin un homme qui est dans ces  
 » dispositions est certainement un homme parfait, qui souhai-  
 » te que tout le monde vive bien, & qu'il n'arrive aucun mal  
 » à qui que ce soit; & quand mesme il luy en seroit arrivé  
 » quelqu'un contre son intention, il ne perd rien pour cela  
 » de sa vertu.

Il ne faut pas chercher d'autres paroles que celles-cy de  
 S. Ambroise pour composer son éloge. Il est entré dans  
 toutes ces rares qualitez ou par la disposition de son cœur,  
 ou par des effets solides & palpables; & ce qui n'auroit  
 esté qu'une vaine idée pour des Philosophes Payens, a esté  
 pour luy une vertu & une constance effective dont on peut  
 donner autant de marques, qu'il a eu de grandes occa-  
 sions de faire voir à toute la terre ce qu'il estoit devant  
 Dieu.



LA VIE



# LA VIE DE SAINT AMBROISE

ARCHEVESQUE DE MILAN,

DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

LIVRE XII.

Contenant les instructions qu'il a données à tous  
les estats & à toutes les conditions du  
Christianisme.

CHAPITRE I.

*De ses sentimens touchant l'éminence de l'estat Ecclesiastique.*



IEU qui avoit autrefois choisi un berger pour  
en faire un Roy & un Prophete, a voulu aussi  
faire eclater la vertu divine de sa grace, en fai-  
sant passer un Magistrat d'un tribunal de judi-  
cature au thrône Ecclesiastique, & en luy com-  
muniqant des lumieres si pures & si celestes, que toute  
l'Eglise le reverera toujours comme l'un de ses principaux  
Docteurs.

Il s'est plû à faire voir par cette conduite si merveil-  
leuse, que comme il n'y a point de docteurs si considerables  
par la vivacité naturelle de leur esprit, par la force de leur  
raisonnement, & par l'assiduité de leurs études & de leurs

SSff

veilles, qui ne doivent avoir JESUS-CHRIST mesme pour leur maistre, aussi il n'y a point de disciples de JESUS-CHRIST qui ne puissent devenir en tres peu de temps de tres grands docteurs, quand il prend un soin particulier de les instruire dans son école. Car comme nostre Saint l'a reconnu, Il n'y a qu'un veritable maistre qui est le seul qui n'ait point appris ce qu'il devoit enseigner à tous les autres, au lieu que les hommes apprennent ce qu'ils doivent enseigner, & tirent de luy les instructions qu'ils sont obligez de donner aux autres. Et c'est, continue ce Saint, ce qui m'est arrivé à moy-mesme. Car ayant esté enlevé des tribunaux de la Magistrature, & du ministere civil, pour estre élevé au sacerdoce, j'ay commencé à vous enseigner ce que je n'avois point appris. De sorte qu'il est arrivé que j'ay commencé plustost à faire la fonction de docteur, qu'à m'instruire des veritez en qualité de disciple. Je suis donc réduit à apprendre moy-mesme, & à enseigner les autres en mesme temps, parce que je n'ay pas eu le temps de m'instruire avant mon Ordination. Mais quelque progrès qu'un homme puisse avoir fait dans la connoissance des choses, il n'y a personne qui n'ait besoin d'estre instruit dans tout le cours de sa vie.

Aug. Ep. 19.  
Ambros. l. 1.  
Offic. c. 7. l.  
2. c. 6.

Une profonde humilité dictoit ces paroles à S. Ambroise, & il les a voulu graver publiquement à la teste de son Traité des Offices comme sur le frontispice d'un bastiment. Mais ces sentimens si bas qu'il a eus de sa personne, n'ont point empesché que l'Eglise ne s'instruise encore tous les jours dans ses trois livres des Offices; que les Ecclesiastiques n'y étudient les regles qu'ils doivent garder pour maintenir l'honneur & la sainteté de leur ministere; & que S. Augustin n'ait dit qu'ils sont pleins de preceptes fort utiles. Aussi quoyqu'il les eust écrits en general pour les enfans qu'il avoit engendrez par l'Evangile, on voit qu'il s'y adresse plusieurs fois aux Diacres, & à ceux qu'il avoit choisis pour le ministere du Seigneur; & ils suffisent pour nous faire concevoir un grand respect pour la pureté & l'abondance de ses lumieres sur les plus eminentes fonctions du sacerdoce.

C'est de luy que nous apprenons le rapport que les Evêques ont avec S. Joseph, & qu'ils doivent estre les conser-

vateurs de la pureté de l'Eglise, comme ce juste a esté le protecteur de celle de la sainte Vierge. Car après avoir rapporté l'histoire de leur mariage, ainsi que nous la lisons dans S. Luc, il ajoûte cette réflexion. Nous avons, dit-il, appris l'histoire de la verité dans le texte de l'Evangile; nous y avons appris le dessein de Dieu dans la conduite qu'il a tenue; apprenons-en le mystere. Marie estoit l'Epouse de Joseph; mais elle estoit vierge, parce qu'elle estoit la figure de l'Eglise qui est pure & sans souillure, & ne laisse pas d'estre mariée. C'est une Vierge qui nous a conceus du S. Esprit, c'est une Vierge qui nous enfante sans gemissemens. Et c'est peut-estre pour cela que la sainte Vierge a esté mariée à S. Joseph, & féconde par le S. Esprit, parce que les Eglises particulieres deviennent fécondes par l'operation du S. Esprit & de la grace, mais elles ont néanmoins pour époux visible un Prestre qui n'est à elles que pour un temps.

Il se fert encore de l'exemple de l'Ordination d'Aaron & de son fils Eleazar, pour nous faire concevoir une juste idée de la grandeur du sacerdoce de la Loy nouvelle, dont l'ancienne prestise n'a esté que la figure. Considerons, dit-il, que comme c'est plustost la grace de Dieu que celle des hommes qui agit en la personne des Prestres, de là vient que de toutes les verges que Moysse avoit amassées de chaque tribu, & qu'il avoit mises à l'écart toutes ensemble, celle d'Aaron fut la seule qui poussa des fleurs; & qu'ainsi le peuple eut dequoy remarquer que la grace du jugement de Dieu éclatoit visiblement en la personne du Prestre, & qu'au lieu qu'avant cela il croyoit avoir le mesme droit de prétendre à cette haute dignité aussi-bien qu'Aaron & sa famille, il cessa de se fonder sur un jugement humain pour autoriser cette injuste prétention. Et que marquoit autre chose cette verge chargée de fleurs, sinon que la grace du sacerdoce ne se flétrit jamais, que dans une humilité profonde elle ne laisse point en vertu de son ministere de produire les fleurs de la puissance qui luy est commise, ou que cela mesme peut encore avoir des significations mystérieuses? Et ce n'est pas sans sujet, autant que nous en pouvons juger, que cela n'est arrivé que sur la fin de la vie du Prestre Aaron. Car cette circonstance semble marquer l'ancien peuple, qui estant comme tout pourri & tout corrompu

l. 1. in  
Enc. c. 1.

Ep. 25. ad  
Eccles.  
Vercellens.

» par la vieillesse d'une infidelité de plusieurs années, devoit  
 » dans les derniers temps prendre une nouvelle forme à l'e-  
 » xemple de l'Eglise, en pratiquant des actions saintes de dé-  
 » votion & de foy, & comme par une renaissance de grace  
 » pousser des fleurs qui estoient mortes depuis tant de siècles.  
 » Mais d'où vient qu'après la mort d'Aaron, ce ne fut point  
 » à tout le peuple, mais à Moysé qui estoit du nombre des  
 » Prestres, que Dieu ordonna de revestir Eleazar fils du  
 » Prestre Aaron des dépouilles de son pere, sinon pour nous  
 » faire concevoir qu'un Prestre doit estre Ordonné par un  
 » autre Prestre qui le doit revestir des habits sacerdotaux,  
 » c'est à dire des vertus convenables à son ministere, & le fai-  
 » re approcher des saints autels s'il reconnoist que rien ne luy  
 » manque des ornemens de son sacerdoce, & qu'il a toutes  
 » les qualitez necessaires pour cét estat? Car un homme qui  
 » est obligé d'offrir des prieres pour le peuple, doit estre  
 » choisi de Dieu & éprouvé par les Prestres, de peur qu'estant  
 » destiné par son ministere à faire la fonction d'intercesseur  
 » pour obtenir le pardon des pechez des autres, il n'offense  
 » Dieu luy-mesme en se presentant devant luy avec des cri-  
 » mes énormes. En effet la vertu d'un Prestre n'est pas une  
 » perfection mediocre, puisqu'il ne doit pas seulement veiller  
 » sur luy-mesme pour ne rien faire qui approche des grands  
 » crimes, mais pour ne pas commettre aussi de petites fautes.  
 » Il faut qu'il ait de la promptitude & de l'ardeur pour s'ap-  
 » pliquer aux œuvres de charité, qu'il n'ait point de regret  
 » de s'estre engagé par des promesses, qu'il releve ceux qui  
 » sont tombez, qu'il compatisse à la douleur des personnes  
 » affligées, qu'il conserve l'esprit de douceur, qu'il aime la  
 » pieté, qu'il repousse la colere ou qu'il la digere en luy-  
 » mesme, qu'il soit comme une trompette pour exciter le peu-  
 » ple à la dévotion, & pour l'appaiser & le rétablir dans la  
 » tranquillité lorsqu'il le voit dans l'agitation & dans le trou-  
 » ble. Il y a un ancien proverbe qui dit, *Accoûtumez-vous à estre*  
 » *la mesme personne*, afin que vostre vie soit une espece de pein-  
 » ture qui conserve toujors l'image qu'elle aura formée.  
 » Mais comment un homme peut-il passer pour la mesme per-  
 » sonne, lorsque l'on voit que tantost la colere le brûle &  
 » l'emporte, tantost il se laisse aller avec ardeur à l'indigna-  
 » tion & au dépit, quelquefois il a le visage tout en feu, &

quelquefois il est extremement passé, changeant de couleur «  
 à chaque moment? J'avoüe que l'on a du penchant & de «  
 l'inclination à la colere, & que l'on peut aussi quelquefois «  
 prétendre que ce n'est pas sans sujet que l'on témoigne de «  
 l'emotion; mais un homme doit moderer sa colere au lieu «  
 de s'emporter avec la fureur d'un lion. Il ne faut pas qu'il «  
 s'accoutume à crier, & à entretenir des querelles & des «  
 disputes dans sa famille. Car il est écrit, que *l'homme qui* « *Prov. 15.*  
*s'emporte à la colere fait sortir le peché hors de terre.* Un hom- «  
 me qui a le cœur double n'est pas un seul homme. Ce n'est «  
 pas estre un seul homme, que de ne pouvoir réprimer les «  
 mouvemens de sa colere; ce qui a fait dire à David, *Faschez-* « *Psal. 4.*  
*vous & ne pechez point.* Ce n'est pas que par ces paroles il «  
 nous oblige de nous fascher, mais il commande en quelque «  
 maniere à la nature; & quoyque l'homme ne puisse pas la «  
 prévenir entierement, il peut neanmoins l'adoucir & la mo- «  
 derer. Donc quoyque la colere s'éleve en nous, il faut que «  
 la passion se renferme dans un mouvement qui soit conforme «  
 à la nature, & non pas qu'elle s'emporte à un peché qui «  
 soit au delà des bornes de la nature. Car qui pourroit souf- «  
 fir qu'un homme qui se charge du gouvernement des au- «  
 tres, ne se puisse gouverner luy-mesme?

On voit par ces paroles du Saint, que la vocation de Dieu  
 qu'il exige pour entrer dans l'estat Ecclesiastique, impose  
 de grandes obligations à ceux qui y sont élevez; & qu'ils  
 ne doivent pas seulement estre exempts des crimes énor-  
 mes, mais que la pratique des plus eminentes vertus est leur  
 partage.

## CHAPITRE II.

*Quelles doivent estre, selon ce Saint, les qualitez & les perfections  
 des ministres de l'Eglise.*

**N**OUS avons déjà parlé par occasion de la science &  
 de la chasteté que nostre Saint demande des ministres  
 des autels. Nous ajoûterons icy qu'il les engage à une  
 tres grande innocence, à un perpetuel sacrifice d'eux-mes-  
 mes, à un parfait désintéressement, & à une generosité non  
 commune pour vanger l'honneur de Dieu, & ne faire



rien d'indigne de la sainteté des mystères dont ils sont les dispensateurs.

*1. de Vi-  
dus.* Il faut, dit-il, qu'un Prestre soit exempt de la douceur & des attrait des plaisirs, & qu'il évite la langueur intérieure du corps & de l'ame, pour estre un digne ministre du corps & du sang de JESUS-CHRIST; n'estant pas possible qu'un homme qui ressent les atteintes de la maladie de ses pechez, & qui n'est pas sain, s'acquitte saintement de l'administration des remedes salutaires que ce divin Sauveur nous a laissez pour nous procurer l'immortalité. Prestre, prenez bien garde en ces rencontres à ce que vous faites, & ne touchez pas le corps de JESUS-CHRIST avec une main qui ressent l'ardeur de la fièvre. S'il veut que ceux qu'il a purifiez luy-mesme se présentent au Prestre, combien est-il plus juste & plus necessaire que le Prestre soit pur luy-mesme? Guerissez-vous auparavant, afin que vous puissiez faire les fonctions de vostre ministere.

*Ps. 38.* Il établit ailleurs cette grande pureté sur la necessité indispensable qu'ils ont de se sacrifier eux-mesmes à l'exemple de JESUS-CHRIST. Car après avoir parlé des mystères de l'ancienne Loy, qui sont la figure de ceux que nous celebrons dans l'Eglise, il ajoute ce raisonnement. Nous avons veu, dit-il, le Prince des Prestres venir à nous; nous l'avons veu offrir pour nous son précieux sang, & nous en avons ouï la relation. Nous qui sommes Prestres, suivons-le autant qu'il nous sera possible, afin d'offrir le sacrifice pour le peuple. Quelque foibles que nous soyons en merite, considerons néanmoins que le sacrifice dont nous sommes les ministres, merite que l'on nous honore; parce que bien qu'il ne paroisse pas que c'est encore JESUS-CHRIST qui s'offre luy-mesme présentement, néanmoins c'est luy qui s'offre sur la terre quand on y offre son corps. Bien davantage, c'est luy qui se manifeste en nostre personne; parce que c'est sa parole qui sanctifie le sacrifice que nous offrons. Il est certainement nostre avocat auprès de son Pere; mais nous ne le voyons pas maintenant; & nous le verrons lorsque l'image sera passée, & que la verité sera arrivée à nostre regard. Ce sera alors que nous ne verrons plus dans un miroir, mais face à face ces choses qui sont si excellentes & si parfaites.

Que si les Prestres sont obligez de guerir la lepre des ames dans le sacrement du baptesme & dans celuy de la penitence, cela mesme les oblige à entrer dans les dispositions d'Elisée, & à craindre d'estre punis comme Giezi s'ils n'évitent l'esprit d'avarice non seulement en leur personne, mais aussi en celle de leurs domestiques. Car après avoir rapporté cette histoire si celebre de la guerison de Naaman, il fait cette reflexion. Apprenez, dit-il, par cet exemple les regles & les maximes des vertus que vous devez pratiquer. Elisée a donné des preuves de sa foy en refusant ces présens. Apprenez par ce double enseignement d'actions & de paroles ce que vous devez imiter. Vous avez en cela le commandement de Dieu & l'exemple d'un Prophete, qui vous obligent de recevoir gratuitement, & de donner gratuitement; & de ne vendre pas nos mystères, mais de les offrir. Car la grace de Dieu ne se taxe point à prix d'argent; & ce n'est pas le gain, mais c'est le ministere du Prestre que l'on cherche dans les sacremens. Et il ne suffit pas mesme que vous ne recherchiez pas le gain pour ce qui vous touche personnellement; il faut aussi que vous reteniez les mains de vos domestiques; & on ne demande pas seulement que vous vous conserviez chaste & sans souillure, l'Apotre n'ayant pas dit, *Conservez-vous pur vous seul*, mais ayant dit, *Conservez-vous pur vous-mesmes*. On ne demande donc pas seulement de vous que vous soyez pur & net à l'égard de ces sortes de trafics, mais que toute vostre maison le soit aussi. Car il faut que l'Evesque soit irréprehenfible, qu'il gouverne bien sa famille, & qu'il maintienne ses enfans dans l'obeissance & dans toute sorte d'honnesteté; *Car si quelqu'un ne sçait pas gouverner sa propre famille, comment pourra-t-il conduire l'Eglise de Dieu?* Instruisez donc vostre famille, exhortez-la, prenez soin de sa conservation; & s'il arrive que vostre serviteur vous trompe, comme je reconnois que tous les hommes en sont capables, après l'avoir convaincu de sa faute, chassez-le de vostre maison pour imiter ce Prophete. La lepre suit de bien près le gain honteux de ce disciple mercenaire, & cet argent mal acquis souille son corps & son ame; *Vous avez*, dit Elisée, *reçu de l'argent; vous en avez acheté une terre, des vignes, des plants d'oliviers; & la lepre de Naaman s'attachera à jamais*

*1. 4. Com-  
ment. in  
Luc. 4.*

*1. Tim. 5.  
v. 22.*

*Ibid. 3. v.  
2. 4. 5.*

à vous, & à vostre posterité. Vous voyez que la succession des heritiers est condamnée à cause de la mauvaise conduite de leur chef. Car la vente d'un saint mystere est une faute qui ne se peut expier, & la vangeance que Dieu exerce pour un si grand abus de sa grace, passe jusques à la posterité de celuy qui a commis cette profanation.

S. Ambroise ne pouvoit souffrir ce trafic des choses saintes dans les Ecclesiastiques qu'il sçavoit estre obligez par leur profession à un désintéressement particulier. Car il dit  
*1. 1. Offic. c. 50.* en parlant aux Diacres, Que si le simple peuple Chretien est obligé au mépris des richesses par les instructions que l'Evangile luy en a données, les Levites qui ont Dieu mesme pour leur partage, sont tout autrement obligez d'estre exempts de toute avarice, & de l'affection des biens de la terre. En effet, continue ce Saint, lorsque Moysse partageoit au peuple la terre que Dieu avoit promise à leurs peres, Dieu excepta les Levites de la part qu'ils pouvoient prétendre dans cette possession temporelle, parce qu'il estoit luy-mesme leur sort & leur heritage. C'est ce qui a fait dire  
*Psal. 15. v. 5.* à David, *Le Seigneur est tout mon bien & tout mon partage.* Enfin c'est ce que signifie ce mot de Levite, *il est à moy*, ou *il est pour moy*; ce qui montre la dignité de cet estat à qui Dieu donne un si grand éloge. Et il a voulu aussi marquer cette union qu'il avoit avec ses ministres, lorsqu'il a dit en parlant à S. Pierre d'une piece d'argent qui se devoit trouver dans la bouche d'un poisson, *Donnez-la pour moy & pour vous.*  
*Matth. 17. v. 26.*

Mais quelque grand que pust estre le désintéressement des ministres de l'Eglise, il leur seroit inutile s'ils ne le joignoient à la liberalité, & à la distribution des aumosnes, qui demande beaucoup de generosité, aussi-bien que beaucoup de prudence & de lumiere, afin d'acquérir l'affection du peuple sans tomber dans l'une de ces deux extremitez, ou de dissiper les biens de l'Eglise avec profusion pour contenter des importuns, ou d'estre trop resserré quand il s'agit de soulager les pauvres dans leur indigence. Notre Saint enseigne sur ce sujet qu'il y a plusieurs sortes de liberalitez, & qu'il ne faut pas seulement secourir ceux qui ont besoin d'alimens pour la conservation de leur vie, mais qu'il faut mesme avoir égard aux necessitez de ceux qui ont de la honte

honte de déclarer publiquement leur pauvreté; de sorte néanmoins que le fonds des charitez publiques ne s'épuise point. Il ajoûte qu'en ces sortes d'occasions un homme qui est établi dans quelque charge Ecclesiastique, comme un Prestre ou un Diacre, en doit avertir l'Evesque, & ne pas rebuter durement ceux qu'il voit dans quelque indigence, ou ceux qui sont décheus de biens, ou réduits au nombre des pauvres, particulièrement si ce n'est point par la débauche de leur jeunesse, mais par le pillage & la violence des voleurs, ou par la perte de leur patrimoine qu'ils sont réduits à une si grande misere qu'est celle de manquer de vivres & de subsistance.

Et pour animer ces vertueux Ecclesiastiques à ces exercices de charité si conformes à la sainteté de leur ministère, il dit que plus ils s'y appliqueront, & plus ils seront aimez du peuple. Il témoigne mesme qu'il connoist plusieurs Prestres qui ont veu augmenter les biens de l'Eglise à proportion du soin qu'ils ont pris d'en faire de plus grandes aumosnes aux pauvres, parce que quiconque connoist un digne ministre & un fidele ouvrier, est porté à contribuer volontiers les choses dont il a besoin pour l'exercice & la fonction de sa charge, estant assuré que son aumosne arrivera seurement jusques à la personne du pauvre.

Mais s'il faut tant d'excellentes qualitez pour estre un sage dispensateur des biens de l'Eglise selon S. Ambroise, il en faut encore beaucoup plus pour la dispensation des divins mysteres; & c'est particulièrement dans ces grandes & importantes occasions qu'il ne faut rien relascher de la rigueur de la discipline par la consideration de la chair & du sang, comme Moysse n'a point épargné ses proches quand il s'est agi de punir l'idolatrie des Israélites. Moysse, dit nostre Saint, est encore venu aujourd'huy lorsque l'on a récité dans l'Eglise les paroles de la Loy. Moysse nous appelle lorsque la Loy nous fait entendre les commandemens de Dieu. L'Apostre nous enseigne l'obligation que nous avons de nous retirer de tous ceux d'entre nos freres qui se conduisent d'une maniere déreglée. Frappons-les avec l'épée spirituelle qui est la parole de Dieu. Ne faisons en cette rencontre nulle acception de personnes; ne considerons ny freres, ny proches, mais séparons des autels de J E S U S.

» CHRIST tous ceux qui font impurs, afin qu'ils se purifient de leurs deffauts, & qu'ils les corrigent; & qu'en suite ils meritent de retourner aux divins autels.

On ne peut lire fans trembler cette obligation du sacerdocé, qui demande une fermeté & une constance si inébranlable; & on a dequoy redoubler sa crainte quand on considere que la rareté de cette disposition n'empêche pas qu'elle ne soit necessaire en plusieurs rencontres.

Il faut avoier que les armes de l'Eglise sont terribles, mais elle ne s'en doit servir qu'avec beaucoup de discretion; & lorsque les Prestres usent de l'autorité que Dieu mesme leur a donnée, ce doit estre plustost comme des medecins qui appliquent des remedes violens dans les maladies dangereuses & desesperées, que dans l'esprit d'animosité & de colere. Aussi quelque zele qu'eust nostre Saint pour voir regner la discipline dans l'Eglise, il n'emploioit l'excommunication que dans les maux qui sans cela luy auroient paru incurables. On ne coupe, dit-il, & on ne re-tranche qu'avec douleur une partie du corps, quelque pourrie & corrompue qu'elle puisse estre. On se sert long-temps de remedes doux & moins violens, si on la peut guerir en cette maniere; mais si cela n'est pas possible, un bon Chirurgien ne fait nulle difficulté de la couper. Ainsi la disposition dans laquelle un bon Evesque doit entrer, & la veüe qu'il doit avoir, est de desirer de guerir les malades, d'oster les ulceres qui se forment dans le corps, d'en brûler quelques-uns avant que de les couper, & ne couper enfin que ce qui paroist entierement incurable.

Tout homme qui agira comme S. Ambroise, aura droit de parler comme luy sans se couvrir luy-mesme de confusion. Mais quoyqu'il n'y ait rien de si juste que ce qu'il exige des ministres de JESUS-CHRIST, l'assemblage de tant d'excellentes qualitez qu'il desire en leurs personnes est un sujet de frayeur pour les plus parfaits; & les plus vertueux Ecclesiastiques n'auront pas de peine à reconnoistre combien leur conduite a peu de rapport avec cette idée si sublime,

## CHAPITRE III.

*Eloges de la virginité Chrétienne tirez de differens  
Traitez du Saint.*

**L**E respect de la virginité & le soin de la protection des vierges ont toujours fait une partie tres considerable des devoirs des saints Evesques; mais il y a eu quelque chose de particulier en la personne de S. Ambroise, qui luy a fait concevoir dès son enfance une veneration profonde pour cet estat angelique. L'éducation si Chrétienne qu'il avoit receüe de Sainte Marcelline sa sœur, luy avoit imprimé jusqu'au fond du cœur la pureté de ces sentimens; & lorsque ses lumieres ordinaires ont esté augmentées par la sainteté de son Ordination, il a employé tout ensemble son autorité & sa charité pastorale pour en donner des marques à toute l'Eglise.

C'est cette source qui a produit tant de Traitez sur cette matiere, soit pour relever l'estat des vierges, soit pour en regler les devoirs & les obligations; & on ne peut marquer aucun Pere de l'Eglise, qui en ait écrit plus que luy. Nous en rapporterons icy quelques endroits des plus éclatans & des plus considerables.

Il regarde cet estat comme une chose qui est au dessus de l'usage ordinaire de la nature, & qui ne tire son origine que du Ciel. On a accoustumé, dit-il, lorsque l'on fait des Panegyriques, de louer la patrie & les parens de ceux dont on entreprend de faire l'éloge, afin qu'en parlant du chef & de l'auteur de leur famille, sa gloire se communique à ceux qui en sont les successeurs. Ainsi quoyque je n'aye pas dessein de faire l'éloge de la virginité, mais d'en tracer seulement un crayon, je croy néanmoins qu'il est à propos de dire d'abord quelle est sa patrie & son auteur. Car si nostre patrie est le lieu où nous avons receu la naissance, il est visible que le Ciel est le lieu de sa premiere origine. Et qu'est autre chose la chasteté virginalle, sinon une pureté exempte de toute souillure & de toute corruption? Et qui pouvons-nous croire qui en soit l'auteur, sinon le Fils de Dieu qui est si pur & si chaste, dont la chair est

» demeurée incorruptible, & dont la divinité n'a receu au-  
 » cune atteinte de contagion ? Voyez donc combien grand  
 » est le merite de la virginité. JESUS-CHRIST estoit de-  
 » vant la Vierge qui luy a donné la naissance ; & la Vierge a  
 » donné la naissance à JESUS-CHRIST. Il est né de son  
 » pere avant les siecles, & il est né de sa mere à la fin des  
 » siecles ; & si la premiere de ces deux choses concerne le  
 » préciput de sa naissance, la seconde regarde nostre utilité  
 » & nostre avantage. Il a toujours esté Dieu, & il a voulu  
 » estre homme. Faites encore réflexion sur un autre avanta-  
 » ge de la virginité. JESUS-CHRIST est l'Epoux d'une  
 » vierge, & si cela se peut dire, il a pratiqué luy-mesme une  
 » chasteté virginale. Car ce n'est pas JESUS-CHRIST qui  
 » est à la virginité, mais la virginité est elle mesme toute à  
 » JESUS-CHRIST. L'Eglise est donc cette vierge qui s'est  
 » unie à luy par le mariage. Elle est cette vierge qui nous  
 » a portez dans son sein. Elle est cette vierge qui nous a en-  
 » gendrez, qui nous a nourris de son propre lait, & de la-  
 » quelle un Prophete a dit ; *Les mammelles couleront incessam-*  
 » *ment de la pierre, & la neige du Liban, & la pluye sera tou-*  
 » *jours emportée par le vent avec impetuosité.* Quelle est cette  
 » pierre qui est arrosée par les fontaines de la sainte Trinité,  
 » en faveur de laquelle les eaux coulent des rochers, qui a  
 » toujours des mammelles intarissables, & qui répand le miel  
 » avec abondance ? Or selon S. Paul, c'est JESUS-CHRIST  
 » mesme qui est cette pierre. JESUS-CHRIST donc ne ces-  
 » se pas d'avoir des mammelles, Dieu ne cesse point de com-  
 » munique sa gloire, & l'Esprit saint de faire couler un fleu-  
 » ve de graces. Voilà donc la sainte Trinité qui arrose son  
 » Eglise, le Pere, JESUS-CHRIST, & le saint Esprit.

Ensuite S. Ambroise faisant profession de descendre de  
 l'Eglise qui est nostre mere commune, aux vierges qui sont  
 ses filles, explique ces paroles de l'Apostre ; *Quant aux*  
*vierges, je n'ay pas receu de commandement du Seigneur* qui  
 » oblige à la virginité. Si le Docteur des nations n'a pas re-  
 » ceu de commandement sur cela, qui pourroit en avoir  
 » receu ? Il est vray qu'il n'a pas receu de commandement  
 » sur ce sujet ; mais il en a receu un exemple, la virginité  
 » n'estant pas de la nature des choses que l'on commande,  
 » mais du nombre de celles que l'on desire. Car les choses

qui sont au dessus de nous, sont plustost l'objet de nos de-  
 » sirs, que la matiere de celles que l'on exige de nous par  
 » forme de commandement. *Pour moy, dit l'Apostre dans la*  
 » *suite de son discours, je desire de vous voir dégagez de soins*  
 » *& d'inquietudes. Celuy qui n'est point marié, s'occupe du soin*  
 » *des choses du Seigneur, & de ce qu'il doit faire pour plaire au*  
 » *Seigneur. Et une vierge s'occupe aussi du soin des choses du Sei-*  
 » *gneur, afin d'estre sainte de corps & d'esprit. Mais une femme*  
 » *qui est mariée, s'occupe du soin des choses du monde, & de ce*  
 » *qu'elle doit faire pour plaire à son mari.* Comme s'il disoit, Je  
 » ne vous détourne pas du mariage, mais je vous représente  
 » les avantages de la virginité. *Que celuy qui est foible dans la*  
 » *foy, dit-il ailleurs, ne mange que des légumes.* Car il y a des  
 » choses que j'exige de vous necessairement, & il y en a que  
 » je me contente d'admirer. *Estes-vous lié avec une femme ?*  
 » *ne cherchez point à vous délier. N'estes-vous point lié avec une*  
 » *femme ? ne cherchez point de femme.* Voilà le commandement  
 » qui concerne les personnes mariées. Mais que dit-il des  
 » vierges ? *Celuy qui marie sa fille, fait bien ; mais celuy qui ne*  
 » *la marie point, fait encore mieux.* Une fille qui se marie ne  
 » pêche point ; & celle qui ne se marie point, acquiert une  
 » eternité d'honneur. La premiere de ces deux choses est le  
 » remede de l'infirmité humaine ; & la seconde est la gloire  
 » de la chasteté. L'une ne peut estre blasmée ; & l'autre me-  
 » rite des loüanges.

Après que le Saint a comparé l'estat des vierges avec  
 celuy des personnes mariées, & fait voir qu'elles sont exem-  
 ptes des incommoditez du mariage, il relevé leur fécondi-  
 té spirituelle au dessus de celle des personnes qui ne don-  
 nent à leurs enfans qu'une naissance corporelle & perissable.  
 Une vierge, dit-il, est un don de Dieu, une grace & un  
 présent qu'il fait à ses parens, un sacerdoce de chasteté.  
 Une vierge est l'hostie de sa mere, qui par un sacrifice de  
 chaque jour apaise la colere de Dieu. Une vierge est à  
 l'égard de son pere & de sa mere un gage qui en est inse-  
 parable ; elle ne leur cause nulle inquietude pour sa dot,  
 elle ne les abandonne point en sortant de leur maison, &  
 elle ne leur fait nulle injure.

Il parloit selon l'usage de son siecle, où la plupart des  
 vierges Chrétiennes ne sortoient pas de la maison de leurs

peres pour vivre en closture. Et c'estoit dans cette veüe qu'en dressant une instruction pour une vierge, qu'il avoit composée à la priere d'Eusebe qui avoit consacré à Dieu sa fille Ambrosie, il luy témoignoit que c'estoit avec raison qu'il luy faisoit paroistre plus d'affection & plus de tendresse qu'à tout le reste de ses enfans. Voilà, disoit-il, quelle est la veritable disposition d'une ame fidele. Car vous elevez vos autres enfans pour les faire sortir de vostre maison, & les allier à des étrangers; mais vous possederez toujours chez vous cette fille. Vous usez à l'égard des autres de l'engagement que vous donne la pieté paternelle; mais dans la conduite de celle-cy vous vous elevez encore au dessus du devoir d'un pere, & vous taschez de vous rendre agreable à Dieu par le desir que vous avez de faire quelque progrès dans la perfection Chrétienne. Et quoy qu'il n'y ait rien de plus souhaitable que cela dans tout le cours de cette vie; neanmoins elle vous est d'autant plus avantageuse, que vous pouvez par ce moyen payer à Dieu ce que vous luy devez pour vous-mesme & pour tous les vostres. C'est le sacrifice qu'Abel luy a offert des prémices de ses brebis.

6. 17.

Il dit sur la fin du Traité d'où ces paroles sont tirées, qu'il y a sujet de remercier Dieu sans cesse, de ce que par sa misericorde nous voyons sur la terre en la personne de la sainte Vierge, la vie des Anges que nous avions autrefois perdue dans le Paradis terrestre. Car que pouvoit-il contribuer davantage ou pour exciter le zele des vierges, ou pour affermir leur vertu, ou pour relever la gloire de la virginité, que de permettre que Dieu prist naissance d'une Vierge? La faute de nostre premier Pere nous a esté plus avantageuse qu'elle ne nous a causé de préjudice, puisqu'il y a trouvé un si grand effet de la grace de Dieu. Mais le Fils unique du Pere eternal ayant dessein de venir au monde pour prendre ce qui avoit esté perdu, n'a pas pû trouver un moyen plus pur pour la generation & la naissance de sa chair, que de consacrer le ventre de la sainte Vierge par une habitation toute celeste, & y faire voir tout ensemble le sanctuaire d'une chasteté sans souillure, & le temple de Dieu.

De institutione Virginis 6. 1.

## CHAPITRE IV.

*Que la sainte Mere de Dieu est le plus excellent modele des vierges.*

LA virginité Chrétienne estant la plus excellente de toutes les vertus de la loy nouvelle, a dû avoir un modele proportionné à la dignité de son estat; & après JESUS-CHRIST il n'y en a point de plus parfait que la sainte Vierge. Aussi S. Ambroise ayant à donner à toutes les vierges Chrétiennes des regles pour leur conduite, les a renfermées d'abord dans la simple représentation d'un si rare original.

Que la virginité, leur dit-il, & la vie de la bienheureuse Vierge Marie soit continuellement devant vos yeux, qui vous fait voir avec éclat comme dans la glace d'un miroir, & l'image de la chasteté, & le modele de la vertu. C'est de là que vous pouvez emprunter des exemples merveilleux pour le reglement de vostre vie, qui sont comme autant de leçons des vertus que vous devez pratiquer sur un si noble modele, & qui vous montrent ce que vous devez observer, ce que vous devez fuir, & ce que vous devez embrasser. Que si les disciples donnent des premieres marques de leur ardeur à proportion de la noblesse de leur maistre, qu'y a-t-il de plus noble que la mere de Dieu mesme? Qu'y a-t-il de plus éclatant & de plus illustre que celle qui a esté choisie pour ce grand dessein par la splendeur mesme? Qu'y a-t-il de plus chaste que cette Vierge qui a engendré le sacré corps de JESUS-CHRIST sans aucune souillure de corps? Car pour ne rien dire de ses autres vertus, elle n'estoit pas seulement vierge de corps, mais d'esprit, & la sincerité de son cœur n'estoit corrompue par nul artifice, par nulle duplicité, & par nulle fourberie. Elle estoit humble de cœur, grave dans ses discours, sage & prudente dans sa conduite. Elle parloit peu, s'apliquoit beaucoup à la lecture, mettoit sa confiance non dans les richesses incertaines & perissables, mais dans la priere du pauvre. Elle s'exerçoit au travail, parloit avec modestie & avec pudeur, & prenoit pour arbitre & pour

l. 2. de Virginit.

» juge de ses actions, non aucun homme, mais Dieu mesme.  
 » Elle n'offensoit personne, vouloit du bien à tout le mon-  
 » de, donnoit des marques de son respect à ceux qui estoient  
 » plus âgez qu'elle, estoit sans envie pour les personnes de  
 » son âge, fuyoit la vanité, suivoit la raison, aimoit la vertu.  
 » Quand l'a-t-on veüe offenser son pere & sa mere par le  
 » moindre changement de visage? Quand est-ce qu'elle a eu  
 » aucune dispute avec ses proches? Quand a-t-elle regardé  
 » avec mépris les personnes de la plus basse condition? Quand  
 » a-t-elle evité l'abord & la rencontre des pauvres, elle qui  
 » ne se trouvoit jamais dans l'assemblée d'aucun homme, s'il  
 » n'estoit du nombre de ceux avec lesquels on pouvoit con-  
 » verser sans rougir pour pratiquer les œuvres de misericorde,  
 » & que la pudeur n'estoit point obligée de fuir pour sa con-  
 » servation? Il n'y avoit rien d'égaré dans ses yeux, rien  
 » d'insolent dans ses paroles, rien dans ses actions qui eust  
 » aucune marque d'effronterie. Son geste n'avoit rien de  
 » contraire à la modestie, sa démarche rien de trop libre, le  
 » ton de sa voix rien de trop hardi & de violent; de sorte  
 » que tout son extérieur estoit une vive image de son ame, &  
 » une représentation sensible de sa vertu. Car la bonté d'une  
 » maison doit se faire voir dans son vestibule mesme, & con-  
 » vaincre d'abord ceux qui y entrent qu'ils n'y trouveront  
 » aucunes tenebres cachées, de sorte que nostre ame n'ayant  
 » nuls engagemens corporels qui la retiennent, doit estre  
 » comme un flambeau renfermé dans une maison d'où elle  
 » répand sa lumiere au dehors. Que diray-je de sa sobriété  
 » dans l'usage des alimens, & de la fidelité surabondante avec  
 » laquelle elle a rempli tous ses devoirs jusques à un tel point,  
 » que dans l'une de ces choses son exactitude a passé les bor-  
 » nes ordinaires de la nature, & dans l'autre elle a presque  
 » manqué à ses plus pressantes necessitez? Dans l'une elle  
 » ne sçavoit ce que c'estoit que d'intermission & de relasche;  
 » dans l'autre elle a jeusné plusieurs jours de suite sans pren-  
 » dre de nourriture. Et lorsqu'elle prenoit la résolution de  
 » satisfaire à cette necessité naturelle, elle ne faisoit la plus-  
 » part du temps aucun choix ny aucun discernement des  
 » viandes, & ne se servoit que de celles qui pouvoient l'em-  
 » pescher de mourir, & non de celles dont la délicatesse eust  
 » esté capable de flatter son goust. Elle ne se mettoit au lit

pour

pour dormir, que par contrainte, & non par aucun motif  
 de cupidité; & lors mesme que son corps y prenoit un  
 peu de repos, son esprit ne laissoit pas de veiller dans ce  
 temps-là mesme, en repetant en songe les choses qu'elle  
 avoit lües pendant le jour, ou continuant la méditation de  
 celles qu'elle avoit esté contrainte d'interrompre par le  
 sommeil, ou traitant en elle-mesme de celles qu'elle avoit  
 déjà résolües, ou prévoyant celles dont elle devoit disposer.  
 Elle ne sçavoit ce que c'estoit que de sortir de la maison,  
 sinon pour se rendre à l'Eglise avec les autres, & elle n'y  
 alloit jamais que dans la compagnie de son pere & de sa  
 mere, ou de ses proches parens. Elle travailloit beaucoup  
 dans sa maison où elle estoit accompagnée de ceux qui la  
 venoient voir du dehors, mais n'ayant pas avec cela de  
 meilleure ny de plus fidele gardienne qu'elle-mesme. Elle  
 estoit venerable dans son parler & dans son allure; & elle  
 pouvoit plustost compter ses pas par les démarches de ses  
 vertus, que par celles de son corps. Elle avoit une aussi  
 grande attention à chaque action particuliere, que si elle  
 avoit eu à tout moment plusieurs personnes qui l'avertissent de  
 son devoir; & elle paroissoit plustost enseigner les autres,  
 que d'en recevoir des instructions. C'est l'estat où l'Evan-  
 geliste S. Luc l'a représentée; c'est celuy auquel l'Ange la  
 trouva; c'est cette sainte Vierge que le S. Esprit a choisie  
 pour estre la Mere d'un Dieu. Car qu'est-il necessaire que  
 je m'arreste à chacune de ses perfections en particulier, & que  
 je vous dise jusques à quel point elle a esté aimée par ses  
 parens, & loüée par ceux du dehors, puisqu'il suffit qu'elle  
 ait esté digne que le Fils de Dieu ait voulu naistre d'elle?  
 Lorsque l'Ange entra dans sa maison, il l'y trouva seule  
 dans son cabinet, & sans aucune compagnie, de peur que  
 quelqu'un n'interrompist son application à la priere, & ne  
 fist du bruit capable de troubler son repos. Car estant plei-  
 ne de bonnes pensées qui l'accompagnoient sans cesse d'une  
 maniere qui luy estoit si avantageuse, elle ne souhaitoit  
 nullement la compagnie des autres femmes. Elle croyoit  
 mesme tres certainement qu'elle n'estoit jamais moins seu-  
 le, que quand elle estoit dans une entiere solitude. Car  
 comment auroit-elle esté seule, ayant avec elle tant de  
 livres, tant d'Archanges, tant de Prophetes? Enfin Gabriel

V V u u



» la trouva au mesme lieu où il la visitoit ordinairement, &  
 » Marie à son abord en trembla comme estant émue inopi-  
 » nément & surprise à la rencontre d'un homme; mais elle  
 » le reconnut aussi-tost dès qu'il luy eut dit son nom, parce  
 » qu'il luy estoit connu depuis long-temps. Ainsi estant étonnée  
 » de la rencontre d'un homme, elle ne le fut pas de celle d'un  
 » Ange, afin que par là vous remarquiez la pieté de ses oreil-  
 » les, & la pudeur de ses yeux. Enfin dès que l'Ange l'eut  
 » saluée, elle se teut; dès qu'il l'eut appelée, elle luy ré-  
 » pondit; mais ayant tremblé d'abord, ensuite elle luy pro-  
 » mit obeïssance.

» L'Escriture nous apprend aussi quels sentimens de pieté  
 » & de respect elle a eus pour les femmes de sa parenté. Car  
 » aussi-tost qu'elle eut appris que Dieu l'avoit choisie pour  
 » estre sa mere, elle n'en devint que plus humble; & à l'in-  
 » stant mesme elle alla en diligence aux pays des montagnes  
 » de Judée rendre visite à sa cousine. Ce n'est pas qu'elle  
 » eust besoin de se persuader des veritez que l'Ange luy avoit  
 » annoncées, par l'exemple de la grossesse de Sainte Eliza-  
 » beth, elle qui avoit déjà ajoûté créance à l'oracle celeste  
 » de Gabriel. Car sa cousine luy dit; *Vous estes bien-heureuse*  
 » *d'avoir crié.* Et si elle demeura trois mois avec elle, ce  
 » long espace de temps n'estoit pas une épreuve que Dieu  
 » exigeast de sa foy, mais une marque de sa pieté. Cela mes-  
 » me n'arriva qu'après que cet enfant de Sainte Elizabeth  
 » eut tressailli dans le ventre de sa mere pour la saluer en  
 » qualité de Mere de Dieu, faisant voir qu'il estoit plustost  
 » capable des sentimens de dévotion, que de ceux de la na-  
 » ture. Après les miracles qui furent la suite de ce grand  
 » mystere, une femme sterile ayant mis au monde un fils,  
 » une vierge estant devenue féconde, un muet ayant parlé,  
 » les Mages ayant adoré JESUS-CHRIST, Simeon l'ayant  
 » attendu si long-temps, les astres ayant annoncé sa naissan-  
 » ce, Marie qui avoit ressenti de l'émotion à l'abord de l'An-  
 » ge, & qui estoit immobile parmi le grand nombre de ces  
 » miracles, *conservoit toutes ces paroles dans son cœur.* QUOY-  
 » qu'elle fust mere de Dieu, elle desiroit néanmoins de s'in-  
 » struire des commandemens de Dieu; & ayant conçu Dieu  
 » dans son sein, elle souhaitoit de le connoistre.

» Il faut encore remarquer qu'elle faisoit tous les ans le

Luc. I. 7.  
45.

voyage de Jerusalem pour la solemnité de Pasque, & qu'el-  
 le y alloit avec Joseph. La pudeur est la compagne de tou-  
 tes les vierges, & elle doit estre inseparablement attachée  
 à la virginité, puisque sans elle il n'y a point de virginité.  
 Marie n'est donc point allée au temple sans la pudeur qui  
 estoit sa fidele gardienne. Voilà quel est le modele de la  
 virginité. On voit dans toutes les démarches de la sainte  
 Vierge, que la pudeur est sa compagne perpetuelle. Car  
 Marie a vescu si saintement, que sa vie est une école où  
 l'on peut s'instruire de la pratique de toute sorte de vertus.  
 Si donc sa personne qui nous en a laissé le modele, ne nous  
 déplaist pas, approuvons ses actions & sa conduite; & que  
 toutes celles qui aspirent à la récompense dont elle jouit  
 dans le Ciel, imitent exactement son exemple. Combien  
 de differentes vertus éclatent tout à la fois en sa personne?  
 On y voit le secret de la chasteté, l'étendart de la foy, l'o-  
 beïssance de la dévotion. Elle paroist dans la maison com-  
 me vierge, en qualité de compagne lorsqu'il s'agit de  
 contribuer son ministere à l'assistance du prochain, & comme  
 mere pour présenter son fils dans le temple. O combien y a-t-il  
 de vierges au devant desquelles elle ira un jour dans le Ciel  
 pour les recevoir! Combien en attirera-t-elle avec elle à  
 JESUS-CHRIST après les avoir embrassées, en disant,  
 Voilà une vierge qui a conservé au lit de mon Fils une  
 chasteté & une fidelité inviolable! Ce divin Sauveur les re-  
 commandera aussi à Dieu son Pere, en luy disant; Pere saint,  
 voicy les vierges que je vous ay conservées, & dans les-  
 quelles le fils de l'homme a trouvé un lieu où il a reposé  
 sa teste. Je vous demande qu'elles soient avec moy par tout  
 où je suis. Mais elles ne doivent pas seulement estre utiles  
 à elles-mesmes, puisqu'elles n'ont pas seulement vescu pour  
 elles-mesmes. Que l'une rachete son pere & sa mere, &  
 l'autre ses freres. *Pere juste, le monde ne m'a pas connu; mais*  
 ces vierges m'ont connu, & n'ont pas voulu connoistre le-  
 monde.

Combien magnifique est cette pompe, combien rare cet-  
 te grace, combien grande la joye que les Anges témoignent  
 par leurs applaudissemens, de ce que cette Bien-heureuse  
 Vierge qui a vescu sur la terre d'une maniere toute celeste,  
 merite présentement d'avoir le Ciel pour sa demeure!

» Marie prendra encore une fois le tambour en main pour  
 » exciter les chœurs des vierges à faire paroître leur recon-  
 » noissance par leurs cantiques, de ce qu'elles ont esté assez  
 » heureuses pour passer à travers la mer de ce siecle sans estre  
 » abyfinées dans ses flots. Chacune d'elles exprimera la joye  
 » dont elle sera transportée par ces paroles du Psalmiste ;  
 Psal. 42. » *L'entreray dans l'autel du Seigneur ; du Dieu qui comble de joye*  
 7. 4. » *ma jeunesse. J'offre à Dieu un sacrifice de louange ; & je rends*  
 Psal. 49. » *mes vœux au Tres-haut. Car je ne doute nullement que les*  
 7. 15. » autels ne vous soient ouverts, pouvant dire avec confiance  
 » que vos ames sont de divins autels où JESUS-CHRIST  
 » s'immole encore tous les jours pour la redemption de son  
 » corps. Et si le corps des vierges est le temple de Dieu,  
 » que peut-on dire de leur ame, qui estant découverte par  
 » la main du Prestre eternel, & par le soin qu'il prend d'ex-  
 » citer les membres de leurs corps comme des cendres qui  
 » cachent les saintes étincelles de son amour, répand agrea-  
 » blement la vapeur & la fumée d'un feu tout divin ? Vier-  
 » ges que vous estes heureuses de respirer la douce odeur de  
 » cette grace immortelle, & d'en estre toutes remplies, com-  
 » me les jardins le sont de fleurs, nos temples du culte de  
 » Dieu & de la religion, & nos autels de la sainteté des  
 » Prestres.

De Institu-  
 tion. Virginis  
 c. 5. 6. 7. 8.  
 9. l. 2. Com-  
 ment. in Luc.  
 c. 1.

Cét endroit de S. Ambroise est si celebre, que l'Eglise  
 n'a pas crû pouvoir rien faire de plus touchant pour ex-  
 citer la pieté des fideles à la dévotion de la Sainte Vier-  
 ge, qu'en l'insérant dans son Office. Mais nostre Saint a  
 employé plusieurs chapitres entiers pour proposer à toutes  
 les vierges Chrétiennes les vertus de la bienheureuse Mere  
 de Dieu, comme la regle de leur conduite ; & il avoit  
 l'esprit & le cœur si remplis de cette idée, qu'il la leur  
 propose encore en expliquant au peuple le mystere de la  
 salutation de l'Ange, & l'histoire adorable de l'Incarnation  
 du Verbe.

## CHAPITRE V.

*Vertus & perfections des vierges représentées  
 par S. Ambroise.*

NOSTRE Saint voulant inspirer aux vierges Chrétiennes l'amour des plus excellentes vertus, n'a pas de plus forte consideration pour les y engager, que de leur faire remarquer d'abord combien il y a de difference entre leur Epoux, & celuy des filles qui perdent cette qualité en entrant dans l'estat du mariage. Car David l'exprime par ces paroles ; *Vostre beauté surpasse la beauté de tous les hommes ; la grace est répandue sur vos lèvres.* Quel est cét Epoux ? C'est celuy dont la grandeur ne dépend point des soumissions basses & serviles, qui n'est point enflé d'orgueil par la possession des richesses perissables ; mais son throsne est un throsne eternel, & il honore de sa bienveillance les filles des Roys. *La Reyne vostre épouse est assise à vostre droite, revestue d'un habit d'or, environnée de l'éclat de plusieurs différentes vertus.* Ecoutez donc ma fille, continue ce saint Docteur, *ouvrez les yeux, & prestez l'oreille ; oubliez vostre nation, & la maison de vostre pere, parce que le Roy qui est vostre Dieu a conceu de l'amour pour vostre beauté.* Remarquez combien de glorieux avantages le S. Esprit vous a attribuez par le témoignage mesme des divines Escritures, en vous donnant tout à la fois un royaume, de l'or, & de la beauté. Elles vous attribuent un royaume, ou parce que vous estes l'épouse du Roy eternel, ou parce qu'ayant l'ame genereuse & invincible, vous ne vous laissez pas surprendre par les voluptez du corps, mais vous leur commandez souverainement en qualité de Reyne. Elles vous donnent de l'or, parce que comme ce métal estant épuré par le feu, en devient plus précieux ; ainsi la beauté d'une vierge estant consacrée par l'esprit de Dieu, acquiert un nouvel éclat. Mais qui pourroit se figurer une plus grande beauté, que celle qui a l'amour de son Roy, l'approbation de son juge, qui est dédiée à son Seigneur, & consacrée à Dieu mesme ? Estant toûjours Epouse, elle est toûjours exempte des liens du mariage ; l'amour que son Epoux a pour elle ne cesse

» jamais, sans que sa chasteté en souffre aucun préjudice.  
 » Voilà en quoy consiste la véritable beauté de l'Épouse ; &  
 » rien ne luy manque, ayant mérité que Dieu luy adresse  
 Cant. 4. » ces paroles si agréables ; *Vous estes belle, ma chere amie, & il*  
 » *n'y a rien que l'on puisse blasmer en vous. Venez icy du Liban,*  
 » *venez icy du Liban, & vous passerez du commencement de la*  
 » *foy, de la teste de Sanir & d'Hermon, du repaire des lions, &*  
 » *des montagnes des leopards.*  
 » Il ajoûte que l'odeur de ses habits est si agréable, qu'elle  
 » surpasse celle de tous les parfums. Et plus bas il dit qu'elle  
 » est comparable à l'odeur du Liban. Considérez, ô vierge  
 » Chrétienne, les degrez & le progrès que vous nous obli-  
 » gez de faire par ces paroles du Cantique. Car vostre pre-  
 » miere odeur surpasse celle de tous les parfums qui ont esté  
 » employez pour la sépulture du divin Sauveur ; & elle fait voir  
 » que les mouvemens déreglez du corps sont morts en vostre  
 » personne, & que les délices des voluptez y sont tout à fait  
 » éteintes. La seconde odeur que le Cantique vous attribüe,  
 » est pareille à celle du Liban qui marque la pureté du corps  
 » de JESUS-CHRIST, & celle qui se communique & se ré-  
 » pand de la fleur de la chasteté virginale. Il faut donc que  
 » vos œuvres forment une espece de rayon de miel. Car la  
 » virginité merite d'estre comparée aux abeilles, tant elle est  
 » laborieuse, tant elle est chaste, tant elle fait profession d'une  
 » parfaite continence. L'abeille se nourrit de rosée, elle ne  
 » sçait ce que c'est que le commerce du mariage, elle forme  
 » & compose le miel. La parole de Dieu est comme une  
 » espece de rosée à l'égard des vierges, parce que les paroles  
 » de Dieu tombent comme une rosée. La chasteté d'une  
 » vierge est comme une nature incorruptible. L'enfantement  
 » d'une vierge est le fruit de ses travaux, qui n'a aucune  
 » amertume, & joint la fécondité à la douceur. Les abeilles  
 » travaillent en commun, & produisent leur fruit en com-  
 » mun. Que je souhaite, ma chere fille, que vous imitez cet-  
 » te petite abeille, qui se nourrit de fleurs, qui cueille & com-  
 » pose ses enfans par sa bouche. Formez-vous, ma fille, sur  
 » son modele. Que vos paroles ne soient point couvertes du  
 » voile d'aucune tromperie ; qu'elles soient sans artifice, afin  
 » qu'elles soient remplies tout ensemble & de pureté & de  
 » gravité. Que vostre bouché soit occupée à vous acquérir

une posterité éternelle pour récompense de vos merites. «  
 Et si vous en faites un saint amas, que ce ne soit pas pour «  
 vous seulement, mais pour un grand nombre de personnes. «  
 Car comment pouvez-vous sçavoir quand on vous rede- «  
 mandera vostre ame ; & ne devez-vous pas craindre qu'estant «  
 contrainte d'abandonner vos greniers avec tant de grains «  
 que vous y avez amassez, sans qu'ils soient d'aucun usage «  
 pour cette vie, ny d'aucun merite pour vostre salut, vous «  
 ne soyez enlevée inopinément en un lieu où vous ne sçau- «  
 riez transporter avec vous vostre thésor ? Soyez donc ri- «  
 che, mais que ce soit pour répandre vos charitez sur les «  
 pauvres, afin de faire part de vos biens à ceux qui parta- «  
 gent avec vous la mesme nature. «

Je vous marque aussi la fleur qu'il vous faut cueillir. C'est «  
 JESUS-CHRIST mesme qui a dit ; *Je suis la fleur de la cam- « Cant. 2.*  
*pagne, & le lis des vallées, comme un lis au milieu des épines.* «  
 Ce qui marque évidemment que la vertu est assiégée par «  
 les démons, comme par autant d'épines, & que personne «  
 n'en peut tirer aucun fruit, à moins que de s'en approcher «  
 avec beaucoup de précaution & de sagesse. Prenez donc «  
 des ailes, mais des ailes de l'esprit, afin de voler au dessus «  
 des vices, si vous voulez arriver jusqu'à JESUS-CHRIST «  
 qui habite dans les lieux hauts, & qui considère avec at- « Psal. 112.  
 tention les humbles, luy dont la beauté est comparable à « Cant. 5.  
 un cedre du Liban, qui fait monter sa chevelure & ses bran- «  
 ches jusques dans le Ciel, pendant que sa racine est cachée «  
 au fond de la terre. «

Notre Saint demande aussi aux vierges Chrétiennes une  
 grande generosité pour résister à la tendresse de leurs pa-  
 rens qui employent toute sorte d'artifices & de promesses  
 dans le dessein de les détourner de cet estat, lorsque Dieu  
 leur donne le mouvement de l'embrasser. Vous trouvez, « L. 1. de  
 dit-il, de la contradiction de la part de vostre pere & de « Virgin.  
 vostre mere ; mais sçachez qu'ils veulent estre vaincus. Il «  
 est vray qu'ils vous résistent d'abord, parce qu'ils crai- «  
 gnent d'ajoûter foy à ce que vous leur proposez. Ils se «  
 mettent souvent en colere, afin que vous appreniez à les «  
 vaincre. Ils vous menacent de vous desheriter, afin d'éprou- «  
 ver si vous estes incapable de craindre la perte des biens «  
 temporels. Ils se servent de toutes sortes d'attraits & de «

» careffes, afin de voir si les promesses & les amorces des vo-  
 » luptez dont ils tachent de vous éblouir, n'auront point la  
 » force d'amollir vostre cœur. Vierge Chrétienne, cette con-  
 » duite n'est capable que de vous exercer, & non pas de vous  
 » contraindre. Cette inquietude de vos parens fournit la ma-  
 » tiere aux premiers combats que vous estes obligée de sou-  
 » tenir. Commencez à vous rendre victorieuse de la pieté  
 » naturelle. Si vous sçavez vaincre vostre maison paternelle,  
 » tenez-vous assurée que vous pourrez vaincre le siecle.  
 » Mais qu'importe si c'est vous, ou vos proches, qui souffrirez  
 » un jour la perte de vostre patrimoine ? La privation des ri-  
 » chesses fragiles & perissables n'est-elle pas heureusement  
 » récompensée par la conquête du royaume dont vous jouï-  
 » rez dans le Ciel ? Mais si nous croyons aux paroles divines  
 » de l'Évangile, il n'y a personne qui abandonne sa maison,  
 » ou son pere & sa mere, ou ses freres, ou sa femme, ou ses  
 » enfans à cause du royaume de Dieu, sans estre assuré  
 » qu'il luy en rendra en cette vie beaucoup davantage, & la  
 » vie éternelle en l'autre siecle. Puisque vous ne faites nulle  
 » difficulté de confier vostre argent à un homme sur sa bon-  
 » ne foy, ne doutez point d'ajouter foy à Dieu mesme. Pres-  
 » tez à usure à JESUS-CHRIST. C'est un fidele gardien du  
 » dépost de vostre esperance, qui vous rendra avec une usure  
 » surabondante le talent de vostre foy, que vous luy aurez  
 » confié. La verité ne trompe personne ; la justice ne sur-  
 » prend personne ; la vertu est incapable d'abuser personne.

S. Ambroise donne aussi des regles aux vierges pour la  
 pratique du jeusne & de la priere ; & celles qui prenoient  
 conduite de luy, avoient tant de zele & de ferveur pour  
 l'abstinence, qu'il ne pouvoit s'empescher de leur en don-  
 ner des éloges. Le jeusne, dit-il, est l'un des commande-  
 mens que nous sommes obligez d'observer, mais ce n'est  
 que pour un jour à chaque fois ; au lieu que vous passez  
 plusieurs jours & plusieurs nuits de suite à jeusner sans pren-  
 dre aucune nourriture : & si l'on vous presse d'en prendre,  
 & de quitter vostre livre pour un peu de temps, vous ré-  
 pondrez aussi tost, *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais*  
*de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* Vos festins ne  
 sont que des alimens communs, & qui se présentent sans  
 peine ; de sorte que le dégoust que vous en avez, vous fait  
 desirer

desirer le jeusne avec plus d'ardeur ; l'eau des fontaines est  
 vostre breuvage ; vous meslez vos larmes avec vos prieres ;  
 vous vous endormez sur vostre livre. Et après avoir moderé  
 les austeritez des vierges plus âgées, il dit qu'il faut ajoûter  
 quelque chose à la rigueur des autres jeusnes pendant le  
 carême, de telle sorte neanmoins que ce ne soit point par  
 ostentation, mais par un motif de religion & de pieté.

Rendons-nous, dit-il, agreables à Dieu par de frequen-  
 tes prieres. Car si le Prophete Royal qui estoit occupé des  
 affaires de tout un royaume, disoit à Dieu, Je vous ay loué  
 sept fois le jour ; que devons-nous faire, nous qui lisons dans  
 l'Évangile, *Veillez & priez, de peur que vous n'entriez en ten-  
 tation ?* Certes il faut luy rendre comme une dette & un  
 tribut des prieres solennelles avec action de graces, lors-  
 que nous sortons du lit ou de la maison, lorsque nous som-  
 mes sur le point de prendre nostre repas, ou que nous l'a-  
 vons déjà pris, à l'heure de vespres, & lorsque nous allons  
 nous coucher. Mais je souhaite que dans le lit mesme vous  
 récitiez des Pseaumes de temps en temps avec la priere de  
 nostre Seigneur, ou lorsque vous vous réveillez, ou avant  
 que de vous endormir ; afin que dès le commencement de  
 vostre repos vous estant dégagée du soin de toutes les cho-  
 ses du monde, le sommeil vous trouve occupée de la mé-  
 ditation des choses de Dieu. Nous devons aussi réciter le  
 Symbole tous les matins avant le jour, & nous en servir  
 comme pour sceller nostre cœur ; & il y faut encore avoir  
 recours lorsque nostre esprit est frappé de quelque horrible  
 tentation. Car trouve-t-on jamais un soldat dans sa tente  
 sans la marque de sa milice, & ne la porte-t-il point aux  
 combats lorsqu'il s'y trouve engagé ?

Enfin le Saint veut qu'une vierge verse une si grande  
 abondance de larmes, que son lit en soit tout trempé ;  
 qu'elle pleure pour les desordres du siecle ; qu'elle se ré-  
 joüisse en Dieu ; qu'elle soit triste par des sentimens de  
 componction & de penitence ; que la grace soit le sujet de  
 sa joye ; & que selon le conseil de l'Apostre, elle pleure  
 avec ceux qui pleurent, & se réjoüisse avec ceux qui se  
 réjoüissent.

Il n'y a point de vierges Chrétiennes qui ne puissent  
 trouver leur instruction dans ces pratiques de S. Ambroise :

mais elles touchent encore plus celles qui sont engagées dans le commerce du monde, & dans la maison de leurs parens, que celles qui vivent dans les Monasteres où la regularité est déterminée présentement par de certaines pratiques qui n'estoient point encore en usage dans le temps de ce grand Saint.

*De Institut.  
Virginis c.  
17.*

Il les a renfermées la plupart dans une priere qu'il fait à Dieu pour la consecration d'une vierge, à laquelle il souhaite d'une maniere fort touchante toutes les vertus Chrétiennes & religieuses, & toutes les benedictions de l'Epoux celeste.

### CHAPITRE VI.

*Que ce Saint a pris un soin particulier de l'instruction & de la conduite des veuves.*

*1. de Viduis.*

COMME le Saint estoit convaincu que l'estat des veuves approchoit de près de la perfection des vierges, l'Apostre mesme ne les ayant point séparées les unes des autres en parlant des avantages qui leur sont communs au dessus des personnes mariées, il a voulu faire un Traité particulier pour les instruire de leurs obligations. Il le commence par dire que leurs exemples dans la pratique de la continence sont en quelque maniere des leçons qu'elles donnent aux vierges pour les affermir dans leur résolution sainte, & que par le soin qu'elles prennent de garder à leur mari une chasteté inviolable après leur mort, elles enseignent aux vierges la parfaite pureté qu'elles doivent conserver à l'égard de Dieu. Sur quoy il ajoûte qu'il n'y a gueres moins de vertu de renoncer au mariage après en avoir autrefois goûté les douceurs, que de n'en avoir jamais connu les plaisirs; & que la force & la generosité des veuves paroist en deux choses, puisque d'une part elles n'ont point de regret d'estre entrées autrefois dans l'estat du mariage, ce qui paroist par la fidelité qu'elles luy gardent; & que de l'autre le desir de goûter encore ses plaisirs ne leur fait pas prendre encore de nouveaux liens, de peur que ne pouvant pas subsister seules leur foiblesse ne parust à tout le monde.

Il remarque que dans un temps où tout l'univers estoit affligé par une famine generale, Elie fust envoyé à une veuve, & que cette conduite de Dieu montre encore l'excellence & le merite de ces deux estats, puisque si la Sainte Vierge a eu un Ange pour ambassadeur, un Prophete a esté député <sup>chez</sup> une veuve; Que Gabriel a esté cét Ange, & Elie ce Prophete par un choix & une destination tres considerable, puisque l'un estoit le plus excellent des Anges, & l'autre le plus illustre des Prophetes.

Mais plus l'estat des veuves est relevé, & plus il demande de vertus; & S. Paul les a exprimées par ces paroles; *Honorez & assistez les veuves qui sont vraiment veuves. Que si quelque veuve a des fils ou des petits fils, qu'elle apprenne premierement à exercer sa pieté envers sa propre famille, & à rendre à son pere & à sa mere ce qu'elle a receu d'eux. De sorte qu'en rendant obeissance à son pere & à sa mere, elle donne à ses enfans des leçons pour s'acquitter envers elle des mesmes devoirs; & c'est en cela mesme qu'elle en trouve la récompense, puisque ce qu'elle déferé aux autres tourne à son propre avantage.*

Il rapporte aussi le choix que l'on doit faire des veuves pour le service de l'Eglise, selon l'ordre du mesme Apostre, en disant que *la veuve qui est vraiment veuve & abandonnée n'espere qu'en Dieu, & persevere jour & nuit dans les prieres & les oraisons; que les veuves se conduisent d'une maniere irreprensible; & que celle qui sera choisie pour estre mise au rang des veuves n'ait pas moins de soixante ans.* Ce n'est pas, dit S. Ambroise, que la vieillesse soit l'unique condition necessaire pour estre veuve, mais c'est parce que les merites de la viduité sont la récompense de la vieillesse. Car une veuve se signale davantage parmi les autres, lorsqu'elle dompte la chaleur & qu'elle tempere l'ardeur boüillante de sa jeunesse, sans rechercher la consolation que l'on trouve dans la compagnie d'un mari, & la satisfaction que l'on reçoit d'avoir mis des enfans au monde; & elle merite d'estre plus estimée que celle qui ayant le corps épuisé de forces, le sang glacé dans les veines, n'est plus capable dans un âge si avancé de ressentir la chaleur des voluptez, ny d'esperer de mettre des enfans au monde.

Une femme qui seroit passée à un second mariage que

„ l'Apostre ne deffend point, ne seroit pas privé pour cela  
 „ d'estre receüe au rang des veuves après la mort de son se-  
 „ cond mari, comme si elle avoit tout à fait perdu la chaste-  
 „ té. Elle pourra encore en recevoir le merite, quoyqu'un  
 „ peu sur le tard; mais celle qui ne se fera mariée qu'une  
 „ seule fois merite une plus grande loüange. Car elle se rend  
 „ tout autrement considerable par l'amour qu'elle a pour la  
 „ chasteté, au lieu que l'autre ne paroist renoncer au mariage  
 „ qu'à cause de sa vieillesse, ou par la honte de s'y établir  
 „ encore une troisième fois.

„ Il ne faut pas néanmoins s'imaginer que la force d'une  
 „ veuve consiste seulement dans sa chasteté; mais elle doit  
 „ enseigner par sa conduite la pratique de toutes sortes de ver-  
 „ tus, & il faut qu'on luy puisse rendre témoignage de ses bonnes  
 „ œuvres, si elle a bien élevé ses enfans, si elle a exercé l'hospitali-  
 „ té, si elle a lavé les pieds des Saints, si elle a secouru les affli-  
 „ gez, si elle s'est appliquée à toutes sortes d'actions pieuses.

„ Vous voyez, continue S. Ambroise, combien de differen-  
 „ tes vertus l'Apostre renferme dans ces paroles. Premiere-  
 „ ment les devoirs de la pieté Chrétienne. 2. Le zele de  
 „ l'hospitalité & l'obéissance de l'humilité. 3. Le ministere  
 „ de la compassion charitable, & le secours de la liberalité;  
 „ enfin la pratique exacte de toutes sortes de bonnes œuvres.  
 „ Et c'est pour cela qu'il veut que l'on s'abstienne de rece-  
 „ voir de jeunes femmes dans cet estat, parce qu'elles ne  
 „ peuvent remplir les devoirs d'une si parfaite vertu. Car  
 „ comme la jeunesse est fort sujete à tomber, parce que c'est  
 „ un âge fort susceptible de la chaleur des passions, il est de  
 „ l'obligation d'un docteur qui veut travailler utilement pour  
 „ l'instruction des autres, d'oster toute matiere de peché. En  
 „ effet selon les regles que l'on doit garder en ces rencon-  
 „ tres, il faut d'abord oster la matiere & l'occasion de com-  
 „ mettre aucune faute, & ensuite s'appliquer à faire em-  
 „ brasser la vertu.

Luc. I. „ Néanmoins comme l'Apostre n'a point ignoré qu'Anne  
 „ cette veuve âgée de 80. ans, a prophetisé ce que JESUS-  
 „ CHRIST devoit faire un jour, je ne croy pas qu'il ait vou-  
 „ lu détourner les jeunes veuves du dessein de perseverer  
 „ dans cet estat; & je suis d'autant plus éloigné de cette pen-  
 „ sée, que je sçais qu'il a dit, *Qu'il vaut mieux se marier que*

I. Cor. 7.  
 7.9.

*brûler.* Car il a persuadé le mariage comme un remede,  
 „ afin de guerir les personnes qui periroyent sans cela; mais  
 „ il n'a point commandé ce que doit faire une femme chaste  
 „ & qui veut vivre dans la continence. En effet ce sont deux  
 „ choses fort differentes, de secourir les personnes qui tom-  
 „ bent, & d'exhorter celles qui aspirent à la pratique de la  
 „ vertu.

Après toutes ces précautions il ne craint pas de détour-  
 „ ner du mariage les jeunes veuves qui ayant eu des enfans, &  
 „ les ayant perdus, se soumettent encore une fois à ce joug  
 „ sous prétexte d'en avoir d'autres. Une femme, dit-il, qui  
 „ en use ainsi, ne paroist-elle pas vouloir souffrir encore une  
 „ fois l'affliction qu'elle déplore? L'image funeste de la perte  
 „ de ses enfans, & les larmes qu'on a versées à leur mort, ne  
 „ viennent-elles pas se présenter à son esprit pour la remplir  
 „ de trouble & d'horreur au milieu de sa joye, & des souhaits  
 „ que l'on luy fait pour l'heureux succès de ses nopces? Et  
 „ lorsque l'on allume des flambeaux pendant la nuit pour la  
 „ conduire dans la chambre de son époux, ne doit-elle pas  
 „ plustost les regarder comme des torches de cette ancienne  
 „ pompe funebre, que comme les marques & l'agreable  
 „ appareil de cette nouvelle ceremonie qui la doit mettre  
 „ en possession du lit de son mari? D'où vient donc, ma fille,  
 „ que vous prenez tant de peine pour vous engager encore  
 „ dans les douleurs que vous craignez, sous prétexte de re-  
 „ chercher encore le moyen d'avoir d'autres enfans contre  
 „ vostre propre esperance? Si cette affliction précédente vous  
 „ a esté si sensible, vous devriez plustost en éviter le sujet,  
 „ que l'aller chercher par un second mariage.

Car pour vous, femme qui avez encore des enfans,  
 „ quelle prétention puis-je croire que vous ayez dans cette  
 „ conduite? Quel peut estre vostre motif pour vous rema-  
 „ rier, sinon la legereté de vostre esprit, l'habitude que vous  
 „ avez contractée de vivre dans l'intemperance, & la blessu-  
 „ re secreta d'une conscience déreglée? Mais on ne donne  
 „ conseil qu'aux personnes sobres, & non à celles qui sont  
 „ yvres. C'est ce qui fait que je n'adresse ce discours qu'aux  
 „ femmes dont la conscience est encore libre, & qui peu-  
 „ vent ou se remarier, ou demeurer veuves. Que celles qui  
 „ se sont blessées par leur mauvaise conduite, cherchent dans



» de seconds mariages des remedes de leurs desordres; les  
 » honnestes femmes sont seules capables de recevoir des avis  
 » sur ce sujet. Que faites-vous donc, ma fille? Pourquoi  
 » cherchez-vous des heritiers étrangers, puisque vous en avez  
 » dans vostre propre maison? Vostre but n'est point d'avoir  
 » des enfans, puisque vous en avez déjà; mais voulez-vous  
 » acquerir un esclavage que vous n'avez point? Car l'estat où  
 » vous desirez entrer est une veritable servitude, puisque l'a-  
 » mitié conjugale y doit estre extremement affoiblie, n'ayant  
 » ny l'avantage de la virginité dont vous avez déjà donné  
 » la fleur à vostre premier mari, ny celui de la jeunesse. Les  
 » offenses qui se commettent dans cet estat sont plus enor-  
 » mes, l'insolence y est plus suspecte, & la concorde s'y trou-  
 » ve plus rarement, n'estant fondée ny sur une ancienne  
 » amitié, ny sur l'éclat de la beauté & la vigueur des années.  
 » Ce fera pour vous une pieté tout à fait fascheuse de vous  
 » réduire à la necessité de craindre d'aimer vos enfans, de ne  
 » les pouvoir regarder sans rougir, & de trouver une occa-  
 » sion de discorde dans ce qui est le sujet le plus ordinaire  
 » de l'affection des parens par la consideration d'une fidelité  
 » réciproque. Vous voulez avoir des enfans qui seront plus-  
 » tost les ennemis que les freres de ceux que vous avez déjà.  
 » Qu'est-ce donc à vostre égard mettre au monde de nou-  
 » veaux enfans, sinon dépouiller les premiers, & leur oster  
 » tout à la fois les devoirs de la pieté, & les biens qui leur  
 » estoient acquis? La loy divine a fait une sainte liaison du  
 » mari & de la femme par une autorité toute celeste; & il  
 » est mal aisé de voir une amitié mutuelle qui dure long-  
 » temps dans les seconds mariages. Car Dieu prit une coste  
 » du premier homme, & il en forma une femme, en disant  
 » que de deux qu'ils estoient ils deviendroient une mesme  
 » chair; mais il ne l'a dit que des premiers mariages, & non  
 » des seconds, parce que ny Eve ny l'Eglise n'ont point eu  
 » de seconds maris. *Ce sacrement est grand*, dit l'Apostre, *je*  
 » *dis en JESUS-CHRIST, & en l'Eglise; & c'est pour cela*  
 » *qu'il le faut garder.*

Ephes. 5.  
32.

S. Ambroise propose aux veuves Chrétiennes les plus  
 illustres de celles dont la vertu a receu de grands éloges  
 dans l'ancien & dans le nouveau testament. Outre celles  
 que nous avons déjà remarquées, il releve particulièrement

le merite de Debbora, qui ayant conduit les Israélites du-  
 rant la paix pour l'administration de la justice, les conduisit  
 encore durant la guerre contre les Chananéens, fit un sage  
 choix des Generaux qui les devoient commander, & leur  
 donna des ordres qui furent suivis de la gloire du triomphe;  
 ayant fait voir par le succès de son fils qu'elle estoit capa-  
 ble de former dans sa maison des guerriers capables de  
 remporter les plus celebres victoires.

Il s'étend aussi beaucoup sur les louanges de Judith, qui  
 ayant acquis une force merveilleuse par sa grande sobriété,  
 & par ses longs jeusnes, s'exposa à la mort avec un gene-  
 reux mépris, coupa la teste d'Holoferne avec une con-  
 duite & une sagesse dont ses citoyens ne s'estoient point  
 avisés, jetta la terreur & l'épouvante dans le camp des  
 ennemis, se rendit victorieuse de la foiblesse de son sexe,  
 & communiqua sa force & sa vigueur à ses citoyens dont  
 les cœurs estoient réduits à la derniere consternation.

Il propose la belle-mere de Saint Pierre comme le mo-  
 dele des veuves qui ont pour intercesseurs des Apostres &  
 des Martyrs par l'alliance que leur donne avec eux la pra-  
 tique des œuvres de misericorde, & qui peuvent se promet-  
 tre toutes choses sous une si puissante protection.

Enfin il declare qu'il n'a nul dessein de tendre des pie-  
 ges aux autres par ce Traité, mais qu'ayant esté commis par  
 la providence à cultiver le champ de l'Eglise, il cherche sa  
 consolation à voir sa fertilité soit par l'éclat & la fleur de  
 la virginité sainte, soit par la gravité de l'estat des veuves,  
 soit par l'abondance des fruits & des benedictions spirituel-  
 les du mariage, tous ces estats differens n'estant les fruits  
 que d'un mesme champ. Et il ajoûte que si l'estat des veu-  
 ves qui se conduisent par les regles de la foy, a eu des per-  
 secuteurs, cette consideration doit plustost estre capable de  
 le faire embrasser par les recompenses que l'on y trouve,  
 que de le faire éviter comme un supplice.

## CHAPITRE VII.

*Instructions données par Saint Ambroise aux personnes mariées.*

**Q**UELQUE respect que nostre Saint ait eu pour la sainte virginité, & pour la condition des veuves Chrétiennes, il n'a point laissé d'avoir de grands sentimens pour l'estat du mariage; & comme il a dit luy-mesme qu'il y a moins de lis dans les jardins que d'épis de bled à la campagne, & moins de jardins que de terres labourables; aussi le grand nombre de Chrétiens qui sont obligez à faire leur salut dans le mariage, l'a porté à leur en donner de salutaires instructions en plus d'un endroit de ses écrits.

L'un des plus importans avis qu'il donne à ceux qui veulent entrer dans cet estat, est de considerer plustost la vertu que la beauté & les richesses dans le choix de leurs épouses; & il le dit à l'occasion de Sara femme d'Abraham, qui avoit encore plus de vertu que de beauté. Ce n'est pas tant, dit-il, la beauté d'une femme, que sa vertu & sa gravité qui la rend agreable à son mari. Quiconque veut s'établir dans un mariage où il puisse goustier une veritable douceur, doit faire recherche d'une femme qui ne soit pas beaucoup plus riche que luy, de peur que les necessitez d'un mari ne l'épouvantent; & les ornemens qu'il doit desirer en elle, sont plustost les bonnes mœurs que le prix & l'éclat des pierres. Il arrive ordinairement qu'un mari se pique de ce que sa femme connoist bien qu'elle est plus noble & de meilleure maison que luy; & ce haut sentiment qu'elle a d'elle-mesme, approche fort de l'orgueil. Sara n'estoit ny plus riche ny plus noble de naissance qu'Abraham, & c'est ce qui faisoit qu'elle ne croyoit pas qu'il y eust entre luy & elle aucune inégalité. Elle l'aimoit comme son pareil; & ny ses richesses, ny son pere, ny sa mere, ny ses proches n'estoient pas capables de la retenir dans le lieu de sa naissance; mais elle le suivoit par tout où il avoit resolu d'aller.

Comme il y avoit encore un assez grand nombre de Payens dans le siecle de nostre Saint, il prenoit un soin particulier de détourner les femmes Chrétiennes de s'allier par mariage avec des maris Payens, ou avec des Juifs. Comment, disoit-il,

disoit-il, se peut-il faire que l'on soit uni par la charité avec des personnes d'une foy & d'une religion differente? Chrestien, gardez-vous donc bien de donner vostre fille en mariage à un Payen, ou à un Juif. Gardez-vous, dis-je, de prendre pour femme une Payenne, une Juive, ou une étrangere, c'est à dire une heretique & d'une religion differente de celle dont vous faites profession. La premiere fidelité qui se doit trouver dans le mariage, c'est la grace de la chasteté. Si cette femme adore les idoles dont les Payens publient les adulteres, si elle nie JESUS-CHRIST qui nous commande la chasteté, & qui luy promet des recompenses, comment pourra-t-elle aimer cette vertu? Et il ne suffit pas qu'elle soit Chrestienne, si son mari ne l'est aussi, & s'ils n'ont receu tous deux le Sacrement du Baptesme. Il faut que vous vous leviez tous deux ensemble pour prier Dieu, & pour luy offrir en mesme temps la mesme oraison. Ce qui vous peut rendre encore la chasteté de vostre femme plus considerable, est d'estre persuadé que c'est Dieu mesme qui vous l'a donnée, & qui est l'auteur de vostre mariage. Car Salomon dit qu'une femme sage est un don que Dieu fait à l'homme. Les personnes de differente religion ne peuvent se persuader que celui qu'ils n'adorent point, leur ait accordé cette grace du mariage. La raison enseigne assez cette verité; mais les exemples doivent encore estre plus capables de nous en convaincre. Il est arrivé souvent que les attraits d'une femme ont trompé & fait tomber les maris qui paroissoient avoir plus de force, & leur ont fait abandonner la religion. C'est pourquoy ou prenez le soin de vivre dans l'union & l'amitié conjugale, ou fuyez l'erreur.

Mais comme il n'y a point de société qui se puisse conserver sans l'union & la correspondance reciproque des parties qui la composent, aussi celle du mari & de la femme ne subsiste que par la concorde mutuelle, & cette concorde que par la soumission de la femme & la charitable conduite du mari. Que la femme, dit Saint Ambroise, ait beaucoup de deférence pour son mari, mais qu'elle ne soit point sa servante & son esclave; qu'elle se laisse conduire, mais qu'elle ne donne point de sujet de la corriger. Elle se rend indigne de l'estat du mariage, si elle est d'une humeur querelleuse, & qui oblige son mari à se plaindre d'elle. Qu'un

» mari conduise aussi sa femme en qualité de gouverneur, qu'il  
 » l'honore comme la compagne de sa vie, qu'il luy fasse part  
 » de ce qui le touche comme à la coheritiere de la grace que  
 » Dieu luy a faite.

Il ne faut pas croire néanmoins que l'affection que les maris doivent porter à leurs femmes, les dispense de l'amour de Dieu, qui veut qu'on l'aime au dessus de toutes choses: & c'est ce que nostre Saint démesle avec beaucoup de netteté en expliquant ces paroles du Psalmiste; *J'ay haï les injustes, & j'ay aimé vostre loy.* Car ayant fait voir qu'elles ont un parfait rapport avec ce que JESUS-CHRIST a dit dans l'Evangile; *Si quelqu'un vient à moy, & ne haït point son pere & sa mere, sa femme, ses enfans, ses freres & ses soeurs, & mesme sa propre vie, il ne peut estre mon disciple;* il prie ce divin Sauveur de répondre luy-mesme à cette grande question, & de dire pourquoy il condamne dans l'Evangile qui est une loy d'amour, ce qu'il avoit commandé dans l'ancienne loy, quelque rigoureuse & quelque dure qu'elle fust. Je reconnois, mon Dieu, dit-il, que je ne puis répondre à cette difficulté, mais répondez-y vous-mesme. Car vous n'avez nul besoin que l'on justifie vostre conduite, puisque vous n'avez point eu de peine à vaincre. Il répondra donc en cette maniere; Est-ce que je condamne la pieté, moy qui ay tant d'aversion de l'injustice? Est-ce que je commande à mes disciples de ne point aimer leurs peres & leurs meres, moy qui les porte à aimer leurs ennemis? Mais n'avez-vous point lû ces paroles de l'Ecriture; *Il y a le temps d'aimer, & le temps de haïr; le temps de la guerre, & le temps de la paix?* De qui parle l'Ecclesiaste en cét endroit-là? N'est-ce pas de ce que l'on est obligé de faire selon les différentes circonstances du temps, afin de pouvoir aimer saintement, afin de haïr selon les regles de la justice ceux que l'on avoit aimez, & d'aimer innocemment ceux que l'on avoit haïs? Je n'ay nullement prétendu répandre dans le cœur des enfans la haine de leurs peres & de leurs meres, ny inspirer aux maris du dégoust & de l'aversion pour leurs femmes. Si vous voulez sçavoir ce que j'exige de vous en cela, interrogez la nature qui paroist assez instruite de la volonté de son auteur par l'affection & l'alliance si étroite qu'elle donne à des personnes si proches. Que les enfans aiment

In Psal.  
118.

Lnc. 14.  
v. 28.

Eccles. 5.

leurs peres & leurs meres, c'est la loy de la nature qui les y oblige; que les maris aiment leurs femmes, c'est la loy de Dieu qui les y engage, & qui change l'amitié conjugale en affection naturelle, afin que de deux personnes il ne s'en fasse qu'une chair & qu'un esprit. Que les freres s'entr'aient les uns les autres, c'est un privilege de la nature qui les ayant nourris & élevez pendant un long temps dans la mesme maison, les a accoutuméz insensiblement à la tendresse de la charité. Je n'ai donc pas commandé à des personnes si proches de se haïr les unes les autres, mais j'ay voulu rendre suspectes les amorces du peché, & les attraites dont elles se peuvent servir pour se porter mutuellement au mal. Et n'est-ce pas avec raison que ces attraites me sont suspects, puisque ce serpent qui a tant d'artifice & tant d'adresse pour l'execution de ses desseins pernicieux, a mieux aimé employer les attraites & les charmes d'une femme, que la malignité de son propre poison, pour corrompre l'affection d'Adam le premier de tous les hommes, & le faire déchoir de la pureté de sa nature où il estoit si solidement établi? Le serpent donc n'osant par luy-mesme tenter immédiatement cét homme, il s'est servi de l'affection de sa femme, & de son assiduité à luy rendre du service, pour faire entrer ses tentations dans son cœur malheureusement amolli par sa tendresse, & elle en est venuë à bout en présentant à sa bouche ce fruit deffendu, & employant contre luy la violence de son amour. Cependant Eve n'avoit point encore d'enfans dont elle pût se servir pour le faire tomber sans peine par cette douceur secreete d'une affection fondée sur des gages si precieux. Combien est-il aussi arrivé souvent que l'amitié conjugale a détourné plusieurs Chrétiens de la resolution qu'ils avoient prise de consommer leur constance par la couronne du martyre? Enfin nous avons souvent remarqué qu'un homme qui avoit paru intrepide en se voyant environné de la pompe si terrible d'un grand nombre de bourreaux, qui estoit demeuré ferme après qu'on luy avoit ouvert & fillonné le costé, & que des lames de fer toutes ardentes n'avoient pû faire renoncer à la rigueur inflexible de cette force heroïque & triomphante, étant déjà sur le point de recevoir la couronne & la recompense de cette sainte generosité, s'est laissé tromper par une seule larme

de la femme qui a excité dans son cœur une malheureuse compassion en présentant à ses yeux de foibles & tendres enfans, dont elle luy a représenté l'estat déplorable. Samson s'est laissé prendre par la trahison de sa femme; estes-vous plus fort que luy? Salomon s'est laissé surprendre par sa femme; estes-vous plus sage que luy? Celuy qui s'est rendu si illustre dans tous les siècles par sa sagesse, est tombé dans la folie pour avoir trop aimé sa femme.

Ce raisonnement de Saint Ambroise nous fait voir que l'amitié conjugale, qui est un grand secours pour la piété quand elle se renferme dans ses bornes, est souvent une dangereuse tentation, & capable d'amollir les cœurs les plus genereux, si la divine charité qui regle & ordonne toutes les affections de nos ames, n'y tient toujours le premier rang, sans que des considerations humaines soient capables d'affoiblir sa force, & de ruiner son empire.

*l. 5. Hexac-  
mer. c. 7.*

Le Saint oblige aussi les femmes de souffrir avec patience la mauvaise humeur & les desordres de leurs maris, quoy qu'ils soient fascheux, fourbes, incivils, desagreables, sujets aux femmes, & à l'excès du vin. C'est Eve, dit-il, qui a trompé Adam, & non Adam qui a trompé Eve. Il est donc juste que vous preniez pour vostre gouverneur celuy que la femme a fait tomber dans le peché, de peur qu'il ne tombe encore une fois par la trop grande facilité de sa femme. Mais, me direz-vous, c'est un homme horrible, & qui n'a ny civilité, ny politesse. Il me suffit à cela de vous répondre qu'il vous a plû une fois, puisque vous l'avez épousé. Est-ce que vous voudriez qu'il fust en vostre pouvoir de choisir souvent des maris?

*Ibid.*

Mais en mesme temps que nostre Saint exhorte les femmes à la patience, il oblige leurs maris de les traiter avec douceur. Quittez, dit-il, cette enflure de cœur, cette maniere d'agir si aspre & si farouche, lorsque vous avez épousé une honneste femme & fort appliquée à la conduite de sa famille. Bannissez l'indignation & la colere qui vous transporte, lorsqu'elle vous invite à l'affection conjugale par la tendresse qu'elle a pour vous. Vous n'estes pas son seigneur, mais son mari. Elle ne vous a point esté donnée pour estre vostre servante, mais vostre femme. Dieu a voulu que vous fussiez le gouverneur de son sexe qui vous est

inferieur, & non son dominateur & son souverain. Rendez-luy amour pour amour, & charité pour charité.

Les personnes qui sont appellées à l'estat du mariage viroient en paix, si elles suivoient ces regles; & rien ne trouble davantage leur repos que la domination des maris, & l'impatience des femmes.

### CHAPITRE VIII.

*Que la fécondité du mariage est une grace de Dieu. Stabilité de cet estat dont le lien ne peut estre rompu que par la mort du mari ou de la femme.*

LE mariage ayant pour sa fin la multiplication du genre humain, & la generation des enfans qui trouvent une seconde naissance dans le Baptesme, S. Ambroise veut que ceux à qui Dieu donne des enfans, luy en témoignent leur reconnoissance. Il le dit à l'occasion de la joye qui devoit accompagner la naissance de S. Jean Baptiste, selon la prédiction que l'Archange Gabriel en avoit faite à Zacharie. C'est une instruction, dit-il, pour les peres & les meres de ne pas moins remercier Dieu pour la naissance de leurs enfans, que pour leurs merites. Car ce n'est pas une grace peu considerable de ce qu'il leur donne des enfans qui perpetuent leur posterité, & qui leur succedent comme heritiers dans la possession de leurs biens. C'est ainsi que nous lisons que Jacob eut de la joye d'avoir mis douze enfans au monde. Dieu donna un fils à Abraham; & Zacharie fut exaucé dans la priere qu'il avoit faite pour ce sujet. La fécondité d'un pere & d'une mere est donc une grace de Dieu. Et c'est ce qui oblige les peres de le remercier de ce qu'ils ont mis des enfans au monde, les enfans de la naissance qu'ils ont receüe, les meres de l'honneur qu'elles reçoivent en jouissant des récompenses du mariage. Car les enfans sont comme la solde de leur milice. Il faut que la terre en soit toute verdoyante pour chanter les loüanges de Dieu, parce qu'elle est cultivée; que le monde en témoigne sa réjouissance, parce qu'il est connu de plus en plus par ce moyen; & que l'Eglise en soit comblée de joye, parce que le nombre du peuple saint qui la compose en est

» augmenté par la naissance d'un enfant qu'elle baptise.

Comme il estoit en ce temps-là de la dernière importance d'établir la stabilité du mariage à des Chrétiens qui estoient meslez parmi des Payens & des Juifs, & de montrer par une pratique invariable que le lien en est tout à fait indissoluble; aussi S. Ambroise a voulu s'étendre sur cette matière en expliquant ces paroles de JESUS-CHRIST dans l'Évangile de S. Luc; *Quiconque quitte sa femme & en prend une autre, commet un adultère; & quiconque épouse celle que son mari a quittée, commet un adultère.* Ne quittez pas votre femme, dit-il, de peur de faire voir par cette conduite que vous n'êtes pas persuadé que JESUS-CHRIST soit l'auteur du mariage qui vous unit avec elle. Car si vous êtes obligé de tolérer & de corriger les mœurs & les défauts de ceux mêmes qui sont étrangers à votre égard, avec combien plus de raison devez-vous en user ainsi envers votre femme? Écoutez ce que notre Seigneur a dit; *Quiconque quitte sa femme, la fait devenir adultère; parce que comme il ne luy est pas permis de passer à un autre mariage pendant la vie de son mari, elle peut succomber insensiblement à la volonté de pecher. Celuy donc qui la fait tomber dans cette faute, se rend coupable du péché qu'elle commet. Si elle est grosse quand vous la quittez, où la renvoyez-vous avec ses petits enfans? Si elle est fort avancée dans l'âge, où la reléguez-vous, & où ira-t-elle se réfugier d'un pas tremblant? C'est une grande dureté de chasser la mere de votre maison, en retenant les enfans, & après avoir deshonoré la charité en sa personne, luy faire encore cet outrage en la personne de ses enfans. Mais c'est encore une dureté tout autrement grande, si vous chassez aussi les enfans avec la mere par sa seule considération, & à cause de la haine que vous luy portez, puisque la veüe des enfans devoit être assez forte sur votre esprit pour vous porter à pardonner à leur mere la faute qu'elle peut avoir commise contre vous. Combien est-il à craindre que par ce moyen vous ne vous exposiez visiblement au hazard de faire tomber dans quelque desordre une jeune femme qui est d'un âge si fragile? Quelle impiété d'abandonner dans sa vieillesse celle qui vous a donné dans sa jeunesse la fleur de sa chasteté virginale? Est-ce que quand un soldat a vieilli dans*

les armées, l'Empereur le laisse aller sans solde, sans récompense, & sans aucune marque d'honneur, & qu'il le chasse de son empire; & qu'un laboureur chasse de sa ferme & de son champ un paysan qui se trouve avoir perdu toutes ses forces après l'avoir servi plusieurs années? Est-ce que vous avez droit d'exercer sur votre moitié une rigueur qui ne vous seroit pas permise envers des personnes qui dépendroient de vous absolument en qualité de serviteurs & de sujets?

Vous quittez donc votre femme comme usant de votre droit, sans aucun crime; & vous croyez que cela vous est permis, parce que la loy humaine ne vous le défend pas, quoique la loy divine vous le défende. Ayez de la crainte & de la vénération pour Dieu, vous qui vous soumettez aux hommes avec tant d'obéissance. Écoutez la loy du Seigneur, à laquelle les législateurs mêmes font profession d'obéir; *Que l'homme, dit-il, ne separe point ce que Dieu a joint.*

Mais de plus il faut considérer que cette conduite ne va pas seulement à violer le commandement de Dieu, & qu'elle tend encore à détruire un de ses ouvrages. Car dites-moy, je vous prie, souffrez-vous que vos enfans vivent sous l'autorité d'un second mari de votre femme, pendant que vous êtes encore au monde; ou qu'avant la mort de la mere qui leur a donné la naissance, ils dépendent d'une belle-mere? Si vous supposez que quand vous aurez répudié votre femme, elle ne se remariera pas à un autre; comment direz-vous qu'elle a pu vous déplaire lorsque vous étiez son légitime mari, si elle vous garde la fidélité lors même que vous serez un adultère? Que si elle vient à se marier, la nécessité est votre crime, & ce que vous estimez un mariage n'est qu'un véritable adultère. Car qu'importe si l'on commet un adultère ou en faisant une profession publique de ce crime, ou en se couvrant du nom & de l'apparence extérieure de mari? Si ce n'est que l'on veuille dire que c'est encore un plus grand péché de vouloir justifier un crime en l'autorisant comme par une espèce de loy, que de le commettre en cachette.

Mais quelqu'un, continuë Saint Ambroise, me pourra dire; Comment est-ce donc que Moïse a ordonné de quitter sa femme, en luy donnant un écrit par lequel on déclare qu'on la ré-

» pudie? Celuy qui parle ainsi est un Juif; celuy qui parle ainsi n'est  
 » pas Chrestien. Et c'est pour cela que parce qu'il rejette ce  
 » que JESUS-CHRIST luy a dit, il faut que JESUS-CHRIST  
 7. 8. » luy réponde comme il fait dans l'Evangile; *C'est à cause de la*  
 » *dureté de vostre cœur que Moÿse vous a permis de quitter vos*  
 » *femmes; mais cela n'a pas esté ainsi dès le commencement.* Or  
 » c'est la loy de Dieu qui a esté établie dès le commence-  
 Gen. 2. » ment. Et quelle est la loy de Dieu? La voicy; *L'homme*  
 » *quittera son pere & sa mere, & s'attachera à sa femme, & ils*  
 » *seront deux dans une mesme chair.* D'où il est visible que qui-  
 » conque quitte sa femme coupe sa chair, & divise son pro-  
 » pre corps. Or ce passage fait voir que ce n'est pas propre-  
 » ment Dieu qui a écrit ce qui a esté écrit à cause de la fra-  
 1. Cor. 7. » gilité des hommes. Ce qui fait dire à l'Apostre; *Ce n'est pas*  
 7. 10. » *le Seigneur, mais c'est moy qui leur dis, que la femme ne se separe*  
 » *pas de son mari.* Et plus bas; *Pour ce qui est des autres, ce n'est*  
 » *pas le Seigneur, mais c'est moy qui leur dis, que si un fidele a*  
 » *une femme qui soit infidele, &c.* D'où il est visible que la loy  
 » de Dieu n'est point observée dans la diversité des religions.  
 7. 15. » Et il ajoûte, *que si le mari infidele se separe d'avec sa femme*  
 » *qui est fidele, qu'elle le laisse aller.* Le mesme Apostre nie aussi  
 » que la dissolution de quelque mariage que ce puisse estre,  
 » soit conforme à la loy de Dieu; & il n'a pas donné le pou-  
 » voir de l'abandonner, mais il a seulement exempté de cri-  
 » me celuy qui seroit abandonné en ces sortes de rencontres.

Ces sentimens de Saint Ambroise si conformes à l'Ecrite-  
 ture & à toute la tradition ne seront pas inutiles en nostre  
 siecle où la separation des femmes & des maris est si ordi-  
 naire, quoyque la repudiation ne soit plus autorisée par les  
 loix du royaume, comme elle l'estoit encore assez souvent  
 sous les premiers Empereurs Chrétiens. Le Sacrement du  
 mariage ne seroit pas exposé si souvent au mépris & à la  
 profanation des gens du monde, si ces avis estoient exacte-  
 ment observez; la paix regneroit plus qu'elle ne fait dans les  
 familles; & on verroit cesser une infinité de scandales qui se  
 multiplient tous les jours.

1. 3. Cod.  
Theodos.  
XVI. l. 1. 2.

## CHAPITRE IX.

*Du devoir des peres envers leurs enfans.*

COMME il n'y a point d'exemple plus touchant, ny qui  
 établisse plus clairement l'empire souverain de Dieu  
 sur tous les hommes, que le sacrifice d'Abraham qui a eu  
 assez de force pour vouloir immoler son propre fils; aussi  
 Saint Ambroise s'est étendu avec plaisir sur cette matiere,  
 pour apprendre à tous les peres Chrétiens que leurs enfans  
 ne sont point à eux, & qu'ils doivent estre dans une conti-  
 nue disposition de les offrir à celuy qui les a tirez du  
 neant. L. 1. de Abra-  
ham. c. 8.

Il se plaist à représenter l'empressement qu'a ce vieillard  
 pour découvrir le lieu de ce sacrifice, parce qu'il a de l'im-  
 patience pour executer l'ordre de Dieu. Il dit qu'encore  
 que ce Patriarche double le pas par la vehemence du zele  
 qui le transporte, neanmoins croyant qu'il ne s'acquittera  
 point assez tost de cette obligation, il porte les yeux sur cet  
 endroit où ses pieds le doivent faire arriver; que c'est ce  
 qui donne à ses membres une vigueur extraordinaire que  
 l'âge leur avoit ostée; & qu'au lieu que les vieillards ont la  
 veuë si foible qu'ils ont mesme beaucoup de peine à apper-  
 cevoir les objets les plus proches d'eux, neanmoins ce Saint  
 ne découvre pas seulement le lieu que Dieu a destiné à son  
 sacrifice, mais qu'il le découvre mesme de fort loin.

Il ajoûte qu'encore que le nom de pere luy perce le cœur  
 quand son fils Isaac le prononce, il ne laisse pas néanmoins  
 de demeurer inflexible dans sa premiere resolution par l'ar-  
 deur & la devotion qu'il a pour son ministere, croyant que  
 le plus excellent moyen de remplir les devoirs de pere, &  
 de conserver son fils pour toujours, est de l'immoler à Dieu.  
 Et non seulement, dit Saint Ambroise, il a prophetisé par  
 cette conduite si ferme & si genereuse ce qui est arrivé  
 après, sçavoir que Dieu avoit pris le soin de se faire offrir  
 une autre hostie à la place d'Isaac, & qu'il devoit rendre ce  
 fils à son pere; mais mesme il a encore prédit une chose  
 beaucoup plus importante, sçavoir que le belier qui luy de-  
 voit estre substitué, n'estoit point la principale hostie dont



» Dieu avoit disposé, mais qu'il s'en preparoit encore une  
 » autre pour purifier toute la terre, & qui luy devoit estre  
 » beaucoup plus agreable, puisque ce devoit estre par son  
 » moyen que plusieurs peres offriroient un jour leurs enfans,  
 » & ne craindroient point d'en estre separez en ce monde.  
 » Tous les jours, continuë-t-il, les peres offrent leurs enfans  
 » afin qu'ils meurent en JESUS-CHRIST, & qu'ils soient en-  
 » sevelis dans le Seigneur. Combien y a-t-il de peres qui après  
 » que leurs enfans ont perdu la vie par le martyre, s'en re-  
 » tournent chez eux avec joye, quoyqu'ils ayent assisté à leur  
 » supplice? Cét exemple du Patriarche Abraham & des pre-  
 » miers Chrétiens dont parle le Saint, doit faire rougir une  
 » infinité de peres qui regardent leurs enfans comme leurs  
 » idoles, & qui au lieu de les offrir à Dieu pour en user ainsi  
 » qu'il luy plaist, sont inconsolables à leur mort, & semblent  
 » avoir perdu tout à la fois tous les sentimens de religion, &  
 » tout le respect qu'ils devoient à sa divine majesté.

Les occasions du martyre sont rares dans ces derniers sie-  
 cles; mais celles d'offrir des enfans à Dieu ne manquent  
 jamais aux peres Chrétiens; & s'ils sont dignes de ce nom,  
 ils doivent regarder comme une grace particuliere la bonté  
 qu'il a d'agrèer que leurs enfans se consacrent à son service  
 dans les monasteres, lors qu'ils y sont legitimement appelez. Si  
 » faisant reflexion, dit S. Ambroise, sur la beauté d'une fille con-  
 » sacrée à Dieu, vous adorez nostre Seigneur JESUS-CHRIST en  
 » reconnoissance de ce que dès ses plus tendres années une  
 » vie sans tache luy a tenu lieu d'une heureuse vieillesse, &  
 » que dans ce sentiment vous la luy offriez pour recevoir le  
 » saint voile de la religion, JESUS-CHRIST regarde par ses  
 » fenestres, afin d'appeller son Epouse.

Nostre Saint propose aussi à toutes les meres Chrétiennes  
 l'exemple de Sara, qui dans son extrême vieillesse nourrit  
 » son fils Isaac de son propre lait; & il dit que cet exemple  
 » doit exciter toutes les meres pour les faire souvenir de  
 » l'excellence & de la dignité qui est attachée à ce titre glo-  
 » rieux, & les porter à nourrir leurs enfans, puisque d'une  
 » part c'est là l'avantage & l'honneur des meres, & le moyen  
 » de se rendre plus aimables à leurs maris; & que de l'autre  
 » elles ont ordinairement plus d'affection pour les enfans  
 » qu'elles ont nourris de leur propre lait, que pour ceux

In Psal.  
118.  
Ostendar.  
7.

l. 1. de  
Abrah.  
c. 7.

qu'elles ont confiez à des nourrices étrangères.

Il investive ailleurs contre les meres qui sévrent leurs en-  
 fans trop tost, & contre celles d'entr'elles qui estant riches  
 croyent que c'est une chose au dessous d'elles de les nourrir.  
 Meres, dit-il en écrivant à l'Eglise de Verceil pendant la  
 » vacance du Siege, nourrissez vos enfans, aimez-les, & priez  
 » pour eux afin qu'ils vivent long-temps sur la terre; je  
 » ne dis pas dans la terre, mais sur la terre. Avertissez-les  
 » d'aimer davantage la croix de JESUS-CHRIST que cette  
 » vie.

Il renvoye les peres & les meres aux ours qui forment  
 leurs petits avec la langue afin d'imprimer sur eux leur res-  
 semblance, & reproche aux Chrétiens de n'avoir pas l'in-  
 dustrie d'observer la mesme conduite à l'égard de leurs en-  
 fans par une bonne éducation.

L'un des plus importans avis qu'il se croit obligé de don-  
 ner aux peres & aux meres, c'est de ne pas jetter des semen-  
 ces de division dans leurs familles par des inégalitéz & des  
 préférences d'affections, qui ne sont capables que d'y exci-  
 ter la jalousie & le trouble. Car en parlant de ce qu'Isaac  
 & Rebecca avoient plus de panchant pour Jacob que pour  
 Esau, il dit que cette matiere l'engage à dire que ce pere  
 & cette mere ont besoin d'estre excusés de ce qu'ils faisoient  
 plus d'estat de leur cadet que de leur aîné, & qu'il faut aussi  
 prendre garde de ne pas trop s'appuyer sur leur exemple,  
 comme s'il devoit avoir la force de justifier l'inegalité de  
 l'affection des peres & des meres envers leurs enfans, &  
 les disculper lors qu'ils en aiment un plus que l'autre; parce  
 que cette conduite n'est capable que d'exciter les inimitiez fra-  
 ternelles, & de faire commettre des parricides par le seul  
 motif d'un interest grossier, & pour acquerir un peu plus  
 d'argent. Il faut, ajoûte ce Saint, garder une mesme me-  
 sure dans l'amour que l'on a pour ses enfans, & leur faire  
 ressentir les effets d'une mesme pieté. Que si l'on per-  
 met par indulgence de se laisser emporter un peu davanta-  
 ge d'affection envers l'un qu'envers les autres, soit parce  
 que l'on y remarque plus d'agrément, soit parce que l'on  
 s'y trouve engagé par une plus grande ressemblance, il faut  
 néanmoins que la regle de la justice soit également obser-  
 vée à l'égard d'eux tous. C'est procurer un plus grand

» avantage à celuy que l'on aime le mieux, que de luy pro-  
 » curer l'affection de ses freres; & on luy oste plus qu'on ne  
 » luy donne en le chargeant de l'envie d'une préférence in-  
 » juste. Esau menaçoit Jacob de le faire mourir, sans que la  
 » consideration de sa proximité fraternelle, ny le respect  
 » de son pere & de sa mere fust capable de le détourner  
 » de cette fureur, & d'un si horrible parricide; & il souffroit  
 » avec beaucoup de douleur & d'impatience que ce frere luy  
 » eust fait perdre sa benediction, quoyqu'il dût plustost se  
 » rendre digne d'imiter sa bonté & sa douceur, que de com-  
 » mettre un si grand crime. Dans le fonds Rebecca ne pré-  
 » feroit pas un de ses fils à l'autre, mais elle agissoit comme  
 » préférant un juste à un pecheur. Voicy néanmoins com-  
 » ment il peut y avoir sur ce sujet une innocente contestation  
 » entre le pere & la mere. C'est à la mere à témoigner de  
 » l'affection, & au pere à agir avec jugement. Il faut que la  
 » mere se porte par la tendresse de sa pieté à témoigner plus  
 » d'affection à son cadet qu'aux autres, & que le pere con-  
 » serve pour son aîné le rang d'honneur qui luy est dû selon  
 » l'ordre de la naissance. Il faut qu'il honore cét aîné plus  
 » que les autres, & qu'elle aime davantage le cadet, pourveu  
 » que de part & d'autre ils prennent tous deux le soin de fai-  
 » re du bien à tous leurs enfans en particulier, au lieu de  
 » conspirer mutuellement à n'en considerer qu'un seul, en  
 » privant les autres du secours qu'ils pouvoient esperer d'eux.  
 » Il faut procurer une espece d'égalité au milieu de ces diffé-  
 » rentes contestations, & que dans cette diversité d'inclina-  
 » tions ils prennent le soin de leur faire ressentir aux uns &  
 » aux autres les effets du mesme amour & de la mesme gra-  
 » ce, afin que ce que l'un des enfans souffre de diminution  
 » apparente de la part de son pere ou de sa mere dans ces té-  
 » moignages extérieurs d'amitié, soit récompensé par celuy  
 » d'eux deux qui luy donne de plus grandes marques de ten-  
 » dresse. La contestation qui estoit sur ce sujet entre le Pa-  
 » triarche Isaac & la sainte femme Rebecca, estoit tellement  
 » réglée, qu'ils les égaloient entre eux sans vouloir que l'un  
 » fust inferieur à l'autre.

S. Ambroise a jugé cét avis d'une si grande importance,  
 qu'il l'a repeté souvent, & s'est servi de l'exemple de l'en-  
 vie que les freres du Patriarche Joseph avoient conceüe

contre luy, pour détourner les peres de ces inégalitez d'af-  
 fections envers leurs enfans. Cela nous doit apprendre, dit-  
 il, quelle doit estre l'affection des peres & des meres en-  
 vers leurs enfans, & quels effets ils leur en doivent faire  
 ressentir. C'est une grande douceur de les aimer avec une  
 extreme passion; mais il arrive souvent que si cét amour  
 que les peres ont pour eux n'est moderé, il est nuisible à  
 leurs enfans mesmes, si la trop grande indulgence qu'ils ont  
 pour eux les porte à leur pardonner toutes leurs fautes,  
 ou si la préférence qu'ils font de l'un d'eux à tous les au-  
 tres, éteint en eux l'affection fraternelle. En acquerant à son  
 fils l'affection de ses freres, on fait beaucoup plus pour luy,  
 que si on luy donnoit au dessus d'eux quelque sorte de pré-  
 ciput. Voilà la plus grande liberalité que les peres puis-  
 sent exercer envers leurs enfans, & le plus riche heritage  
 que les enfans puissent recevoir de leurs peres. Il faut que  
 les enfans estant unis entre eux par l'égalité de leur natu-  
 re, le soient aussi en partageant également l'affection de  
 leurs peres. La pieté ne sçait ce que c'est que de rempor-  
 ter aucun avantage pour les biens temporels, s'il faut ache-  
 ter ce préciput aux dépens de cette vertu. Quel sujet d'é-  
 tonnement y a-t-il s'il arrive présentement des querelles en-  
 tre les freres au sujet de quelque fonds de terre, ou de quel-  
 que maison, quand on considere que les enfans de Jacob ont  
 esté susceptibles d'une envie si furieuse lorsqu'il ne s'agissoit  
 que d'une robe? Est-ce donc que Jacob merite réprehen-  
 sion pour avoir aimé un de ses enfans plus que les autres?  
 Mais nous ne devons ny oster aux peres & aux meres la li-  
 berté d'aimer ceux de leurs enfans qu'ils croyent meriter  
 davantage leur affection que les autres, ny retrancher dans  
 les enfans le desir de se rendre plus agreables que les au-  
 tres. Enfin Jacob aimoit davantage celuy de ses enfans dans  
 lequel il prévoyoit des marques éclatantes d'une plus grande  
 vertu, de sorte que cela fait plustost voir en sa personne  
 la conduite mystérieuse d'un Prophete, que l'inclination  
 naturelle d'un pere qui préfere l'un de ses enfans à ses au-  
 tres freres.

Ceux qui n'ont pas la lumiere des Patriarches, doivent  
 user d'une précaution encore plus grande qu'eux, lorsqu'il  
 s'agit de partager leur affection entre leurs enfans. Ils ne

peuvent faire subsister la paix dans leur familles, s'ils ne tiennent la balance égale; & à la réserve des préciputs que les loix & les coutumes attribuent aux aînez, ils doivent garder une grande égalité pour tout le reste.

### CHAPITRE X.

*Devoirs des enfans envers leurs peres & leurs meres.*

**Q**UOYQUE la nature enseigne assez d'elle-mesme le respect, l'obeissance, & la reconnoissance que les enfans doivent avoir pour leurs peres & pour leurs meres; neanmoins Dieu ayant fait de cette grande obligation un commandement particulier de l'ancienne loy & de la nouvelle, il ne faut pas s'étonner du soin que S. Ambroise a pris d'en instruire souvent son peuple.

C'est par là qu'il commence le Traité des benedictions des Patriarches à l'occasion de Jacob qui benit ses douze enfans au lit de la mort. La premiere chose, dit-il, que nous apprenons par là, c'est le grand respect que nous devons à nos peres & à nos meres, puisque nous lisons que quiconque estoit benit par son pere, estoit comblé de benedictions, & que quiconque avoit attiré sa malediction, demouroit maudit. C'est la grace que Dieu a attachée aux parens, afin d'exciter leurs enfans à s'acquitter envers eux des devoirs de pieté. De sorte que cette autorité & cette prerogative qu'il a donnée aux peres & aux meres, est une instruction pour leurs enfans. Honorez donc vostre pere afin qu'il vous benisse. Que les enfans qui ont de la pieté, l'honorent par la consideration des avantages qu'ils en peuvent recevoir, & les enfans ingrats par un motif de crainte de tomber dans leur malediction. Quand mesme ce pere seroit pauvre, & n'auroit point de richesses à laisser à ses enfans, il a neanmoins le pouvoir de leur départir sa dernière benediction qui est tres avantageuse à ses heritiers pour l'ouvrage de la sanctification de leurs ames; & c'est un bien tout autrement grand d'estre heureux, que d'estre riche. C'est ce qui portoit Joseph à recevoir avec tant d'empressément la benediction de son pere.

Il propose en un autre endroit à ses auditeurs l'exemple des cicognes qui contribuent toutes ensemble à la nourri-

ture de leur pere, & le portent sur leurs ailes. Y a-t-il quelqu'un parmi nous, dit-il, qui n'ait du chagrin se voyant obligé d'assister son pere lorsqu'il est malade? Qui est-ce qui le voudroit porter sur ses épaules quand il est accablé de vieillesse, puisque les exemples en sont si rares, qu'à peine les croit-on lorsqu'on les lit dans l'histoire? Quel est le fils, quelque plein de pieté qu'il puisse estre, qui ne se décharge de ce devoir sur ses serviteurs? Cependant les oiseaux ne trouvent rien de dur & de fâcheux dans ces sortes de devoirs de pieté; ils n'ont pas de peine à satisfaire en cela aux obligations de la nature; & le paiement de cette dette ne leur est nullement à charge. Les oiseaux ne refusent pas de nourrir leur pere, quoyqu'il se soit trouvé des hommes en tres grand nombre qui s'en sont deffendus, après mesme qu'ils y ont esté contraints par la terreur des chastimens. La loy que les oiseaux en ont receüe, n'est pas une loy écrite, mais elle est née avec eux. Ils n'y sont point obligez par aucun commandement particulier, mais ils s'assemblent pour s'acquitter de ce devoir par leur seule inclination naturelle. Ils ne rougissent pas de porter le corps de leur pere lorsqu'il est accablé de vieillesse. Car c'est une charge & une voiture de pieté, & qui est devenue si celebre par le témoignage que tous les hommes luy ont rendu, qu'elle en a receu une juste récompense; les Romains mesme ayant donné ordinairement à la cicogne le nom d'oiseau de pieté: ce qui luy est d'autant plus glorieux, qu'elle a merité de jouir en commun du mesme titre d'honneur, qu'à peine un seul Empereur entre tous les autres à pu obtenir par l'ordonnance du Senat.

Il releve encore ailleurs cette matiere de la soumission des enfans à ceux qui leur ont donné la naissance, & traite ce sujet à fonds en expliquant le commandement que JESUS-CHRIST en a renouvelé dans l'Evangile. Honorez, dit-il, vostre pere & vostre mere. Car c'est dans ce respect que consiste le premier devoir de pieté, Dieu vous les ayant donnez pour auteurs de vostre naissance. Honorez-les par l'obeissance que vous leur rendrez, en vous abstenant de leur faire aucune injure, parce qu'il ne faut pas mesme les offenser par la moindre marque qui paroisse sur vostre visage. Mais il ne suffit pas de ne les point offenser,

De Bene-  
dictioni-  
bus Patri-  
archar c. 1.

l. 5. He-  
xaem cr.  
c. 16.

l. 8. in  
Luc. c. 19.

» puisque la loy y a pourveu en prononçant une sentence  
 » de mort contre quiconque maudira son pere & sa mere.  
 » Il faut de plus que vous les honoriez, & que vous ayez de  
 » la bonté pour eux. Le bienfait de la loy, & le devoir de la  
 » pieté sont deux choses toutes differentes. Honorez vos  
 » parens, puisque JESUS-CHRIST mesme a honoré les siens,  
 » & qu'il est dit de luy dans l'Ecriture, qu'il leur estoit sou-  
 » mis. Si Dieu a voulu estre soumis à ses petits serviteurs,  
 » avec combien plus de raison devez-vous l'estre à vostre pe-  
 » re & à vostre mere? JESUS-CHRIST honoroit donc Jo-  
 » seph & Marie, non par l'obligation de la nature, mais par  
 » le devoir de la pieté. Il honoroit aussi Dieu son pere jus-  
 » ques à un point de respect où jamais personne n'a pu attein-  
 » dre, luy ayant esté obeissant jusques à la mort. Honorez  
 » donc vostre pere & vostre mere. Mais l'honneur ne se ter-  
 » mine pas au seul respect, il vous engage aussi à la liberali-  
 » té, selon le sens de cette parole de S. Paul; *Honorez &*  
 » *assistez les veuves qui sont vraiment veuves.* Car on honore  
 » quelqu'un lorsqu'on le traite & qu'on l'assiste selon ses me-  
 » rites. Nourrissez vostre pere; nourrissez vostre mere; &  
 » quand mesme vous l'aurez nourrie, sçachez que vous ne  
 » luy avez pas encore rendu pour cela les douleurs qu'elle a  
 » souffertes pour vous; que vous ne luy avez pas encore ren-  
 » du ce que vous luy devez pour les tranchées & pour les  
 » maux de son enfantement; que vous ne luy avez pas enco-  
 » re payé les services que vous en avez receus quand elle  
 » vous a porté dans ses entrailles; que vous ne luy avez pas  
 » encore rendu les alimens qu'elle vous a donnez par la ten-  
 » dresse de son affection maternelle, lorsqu'elle a fait distiller  
 » le lait de ses mammelles sur vos lèvres; que vous ne luy  
 » avez pas encore rendu ce que vous luy devez pour la faim  
 » & la soif qu'elle a endurée à vostre sujet, de peur qu'elle  
 » ne mangeast ou ne büst quelque chose qui fust contraire à  
 » vostre santé, ou qui püst nuire au lait qui vous devoit ser-  
 » vir d'aliment. C'est pour vous qu'elle a jeusné; c'est pour  
 » vous qu'elle a mangé; c'est pour vous qu'elle s'est assujet-  
 » tie à des viandes pour lesquelles elle n'avoit pas d'inclina-  
 » tion; c'est pour vous qu'elle a passé les nuits sans dormir,  
 » & qu'elle a pleuré; pouvez-vous après cela souffrir qu'elle  
 » ait besoin de quelque chose? **O** mon fils, quel effroyable  
 jugement

jugement attirez-vous sur vostre teste, si vous ne nourris-  
 sez pas vostre mere! Vous luy estes redevable de ce que  
 vous avez & de ce que vous estes dans le monde. Quel se-  
 ra vostre jugement si l'Eglise est obligée de nourrir ceux  
 que vous ne nourrissez pas, quoyque vous en ayez de si  
 grandes & de si étroites obligations? *Si un homme, dit* 1. Tim. 5.  
*S. Paul, ou si une femme fidele a des veuves, qui luy soient pro-* 7. 16.  
*ches, qu'il leur donne ce qui leur est necessaire, & que l'Eglise*  
*n'en soit pas chargée, afin qu'elle puisse servir à l'entretienement*  
*de celles qui sont vraiment veuves.* Voilà les regles de la nour-  
 riture des étrangères. Que faut-il donc dire touchant  
 les peres & les meres? Il y a quelque temps que nous en avons  
 parlé avec veüe & engagement, parce que nous estions  
 touchez de la plainte qu'une mere nous en avoit faite; mais  
 nous avons aimé mieux en avertir en public celuy qui estoit  
 coupable de cette faute, que de le punir en particulier. Et  
 quoyque nous ne le déclarions pas publiquement en l'ap-  
 pellant par son propre nom; neanmoins la meschante dispo-  
 sition où il est, le doit couvrir de confusion. Ne permet-  
 tez pas, mon fils, que la faim des autres contribue à la sub-  
 sistance de vostre pere & de vostre mere. Ne permettez  
 pas que le fonds de la nourriture de vostre pere & de vostre  
 mere se tire du jeusne des pauvres. Si vous ne les voulez  
 pas nourrir par la consideration de la grace que Dieu vous  
 accordera, & dans la veüe de vostre salut; nourrissez-les du  
 moins pour éviter la confusion & la honte qui vous seroient  
 inevitables si vous les negligiez. Et vous, ma fille, n'avez-  
 vous pas de honte si lorsque vous entrez dans l'Eglise, vostre  
 mere dans son extreme vieillesse tend la main pour estre as-  
 sistée par des étrangers, & si n'osant s'adresser à sa propre  
 fille, & la laissant là sans luy rien demander, elle demande  
 l'aumosne à des personnes qui ne luy font de rien, pendant  
 que vous passez devant elle la teste levée, faisant des signes  
 des yeux, avec une longue juppe traînante, & ayant des  
 pendans d'oreilles, des brasselets, & des anneaux, & avec  
 toutes les marques de luxe, dont le Prophete Isaïe fait la  
 peinture? Et pourrez-vous vous empescher de rougir si elle  
 vous adresse à vous-mesme la parole, au lieu d'implorer  
 le secours des autres, en vous redemandant le devoir de la  
 nature, le prix des alimens que vous avez receus par ses.

soins, le devoir & l'assistance de vos mains dont vous estes redevable à vostre mere ? Que luy répondez-vous en cette rencontre ? Donnez-vous l'aumosne aux autres ? Mais que deviendrez-vous, s'ils vous disent, Allez nourrissez premièrement vostre mere avant que de nous rien donner. Car quelque pauvres qu'ils soient, ils ne veulent pas nean-

*Luc. 16.* moins estre secourus par une aumosne si impie. N'avez-vous point oüi dire que ce riche qui estoit vestu de pourpre & de lin, & assis à une table magnifique dont Lazare recueilloit les miettes, souffre des tourmens étranges pour n'avoir pas nourri ce pauvre ? Si c'est un si grand crime de n'avoir pas donné l'aumosne à des étrangers, combien en est-ce encore un plus atroce d'avoir exclus de sa charité ceux à qui on est redevable de la naissance ?

Que si vous me dites, continue S. Ambroise, que vous aimez mieux donner à l'Eglise ce que vous auriez contribué à la nourriture de vostre pere & de vostre mere, j'ay à vous répondre que Dieu ne veut pas que vous luy offriez des dons qui réduisent vos parens à la nécessité de mourir de faim. C'est pour ce sujet que les Juifs reprochant à JESUS-CHRIST que ses disciples ne lavoient pas leurs mains, il leur répondit ; *Quiconque dira à son pere, ou*

*Math. 15. 7. 5.* *à sa mere ; Tout don que je fais à Dieu vous est utile ; il n'honorera point & n'assistera point pour cela son pere & sa mere.*

L'obscurité de ces paroles nous a portez à y détourner nostre discours à dessein. Car d'une part les Juifs en suivant la tradition des hommes négligeoient celle de Dieu, & de l'autre les disciples de JESUS-CHRIST préférant la tradition de Dieu à toutes choses, négligeoient celle des hommes en ne lavant pas leurs mains, parce qu'estant tout à fait lavez ils n'avoient plus besoin de se laver les mains.

Et après que S. Ambroise a pris de là l'occasion d'expliquer le mystere du Baptisme qui nous purifie de toutes nos fautes, il réfute le faux prétexte des Juifs qui pour couvrir d'un voile de pieté la dureté de leurs cœurs, vouloient empêcher les peres & les meres de recevoir d'eux aucune assistance, de peur de pecher contre la loy, & les réduisoient à mourir de faim par un sentiment de religion. Mais c'est là, dit S. Ambroise, la tradition des hommes qui cherchent des excuses pour couvrir leur avarice ; au lieu que la tradi-

tion de Dieu vous oblige à commencer par nourrir vostre pere & vostre mere. Car si l'injure que l'on fait à un pere & à une mere est punie de mort selon l'oracle de l'Ecriture, quel supplice ne merite pas la faim que la dureté de leurs enfans leur fait souffrir, puisque la faim est quelque chose de plus cruel que la mort mesme ?

C'est par ces paroles que JESUS-CHRIST réprime l'insolence de ceux qui font une vaine ostentation de leurs charitez & de leurs aumosnes. Car il s'en trouve plusieurs qui pour attirer l'applaudissement des hommes, donnent à l'Eglise ce qu'ils ostent à leurs proches, au lieu que la compassion Chrétienne doit commencer par les devoirs de la pieté domestique. Donnez donc premièrement à vostre pere ; mais donnez aussi au pauvre ; donnez au Prestre ce que vous avez de superflu des biens de la terre, afin qu'il vous donne les biens spirituels qui vous manquent. Car celuy qui honore sera honoré. Considérez donc que ce Prestre vous donne dans le temps mesme qu'il reçoit de vous ; mais il ne le reçoit pas de vous comme pauvre, mais comme estant disposé à vous le rendre avec usure. Donnez au pauvre pour son repos, afin que luy faisant quelque part de vostre bien, vous vous mettiez en estat de recevoir un jour par son moyen le repos de l'éternité. Mais comme l'Ecriture donne la préférence aux parens dans la distribution de nos aumosnes, aussi elle nous oblige de les abandonner pour l'amour de Dieu s'ils sont un obstacle à nostre dévotion, & à l'amour dont nous luy sommes redevables.

Nostre Saint établit encore cette obligation sur l'exemple que JESUS-CHRIST mesme nous en a laissé par le soin qu'il a pris sur la croix de commettre la sainte Vierge sa mere à la fidelité de S. Jean son disciple bien-aimé. Car il a observé que cét Evangeliste est le seul qui a remarqué ce que les trois autres n'ont point dit, c'est à sçavoir que sur la croix mesme ce divin Sauveur l'a reconnüe pour sa mere ; & que ce grand Apostre a crû que c'estoit quelque chose de plus grand & de plus considerable de ce que son maistre après avoir vaincu les tourmens, les supplices & le démon mesme, partageoit les devoirs de la pieté entre sa mere & son disciple, que de ce qu'il donnoit le royaume du Ciel à un larron. Car si le pardon, dit-il, que Dieu luy

» accorda en cette rencontre, est un objet de religion & de  
 » pieté, l'honneur que ce fils rendit à sa mere l'est encore  
 » davantage. Et il ne faut pas se persuader, continue S. Am-  
 » broise, que j'aye changé l'ordre des temps, en parlant plus-  
 » tost de l'absolution du larron, que du nom de mere que  
 » JESUS-CHRIST attribua sur la croix à la sainte Vierge.  
 » Car il n'y a rien de surprenant si luy qui estoit venu sau-  
 » ver les pecheurs sur la terre, a commencé dans l'ordre de  
 » mes écrits par accomplir le ministere dont il s'estoit char-  
 » gé en venant au monde, en pardonnant à un pecheur, & luy  
 » remettant de ses crimes. Enfin c'est luy qui a dit ; *Qui est*  
 » *ma mere, & qui sont mes freres ?* parce qu'il n'estoit pas venu  
 » appeller les justes, mais les pecheurs ; & il avoit ainsi parlé  
 » à cause du lieu où il estoit, & de l'occasion où il se trou-  
 » voit. Mais sur la croix ne pouvant oublier sa mere, il luy  
 » en donne le nom, en luy disant, *Voilà vostre Fils ;* & à S. Jean,  
 » *Voilà vostre mere.* JESUS-CHRIST faisoit son testament  
 » du haut de la croix, & S. Jean digne témoin d'un si grand  
 » testateur le recevoit & le signoit. Excellent testament où  
 » il ne s'agissoit point de quelque argent, mais de la vie ; &  
 » qui n'estoit point écrit avec de l'ancre, mais avec l'esprit  
 » du Dieu vivant, selon cette parole des Pseaumes ; *Ma lan-*  
 » *gue a la mesme visesse que la plume & la main legere d'un tres*  
 » *habile écrivain.* Aussi Marie n'ayant pas moins de vertu &  
 » de merite en cette rencontre qu'en devoit avoir la Mere  
 » de Dieu, estoit debout devant la croix regardant les playes  
 » de son Fils avec des yeux pleins de pieté, parce qu'elle at-  
 » tendoit le salut de tout l'univers, & non la mort de son  
 » cher Fils. Nous avons donc en cette rencontre une grande  
 » instruction de pieté. Que la lecture de cet endroit de l'E-  
 » vangile nous enseigne d'une part ce que doit imiter l'affec-  
 » tion maternelle, & nous instruisse de l'autre du respect des  
 » enfans envers leurs meres, afin que les meres s'offrent elles-  
 » mesmes dans les perils où elles voyent que leurs enfans sont  
 » exposez, & que les enfans soient plus appliquez aux soins &  
 » à la sollicitude de leurs meres en ces rencontres, que tou-  
 » chez de la douleur de leur propre mort.

Ep. 25.

S. Ambroise a encore employé mot à mot cette sainte  
 & judicieuse réflexion dans la lettre qu'il a écrite à l'Eglise  
 de Verceil, ne jugeant pas pouvoir porter plus fortement les

enfans au respect & à l'assistance qu'ils doivent rendre à leurs  
 peres & à leurs meres, que par l'exemple de JESUS-CHRIST  
 mesme, qui en a voulu faire un des principaux articles de  
 son testament de mort, & de sa dernière volonté.

## CHAPITRE XI.

*S. Ambroise condamne les vains ornemens des femmes & des filles,  
 & le luxe de leurs habits.*

**E**NTRE les desordres contre lesquels S. Ambroise a ar-  
 mé son éloquence & son zele, il n'y en a gueres qu'il  
 ait tâché de combattre par de plus fortes invectives, que  
 l'affectation des vains ornemens des femmes & des filles de  
 son siecle, & particulièrement de celles qui se fardoient &  
 se plastroient le visage pour se rendre plus agreables aux  
 hommes. Il condamne cet abus comme n'estant capable  
 que de défigurer l'ouvrage de Dieu, & de faire que nous ne  
 soyons plus reconnoissables aux yeux de l'auteur de la na-  
 ture, qui nous a formez de ses propres mains. O homme,  
 dit-il, vous estes peint, & c'est vostre Dieu mesme qui vous  
 a peint tel que vous estes. Vous estes l'ouvrage d'un ex-  
 cellent artisan, & d'un peintre merveilleux. Gardez-vous  
 d'effacer une si rare peinture qui n'éclate point par les vains  
 ornemens du fard, mais par son lustre véritable, & par ses  
 ornemens naturels ; qui n'est pas tirée sur de la cire, mais  
 qui est formée par la grace. Femme, vous effacez vostre  
 peinture, si vous plastrez vostre visage avec du blanc que  
 vous empruntez d'une matiere étrangere, & si vous y répan-  
 dez un vermillon qui ne vous est point naturel. Cette pein-  
 ture est plustost une difformité & un desordre, qu'un ac-  
 croissement de vostre beauté ; cette peinture est un effet  
 de tromperie, plustost que la marque d'une naïveté simple ;  
 cette peinture ne dure que fort peu de temps, & s'efface  
 par la pluye & par la sueur ; cette peinture impose à nos  
 yeux, & vous trompe vous-mesme, puisqu'elle est cause  
 d'une part que vous ne plaisez nullement à celui à qui vous  
 voulez vous rendre agreable, & qui reconnoist que le moyen  
 dont vous vous servez pour luy plaire n'est point en vous,  
 mais hors de vous, & tout à fait emprunté d'ailleurs ; &



» que de l'autre elle vous réduit à déplaire à vostre auteur, qui  
 » voit tout son ouvrage effacé en vostre personne. Car je  
 » vous prie de me dire, si vous aviez employé un habile ou-  
 » vrier, & qu'après qu'il auroit fait ce que vous auriez désiré  
 » de luy, vous eussiez recours à un autre qui défigurast ce qu'  
 » auroit fait ce premier, en luy substituant d'autres ouvrages  
 » à la place de celui qu'il auroit fait, celui qui verroit ainsi  
 » détruire tout son travail n'en auroit-il pas de l'indignation ?  
 » N'effacez-donc pas la peinture de Dieu, & ne vous servez  
 i. Cor. 6. v. 15. » pas de celle d'une prostituée, puisqu'il est écrit ; *Arracheray-*  
 » je donc à JESUS-CHRIST ses propres membres, pour les faire  
 » devenir les membres d'une prostituée ? A Dieu ne plaise. Que si  
 » quelqu'un gaste & corrompt l'ouvrage de Dieu, il commet  
 » un crime enorme, puisque c'est un crime enorme de croire  
 » qu'un homme réussira mieux dans la peinture de vostre vi-  
 » sage, que Dieu n'a fait en vous formant par ses propres  
 » mains. Ce vous fera une chose tout à fait fâcheuse, qu'il dise  
 » de vous ; Je ne reconnois pas là mes couleurs ; je n'y recon-  
 » nois pas mon image ; je n'y reconnois pas le visage que  
 » j'ay formé ; je rejette ce qui n'est point à moy. Cherchez  
 » vostre peintre si vous voulez ; ayez commerce avec luy ;  
 » reconnoissez l'obligation que vous avez à celui que vous  
 » avez payé pour le récompenser de sa peine. Que répon-  
 » drez-vous à un si juste reproche ?

Lorsque nostre Saint parle des incommoditez du maria-  
 ge, il condamne ces artifices criminels des femmes qui met-  
 tent toutes choses en usage pour se rendre agreables à leurs  
 i. r. de v. 15. » maris. De là naissent, dit-il, ces amorces & ces alimens  
 » des vices dont elles se servent pour se peindre le visage, en  
 » se servant pour cet effet de couleurs rares & affectées dans  
 » la crainte qu'elles ont de déplaire à leurs maris ; de sorte  
 » que par le fard & le déguisement de leur visage il semble  
 » qu'elles méditent & étudient les moyens de corrompre leur  
 » chasteté. Quelle folie de changer sa figure & son image  
 » naturelle, d'avoir recours à la peinture, & de faire paroistre  
 » en public le jugement si desavantageux qu'elles portent  
 » d'elles-mêmes, par la crainte qu'elles ont de la censure de  
 » leurs maris, & de n'en estre pas jugées assez agreables ? Ainsi  
 » cette femme par l'empressement & l'affectation qu'elle fait  
 » voir de plaire aux autres, commence par se déplaire à elle-

mesme. Femme, à quel juge plus veritable & plus irrepro-  
 chable pouvons-nous nous adresser pour prononcer sur  
 vostre difformité, qu'à vous-mesme qui apprehendez d'estre  
 veüe ? Si vous estes belle, pourquoy vous cachez-vous, &  
 vous déguisez-vous ainsi ? Et si vous estes laide, pour-  
 quoy feignez-vous d'estre belle, n'ayant en vostre faveur  
 ny l'avantage de vostre propre conscience, ny l'erreur  
 de celui à qui vous imposez ? Car il aime une autre fem-  
 me que celle que vous exposez à ses yeux par ce déguise-  
 ment, & vous voulez plaire à un autre qu'à vostre mari.  
 Et après cela pouvez-vous vous plaindre raisonnablement  
 s'il s'engage d'affection avec quelque autre, après luy avoir  
 appris en vostre propre personne la corruption & l'adulte-  
 re par le fard de vostre visage ? Vous luy enseignez fort mal  
 à propos le moyen de vous faire injure. Celles mesmes qui  
 se sont servies d'un ministre infame de leurs impudicitez,  
 ont horreur de s'engager dans un commerce si honteux ; &  
 quelque vile & miserable que soit cette femme, elle ne  
 fait servir son crime qu'à son interest & à sa satisfaction,  
 & non pas à celle des autres. On peut mesme dire que le  
 mal que l'on commet par l'adultere est en quelque façon  
 plus tolerable, puisque c'est la pudicité seule qui y est cor-  
 rompüe, au lieu que la nature mesme est corrompüe par le  
 fard. Combien faut-il faire aussi de dépense, continue  
 S. Ambroise, afin qu'une femme à qui la nature a donné  
 l'avantage de la beauté, ne déplaise point à son mari ? D'un  
 costé elle a des colliers d'un prix extraordinaire ; de l'au-  
 tre elle fait traîner par terre une robe de brocard d'or.  
 Cette beauté est-elle donc une chose que l'on achete à prix  
 d'argent, ou que l'on possède en effet ? Que diray-je des  
 parfums que l'on employe pour se rendre plus agreable ?  
 On charge les oreilles de pierres précieuses ; on fait  
 prendre à ses yeux la teinture d'une autre couleur. Que  
 reste-t-il à une femme qui luy soit propre & naturel après  
 tant de changemens ? Elle perd ses sens ; & après cela croit-  
 elle encore pouvoir vivre ?

Ne voyez-vous pas, dit-il sur la fin du mesme Traité, « P. 465.  
 qu'elle marche à pas comptez & mesurez comme si c'estoit  
 la ceremonie & la pompe de quelque triomphe, composant  
 tout son extérieur pour plaire aux autres ? Car elle déplaist «

» au peuple avant que de plaire à son mari. Mais la sainte  
 » negligence des vierges qui rejettent toute sorte d'ajuste-  
 » mens, les rend plus agreables & plus belles ; & c'est mesme  
 » un ornement pour elles de mépriser les ornemens. Certes  
 » les oreilles des femmes mondaines qui sont contraintes de  
 » se déchirer & de se blesser pour y attacher des pierreries,  
 » & leur miserable cou qui est accablé sous un si pesant far-  
 » deau, ne sont pas le soulagement de leurs supplices, mais  
 » le peril où les engagent ces métaux si precieux. D'un costé  
 » leur cou est ferré d'une chaisne fort pesante, de l'autre leurs  
 » pieds sont dans les entraves ; & il n'importe nullement que  
 » ce soit de l'or ou du fer qui appesantisse & qui accable le  
 » corps. Si le corps est pressé, si on ne marche qu'avec pe-  
 » santeur & avec peine, le prix du fardeau qui en est la char-  
 » ge, n'apporte aucun soulagement ; si ce n'est que les fem-  
 » mes si vaines semblent craindre de n'avoir pas un tourment  
 » & un supplice assez grand. Qu'importe, femmes mondai-  
 » nes, que vous soyez condamnées ou par le jugement des au-  
 » tres, ou par vostre propre sentence ? On peut mesme dire  
 » que vous estes plus dignes de compassion que ceux qui sont  
 » condamnés aux chaisnes par l'autorité publique des loix,  
 » parce que ces criminels desirent d'estre mis en liberté, &  
 » que vous avez une extreme passion d'estre liées. Voilà com-  
 » ment il les tournoit en ridicules pour leur faire avoir  
 » horreur de leur esclavage volontaire, & exciter dans leurs  
 » cœurs quelque sorte de compassion pour elles-mesmes.

Mais afin de ruiner tous les prétextes frivoles dont elles  
 avoient accoutumé de se servir pour justifier leur vanité, il  
 répond à une objection que les filles & les femmes de son  
 temps luy pouvoient faire lorsqu'il leur expliquoit l'histoire  
 des pendans d'oreilles que le serviteur d'Abraham donna à  
 Rebecca de la part d'Isaac son jeune maistre qui recherchoit  
 son alliance. Peut estre, mes filles, leur disoit-il, vous qui  
 aspirez à la grace de Dieu, que cét exemple est capable  
 de vous porter à avoir des pendans d'oreilles & des ba-  
 gues, & de vous faire dire, Comment se peut-il faire,  
 qu'en mesme temps que vous nous proposez l'exem-  
 ple de Rebecca pour modele de nostre conduite, vous  
 nous deffendiez d'avoir comme elle des pendans d'oreilles  
 & des bagues qu'elle receut comme le present de ses noces ?

Mais

Mais j'ay à vous répondre sur cela, qu'elle n'avoit pas de  
 ces sortes de pendans d'oreilles & de bagues, qui sont ordi-  
 nairement des fujets de contestations & de querelles quand  
 elles tombent dans les Eglises ; elle en avoit d'une autre es-  
 pece que je souhaite que vous ayez aussi-bien qu'elle. Les  
 pendans d'oreilles de Rebecca estoient les marques illustres  
 de la pieté avec laquelle elle écoutoit la parole de Dieu,  
 & ses bagues estoient les ornemens de ses bonnes œuvres.  
 Ces sortes de pendans frappaient agreablement son oreille,  
 sans luy estre à charge ; & les bagues qu'elle portoit n'appe-  
 santissoient pas sa main par aucun or materiel & sensible,  
 mais elles la rendoient plus legere par les actions spirituelles  
 qui éclatoient dans sa conduite. C'est avec cét ornement  
 qu'elle se rendit agreable à son pere & à ses parens. Pre-  
 nez donc aussi les pendans d'oreilles qu'Abraham vous a  
 laissés ; prenez les bagues qui sont venues jusques à vous  
 par la succession d'Abraham. Ecoutez la parole du Seigneur  
 vostre Dieu, comme ce Patriarche l'écoutoit ; & executez  
 ses commandemens en la maniere qu'il a tasché de les ac-  
 complir.

C'est ainsi que nostre Saint separoit le fruit de l'écorce,  
 l'esprit de la lettre, & le mystere de la figure ; & faisoit voir  
 à un sexe naturellement porté à la vanité & au luxe, que  
 si les principaux ornemens des femmes des Patriarches  
 estoient leur foy, leur obeïssance, leur modestie & toutes  
 leurs autres vertus, celles qui sont éclairées des lumieres de  
 l'Evangile doivent prendre plus de soin d'embellir leurs  
 ames, que de se rendre considerables par la pompe exte-  
 rieure de ces vaines superfluités.

## CHAPITRE XII.

*Que S. Ambroise a toujours esté le fleau des avarés  
 & de l'avarice.*

**P**ERSONNE n'a plus de droit d'élever le ton de sa  
 voix contre les vices, que ceux qui n'en ressentent  
 pas les atteintes ; & comme le desintereffement de S. Am-  
 broise estoit connu de tout son siecle, il ne faut pas s'étonner  
 s'il a esté le fleau perpetuel des avarés & de l'avarice.

BBbbb

Il se rit de la vaine crainte qui leur fait apprehender que  
 » l'on n'enleve leurs richesses. Ne craignez pas, dit-il, ceux  
 » qui peuvent voler les thresors de l'or & de l'argent que  
 » vous amassez. Ces personnes ne vous ostent & ne vous ravif-  
 » sent quoyque ce soit. Car ils vous ostent ce que vous n'avez  
 » pas ; ils vous ostent ce qui estoit plustost capable de charger  
 » & d'accabler vostre ame, que de l'orner ; ils vous ostent  
 » ce qui abbatoit vostre cœur au lieu de le remplir & de  
 » l'enrichir, selon cette parole de l'Ecriture que vous avez  
 » ouïe aujourd'huy, *Où est vostre thresor, là est aussi vostre*  
 » *cœur.* Il y en a qui enferment leurs thresors sous les ferrures  
 » de leurs portes ; mais ces personnes ne se fient ny à leurs  
 » barres, ny à leurs verroux. Il y en a plusieurs qui établis-  
 » sent des gardes & des sentinelles pour y veiller nuit & jour ;  
 » mais ils se deffient ordinairement beaucoup plus de leurs gar-  
 » des que d'aucun autre. Il y en a d'autres qui ayant enfoüi  
 » leur or & leur argent en terre, ne le perdent point de veüe,  
 » comme s'ils le vouloient couvrir ; & comme leur or est sous  
 » la terre, leur cœur y est aussi renfermé. Prenez donc garde  
 » de ne pas aussi enfoüir vostre cœur sous la terre. Ainsi ce  
 » ne sont pas là les voleurs que vous devez craindre. L'usu-  
 » rier duquel vous devez vous donner de garde, est celui qui  
 » va rechercher & sonder jusques au fond toute la substance  
 » de vostre ame, si vous avez contracté des dettes à son égard  
 » en commettant quelque grand peché ; c'est celui qui en-  
 » foüit vostre cœur en terre ; qui couvre vostre ame des  
 » mesmes gazons dont vous avez couvert vostre or ; qui fait  
 » qu'elle gemit sous le poids des usures que vous avez consti-  
 » tuées jusques à en tirer cent fois autant d'interest ; & qui  
 » l'enfoüit dans un tombeau d'où personne ne ressuscite.

Il fait ailleurs une excellente peinture de cette funeste  
 » maladie, & en décrit les effets pernicieux. C'est aussi, dit-il,  
 » une dangereuse maladie que celle de l'avarice, de l'erreur,  
 » & d'une cupidité insatiable. L'Ecclesiaste nous la décrit en  
 » ces termes ; *Il y a encore une maladie bien fascheuse que j'ay*  
 » *veüe sous le Soleil. Des richesses conservées avec soin pour le tour-*  
 » *ment de celui qui les possède.* Dites moy, ô Ecclesiaste, ce  
 » qui vous fait juger que cette maladie soit si fascheuse ? Il me  
 » répondra que c'est parce que l'esperance de posséder des  
 » richesses avec avarice, dévore plusieurs personnes, & que la

cdcccij

cupidité est insatiable. Celui qui desire d'acquérir de l'ar-  
 » gent, ne peut assouvir cette ardente passion. Les richesses  
 » enflent le cœur, & ne rassasient pas ses desirs ; & quand  
 » mesme on en jouiroit avec abondance, il n'est pas possible  
 » que l'avare dorme en repos. Tous les jours de sa vie se pas-  
 » sent dans la tristesse, dans un embarras de soins, dans le  
 » chagrin & dans la colere. Car comment un homme pour-  
 » roit-il dormir, qui est toujours en inquietude pour la garde  
 » de son or, qui apprehende de le perdre, qui est toujours oc-  
 » cupé du desir de l'augmenter, qui compte sans cesse les in-  
 » terests de ses revenus, & qui n'est rempli que de la suppu-  
 » tation de ses hypotheques ? Cette maladie est donc bien fas-  
 » cheuse, puisqu'elle nous oste le repos de l'ame, qui est un  
 » bien si souhaitable.

L'avarice, dit-il ailleurs, porte envie à tout le monde ;  
 » elle est méprisable à elle-mesme, pauvre dans les plus gran-  
 » des richesses ; & dans l'abondance de toutes sortes de biens  
 » elle se rend indigente par l'excès & la violence de sa pas-  
 » sion. Comme cette convoitise n'a ny regle ny mesure, aussi  
 » n'y a-t-il aucune moderation dans l'ardeur avec laquelle  
 » elle commet des larcins. Elle embrase l'ame & la devore  
 » si cruellement, qu'il n'y a point d'autre difference entre l'a-  
 » mour deshonneste & elle, sinon que l'impureté souille &  
 » corrompt la beauté du corps, au lieu que l'avarice abuse  
 » des richesses de la terre. Elle ébranle les elemens, sillonne  
 » les mers, fouille dans les entrailles de la terre, importune  
 » le Ciel par des souhaits insatiables, ne peut souffrir ny le  
 » beau temps, ny les broüillars, condamne les moissons,  
 » & les revenus de chaque année, & reproche à la terre la  
 » fertilité de son abondance.

Rien ne paroïtoit si insupportable à S. Ambroïse que  
 » cette dureté des riches, lorsqu'ils faisoient un trafic inhu-  
 » main des afflictions publiques, en resserrant le bled dans leurs  
 » greniers pour le vendre dans des temps de sterilité, pour  
 » profiter des miseres de leurs freres, & s'enrichir aux dépens  
 » d'un grand nombre de miserables. Il ruine sur ce sujet les  
 » vains prétextes dont ils couvroient leur avarice. Il faut, dit-  
 » il, mortifier l'avarice, & faire mourir la cupidité. David  
 » fait profession de n'avoir eu aucun commerce avec ces for-  
 » tes de moyens de s'enrichir, parce que ce sont plustost des

BBbbb ij

» marques de fourberie, que des témoignages de simplicité.  
 Prov. II. » Et Salomon dit, *Que celui qui cache le bled, sera maudit des*  
 7. 16. » *peuples.* C'est un arrest définitif, qui ne laisse plus aucun  
 » lieu de disputer, ny de se servir du style des controverses  
 » & des contestations ordinaires, qui arrivent lorsque quel-  
 » qu'un prétend que l'agriculture passe dans l'estime de tout  
 » le monde pour une chose louable, & qu'il dit que les fruits  
 » de la terre sont d'eux mesmes une chose simple & innocen-  
 » te; que celui qui a semé plus amplement que les autres,  
 » merite qu'on l'estime davantage; que s'il en a recueilli  
 » plus de grains, c'est le fruit & la récompense de son indu-  
 » strie, & qu'enfin les hommes n'ont accoutumé de blasmer  
 » en ces sortes d'occasions que la negligence des laboureurs  
 » qui ne se sont pas mis en peine de bien cultiver leurs ter-  
 » res. J'ay labouré, me dira-t-on, avec un peu plus de soin  
 » que l'on ne fait ordinairement; j'ay semé avec plus d'abon-  
 » dance; j'ay cultivé mon champ avec plus d'application;  
 » j'ay ferré mon bled avec plus de soin; je l'ay conservé fide-  
 » lement; je l'ay gardé avec quelque prévoyance pour l'a-  
 » venir. Je m'en sers présentement dans le temps de la famine  
 » pour assister ceux qui ont faim; je vends mon bled & non  
 » pas celui des autres; je ne le vends pas mesme plus que  
 » les autres, & j'en fais au contraire meilleur marché. Quelle  
 » tromperie y a-t-il en tout cela, puisque j'empesche la mise-  
 » re de plusieurs personnes qui seroient exposées à un grand  
 » peril, s'ils n'avoient pas de grains à acheter dans leur  
 » extreme misere? Est-ce que l'on me peut faire un crime de  
 » mon industrie? Est-ce que l'on m'accuse d'avoir pris quel-  
 » que soin de l'avenir? Est-ce que l'on blasme ma pré-  
 » voyance?

» Ce mesme homme, continue S. Ambroise, dira peut-  
 » estre; Joseph a amassé du bled dans le temps de l'abondan-  
 » ce, & l'a vendu dans la cherté. Est-ce donc que l'on est  
 » obligé de n'acheter du bled que quand il est cher? Est-ce  
 » que l'on use de violence pour obliger les autres d'en  
 » acheter malgré eux? Tout le monde a la liberté d'en  
 » acheter dans la saison, & on ne fait injure à personne.

» Après ces raisonnemens, dit nostre Saint, que chacun  
 » propose selon son esprit, un autre se présentera pour en dire  
 » son sentiment en ces termes: A la verité l'agriculture est

une bonne chose, qui fournit des fruits & des alimens à  
 toutes sortes de personnes, & qui par la simplicité de son  
 industrie augmente la fécondité de la terre, sans y mesler  
 ny artifice, ny tromperie. Enfin s'il y a quelque déregle-  
 ment, il y a encore plus de dommage & plus de perte; parce  
 que si quelqu'un a bien ensemencé son champ, il en fera  
 une recolte plus abondante; & s'il y a semé du froment  
 plus pur, sa moisson en sera meilleure. Une terre féconde  
 multiplie le grain qui y avoit esté semé; un champ fidele  
 rend avec usure le bled qu'on luy avoit confié. C'est donc  
 de la fécondité de vostre terre que vous devez attendre la  
 fécondité de vostre travail; c'est de sa fertilité que vous  
 devez esperer le juste interest de toutes vos peines. Pour-  
 quoy voulez-vous que l'indulgence & la liberalité de la na-  
 ture ne soit employée que pour pouvoir tromper les autres?  
 Pourquoi enviez-vous au commun usage des hommes ces  
 fruits publics qui ne sont faits que pour eux? Pourquoi di-  
 minuez-vous l'abondance des peuples? Pourquoi cherchez-  
 vous leur pauvreté & leur misere? Pourquoi réduisez-vous  
 les pauvres à souhaiter la sterilité? Car comme ils ne se  
 ressentent pas des avantages des années fertiles, pendant  
 que vous n'estes occupé que des moyens de faire augmenter  
 le prix du grain, & que vous le renfermez dans vos gre-  
 niers, ils aiment mieux qu'il n'y en ait point sur la terre,  
 que de vous voir trafiquer si cruellement de la famine pu-  
 blique. Vous aspirez après l'indigence du bled; vous sou-  
 haitez avec ardeur qu'il y ait une disette publique d'ali-  
 mens; vous vous affligez & vous gemissez en voyant l'a-  
 bondance des biens de la terre; la fertilité publique est la  
 matiere de vos larmes; vous déplorez comme un grand  
 malheur la trop grande quantité de bled dont vos greniers  
 sont remplis; vous estes comme en embuscade pour obser-  
 ver en quelles années la terre aura esté plus sterile, & rap-  
 porté moins qu'à l'ordinaire. Vous vous réjouissez quand sa  
 malediction a répondu aux souhaits interessez que vous avez  
 faits qu'elle ne produisist rien nulle part. C'est alors que vous  
 vous abandonnez à la joye, parce que c'est le temps de  
 vostre moisson. C'est dans ces occasions que vous amas-  
 sez des richesses aux dépens de la misere de tout le mon-  
 de; & après cela pouvez-vous encore faire passer cette

„maniere d'agir pour un effet de vostre industrie, & luy don-  
 „ner le nom de soin, de précaution & d'exactitude, quoy-  
 „que ce ne soit qu'artifice, que fraude, & que tromperie ?  
 „Donnez-vous le nom de remede à ce qui n'est qu'une in-  
 „vention & qu'un stratageme de vostre malice ? Pour moy,  
 „je ne sçay si je dois nommer cette conduite un larcin, ou  
 „une usure. Vous cherchez en quelque maniere le temps de  
 „commettre des larcins & des brigandages, en entrant insen-  
 „siblement jusques dans les entrailles des hommes par de  
 „cruelles embusches. Vous augmentez & faites croistre le  
 „prix du bled au dessus du sort principal, pour exposer les  
 „hommes à un plus grand peril de leur vie. C'est pour vostre  
 „utilité que l'usure du pain que vous avez resserré dans vos  
 „granges, croist tous les jours & se multiplie. Vous cachez le  
 „froment en qualité d'usurier, & vous en augmentez le prix  
 „comme marchand. Pourquoi faites-vous de malheureuses  
 „imprécations pour faire perir tout le monde, comme si la  
 „famine devoit encore estre plus grande, comme s'il n'y avoit  
 „plus d'autre bled que le vostre, comme si l'année prochaine  
 „devoit encore estre plus sterile que la presente ? Vostre gain  
 „est la perte & la ruine de tout le monde. Le Saint Patriar-  
 „che Joseph a ouvert à tous les Egyptiens les greniers de  
 „Pharaon, & ne les a point fermés ; & il n'a point affecté le  
 „temps de faire rencherir le prix du grain, mais il a établi  
 „une perpetuelle subsistance pour tout le peuple. Il n'a pas  
 „eu en veüe d'acquérir rien pour luy-mesme, mais il a usé  
 „d'une sage prévoyance pour chercher les moyens de se ga-  
 „rantir à l'avenir des incommoditez de la famine, & de la  
 „vaincre.

I. 2. Offic.  
 2. 26.

S. Ambroise se plaint encore de l'injustice des hommes  
 qui sont tellement prévenus de l'admiration des richesses,  
 qu'ils ne croient pas que personne merite d'estre hono-  
 ré s'il n'est riche ; & il n'attribue pas seulement cette in-  
 justice à son siecle, mais il reconnoist que le monde a vieilli  
 „depuis long-temps dans cet abus. C'est à cause de l'avarice,  
 „ce, dit-il, qu'Acham a pensé faire perir tout le peuple des  
 „Israëlites. Josué qui a eu la force d'arrester le cours du  
 „Soleil, & de l'empescher de passer outre, n'a pû empescher  
 „l'insensible progrès de l'avarice des hommes. Le Soleil s'est  
 „arresteré dès qu'il a dit un seul mot, mais l'avarice ne s'est

point arrestée par ses discours. Il a achevé son triomphe ;  
 „ayant arresté le Soleil ; mais il a presque perdu sa victoire  
 „par le progrès de l'avarice.

Il rapporte encore sur ce sujet l'exemple de Samson qui  
 s'est laissé surprendre & s'est perdu par la trahison de Dalila.  
 Celuy, dit-il, qui a déchiré avec ses mains un lion fu-  
 „rieux & rugissant, qui estant lié & livré à la discretion des  
 „étrangers & des Philisthins, a rompu ses liens sans estre  
 „secouru de personne, & en a fait mourir mille, qui a rompu  
 „des cordes tissées de nerfs comme si ce n'eust esté qu'un  
 „peu de fil & d'étoupe, ce mesme homme ayant baissé sa  
 „teste sur les genoux d'une femme, perdit le précieux or-  
 „nement des cheveux qui le rendoient invincible, & tout  
 „l'avantage de sa force. L'amour de l'argent coula insensi-  
 „blement dans le sein de cette femme, & cet homme si re-  
 „doutable sentit aussi-tost que sa force l'avoit quitté. L'ava-  
 „rice est donc un peché funeste, & l'argent a des attrait  
 „pernicieux, puisqu'il souille ceux qui le possèdent, & est  
 „inutile à ceux qui ne le possèdent point.

S. Ambroise dit encore en un autre endroit avec élo-  
 quence, Que la Foy combat pour le service de Dieu, & l'a-  
 „varice pour le démon ; que l'une amasse des richesses qui  
 „luy peuvent estre fort utiles, au lieu que l'autre en amasse  
 „seulement pour des étrangers ; & il déplore le malheur des  
 „avares qui se donnent tant de peines, sans sçavoir qui joui-  
 „ra un jour du fruit de leurs soins & de leurs travaux. Y a-t-il,  
 „dit-il, une aussi grande vanité dans le monde, qu'est celle  
 „de ne sçavoir point pour quel heritier on travaille ? Car  
 „comment un avaré peut-il sçavoir si son fils, ou son petit  
 „fils luy survivra ? Il arrive assez souvent que celuy qu'il  
 „avoit déclaré son heritier par son testament, ne recueille  
 „pas d'autre fruit d'une si funeste poursuite, que d'estre por-  
 „té au tombeau devant luy ; ou que s'il luy survit, ce n'est que  
 „pour manger toute la succession qu'il luy a laissée, ou pour  
 „la dissiper entierement en débauches, ou pour ne la pou-  
 „voir conserver à cause de son imprudence & de sa folie, ou  
 „pour la perdre par sa mauvaise conduite qui luy attire le  
 „supplice de la proscription. Si donc vous voyez quelqu'un  
 „amasser des richesses avec un si grand empressement, dites  
 „luy, *Que c'est bien en vain qu'il s'agite de trouble & d'inquietude ;*  
 „

Enarrat.  
 in Ps. 38.

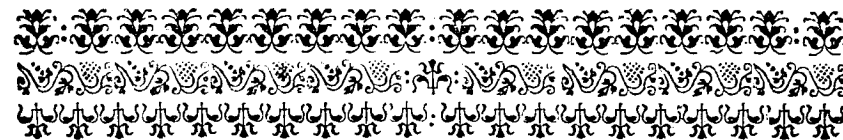
» qu'il amasse, & ne sçait qui recueillera ce qu'il amasse. Car il  
 » ne peut point emporter avec luy ce qu'il possède; il laisse-  
 » ra ses richesses à des étrangers; & il arrive souvent que son  
 » bien tombe entre les mains d'un ennemi & d'un ingrat qui  
 » luy insulte après avoir recueilli sa succession. Il se plaist à  
 » persécuter ceux que son predecesseur avoit aimez, & à ven-  
 » dre ceux qu'il avoit nourris.

1. 4. in  
Luc. 6. 4. » Enfin il dit, Que comme les Juifs sont les enfans du dia-  
 » ble, non par la succession de la chair, mais par celle de  
 » leur crime, ainsi tous les avarés possèdent avec leurs ri-  
 » chesses la lepre de Giezi; que tous les efforts qu'ils font  
 » si injustement pour acquérir tant de biens, servent moins à  
 » augmenter leurs revenus, qu'à amasser un thresor de cri-  
 » mes; & qu'en ayant jouï peu de temps, ils s'engagent dans  
 » un supplice eternal. Car au lieu que leurs richesses sont  
 1. Cor. 6.  
7. 9. » perissables, leur supplice durera toujourns; *Parce que ny les*  
 » *avares, ny les yvrognes, ny les idolatres ne seront point heritiers*  
 » *du royaume de Dieu.*

Voilà comment S. Ambroise remplissoit tous les devoirs  
 d'un successeur des Apostres pour instruire tous les estats  
 du Christianisme, & s'élever contre tous les vices qui les  
 deshonorant. Comme une trompette Evangelique il animoit  
 au combat spirituel tous ceux qui s'estoient enrollez par le  
 Baptême sous l'étendard de la Croix. Il taschoit de rame-  
 ner par la terreur ceux qui s'estoient égarez de la voye  
 royale du salut, par l'amour de la vanité, & par l'affection  
 des biens perissables; & l'Eglise ne le reconnoistroit pas au-  
 jourd'huy au rang de ses plus celebres Docteurs, s'il n'eust  
 fait gloire d'estre un humble disciple de JESUS-CHRIST,  
 & de n'enseigner à son peuple que ce qu'il avoit appris dans  
 l'école de ce divin maistre.

F I N.

ECLAIRCISSEMENTS.



## ECLAIRCISSEMENTS

## Sur la vie de saint Ambroise.

## LIVRE I. CHAP. II.

BARONIUS sur l'année 369. met  
 la naissance de S. Ambroise en l'an-  
 née 333. qui commence la 28. de Con-  
 stantin sous le Consulat de Dalmace & de  
 Zenophile. Mais il ne fonde ce sentiment  
 que sur une lettre où le saint dit avoir  
 alors vescu 53. ans; & ce Cardinal la  
 rapporte à la guerre de Maxime en 387.  
 quoy qu'il soit aussi aisé de la rapporter à  
 celle d'Eugene commencée en 392. & fi-  
 nie en 394. selon laquelle supputation il  
 faudroit dire que S. Ambroise ne seroit  
 né qu'en 338. au plus tost. Et on voit en  
 effet par la suite de son histoire qu'il ne  
 peut gueres estre né que vers l'an 340.

Ambros.  
Ep. 12.

## CHAP. III.

I. On n'a point icy employé la rai-  
 son dont Baronius se sert pour monstret  
 que S. Ambroise a toujours vescu dans  
 la pureté, sçavoir la priere de ce saint qui  
 luy servoit de preparation avant que d'of-  
 frir le sacrifice. Car tout le monde ne con-  
 vient pas que cette priere soit de luy.

II. Cela ne s'accorde pas trop avec la  
 Chronologie de Baronius qui met la nais-  
 sance du Saint en 333. Car la sœur avoit  
 déjà fait profession de virginité (*virgini-  
 ratem jam fuerat professa*) lorsque son  
 frere luy donnoit sa main à baiser. Or une  
 action de cette nature ne convient qu'à  
 un enfant & non pas à un jeune homme  
 qui auroit eü pour le moins 19. ou 20.  
 ans. C'est ce qui nous fait croire que la  
 lettre où le saint dit qu'il avoit vescu 53.

Ep. 51.

ans, n'est point écrite en 387. durant la  
 guerre de Maxime, mais durant celle d'E-  
 gene mort en 394. Car par ce moyen nous  
 pouvons mettre sa naissance vers 340.  
 & dire par consequent qu'il n'avoit que  
 12 ou 13 ans, lorsque sa sœur fit profes-  
 sion de virginité.

## CHAP. V.

I. Cette loy est datée de Milan le 17.  
 Novembre 369. quoy que Valentinien  
 selon Ammien Marcellin fust arrivé à  
 Paris dès la fin d'Octobre.

II. Cette loy est datée de Treves le 20.  
 Avril 365. Mais il ne vint en France que  
 sur la fin de l'année. Ainsi au lieu de *Va-  
 lentiniano* & Valente Coss. Il faut peut-  
 estre Valentiniano & Valente II. Coss. ce  
 qui marqueroit l'an 368. ou III. Coss. qui  
 seroit l'an 370.

III. Baronius entend ces mots, *en tel*  
*cas*, des Ecclesiastiques qui plaident de-  
 vant des seculiers. Et cela paroist estre fa-  
 vorisé parce que l'interpretation de cette  
 loy, qui est dans le Code de Theodose ne  
 remarque point que Chronope eust inter-  
 jetté d'appel que du Concile. Mais com-  
 me il est clair dans la loy qu'il avoit aussi  
 appellé de Claude, on ne voit pas qu'on  
 en puisse rien conclure. Cette loy est da-  
 tée du 8. Juillet 369. Neanmoins on voit  
 par Ammien que Claude n'estoit Prefet de  
 Rome qu'en 374. Il est nommé Prefet du  
 Pretoire dans le Code de Justinien 1. 4. l.  
 2. Mais on ne voit point qu'il ait jamais  
 eü cette qualité.

Ad anni  
369.

Liv. 29.  
p. 411. vir-  
de notat  
Valef. p.  
397.

A



CHAP. IX.

Quelques-uns ont mis Irene au nombre des saintes le 21. de Fevrier. Bolland 21. Fevrier 8. p. 244. L'histoire que les Espagnols, qui la pretendent estre de leur pais. en ont donnée, porte que ce fut à elle que Damase adressa les Traittez qu'il fit sur la virginité. Mais elle dit que cette Vierge mourut en la douzième année du Pontificat de Damase; c'est à dire en 379. Cependant quelle apparence que Damase ayant alors environ 70. ans (car il en avoit pres de 80. luy en eust encore que 20. quoy que leur pere eust esté Diacre & Prestre? Ainsy cette piece peut estre mise au nombre de celles qui rendent la foy des Espagnols fort suspecte en matiere d'Histoire.

Hieron. in Catal. s. p. 103. Eccl. 103.

Il y a mesme peu d'apparence que le pere de Damase fust venu d'Espagne à Rome avec ses enfans, comme cette Histoire semble dire, puisqu'il avoit servi à Rome dans la fonction d'Ecrivain & de Lecteur; ce qui semble marquer qu'il y avoit esté dès son enfance.

CHAP. X. p. 29.

Cette Basilique a eû divers noms. Elle estoit dans l'onzième quartier de Rome. Voyez Panvinius dans la description de la mesme ville, le P. l'Abbe dans la notice des dignitez de l'Empire Romain p. 144. & Baronius sur l'année 367.

CHAP. XII. p. 33.

Cela arriva sous le Consulat de Lupicin & de Jovin. Valentinien adresse un rescrit à Valence Rufin Cod. Theodos. Liv. X. tit. XV. de Advocato fisci l. 4. Voyez les notes de Valois sur Ammien Marcellin l. 27. p. 338.

CHAP. XIV.

Il y a quelque difficulté sur cette fin. Voyez la vie de saint Athanase.

CHAP. XV.

I. Blondel croit que Valentinien vint passer l'Hyver en Illyrie, & y fit tenir un Concile. Mais comme Ammien ne dit rien de ce voyage, son silence nous paroist

De la Primauté p. 333.

plus considerable que la preuve de Blondel.

II. Baronius fait Aginace Vicaire d'Olybre. Mais nous ne croyons pas que les Prefets de Rome eussent des Vicaires; & les rescrits rapportez par Baronius appellent Aginace Vicaire de la Prefecture sans rien ajoûter, il faut l'entendre de la grande prefecture qui estoit celle du Pretore, au lieu que parlant du Prefet de Rome, il y a nettement Prefectura urbana. Il est visible aussi que ces rescrits parlent d'Olybre & d'Aginace comme de deux Magistrats egaux & nullement soumis l'un à l'autre.

III. Ce Maximin pouvoit estre Intendant des vivres à Rome dès l'an 367. & il l'estoit encore à la fin de 368. puisqu'il le fut assurément durant qu'Olybre estoit Prefet de Rome.

M. Valois pour monstrer qu'il l'estoit en 368. cite une loy du Code dattée du quinziesme Février 368. Mais il y a faute, puisqu'elle est mise apres une autre de 369. Aussi il faudroit lire III. Coss. qui marqueroit l'an 370. & il pouvoit encore estre alors intendant des vivres si nous ne regardions qu'Olybre qui a esté Prefet de Rome selon le Code jusques au douzième de Mars de la mesme année.

Not. ad Ammian. p. 349. Col. Theodof. Cod. Theod. l. X. l.

S. Hierosme remarque aussi sur l'année 370. que Maxime intendant des vivres ayant eû ordre de l'Empereur de rechercher ceux qui estoient coupables de malefices, fit mourir à Rome beaucoup de personnes de qualité. M. Valois ne veut pas recevoir cette datte, en partie parce qu'il n'a pas pris garde que ce qui est marqué l'an 371. dans la Chronique de saint Hierosme qui avance toujours d'un an, est en effet l'an 370. ce qui luy a fait dire qu'Olybre n'estoit plus Gouverneur de Rome, quoy qu'il le fust encore en 370. & en partie parce qu'Ammien ne compte que 16. ans depuis la mort de Nepotien en 350. jusqu'aux cruantez de Maximin. Mais Monsieur Valois ayant esté obligé de reconnoistre qu'il y a faute dans cette supputation d'Ammien, il est assez indifférent de dire que la faute est de deux ans, comme veut le mesme sieur Valois, ou de quatre, comme il le faudroit dire selon S. Hierosme, & selon la loy; ce que nous ne pretendons pas neanmoins estre une chose fort asseurée: ces deux autoritez n'estant pas fort considerables, d'autant que tout l'ordre d'Ammien demande que

cela se soit passé avant 370. Il est aisé d'y ajuster la Chronique de S. Hierosme, puisque les cruantez de Maximin ont assurément duré jusqu'en 370. comme nous verrons par la suite. Pour ce qu'il le fait Intendant des vivres dans le temps qu'il faisoit mourir tant de monde, il vaut mieux s'en tenir à ce que dit Ammien.

la foy de Nicée, s'ils écrivoient à tous ceux d'Orient en general.

CHAP. XVII. p. 50.

Voicy comme ces Evêques sont exprimez dans la collection Romaine d'Hollstenius p. 163. Damasus, Valerianus, Vitalianus, Ausidianus, Pacianus, Victor, Priscus, Innocentius, Abundius, Theodulus, & ceteri qui ad audiendam causam Auxentii, exponendum que fidem in urbe Roma convenerunt Episcopis Catholicis per Orientem constitutis in Domino salutem.

CHAP. XVIII.

Ampele, comme nous avons remarqué, estoit Prefet de Rome dès la fin de l'an 370. Ammien n'en marque aucun entre luy & Claude, qui l'estoit en 374. Le Code confus à son ordinaire marque en l'an 372. Clearque & Ampele meslez l'un dans l'autre. Mais il y a apparence que Clearque estoit Gouverneur de Constantinople, & non de Rome: au moins la Chronique de saint Hierosme en parle en cette qualité sur l'année 373. remarquant qu'il fit venir de l'eau dans cette ville qui en avoit un tres-grand besoin. Le Code marque encore un Bappon Prefet de Rome le 22. Aoust 372. dont Ammien ne parle point.

Amm. l. 29. p. 411. Valois l. 2. not. p. 397.

CHAP. XVI.

I. Saint Hierosme met cecy en 372. mais l'autorité formelle d'Ammien est plus considerable, si nous ne voulons dire avec M. Valois le jeune, que ce sont deux guerres differentes; ce qui ne paroist pas necessaire, ny peut estre probable, puisqu'il faudroit qu'Ammien eust oublié cette seconde defaite.

Amm. not. p. 371. Henric. Valois. h. st. Fr. l. 1. p. 47.

II. Voyez S. Sulpice Severe l. 2. Histor. S. Chrysostome Homil. 4. in 2. ad Thessalonic. Theodoret l. 1. Histor. c. 2. l. 27. saint Gregoire le grand l. 2. Indict. II. Ep. 61.

III. Cette adresse selon le latin est aux Evêques Catholiques de l'Orient: mais elle ne regarde que la copie qui fut portée en Occident. Car Theodoret & Sozomen disent constamment & dans leur texte, & dans l'inscription de la lettre, qu'elle est écrite aux Evêques d'Illyrie. En effet la lettre estant écrite sur les plaintes des Prelats de la Venetie & des Gaules, il est aisé de croire que les avis qu'ils donnoient, regardoient plustost une Province qui leur estoit voisine, comme l'Illyrie, que les pais de l'Orient; & les Prelats qui écrivent cette lettre, ne diroient pas comme ils font, que les Evêques soit d'Orient, soit d'Occident, qui se reconnoissent Catholiques, se glorifient avec eux de suivre

CHAP. XX.

Il est vray qu'on marque à Ostie & non à Pouzoles un saint Astere Martyr le 21. d'Octobre; mais cela n'empesche pas qu'il n'y eust à Pouzoles une Eglise de son nom.

Cod. Theodof. 6. 4. 21.

CHAP. XXI.

I. Zosime nomme Celeste celui qui commit cette trahison; mais il pouvoit s'appeller Celeste Marcellien.

II. Quelques-uns lisent en cet endroit le nom de Probe au lieu d'Equice; & Ammien accusé Probe d'avoir fort vexé l'Illyrie: Mais le titre de Comte n'a rien de commun avec l'Office de Prefet du Pretore.

Amm. l. 30. p. 424.

## LIVRE II. CHAP. I.

Ceux qui prétendent qu'Aquilée dépendoit de Milan se fondent particulièrement sur ce qu'en 347. Fortunatien d'Aquilée soufcrivit au Concile de Sardique comme Evêque d'Italie. Neanmoins cette preuve n'est pas bien forte puisqu'un même département pouvoit avoir deux Métropoles Ecclesiastiques.

Priman-  
té p. 93.

Blondel qui dit qu'il ne voit rien pour montrer que la métropole d'Aquilée soit plus ancienne, ny même si ancienne que celle de Ravene, s'accorde difficilement avec ce qu'il avoit dit de sa grandeur temporelle, & prouve peu, puisque l'Eglise ne suivoit pas toujours absolument l'ordre civil. Le Concile d'Arles est plus considérable, puisque Theodore d'Aquilée y est mis de la province de Dalmatie, & Orose de Milan de celle d'Italie. Car si la Dalmatie & l'Italie estoient deux provinces séparées qui eussent chacune leur métropole Ecclesiastique, il est difficile de douter qu'Aquilée étant comptée dans la Dalmatie n'en ait pas été la métropole. Que si Constantin a depuis changé cet ordre, & a mis Aquilée dans la Venetie (ou elle n'estoit pas du temps de Strabon) sous le vicariat d'Italie, & la Dalmatie sous celle de l'Illyrie, l'Eglise n'estoit pas obligée de suivre ces changements, & ainsi Aquilée pouvoit estre demeurée chef & métropole Ecclesiastique de la Dalmatie.

Ce qui favorise beaucoup la dignité de cette Eglise, c'est que dans le Concile de Rome tenu en 372. Valerien d'Aquilée est nommé immédiatement après le Pape Damase. En 382. le Concile de Constantinople le met après Damase, saint Ambroise, & Bretton de Treves, devant S. Ascole de Thessalonique, & Aneme de Sirmich, & même dans celui d'Aquilée en 382. il est toujours nommé devant S. Ambroise & devant Aneme. Il est difficile de croire que le respect qu'on pouvoit avoir pour son mérite & son antiquité luy fist donner ce rang. On ne pouvoit pas non plus presider à un Concile, quoy que dans sa propre Eglise, au prejudice de son Métropolitain, & d'un Métropolitain tel que saint Ambroise Aiusi il semble ou qu'il estoit luy même Métropolitain d'une province, ou du moins

Antrop.  
Ep. 14.

que durant que le siege de Milan estoit occupé par Auxence Arien, les Catholiques d'Italie avoient eû recours à Valerien, & qu'ainsi s'estant trouvé dans la possession du droit de Métropolitain lorsque saint Ambroise fut élu, il continua d'en jouir durant sa vie. Et comme S. Ambroise ne croyoit pas faire tort à sa dignité, d'en faire part à un autre pour des causes legitimes, il a pû luy laisser une partie de ses suffragans pour composer une nouvelle métropole. Car l'endroit où il semble mettre la Venetie au nombre des provinces dont il avoit soin, n'est pas bien exprés. Et de plus, il en pouvoit avoir retenu une partie, comme l'Eglise de Verone, qu'on ne peut douter avoir esté de sa juridiction lors qu'il écrivoit à Syagre.

Pour la suite, il y a peu de preuves de la métropole d'Aquilée, jusqu'au Schisme des trois Chapitres, sinon que S. Leon écrivant à Nicetas d'Aquilée luy recommande de faire sçavoir, ce qu'il luy mandoit à ses comprovinciaux, ce qui semble estre une des appartenances du droit de Métropolitain.

## CHAP. II.

I. Baronius dit que c'estoit parce que les loix defendoient de mettre dans le Clergé ceux qui estoient soumis aux fonctions publiques. Mais premierement ces loix ne regardoient point apparemment des personnes de la qualité de saint Ambroise. Et de plus on voit par d'autres loix, que cela estoit permis à de certaines conditions qui dédommageoient les Communautéz.

II. Ce Vicaire se nommoit Italique selon une loy donnée (ou plustost receüe) à Milan le 2. Fevrier de cette année.

## CHAP. III.

La Chronique met cette ordination l'année su vante selon l'edition de Scaliger. Il semble que cela fust autrement dans celle qu'avoit Baronius; & certainement il est impossible que cela soit, Valentinien, sous qui elle se fit estant mort, comme nous verrons le dixième de Novembre 375. à quoy le P. Petau qui met l'ordination de S. Ambroise en 375. n'a peut-estre pas pris garde. Aussi si la Chronique de saint Hierôme la met en 375. ce n'est apparemment qu'une faute de co-

Cod.  
Theodof.  
12. l. 48.

Cod.  
Theodof.  
12. l. 10.

A. 1. 1. 1.  
374.

Priman-  
té p. 158.

## SUR LA VIE DE SAINT AMBROISE.

liste qui a mis un peu trop tost la ligne qui commence cette année. Car cette election fait le premier article, au lieu qu'estant arrivée au mois de Decembre elle doit faire le dernier.

Blondel a suivi en cela Baronius, fondé peut estre sur ce que le 7. Decembre tomboit en l'an 374. en un Dimanche qui est un jour un peu plus propre pour sacrer un Evêque; mais on ne voit pas où il a pris que Paulin le disoit. Que s'il n'y a pas de preuve absolue que S. Ambroise ait esté fait Evêque en 374. plustost que quelques années auparavant, cela paroist neanmoins tout à fait probable.

## CHAP. VII. p 85.

Quoy que cette loy soit attribuée à Valens, elle ne peut estre de luy puis qu'ayant esté le protecteur des heretiques, il n'en a jamais fait aucune contre eux. Mais comme elle est de Gratien son collegue dans l'Empire, on sçait quel estoit alors l'usage du siecle d'intituler du nom de tous les Empereurs, les loix faites par quelqu'un d'entr'eux, en quelque endroit de son Empire.

## CHAP. XI.

Ambros.  
l. 1. de f.  
de cap. 4.  
Hieron.

I. S. Ambroise cite la fin d'un de ces livres où il est dit que les Gots qui faisoient la guerre aux Romains estoient ceux que l'Ecriture appelle Gog; ce que S. Hierosime rejette, & au moins il ne veut pas l'autoriser.

II. Baronius rapporte à cette peste une eclogue où il est dit que la contagion qui ruinoit les troupeaux, avoit ruiné auparavant la Pannonie, l'Illyrie & la Belgique; mais que les Chrestiens en preservoient les leurs avec le signe de la Croix. Cette eclogue est faite certainement par un Chrestien dans le temps que J. C. estoit seul adoré dans les grandes villes; ce qui convient fort bien à ce temps-cy, où le Paganisme n'estoit presque plus en vigueur qu'à Rome & à la campagne. Baronius attribue cette eclogue à un Severe Sancté Endeleque. Dans la Bibliothèque des Peres, il y a Severi sancti, id est, Endelechi, comme si Endeleque son auteur avoit pris le nom de Severe Sancté. S. Paulin dit qu'Endeque homme Chrestien de ses amis l'avoit engagé à faire le Panegyrique de Theodose, & l'on trouve dans une vieille an-

Ep. 9.

notation que l'Orateur Endeleque professoit à Rome.

## CHAP. XVII.

I. Il semble que Parme estoit de la Métropole de Milan, du Vicariat d'Italie, plustost que de celui de Rome. Neanmoins Gratien écrivant à Aquilin (qu'on ne peut douter avoir esté Vicaire de Rome) se plaint que c'estoit par la negligence de son predecesseur, que l'Evêque de Parme estoit demeuré dans la ville: de sorte que Parme devoit estre du Vicariat, & par conséquent de la métropole de Rome, si neanmoins il n'y a pas de faute dans le nom. Car Gratien se plaint de ce que cet Evêque estoit d'autant plus dangereux qu'il estoit plus proche de Rome, *magis proximus*; ce qui semble ne pas convenir à Parme. De plus Gratien ne fait pas la même reflexion sur l'Evêque de Pouzzoles qui est beaucoup plus près de Rome que Parme. De sorte qu'au lieu de *Parmensis*, il faudroit peut estre, *Portuensis*. Le Concile de Rome qui avoit condamné cet Evêque sous le predecesseur d'Aquilin, estoit vraisemblablement celui qui fut tenu en 377. contre les Apollinaristes.

II. Baronius a mis tout cela en 381. & nous aurions assez d'inclination pour ce sentiment, d'autant qu'en 381. Damase estoit ce semble, accusé par les partisans d'Ursin de quelque crime honteux; ce que nous rapporterions aisément à l'affaire d'Isaac, mais nous verrons dans la suite que cela se peut aussi rapporter à un autre.

Pour la raison qu'a eû Baronius de mettre en 381. la lettre à Aquilin (car il n'avoit pas veu la lettre du Concile de Rome) c'est qu'il y est dit que Florent estoit rentré dans Pouzzoles 15. ans apres sa condamnation, & comme il a crû qu'il avoit esté condamné comme partisan d'Ursin, dont il fait commencer le schisme en 367. il ne pouvoit assurément mettre ce rescrit plustost qu'en 381.

Mais quoy que la rebellion de Florent ait esté soutenue par celle des Ursiniens, & qu'ils fussent peut estre alors liguez ensemble contre Damase, neanmoins nous n'avons pas de preuve qu'il ait esté condamné à cause du schisme d'Ursin.

De plus la lettre du Concile porte que Florent estoit rentré aussitost apres sa

deposition : de sorte qu'il y a certainement faute en l'un ou en l'autre endroit.

Le nom du Vicaire Aquilin ne se trouve pas dans le Code, selon lequel Vindicien avoit cette dignité le 15, Aoust 378. son nom se trouve encore sans titre dans l'adresse d'une loy du 14. Septembre 379. Mais dans la mesme année le nom de vicaire est donné plusieurs fois à Portice avant & apres le mois de Septembre.

On le luy donne encore le 14. d'Octobre 381. mais on le donne aussi à Aretide le 20. Juillet de la mesme année.

CHAP. XIX.

I. Baronius sur l'année 381. croit que saint Basile y fut, parce que l'Illyrie & la Gaule Cisalpine ne faisoient qu'une province, & il cite pour cela, que Cesar avoit eû l'une & l'autre; mais par l'endroit mesme qu'il cite, il paroist que c'estoit un privilege pour Cesar, sans que l'on voye que cela ait continué, & quand cela seroit, ce n'auroit pu estre au plus que jusques à Constantin qui avoit mis ces provinces sous deux differens Prefets du Pretoire.

II. Les termes de Paulin peuvent porter à croire qu'il estoit élu avant que S. Ambroise vint, & qu'il n'estoit plus question que de sçavoir qui l'ordonneroit. Mais comme cela a peu d'apparence, nous avons mieux aimé suivre le sens de Baronius.

CHAP. XX.

Baronius croit que le saint y fit alors le sermon que l'on a mis le premier de tous ceux qu'on luy attribue. Le saint y témoigne en effet qu'il avoit esté absent pour le bien & la nécessité d'une autre Eglise; mais il dit que sçavoit esté pour peu de jours ce qui ne paroist pas convenir au voyage de Sirmich. La charité du saint pour son peuple paroist extrêmement au commencement de ce discours.

LIVRE III. CHAP. I.

I. Monsieur Valois croit qu'Emone, dont Maxime estoit Evêque estoit celle qu'Herodien appelle Eme, & qu'il dit estre la premiere ville d'Istrie. La Geographie sacrée la met dans la province d'Istrie sous la metropole d'Aqui-

lée ou de Milan. Mais il est refuté par Holstenius dans ses annotations geographiques, imprimées à Rome apres la mort. Zof. l. 4. la met entre la Pannonie & l'Illyrie, & Samson la place toujours dans l'Illyrie.

II. Baronius se fonde sur ce que dans quelques Editions cet Evêque est appelé *Citimensis*; & il croit qu'il faut lire, *Ticinensis*: De sorte qu'y ayant à Pavie un saint Evêque appelé tantost Juvence, & tantost Evence, il croit que c'en peuvent estre deux, & que Juvence ayant vescu dans les premiers siècles, Evence aura esté plus tard sous Theodose & Gratien. Neanmoins il semble abandonner cette conjecture, parce que dans les dernieres Editions il y a *Cenetsis*: Bollandus au contraire sur le 8. de Fevrier semble ne s'en éloigner pas.

CHAP. III.

I. Baronius sur l'année 381. rapporte cela à la loy de Theodose du 1. Janvier de cette année mesme, laquelle deffend aux Photiniens & aux autres Evêques de tenir aucune assemblée dans les villes. Neanmoins il est assez peu probable que le Concile d'Aquilée ait allegué une loy faite en Orient: & de plus celle dont il parle, deffendoit principalement aux Photiniens de s'assembler.

II. Baronius ne parle pas de cette lettre. Elle est dans les Editions de S. Ambroise, au moins depuis 1605 & plus correctement dans ce que le P. Sirmond nous a donné sous le nom d'*Appendix Cod. Theodosiani*. p. 67. 72.

III. Vigile Evêque de Tapse en Afrique qui écrivoit sur la fin du cinquième siècle, dit que Pallade Evêque Ariennais avoit écrit quelque chose apres la mort de S. Ambroise, à ce qu'il croit, pour refuter les ouvrages que ce saint avoit faits contre l'Arianisme. Vigile répondit à cet écrit de Pallade par un petit livre.

Le P. François Chifflet Jesuite pretend que ce livre de Vigile, sont les Actes mesmes du Concile d'Aquilée avec la lettre à Gratien, & celle aux Evêques des Gaules qui traitent de la condamnation de Pallade, & encore un écrit contre les Ariens attribué à S. Ambroise, comme il a fait d'autres ouvrages auparavant sous le nom de S. Athanase & de S. Augustin. Mais cette pretention est surprenante, Car

au lieu qu'en lisant les écrits que Vigile a faits sous le nom de saint Athanase & de saint Augustin, on avoit aisément connu qu'ils n'estoient point de ceux dont il portoit les noms, icy au contraire on ne voit rien qui ne soit du veritable Concile d'Aquilée & de saint Ambroise. Aussi le P. Chifflet avoué que les plus habiles n'ont fait jusques icy aucune difficulté de citer ces pieces du Concile d'Aquilée comme legitimes. Et assurément on n'y voit rien qui ne soit naturel, vis, animé, rien qui sente la fiction, rien qui ne soit digne de S. Ambroise qui a esté l'ame & la main de ce Concile.

*Ambros. ep. 1. p. 167.*  
La lettre du Concile à Gratien contient de plus des faits assez particuliers & assez rares pour nous assurer que c'estoit l'ouvrage d'un homme qui vivoit cent ans depuis, & qui dans ses autres ouvrages ne paroist pas avoir esté instruit des histoires les plus connues. D'ailleurs les autres Epîtres du Concile d'Aquilée que le P. Chifflet reconnoist pour veritables, certifient qu'il y a deux Evêques Ariens de la Dace & de la Mésie, condamnez par ce Concile, & le P. Chifflet n'ose nier que ce ne soient Pallade & Secondien.

*Ambros. Ep. 4.*  
On peut mesme y trouver que c'estoit le sujet de la convocation du Concile, & qu'on n'y parla de ce qui regardoit le Pape Damase, que parce qu'il se trouvoit assemblé.

*P. 63. in not. Ambros. ep. 3.*  
Il reconnoist aussi sur l'autorité des mesmes lettres, qu'il y avoit dans ce Concile des Deputez des Gaules & de l'Afrique; & ils sont nommez dans les Actes qu'il conteste.

Enfin ce grand nombre d'Evêques qui y sont nommez par trois fois avec leurs Evêchez (ce qui ne convient nullement à une piece supposée) luy a fait peur, & il dit qu'il faut que Vigile ait tiré cela des actes legitimes du Concile, & ait feint seulement le reste.

Il n'a pas mesme droit de dire que Vigile ait fait son ouvrage contre Pallade, sous le nom de S. Ambroise, puisque Vigile ne le dit point, & nous donne plustost lieu de croire le contraire en disant que S. Ambroise estoit mort apparemment lorsque Pallade écrivoit le livre qu'il refute.

*P. 35.*  
Pour les raisons qu'il allegue contre l'autorité de ces pieces. La premiere est qu'elles ne se trouvent pas dans les anciennes editions des Conciles, & que dans

les manuscrits elles sont parmy les œuvres de S. Ambroise. Cette raison ne demande point de réponse, & elle iroit à abolir une infinité de Traittez des Peres qui se découvrent tous les jours, & que l'on ajoûte aux anciennes editions.

La deuxième est, que Valerien d'Aquilée y est nommé devant S. Ambroise, qui neanmoins ouvre le Synode comme principal Evêque.

Si Vigile a eû les veritables actes du Concile, comme veut le P. Chifflet, & qu'il y ait trouvé S. Ambroise nommé le premier, par quelle raison l'a-t-il mis apres Valerien, dont il n'a peut estre jamais ouï parler, & qu'il a assurément moins connu que S. Ambroise? Quand Aquilée auroit esté Metropole du temps de Vigile, elle ne passoit pas devant Milan, sur tout en ce temps-là, ny ayant que 30 ou 40 ans qu'elle avoit esté ruinée par Attila. Que si Valerien estoit nommé devant S. Ambroise dans les veritables actes, c'est au P. Chifflet aussi bien qu'aux autres à en chercher la raison. Il est peut estre difficile d'en rien dire d'assuré. Mais on peut remarquer, ainsi que nous avons déjà dit, qu'Aquilée estoit peut-estre une Metropole aussi bien que Milan, & que certainement saint Valerien avoit une tres-grande autorité acquise des avant que saint Ambroise fust Evêque. Le Concile se tenoit chez luy, & l'Empereur luy avoit mesme adressé ses ordres pour cela. Car si le P. Chifflet veut que Valerien à qui le rescriit de Gratien est adressé, soit le Prefet du Pretoire, les termes de Gratien *in civitate Aqu. meritis excellentia tua traditam*, marquent pour le moins autant un Evêque qu'un Magistrat civil, & Godefroy fondé sur le Code de Theodose, dit que Valerien estoit cette année Prefet de Rome, ainsi n'avoit point de jurisdiction à Aquilée.

Toutes ces raisons jointes ensemble pouvoient bien porter S. Ambroise à ceder par respect le premier rang à S. Valerien sans cesser pour cela de se charger du principal soin de défendre la verité, par l'avantage que luy donnoient sa science & son eloquence, aussi bien que la dignité de son siege.

Pour les lettres du Concile d'Italie, où S. Ambroise est nommé le premier, il ne paroist point que Valerien y fust, ny que ce fust à Aquilée.

La troisième & la quatrième raison du

*Baron. vita Ambros.*

*Ambros. serm. 1. de temp.*

*Not. ad Amm. p. 355. Herodian. l. 8.*

*C. d. Th. odos. 16. v. 6.*

*Vigil. T. sp. ins. contra Arian. l. 2. c. 50.*

*In not. ad Vigil. p. 35.*

*Ambros. ep. 24.*

*Cod. Theod. Tom. 6. p. 190.*

*In not. ad Vigil. p. 36.*

P. Chifflet c'est qu'il trouve que cette dispute sent peu la gravité épiscopale, & que tous les discours y paroissent faits d'une mesme main. Cette raison seroit considerable si tout le monde en jugeoit de mesme. Mais je pense qu'en conferant cette dispute avec celle de saint Athanasie contre Arius, qui est certainement un ouvrage de Vigile, on n'y trouvera gueres de rapport.

P. 37. Pour cinquième raison, il trouve & peu modeste, & faux, ce que dit Aneme de Sirmich que la ville dont il estoit Evêque, estoit le chef de l'Illyrie.

Ambr. Ep. 172. Not. p. 37. P. 40. 41. Aneme rendoit témoignage en cette occasion de la foy de toute l'Illyrie. Or pour cela le P. Chifflet nous accorde que Sirmich avoit esté le chef de toute l'Illyrie pour les causes civiles & épiscopales. Il veut que ç'ait esté seulement par accident en 357. 358. & 359. parce que Constantin y demuroit alors. Mais il est visible que Justinien attache cette dignité de Sirmich à la résidence ordinaire d'un des Prefets, & qu'il l'estend jusqu'à la destruction de cette ville par Attila en 442. Et certainement si Sirmich n'a esté metropole de l'Illyrie que vers 358. elle ne l'a jamais esté. Car les Evêques Catholiques de l'Illyrie n'avoient garde de se commettre à la juridiction de Germaine Arien, qui en estoit alors Evêque. Il faudroit selon le raisonnement du P. Chifflet, que toutes les villes où les Empereurs faisoient quelque séjour eussent aussitost esté regardées comme les chefs de toutes celles du mesme departement. Ainsi Arles auroit esté le chef des Gaules, au moins en 329. Paris en 364 & 365. Rheims en 366. & 367. ce que le P. Chifflet ne voudroit pas accorder.

P. 42. Il paroist que ce qui l'a embarrassé, a esté le vicariat que Damase commença à donner aux Evêques de Thessalonique pour les rendre chefs de l'Illyrie. Mais il faut se souvenir que Gratien en donnant à Theodosie l'Empire d'Occident en 373. y ajouta la Grece & quelques autres provinces qui faisoient partie de l'Illyrie. Cela forma deux Illyries, l'Orientale & l'Occidentale. Les Papes s'efforcèrent toujours de rendre les Evêques de Thessalonique chefs de la première, & rien n'empêche de dire sur l'autorité de Justinien, que ceux de Sirmich demurerent chefs de la seconde jusqu'en 442. quoi que nous n'en voyions que peu de vestiges

depuis le Concile d'Aquilée, à cause des ravages continuels que les barbares firent en ces pays-là.

Aneme pouvoit donc se dire chef de l'Illyrie par rapport à l'Occidentale, & il pouvoit mesme y comprendre l'Orientale, soit que Damase n'eust point encore donné son titre de Vicaire à Ascole, alors Evêque de Thessalonique, soit qu'il s'opposast à cette innovation, comme il le pouvoit faire legitimement selon les principes du Concile de Calcedoine. Il est certain qu'il estoit considéré comme un des principaux Evêques de l'Occident, & outre ce que nous avons remarqué de la peine que prit Justine pour empêcher son election, & S. Ambroise pour la faire réussir, on voit qu'il est nommé apres Ascole, dans l'inscription de la lettre que le Concile de Constantinople écrivit en 382 à celui de Rome.

Nous ne nous arretons point à ce que dit le P. Chifflet qu'Ascole ait assisté au Concile d'Aquilée, par ce que cela se trouve dans un Ecrit sur les Conciles, appelé Synodique, fait sur la fin du 9. siecle, & ainsi sans autorité pour des choses si anciennes, & qui en parlant de ce Concile mesme, fait Theodosie beaufre de Gratien (ce qu'il ne devint qu'apres la mort de Gratien en 386. ou 387.) & dit que Gratien ordonna à Damase de convoquer ce Concile (ce que personne ne soutient.) De plus il met l'Achaje entre les pais de Gratien, quoy qu'elle fust alors sous Theodosie, & nous fait une Gaule Espagnole & une Espagne Gauloise. Mais si Ascole estoit au Concile, pourquoy vigile de Tapfe l'auroit-il osté?

Pour la qualité de Legat du Pape, que le P. Chifflet veut qu'Ascole ait porté au Concile de Constantinople, & à celui d'Aquilée, il n'en allegue point de preuve, & il avoit trouvé auparavant qu'on ne pouvoit l'attribuer à S. Ambroise sans luy faire une injure.

Le P. Chifflet fonde sa sixième raison sur ce que les suites de Pallade sont ridicules. Mais qu'y a-t-il de plus naturel à ceux qui sont dans l'erreur, qu'une obstination déraisonnable?

Pour septième raison ce Pere blasme la chaleur avec laquelle S. Ambroise s'éleva contre Pallade qui alteroit un passage de l'Evangile. Mais quand d'autres Peres de l'Eglise n'auroient pas relevé cette alteration

tion en d'autres rencontres, parce qu'elle n'estoit pas importante, & y seroient mesme tombez, c'est toujours une faute certaine & visible. Et qu'y avoit-il de plus naturel dans la chaleur de la dispute que d'en faire rougir Pallade?

Le P. Chifflet produit pour huitième raison que ces actes ont une grande conformité avec la dispute de saint Athanasie contre Arius parce qu'il y a dans l'une & dans l'autre deux ou trois circonstances qui peuvent se rencontrer en ces conférences. Mais cela n'est pas fort étrange, puisqu'il y a dans ces deux occasions il s'agissoit de la mesme matiere.

P. 49. On ne voit pas bien ce qu'il peut conclure de sa dernière observation, lorsqu'il dit que Pallade qui estoit d'Occident appelle les Evêques d'Orient *confortes* & *consacerdotes suos*. Car la distinction d'Orient & d'Occident ne détruit pas l'unité de l'Episcopat & la fraternité des Evêques.

Ibid. Il remarque en dixième lieu que sous Valentinien I. on ne comptoit qu'une Narbonoise, & que sous Honoré on en comptoit deux. Mais on ne voit pas bien comment il peut conclure de là qu'une lettre écrite entre ces deux temps est fautive, parce qu'elle parle de deux.

Ibid. Il suffit de dire sur sa onzième observation que cette lettre ne parle que de l'affaire de Pallade, parce que les Gaules n'avoient député que pour celle-là, & ne dit rien d'Ursin & de l'Orient, comme la lettre à Theodosie ne dit qu'un mot de Pallade, & rien d'Ursin, comme la lettre à Gratien reçue par le P. Chifflet ne dit rien de ce qui regarde l'Orient, ce qui paroist bien plus étrange. Mais s'il falloit que toutes les lettres qui ne contiennent pas tout ce que nous y voudrions trouver fussent fautes, le nombre en seroit bien grand.

P. 50. Quant à sa douzième remarque, je ne conçois point ce qu'on peut trouver à reprendre dans la lettre à Gratien contre Pallade. Il falloit bien que le Concile rendist compte à l'Empereur du sujet pour lequel il l'avoit assemblé. Il luy rapporte comment les choses se sont passées, afin qu'il ne pust pas estre surpris. Est-ce là une preuve de fausseté? Il y ajoute quelques autres affaires. Y a-t-il rien de plus ordinaire?

Pour ce que le P. Chifflet dit que Valens de Murse ne pouvoit pas vivre ensoy en 381. cela est surprenant, puisqu'il

venoit de dire luy mesme que celui dont parle le Concile d'Aquilée estoit Valens de Pettau. Qu'avons nous donc affaire de Valens de Murse?

Enfin la dernière raison de ce Pere est encore assez surprenante quand il dit que les actes & les lettres du Concile sur le sujet de Pallade ne se trouvent pas jointes dans les Manuscrits avec les actes du Concile que le P. Chifflet reçoit. Car c'est une conclusion assez nouvelle d'inferer de là qu'ils sont faux.

Voilà quelles sont les raisons par lesquelles ce Pere pretend faire rejeter des pieces qui ont toutes les marques possibles d'estre veritables, & qui ont esté reçues comme telles par tous les sçavans.

Il ne met pas pour une raison la difference de l'ordre & du nombre des Evêques qui se trouvent dans les trois endroits où ils sont nommez. Cette difficulté subsiste toujours, supposé que ces pieces soient de Vigile. Mais cela se rencontre de mesme dans la plupart des autres objections qui regardent la condamnation de Pallade & de Secondien.

Pour ce qui est du traité de la divinité du Fils attribué par les uns à saint Ambroise, & par les autres à S. Gregoire de Nazianze: Il est aisé d'accorder au P. Chifflet qu'il n'est ny de l'un ny de l'autre. Mais il est apparemment de Gregoire d'Elvire plustost que de Vigile.

## CHAP. V.

Les anciennes Editions & mesme les manuscrits attribuent ces deux sermons à S. Augustin, & on les lit encore dans l'Appendix du 9. Tome de ce pere sous le titre de l'arbre de la science du bien & du mal. Mais les Docteurs de Louvain ne les croient pas estre de S. Augustin, au lieu que rien, ce semble, n'empêche de les donner à saint Ambroise.

## CHAP. VI.

Nous rapportons à ce Concile de Rome le voyage qu'il y fit selon Paulin quelques années depuis son ordination, quoy qu'il le mette avant l'election d'Aneme, estant certain que cet historien s'est assez peu mis en peine de suivre l'ordre du temps.

CHAP. VII.

Il faut mettre en cette année la Prefecture d'Antheme Basile predecesseur de Symmaque, qui estoit assurement Prefet de Rome en 384. mais entre Basile & luy, il y en avoit encore eu un autre; ce qui nous oblige de mettre Basile en 382. mais seulement à la fin, d'autant que selon le Code, Severe estoit encore Prefet de Rome le premier d'Aoust de cette année.

CHAP. IX.

I. Voss. Antiq. Britan. 8. p. 199. l'a dit ainsi. On le veut fonder sur Socrate, & on le pourroit tirer de la même maniere de Gildas. Mais l'un & l'autre parlent du commencement de son regne, & non du lieu de sa naissance.

II. La Chronique de S. Prosper dit qu'il fut vaincu par la trahison de Mero-baud son General d'Armée; ce que Baro-nius soutient estre faux, parce que Pa-catus dit que Maxime le fit mourir luy & le Comte Vallion ou Ballion à cause que Gratien les avoit tous deux dans ses armées. En effet dans l'Edition d'Auf-bourg, qui paroist estre un abrégé de S. Prosper, au lieu de *Mero-baudis Magistri militum prodicione superatus*, il y a, *Mero-baudis Magistro militum prodicione su-peratus*; c'est à dire, qu'il avoit Mero-baud pour General, & qu'il fut vaincu par trahison.

III. Zosime seul dit qu'il fut tué dans la Mysie à Singidon, ce qui ne vient que de ce qu'il a pris *Singi-dunum* pour *Lugdunum*.

IV. Victor luy donne 38. ans d'âge. Baro-nius veut qu'on lise 28. Mais Socrate & Sozomene disent qu'il n'en avoit que 24. Ce qui s'accorde tout à fait avec Idace qui met sa naissance le 12. Avril 339. & Themistius dit que le jeune Valentinien né en 338. estoit à peu pres de même âge que Gratien qui trembloit encore devant son precepteur en 359.

CHAP. X.

I. Baronius dit que Marc pouvoit estre du nombre de ces quatre-vingt Gnostiques que saint Epiphane, qui estoit en-core jeune en ce temps-là, defera aux Evêques, & qu'il fit chasser d'une ville d'Egypte où ils estoient, ainsi qu'il le témoigne luy même *Hares. 26.*

Mais quoy qu'il y ait une grande con-formité entre les impietez des Gnostiques, & celles des Manichéens, c'estoient nean-moins deux différentes Sectes, dont la premiere estoit plus ancienne que la se-conde, Manes n'ayant publié son here-sie que la quatrième année du regne de l'Empereur Aurelien; ainsi que S. Epi-phane l'a écrit en l'heresie 67. & c'est ce qui rend moins probable la conjecture de cer illustre & sçavant auteur des Annales Ecclesiastiques, touchant ce Marc pre-mier auteur de l'heresie des Priscillianistes.

II. Ainsi il est visible que ce Marc au-teur de la secte des Priscillianistes estoit non seulement postérieur à Manichée selon S. Isidore qui le cite d'Ithace auteur de la condamnation de Priscillien, mais même ne peut avoir véscu avant le qua-trième siecle. Et c'est pourquoy Baro-nius croit qu'il vint en Espagne lorsque S. Epiphane estoit jeune. Ce ne peut donc pas estre le même que celui dont parle S. Irenée & qui forma la secte des Marco-siens un siecle entier devant Manichée quoy que S. Hierosime paroisse l'avoir crû, & qu'il ne soit pas impossible qu'une doc-trine se soit conservée longtemps dans un pays sans y faire de bruit, & qu'en suite elle y ait paru de nouveau. Mais outre les autoritez contraires on voit que S. Hiero-sime cite de l'ouvrage de saint Irenée con-tre les heretiques que Marc passa des bords du Rhosine dans l'Aquitaine, & puis dans l'Espagne; & cependant S. Irenée ne dit pas un mot de cela. Ainsi Baronius qui reconnoist que Marc auteur des Priscil-lianistes vivoit au quatrième siecle, n'a pas pu assurer sur l'autorité de S. Hiero-sime que cet heretique a premierement in-fecté les Gaules. Il est vray que dans le passage qu'il cite, S. Hierosime ne dit pas tout à fait clairement que ce Marc qu'il appelle Egyptien, soit celui de S. Irenée; mais en comparant cet endroit avec l'Epi-tre 29. il est visible que c'est ce qu'il entend.

CHAP. XII.

I. Il est appelé par S. Sulpice Severe *emerita atatis sacerdos*; mais il faudroit peut-estre lire, *Emerita sacerdos* ou *Emerita civitatis*. C'est le sentiment de Drusus, & de quelques autres dans leurs Notes sur S. Sulpice Severe, & il est suivi par Mariana l. 4. de *rebus Hispania*. Et cela se pourroit confirmer par l'auteur appelé L. Dexter, qui dit que le Metropolitan

de Meride assembla un Concile contre Priscillien, si l'on ne convenoit que cet auteur est supposé, & ne peut faire au-cune autorité.

II. Baronius l'a mis en 381. voyant que la raison pour laquelle cette province n'avoit point député au Concile tenu à Aquilée en Septembre 381 estoit le trouble où l'heresie des Priscillianistes mettoit l'Es-pagne. Mais il ne semble suivre cette con-jecture que faute de preuve positive, n'ayant point sans doute remarqué celle de l'ere d'Espagne qu'il ne s'objecte point. Ainsi il est estonnant que Binus qui l'a reconnu, ait voulu suivre le sentiment de ce Cardinal sur une raison tout à fait nulle, & sur une autre tirée de S. Epipha-ne qui vaut encore moins.

III. S. Sulpice Severe l'appelle *Episcopum Sosabenssem* qui est un nom qu'on ne connoist point. Mariana croit que c'est *Ossonobensem*: Samson met la ville d'Os-sonoba à peu pres au même endroit que Sylve, qui est encore aujourd huy un Evêché dans l'Algarve. Les autres la nomment Estombar.

IV. Le faux Dexter marque encore les Evêchez de quelques autres Prelats; mais il ne merite pas qu'on s'arreste à luy. Il prétend que S. Martin assista aussi à ce Concile, ce que S. Sulpice Severe n'au-roit pas oublié, ou au moins il n'auroit pas dit seulement que ceux d'Aquitaine y vinrent. Car Tours estoit de la Celtique.

CHAP. XIII.

I. S. Hierosime à Ctesiphon lit, *in Labi- lensi oppido*. Baronius corrige cet endroit & lit, *Abilensi*. Idace dans sa Chroni-que. Le P. Quésnel de l'Oratoire croit que l'endroit de S. Hierosime a esté cor-rompu, & que Priscillien ou n'a jamais esté Evêque; ou n'a esté reconnu pour tel que par un petit nombre de personnes de sa secte. Mais outre l'autorité de S. Hi-erosime on a encore le témoignage de S. Prosper & d'Idace, qui reconnoissent Priscillien pour Evêque dans leurs Chroniques.

II. Nous trouvons dans le Code Theo-dosien l. 1. tit 9. l. 5. 7. diverses loix des années 381. 382. 383. tres-severes contre les heretiques, au nombre desquels sont compris ceux qui se vantant d'une fausse apparence de pieté se faisoient appeller *En-crattites* ou continens, *Aporactites* qui renoncèrent au monde, *Hydroparastates* qui ne boivent ou n'offrent que de l'eau,

*Saccophores* vestus de sac. Cela a assez de rapport aux Priscillianistes. Mais toutes ces loix sont dattées de Constantinople, & Gratien estoit devenu favorable aux Priscillianistes, lorsque les deux dernieres ont esté données.

III. S. Hierosime dit que lors qu'il étoit encore fort jeune cet Orateur dont Hedibie tiroit sa naissance, avoit rendu son genie celebre dans toutes les Gaules par sa prose & par ses vers, mais il dit as-sés clairement qu'il estoit payen. Sidoine Appollinaire loue son abondance. Aufo-ne le met le cinquième des Professeurs de Bordeaux, & l'appelle Atticus Tiro Del-phidius. Il dit plusieurs particularitez de sa vie, & parle de la faute de son fils, dont Vinet commentateur de ce poète dit qu'il n'a rien trouvé. Aussi d'autres lisent de sa fille, dont on dit que Priscillien avoit abusé, & que par un crime encore plus enorme, elle avoit étouffé son fruit se servant de medicaments pour cet effet.

CHAP. XIV.

I. Si cela est veritable, il semble qu'Or-tige avoit esté mis à la place d'Instance; au moins il est certain que ce n'estoit ny à celle de Priscillien qui estoit Evêque d'Avila, ny à celle de Salvien qui estant mort à Rome laissoit son successeur en libre possession, ny à celle de Symphose ou de Vegetin, à qui le Concile de Tole-de laissoit leurs Eglises. Neanmoins on a déjà remarqué qu'Instance & Salvien avoient apparemment leurs Evêchez au-pres de Cordoué au lieu que Celenes estoit une ville municipale de l'audience de Lu-go, *Conventus Lucentis* dans la Galice. Plin. l. 4. Plin. parle de Celenes dans l'audience de Lugo sur les confins de celle de Brague. *Natur. histor. c. 9.*

C'est sans doute ce que Samson appel-le *Aqua calida Cilmorum*, & une ville as-sés peu éloignée de l'emboucheure de Minho, qui separe ces deux audiences.

Nous avons marqué l'an 381. ou 382. pour le temps où cecy se passa; & l'on peut dire assez probablement que le rescrit contre les Priscillianistes & leur voyage à Ro-me sont de 381. durant lequel il paroist que Gratien estoit encore en France. Leur ré-tablissement peut estre mis en 382 & la suite du contenu dans ce chapitre au com-mencement de la même année, ou au commencement de 383.

II. Au lieu d'Idace. le texte de S. Sul-pice Severe porte Tarchius, qui est un



nom que l'on ne connoît point; & néanmoins il est visible que l'auteur a voulu mettre l'un de ceux qui poursuivoient le plus vivement les Priscillianistes, c'est à dire Idace ou Ithace. Nous avons mieux aimé mettre Idace, parce qu'il parle aussi tost apres d'Ithace, & ce semble comme d'une personne différente de l'autre.

III. Nous avons mieux aimé mettre Britanne que Pritanne comme on lit dans les éditions ordinaires. Car il y a apparence que c'est l'Evesque de Treves que d'autres nomment Britton.

#### CHAP. XV.

I. Il y a donc apparence qu'Idace le Chronologiste s'est trompé lorsqu'il écrit que Priscillien appella à l'Empereur apres avoir été jugé heretique par S. Martin & par d'autres Evesques. Je ne sçay mesme si cet endroit suffit pour croire que saint Martin estoit au Concile de Bordeaux, veu que S. Sulpice Severe ne le dit point, & que ce saint avoit pu témoigner en d'autres rencontres l'horreur qu'il avoit pour Priscillien.

II. Idace le Chronologiste (s'il parle du Concile de Bourdeaux) & saint Prosper mettent ce Concile l'an 385. Mais Ithace l'ayant, ce semble, fait assembler le plus tost qu'il pût apres la mort de Gratien, & s'estant passé diverses choses entre ce Concile & la mort de Priscillien qu'il faudra mettre en 385. nous avons crû qu'il valoit mieux le mettre en 384. Car Ithace est obscur & peu exact en cet endroit; & S. Prosper semble n'avoir mis le Concile de Bourdeaux en 385. que parce qu'il en parle conjointement apres la mort de Priscillien.

III. S. Prosper met ces executions sous les Consuls Arcade & Bauton, c'est à dire en 385. Tiro Prosper met aussi en la septième année du regne de Theodose commencé en 379. deux ans devant la descente de Maxime en Italie l'an 387. & trois ans devant sa mort; il met dis-je, que Maxime ayant découvert les Manichéens à Treves, les extermina avec beaucoup d'ardeur, par où il a assurément voulu marquer les Priscillianistes.

Idace le Chronologiste met sur l'an 385. toute l'histoire de Priscillien, depuis qu'il fut fait Evesque d'Avila jusqu'à ce qu'il appella à Maxime de la condamna-

tion des Evesques, & néanmoins il ne met sa mort qu'en 387. Mais il est assez peu probable que Maxime songeât à l'affaire des Priscillianistes en 387. où il se préparoit à descendre en Italie, comme il fit l'année mesme; & il est toujours assez visible que lorsque saint Ambroise le vint trouver à Treves en 387. l'exécution des Priscillianistes estoit déjà faite.

Et de plus y ayant toute sorte d'apparence que Maxime & Ithace presserent cette affaire autant qu'ils pûrent, il y a peu de fondement à la differer jusqu'à la quatrième ou cinquième année de son regne.

Nous voyons aussi que S. Sulpice Severe, qui écrivoit l'an 400. sous le premier Consulat de Stilicon, dit que ces executions estoient arrivées 15. ans auparavant, & par conséquent en 385.

IV. Aufone fait l'Épitaphe d'une Pomponia Urbica son alliée, & femme d'un Julien le Censeur; mais il n'y dit rien de cette mort tragique. Aussi Vinet son Commentateur croit que ce sont deux personnes différentes.

V. Baronius a déjà reconnu que les Manichéens dont il est parlé dans cette lettre sont les Priscillianistes mesmes. Et cela nous peut servir encore à monstrier que Maxime les a attaquez dans le commencement de son regne. Néanmoins comme il fait quelque distinction, on ne peut rapporter ce qu'il dit du schisme, dont on estoit menacé au rétablissement des Priscillianistes dans l'Espagne, à quoy sans doute le Concile de Bourdeaux, que nous mettons des 384. apporta quelque remede.

#### CHAP. XVI.

Bollandus nous a donné une vie de S. Felix Evesque de Treves qui n'est écrite qu'apres les ravages des Normans; c'est à dire, apres l'an 882. & l'inscription qu'elle rapporte comme trouvée par miracle, n'est que de ce temps-là. Ainsi tout ce qu'elle dit de la vertu & des miracles de ce Prelat ne peut pas tirer grande autorité de cette piece.

Mais elle ne peut pas avoir inventé une chose qu'elle rapporte, & qui peut avoir été la cause de la sanctification de Felix sçavoir qu'il renonça volontairement à l'Épiscopat, & passa le reste de ses jours dans la solitude d'un Monastere qu'il a-

voit établi à Treves. Elle porte que ce fut apres douze années de son Episcopat, ce qui peut estre en y ajoutant quelques mois, s'il est vray que saint Martin soit mort en 397. Car du temps du Concile de Turin tenu le 22. de Septembre apres la mort de S. Martin, ce Felix estoit encore Evesque de Treves, & hors la communion de ce Concile; & des Evesques de Rome & de Milan: Au moins Brouverus l. 4. c. 202. p. 270. demeure d'accord que c'est le mesme Felix dont ce Concile dit que ceux qui s'en separeront seront receus dans la communion de l'Eglise. On peut donc juger que Felix aimoit mieux ceder, que d'estre plus long temps la cause de la division de l'Eglise, & purgera par ce moyen le defect de son entrée.

Il vescu peu depuis ce temps-là selon sa vie, & fut enterré le 26. Mars dans une Eglise magnifique qu'on prétend qu'il avoit fait bastir sous le nom de la sainte Vierge & des Martyrs Thebeens, & où il avoit mis le corps de S. Paulin de Treves, dont cette Eglise porte maintenant le nom. Son corps y est élevé de terre dans une chaise, & exposé à la veneration publique. On rapporte une inscription de son tombeau que le titre d'Archevesque fait juger n'estre pas ancienne.

Elle marque aussi bien que la vie de ce saint, qu'il fit rapporter de Phrygie le corps de S. Paulin; ce qui estoit assez difficile à un Evesque separé de la communion de Rome & de ses confreres. Mais il est encore plus ridicule de dire qu'il ait employé à cela toutes les forces du Royaume.

#### CHAP. XVII.

Il semble assez probable que cette descente des Huns dont Maxime se plaignoit lors qu'il voulut rompre avec Valentinien, ait précédé de peu cette rupture. Néanmoins nous avons veu que la fertilité qui avoit été cette année dans la Rhetie avoit exposé ce pais au pillage des Barbares, qui vinrent par conséquent à la fin de cette année, ou au commencement de la suivante. Je ne sçay si c'est le mesme pillage que celui des Juthunges, contre lesquels Bauton fit venir les Huns.

#### CHAP. XVIII.

Cynege estoit alors Prefet du Pretoire; & ainsi cela appartient à l'an 384. selon le

Code, qui marque des loix de Theodose adressées à Posthumien Prefet du Pretoire jusqu'au 29. Decembre de l'an 383. & n'en met point qui soient adressées à Cynege en cette qualité avant le 18. Janvier 384.

#### CHAP. XXII.

S. Ambroise, remarque aussi que dès l'année precedente il y avoit eü une grande abondance de bled dans les Gaules, dans les Pannonies, & dans la Rhetie.

#### CHAP. XXIII.

Damase n'a point vescu au delà de cette année 384. selon le Comte Marcellin, qui dit qu'il mourut dans la dix-huitième année de son Pontificat, laquelle à la rigueur finiroit au mois d'Octobre de cette année, si la premiere avoit commencé en mesme temps en 366. comme nous l'avons crû. Socrate l. 7. c. 9. dit qu'il a tenu le Pontificat 18. ans. Anastase qui met sa mort l'onzième Decembre, luy donne 18. ans deux mois & dix jours. Baronius allegue encor. une autre raison tirée de l'histoire de S. Hierôme pour monstrier qu'il est mort sur la fin de 384.

La Chronique de S. Prosper s'y accorde en quelque chose en mettant cette année le commencement de son successeur. Celle d'Idace ne le met qu'en 386. selon quoy il auroit gouverné l'Eglise 20 ans, & celle de Marcellin en 382. ce qui ne se peut soutenir. La mesme Chronologie dit qu'il mourut au mois d'Octobre. Les Martyrologes, mesme ceux d'Usuard & d'Adon mettent sa feste l'onzième Decembre, & le commencement du Pontificat de Sirice son successeur nous fait trouver ce sentiment plus probable.

#### LIVRE IV. CHAP. III.

I. Pour fixer le temps de la perécution faite à S. Ambroise par l'Imperatrice Justine à la sollicitation d'Auxence, il faut faire attention sur ce qu'il dit *serm. 1. de divers.* que lorsque les fidelles de Milan furent obligez de faire garde jour & nuit pour le defendre, il y avoit déjà un an qu'on avoit commencé à le persecuter. Or nous sommes obligez de dire que cette seconde année de la per-



secution de S. Ambroise est la suivante quel'on compte 386. Ce qui nous oblige de le dire, est le temps de la conversion & du Baptesme de S. Augustin. Car ce S. parlant des mouvemens qu'il ressentoit en entendant chanter les Pseaumes & les Hymnes de l'Eglise apres qu'il eust esté baptizé à Pasque, dit que cette coutume n'estoit dans l'Eglise que depuis un an ou un peu plus, & qu'elle y avoit esté établie du temps que Justine persécutoit S. Ambroise, & que le peuple passoit les nuits dans l'Eglise pour le garder. Il dit que durant la chaleur de cette persécution, la chaleur du S. Esprit n'avoit pas encore fondu la glace de son cœur, & que quand on trouva les corps de S. Gervais & de S. Prothais, il ne couroit point encore apres l'odeur des parfums de J. C. Ainsi le plus grand effort de la persécution de Justine ayant esté devers Pasque, comme on en demeure d'accord, il faut que saint Augustin se soit converti vers le mois d'Aoust suivant. (Car c'estoit environ 20 jours devant les vacances) & qu'il ait esté baptizé à Pasque l'année d'apres. Il reste à voir l'année de sa conversion. Or il dit luy mesme à la fin de ses livres contre les Academiciens, achevez peu apres le 13. de Novembre qu'il couroit la 33. année de son âge. Il dit la mesme chose dans ses soliloques faits à peu près dans le mesme temps, & il estoit encore dans sa trente-troisième année lorsque sa mere mourut quelque temps apres qu'il eust esté baptizé. Ainsi l'on voit qu'il se convertit à la fin de la trente-deuxième année, & fut baptisé dans la trente-troisième. Posside dit qu'il est mort âgé de 76. ans, & personne ne doute que ce n'ait esté le 29. Aoust 430. comme le dit saint Prosper dans sa Chronique. Il faut donc qu'il soit né le treizième Novembre 354. qu'il se soit converti au mois d'Aoust 386. & qu'il ait esté baptizé à Pasque en 387. Car quoy que nous sçachions bien les difficultez que l'on peut faire sur cela, nous ne les croyons pas assez fortes pour ruiner des preuves tirées des propres termes de S. Augustin & de Posside. Ainsi la persécution que Justine fit à saint Ambroise ayant precedé d'un an le baptesme de saint Augustin, doit estre mise en 386. En effet la loy sur laquelle cette persécution paroist avoir esté fondée est datée du 21. Janvier 386.

Il faut aussi remarquer que la persécution

qui éclata particulièrement devers Pasque, dura encore assez longtemps depuis. Il fallut ensuite envoyer saint Ambroise en Ambassade jusqu'à Treves. On renvoya encore apres luy un second Ambassadeur, apres lequel Maxime vint en Italie, & en chassa Valentinien dès l'an 387. & mesme selon quelques-uns dès le mois d'Aoust. Or de pretendre que toutes ces choses soient arrivées dans l'année mesme de la persécution de S. Ambroise, comme veut Baronius, & que Justine le deputoit à Maxime au moment qu'elle ne parloit que de le bannir, & de le faire assassiner, c'est ce qui paroist peu probable.

Il faudroit encore que saint Augustin qui depuis sa conversion jusques vers le Careme de l'année suivante demeura retiré avec plusieurs de ses amis en une maison de campagne aupres de Milan, eust fait cette retraite au milieu du feu & des pillages d'une guerre civile; ce qui seroit difficile à croire; & au moins il seroit étrange qu'on n'en trouvast aucun vestige ny dans ses confessions, ny dans les livres qu'il a faits en ce temps-là, qui paroissent tous composés au milieu de la paix, & de la tranquillité dont ce pays jouit jusques aux derniers mois de l'année 387.

On pourroit encore ajoûter la Chronique de Tiro Prosper, qui met en l'année 386. que Justine fit tous les maux qu'elle pût à S. Ambroise & à l'Eglise de Milan; que S. Ambroise trouva alors les corps de S. Gervais & de S. Prothais, & qu'il composa des hymnes pour chanter, ce que les Latins n'avoient pas encore fait.

Voilà quelle fut le temps du commencement de cette persécution, dont nous avons tiré la relation, particulièrement de l'Epistre quatorzième de S. Ambroise à sa sœur Marcelline, où il luy fait le recit d'une partie de ce qui luy arriva alors. Il est vray que Baronius rapporte cette lettre à la seconde année de la persécution, & qu'il croit que le sermon qu'il dit avoir fait le Dimanche des Rameaux est celui que nous avons encore, qui est intitulé, *contre Auxence, & qu'il ne faut pas livrer les Eglises aux heretiques*; & ce sermon certainement est fait dans la seconde année de la persécution.

Cela paroist en effet assez bien fondé, puisque l'on avoit lû l'Evangile des Rameaux, & de l'entrée de J. C. dans Jerusalem, le jour que S. Ambroise fit ce ser-

mon contre Auxence. On voit aussi qu'il n'y parle que de l'ordre qu'il avoit reçu de se retirer de la conference qu'Auxence avoit voulu lier avec luy dans le Palais en presence de l'Empereur; de l'Eglise & des vases qu'on luy avoit demandez; de la loy de Valentinien contre l'Eglise; de ce qui estoit arrivé lors qu'il avoit esté mandé au Palais l'année de devant, & ne parle point de ce qui se fit le Dimanche & les jours suivans.

C'est ce qui nous avoit portez à suivre durant quelque temps le sentiment de Baronius: Mais apres avoir considéré les choses plus attentivement, nous y avons trouvé une difficulté qui nous a paru sans réponse. Car l'Oraison contre Auxence est faite lorsque l'Eglise où parloit le saint, estoit actuellement environnée de Soldats, cui y estoient apparemment depuis plusieurs jours, & lorsque le peuple gardoit le saint, & le veilloit aussi depuis plusieurs nuits, pour empêcher qu'on ne luy fist violence. Et au contraire il dit dans l'Epistre quatorzième que le Dimanche des Rameaux il s'en alla coucher chez luy, afin que si quelqu'un vouloit l'enlever, il se trouvast tout prest. Le peuple ne le gardoit donc pas alors. Et en effet il disoit le mesme jour, que si on vouloit le mettre en prison, ou luy oster la vie, il ne se ferait pas un rampart de la foule du peuple dont il estoit environné, *non se vallaret circumfusione populorum.*

Quoy qu'il soit vray qu'il sollicitoit plustost le peuple de l'abandonner que de le garder comme il faisoit: On ne voit pas néanmoins comment une personne qui estoit gardée jour & nuit par tout son peuple eust pû user de ces termes. Il falloit bien aussi que l'Eglise ne fust pas environnée de soldats, puisqu'il se retira chez luy. Il est vray que cela se pouvoit faire supposé que sa maison fust enfermée dans le Cloistre de la Basilique; mais il falloit que cela ne fust pas. Car il dit que le lendemain il ne put retourner chez luy, parce que la Basilique estoit environnée de soldats qui la gardoient.

On pourroit ajoûter que le Lundy ou plustost le Mercredi au matin, dès que S. Ambroise fut fort de chez luy, l'Eglise fut occupée dès devant le jour, & environnée de soldats, que l'on fit retirer le lendemain. Mais ce passage prouveroit moins s'il estoit seul, puisqu'on pourroit dire que ce seroit la Basilique neuve

que les soldats vouloient avoir. En effet nous croyons que c'est le sens, & que le saint ne parloit pas de celle où il tenoit alors les assemblées.

Il n'y a que la premiere raison à laquelle je ne trouve pas de solution. Il seroit plus aisé d'en trouver à celle qui fait mettre l'Oraison contre Auxence le jour des Rameaux. Car l'ordre du Service de l'Eglise n'estoit pas le mesme en ce temps-là qu'il est aujourd'uy; & ainsi il se pouvoit faire que l'Evangile des Rameaux se lisoit à Milan en d'autres jours que le Dimanche de devant Pasque, soit qu'il fust attaché à quelque jour particulier, soit qu'il y arrivast dans la suite de la lecture de l'Evangile. Dans cette supposition, il ne seroit pas impossible de mettre le sermon & la lettre en une mesme année; & il faudroit dire seulement que l'on avoit lû l'Evangile des Rameaux plustost que nous ne faisons, & que l'Empereur avoit fait lever les gardes de l'Eglise apres le sermon de saint Ambroise, quelques jours devant ce que le saint rapporte dans la lettre quatorzième à sa sœur, à qui il l'avoit peut-estre mandé auparavant, & qu'apres cela la persécution recommença le Vendredy devant les Rameaux, comme il est rapporté dans cette Lettre.

On pourroit aussi ne mettre l'Oraison contre Auxence qu'apres la lettre 14. quoique cette opinion fust moins recevable, tant par ce qu'elle ne parle point de diverses choses qui sont marquées dans cette lettre, que parce que quand S. Augustin fut baptizé le Samedi de Pasque de l'année suivante, il y avoit un an ou un peu plus que ce qui est rapporté dans cette oraison, estoit arrivé. Il est donc vray qu'on peut mettre l'Epistre quatorzième, & l'Oraison contre Auxence dans la seconde année de la persécution: Mais je ne voy rien aussi qui nous empêche de les separer; & de dire que l'Epistre quatorzième est écrite dès l'an 385. Cét ordre paroist tout-à-fait naturel; puisque d'une part il nous laisse la liberté de mettre l'Oraison contre Auxence le Dimanche des Rameaux, & que de l'autre il n'est point parlé dans l'Epistre quatorzième des principales choses qui regardoient la seconde année de la persécution, comme de la loy publiée contre l'Eglise dès le mois de Janvier, de la conference avec Auxence, & de l'ordre que saint

Ambroïse avoit eû de quitter Milan ; quoi que toutes ces choses dûssent estre arrivées auparavant. Et à en juger par cette lettre , il est même beaucoup probable qu'il n'y avoit eû encore aucun ordre contre le Saint.

II. Erasme a crû que saint Ambroïse parle du premier Auxence ; & il est assez favorisé par le Concile d'Aquilée qui ne parle point du tout d'Auxence. Que si son sens est véritable , nous n'avons point de preuve qu'Auxence ait pris le titre d'Evêque avant l'année suivante.

III. Il faut dire ou que l'on ne se soucia pas beaucoup de la parole qu'on avoit donnée à S. Ambroïse pour appaiser le peuple , ou que ce que nous venons de rapporter ne s'est fait qu'après ce que nous trouvons dans la lettre à Marcelline ; ce qui importe assez peu.

## CHAP. V.

Il sembleroit par les termes du saint que ce qui est rapporté icy fust arrivé dès le mardy. Cependant la suite donne sujet de croire que c'estoit le Mercredi Saint.

## CHAP. VII.

I. Je ne voy point que cela puisse marquer d'autre jour que le Jeudy absolu. Et c'est ce qui nous a obligé , quand saint Ambroïse apres avoir parlé du Dimanche , dit , *ante lucem ubi pedem limine extuli* , de l'expliquer , non du jeudy ; mais du Mercredi.

II. Il semble que çait esté deux ans apres , & ainsi en 387. vers le même temps que saint Augustin fut baptisé ; ce qui s'accorderoit moins , si l'on mettoit la lettre quatorzième à Marcelline l'année suivante.

## CHAP. IX.

Blondel dans son ouvrage contre Idornus Mercator p. 550. témoigne douter de cette Epître ; & sa principale raison est qu'elle est inserée presque mot à mot dans celle de de Sirice à Himere. Mais les raisons que nous alleguons contre sa critique sont voir qu'elle n'est point recevable.

## CHAP. X.

I. Zosime ne met ce mariage que de-

puis que Valentinien eust esté chassé d'Italie par Maxime ; c'est à dire , en 387. ou 388. Mais la Chronique de Marcellin le met cette année même. Celle d'Alexandrie semble même le mettre l'année précédente ; mais elle est trop pleine de fautes en cet endroit pour s'y arrester. Philostorge l. 10. n. 7. semble aussi le mettre devant l'entreveuë de Theodosé & de Valentinien , où Zosime dit qu'il le fit.

II. Philostorge prétend que Galla estoit Arienne ; ce qui n'est point autorisé par d'autres , & ne s'accorde pas avec ce que croit Baronius que c'est à Galla que s'adresse le livre de Faustin contre les Ariens composé sur les objections de ces hérétiques , qu'elle luy avoit envoyées en le pressant d'y répondre.

## CHAP. XI.

*Interim dictanda adversus fidem Patrum imperialia decreta mandantur Bonivolo tunc memoria scribis Praefecto*, dit Ruffin l. 2. c. 16. S. Gaudence dans la Preface l'appelle *Magistrum memoria*.

## CHAP. XVI.

I. On ne peut pas dire que ce discours ait esté prononcé aussi tost apres l'ordre de l'Empereur de livrer les Basiliques. Comme il le fut le jour que l'on avoit leû dans l'Eglise l'Evangile , qui rapporte l'entrée de J. C. dans Hierusalem sur un asnon , cela a porté Baronius à dire que ce fut le Dimanche des Rameaux , qui en cette année là estoit le 29. de Mars , & nous nous rendons tres volontiers à cette probabilité , à laquelle dans l'ordre que nous suivons , nous ne connoissons rien de contraire , cela s'accordant bien avec saint Augustin , qui dit que le chant des Pseaumes qu'on venoit alors d'establiir , avoit commencé un an ou un peu plus avant qu'il receust le Baptême le 24. Avril de l'année suivante.

II. Il y a dans ce Sermon qu'on vouloit les empêcher d'observer le Carême ; mais comme il y a peu d'apparence qu'on ait jamais usé de menaces pour cela ; il est probable que c'est une mauvaise glose qu'on a mise dans le texte.

## CHAP. XIX.

Ruffin l. 2. c. 16. dit que Maxime fut bien aise de prendre cette occasion de fai-

re une action digne des Princes legitimes , pour effacer la honte de son usurpation. Il ajoute qu'en même temps qu'il écrivoit à Valentinien , il s'ajoutoit d'Italie pour le surprendre : Mais la suite fera voir que Rufin à son ordinaire joint des choses fort séparées.

## CHAP. XX.

I. Baronius met ces Commentaires de S. Ambroïse des 376. d'autant qu'il y est parlé des guerres & des ravages des Gots , des Huns , & des autres Barbar. s. A quoy on peut répondre que toutes ces choses qui ont commencé en 376. duroient encore plus de 20. ans apres selon S. Hierôme , ou plustost qu'elles n'ont cessé qu'avec l'Empire d'Occident , dont le débordement des Gots dans la Thrace a esté la suite. Et de plus S. Ambroïse en parle plustost comme d'une chose passée , que comme d'une chose qui duroit encore.

Hierom.  
Ep. 3.

Mais ce qui nous oblige d'abandonner le sentiment de Baronius , c'est 1. que le S. y renvoie à son troisième & quatrième livre sur la foy qu'il ne fit qu'en 379. 2. qu'il y cite assez clairement l'Apologie de David où il est parlé de la mort d'un Prince , qui ayant reçu l'Empire de son pere , avoit esté tué par la perfidie des siens ; ce qui ne se peut rapporter qu'à Gratien tué en 383. 3. qu'il y parle fort clairement de la perlecution de Justine & d'Auxence.

II. Bucherius croit que c'estoit ceux de Rome qui vouloient faire Pasque le dix-huitième d'Avril. On ne peut pas douter que cette lettre de S. Ambroïse n'ait esté écrite pour la Pasque de l'an 387. Mais Bucherius croit qu'elle le fut de l'an 381. d'autant que deux ans auparavant on avoit fait Pasque le 21. d'Avril ; ce qui selon le cycle de Victorius , se rencontre en 379. Mais d'autre part S. Ambroïse dit que la difficulté regardoit le jour de Pasque futur , *futurum* , qui venoit le premier , *quod futurum est proxime* , & qui seroit l'année suivante , *anno futuro* , comme le lit Bucherius p. 1478. Or il est difficile de croire qu'il marque par toutes ces circonstances une chose qui devoit arriver six ans apres ; & c'est ce qui nous oblige de croire qu'il écrivoit seulement en 380. apres Pasque.

Pour la raison de Bucherius , quoy qu'elle soit forte , néanmoins il se peut

faire qu'au lieu de *biennium* , il faille lire *septennium* , ou bien que l'on ne suivist pas le même cycle que Victorius , & que l'on fist Pasque en 384. non le 24. de Mars comme cet auteur l'a marqué , mais le 21. d'Avril. La lettre Dominicale s'y rencontre , & cela se trouve confirmé par un Canon paschal plus ancien que Victorius , donné aussi par Bucherius , qui marque Pasque & en 379. & en 384. le 20. d'Avril ; c'est à dire qu'il se fit le 21. Car ce Canon marque toujours Pasque un jour plustost depuis l'an 398. soit qu'il suive quelque autre calcul , soit plustost qu'il marque le Samedi qui étoit le jour du Baptême , au lieu du Dimanche de la Resurrection.

## LIVRE V. CHAP. V.

Theodoret dit néanmoins qu'il estoit à Milan.

## CHAP. VI.

Pacatus que Baronius cite pour la ruine de ces villes , ne dit rien qui en approche ; & l'endroit , que ce Cardinal paroist avoir eû en veuë , parle des Gaules , non de l'Italie.

## CHAP. VIII.

Theodoret met cette sedition d'Antioche , depuis le temps où nous la rapportons , lorsque Theodosé fut retourné en Orient apres la guerre de Maxime , c'est à dire en 391. ou plustost en 392. Sozomene en place la relation lorsque Theodosé se preparoit à faire la guerre contre Eugene. Zosime au contraire la raconte avant la guerre contre Maxime , & même avant qu'il vinst en Italie ; c'est à dire , dès l'an 387. Ainsi Baronius n'a point dû se fonder sur luy pour la mettre précisément en 388.

Le Sentiment de Sozomene est assez difficile à soutenir , puisque Theodosé diminua les Triuts , lorsqu'il fit la guerre à Eugene , plustost qu'il ne les augmenta. Celuy de Theodoret semble plus autorisé par la qualité de son auteur ; mais je ne voy pas que l'on puisse répondre à l'autorité de S. Ambroïse , qui remarque aussitost apres la guerre de Maxime , que Theodosé avoit pardonné à ceux d'An-

Ambros.  
Ep. 17.

Antioche l'injure qu'ils luy avoient faite. Ainsi il faut ou mettre deux séditions à Antioche sous Theodoïe, ou avoier que la seule que nous connoissons, est arrivée avant la guerre de Maxime, soit en cette année, si on veut suivre Baronius, ce qui en soy mesme paroist assez probable, ou en la precedente, si l'on s'attache exactement à Zosime. Le Pere Perau suit Baronius.

Ce qui peut nous porter à mettre cette sédition avant la guerre de Maxime, est que Césaire Maître du Palais, fut l'un de ceux que Theodose envoya alors à Antioche. Ce Maître du Palais est, ce semble, celui qui est ordinairement appellé *Magister Officiorum*. Or Césaire avoit cette charge selon le Code en 389. & Rufin l'eut apres luy en 390. Ainsi il faut qu'il soit venu à Antioche avant ce temps-là, c'est à dire, en 388. au plus tard: Theodose n'ayant point esté en Orient depuis 388. jusq'en 391.

## CHAP. X.

Il semble selon Orose, que Maxime ne soit pas sorti d'Aquilée, & il y a mesme bien de l'apparence qu'il ne s'estoit trouvé à aucune bataille, puisque Pacatus dit qu'il s'enfuit sans avoir veü Theodose. On ne voit donc pas bien surquoy Baronius se fonde, pour dire qu'il estoit à la bataille de Scisleg, où il paroist, ainsi que nous avons vü, que celui qui commandoit les troupes, fut noyé.

## CHAP. XI. p. 339.

Le manuscrit de la Bibliotheque de nôtre Eglise lit en l'Epistre dix-septieme de saint Ambroise, *Inimici tui filios revocasti, nutriendos apud affinem dedisti* &c. au lieu que dans les Editions ordinaires, il y a *filios*, & *nutriendas*. C'est ce qui nous a obligé d'employer le terme general d'*enfants*, en rapportant l'indulgence de Theodose envers la famille de Maxime.

## CHAP. XV.

Paulin cite de cette lettre quelques particularitez qui n'y sont pas, mais il n'est point étrange qu'un historien joigne au recit d'une lettre ce qu'il a appris d'autre part, sans distinguer les choses si exacte-

ment. Il paroist néanmoins s'estre un peu brouillé en cet endroit là. Car il cite du sermon fait devant Theodose, ce qui y est à peu près pour le sens, mais d'une maniere fort differente, & ce qui est pres- que mot à mot dans la lettre qu'il luy avoit écrite auparavant.

## CHAP. XVI.

Nous croyons que cette loy est plutôt de 377. puisqu'elle est adressée à Modeste, qui ne fut Prefet du Pretoire qu'en 370. & qu'elle est d'attée d'Hierople, où Valens ne peut estre venu avant l'an 371.

## LIVRE VI. CHAP. I.

Baronius croit que ce peut estre le mesme Gracque qui est nommé Prefet du Pretoire dans le Code. Mais au lieu qu'il le met en 383. sous le second Consulat de Merobaud, les loix qu'il cite pour cela, le mettent au commencement du premier en 377. & encore à la fin de 376. C'est pourquoy il n'est pas necessaire qu'il y ait faute, ny dans S. Hierosme, ny dans le Code, puisque le Prefet de Rome peut estre le fils du Prefet du Pretoire.

## CHAP. IV.

Nous avons une loy contre les sacrifices Payens adressée à Evagre & à Romain en datte du 17. Juin 391. ce qui nous feroit mettre en cette année là l'histoire du temple de Serapis, sans l'autorité formelle de Marcellin: Outre qu'il ne faut pas toujours s'arrester aux dattes des loix, à cause des fautes qui s'y sont glissées, & que de plus, les mesmes personnes ont pü estre en charge durant deux ou trois ans. Il est vray que dans le Code il y a une loy du 17. Fevrier 390. adressée à Alexandre Prefet d'Egypte. Mais cette loy étant dattée de Constantinople, la datte en est fausse, Theodose n'ayant pü estre à Constantinople depuis le commencement de 388. jusque sur la fin de 391.

## CHAP. IX.

I. Nous croyons en devoir ainsi juger, parce que Canope paroist trop pro-

che d'Alexandrie, pour avoir un autre Evesque, & que celui d'Alexandrie y agissoit comme dans son propre Diocese.

II. Le traducteur d'Eunape a mal expliqué cet endroit du corps de nos Martyrs. Il faut l'entendre de leurs images,

on ne voit rien qui favorise ny qui combatte cette opinion. Mais puisque Jovinien fut condamné à Milan durant que l'Empereur y estoit, & sous le Pontificat de Sirice, il vaut autant le mettre en cette année qu'en une autre.

## CHAP. X.

Sozomene l. 7. c. 15. met ceux d'He-liople entre ceux qui conserverent leur Temple; mais il dit la mesme chose de ceux d'Apamée, quoyqu'il reconnoisse qu'enfin leur temple fut razé.

## CHAP. XVI.

Les Imprimeurs ont brouillé l'apostille de cet Eclaircissement. Il faut lire, *Cod. Theodos. lib. 9. Tit. 11. de panis l. 13.* On convient que cette loy a esté donnée par le Conseil de S. Ambroise, pour reparer le massacre de Thessalonique; mais il faut necessairement en effacer le nom de Gratien aussi bien qu'en plusieurs autres endroits du mesme Code.

## LIVRE VII. CHAP. I.

Ce sentiment peut estre favorisé, parce que dans quelques éditions de Sulpice Severe, on lit Urface au lieu de Nardace. Et comme nous n'avons pas veu que l'on ait parlé jusqu'icy ny d'Urface, ny de Nardace, & qu'au contraire on ne voit point ce que devint Idace qui avoit toujours agi avec Ithace, il y en a qui au lieu de *Nardacius*, veulent qu'on lise *Nam Idacius*. Cela auroit plus d'apparence si d'autres ne lisoient *Vrsacius*, qui est encore plus éloigné de *Nam Idacius*. Outre que je ne sçay si on auroit dit qu'Idace estoit moins coupable qu'Ithace. Il y a donc quelque apparence que cet Urface ou Nardace estoit quelque Evesque du party d'Ithace, mais qui s'étoit encore moins signalé que luy: Et pour Idace il devoit estre mort devant l'exécution de Priscillien, puisque comme nous avons déjà remarqué, on n'en parle point dans le Concile de Bordeaux.

## CHAP. II.

Baronius croit que ce Concile de Milan est celui qui condamna Jovinien, &

## CHAP. III.

Il y a faute dans l'apostille de cet Eclaircissement. Il faut lire l. 53 de *Hæreticis*. Voicy la loy toute entiere. *Invincibilem sacrilegos agere conventus extra muros urbis sacratissima Episcoporum querela deplorat. Quare supra memorata corripi precipimus, & contusum plumbo, cum ceteris suis participibus & ministris exilio cohiberi: Ipsum autem machinatorum in insulam Boam festinâ celeritate deduci: ceteris prout liberet, dummodo superstitiosa conjuratio exilii ipsius discretionem solvatur, solitariis & longo spatio inter se positus insulis in perpetuum deportatis. Si quit autem pertinaci improbitate, vetita & damnata reperiverit, sciat se austeriorem sententiam subiturum. Dat. pridie Non. Maii Mediolan. Honor. IX & Theodos. V. A. A. Coss.* C'est le caractere de l'année 412. Cependant il est difficile d'accorder cette datte avec ces paroles écrites par S. Hierôme contre Vigilance, en l'an 406. *Quomodo Euphorbus in Pythagora renatus esse perhibetur, sic in isto Ioviniani mens prava surrexit, ut in isto & in hoc diaboli respondere cogamur insidiis. Cui iure dicitur, semen pessimum, para filios tuos occisioni peccati patris tui, Ille Romana Ecclesia autoritate damnatus inter phasides aves, & carnes suillas non tam emisit spiritum quam eructavit: iste caupo Calaguritanus, & in peruersum propter nomen viculi mutus Quintilianus, miscet aquam vino, & de artificio pristino sua venena perfidia catholica fidei sociare conatur &c.* Nous apprenons d'Ammien Marcellin l. 22. & 28. que l'Isle de Boas, dont il est parlé dans cette loy contre Jovinien, estoit dans la Dalmatie, souvent destinée aux exils.

## CHAP. V.

Il faut que Baronius ait lû autrement, puisqu'il cite de cet endroit mesme, que Galla mourut alors, & qu'Arcade la fit enterrer.

CHAP. VI.

Theodose arriva à Constantinople avec son fils Honoré, le dixième de Novembre de l'année 391. selon Socrate, qui est assez exact pour les dates. Car selon le Code 1. IX. 4. il faudroit qu'il y fut arrivé le dix-huitième de Juillet; ce qui ne s'accorde guères avec ce que dit le même Code 1. 16. Tit. X. l. 11. qu'il estoit à Aquilée le 17. de Juin, principalement si nous recevons ce que dit Zosime, qu'il s'arresta à Thessalonique, & remporta cette victoire sur les barbares.

CHAP. VII.

Nous mettons à la fin de l'an 391. ou au commencement de 390. le Concile de Capouë, dont les anciens n'ont pas marqué le temps. Mais puisqu'on voit qu'une des principales affaires qui y furent traitées, fut la réünion de l'Eglise d'Antioche divisée entre Flavien & Evagre, il est tout à fait probable que quand Theodose manda Flavien pour l'envoyer à Rome, ce fut au sujet de ce Concile, & pour l'obliger de s'y trouver. Or il le manda à Constantinople durant l'hyver. Ce ne fut donc pas avant le dixième Novembre 391. qui est le jour de son retour à Constantinople.

Theodose  
vet. 1. 5. c.  
23.

Ambros.  
Ep. 9.

Ce qui marque encore que le Concile ne se tint qu'après que Theodose fut retourné en Orient, c'est que Flavien se pourvut contre le Concile par des écrits qu'il obtint de Theodose. Il ne les obtint pas sans doute pendant que cet Empereur estoit en Occident, ayant au tour de luy S. Ambroise & les autres Occidentaux qui estoient contre Flavien. Et en effet S. Ambroise ne l'apprit que par les lettres de Theophile d'Alexandrie.

Nous ne pouvons pas aussi le differer davantage, parce qu'il paroist par Theodoret l. 5 c. 13. qu'après que Flavien eust refusé la première fois de venir à Rome, les Occidentaux importunerent encore Theodose de l'y envoyer, & ce Prince l'en pressa effectivement. Or il n'y a point d'apparence que cela se soit fait après la mort de Valentinien arrivée le 13. May de cette année qui fut suivie de la revolte d'Eugene, laquelle mit tout l'Occident en trouble & en feu.

Nous croyons donc que Theodose é-

tant encore en Italie accorda à l'instante poursuite des Occidentaux, que l'affaire d'Antioche seroit jugée en Italie, & qu'il y seroit venir Flavien, que le Concile de Capouë fut indiqué sur cela pour le temps que Flavien y pourroit estre arrivé, & que Theodose afin de l'y faire venir, luy manda de se trouver à Constantinople pour le temps qu'il y devoit estre.

CHAP. VIII.

Le latin porte, *convenire*. Les termes de S. Ambroise Ep. 9. *iterum convenias*, monstrent qu'il l'avoit déjà fait.

CHAP. IX.

Cette lettre est parmy celles de S. Ambroise, & porte même son nom; ce qui est détruit par la lettre même, où il est parlé de luy. Aussi Baronius sur l'année 389. reconnoit qu'elle n'en est pas, & on remarque même que le Cardinal de Cusa avoit qu'elle convient plustost à Sirice qu'à S. Ambroise. Mais depuis quelques années Holstenius l'a fait imprimer à Rome sous le nom de Sirice avec son véritable titre, qui est à Anyse & aux autres Evêques de l'Illyrie. Car je n'entends point celui qui est dans S. Ambroise à Theophile, à Anyse, si l'on ne veut dire que le nom de Theophile doit estre mis le second, & que c'estoit quelque Evêque de Macedoine. Mais pour l'entendre de Theophile d'Alexandrie, comme fait Blondel même, je n'y voy nulle apparence.

Coll.  
m. 1.  
139.

CHAP. XI. p. 464.

S. Ambroise demandant à Dieu le salut de l'Empereur Valentinien, s'exprime en ces termes. *Solve servo tuo munus gratia tua, quam ille nunquam negavit, qui ante diem mortis templorum privilegia denegavit. Abstabat virorum caterva gentiliū, supplicabat senatus. Non metuebat hominibus displicere, ut tibi soli placeret in Christo.*

CHAP. XII.

Paulin a confondu cette deputation du Senat avec celle qui fut faite sur le même sujet en l'an 384. joignant ce qui se passa dans celle là avec le temps de la der-

In summi

CHAP. III.

Cela arriva peu de temps avant qu'Eugene vint en Italie; ce que nous mettons seulement cette année, d'autant que S. Ambroise semble distinguer ce temps-là du commencement de l'Empire d'Eugene. Et puisqu'il paroist qu'Eugene estoit encore cette année dans les Gaules, il est plus aisé de croire qu'il n'en estoit pas encore sorti, que de dire qu'il vint des Gaules en Italie, & de là revint dans les Gaules pour retourner encore en Italie. Outre que nous serions contraints de dire, ou que saint Ambroise fut deux ans hors de Milan, durant même qu'Eugene en étoit bien éloigné, ou qu'il en sortit deux fois à cause d'Eugene, ce qui est difficile à croire, & n'est autorisé de personne.

Ep. 15.

Greg. v.  
v. 1.  
4. h. 8.  
1. 1. 1. 1.

CHAP. XIII.

De div.  
2. p. 113.

S. Ambroise ne comptoit que la huitième année du regne de Valentinien selon quelques éditions; & cela se pourroit entendre de la mort de Gratien, jusques à laquelle ce jeune Prince n'avoit eü que le titre d'Empereur sans aucune fonction. Mais la comparaison qu'il fait de luy avec Josias fait voir qu'il faut lire 18. comme a fait Baronius & quelques autres, & pour la trouver, il faut prendre la première & la dernière année pour entières. Car en effet, il n'a regné que seize ans, & cinq ou six mois.

CHAP. XIV.

I. Il semble que cela ait duré du moins jusques à la fin de cet été, sans que Theodose, dont on en attendoit les ordres, en envoyast aucun, ny même écrivist aux Princesses. Mais comme cela est difficile à croire, & qu'il paroist que Valentinien fut mis dans son tombeau deux mois après sa mort, ou au moins depuis qu'il eut esté apporté à Milan, il vaut mieux dire que *superior astas* ne signifie pas dans l'Epistre cinquante septième de S. Ambroise l'esté passé, mais les chaleurs de l'esté qui duroit encore.

II. Philostorge l'appelle *Magistrum*, terme qui marque ordinairement le Grand Maître du Palais. Néanmoins on croit qu'il ne signifie icy que *Magistrum scriniorum*, Gardesac.

Buchert

Socrat. l.  
5. c. 25.  
Sozom. l.  
3. c. 24.

CHAP. V.

I. Le P. Petau le prend en effet pour une éclipse. Que si cela est véritable, il faut nécessairement que Socrate se soit trompé, puisque le dixième de Janvier estoit cette année le treizième de la lune, auquel il ne peut pas y avoir d'éclipse. Aussi le P. Petau met celle-cy le vingtième de Novembre; auquel pour ce sujet nous sommes obligés de mettre la création d'Honoré. Et cela paroist d'autant plus raisonnable que Socrate, & après luy Sozomene disent que Theodose avoit ses troupes prestes lorsqu'il fit Honoré Auguste, & qu'après sa promotion il s'en alla en diligence en Occident; c'est à dire le plus promptement qu'il pût, ayant laissé passer l'hyver, & estant parti au Printemps, comme Philostorge le dit expressement; au lieu qu'Honoré a esté fait Auguste le seizième de Janvier 393. il faudra selon ces auteurs qu'il soit parti le Printemps suivant; ce qui me semble ne se pouvoir point soutenir, puisqu'on ne scauroit marquer aucun exploit qui se soit fait durant cette année, la guerre au contraire paroissant avoir esté commencée & achevée tout de suite, & en assez peu de temps.

In Con-  
sul. 3. &  
4. Honor.

LIVRE VIII. CHAP. I.

LA Chronique d'Alexandrie ne met l'execution de Procle que le sixième Decembre 393.

CHAP. II.

Quelques modernes ont écrit qu'il s'en alla en habit déguisé visiter les saints lieux de Jerusalem, où Dieu le fit connoître à Jean Evêque de la ville. Mais Baronius rejette avec sujet cette narration qui n'est point appuyée par les anciens.

Marcellin ne marque la marche de Theodose qu'en 394. Et de plus toutes les loix de 393. à l'exception d'une ou deux, sont datées de Constantinople, & il y en a un fort grand nombre, & de tous les mois : de sorte qu'on ne peut pas dire qu'il y ait erreur en toutes ; comme il le faudroit néanmoins pour soutenir ce que Blondel a avancé, que Theodose n'estoit jamais rentré à Constantinople depuis le mois de Janvier 393.

crate & Sozomene, qu'il ne les manda que lorsqu'il estoit attaqué de la maladie dont il mourut, si l'on ne veut dire qu'il tomba malade apres sa victoire, & que l'hydropisie dont il mourut, ne l'emporta que longtemps apres. Mais d'une maniere ou d'autre il seroit bien difficile d'accorder cela avec Zosime qui pretend que Theodose alla à Rome immediatement devant sa mort. Prudence dit conformement à Zosime, que quand il vint à Rome, & qu'il y defendit l'idolatrie, il avoit déjà vaincu les deux Tyrans, Maxime & Eugene. Et s'il est vray comme le dit Theodoret, qu'il soit venu à Rome longtemps depuis la mort de Paulin, & de puis qu'il eust voulu obliger Flavien d'y venir, il faut que ç'ait esté apres la defaite d'Eugene.

*Idate Chron.*

*Prudenti Synmich.*

*Theodoret. 5. c. 23.*

Les loix de l'année suivante sont encore de Constantinople jusques au 30. de May ; Car pour les deux du mois de May, il est aisé qu'il y ait faute.

Ainsi il peut estre assez vray semblable que Theodose ne partit de Constantinople qu'au commencement de Juin 394. Il date une loy d'Andrinople le 17. Juin.

On peut encore pour monstrier qu'Honoré a plustost esté fait Empereur à la fin de 393. qu'au commencement, alleguer ce que dit Claudien qu'il n'avoit pas encore dix ans. Il estoit donc apparemment dans sa dixième année, qui n'a commencé que le neuvième de Septembre de celle-cy.

II. On n'en peut douter apres ce qu'en dit Claudien, quoy que Marcellin & Zosime écrivent qu'il emmena Honoré avec luy.

CHAP. VI.

Claudien décrit ainsi cette victoire, *Tetigere locum quo sine sub imo Augustant aditum curvis anfractibus Alpes. Clausuraque coniectis scopulis durissima tendunt Non alia referanda manu, sed pervasiantium Augusto, geminisque fidem mentita tyrannis &c.*

CHAP. IX.

I. Paronius croit que Theodose pour reconnoistre le secours qu'il avoit receu de saint Jean & saint Philippe, fit faire une medaille qu'il rapporte, & où il croit que ces deux Apostres sont representez. Ne seroit ce point Arcade & Honoré ?

II. Ce que l'on vient de remarquer, que Theodose ne s'approcha des Sacremens qu'apres le retour de ses enfans, est assez peu probable ce que disent So-

crates & Sozomene, qu'il ne les manda que lorsqu'il estoit attaqué de la maladie dont il mourut, si l'on ne veut dire qu'il tomba malade apres sa victoire, & que l'hydropisie dont il mourut, ne l'emporta que longtemps apres. Mais d'une maniere ou d'autre il seroit bien difficile d'accorder cela avec Zosime qui pretend que Theodose alla à Rome immediatement devant sa mort. Prudence dit conformement à Zosime, que quand il vint à Rome, & qu'il y defendit l'idolatrie, il avoit déjà vaincu les deux Tyrans, Maxime & Eugene. Et s'il est vray comme le dit Theodoret, qu'il soit venu à Rome longtemps depuis la mort de Paulin, & de puis qu'il eust voulu obliger Flavien d'y venir, il faut que ç'ait esté apres la defaite d'Eugene.

Néanmoins depuis le sixième Septembre qu'arriva cette defaite, jusques au dix-septième Janvier que Theodose mourut à Milan, le temps paroist bien court & bien facheux pour croire qu'il ait esté jusques à Rome, & qu'il en soit revenu. Encore n'aura-t-il pu partir de Milan qu'apres avoir fait venir ses enfans de Constantinople, si l'on ne veut dire qu'il a fait ce voyage sans participer aux Sacremens.

*In Censul. Olybr.*

*De Censul. Honor.*

Aussi aucun Historien, auteur ou Chronologiste, outre les trois que nous avons nommez n'en dit un seul mot. Et mesme de ces trois, Theodoret n'a sans doute marqué Rome, que pour dire que Theodose estoit en Occident ; & le titre de vainqueur des deux tyrans que Prudence luy donne, peut tomber en general sur la personne de ce Prince, sans que le poëte ait prétendu qu'il l'ait acquis dès ce temps-là.

*Ibid.*

On pourroit croire sur la narration de Zosime, (car il ne le dit pas expressément) qu'Honoré seroit venu aussi à Rome avec son pere. Mais il est visible par Claudien que depuis qu'il y vint [en 389] encore enfant avant que d'estre Empereur, & avant la guerre d'Eugene, il n'y retourna point que pour commencer son sixième Consulat, c'est à dire à la fin de 403.

Stilicon peut y avoir esté comme le dit Zosime, & mesme si nous voulons y avoir fait proclamer Honoré Empereur, ce que c'est auteur attribué à Theodose. Il dit que Serene femme de Stilicon voulut voir la statue de Cybele, à qui elle osta un collier extremement riche qu'elle mit à son col ; & une vieille vestale qui vivoit encore, luy en ayant voulu faire des reproches, elle la fit maltraitter, & chasser par ceux de la suite, malgré toutes les imprecations qu'elle faisoit contre elle, son mary, & ses enfans. Cét Historien ajoûte que Stilicon ayant commandé qu'on ostast des lames d'or fort épaisses dont les portes du Capitole estoient couvertes, on trouva gravé dessous en latin, *On les garde pour un mauvais Roy.* Zosime attribué à ces deux actions, le malheur qui arriva depuis à Stilicon ; & il est vray que l'avarice est toujours criminelle, sur tout lorsqu'elle rend la verité odieuse. Mais Stilicon avoit merité la colere de Dieu par bien d'autres actions encore plus criminelles.

Baronius met cecy en 389. & il peut avoir raison. Il est certain toujours que Stilicon devoit avoir épousé Serene plusieurs années auparavant, puisque Marie leur fille fut mariée à Honoré dès l'an 398. quelque jeune qu'elle fust, elle ne pouvoit pas avoir moins de douze ans.

CHAP. X.

*De divers. 3. p. 122. Theodoret. 1. 5. c. 26.*

I. Baronius croit qu'il fit aussi venir Arcade ; & saint Ambroise dit en effet que ses enfans le vinrent trouver. Paulin en parle de mesme. Theodoret suppose qu'ils estoient tous deux presens à la mort. Et la Chronique d'Alexandrie dit qu'Arcade revint de Rome apres la mort de son pere. Néanmoins les autres Historiens ne marquent point qu'Arcade soit venu en Occident, & semblent mesme supposer tous qu'il demeura à Constantinople ; & Ruffin dit que Theodose en mandant Honoré, ordonna qu'Arcade gardast

*Ruffin. 1. 2. c. 34.*

dans l'Orient l'Empire qu'il possédoit depuis long temps. Claudien en decrivant le voyage d'Honoré ne parle point du tout de son frere, quoy qu'il marque aussitost apres, que Theodose recommanda ses deux enfans à Stilicon. Baronius aussi demeure d'accord qu'Arcade n'assistoit pas au service qui se faisoit à Milan pour Theodose 40. jours apres sa mort. Ainsi sans nous arrester à la Chronique d'Alexandrie, dont l'autorité est moins considerable, il y a apparence à ce que nous avons dit, que saint Ambroise & Paulin ont parlé en cela par figure d'Honoré seul comme de plusieurs.

II. Theodoret dit pendant qu'il estoit à Rome ; mais nous l'avons déjà expliqué de l'Occident.

CHAP. XI.

I. S. Paulin ne se retira pas des emplois du siecle cette année, comme l'a crû Baronius ; mais vers l'an 392. comme il est aisé de le monstrier sur les mesmes endroits dont s'est servi Baronius.

II. Baronius croit que saint Paulin en s'en allant à Nole, où il estoit résolu d'achever sa vie apres du tombeau de saint Felix, il passa par Milan. Il devoit dire par Florence, où nous avons veu que saint Ambroise avoit passé la plus grande partie de cette année.

CHAP. XII.

I. Claudien s'en est expliqué en ces termes.

*Impia continui cessant augmenta tributis ; Non infelices tabula, non hasta reflexas Vendit opes ; avida sector non voce citatur, Nec tua privatis crescunt araria damnis.*

II. Il a commencé à regner le dix-neuvième Janvier 379. Ruffin & Marcellin luy donnent 17. ans contans pour deux la premiere & la derniere année qui n'en font qu'une. Socrate & Sozomene disent qu'il a vescu 60. ans ; Victor ne luy en donne que 50.

*Claudian. in 3. Consul. Honor.*

*Primaus. 2. p. 230. Cod. Theodof. 1. 12. Tit. 1. 38.*

*Lib. 16. Tit. V. l. 21. Claudien. in C. n. s. l. 4. Honor.*

*an 394.*

*Socrate. 1. 5. c. 26. Sozom. 4. 2. c. 28.*



ce qui est moins conforme aux termes de Paulin.

LIVRE IX. CHAP. II.

Ughellus dans l'Histoire des Evêques de Modene p. 99. dit que Theodore fit construire une Eglise à l'honneur de saint Ambroise son predecesseur, attribuant à ses prieres la conservation de la ville & de l'Eglise de Modene pendant une grande inondation qui s'estoit arrestée en un instant pendant que le peuple y estoit assemblé, quoyque l'eau fust déjà montée jusques aux fenestres. Mais ces sortes d'histoires qui ne sont point appuyées par aucun témoignage de l'antiquité sont peu recevables.

CHAP. XI.

Baronius a crû que saint Ambroise est mort la nuit du Samedi au Dimanche,

Les Continuateurs de Bollandus ont fait une dissertation particuliere dans la Preface de leur premier Tome du mois d'Avril p. 38. pour monstrier que saint Ambroise n'est mort que l'an 398. le 17. d'Avril. Mais outre la violence manifeste qu'ils font aux chiffres de leurs citations pour trouver leur compte, personne n'a dit jusques icy que nostre saint soit mort le dix-septième d'Avril; & l'Eglise de Milan & la Romaine sont contraires à cette date avec toute l'antiquité.

CHAP. XII.

Baronius met cecy en l'an 400. Mais cela arriva cette année mesme, peu de mois apres la mort de S. Ambroise.

JUGEMENT SUR QUELQUES Ouvrages de S. Ambroise. De ses Ecrits sur les premiers Chapitres de la Genese.

Saint Ambroise n'ayant pas moins honoré & édifié l'Eglise par sa doctrine & par la lumiere de ses Ecrits, que par la sainteté de ses actions & de sa vie, nous avons jugé à propos de donner icy du moins une liste de ceux dont nous n'avons pas parlé dans la suite de l'Histoire de sa vie, & de garder en cela l'ordre des dernieres Editions.

Hieron. l. 1. c. 11. Ruffin. l. 1. c. 11.

Id. Ep. 55.

Cassiodor. l. 1. c. 11. Ruffin. l. 1. c. 11.

toit de la sorte. Neanmoins les plus anciens exemplaires le divisent par sermons, & cela paroist plus conforme à l'ouvrage mesme, le commencement & la fin de chaque Livre paroissant plus propres à une Homelie qu'à un livre.

On voit aussi qu'il parloit au peuple Chrest. en dans l'Eglise apres la lecture des livres sacrez, & qu'il finissoit son discours pour aller celebrer le sacrifice. Il paroist qu'il en prononçoit plusieurs au soir; & il marque que c'estoit une fois un jour de jeusne. Ainsi il est certain qu'il les fit durant le Carefme aussi bien que S. Basile.

Et il faut dire mesme qu'il l'imitoit encore, en prononçant quelquefois deux sermons par jour. Car il fit ces six livres en six jours; & neanmoins il est visible que le chapitre 5. du Livre troisieme finit une Homelie.

Il y a en un endroit ces paroles dans les dernieres editions; Et cum paululum conriverssem, iterum sermonem adorsus aio &c.

Six. sermons. l. 4.

P. 1. 17.

257

P. 14.

58. 81.

l. 6. c. 1.

l. 3. c. 5.

l. 5. c. 12.

Ce

Ce qui nous marqueroit que le saint auroit luy mesme mis ces sermons par écrit apres les avoir composez, & en auroit fait la tiffure; ce qui luy estoit assez ordinaire.

Neanmoins Sixte de Siene soustient que dans les anciens exemplaires il y a conticuisse, & ait.

Il remarque dans cet ouvrage qu'ayant eû quelques jours auparavant une secheresse une personne avoit dit qu'il viendroit de la pluye à la nouvelle lune, selon la persuasion qu'à la plupart du monde que les changemens de la lune causent du changement dans l'air. Neanmoins cela n'arriva pas; & saint Ambroise qui souhaitoit la pluye comme les autres, mais qui souhaitoit encore davantage de détruire les faulces opinions, fut bien aisé de ce qu'il n'en vint point jusqu'à ce que Dieu l'accorda aux prieres de l'Eglise, & fit voir qu'il falloit attendre de sa misericorde, & non pas des divers changemens de la lune.

S. Hierôme paroist marquer cet ouvrage de S. Ambroise. Le saint en parle le luy mesme en deux endroits. Le premier est une lettre à Horontien qui luy ayant mandé qu'il avoit leû son Hexaëmeron, mais qu'il n'y avoit point trouvé pourquoy Dieu avoit fait l'homme apres toutes les autres creatures, le saint luy en rend la raison.

Hieron. Ep. 65. An. 398. ad 11-1587. c. 1. ad Sabin. p. 421.

Ep. 18. In Act. h. c. 11.

Tom. 2. p. 419. Ep. 38.

Tom. 1. p. 307.

Tom. 1. p. 105.

Il qualifie cét Horontien son fils en diverses lettres qu'il luy écrit, & le traite toujours comme un de ses plus intimes amis. Il semble qu'il ait esté Juif; mais il est certain qu'il avoit esté receu & élevé dans l'Eglise des son enfance, & le saint luy avoit imposé les mains pour l'élever, ce semble au ministère; c'est à dire au Diaconat.

S. Ambroise luy écrit encore quelques lettres tant sur l'explication de la Genese, que sur quelques autres matieres de pieté & de science.

Dans une de ces lettres il luy conseille de lire les livres apocryphes d'Esdras pour s'instruire de la nature de l'ame, & luy mesme les cite souvent comme faisant partie de l'Ecriture.

pres l'Hexaëmeron suit un petit traité intitulé de la dignité de la creation de l'homme, où le saint monstre combien l'homme est élevé au dessus de toutes les creatures, ayant esté fait à l'Image & à la ressemblance de Dieu. Ce traité com-

mence par un itaque, qui marque si ce n'est pas une faute, que ce n'est qu'un fragment d'un plus grand Ecrit.

Dans le Livre du Paradis, il examine ce que c'est que le Paradis Terrestre, où il est, quel il est, & ce qui y est arrivé à nos premieres peres; ce qu'il traite avec beaucoup d'elegance, mais moins selon la lettre que selon le sens allegorique qu'il tire en partie du Livre de Philon sur les allegories.

Il fit ce Livre dans les premieres années de son Episcopat; & longtemps apres il traita encore la mesme matiere dans une lettre à Sabin Evêque de Plaisance qui luy avoit demandé son sentiment sur ce sujet. S. Augustin cite divers passages de ce Livre du Paradis pour prouver le péché originel contre les Pelagiens, & les autres principes de la grace.

Les deux autres Livres d'Abel & de Cain traitent selon le sens mystique de la naissance de la vie, des mœurs, & des sacrifices de ces deux freres. Le saint en a tiré une partie du Livre de Philon intitulé, des sacrifices de Cain & d'Abel.

Aug. l. 2. in l. 1. in c. 5. 6. 7.

Des Livres sur les Histoires des Patriarches.

L'Histoire de Noé est expliquée dans le Livre intitulé de Noé & de l'Arche selon l'allegorie & selon la lettre. S. Ambroise cite luy mesme cét ouvrage dans ses Offices sans le nommer. S. Augustin cite aussi le Livre de saint Ambroise sur l'Arche de Noé, mais on n'y trouve point les paroles qu'il en rapporte.

Ambros. l. 1. Offic. c. 18. Aug. in l. 1. in c. 11. c. 11. Epist. Pagan. l. 4. c. 21. l. 1. de Abrah. c. 1.

Les deux Livres d'Abraham nous representent sous l'histoire de ce grand Patriarche la veritable idée d'un homme sage selon les regles que Dieu mesme nous en a données, de mesme que Xenophon a représenté sous le nom de Cyrus, quel devoit estre un Prince veritablement digne de commander. Mais au lieu que ce Philosophe a esté obligé, dit le saint d'attribuer à son Cyrus des actions qu'il n'avoit jamais faites, & des evenemens fabuleux, la simple verité de l'histoire a suffi à nostre saint pour y trouver les plus beaux exemples, & les plus excellentes regles de la Morale. C'est aussi ce que Philon avoit tâché de faire devant luy. Le saint marque en un endroit de ce livre qu'il parle pour les Catechumenes qui avoient

Six. l. 1. c. 4.



donné leur nom pour recevoir le Baptesme.

Il a aussi écrit deux livres sur Isaac. Le premier est intitulé d'Isaac & de l'ame, parce qu'à l'occasion de la naissance d'Isaac, & de son mariage avec Rebecca il y traite de l'amour qui est entre l'Epoux, sçavoir J. C. marqué par Isaac, & l'Epouse qui est l'ame figurée par Rebecca, & il explique à cette occasion une grande partie du Cantique.

Aug. 1. in Julian. c. 9. l. 2. c. 6. n. 8. Pa. Ag. l. 4. c. 11. S. Augustin cite des passages tant du livre d'Isaac & de l'ame que de celui du bien de la mort.

Les deux livres intitulez de Jacob & de la vie heureuse, font voir que Jacob dans son exil, dans sa persecution, & dans sa servitude n'a manqué de nulle des choses qui rendent un homme heureux autant qu'il le peut estre en ce monde; & qu'ainsi les plus grands maux & les plus facheuses adversitez, non seulement ne font pas perdre la beatitude; mais contribuent mesme quelquefois à nous la faire acquerir. Le premier Livre montre la maxime generale, & le second la prouve par l'exemple de Jacob, auquel il ajoute celui d'Eleazar & des Martyrs Maccabées.

l. 2. c. 11. 10. Celuy de la fuite du Siecle nous exhor e encore par l'exemple de Jacob à fuir le monde, & à aimer la retraite. S. Augustin en cite divers passages.

l. 2. in Julian. c. 8. l. 1. in Ep. Pelag. c. 4. Celuy de la fuite du Siecle nous exhor e encore par l'exemple de Jacob à fuir le monde, & à aimer la retraite. S. Augustin en cite divers passages.

S. Ambroise ayant souvent traité l'Histoire d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob, & ayant fait voir dans Abraham le modelle d'une obeissance pleine d'ardeur, de promptitude & de foy, dans Isaac celui d'une pureté simple & sincere, & dans Jacob celui d'une force d'esprit & d'une patience extraordinaire au milieu des travaux il voulut apres ces vertus generales descendre aux particulieres, & choisir pour cela Joseph fils de Jacob pour y représenter un exemple de chasteté, par ce que cette vertu avoit eclaté au dessus de toutes les autres dans la vie de ce Patriarche.

Il paroist parler publiquement à tout le peuple pour l'instruction duquel il avoit aussi relevé les actions des autres Patriarches; de sorte qu'il semble que tous ces ouvrages soient des sermons dont il a voit depuis fait des Livres.

Ce Livre n'a pu estre fait qu'en 387. au plustost puisqu'il semble y parler de la mort de Caligone Eunuque de Valentinien.

Le Livre qui explique mystiquement les benedictions que Jacob donna en mourant à ses enfans, n'a esté fait qu'après le Commentaire sur saint Luc qui y est cité, c'est à dire apres l'an 378.

Des Ecrits sur les Livres de Moÿse, & des Apologies de David.

Saint Ambroise a écrit plusieurs lectures sur l'explication de divers endroits de l'Exode, du Levitique, des Nombres, du Deuteronomie.

Il loue Irenée à qui il adresse quantité de lettres, & dont il se qualifie le pere, de ne point rougir de mettre sa gloire dans les souffrances de J. C. Peut estre avoit-il souffert quelque chose pendant la persecution de Iustine.

T. m. 1. p. 482.

Saint Ambroise mande à Chromace (c'est apparemment celui d'Aquilée) apres luy avoir expliqué quelques paroles de Balaam, qu'il luy envoie ce petit present; par ce, dit-il, que vous avez souhaité que je misse sur le papier quelque chose des explications que les anciens Auteurs ont donnée à l'Ecriture. *Ego autem assumpsi epistolas familiari sermone atterere redolentes aliquid de patrum moribus; quarum gustum si probaveris, posthac hujusmodi mittere non verecundabor. Malo enim senilibus verbis de supernis rebus hallucinari tecum (quod Graci dicunt ἀλαξέρου ut Isaac veniente Rebecca futura Ecclesia animo videns mysteria) malo, inquam, hallucinari tecum verbis senilibus, ne videar artem desisse, quam concitatoribus desere aliquid nec studiis nostris actum nec viribus.*

p. 460.

Ep. 63.

Il témoigne à saint Sabin de Plaisance le mesme dessein d'écriture à ses amis d'un style simple & familier, & d'y ajouter quelque question de l'Ecriture, selon ce qui se rencontrera.

Le Traité sur les 42. Stations des Israélites dans le desert, paroist un discours adressé au peuple, ou à d'autres par une personne qui avoit accoutumé d'expliquer l'Ecriture sainte.

T. m. 1. p. 463.

Parlant de ceux qui se separent de l'Eglise, il ne nomme que Nectaire & Apollinaire.

Saint Hierôme se plaint que des personnes habiles de l'Eglise appellent la neuvième station *Raphca* au lieu de *Daphca*.

Hieron. Ep. 12.

ce l'expliquoient *curatio*, contre la verité du texte, & tiroient ensuite des moralitez de cette fausse interpretation. Cela semble avoir rapport à ce Livre, où quoy qu'on lise *Daphca*, il est néanmoins interpreté *Sanitas*. On y voit aussi *Lebna* interpreté *Dealbatio*, ce que S. Hierôme reprend comme une faute que l'on avoit faite.

Mais avec tout cela il est difficile de se persuader que ce Traité soit de saint Ambroise; tant le style & le genie en paroist bas & foible au prix de celui de ce saint.

Il cite assez souvent Joseph; dequoy on ne pourroit peut estre rien inferer, s'il n'en rapportoit les propres termes; ce qui ne paroist guères du genie de saint Ambroise, & s'il ne l'alleguoit point pour prouver des choses qui sont positivement dans la Bible.

Il y en a qui pourroient douter que le terme de la *Terre Sainte*, pour dire la Palestine, fust fort en usage du temps de S. Ambroise. Néanmoins il se trouve dans saint Hierôme. Sixte de Sienna dans le Catalogue qu'il fait des ouvrages de S. Ambroise sur l'Ecriture ne parle point de celui-cy.

Hieron. in Rufin. l. 1. c. 2.

La premiere Apologie de David a des choses excellentes pour la penitence. Mais il y faut joindre l'explication du Pseaume cinquantième que l'on en a separée dans les dernieres editions, contre l'autorité des anciennes, & des manuscrits ostant les paroles qui les joignoient. Sixte de Sienna n'en fait aussi qu'une seule piece. Et S. Augustin qui rapporte quelques endroits de l'explication du Pseaume cinquantième, les cite toujours du Livre de l'Apologie de David.

Aug. 1. in Jul. c. 1. l. 2. c. 5. cont. Ep. Pelag. l. 14. c. 11.

Ce Livre selon un ancien manuscrit fut adressé par saint Ambroise à Theodose, à la penitence duquel il est aisé d'appliquer ce qui est dit de celle de David. Néanmoins le saint y adresse son discours à plusieurs personnes.

Il y depliore les maux arrivez à l'Empire par la mort d'un Empereur tué par la perfidie des siens; ce qui ne se peut rapporter qu'à la mort de Gratien tué en 383, ou à celle de Valentinien II. en 392. & se rapporte en effet à celle de Gratien, puisque cette Apologie est citée dans le Commentaire sur saint Luc fait en 386.

Il y a une seconde Apologie de David, qui contient une grande partie de ce qui est dans la premiere. Et c'est ce qui fait

douter si elle est véritablement de saint Ambroise, qui n'auroit pas, ce semble, repeté deux fois les mesme choses. La difference du style est encore plus forte pour monstrer que ce traité n'est pas de luy: & Bellarmin, Possévin, Erasme, Monsieur le Fevre entre les Catholiques, aussi bien que Rivet entre les heretiques, ont dit en effet qu'elle n'en estoit pas. On peut ajouter que S. Augustin cite plusieurs fois absolument l'Apologie de David, & ne l'appelle jamais la premiere. Sixte de Sienna n'en parle point du tout. Erasme croit qu'elle peut estre du mesme Auteur que les Livres de la vocation des Gentils, qui a, dit-il, imité la diction de S. Ambroise, & la mesme surpassée en certaines choses. L'Auteur y parle des Ariens, des Photiniens, & des Sabelliens, comme d'heretiques de son temps. Ainsi il ne peut guères avoir écrit plus tard que le commencement du cinquième siecle. Et néanmoins parlant de la ruine de Jerusalem par les Romains, il dit que J. C. l'a voit livrée aux Barbares. Ce Livre est une suite de plusieurs sermons.

Des Livres de Tobie, des plaintes de Job & de David, sur les Pseaumes &c.

Le Livre intitulé d'Elie & du jeusne paroist un sermon prononcé en presence des Carecumenes qui avoient donné leur nom pour le baptesme un peu devant Pasque. C'est proprement une exhortation à pratiquer le jeusne & l'abstinence; & le saint y employe particulièrement l'exemple d'Elie, dont néanmoins il dit peu de choses, par ce qu'il avoit souvent parlé de ce Prophete en divers livres, & mesme il en avoit fait un exprés à sa louange.

Le Traité suivant intitulé du jeusne d'Elie, n'estoit qu'un petit discours que le saint fit à la fin du Carême avant que de donner le symbole aux Competens. Je ne sçay si cela auroit rapport au Traité du symbole qui est dans le premier Tome.

Le Livre de Naboth est une invective verbale sur l'avarice & la tyrannie des riches & des personnes puissantes.

Le Livre de Tobie s'étend particulièrement à reprendre l'injustice & la Barbarie des usuriers. On voit que c'est un discours presché au peuple par son Eveque, non

en un jour, mais en plusieurs. S. Augustin cite quelques endroits de ce livre. Il a tout à fait l'air & le genie de saint Ambroise, & je ne sçay quelle raison Erasme & les autres qu'on prétend l'avoir rejeté, ont pu avoir. Rivet & Cocus qui leur attribuent ce sentiment, ne l'appuyent point du tout. Mais quelque raison qu'on puisse alleguer, il est difficile qu'elle ait quelque force contre un livre qui se defend par luy mesme, & par l'autorité de saint Augustin.

On remarque qu'il y a beaucoup de confusion dans les deux livres intitulez *De la plainte de Job*. Le titre selon un ancien manuscrit doit estre, *De la plainte de Job & de David, & de l'infirmité de l'homme*. Et en effet le saint témoigne expressément qu'il veut traiter des plaintes que l'un & l'autre fait à Dieu sur les miseres de l'homme.

Le premier Traitté qui contient les plaintes de Job tirées de la premiere partie de son livre doit estre suivi, selon le mesme manuscrit, de l'explication que nous avons encore du Pseaume 41. & du 42. qui contiennent les plaintes de David, comme cela est marqué au commencement du 42. Et tous les deux sont intitulez, des plaintes de David, dans la table des œuvres de S. Ambroise.

Le second Livre de la plainte de Job suppose un Traitté precedent de *interpellatione sanctorum* de S. Ambroise, c'est à dire, de Job & de David. Il contient la mesme matiere, s'attachant particulièrement à la prosperité des mechans. C'est pourquoy apres avoir traité sur cela pour Job la derniere partie de son livre, il explique pour David, selon le mesme manuscrit, le Pseaume 72. qui est aussi intitulé de la plainte de David. Je ne sçay ce que c'est que ce second traité des plaintes de David que Bellarmin croit n'estre point de saint Ambroise à cause de la difference du style.

Rivet croit que le livre de Salomon, qui se trouve parmi les œuvres du saint, est beau & bien écrit, mais il prétend qu'il y a quelque difference pour le style. S'il entend le Traitté sur ces paroles des Proverbes, *Tria sunt inscurabilia* &c. la difference du style qui s'y remarque n'est pas fort sensible. Tous les hereniques qui y sont nommez en un endroit ne paissent pas le siecle de saint Ambroise. Je ne sçay néanmoins si le mot de Psalmographe qui y est employé par deux

sans doute expliqué ceux que nous avons selon les occasions particulieres qui s'en presentoient, & non selon l'ordre du Psautier, puisque le quarante troisieme est le dernier sur lequel il a travaillé.

Il cite sur le premier Pseaume les livres de la consolation & la resurrection faits sur la mort de son frere Satyre en 376. ou 377. comme nous croyons.

Il marque sur le trente-sixieme la victoire miraculeuse de Theodose sur Eugene le sixieme Septembre 394. & il paroist aussi y prier pour ce Prince. Ainsi il écrivoit avant le dix-septieme Janvier 395. que Theodose mourut.

Il marque sur le Pseaume 87. les deux livres de la penitence qu'il avoit faits longtems auparavant.

Il cite sur le Pseaume 40. son Commentaire sur S. Luc fait, comme nous croyons vers 378. S. Hierôme semble marquer un endroit de ce Pseaume.

S. Augustin cite un endroit du commentaire sur le Pseaume 48.

L'exposition du Pseaume cent dix-huitieme passé pour l'ouvrage le plus beau & le plus édifiant de tous ceux de S. Ambroise. Nous n'y trouvons pas de caractere pour le discernement du temps qu'il l'a écrit, sinon qu'il y cite son Commentaire sur saint Luc. Il semble marquer en un endroit qu'il parloit, ou qu'il écrivoit le jour de la Translation de S. Gervais & de S. Protas; c'est à dire le 19. de Juin; & en un autre endroit il dit qu'on faisoit ce jour-là la Feste de S. Sebastien qui est le vingtieme de Janvier. Ainsi il aura esté plus de sept mois sur cet ouvrage.

Des Ecrits du saint sur Salomon, sur les Prophetes, & sur le nouveau Testament.

Rivet croit que le livre de Salomon, qui se trouve parmi les œuvres du saint, est beau & bien écrit, mais il prétend qu'il y a quelque difference pour le style. S'il entend le Traitté sur ces paroles des Proverbes, *Tria sunt inscurabilia* &c. la difference du style qui s'y remarque n'est pas fort sensible. Tous les hereniques qui y sont nommez en un endroit ne paissent pas le siecle de saint Ambroise. Je ne sçay néanmoins si le mot de Psalmographe qui y est employé par deux

fois est fort de l'usage de ce saint. Ce qu'il dit que J. C. guerit sainte Marthe d'un flux de sang ne se trouve pas autorisé.

Il y a en suite un autre petit Traitté sur la mesme matiere qui ne suit pas tout-à-fait le precedent, & qui semble avoir moins l'air de saint Ambroise.

Le Traitté sur un autre endroit des Proverbes, *Mulierem fortem quis inveniet?* &c. est un sermon fait en une Feste de Martyrs parmi lesquels il y avoit plusieurs femmes. C'est pourquoy cela convient mieux au jour de sainte Perpetue ou de quelque autre semblable, qu'à celui des Maccabées, comme porte le titre.

L'une de ces saintes avoit fait cette réponse, *Honorem Casari tanquam Casari reddite, timorem autem Deo*. Ce Traitté n'a point, ce me semble, l'air de saint Ambroise; mais il a beaucoup celui de S. Augustin. Il y parle contre les Donatistes, & nommément contre Donat leur Chef, l'opposant à saint Cyprien; ce qui ne convient point du tout à S. Ambroise.

Le Traitté suivant qu'on met comme une explication du cinquieme Chapitre de l'Ecclesiaste, est indubitablement une lettre de saint Ambroise à son Clergé pour l'exhorter à ne se point laisser dans les travaux du ministère de l'Eglise, & à ne point abandonner leurs fonctions pour éviter les contradictions des mechans, se confiant sur le secours de J. C. qui travaille avec ses serviteurs.

Il y a ensuite deux sermons sur l'aumône faits à quelques jours l'un de l'autre. Mais je ne sçay s'ils ont assez le style de S. Ambroise. Et en effet ils se trouvent parmi ceux de S. Maxime de Turin.

Celui d'apres sur ces paroles d'Isaïe, *Caupones vestri miscent vinum aqua*, est fort beau pour apprendre aux Ecclesiastiques le dégagement où ils doivent estre à l'égard des affaires & des interets du monde. Mais il semble aussi n'avoir pas le style de saint Ambroise; & il se trouve encore dans saint Maxime.

Il y a ensuite une Lettre à Irenée sur la beauté & l'amour du souverain bien qui est assurément une production des meditations & du cœur plustost que de l'esprit de saint Ambroise. Il l'a fit lorsqu'apres avoir cessé de travailler durant la nuit, il s'estoit mis à lire, & s'estant un peu reposé, il s'appliqua à la meditation de ce verset, *Speciosus forma pra filiis hominum*, dont on s'estoit servi dans les

vigiles le soir de devant; c'est à dire, au commencement de la nuit: Et ainsi on voit qu'apres avoir passé la nuit dans l'Eglise, le matin au lieu de se reposer, il s'occupoit à travailler, à lire, à écrire, & à mediter.

Il y a apres cela une lettre à Sabin sur la perdrix, dont parle S. Hierôme, qu'il prend, dit-il, de la fin d'une autre qu'il avoit écrite à Irenée contre Apollinaire. Il y qualifie Sabin son fils; ce qui nous fait juger que S. Sabin n'estoit pas encore Eveque de Plaisance, & qu'ainsi il l'a écrite avant l'an 381.

Les deux sermons suivans dans lesquels on voit une comparaison du jugement de J. C. par Pilate, avec celui de Susanne par Daniel, se trouvent aussi dans saint Maxime.

Les deux Sermons sur le Prophete Jonas, dont nous avons parlé ailleurs, sont suivis de deux Epistres à Honorien, où le saint, qui en est certainement l'auteur, applique aux Penitents un endroit du Prophete Michée, & d'une de ses lettres à Irenée sur le Prophete Aggée.

Le dernier traité est un sermon au peuple sur le sujet de l'action de graces, lequel se trouve aussi dans les œuvres de S. Maxime.

Nous avons parlé en 388. du Commentaire du Saint sur saint Luc. Quant à celui qui porte son nom sur les Epistres de S. Paul, quiconque l'a leu apres avoir leu les Ecrits de saint Ambroise, ne peut pas douter, dit Maldonat, que cet ouvrage ne soit d'un autre auteur. Il semble que ce soit aujourd'hui le sentiment general de toutes les personnes habiles, qui citent souvent ce Commentaire sous le nom d'Ambrosiaster plustost que sous celui de Saint Ambroise.

Bellarmin croit qu'il est d'Hilaire Diacre de Rome qui fit schisme sous Libere, à cause que Saint Augustin en cite un passage sous le nom de saint Hilaire, quoique néanmoins le style & les erreurs qui y sont faillent voir qu'il ne peut estre de saint Hilaire. Maldonat l'attribue à Remy Archevesque de Lyon qui vivoit dans le neuvieme siecle; & d'autres veulent qu'il ait esté écrit dès le commencement du quatrieme. Il nous suffit qu'il ne soit point de saint Ambroise sans entrer plus avant dans cette dispute, dont apparemment il est difficile de sortir, y ayant peu de fondement de part & d'autre.

Ce qui y est dit de la continence des Ecclésiastiques semble assez convenir au siècle de Damase; & la maniere dont il y est parlé du Baptême des malades, & par conséquent des adultes, du reste de la police de l'Eglise, & de l'herésie des Cataphryges, marque, ce me semble, une grande antiquité.

Il y a quelques endroits qui se trouvent mot à mot dans le Commentaire Pelagien attribué à S. Hierôme.

On remarque que le Commentaire sur l'Épître aux Hébreux paroît tiré des Homélies de S. Chrysostome.

*Du symbole des Apôtres, de la divinité du Fils. Des Livres des Sacremens, de ceux de la penitence &c.*

Nous avons parlé cy dessus des Offices de saint Ambroise.

Le traité sur le symbole des Apôtres n'est pas tant une explication suivie du symbole, telle qu'on avoit accoutumé de la donner aux Catechumenes, qu'un traité sur quelques articles de la foy, c'est à dire sur la Trinité, sur l'Incarnation, sur la Resurrection des morts. Il y cite néanmoins le symbole, comme ayant dessein de l'expliquer.

Le Disciple qui alloit à Emmaüs le jour de Pasque avec Cleophas y est appelé Amaon comme la seconde Apologie de David le nomme Ammaon.

Theodore cite de saint Ambroise un grand passage de l'exposition de la foy, mais ce passage, qui est extrêmement expressé sur tout le mystere de l'Incarnation, ne se trouve point dans le traité dont nous parlons. Il n'est pas dans l'Édition de Nivelles. Il semble qu'on pourroit attribuer à saint Nicetas des Daces. Ces paroles de J. C. à la Croix, *quare me dereliquisti?* y sont expliquées comme dans le Commentaire sur saint Luc.

Pour le Traité de la divinité du Fils nous croyons qu'il est plutôt de Gregoire d'Elvire que ny de saint Ambroise, ny de saint Gregoire de Naziance à qui S. Augustin même l'attribue.

Le petit Livre du mystere de Pasque paroît un sermon fait en cette solennité. Il semble derivé le mot de Pasque du grec *pascha*.

Le Livre de *iniciandis*, ou plutôt de *iniciatis*, est un sermon prononcé à Pas-

que devant les Neophytes qui avoient déjà reçu le corps de J. C. pour les instruire des mysteres du Baptême & de l'Eucharistie qu'on n'eut pas osé leur déclarer auparavant.

Ce livre est fort beau pour y apprendre & l'ordre que l'Eglise garde dans les ceremonies du Baptême, & la creance qu'elle taschoit d'inspirer aux fidelles touchant l'Eucharistie en une occasion où il ne s'agissoit point de relever les mysteres par des metaphores & des figures qui auroient esté capables de les embarrasser, mais de dire simplement la verité qu'elle avoit receuë des Apôtres. C'est pourquoy quiconque ne reconnoist pas ce livre & les autres de la mesme nature pour la véritable regle de ce que nous devons croire en cette matiere, fait voir qu'il suit les imaginations, & qu'il ne cherche pas la verité dans la doctrine de l'Eglise.

Les six livres des Sacremens sont de ce genre; mais ils ont moins d'autorité, d'autant qu'on ne convient pas qu'ils soient de S. Ambroise, & qu'on prétend même qu'ils ont esté corrompus. A en juger selon ce que nous avons aujourd'huy dans les impressions de saint Ambroise, le style, ce me semble, en est moins noble, moins fort, & moins élevé que celui de ce saint; & même on y trouve des endroits assez barbares. Il y a néanmoins de la conformité, & beaucoup d'allusions au livre des Cantiques, ce que saint Ambroise paroît souvent affecter. Les explications & les ceremonies y sont à peupres les mêmes que celles qu'on voit dans le livre de *iniciandis*, auquel ceux des Sacremens sont tres-conformes.

L'auteur y dit que l'Eglise Romaine qu'il taschoit de suivre en toutes choses ne l'avoit point les pieds aux Neophytes, comme l'on faisoit à Milan; mais que cela ne l'empeschoit pas de le faire, puisque cette coutume estoit meilleure, & qu'on la pratiquoit autrepars, chacun étant libre en ces sortes de choses. Cela marque, ce semble, une Eglise assez voisine de Rome, pour en sçavoir & en honorer les pratiques, mais non pas soumise à elle, comme à sa metropole: en sorte qu'elle fust obligée de la suivre en tout. Et cela convient assez bien à un Evêque de Milan dans les premiers siècles de l'Eglise. Ainsi si l'on ne croit pas que ce traité soit digne de saint Ambroise, il semble qu'il peut estre de quelqu'un de ses

successeurs, dont on aura joint les ouvrages avec les siennes, & probablement de Venere qui ayant esté son disciple aura sans doute tasché d'imiter son style & sa maniere d'écrire, quoy qu'il ne soit pas étonnant qu'il ne l'ait point égalé.

Lanfranc, Guimond, Paschale Rarbert & Rattranne ont cité ce livre il y a 800. ans sous le nom de Saint Ambroise; mais on remarque qu'une partie des passages que Rattranne en citez sont du livre de *sus qui mysteris imitantur*, ou de *iniciandis*. Je ne voy pas néanmoins qu'on puisse inferer delà avec certitude qu'ils ont esté corrompus depuis, étant aussi aisé de croire que Rattranne s'est broüillé en citant deux livres d'un mesme sujet. Mais le raisonnement dont se sert le P. Labbe supposant qu'ils ayent esté corrompus est un peu extraordinairement.

l. 2. de  
Scriptor. p.  
207.

Ce qui fait encore qu'on à peine à croire que les livres des Sacremens soient de saint Ambroise, c'est qu'il est fort rare, & peut estre sans exemple qu'un auteur fasse deux Ecrits d'un mesme titre, & néanmoins de deux sujets tous differens. Or nous verrons dans la suite que saint Ambroise a fait un livre des Sacremens & de la philosophie, dont le sujet n'a rien de commun avec ceux cy.

Le Traité de la dignité sacerdotale convient mieux pour toutes choses au siècle de Gregoire VII. qu'au temps de saint Ambroise. Aussi il y en a qui l'attribuent à S. Anselme.

Nous avons déjà parlé des deux livres de la penitence que saint Ambroise a faits contre les Novatiens, & en mesme temps contre les faux penitens. Je ne sçay pourquoy Soto Dominicain du dernier siècle a voulu douter de l'autorité de ces livres, & alleguer pour cela l'un des plus beaux endroits qui y soient, sçavoir la maniere si humble dont le saint parle de luy mesme, & même en des termes qui luy sont propres puisqu'ils marquent clairement comment il avoit esté élevé à l'Épiscopat. Rivet s'est contenté de rapporter ce passage de Soto; mais il n'a osé y rien ajoûter, quoy qu'il cherche en toutes rencontres à affoiblir la tradition de l'Eglise en diminuant autant qu'il peut les auteurs & les livres qui la composent. Aussi outre les preuves que l'on peut tirer du livre mesme. S. Ambroise marque expressément qu'il avoit écrit deux petits

Ambros.  
p. 37.

livres de la penitence où il en representoit la nécessité & l'utilité. Et saint Augustin qui cite cet ouvrage en quatre endroits differens ne nous permet pas de douter de son autorité. Il l'appelle ordinairement le livre contre les Novatiens.

*Traité à une Vierge devote. Epître à Susanne qui avoit perdu sa virginité.*

LE Traité adressé à une Vierge devote ne paroît point du tout avoir le style de saint Ambroise. Il est fait pour exhorter cette fille d'éviter plus qu'elle ne faisoit le commerce & l'entretien des gens du monde, en luy représentant les grands maux qu'elle avoit sujet d'en apprehender.

Il y a plus de difficulté pour la lettre à Susanne qui avoit violé la virginité qu'elle avoit vouée solennellement à Dieu. Car cette lettre se trouve aussi parmi les œuvres de S. Hierôme; & Erasme qui juge qu'asseurement le style ne permet pas qu'on la luy attribue, ne s'éloigne pas de croire qu'elle soit de saint Augustin. Néanmoins je ne croy pas que personne l'ait encore mise parmi les œuvres de ce Pere. Pour saint Hierôme il faut qu'en cela on ait suivi le jugement d'Erasme, puisqu'on la met toujours parmi les œuvres qui ne sont pas de luy.

Elle semble aussi n'avoir pas tous-à-fait le style de saint Ambroise, sur tout dans le commencement. Mais avec tout cela je ne trouve pas que la difference en soit fort considerable; & on ne peut nier qu'elle ne resente tout-à-fait le genie si élevé de ce Pere. On voit que c'est un Evêque qui l'écrit, & en un temps où le Paganisme duroit encore. L'allegation de sainte Tecla que l'on y remarque est assez ordinaire à S. Ambroise.

Il faut néanmoins remarquer que Genade attribue à Nicete ou Nicete Evêque des Daces celebre par les éloges de S. Paulin un petit livre à une Vierge qui estoit tombée, où il avoit mis tout ce qui peut animer un pecheur à la penitence.

Cocus rejette cette lettre à cause de ce qui est dit que si cette fille fust morte en conservant sa virginité, ses parens l'eussent regardée comme une hostie vivante, qui leur eust attiré la grace de Dieu, & la remission de leurs pechez (*propitiavit eam*).

32  
ce qu'il pretend ne se pouvoit dire que de J. C. comme si ce que J. C. nous donne par son autorité & par les propres merites comme le prix de son sang, les saints ne nous le pouvoient pas obtenir par leur intercession jointe aux merites de J. C.

Aussi Rivet ne se fonde point sur cet endroit & se contente de rapporter la difficulté que font Possévin & Bellarmin sur un endroit qu'ils disent contenir l'erreur des Novatiens. *In hanc penitentiam*, dit cette lettre. *usque ad extremum vite; nec tibi præsumas ab humano die posse veniam dari, quia decipit te qui hoc tibi polliceri voluerit. Quis enim propriè in Dominum peccasti, ab illo solo quare remedium.*

Neanmoins je ne voy pas que cette objection soit plus considerable que l'autre. Car 1. il est assez visible que ce passage ne signifie pas tant qu'elle ne devoit point espérer l'absolution de l'Eglise jusques à la mort, qu'il l'exhorte à ne penser promptement qu'à satisfaire à Dieu pour son péché avec toute l'ardeur dont elle estoit capable, & à ne point écouter ceux qui la flatteroient en luy faisant espérer le pardon de sa faute avec une penitence de peu de temps.

2. On peut croire sans estre Novatien qu'il y a des pechez dont l'Eglise ne croit pas devoir accorder le pardon, quoy qu'elle le pût, puisqu'elle a gardé la rigueur de cette discipline dans les trois premiers siècles devant & après Novatien, & que plusieurs siècles depuis elle a encore refusé d'absoudre une seconde fois ceux qui l'avoient esté une fois inutilement. Or la faute de cette fille paroît extrêmement grande dans toutes les circonstances.

Elle avoit d'elle mesme choisi l'estat de la virginité sans y avoir esté portée ny par son pere ny par sa mere. Au contraire son pere luy avoit proposé beaucoup de difficultés dans cet estat; & elle estoit toujours demeurée ferme dans sa resolution jusqu'à dire mesme qu'elle y estoit obligée par des revelations terribles.

Elle avoit receu le voile à l'Autel le propre jour de la resurrection, & tout le peuple qui y estoit présent avoit signé son contract par l'*Amen* avec lequel il l'avoit confirmé.

Elle sortit de la maison de son pere, & entra dans un Monastere de Vierges, où elle avoit toutes les instructions de son Prelat, & trouvoit toutes les seuretez

possibles pour se garantir du naufrage.

Trois ans devant que sa faute fust découverte, s'estant élevé quelque bruit contre elle [ qui apparemment estoit faux, mais qui estoit le presage de son crime ] elle protestoit de son integrité, & demandoit publiquement dans l'Eglise qu'on punist cette calomnie. Son pere prit une infinité de peines pour cela; & celui quia écrit la lettre fit tout ce qu'il put pour trouver l'auteur de ce bruit, ne pouvant souffrir qu'on eust le moindre soupçon contre une Vierge de Dieu.

Neanmoins cela ne l'empescha pas de se laisser corrompre au milieu de la Ville par un jeune fou, qui faisoit, ce semble, luy mesme profession de pieté & de continence, lequel en abusa non seulement deux ou trois fois, mais fort souvent. On croyoit mesme qu'elle en avoit eû un enfant, & qu'elle l'avoit fait mourir secrettement.

Elle eust en quelque sorte diminué sa faute si elle l'eust avouée volontairement, & en eust fait penitence. Mais au contraire elle la cacha autant qu'elle pût, & on ne la decouvrit que malgré elle. Elle tâcha mesme de s'excuier en disant contre la verité qu'elle avoit souffert violence. Son pere, sa mere, ses freres, ses sœurs, en furent comblez d'affliction. Les Payens & les Juifs en prirent sujet de declamer contre l'Eglise, & le peuple en fut si animé qu'on disoit qu'il la falloit brûler toute vive.

Cette fille estant donc tombée dans une faute si importante & si enorme, & ne témoignant pas mesme en avoir le regret dont elle devoit estre touchée, il ne faudroit pas s'estonner quand l'auteur sembleroit passer en quelque chose les bornes de la verité, & s'emporter à une forte exaggeration pour la faire rentrer en elle mesme, & luy donner une juste apprehension, qui luy fist embrasser avec plus d'ardeur le remede de la penitence; & quand il auroit jugé que sa faute meritoit que l'Eglise ne luy en accordast jamais le pardon. Mais comme nous avons dit, il n'est pas nécessaire de donner ce sens à ses paroles.

Cette piece est encore considerable pour diverses pratiques de l'antiquité qu'elle nous apprend. Car outre cette consecration solennelle des Vierges qui se faisoit publiquement aux plus grandes festes de l'Année, dequoy nous trouuons assez d'autres preuves dans saint Ambroise,

nous

nous y apprenons encore qu'il y avoit des Monasteres de Vierges dans l'Occident aussi bien que dans l'Orient, dequoy on trouve aussi des marques en d'autres endroits de saint Ambroise; & que néanmoins elles venoient à l'Eglise où elles avoient une place particuliere enfermée d'une closture où les Dames venoient leur demander le baiser de paix. On écrit aussi sur la muraille de cette enceinte quelques paroles de saint Paul sur la virginité.

On y voit encore que cette fille n'avoit point coupé ses cheveux estant Vierge, comme Theodose l'avoit deffendu en 390. apres le Concile de Gangres. Mais l'auteur veut qu'elle les coupe pour faire penitence.

Il est certain que S. Ambroise n'est pas l'auteur des deux livres de la vocation des Gentils, quoy qu'ils se trouvent parmi ses œuvres. Le P. Quésnel de l'Oratoire a fait une dissertation expresse pour les attribuer à S. Leon ne se fondant pas néanmoins sur aucun manuscrit, qui les luy donne.

*Des sermons & des Epistres de saint Ambroise. Les ses Livres qui sont perdus.*

Pour les sermons qui portent le nom de saint Ambroise, comme il est difficile de croire qu'il n'y en ait aucun de luy, aussi il est certain que la plupart n'en sont pas, ce qu'on juge par la diff. du style, & par ce qu'il y en a un grand nombre d'attribuez à d'autres auteurs, dequoy la discussion particuliere seroit difficile & ennuyeuse. On ne peut douter néanmoins que le discours contre Auxence, & les oraisons funebres de Valentinien II. & de Theodose ne soient de luy.

Quant à ses lettres il y en a fort peu dont on doute. Nous avons remarqué que la cinquième est plustost du Pape Sirice que de luy. La trente-troisième à la Vierge Demetriade ne peut pas estre de nostre saint, puisqu'elle parle manifestement contre les Pelagiens, quoy qu'elle ne les nomme pas, & qu'il est mort avant la naissance de cette heresie.

Nous avons déjà rejeté la trente-quatrième sur sainte Agnes, la cinquante-troisième sur saint Gervais & saint Protais, la cinquante-cinquième sur saint

Vital & saint Agricole, & fait voir que c'est sans fondement qu'on luy conteste celle à l'Eglise de Verceil. Il paroît avoir fait luy mesme le recueil de ses Epistres, & les avoir distribuées par livres.

Nous ne dirons rien des autres ouvrages, dont on a fait le sixième Tome, comme estant visiblement supposés.

Quelques-uns luy ont attribué la vie de saint Sebastien; ce qui est insoutenable, si on n'avoué en mesme temps qu'on y a depuis changé quelques endroits.

C'est avec aussi peu de fondement qu'on prétend qu'il a traduit en latin une meschante histoire de la ruine de Jerusalem, à qui on a donné le nom d'Hegeippe.

Comme on a attribué à ce S. divers ouvrages qui ne luy appartiennent pas; aussi il en a composé plusieurs que nous n'avons plus; comme entr'autres cette lettre dont nous avons parlé qu'il écrivit en forme de Catechisme pour Fritigil Reine des Marcomans. Je ne sçay si ce ne seroit point ce que Theodoret appelle l'exposition de la foy, & Leonce de Byzance l'explication du sens du divin symbole. Car comme nous avons remarqué, ce que ces auteurs en citent, ne se trouve point dans le traité que nous avons sur le symbole. Theodoret en rapporte un passage assez long, qui est une exposition de la foy, sur le mystere de l'Incarnation, mais si claire, si formelle, & si précise contre Nestorius & Eutyches, que si on n'en sçavoit pas pas l'auteur, on croiroit qu'elle est faite apres le Concile de Calcedoine. Ce qu'en cite Leonce est la fin du passage de Theodoret.

Nous n'avons plus le Traité que fits le saint pour l'instruction de Panfophe encore enfant qu'il avoit resuscité. S. Augustin écrivant à S. Paulin luy témoigne souhaiter beaucoup les livres que les tres-heureux Pape Ambroise avoit écrits avec beaucoup d'exactitude & de tendue contre quelques personnes également ignorantes & superbes qui prétendoient que J. C. avoit appris beaucoup de choses des ouvrages de Platon; voulant qu'il eust pris de ce Philosophe les regles qu'ils ne pouvoient s'empescher d'admirer & de louer dans son Evangile. Ce livre estoit intitulé des Sacremens ou de la Philosophie. S. Augustin cite assez souvent cet ouvrage, & l'appelle quelquefois le livre du Sacrement de la regene-

34  
ration du de la Philosophie, quelque ois  
de livre de la Philofophi contre Platon  
quelquefois le livre du Sacrement de la re-  
generation. Il cite encore ce livre dans le  
traité de la doctrine Chrestienne, mais il  
reconnoist dans les tetractations qu'il s'e-  
stoit trompé en cet endroit, & qu'il ne s'e-  
stoit pas bien souvenu du sens de S. Am-  
broise.

2. Luc.  
Tom. 1.  
p. 327.  
Præfat.  
2. ce Sp-  
Jan. 2. Ep  
24.  
Il cite encore plus souvent le commen-  
taire du meisme saint sur Isaac & en rap-  
porte un grand nombre de passages contre  
l'heresie des Pelagiens. S. Ambroise le  
cite luy meisme sur S. Luc. Ainsi il faut  
qu'il ait fait des devant l'an 378.

Nous n'avons point non plus le livre  
qu'il avoit fait à la louange du Prophete  
Elie, ny les escrits qu'il semble avoir faits  
contre les Priscillianistes; ny celui où il  
promet dans son livre sur le S. Esprit de  
traitter à fond l'histoire de Samson. Car  
pour l'Epistre à Vigile, il y rapporte seu-  
lement cette histoire sans en expliquer  
aucun point; outre qu'il ne promettoit  
pas dans un escrit public ce qu'il vouloit  
faire dans une lettre particuliere, à laquel-  
lemesme il ne pouvoit pas songer alors,  
puissqu'Abondance predecesseur de Vigile  
vivoit encore.

1. de l'ni-  
saudis.  
Nous n'avons rien de considerable sur  
les Proverbes, quoyque saint Ambroise  
se semble les avoir expliquez pour instruire  
les Catecumes de la Morale chrestien-  
ne, & les préparer au baptesme.

Ibid. 6.  
Je ne voy pas non plus qu'il parle nul-  
le part du mariage de la Vierge avec  
S. Joseph, quoy qu'il témoige en avoir  
traité amplement.

Tom. 2. p.  
1122.  
Nous n'avons point la lettre qu'il dit  
avoir écrite à Irenée contre Apollinaire  
& qu'il finissoit par la perdrix dont parle  
Jeremie. Leonce de Byzance cite un pas-

sage du livre contre Apollinaire que je  
n'ay pas encore trouvé dans le livre sur  
l'Incarnation.

Calliodore remarque qu'il avoit de S. I. 2. In-  
Ambroise un sermon sur le jugement des *stium.*  
deux femmes publiques rendu par Salo-  
mon, & quelques Homelies sur le li-  
vre de la sagesse. Il témoigne encore  
qu'on luy attribuoit un Commentaire sur  
les Prophetes, & sur toutes les Epistres  
de saint Paul; mais il n'avoit encore pu  
trouver ny l'un ny l'autre.

Il y a bien de l'apparence qu'il avoit  
fait un Traité de l'immortalité de l'ame  
vers la fin de l'an 386. Car nous ne voyons  
que luy à qui nous puissions raisonnable-  
ment appliquer ce que S. Augustin dit dans  
un livre qu'il fit en ce temps-là. *Manife-*

*stum*, dit il, *habemus & carmine de hac re*  
*scribi, & soluta oratione, & ab iis viris*  
*quorum nec scripta latere nos possunt, &*  
*eorum talia ingenia novimus, ut nos in eo-*  
*rum luteris inventuros desperare non possi-*  
*mus. Præsertim cum hic ante oculos nostros*  
*sit ille in quo ipsam eloquentiam, quam*  
*mortuum docebamus, perfectam revixisse*  
*cognoscimus. Illene nos sinet cum scriptis*  
*suis vivendi modum docerit vivendi igno-*  
*rare naturam? Non arbitrare equidem, &*  
*multum inde spero; sed unum doleo, quod*  
*erga se, vel erga sapientiam studium nos-*  
*trum non ei ut volumus, valemus aperire.*  
*Nam profecto ille miseretur stium nos-*  
*tram, & exundaret multo citius quam*  
*nunc, securus enim est quod sibi jam to-*  
*tum de immortalitate anima persuasit, nec*  
*scit aliquos esse fortasse qui huius ignora-*  
*tionis miseriam satis cognoverunt, &*  
*quibus præsertim rogantibus non subven-*  
*nire crudele sit.*

Aug. 1.  
1. Sel-  
iq. c. 14.

FIN.



# TABLE CHRONOLOGIQUE

## POUR SERVIR A L'HISTOIRE

### DE SAINT AMBROISE.



NAISSANCE de S. Ambroise en France dans le Palais  
de son pere Préfet du Prétoire des Gaules. Années de  
I E S U S -

Christ. 340.

Ayant perdu son pere fort jeune, il est élevé dans Ro-  
me avec son frere Satyre par les soins de leur mere, & de  
Sainte Marcelline leur sœur vierge illustre.

Naissance de Gratien le 18. Avril. 359.

Damase est élevé au Pontificat. Ursin divise l'Eglise, qui couste d'a-  
bord la vie à plusieurs personnes le 26. d'Octobre. 366.

Naissance du jeune Valentinien le 18. Janvier.

L'Empereur Valentinien I. de ce nom, nouvellement relevé d'une gran-  
de maladie déclare Auguste son fils Gratien dans la ville d'Amiens le 24.  
Aoust. 367.

Ursin est banni de Rome par ordre de l'Empereur le 16. de Novem-  
bre, avec plusieurs de ses complices.

Prétextat est fait Préfet du Prétoire. 368.

Olybre luy succede en cette charge. 369.

Persecution excitée dans l'Eglise d'Orient par Valens. 370.

S. Basile par le conseil de S. Athanase, écrit à Damase pour le porter à  
faire cesser le schisme de l'Eglise d'Antioche divisée par les deux partis  
de S. Melece & de Paulin.

Concile à Rome composé de 90. ou 93. Evêques.

Ampel estant Gouverneur de Rome, Valentinien permet à Ursin &  
à ses complices de se retirer où ils voudroient, pourveu que ce ne fust  
ny à Rome, ny dans les provinces. 371.

Mort de S. Athanase, selon Socrate que nous avons suivi jusques  
icy. On peut néanmoins la differer jusqu'en 373. en se fondant sur l'au-  
torité de S. Protere qui gouvernoit l'Eg'ie d'Alexandrie en 454. & qui  
écrit que S. Athanase vivoit encore lorsqu'on celebra Pasque le dernier  
de Mars de l'an 89. de Diocletien; Ce qui marque certainement l'an 373.  
S. Protere est soutenu par la Chronique Orientale des Cophthes p. 117.  
qui met la mort de S. Athanase le Jeudy 2. de May, ce qui tombe en  
l'an 373. & le reste de cette histoire s'accorde parfaitement à cela. On  
laisse cet examen aux doctes. Apud Ba-  
cherium in  
Canonem  
Paschalem  
Victorii p.  
84.

S. Ambroise ayant esté quelque temps Conseiller, & vraysemblablement  
Affecteur d'Anice Probe, est nommé Préfet de la Ligurie & de l'Emilie. 373.

Mort d'Auxence Evêque Arien de Milan. S. Ambroise n'estant enco- 374.

- re que Catechumene est élu en sa place par la conspiration du peuple. Il reçoit le Baptême & l'Ordination.  
 Damasc accusé par Isaac Juif, est absous dans le Concile de Rome.  
 Trouble excité dans l'Eglise par les Evêques de Parme & de Pouzzoles, & par quelques Donatistes.
375. Valentinien meurt d'apoplexie le 17. de Novembre. Le jeune Valentinien son fils âgé de 4. ans est élevé à l'Empire par les soldats le 22. du même mois.
376. Ursin & ses complices troublent l'Eglise de Milan.  
 Gratien fait trancher la teste dans Carthage au Comte Theodose.
377. S. Ambroise écrit ses trois livres de la virginité.
378. Valens perd la bataille d'Andrinople, & est brûlé dans une cabane.
379. Gracien associe Theodose à l'Empire dans Sirmich le 19. Janvier.  
 S. Ambroise écrit ses deux premiers livres de la Foy, vient à Sirmich, & y ordonne Aneme Evêque. Il compose trois autres livres de la Foy.  
 Baptême de Theodose par S. Ascole Evêque de Thessalonique.  
 Il commence la destruction du Paganisme.  
 L'Herésie des Priscillianistes se manifeste.  
 L'Evêque Ithace leur résiste.  
 S. Ambroise fait mettre en pieces les vases sacrez pour racheter les captifs.  
 Il tombe malade pendant l'absence de son frere qui estoit allé en Afrique.  
 Satire fait naufrage à son retour, passé par Rome, revient à Milan, & y meurt.
380. S. Ambroise pleure sa mort, & le loue publiquement par deux discours.  
 Athanatic Roy des Gots vient se soumettre à Theodose dans Constantinople le 11. Janvier. Il y meurt, & on luy fait de magnifiques funerailles le 17.  
 S. Ambroise publie ses trois livres de la Foy.  
 Condamnation des Priscillianistes dans le Concile de Sarragosse.  
 Priscillien est fait Evêque d'Avila par ceux de sa secte. On chasse ses sectateurs de toutes les terres d'Espagne.  
 Il vient à Rome par l'Aquitaine, & est rebuté par Damasc.
381. Pallade & Secondien Evêques Ariens sont condamnés dans le Concile d'Aquilée.
382. S. Ambroise prédit la disgrâce de Macedone Grand Maître du Palais de Gratien.  
 Deux Ariens Chambellans de ce Prince sont punis miraculeusement.  
 Voyage de S. Ambroise à Rome pour y assister à un Concile. Il y fait des miracles, & y confere avec S. Ascole.  
 Gratien oste du Senat l'autel de la Victoire, & retranche les revenus des Prestres idolatres.  
 Symmaque s'y oppose inutilement.  
 Rome affligée de famine.  
 Révolte de Maxime. Il fait mourir Gratien à Lion, & associe son fils Victor à l'Empire.
384. Concile de Bordeaux contre les Priscillianistes.  
 Priscillien vient à Trèves, & subit le jugement de Maxime.  
 S. Martin résiste à Ithace, qui avoit evoqué cette affaire au jugement de ce Tyran.

- On tranche la teste à Priscillien & à quelques autres de ses complices.
- S. Martin vient à Trèves, & communique enfin malgré luy avec les Ithaciens. Un Ange l'en reprend.
- Theodose traite avec Maxime. S. Ambroise évite la communion de cét usurpateur.
- Theodose fait fermer les temples des Idolatres dans tout l'Orient, & dans l'Egypte.  
 Les Perfes envoient à Constantinople des députés pour luy demander la paix.  
 S. Augustin vient à Milan, & écoute S. Ambroise.  
 S. Ambroise empêche le rétablissement de l'autel de la Victoire que Symmaque demandoit à l'Empereur.  
 Inceste d'une Vestale.  
 Mort de Damasc. Sirice luy succede, & répond à Himere E. de Tarragone par une Decretale.  
 S. Augustin prononce un Panegyrique en l'honneur du jeune Valentinien, & du Consul Bauton.
385. Justine renouvelle la persecution contre S. Ambroise, qui luy refuse la Basilique Portienne, & ensuite la neuve.  
 Cette persecution cesse miraculeusement avec la semaine Sainte.  
 Le Saint écrit à S. Vigile de Trente.  
 Concile de Rome sous Sirice.
386. Theodose defait les Greuthonges, & épouse Galla.  
 Justine recommence la persecution.  
 Valentinien fait une loy en faveur du Concile de Rimini.  
 S. Ambroise luy refuse tout de nouveau une Basilique, & ne veut pas sortir de Rimini.  
 Veilles établies dans l'Eglise de Milan avec Hymnes & psalmodie.  
 Le Saint refuse d'aller disputer dans le Palais contre Auxence, & prononce un discours contre luy.  
 Il est calomnié par Justine.  
 La persecution cesse après la découverte des corps de S. Gervais & de S. Protas.  
 Le Saint écrit sur S. Luc, & sur la feste de Pasque.  
 Conversion de S. Augustin.  
 Son Baptême par S. Ambroise.
387. Le Saint fait un second voyage à Trèves, & traite avec Maxime sans aucun succès.  
 Maxime passé en Italie, se rend maître de l'Occident, & Valentinien cherche la protection de Theodose dans l'Orient.  
 Sediton d'Antioche contre Theodose.  
 Victoires de Theodose sur Maxime, qui est pris & décapité. On fait aussi mourir son fils Victor.
388. S. Ambroise compose divers Traitez.  
 Theodose pardonne aux séditieux de Constantinople.  
 S. Ambroise empêche le rétablissement de la Synagogue des Juifs dans Callinique.



Symmaque fait inutilement une troisième tentative pour le rétablissement de l'autel de la Victoire, & est banni ignominieusement.

389.

Loix de Theodose contre les Fideicommiss, & contre les Eunomiens. Latinus Pacatus luy prononce un Panegyrique dans Rome. Plusieurs familles illustres y embrassent nostre Religion, & il y réforme quantité d'abus.

Grefle prodigieuse.

Il fait une Loy à Milan contre les Heretiques.

Démolition du temple & de l'Idole de Serapis, & des autres temples d'Idoles dans l'Orient.

Theodose punit cruellement les habitans de Thessalonique.

Il accepte dans Milan la penitence que S. Ambroise luy impose, & fait une Loy contre les executions précipitées.

Concile de Milan contre les Ithaciens, où Jovinien est condamné.

Abolition des Penitenciers dans Constantinople par Nectaire.

Déreglement de Sarmation & Barbatien dans Milan.

391.

Concile de Capoitte où Flavien Evêque d'Antioche refuse de se trouver. Bonose y est condamné.

S. Ambroise travaille à la paix d'Antioche.

Mort d'Evagre.

Valentinien refuse tout de nouveau aux Payens le rétablissement de leurs Privileges.

Il mande à S. Ambroise qu'il le vienne trouver en France, & réprime foiblement Arbogaste, qui le fait étrangler dans Vienne, & eleve Eugene à l'Empire.

On enterre son corps à Milan, où S. Ambroise fait son éloge.

392.

Retraite de S. Paulin, depuis Evêque de Nole, & de sa femme Therasie.

393.

Tatien Préfet du Prétoire est banni, & son fils Procle décapité par les intrigues de Rufin.

Eugene envoie des Ambassadeurs à Theodose, & vient en Italie.

S. Ambroise sort de Milan, & écrit fortement à Eugene.

Il découvre dans Boulogne les reliques de S. Vital & de S. Agricole.

Il ressuscite un mort dans Florence.

394.

Honoré est déclaré Auguste par Theodose.

S. Ambroise revient à Milan.

Theodose force les Alpes, perd d'abord une partie de ses auxiliaires, & ensuite remporte miraculeusement la victoire par sa pieté.

Il fait venir son fils Honoré, deffend les sacrifices payens, & protege Flavien d'Antioche.

395.

Mort de Theodose. S. Ambroise prononce l'éloge de cet Empereur; dont le corps est reporté à Constantinople.

S. Ambroise découvre miraculeusement dans Milan les corps de S. Nazaire & de S. Celse.

396.

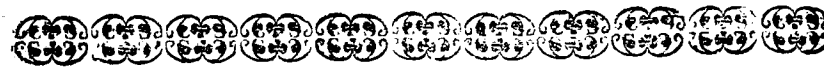
Il écrit à l'Eglise de Verceil, dont le siege avoit vacqué long-temps.

Il fait plusieurs miracles, & livre à Satan un serviteur du Comte Stilicon.

Sa maladie & sa mort à l'âge de 57. ans.

Il apparoist après sa mort à plusieurs personnes.

F I N.



# T A B L E

## D E S C H A P I T R E S.

### L I V R E P R E M I E R.

Contenant la naissance, l'éducation, & les emplois de ce Saint, & les affaires de l'Empire & de l'Eglise jusques à sa promotion à l'Episcopat.

- CHAP. I. **P**ROJET general de la vie de ce Saint. Page 1
- II. **N**oblesse de la famille de S. Ambroise; quel rang son pere tenoit dans l'Empire. De Sainte Sotere Martyre qui estoit l'ornement de sa maison. 4
- III. **D**u frere & de la sœur de S. Ambroise, quelle fut sa premiere éducation. 7
- IV. **E**tudes de S. Ambroise. Son frere Satyre & luy sont faits gouverneurs de provinces. 10
- V. **L**oix Chrétiennes de Valentinien, particulièrement touchant les Evêques. 14
- VI. **S**uite des qualitez de Valentinien suivant le jugement que les Payens en ont porté. Sa conduite à leur égard & envers les heretiques 16
- VII. **E**xtrême severité de Valentinien. Supplice des innocens de Milan, & d'un Prestre de Sirmich. 19
- VIII. **A**brégé des actions de Valentinien dans les trois premieres années de son regne. 23
- IX. **Q**ualitez de Damase & d'Ursin. Ils sont tous deux élus Evêques de Rome. 25
- X. **T**roubles & meurtres dans Rome à cause du schisme. Bannissement d'Ursin. Eloge de Damase. Jugement d'Ammien Marcellin touchant le luxe des Evêques. 28
- XI. **V**alentinien eleve Gratien à l'Empire, & épouse Iustine.

	<i>Enfans de ce mariage.</i>	31
XII.	<i>Exploits du Comte Theodose. Révolte de Valentin en Angleterre. Pillage de Mayence. Assassinat de Vitticabe.</i>	33
XIII.	<i>Vrsin est rappelé à Rome, &amp; banni une seconde fois. Histoire celebre d'une femme de Verceil que Dieu garantit du supplice. Valentinien remet au Pape le jugement des Evêques.</i>	35
XIV.	<i>Les sectateurs d'Vrsin troublent encore Damase, &amp; sont bannis.</i>	39
XV.	<i>Guerres en Allemagne. Punition severe de Rhodane grand Chambellan.</i>	42
XVI.	<i>Descente des Saxons, &amp; des Bourguignons. Histoire de Romain. Loy contre les Ecclesiastiques &amp; les Moines, pour les exclure des successions.</i>	46
XVII.	<i>Persecution excitée dans l'Eglise d'Orient par Valens. S. Basile député Sabir vers Damase. Concile tenu à Rome.</i>	49
XVIII.	<i>Pierre succede à S. Athanase dans le siege d'Alexandrie, &amp; est obligé de se réfugier à Rome. Suite du schisme d'Vrsin. Etat des affaires de l'Empire Romain dans l'Allemagne &amp; dans l'Afrique. Eloge du Comte Theodose.</i>	51
IX.	<i>S. Basile se plaint de Damase, qui est presque surpris par Vital.</i>	54
XX.	<i>Rescrit adresse à Simplicie contre les Luciferiens. Condamnation de Florent de Pouzgoles. Damase poursuit les schismatiques.</i>	56
XXI.	<i>Assassinat de Gabinius. Les Quades en prennent occasion de ravager l'Illyrie.</i>	58

## LIVRE DEUXIEME.

CHAP. I.	<b>A</b> UTHORITE' des Eglises de Milan & d'Aquilee. Mort d'Auxence. Le peuple de Milan demande S. Ambroise pour Evêque.	61
II.	<i>Résistance de S. Ambroise. Il fait des efforts extraordinaires pour éviter l'episcopat. Valentinien autorise son election.</i>	65
	III. <i>Baptême</i>	

III.	<i>Baptême de S. Ambroise, &amp; son Ordination. Il donne tout son bien aux pauvres.</i>	68
IV.	<i>Des études &amp; de l'éloquence de S. Ambroise.</i>	72
V.	<i>Mort de Valentinien I. Son fils de mesme nom est élevé à l'Empire.</i>	75
VI.	<i>Eloge de Gratien. Il refuse l'habit de souverain Pontife des Idoles.</i>	79
VII.	<i>Valens de Pettau tasche avec Vrsin de troubler l'Eglise de Milan.</i>	81
VIII.	<i>Vnion de S. Ambroise avec S. Basile. Execution de plusieurs grands de l'Empire.</i>	84
IX.	<i>S. Ambroise écrit ses trois livres de la virginité.</i>	78
X.	<i>Ecrit du Saint sur les veuves.</i>	91
XI.	<i>S. Ambroise écrit ses deux premiers livres de la foy d'Endeleque orateur Chrétien.</i>	93
XII.	<i>Charité de S. Ambroise envers les captifs. Il vend les vases sacrez pour les racheter.</i>	96
XIII.	<i>Desintéressement de S. Ambroise dans une affaire importante de l'Evêque Marcel.</i>	100
XIV.	<i>Excellentes qualitez de Satyre frere du Saint. Il fait naufrage allant en Afrique, &amp; est baptisé.</i>	104
XV.	<i>Mort de Satyre. Affliction de S. Ambroise.</i>	109
XVI.	<i>Damase accusé par Isaac est absous par Gratien, &amp; par le Concile de Rome.</i>	113
XVII.	<i>Troubles excitez dans l'Eglise par les Evêques de Parme &amp; de Pouzgoles, par Restitute &amp; par Claudien Donatistes. Lettre du Concile de Rome à Gratien qui rescrit à Aquilin. Incurfion des Lombards.</i>	116
XVIII.	<i>Gratien accorde à Pallade la convocation d'un Concile à Aquilee.</i>	120
XIX.	<i>S. Ambroise écrit trois autres livres sur la Foy. Il ordonne Aneme Evêque de Sirmich.</i>	122
XX.	<i>Les Ariens troublent l'Eglise de Milan tout de nouveau. Damase rejette Maxime le Cynique. S. Ambroise écrit sur le S. Esprit. Jugement de S. Hierosme touchant ce Saint.</i>	125

## LIVRE TROISIÈME.

Où il est traité de ce qui se passa jusques à la mort de Damase.

- CHAP. I. **D**ES Evêques qui se trouverent au Concile d'Aquilée, & principalement de S. Iust de Lion. 131
- II. Ouverture du Concile d'Aquilée. Commencement de la dispute de S. Ambroise avec Pallade. 136
- III. Condamnation de Pallade, de Secundien, & d'Attile. Le Concile d'Aquilée écrit en faveur de Damase & sur les affaires d'Orient. 141
- IV. S. Ambroise prédit la disgrâce de Macedone Grand maître du Palais, & obtient la vie à un Officier. 146
- V. Punition miraculeuse de deux Chambellans de l'Empereur. Sermon de S. Ambroise sur l'Incarnation. Epître à Sabin sur l'Incarnation. Discours sur le peché d'Adam. 148
- VI. S. Ambroise vient à Rome. Un miracle qui luy est attribué dans le cours de son voyage. Il y fait amitié avec Ascole. 152
- VII. Damase poursuit les Luciferiens. Gratien abolit les privilèges des Pontifes & des Vestales, avec l'autel de la Victoire. 155
- VIII. Dieu afflige Rome d'une grande famine. Les riches se cottisent pour faire subsister les étrangers. 158
- IX. Révolte de Maxime. Il prend la pourpre en Angleterre. Gratien trahi par les siens est tué à Lion. Maxime refuse son corps. 161
- X. Maxime s'établit dans Trèves; fait mourir Merobaud & Ballion; & y prend connoissance de l'herésie des Priscillianistes. Erreurs de ceux de cette secte, & leurs livres apocryphes. 167
- XI. Mœurs des Priscillianistes & de Priscillien. Ils cachent leurs sentimens. 172
- XII. Condamnation des Priscillianistes par le Concile de Saragosse. D'Idace, Ithace, Cartere, & de quelques autres sectateurs de cette herésie. 175

## DES CHAPITRES.

- XIII. Priscillien devenu Evêque d'Avila est chassé d'Espagne avec ses sectateurs. Il séduit Euchrocie & Procule, & est rejeté par Damas & par S. Ambroise. 178
- XIV. Macedone Grand maître du Palais de Gratien se laisse corrompre par les Priscillianistes qui sont rétablis malgré les efforts d'Idace. 180
- XV. Concile de Bourdeaux contre Priscillien qui appelle à Maxime. S. Martin tasche inutilement d'empescher sa mort. Execution de cét heresiarque, & de quelques autres personnes de sa secte. Leurs écrits. 182
- XVI. S. Martin vient à Trèves, & se sépare de la communion des Ithaciens, quoy qu'absous par un Concile. 189
- XVII. Valentinien dépure S. Ambroise pour faire la paix avec Maxime. Le Saint refuse de communiquer avec cét usurpateur. 195
- XVIII. Mort de S. Ascole. Histoire de S. Anyse de Thessalonique. Theodose traite avec Maxime. 199
- XIX. Theodose fait fermer les temples des Idoles par Cynege. Il est surpris par les Luciferiens. 200
- XX. Succès des armes de Theodose. Il fait la paix avec les Perses. S. Augustin vient enseigner la Rhetorique à Milan. 206
- XXI. Symmaque demande le rétablissement de l'autel de la Victoire. S. Ambroise l'empesche. 209
- XXII. S. Ambroise refuse Symmaque. Inceste d'une Vestale. Symmaque est accusé de maltraiter les Chrétiens. 215
- XXIII. Mort du Pape Damase, & ses écrits. 218

## LIVRE QUATRIÈME.

Contenant ce qu'il a fait depuis la mort de Damase jusques au Baptesme de S. Augustin.

- CHAP. I. **E**LECTION de Sirice. Il écrit à Himere Evêque de Tarragone. Maxime luy écrit. 221
- II. Progrès de la grace dans l'ame de S. Augustin. Il prononce un Panegyrique en l'honneur de Valentinien & du Consul Bauto. 226
- III. L'Imperatrice Justine persecute S. Ambroise à la sollicita-

- tion d'Auxence Ariens. Euthyme veut enlever le Saint. Justine tasche d'obtenir de luy la Basilique Portienne, & puis la neuve. 230
- IV. De ce qui arriva le Dimanche des Rameaux touchant la Basilique Portienne, & puis la neuve. 235
- V. Relation de ce qui se passa le mercredi touchant la Basilique neuve. 238
- VI. Suite de la persecution du mercredi Saint. 243
- VII. Dieu arreste la persecution. Histoire de l'Eunuque Calligone. 246
- VIII. Saint Vigile Evêque de Trente demande une instruction à S. Ambroise pour sa conduite. Le Saint luy écrit. 249
- IX. Sirice tient un Concile à Rome au commencement de l'an 386. 253
- X. Victoires de Theodose. Il épouse Galla. 258
- XI. Justine recommence la persecution. Generosité d'un Officier du Palais nommé Benevole. Loy de Valentinien en faveur du Concile de Rimini. 260
- XII. S. Ambroise refuse tout de nouveau de donner aux Ariens l'Eglise qu'ils avoient obtenüe de l'Empereur. 264
- XIII. S. Ambroise refuse de sortir de Milan. Le peuple veille plusieurs nuit; dans l'Eglise pour le garder. 267
- XIV. S. Ambroise établit les veilles & le chant; & compose diverses Hymnes. 271
- XV. On mande S. Ambroise pour aller disputer contre Auxence devant l'Empereur, & il le refuse. 273
- XVI. S. Ambroise prononce un discours contre Auxence. Justine employe inutilement pour le perdre les crimes les plus noirs & les plus atroces. 277
- XVII. La révelation miraculeuse des corps de S. Gervais & de S. Protas. 281
- XVIII. S. Ambroise presche devant le peuple de Milan sur le sujet de la découverte de ces Reliques. 286
- XIX. Justine arreste la persecution. Un Ange parle à S. Ambroise. Plusieurs Eglises basties sous l'invocation du nom de S. Gervais & de S. Protas. 290
- XX. S. Ambroise compose ses Commentaires sur S. Luc. Il écrit sur la Pasque, pour marquer le jour auquel on devoit la celebrer l'année suivante. 295

## LIVRE CINQUIÈME.

Contenant la suite de son histoire depuis la conversion de S. Augustin jusques à la fin de l'an 389.

- CHAP. I. **C**ONVERSION & Baptême de S. Augustin. 298
- II. Deux histoires arrivées à Milan lorsque S. Augustin y estoit. Il s'en retourne en Afrique. Sainte Monique meurt à Ostie. 304
- III. S. Ambroise est député vers Maxime. De ce qui se passa entre eux dans le Conseil. 309
- IV. Inflexibilité de Maxime qui n'accorde rien à S. Ambroise, & trompe un autre Ambassadeur de Valentinien. 315
- V. Maxime passe en Italie. Valentinien s'enfuit en Orient, & se jette entre les bras de Theodose. 318
- VI. Maxime se rend maistre de l'Occident. Divers Traitez que l'on prétend avoir esté composez en ce temps-cy par S. Ambroise. 321
- VII. Maxime arme puissamment. Theodose est assuré de la victoire par une prédiction de S. Jean d'Egypte. Histoire de Senuphe. 324
- VIII. Theodose se prépare à la guerre. Sédition d'Antioche. 327
- IX. Andragaste quitte les Alpes pour se mettre sur mer. Maxime favorise les Juifs, & non les Payens. 330
- X. Theodose remporte plusieurs victoires sur Maxime, qui est pris enfin, & décapité. 333
- XI. Deffaite & mort du fils de Maxime, & de ses Generaux. Humanité de Theodose après sa victoire. 337
- XII. Duplicité de Theophile d'Alexandrie. Tumulte des Ariens à Constantinople. Mort de S. Valerien Evêque d'Aquilée. 340
- XIII. Theodose veut contraindre un Evêque de rebastir une Synagogue de Juifs. S. Ambroise s'y oppose. 343
- XIV. Sommaire de la lettre de S. Ambroise à Theodose sur l'affaire de la Synagogue. 347
- XV. S. Ambroise oblige l'Empereur à révoquer son rescrit touchant cette Synagogue. 353

- XVI. *Plainte du Saint de ce qu'on oblige les Ecclesiastiques de quitter le service de l'Eglise. Ce que c'estoit que les Curies.* 356
- XVII. *Theodose refuse de rétablir l'autel de la Victoire, & bannit Symmaque qui le demandoit.* 359

## LIVRE SIXIÈME.

Contenant l'histoire de l'année 389. & de la suivante, jusques au massacre de Theffalonique.

- CHAP. I. **T**HEODOSE fait dans Milan deux Loix celebres. Il vient à Rome, & y ruine tout à fait le Paganisme. 363
- II. *Theodose purge Rome de quelques desordres scandaleux.* 367
- III. *Evagre succede à Paulin dans le siege d'Antioche. Divers prodiges.* 370
- IV. *De l'Idole de Serapis, & de son temple.* 374
- V. *On découvre les infamies des Payens dans Alexandrie. Ils y excitent une sédition, & tuent plusieurs Chrétiens.* 377
- VI. *Theodose ordonne d'abbatre tous les temples des Idoles à Alexandrie. On commence par la statue de Serapis.* 381
- VII. *Démolition du temple de Serapis. On y trouve des croix, & on bastit sur ses raines l'Eglise de S. Jean Baptiste.* 384
- VIII. *Theophile ruine tous les temples d'Alexandrie, & fait fondre les métaux des statues, à la réserve d'une.* 387
- IX. *Ruine du temple de Canope. On y met des Reliques, & des Moines.* 391
- X. *Les démons prédissent eux-mêmes leur ruine. Theodose tasche de détruire entierement l'idolatrie dans l'Empire.* 395
- XI. *S. Marcel d'Apamée ruine miraculeusement un temple à Apamée. Il est tué en ruinant un autre temple. Sa foy se répand par tout.* 399
- XII. *Cruautés exercées à Theffalonique par ordre de Theodose.* 404
- XIII. *S. Ambroise se retire à la campagne, & écrit à Theodose pour le porter à se reconnoître.* 409
- XIV. *Theodose accepte & execute la penitence que S. Ambroise luy impose.* 413

- XV. *Absolution de Theodose. S. Ambroise le fait sortir du chœur.* 417
- XVI. *Loy de Theodose pour suspendre les executions criminelles. Utilité de la penitence de cet Empereur. Deux Seigneurs de Perse viennent voir S. Ambroise.* 422

## LIVRE SEPTIÈME.

- CHAP. I. **C**ONCILE de Milan contre les Ithaciens. 427
- II. *Condamnation de Iovinien dans le Concile de Milan. De la vie & des livres de cet Here-tique.* 430
- III. *Dérèglement de Iovinien dans sa doctrine & dans ses mœurs.* 433
- IV. *Sarmation & Barbatien Moines de Milan exercent la patience de S. Ambroise.* 438
- V. *Histoire celebre de l'abolition des Penitenciers dans l'Orient. Loy de Theodose sur les Diaconisses.* 442
- VI. *Theodose retourne à Constantinople. Il remporte une nouvelle victoire dans la Macedoine. Grande élévation de Rufin.* 446
- VII. *Concile de Capoue. Flavien Evesque d'Antioche refuse de s'y trouver.* 449
- VIII. *S. Ambroise travaille à la paix d'Antioche. Mort d'Evagre.* 453
- IX. *Condamnation de Bonose par les Evesques de Macedoine.* 455
- X. *Excellentes qualitez du jeune Valentinien.* 458
- XI. *Valentinien refuse aux Payens de rétablir leurs privileges. Il mande S. Ambroise en France pour le baptiser, mais trop tard.* 463
- XII. *Arbogaste s'élève jusqu'à se rendre maistre de l'Empire de Valentinien. Ce Prince tasche en vain de se maintenir.* 466
- XIII. *Arbogaste fait étrangler Valentinien.* 470
- XIV. *Le corps de Valentinien est enterré à Milan. S. Ambroise fait son éloge. Eugene est élevé à l'Empire par Arbogaste.* 473

## LIVRE HUITIÈME.

Où l'on traite des principaux événemens de l'Eglise & de l'Empire jusques à la mort de Theodose.

- CHAP. I. **R**UFIN est fait Préfet du Prétoire en Orient à la place de Tatien qui est banni, & son fils Procle décapité. Eugene envoie des Ambassadeurs à Theodose. 477
- II. Theodose consulte S. Jean d'Egypte sur la guerre. Il s'y prepare d'une maniere fort differente de celle d'Eugene. Reputa- tion de S. Ambroise parmi les François. 480
- III. S. Ambroise quitte Milan pour éviter Eugene, & luy écrit fortement. 484
- IV. Découverte des corps de S. Vital & S. Agricole Martyrs à Boulogne, en présence de S. Ambroise. 490
- V. Honoré est déclaré Auguste. Theodose nomme pour Generaux Bacure, Stilicon, & quelques autres. Il part de Constantinople après la mort de Galla. S. Ambroise revient à Milan nonobstant les menaces d'Arbogaste. 493
- VI. Theodose force les Alpes. Ses auxiliaires sont deffaits. 497
- VII. Theodose passe la nuit en prieres. S. Jean & S. Philippe luy promettent la victoire. 500
- VIII. Theodose remporte la victoire par plus d'un miracle. Mort d'Eugene & d'Arbogaste. Cette victoire est scéne miraculeusement à Constantinople & en Egypte. 503
- IX. Pieté de Theodose. Il pardonne à ses ennemis. 509
- X. Theodose fait venir Honoré, deffend les sacrifices Payens. Soutient Flavien d'Antioche. 512
- XI. Présages de la mort de Theodose. S. Ambroise écrit à S. Severe de Naples. Retraite de S. Paulin à Nole. 516
- XII. Mort de Theodose. S. Ambroise fait son Oraison funebre à Milan. 519
- XIII. Le corps de Theodose porté à Constantinople. Eloge de cet Empereur. 525

LIVRE IX.

## LIVRE NEUFIÈME.

Où l'on traite des trois dernieres années de sa vie, & de quelques-unes de ses actions particulieres jusques à sa mort.

- CHAP. I. **L**E Saint decouvre miraculeusement les corps de Saint Nazaire & Saint Celse Martyrs. 529
- II. Saint Ambroise maintient le droit des asyles. Histoire de Theodule. Conversion de Fritigil Reyne des Marcians. 533
- III. S. Ambroise écrit à l'Eglise de Verceil, & y va mesme pour procurer l'élection de S. Honorat. 536
- IV. Diverses particularitez de la conduite de Saint Ambroise. 539
- V. Le Saint tasche de corriger divers abus parmi son peuple. Il deffend de porter à manger sur les tombeaux. 542
- VI. Conduite de S. Ambroise dans l'administration de son Clergé. 546
- VII. Des disciples du Saint, particulierement de S. Felix de Come. 550
- VIII. Histoire de la vierge Indicie accusée de crime. 553
- IX. Saint Ambroise casse la sentence de Syagre contre Indicie. 557
- X. Dernieres actions du Saint. 561
- XI. Maladie & mort de S. Ambroise. 566
- XII. Diverses apparitions de S. Ambroise le jour de ses funeraillles, & quelque temps après sa mort. 570

G



## LIVRE DIXIÈME.

Où l'on commence à représenter son esprit  
& sa morale.

- CHAP. I. **R**ESPECT & amour du Saint pour l'Eglise. 575
- II. Le Saint représente à son peuple les avantages de la communion de l'Eglise. 579
- III. Veneration du Saint pour les saintes Ecritures. Il en recommande la lecture à tous les Chrétiens. 585
- IV. Que selon S. Ambroise l'Eglise seule possède l'intelligence des Ecritures, & que les Heretiques en corrompent le sens. 592
- V. Qualitez d'un parfait Chrétien vivement représentées par S. Ambroise. 595
- VI. Que pour estre un véritable Chrétien il faut estre tout à JESUS-CHRIST. Excellent portrait de ses vertus & de ses perfections. 600
- VII. Que selon S. Ambroise un Chrétien est un voyageur qui s'efforce d'arriver au Ciel par la pratique de la perfection; que le service qu'il rend à JESUS-CHRIST le rend libre; que c'est un soldat, & quelles doivent estre ses armes. 605
- VIII. Qu'un Chrétien doit honorer Dieu par l'action de grâces, & par une priere continuelle. 611
- IX. Que la priere est un cri de l'ame, qui en marque la ferveur. Qu'elle doit estre accompagnée de perseverance. 617
- X. Eloge du jeusne & de l'abstinence Chrétienne tiré des écrits de S. Ambroise. 622
- XI. Que S. Ambroise a établi dans ses Traitez & dans ses Sermons la nécessité de faire l'aumosne, & prescrit des regles pour s'en acquiter chrétiennement. 626

## LIVRE ONZIÈME.

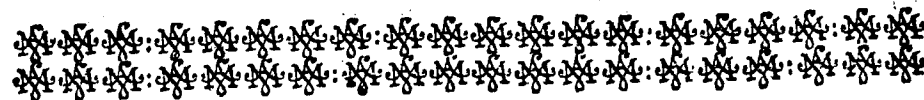
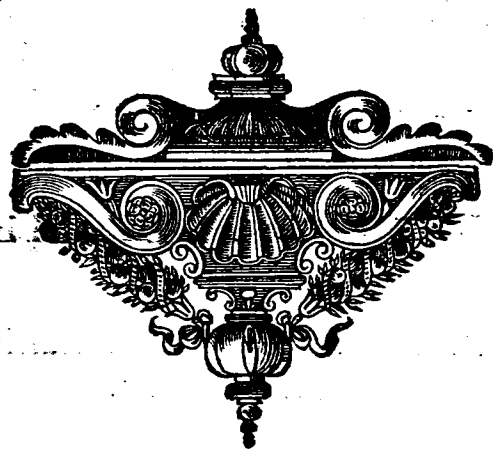
- CHAP. I. **D**E la foy du Saint. 635
- II. De l'esperance de S. Ambroise, & de son extrême confiance en Dieu. 640
- III. De l'amour du Saint pour JESUS-CHRIST, pour son peuple, pour ses ennemis, & pour les Heretiques mesmes. 644
- IV. De l'humilité de S. Ambroise. 650
- V. Pieté du Saint, & son amour pour la priere & pour la retraite. 657
- VI. Affection du Saint pour toutes les personnes de pieté, & sa tendresse pour les penitens. 662
- VII. Sentimens du Saint, & sa conduite dans l'administration de la penitence. Il recommande les larmes, & reconnoist leur efficace pour la remission des pechez. 666
- VIII. De la prudence de S. Ambroise. 671
- IX. De la justice du Saint, & combien il avoit d'averfion pour l'injustice. Histoires remarquables sur ce sujet. 675
- X. De sa temperance. 679
- XI. De sa force & de sa generosité. 684

## LIVRE DOVZIÈME.

Contenant les instructions qu'il a données à tous  
les estats & à toutes les conditions  
du Christianisme.

- CHAP. I. **D**E ses sentimens touchant l'eminence de l'estat Ecclesiastique. 689
- II. Quelles doivent estre, selon ce Saint, les qualitez & les perfections des ministres de l'Eglise. 693
- III. Eloges de la virginité Chrétienne tirez des differens Traitez du Saint. 699
- IV. Que la sainte Mere de Dieu est le plus excellent modele des Vierges. 703

- V. *Vertus & perfections des Vierges représentées par S. Ambroise.* 709
- VI. *Que ce Saint a pris un soin particulier de l'instruction & de la conduite des Veuves.* 714
- VII. *Instructions données par S. Ambroise aux personnes mariées.* 720
- VIII. *Que la fécondité du mariage est une grace de Dieu. Stabilité de cet estat dont le lien ne peut estre rompu que par la mort du mari ou de la femme.* 725
- IX. *Du devoir des peres envers leurs enfans.* 729
- X. *Devoirs des enfans envers leurs peres & leurs meres.* 734
- XI. *S. Ambroise condamne les vains ornemens des femmes & des filles, & le luxe de leurs habits.* 741
- XII. *Que S. Ambroise a toujours esté le fleau des avarés & de l'avarice.* 745



## TABLE DES MATIERES

Contenuës dans la vie de S. Ambroise.

### A

#### **A**BONDANCE.

Evesque de Trente assiste au Concile d'Aquilée. 135.

*Acace.*

Evesque de Beroée député pour Rome par Flavien. 516.

*Adelphe.*

Evesque d'Aquilée. 343.

*Aginace.*

Préfet du Prétoire tasche d'appaiser le schisme d'Ursin. 44. *Eclairciss.* 2.

Se perd luy-mesme en voulant perdre Olybre. 44. 45.

*Agaste.*

Femme de Gratiën Priscillianiste. 168.

*Agrece.*

Fait Prestre contre l'ordre. 223.

*S. Agricole.*

Découverte de son corps. 490.

Crucifié sous Diocletien. 490.

Distribution de ses Reliques. 491.

*Alexandre.*

Legat de Sirice. 436.

*Alipe.*

Ami de S. Augustin. Baptisé par S. Ambroise. 303. 304.

Ami de S. Paulin. 518.

*S. Ambroise.*

Fils d'Ambroise Préfet du Prétoire des Gaules. 41.

Naist dans les Gaules. 5. *Eclairciss.* 1.

Frere de Satyre, & de Sainte Marceline Vierge. 5.

Des mouches à miel entrent dans sa bouche pendant qu'il est dans le berceau. 5.

Est élevé après la mort de son pere par les soins de sa mere & de sa sœur. 7. 8.

*Eclairciss.* 1.

Donne sa main à baiser pendant son enfance. 9.

Ses études. 11.

Est fait Conseiller & Aïeilleur de Probe Préfet du Prétoire. 11.

Est porté par Symmaque. 12.

Est fait Préfet de la Ligurie & de l'Emilie. 12.

Présage de son Episcopat par une exhortation que luy fait Probe. 12.

Elu miraculeusement Evesque de Milan. 64.

Ses efforts extraordinaires pour éviter l'Episcopat. 64. *Eclairciss.* 4.

S'enfuit de Milan, & se retrouve miraculeusement à ses portes. 65.

Prend la résolution de se faire Moine. 67.

On luy donne des gardes pour l'empêcher de s'enfuir. 66.

Valentinien appuye son élection. 67.

Le Saint se cache à la campagne chez Leonce qui le decele. 67. 68.

Son Baptesme. 69.

Est ordonné Evesque huit jours après son Baptesme. 67. *Eclairciss.* 4.

Il donne toutes ses terres à l'Eglise, n'en reservant que l'usufruit pour sa sœur. 71.

Ses études & son éloquence. Il consulte S. Simplicien. 72.

Sa maniere d'étudier & de lire. 74.

Persecuté par Ursin. 82.

- Son union avec S. Basile. 84.  
 Qui luy envoie le corps de S. Denys de Milan. 84. 85.  
 Ecrit trois livres de la virginité. 87. 88.  
 Ses exhortations font embrasser cet estat à plusieurs filles de Boulogne, de Plaisance, & de la Mauritanie. 87. 88.  
 Fait un Traité de la viduité. 90. 91. 92.  
 Compose deux livres de la Foy à la priere de Gratien. 94. 95.  
 Avertit Constance Eveſque d'Imola d'empêcher le commerce de son peuple avec les Ariens retirez chez eux. 96.  
 Vend les vases ſacrez pour racheter les captifs. 97. 98. 99. 100.  
 Son deſintereſſement. 100. 101. 102. 103.  
 Approuve la décoration des Eglises & des Autels. 104.  
 Tombe malade en l'abſence de ſon frere. 108.  
 Son affliction à la mort de ce frere, dont il diſtribue le bien aux pauvres. 109. 110. 111.  
 Il compose ſon Epitaphe, & prononce deux diſcours ſur le ſujet de ſa mort. 111. 112.  
 Détourne Gratien d'accorder un Concile general à Pallade Arien. 121.  
 Vient trouver Gratien, & compose à ſa priere trois autres livres de la Foy. 122. 123.  
 Vient à Sirmich pour y établir un Eveſque Catholique. 124. 125.  
 Gratien luy fait rendre une Eglise de Milan que les Ariens vouloient uſurper. 126.  
 Ecrit ſes trois livres du S. Eſprit. 127.  
 Mépriſez par S. Hieroſime. 127.  
 Il diſpute dans le Concile d'Aquilée contre Pallade & Secondien Ariens. 137.  
 Au retour de ce Concile il s'excuse envers ſon peuple de ſon abſence. 145.  
*Eclairciſſ.* 6.  
 Prédit la diſgrace du Grand Maître Macedone. 141.
- Obtient la vie à un Officier. 146. 147.  
 Punition miraculeuſe de deux Ariens, pour s'estre mocquez de luy. 148. 149.  
 Réfute les heretiques devant le peuple, & confere avec eux. 150. 151.  
 Un homme venu à Milan médit de de luy. 150. 151.  
 Sermons prononcez par luy au retour du Concile d'Aquilée. 145. 146.  
*Eclairciſſ.* 9.  
 Fait un voyage à Rome. 152. *Eclairciſſement.* 9.  
 On luy attribue un miracle dans le cours de ce voyage. 153.  
 Il y trouve Sainte Marcelline, ſa mere eſtant déjà morte. 154.  
 Il y guerit un paralytique. 154. 155.  
 Sa liaiſon avec Damasé pour empêcher le rétabliſſement de l'autel de la Victoire. 157.  
 Condamne la propoſition que l'on avoit faite à Rome pendant une famine d'en chaffer les étrangers, & ſe fert de l'exemple d'un Préfet de Rome. 159. 160. 161.  
 Déploze la mort de Gratien, & honore ſa memoire. 165.  
 Se garantit des pieges de Priſcillien. 180.  
 Juſtine l'envoye Ambaſſadeur vers Maxime. 195. 196.  
 Introduit au Conſeil de Maxime, & retenu juſques au retour du Comte Victor. 196.  
 Sa generoſité en parlant à ce Tyran. 197.  
 Qui luy reproche injuſtement de l'avoir trompé. 198.  
 Paſſant par Grenoble à ſon retour, il trouve de nouveaux Ambaſſadeurs de Valentinien vers Maxime. 198.  
 Sa charité envers S. Auguſtin lors qu'il eſtoit encore Manichéen. 207. 208.  
 Dreſſe une Requeſte pour répondre à celle de Symmaque. 210. 211. 212. 213.

- Refuſe à Valentinien la Baſilique Portienne qu'il luy demandoit pour les Ariens. 232. 233.  
 On luy demande la Baſilique Neuve, & il la refuſe. 234. 235. *Eclairciſſ.* 13. 14. 15. 16.  
 Des Officiers de la ville l'interrompent le Dimanche des Rameaux. 235. 236.  
 Il tire Caſtule des mains de la populace irritée. 236.  
 Craint l'effuſion du ſang. 236. 237.  
 Sa réponſe genereuſe aux Comtes & aux Tribuns venus pour le ſommer. 237.  
 Les Officiers & les ſoldats ſe retirent de la Baſilique. 238. *Eclairciſſ.* 16.  
 Le Saint employe l'excommunication, & fait retirer de la Baſilique Neuve les ſoldats qui s'en eſtoient emparez. 240.  
 Il ſe fert de l'explication d'un endroit de Job pour répreſenter l'eſtat de ſon Eglise. 240. 241. 242.  
 Un Secretaire de l'Empereur vient l'accuſer de tyrannie. Il s'en deffend modestement. 244. 245.  
 Paſſe la nuit avec ſon peuple à chanter des Pſeaumes. 246.  
 Il apprend que les ſoldats s'eſtoient retirez de la Baſilique neuve. 241. 247. *Eclairciſſ.* 16.  
 Grand obſervateur de la continence des Eccleſiaſtiques. 256. 257.  
 Refuſe une ſeconde fois la Baſilique Portienne. 264. 265. 266.  
 Reçoit de l'Empereur un ordre de ſortir de Milan, & il y réſiſte. 267. 268. 269.  
 Le peuple le garde & le veille plusieurs nuits dans l'Eglise. 269. 270.  
 Dieu le conſerve miraculeuſement. 270.  
 Il fait chanter des Hymnes, des Pſeaumes, & des Cantiques. 271.  
 Compose plusieurs Hymnes. 272. 273.  
 On le ſomme de venir diſputer dans le Palais devant des Juges contre Auxence. 273. 274. 275.  
 Il le refuſe, & preſente une Requeſte à l'Empereur. 275.  
 Fait profeſſion de déteſter le Concile de Rimini. 275.  
 Prononce un diſcours contre Auxence le Dimanche des Rameaux. 277. 278. *Eclairciſſ.* 16.  
 Rapporte une hiſtoire de S. Pierre fort particuliere. 278.  
 Le bras d'un homme venu dans ſa chambre pour l'aſſaſſiner demeure immobile. Gueriſon de cet aſſaſſin. 279.  
 Dieu le garantit miraculeuſement des operations magiques. 279.  
 Découvre miraculeuſement les Reliques de S. Gervais & de S. Protais. 281. 282.  
 Les démons ſe plaignent de luy par la bouche des poſſedez. 283.  
 Fait part à Sainte Marcelline de la découverte des Reliques de S. Gervais & de S. Protais, & luy envoie le diſcours qu'il avoit prononcé ſur ce ſujet. 286. juſques à 289.  
 Un Arien ſe convertit pour avoir veu un Ange luy parler à l'oreille. 291. 292.  
 Les démons le craignent par la confeſſion de Probe Notaire poſſedé. 294.  
 Il publie ſes Commentaires ſur S. Luc. 295. juſques à 298. *Eclairciſſ.* 17.  
 Ecrit aux Eveſques de l'Emilie. 298. *Eclairciſſ.* 17.  
 Il conſeille à S. Auguſtin converti la lecture d'Iſaie. 303.  
 Il le baptiſe. 304.  
 On le députe une ſeconde fois vers Maxime. 309.  
 Sa generoſité à traiter avec ce Tyran. 309. juſques à 314.  
 Il l'exhorte à faire penitence de la mort de Gratien. 315.  
 Ce Tyran luy ordonne de ſe retirer. 315.  
 Le Saint ſ'abſtient de la communion des Ithaciens. 315. 316.  
 Voit avec douleur enlever un Eveſ-

que nommé Hygin. 315.  
 Envoye par avance à Valentinien une relation de son Ambassade. 317.  
 Prononce plusieurs discours pendant cette guerre. 312. 313. 314.  
 Moderation de Theodose après la défaite de Maxime. Est attribuée aux conseils de S. Ambroise 329.  
 Il fait un voyage à Aquilée. 342.  
 Ecrit à Theodose pour empêcher le rétablissement d'un Temple des heretiques Valentinien de Callinique. 347. jusques à 352.  
 Oblige cet Empereur par la suspension du sacrifice à révoquer les ordres qu'il avoit donnez sur ce sujet. 353. jusques à 356. *Eclairciss.* 18.  
 Se plaint de ce qu'on oblige les Ecclesiastiques de servir aux Curies. 357.  
 Empesche encore une fois le rétablissement de l'autel de la Victoire. 360.  
 Détourne Theodose de la vengeance contre les habitans de Thessalonique. 405. 406.  
 Il se retire à la campagne après leur massacre, voit Theodose en songe, & luy écrit. 409. jusques à 413.  
 Il le chasse de l'Eglise de Milan, & le met en penitence. 414. 415. 416.  
 Il ne le souffre point dans le chœur. 420. 421.  
 Deux hommes de Perse viennent le trouver. 425. 426.  
 Sa conduite envers les Priscillianistes. 428.  
 Il procure le retour de Symphose l'un d'entre eux, & de Dictine son fils. 428.  
 Déploie & condamne Sarmation & Barbatien Moines Apostats. 439. 440.  
 Il écrit contre eux à l'Eglise de Verceil. 441.  
 Se plaint de ce que Flavien d'Antioche n'estoit pas venu au Concile de Capoue. 452.  
 Part pour aller trouver en France Valentinien, & apprend sa mort sur le chemin. 465. 466.  
 Fait son éloge. 474.  
 Ne fait pas de réponse aux lettres d'Eugene. 485.  
 Arbogaste fait gloire de le connoître. 485.  
 Les François ont de la veneration pour luy. 483. 484.  
 Quitte Milan à cause d'Eugene. 485.  
 Il luy écrit fortement. 487. 488.  
 Découvre les corps de S. Vital & de S. Agricole. 490. 491.  
 Va à Fayence. 491.  
 Dédie une Eglise dans Florence, & y met des Reliques des Saints Vital & Agricole. 491.  
 Y prononce l'exhortation à la virginité. 491.  
 Y guerit & ressuscite un Démoniaque. 491.  
 Revient à Milan 491.  
 Son amour pour les Florentins. Il s'apparoît souvent à eux après sa mort. 492.  
 Son estime pour S. Zenobe leur Eveque. 493.  
 Met sur l'autel la lettre que Theodose luy avoit écrite après sa victoire sur Eugene. 510.  
 Luy écrit pour la conservation des aziles. 510. 511.  
 Obtient de luy le pardon des rebelles. 511.  
 Sa joye après la retraite de S. Paulin. 518.  
 Il le veut unir à son Clergé. 519.  
 Prononce l'éloge de Theodose après sa mort. 521. 522. 523.  
 Découvre miraculeusement les corps des Saints Nazaire & Celse. 529. 530. 531.  
 Il fait taire le démon qui parloit par la bouche d'un possédé. 531.  
 Maintient le droit des aziles contre Stilicon. 533.  
 Qui luy rend un criminel. 534.  
 Il donne

Il donne une instruction à Fritigil Reyne des Marcomans, qui la luy avoit demandée. 535. 536.  
 Ecrit à l'Eglise de Verceil pendant une longue vacance de siege. 536. 537. 538.  
 Son jeusne perpetuel. 539.  
 Il disnoit le samedi. 539.  
 N'alloit dans son pays à aucun festin. 539.  
 Hors de Milan il traitoit mesme les plus grands Seigneurs. 540.  
 Ne recomandoit jamais les gens d'épée, & ne s'entremettoit point de mariage. 540.  
 Offroit tous les jours le sacrifice. 541.  
 Infatigable dans l'administration des Sacremens. 541.  
 Ouvroit la porte de sa chambre à tout le monde. 541. 542.  
 Estat de son Eglise de Milan. 542.  
 Il y avoit des negligens & des superstitieux. 543.  
 Il y abolit la coûtume de manger & de boire sur les tombeaux des Martyrs. 544. 545.  
 Imité en cela par S. Augustin. 545. 546.  
 Reprend les desordres de son Clergé. 546.  
 Exclut judicieusement de la Clericature un de ses amis pour un geste indecent. 547.  
 En suspend un autre. 547.  
 Ses disciples. 550. 551. 552.  
 Connoist de l'affaire d'Indicie vierge, empesche qu'elle ne soit visitée, & prononce en sa faveur. 560. 561.  
 Desire la mort par pieté, & la prédit. 562.  
 Fait posséder par le démon un falsificateur de lettres serviteur de Stilicon. 562. 563.  
 Guerit Nicet de la goutte en luy marchant sur le pied. 564.  
 Sa teste paroît toute couverte de feu en expliquant le Pseaume XLIII. 565.  
 Sacre un Eveque de Pavie peu avant sa mort. 566.  
 Prédit que Simplicien fera son successeur. 567.  
 Meurt à l'âge de 57. ans. 568.  
 Son éloge. 569.  
 Les enfans le voyent. 570.  
 Les démons crient & hurlent à ses funeraillles. 571.  
 Les Juifs mesme & les Payens y assistent. 571.  
 Apparoît le jour mesme de sa mort à plusieurs Saints dans l'Orient. 572.  
 Se fait voir à un habitant de Florence, & promet la délivrance de cette ville assiegée par Rhadagaïse. 571.  
 Donat & Maurane ses calomnieurs après sa mort frappés de mort subite. 573. 574.  
 Son respect & son amour pour l'Eglise. 575.  
 Sa veneration pour les saintes Escritures. 585.  
 Sa Foy. 635.  
 Son esperance & sa cōfiance en Dieu. 640.  
 Son amour pour JESUS-CHRIST & pour le prochain. 644.  
 Son humilité. 650.  
 Sa pieté & son amour pour la priere & pour la retraite. 657.  
 Sa conduite dans l'administration de la penitence. 666.  
 Sa prudence. 671.  
 Sa justice. 675.  
 Sa temperance. 679.  
 Sa force & sa generosité. 684.  
 Ses sentimens touchant l'eminence de l'estat Ecclesiastique. 686.  
 Quelles qualitez il demande dans les Ministres de l'Eglise. 695.  
 Il s'élève contre l'avarice. 745.  
*Ammon Grammaïrien.*  
 Prestre du Singe dans Alexandrie. 382.  
*Ampele.*  
 Prefet de Rome. 45. *Eclairciss.* 3.  
*Aneme.*  
 Eveque Catholique de Sirmich. 124.  
*Eclairciss.* 6.  
 Se trouve au Concile d'Aquilée. 132.  
 H

- S. Anyse.*  
Evesque de Theſſalonique. Son éloge. 199.
- Damaſe, Sirice, & Anaſtaſe l'établifſent Juge des cauſes Eccleſiaſtiques dans l'Illyrie Orientale. 200.
- Damaſe luy écrit touchant les Ordinations irregulieres de ces quartiers-là. 200. 201.
- Sirice luy écrit contre Bonofe. 251.
- Approuve les Ordinations faites par cét Evesque. 457.
- Antioche.*  
Diviſée par les deux communions de S. Melece & de Paulin. 49. 85. 145.
- Sédition d'Antioche contre Theodoſe. 329. *Eclairciſſ.* 17.
- La populace abbat les ſtatües de Flaccille. 329.
- Flavien & S. Chryſoſtome ſauvent cette ville. 330.
- Antonin.*  
Fameux Magicien prédit la ruine du temple de Serapis. 396.
- Aquilée. 48. *Eclairciſſ.* 4.
- Arbogaste.*  
General de la cavalerie de Theodoſe. 328.
- Fait mourir Victor fils de Maxime. 337. 338. 467.
- François de naiſſance. Jugemens differens touchant ſes qualitez. 467.
- Fait étrangler Valentinien dans Vienne. 468. 471.
- Eleve Eugene à l'Empire. 475.
- Menace les Chrétiens. 495.
- Se tué après la deſſaite d'Eugene. 507.
- Arcade Empereur.*  
Obtient le pardon des Ariens. 342.
- Argent trouvé & rendu.*  
Deſintereſſement d'un habitant de Milan qui rend l'argent qu'il avoit trouvé. 306.
- Ariens.*  
Une vierge Arienne de Sirmich tire S. Ambroïſe par les habits pour le faire tomber dans l'Egliſe. 125.
- Se railent de la pſalmodie des Catholiques, & s'en plaignent comme d'un charme de S. Ambroïſe. 272.
- Leur rage à cauſe des miracles de S. Gervais & de S. Protas. 281.
- Taſchent de les décrier. 284.
- Conversion d'un Arien qui avoit veu un Ange parler à S. Ambroïſe pendant qu'il preſchoit. 291.
- Veulent s'établir par le credit de la Cour. 297.
- Brûlent la maiſon de Neſtaire à Conſtantinople. 342.
- Aſarin.*  
Priſcillianiſte condamné à mort. 168.
- S. Athanaſe.*  
Ecrit à Damaſe, & ſollicite la condamnation d'Auxence. 40.
- Audence.*  
Evesque d'Eſpagne écrit contre les Bonofiaques.
- S. Auguſtin.*  
Vend les vaſes ſacrez pour racheter les captifs. 100.
- Enſeigne la Rhetorique à Milan, & fait habitude avec S. Ambroïſe. 207. 209.
- Ecoute ſes Sermons. 109.
- Progrès de la grace dans ſon ame. 226.
- Déréglement de ſa vie. 229.
- Prononce un Panegyrique en l'honneur du Conſul Bauton. 229.
- Touché du chant des Pſeaumes. 271.
- Sa conversion. 279 juſques à 302.
- Sa retraite & ſon Bapteſme. 304.
- Conſulté par un Elpide admirateur de Bonofe. 301.
- Occaſion de ſon livre de la divination des démons. 396.
- Auxence l'ancien.*  
Ses ſentimens deſerez à Damaſe par S. Athanaſe. 41.
- Intrus par Conſtance dans l'Eveſché de Milan. 62.
- Sa mort. 62. 63.
- Auxence le jeune.*  
Scythe de naiſſance prend le nom de

- Bauton.*  
François de naiſſance. Maxime luy reproche de l'avoir trompé. S. Ambroïſe le juſtifie. 198.
- Fait venir les Huns & les Alains contre Maxime. 198. *Eclairciſſ.* 13.
- S'il a eſté Payen. 213. 214.
- S. Auguſtin fait ſon Panegyrique. 229.
- Benevole.*  
Officier de l'Empire refuſe de publier une Loy faite en faveur du Concile de Rimini. 26. *Eclairciſſ.* 16.
- Sa liaiſon avec S. Philaſtre & S. Gaudence E. de Breſſe. 261. 262.
- Bezarien.*  
Solitaire d'Egypte prédit la ruine de l'idolatrie. 395.
- Bonofe.*  
Evesque heretique. 450. 451.
- Seſtateur de Photin & d'Helvide. 451.
- Jugé par Anyſe & par les Evesques de Macedoine. Ses Ordinations ſubſiſtent. 457.
- Quoyque faite ſans examen, & par force. 457.
- Boulogne.*  
Ville d'Italie ruinée par Maxime. 322. *Eclairciſſ.* 17.
- Bourguignons.*  
Ravagent les terres des Romains. 47.
- Britanne.*  
Evesque de Trèves. 184. *Eclairciſſ.* 2.
- Butheric.*  
General de l'Illyrie tué dans la ſédition de Theſſalonique. 404.
- C**
- Calixte Diacre.*  
Calomniateur de Damaſe. 43.
- Calligone Eunuque.*  
Grand Chambellan outrage S. Ambroïſe. 246.
- Mercurin. Se fait élire Evesque de Milan par les Ariens. 231. *Eclairciſſement.*
- Obtient une Loy en faveur du Concile de Rimini. 233.
- Fait propoſer à S. Ambroïſe une diſpute dans le Palais devant des Juges. 273. 274.
- Rebaptiſe les Catholiques pervertis. 273. 274.
- Son portrait. 296. 297.
- B**
- Bacure.*  
Chef des Barbares auxiliaires de Theodoſe. 494.
- Chef des domeſtiques. 494.
- Connu & loüé pour ſa pieté par Ruſin d'Aquilée. 494.
- Ballion.*  
Tué par Maxime. 168.
- Barbatien.*  
Moine de Milan predicateur de la volupté. 439. 440.
- S. Baſile.*  
Députe Dorothee vers Damaſe. 49. 50.
- Il luy envoie Dorothee, & en reçoit une réponſe favorable. 55.
- Inſtitüe les veilles dans la Cappadoce. 292.
- Baſilique neuve.*  
A Milan. 238. juſques à 247. Voyez S. Ambroïſe.
- Baſilique Portienne.*  
A Milan. 232. 233. 264.
- Baſſe Préfet de Rome.*  
Les Luciferiens ſe vantent qu'il leur eſt favorable. 155. *Eclairciſſ.* 10.
- Baſſe E.*  
On luy joint Senecion pour le gouvernement de ſon Egliſe. 456. *Eclairciſſement.* 20.
- S. Baſſien E. de Lodi.*  
Soutient le Concile de Milan. 437.
- Aſſiſte Saint Aſcole à la mort. 568.

Décapité pour une action deshonneste.

246.

*Calliniqua.*

Depuis appelée Leontople, dans l'Orient. 343.

*Candide.*

Vierge celebre de Carthage. 8. 154.

*Ganope.*

On y ruine les temples profanes, & les Idoles, & on y met des reliques de Martyrs, & on y établit des Moines. 393. *Eclairciff.* 18. 19.

*Cartere E.*

Affiste au Concile contre les Priscillianistes. 77.

*Caste.*

Diacre de S. Ambroise, affiste à sa mort. 367.

*Castule.*

Retiré par S. Ambroise des mains de la populace de Milan. 236.

*S. Celse Martyr.*

Sous Neron. S. Ambroise trouve son corps dans un jardin. 530.

*Cesaire.*

Prive Antioche du titre de Metropole. 329.

*Chant de l'Eglise.*

Introduit par S. Ambroise. 277.

*Chilon.*

Se plaint à Olybre qu'on avoit usé contre luy de malefices. 44.

*S. Chromace.*

Evesque d'Aquilée. 343.

*Concles.*

d'Aquilée, où Pallade & Secondien Evesques Ariens sont ouïs, condamnez & déposés. 131. jusqu'à 144. de Bordeaux, contre les Priscillianistes. 183.

de Capouie, fort nombreux. Deffend de rebaptiser, & de reiterer les Ordinations, & de transferer les Evesques. 450. *Eclairciff.* 20.

Renvoye l'examen de Bonose à Anyse, & aux Evesques voisins. 452.

Admet à la communion tous les Eves-

ques de l'Orient. 452.

Renvoye l'affaire de Flavian d'Antioche à Theophile, & aux Evesques d'Egypte. 452.

Conc. de Milan, où Jovinien est condamné. 430. *Eclairciff.* 19.

de Milan, pendant le massacre de Thessalonique 409. 403.

de Milan, contre les Ithaciens. 425. 437.

de Rimini, autorisé par une Loy de Valentinien II. 233.

de Rome, où Ursace & Valens sont déposés. 41.

de Rome, où les Evesques sont fort touchés d'une Loy de Valentinien I. en faveur de nostre Religion. 38. 39.

de Rome, qui écrit aux Evesques d'Alexandrie. 501. *Eclairciff.* 3.

de Rome, où l'autorité du Pape est établie. 118.

de Rome, surpris par Maxime le Cynique. 153.

de Rome, sous Sirice. 258.

de Sarragossè, contre les Priscillianistes. 168. jusqu'à 170.

de Turin. 429.

*Concorde Diacre.*

Calomniateur de Damase. 144.

*Concordie Vestale.*

Dédie une statue à Pretextat après sa mort. 217.

*Constance E. de Grenoble.*

Affiste au Concile d'Aquilée. 132.

*Constance Evesque d'Imola.*

Souscrit le Concile de Milan. 437.

*Constance E. de Scissie.*

Affiste au Concile d'Aquilée. 132.

*Constancie.*

Fille de l'Empereur Constance; prend la fuite pendant la guerre de Maxime, & se retire à Sirmich. 159.

*Constantien.*

Grand Escuyer, & beau-frere de Valentinien, est tué par des voleurs dans les Gaules. 42.

*Celibat.*

Confirmé dans le Concile de Rome sous Sirice. 254.

Observé religieusement par S. Ambroise. 256. 257.

*Constantinople.*

Heureux estat de cette Eglise sous Theodose. 127.

*Crescent.*

Prestre, Legat de Sirice au Concile de Milan. 436.

*Cresconius.*

Enlevé de l'Eglise de Milan où il s'étoit réfugié. 531.

Les soldats qui l'entraignent sont déchirez par les Leopards. 531.

Stilicon le rend à S. Ambroise. 534.

*Croix.*

Signe de la croix garantit les troupeaux de la peste. 94.

*Curies.*

Ce que c'estoit. 356. 357. *Eclairciff.* 18.

*Cynege.*

Espagnol, envoyé en Egypte par Theodose. 202. 203.

Meurt. Préfet du Prétoire. 204. *Eclairciff.* 12. 13.

**D**

*Dagalaise.*

Envoyé par Valentinien dans les Gaules contre les Allemans manque de cœur.

*Damase.*

Fils d'Antoine Prestre de l'Eglise de S. Laurent à Rome. 25.

Sa sœur Irene fait profession de virginité. 25.

Diacre de Rome sous Damase. S'engage à sa communion par un serment exprés. 25.

N'a esté ny dans la communion de Felix, ny grand-Vicaire de Libere. 25.

Elu Pape, ce qui cause un schisme. 26.

Calomnié par Marcellin & Faustus Prestres Luciferiens. 26.

Son election louée par S. Ambroise & par S. Hierosime. 27.

On l'accuse injustement d'adultere. 29. 30.

Et d'avoir corrompu par argent toute la Cour de l'Empereur. 37.

Fait des vœux pour le retour des Ecclesiastiques du parti d'Ursin. 41.

Assemble un Concile dans Rome, où Ursace & Valens sont condamnez sans toucher à Auxence. 41.

S. Athanasie le porte à la déposition d'Auxence. 41.

Ariens d'Alexandrie se saisissent d'un Diacre son député, & l'envoyent travailler aux mines de Pheno. 52.

Se laisse surprendre par Vital Prestre du parti d'Apollinaire. 55.

Renvoye ce Vital à Paulin. 56.

Il répare cette faute en envoyant à Paulin une confession de Foy que Vital refuse de signer. 57.

Renvoye Pierre E. d'Alexandrie avec des Lettres avantageuses. 115.

Calomnié par un Juif nommé Isaac à la sollicitation d'Ursin. 115. 116.

On traite de son affaire dans le Concile d'Aquilée. 143. 144.

Accusé d'adultere, & purgé dans ce Concile. 143. 144.

Poursuit les Luciferiens. 155.

Empesche avec S. Ambroise le rétablissement de l'autel de la Victoire. 157.

Refuse audience à Priscillien, & à ses sectateurs. 180.

Sa mort, sa sepulture, & ses écrits. 218. 219. 220. *Eclairciff.* 14.

*Dalmiac.*

Tribun & Notaire somme S. Ambroise de venir disputer contre Auxence. 273.

*Decens.*

Chrétien, & celebre habitant de Florence. 491.



*Delphin.*  
Evesque de Bordeaux assiste au Concile de Sarragosse. 176.  
Baptise S. Paulin. 518.  
*Diſciple Prestre.*  
Fils de Symphose Evesque Priscillianiste. 428.  
*Domnin.*  
Ambassadeur vers Maxime. 317.  
Se laisse surprendre par ce Tyran. 317. 318.  
*Donat.*  
Prestre de Milan frappé de mort subite pour avoir médi de S. Ambroise.  
*Donatistes.*  
Appellez Montagnars dans Rome. 117.  
Ceux d'Afrique leur envoient Claudien pour estre leur Evesque. 117.  
Ils rebaptisent. 117.  
*Doryphorien.*  
Tiré de prison par ordre de Gratien. 86.  
Executé en France par ordre du mesme Empereur. 86.

## E

## Eglise.

Formée dans le Paradis terrestre. 576.  
Avantage de sa communion. 579.  
Comparée à une vigne. 581.  
Battüe de tempestes. 582.  
Etablie durant la paix de l'Empire Romain. 584.  
*Elebeque.*  
Prive Antioche du titre de Metropole. 329.  
*Elpide.*  
Rheteur Priscillianiste. 168. *Eclaircissement.* 11.  
*Elpide.*  
Admirateur de Bonose. 452.  
*Elpide.*  
Cousin de Theodose veut épouser Sainte Olympiade. 330.

*Emone.*  
De quelle province. *Eclairciff.* 6.  
*Endeleque.*  
Auteur Chrétien. 96. *Eclairciff.* 5.  
*Equice.*  
Introducteur des Quades chez Valentinien. 76.  
On luy attribüe l'élevation du jeune Valentinien à l'Empire. 78.  
*Evagre.*  
De la communion de Paulin amené en Italie par S. Eusebe de Verceil. 36.  
Obtient de l'Empereur la vie & la liberté d'une femme de Verceil accusée faussement d'adultere, & frappée sept fois par le bourreau. 37.  
Succede à Paulin dans l'episcopat d'Antioche. 365.  
Descendu d'un General nommé Pompeien. 365.  
Soutenu par les Prelats d'Occident, & par ceux d'Egypte. 365. 366.  
*Evagre Prestre.*  
Legat vers le Concile d'Aquilée. 132.  
*Evagre Prefet d'Egypte.*  
Travaille inutilement à arrester une sedition dans Alexandrie. 379. 380.  
Employé par une Loy de Theodose à la destruction de l'idolatrie. 396.  
*Euchrocie.*  
Dame de la secte des Priscillianistes. 172.  
Veuve de Delphide le Rheteur. 180.  
Maxime luy fait trancher la teste. 185.  
*Evence E. de Pavie.*  
Assiste au Concile d'Aquilée. 135.  
*Eclairciff.* 6.  
*Evence.*  
Evesque de Ceno assiste au Concile de Milan. 437.  
*Engene Tyran.*  
De Grammairien devient Secretaire; puis Gardesac. 475.  
Recommandé à Arbogaste par Rico-mer. 475.  
Elevé à l'Empire. 476.  
Credule aux Astrologues. 476.

*Felix E. de Boulogne.*  
Avoit esté Diacre de S. Ambroise. 567.  
*S. Felix de Nole.*  
S. Paulin veut passer le reste de sa vie à son tombeau. 518.  
*S. Felix de Come.*  
Ordonné par S. Ambroise son ami particulier. 550. 551.  
*Felicissime.*  
Ecclesiastique Priscillianiste décapité. 185.  
*Flaccille Imperatrice.*  
Renversement de ses statues. 329.  
*Flavien E. d'Antioche.*  
Intercesseur envers Theodose pour son peuple. 330.  
Se trouve à Constantinople, & refuse d'aller à Rome. 516.  
*Flavien Prefet du Prétoire.*  
Predit de grandes prosperitez à Eugene. 476.  
Cherche ses prédictions dans les entrailles des victimes. 482.  
Obtient les revenus des temples profanes, & le rétablissement de l'autel de la Victoire. 486.  
Sa confusion & sa mort. 497.  
*Florent.*  
Evesque de Pouzzoles déposé. 56.  
*Eclairciff.* 3.  
*Florence.*  
Amour de S. Ambroise pour cette ville. 492.  
*François.*  
Font une irruption dans les Gaules contre Maxime. 337.  
Ne fournissent point de soldats à Eugene. 485.  
Leurs Rois ont de la veneration pour S. Ambroise. 485.  
*Fritigil.*  
Reyne des Marcomans demande une instruction à S. Ambroise.  
Ecrit à S. Ambroise. 476.  
Se prepare à la bataille en Payen par des sacrifices profanes, & faisant porter l'image d'Hercule dans son armée. 483.  
Se saisit des Alpes Juliennes, & y fait élever des statues de Jupiter. 483.  
Accorde aux Payens les revenus des temples profanes, & rétablit l'autel de la Victoire. 485. 486.  
Les Prestres de Milan refusent ses presents. 489.  
Deffait par Theodose, & sa teste mise au bout d'une picque. 507.  
*Evode.*  
Prefet du Prétoire connoist de l'affaire des Priscillianistes. 185.  
*Europe Eunugne.*  
Envoyé par Theodose pour consulter S. Jean d'Egypte. 480. 481.  
*Exuperance.*  
Evesque de Tortonne assiste au Concile d'Aquilée. 185.

## F

## Famine de Rome.

On parle de chasser les étrangers pendant ce fleau, ce qui est blâmé des Payens mesmes. 259.  
*Farel.*  
Condamné par le Saint. 741.  
*Felix E. d'Afrique.*  
Legat au Concile d'Aquilée. 132.  
*Felix E. de Trèves.*  
Ordonné par les Ithaciens. 427.  
Renonce à l'episcopat. *Eclairciff.* 12.  
*Felix E. de Lara.*  
Soufcrit le Concile de Milan. 437.  
*Felix.*  
Sectateur de Jovinien. 436.

*Gaius.*  
 Chef des Barbares auxiliaires de Theodose. 494.  
*Gabinus.*  
 Roy des Quades assassiné dans un festin par la perfidie des Romains. 59. *Eclairciss.* 3.  
*Galla.*  
 Sœur du jeune Valentinien épouse Theodose. 53.  
 Chassée du Palais par Arcade. 446.  
 Sa mort. 495. *Eclairciss.* 19.  
*S. Gaudence E. de Bresse.*  
 Ami de Benevole 272.  
 Reçoit avec joye les reliques de Saint Nazaire & de S. Celse. 531.  
 Ordonné par S. Ambroise. 551.  
*S. Gaudence de Novare.*  
 Lecteur, & ensuite Evêque de Verceil.  
*S. Geminien.*  
 Evêque de Modene souscrit le Concile de Milan. 437.  
*Genial.*  
 Sectateur de Jovinien. 436.  
*Germinateur.*  
 Sectateur de Jovinien. 436.  
*Geronce.*  
 Diacre de Milan, puis Evêque de Nicomedie déposé par S. Chrysostome. 337. 338.  
*S. Gervais & S. Protas.*  
 Découverte miraculeuse de leurs corps. 282. 282.  
 Plusieurs possédez guéris en cette occasion. Un aveugle bourgeois de Milan y recouvre la veüe. 282. 283.  
 On y jette des linges & des vestemens. 283.  
 Linges trempés dans leur sang operent des miracles. 283. 284.  
 France pleine de leurs reliques. 284.

Placez sous l'autel de la Basilique Ambrosienne. 284.  
 Distribution de leurs reliques par tout l'Occident. 294.  
*Gracques.*  
 Famille de Rome illustre & Chrétienne. 365. 366.  
 Gracque Préfet de Rome brisé & brûlé les Idoles. 366. *Eclairciss.* 18.  
*Grata.*  
 Sœur du jeune Valentinien demeure vierge. 33. 477.  
*Gratien.*  
 Ses vertus & ses deffauts. 80.  
 Appelé tres-Christien par S. Ambroise. 80.  
 Fait plusieurs Loix en faveur de nostre Religion. 80. 81.  
 Refusé la qualité de souverain Pontife du Paganisme. 81.  
 Occasion d'une de ses Loix contre les assemblées des heretiques. 82.  
 Passe dans l'Orient pour le secours de Valens après la déroute d'Andrinople. 93.  
 Deffait les Gots à Colmar. 94.  
 Demande à S. Ambroise un Traité de la Foy. 94.  
 Rappelle les Prelats exilés par Valens. 113.  
 Adressé un Rescrit à Aquilin sur le Concile d'Aquilée. 119.  
 Declare Auguste Theodose dans Aquilée. 120.  
 Ecrit à S. Ambroise, & luy mande de le venir trouver pour l'instruire de la Foy. 123.  
 Ce Saint composé à sa priere trois autres livres de la Foy. 123.  
 Gratien fait rendre au Saint une Eglise que les Ariens vouloient usurper. 127.  
 Il fait abbatre l'autel de la Victoire qui estoit dans le Senat. 156. 157.  
 Oste aux Payens les revenus de leurs sacrifices, & abolit les Pontifes des Idoles. 157.

Abolit

Abolit les autres immunités des Prestres Payens, & des Vestales. 157.  
 Rebute la requeste de Symmaque pour l'autel de la Victoire. 157.  
 Presente la bataille à Maxime près Paris. 163.  
 Il est abandonné des siens, pris, & tué à Lyon, 164. *Eclaircissement.* 10.  
 Ses qualitez, années de son regne. 165. *Eclairciss.* 10.  
 Marié en premieres nopces à Constance, & en secondes à Leta. 166.  
 On traite inhumainement son corps. Maxime le refuse à S. Ambroise. Enfin il est enterré à Milan. 167.  
*Gregoire.*  
 Préfet du Prétoire des Gaules. Macedone luy oste la connoissance de l'affaire des Priscillianistes. 253.  
*Greubonges.*  
 Vaincus le long du Danube par Theodose. 258.

## H

## Hellade.

Grammairien Prestre de Jupiter dans Alexandrie, en sort. 380. 383.  
*S. Hierosme.*  
 Son jugement touchant les ouvrages de S. Ambroise. 128. 129.  
*Himere.*  
 Evêque de Tarragone. Consulte Sirice, qui luy répond. 222.  
*Honorat E. de Verceil.*  
 Assiste à la mort de Saint Ambroise. 568.  
*Honoré.*  
 Declaré Empereur par Theodose. 513.  
 Eponse Marie fille de Stilicon & de Serene. 520.  
*Hospitalité.*  
 Regles pour la pratiquer. 252.  
*Hygin.*  
 Evêque de Cordouë reçoit les Priscil-

lianistes dans sa communion après les avoir condamnez. 176.  
 Excommunié dans le Concile de Saragosse. 178.  
*Hygin.*  
 Un Evêque de ce nom enlevé pour aller en exil pendant que S. Ambroise estoit à Trèves. 315. 316.  
*Hythace ou Idace*  
 Evêque d'Espagne augmente le Priscillianisme en voulant l'éteindre.

## I

## Janvier.

Sectateur de Jovinien. 436.  
*Janvier.*  
 Evêque d'Aquilée. 343.  
*Idolatrie.*  
 Ruinée dans l'Orient par Theodose. 377.  
 Abominations découvertes à Alexandrie dans le temple de Bacchus. 377.  
 Theophile les fait porter en triomphe; les Payens prennent les armes. 378.  
 Guerre publique entr'eux & les Chrétiens. 378.  
 On abbat les Idoles d'Alexandrie & de toute l'Egypte. 388.  
 On ruine les temples de Damas & d'Heliople, & on y bastit des Eglises. 398. *Eclairciss.* 19.  
 Restes d'idolatrie dans les temples de Rapha, de Gaze, & d'Heliople après cette execution. 403.  
*Jean.*  
 Priscillianiste banni des Gaules. 186.  
*S. Jean Chrysostome.*  
 Consolateur du peuple d'Antioche pendant son affliction 319.  
*S. Jean d'Egypte.*  
 Consulté par Theodose. 325. 326.  
 S'apparoît à une Dame en dormant, & luy donne des avis. 325.  
 Bezation Solitaire luy prédit la ruine des temples profanes. 395.

I

Prédit à Theodose sa victoire sur Eugene, & sa mort en Italie. 481.  
 Apprend à Rufin d'Aquilée la nouvelle de cette victoire le jour même de la bataille. 508.  
*Illyriens.*  
 Plusieurs Ariens de ces provinces se retirent à Imola. 96.  
*Immunitez Ecclesiastiques.*  
 Voyez Curies p. 356. 357.  
*Indicie.*  
 Vierge de Verone faussement accusée par Maxime, son beau-frere. 553. 554. 555. 556.  
 Siagre Evêque de Verone ordonne qu'elle soit visitée. 556.  
 Elle est protégée par S. Ambroise. 557.  
 Les témoins qui avoient déposé contre elle sont convaincus de faux. 559.  
 Mise entre les mains de Paternus vierge de grande vertu. 559.  
 Justifiée par S. Ambroise & par d'autres Evêques. Il en écrit à Siagre. 560. 561.  
*Ingenieux.*  
 Sectateur de Jovinien. 436.  
*Innocent.*  
 Sacrificateur Payen use de magie contre S. Ambroise. 280.  
*Instance E. d'Espagne.*  
 Priscillianiste. 176.  
 Va à Rome avec Priscilien. 179.  
 Appelle du Concile de Bordeaux à l'Empereur. 183.  
 Relegué à Syhne. 186.  
*Iovin.*  
 General de la Cavalerie defait les Allemans. 24.  
*Iovinien.*  
 Ses heresies condamnées à Milan. 430.  
 Latin de naissance, Moine de profession, publie son heresie à Rome. 430. 431.  
 S. Hierosme parle de ses ouvrages avec mépris. 431. 432.  
 Ennemi de la chasteté, du jeusne, &

de la mortification. 432. 433.  
 Ses erreurs. 433.  
 Ennemi de la pureté de la sainte vierge. 433.  
 Dereglement de ses mœurs. Vanité de son extérieur & de ses habits. 434.  
 Ne séduit aucun Prélat. 435.  
 S. Pammaque & Victorin le déferent. 435.  
 Loy d'Honoré contre luy. 437.  
 S. Hierosme croit qu'il mourut par la bonne chere. 437.  
 Jovinianistes condamnez par le Concile de Milan, & chassés de la ville. 436.  
*Isaac Juif.*  
 Suborné par la faction d'Ursin se rend dénonciateur contre Damase. 113. 114.  
*Irene.*  
 Sœur de Damase. 24. *Eclaircissement.* 2.  
*Isidore.*  
 Quel a esté l'Isidore chargé des lettres de Theophile pour Theodose & pour Maxime. 342.  
*Ithace l'illustre.*  
 Evêque d'Espagne, ses mauvaises qualitez. 177.  
 Chargé de l'exécution du Concile de Sarragosse. 178. 179.  
 Presente une Requête contre les Priscillianistes. 179.  
 Ils obtiennent contre luy un decret de prise de corps, & l'obligent de se retirer en France. 181.  
 Il les déferé à Gregoire Préfet du Prétoire des Gaules. 182.  
 Macedoine Grand-Maistre du Palais le voulant faire arrester, il prend la fuite. 182.  
 Vient trouver Maxime à Trèves, & luy presente une Requête contre les Priscillianistes. 183.  
 Excommunié & déposé dans le Concile de Milan. 428.

## L

*L Atronien.*

Ses écrits. 428.  
 Loy d'Honoré contre luy. 437.  
*Eclaircis.* 19.  
*Juifs.*  
 Maxime rétablit leur Synagogue. 334.  
*Julienne.*  
 Sainte veuve bastit une Eglise dans Florence. 431.  
*S. Just de Lyon.*  
 Deputé du Concile d'Aquilée. 132.  
 Se démet de son Evêché, & pourquoy. 133.  
 Meurt dans les solitudes d'Egypte. 134.  
*Iustine.*  
 Epouse Valentinien I. 31.  
 Fille de Juste tué par ordre de Constance. 31.  
 Fable touchant son mariage. 31. 32.  
 Mere de Juste, Grata, & Galla. 33.  
 Tasche de faire élire un Evêque Arien dans Sirmich. 124.  
 Demande une Eglise pour les Ariens dans Milan. 126.  
 Députe S. Ambroise vers Maxime. 195. 196.  
 Le persecute à la sollicitation d'Auxence. 230. 231.  
 Obtient de son fils une Basilique pour les Ariens. 260. 264.  
 Envoye un homme pour assassiner S. Ambroise, & employe contre luy la magie. 280.  
 Arreste la persecution après la découverte des corps de S. Gervais & de S. Protas. 291.  
 Se raille dans son Palais de leurs reliques & de leurs miracles. 291.  
 Se retire à Thessalonique avec son fils, & est protégée par Theodose. 319.  
 Sa mort. 340.  
*Iuste.*  
 Sœur du jeune Valentinien. Son affliction après la mort de ce Prince. Embrasse la virginité. 474. 475.  
*Iuthonges.*  
 Ravagent la Rhetie.

Priscillianiste, décapité. 185.  
*Leopard.*  
 Prestre Legat de Sirice à Milan contre Jovinien. 436.  
*Leucade.*  
 President se garantit de la mort par le credit de S. Martin. 168.  
*Libere Pape.*  
 Presche Sainte Marcelline dans la ceremonie de sa profession pour la virginité. 8.  
 Releguée à Beroée. 25.  
*Limene.*  
 Evêque de Verceil assiste au Concile d'Aquilée. 133.  
 Successeur de S. Eusebe. 135.  
 Sa mort. 536.  
*Lodi.*  
 Ville ruinée par les Milanois, & rebastie ailleurs. Le corps de S. Bassien y est transporté. 135.  
*Lollien.*  
 Préfet de Rome puni de mort pour magie. 45. *Eclaircis.* 3.  
*Lombards.*  
 Venus de Scandinavie surmontent les Vandales. 119.  
*Luciferiens.*  
 Edit de Valentinien contre eux. 56.  
 Ont un Evêque à Rome nommé Aurele. 58.  
 Ephese luy succede. 58.

## M

*M Acaire.*

Prestre Luciferien. 57.  
*Macedone.*  
 Grand Maistre du Palais de Gratien. S. Ambroise luy prédit sa disgrâce. 146.

- Rétablit les Priscillianistes dans leurs Eveschez. 181.  
 Oste à Gregoire Préfet du Prétoire la connoissance de leur affaire. 181. 182.  
*Macrine.*  
 Veuve de Valentinien I. rappelée à la Cour par Gratien. 86.  
*Manichéens.*  
 Se cachent, sont poussez par Sirice, & bannis par Theodose. 369.  
 Confondus avec les Priscillianistes. *Eclairciff.* 12.  
*Manuthe.*  
 Village près Canope retraite des démons. 394.  
*Marc.*  
 Premier auteur de l'herésie des Priscillianistes. 168.  
*Marcel E. d'Apamée.*  
 Ruine miraculeusement un temple profane. 400. 401.  
 Est brûlé par des Payens pendant la démolition d'un autre. 402.  
 Un Concile empesche qu'on ne punisse les meurtriers. 402. 403.  
*Sainte Marcelline.*  
 Sœur aînée de S. Ambroise. 7.  
 Prend soin de son éducation. 8.  
 Fait profession de virginité entre les mains de Libere. 9. *Eclairciff.* 1.  
 Ses exercices de pieté. 9. 10.  
 Son zele pour l'Eglise. 10.  
 Passe sa vie dans Rome. 10.  
 Inquietée de songes pendant l'affaire des Basiliques. 22. 233.  
 Assiste Indicie vierge de Verone. 558. 559.  
*Marcion.*  
 Sectateur de Jovinien. 438.  
*Marie Sainte Vierge.*  
 Modèle de toutes les vierges. 703.  
*Mariage.*  
 Ne pas se marier avec des Infideles. 251.  
 Instructions pour les personnes mariées. 720.  
 Contre le mariage des Chrétiens avec des Infideles. 251.
- Instructions de S. Ambroise pour les personnes mariées. 720.  
 La fecondité du mariage est une grace de Dieu. 725.  
*Marnus.*  
 Temple de Marnas. 402.  
 Dans Gaza. 403.  
*S. Martin.*  
 Accusé de Priscillianisme par Ithace. 184.  
 S'il a assisté au Concile de Bordeaux. 184. *Eclairciff.* 12.  
 Détourne Maxime de répandre le sang des Priscillianistes. 184.  
 Vient à Tréves pour sauver la vie à Narsé & à Leucade. 189.  
 Terrible aux Ithaciens. 189. 190.  
 Maxime diffère un jour ou deux de luy accorder sa demande. 191.  
 S'abstient de la communion des Ithaciens. 191. 191.  
 Maxime envoie des ordres pour faire executer Narsé & Leucade. 192.  
 Il communique avec les Ithaciens dans l'Ordination de Felix, & obtient la vie de ces deux Officiers. 192.  
 En est repris par un Ange, sent affoiblir en luy le don des miracles, & s'abstient tout le reste de sa vie de la communion des Ithaciens. 194. 195.  
 Avoit prédit la ruine de Maxime. 337.  
 Acheve la ruine de l'Idolatrie en France. 397. 398.  
*Mascezel.*  
 General des Romains. Le saint luy prédit la victoire dans un songe. 572.  
*Maxime Tyran.*  
 Espagnol de naissance. 161. *Eclairciff.* 10.  
 Son aversion contre Theodose duquel il se disoit parent. 162.  
 Elevé à l'Empire en Angleterre. 162.  
 Ses qualitez. 162. 163.  
 Souleve les peuples contre Gratien. 163.  
 Associe à l'Empire Victor son fils. 167.

- Fait mourir Merobaud & Ballion. 167.  
 Fait conduire les Priscillianistes à Bordeaux. 183.  
 Se rend aux remontrances de S. Martin contre les sollicitations d'Ithace. 184.  
 Change d'avis, & se laisse gagner par Magne & Rufe Evesques d'Espagne. 184.  
 Renvoye cette affaire à Evode Préfet du Prétoire, & fait trancher la teste à Priscillien, & à quatre autres de sa secte. 184.  
 Ecrit à Damascé. 186.  
 Est blasiné pour avoir puni de mort les Priscillianistes. 187. 188.  
 Il ne l'avoit fait que par le conseil des Evesques. 188.  
 Envoye son Chambellan pour traiter avec Theodose. 201. 202.  
 Ecrit à Valentinien pour faire cesser la persecution de l'Eglise. 292. 293. *Eclairciff.* 16. 17.  
 Traite durement S. Ambroise dans sa seconde ambassade. 309.  
 Trompe Domnine autre ambassadeur. 317. 318.  
 Passe en Italie. 319. *Eclairciff.* 17.  
 Y ruine plusieurs villes. 322. *Eclairciff.* 17.  
 Traite favorablement les Juifs, & non les Payens. 332.  
 Deffait par Theodose à Seiffeg & à Pettaw, & pris dans Aquilée. 334. 335. *Eclairciff.* 18.  
 Amené les pieds nus, & les mains liées devant Theodose, & est décapité. 336.  
 Reconnoist la verité des predictions de S. Martin. 337.  
*Maxime E. d'Emone.*  
 Souscrit le Concile de Milan. 437.  
*Maxime.*  
 Beaufrere & calomniateur d'Indicie Vierge. 557. 558. 559.  
*Maximin.*  
 Fait de cruelles executions. 45. *Eclaircissement.* 2.
- Mayence.*  
 Surprise par Randon Prince Allemand. 34.  
*S. Melece.*  
 Voyez Antioche.  
*Merobaud.*  
 Parent de Valentinien II. & auteur de son élévation. 78.  
 Accusé injustement d'avoir fait mourir Gratien. 163. *Eclairciff.* 10.  
 Maxime le fait mourir. 167.  
*Milan.*  
 Metropole du Vicariat d'Italie. 61.  
 Jurisdiction de son Evesque sur plusieurs provinces. 62.  
 Le jeune Valentinien y tient sa Cour. 207.  
 Ses habitans persecutez à cause des Basiliques. 236. 237.  
 Chant des Pseaumes introduits par S. Ambroise. 272.  
 Monastere de Milan du temps de S. Augustin. 458.  
 Infecté par Jovinien. 458.  
*Moines.*  
 Establis dans Canope. Eunape s'en plaint injustement. 343. 344.  
*Sainte Monique.*  
 Suit S. Augustin jusques à Milan, & attire l'estime de S. Ambroise. 209.  
 Travaille à le marier. 229.  
 Passe les nuits en veilles dans l'Eglise pendant la persecution. 272. 273.  
 Meurt à Ostie. 308.
- N
- S. N Amace.*
- Evesque de Clermont en Auvergne. 491.  
*Nannius.*  
 Comte tué par les Pictes & les Escossois. 33.  
*Nardace Evesque.*  
 Priscillianiste. 428. *Eclairciff.* 19.

**T A B L E D E S M A T I E R E S.**

*Narse.*  
Comte, sauvé de la mort par le credit de S. Martin. 168.

*S. Nazaire.*  
Martyrisé sous Neron. Son corps trouvé par S. Ambroise dans un jardin. 130.

Distribution de ses reliques. 532. 533.  
*Nectaire E. de Constantinople.*

Les Ariens brûlent sa maison. 342.  
Abolit le Prestre Penitencier, & non la penitence publique. 442. 443.

*Nectaride.*  
Comte, tué par les Pictes & les Escossois. 33.

*Nicot.*  
Gueri de la goutte par l'attouchement du pied de S. Ambroise. 564.

**O Lybre.**

Préfet de Rome tâche d'appaiser le schisme d'Ursin. 44.  
Designé Consul par Theodose. 514.

*Olympe.*  
Philosophe anime les Payens d'Alexandrie à la defense du temple de Serapis. 377. 378.

Y entend la nuit chanter Alleluia, & se retire laschement. 380.

*Ortige E.*  
Priscillianiste, déposé, & ensuite rétabli. 181. *Eclairciss.* 11.

**P Allado.**

Evesque Arien feint ne pas connoistre Arius. 120. 121.

Demande un Concile general. 121.  
S. Ambroise en détourne l'Empereur.

Oüi, condamné, & déposé dans le Concile d'Aquilée. 137. jusqu'à 141.  
Ecrit contre S. Ambroise. *Eclairciss.* 6.

*Pansophe.*  
Jeune enfant démoniaque ressuscité par S. Ambroise. 491. 492.

*Pansophe E. de Nicomedie.*  
Etabli par S. Chrysostome au lieu de Gerence. 548.

Para Roy d'Armenie massacré par les Romains dans un festin. 58.  
*E. de Parme.*

De la faction d'Ursin est condamné par un Concile de Rome, & persecute Damase. 116. *Eclairciss.* 5.

*Paterne E. Priscillianiste.*  
Converti par la lecture des écrits de S. Ambroise. 429.

*Paterne vierge.*  
Fille spirituelle de S. Ambroise. 559.  
*Patrice.*

Commisnaire contre les Priscillianistes. 185.  
*Paul E. de Tivoli.*

Ordonne Ursin Pape dans le schisme. 27.  
*S. Paulin E. de Nole.*

Connu des plus saints Prelats de l'Eglise. 365.  
Sa liaison avec S. Ambroise. 517.

Ordonné Prestre par Lampe. Quitte tous ses biens. 518.  
S. Ambroise le veut unir à son Clergé. 519.

*Paulin disciple du Saint.*  
Ecrit sa vie. Dénonciateur contre Pelage & Celeste. 550.

*Payens.*  
Ne pas se marier avec des Payens. 251.

*Penitence publique.*  
Nectaire ne l'a point abolie. 442. 443.  
En quoy consiste ce changement de discipline. 443. 444.

Elle subsistoit encore du temps de S. Chrysostome. 444.

**T A B L E D E S M A T I E R E S.**

*Peres. Enfans.*  
Leur devoirs reciproques. 729. &c.  
*S. Philastre E. de Bresse.*

Assiste au Concile d'Aquilée. 135.  
*S. Phœbade E. d'Agen.*  
Assiste au Concile de Sarragosse. 176.

*Photiniens.*  
Le Concile d'Aquilée agit contre eux. 149. *Eclairciss.* 6.

*Pimeth.*  
Préfet de Rome. 221.  
*Pierre E. d'Alexandrie.*

Successeur de S. Athanase. 51.  
Chassé par les Ariens, qui mettent Luce en sa place. 52.

Se retire à Rome. 52.  
*Placidie.*

Fille de Theodose, & mere de Valentinien III. bastit une maison dans Constantinople. 259.

Demeure dans l'Occident. 505.  
*Polemon.*  
Diacre de S. Ambroise assiste à sa mort. 567.

*Potame.*  
Priscillianiste banni des Gaules. 186.  
*Poitien.*

Raconte à S. Augustin la conversion de S. Antoine. 301.  
*Pretextat.*

Se veut faire Chrétien, pourveu qu'on le fasse Pape. 29. 30.  
Obtient le retour d'Ursin. 36.

Appaise Rome pendant le schisme. 38.  
Est fait Préfet du Prétoire. 42. *Eclaircissement* 2.

Reçoit un ordre contre les sectateurs d'Ursin. 39.

Déplore son siecle à cause de l'abolition du Paganisme. 158.  
Les Vestales luy dédient une statue. 217.

*Primigenie Vestale.*  
Commet un inceste. 216.  
*Priscillien. Priscillianistes.*

Priscillien sectateur de Marc, d'Agape, & d'Elpide. 168. *Eclairciss.* 10.

Impietez & erreurs de sa secte. 168. jusques à 171.

Leur superstition. 174.  
Priscillien accusé de Magie. 174.  
Attire quelques femmes, & mesmes quelques Evesques. 176.

Condamné dans le Concile de Sarragosse. 178.

Ses sectateurs le font Evesque d'Avila. 179. *Eclairciss.* 11.

On les chasse de toute l'Espagne. 179. Il va à Rome avec Instance & Salvien. 179. *Eclairciss.* 11.

Marche à la teste d'une troupe de femmes. 180.  
Ne peut obtenir audience de Damase, ny surprendre S. Ambroise. 180.

Macedone rétablit ses sectateurs. 181.  
Condamnez au Concile de Bordeaux, & luy trenche la teste. 182. *Eclaircissement.* 12.

Principaux sectateurs. 185. *Eclairciss.* 12.  
*Anice Probe.*

Préfet de l'Italie, de la Sicile, des Isles voisines, & de l'Afrique. 11.  
Eloge de sa famille, & son zele pour nostre Religion. 12. 365.

Est fait Préfet de Rome. 33.  
Prest d'abandonner Sirmich aux Quades. 355.

*Probe.*  
Préfet de Constantinople, General de la cavalerie de Theodose. 326.

*Prabin.*  
Consul designé par Theodose. 514.

*Procle.*  
Préfet de Constantinople décapité. 478. *Eclairciss.* 21.

*Procule E. de Marseille.*  
Assiste au Concile d'Aquilée. 132.  
Et à celui de Turin. 135.

*Prodiges.*  
Gresse prodigieuse, & apparition d'une Comete. 372.

*Promote.*  
Tué l'année mesme de sa victoire. 448.

*Q*  
**Q**uaderna.

Ville d'Italie ruinée par Maxime.  
 322.

*Quentin.*  
 General d'armée deffait les Fran-  
 çois. 337.

**R**

*R*  
**R**andon.

Prince Alleman surprend Mayence.  
 34.

*Reliques.*  
 Conduite de Dieu dans leur découverte.  
 290. 291.

On trouve celles de S. Gervais & de  
 S. Protas. Voyez S. Gervais.  
 Découverte & distribution de celles  
 de S. Agricole & de S. Vital. 393.  
 394.

De celles de S. Nazaire & de S. Cel-  
 se. 553. 554.

*Rhadagaise.*

Affiege Florence. 492. 552.

*Rhodane Eunuque.*

Chambellan de Valentinien I. brûlé  
 vif par ses ordres. 43.

*Ricomar.*

General de l'armée de Theodose.  
 328.

Recommande Eugene à Arbogaste.  
 425.

Sa mort. 479.

*Romain Comte.*

Ses cruautés. 47.

*Romain General.*

Ne peut empêcher le tumulte des  
 Payens d'Alexandrie. 379. 380.

Theodose luy adresse une Loy pour  
 la destruction de l'idolatrie. 326.

*Rome.*

Affligée de Famine. 158.  
 Theodose y augmente la Religion Chré-  
 tienne. 365. 366.

Il y abolit les restes du Paganisme.  
 366.

Et la purge de plusieurs desordres scan-  
 daleux. 367. 368. 369.

*Rufin.*

Préfet de Rome. 33. *Eclairciss.* 2.

*Rufin d'Athene.*

Envoyé par Eugene vers Theodose.  
 479.

*Rufin.*

Grand Maistre du Palais de Theodo-  
 se, Préfet du Prétoire, & Consul.  
 405.

Anime Theodose à la vengeance contre  
 les seditieux de Thessalonique. 405.  
 406.

Faussement accusé de la mort de Pro-  
 mote. 448. 478.

Son credit sous Theodose. 448.

Est fait Consul par Arcade. 477.

Fait perir Tatien Préfet du Prétoire,  
 & Procle son fils. 477.

*Rumori e.*

Paven fort puissant auprès du jeune  
 Valentinien. 213.

**S**

*S*  
**S**acerdoce.

Sentimens du Saint sur ce sujet. 689.  
 jusqu'à 699

*Sabin E. de Plaisance.*

Ami de S. Ambroise. 88.

Assiste au Concile d'Aquilée. 133.

Resiste à un calomniateur de S. Am-  
 broise. 155. 156.

Souscrit le Concile de Milan. 437.

*Sabin Diacre de Milan.*

Porte une lettre Synodique à S. Bas-  
 ile en qualité de Legat.

*Salviste.*

*Salluste.*

Préfet de Rome. 259.

*Salvien E. d'Espagne.*

Priscillianiste. 176. *Eclairciss.* 11.

Fait un voyage à Rome avec Priscil-  
 lien. 176.

Il y meurt. 185.

*Sarmates.*

Repoussé par Theodose. 60.

*Sarmation.*

Sort du Monastere du Saint pour  
 prescher la volupté. 439.

*Satyre.*

Frere aîné de S. Ambroise. 7.

Ayant éclaté dans le Barreau est fait  
 Gouverneur de province. 8.

Prend le soin du temporel du Saint  
 après son election. 71.

Ses excellentes qualitez. 104.

Fait un voyage en Afrique. 105.

Se sauve du naufrage par le moyen du  
 saint Sacrement qu'il s'attache au  
 col en se jettant dans la mer. 106.

Evite d'estre baptisé par un Evesque  
 Luciferien. 107.

Son testament & sa mort. 107. 108.

Enterré à la gauche de S. Victor Mar-  
 tyr. 109.

Loué par deux discours publics de  
 S. Ambroise. 111. 112.

*Saxons.*

Font irruption dans l'Empire Romain.  
 46. 47. *Eclairciss.* 3.

Severe General de l'infanterie les trom-  
 pe, & les fait massacrer vers Colo-  
 gne. 46. 47.

Vainqueurs de Maxime. 337.

*Secondien.*

Evesque d'Illyrie Arien. 120. Voyez  
 le Concile d'Aquilée.

*Senuphe.*

Inconnu dans l'histoire Ecclesiastique.  
 326.

*Serene.*

Nièce de Theodose épouse Stilicon,  
 495.

Vient à Milan. 512.

*Serapis.*

Description de son temple & de sa  
 statue. 374. jusqu'à 377. *Eclairciss.*  
 8.

Les Payens en font une forteresse.  
 378.

Démolition de l'Idole de Serapis. 378.

Et de son temple, où l'on trouve des  
 croix gravées. 384.

Mesure du débordement du Nil portée  
 de ce temps dans l'Eglise. 385. 386.

On bastit en sa place une Chapelle de  
 Martyrs où l'on met des reliques de  
 S. Jean Baptiste. 387.

*Sicine.*

Basilique de Rome. Ursin s'y fait Or-  
 donner Antipape. 27. 29. *Eclairciss.*  
*sement.* 2.

*Simplice.*

Préfet de Rome, cruel. 56.

Décapité dans l'Illyrie. 86.

*Simplicien.*

Prestre de Rome, ami de S. Ambroi-  
 se, qui le consulte dans ses études.  
 124.

Procure la conversion de Victorin. 77.

S. Ambroise mourant le désigne aucu-  
 nement son successeur. 567.

*Sirice Pape.*

Ses premiers emplois, & son exalta-  
 tion. 221.

Louée par un Rescrit de Valentinien.  
 221. 222.

Répond par une Decretale à Himere  
 Evesque de Tarragone. 222. 225.

Ecrit à Maxime. 223.

Tient un Concile dans Rome pour la  
 discipline. 253. 255. 256. *Eclairciss.*  
 16.

Extermine les Manichéens. 369. 370.

Condamne les Ithaciens. 428.

Moderne le jugement d'Anyse touchant  
 les Ordinations de Bonose. 457.  
 458.

*Sirmich.*

Fort recherchée par les Ariens. 124.  
 Succession de ses Evesques. 124.

**K**



*Songe miraculeux.*  
D'un habitant de Milan sur le sujet d'une restitution. 305.  
*Sophrone.*  
Patriarche de Jerusalem avoit écrit l'histoire de la démolition du temple de Serapis. 387.  
*Silicon.*  
Vange la mort de Promote sur les Baltarnes. 449.  
François, Chrétien, & ami de S. Ambroise. 449.  
Ses mauvaises qualitez 449.  
General de l'armée de Theodose contre Eugene. 494.  
Epouse Serene nièce de cet Empereur. 495.  
General des armées d'Honoré. 513.  
*Sunnon.*  
Capitaine François deffait par les Generaux de Maxime. 337.  
*Syagre E. de Verone.*  
Ami de S. Ambroise persecute la vierge Indicie. 556. Voyez Indicie.  
*Symmaque.*  
Senateur Romain, protecteur de Saint Ambroise avant son Baptême. 12.  
Solicite le rétablissement de l'autel de la Victoire. 157. 210. 360.  
Se plaint de ce que l'audience luy a esté refusée par des méchans. 118.  
Envoye S. Augustin enseigner la Rhetorique à Milan. 287.  
Humilié par l'inceste d'une Vestale. 216.  
Broüillé avec Pretextat. 217.  
Accusé d'avoir maltraité les Catholiques. S'en justifie. 218.  
Accusé d'avoir prononcé le Panegyrique de Maxime. 321. 322.  
Le traite de Tyran après sa mort. 332.  
Prononce en plein Conseil le Panegyrique de Theodose. 360. 361.  
Theodose le fait enlever tout nud dans un chariot, & mener à cent milles de Rome. 360. 361.  
S'il est vray qu'il luy ait pardonné à la priere de Leonce Eveſque Novatic. 362.

## T

## Tatien.

Préfet du Prétoire sous Theodose. 328.  
*Tertulle.*  
Priscillianiste banni des Gaules. 186.  
*Te Deum.*  
N'a point esté fait par S. Augustin & par S. Ambroise. Divers sentimens touchant son auteur. 304.  
*Theodore E. de Martigny.*  
Assiste au Concile d'Aquilée. 133.  
*Theodose Comte.*  
Envoyé par Valentinien contre les Pictes & les Escossois. 33.  
Leur enleve une province. 34.  
Punit leur révolte. 34.  
Fait des prisonniers en Allemagne. 47.  
Regle cruellement l'Afrique. 55.  
On luy trenche la teste par ordre de Gratiens. 55.  
Ce qui deshonne cet Empereur. 85. 86.  
*Theodose le Grand.*  
Declaré Auguste par Gratiens. 120.  
Son Baptême par S. Ascole. 121.  
Fait une Loy en faveur de la foy de Damase, & de Pierre d'Alexandrie. 126.  
Athanasie Roy des Gots vient se soumettre à luy dans Constantinople. 127.  
Est obligé de traiter avec Maxime. 201. 202.  
Envoye Cynege en Egypte pour y abolir l'idolatrie. 202. 203.  
Fait plusieurs Loix pour l'abolition du Paganisme. 204.  
Se laisse surprendre par les Luciferiens. 205.  
Les Perses luy demandent la paix par leurs Députez à Constantinople. 206.  
Triomphe des Greuthonges avec son fils Arcade. 152.

Epouse Galla en secondes nopces. 259.  
*Eclairciss.* 16.  
Quelques-uns luy donnent d'elle un fils nommé Gratiens. 259.  
Convertit le jeune Valentinien de son heresie, & le protege contre Maxime. 319. 320.  
Consulte S. Jean d'Egypte Solitaire. 315.  
Pardonne aux seditieux d'Antioche. 330.  
Fait saisir les revenus de Sainte Olympiade, & les luy rend. 330.  
Deffait Maxime, & le voit captif. 335. 336.  
Sa moderation dans ce succès. 338.  
*Eclairciss.* 18.  
Abolit les actes de Maxime. 338. 339.  
Conserve l'Empire à Valentinien. 339. 340.  
Sa Loy contre les Fideicommiss. 363.  
Une autre contre les Eunomiens. 364.  
Entre dans Rome en triomphe, où Pacatus prononce son Panegyrique. 364.  
Il y augmente la Religion Chrétienne. 364. 365.  
Extermine les Manichéens. 370.  
Diminue le nombre des jours Feriaux. 370.  
Deffend de faire aucune execution criminelle pendant le Carême. 371.  
Publie une Loy contre tous les Ecclesiastiques heretiques. 375.  
Accorde à Theophile d'Alexandrie un temple de Bacchus pour en faire une Eglise. 377.  
Pardonne aux seditieux d'Alexandrie, & y fait raser tous les temples profanes. 380.  
Ses Loix contre l'idolatrie. 397.  
S. Ambroise le détourne de punir la sediton de Theſſalonique. Rufin l'emporte sur luy. 405. 406.  
Massacre de Theſſalonique. 407. 408.  
Accepte la penitence qui luy est imposée par S. Ambroise. 415. 416.  
Reprend Rufin comme l'auteur de la cruauté. 418.  
Se soumet à S. Ambroise, & fait une Loy contre les executions précipitées. 418. 421. 422. *Eclairciss.* 19.  
Son humilité. 418. 419.  
Son estime pour S. Ambroise qui l'avoit fait retirer du cœur. 418. 419.  
Utilité de sa penitence. 424.  
Chassé les Jovinianistes de Milan. 436.  
Oblige les Moines de se retirer dans leurs solitudes. 436.  
Fait une Loy touchant les Diaconesses. 445.  
Deffend aux femmes de se faire couper les cheveux sous pretexte de la vie Religieuse. 445.  
On luy érige une statue d'argent dans le Cirque de Constantinople. 446.  
Son retour en Italie. 446. *Eclairciss.* 20.  
Sa victoire dans la Macedoine. 446. 447. 448.  
Console Juste & Grate après la mort de Valentinien leur frere. 475.  
Bannit Tatien, & abolit toutes ses Loix. 478. 470.  
Qui furent rétablis par Arcade. 479.  
Reçoit des Députez d'Eugene. 479. 480.  
Et mesme des Eveſques qui veulent justifier ce Tyran. Il leur fait des presens. 480.  
Consulte S. Jean d'Egypte touchant Eugene. 480.  
Se prépare à cette guerre avec pieté. 481.  
Publie des Loix contre les heretiques. 482.  
Declare Auguste Honoré. 493.  
Invoque S. Jean Baptiste. 495.  
Force les Alpes. 497.  
Perd beaucoup d'auxiliaires. 498.  
Se prosterne, & passe toute la nuit en prieres. 500. 501.  
Saint Jean l'Evangeliste, & Saint

Philippe luy promettent la victoire. 502.  
 Arbitrion & plusieurs autres de l'armée d'Eugene se rangent de son costé. 502. 503.  
 Anime ses troupes en leur demandant, *Où est le Dieu de Theodose?* 504.  
 Le vent fait tomber les armes de la main de ses ennemis. 505. 506.  
 On luy amene Eugene lié, auquel les soldats trencent la teste. 505. 506.  
 Un Démoniaque attribüe cette victoire à S. Jean Baptiste. 508.  
 Il donne aux soldats l'or des statües de Jupiter. 508.  
 Sa moderation dans sa victoire. 509.  
 Il écrit à S. Ambroise. 510.  
 S'abstient quelque temps des Sacrements après sa victoire. 511.  
 Mande Honoré, le met entre les mains de S. Ambroise, & le déclare Empereur. 512. 513.  
 Exhorte les Senateurs Romains à embrasser nostre Religion. 514.  
 Protege Flavien E. d'Antioche. 515.  
 Presages de sa mort. 516.  
 Il s'y prepare en pardonnant aux rebelles, & remettant un impost. 520.  
 Appelle S. Ambroise en jettant le dernier soupir. 521.  
 Le Saint le loue publiquement après sa mort. 521. jusqu'à 525.  
 Son corps porté & enterré à Constantinople. 525.  
 Les Payens mesme font son éloge. 526. 527. 528.  
*Theodote.*  
 Diacre de S. Ambroise. 550.  
*Theogniste.*  
 E. se sépare de la communion des Ithaciens. 189.  
*Theophile d'Alexandrie.*  
 Sa fourberie pendant la guerre de Maxime. 340.  
*Theraste.*  
 Femme de S. Paulin, quitte tous ses biens, & se retire. 518.

*Tiberien.*  
 Priscillianiste, privé de ses biens, & relegué à Syline. 186.  
 Se justifie par une Apologie, & marie une de ses filles vierge de profession. 186.

*Timase.*  
 General de l'infanterie de Theodose contre Maxime. 326.  
 Donne aux pauvres le prix des statües d'Alexandrie qu'il avoit fait fondre. 390.  
 Compagnon de sa victoire dans la Macedoine. 448.  
 Banni par l'intrigue de Rufin. 479.  
 General de l'armée de Theodose contre Eugene.

*Tyrant.*  
 Corrompt des femmes en se cachant dans des Idoles. Avoüe ses crimes à la question. 389. 390.

## V

*V Admaire.*

Pere de Witticabeg Roy d'Allemagne 35.

*Valens.*  
 Associé à l'Empire par son frere Valentinien I. 23.  
 Persecute l'Eglise d'Orient. 49.  
 Mal satisfait du partage de l'Empire après la mort de son frere. 78.  
 Doffait à Andrinople, & brûlé dans une cabane. 93.

*Valens E. de Petravv.*  
 Arien d'intelligence avec Ursin. 81.  
 Caché dans Milan pendant le Concile d'Aquilée. 136.

*Valentinien I.*  
 Zelé pour nostre Religion sous Julien, est déclaré Empereur après la mort de Jovien. 14.  
 Fait plusieurs Loix pour la Religion. 17.  
 Ses qualitez. 16. 17. 18.

Trop favorable aux heretiques. 18.  
 Blâmé d'avoir épousé Justine Arienne. 19.  
 Son excessive severité. 19. 20. 21. 22. 40.  
 Chasse les ennemis de Solicinium en Allemagne. 40.  
 Associe Valens à l'Empire, & luy donne l'Orient pour partage. 25.  
 S'il a eu deux femmes à la fois. 31. 32.  
 Fait une Loy pour le jugement des causes de la Religion. 38.  
 Contre les donations faites par les veuves & les orphelines aux Ecclesiastiques & autres personnes faisant profession de continence. 47. *Eclaircissement.* 3.  
 Marche en personne contre Macrien Roy d'Allemagne. 52.  
 Prend soin de l'élection d'un bon Eveque à Milan après la mort d'Auxence. 63.  
 Meurt d'apoplexie. 76. 77.  
 Son corps porté à Constantinople. 77.  
*Valentinien II.*  
 Elü Empereur par les soldats à l'âge de quatre ans. 78.  
 Justine sa mere le met entre les mains de S. Ambroise après la révolte de Maxime. 198.  
 Renvoye genereusement à ce Tyrant Marcellin son frere. 198.  
 Refuse à Symmaque le rétablissement de l'autel de la Victoire. 214.  
 Se plaint du trop grand pouvoir de S. Ambroise. 246.  
 Jugement d'une lettre à Salluste Préfet de Rome qui luy est attribüée. 259. 260.  
 Fait une Loy pour la reception du Concile de Rimini. 260. 263.  
 Ses excellentes qualitez. 458. jusqu'à 461.  
 Son grand amour pour ses sœurs, mais équitable. 462.  
 Refuse une seconde fois aux Payens les

privileges de leurs Idoles. 463. 464. *Eclairciff.* 20.  
 Mande S. Ambroise pour recevoir le Baptême de ses mains. 464. 465.  
 Veut déposer Arbogaste, & l'irrite. 464. 465.  
 Attend le Saint avec impatience. 470.  
 Arbogaste le fait étrangler, & l'accuse luy-mesme de sa mort. 469. 470.  
 Années de son regne. 471. *Eclairciffement.* 21.  
 Son corps porté à Milan. 473. *Eclairciffement.* 21.  
*Valentiniens heretiques.*  
 Leur temple brûlé par les Moines qu'ils avoient mal traittez. 343.  
 Theodose condamne l'Evesque de Callinique, & son peuple à le rétablir. 344.  
*Valere E. de Sarragoffe.*  
 Assiste au Concile tenu en sa ville contre les Priscillianistes. 177.  
*S. Valerien E. d'Aquilée.*  
 Assiste au Concile d'Aquilée. 132.  
 Quel a esté son successeur. 133.  
*S. Venere.*  
 Diacre de S. Ambroise devient Eveque de Milan. 551.  
 Assiste à sa mort. 567.  
*Vercel.*  
 Une femme de Vercel calomniée, & frappée sept fois par le bourreau. 36.  
 Longue vacance du siege de l'Eglise de Vercel. 536. 537.  
*Vestales.*  
 Humilient Symmaque. 216. 217.  
*Veuves. Viduité.*  
 Le Saint compose un Traitté sur cette matiere. 91. 92.  
 Saint Ambroise les conduit & les instruit. 92.  
*Victor Comte.*  
 Envoyé à Valentinien par Maxime pour le tromper. 198.  
*Victor fils de Maxime.*  
 Arbogaste le fait mourir après la

78 **T A B L E D E S M A T I E R E S.**

mort de son pere. 154.  
*Vigile E. de Tapse.*  
 N'est point auteur des actes du Concile d'Aquilée. *Eclaircis.* 6.  
*Virginité. Vierges.*  
 Plusieurs filles embrassent cet estat à Boulogne, à Plaisance, & jusques dans la Mauritanie. 89. 90.  
 Le Saint n'approuve pas que les vierges soient visitées par des sages-femmes. 560. 561.  
 Eloge de la virginité. 699.  
*S. Vigile E. de Trente.*  
 S. Ambroise luy donne une instruction. 249. jusq'à 252.  
 Les infideles de son diocese le font mourir. 252.  
*Vital.*  
 Veut tromper Damascé, qui le renvoye à Paulin d'Antioche. 55. 56.  
*S. Vital.*  
 S. Ambroise trouve son corps. 490.  
 Martyr sous Diocletien. 490.  
 Distribution de ses reliques. 491.  
*Vitticabe.*  
 Roy d'Allemagne assassiné par un de ses domestiques corrompu par les Romains. 35.  
*Vrsin Antipape.*  
 Appellé Ursin par les nouveaux. 26.  
 Excite un schisme contre Damascé. 27.  
 Son intrusion condamnée dans le Concile d'Aquilée. 27.

Celuy de Rome le charge de tous les maux de ceschisme. 27.  
 Banni avec ses Diacres Amance & Jules. 28.  
 Ce schisme cause plusieurs massacres. 28.  
 Rappelé à Rome par l'Empercur. 36.  
 Chassé une seconde fois. 37. 38.  
 Ses sectateurs continuent leurs assemblées dans les cimetières des Martyrs. 39.  
 On les chasse de l'Eglise de Sainte Agnes. 39. 40.  
 Moderation de son exil par Valentinien. 52.  
 Conspire avec les Ariens contre Saint Ambroise. 82.  
 Se sert d'un Juif nommé Isaac pour calomnier Damascé. 115. 116.  
 Gratien le relegue à Cologne. 116.  
 Continue ses intrigues pendant son exil. 116.

*Vsu e.*  
 Fort commune au temps de S. Ambroise. 252.

**Z**

*S. Z Enobe E. de Florence.*  
 Traité de Saint par S. Ambroise. 493.

*Fautes principales à corriger dans la Vie de S. Ambroise.*

Pages.	Lignes.	Fautes.	Corrections.
23	16	Hercules	Herules
		<i>Cela se peut corriger à la main.</i>	
26	17	Felix	Ursin
85	4	Sebaste	S. Basile
118	4	obligea	engagea
135	24	par	pour
136	28	partie	patrie
176	25	fections	lessions.
313	13	son	vostre
612	11	pieté	de piété
662	1	appliquant	attachans
715	6	chez	vers

*Dans les Eclaircissemens.*

5. CHAP. V. p. 85 p. 83



**- F I N.**